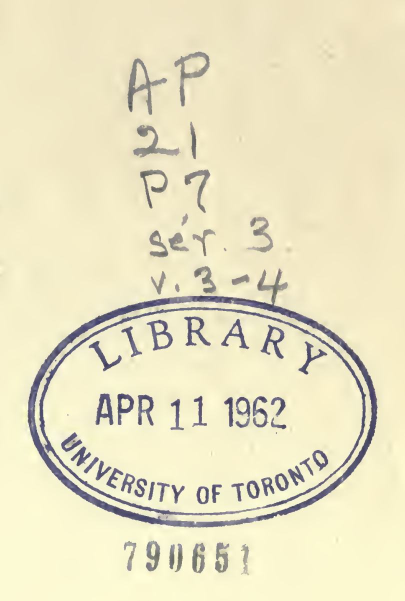
Le Propagateur

Sér. 3 v. 3-4

(1906-07)



LE PROPAGATEUR

Vol. III. JANVIER 1906 No 1

AUX LECTEURS DU "PROPAGATEUR"

Il nous parait dans l'ordre d'offrir à nos nombreux et toujours bienveillants lecteurs nos meilleurs souhaits de bonne, heureuse et sainte année.

Le *Propagateur* ne vise pas à faire de l'effet, et, de sa modeste place, il contemple avec admiration ses confrères ou ses consœurs, les périodiques et les revues du Canada français.

Il a conscience pourtant qu'il tend à faire sa petite part de bien en allant porter, chaque mois, à ses lecteurs, sa *chronique* et ses *morceaux choisis.*

On veut bien le lui dire de temps en temps et l'encourager. Des voix très autorisées lui ont soufflé à l'oreille qu'il *faisait du bien sans bruit.* Ce qu'il était fier, ce jour-là !

Le chroniqueur, en particulier, tient à remercier vivement tous ceux qui veulent bien lui accorder leur sympathie. Cela fait tant de bien de se savoir compris !

Donc à tous nos amis, bonne, heureuse et sainte année.

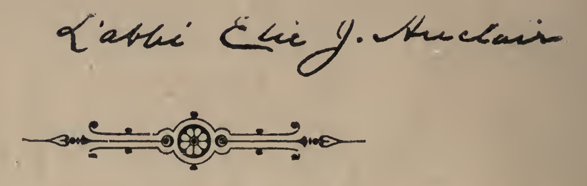
* * *

Nous ne voulons rien exiger de trop coûteux. Nous envoyons notre *Propagateur* à tous ceux qui sont en relation avec la maison Cadieux et Derome et nous n'avons qu'à nous féliciter de l'accueil qu'on nous fait.

Mais, il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer à nos amis qu'il ne leur est pas défendu de payer l'abonnement de 0.50 cts par année.

Au contraire, comme dirait cet absurde Timothée. La présente page a même pour objet pratique de vous suggestionner, amis lecteurs, *sans faire semblant de rien.* Lisez, sur la dernière page de la couverture rouge, à quelles belles *primes* vous aurez droit en payant votre abonnement!

Sans doute, l'homme ne vit pas que de pain; mais il lui en faut, n'est-ce pas?



CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE: La messe de minuit du 1er janvier à Notre-Dame. — En France: que va-t-on faire? L'opinion de la *Quinzaine;* celle de M. de Mun; celle de Son Eminence le cardinal Merry del Val. — Une très belle démonstration à la crypte de l'église des Carmes, à Paris. — Le *chanoine* Loubet déchu. — L'abbé Brosseau et l'avenir des Canadiens français. — La mort de l'Honorable Préfontaine. — Une statue au diable! — A propos de Madame Sarah Bernhardt. — Le nouveau *Visiteur* des Ecoles. — La *Vie de Mgr Taché.* — Nos défunts.

Encore une année, la cinquième du XXe siècle, qui vient de disparaître. Elles se poussent bien vite, les unes les autres, les années que nous avons à vivre. On sait le rapprochement si souvent cité: ce sont des flots qui poussent d'autres flots, et tous se viennent briser sur le roc de l'éternité. Que de mystères nous entourent! et qu'ils sont à plaindre ceux qui n'ont pas la foi pour leur dire d'où ils viennent et où ils vont!

A-t-on jamais rien trouvé sur terre de plus magnifiquement expressif et de plus expressément magnifique que les manifestations religieuses, comme celles que l'Eglise et son admirable culte autorisent?

Ceux qui ont assisté à l'inoubliable cérémonie qui s'est déroulée, la nuit du 31 décembre dernier, dans la majestueuse église Notre-Dame à Montréal, pourraient bien vite répondre.

Notre-Dame, en plein jour, est trop sombre. J'admets que cette obscurité relative se prête bien aux épanchements pieux des méditatifs et que la pensée en s'élevant vers Dieu s'entoure

volontiers de mystères auxquels un tel cadre sied bien. Mais aux heures de fêtes joyeuses? — à la Saint-Jean-Baptiste, par exemple, il n'y a pas là assez de lumière pour mon patriotisme! C'est trop solennel pour être joyeux.

Mais la nuit, avec sa splendide constellation de poires électriques, Notre-Dame nous présente un tout autre aspect. C'est grandiose toujours, c'est en même temps plus gai et partant plus vivant.

Or, nous étions là, 10 à 12 milles peut-être, et il en venait tout le temps, pour l'heure sainte qui terminait 1905 et pour la messe de minuit qui ouvrait 1906. Tous les bancs de la grande nef. tous ceux des nefs latérales, tous ceux des jubés, tous ceux du chœur, tout était plein.

Quand j'arrivai, au chœur, les membres de l'adoration nocturne récitaient *l'office* et chantaient des cantiques. Calmes, en trainant un peu la voix, ils psalmodiaient. C'étaient des ouvriers surtout. Leurs mains le disaient. Leurs mains et aussi leurs figures, où le travail dur a mis des rides précoces. Ils avaient l'air bien à l'aise dans la maison de Dieu et près de l'autel. Phalange d'élite! Vaillants soldats du Christ!(1)

J'ai oublié de dire que, pour l'heure sainte, le Saint-Sacrement était exposé dans le brillant ostensoir, symbole du trône de gloire que Jésus occupe là-haut.

Et ces braves chrétiens lui chantaient, à ce roi des siècles:

Recueillons-nous: minuit vient! une année
Va nous quitter pour ne plus revenir.
C'est le Seigneur qui nous l'avait donnée,
A son autel nous voulons la finir.
Prosternons-nous devant la Sainte Hostie,
Où notre Dieu repose nuit et jour.
Divin Jésus, dans votre Eucharistie,
A vous, ce soir, mon dernier chant d'amour!

Bientôt Mgr l'archevêque vint donner la bénédiction. Puis. à minuit, avant de monter à l'autel et de parler à Dieu au nom de son peuple, il parla au peuple au nom de son Dieu, et cela, dans tout l'appareil de la majesté pontificale, en chape, mitre en tête et crosse au poing. Dieu, que c'était beau! Quelle heure, quel théâtre et quelle voix autorisée pour souhaiter à tous la bonne

---

(1) Ce que notre vieil ami, le directeur du PROPAGATEUR, exultait de bonheur vrai! c'est lui qui récitait l'*oremus:* il présidait.

année! "Bonne année à Dieu! Bonne année à l'Eglise et à son chef suprême! Bonne année à la patrie! Bonne année au diocèse! Bonne année aux paroisses de la ville et de la campagne! Bonne année à toutes les familles qui nous sont chères! Bonne année à nos dévouées communautés! Bonne année à nos malades, à ceux qui souffrent, à ceux qui pleurent, aux malheureux, aux prisonniers!..."

Non, je ne puis pas vous résumer ce discours, si simple et, par cela même, si vraiment éloquent. Ah! que les phrases de nos brillants rhéteurs sont pâles à côté de cette invite apostolique... que des milliers de fidèles écoutaient ravis.

Enfin, Monseigneur monta à l'autel et parla au bon Dieu, dans le secret de la prière et la communion du sacrifice.

Voyons, que l'on me dise où et comment une année se peut mieux commencer?

* * *

C'est que, aussi, nous aurions bien besoin d'une bonne année par le temps qui court! Non seulement chez nous, mais encore un peu partout dans le monde.

J'hésite à parler de la France. J'en ai parlé tant de fois, toujours pour regretter ses égarements, toujours pour dire qu'avec cette très noble nation — nobilissima gens — il reste permis d'espérer. Et voilà que le *divorce* entre l'Eglige et l'Etat, entre Paris et Rome plutôt, est consommé. Le sénat a voté par 179 contre 103 la loi dite de séparation. Le Président Loubet a signé le 9 décembre. Que va-t-on faire maintenant?

Ce qu'on va faire? Hélas! on va voter pour le gouvernement! Les bons se divisent et la masse est assez indifférente au sort que l'on fait aux prêtres, qu'en peut-il résulter?

En tout cas il est intéressant de scruter l'opinion. J'ai fait une petite enquête à travers les *Revues*. Voici ce que j'ai trouvé.

Le Pape Pie X ayant annoncé qu'il parlerait bientôt, on dit partout en France que les catholiques vont s'unir pour lui obéir. L'expérience du passé me laisse perplexe. Déjà d'ailleurs des courants divers se dessinent.

" Nous pensons, écrit le chroniqueur de la *Quinzaine* (démocrate-chrétienne de nuance), que tout bien pesé, il faut dès maintenant envisager l'hypothèse d'une utilisation de la loi. Il ne s'agit pas de l'accepter au sens ou ce mot impliquerait une appro-

bation de notre part; nous voulons dire qu'il faut en prendre son parti, virilement, civiquement. Ce n'est pas faire un acte de soumission que de la revendiquer comme un minimun, comme la charte incomplète, et susceptible d'amélioration, d'un régime de liberté des cultes."

D'autre part, dans la superbe allocution, qu'il a prononcée au congrès de *l'Action libérale populaire* à Paris, M. de Mun, *le soldat vaincu d'une cause invincible,* s'est écrié:

" J'entends dire qu'il faut conseiller aux catholiques l'essai loyal de cette mortelle expérience. Je n'y consentirai pas, pour ma part. On ne fait pas l'essai loyal de l'apostasie; on ne fait pas l'essai loyal de la haine contre Dieu. Ce n'est pas cela, soyez-en sûrs, que le Pape nous demandera. Mais qu'il nous ordonne d'ignorer la loi, comme j'ose le souhaiter, ou qu'il nous commande de la subir: dès qu'il aura parlé, il sera obéi par tous les catholiques de France..."

Enfin, un autre écho d'une parole auguste nous est parvenu. Le cardinal Merry del Val aurait tenu à un journaliste français, M. Henri de Noussane (*Echo de Paris*), le langage que voici:

" Si affligés que nous puissions être à l'endroit de la France, en pensant aux épreuves qui menacent tout pays qui laisse attaquer la liberté primordiale de croire et compromettre le respect des traditions, bases de la famille et de la société, nous ne désespérons pas pour cela de la Fille ainée de l'Eglise. Elle se ressaisira... Encore faut-il que les catholiques français sachent s'unir et s'entendre et qu'ils aient le courage de compter sur eux-mêmes... Tout le mal vient de leur apathie et de leur faiblesse. On est trop aisément heureux en France. On vit sans souci du lendemain, sous un ciel clément et sur un sol fertile. On supporte des injustices, des vexations, des persécutions, que l'on prend d'abord pour des incommodités passagères. On ne sent pas le fardeau s'augmenter progressivement. Un jour arrive où on est écrasé sous la charge. Ne vous laissez pas écraser. Cherchez et préparez les moyens pratiques de défense à adapter aux régions et aux ressources. Ce n'est pas Rome qui doit penser et décider, aux lieu et place des catholiques français, du détail de leur organisation de résistance et d'affranchissement. Ne perdons pas de vue que l'esprit de la Papauté, l'esprit du Saint-Père, est, avant tout, un esprit de doctrine. Le Souverain Pontife dit: " Voici où est le bien. Voilà où est le mal." Que les hommes choisissent. Ils seront récompensés ou punis suivant leur choix."

* * *

En somme, l'avenir est bien triste au cher pays de France. Pourtant les nobles cœurs ne manquent pas à la grande cause de la liberté religieuse, et des voix retentissent, bien éloquentes. Hier encore —c-à-d. le 14 décembre — les élèves de l'Institut catholique de Paris se réunissaient dans la crypte historique de l'église des Carmes, rue de Vaugirard, et l'un d'eux, M. l'abbé Bouchard, parlant au nom de tous, à dit:

"...Ici, vraiment, les pierres parlent. Des os de martyrs composent les murs de cette crypte. Ici gisent les cendres d'Ozanam. Ici Lacordaire se livra à ses pénitences solitaires. Nous sommes venus prendre contact avec ces morts pour une résolution de vie, nous sommes venus écouter la leçon de virilité et d'espérance qu'ils nous donnent... L'exemple de ces héros a prouvé que les causes ne meurent pas pour lesquelles on sait mourir. Nous voulons vivre pour la nôtre. L'avenir est ce qu'on le fait. Nous sommes décidés à tous les sacrifices pour le faire digne et pour le faire grand."

Nous imaginons — nous qui connaissons la crypte historique de la vieille église — ce que la démonstration a dû avoir de vibrant. Ah! si ces braves gens étaient unis!

* * *

On a signalé une conséquence assez curieuse du vote de la séparation et de la signature qu'a dû y apposer, le 9 décembre, M. le le Président Loubet.

L'*Univers* du 14 décembre publie une note de l'agence Havas annonçant que le chapitre de Saint-Jean de Latran (à Rome) a déclaré M. Loubet déchu de sa dignité de chanoine!

En effet, à titre de successeurs de Henri IV, les Présidents de la République, comme les Rois de France jadis, étaient chanoines de l'église du Latran.

M. Loubet assurément n'a pas volé sa déchéance, mais il est permis de croire qu'il ne tenait guère à l'hermine, moins que d'autres peut-être?

* * *

M. l'abbé Brosseau, aumônier du *Mont St-Louis* à Montréal, a publié dans la Revue Canadienne de décembre un remarquable

article, que nos grands journaux auraient dû reproduire. Il est vrai que certains contes de Noël, à peu près vides de sens et d'idées, auraient singulièrement pâli près de cette prose substantielle.

Le sujet peut servir de transition bien naturelle à qui veut, dans sa chronique, passer de France... au Canada.

M. Brosseau, à propos du *rêve de Jacques Cartier,* du rêve qu'il est censé faire sur le soc de son granit, là-bas, à Saint-Malo, nous parle de son rêve à lui sur *l'avenir* du Canada français, et il écrit, à son ordinaire, des choses fort attrayantes qui ne manquent pas de piquant.

En expliquant, par exemple, que les Français de là-bas ont une mentalité différente de la nôtre et que l'âme française est de trois siècles plus vieille que l'âme canadienne, il écrit:

" Qui n'a remarqué que même chez les Français qui vivent au milieu de nous, — même chez ceux qui viennent ici par dévouement surnaturel et se dépensent à nos œuvres d'éducation et de charité, — il y a toujours un je ne sais quoi qui subsiste, un obstacle indéfinissable à cette identification parfaite qui devrait se faire naturellement entre les Français des deux côtés de l'Atlantique, s'ils étaient semblables; ce n'est pas seulement l'océan qui nous sépare, c'est toute une époque; nous n'avons plus le même tempéramment physique, intellectuel et moral."

Puis, après avoir cité du René Doumic, il ajoute cette belle phrase, qui mériterait d'être inscrite au frontispice de notre monument national.

" Et, si nous gardons un culte si sincère et si fidèle pour la France, c'est que nous nous faisons une France idéale, qui se dresse plus héroïque dans le recul du passé, et si haute que les révolutions du temps et de l'histoire ne peuvent l'altérer. Nous sommes comme un orphelin, élevé par des mains étrangères, qui se fait de sa mère l'image idéale que lui trace son cœur.".

Sous le voile d'une image très gracieuse, c'est l'expression la plus vraie que je connaisse de notre manière d'aimer la France.

* * *

La mort si soudaine à Paris de l'un de nos ministre canadiens-français, l'Honorable Raymond Préfontaine, a donné occasion à une manifestation de sympathie, pour notre pays et notre race, qui est un honneur pour notre vitalité nationale. La France et l'Angleterre ont officiellement salué les reste mortels de l'hono-

rable ministre canadien. C'est, croyons-nous, la première fois, depuis la *çession,* que les circonstances permettent semblable démonstration. A l'issue du service solennel, célébré à la Madeleine, à Paris, le ministre de la Marine en France, M. Thomson, a dit la sympathie de son pays. L'Hon. Rodolphe Lemieux a répondu au nom du Canada, et, on a noté avec plaisir que M. Lemieux n'a pas eu peur de parler de la Providence. Dans le monde officiel français on n'est pas habitué à reconnaître ainsi la main de Dieu dans les événements humains.

Dans une lettre à un ami, M. Préfontaine disait, le 19 décembre: "Je partirai pour l'Italie la semaine prochaine, je séjournerai à Rome quelques jours et je reviendrai probablement par la Méditerranée"... Et il est mort le 25 décembre!

Tant il est vrai que si l'homme propose, c'est Dieu toujours qui dispose!

* * *

Et quand on pense qu'il s'est trouvé un *Yankee* assez fou pour élever une statue au diable en personne! Ne pas y croire c'est déjà plus qu'osé... Mais lui élever une statue? Il faut tirer l'échelle.

* * *

Madame Sarah Bernhardt a fait joliment parlé d'elle, ce mois dernier. Les événements ont magnifiquement donné raison à Mgr Bruchési. Dans sa lettre du 2 décembre, Monseigneur avait écrit: "Ah! comme il y a des esprits peu logiques, et comme les convictions religieuses sont peu profondes dans certaines âmes! Nous défions le plus brillant des orateurs et la plus célèbre des actrices de venir ici, dans notre vile, se moquer de notre histoire ou insulter à l'honneur du nom canadien..." Or, la célèbre Sarah, ayant tenu à Québec sur le compte des canadiens des propos injurieux, elle a justement recueilli des sifflets et des œufs un peu vieillis. Ce n'est pas galant, ni poli, ni digne, je le concède; mais je ne tenterais pas de prouver que ce ne fut pas richement mérité.

En tout cas, le défi de Mgr Bruchési portait juste.

* * *

Ma chronique s'allonge toujours. Je voulais pourtant saluer d'un mot la nomination, à l'honorable position de Visiteur général

de nos écoles catholiques de Montréal, de M. l'abbé Perrier, le distingué professeur et conférencier de Laval. Il fera honneur à la position tout autant que la position l'honore lui-même.

* * *

La belle, très belle *Vie de Mgr Taché,* par Dom Benoit, dont nous avons donné un aperçu dans l'une des précédentes livraisons du *Propagateur,* a eu l'honneur d'un magnifique article de *l'Univers* de Paris (16 décembre), dû à la plume de Edouard Alexandre. Cet honneur, on le sait, pour distingué qu'il soit, est bien mérité.

* * *

La liste de vos défunts s'est faite bien longue en décembre. Au renouvellement de l'année, on ne pense pas sans émotion à tous ceux qui nous ont quitté. Cette année, ce fut leur tour, et durant l'année qui commence, ne sera-ce pas le nôtre? qui sait?

Préparez la voie au Seigneur Dieu: Parate viam! car personne ne sait à quelle heure précise il sera sommé de partir.

Sont donc partis ainsi, en décembre, les confrères dont voici les noms: MM. Maréchal, de Saint Jacques l'Achigan (71 ans), Piché, de Terrebonne (67 ans), Guilbault, de l'Assomption (64 ans), Coffer, de Québec, Mastaï (75 ans), Gélinas d'Yamachiche (72 ans), Dassylva, de St-Isidore de Québec (74 ans), Martin, de St-Frédéric de Beauce (68 ans), Brochu, de St Denis de Kamouraska (61 ans). Gagnon, de Huntly west (35 ans), et enfin Chouinard, des Clercs de St-Viateur à Bourbonnais, Ill., aux Etats-Unis.

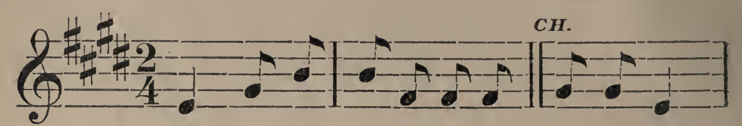
En tout, dix pour ce dernier mois! et cinquante pour l'année! Chiffres éloquents!

L'abbé Élie J. Auclair

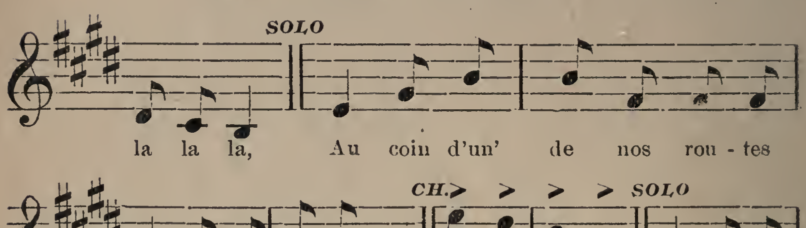


Le Diable en Bouteille

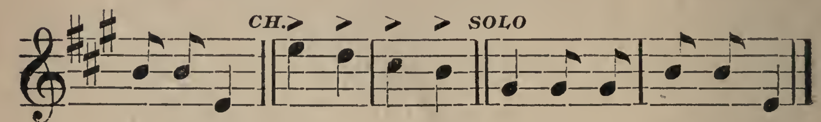
THÉODORE BOTREL



Quand l'diable eut fait la gout- te, Youp youp youp,



Un grand litre il po - sa, Ah ah ah ah, Puis dans l'litre



il s'ca- cha, Ah ah ah ah, Pour voir qui s'qui l'boi- ra.

2

Un canard en goguette,
Youp ! youp ! youp ! la la la !
Contempla l'étiquette
Et de suite, cancanna
Coin coin ! coin ! coin !
Oh la la, qué qu'c'est qu'ça?
Coin coin ! coin ! coin !
Jamais je n'boirai d'ça.

3

Puis un gros chat s'amène
Youp ! youp ! youp ! la la la !
Autour il se promène
Et de suit' il s'fâcha,
Mia-ou mia-ou,
Oh la la, qué qu'c'est qu'ça?
Mia-ou mia-ou,
Jamais je n'boirai d'ça.

4

Et puis c'est une chèvre
Youp ! youp ! youp ! la la la !
Qui fronce un peu la lèvre,
Lâche un' crotte et s'en va,
Bè hè, bè hè,
Oh la la, qué qu'c'est qu'ça?
Bè hè, bè hè,
Jamais je n'boirai d'ça.

5

Puis ce fut un' couveuse,
Youp ! youp ! youp ! la la la !
Qui s'arrêta curieuse,
Battit d'l'aile et caquta.
Cott' ! cott' ! cott' ! cott' !
Oh la la, qué qu'c'est qu'ça?
Cott' ! cott' ! cott' ! cott' !
Jamais je n'boirai d'ça.

6

Puis c'est un gros boul'-dogue,
Youp ! youp ! youp ! la la la !
Qui flaira la sal' drogue,
L'va la patte et.... passa
Ouah ! ouah ! auoh ! ouah !
Oh la la, qué qu'c'est qu'ça?
Ouah ! ouah ! auoh ! ouah !
Jamais je n'boirai d'ça.

7

Puis un taureau bravache
Youp ! youp ! youp ! la la la !
Vint avec sa p'tit' vache,
Et mugit : Nom de d'la !
Meu, euh ! meu, euh !
Oh la la, qué qu'c'est qu'ça?
Meu, euh ! meu, euh !
Jamais je n'boirai d'ça.

8

Mais un homme bien vite,
Youp ! youp ! youp ! la la la !
Voyant la drogu' maudite
D'un seul trait l'avala.
Ah ! ah ! ah ! ah !
Oh la la, qué qu'c'est qu'ça?
Ah ! ah ! ah ! ah !
J'ai l'diable dans l'estomac.

9

La moral' de l'histoire,
Youp ! youp ! youp ! la la la !
C'est qu'l'homme est heureux de boire
C'que les bêts ne veulent pas,
Ah ! ah ! ah ! ah !
Les plus bêt's selon moi
Ah ! ah ! ah ! ah !
Ce n'sont pas ceux qu'l'on croit.



La Messe.

LE SACRIFICE DU CALVAIRE

Le sacrifice du Calvaire perpétué sous une forme mystique jusqu'à la fin des temps: voilà essentiellement la Messe. La victime qui y est offerte, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, et il s'offre lui-même. Les intentions qui l'animent à l'autel sont celles qu'il avait sur la croix: glorifier son Père, en lui offrant, au nom de toutes les créatures, le culte qu'elles lui doivent et qu'elles sont incapables de lui rendre, et puis sauver les hommes qui ne peuvent l'être que par lui.

" Toute la nature veut honorer Dieu, et adorer son principe autant qu'elle en est capable. La créature privée de sentiment et de raison n'a point de cœur pour l'aimer, ni d'intelligence pour le comprendre: " Ainsi, ne pouvant connaître, tout ce qu'elle peut, dit saint Augustin, c'est de se présenter elle-même à nous pour être du moins connue, et pour nous faire connaître son divin auteur. C'est pour cela qu'elle étale à nos yeux, avec tant de magnificence son ordre, ses diverses opérations et ses infinis ornements. Elle ne peut voir, elle se montre; elle ne peut adorer, elle nous y porte; et ce Dieu qu'elle n'entend pas, elle ne nous permet pas de l'ignorer. C'est qu'imparfaitement et à sa manière, elle glorifie le Père céleste (1)."

L'homme, " animal divin," plein de raison et d'intelligence, est, au sein du monde visible, la seule créature qui soit capable de connaître Dieu, " en esprit et en vérité."

" Le rapport de la créature au Créatur est la fin essentielle de la création; car Dieu se doit tout à lui-même et n'a pu rien créer que pour lui (2)." Il faut donc que l'homme " rapporte " à Dieu seul, tout ce qu'il est, puisque Dieu n'a rien mis en l'homme, que pour lui seul. Ce rapport de tout l'être de l'homme à Dieu, c'est la religion, c'est le culte en esprit et en vérité, que Dieu exige de sa créature. Toujours le même au fond, il revêt quatre formes principales selon le point de vue sous lequel la créature envisage son Créateur: il s'appelle tour à tour l'adoration, l'action de

---

(1) Bossuet, *Sur le culte dû à Dieu.* (Ed. Lebarq.)

(2) Fénelon, *Lettre III sur la religion.*

grâces, la prière et la pénitence. Tantôt, contemplant avec admiration Celui qui est, l'homme reconnaît en Dieu la plus haute souveraineté, en lui-même la plus profonde dépendance, *il adore;* tantôt, ému de la magnificence de Dieu qui tire de son sein immense tout ce que possèdent les créatures, et qui ne se lasse jamais de le combler de ses bienfaits par pure bonté, *il rend grâces;* tantôt, le sentiment de sa misère lui fait lever les yeux vers son " Père qui est aux cieux " et de qui il attend tout ce qu'il espère, comme il en a déjà reçu tout ce qu'il a, *il prie;* tantôt, enfin, confessant qu'il a péché, il s'efforce d'apaiser la justice de Dieu par son repentir, *il fait pénitence.* Sans doute le sentiment religieux est complexe et changeant comme la vie; il se teint de nuances infinies, pour lesquelles aucune langue humaine ne saurait avoir assez de noms. Cependant, quel qu'il soit, on y retrouve toujours, au fond, un des quatre éléments que nous venons d'indiquer. Dès que l'homme élève son âme à Dieu, c'est toujours ou pour reconnaître son souverain domaine, ou pour le remercier de ses bienfaits, ou pour implorer ses faveurs, ou pour lui demander pardon. Quant au caractère fondamental du culte de Dieu, quelle qu'en soit la forme, il est tout entier dans l'amour, " La nation des justes, dit l'Ecriture, n'est qu'obéissance et amour," et saint Augustin: " on n'honore Dieu qu'en l'aimant." Aimer Dieu, c'est proprement vouloir ce que Dieu veut et préférer la volonté de Dieu à ce que nous appelons nos intérêts. Quand nous le prions, si notre prière est humble et vraie, nous venons à lui, non " pour le faire entrer dans nos sentiments, mais pour entrer dans l'ordre de ses conseils." " Que votre volonté soit faite: " voilà le fond de toute prière chrétienne.

L'homme, esprit et corps, traduit naturellement par des signes extérieurs les sentiments qui l'animent; il lui est même à peu près impossible de les contenir longtemps dans son cœur. Le sentiment religieux s'exprime donc comme tous les autres, par des actes sensibles. Bien plus, vivant en société, les hommes s'associent pour le culte de Dieu, comme pour tout le reste: de là les assemblées, les prêtres qui les président ,les prières, les cérémonies faites en commun.

Mais, de tous les signes religieux, le sacrifice est le plus parfait. C'est même le seul qui exprime le fond essentiel de la religion. c'est-à-dire l'acte volontaire par lequel l'honneur " rapporte " à Dieu tout ce qu'il a et tout ce qu'il est. En offrant un sacrifice. l'homme dit à Dieu en substance: " Je vous immole cette vic-

time, non que vous ayez besoin de mes biens, ils viennent de vous. mais pour confesser votre souveraineté absolue: je vous dois tout. j'ai tout reçu de vous, je n'attends rien que de vous, je vous donne la seule chose que je sois libre de vous offrir, mon cœur, dont cette victime est le symbole." Voilà le sens et le but du sacrifice. Nous nous anéantissons par substitution, devant Dieu, pour affirmer que Dieu est tout et que nous ne sommes rien, que nous sommes, non à nous, mais à Celui qui nous a faits: encore une fois, dans cet aveu, est toute la religion, tout le culte de Dieu.

Mais parce que l'homme a péché, parce qu'il est déchu de l'état où Dieu l'avait créé, l'idée qui l'inspire surtout dans le sacrifice. c'est l'idée d'expiation, c'est le désir d'effacer son péché, et de remonter à l'état dans lequel il a été créé. La doctrine de la substitution dans l'expiation a été universellement reconnue; les hommes ont partout et dans tous les temps, versé le sang des victimes dans l'espoir d'apaiser la justice de Dieu. "Rien n'est plus frappant dans la loi de Moïse que l'affectation constante de contredire les cérémonies païennes, et de séparer le peuple hébreu de tous les autres par des rites particuliers; mais sur l'article des sacrifices, il abandonne son système général, il se conforme au rite fondamental des nations; et non seulement il s'y conforme, mais il le renforce, au risque de donner au caractère national, une dureté dont il n'avait nul besoin.

Il n'y a pas une des cérémonies prescrites par ce fameux législateur, et surtout il n'y a pas une purification même physique. qui n'exige du sang. La racine d'une croyance aussi extraordinaire et aussi générale doit être bien profonde (1)."

Il ne faut pas la chercher ailleurs que dans une révélation primitive. Aussitôt après la chute de notre premier père, Dieu lui montra dans l'avenir la rédemption par le sang de son Fils et lui enseigna, en même temps, à entretenir l'espérance de ce mystère par des sacrifices répétés. Le genre humain put bien oublier le sacrifice dont il avait besoin et chercher dans le sang des taureaux et des génisses une purification qu'il ne devait pas y trouver. Cependant, tous les peuples, en confessant plus ou moins clairement la chute, confessaient aussi le besoin et la nature du remède: en multipliant sans fin les sacrifices, ils en reconnaissaient l'insuffisance et ils appelaient de leur vœux, sans l'entrevoir encore, le sacrifice véritablement expiatoire, la réparation définitive d'un amour infini.

---

(1) J. de Maistre, *Eclaircissement sur les sacrifices.*

Les sacrifices de la loi mosaïque avaient expressément ce caractère figuratif et prophétique. Le législateur des Juifs les avait établis, sous l'inspiration divine, principalement en vue de représenter et d'annoncer le grand mystère de l'avenir, la mort de Jésus-Christ sur la croix. " D'où vient, dit Bossuet, tant de sang répandu dans les cérémonies anciennes, sinon pour représenter le sang de Jésus? Pourquoi est-ce que par le sang de l'agneau, le peuple est délivré du glaive vengeur qui désola les maisons des Egyptiens? Pourquoi est-ce que l'alliance est signée et ratifiée par le sang? Pourquoi n'y a-t-il point d'entrée dans le sanctuaire. si le pontife n'a les mains teintes du sang des victimes? Pourquoi les crimes sont-ils expiés, les pontifes et leurs vêtements consacrés par le sang versé dans le sacrifice? Le sang des animaux égorgés était-il suffisant pour apaiser Dieu, était-il capable de purifier l'homme? Si ce n'est pour nous faire entendre qu'il n'y a ni délivrance, ni consécration, ni alliance, ni expiation que par le sang de l'Agneau sans tache, " qui a été, dit saint Jean, tué dès l'origine du monde," tué, dis-je, dès l'origine du monde, parce que dès l'origine du monde, sa mort a été figurée par une multitude de sacrifices sanglants (1)."

L'Epitre aux Hébreux est, pour ainsi dire, consacrée tout entière au développement de cette vérité. Après avoir été durant des siècles et dans tout l'univers, symbolisé, prédit, attendu, le sacrifice véritable fut accompli. Un jour donc, le Fils de Dieu entrant dans le monde, dit à son Père : " Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation ; mais vous m'avez formé un corps pour être une digne victime de votre majesté suprême; vous n'avez point agréé les holocaustes qu'on vous offre pour le péché." Alors, j'ai dit: " Me voici, je viens selon ce qu'il est écrit de moi, dans le Livre de la Loi et des Prophètes, pour faire votre volonté, pour être immolé à votre justice. Et c'est la volonté de Dieu qui nous a sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ, faite une fois sur le Calvaire (2)." Ces paroles n'ont pas besoin de commentaire; la doctrine de la rédemption y est clairement exposée. On y voit et la raison et l'insuffisance des sacrifices anciens, et la nécessité et les effets du sacrifice de Jésus-Christ. " En vain les hommes, effrayés par le sentiment de

---

(1) Bossuet, *Sur les deux Alliances.*

(2) *Epître aux Hébreux*, x, 5-10.

leurs crimes, cherchent des victimes et des holocausres pour les subroger en leur place. Dussent-ils massacrer tous leurs troupeaux et les immoler à Dieu, devant ses autels, il n'est pas possible que la vie des bêtes paye pour la vie des hommes. La compensation n'est pas suffisante: *Impossible est sanguine taurorum et hircorum auferri peccata* (1). De sorte que ceux qui offraient de tels sacrifices faisaient bien, à la vérité, une reconnaissnce publique de ce qu'ils devaient à la justice divine; mais ils n'avançaient pas pour cela le paiement de leurs dettes. Il fallait qu'un homme payât pour les hommes (2)."

Mais où est l'homme assez pur pour effacer les péchés de ses frères? Où est l'homme assez grand pour oser dire à Dieu: "Donnez-moi, en échange de ma vie, le salut de mes frères." Non. nulle créature n'est capable de réparer l'injure infinie qu'elle a faite à Dieu: "Nul ne peut se racheter lui-même, ni rendre à Dieu le prix de son âme." "Il peut s'engager à sa justice; mais il ne peut plus se retirer de la servitude; il ne peut payer que par mort (3)."

N'étions-nous pas tous doublement vendus par le péché, à Satan auquel nous appartenions comme des exclaves qu'il avait vaincus. à la justice divine à laquelle nous appartenions comme des victimes dues à sa vengeance?

Il fallait donc que l'homme qui mourrait pour les hommes. quoique issu du même sang, fût innocent et sans tache, et qu'il put égaler la satisfaction à l'injure. C'est pour cela qu'un Dieu s'est fait homme. "Le Seigneur n'a commis aucun péché (4)," et "il s'est immolé parce qu'il l'a voulu (5)." Parce qu'il était le Fils de Dieu trois fois saint, il a pu "prendre sur lui les péchés de nous tous" et, "en se sacrifiant une fois, effacer les péchés de tous." "L'auteur de la vie a été mis à mort (6)," "Dieu a donné sa vie pour nous (7)," et nous avons été justifiés en Jésus-Christ, "que Dieu a proposé comme victime expiatoire, par la foi en son sang (8)." "Le Christ est mort pour tous; car il n'y a pas en Dieu, acception de personne (9)."

1) Hébreux, x, 4.
2) Bossuet.
3) Bossuet, *Carême des Carmélites, Vendredi Saint.*
4) 1 Petr., II, 12
5) Isaïe, LIII, 4-12.
6) Act., III, 15.
S. Joan., III, 16.
8) Rom., III, 25.
9) Ep. Cor. II, v, 15 Rom., II, 11.

Si la vertu puissante de ce sacrifice a dû remplir tous les lieux, elle a dû répandre aussi dans tous les temps l'espérance du pardon. Jamais Dieu n'a commandé le désespoir, et les âmes perdues ne sont plus de la terre. Jamais on n'a cru qu'à aucune époque, pas même lorsque le gouffre de l'iniquité a été le plus large et le plus profond, la miséricorde divine se soit arrêtée dans son cours, comme un fleuve qu se perd dans un abîme; et puisque ce sacrifice perpétuellement pressenti était pour le genre humain la source de toute grâce, cette expiation a dû sauver ceux qui attendaient sa réalisation extérieure, comme ceux qui en auraient connu l'accomplissement. Tous les anciens justes sont morts dans la foi; et s'ils n'ont pas été témoins de l'accomplissement des promesses, ils le voyaient et le saluaient de loin, confessant qu'ils étaient étrangers et voyageurs sur la terre. " Ainsi nous avons été rachetés d'un grand prix (1)," du sang d'un Dieu.

Prêtre, victime, sacrifice, tout est infini; c'est un Dieu qui est immolé " et Dieu lui-même est venu contre son Fils avec tous ses foudres... Non content de l'avoir livré à la volonté de ses ennemis, lui-même voulant être de la partie, l'a rompu et froissé par les coups de sa main toute-puissante (2)."

Dans le sacrifice de Jésus-Christ, l'intensité de la douleur a égalé en quelque sorte la dignité de la Victime: elle a dépassé tous les tourments que l'humanité est capable de subir.

Un soupir d'amour du cœur de Jésus ferait oublier à Dieu tous les outrages des pécheurs! Que sera-ce donc, si, pour réparer leurs offenses, ce divin Cœur est plongé dans un abîme d'amertume et de honte durant trente-trois ans?

En effaçant nos péchés, l'Agneau de Dieu nous a, du même coup, délivrés des châtiments qui en étaient inséparables. Nous voilà devant Dieu, par le sacrifice de Jésus-Christ, purifiés de nos fautes, à ce point que nous n'avons qu'à invoquer, pour obtenir notre pardon, le sang qu'il a versé pour nous. Rentrés en grâce avec Dieu, tout est changé pour nous, et la vie et la mort, et le temps et l'éternité. " Il a plu à Dieu de réconcilier toutes choses par celui qui est le principe de la vie... tant ce qui est sur la terre que ce qui est au ciel!" (3) Il y a encore des larmes sur la terre, " et toute créature y gémit pour enfanter à la liberté et à

(1) Hébr., XI, 13.

(2) Bossuet, *Carême des Minimes*, *Vendredi Saint.*

(3) Coloss., I, 20.

la gloire les enfants de Dieu (1)." Mais la douleur y est devenue, par la grâce de Jésus-Christ, un des plus riches dons de la bonté de Dieu. " L'espérance, une croix à la main, nous précède en chantant, sur le chemin de la vie..." " Relégué au fond de la vallée de larmes, comme dans les catacombes de la création. l'homme peut, s'il dispose des degrés d'ascension dans son cœur, monter de vertus en vertus, sur l'aile d'une humble prière, vers le Dieu des dieux et sans jamais atteindre à sa hauteur, s'en approcher sans cesse (2)."

Participant de la nature divine, il sait qu'il entrera un jour, s'il le veut, dans la maison de son Père qui est aux cieux, pour y vivre de la vie éternelle. " Salut, croix sainte, arbre céleste de la sagesse éternelle, sur lequel a poussé le fruit du bonheur sans fin (3)." Tu fus plantée sur le Calvaire, mais le sang de la Victime qui expira dans tes bras a baigné l'univers: " Et la terre et la mer, et les astres eux-mêmes, tous les êtres enfin, sont lavés par ce sang (4)." C'est la sève de toutes les vertus qui germent sur la terre et de toutes les joie qui s'épanouissent au ciel.

L'abbé BRETON.

Le Style Epistolaire.

(Voir PROBAGATEUR d'octobre et novembre 1905).

La correspondance tient une grande place dans les occupations de Mme de Sévigné ; elle nous le dit, et nous la croyons sans peine. Nous nous la représentons volontiers, la plume à la main, traçant sur le papier les épîtres qui sont allées à l'adresse de la postérité. Si elle écrit beaucoup de lettres, elle en reçoit aussi un grand nombre. Au premier rang de ses correspondants, il faut placer

---

(1) Rom., VIII, 21, 22.

(2) Mgr Gerbet.

(3) Bienheureux Henri de Suzo.

(4) De Maistre. *Eclaircissements sur les sacrifices.*

Mme de Grignan, dont les lettres ne nous sont pas parvenues, ce qui est regrettable. Elles eussent complété celles de sa mère, sans offrir le même charme. Celles qui restent ne permettent de juger que bien imparfaitement de sa manière d'écrire, et ont la concision, le tour incisif. Dans un livre ingénieux, M. Paul Janet a eu l'heureuse idée de reconstituer les lettres de Mme de Grignan (1) à l'aide d'extraits habilement choisis parmi celles de sa mère qui, à maintes reprises, parle avec admiration de son style, de son talent de narrer. Elle excellait à dépeindre les ridicules, et tout porte à croire que Mme de Simiane, fille de Mme de Grignan, détruisit toute cette partie de la correspondance, où plus d'un trait de satire aurait blessé des familles provençales et des personnes encore existantes (2).

On peut souscrire au jugement que porte M. Janet sur Mme de Grignan, dans le livre où il analyse son esprit et son caractère:

" Grande dame, femme de tête, habile aux affaires, propre au gouvernement, connaissant les hommes et sachant user avec eux d'insinuation et d'adresse, un peu irrésolue par l'abondance des idées, mais après tout ayant une conduite ferme et suivie... Peu de tendresse, si ce n'est par élans subits, point de grâce, de l'esprit par railleries, mais une certaine sécheresse: peu de religion, une philosophie froide et raisonneuse, dépensière et magnifique... (3):

" Elle eut le sentiment vif et profond de l'amour extraordinaire que sa mère avait pour elle; elle souffrait profondément de ne pouvoir y répondre. Cet amour l'accablait; et sa propre sécheresse semblait grandir en proportion de la tendresse passionnée d'une mère idolâtre (4)."

On conçoit ce qui pouvait résulter dans la vie commune de l'opposition de deux natures si différentes, mais que rapprochait l'absence.

L'amour maternel de Mme de Sévigné faisait dire à M. de Coulanges: " Voyez-vous cette femme-là, elle est toujours en présence de sa fille." Ce sentiment jaillit de son cœur comme d'une source inépuisable; il revient sans cesse sous sa plume, et prend

(1) *Les Lettres de Mme de Grignan*, in-12, 1895.

(2) Voir le livre intitulé: *la Famille de Mme de Sévigné en Provence* (Paris, 1889, in-8°), où le marquis de Saporta a réuni d'intéressants détails sur les portraits de Mme de Sévigné et la publication de ses lettres.

(3) P. 196.

(4) P. 270.

toutes les formes. Citons ici deux lettres qui le traduisent, écrites dans des circonstances différentes. La première est inspirée par le chagrin de la séparation, alors que Mme de Sévigné s'éloigne de sa fille, qu'elle était venue voir en Province:

" Voici un terrible jour, ma chère fille; je vous avoue que je n'en puis plus. Je vous ai quittée dans un état qui augmente ma douleur. Je songe à tous les pas que vous faites et à tous ceux que je fais, et combien il s'en faut qu'en marchant toujours de cette sorte, nous puissions jamais nous rencontrer. Mon cœur est en repos quand il est auprès de vous: c'est son état naturel, et le seul qui peut lui plaire. Ce qui s'est passé ce matin me donne une douleur sensible et me fait un déchirement dont votre philosophie sait les raisons; je les ai senties et les sentirai longtemps. J'ai le cœur et l'imagination tout remplis de vous; je n'y puis penser sans pleurer, et j'y pense toujours: de sorte que l'état où je suis n'est pas une chose soutenable; comme il est extrême, j'espère qu'il ne durera pas dans cette violence. Je vous cherche toujours, et je trouve que tout me manque, parce que vous me manquez. Mes yeux qui vous ont tant rencontrée depuis quatorze mois ne vous trouvent plus, le temps agréable qui est passé rend celui-ci douloureux, jusqu'à ce que j'y sois un peu accoutumée; mais ce ne sera jamais assez pour ne pas souhaiter ardemment de vous revoir et de vous embrasser (1)."

Cette autre lettre exprime non plus les tourments de l'absence, mais la joie du retour:

" Que ne vous dois-je point, ma chère enfant, pour tant de peines, de fatigues, d'ennuis, de froid, de gelée, de frimas, de veilles? Je crois avoir souffert toutes ces incommodités avec vous: ma pensée n'a pas été un moment séparée de vous; je vous ai suivie partout, et j'ai trouvé que je ne valais pas l'extrême peine que vous prenez pour moi, c'est-à-dire par un certain côté; car celui de la tendresse et de l'amitié relève bien mon mérite à votre égard. Quel voyage, bon Dieu! quelle saison! Vous arriverez précisément le jour le plus court de l'année, et par conséquent vous nous ramènerez le soleil. J'ai vu une devise qui me conviendrait assez: c'est un arbre sec et comme mort, et autour ces paroles: *Fin che sol ritorni*. Qu'en dites-vous, ma fille? Je ne vous parlerai donc point de votre voyage, nulle question là-dessus; nous tirerons le rideau sur vingt jours d'extrêmes fatigues, et nous tâ-

(1) 5 octobre 1673.

cherons de donner un autre cours aux petits esprits, et d'autres idées à notre imagination. Je n'irai point à Melun ; je craindrais de vous donner une mauvaise nuit par une dissipation peu convenable au repos ; mais je vous attendrai à dîner à Villeneuve-Saint-Georges ; vous y trouverez votre potage tout chaud, et sans faire tort à qui que ce puisse être, vous y trouverez la personne du monde qui vous aime le plus parfaitement. L'abbé vous attendra dans votre chambre bien éclairée, avec un bon feu. Ma chère enfant, quelle joie ! Puis-je en avoir jamais une plus sensible (1) ?"

Après Mme de Grignan, il faut citer, parmi les correspondants de Mme de Sévigné, son cousin le comte de Bussy-Rabutin, esprit caustique, dans les lettres trahissent l'orgueil et les prétentions (2) ; Coulanges, son autre parent, commensal des maisons opulentes, convive aimable, homme spirituel et gai, que la conformité d'humeur unit à Mme de Sévigné, non moins que les liens du sang et de l'affection ; Mme de Coulanges, sa femme, recherchée dans le monde et à la Cour par sa conversation fine et malicieuse.

On ne saurait oublier Mme de La Fayette, cette fidèle amie de Mme de Sévigné. L'auteur de *la Princesse de Clèves* consacrait sa plume aux romans qui ont fait sa réputation (3) ; c'est peut-être pour cette raison qu'elle donnait peu de temps à la correspondance. On a un petit nombre de lettres d'elle ; assez brèves, elles ne sont pas dépourvues d'agrément ; elles expriment souvent la tristesse que lui causait une santé délabrée. Quelques billets de La Rochefoucauld, laconiques et rappelant le style des *Maximes,* viennent, dans ce dialogue des absents, donner une note grave, en évoquant le souvenir d'illustres amitiés.

Mme de Sévigné, par son style incomparable et l'inépuisable gaieté de son esprit, domine ces figures qui passent dans sa correspondance ; elle converse familièrement avec tous, sans se lasser et sans lasser ses lecteurs.

Elle reçoit en souriant la maladie, et trouve encore moyen de plaisanter sur ses souffrances, comme dans cette jolie lettre adressée à Mme de Grignan :

" Devinez ce que c'est, ma fille, que la chose du monde qui vient

(1) 13 décembre 1676.

(2) Sa correspondance a été publiée par M. Ludovic Lalanne, 6 volumes in-12, 1858.

(3) Le comte d'Haussonville a publié sur elle un livre charmant dans la *Collection des grands écrivains français.* Librairie Hachette, in-12.

le plus vite et qui s'en va le plus lentement, qui nous fait approcher le plus près de la convalescence et qui nous en retire le plus loin, qui nous fait toucher l'état du monde le plus agréable et qui nous empêche d'en jouir, qui nous donne les plus belles espérances du monde et qui en éloigne le plus l'effet. Ne sauriez-vous le deviner? Jetez-vous votre langue aux chiens? C'est un rhumatisme. Il y a vingt-trois jours que j'en suis malade; depuis le 14 je suis sans fièvre et sans douleurs, et dans cet état bienheureux, croyant être en état de marcher, qui est tout ce que je souhaite, je me trouve enflée de tous côtés, les pieds, les jambes, les mains, les bras; et cette enflure, qui est ma guérison, et qui l'est effectivement, fait tout le sujet de mon impatience, et ferait celui de mon mérite, si j'étais bonne. Cependant je crois que voilà qui est fait et que dans deux jours je pourrai marcher...

" Adieu ma très belle et très aimable, je vous conjure tous de respecter avec tremblement ce qui s'appelle un rhumatisme (1)."

Les années s'amassent sur la tête de Mme de Sévigné; elles n'enlèvent rien à la fraîcheur de son imagination, aux grâces de son esprit. Mais il lui arrive d'exprimer parfois de graves pensées, en jetant un regard mélancolique sur la destinée humaine:

" Je fais souvent, écrit-elle, des réflexions et des supputations, et je trouve les conditions de la vie assez dures. Il me semble que j'ai été trainée, malgré moi, à ce point fatal où il faut souffrir la vieillesse; je le sais, m'y voilà, et je voudrais bien au moins ménager de ne pas aller plus loin, de ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des défigurements qui sont près de m'outrager, et j'entends une voix qui dit: " Il faut marcher malgré tout, ou bien si vous ne voulez pas, " il faut mourir," ce qui est une extrémité où la nature répugne. Voilà pourtant le sort de tout ce qui avance un peu trop; mais un retour à la volonté de Dieu et à cette loi universelle à laquelle nous sommes condamnés remet la raison à sa place et fait prendre patience (2)."

La foi chrétienne, une foi sincère et profonde, inspire et soutient cette femme douée d'une sensibilité si vive et de facultés si brillantes. Petite-fille de Mme de Chantal, elle ne se montre pas indigne de sa sainte aïeule par la fermeté de ses croyances, par les sentiments qui habitent son cœur et s'échappent de ses lettres.

---

(1) 3 février 1676.

(2) 30 novembre 1689.

“Je serais toute prête à souffrir le martyre, a-t-elle dit; du moins je le crois, tant mon esprit est convaincu.” Elle parle sans cesse de la Providence, de son action divine et miséricordieuse pour les hommes. Elle a la religion de l’espérance. A propos du jubilé, elle écrit à sa fille:

“Je reçois avec respect ces grâces du trésor de l’Eglise; mais c’est dans cette occasion où je pourrais dire avec vérité: “Jamais “l’intérêt ne m’a gouvernée.” Je me jette aux pieds de Jésus-Christ, et m’abandonne à lui et pour les coulpes et pour les peines, me trouvant très digne de toutes les peines qu’il voudra me faire souffrir, trop heureuse mille fois s’il ne me rejette point du nombre de ses enfants (1).”

La mort l’atteint à soixante-dix ans, sans la surprendre. Elle la frappe en Provence, à Grignan, près de sa fille, dont les longues absences avaient fait saigner son cœur maternel, et alimenté cette correspondance qui la place au premier rang de nos écrivains.

M. de Grignan, son gendre, achève de nous la faire connaître, dans une lettre écrite peu de temps après la mort de cette femme célèbre:

“Ce n’est pas seulement une belle-mère que je perds; c’est une amie tendre et solide, une société délicieuse; mais ce qui est encore plus digne de notre admiration que de nos regrets, c’est une femme forte. Elle a envisagé, dès les premiers jours de sa maladie, la mort avec une fermeté et une soumission étonnantes.

“Cette femme si tendre, et si faible pour tout ce qu’elle aimait, n’a trouvé que du courage et de la religion, quand elle a cru ne devoir songer qu’à elle. Nous avons dû remarquer par l’usage qu’elle a su faire des bonnes provisions qu’elle avait amassées, de quelle utilité et de quelle importance il est de se remplir l’esprit de bonnes choses et de saintes lectures pour lesquelles Mme de Sévigné avait une avidité surprenante.”

Le caractère moral a donc égalé, chez elle, la supériorité de l’esprit; il rehausse son talent et le fait aimer davantage.

M. Gaston Boissier termine par ces lignes le livre qu’il lui consacre, et où il a jugé finement et l’écrivain:

“Durer sans vieillir, se sentir jusqu’au bout vivant et entier, conserver dans l’âge mûr ce qu’il y a de meilleur dans la jeunesse, la vivacité de l’esprit et la fraîcheur des sentiments; puis, quand la fin est venue, retrouver au fond de soi les croyances des pre-

(1) Lettre du mois de juillet 1690.

mières années et s'endormir doucement avec une ferme espérance, pour des gens qui vivent, comme nous, au milieu des obscurités et des incertitudes, n'est-ce point un sort digne d'envie (1)?"

Mme de Sévigné fut heureuse, en effet, dans la vie par les dons qu'elle avait reçus du ciel, et son bonheur s'est comuniqué à son œuvre. Le temps, qui détruit tant de réputations, n'a fait qu'affermir la sienne. De grands génies, sans cesser de régner, voient s'éclaircir les rangs de leurs fidèles. On les admire volontiers: on cherche moins à faire avec eux, par la lecture de leurs ouvrages, une connaissance intime. Il n'en est pas de même de Mme de Sévigné; on est attiré vers elle, par le double attrait de sa personne et de son esprit. Elle possède le charme, plus sûr encore que l'admiration pour faire vivre une mémoire.

Ses lettres marquent une époque dans la litérature française. Elle a su restituer au genre épistolaire ses vraies qualités, qu'avaient altérées avant elle la prétention au style et à l'esprit. Elle restera le modèle du genre, par l'originalité, le tour piquant et familier, modèle qu'on ne saurait toutefois chercher à suivre, car son style est à elle, sa manière toute personnelle, et l'on risquerait de la contrefaire, en voulant l'imiter.

Les pages écrites par elle d'une plume légère continueront d'exercer un irrésistible attrait. Si anciennes qu'elles soient déjà, paraissent encore nouvelles. Ceux qui les connaissent aiment à y revenir, et c'est avec vérité que l'on a pu dire: "A chaque lettre qu'on a lue, on a le regret d'en avoir une de moins à lire."

---

(1) *Madame de Sévigné. Collection des grands écrivains français*, in-12, 1887.

VICOMTE DE BROC.



La lutte contre l'alcoolisme.

LE DEVOIR DU CLERGE.

" Puissent les pasteurs des âmes être pleins de zèle pour écarter, par les exhortations incessantes, le fléau de l'intempérance, du bercail de Jésus-Christ, montrer à tous l'exemple de la sobriété et se donner toutes les peines possibles pour déterminer les maux si nombreux dont ce vice menace l'Eglise et la patrie ! "

Ces paroles sont de Léon XIII.

Mgr Turinaz, dans un article du *Correspondant,* écrivait à son tour : " L'influence du clergé dans la lutte contre l'alcoolisme doit être constante, puissante, infatigable, universelle. Le clergé doit seconder les sociétés de tempérance, multiplier leurs adhérents, user de toute son influence sur les patrons et les ouvriers, s'élever avec force contre l'alcoolisme. Il faut qu'il étudie avec la plus grande attention cette très grave question comme toutes celles qui intéressent la classe ouvrière."

Le même prélat dit ailleurs : " Le clergé favorisera de tout son pouvoir les sociétés de tempérance, confessionnelles ou non confessionnelles. Il consacrera son influence et son zèle à les établir ou à les développer, selon les conditions des temps et des lieux."

Mgr Fallières, traitant la même question, dit à ses prêtres : " Les apôtres ont converti le monde : soyons apôtres ! Organisons et étendons notre apostolat. Que dans chaque paroisse il se forme, par les soins du curé, un groupe d'hommes et de femmes qui s'engageront à combattre par tous les moyens en leur pouvoir, le vice de l'ivrognerie et le fléau de l'alcoolisme... Et voyez combien le temps est favorable pour former cette ligue de bien et de salut public. D'un bout de la France à l'autre, la question sociale se pose ; une grande pitié remue tous les cœurs. On cherche le moyen d'améliorer le sort des classes nécessiteuses et d'unir riches et pauvres, dans une vraie et sincère fraternité. Un souffle passe sur nous qui est celui de la charité, fille de Dieu. Nous aurons pour notre part, si le Seigneur bénit nos efforts, apporté un concours puissant à l'œuvre commencée. Soyez apôtres de la tempérance, et vous ferez acte de patriotisme et de religion."

Des invitations si pressantes et si autorisées ne peuvent nous laisser indifférents. Il faut que chacun s'interroge et se demande ce qu'il peut sur le terrain propre de son ministère.

Or chacun peut quelque chose, et tous enemble peuvent beaucoup. L'auteur d'un livre fort apprécié sur ce fléau social, M. Maurice Vanlaer (1), avoue, à la fin de son étude sur l'action des sociétés de tempérance, que l'auxiliaire le mieux qualifié de ces sociétés, l'éducateur anti-alcoolique par excellence, doit être le prêtre.

Et il ajoute dans la conclusion de son ouvrage: "Il ne suffit pas de proscrire les poisons tels que l'absinthe; il faut encore, il faut surtout réveiller chez l'homme le sentiment de la responsabilité morale, le respect de lui-même, l'amour de la famille, l'idée de la patrie et la crainte de Dieu."

Or qui peut plus et mieux, pour une telle cause, que le clergé?

Que faire donc?

Il nous faut étudier la question. C'est la première chose à faire. Il faut ensuite agir par tous les moyens, pour la résoudre utilement et pratiquement.

La question de l'alcoolisme est pour nous une étude nécessaire. Il y a des prêtres qu'on entend dire: "Je n'ai pas d'ivrognes sur ma paroisse;" — et qui concluent ou paraissent conclure: "La question de l'alcoolisme ne me regarde pas, heureusement!"

Fausse conclusion. La question de l'alcoolisme n'est pas seulement une question de répression de l'ivresse publique. Si nous avons réellement le bonheur de n'avoir pas, dans notre paroisse, d'ivrognes à convertir, — ce qui reste douteux, malgré tout, — nous avons toute une population à sauvegarder contre la fréquentation des cabarets, contre les excès même sans ivresse, contre les dangers physiques et moraux qu'entraîne l'usage, même sans abus public. Nous sommes des moralisateurs; et à ce titre, aucun de nous ne peut se désintéresser de l'étude d'une question qui importe si fort à la morale.

Etudions la question. De toutes parts, avec une insistance louable avec des recherches et des informations de tous genres, médecins, publicistes, staticiens, signalent à l'attention du public les ravages de l'alcoolisme, en étudient les causes et les remèdes: les ligues de tempérance se développent, étendent leurs ramifications et sollicitent un peu partout notre concours.

Se pourrait-il qu'en face de tant d'efforts, le clergé se croie autorisé à s'abstenir, ou à n'agir que mollement?

Si l'on organise ainsi la lutte de toutes parts, c'est que le mal est profond. Nous ne pouvons nous arrêter à le décrire. Mais

(1) L'*alcoolisme et ses remèdes*.par M. Vanlaer. — Paris, Collin.

il n'est aucun d'entre nous qui n'ait parcouru quelque statistique. En matière d'alcoolisme, les statistiques sont navrantes.

En dehors de tout exposé scientifique de la situation, nous. pour juger de la profondeur du mal.

Maintes fois nous avons connu, par nos relations avec nos paroissiens, beaucoup de pères de familles réduits à l'inaction forcée par cette maudite habitude, devenus des piliers de tavernes, pères sans cœur, hommes sans force, guettés par la misère et toutes sortes de maladies.

La situation que les médecins nous décrivent, nous l'avons eue souvent sous les yeux. Santés ruinées à brève échéance, vie de famille prise en dégoût, procréation d'enfants débiles, épargne impossible ou gaspillée, misères physiques et morales aboutissant à l'abjection ou à la folie; voilà ce que nous avons vu, et ce que nous voyons.

Voilà par conséquent ce qu'il nous faut regarder de près, étudier attentivement, afin d'apprendre où est le remède et d'aider utilement ceux qui travaillent à appliquer ce remède, pour l'honneur et pour le bien de tous.

Documents de ministère pastoral.

AUX JEUNES GENS

LE CARACTERE.

De toutes parts on gémit sur l'abaissement du caractère. Ce n'est que trop vrai; il est peu d'hommes de caractère aujourd'hui. Dans la vie publique, comme dans la vie privée, le caractère, avant tout, fait défaut. En politique bien rares sont ceux qui ne sacrifient pas leurs principes à leurs intérêts, qui n'abdiquent pas leurs opinions pour garder leur place, et ne descendent pas jusqu'à la servilité. Valet ou rebelle; ni sujet, ni citoyen. On réclame des droits, et, par un coupable système d'abstention, on les néglige comme les devoirs La molesse ne veut se gêner en rien; la légèreté se rit de tout.

Il en va de même dans la vie privée et dans la famille. Plus de traditions, nul plan de conduite: c'est l'inconstance et l'inconsistance; c'est le laisser-aller sur toute la ligne. Ainsi élevé, le

jeune homme n'a pas de caractère, *pas de sang.* Il juge de tout, mais sans critérium, suivant l'impression, le caprice, sans s'inquiéter des contradictions où il tombe. — C'est une girouette.

Jamais eut-on moins d'idées à soi, avec une pareille prétention de penser par soi-même? Point de résolution, même quand les principes sont en cause; point de patience dans l'adversité; point d'énergie en face de l'obstacle. Des hommes qui ne sont pas des hommes! *Quasi non sunt, sic sunt, et quasi nibitum et inane!*

Mais, sans doute, il n'en est point ainsi des catholiques? A en croire le monde, ils auraient moins de caractère que tous les autres, et la foi les rendrait timides. Calomnie! ici comme partout, l'iniquité se contredit elle-même. Est-ce qu'on ne poursuit pas les catholiques comme la race invincible, héritière du *non possumus,* c'est-à-dire du vigoureux et indomptable caractère? Au fond, ce sont les seuls que l'on craigne.

Toutefois, combien de catholiques semblent n'avoir accepté ce noble héritage que sous bénéfice d'inventaire! Combien *ne sont pas de la race qui doit sauver Israël!* Combien poussent le respect. la tolérance pour les opinions d'autrui, jusqu'à mettre leur propre drapeau dans la poche! Combien font des concessions à l'erreur. parlent eux-mêmes contre la vérité, comme pour se faire pardonner d'être encore catholiques! Caractères timides et faibles, semblables au verre qui se brise, à la cire qui se fond, au roseau que le moindre souffle fait plier. — Des moutons, des exploités...

Aussi, sur plusieurs de ceux qui s'avouent les enfants de l'Eglise, qu'est-ce qui règne?—Les influences et non Jésus-Christ; la mode et non la vérité; les journaux et non l'Evangile.

A ce mal si grand il est des causes nombreuses. — D'abord. l'affaiblissement de la foi. Vous me dites: Eh quoi? n'y a-t-il pas un progrès marqué? — Sans doute, on voit aujourd'hui plus d'hommes dans les églises qu'il y a cinquante ans. Mais où en est *l'esprit de foi,* la soumission en matière de foi, la vie selon la foi? Quelle différence entre les catholiques de nos jours et ceux du XVIIe siècle, par exemple! C'est que l'instruction religieuse fait défaut; on connaît trop peu l'Evangile, on le lit à peine, tandis qu'on lit sans scrupule tout ce qui lui est le plus contraire.

Aussi bien, parmi ceux qui ne sont pas catholiques, l'ignorance est incomparablement plus profonde. Plus de philosophie; des négations qu'on appelle la *science.* Par suite, plus de convictions. plus de caractère. Grâce à l'influence du journalisme, on n'a plus que des opinions flottantes. La presse quotidienne n'est que le *tohu-bohu* de toutes les incohérences. Tandis que le feuilleton

glorifie les passions mauvaises, le récit des crime les plus abominables hâte le travail de démoralisation.

Pour tout cela, tolérance universelle, absolue, qui ne se dément que lorsqu'il s'agit de l'autorité, de la vérité, du catholicisme surtout, qui est la vérité et l'autorité par excellence.

Et puis, quelles mœurs énervées! quel débordement inouï du luxe et du plaisir! quel besoin de jouir, développé dès l'enfance! Le travail, la carrière, la vie n'ont plus d'autre but.

De cet état des doctrines et des mœurs résulte un état politique et social qui devient cause, à son tour, de l'abaissement des caractères. Les partis spéculent sur cet amour des jouissances et flattent les plus grossiers instincts pour triompher les uns des autres. C'est l'exploitation en grand de l'espèce humaine. On ne croit plus à la conscience, au devoir; les faits accomplis constituent le droit nouveau. On achète, on est acheté; c'est avec le plus étrange mépris de l'humanité, le plus vaste système de corruption politique et sociale qui fut jamais.

L'incertitude du lendemain augmente le mal. On se cramponne à ce qu'on tient; on sacrifie les principes à la position, à la vie matérielle, à la jouissance, puisque tout est là.

Mais non, me dites-vous: il y a de l'exagération dans ce tableau; vous calomniez notre état social. Le suffrage universel, la propagande des idées de liberté, le socialisme lui-même, malgré ses erreurs, tout concourt, au contraire, à relever les caractères. L'individu retrouve sa dignité et le sentiment de sa valeur personnelle, avec sa part d'influence dans les affaires publiques.

— Hélas! l'individu est aujourd'hui comme déraciné, désagrégé. Le système du suffrage universel, loin d'éclairer le peuple, n'est qu'un habile moyen de mettre à profit l'ignorance de la foule, sa mobilité et sa faiblesse. L'orgueil peut y trouver son compte, l'égoïsme aussi; mais l'abaissement du caractère marche très bien avec le développement de l'égoïsme et de l'orgueil. Exaltez, si bon semble, l'énergie sauvage qui grandit, au sein de cette populace, sous l'influence des mauvaises doctrines; surexcitez encore l'ardeur infatigable avec laquelle elle poursuit l'objet de ses convoitises, et cette violence brutale capable des plus terribles excès pour briser toutes les résistances; il n'en est pas moins vrai que l'abaissement du caractère se retrouve là même, et que le déchaînement ne sert qu'à en précipiter la décadence.

C'est que l'esprit de révolte n'est pas plus le caractère que la soumission aveugle et lâche. C'est que la violence n'est pas plus

le caractère que la timidité et la peur. C'est que l'opiniâtreté n'est pas plus le caractère que la faiblesse et l'indécision. Non, ni le scepticisme, ni le fanatisme, ni l'égoïsme, ni l'orgueil ne sont le caractère. Qu'est-il donc? — C'est une *volonté vraie,* une volonté forte et suivie, allant au but avec patience et courage, malgré les épreuves, les dangers, les artifices, les passions; c'est le *Justum ac tenacem propositi virum* des anciens, mais une force, une fermeté uniquement mise au service du vrai et du bien.

" Qui n'est pas maître de ses passions, dit Bossuet, n'a rien de fort, car il est faible dans le principe. Toujours la loi de Dieu devant les yeux, dit-il encore; on n'est ferme que quand on la suit."

Le caractère, c'est donc le *non possumus* dans le devoir et la vérité; c'est le *Plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes;* c'est la possession de soi-même dans la volonté de Dieu, sans défaillance, sans découragement, avec énergie et constance, pour agir ou souffrir, pour entreprendre ou résister, quels que soient les obstacles. " Tout le monde me voulait intimider, disait Néhémias (1), espérant que nous cesserions de travailler aux murailles de Jérusalem. Et moi je m'affermissais davantage."

" Séméias me disait: Enfermons-nous dans la maison de Dieu, au milieu du temple, car on viendra cette nuit pour vous tuer. Et je lui réponds: Est-ce que mes semblables fuient jamais: *Num quisquam similis mei fugit?"* — Voilà le caractère.

Les paroles le révèlent; mais aussi la voix, le geste, le regard, l'attitude, l'expression même du visage. Quand une volonté est forte, résolue, elle met sur tout cela son empreinte. C'est le mot du poète réalisé:

Si forte viram quem
Conspexere, silent.

L'homme de caractère n'a qu'à se montrer; on le reconnaît aussitôt, et son seul aspect impose à tous silence.

Examinez-vous maintenant; où en êtes-vous? Que disent de vous les autres? Quelle est votre réputation? Etes-vous violent? — Quand même on vous craindrait, ce n'est point là du caractère. Etes-vous indécis, flottant? — Quand même on vous aimerait, vous manquez de caractère. Prétendez-vous ne relever que de vous? — C'est de l'orgueil; ce n'est point du caractère.

(1) IIe Livre d'Esdras, VI, 9-11.

Vous avez du caractère, si vous accomplissez tout ce que vous avez promis à Dieu, si vous ne manquez de parole ni à Dieu ni aux hommes; si vous êtes quelqu'un sur qui l'on puisse toujours compter.

Courage! Il est temps encore d'acquérir ce que vous avez reconnu vous manquer. En cela est toute la valeur de l'homme. Elle ne dépend pas de l'intelligence, moins encore de la sensibilité. Supposez une belle intelligence avec une faible volonté: pauvre homme! Au contraire, donnez-moi un esprit ordinaire avec une volonté forte, voilà un homme digne de ce nom! voilà un chrétien. c'est-à-dire l'homme à son plus haut degré d'honneur, l'homme d'autant plus près de Dieu qu'il est plus semblable au Dieu fait homme.

Exercez-vous donc à *vouloir*. Rien n'est plus facile, ce semble: car rien n'est plus à nous que notre volonté, rien n'est plus nous-mêmes. Cependant, comme elle nous trahit, comme elle est mobile et faible!

Il faut, pour fortifier la volonté, comme pour fortifier le corps. un exercice méthodique, une gymnastique. Exercez-la à lutter contre les événements, quels qu'ils soient, contre la prospérité qui énerve, contre les épreuves et les peines. Profitez de tout pour devenir fort, des échecs eux-mêmes.

Les hommes sont plus à craindre que les événements; luttez contre les hommes, c'est-à-dire contre leurs préventions, contre leurs menaces, contre leurs sarcasmes contre le respect humain. contre l'opinion tyrannique.

Par-dessus tout, lutter contre vous-mêmes contre le corps pour le soumettre à l'esprit: contre les sens et les appétits grossiers, par la vigilance, la sobriété, la mortification; luttez contre l'impression, contre l'imagination ardente ou rêveuse; contre votre cœur.

Unissez votre volonté à la volonté de Dieu par la soumission. par la prière, par les Sacrements, afin qu'elle soit heureusement transformée. Votre faiblesse alors se changera en force: *Omnia possum in Eo qui me confortat* (1); et non seulement vous acquerrez du caractère, mais vous aurez un caractère grand, noble et généreux.

R. P. OLIVAINT, S. J.

(1) Epitres de saint Paul aux Philippiens, IV, 13.

A. M. D. G.

LA THEOLOGIE DE TERTULLIEN

Par ALDEMAR D'ALÈS.

1 volume in-8, 545 pages. Chez Gabriel Beauchesne et Cie, Paris, 1905.

L'excellente revue l'*Ami du Clergé* (18 mai, 1905), appelle cet ouvrage de M. d'Alès (ancien élève de l'école polytechnique, et Jésuite ensuite) un CHEF D'ŒUVRE. " Ce n'est pas, dit-elle un ouvrage de lecture entraînante comme le Tertullien de Mgr Freppel, à qui le Père d'Alès rend un bel hommage à la première page de son livre; mais c'est *un instrument de travail incomparable*, d'ailleurs fort agréable à lire dans sà sobriété et dans un concision qu'on dirait prise elle-même de Tertullien."

C'est dans la seconde moitié de l'ouvrage surtout qu'on comprend combien il est "un instrument de travail incomparable", avec mine d'informations aussi riche qui sûre pour les diverses questions dogmatiques, liturgiques, disciplinaires, que soulève l'étude des premiers documents de l'antiquité chrétienne.

Il y a tout plaisir et tout gain à suivre, l'auteur dans ses discussions concises, mais nourries d'arguments, de citations patristiques et de références aux travaux de *critiques historiques* les plus récents, sur l'organisation des communautés chrétiennes dans la primitive Eglise, sur le Canon des Ecritures et les textes latins de la Bible au temps de Tertullien, sur les formules du Credo, sur les agapes, les jeûnes, la discipline de l'arcane, les sacrements, etc.

Tout en exposant avec une fidélité scrupuleuse la doctrine entière de Tertullien, le P. d'Alès sait relever en passant chacune de ses erreurs, voire chacune de ses inexactitudes, et leur opposer, quand il y a lieu, des témoigmages plus autorisés d'écrivains qui lui furent comtemporains. Un dernier chapitre est consacré aux erreurs du Montanisme dans ldsquelles ce bouillant champion de la foi a fini par glisser.

L'ouvrage se termine par un portrait psychologique, couronné de main de maître, de " ce grand homme ", comme l'appelait notre Bossuet, et par une esquise rapide de son histoire posthume jusqu'à nos jours.

J. RUHLMANN, S. J.





Vol. III. FEVRIER 1906 No 2



Mgr Alexis-Xyste Bernard



Je ne sais rien de plus joli au monde que le paysage de Belœil, vu du milieu de la rivière Richelieu ! Bien souvent j'ai descendu ou remonté l'admirable rivière jusque là. Pendant qu'ailleurs on s'épuise à force de progrès, sur les bords du Richelieu on vit heureux et content. Je comprends qu'on y soit traditionaliste et conservateur !

Le nouvel évêque de St-Hyacinthe est né à Belœil. Mgr Alexis Xyste Bernard sera l'orgueil du catholique et pittoresque village qui se mire dans les eaux pures de l'antique rivière des iroquois... presque sous les pieds du mont Belœil, situé, on le sait, à St-Hilaire, le village d'en face.

C'est ainsi partout, sur le Richelieu, les clochers se rencontrent en se mirant dans les eaux. Et les enfants, retour des classes, s'égayent à voir le clocher se mouvoir au fil de l'eau et au gré du vent.

Aussi bien, la foi sainte de nos pères est-elle solidement ancrée au cœur des habitants des deux rives.

A Belœil, la famille des Bernard et celle des Préfontaine sont particulièrement remarquées sous ce rapport.

Ce qu'ils vont le fêter Mgr Bernard, les catholiques de Belœil ! pourvu qu'il s'y prête un peu, ce dont je doute.

* * *

Mgr Bernard, dont le sacre aura eu lieu le 15 février quand ces lignes paraîtront, est un homme de science et de piété, un prêtre admirablement régulier et un citoyen remarquablement affable; il a ce caractère digne et courtois des anciens que notre génération admire plus volontiers qu'elle n'imite. Mais avant tout et par-dessus tout, c'est un humble.

Il se figurait très sincèrement qu'il n'était pas capable d'être évêque! Mais tout le monde était contre lui, son diocèse, son clergé, ses collègues dans l'épiscopat, la Propagande, le Saint-Père! Les médecins eux-mêmes ont dû changer d'avis. D'abord ils prétendaient que sa santé ne lui permettait pas d'être évêque; mais ils ont capitulé. Ils ont bien fait. Depuis son élection, Monseigneur se porte comme un charme. Il n'a plus le temps de penser à lui et le Bon Dieu y voit.

On raconte que tout en se soumettant à la volonté du Pape, le nouvel évêque ne laisse pas d'appréhender très fort les charges de l'épiscopat.

" Vous aviez beau, lui a reparti l'un de ses chanoines, il fallait vous conduire comme nous, cela ne vous serait pas arrivé! "

Sous la gaité de la boutade se cache une belle part de vérité. Sans le vouloir, sans y penser même, Mgr Bernard s'est imposé au choix de tous par sa dignité, sa régularité, son travail, son commerce et son charme.

Nous ne disons rien ici de tout ce que les journaux racontent depuis deux mois, de sa vie, de ses études, de sa famille, de son collège.

Très humblement mais d'un cœur très sincère nous nous inclinons respectueusement devant le nouveau Pontife, et, au très digne successeur des Moreau et des Decelles, nous disons au nom de tous nos lecteurs qui nous y autorisent, c'est sûr:

Monseigneur, ad multos annos!

Monseigneur, Bénissez-nous!

L'abbé Élie J. Auclair



CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : Les Soeurs de la Congrégation aux pieds du pape Pie X. — En France : une protestation de M. Arnould. Le cri d'une âme française. — Le nouveau président, M. Fallières ; appréciation de Pierre Veuillot. — La conférence d'Algésiras. — Le roi d'Espagne en automobile. — Le Czar et la révolte. L'armée de Mandchourie. — La mort de Christian IX. — L'abbé Chartier (Emile) et les Français. — Un article du *Morning Post.* — Le " Canada ecclésiastique " 1906. — Chapman et notre histoire. — Mgr Scollard et les Canadiens-français dans l'Ontario. — Le Pensionnât de S. Nom de Marie à Outremont. — Le " Montcalm " du Frère Symphorien au Mont St-Louis. — Nos écoles commerciales. Une protestation. — Nos écoles primaires. Opinion de M. Lacroix. Le cours industriel de Sherbrooke. L'apathie des parents. Il ne faut pas surcharger les cours des enfants. Opinion de Mgr Laflamme. — Un homme sans gène ! — Nos défunts.

Ces semaines dernières, la supérieure générale des sœurs de la Congrégation, Mère St-Anaclet revenait de Rome avec son assistante, Mère St-Marcel. Les distinguées religieuses étaient allées là-bas, sur la recommandation de Mgr l'archevêque de Montréal, afin de dire au Saint-Père combien vivement les sœurs de la Congrégation désirent voir monter sur les autels la femme de Dieu, si héroïque et si dévouée, que fut la Vénérable Marguerite Bourgeoys, leur fondatrice.

Madame la Supérieure Générale a bien voulu autoriser le modeste chroniqueur du Propagateur à résumer pour ses lecteurs quelques unes des impressions qu'elle a rapportées de Rome. C'est d'abord, une immense confiance en la bonté de Pie X. Il aime les Canadiens, le bon Pape, et il s'en sait aimé. Il l'a redit à la Mère St-Anaclet. Et puis, il veut bien, lui, béatifier notre Vénérable Marguerite Bourgeoys ; seulement il faut suivre la procédure, et le promoteur de la foi, on le sait, est exigeant.

Mais ce sera bientôt l'heure de Dieu, nous l'espérons. Le saint-Père s'est montré si accueillant que c'est vraiment bon signe. Beaucoup de religieuses et d'élèves de la Congrégation nous font l'honneur, parait-il, de lire notre chronique. A toutes, nous recommandons de prier pour obtenir de la grâce de Dieu cette *glorification* pour l'Eglise canadienne.

Nous ne voulons en rien prévenir les jugements de Rome, mais nous avons hâte, avec le nom de Mgr de Laval, d'ajouter à nos litanies les noms de Marguerite Bourgeoys, de Madame d'Youville, de la Mère Gamelin ? Il me semble qu'on les prierait si bien *nos saints de chez nous !*

* * *

Mère St-Anaclet et sa compagne ont voyagé en France. Et sur leurs lèvres, comme naguère sur celles de nos évêques, j'ai surpris la même exclamation : " Pauvre France ! "

L'autre soir, à l'Université Laval (Montréal), M. Arnould le distingué professeur de littérature qui est aussi un chrétien sans peur, en parlant du caractère des héros cornéliens — dans Polyeucte —, a protesté avec émotion contre ceux qui oublient, dans les malheurs présents, tout ce que la France a fait dans le passé et tout ce qu'elle fait encore de bien au point de vue chrétien. Nous l'avons superbement applaudi.

Si nous regrettons les fautes de la France officielle, nous ne voulons pas dire du mal de la vieille patrie française. Elle nous tient au cœur par trop de fibres.

Entre plusieurs, j'ai reçu une lettre, à ce sujet, qui m'a profondément touché. Une *sœur française,* que son obédience retient quelque part dans l'*Iowa* me " prie de ne jamais dire du mal de la France, de n'en penser jamais de mal " . . . " elle est bien coupable, dit-elle, ma patrie, mais elle est plus malheureuse encore ! " Ce cri de l'âme est vraiment beau. Ce sont de telles âmes qui sauveront la France, parce qu'elles l'aiment et prient pour elle ! Si Sodôme avait eu dix justes, elle eut été sauvée !

* * *

Mais en attendant, le plus mauvais des deux candidats à la présidence de la République a passé. M. Fallières a été élu par 449 voix contre 371 à M. Doumer et 26 à divers.

M. Pierre Veuillot apprécie ainsi cette élection. " Deux mots suffiront aujourd'hui : le nouveau président n'a ni le physique ni le moral de l'emploi. C'est, du reste, ce qui lui a valu la préférence... La tradition jacobine, toute de méfiance et de jalousie, écarte avec soin de la plus haute magistrature, du poste le plus populaire, les hommes faits pour les premiers rôles. On prend un effacé qui sera docile." Ce n'est pas flatteur. La note générale des revues et journaux dit bien d'ailleurs que M. Fallières continuera M. Loubet. Il signera tout. On n'a qu'à lui changer la majorité à la Chambre et il signera tout comme un *modéré,* aussi bien que M. Doumer, sans aucun doute.

* * *

Une conférence d'hommes d'état est réunie à Algésiras, sur les bords du détroit de Gibraltar, à l'embouchure du rio de la Miel. C'est donc en Espagne. Les représentants des grandes puissances vont règler là les affaires du Maroc... à moins qu'ils ne les règlent pas. Et alors ? sera-ce la guerre ?

Le 6 juillet 1801, un amiral français avait battu à Algésiras un amiral anglais: Linois avait triomphé de Saumarez. Aujourd'hui, si la France ne cède pas devant l'Allemagne, l'Angleterre lui aiderait, parait-il, à se... faire battre par Guillaume. Comment cela? La flotte anglaise coulerait les vaisseaux allemands, et, Guillaume s'indemniserait sur terre aux dépens de la France, en hommes et en nature. Sans doute, il n'est pas prudent de jouer au prophète, mais il est permis de penser qu'avec ses légions d'instituteurs anti-soldats, la France se prépare de tristes bataillons! D'ailleurs depuis 70, l'Allemagne a augmenté sa population jusqu'à 52 millions tandis que la France? Elle fait la guerre, à l'intérieur, aux religieux et aux prêtres, et elle reste stationnaire avec 38 à 39 millions d'habitants.

* * *

On annonce que le roi d'Espagne va épouser la jeune princesse de Battenberg, la nièce du roi d'Angleterre. En attendant, il s'amuse à courir en automobile. Voici le récit de l'une de ses aventures.

Madrid, 31 janvier. — Alphonse XIII, roi chauffeur, continue à excursionner ferme, bravant les intempéries. Sa dernière excursion le conduisit de Madrid à Valladolid. Il quitta Madrid sans prévenir personne, accompagné du marquis de Viana, et, sans tambour ni trompette. arriva à Valladolid, au grand émoi des autorités. Comme un simple mortel, il alla déjeuner au restaurant à six francs par tête. Le bruit de son arrivée se répandit vite et bientôt une foule nombreuse se pressa pour attendre la sortie du souverain. Tout à coup des cris annoncèrent: " le roi se promène sur l'avenue Alphonse XIII", cela paraissait impossible, puisque personne ne l'avait vu sortir du restaurant. Cependant c'était la vérité, le jeune souverain, pour éviter la foule et les ovations, avait tout simplement sauté par une fenêtre situé à près de deux mètres du sol et donnant derrière l'hôtel. Quand la foule se rendit compte du fait et se porta vers l'endroit où elle comptait le rencontrer, il avait déjà repris la route de Madrid.

Aussi, depuis, l'appelle-t-on. à Valladolid, le " roi chauffeur fantôme ".

* * *

Le Czar de Russie ne mène pas une vie aussi heureuse que celle du jeune roi d'Espagne. Pour s'être apaisée un peu, la révolution ne parait pas encore avoir dit son dernier mot. Les dernières dépêches ont pourtant l'air d'annoncer que la réforme de la constitution et l'élection de la *Douma* finiront par passer. De Witte alors, après avoir réussi la paix avec le Japon, triompherait de la guerre civile! Il serait deux fois grand homme! On a dit quelque

part que le célèbre comte est soutenu par l'argent des juifs millionnaires de l'Europe. Evidemment cela ne saurait nous inspirer une grande confiance en l'avenir de la liberté morale et chrétienne en Russie!

Les glorieux restes de l'armée russe sont encore en Mandchourie. On craint, parait-il, d'augmenter le nombre des révolutionnaires en les rapatriant. Et plus de 900,000 hommes voient se dresser devant eux la triste perspective de vivre encore longtemps loin de leurs villages, de leurs amis, de leurs parents.

Dieu, quelle triste chose que la guerre! Et, comme la nécessité politique parfois rend les hommes cruels.

* * *

Le vieux roi du Danemark, Christian IX, vient de mourir. C'était un sage. Tout en gouvernant son royaume avec bonheur, il a magnifiquement élevé ses enfants, et les a bien placés. Quatre au moins ont monté sur le trône de son vivant et ceint la couronne, et le fils ainé lui succède maintenant, sur le trône du Danemark sous le nom de Frédéric VIII. Les quatre qu'il a vu régner sont: la princesse Dagmar, qui fut l'épouse d'Alexandre III et est encore impératrice douairière de Russie, la princesse Alexandra, l'épouse de notre roi, Edouard VII d'Angleterre, le prince Georges, qui est roi de Grèce, et enfin le nouveau roi de Norvège Hakon VII.

Comme placement, c'est plus que réussi!

* * *

Le deuil de la maison royale du Danemark, puisqu'il touche directement la reine d'Angleterre, a son écho jusque chez nous, au Canada. Car, et c'est assez naturel, nous nous occupons plus de l'Europe que l'Europe ne s'occupe de nous.

Dans la *Vérité* de la semaine dernière, l'abbé Emile Chartier, étudiant actuellement à Paris, se plaint vivement de ce que l'on ne nous connaisse pas plus en France. Ce n'est pas amusant, c'est vrai, de passer pour un sauvage. Mais il ne faut pas conclure trop vite. Beaucoup de Français nous connaissent, et, ils nous estiment. Quant à la masse, c'est vrai que l'almanach Hachette n'est pas riche en renseignements frais. Mais, enfin, ici, au Canada, que savons-nous de l'Algérie par exemple? Je sais, on peut ouvrir son Larousse!

* * *

D'ailleurs, le Canada grandit toujours. On finira bien par le mieux connaître. Le *Nationaliste* publiait l'autre jour, sous la signature d'Ernest Lafortune, un remarquable article où il est question d'une étude publiée par le *Morning Post,* de Londres, à propos de l'avenir du Canada français, fort intéressante. " Gardons scrupuleusement notre caractère national, conclut l'écrivain du *Nationaliste,* développons notre intellectualité, nos ressources matérielles, soyons une race forte à tous les points de vue, et le problème de notre avenir se résoudra de lui-même sous l'action des circonstances."

* * *

Le *Canada ecclésiastique* pour 1906, est un précieux indicateur que tous les prêtres, tous les religieux, toutes les religieuses et beaucoup d'autres encore devraient avoir en leur possession. Les renseignements sont extrêmements riches et variés. L'illustration est particulièrement soignée. C'est commode à consulter. C'est clair, net et précis.

Il y a peut-être encore quelques omissions de détails. Mais, ce n'est pas parce que les éditeurs ont ménagé leurs peines. Que voulez-vous, il y a dans le monde des gens qui n'aiment pas à rendre service, d'autres qui sont très occupés, d'autres que l'ennui d'écrire une lettre horripile. Egoïstes inconscients souvent, qu'on trouvera pourtant assez exigeants quand ils traitent avec leurs fournisseurs.

A la rédaction du *Canada ecclésiastique,* on recevra avec reconnaissance pour l'année à venir tout supplément de renseignements. Sachons donc nous aider les uns les autres !

Je n'insiste pas sur le mérite de l'édition de 1906, qu'on aille voir à l'annonce. J'estime pour ma part, n'eut-on qu'un dollar à dépenser cette année pour des livres, que c'est celui-là qu'on devrait se procurer... il en ferait peut-être acheter d'autres d'ailleurs !

* * *

A l'occasion du retour d'Europe, en décembre, de Mgr Duhamel, d'Ottawa, le poête Chapman a écrit une ode, où il résume notre histoire avec bonheur, mais à la façon des poêtes avec une note

d'exagération qui n'est pas pour déplaire. Je détache quelques vers :

Un peuple nouveau-né, menacé du naufrage
Sut rester à son poste et conjurer l'orage ;
Et ce peuple arraché par miracle au péril
Comme autrefois l'enfant Moïse sur le Nil,
Ne veut, pour lui montrer sa route, d'autres guides
Sur les bords du grand fleuve et des grands lacs limpides
Que les soldats du Christ ....

Plût au ciel que la dernière affirmation fut aussi vrai que la première !

* * *

Dans une lettre à l'Honorable Jean Prévost, ministre de la colonisation à Québec, Mgr Scollard, le sympathique évêque du Sault Ste-Marie, assure que si les pouvoirs publics dirigent des Canadiens français vers le nord d'Ontario, " il fera tout ce qu'il sera possible de faire, pour pourvoir à leurs intérêts religieux et éducationnels."

* * *

Mgr l'archevêque de Montréal a béni, l'autre dimanche, sur le flanc de notre Mont-Royal, à Outremont, le nouveau Pensionnât du S. Nom de Marie, que les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie d'Hochelaga viennent de faire bâtir. Voici les impressions d'un Reporter. Les phrases sont un peu longues, mais elles disent beaucoup.

" La révérende Mère Marie du Rosaire, Générale de l'institut, assistée de toutes les Mères de son conseil exécutif, était présente, aux côtés de la Mère Marie de Jésus, supérieure locale, de la Mère Marie Damase, supérieure d'Hochelaga, ces dames firent les honneurs du nouveau et superbe pensionnât avec un tact exquis, qui laissa chez tous la plus favorable impression.

" Le parfait aménagement du Pensionnât du S. Nom de Marie, ses vastes proportions, la simplicité confortable de tous les détails, de la chapelle aux dortoirs et aux chambres privées, du gymnase à la salle des promotions, en passant par les classes, la bibliothèque, les ateliers de dessin, cabinet de physique, musée, dortoir des religieuses, la magnifique terrasse sur le toit, à venir jusqu'aux cuisines, aménagées à la perfection, pour l'instruction culinaire pratique des élèves, tout indique que les Sœurs de Jésus Marie viennent de doter Montréal et le Canada d'une maison irréprochable au point de vue des exigences modernes.

" L'excellente tenue des élèves et l'urbanité du personnel confirment vite cette bonne opinion qui naît spontanément chez le visiteur du Pensionnât du S. Nom de Marie."

* * *

Très jolie soirée, à la mi-janvier, au *Mont St-Louis*. Les élèves des Frères ont donné un drame historique, " Montcalm," œuvre du Directeur de l'Institution, le cher Frère Symphorien, qui versifie avec une facilité prodigieuse.

Il y a bien quelques longueurs dans ce drame, des monologues qui tournent au discours et, ça et là, il m'a semblé, des vers mal équilibrés. Mais le sujet est si beau, l'allure générale si fière, les bons mots si bien frappés et les périodes patriotiques si enlevantes qu'on ne peut pas ne pas applaudir. En plus, les jeunes gens ont dit cela avec un ton de conviction qui leur fit honneur.

M. Gouin, le Premier ministre, a loué les religieux de leur zèle. Il a rappelé comment, après 1870, en France, quand l'Académie voulut *décorer* les plus méritants parmi les défenseurs de la Patrie, elle attacha une croix d'honneur à la modeste soutane du Supérieur de tous ces vaillants religieux qui, comme ambulanciers, avaient bravé la mort, sans se battre, pour le service du pays.

* * *

L'on se plaint souvent que nos jeunes gens ne sont pas assez *outillés* pour les carrières commerciales. Mais à qui la faute? Bien plus souvent qu'on ne le pense, c'est dû à la coupable indifférences des parents " qui ne laissent pas leurs enfants finir leurs classes." — Les trois académies de Montréal, celle du Plateau, celle du Mont St-Louis et celle de l'Archevêché donnent en tout 20 à 25 jeunes gens, chaque année, qui achèvent leur cours. Les autres on les *place* au petit bonheur, pour ne plus avoir à payer, voilà. Que ce soit nécessaire parfois, cela se comprend, mais ce devrait être l'exception et non pas la règle.

Beaucoup de gens qui s'intéressent à l'instruction et en veulent toujours au grec et au latin, qu'ils n'ont jamais su ou voulu apprendre de façon convenable, feraient bien d'encourager ceux de leurs amis, qui ont des fils au " commercial," de les pousser davantage. C'à vaudrait mieux que de s'en prendre toujours aux collèges, qui font honnêtement ce qu'ils peuvent, avec les moyens dont ils disposent, et qui ne nous en ont pas moins fourni nos hommes d'état et nos évêques, notre clergé et notre magistrature, nos penseurs et même nos journalistes!

Quelques uns, de ces derniers c'est vrai, ont la plume encore pleine de l'encre qu'ils ont eue par charité au collège, qu'ils noir-

cissent déjà leur papier pour dire des choses injustes à l'adresse de leurs maîtres et bienfaiteurs. Que voulez-vous que nous y fassions ?

* * *

D'ailleurs, même nos écoles primaires, ne sont pas si inférieures qu'on veut bien le dire, en certains milieux. Récemment, M. le directeur général des écoles sous le contrôle de la commission scolaire à Montréal, M. Lacroix, disait en substance ce qui suit, à une très importante réunion d'Instituteurs :

" Nos écoles ne le cèdent en rien aux écoles américaines sur l'efficacité de l'instruction primaire qui y est donnée. Cependant les américains l'emportent sur nous sur un point important, c'est que les parents s'intéressent beaucoup plus à l'instruction de leurs enfants, les suivent pas à pas dans leurs études et prennent la peine de visiter souvent les écoles."

Si les curés ne visitaient pas les écoles dans notre province, je voudrais bien savoir qui les visiterait ?

A Sherbrooke, il y a trois ans, on a fondé, au Séminaire une section dite du *cours industriel.* Tout le monde a loué l'esprit d'initiative de ces messieurs. Mais les parents n'ont guère songé à profiter de l'aubaine, et à envoyer leurs enfants en nombre.

C'est tout une éducation à faire, tout un entrainement à prendre. Qu'on y travaille, oui, et le clergé y travaillera plus qu'aucun autre. Mais de grâce, qu'on ne démolisse rien !

Quelqu'un parle de fonder des collèges laïques. Qu'on les fonde. Nous avons hâte de voir nos fameux réformateurs à l'œuvre !

* * *

Une erreur dans laquelle tombe souvent plus d'un publiciste qui traite ces questions d'enseignement, c'est celle qui consiste à vouloir *tout enseigner* aux enfants. Mgr Laflamme de Québec, le si intelligent et si érudit prélat que tous connaissent, au récent congrès tenu à Ottawa par l'Association Forestière Canadienne, à propos des connaissances en sylviculture à inculquer au peuple a dit excellemment :

"Comment atteindre ce but ? Comment faire de nos gens ce que nous appellerions des commencements de sylviculteurs ? Sera-ce, entre autre moyens, en introduisant des notions de sylviculture dans le programme de nos écoles élémentaires et en forçant les petits Canadiens à disserter sur les questions

économiques forestières ? Au risque de scandaliser les gens sans expérience, qui se figurent qu'on peut faire entrer tout ce que l'on veut dans des cervelles de douze à quatorze ans, je répondrai catégoriqnement : non. Que dans ces écoles on apprenne à lire, à écrire, à compter, un peu d'histoire et de géographie locales, qu'on y apprenne les principes de sa religion, voilà tout ce que l'on peut raisonnablement exiger. Les intelligences enfantines n'ont pas une capacité indéfinie, et l'on ne peut pas songer, sans courir le risque de les compromettre ou de les dégoûter pour toujours, à y entasser sans fin des notions de toute nature. Ces pauvres enfants se perdront dans ce dédale de matières disparates ; ils en confondront l'importance relative, et cela d'autant plus facilement que l'instituteur, abordant un sujet nouveau, ne manquera pas d'appuyer sur l'importance de la nouvelle matière. Ces esprits encore faibles, incapables de tout apprendre, seront exposer à se décourager, même s'ils sont studieux ; ils n'apprendront à peu près rien du tout et ne sauront le tout de rien. Je permettrais tout au plus, de temps en temps, une causerie de l'instituteur avec ses élèves, comme une leçon de chose, dans le cours d'une promenade en forêt. Aller plus loin serait dépasser le but et courir à une piteuse faillite. "

Puis Monseigneur explique ce que l'on peut faire dans les écoles supérieures et les collèges. J'ai voulu noter simplement sa façon spirituelle de repousser les tentatives d'instruction à haute pression, que les inexpérimentés préconisent toujours.

* * *

A Clinton, aux Etats-Unis... il n'y a que là que des choses pareilles arrivent ! un individu (John Sargent — 28 ans) pris de vin, s'est couché à l'église dans le berceau de la crèche à côté de l'Enfant Jésus. On l'a trouvé qui ronflait à poings fermés. Voilà du sans-gêne où je ne m'y connais point.

* * *

On annonce ce mois-ci, la mort de M. l'abbé François-Xavier Pratte, ancien curé de Saint-Simon, décédé à St-Hyacinthe, dans un âge avancé ; celle du Père Chartier S. J., décédé subitement, lui aussi septuagénaire, à Chelmsford, Ont., celle du vénérable Père Holden, du diocèse d'Halifax.

Nous les recommandons respectueusement aux prières de nos lecteurs.

L'abbé Elie J. Auclair

LA MESSE [1]

La Croix et la Messe.

Cependant, " il est entré dans les incompréhensibles desseins de l'amour tout-puissant de perpétuer jusqu'à la fin du monde et par des moyens bien au-dessus de notre faible intelligence, ce même sacrifice, matériellement offert une fois pour le salut du genre humain." Jésus-Christ s'est offert, homme pour les hommes, homme innocent pour les coupables, Homme-Dieu pour de simples mortels. Jésus-Christ est mort une fois, mais le fruit de sa mort est éternel.

Puisqu'il a sur la croix " effacé les péchés du monde " et " payé de son sang " tous les dons que Dieu répandra dans le temps et dans l'éternité, sur toute créature, pourquoi perpétuer son sacrifice jusqu'à la fin du monde? Pourquoi poursuivre encore, si elle est déjà parfaite, la rédemption des âmes? Du reste, il est désormais incapable de souffrir et de mériter. Non, Jésus-Christ ne souffre pas sur l'autel, mais il y représente à Dieu les souffrances qu'il a endurées pendant sa vie mortelle et ne cesse " de l'interpeller pour nous." Sur la croix, " il nous a rachetés d'un grand prix, du prix de son sang; " sur l'autel, il demande qu'en échange du sang qu'il a versé, son Père communique aux âmes les grâces du salut.

" Il interpelle pour nous: " ce n'est pas un suppliant qui implore une faveur, c'est un créancier qui réclame son droit et qui ne saurait l'épuiser. Dieu nous doit tout ce qu'il plaît à Jésus-Christ de nous donner, il ne nous accorde aucune grâce que sur l'intervention directe de Jésus-Christ qui répartit maintenant, à son gré, de l'autel où il s'immole tous les jours, le trésor amassé par lui. C'est de là qu'il envoie aux âmes et les grâces qui préparent leur conversion, et celles qui les justifient, et celles qui soutiennent leurs progrès dans la vertu, et celles enfin qui assurant leur persévérance, fixent leur sort pour l'éternité. Voici l'économie de l'œuvre rédemptrice que Notre-Seigneur, toujours présent, quoique invisible parmi les hommes, ne cesse d'accomplir:

---

(1) Voir Propagateur du mois de janvier.

un principe de vie nécessaire et universel, la grâce; des moyens infaillibles pour l'obtenir de Dieu, la prière, les sacrements, les actes méritoires; enfin une source unique de cette " eau qui jaillit jusqu'à la vie éternelle," le sacrifice eucharistique.

Sans doute, les sacrements ont, par l'institution de Jésus-Christ, la vertu propre de justifier le pécheur ou d'accroître la vie divine dans les âmes déjà sanctifiées: mais cette vertu découle du sacrifice eucharistique comme de sa source. Si, par impossible, l'Agneau de Dieu cessait " d'apparaître aux regards de son Père comme immolé," les sacrements seraient supprimés, la vie divine tarie dans son principe s'arrêterait,et le monde entier serait comme un grand désert d'âmes éteintes. La prière est toute-puissante, mais à une condition, c'est que " nous demanderons toutes les grâces que nous désirons obtenir, au nom de Jésus-Christ," c'est que nous prierons avec Jésus-Christ que Dieu " exauce toujours."

Enfin, Dieu nous a fait ce don de pouvoir mériter; il nous appelle et nous sommes en effet ses enfants, et parce qu'il est notre Père, il nous reconnaît des droits; d'où nous vient ce privilège? C'est que, une fois justifiés, nous sommes incorporés à Jésus-Christ; ce n'est plus nous qui vivons, c'est Jésus-Christ qui vit en nous. Ainsi, quel que soit le canal par où le fleuve de vie arrive à notre âme: prière, sacrements, mérites personnels, il descend toujours de la croix de Jésus-Christ, de ses blessures éternellement ouvertes sur nos autels.

Pas un don de Dieu à sa créature qui ne rayonne de ce foyer de miséricorde; pas un mouvement dans l'univers qui ne s'y rattache de près ou de loin, comme à un centre, par son origine ou par son but. La nature est subordonnée à la grâce et tout est surnaturel, en ce sens que " tout conspire," que tout est ordonné, les phénomènes du monde physique, les événements de l'histoire et jusqu'aux moindres actes du plus humble des hommes, pour la gloire du Verbe incarné et pour le salut des âmes qu'il a élues de toute éternité. Aux regards d'une foi éclairée qui est " la lumière souveraine, l'éclat du Verbe en nous et son jugement sur toutes choses," la main de Dieu est aussi active, aussi visible dans la moisson qui lève chaque année que dans le miracle de la multiplication des pains; ici et là, il agit dans la même pensée: Dieu nous donne le pain de chaque jour comme il nourrit au désert le peuple qui le suivait, pour sauver les âmes, pour étendre son royaume.

Le sacrifice de la messe n'est pas seulement la source de toutes

les grâces, il est encore le centre et l'âme de la religion. Tous les jours, à toute heure du jour, Jésus-Christ " apparaît devant la face de Dieu," à la fois vivant et immolé, afin que l'expiation du péché soit pour ainsi dire aussi durable que le péché même, et afin que la miséricorde divine soit tous les jours sollicitée par ses mérites. " Le seul moyen d'apaiser Dieu et de nous le rendre propice, c'est de lui offrir continuellement la même Victime par laquelle il a été apaisé une fois, d'en célébrer la mémoire, de lui offrir de justes louanges pour la grâce qu'il nous a faites de nous le donner : "

C'est un spectacle déconcertant que celui de l'humanité à toutes les époques de son histoire. A considérer ces troupeaux d'êtres humains qui passent sur la terre et semblent y marcher sans but, livrés à toutes les erreurs, à tous les vices, perpétuellement en guerre, couvrant la terre des monuments de leur génie ou de leur orgueil, et ne laissant après eux que le vague souvenir de quelques noms, domptant les forces de la nature, pour accroître leurs plaisirs et toujours aussi mécontents de leur sort, aussi ignorants de leur destinée aussi lâches en face du devoir, n'aboutissant par tous leurs efforts qu'à assurer le triomphe du mal ; à voir enfin presque toute la race humaine " sans espérance et sans Dieu dans le monde," la pensée se trouble ; il y a là, en effet, un mystère qui échappe à toute solution humaine. Pour ne pas succomber sous le poids accablant de ce mystère, la raison a besoin de s'appuyer sur la foi. C'est un autre mystère, le plus grand et le plus incompréhensible de tous, qui seul peut l'empêcher en face de cet océan d'iniquités et d'erreurs où reste plongée l'humanité, de blasphémer la puissance et la bonté du Créateur. Oui, le péché surabonde, il est partout, mais " l'hostie d'apaisement et de louange " est également offerte en tous lieux et à tout instant. La prière d'un Dieu couvre les voix du crime et de l'impiété ; " Bénissez le Seigneur, disait le sage ; exaltez-le autant que vous le pourrez, il est toujours plus grand que vos louanges."

Cela n'est plus vrai maintenant ; la louange que nous lui donnons est aussi grande que lui, elle est infinie ; ses bienfaits sont sans nombre, mais " l'Eucharistie " que nous lui offrons dépasse ses bienfaits ; les hommes l'oublient et l'outragent, les peuples s'élèvent contre lui, mais toutes ces insultes, et toutes ces révoltes, et toutes ces haines sont impuissantes à ébranler sa patience, parce que le Pontife éternel " saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs et plus élevé que les cieux," ne cesse de lui dire : " Mon

Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font." Adoré par son Fils en vérité, c'est-à-dire autant qu'il mérite de l'être, " Dieu ne voit plus le monde que dans le crépuscule empourpré du sang de Jésus-Christ."

Tout prêtre qui célèbre la messe, tout chrétien qui y assiste avec foi et piété a ce pouvoir de transfigurer le monde au regard de Dieu, d'étouffer dans l'hymne de sa reconnaissance toutes les dissonances de la création. Car tel est " l'admirable commerce," la mystérieuse communion de vie et d'amour que l'homme entretient avec Dieu par le sacrifice. Lui aussi devient avec Jésus-Christ et par Jésus-Christ " le véritable adorateur " le Dieu; lui aussi rend à Dieu par le sacrifice de Jésus-Christ un culte vraiment digne de Dieu.

Aussi le saint sacrifice est le centre auquel se rapportent tous les actes du culte religieux, toutes les manifestations de la piété, et l'âme qui les inspire, le foyer d'où rayonnent la foi et l'amour de Dieu. L'Eglise a bâti des temples pour y rassembler les fidèles autour de l'autel où s'offre le saint sacrifice, et l'on y prie toujours, même à l'heure où le sacrifice a cessé, le regard tourné vers l'autel. L'acte qui s'y accomplit tous les jours et qui en caractérise la destination, c'est le saint sacrifice. Toutes les cérémonies qu'on y pratique, toutes les pompes et tous les ornements qu'on y déploie servent de cadre aux saints mystères et en sont un commentaire que les simples entendent mieux que les savants, car il s'adresse au cœur plus qu'à l'esprit. Dans toutes ses solennités, l'Eglise invite les fidèles à assister au saint sacrifice, ou même leur en fait un devoir. Qu'elle veuille célébrer les prodiges d'amour de Notre-Seigneur, les privilèges de la Mère de Dieu, la mémoire de ses saints, elle ne sait que répéter le mystère de Jésus crucifié; c'est le soleil de tous ses jours de fête, et depuis dix-neuf cents ans, l'habitude de le contempler n'en a point diminué l'éclat. Il se lève toujours pour les âmes croyantes, aussi resplendissant et aussi joyeux.

(Suite au prochain numéro.)



L'AVENIR

L'avenir se dresse devant vous. Qu'en sera-t-il de votre jeunesse, de votre vie, de votre éternité? A ces questions, les plus légers eux-mêmes se prennent à réfléchir.

L'avenir! Vous devez en avoir la prévoyance, et vous initier à cette haute sagesse louée dans la sainte Ecriture par cette surprenante parole: "Mieux vaut un enfant pauvre, mais prudent, qu'un roi déjà vieillard, assez insensé pour ne pas prévoir l'avenir: *Melior est puer pauper et sapiens rege sene et stulto qui nescit providere in posterum.*"

Qu'il est grand le nombre des jeunes gens qui ne pensent point à l'avenir! En vain la religion leur prêche la fin dernière de l'homme, en vain leurs parents parlent d'une carrière à choisir. Leur insouciance ne se fixe à rien et ne se préoccupe pas plus de l'avenir que l'oiseau qui vole de branche en branche et vit au jour le jour..

Fâcheuse disposition d'esprit, qui produit les effets les plus déplorables. Le présent est perdu: point d'études sérieuses; point d'efforts vers la vraie piété et la vertu solide; point de caractère. Par suite, l'avenir, à son tour, est compromis; l'éternité elle-même ne le sera-t-elle pas?

Ne dites plus: 'j'ai bien le temps d'y penser.

— Non, *vous n'avez pas le temps,* il ne vous appartient pas; l'avenir n'est pas à vous; car la veille est le tyran du lendemain. On ne refait pas sa vie; l'avenir dépend des années où vous êtes, et c'est pour *faire votre avenir* que le présent vous est donné. Pensez donc à l'avenir.

Mais n'y pensez pas trop: c'est un autre excès où l'on tombe aisément à votre âge. Voyez ce jeune homme de dix-huit ou vingt ans; que fait-il? Il rêve, il rêve de l'avenir. Est-ce un ambitieux? Non; l'ambitieux d'ordinaire travaille plus qu'il ne rêve. Ce jeune homme, lui, songe aux plaisirs qu'il se promet. Que de châteaux en Espagne il bâtit! Dans quel monde chimérique il habite!... Ivresse funeste! Le présent est sacrifié à des fantômes. On se dégoûte du travail; tout ce qui gêne est en horreur. La foi va s'affaiblissant, l'intelligence s'obscurcit, la volonté s'énerve. Et l'avenir est sacrifié lui-même, l'avenir réel, à cet avenir imaginaire. De quoi ce jeune homme sera-t-il capable? Quels ser-

vices pourra-t-il rendre à l'Eglise, à son pays? Il continuera de rêver toujours; il ira de déception en déception et pour avoir trop pensé à l'avenir, il ne se trouvera pas plus avancé que ceux qui n'y pensent pas.

Voulez-vous éviter ce double écueil? Mettez en pratique cette sainte parole: "*Dum tempus habemus, operemur bonum*: Pendant que nous avons le temps, faisons le bien." Vous ignorez même s'il y a un avenir pour vous, si la mort n'est pas proche!... Ne vous laissez pas prendre au dépourvu; sauvez l'avenir éternel.

Peut-être ne savez-vous pas encore quelle carrière vous devez parcourir, quels desseins Dieu a sur vous: tenez-vous prêt à tout: *operemur!* Travaillez pour acquérir la science; travaillez pour acquérir la vertu. Employez le temps présent, l'œil fixé sur l'éternité, et répétez à chaque instant avec saint Louis de Gonzague: *Quid hæc ad æternitatem?*

Comment, direz-vous, porter ses regards si haut et si loin? L'habitude en est douce et facile. Pour l'acquérir peu à peu, en ménageant votre faiblesse, proposez-vous d'abord une perspective plus rapprochée, la perspective d'une année, par exemple, ou même, si vous voulez, d'une semaine, d'un jour: à chaque jour suffit sa peine. A mesure que Dieu vous donne le temps, faites le bien, sans jamais remettre à plus tard. Ne dites pas: J'en viendrai à faire ceci ou cela. Faites-le à l'heure même. Ne pas rejeter à demain ce qui est possible aujourd'hui, c'est une loi féconde; l'œuvre bien commencée est à moitié faite:

Dimidium facti, qui bene cœpit, habet.

R. P. Olivaint, S. J.

CHUT!!!

Le Fr. Dominique avait fait une heure de méditation devant le Saint Sacrement, comme d'habitude, et servi ensuite la messe du Révérend Père Supérieur (1). Après avoir accompli ses devoirs

---

(1) Le fait que nous allons rapporter est rigoureusement historique. Nous taisons, par prudence, les noms et les dates, et nous avertissons le lecteur que l'aventure n'a pas eu lieu en Espagne.

de Marie, il commença les fonctions de Marthe: il mit sur le feu une petite marmite pleine d'eau pour préparer les trois tasses de chocolat qui composaient le déjeuner des trois seuls Pères qui, à ce moment, se trouvaient dans la maison; quant à lui. il but, debout, dans la cuisine, une tasse de café et mangea un morceau de pain sec; cachant ensuite un panier sous son manteau, il alla comme tous les jours, faire ses achats au marché, caressant un projet qu'il avait formé depuis longtemps.

C'était le 3 décembre, fête de saint François-Xavier, apôtre des Indes et patron des missionnaires de la Compagnie; le Fr. Dominique avait décidé de célébrer la fête en servant sur l'humble table de la communauté un plat de son invention. Car le Fr. Dominique était une spécialité en son genre: esprit audacieux et quelque peu nébuleux, véritable Gœthe des cuisiniers, il méprisait les préceptes classiques d'Apicius dans son livre *De re culinaria,* et se lançait dans un océan de sauces romantiques avec lesquelles il prétendait faire passer les pommes de terre pour faisans, et les fèves pour blancs de poulets; sauces capables de résister à toute analyse chimique et qui durent inspirer à Louis Veuillot, hôte pendant trois jours d'une maison de Jésuites, cette phrase douloureuse: " O Jésuite, étant ce que vous êtes, que n'avez-vous de meilleurs cuisiniers!..."

Mais la pauvreté coupait les ailes au génie culinaire du Fr. Dominique; C'est pourquoi il s'était arrêté seulement à quelques modestes piments farcis. Donc, il acheta au marché, comme *extra,* quatre de ces légumes dignes, par leur dimension, leur couleur et leur forme, de servir de bonnet phrygien à Washington en personne, et reprit le chemin de sa maison, absorbé dans la combinaison des ingrédients de la farce, avec la pureté d'intention, la sainte simplicité qui sont le propre de l'âme juste et vraiment spirituelle qui gagne aussi bien le ciel au pied d'un fourneau qu'au haut d'une chaire. Il se rencontra à la porte avec une vieille de fort mauvaise mine qui lui demanda si elle pourrait dire deux mots au P. Antoine.

— Sa Révérence est au confessionnal, répondit le Fr. Dominique.

La vieille parut contrariée et irrésolue; à la fin, tirant une lettre de son corsage, elle la donna au Frère, le priant de la remettre d'urgence au P. Antoine. Fr. Dominique le promit et, entrant dans la maison, il laissa, comme d'habitude, la porte entrebâillée.

Cependant, le Père Supérieur était entré dans sa chambre avec

l'allure tout à la fois pressée et satisfaite d'une personne qui, libre de son temps, espère se livrer en toute tranquillité à une occupation favorite. C'était un homme très vif, ni grand ni petit, ni gras ni maigre, ni jeune ni vieux. Il n'y avait dans sa physionomie qu'une chose remarquable: le regard. Un regard qui lançait tantôt les éclairs d'intelligence qui révèlent le caractère, tantôt les étincelles de piété qui décèlent le saint. Ce Père, en effet, était un publiciste fameux dont les ouvrages sont traduits dans toutes les langues et servent de guide à toutes les intelligences; un homme exemplaire qui sut résister à la flatterie et mépriser la calomnie, retranché derrière une seule maxime d'un livre précieux: "Tu n'es pas meilleur parce qu'on te loue ni pire parce qu'on te blâme." Sainte vérité de Pero Grullo, si difficile à comprendre pour qui n'a pas dans son cœur l'esprit de ce livre admirable dont le titre est: *Contemptus mundi,* Mépris du monde.

A un bout de la chambre près de la fenêtre, se trouvait une table de véritable savant: papiers, brochures, manuscrits, livres anciens et modernes, ouverts et fermés, en langues vivantes et en langues mortes, la couvraient entièrement; dominant tous ces monuments de la science humaine, s'élevait, au centre, cet autre monument de science et de l'amour divin, livre grand ouvert pour qui veut chercher dans ses *cinq pages* des voies sûres la solution des doutes, la base des espérances: un crucifix!

Le Père Supérieur s'arrêta près de la table le temps nécessaire pour tirer sa tabatière et prendre une prise, feuilleta quelques revues et journaux arrivés la veille, lut trois lignes d'un article allemand qui faisait l'éloge de son dernier ouvrage, et, murmurant entre ses dents: "Avant toi, le diable me l'avait déjà dit," le jeta sur la table et se mit à faire son lit, caché dans un coin, derrière un rideau blanc. Sa Révérence, en sa qualité de grand homme, visait toujours à l'*essentiel,* aussi le lit fut-il vite fait *essentiellement,* les pieds plus hauts que la tête, les oreillers de travers, le matelas tombant d'un côté et se relevant de l'autre, avec un manque total de symétrie et d'élégance.

S'agenouillant ensuite sur un prie-Dieu en sapin au-dessus duquel étaient accrochées une image du Sacré-Cœur et une autre de saint Ignace, il récita dévotement *Nos actions, etc.* Il poussa alors un soupir de satisfaction comme quelqu'un qui dit: "Enfin nous sommes libres!" et s'asseyant, il se mit à compulser livres et papiers. Peu à peu sa physionomie s'anima, ses joues se colorèrent et ses yeux brillèrent; alors il saisit la plume et se disposa à écrire. Mais prenant auparavant une image de la Vierge qui

était au pied du crucifix, il y déposa un baiser avec la simplicité et la joie puérile d'un enfant qui embrasse sa mère, et il s'écria d'une voix haute et vibrante: *Quot grammata scribam, tot laudes tibi persolvo!*... Que toutes les lettres que je tracerai soient pour toi autant de louanges!

Au même moment, deux coups retentirent à la porte. Le pauvre Père Supérieur, angoissé, tourna les yeux de ce côté, regarda ensuite la feuille de papier blanche qui l'engageait à écrire ses élucubrations, et sans lâcher la plume dit enfin patiemment:

— Entrez!

Il vit entrer alors un autre Jésuite, jeune, lent dans ses mouvements, dont le visage reflétait le singulier mélange habituel de sérénité et de fatigue morale qu'exprimerait le visage d'un ange exilé sur la terre. Il s'avança lentement, le bonnet dans une main, et, dans l'autre, la lettre que la vieille avait remise au Fr. Dominique; c'était le P. Antoine.

— Couvrez-vous mon Père, couvrez-vous, pour Dieu! s'écria le supérieur en l'apercevant.

Et d'un ton pressé qui révélait à son insu son désir d'en finir promptement, il ajouta:

— Qu'y a-t-il, mon Père, qu'y a-t-il?

Comprenant qu'il arrivait mal à propos, le P. Antoine répondit, en se dirigeant vers la porte:

— Si Votre Révérence est occupée...

— Oh! non... oui, veux-je dire! Mais il n'importe... Ce Damiron bâtit ses raisonnements en l'air, et en ce moment j'allais saisir le fil de son écheveau. Il prétend que la liberté de l'homme cesse là où commence la prescience divine, et... mais, dites, mon Père, dites...

Et le bon Père Supérieur regardait d'un air navré la feuille de papier blanche, s'apercevant, en même temps, que l'écheveau de Damiron s'embrouillait de nouveau.

— Que Votre Révérence veuille bien lire cette lettre, dit le P. Antoine, tendant au supérieur celle qu'il tenait à la main.

— Lisez-la-moi vous-même, répliqua celui-ci, s'efforçant désespérément de retenir dans sa mémoire tous les arguments qui lui étaient venus auparavant à l'esprit.

— C'est d'une pauvre âme égarée qui veut revenir au bercail, dit le P. Antoine en commençant à déplier la lettre.

— Ouvrons-lui toute grande la barrière, s'écria le Père Supérieur avec véhémence.

Et comme s'il n'avait rien d'autre à faire, il lâcha la plume, ôta ses lunettes et, se renversant dans son fauteuil, croisa les mains et se mit à se tourner les pouces.

Le P. Antoine lut lentement :

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence...

— Eh ! interrompit le Supérieur, faisant une grimace d'étonnement.

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, répéta le P. Antoine.

— Amen, dit le supérieur branlant la tête ; et prenant une prise dans sa tabatière, il ajouta :

— Continuez, mon Père, continuez.

Une âme abandonnée, poursuivit le P. Antoine, a recours à votre charité et vous supplie, par les mérites de notre adorable Rédempteur et de sa Très Sainte Mère, conçue sans péché, de ne pas rester sourd à ses prières. La grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ a touché mon cœur, et je désire confesser mes fautes, pour laver mon âme dans les eaux du sacrement de la Pénitence. Ceci, toutefois, m'expose à de grands dangers, parce que, il y a trente ans, l'ennemi commun du genre humain m'a précipité dans les Sociétés franc-maçonnes, et si les sectaires soupçonnaient que j'ai été à confesse et que j'ai révélé leurs secrets, ils m'assassineraient sans pitié à la première occasion. C'est pourquoi, après avoir demandé secours au Père des lumières, j'ai imaginé un plan sauveur, que je soumets à l'approbation de Votre Révérence : sans doute, l'Esprit Saint, désireux de sauver mon âme, me l'a inspiré. Que Votre Révérence ordonne que ce soir, à 11 heures, la porte de sa maison reste ouverte et que les lumières du vestibule et de l'escalier soient éteintes ; que Votre Révérence ouvre la porte de sa chambre, qui est en face de l'escalier, et qu'elle m'attende, aussi dans l'obscurité. De cette façon, je pourrai arriver à ses pieds et me confesser sans risquer que personne reconnaisse le mauvais pécheur qui est épié de tous côtés. Je vous demande, Père, au nom de Jésus-Christ notre Seigneur et notre Dieu, de garder là-dessus le plus grand secret et de ne pas repousser ces supplications d'où dépend le salut de mon âme ; enfin, si vous consentez à ce que je vous propose, attachez un linge au barreau de la seconde fenêtre de votre maison avant l'heure de midi d'aujourd'hui,, 3 décembre 18...

— Et pour toute signature, conclut le P. Antoine avec le même calme qu'il avait mis à sa lecture, il y a au bas de la lettre une croix.

— Derrière laquelle se montrent les cornes du diable! répliqua le Père Supérieur avec vivacité. Oui, mon Père, oui! poursuivit-il avec sa véhémence naturelle, voyant que le P. Antoine le regardait avec étonnement; le diable, qui, pour cette fois, voulant être trop malin, a dépassé la mesure. Car, voyez, mon Père, un poisson de ce calibre qui se repent, crie, sanglote et même rugit... mais ne s'exprime pas dans les termes pieux que dicterait une religieuse scrupuleuse s'accusant d'avoir dit au chat pschu! avec un peu d'impatience... En un mot, mon Père, cette lettre maniérée n'est pas *sentie,* donc elle est fausse...

— Mais alors, de qui peut-elle être?...

— De quelque coquin qui veut se venger du P. Antoine.

Le P. Antoine ouvrit tout grands ses yeux candides et purs comme ceux d'un enfant, et, affligé, demanda:

— Mais Votre Révérence connaît-elle quelqu'un à qui j'aie fait quelque tort?

— Oui, je le connais, mon Père, je le connais... Tous les jours vous faites passer de mauvais moments au diable... Chaque âme que vous lui enlevez est une dent que vous lui arrachez... N'est-il pas vraisemblable qu'il vous ait adressé une lettre si dévote par la main de quelqu'un de ses secrétaires?

— Mais il dit si explicitement qu'il veut se confesser?...

— Il est clair qu'il ne peut pas dire qu'il veut vous arracher les yeux... D'ailleurs, réfléchissez, mon Père: vous avez révolutionné tout X... avec vos cercles d'ouvriers, vos missions, vos visites continuelles dans les prisons, dans les hôpitaux, et partout où vous pouvez donner la chasse pour le Christ à une âme, quelque mauvaise qu'elle soit... Tous les jours tombent dans votre confessionnal des poissons du plus gros calibre, qui courraient déjà en poste sur la route de l'enfer, et les journaux de la secte commencent à s'occuper du P. Antoine... Il y a deux jours, remarquez-le bien, et ne me dites pas un mot là-dessus, vous avez confessé un franc-maçon moribond, grand personnage de la secte, que Dieu Notre-Seigneur, dans ses hauts jugements, a regardé avec miséricorde à sa dernière heure... Et voici que, deux jours après, juste deux jours, un autre maçon très dévot, qui connaît notre maison dans tous ses recoins, puisqu'il sait même que votre chambre se trouve en face de l'escalier, se sent poussé par la grâce du ciel à confesser ses fautes au P. Antoine, à minuit, dans l'obscurité, et avec les portes ouvertes pour qu'il puisse entrer et, évidemment, aussi sortir sans le moindre risque... Et tout cela serait

inspiré par le Saint-Esprit?... Hum!... Il faudra que le Saint-Esprit souffle longtemps sur moi pour me faire avaler cet hameçon.

Le P. Antoine écoutait le supérieur les yeux baissés, tortillant la lettre entre ses doigts qui tremblaient.

— Mais si c'est vrai, Père? dit-il à la fin... Il le demande au nom de Jésus-Christ!...

Il y avait tant d'humilité, tant d'onction et tout à la fois tant de tendresse dans ces dernières paroles du P. Antoine, que le bon supérieur se sentit ému.

— Mais, fils de mon âme!s'écria-t-il en s'élançant de son fauteuil et allant au Jésuite les bras ouverts comme pour l'embrasser, si c'est un mensonge, comme je le présume? Et si ce n'est qu'une intrigue qui mette, peut-être, votre vie en danger?

— Et qu'importe? répliqua le P. Antoine, haussant les épaules.

— Pour vous, rien!... Mais pour moi, pour la Compagnie et pour la gloire de Dieu, beaucoup!... C'est clair! Mourir tout chaussé et entrer tout de suite au ciel d'un bond, c'est très commode et très du goût du P. Antoine; mais il faut savoir si cela le sera aussi de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est très saint de mourir, préparé, sur la brèche; mais il est plus saint de vivre longtemps sur la brèche et de mourir tard sur la brèche... Songez, mon Père, songez que la moisson est abondante et que les ouvriers sont peu nombreux; n'oubliez pas, non plus, qu'il faut, comme dit le Seigneur, joindre à la douceur de la colombe la prudence du serpent.

— C'est certain, Père... Mais quand il s'agit du salut d'une âme, je préfère me tromper en pensant le bien plutôt que de voir juste en pensant le mal.

— Distinguons, mon Père, distinguons... Se tromper sans en rien retirer, je le concède: se tromper et en retirer... peut-être un os rompu, *nego,* mon Père, *nego,* je nie...

— Alors, Votre Révérence estime...

— Que vous ne devez plus penser à cette affaire et attendre 11 heures ce soir en dormant tranquillement, ce dont vous avez besoin.

— C'est bien, Père, dit humblement le P. Antoine en se dirigeant vers la porte. Nous laisserons cette affaire entre les mains du Seigneur.

— Vous la laisserez en bonnes mains, répondit le supérieur en reconduisant le P. Antoine. N'y pensez donc plus, et soignez-vous bien, mon Père, car vous êtes très affaibli, et tant de travail

vous accable. Il faut entreprendre des travaux dans la mesure de la sainte discrétion, et mon très cher Père oublie que, par trois fois déjà, il a craché le sang... Pourquoi ne continuez-vous pas à prendre du lait le matin?

— Si, mon Père, si, puisque Votre Révérence me l'a ordonné!

— Donc, du lait, mon Père, du lait jusqu'à ce que je vous dise assez; pris par obéissance, il vous donnera des forces et la grâce de Dieu.

Le P. Antoine sortit de la chambre et le supérieur demeura un moment à la porte, la main au loquet.

— C'est un saint, disait-il entre ses dents en retournant à son fauteuil; mais l'eau du baptême lui coule encore sur la tête, et il ne voit même pas malice dans cette lettre.

Cependant le P. Antoine était entré à la chapelle: c'était une petite pièce carrée, tapissée de damas cramoisi. Au-dessus de l'autel, sur un piédestal de marbre et sous un élégant petit dais, était une statue du Sacré-Cœur de Jésus; au-dessous était le tabernacle en argent, devant lequel brûlait une lampe également en argent et qui pendait du plafond. Le P. Antoine s'agenouilla sur un prie-Dieu qui se trouvait au pied de l'autel, et, appuyant sa tête dans les deux mains, il demeura immobile.

Le P. Antoine était une de ces âmes que Dieu a créées pour l'honneur de l'humanité et qu'il garde fréquemment dans le jardin fermé des Ordres religieux: admirables modèles d'obéissance, de chasteté, de détachement, qui servent de paratonnerre à la colère divine au milieu de ces trois grands vices du monde: orgueil, luxure et avarice, qui la provoquent sans cesse; âmes privilégiées dont la candeur céleste n'obscurcit jamais la perspicacité de leur entendement, qui, sans jamais sortir des limbes de l'enfance, parviennent à la vieillesse pleines de savoir et d'expérience et se présentent, à la fin, devant le tribunal divin, revêtues de la bure de la pénitence, portant entre leurs mains le lis de leur innocence.

L'humble religieux craignait alors d'avoir manifesté avec trop d'insistance le désir de faire du bien à l'auteur de la lettre anonyme: il croyait avoir trop tardé à subordonner son propre jugement à celui d'un supérieur qui, dans l'ordre surnaturel, représentait la personne du Christ, et qui, dans l'ordre naturel, était un homme d'une sainteté et d'une prudence consommées. D'autre part, sa modestie l'empêchait d'attribuer à l'inspiration divine la cause de son mouvement de zèle; l'attribuant, au contraire, à son orgueil mal dompté, il s'humiliait devant Jésus-Christ, lui de-

mandant, les larmes aux yeux, que son orgueil ne fût pas un obstacle au bien de cette âme, qu'elle fût réellement repentante ou vraiment mauvaise et astucieuse.

Pendant ce temps, le Père Supérieur s'agitait sur sa chaise, se fatiguant en vain à dévider de nouveau ses arguments contre Damiron et son système; le point de départ lui faisait toujours défaut, et au lieu de la feuille encore blanche qu'il avait devant lui, il croyait voir la lettre anonyme dont il venait d'entendre la lecture, et il songeait à l'insistance du P. Antoine qui, toute modeste et respectueuse qu'elle fût, était étrange chez ce religieux, dont l'humilité trouvait l'opinion d'autrui plus autorisée que la sienne propre; dont l'obéissance lui faisait deviner et suivre aveuglement le simple désir des supérieurs; dont la pureté d'intention lui faisait toujours prendre, même dans les circonstances les plus ordinaires de sa vie religieuse, des motifs purement surnaturels pour règle de conduite.

— Il faut que le Seigneur lui ait inspiré son insistance! s'écria-t-il enfin en lâchant la plume pour la quatrième fois. La lettre est invraisemblable, mais elle peut dire vrai; et qui sait si le Seigneur ne veut pas en tirer quelque chose?... Jésus! Si son insistance était une inspiration de Dieu? Si, avec ma prudence intempestive, j'y avais apporté un obstacle? Qui sait si je n'ai pas empêché le salut d'une âme? Jésus! Jésus! que Dieu ne le permette pas!... Quelle légèreté que la mienne! Quel orgueil!... Empêcher ce qui peut être une inspiration divine, sans demander conseil à Dieu, ne me laissant guider que par la lâche prudence de l'homme tiède qui trouve toujours exagéré le zèle de l'homme fervent... Ah! mon Dieu! comme je mérite bien que les hommes qui vous ont appelé fou m'appellent sage!

Tout en faisant ces réflexions, le bon Père Supérieur s'était levé et se promenait avec agitation dans la chambre; il finit par se diriger vers la chapelle: là, il vit le P. Antoine si absorbé dans ses pensées qu'il ne s'aperçut pas de sa présence. Le supérieur s'agenouilla sans bruit dans un coin et se mit à se frapper la poitrine.

— Seigneur! disait-il, par les mérites de celui-là, pardonnez à celui-ci, et ne lui refusez pas vos lumières!

Pendant une demi-heure, les deux religieux restèrent devant Jésus transsubtantié, s'accusant chacun d'une faute que ni l'un ni l'autre n'avait commise, se regardant dans le miroir qui met en fuite les craintes, écarte les intérêts, dissipe les préoccupations,

réfrène les passions, démasque le sophisme et fait voir clairement la base éclatante de tout jugement droit, le principe qui doit régler toute œuvre sainte: la volonté de Dieu et sa plus grande gloire.

Les deux religieux virent, sans doute, clairement cette base; lorsque le P. Antoine se leva, le supérieur se dirigea avec lui vers la porte, et en lui offrant l'eau bénite du bout des doigts, lui dit:

— Mettez le mouchoir, mon Père, mettez le mouchoir.

Le P. Antoine le regarda avec une expression d'indicible surprise et de joie.

— Oui, mon Père, mettez-le... Bien entendu, je ne vous l'ordonne pas... je vous le permets, si vous voulez... si vous ne craignez pas...

— Craindre? s'écria énergiquement le P. Antoine. *Dominus protector vitæ meæ, a quo trepidabo*? Le Seigneur est le protecteur de ma vie, qui craindrai-je?

— C'est certain, répliqua le supérieur, baissant humblement la tête: *quem timebo*? Qui *craindrai-je*?

A 10 heures, le Fr. Dominique sonna, comme tous les soirs, la cloche qui annonçait aux religieux l'heure du repos. Le supérieur avait ordonné au troisième Père qui demeurait dans la maison de ne pas se coucher et de rester dans sa chambre, prêt à accourir au premier bruit ou cri extraordinaire qu'il entendrait. Il appela ensuite le Fr. Dominique et lui commanda d'ouvrir toute grande la porte de la rue, de baisser les lampes du vestibule et de l'escalier sans les éteindre complètement; le Frère obéit sans manifester le moindre étonnement et alla ensuite s'agenouiller dans la chapelle, suivant l'ordre que le supérieur lui avait donné. Il vit alors celui-ci assis dans un coin près de la porte, les mains cachés dans les manches de sa soutane et la tête baissée.

La chapelle était en angle droit avec la chambre du P. Antoine et les deux pièces donnaient sur une étroite antichambre dans laquelle débouchait l'escalier. Par suite, on pouvait, de chacune de ces pièces, entendre tout bruit extraordinaire se produisant dans l'une ou l'autre, sans qu'il fût cependant possible de distinguer en aucune façon ce qui s'y disait. Le P. Antoine avait placé une image du Sacré-Cœur au pied du crucifix accroché au-dessus de son prie-Dieu; la porte de la chambre était ouverte toute grande; sur la table brûlait un quinquet au pétrole, et le religieux, calme et serein comme toujours, se promenait de long en large en récitant le chapelet.

Quand 11 heures sonnèrent, des pas rapides et fermes résonnèrent dans l'escalier; le Père Supérieur s'agenouilla alors et

envoya le Frère entr'ouvrir un peu la porte de la chapelle. Le P. Antoine baissa rapidement la mèche du quinquet et alla s'asseoir dans un fauteuil à côté du prie-Dieu. Enfin, les pas résonnèrent dans l'étroite antichambre, et aux reflets de la lumière à demi éteinte, le P. Antoine put distinguer la silhouette d'un homme de haute taille qui pénétrait dans la chambre en fermant la porte derrière lui.

Dix minutes après, tout à coup et sans être précédé d'aucun bruit, un coup de feu retentit dans la chambre. Le Père Supérieur s'élança d'un bond à la porte et la secouant violemment, il cria:

— Père Antoine! Père Antoine!

A ces cris, l'autre Père accourut tout tremblant; le Fr. Dominique, sans se troubler ni dire un mot, ralluma la lampe de l'antichambre et ferma à clé la porte de l'escalier. Celle de la chambre du P. Antoine s'entr'ouvrit, et la figure du religieux apparut pâle, mais sereine comme d'habitude.

— Ce n'est rien, dit-il à voix basse. Allez-Vous-en, par la Très Sainte Vierge Marie!...

— Non, s'écria le supérieur en poussant la porte.

Mais le P. Antoine le saisit fortement par le bras et lui dit d'un tel ton que le supérieur n'osa pas insister:

— Par les plaies du Christ!... Allez-vous-en, Père; n'empêchez pas un prodige de Dieu.

Les trois religieux retournèrent à la chapelle et s'agenouillèrent à la porte, l'oreille attentive et pleins d'inquiétude. Une heure se passa sans qu'aucun bruit se fît entendre. Toujours inquiet, le supérieur se leva de nouveau et s'approcha silencieusement de la porte, mais il se retira aussitôt. Il avait entendu un bruit de sanglots entrecoupés et le murmure de deux personnes parlant à voix basse.

Lorsque l'homme entra dans la chambre, le P. Antoine éprouva une certaine défiance en le voyant fermer la porte derrière lui et pousser le verrou. L'inconnu s'agenouilla ensuite sur le prie-Dieu et à voix basse, mais intelligible, commença à réciter le *Confiteor*. Le Père étendant alors la main pour bénir, prononça ces paroles: *Dominus sit in corde tuo et in labiis tuis, ut rite confitearis peccata tua.* Que le Seigneur soit dans ton cœur et sur tes lèvres pour que tu confesses dûment tes péchés.

Mais au même instant, cet homme allongeant une main, sans changer de posture, saisit le Jésuite à la gorge; en même temps, il sortit de dessous le carrick qui le couvrait un pistolet qu'il lui braqua au visage, disant à voix basse:

— Si tu bouges, je tire!

Le P. Antoine demeura étourdi: cette main qui lui serrait le cou comme des tenailles l'empêchait de prononcer un mot: il porta machinalement les mains en avant.

— Reste tranquille, dit l'homme en le secouant si brutalement qu'il fit sauter trois boutons de la soutane.

Et approchant son visage de celui du Jésuite, tout en continuant à le menacer de son pistolet, il lui demanda:

—Où sont les papiers que le F... t'a donnés il y a trois jours?

Le P. Antoine fit un effort pour répondre, et l'homme desserra un peu la main.

— Personne ne m'a donné de papiers, dit-il alors d'une voix suffoquée.

— Menteur! s'écria l'homme, lui cognant la tête contre le mur. Avant de mourir, il t'a remis un paquet de lettres!

— Cela n'est pas vrai, répliqua le Jésuite, qui commençait à recouvrer son calme.

— Voleur, hypocrite! rugit l'homme, lui appuyant sur la tempe le canon du pistolet. Si tu ne me les donnes pas, tu es mort!

— Je ne les ai pas, et si je les avais, je ne te les donnerais pas, répliqua le Jésuite avec fermeté.

L'homme poussa une espèce de rugissement de rage, et saisissant le P. Antoine par les cheveux, il lui baissa la tête pour lui plonger un poignard dans la nuque.

— Attends, gémit avec angoisse le Jésuite.

L'homme crut que la terreur le faisait céder, et il se leva, le lâchant complètement. Le P. Antoine se mit aussi debout et tendit vers lui ses mains tremblantes.

— Dix minutes, pour Dieu! lui dit-il. Cinq minutes pour faire un acte de contrition... pour me recommander à la Très Sainte Vierge, qui est ma mère... et ta mère aussi, malheureux!

L'homme, surpris, recula d'un pas; et comme si ce nom béni eût réveillé en lui la honte, le doute et l'amertume, il murmura avec accent où tous ces sentiments se confondaient:

— Ma mère?...

— Oui, répondit le Jésuite, qui remarqua l'émotion du misérable. Ta mère aussi!... et la mienne, et celle du Christ, qui te demandera compte du crime que tu vas commettre!

L'homme sembla s'agiter dans l'obscurité, comme trépignant de

rage, et il poussa rudement sa victime sur le prie-Dieu, en lui disant:

— Prie tant que tu voudras,. . . mais tais-toi!. . .

Le P. Antoine tomba à genoux sur le prie-Dieu et serra contre sa poitrine l'image du Sacré-Cœur, avec la foi, l'amour et l'espérance du juste qui se dispose à mourir. Dieu seul peut expliquer ce qui arriva alors: ce qu'il y a de certain, c'est que, tandis que le Jésuite pressait sur son cœur le Cœur Sacré du Christ et, à deux pas de la mort, lui offrait la vie qu'il allait perdre pour le pardon de l'assassin qui la lui arrachait, la fureur de celui-ci s'éteignit, comme une tempête à laquelle manquent tout à coup les vents qui l'avaient déchaînée: ses yeux s'ouvrirent jusqu'à jaillir de l'orbite, comme si la mansuétude du religieux lui parût une chose surnaturelle, et la grâce de Dieu, transperçant en ce moment son cœur de fer, fit monter à ses lèvres un de ces sanglots qui remplissent de joie le ciel parce qu'ils annoncent qu'un pécheur revient à la maison de son père. Ce sanglot parvient aux oreilles du P. Antoine, qui, croyant que son bourreau l'avertissait qu'il devait mourir, se leva, blanc comme un linceul, mais parfaitement calme. Il vit alors que, loin de le frapper, l'assassin, laissant tomber à terre le poignard et le pistolet, baissait la tête en portant les deux mains à ses yeux et s'écriait d'une voix sourde:

— Pardon, Père!. . . Pardon au nom de la Très Sainte Vierge Marie!. . .

Un coup de feu parti du pistolet tombant à terre résonna en même temps, et on entendit aussitôt les cris poussés par le supérieur et les coups qu'il frappait à la porte. Le P. Antoine demeura un moment immobile, sans savoir quel parti prendre: l'homme lui embrassait les genoux, gémissant avec angoisse:

— Père, au nom de la Très Sainte Vierge Marie, ne me perdez pas! J'ai dix enfants!

— Frère de mon cœur! s'écria le Jésuite, le prenant dans ses bras. Ne crains rien!. . . Je te sauverai!. . .

L'homme se laissa tomber sur le prie-Dieu comme une masse inerte, et c'est alors que le P. Antoine entr'ouvrit la porte pour éloigner le supérieur. Voyant qu'ils étaient seuls de nouveau, le Jésuite allongea machinalement la main vers le quinquet pour lever la mèche: il s'arrêta cependant, par un sentiment de délicatesse, en songeant qu'il devait respecter l'incognito de cet homme. Mais celui-ci devinant la pensée du religieux, aviva lui-même brusquement la flamme de la lampe, et arrachant l'abat-jour et le jetant loin de lui, il s'écria avec violence:

— Regardez-moi en face, Père... Vous verrez ainsi quelle figure ont les assassins!

Et lançant à terre le bonnet de peau qu'il portait, il éclata en sanglots.

C'était un homme de haute taille, sec, au teint jaunâtre; d'épais sourcils cachaient presque complètement des yeux noirs et vifs qui se montraient de l'orbite comme deux vipères au bord de leur trou: il portait la barbe sans moustache, et ses cheveux gris pendaient en mèches longues et emmêlées. Un carrick gris le couvrait complètement, et l'on sentait que, dessous, il était parfaitement armé. Le P. Antoine le serra de nouveau dans ses bras et, avec de douces paroles de pardon et de confiance, il parvint enfin à le tranquilliser. Alors, cet homme scélérat, qui, même au milieu des saintes et profondes émotions qui l'agitaient, laissait échapper des exclamations ordurières, cédant ainsi à l'habitude invétérée qu'il avait de les employer, dévoila au Jésuite la trame infernale que les Loges maçonniques avaient ourdie contre lui. La mort chrétienne de leur chef entre les bras du P. Antoine les avait alarmées: elles supposaient qu'au moment de mourir il lui avait révélé les manœuvres criminelles auxquelles il avait pris part, et elles avaient résolu d'assassiner le Jésuite pour assurer, par sa mort, le secret de leurs plans. Les lettres qu'il lui avait réclamées n'existaient pas: c'était une ruse dont il s'était servi pour l'obliger, par surprise, au cas où il possédât quelque document, à l'avouer. Le pistolet ne devait lui servir que pour menacer et se défendre en cas de péril: il devait lui donner la mort silencieusement, en lui enfonçant le poignard dans la nuque d'une manière particulière, et il devait fuir aussitôt dans une voiture conduite par un autre franc-maçon qui l'attendait au bout de la rue. Il s'était offert spontanément pour accomplir l'assassinat, poussé par la haine qu'il portait aux Jésuites depuis que, sous la direction de l'un d'eux, sa fille ainée avait fait profession dans un couvent, sans que ni prières ni menaces eussent pu la détourner de sa vocation. Les indications relatives à la distribution de la maison, au nombre et aux habitudes des Pères qui y demeuraient avaient été fournies par un autre franc-maçon qu'il nomma: c'était une personne très connue, qui venait voir les Pères fréquemment, faisait partie de diverses confréries, et se confessait parfois au P. Antoine. Ceci fit plus horreur au Jésuite que le crime du misérable qui lui parlait. C'est à ce personnage aussi qu'avait été confiée la rédaction de la lettre avec mission de lui donner ne certaine couleur pieuse dont,

précisément, l'exagération éveilla les soupçons du Père Supérieur. Comment avait-il renoncé à son crime, c'est ce que le malheureux cherchait en vain à expliquer: il dit que, sans savoir pourquoi, il sentit son cœur se briser en voyant le Jésuite s'agenouiller sur le prie-Dieu sans proférer une seule plainte, et que l'image de sa fille agenouillée devant un autel, demandant au Seigneur le salut de son âme, s'était à ce moment présentée à son esprit.

— C'est elle! C'est elle qui m'a sauvé! disait l'infortuné, cachant entre ses mains son visage bouleversé et donnant libre cours à des larmes qui, peut-être, n'étaient pas montées à ses yeux depuis son enfance.

Le P. Antoine profita de ces paroles pour éveiller en cet homme l'idée qu'il désirait lui inculquer: il lui dit que les vœux de sa fille ne seraient pas remplis s'il ne lavait pas son âme au tribunal de la Pénitence; et, avec ce tact et cette adresse que l'Esprit-Saint suggère à l'homme de Dieu qui se met entre ses mains,il l'éleva peu à peu de l'humain au divin, du terrestre au surnaturel, de l'amour du père à la douleur du pécheur contrit, obtenant enfin que, là même, sans aucun délai, il confessât à ses pieds toutes les fautes de sa vie entière. Il s'offrit à l'aider et l'aida effectivement à faire son examen de conscience: deux heures après, le pécheur se relevait purifié, et la victime revêtait le bourreau, au nom de Jésus-Christ, du blanc manteau de la grâce!

Alors le P. Antoine lui demanda comment il pensait échapper aux embûches des Loges. L'homme ne parut pas s'en préoccuper beaucoup.

— Pour le moment, la voiture qui m'attend me mettra en sûreté; ensuite, je chercherai le moyen de sortir pour toujours d'embarras... La seule chose que je vous demande, c'est de ne pas vous montrer en public pendant deux jours.

Le P. Antoine le lui promit et descendant avec lui l'escalier, l'accompagna jusqu'à la porte: de là, il écouta le bruit de ses pas qui se perdait au loin et entendit le roulement d'une voiture qui partait au galop.

Le P. Antoine ne sut jamais qui était cet homme et n'eut jamais de ses nouvelles.Seulement, trois mois après, il reçut un paquet qui était envoyé de Liverpool et qui contenait une espèce de grande médaille dorée et une feuille de parchemin. La médaille consistait en une équerre et un compas croisés en forme de losange; elle était attachée à un riche ruban de soie bleue, qui sert, aujourd'hui, à attacher la clé du sanctuaire dans une certaine église de

la Compagnie. Sur le parchemin, couvert de plusieurs sceaux, les noms propres et les dates étaient grattés (1). Ces deux objets se trouvent actuellement sur la table de celui qui écrit ces lignes et voici le texte du parchemin :

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. U.·.

A tous les maçons réguliers

Salut, Force, Union.

Nous Ven.·. Dignit.·. et Offici.·. de la R.·. L.·. *** n⁰ *** constituée sous les auspices de la M.·. R.·. G.·. L.·. Symb.·. de *** pour ***

Certifions par la présente que notre cher et digne F.·. né à ***, âgé de *** et de profession*** est *Maître Maçon* de bonne réputation et aimé de nous tous.

En conséquence, nous le recommandons comme tel à tous les FF.·. dans toutes les parties du monde, promettant la plus grande gratitude et réciprocité pour les soins qu'il aura reçus d'eux.

Donné et scellé en la Chambre du Milieu de cette R.·. L.·. dans l'O.·. de*** le vingt du mois de***.

A.·. L.·. 58 *** et du Seigneur 18 ***.
Le Vén.·. M.·. G. B. Tualler gr.·. 14.
Le 1er Vig.·. F.·. O.·. M.·. Thales gr.·. 3.
Le 2e Vig.·. J.·. G. A. Balmes gr.·. 14.
Le Trés.·. J.·. E.·. C. Aman m.·.
L'or.·. E.·. T.·. A.·. Roger de Aunlel gr.·. 16.
Le 1er Exp.·. J.·. M.·' C. Espartero gr.·. 3.·.
Le Secr.·. Garde des Sceaux M.·. M.·. T. Homero gr.·. 3.·.
Au verso :

Sit lux et lux fuit.

Nous Josué gr.·. 33.·. Gr.·. Maître de la Très R.·. G... Loge Symbol.·. de*** pour ***

Certifions : Que le diplôme de retour a été légalement et légitimement octroyé à notre très C. Fr.·. *** et que les signatures qui l'authentiquent sont celles dont se servent habituellement le Vén.·. Maître.·. Dign.·. et Off.·. de la R.·. Loge*** de notre ressort.

Or.·. de *** le 15 du mois de *** A : L : 58 *** et du Seigneur 18***.
Le M.·. R.·. Mtre.·. G.·. T.·. J. Josué Gr.·. 33.

---

(1) Dans la présente copie, nous avons remplacé les blancs de l'original par ce signe ***.

(De l'almanach du Pellerin.)



LE PROPAGATEUR

Vol. III | MARS 1906 | No 3

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : La lettre du Pape à la France.— La réprobation de la séparation.—Les avis de Sa Sainteté. — Anecdote : Pie X et l'ambassadenr de Frauce. — Les troubles au sujet des inventaires. — Un article de la Semaine Religieuse de Paris. — La chute du cabinet Rouvier. — Le Pape lui, reste debout ! — La conférence d'Algésiras dans une salle à manger ? — L'oncle de l'Europe : — Edouard VII. — Le baptême d'une future reine. — Un souvenir de Jacques Cartier. — Le chateau Ramezay. — Nos grands hommes et leurs actes ? — Le Secrétaire de la Province au conseil de l'Instruction publique. — Le Bill de Rimouski. — Le rôle du clergé reconnu par Mr. Langlois M. P. P. — Le sacre de Mgr Bernard. — Nos défunts.

Le Pape a parlé au peuple français, et, à son ordinaire, il l'a fait magistralement. Quelle force de calme et d'énergie dans ce verbe, qui tombe des hauteurs du Vatican, et qui, sans rigueur parce que sans haine, tout en protestant de la façon la plus claire contre une loi injuste, convie pourtant à la prière et à l'action prudente, plutôt qu'à la guerre, tous les hommes de bonne volonté. A l'heure où nos lecteurs liront ces lignes, ils connaîtront déjà le document papal, que tous les journaux publient. Nous n'en voulons détacher que deux citations qui marqueront pour les siècles la fermeté et tout ensemble la prudence de Pie X.

Voici comment Sa Sainteté proteste contre la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, votée par la Chambre et le Sénat français :

C'est pourquoi, Nous souvenant de Notre Charge apostolique, et conscient de l'impérieux devoir qui Nous incombe de défendre contre toute attaque et de maintenir dans leur intégrité absolue les droits inviolables et sacrés de l'Eglise, en vertu de l'autorité suprême que Dieu Nous a conférée, Nous, pour les motifs exposés ci-dessus, Nous réprouvons et Nous condamnons la loi votée en France sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat comme profondément injurieuse vis-à-vis de Dieu qu'elle renie officiellement, en posant en principe que la République ne reconnaît aucun culte. Nous la réprouvons et condamnons comme violant le droit naturel, le droit des gens et la fidélité publique due aux traités; comme contraire à la constitution

divine de l'Eglise, à ses droits essentiels et à sa liberté; comme renversant la justice et foulant aux pieds les droits de propriété que l'Eglise a acquis à des titres multiples et, en outre, en vertu du Concordat. Nous la réprouvons et condamnons comme gravement offensante pour la dignité de ce Siège apostolique, pour Notre personne, pour l'épiscopat, pour le clergé et pour tous les catholiques français. En conséquence, Nous protestons solennellement et de toutes Nos forces contre la proposition, contre le vote et contre la promulgation de cette loi, déclarant qu'elle ne pourra jamais être alléguée contre les droits imprescriptibles et immuables de l'Eglise pour les infirmer.

Se peut-il trouver des accents plus énergiques et plus forts? Et quand l'on sait que l'homme qui parle ainsi ne possède aucune armée, ni sur terre, ni sur mer; que partout des gouvernements impies prétendent qu'il ne représente plus qu'une religion qui s'éteint, qu'il n'est qu'un fantôme — le blanc fantôme du Vatican —! Oui, mais il reste et il restera, quoi qu'on en dise et quoi qu'on fasse, la plus haute puissance morale qui soit sur terre. Et c'est pourquoi, sa parole a produit par tout l'univers civilisé une très profonde impression.

Mais le Pape est toujours bon, il veut épuiser les moyens de miséricorde avant de recourir peut-être aux armes spirituelles que la Providence lui met en mains. Il convie les évêques et les prêtres " à la plus parfaite union de cœur et de volonté." Il les assure qu'il leur adressera " en temps opportun des instructions pratiques, pour qu'elles *leur* soient une règle de conduite sûre au milieu des grandes difficultés de l'heure présente." Puis, s'adressant aux fidèles, Pie X écrit cette page, que les catholiques du monde entier auront profit à lire et à méditer:

Et maintenant, c'est à vous que Nous Nous adressons, catholiques de France; que Notre parole vous parvienne à tous, comme un témoignage de la très tendre bienveillance avec laquelle Nous ne cessons pas d'aimer votre pays et comme un réconfort au milieu des calamités redoutables qu'il va vous falloir traverser. Vous savez le but que se sont assigné les sectes impies qui courbent vos têtes sous leur joug, car elles l'ont elles-mêmes proclamé avec une cynique audace: " décatholiciser" la France. Elles veulent arracher de vos cœurs, jusqu'à la dernière racine, la foi qui a comblé vos pères de gloire, la foi qui a rendu votre patrie prospère et grande parmi les nations, la foi qui vous soutient dans l'épreuve, qui maintient la tranquillité et la paix à votre foyer et qui vous ouvre la voie vers l'éternelle félicité. C'est de toute votre âme, vous le sentez bien, qu'il vous faut défendre cette foi. Mais ne vous y méprenez pas; travail et efforts seraient inutiles si vous tentiez de repousser les assauts qu'on vous livrera, sans être fortement unis. Abdiquez donc tous les germes de désunion s'il en existait parmi vous. Et faites le nécessaire pour que dans la pensée comme dans l'action, votre union soit aussi ferme qu'elle doit l'être parmi des hommes qui combattent pour la même cause, surtout quand cette cause est de celles au triomphe de qui chacun doit volontiers sacrifier quelque chose de ses propres opinions.

* * *

Encore une fois, peut-il se trouver quelque part un verbe humain qui fasse entendre de plus nobles et de plus dignes accents? Ah! c'est que le verbe de Pie X c'est le fidèle écho du Verbe de Dieu!

En lisant cette lettre admirable, je pensais à ce mot du même Pape Pie X, s'entretenant une dernière fois avec l'ambassadeur de France, M. Nisard, avant la rupture. M. Nisard s'efforçait d'amener le Souverain Pontife à désavouer le Cardinal Merry del Val et à retirer la fameuse note de protestation contre le voyage à Rome du Président Loubet. Il annonçait que le concordât serait dénoncé, que le budget des cultes serait supprimé... Et Pie X aurait vivement reparti: " Ah! ne parlons pas d'argent dans une affaire d'aussi haute importance. Que l'on garde l'argent, mais qu'on donne la liberté!"

* * *

Hélas, c'est l'argent et c'est la liberté que l'on continue à vouloir arracher tout à la fois aux catholiques de France!

Comme préléminaires à l'application de la loi de séparation, on a commencé à procéder aux inventaires des églises de France. Des troubles sérieux ont éclaté un peu partout. Les catholiques, dans plusieurs églises, ont opposé aux agents du gouvernement de vives récriminations, des barricades de chaises, des cris et des huées... On dirait vraiment que la guerre civile va s'allumer. De loin, c'est difficile à juger, tout cela. Les courriers d'Europe nous apportent des colonnes et des colonnes de journaux, pleines de faits, dont quelque-uns brisent le cœur d'un croyant. Dire qu'on est allé jusqu'à enfermer un chien dans un tabernacle! Il était vide sans doute, mais qu'importe, quel sacrilège dérision!

La *Semaine Religieuse* de Paris dégage ainsi pour les catholiques la part des responsabilités: " Mais à l'heure même où nous écrivions (allusion à un article précédent), l'intervention de la police et de la force armée, dans les opérations de l'inventaire, venait soudainement exaspérer les fidèles venus dans les églises pour assister à la protestation de leurs pasteurs (laquelle était commandée par l'autorité ecclésiastique). Les *prêtres,* vainement, exhortent à la modération. Leur autorité est méconnue. Elle l'est même, dans certains cas, avec une violence des plus regret-

tables. "Vous n'êtes ici, dit-on, que notre gérant!" Et des femmes, des vieillards, des jeunes gens, presque des enfants, avec un courage et un désintéressement qu'on ne peut s'empêcher d'admirer, alors même qu'on serait obligé de les blâmer, s'exposent aux pires violences de la force armée, non pas pour empêcher leur effet, mais pour leur donner, au contraire, l'occasion de se produire, de peur que nos ennemis continuent à se targuer — comme par le passé — de l'éternelle veulerie des catholiques. Nous blamerons ces vaillants puisqu'ils ont agi contre les ordres des pasteurs..."

Oui, mais il faut avouer que c'est là une façon de blamer qui est tout voisine de l'éloge?

* * *

En tout cas, l'effet de ces *résistances* aux inventaires, qu'on aurait volontiers de loin jugées inutiles, vient de se produire hier de façon assez inattendu. Le cabinet Rouvier, à peu près la doublure du néfaste Cabinet Combes, a été mis en minorité à la Chambre, et il est tombé. Les socialistes et autres radicaux lui reprochaient d'avoir la main trop faible, M. Ribot et ses nationalistes aidés des républicains et monarchistes de la droite lui opposaient au contraire, fort justement, sa mise en opération trop aggressive et brutale. L'union des uns et des autres a donné la minorité au parti ministériel. A la suite de Waldeck-Rousseau et de Combes, Rouvier est tombé.

Et le Pape, au Vatican, reste debout! *Non prævalebunt adversus eum!*

* * *

Debout, Pie X? Oh! oui, et superbement encore! Depuis le commandement de Jésus à ses apôtres: "Ite et docete"—"Allez et enseignez," je me demande s'il est dans l'histoire un plus grand geste que celui de Pie X au lendemain de la rupture du concordat, créant et sacrant lui-même, au Vatican, le 25 février 1906, quatorze évêques, pour les envoyer en France! "Ite et docete!"

Les hommes ont beau s'agiter, c'est Dieu qui mène.

***

Je ne sais pas si c'est cela au juste que pensent et croient les plénipotentiaires des Puissances, réunis depuis six semaines à Algésiras, pour le règlement de la question du Maroc? Ils ont l'air plutôt de compter sur la force de leur diplomatie. Aux dernières nouvelles, ils ne s'entendent pas encore, bien que le représentant de l'Angleterre et celui de la Russie aient fait des avances pour amener l'Allemagne à céder sur un point important.

Advienne ou non la guerre, beaucoup pensent que l'Angleterre y trouvera quelque profit. C'est un peu sa manière à la fière Albion de manger les marrons que d'autres font cuire?

Toujours est-il qu'un correspondant du Gaulois (Paris) a décrit un dispositif de la salle à manger de l'hôtel *Reina-Christina,* où dinent tous ces diplomates, qui est fort intéressant et pourrait bien être symbolique. Comme lui, je le donne à mes lecteurs pour ce qu'il vaut.

Les tables n'ont pas été fixées, ni réservées, comme on dit dans les grands restaurants de Paris, ni disposées par ordre protocolaire; toutefois, un je ne sais quoi de régulier, de symétrique, donne à l'ensemble de la salle une apparence officielle.

Détail piquant: Au lieu de mettre sur chaque table une carte indiquant le nom de ceux qui l'ont retenue, on a mis sur les tables de chaque mission deux tout petits drapeaux, en trophée, fixés dans le milieu des fleurs.

Les petits drapeaux de chaque table sont aux couleurs de la nation représentée par les diplomates assis à cette table. Toutes ces couleurs, bleu, vert, jaune, noir, rouge, blanc, s'harmonisent parfaitement et semblent fleurir comme des symboles de fraternité universelle.

En tout cas le spectacle de tous ces diplomates, vers lesquels les yeux du monde sont tournés, réunis dans une même salle, presque familièrement, poursuivant un but commun, très humain d'ailleurs, est fort amusant — pour le moment.

L'Angleterre seule manque dans cette salle à manger. Ses représentants sont à Gibraltar, (1) mais l'administration de l'hôtel, espérant les avoir, avait préparé une table ainsi que le vase de fleurs avec les deux petits drapeaux anglais. Personne n'étant venu, le maître d'hôtel a mis la décoration de la table anglaise sur la grande cheminée du fond, en tête de la salle, si bien que ces repas diplomatiques internationaux ont l'air d'être protégés par le pavillon de la Grande-Bretagne. Ce n'est, je le répète, qu'un pur hazard!...

***

C'est un hasard aussi sans doute, mais il n'en est pas moins digne de remarque, qui veut que le roi d'Angleterre — le Pacifi-

(1) L'on sait qu'Algésiras est tout voisine de Gibraltar. — E. J. A.

cateur — soit l'oncle de l'Europe, au même titre que Christian IX en était le beau-père.

Un de ses neveux est empereur d'Allemagne, un autre est empereur de Russie, un troisième grand-duc de Hesse et un quatrième roi de Norvège.

Une de ses nièces est impératrice de Russie, une autre sera reine de Grèce, une troisième sera reine de Roumanie et une quatrième vient d'être fiancée au roi d'Espagne.

Huit neveux et nièces régnant ou appelés à régner, cela n'est déjà pas mal. Mais cette liste doit se compléter par l'adjonction d'une fille qui est reine — la reine Maud de Norvège — et de deux beaux-frères régnant actuellement, le roi de Grèce et le roi Frédéric VIII de Danemark.

* * *

L'une de ces royales nièces, Eva de Battenberg, la fiancée du roi d'Espagne, vient d'abjurer le protestantisme. Elle a été baptisée et a fait sa première communion ces jours derniers.

Quelques fanatiques anglais ont protesté, mais le roi et la nation anglaise ont fermé les yeux. Nous sommes loin des temps d'Henri VIII et d'Elisabeth.

* * *

C'est à un article tout récent de M. J. A. Chicoyne, le distingué publiciste, un moment terrassé par la maladie mais non vaincu grâce à Dieu, l'ancien député-journaliste dont la plume si sûre d'elle-même a donné tant de bonnes pages à notre histoire et à nos lettres, que j'emprunterai aujourd'hui la transition qu'il me faut pour passer d'Europe en Amérique.

Dans cet article donc, où il est question de Saint-Malo et de Cartier, M. Chicoyne explique la provenance d'un vitrail historique, que l'on conserve précieusement à Sherbrooke.

"J'ai connu, écrit-il, en M. LeTarouilly un vrai breton de la vieille roche, un chrétien convaincu et un sincère admirateur de notre pays. Comme tous les catholiques de France, il avait commencé à éprouver de très fortes sympathies pour le peuple canadien à la suite du mouvement de nos zouaves volant à la défense du Vatican. Il prenait un intérêt tout spécial à la colonisation dans les Cantons de l'Est et, c'est à l'intention de nos compatriotes établis dans cette région, qu'il eut la gracieuseté de me donner, en 1882, le vieux vitrail orné du portrait de saint Julien et détaché, 17 ans auparavant, des murs de Limoilou.(1)J'ai cru que l'endroit le plus sûr et le plus convenable pour cette relique était le musée du Séminaire St Charles-Borromée, à Sherbrooke. Messieurs les Directeurs de la maison étaient en état mieux que personne d'apprécier et de garder ce trésor archéologique.

---

(1) Maison de Jacques-Cartier.

* * *

Une autre relique historique, beaucoup plus importante mais moins ancienne, c'est notre château Ramesay, à Montréal. Il fut construit, il y a deux cents ans (1705), par M. de Ramesay, gouverneur de Montréal. Il servit de théâtre à plus d'un événement important. Après la mort de l'épouse de M. de Ramesay,le *château* devint la propriété de la compagnie des Indes. On y dut conclure plus d'un *marché* considérable. Après la capitulation, il passa à William Grant, époux de Madame Lemoine de Longueil. Leurs héritiers, en 1774, cédèrent l'édifice au gouvernement. Il entrait dans une période de gloire. Cette même année les Canadiens français y donnaient un banquet à Sir Guy Carleton. L'année suivante, les généraux américains y établissaient leurs quartiers. Franklin et Carroll (plus tard archevêque) y logèrent. Puis ce fut le pied-à-terre des gouverneurs en visite à Montréal. Lors des troubles de 1837, le gouvernement logea au chateau Ramesay. Depuis... il a vu siéger chez lui la cour des magistrats, la cour civile, il a connu les ébats des élèves de l'Ecole normale et ceux des étudiants du Laval... L'on comprend si la société des *antiquaires* veille dessus avec un soin jaloux! C'est ce qu'elle fait depuis 1891 et nul doute qu'elle veillera longtemps.

J'en parle parce que, mercredi le 21 février, on a célébré avec beaucoup de solennité, en présence de Lord Grey, notre Gouverneur, le bi-centenaire du *château*. C'est un événement qu'il convient de signaler à l'attention.

* * *

De l'histoire ancienne passons, en faisant un pas de géant (comme disait le doyen de mes confrères de classe à Ste-Thérèse dans une discussion fameuse), à l'histoire contemporaine. Je dois glisser et ne pas appuyer, le cadre de ma chronique ne me le permetpas. Mais je veux dire un mot des projets que des hommes publics importants ont mis devant l'opinion, ces semaines dernières. Ce ne doit pas être commode de conduire les peuples; j'aime beaucoup mieux faire des chroniques! Nos grands hommes donc voudraient faire de grandes choses. Mais ils n'ont pas d'argent. Ils sont réduits souvent à ne faire que des grands discours. Et les journalistes qui sont obligés de *dire quelque chose* tous les jours, comment voulez-vous qu'ils n'y aillent pas de leurs petits projets pour sauver le pays ou la province? Moi, j'ai beaucoup de sympathie pour les journalistes.

Mais brusquons la transition. On a voulu faire entrer le Secrétaire de la Province de droit dans le conseil de l'Instruction publique. Les membres du Conseil, à une forte majorité, ont, sur demande d'ailleurs courtoise, exprimée l'avis qu'ils se passeraient volontiers de la présence du *ministre voilé* que leur offrait le Cabinet Gouin. Le correspondant parlementaire de la Patrie — qui est un garçon d'esprit et d'avenir — a ainsi expliqué le cas avec des réminiscences classiques :

Et le conseil, par un vote de 15 à 8, s'est déclaré contre le projet. MM. Chapais, Tellier, Crépeau et Delâge sont les seuls laïques de la majorité.

On raconte qu'un écolier refusait de nommer les lettres qu'on lui montrait et que le maître lui demandant pourquoi il résistait, il répondit: Je ne veux pas dire A, parce que si je dis A, vous me ferez dire B, et ainsi de suite. La majorité du comité catholique a fait de même, elle n'a pas voulu laisser passer un principe dont les conséquences l'effrayent, elle n'a pas voulu commencer à dérouler le fil des concessions parce qu'on ne sait jamais où il s'arrêtera, elle n'a pas voulu laisser entrer le cheval de Troie par la brèche.

* * *

Le *Bill* de Rimouski, où l'on proposait de taxer les biens ecclésiastiques, a aussi fait verser des flots d'encre et d'éloquence. Les autorités locales, religieuses et civiles, se sont, paraît-il, entendu pour que ce *Bill* fut amendé au Conseil Législatif de façon à exempter complètement de l'impot le cimetière et les hôpitaux, laissant aux autres biens ecclésiastiques à payer, comme *taxes spéciales,* pour les canaux d'égoût et d'aqueduc et pour la protection contre les incendies.

* * *

On s'est du reste beaucoup occupé d'instruction publique, à la session qui vient de se terminer à Québec, ou pour mieux dire, on en a beaucoup parlé? On en veut toujours plus ou moins au clergé, mais on se garde bien de le dire ouvertement. D'ailleurs il est impossible de ne pas voir des faits qui crèvent les yeux, et, même parmi ceux qui voudraient voir le gouvernement maître absolu de l'instruction publique, ils sont rares ceux qui oseraient dire que le clergé jusqu'ici n'a pas à peu près *tout* fait en matière d'instruction, dans notre pays.

En répondant au Dr Jobin, de Québec, le remuant député de St Louis, à Montréal, M. Langlois, a prononcé en forme d'exode insinuant les paroles que voici. Elles méritent d'être conservées dans nos modestes annales. Je les ai relevées dans le *Canada,* dont M. Langlois, est le principal directeur et rédacteur.

Le Dr. Jobin a fait un bel éloge du clergé. M. Langlois veut aller plus loin. Il déclare que les seuls hommes qui, jusqu'ici ont chez nous fait leur devoir en faveur de la cause de l'instruction publique, ce sont les membres du clergé. Si le reste de la population, si le gouvernement avaient fait autant, nous ne serions pas où nous en sommes.

* * *

Le sacre de Mgr Bernard, évêque de St Hyacinthe, a eu lieu le 15 février dans la cathédrale du nouveau prélat. Ne pouvant en parler de façon convenable, vu l'abondance de matières pour cette livraison, je renvoie nos lecteurs à la *Semaine Religieuse* de Montréal du 19 février courant. Qu'il me suffise ici de dire d'un mot que cette fête du sacre de Mgr Bernard fut très consolante pour son diocèse et très brillante pour lui-même. Sans y prétendre, c'est bien sûr, il s'est montré grand évêque.

* * *

En tête de la liste de nos défunts, ce mois-ci, on me permettra de placer le nom de Son Eminence le Cardinal Perraud, évêque d'Autun et membre de l'Académie française, décédé le 11 février, à 78 ans.

Les journaux de ce soir (10 mars) nous annoncent la mort de Sa Grandeur Mgr l'archevêque O'Brien, d'Halifax. Le prélat est mort subitement presque, chez lui, à Halifax, à 63 ans.

Dans le cours du mois nous avons également perdu :

M. le Chanoine Trépanier, l'héroïque apôtre, depuis 35 ans, de l'œuvre ingrate qu'est l'instruction des sourdes-muettes ;

Mgr David Shaw Ramesay, prélat de la maison du pape, mort à Montréal, à 81 ans :

M. l'abbé Georges Vaillancourt, curé, depuis près de 40 ans, à St Georges de Windsor (Sherbrooke) ;

M. l'abbé Béchard, de London, Ont., mort à l'Hôtel-Dieu de Windsor, à 52 ans ;

Et enfin, hier après-midi (9 mars), ici à l'Hôtel-Dieu de notre ville, le pieux sulpicien que fut M. J. F. X. Léveillé, mort à 56 ans.

De profundis, clamavi... ?

L'abbé Elie J. Auclair

LA MESSE [1]

La Croix et la Messe.

C'est d'ailleurs au pied de l'autel que naît et se développe l'esprit de prière. Où sont en effet les âmes qui prient avec une foi aussi simple qu'invincible, qui montent vers Dieu d'un seul élan et tiennent leurs regards attachés sur lui, avec la même facilité, avec autant d'attrait que sur un visage aimé? Cherchez-les parmi les chrétiens qui vont tous les jours à la messe. Il sort de l'autel une impression de vie divine qui renouvelle leurs idées, leurs sentiments, leurs habitudes et jusqu'à leur attitude et à leur démarche, on les reconnaît à un air de dignité, de gravité et de modestie que donne seule la fréquentation des saints mystères. Une lumière vive et pénétrante leur rend de plus en plus sensible la vérité de Dieu; leur foi se transforme en une sorte de vision; dès qu'ils entrent dans une église, ils sentent que Notre-Seigneur est près d'eux, comme les disciples d'Emmanaüs, à l'ardeur qui les anime; ils lui parlent et ils l'écoutent, car ils entendent sa voix, une voix inarticulée mais distincte, et qu'ils reconnaissent toujours; leur prière prend ainsi d'ordinaire la forme d'un doux entretien, familier et plein d'abandon. La prière est l'accent de la piété; elle en révèle le cœur, comme la voix humaine réfléchit toutes les nuances de l'âme. Ils prient volontiers et ils savent prier parce qu'ils aiment. Le sentiment de la bonté de Dieu domine dans leur âme le souvenir de sa majesté et ils vont vers lui comme vers un père; la crainte n'est plus pour eux que la pudeur de la confiance.

Le saint sacrifice est la meilleure école de la vertu chrétienne. On y apprend sans effort tous ses devoirs. Avec la lumière, c'est là aussi qu'on trouve la force. Sans parler ici des secours indispensables que l'âme y puise par la prière, la vertu chrétienne a besoin pour se soutenir, de s'appuyer sur l'espérance, et pour grandir, d'être vivifiée par l'amour. Or, nulle part nous ne voyons plus clairement qu'au pied de la croix ou de l'autel, c'est tout un, le sens et le but de la vie humaine; nulle part, non plus,

(1) Voir Propagateur du mois de février.

nous ne croyons davantage à l'amour et nous ne sommes plus excités à " aimer Dieu qui nous a aimés le premier."

Toutes les règles de la vie chrétienne se résument dans une seule règle, et tous nos devoirs dans un devoir, celui que l'Apôtre nomme " la parole de la croix," et que Notre-Seigneur a consigné dans cette formule si précise et si profonde: " Celui qui veut venir après moi doit se renoncer lui-même, porter sa croix tous les jours, et me suivre!" Non que le sacrifice soit proprement l'essence même de la vertu, mais il en est la condition universelle et absolue. " Aimer Dieu et le servir lui seul, c'est là tout l'homme," tout son devoir et son unique fin. Pour aimer Dieu d'un amour qui emporte vers Dieu " tout l'homme," qui inspire et règle toutes ses pensées, tous ses désirs, toutes ses volontés selon la volonté de Dieu, " pour suivre Dieu," enfin, et lui obéir toujours en tout, il faut " se renoncer soi-même," car la nature, livrée à elle-même, n'a d'autre règle que son plaisir. Or, la vertu consiste essentiellement à sacrifier cet instinct fondamental de la nature qui rapporte tout à soi, et n'agit que pour soi, pour mettre à la place l'habitude de rapporter tout à Dieu, d'agir avant tout pour Dieu, " de chercher en toutes choses d'abord le royaume de Dieu et sa justice." Le sacrifice est donc inséparable de la véritable vertu et de tous les efforts que nous faisons pour l'atteindre. A toutes les étapes de la vertu, du plus bas degré où naît l'union avec Dieu par la fuite du péché mortel jusqu'au plus élevé où cette union se consomme dans le pur amour, l'âme rencontre le sacrifice: " Vous ne ferez de progrès, dit l'*Imitation,* qu'autant que vous vous ferez violence." Bien plus, à mesure que l'âme s'élève de vertus en vertus, le sentier devient plus rude, la loi du sacrifice plus exigeante, tant qu'enfin, arrivée au terme, à la sainteté, elle brise tous les liens qui l'attachent à la terre. Le sommet de la perfection ressemble à celui des hautes montagnes, où l'homme ne peut plus respirer, où toute vie s'éteint, où règnent le désert et un silence éternel. Ainsi l'âme des saints se dépouille de toute attache aux créatures et n'a plus qu'un désir: " être clouée à la croix avec Jésus-Christ." A ces hauteurs, on n'entend plus que des cris sublimes: " Je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi." " Dieu seul! Dieu seul! Mon Dieu et mon tout!... Ou souffrir ou mourir!... Non pas mourir, mais souffrir."

Comme toutes les sciences pratiques, la science du sacrifice s'apprend plus par l'exemple que par les préceptes Parmi ceux

qui se sont donnés comme les maîtres de la vie, il n'y en a qu'un que les hommes aient compris et qu'ils aient suivi, parce qu'il a fait ce qu'il a dit, et qu'il a dit simplement de faire ce qu'il a fait lui-même. Il a dit: " Bienheureux les pauvres," et il a vécu pauvre jusqu'au point de n'avoir pas une pierre pour reposer sa tête: " Bienheureux les doux," et on l'a vu " doux et humble de cœur," souffrant toutes les injures sans s'aigrir, véritable agneau qui se laisse " mener à la boucherie sans pousser une plainte." " Bienheureux les misécordieux; " et il n'a pas jeté la pierre à la femme adultère; et sur la croix, il a prié pour ses bourreaux; " Bienheureux ceux qui ont le cœur pur; " et il a pu jeter ce défi à ses ennemis: " Qui de vous me convaincra de péché? " " Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice; " et " il a porté sa croix," " il s'est offert parce qu'il l'a voulu " pour les péchés du monde, et il est mort " en remettant son âme à son Père." Seul il a réalisé le sublime idéal dont il a donné la formule dans ces paroles: " Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait." Encore une fois la règle fondamentale de la morale chrétienne, qui renferme toutes les autres et qui peut les suppléer toutes est celle-ci: " Regardez " Jésus-Christ et " faites selon ce modèle."

Et ce n'est pas un pâle souvenir décoloré par les siècles qui flotte au hasard dans la mémoire de l'humanité. " Le Maître est là qui nous appelle," qui parle à qui veut l'entendre, qui redit les mêmes vérités et toujours avec cette éloquence invincible de l'exemple. " Il demeure avec nous " et c'est pour nous raconter perpétuellement sa vie et sa mort, et il est impossible, les chrétiens qui vivent de la foi le savent bien, de ne pas le revoir à la messe, tour à tour dans la crèche de Bethléem, dans l'atelier de Joseph, traversant les bourgades de la Judée et de la Galilée, semant la vérité et les miracles, et mourant au Calvaire quand tout est consommé. La messe a cette vertu pour les âmes qui croient et qui aiment, de leur donner comme une seconde vue, de les introduire dans un monde où brille un autre soleil, de leur faire sentir toutes les émotions les plus pures, les plus profondes et les plus nobles de la vie. Où donc a-t-il coulé plus de vraies larmes et des larmes plus douces? Où l'amour a-t-il fait des serments plus généreux et plus inviolables? Où la douleur a-t-elle trouvé de plus suaves et de plus fortifiantes consolations; la vertu, plus de forces pour grandir jusqu'à l'héroïsme? Non, ce ne sont point de vains fantômes, les simulacres d'une vie depuis longtemps éteinte qui

hantent l'imagination ; Jésus-Christ est vivant, il est là sur l'autel et il parle et il agit ; et il est bien vrai que " nous avons entendu sa voix et que notre cœur bat au contre-coup des mouvements de son cœur."

Du reste, à part la souffrance qui n'est que l'accident passager d'une vie mortelle, que manque-t-il au sacrifice eucharistique, pour être la leçon vivante de toutes les vérités que nous devons croire " et faire ? " Voici, en effet, le dernier degré des condescendances divines dont l'amour traça, de toute éternité, le plan merveilleux. Le Dieu qui se cache sous le voile brillant de la nature, qui s'est effacé sous le voile obscur de l'humanité, s'ensevelit sous l'apparence de la plus vile matière ; là, tout disparaît, même sa forme humaine, il est comme s'il n'était pas, et, poussant la bonté jusqu'au bout de sa puissance, il s'abîme dans le sein de nos misères sans fond.

" Il a obéi jusqu'à la mort : " il est toujours aussi soumis à la volonté de son Père, aussi zélé pour la gloire de Dieu : " il nous a aimés et il s'est livré pour nous," sa charité envers les hommes s'est dépassée dans son sacrement, si l'on peut ainsi dire, pour rester égale à elle-même : ne pouvant mourir, il se donne.

Mais quelle est la vertu dont l'âme chrétienne ne contemple le parfait modèle dans Jésus eucharistique ? Voulez-vous mourir au monde, élever entre vous et lui les barrières du cloître, et dans la solitude " ne respirer plus que du côté du ciel ? " Regardez : c'est pour vous que Jésus est " le Dieu caché " et que sa prière est perpétuelle. La Providence, au contraire, vous a-t-elle retenu au milieu du monde pour y remplir une des fonctions de la vie active sur lesquelles repose la société ? Quelle que soit votre tâche, éclatante ou obscure, vous avez le devoir de ne pas vous enfermer dans le monde étroit des sensations, d'appliquer à des phénomènes transitoires des vérités éternelles et sublimes, de faire enfin, avec vos actions de chaque jour, même les plus vulgaires, une œuvre divine. Regardez : Jésus-Christ d'un peu de pain et de quelques gouttes de vin fait son corps et son sang, renouvelle son sacrifice pour la plus grande gloire de Dieu et le salut du monde. " Voyez et faites de même." Qu'est-ce qu'un verre d'eau ? Le prix de Dieu si vous le voulez : donnez-le à un pauvre au nom de Jésus-Christ. Quoi que vous fassiez, vous pouvez et vous devez animer ainsi vos efforts de l'intention d'obéir et de plaire à Dieu ; sans cela " vous travaillerez dans la nuit et en vain." Auriez-vous gagné des batailles, donné les lois les plus sages à un peuple,

soumis la nature à votre génie pour le plus grand profit de l'humanité, quand " la figure de ce monde aura passé," quand toutes choses et vous-même vous apparaîtrez dans la lumière de l'éternelle vérité, il ne vous restera, de toutes les grandes choses que vous aurez faites, que d'avoir voulu servir Dieu. Là, en définitive, est toute la vie morale, toujours possible, égale pour tous. Elle se mesure, non à l'œuvre extérieure que les hommes voient, mais à la bonne volonté qui leur échappe et que pénètre le regard de Dieu. Dès lors, il n'y a plus, a vrai dire, qu'un seul devoir, le même pour tous; il commande à tous, toujours et partout, avec la même autorité, sans égard ni aux personnes ni aux circonstances, sans réserve ni condition; seul il imprime à toutes nos œuvres le sceau vraiment authentique de la vertu; seul, il laisse dans les âmes, quand il est obéi, la trace immortelle du mérite.

Si nous ne nous trompons, cette vérité essentielle et si méconnue est celle qui éclate avec le plus d'évidence dans le sacrifice eucharistique. Que fait Notre-Seigneur à la sainte messe? En vérité, nous ne lui voyons rien faire et la foi ne nous apprend qu'une chose, c'est que pour rendre gloire à son Père, il se réduit aux apparences d'une matière insensible et inerte. Il est impossible de nous enseigner plus clairement que la vertu n'a pas besoin d'un grand théâtre, " que sa beauté est tout intérieure," que ceux-là se trompent qui ne la cherchent que dans le bruit et l'éclat. La plupart des hommes sont condamnés à ne faire toute leur vie que de petites actions, à passer sur la terre sans y laisser un souvenir. A cette foule sans nom, Notre-Seigneur offre l'exemple de sa vie sacramentelle dont aucun rayon ne transparait aux yeux de la raison ni des sens, bien que cet autel où l'on ne le voit même pas soit le trône d'où il gouverne le monde.

Mais, s'il s'agit de savoir quelle est la *matière* de cette *forme* universelle du devoir, l'autel de Jésus-Christ est la chaire d'où il nous enseigne à discerner et à faire le bien en même temps qu'à le vouloir. Le chrétien qui va à la messe, s'il ne s'enferme pas dans un vain formalisme, s'il sait ce qu'il fait et fait ce qu'il doit, y rencontre le souvenir toujours vivant d'un Dieu qui venant sur la terre y a choisi pour sa part la pauvreté, le travail d'une condition vile, les souffrances d'une mort cruelle et prématurée. Osera-t-on prétendre que, dans la mêlée des intérêts, l'image du crucifix ne se dressera jamais devant le chrétien habitué à la contempler, pour mettre un frein à son égoïsme et l'empêcher d'entreprendre sur les droits du prochain? Nos pères plantaient la croix dans leurs

champs, sur leurs chemins, ils voulaient la voir partout, non seulement parce qu'elle parlait d'espérance mais parce qu'elle leur rappelait leurs devoirs: c'est, en effet, "une grande diseuse de vérités." Aujourd'hui ce spectacle est intolérable à bien des gens; la vue de la croix blesse les yeux pleins de luxure et d'injustice, et il ne faut pas chercher une autre explication de la fureur des nouveaux iconoclastes.

La messe, c'est l'image de la croix en action; encore une fois, le chrétien ne l'ignore pas, il sait que le Sauveur l'a instituée la veille de sa mort et en mémoire de sa passion. Et quand même sa pensée ne remonterait pas à des circonstances si propres à lui conseiller "d'user de ce monde comme n'en usant pas," il sait que Jésus-Christ, à la fois présent et caché dans l'Eucharistie pour l'amour de Dieu et des hommes, obéit à la voix d'un mortel qui peut être un indigne, et consent à venir tous les jours sur la terre, sans y revendiquer d'autre place que celle qu'on veut bien lui faire. Où recueillera-t-il jamais des inspirations plus pressantes de justice et de charité, de modération, de patience, d'humilité, de dévouement, de toutes les vertus enfin qui font triompher l'esprit de la chair et qui assurent la paix sociale?

Il y a des hommes, dira-t-on, qui croient que Jésus-Christ "s'anéantit" pour eux chaque jour sur l'autel et qui sont néanmoins livrés à toutes les convoitises? Sans doute: l'esprit de l'homme n'a sur son cœur qu'un empire borné et toujours incertain. Où trouver parmi nous l'être privilégié qui ne soit pas "un amas de contradictions?" La vérité morale n'a sur l'âme humaine d'autre influence que celle que l'âme elle-même lui accorde ou plutôt lui communique; elle ne pénètre dans l'intelligence que par la porte du cœur, il faut l'aimer déjà pour y croire. Il ne suffit pas de lui faire, une place dans nos convictions. C'est l'amour qui la fait naître; elle n'a de force que par l'amour. Il faut y attacher les regards, désirer de la voir toujours plus éclatante et vouloir qu'elle règne, en effet, sur l'âme tout entière, sans cela, elle se voile, elle rentre dans l'ombre; elle est en nous comme si elle n'y était pas, elle reste étrangère à nos idées, à nos sentiments, à notre conduite. Nous ne faisons pas la vérité morale mais nous lui donnons la vie; or, la plupart des chrétiens "ne vivent pas de leur foi;" ils connaissent vaguement les vérités qu'ils croient et n'y pensent presque jamais Au lieu d'être comme un soleil toujours sur l'horizon, inondant tous les lieux à la fois de ses rayons et répandant partout la chaleur en même

temps que la lumière, la foi, pour un trop grand nombre d'âmes, c'est une petite lampe que l'on allume par intervalles, que l'on place dans un coin, qui jette sur quelques objets environnants une lueur indécise et laisse dans la nuit le reste de la maison.

L'abbé BRETON.



Comment gouverner une paroisse difficile ou dans des circonstances difficiles.

1. — S'attirer la confiance.

La première et la plus indispensable condition de succès, c'est de gagner l'affection et la confiance publique. Il faut se faire aimer des hommes avant de chercher à les convertir. Il importe donc que le curé, en ces circonstances difficiles surtout, prenne les moyens de se faire connaître avantageusement de ses paroissiens, dans le but de se les rendre favorables.

Se montrer constamment gracieux dans son abord, affable dans son langage, poli dans tous ses procédés, populaire envers les pauvres, compatissant envers les malades, doux et patient envers tous. Persuader aux fidèles de toute classe qu'il n'a rien tant à cœur que de leur rendre service, qu'il les aime à l'égal de sa parenté, qu'il les gouvernera en père. Dans ses rapports ne point faire acception des personnes, des fortunes et des rangs. S'il devait y avoir des préférences, qu'elles soient pour la pauvreté et l'infortune.

2. — User de persuation.

L'intimidation, ici surtout, serait inutile ou funeste. Eclairer l'esprit, dissiper les préjugés, résoudre les objections, convaincre et toucher, voilà ce qu'il s'agit de faire. Le curé ne le fera que par la persuasion. Mettons de côté tout appareil de rigueur.

Nous ne changerons pas les âmes, nous ne réformerons pas les mœurs, par voie d'autorité et de menaces. Nous n'y réussirons que par insinuation. Il y a mille fois plus d'avantages à supplier qu'à ordonner, à exhorter qu'à réprimander, à convaincre, qu'à frapper. C'est à l'aide de ses voies persuasives que nous parviendrons à christianiser doucement et progressivement nos paroissiens indifférents ou mal disposés, à les ramener à l'église, et peu à peu au tribunal de la pénitence et à la table sainte. *Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare.*

3. — Eviter les oppositions.

Il est des hommes qui disposent d'une influence pernicieuse, qui règnent en véritables souverains sur une paroisse, pour la perte des âmes. Ce qu'ils disent est réputé vrai avant toute discussion; ce qu'ils font sert de règle. Ils sont tout pour la masse du peuple. Prendre grand soin de combattre les influences, sans indisposer les personnes. User dans les rapports nécessaires avec ces hommes, d'une extrême modération, de toutes sortes de ménagements, d'égards et de prévenances. A d'injustes et brutales provocations, n'opposer que le silence et la mansuétude.

Tenons pour certain qu'il y a toujours moyen d'adoucir les caractères les plus difficiles, de contenir les susceptibilités les plus farouches, de modérer les hostilités les plus violentes. N'échappons rien dans nos paroles qui soit capable d'envenimer le mal; évitons toute cause de conflits; ne laissons subsister aucun malentendu; prévenons toute mésintelligence. Faisons-nous la réputation d'un homme aux sentiments élevés, et d'une parfaite bienveillance. Donnons la preuve d'une grande égalité d'âme.

4. — Modération en chaire.

Cette modération d'âme doit apparaître dans le langage. Partout où la situation est tendue, que le curé parle en père plutôt qu'en maître. Qu'il sache jeter adroitement un voile sur bien des torts. Qu'il évite en prêchant, de prendre une voix tonnante, un langage menaçant, une attitude de réformateur ou de haut justicier. Qu'il s'interdise toute parole brusque, toute question irritante, tout reproche humiliant, à plus forte raison toute invective et toute personnalité blessante.

De pareils procédés, toujours indignes de la chaire chrétienne, le sont surtout ici, et ne serviraient dans les circonstances présentes

qu'à exciter des tempêtes populaires, à désorganiser ce qui reste de bien dans la paroisse, et à jeter le pasteur maladroit dans d'inextricables difficultés. Mieux vaudrait s'abstenir de prêcher que de prêcher sous l'impression de l'humeur, et de se laisser entraîner à ces mouvements d'indignation qui atteignent les personnes.

5. — Sage lenteur.

Prenons notre temps. Laissons faire quelque chose au temps, ce grand destructeur des préjugés et des abus. Comptons le temps au nombre de nos auxiliaires. On voudrait cueillir des fruits qui n'ont pas eu le temps de mûrir. La sagesse divine fait autrement; agissons comme elle. Les améliorations lentes et successives sont les plus sûres et les plus durables. On risque de tout perdre à vouloir tout brusquer.

En nous confiant une paroisse, on nous prie d'y avancer l'œuvre de la sanctification des âmes, on ne nous demande pas de la consommer. Nous moissonnons ce que d'autres ont semé, nous semons ce que d'autres moissonneront. On peut être animé d'un zèle sincère, très ardent, et se résigner à faire le bien, petit à petit, au jour le jour. Sauf exception, c'est le plus sage parti à suivre; dans les circonstances plus difficiles, c'est l'unique parti raisonnable.

Sachons nous contenter, dans le moment, de quelques améliorations, si minimes qu'elles soient; soyons satisfaits des progrès insensibles que chaque jour amène, sans viser à remettre tout à coup les choses dans un état pleinement satisfaisant. Nous n'avons pas à tarir complètement la source des désordres: toute notre action se borne à les diminuer. Un curé n'est point tenu d'accomplir tout le bien, ni d'arrêter tout le mal qu'il aperçoit, mais de faire prudemment et doucement tout ce qu'il peut. Qu'il fasse donc ample provision de patience, de douceur, de courage et d'égalité d'âme.

Si c'est contre lui personnellement que les paroissiens sont mal disposés, qu'il accentue davantage les dispositions indiquées plus haut; qu'il se réserve avec plus de discrétion encore, qu'il se donne avec plus de prudence, qu'il parle avec plus de mesure, qu'il s'observe avec plus de soin. Qu'il cherche aussi la cause de l'hostilité dont il est l'objet, qu'il demande conseil à un directeur éclairé; et, cette cause découverte, qu'il ne s'épargne en rien pour y remédier.

(*Documents de ministère pastoral*).

Le Drame de la Vie

Dieu a voulu que la société générale des hommes se subdivisât en trois sociétés particulières, au fonctionnement desquelles est attaché le bonheur social en même temps que celui de l'autre vie.

Ces trois sociétés particulières, constituées pour régir l'homme dans ses trois conditions distinctes d'enfant, de citoyen et de chrétien, sont la société domestique ou famille, la société civile ou Etat, la société religieuse ou Eglise.

Enfant, l'homme a besoin d'une autorité s'occupant de son éducation et de son avenir, *c'est le rôle des pères et des mères.*

Citoyen, l'homme a besoin d'une autorité lui garantissant l'usage non entravé de ses droits et lui aidant à réaliser sa fin temporelle, *c'est le rôle de l'Etat.*

Chrétien, l'homme a besoin d'une autorité veillant aux intérêts de son âme et l'assistant dans la poursuite de sa fin d'outre-tombe, *c'est la mission de l'Eglise.*

Tout en procurant à l'homme cette triple assistance, ces trois autorités répondent à un triple besoin de son cœur. L'homme, en effet, par le besoin inné d'une société particulièrement intime avec ceux qui ont puisé leur sang à la même source que lui et partagé le même berceau, appelle une famille.

Par le besoin naturel de sentir le cœur de ceux que l'identité de race, de langue et de séjour associé à ses destinées, battre le sien d'un même amour pour le pays commun, il appelle une patrie.

Par le besoin religieux, enfin, de sentir à côté de lui quelque chose de plus que la protection et la sympathie de ses semblables et d'y ajouter celles de son Créateur, il appelle l'Eglise, qui n'est autre pour lui que la société avec Dieu.

Telle est la double raison d'être de ces trois sociétés particulières. Pendant que l'unité du sujet dont elles s'occupent leur impose le devoir d'associer leurs pouvoirs et de s'entraider, leur but, leurs moyens et leurs droits très distincts, leur assignent un fonctionnement indépendant, chacune dans sa sphère différente d'action. Ce n'est pas contradiction, car bien qu'elles s'enveloppent et se meuvent les unes dans les autres, leur fonctionnement, si elles n'y mettent pas elles-mêmes d'obstacles, peut s'accomplir aussi harmonieusement que celui des globes célestes à la voûte du ciel, Dieu ayant mis l'ordre dans toutes ses œuvres.

La soumission, en effet, qu'elles réclament chacune de l'homme, ne soulève aucune compétition ni dans sa volonté ni dans son cœur, où l'amour de l'Eglise ne gêne pas plus l'amour de la patrie que l'amour de la patrie n'y gêne les affections de la famille. Rien n'empêche l'homme d'être à la fois bon fils, bon citoyen et bon chrétien.

Si ces trois sociétés, tout en respectant leurs droits réciproques, et, tout en restant dans les limites de leur sphère particulière d'action,s'accordaient l'appui de parole,d'exemple et d'actes mêmes, au besoin, que l'unité du sujet leur impose, elles réaliseraient l'union universelle des hommes dans la variété des nations, car pendant que la famille unirait les individualités qui la composent, et l'Etat, les familles groupées sous sa direction, l'Eglise qui enveloppe toutes les patries dans sa sphère à titre de pouvoir chargé de la fin spirituelle commune aux hommes, unirait tous les états par le lien puissant des mêmes principes de morale sociale, de religion et de politique internationale.

Que de maux épargnés à l'humanité et quel charme ajouté à son séjour terrestre!

L'homme ne se trouverait isolé ni étranger nulle part. Dans la famille, tant qu'il lui serait donné d'y vivre, il goûterait ces pures affections du foyer chrétien qui en font un abri si doux, pour le cœur, contre les tristesses de la vie.

En dehors de la famille, il trouverait cette sympathie instinctive que s'accordent les hommes enfermés dans les mêmes frontières, liés par les mêmes intérêts, nés sur le même sol et grandis au même soleil.

Loin de la patrie, sur le sol étranger, il lui suffirait d'entrer dans une église pour que, à la vue de l'autel, de la croix et des fidèles agenouillés sous la bénédiction du prêtre de son enfance, il retrouvât une patrie, la patrie spirituelle, la patrie des âmes où l'on s'aime sans se connaître parce qu'on à la même prière et qu'on y rêve des mêmes espérances.

Enfin, quand il aurait à partir pour les rivages encore plus lointains d'au de là de la tombe, il serait là moins que partout isolé et étranger, car il entrerait dans la société éternelle de l'homme avec Dieu, la grande église de l'éternité.

Telle est, d'après le plan divin, la conception générale de la société humaine, conception dont l'application est décisive sur les destinées de l'homme.

Or, de laquelle des trois sociétés dépend surtout cette application? De l'Etat et pourquoi? Parce que la famille a une

sphère d'action trop petite pour empêcher cette application et parce que l'Eglise est trop abritée contre le caprice humain, par son assistance divine, pour mettre obstacle à l'harmonie des trois pouvoirs.

C'est l'Etat qui est le plus exposé, par le prestige de la force matérielle dont il dispose et des honneurs sensibles qui l'entourent, à dépasser la limite de ses droits et à manquer à ses devoirs vis à vis de la famille et de l'Eglise.

Quelles sont donc, sans restriction aucune les limites des droits de l'Etat et quels sont ses devoirs s'il veut régner selon le plan divin ?

Commençons par les devoirs de l'Etat à l'égard de la famille, en les déduisant de l'antériorité de celle-ci sur lui.

Des trois sociétés la première qui se forma, fut la société religieuse par les relations du premier homme avec Dieu.

La seconde fut la famille par la création de la femme et la naissance des enfants.

L'Etat ne vint qu'en troisième lieu lorsque les familles sentirent le besoin de se grouper pour constituer une autorité supérieure, chargée de leurs intérêts généraux.

En reconnaissant à l'état les droits et les pouvoirs, qui lui sont indispensables pour sa mission et qui sont nécessairement très grands, les familles s'abdiquèrent pas leurs droits naturels sur l'éducation et le mariage des enfants non plus que sur la propriété et sa transmission par héritage.

Ces droits étant antérieurs à ceux de l'état, celui-ci a pour devoir d'en tenir compte, puisqu'ils ne viennent pas de lui.

Quels que soient ses pouvoirs, il n'est au fond que le mandataire de l'association qu'il gouverne. C'est lui qui appartient à la nation et non la nation qui lui appartient.

Nous n'insisterons pas sur ces principes afin de nous arrêter davantage aux rapports de l'état avec l'Eglise, principal objectif de la conférence.

Expliquons comment le pouvoir civil et le pouvoir religieux, chargés de s'occuper l'un de la fin temporelle de l'homme, l'autre de sa fin éternelle, sont harmonisés avec sa double nature et, par suite, lui sont nécessaires tous les deux pour qu'il soit atteint dans sa conscience aussi bien que dans ses actes et qu'en lui soient régis le chrétien et le citoyen.

Ces deux pouvoirs, tout en n'exerçant leur autorité que dans les limites de leur fin propre, sont obligés cependant, par l'unité et

l'intérêt du sujet dont ils s'occupent, de se prêter un appui mutuel en conciliant leur action. Et cette conciliation leur est possible du moment que leurs sphères sont de natures différentes et que chacune est suprême dans celle qui lui est propre. L'autorité civile, n'étant préposée qu'aux intérêts temporels d'une association particulière et ne dérivant de Dieu que *médiatement* par le peuple, dont elle est le mandataire, se trouve nécessairement localisée dans ses frontières nationales, tandis que l'autorité religieuse, qui dérive *immédiatement* de Dieu et qui est préposée aux intérêts spirituels et aux prncipes communs à tous les hommes, est nécessairement universelle et sans frontières.

La suprématie appartient donc à l'Eglise à titre de pouvoir chargé des principes généraux et de la fin éternelle, sans que cette suprématie ait rien d'humiliant pour les chefs civils d'en accepter le contrôle et de l'honorer dans la personne d'un prêtre, du moment que ce prêtre est le substitué du Christ et que ce qui s'impose en lui à la soumission et au respect est *non la personne* mais *la fonction*.

Grâce, donc, à l'autorité spirituelle de l'Eglise enveloppant tous les états, l'humanité peut réaliser le plan divin de l'union internationale dans la variété des nations aussi bien que chaque nation là peut réaliser dans la variété des familles qui la composent et chaque famille dans la variété des individus assis à son foyer.

Qui ne saisit tout ce qu'il y a de grand et de logique dans cette adoptation de la société à la double fin de l'homme par l'association intime des deux pouvoirs qu'il nécessite en tant qu'être composé d'un corps et d'une âme.

Qui ne voit que l'amour de la patrie, dans ces conditions, est susceptible, en effet, de s'harmoniser dans le cœur du citoyen avec l'amour de l'Eglise tout aussi facilement que l'amour de la famille dans le cœur de l'enfant avec l'amour de la patrie, et la dignité de l'Etat ne lui parait pas plus diminuée à côté de la dignité du Pape que la dignité du père ne l'est à côté de la dignité de l'état.

Qui ne se sent pas disposé à souscrire à cette conception sociale déduite de la doctrine du Christ et d'en poursuivre l'application pratique !

Qui n'est pas frappé également de la beauté de cette doctrine et de la possibilité de la conciliation des deux pouvoirs en question, puisque leurs fins, leurs moyens et leurs droits sont de nature

très distinctes ! Et pour prouver que ces deux pouvoirs, dans leurs sphères propres d'action, peuvent réellement régir le même sujet sans se heurter ni se causer de l'encombrement, nous préciserons dans ses détails la sphère d'action dans laquelle l'état doit être indépendant, nous déterminerons ensuite celle de l'Eglise.

Sphère d'action de l'Etat.

L'Etat, à titre de pouvoir chargé de la fin temporelle, doit avoir dans ses attributions exclusivement et en pleine indépendance : 1° le droit et le devoir d'assurer la sécurité de la nation contre ses ennemis de l'intérieur et de l'extérieur, ce qui comporte le soin de la milice et de la police, l'échange des ambassadeurs et des légations, la guerre, les alliances et les traités de paix, la répartition et la perception des impôts, la nomination et le choix des fonctionnaires civils, la surveillance des doctrines sociales, des agitateurs, des associations secrètes, de la publicité, des réunions de citoyens, la fixation d'instruction jugés nécessaires pour obtenir les fonctions de l'Etat.

2° Le droit et le devoir d'assurer la sécurité des individus dans leur fortune, leur réputation et, en général, dans tous leurs biens personnels, de quelque nature qu'ils soient, ce qui comporte l'exercice de la justice, l'institution des tribunaux, la réglementation de la procédure, la rédaction et la sanction des lois, l'entretien des lois, l'entretien des prisons, l'exécution des sentences.

3° Le droit et le devoir de tout ce qui est de nature à procurer la prospérité matérielle de la nation, ce qui comporte l'encouragement et la protection de l'industrie, de l'agriculture, du commerce et des sciences, la gestion des finances, la surveillance des abus possibles à cet égard, à tous les degrés de la hiérarchie administrative, la répression des dilapidations et les mesures préventives contre les détournements. L'état est indépendant sur tous ces points, sous la réserve, toutefois, d'un droit de contrôle réservé au Pape quant à l'application, afin qu'il puisse élever la voix contre les excès qui pourraient s'y heurter à la morale sociale.

P. Pesnelle.

(*A suivre.*)



Joseph d'Arimathie.

Il existe un Evangile apocryphe ou légendaire intitulé *La narration de Joseph d'Arimathie, celui qui vint réclamer le corps de Jésus.* On y rappelle les principaux faits de la Passion de Jésus, et le témoignage du courageux disciple devant Pilate, puis devant le Sanhédrin qui le fait jeter en prison d'où il est tiré miraculeusement.

Ce fragment est-il complet? J'en doute. Qu'y était-il raconté en plus? On ne sait. Le trouvera-t-on jamais? Je crains que non.

Dans ce complément de la légende que nous essayons ici, Joseph d'Arimathie rapporte ce qu'il a vu, et il y parle comme il suit:

LES TÉMOIGNAGES.

...Nous étions trois parmi les princes du peuple qui avions refusé de prendre part à l'inique procès de Jésus de Nazareth, Rabbi Gamaliel, Nicodemus et moi.

Je n'étais pas encore des disciples du Christ; mais j'avais souvent entendu sa parole, sous les portiques du Temple, alors qu'il ravissait le peuple par sa doctrine, et que les émissaires des Pharisiens eux-mêmes envoyés pour le prendre s'en allaient en répétant que jamais homme n'avait parlé comme cet homme. Or aujourd'hui que je le voyais livré aux Gentils par la jalousie des princes des prêtres, ces discours me revenaient au cœur dans une lumière plus vive. Jamais le Maître ne m'avait paru plus divinement grand qu'en face de l'outrage et de l'iniquité; et je n'attendais qu'un signe de sa puissance pour tomber à ses pieds et saluer en lui l'envoyé du Très-Haut.

On était dans la journée des apprêts du sabbat. Jérusalem était troublée. Des bandes la traversaient avec des cris et des menaces, attendant, pour l'insulter, le passage du Juste que,depuis la veille, on traînait, par les rues, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode. Le Prophète se taisait. Quand on sut que le Prétoire venait de le condamner au supplice de la croix, il y eut un grand éclat d'applaudissements, de rires et de blasphèmes contre lui. Les fauves tenaient leur proie.

Cependant, à l'écart, il y avait les pauvres, les humbles, les souffrants, les opprimés qui tremblaient et pleuraient dans l'ombre, car ils se rappelaient les paroles qu'ils avaient entendu dire au Seigneur avec des larmes: " Jérusalem, qui tues les prophètes de Dieu, que de fois j'ai voulu rassembler tes fils, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu!..."

Pendant ce temps-là, je m'étais retiré dans ma maison, hors de la porte de la ville, proche de la colline appelée Golgotha. Et là, assis sur le toit en terrasse de ma demeure, j'attendais, le cœur triste, ce qui allait arriver, regardant de ce lieu la ville tumultueuse, prêtant l'oreille à tous ses bruits, et déroulant sur mes genoux le volume des prophéties touchant le Rédempteur promis à Israël.

Dans le trouble de mes pensées et le combat de mon cœur, j'allais de l'un à l'autre récit de nos Livres saints, de la mort d'Abel tué par son frère au sacrifice d'Abraham conduisant Isaac chargé du bois de son supplice, sur cette même colline que j'avais là devant moi. Puis je lisais, dans l'Exode et dans le Lévitique, l'immolation de l'Agneau et la sortie de l'Egypte, la malédiction du Bouc émissaire chargé des crimes du peuple et expulsé dans le désert. Après quoi, posant le livre, et, la tête dans mes mains, je méditais et me demandais, comme les Rabbins mes frères: " Que représentent ces figures?"

Je relevai le front, au bruit d'une grande foule qui montait de la ville, et dont le tumulte redoublait en approchant de moi. Sur le bord rocheux de mon jardin, le chemin se remplit de piques, de chevaux, de soldats, leur centurion en tête. Et au milieu je vis, enveloppé par une multitude furieuse un homme chargé de sa croix. Et le nom que vociféraient ces furieux, parmi des outrages, des moqueries et des menaces, c'était le nom de Jésus!

Je ne pense pas avoir jamais senti une douleur semblable à cette douleur. Celui qui marchait courbé sous le bois infâme m'apparut défiguré, sanglant, à faire pleurer les Anges de la paix. Je frissonnai jusque dans la moelle de mes os; et frémissant je m'apprêtais à descendre vers lui lorsque je vis les soldats écarter de leurs piques tous ceux qui approchaient. Parmi ceux-là étaient les filles de Jérusalem qui venaient le consoler en essuyant le sang qui coulait de son front, tandis que lui-même, relevant vers elles son visage tranquille, leur défendait de pleurer sinon sur le péché de leur peuple et les malheurs de leur ville.

Le funèbre cortège disparut dans un pli de terrain. Mais à ce même instant, le Fils de l'homme avait levé son regard de miséricorde vers moi, et il avait lu dans mon cœur. Jamais sa face auguste, éclairé de la lumière du ciel, ne m'avait paru plus adorable que sous cette rosée amère de sueur et de sang. Il me sembla qu'un rayon s'en était détaché, et que les pages de mon livre en étaient illuminées.

J'en étais alors, dans ma lecture sainte, à ces paroles d'Isaïe: " Il n'y a plus de beauté en lui, plus de charme. Nous l'avons vu: il n'avait plus aspect humain. Nous avons gémi de le voir ainsi méprisé, le dernier des hommes, l'homme de douleurs, brisé par l'infirmité. Son visage nous était comme dérobé, nous ne l'avons pas reconnu. C'est qu'il est celui qui porte nos langueurs, et qui a pris sur lui nos souffrances. Nous l'eussions pris pour un lépreux, tant la main de Dieu l'avait humilié, frappé. Il a été blessé à cause de nos iniquités, brisé pour expier nos crimes. Le poids de notre rachat s'est appesanti sur sa tête, et nous avons été guéris par ses meurtrissures. Tous nous étions errants comme un troupeau égaré; nous nous étions tous détournés du chemin. Le Seigneur a pris sur lui l'iniquité universelle. Il s'est offert, parce qu'il l'a voulu, et il n'a pas ouvert la bouche, semblable à la brebis que l'on mène à la boucherie et à l'agneau silencieux sous le fer qui le tond."

Maintenant le chemin était vide. De cette foule de tout à l'heure il ne restait plus au bas que les quelques femmes fidèles que les piques des soldats venaient de repousser. Enveloppées de leurs longs voiles, elles se lamentaient et pleuraient. Je les voyais qui, debout, regardaient de loin ce qu'on allait faire de leur Maître adoré.

Pour se consoler entre elles et espérer encore, elles se rappelaient l'une à l'autre les miracles de sa puissance de résurrection et de vie. L'une qui était une veuve de Naïm racontait que le bon Maître, ayant rencontré aux portes de la ville le cercueil de son fils que l'on portait en terre, avait prononcé seulement cette parole souveraine: Jeune homme lève-toi! Et le jeune homme s'était levé, et Jésus l'avait rendu à sa mère.

L'autre, qui était la femme d'un chef de la synagogue, disait comment sa fille, une enfant de douze ans, était endormie dans la mort, quand lui prenant la main, Jésus lui avait dit de même: Jeune fille lève-toi! Et il l'avait rendue à son père.

Une autre, une Chananéenne, se tenait prosternée en terre et, parmi ses sanglots j'entendais qu'elle disait qu'elle n'était qu'une

pauvre étrangère, mais que le Seigneur ne lui avait pas refusé les miettes de sa pitié, et qu'à elle aussi une fille bien-aimée avait été rendue, à la voix de Jésus !

Et elles se demandaient alors si Celui qu'elles avaient vu ressusciter leurs morts n'allait pas vaincre la mort, comme il avait promis. Et puis, elles se rappelaient comment autrefois il prenait leurs enfants dans ses bras pour les bénir. Mais pourquoi venait-il de dire tout à l'heure : " Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais sur vous et vos fils ? " Et elles se lamentaient avec une grande douleur.

Sur la même route on voyait passer et s'arrêter, arrogants et superbes, ceux des grands qui, par dédain ne s'étaient pas mêlés à la foule. Je ne les connaissais que trop. C'étaient des pharisiens, des scribes, des docteurs de la loi, ceux qui avaient acheté Judas, intimidé Pilate, ameuté la populace, et qui venaient maintenant jouir de la bien heureuse issue de leur complot. Drapés dans leurs longues robes, les yeux pleins d'une joie haineuse, ils regardaient à l'écart la croix qui se dressait, et, branlant leur turban orné de phylactères, ils jetaient de loin l'ironie de leur victime : " Vah ! ô toi qui te vantais de détruire le Temple et de le réédifier en trois jours ! C'est l'heure de t'en souvenir ! " Et les autres répondaient : " Qu'il descende donc maintenant de la croix, s'il le peut. Il venait sauver Israël, qu'il se sauve lui-même ! " Et ils riaient amèrement.

Je regardai, au faîte de la colline aride du Calvaire, au-dessus des gardes et des bourreaux, au-dessus de la foule moqueuse ou curieuse, entre deux malfaiteurs, la tête du crucifié se dressa à mes yeux entre la terre et le ciel. Ses bras étaient comme pour embrasser le monde. Sur le fond, un long nuage d'or lui faisait un diadème. Mais dans le lointain grondait la foudre.

A la clarté qui venait de là, je repris la leçon du saint Livre. Le vent du ciel l'avait ouvert au Psaume où il est écrit : " Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? Mon Dieu, je vous invoque et vous ne m'écoutez pas. Cependant vous êtes le Saint qui habitez dans Israël, et nos pères n'ont pas en vain espéré en vous. Pour moi, je suis un ver de terre et non un homme ; je suis l'opprobre des mortels et le rebut du peuple. Ceux qui me regardent m'insultent, et, le mépris sur les lèvres, ils ont secoué la tête en disant : " Il a mis son espoir en Dieu, que " Dieu le " délivre ! Que Dieu le sauve, puisqu'il se confie en lui ! " O Dieu, ne vous éloignez pas de moi, parce que la tribulation me

presse et que personne n'est là pour me secourir... Je me suis écoulé comme l'eau; les méchants se sont rués sur moi, comme le lion rugissant. Ils ont percé mes mains et mes pieds; ils ont compté tous mes os; ils m'ont donné en spectacle; ils se sont partagé mes vêtements et ont tiré ma robe au sort. Mais vous, Seigneur, ne vous éloignez pas. Vous êtes ma force, venez en hâte à mon secours!"

J'en étais là, quand du haut de la croix un cri puissant se fit entendre. En ce moment la foudre éclata, la terre trembla, les ombres s'épaissirent, je ne vis plus le soleil; autour de moi je sentis que le sol tremblait, une nuit profonde m'enveloppa; la foule épouvantée avait quitté la colline. Je crus que c'était la dernière nuit du monde; et je tombai la face contre terre: un silence de terreur planait sur la ville entière.

Mais ce qu'il y eut alors de plus effrayant, c'est que toute la vallée de Josaphat se souleva, les pierres se brisèrent, les sépulcres s'ouvrirent, les morts ressuscitèrent. Plusieurs les virent dans la ville, après la résurrection de Jésus.

Quant à moi, voici la vision que j'en eus, en cette heure même où le Christ expira, et le grand Témoignage que j'en dois rapporter.

* * *

C'était à la sixième heure. Les ténèbres couvraient la face de la terre; seule la tête du Christ demeurait lumineuse. Des formes erraient dans l'ombre, comme un tourbillon vivant de pesonnes et de choses, avec le bruit indistinct du vent dans la forêt; et leur foule sans nombre s'approchait de plus en plus du sommet où se dressait la croix. C'était le long cortège de ceux qui sont nommés dans le Livre sacré, Prophètes, Patriarches et Justes, qui, sortis de leurs tombeaux, venaient tour à tour reconnaître, contempler et adorer le Rédempteur promis depuis le commencement du monde.

Le premier qui du sein de l'ombre surgit plus grand que les autres fut l'Ange du désert. Je le reconnus à la rude tunique de poil de chameau qu'il portait. Et, comme je lui disais dans mon Cœur tremblant: "Qui es-tu?" j'entendis retentir la voix de celui qui avait crié le long du Jourdain: "Préparez les voies du Seigneur!"

Debout au pied de la croix, Jean fils de Zacharie contemplait donc et disait: "Voici l'Agneau de Dieu! Voici celui qui ôte le

péché du monde! Il est plus grand que moi, car il fut avant moi... Celui qui croit dans le Fils a la vie éternelle, celui qui ne veut pas croire ne verra pas la vie, et la colère de Dieu demeurera sur lui."

Ainsi à chacun de ceux qui passaient devant le Christ, Jean montrait du doigt la Victime immaculée, et il disait de même: "Voici l'Agneau de Dieu!"

Je reconnaissais chacun d'eux aux paroles qu'il proférait. C'était Daniel portant la chevelure et la barbe tordues en longues tresses, comme ceux de Babylone. Il se tourna vers les régions des quatres parties du ciel, l'Egypte, la Babylonie, la Grèce et Rome la superbe, puis adorant le Maître des empires de la terre, il s'écria: "La voici donc accomplie la vision qui me fut montrée un jour par l'Ange Gabriel, le long du fleuve Chobar, dans la première année de Darius, roi des Mèdes! Les voici donc révolues les soixante-deux semaines après lesquelles le Christ devait être mis à mort! La prévarication est maintenant consommée, le péché va prendre fin, l'iniquité sera détruite, la justice éternelle va commencer son règne, car le Saint des saints a reçu l'onction de son sacre sanglant, et il va régner à jamais."

Isaïe s'avança tout rouge du sang vermeil qu'il avait répandu, lorsque le roi Manassès fit scier ce noble fils d'Amos. Saluant la grande Victime, il s'écria: "C'est lui, lui l'Emmanuel, le Prince de la paix, le Dieu, le Fort, le Prince du siècle futur. C'est lui, lui le Médiateur de l'alliance nouvelle pour renouveler la terre et remettre sous son sceptre les héritages dispersés!"

Alors, considérant les blessures saignantes et glorieuses de ce roi de douleurs, sa voix s'éleva tour à tour plaintive et triomphante pour chanter le combat du vainqueur du péché. "Quel est donc celui-ci dont les vêtements sont teints de cette pourpre sanglante? Qu'il est beau dans cette parure, lui qui vient de faire éclater la force de son bras!" Entendez-le qui répond: "Je suis celui qui suis venu rétablir la justice et combattre pour le salut. — Mais, ô guerrier, pourquoi ton vêtement est-il rouge, et tes habits comme ceux du vigneron qui vient de fouler le pressoir? — C'est que je l'ai foulé le pressoir de la souffrance, et je l'ai foulé seul. J'ai regardé tout autour de moi: personne pour me secourir. Alors c'est à mon bras que j'ai demandé le salut; mon indignation est venue à mon aide. Il s'est levé dans mon cœur le jour de la vengeance, et l'ère de la rédemption est ouverte désormais."

Et puis j'entendis David, couronné du diadème, qui chantait sur la harpe: " Pourquoi les nations ont-elles frémi, et les rois ont-ils tenu conseil contre le Seigneur et son Christ? Il se moquera d'eux Celui qui habite dans le ciel. Le voici Celui à qui le Seigneur a dit: Tu es mon fils et je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi, et je te donnerai les nations en héritage. Il a bu, sur son chemin, de l'eau amère du torrent, mais il relèvera la tête, et du haut de Sion il étendra son sceptre jusqu'aux confins de l'univers."

Tous les Voyants d'Israël s'avançaient pressées, les bras tendus vers le Libérateur. Elie était descendu de son char de feu. Elisée était revêtu du manteau qu'il avait hérité de son maître. Ezéchiel avait gardé son aspect plein d'épouvante. Jérémie était reconnaissable à son regard plein de douleur, et je l'entendis qui disait: " Mon affliction est grande comme la mer. O vous tous qui passez par le chemin, regardez et voyez s'il est une douleur pareille à cette douleur."

D'autres voix semblaient venir d'un lointain plus profond, immense, hommes des premiers âges, sortant du fond des siècles oubliés, pour rendre hommage à Celui qui fut hier, qui est aujourd'hui et qui sera toujours. Je reconnus Moïse aux deux Tables de la loi qu'il présentait au Législateur éternel, et aux deux rayons de gloire qui s'échappaient de sa face. Aaron portait la longue robe d'hyacinthe, l'éphod, la tiare du grand-prêtre, et il tenait en main la verge avec laquelle il avait rempli de prodiges la cour du Pharaon. Job, les cheveux et la barbe hérissés de terreur, comme lorsqu'il vit passer Jéhovah devant sa face, contemplait dans sa chair le Rédempteur vivant qu'il avait prophétisé.

Derrière encore, plus loin, le vieux Jacob parut; il regarda et se consola de ce que " le sceptre était sorti de Judas, parce qu'il voyait Celui qui devait être envoyé, l'attente des nations." Joseph s'inclina devant Celui qui seul méritait le grand nom de " sauveur du monde." Il était reconnaissable à l'anneau royal, à la robe de splendeur, au collier d'or que lui avait donné le Pharaon, lorsqu'il l'avait fait monter sur son char pour régner avec lui sur la terre d'Egypte. Abraham se réjouit, parce qu'il voyait enfin venu le jour de ce Fils en qui toutes les nations devaient être bénies. Isaac reconnut un frère dans Celui qui était immolé sur la montagne. Melchisédech tenait dans ses mains le pain et le vin du sacrifice qu'il semblait offrir à la victime divine. Noé

cherchait au-dessus de cette tête, radieuse jusque dans la mort, l'arc-en-ciel de la nouvelle alliance de Dieu avec son peuple.

Enfin, des dernières profondeurs des temps, on entendit dans les airs un concert harmonieux, C'étaient les filles d'Eve qui chantaient et redisaient à leur première mère: " Victoire à toi, ô mère, console-toi! Le Fils de la femme a brisé la tête du serpent."

Quand chacun des ressuscités fut venu rendre ainsi témoignage tour à tour, ce fut alors l'assemblée tout entière, qui se prosterna devant la croix du Fils de l'homme; et ensemble, d'une voix forte comme celle des grandes eaux, ils entonnèrent ce cantique: " Salut à notre Dieu qui est assis sur son trône, et à l'Agneau rédempteur. Bénédiction et gloire, sagesse et action de grâces, honneur, vertu et force à lui, dans les siècles des siècles. Amen!"

Je compris alors que les Ecritures étaient maintenant accomplies, et que tout était consommé. La vision disparut peu à peu de mes yeux; les ténèbres s'éclaircirent: elles avaient couvert la terre de la sixième à la neuvième heure du jour. Je regardai vers la croix. Je n'y vis plus que Jean, fils de Zébédée, et Marie mère de Jésus debout aux pieds de son Fils.

Près de moi, sur le chemin, un centenier passa qui descendait du Calvaire. C'était celui qui venait de commander les gardes; il marchait la tête baissée; et je l'entendis qui répétait, en se frappant la poitrine: " Celui-là était vraiment le Fils de Dieu!"

Disant cela, le soldat de César se tourna tour à tour vers chacun des points du ciel, comme s'il eût voulu se faire entendre de l'Empire tout entier. Et, de tous les points, de toutes les frontières de la Gentilité, c'était comme un écho qui répercutait et me renvoyait cette profession de foi: " Celui-là était vraiment le Fils de Dieu!"

Descendant du lieu haut où cette vision m'avait été donnée, je fus trouver Nicodème et je lui rapportai ce que je venais de voir, et comment les prophètes avaient parlé devant moi.

Son cœur n'était plus tremblant, mais intrépide et fort, comme le mien. Je lui déclarai que j'avais résolu de faire au Crucifié les honneurs du supulcre que j'avais fait préparer dans une grotte de mon jardin, après avoir enveloppé son corps sacré de bandelettes et l'avoir embaumé de parfums de grand prix.

Il sortit pour aller acheter les aromates avant l'heure à laquelle commence le repos du Sabbat. Et moi, " me rendant près de Pilate de qui j'étais connu, je lui demandai hardiment le corps de Jésus."

Mgr Baunard.

Règles de lecture du latin

Trois grands principes régissent la bonne lecture du latin :

1° — La prononciation correcte qui consiste : (*a*) à donner à chaque voyelle le son qui lui convient, et à le lui conserver pendant toute la durée de l'émission ; (*b*) à articuler les consonnes distinctement.

2° — L'accentuation juste, qui consiste à donner non pas plus de durée, mais plus de relief à une syllabe bien déterminée de chaque mot latin. L'accent n'est jamais sur la dernière syllabe d'un mot de plusieurs syllabes, mais sur l'avant-dernière, ou, à son défaut sur la précédente ; un ′ en indique la place dans certaines éditions.

3° — Les pauses ou distinctions qu'indiquent suffisamment les virgules, les points virgules et les points dans le texte, les barres (¼, ½, *complètes et doubles*) dans le chant.

Son des voyelles

A et **I** ont le son français ordinaire — **I** suivi d'une voyelle ne se fond pas avec elle, mais fait syllabe distincte : Ex. : *acti-o.*

E et **O** ont le son français ouvert, de **o**, **è** dans *domine, prière.*

Æ et œ ont le son de **e** ouvert.

U a le son de **ou** français. Il y a exception après **q** et même **g**, quand après celui-ci l'**u** ne fait qu'une syllabe avec la voyelle suivante : Ex. : *san-guis.* Dans cette exception, l'**u** se rapproche du **v** imparfaitement articulé.

Au et **Eu** ont le son de chaque voyelle prise séparément mais on les prononce d'une seule émission : Ex. : *Gau-de, Eu-ge.*

Articulation des Consonnes.

B, D, F, K, L, P, R, V et **X** s'articulent comme en français.

Devant **a, o, u,** — **C** et **G** s'articulent aussi comme en français.

Devant æ, **e**, œ, **i,** — **C** s'articule **tch** ; Ex. : t*chœli; pa-*tch*em,* après une consonne dans un mot il s'articule **ch**, *an-chilla.*

Devant æ, **e**, œ, **i,** — **G** s'articule **dg** ; Ex. : d*genui, re-*dg*es;* après une consonne, dans un mot il s'articule **g** : E. : *an-ge-lus*

Ch s'articule **k**.

Gn s'articule comme **gn** dans agneau.

H, est un peu aspirée ; elle est **K** dans *mihi, nihil,* et ses composés.

J se prononce **I** et forme syllabe avec la voyelle suivante : Ex : *e-jus.*

M, N s'articulent partout, et la voyelle qui les accompagne ne doit jamais avoir le son nasal : Ex : *an-te.*

S placée entre deux voyelles ou après **n** se rapproche du **z** français : Ex. : *ni-si.*

Sc se prononce comme le **ch** français devant æ, **e**, œ, **i** : Ex : *a-schendet, na-s*ch*i.*

Ti suivi d'une voyelle se prononce **si** s'il est précédé lui-même d'une consonne autre que **s, x, t** : il se prononce **tsi** s'il est précédé d'une voyelle ; Ex. : *ac-ti-o, pe-ti-it*

Z s'articule **dz** : Ex. : *Na-*dz*areth.*

N.-B. — En latin, on ne fait pas la liaison entre les mots ; chacun d'eux se prononce séparément sans subir l'influence de ses voisins.

(*Cf Grammaire du Chant Grégorien par Mr L Abbé C. Cartaud*).

LE PROPAGATEUR

Vol. III | AVRIL 1906 | No 4

Chronique mensuelle. – La Messe. – Le Drame de la vie. – Galerie historique. – Aimery de Querceville.

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : Discours de Pie X aux 14 nouveaux évêques français. — Les *inventaires* en France. La persécution à jets continus. — Souvenir de la réception de feu le cardinal Perraud à l'Académie française. — Les *voix* de Dieu : Algésiras, le désastre de Courrières, les grèves. — L'esprit paroissial : belles paroles de François Veuillot et d'Henri Joly. — Le journalisme : article de la *Presse* de Montréal ; paroles éloquentes du *Père* Coubé. — Nos *Revues* : la *Nouvelle France*, la *Revue Canadienne*, l'*Album Universel.* — La discussion sur la *mentalité* des Français qui viennent au Canada ; réponse à l'abbé Brosseau par Jean de Meyu. — La littérature canadienne et l'abbé Camille Roy. — *L'abrégé chronologique* de l'Histoire du Canada des frères maristes apprécié par l'*Enseignement Primaire.* — Une invitation d'Ecosse aux étudiants de Québec. — Mgr Bernard à Belœil. — Mgr Meunier, curé de Windsor. — Nos défunts.

Aux quatorze évêques, qu'il venait lui-même de consacrer pour la France, le pape Pie X, en les renvoyant dans leur pays, tout pleins de l'Esprit-Saint, a dit superbement qu'ils devaient être *doux* comme des *brebis*, *simples* comme des *colombes*, et *prudents* en toutes choses comme des *serpents*. Puis il a fait entendre un appel à l'union, dans les circonstances, singulièrement significatif et éloquent.

" Il faut surtout, affirmait Sa Sainteté, que les pasteurs de l'Eglise s'étudient avec sollicitude, et de tout leur pouvoir, à garder entre eux cet accord de sentiments, par la force duquel nul ne puisse vouloir en particulier ce que ne voudrait pas l'ensemble des autres unis entre eux par un heureux accord. Il n'échappe à personne, en effet, qu'un tel accord des cœurs et des volontés fait vraiment notre soutien et notre force et qu'en découlent abondamment ces secours qui sont très nécessaires à l'accomplissement de notre ministère."

Et peu après le Saint-Père concluait : " C'est pourquoi ayez avant tout cette unité, génératrice de biens si excellents. Tenons-nous ensemble, sous les auspices du souverain prince des pasteurs, et vainquons les ennemis de la croix tous les jours plus forts, dans un combat plus heureux par la concorde, et entourons de toutes parts le dépot sacré de la foi, comme un bataillon carré."

" Et Nous ne doutons pas," ajoutait le pape pour la consolation de ceux qu'il envoyait à la France, comme jadis Jésus les apôtres aux diverses parties du monde, " que l'illustre nation française, émue à la pensée de l'Etat chancelant misérablement, s'unissant de cœur aux pasteurs de l'Eglise et leur obéissant, comme il est juste, ne fasse en sorte, dans la mesure de ses forces, de se montrer tout à fait digne de ses pères et de ses aînés, fils généreux de l'Eglise catholique."

* * *

Cependant les fameux *inventaires* des biens des églises se poursuivaient en France, avec la résistance que l'on sait. D'après un communiqué du " Journal des Débats " de Paris, sur 66,000 églises à *inventorier* 51,500 le sont déjà, 4,500 sont en cours, et 10,000 resteraient à faire. Le trop célèbre Clémenceau, l'un des adversaires les plus haîneux de la foi catholique depuis trente ans au moins, est devenu chargé d'exécuter la loi, puisqu'il est ministre de l'intérieur. Mais il sent que *la mèche brûle* et il parle d'apaisement et de douceur dans les procédés. Le bon apôtre n'en fera accroire à personne, et, il faut être naïf assurément pour écrire, comme le faisait hier l'un des journalistes les plus en vue de Montréal, que la conduite du cabinet Sarrien " sera la prudence et le délai." Non, ce sera la persécution toujours, prudente peut-être mais à jets continus. Les événements l'indiquent clairement. Les commentaires tendancieux de la *République française* ou du *Temps* n'y pourront rien.

Seulement, il semble bien qu'un souffle de réveil passe sur la France, et, si on le voulait. par l'union de toutes les forces catholiques avec les bonnes volontés libérales, une alliance Ribot-Piou et Méline-De Mun pourrait, aux élections de mai, changer la face des choses en France. Que Dieu le veuille!

* * *

Une grande figure vient de disparaître du monde religieux et littéraire en France. Nous avons recommandé, dans notre dernière chronique, le souvenir de feu Son Eminence le Cardinal Perraud à la sympathie pieuse de nos lecteurs. Nous y revenons aujourd'hui pour signaler une phrase pleine de sens qu'adressait au cardinal, au jour de sa réception à l'Académie, M. Camille Rousset (19 avril 1883). A l'avance elle résumait d'une façon

saisissante ce qu'a été la vie du pieux et savant évêque-académicien. "Ainsi, monsieur, disait-il, vous êtes aux avant-postes de la société menacée. Déjà vous avez reçu les premières atteintes. C'est dans le diocèse d'Autun que des crimes sacrilèges ont été commis, prélude assuré d'autres attentats qui n'ont plus frappé seulement des religieuses et des prêtres. Que la société civile y prenne garde! L'anarchie ne distingue pas; elle prétend tout niveler, tout détruire; on ne lui fait pas sa part. Les imprudents ou les lâches qui s'imaginent sauver leurs biens et leurs personnes en sacrifiant à la bête fauve des victimes dont ils ne font pas compte, ne se doutent pas qu'ils la mettent en appétit contre eux-mêmes."

Après vingt ans, et au moment où le saint cardinal vient de mourir à la suite des violentes émotions que lui ont causé les sacrilèges inventaires de sa cathédrale et de son évêché... on croit lire dans le discours que lui adressait Camille Rousset une page de prophète.

La *bête fauve*, si on ne l'enchaîne pas, après la religion, c'est la patrie française qu'elle va dévorer.

* * *

Et pourtant la voix de Dieu parle à la France de bien des façons.

On a beau dire que la conférence d'Algésiras a été un succès pour les plénipotentiaires du gouvernement de la République, que l'Allemagne a dû céder devant l'attitude sympathique à la France de toutes les puissances, moins l'Autriche, il reste vrai que l'influence française au Maroc sort de là amoindrie.

De plus, un épouvantable malheur, sous la forme d'un coup de grisou, tuait le 10 mars plus de 1200 mineurs, dans le bassin houiller du Pas-de-Calais, à Courrières. Les esprits déjà excités par la désastreuse propagande socialiste se sont émus davantage et 40,000 hommes du travail se sont mis en grève!

Ah! qu'un peu de bon sens et de religion ferait du bien à tout ce monde-là!

Vingt jours après le désastre de Courrières, treize mineurs qui s'étaient trouvés incarcérés dans les souterrains à la suite de la fatale explosion, ont réussi après bien des privations à sortir vivants de .... leur tombe. Celui qui les a guidés dans leur travail de sauvetage a été décoré de la légion d'honneur. Au moins celui-là ne l'avait pas volé!

* * *

Toujours à propos des inventaires, j'ai remarqué, dans l'*Univers* du 2 mars, un vigoureux article sur l'esprit *paroissial* dans le monde catholique, qu'on peut lire avec profit ailleurs qu'à Paris.

“ J'assistais dimanche, écrit M. François Veuillot, en l'église Saint-Thomas d'Aquin, ma paroisse, à la procession réparatrice organisée à la suite des vêpres. Jamais plus nombreuse assemblée ne s'était pressée dans ses murs; jamais surtout l'on n'avait vu autant d'hommes suivre, un cierge à la main, le Très-Saint-Sacrement. Un courant de ferveur et de foi traversait les âmes et se traduisait dans l'accent des cantiques.”

“ On avait l'impression que la paroisse vivait dans le cœur et l'esprit de chacun des fidèles.”

Et le jour d'après, dans le même *Univers,* M. Henri Joly écrivait: “ La paroisse, c'est la cellule de la vie religieuse. Beaucoup d'organes complémentaires et quelques organes qu'on peut appeler de luxe se sont groupés autour de celui-là, jusqu'à faire craindre parfois qu'ils ne lui enlevassent une partie un peu trop grande de son initiative et de ses ressources.”

Il y a là un fait d'histoire aussi important qu'intéressant. Si pieuses et belles que soient les chapelles particulières, elles ne sauraient, dans l'intention de l'Eglise, remplacer la paroisse, “ cette cellule de la vie religieuse.” Elles ne doivent pas, par conséquent, se substituer à l'église paroissiale pour lui enlever son *initiative* et ses *ressources!*

* * *

L'un de nos grands journaux, la *Presse,* publiait le 22 mars, en “ premier-Montréal,” un article sur le journalisme, que ses rédacteurs et sous-rédacteurs feraient sagement — comme tant d'autres du reste — de ne jamais perdre de vue.

“ Pour le journaliste, y lisait-on, surtout pour le jeune, plein d'ardeur, d'activité, de convictions et de sang, la tentation de la plume est terrible. Lui, si bon, si doux dans le commerce de la vie et dans toutes ses relations sociales, devient féroce devant son pupitre avec ce burin qui envoie des choses à la postérité. Il n'y songe pas et, d'un cœur léger, il répand des commentaires que, plus tard, il regrettera avec toutes les larmes de ses yeux, car il jette des douleurs et du deuil dans des cœurs aussi nobles que le sien.”

Sans doute, il y a là des termes exagérés, les adjectifs "si bon, si doux," puis "féroce," pour ne citer que ceux-là, sont mal choisis, et, il nous faut bien constater que nos journalistes ne *pèsent* pas tous leurs mots comme le faisait le regretté Eugène Veuillot; mais il y a aussi beaucoup de vrai dans cet alinéa. La puissance de la presse est presque illimitée et on en abuse trop souvent.

" Le journal, s'écriait l'éloquent *Père* Coubé, au mois d'octobre dernier, a un pouvoir irrésistible et en quelque sorte mécanique pour s'emparer de son lecteur. . Il s'insinue dans ses bonnes grâces en l'amusant, en le distrayant. Il devient son conseiller et son directeur de conscience.... Il lui inocule petit à petit ses idées et ses passions, ses colères et ses antipathies, ses préférences et ses enthousiasmes. Il se substitue à son cerveau: il lui fait, selon le mot pittoresque de Drumont, un cerveau de papier: il flatte la paresse de son esprit en le dispensant de penser et de réfléchir....."

Comme c'est vrai tout cela, et, comme déjà l'expérience nous l'a appris à chacun d'entre nous. Qui donc ne subit pas l'influence du *quotidien* qu'il parcourt tous les jours même distraitement?

" On a dit que saint Paul, s'il revenait parmi nous — disait encore l'abbé Coubé — se ferait journaliste. Je le crois vraiment. Car il semait le verbe, le grand apôtre, et, pour cela, il cherchait des chaires. Or il est une chaire du haut de laquelle on peut se faire entendre à des milliers et des milliers d'individus. Cette chaire, elle n'existait pas du temps de saint Paul, mais elle existe aujourd'hui. Elle n'est pas dans les églises. Il y a là une chaire où le curé expose la vérité et réfute l'erreur devant cinq cents personnes pieuses. Mais en dehors il y a une chaire où le laïque peut se faire entendre de cent mille ou de cinq cent mille hommes. Cette chaire, c'est le journal. Eh bien, je dis que saint Paul, s'il revenait, y monterait...."

Je n'insiste pas, si ce n'est pour dire qu'en France on a tardé longtemps, chez les catholiques, à comprendre cette force de la presse et que, chez nous, à Montréal surtout, nour tardons beaucoup, nous aussi. Nous nous réveillerons un jour, il sera peut-être trop tard. L'opportunisme est toujours une belle chose, souvent même nécessaire, mais ce n'est qu'une *attitude* et un *état,* ce n'est pas une *action!*

* * *

A côté de nos journaux nous avons nos revues, nos pauvres revues qu'on encourage hélas! si peu. J'entendais un ami qui me

disait: "il faut répandre les bonnes idées, je passe ma revue à cinq ou six lecteurs sérieux, qui la goûtent fort. C'est autant de gagné." J'avais envie de lui répondre: "pourquoi ne les abonnez-vous pas, ce serait plus pratique."

Donc nous avons à Québec la Nouvelle-France, toujours très sérieuse, où l'on se pique de bien écrire et de ne sacrifier jamais aux *légèretés* à la mode, mais où l'on se permet volontiers, par exemple, de servir une *raclée* aux puissants du jour en scrutant, chaque mois, leurs "erreurs et préjugés," et cela avec un luxe de bons mots et de pointes.... qui pourraient bien ne convertir personne? En tout cas, on défend la vérité noblement et crânement à la Nouvelle-France.

La Revue Canadienne, plus accessible aux compromis licites, s'efforce aussi d'intéresser sa clientèle. On lui a reproché récemment de faire trop d'emprunts à l'étranger. Le reproche est en partie mérité. Mais à qui la faute? Si notre vieille revue nationale — elle a quarante ans passés, — était plus encouragée, elle pourrait s'assurer un plus grand nombre de collaborateurs canadiens. On oublie trop que ceux qui passent leur temps à écrire, pour nous instruire et même pour nous amuser, ne vivent pas que de *l'air du temps!*

L'Album Universel aussi, qui vient de passer sous la direction de l'Honorable G. A. Nantel, est un *magazine* d'allure beaucoup plus moderne, qui vise à être "par l'image et par le document, l'expression de la vie canadienne depuis son origine française jusqu'à son développement actuel, sous l'égide anglaise et sous l'action des enfants du Canada." Une page spéciale est publiée sous les auspices d'un comité d'ecclésiastiques désignés par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal. On y prêche la croisade de la tempérance. Voilà encore un périodique à encourager autrement qu'en faisant lire son *numéro* à ses voisins!

* * *

Une discussion courtoise, fort intéressante et bien faite de part et d'autre, se poursuit dans la Revue Canadienne, entre M. l'abbé J. A. M. Brosseau et Jean de Meyn, un nom de plume qui cache une personnalité ecclésiastique que les gens informés prétendent reconnaître.

Dans la livraison de décembre, M. Brosseau avait expliqué que, selon lui. "l'âme française est de trois siècles plus vieille que l'âme canadienne," et il notait que, même chez les Français qui viennent au Canada par dévouement surnaturel, il subsiste toujours je ne sais quel *obstacle indéfinissable* à leur identification avec les nôtres?

Dans la livraison de février, jean de Meyn, au cours d'un remarquable article "Notre éducation littéraire," relève plus d'une affirmation ou expression d'opinion de M. l'abbé Brosseau et écrit notamment ce qui suit: "Mais ce défaut de parfaite identification dont on parle ne s'aperçoit pas du tout chez les religieux. Un prêtre qui n'entre pas tout droit dans l'âme des fidèles et ne les entoure pas d'une intelligente sympathie est frappé de stérilité en son ministère. Cela se voit dans les parcisses canadiennes des Etats-Unis, desservies par des prêtres irlandais. Mais ici pour les Jésuites, les Sulpiciens, les Oblats et les Dominicains français, c'est tout le contraire. Voilà un criterium infaillible et qui détruit toutes les théories sur la différence de mentalité. Si on plébicistait sur ce point-ci, que dirait le peuple?"

Oui, ce serait curieux, si on plébicistait? Mais M. l'abbé Brosseau revient à la charge dans la livraison d'avril de la Revue Canadienne. Nous en recauserons.

* * *

Dans l'*Enseignement Primaire* de Québec, cette revue pédagogique que dirige avec un incontestable talent et un succès remarqnable M. C. J. Magnan, du bureau central des Examinateurs de la Province, M. l'abbé Camille Roy, du Séminaire de Québec, publiait récemment un *Tableau de la littérature canadienne,* qui rendra de grands services aux jeunes et précisera bien des notions pour les anciens.

Ceux qui ont commis quelques *péchés* littéraires et sont restés inconnus du distingué professeur de Québec se consoleront en pensant que suivant l'expression de l'auteur "le tableau de l'histoire de la littérature canadienne pourrait être agrandi ou corrigé," mais tous les hommes qui s'occupent de lettres au Canada n'auront qu'une voix pour féliciter M. l'abbé Camille Roy et souhaiter que sa plume alerte continue de nous instruire.

* * *

J'aurais peut-être été en peine pour parler convenablement — vu mon incompétence en cette matière — d'un petit volume qui m'a fort intéressé et pour lequel je veux adresser un merci au cher fr. Pierre Gonzalès d'Iberville. Mais voici que très à propos, l'appréciation de l'*Enseignement Primaire* me tombe sous la main.

"A notre sens, écrit M. Magnan, l'*Abrégé chronologique de l'Histoire du Canada* par les Frères Maristes d'Iberville, P.Q., est le plus intéressant abrégé d'histoire du Canada qui ait été publié jusqu'à ce jour. Il est destiné aux écoles intermédiaires, supérieures et commerciales, et rédigé conformément au nouveau programme. Orné de portraits et de cartes historiques, l'*Abrégé chronologique* est d'une lecture agréable et facile: la géographie accompagne l'histoire. Les leçons supplémentaires placées à la suite des chapitres ajoutent un intérêt tout particulier à l'ouvrage. Dans ces leçons l'auteur, avec un tact et un talent remarquables, fait revivre les choses canadiennes de jadis. La couverture du manuel même offre l'objet d'une jolie leçon: la Croix, l'Epée et la Charrue."

Avec M. Magnan, nous offrons à l'auteur nos hommages et nos vœux. Puisse son beau et utile petit livre être connu de tous nos enfants canadiens. Ils n'en connaîtront que mieux et n'en aimeront que davantage la patrie des bords du St-Laurent et du Richelieu.

* * *

Mgr Mathieu, recteur de l'Université Laval vient de recevoir de M. Andrew K. Williams, président des élèves de l'Université d'Aberdeen, Ecosse, une invitation, le priant d'envoyer aux fêtes du cinquantenaire de la fondation de l'université écossaise un délégué des étudiants.

A ces fêtes qui seront célébrées le 1er septembre 1906 et qui promettent d'être grandioses, Sa Majesté Edouard VII assistera. L'invitation qui est en latin, a été remise à M. H. C. Cabana, président des étudiants en médecine. Il est probable qu'un délégué sera envoyé à ces fêtes.

* * *

Mgr Bernard le nouvel évêque de St-Hyacinthe, s'est rendu à Belœil, sa paroisse natale, le 25 mars. Comme il y avait lieu de s'y attendre, les gens de Belœil ont fait à leur distingué co-paroissien une réception chaleureuse.

Sa Grandeur, en réponse à une adresse de bienvenue qui lui a été présentée par M. le notaire Brillon, un vénérable octogénaire, a fait encore l'un de ces discours, admirables de fond et de forme, qui donnent à sa parole épiscopale tant de force et d'éclat. Il est regrettable que le cadre de notre chronique ne nous permette qu'une citation. Tous ceux qui exercent quelque part une influence légitime sur leurs co-paroissiens liront avec profit ces conseils élevés.

"C'est pourquoi, à vous qui exercez quelque part de pouvoir, non plus seulement sur votre maison, mais au dehors aussi et sur tout un groupe de municipalités; à vous, dis-je, je rappelle que ce pouvoir, dans les desseins de Dieu qui vous jugera, ne vous a pas été donné pour vous. Vous en êtes les dépositaires pour le bien commun Vous l'avez reçu, non pas pour que vous vous en fassiez un sujet d'orgueil ou un moyen d'agrandir votre influence, mais pour vous aider à bien servir la chose publique. Or, le plus efficace moyen de la bien servir jusque dans ses intérêts matériels, c'est d'y faire respecter les lois de la bonne morale, c'est d'en bannir tout ce qui est un danger pour la vertu, c'est, en particulier, d'y mettre en honneur la tempérance chrétienne. On signe parfois bien à la légère des requêtes de licences, on accorde parfois ces requêtes pour des considérations bien misérables. Souvenez-vous, je vous prie, des responsabilités qui pèsent ici sur vous. Elles vous sont signalées, avec toute leur gravité, en saint Paul, qui avertit les ivrognes que leur vice les exclut du royaume de Dieu; avertissement qui concerne aussi les signataires trop bénévoles et les conseils municipaux trop faciles."

* * *

Pour terminer, nous voulons écrire quelques lignes de félicitations à l'adresse de Mgr Meunier, le nouveau prélat de la maison du pape, qui, dans sa cure de Windsor, au diocèse de London, fait si grand honneur à la race dont il est le fils.

Mgr Meunier par ses hautes qualités d'administrateur habile et d'affabilité personnelle, s'est acquis la confiance de son évêque, Mgr McEvay, qui après l'avoir fait son grand-vicaire, puis l'administrateur de son diocèse pendant son absence, lors de son dernier voyage à Rome, a voulu encore obtenir un titre de prélat pour le distingué curé de Windsor.

Les anciens amis et élèves de Mgr Meunier à Ste-Thérèse se sentent honorés dans sa personne et lui disent volontiers: ad multos annos.

* * *

Hélas, ces pauvres années de la vie, elles passent vite. Nous avons encore ce mois-ci à enregistrer la mort de plusieurs confrères. Ce sont:

M. l'abbé W. Clément, ancien curé de St-Gabriel de Brandon, décédé à Montréal, à 81 ans;

M. l'abbé D. Laporte, ancien curé de St-Léonard de Port Maurice, décédé à l'Assomption, à 75 ans;

M. l'abbé J. Mallette, curé de l'Ile Bizard, décédé sur sa paroisse, à 55 ans;

M. l'abbé O. Bellehumeur, vicaire à Ste-Julienne, décédé à 25 ou 26 ans.

Pour tous ces confrères prions le Dieu des miséricordes — Miserere, Domine, secundum multitudinem miserationum tuarum.

L'abbé Elie J. Auclair



La Messe

La Messe et l'Eglise.

Mais, si nous voulons connaître la portée réelle, les vrais fruits de vie de cette parole mystérieuse qui sort de l'autel de Jésus-Christ, élevons notre point de vue. C'est l'Eglise elle-même qu'il faut envisager dans toute l'étendue de son existence et de son histoire. Qu'on étudie son être intime et son esprit, ses institutions et ses œuvres, ses vertus et ses bienfaits, et l'on reconnaîtra tout de suite qu'elle marche à travers les siècles, qu'elle agit, qu'elle vit, les yeux toujours fixés, pour le reproduire, sur le modèle que lui offre son divin fondateur dans le sacrifice eucharistique.

Le monde ne connaît d'elle que les apparences; il ne voit pas le Dieu qui l'inspire et qui lui donne la vie. A la considérer par le dehors, elle paraît être à la merci de tous ceux qui s'enhardissent à l'accabler d'outrages et de violences. Cependant, toutes les fureurs de l'impiété sont aussi impuissantes à tuer l'âme immortelle de l'Eglise que la vie glorieuse de Jésus-Christ dans son sacrement. Elle porte comme Jésus eucharistique tous les stigmates de la passion; toujours combattue et menacée de mort, elle est assurée comme lui du triomphe et d'un règne qui n'aura pas de fin. Si elle n'est pas encore à l'abri de la souffrance, elle mêle du moins les joies de l'espérance à la patience dans les tribulations.

Deux choses principalement caractérisent le sacrifice de Notre-Seigneur, l'amour qui en est le principe et le don de soi qui en est l'effet. Toute la vie de l'Eglise est également dans une charité qui s'attendrit sur toutes les misères de l'humanité, et qui pour les guérir où les soulager, suscite sous mille formes, sans s'épuiser jamais, le dévouement personnel. C'est la même vertu qui enfante le missionnaire et la petite sœur des pauvres, le frère de la Doctrine chrétienne et le frère de Saint-Jean-de-Dieu, les uns et les autres sont sortis du cœur de Jésus-Christ et du cœur de l'Eglise. L'amour parle toutes les langues et n'a pourtant qu'un mot, toujours le même, dans tous les idiomes. Ainsi l'Eglise au sein des contingences humaines, "se fait toute à tous" pour gagner les âmes à Jésus-Christ; elle varie ses bienfaits et mesure ses dons aux besoins, mais l'esprit qui l'anime est simple et immuable; elle donne parce qu'elle aime, elle inspire à tous ceux qui font son œuvre une charité, un dévouement plus fort que tous les attraits de la vie et que toutes les terreurs de la mort.

C'est la charité de l'Eglise qui a fait les martyrs; ils entraient dans l'amphithéâtre le cœur ivre d'amour pour le peuple qui les jetait aux bêtes; et c'est parce qu'ils l'ont aimé plus que la jeunesse, plus que le plaisir et plus que la vie, qu'ils l'ont vaincu, qu'ils ont fait des chrétiens de ces brutes qui n'avaient de l'homme que le nom et le visage. C'est la charité de l'Eglise qui a défriché le sol de l'Europe et jeté les fondements de la plupart de ces villes, qui a répandu ou rétabli la vie sociale dans les lieux mêmes où un égoïsme insatiable l'avait dévorée et faisait le désert. En poussant les moines dans la solitude, l'Eglise préparait des asiles contre la violence, des secours contre la misère, des écoles de travail et de vertu; elle élevait les remparts derrière lesquels allaient naître et grandir le sentiment de la dignité humaine, le respect des droits du peuple chrétien, toutes les gloires et tous les bienfaits de la civilisation. C'est la charité de l'Eglise enfin, qui, à toutes les époques, et de nos jours, plus qu'en aucun temps peut-être, a développé dans la conscience chrétienne cet instinct sacré qui la presse, en présence du mal quel qu'il soit, non seulement d'y porter remède, mais de le partager en quelque sorte par le sacrifice et qui entraîne tant d'âmes, pour plus près des misérables, à la pratique d'une vie pauvre, dure et humiliée. C'est ainsi dans l'Eglise, dans ceux de ses enfants qui obéissent aux mouvements les plus généreux de son cœur, un soin constant de reproduire l'image du mystère de la croix sans cesse renouvelé sur ses autels. Et la preuve que c'est bien de là que part l'inspiration de tous ces dévouements, c'est que chez tous les peuples "où le feu du sacrifice s'est éteint sur l'autel," la charité qui fait affronter le martyre ou embrasser tous les genres de privations, s'est évanouie. L'homme y donne encore de l'argent pour secourir son semblable; il ne s'y donne plus lui-même. "A Paris, dans les deux salles de la préfecture de police où les jeunes filles et les voleuses arrêtées restent un jour ou deux en dépôt provisoire, les religieuses de Marie-Joseph, condamnées par leurs vœux à vivre dans cet égout toujours coulant de boue humaine, sentent parfois leur cœur défaillir; par bonheur, on leur a ménagé, dans un coin, une petite chapelle; elles y vont prier, et au bout d'un quart d'heure, elles ont refait leur provision de courage et de douceur. Très justement, et avec l'autorité d'une longue expérience, le P. Etienne, supérieur des lazaristes et des filles de Saint-Vincent de Paul, disait à des visiteurs étrangers: "Je vous ai fait connaître le détail de notre vie, mais je ne vous en ai pas donné le secret. Ce secret, le voici: c'est Jésus-Christ connu aimé, servi dans l'Eu-

charistie." Il faut avoir Jésus-Christ sous les yeux, ou plutôt, comme disait saint François de Sales, " au cerveau et dans le cœur " pour " sentir le feu divin brûler dans sa poitrine," selon l'expression d'un autre saint, qui savait, lui, où se puise la vraie charité, et pour se faire une âme qui ne se fatigue jamais de sacrifices.

Enfin, Jésus-Christ imprime à son Eglise qui s'applique à l'imiter dans la perfection de son sacrifice, un dernier trait qui achève la ressemblance. Non contents de la persécuter, ses ennemis la calomnient; ils l'accusent, comme son Maître, d'imposture et d'ambition. Les traîtres, les faux témoins, les juges iniques ne manquent pas plus que les bourreaux, et nous voyons toujours quand il s'agit de la condamner, Hérode et Pilate redevenir amis.

L'Eglise rappelle, en célébrant le sacrifice eucharistique, les hypocrisies, les conjurations de la haine qui cloua Jésus à la croix, et dans ce souvenir, elle lit sa propre histoire, la destinée qui lui fut promise et qu'elle remplit; elle se souvient, elle prie, et sa confiance en Dieu est inébranlable.

Aussi, quel est dans la vie de ceux qui se sont faits, pour imiter plus fidèlement Jésus-Christ, les serviteurs de leurs frères, l'acte principal, celui par lequel ils commencent tous les jours leur service et qu'ils regardent comme le ressort de toute leur conduite? C'est la célébration ou l'audition de la sainte messe. Il n'y a pas une seule congrégation d'hommes ou de femmes, quel que soit le but particulier de son zèle, qui n'ait inscrit au premier article de sa règle, l'obligation d'assister à la messe tous les matins. Les chrétiens mêmes qui ne sont ni prêtres ni engagés dans les liens de la vie religieuse, mais qui font véritablement leur principale affaire de servir Dieu, sentent le besoin et prennent l'habitude d'aller tous les jours contempler " le grand mystère de piété."

Dans la plupart des églises, surtout au sein des cités populeuses, l'aurore du " soleil de justice " se lève bien avant le jour. Une petite cloche envoie dans la nuit un appel discret, mais toujours entendu, à des servantes, à de pauvres mères de famille qui ne veulent pas commencer leur rude journée sans avoir écouté le doux murmure de ces formules sacrées de la messe dont leur âme recueille, sans les comprendre, le plus pur arôme. Elles se hâtent à travers les rues silencieuses comme si " le Maître les attendait; " elles entrent dans la maison de Dieu et gagnent sans embarras leur place accoutumée, car elles sont chez elles et elles le savent. Perdues dans l'ombre d'où elles n'aperçoivent que le

prêtre et l'autel vaguement éclairés, leur prière s'épanche d'un cœur uni à Dieu, naïve, confiante, ininterrompue. Après avoir, durant une demi-heure, reposé leur âme sur le cœur de Jésus-Christ, elles retournent à la peine. La vie de ces humbles femmes n'obtiendra jamais un regard du monde, et qui pourrait dire la grandeur de leur œuvre parce qu'elles entendent la messe chaque jour et que leur travail accompli pour l'amour de Notre-Seigneur est une prière? Leur action s'étend bien au delà de l'étroit espace où les confine leur labeur quotidien; elle est universelle, infinie, si l'on peut dire, comme la bonté de Dieu qui exauce leurs plus secrets désirs. Les hommes qui paraissent avec éclat sur la scène du monde, s'ils ne prient pas, ne sont que des figurants. Les véritables acteurs de l'histoire, les ouvriers du progrès, ceux qui propagent le règne de Dieu et sa justice, ce sont les humbles, qui prient en travaillant et qui appellent par leurs prières, sur les entreprises et les efforts de ceux mêmes qui ne songent pas à les demander, les bénédictions de Dieu.

L'abbé Breton.



Drames de la vie

(*Suite.*)

Sphère d'action de l'Eglise.

A l'Eglise, appartient en tant que pouvoir chargé de la fin spirituelle de l'homme: 1° le *mystère doctrinal*, c'est-à-dire le droit et le devoir d'enseigner avec indépendance la doctrine religieuse, d'en garder le dépot et d'en assurer l'intelligence, ce qui comporte la charge de définir les vérités de foi, de déterminer les règles de la morale, d'apprécier les conclusions théologiques, de fixer les limites entre le licite et l'illicite, entre l'obligation grave et l'obligation légère, de faire la distinction entre les préceptes et les conseils, d'aider et de sanctionner la pratique de ces derniers par l'institution et la sanction des ordres religieux.

Ce même magistère comprend en outre le droit pour l'Eglise de proclamer librement ses dogmes et ses autres prescriptions doctrinales, verbalement ou par écrit, dans les écoles comme dans les temples, de condamner les hérésies et toutes espèces d'erreurs touchant ou confinant au dogme ou à la morale, d'excommunier les obstinés nommément et de les retrancher de son sein, au besoin, quels qu'ils soient, de juger et de condamner les écrits dangereux pour la foi ou la morale, d'en interdire la lecture sous peine de censures et de publier ces interdictions.

Tout cela dans les attributions de l'Eglise comme conséquence logique de son magistère doctrinal et il n'y a rien en cela qui soit de nature à gêner l'Etat dans sa sphère d'action.

A l'Eglise, appartient en second lieu, à titre de pouvoir chargé de procurer la sanctification des âmes, le *gouvernement spirituel* de tous les chrétiens à quelque nation qu'ils appartiennent, attribution qui comprend le droit et le devoir de fixer le temps et le mode de l'accomplissement des lois et obligations religieuses, de promulguer les prescriptions pénitentielles et disciplinaires, de modifier et d'abolir, au besoin, celles qui ne sont plus en harmonie avec les temps et les lieux.

Attribution qui comprend également l'institution de tribunaux ecclésiastiques pour le contentieux spirituel, la nomination de ceux qui doivent y siéger, le droit de *représentation* auprès des pouvoirs civils pour surveiller de près, au sein de toutes les nations chrétiennes, l'enseignement doctrinal, l'observation de la morale individuelle et sociale, la soumission aux lois religieuses,

et, surtout, pour faire prendre sur les lieux les informations nécessaires au bon choix des évêques ou à la décision des causes portée à son tribunal suprême.

Dans toutes ces prérogatives réclamées pour le Pape, tout le monde reconnaîtra la conséquence logique du pouvoir de gouverner au spirituel et aucune de ces prérogatives entre en compétition avec celles du pouvoir civil.

A l'Eglise appartient en troisième lieu, le droit du sacerdoce, c'est-à-dire l'administration en pleine indépendance des moyens institués par le Christ pour la sanctification spirituelle, ce qui comporte la consécration sacerdotale, le recrutement et l'instruction du clergé, la délimitation de la juridiction aux différents degrés de la hiérarchie sacrée, la distribution, l'extension ou la réduction des provinces ecclésiastiques, des diocèses et des paroisses, la détermination des irrégularités, la fondation et la direction des écoles pour les élèves du sanctuaire, de discernement des vocations, la fixation des rites et cérémonies du culte et de l'administration des sacrements.

Toutes ces nouvelles attributions obtiendront l'assentiment de tous ceux qui étudient cette question de bonne foi. Les deux sphères d'action, comme on l'a demontré, sont parfaitement distinctes. Nous avons cependant réservé pour la fin quelques matières où cette distinction est beaucoup moins facile à faire et qui appellent une entente entre les deux pouvoirs. Ce sont, entre autres, le mariage, l'instruction publique et le service militaire.

Au sujet du mariage, l'Etat peut prétendre à bon droit qu'il fait partie de sa sphère d'action par les effets civils du contrat, par les héritages et par les droits réciproques des époux sur les biens de la communauté. C'est à lui de réglementer ces détails.

L'Eglise, de son côté, réclame le droit de présider à l'acte même du mariage et d'en réglementer les conditions en tant que contrat élevé par le Christ à la dignité de sacrement. De là matière à concordat.

Au sujet de l'instruction, comme elle a une grande influence sur la formation du citoyen et sur ses aptitudes, l'état réclame le droit de s'en charger, s'il lui plaît, ou, du moins, de fixer le degré d'instruction exigible pour l'admission aux charges. On ne saurait lui contester ce droit. D'un autre côté, l'instruction n'ayant pas moins d'influence sur la formation du chrétien que sur la formation du citoyen, l'Eglise prétend également au droit de s'en charger, si elle le veut, et à celui d'être admise à donner l'ensei-

gnement religieux dans toutes les écoles, les âmes de tous les enfants relevant de sa mission. De là nouvelle matière à entente entre les deux pouvoirs.

Au sujet du service militaire, même conclusion, car si l'Etat a besoin de soldats, l'Eglise a besoin de prêtres, et les uns et les autres se recrutent dans la même masse.

Supposons maintenant qu'il soit admis que l'association des deux pouvoirs peut parfaitement se concilier avec l'indépendance de leur fonctionnement particulier. On dira peut-être que certains points de l'enseignement qui vient d'être donné sont de nature à provoquer les susceptibilités du pouvoir civil. Il s'agit de la *suprématie* réclamée par l'Eglise à titre de pouvoir spirituel enveloppant tous les états chrétiens, de la *prééminence* de son chef sur tous les chefs de nation et de son *droit de contrôle* sur l'exercice de leurs attributions même dans leur sphère propre d'action, pour y prévenir les excès de pouvoir ou y réprimer les atteintes à la morale sociale. Bien que tout cela soit logique, dira-t-on, nous y voyons des exigences désagréables pour certains chefs d'Etat; que si nous nous posons même devant l'éventualité d'un état peu chrétien, n'y a-t-il pas beaucoup d'inconvénients à ne mettre à la charge de l'Etat, dans les principes de la politique chrétienne, que l'obligation de tolérer à l'Eglise son fonctionnement libre à côté du sien, sans l'astreindre à l'appuyer ouvertement de sa parole, de son exemple et de ses actes. Du moment que l'Etat n'est chargé que de la fin temporelle de ses administrés, laquelle est tout entière du domaine de la raison, ne pourrait-il pas, tout en laissant à chacun de ses membres la liberté d'être fervent chrétien dans son particulier, ne s'inspirer que de la politique rationnelle sans avoir besoin de se préoccuper des principes d'une religion officielle ni du contrôle du Pape? Quels inconvénients y aurait-il à ce qu'il en soit ainsi?

L'hypothèse d'un état rationaliste fonctionnant isolément de l'Eglise, sans rivalité mais sans association avec elle, pour ménager la susceptibilité de son chef, serait discutable si l'Eglise n'était qu'un pouvoir moral d'institution humaine, réclamant la suprématie et la prééminence du Pape au seul titre de la sphère plus élevée de son enseignement et de son action. Ses exigences, en ce cas, pourraient paraître se heurter aux susceptibilités des chefs de l'Etat. Mais il n'en est point ainsi, car l'Eglise est certainement d'institution divine et n'affirme que sur preuves qu'il faut voir le Christ lui-même dans son chef visible. Dès lors, il n'y a plus lieu pour l'Etat de se trouver gêné par l'obligation

d'avoir des déférences pour un tel pouvoir, car si ces déférences lui font sentir une infériorité, elles ne la lui font sentir que dans l'ordre divin. L'Etat à côté du Pape, personnification du Christ, reste toujours le premier dans l'ordre humain.

Le contrôle reservé au Pape sur l'exercice des attributions de l'Etat, même dans sa sphère propre, est également de l'ordre divin. Ne faut-il pas que les chefs d'Etat eux-mêmes respectent les lois éternelles de la justice et de la morale sociale, et n'est-il pas bon qu'il y ait dans le monde une voix qui puisse leur rappeler ce respect au nom de Dieu, dans le cas où ils méconnaîtraient à un degré qui nécessitât ce rappel? Aucun chef d'Etat ne peut se trouver humilié d'un enseignement qui lui apprend que si grand et si puissant qu'il soit, il est toujours dans la dépendance de Dieu et de ses lois.

Après ces observations générales, abordons les inconvénients directs d'un état rationaliste, n'admettant l'Eglise qu'à fonctionner à côté de lui et non avec lui.

Un premier inconvénient de cette situation serait le mauvais exemple donné par l'Etat à ses administrés. Du moment où il écarterait officiellement la religion et refuserait de paraître accepter les lois et le contrôle de l'Eglise, les citoyens inclineraient à en faire autant et ce serait leur fin éternelle compromise par lui. Comme l'Etat est le mandataire des sujets, ceux-ci ont le droit d'en exiger qu'il ne leur cause pas ce dommage pour une question de susceptibilité sans fondement.

Un second inconvénient de la séparation des deux pouvoirs serait un désarroi inévitable dans la direction générale de la société humaine, dont l'Etat serait le premier à souffrir dans sa propre sphère, tout autant que l'Eglise dans la sienne. Considérons les ressources dont l'Etat, en effet, se priverait en se séparant de l'Eglise. Est-ce que l'Eglise n'est pas un pouvoir moral dont l'influence est propre à inspirer la résignation au pauvre, au travailleur et à tous les déshérités de la vie, en leur rappelant sans cesse le Dieu qui voit leur patience et le ciel qui les attend? Est-ce qu'elle ne dispose pas de moyens surnaturels, propres à aider le jeune homme et la jeune fille à porter avec honneur les belles mais dangereuses années de la jeunesse?

Est-ce que son action ne s'étend pas jusqu'à la conscience par des sanctions propres à déterminer l'homme, dans le secret comme en public, au respect des lois de justice, de probité, de charité, d'honneur et de dévouement à la patrie? Se désassocier d'un tel pouvoir serait pour l'Etat se priver de toutes ces influences et

rendre sa tâche difficile en proportion, car moins un peuple a de conscience, moins il est gouvernable, et, par suite, plus il y faut multiplier les lois et la force au dépens de la liberté. La liberté, est un beau fleuve, mais qui a besoin de rives. Quand ses rives ne seraient plus la foi et la conscience, elles seraient nécessairement la force et le bourreau. Mais, ainsi comprimée, elle fomenterait une insoumission qui entraînerait l'Etat au despotisme. Le despotisme, à son tour, finirait par amener le peuple dans la rue, qu'il ensanglanterait de son sang sans que cela lui profitàt, car tout peuple qui n'a que la révolution pour faire de la liberté ne réussit qu'à se donner un nouveau maître qui le ressaisit à la gorge et lui passe de nouvelles entraves. Ce serait la société humaine continuellement exposée aux plus funestes éventualités. Ces éventualités seraient d'autant plus à redouter que la société dans ces conditions, n'ayant pas d'autres principes que ceux de la raison pour la régir, aurait perdu fatalement la base du droit et se trouverait absolument à la merci de l'arbitraire.

Du moment, en effet, que l'Eglise ne serait plus admise à proclamer ni à imposer les principes éternels dans le sein de l'Etat il ne s'y trouverait plus que les lois de l'autorité humaine pour y faire le droit et le devoir. Or comme les lois humaines sont susceptibles de changer selon les caprices des gouvernants, les droits nés de ces lois n'auraient pas de fixité. Ce serait l'ordre sans base et, par suite, la justice chargée de le protéger, privée de règle pour ses jugements. Personne ne pourrait plus s'abriter derrière cette grave parole: " c'est mon droit " qui est la garantie de la liberté, et de celle-ci livrée à l'arbitraire de l'Etat il ne resterait plus que le nom. Sans doute l'Etat pourrait à la rigueur se préserver de l'arbitraire, car la raison n'est pas absolument impuissante au bien, ou, du moins à éviter les excès du mal; mais l'arbitraire, dans l'hypothèse d'une émancipation religieuse de l'Etat, serait chose possible et cela suffit pour que l'Etat rationaliste, sans religion officielle, soit jugé défavorable à une nation chrétienne.

Pour gouverner des chrétiens il faut absolument un état chrétien.

Maintenant, on pourrait ajouter: s'il arrive que l'Eglise se fractionne et que l'Etat se trouve en présence de plusieurs églises chrétiennes, comment pourra-t-il avoir une religion officielle?

La religion du Christ est *une,* ainsi que l'institution qu'il a chargée de la garder et de l'interpréter pour en garantir au

monde le bienfait jusqu'à la fin de l'épreuve humaine. Cette religion et cette institution ont l'une et l'autre des signes destinés à les faire aisément reconnaître.

Dans l'évantualité que l'on suppose, l'Etat devra provoquer la recherche et la constatation de la véritable Eglise pour continuer d'en faire son associée. Il est impossible que cette recherche faite de bonne foi sans idée préconçue n'aboutisse pas à sa découverte.

Si l'Etat au lieu de se trouver en présence de simples dissentiments sur la question de savoir où est la véritable autorité religieuse se trouve en présence d'une majorité incroyante de citoyens, protestant contre une religion officielle comme injurieuse à leur manière de penser et réclamant de lui, au moins, la neutralité au nom de la liberté de pensée, que devra faire le chef ?

La liberté de pensée est réelle s'il s'agit de la faculté de penser. Elle n'est pas une réalité s'il s'agit de *l'objet* de la pensée. Il y a des lois physiques, intellectuelles, morales et religieuses contre lesquelles il est impossible à l'homme de prétendre à la liberté de pensée.

Est-ce que nous sommes libres de penser que l'homme peut vivre dans l'eau et voler dans l'air ?

Est-ce que nous sommes libres de penser que deux et deux font cinq et que la partie est plus grande que le tout ?

Est-ce que nous sommes libres de penser que l'adultère est licite et que trahir sa patrie est un acte de vertu ?

Eh ! bien ! de même que nous trouvons ainsi en ce monde tout un ensemble de vérités physiques, intellectuelles et morales venant de Dieu et contre lesquelles nous ne pouvons pas réclamer la liberté de pensée, de même nous y trouvons tout un ensemble de lois religieuses venant de la même source et contre lesquelles nous n'avons pas plus motif de réclamer la dite liberté. L'Etat, en conséquence, ne doit tenir aucun compte d'une telle prétention et se garder de lui sacrifier l'affirmation et la protection de la vérité.

C'est juste, je ne suis pas tenu de respecter dans un homme une liberté qu'il n'a pas et le sectaire, qui me reprochait de patronner officiellement de mon exemple et de mon influence les lois religieuses démontrées d'origine révélée, ne mériterait pas plus de m'émouvoir que celui qui me reprocherait de soutenir le mathématicien qui enseigne que deux et deux font quatre, ou le moraliste qui réprouve le vol et l'adultère. La vérité et la vertu ont aussi leurs droits.

Oui, elles ont des droits et c'est être exact de dire qu'elles sont seules à en avoir, car le vice et l'erreur n'en ont pas. Ils n'en ont pas, parce que si le libre arbitre nous les rend possibles, il ne nous les rend pas licites. La liberté de choisir entre le bien et le mal, en effet, ne nous confère que le *pouvoir* de choisir le mal et non le droit, et nous n'avons ce pouvoir que pour nous donner le mérite et la gloire de choisir toujours le bien.

On accorde des tolérances au mal parce que Dieu a voulu qu'il fut dans la sphère de la liberté pour l'épreuve, mais on ne lui accorde que des *tolérances* et non des droits comme au bien.

Lui refuser des tolérances, serait aller contre cette parole du Christ, parlant du bien et du mal sous le nom de l'ivraie et du bon grain: "laissez croître l'un et l'autre jusqu'à la moisson. de peur qu'en voulant arracher l'ivraie vous n'arrachiez le bon grain." Mais s'il faut souffrir et supporter le mélange, il faut se garder de laisser croire qu'on met sur la même ligne l'ivraie et le bon grain. Que la tolérance soit pour les personnes et non pour les idées. La vérité a le droit d'être toujours affirmée, et c'est la trahir que de ne le pas faire.

Rien n'est plus logique. Ne jamais identifier l'ivraie et le bon grain. Estimer toujours comme un honneur et un devoir, tout en accordant des tolérances au mal dans la mesure qui convient à l'ordre public, de favoriser le *bien* de l'exemple, de la parole et de son pouvoir. Les intérêts chrétiens ne sauraient être sauvegardés par un état organisé à la payenne. Ah! si les chefs d'état chrétien faisaient toujours ainsi. quels acteurs ils seraient dans le drame de la vie, au profit de l'humanité!

P. PESNELLE.



GALERIE HISTORIQUE

PORTRAITS CANADIENS

Edition populaire en cours de publication.

Format 9 x 12 sur beau papier - - - Prix de chacun, 10 cents.

PORTRAITS PARUS:

Jean Talon,
Chevalier de Lévis,
Frs. LeMoyne de Bienville,
Cavelier de la Salle,
Marquis de Denonville,
Comte de la Galissonnière,
Aug. Norbert Morin,
Crémazie,
Honoré Mercier,
Mgr L.-Ph. A. Langevin,
Mgr Emile Legal,
Mgr Donato Sbarretti,
Mgr J.-Alfred Archambeault,
Mgr A.-X. Bernard,
Rvde Mère Marie-Anne, fondatrice des Sœurs de Sainte-Anne.

D'autres paraîtront sous peu.

Nos lecteurs se rappelleront que c'est l'ancienne Maison Cadieux & Derome qui a commencé la publication de cette galerie historique, et que lors de la discontinuation de ses affaires elle avait déjà publié cinquante portraits — qui étaient livrés aux souscripteurs par collection de dix ($1.00). C'est la suite de cette publication que nous entreprenons aujourd'hui, mais il nous est impossible de continuer à servir les anciens souscripteurs pour la bonne raion que notre livre de souscription a été perdu, et qu'il a été impossible de le retrouver. Nous demandons donc à tous ceux qui ont souscrit à cette collection de portraits à 10 *centins* de vouloir bien nous faire connaître leurs noms afin que nous puissions refaire nos listes et leur expédier ceux qui paraîtront à l'avenir. L'ancienne série des cinquante portraits est maintenant épuisée, mais si nous recevons quelqu'encouragement nous allons la publier de nouveau.

En voici les sujets:

Jacques Cartier,
Champlain,
Maisonneuve,
Mgr de Laval, 1er év. de Québec,
Montcalm,
Mgr de Saint-Vallier, 2e év. de Québec,
Monsieur Olier,
Vén. Mère de l'Incarnation,
Vén. Marguerite Bourgeoys,
Jeanne Mance,
Madame de la Peltrie,
Madame d'Youville,
Michel Bégon,
Mgr Plessis, 11e év. de Québec,
Mgr Lartique, 1er év. de Montréal,
Mgr Bourget, 2e év. dc Montréal,
Mgr Fabre, 3e év. de Montréal,
Mgr Bruchési, 4e do
Mgr Cook, 1er év. des Trois-Rivières,
Mgr Laflèche, 2e do
Mgr Cloutier, 3e do
Mgr Prince, 1er év. de St-Hyacinthe,
Mgr Jos. Larocque, 2e do
Mgr Ch. Larocque, 2e do
Mgr Moreau, 4e do
Mgr Decelles, 5e do
S. E. le Card. Taschereau,
Mgr Bégin, arch. de Québec,
Mgr Ant. Racine, 1er év. de Sherbrooke,
Mgr Paul LaRocque, 2e do
Mgr Guigues, 1er év. d'Ottawa,
Mgr Gravel, év. de Nicolet,
Mgr Provencher, 1er év. de St-Boniface,
Mgr Taché, 1er arch. de St-Boniface,
Mgr Grandin, 1er év. de St-Albert,
Mgr Dom. Racine, 1er év. de Chicoutimi,
Mgr Emard, év. de Valleyfield,
L'abbé de Montgolfier, sup. de Saint-Sulpice,
L'abbé Leprohon, fondateur du Séminaire de Nicolet,
L'abbé Ducharme, fondateur du Séminaire de Ste-Thérèse
L'abbé Painchaud, fondateur du Collège Ste-Anne de la Pocatière.
L'abbé Ferland, historien,
F.-X. Garneau, historien,
Dr J.-B. Meilleur, fondateur du Collège l'Assomption,
Sir L.-H. Lafontaine,
Sir Geo.-Et. Cartier,
L.-J. Papineau,
Barthélemi Joliette,
Colonel de Salaberry,
Mère Marie-Rose, fond. de SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie,
Mère Marie du Sacré-Cœur, fond. des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec,
Mère Marie des Sept Douleurs, fond. des Sœurs de Ste Croix et des Sept Douleurs.
Mère Gamelin, fond. des Sœurs de la Providence,

P. S. — Aux souscripteurs de la série nous donnerons un fort joli carton destiné à les contenir.

APPRECIATIONS DES 30 PREMIERS PORTRAITS

DE S. EXC. MGR DIOMEDE FALCONIO, Arch. de Larisse.

Délégué Apostolique au Canada.

" Je ne puis qu'encourager cette remarquable publication.

Elle sera certainement reçue avec faveur par le public canadien et sera d'une grande utilité en rappelant, à la génération présente, la mémoire des hommes illustres, qui ont travaillé tour à tour au progrès social et religieux de ce pays."

DE S. G. MGR PAUL BRUCHESI, Arch. de Montréal.

" Les portraits sont très bien exécutés, et j'espère que le public accordera à cette entreprise l'encouragement qu'elle mérite."

DE S. G. MGR DUHAMEL, Arch. d'Ottawa.

" Mes plus sincères félicitations pour le premier succès de cette œuvre, à la fois patriotique et religieuse.

Ces portraits sont parfaitement réussis à tous les points de vue. Je suis convaincu que l'artiste le plus difficile ne saurait en faire une autre appréciation.

J'ai confiance que tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Canada voudront avoir un exemplaire de cette galerie historique."

DE S. G. MGR BEGIN, Arch. de Québec.

Votre publication est l'une des plus admirables qu'on puisse trouver en ce genre. De grands éloges vous sont venus de toutes les parties du pays; laissez-moi vous dire — ce qui est toujours réconfortant — que vous les avez indubitablement mérités. Je suis heureux de votre beau succès et je vous en félicite de tout cœur.

Tous ces portraits sont d'une ressemblance frappante et parfaitement exécutés; ils constituent une œuvre d'art qui fait honneur à votre bon goût, encore plus qu'à votre esprit d'entreprise. Cette publication contribuera, je n'en doute pas, à faire aimer davantage notre histoire, à la faire étudier plus sérieusement et à perpétuer la mémoire des hommes dont la vie n'a eu d'autre but que de servir et glorifier Dieu, l'Eglise et la patrie. Vous n'avez qu'à continuer l'œuvre que vous avez si bien commencée: quand une fois cette galerie historique sera plus connue du public, on tiendra beaucoup à se la procurer.

En vous réitérant mes félicitations, je vous prie, chers messieurs, d'agréer l'expression de ma sincère gratitude et de mes sentiments les plus dévoués.

DE S. G. MGR ADELARD LANGEVIN, Arch. de St-Boniface.

"Vous avez entrepris une œuvre des plus excellentes et aussi des plus méritoires au point de vue national. L'on devrait donner en prix aux enfants des collèges, des couvents et des écoles elémentaires, les portraits de nos hommes illustres dont la vue seule serait une prédication continuelle, un appel à la vertu, à l'honneur, à la fierté nationale."

DE SIR L. A. JETTE, Lieutenant-Gouverneur de Québec.

J'ai reçu, il y a quelque temps, la première série des portraits historiques dont vous avez commencé la publication.

Je suis heureux d'ajouter mon témoignage à ceux que vous avez déjà reçus et de vous féliciter du soin avec lequel ce travail a été exécuté.

Veuillez m'inscrire comme un des souscripteurs à l'œuvre complète.

Agréez, chers messieurs, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

DE S. G. MGR JOS.-MEDARD EMARD, Ev. de Valleyfield.

"Le choix judicieux des sujets, le fini et la ressemblance si parfaite des portraits rendent cette collection très précieuse à quiconque porte quelqu'intérêt à l'histoire de notre pays. Toutes nos maisons d'éducation et tous les membres du clergé voudront la posséder."

DE S. G. MGR MAXIME DECELLES, Ev. de St-Hyacinthe.

"Dans l'examen que j'ai pu faire, à mon retour de la visite pastorale, des portraits de la galerie historique, j'ai apprécié l'œuvre patriotique et religieuse que vous avez entreprise."

DE S. G. MGR ANDRE-ALBERT BLAIS, Ev. de St-Germain de Rimouski.

"Le choix et la distinction des personnages qui figurent dans cette galerie, le souvenir qu'elle évoque des caractères de leur vie au service de la religion et de la patrie, la fidélité de leurs traits et la perfection de l'art qui les fait revivre, tout y mérite jusqu'ici la considération et les encouragements des amateurs éclairés."

DE S. G. MGR N.-Z. LORRAIN, Ev. de Pembroke.

"Vous avez certainement droit à la reconnaissance publique pour l'œuvre patriotique que vous venez d'entreprendre, la galerie historique des personnages qui ont illustré notre pays.

Mes félicitations pour la réussite de ce premier travail."

DE S. G. MGR PAUL LAROCQUE, Ev. de Sherbrooke.

"Pourquoi ces portraits d'une valeur incontestable, ne prendraient-ils pas au foyer domestique, dans le salon, le boudoir ou la salle à manger, des places aujourd'hui trop souvent occupées par des gravures insignifiantes sinon ridicules, par des images d'un goût douteux et d'une orthodoxie suspecte ? Et puis dans toutes nos maisons d'éducation, la série complète des portraits de ces personnages qui se sont illustrés de quelque façon en ce pays, ne formerait-elle pas une décoration murale à la fois attrayante et utile? Ce serait au foyer domestique, à l'école, au pensionnat, l'histoire de la patrie canadienne apprise par les yeux."

Aimery de Querceville

PROLOGUE

I.

Tout auprès de la mer, sur une haute falaise du pays de Caux, s'élevait autrefois le château de Querceville. Son vieux donjon servait d'*amer* aux navigateurs, et ses tourelles, ses courtines crénelées gardaient encore, en 1670, les traces du siège qu'il avait soutenu contre les Anglais sous le règne de Charles VII. Ce château, très rarement visité depuis que ses possesseurs y avaient hérité de domaines considérables aux environs de Paris, commençait à tomber en ruines, lorsque le comte Raoul de Querceville, jeune homme de vingt ans, eut la fantaisie d'y venir chasser et en fit remeubler et réparer les appartements. Tout en chassant aux alentours de Querceville, il alla faire visite aux gentilshommes du voisinage, fut accuellli à merveille dans leurs châteaux, et, finalement, épousa mademoiselle Suzanne de Sainctot, la plus aimable et la plus riche héritière du pays de Caux. Chacun s'attendait à ce qu'il emmènerait sa jeune épouse à son château de Beaumont-en-Laye et la présenterait à la Cour; mais la mère de la jeune mariée, la douairière de Sainctot, était fort malade, et sa fille ne voulut pas s'éloigner d'elle. Quand elle eut perdu cette bonne mère, elle souhaita passer l'année de son deuil à Querceville. Mais elle ne devait pas le voir finir, et mourut à six mois de distance de sa mère, peu de jours après avoir mis au monde un fils. Le comte Raoul aimait passionnément sa femme. Il faillit mourir de douleur, et ne trouva de distraction qu'en retournant à l'armée.

La jeune comtesse, en mourant, avait recommandé son fils à Simonne le Hubin, la fermière de Querceville, qui le nourrissait.

Quant à son mari, avec cette vue prophétique que Dieu donne aux mourants, elle ne lui avait pas dit adieu, mais à bientôt. Il fut tué en effet l'année suivante à la bataille de Turkeim, et le petit Aimery de Querceville resta seul de son nom, héritier d'une belle fortune, et n'ayant plus au monde d'autre parent que son grand-oncle et tuteur, messire Guillaume de Querceville, abbé commandataire de Notre-Dame de Hautecombe, en Provence, qui ne bougeait de Paris et de Saint-Germain, voyait force beaux esprits et visait à l'Académie, sous prétexte qu'il travaillait depuis trente ans à traduire l'Enéide en vers.

Il vint voir son pupille à Querceville, et fut d'abord très scandalisé de le trouver vêtu de toile et jouant dans la basse-cour de la ferme avec son frère de lait, Simon le Hubin, et toute une nichée de petits chiens. Aimery, à peine âgé d'un an, marchait seul et avait le teint le plus vermeil, la voix la plus forte et le rire le plus éclatant que l'on pût souhaiter à un bambin de son âge. Mais il portait sabots, ses cheveux ébouriffés étaient remplis de brins de paille, ses mains poudreuses et ses bas sur ses talons.

L'abbé se récria et voulut gronder la nourrice, qui, assise près de là, filait sa quenouille, entourée de ses poules.

— Pourquoi n'habitez-vous pas le château? Pourquoi ne mettez-vous pas des souliers à M. Aimery? Pourquoi le laissez-vous se rouler par terre? Pourquoi ceci, pourquoi cela?

L'abbé en dit fort long, et Suzanne le laissa dire.

Quand il s'arrêta, ell répondit fort tranquillement:

— Je restons ici parce que je ne veux point délaisser mon homme et mon ouvrage, et que le château est triste, et qu'il y revient des esprits quasiment toutes les nuits. Je laisse Aimery s'amuser comme nos gars, parce que c'est son plaisir et sa santé, à c' t' enfant. Il est assez malheureux de n'avoir plus ni père ni mère, sans que nous allions lui faire des misères. Notre défunte comtesse m'a dit comme ça: "Je te confie mon fils, Simonne. Aime-le et soigne-le comme s'il était ton enfant, le frère de ton Simon. Et je veux que jusqu'à sept ans il reste avec toi." Et elle a fait coucher ça par écrit sous ses yeux, par le chapelain. Et voilà! Si l'enfant était malingre, monsieur l'abbé, faudrait

voir, et vous auriez bonne grâce à me plaider contre. Mais regardez-moi cette mine!

Aimery inquiet de voir sa nourrice parler à un étranger, s'était rapproché d'elle, et, la tête appuyée sur les genoux de Simonne, regardait l'abbé d'un air boudeur.

— Veux-tu boire, not' Monsieu? dit Simonne en le prenant dans ses bras.

Aimery entr'ouvrit à deux mains le fichu à fleurs de la belle Normande, et bientôt se mit à téter à poings fermés, tandis que ses petits pieds, se déchaussant mutuellement, brillaient au soleil, blancs et roses comme les fleurs du pommier.

L'abbé ne trouva rien à répliquer, mais il prévint la nourrice qu'il prendrait certainement son petit neveu avec lui dès qu'Aimery aurait sept ans, et, bien avant cet âge, lui ferait donner des leçons par un précepteur qu'il enverrait de Paris.

— Ça n'est pas nécessaire, dit Simonne. Le chapelain est là. Il aime à faire l'école, et il montre à lire et à écrire l'hiver á tous les enfants du domaine.

— Pourquoi pas l'été aussi? demanda l'abbé.

— L'été, les enfants vont aux champs. Faut bien garder les moutons, les oies et les dindons, sarcler, glaner, ramasser du bois et du varech. C'est ben assez de l'hiver pour étugner. Allons, voilà notre petit monsieur qui dort. Avec votre permission, monsieur l'abbé, je vais le coucher."

L'abbé suivit la bonne femme, et le petit Simon fit de même, car il était accoutumé à dormir aux mêmes heures que son frère de lait. Simonne coucha d'abord son nourrisson dans l'élégant berceau qu'avait préparé la défunte comtesse. Elle referma soigneusement les rideaux brodés, puis, après avoir gratifié Simon d'un bon verre de lait qu'il avala sans reprendre haleine, elle lui ôta sa blouse, ses sabots, ses bas bleus, et le mit au lit, entre ses draps de toile bise. Les volets fermés maintenaient la fraîcheur dans la chambre, et le tic-tac de la grande horloge invitait au sommeil.

— En voilà pour deux heures de tranquillité, dit Simonne. Maintenant, je vais faire la soupe à mon homme et à nos valets. Pardon, excuse, monsieur l'abbé.

II

Quatorze ans après.

Ce jour-là, 1er mai 1688, Querceville était en fête: un courrier venu de Paris y avait annoncé l'arrivée du jeune comte, de son tuteur, et d'une suite assez nombreuse, car elle se composait du gouverneur et du précepteur d'Aimery, d'un médecin, d'un apothicaire et d'une douzaine de domestiques.

Le vieil intendant du château, sa femme non moins âgé, et le chapelain, qui était leur aîné, s'étaient ingéniés de leur mieux pour faire remettre les appartements du château en bon état et stimuler la lenteur des domestiques normands. Personne n'avait dormi au château cette nuit-là, et, malgré tant de soucis, rien de bon n'eût été fait si la fermière ne fût venue y mettre la main. Mais Simonne était une maîtresse femme. Veuve depuis cinq ans déjà elle dirigeait la ferme et morigénait enfants, valets et servantes avec autant d'activité que d'intelligence. Toujours levée la première, elle savait défendre et faire valoir le bien de son seigneur, et le sien propre, en vraie ménagère normande, et l'aîné de ses gars, Simon, alors âgé de près de seize ans, robuste comme un chêne, et plus grand que sa mère de toute la tête, ne lui parlait que chapeau bas. Elle avait encore deux fils, Robert et Valerand, trop jeunes encore pour faire autre chose que garder les moutons, et avant eux, alors qu'Aimery avait trois ans, une petite fille, qu'elle avait nommée Suzanne en souvenir de la défunte comtesse.

Suzanne avait alors près de douze ans: c'était bien une vraie fleur des champs, simple et naïve, mais déjà courageuse et résolue comme sa mère, dont elle était le vivant portrait. Elle ne quittait sa mère guère plus que son ombre, et tout en l'aidant à préparer les appartements du château, elle la questionna sur les hôtes qu'on attendait.

— Mère, lui dit-elle, notre jeune seigneur est mon frère de lait, n'est-ce pas? Il est aussi jeune que moi.

— Mais non, Suzette. Il a été nourri avec Simon : il a quinze ans. Tu n'es sa sœur de lait qu'à moitié.

— Pourtant je me souviens bien qu'il m'appelait petite sœur.

— Tu t'en souviens? Oh! ce n'est pas possible: tu n'avais que cinq ans quand il est parti.

— Je vous assure, maman, que je m'en souviens comme si c'était hier. Vous pleuriez, tout le monde pleurait, et lui aussi. Il avait un bel habit bleu brodé d'or, et M. l'abbé voulait le faire monter en carosse, et lui ne voulait pas. Et pour le consoler, l'abbé lui disait: "Vous reviendrez aux vacances, mon neveu. Je vous le promets." Et il n'est pas revenu.

— Je m'en doutais bien Suzon. M. l'abbé voulait lui faire oublier sa mère nourrice, et Querceville, et tout. Et il ne le ramène que parce que le pauvre enfant est malade. Le courrier me l'a dit. Dieu veuille que je ne le voie pas mourir, comme j'ai vu mourir sa mère!

Et la Simonne, se détournant, essuya rapidement ses yeux et ajouta:

— Ne va pas répéter cela, Suzon. Je te le défends. Aimery n'est peut-être pas si malade que ce Parisien l'a dit. L'air de son pays le guérira.

— Pourrai-je l'appeler mon frère, maman?

— Appelle-le d'abord monsieur le comte; tu verras ce qu'il te dira. Il nous tutoyait tous autrefois. Ah! quel bon petit gars c'était! Mais à présent, qui sait ce qu'il est devenu?

Allons, voilà qui est fini. Allons voir si M. Arnaud a encore de la besogne à nous donner, puis nous irons nous habiller, et tu feras ton bouquet. M. le comte doit arriver à midi. Sais-tu bien ton compliment, au moins?

— Comme mon *Pater*. Soyez tranquille, maman. Mettrai-je ma robe bleue?

— Certainement, et ton plus beau bonnet, et ta croix d'or. Je vais quitter le deuil, du coup; il faut que tout soit en fête pour recevoir notre jeune seigneur.

Bien avant midi, tous les habitants du château et de la ferme, et la plupart des vassaux du domaine de Querceville étaient

réunis aux abords du pont-levis, dont les chaînes rouillées et la herse immobile étaient ornées de guirlandes de fleurs. Tous les hommes avaient des fleurs à la boutonnière, toutes les femmes au corsage; les jeunes garçons s'apprêtaient à tirer des coups de mousquet sitôt que l'arrivée des voyageurs serait signalée, et un garde-chasse, posté tout en haut du donjon, devait annoncer leur approche en arborant l'antique bannière, où deux sirènes, brodées sur un fond bleu d'azur, soutenaient l'écusson des Querceville, d'or au chêne de sinople sur terrasse de sable. Sous la voûte d'entrée du château étaient assis sur un banc le bonhomme Arnaud et sa femme, vieux serviteurs aux cheveux blancs, et, près d'eux, dans un fauteuil, le vénérable chapelain, devenu si infirme des jambes qu'il ne pouvait se tenir debout plus que le temps de dire sa messe. Tous trois attendaient avec émotion l'héritier de Querceville, le dernier rejeton de la famille qu'ils avaient si longtemps servie, et ils se rappelaient tout ce que la petite enfance d'Aimery avait annoncé d'heureuses qualités.

— Jamais enfant n'apprit à lire si vite et si docilement que lui, disait le chapelain. Tandis que Simon à grand'peine apprit ses lettres, Aimery sut lire couramment. Sitôt que je lui enseignais quelque chose, il l'apprenait à la Suzon; et rien n'était joli comme de le voir catéchiser cette petite. Tous deux priaient comme de petits anges, et se tenaient à la chapelle aussi bien que les plus pieuses grandes personnes.

— Et comme il aimait à donner, ce cher enfant! Vous rappelez-vous, monsieur l'abbé, le jour où il revint du bois Gaillot nu-pieds? Il avait donné ses souliers à un pauvre, quoi que Simon eût dit pour l'en empêcher.

— Et il était déjà brave, reprit Arnaud. Un jour où les valets disaient avoir entendu un esprit traîner des chaînes dans le grenier, il se moqua d'eux et voulut y monter, son petit sabre à la main. Oh! ce sera un vrai Querceville; son grand-père, à la bataille de Nordlingen, en 1647, eut trois chevaux tués sous lui, et prit un drapeau à l'ennemi. J'y étais, et je le vis tout comme je vous vois.

Quand le bonhomme Arnaud se mettait à raconter ses campagnes, il n'en finissait plus. Le chapelain l'écoutait patiemment en songeant à toute autre chose, et la bonne femme Arnaud s'endormait, lorsqu'un cri joyeux se fit entendre :

— Les voilà !

Un nuage de poussière s'élevait au loin sur la route toute blanche au milieu des blés verts, et bientôt l'on vit arriver au grand trot carrosse et cavaliers. La bannière flotta sur le donjon, un vieux piqueur sonna du cor, et vingt coups de mousquet, des acclamations joyeuses et la cloche du château sonnée à grande volée saluèrent le jeune seigneur de Querceville, rentrant après sept ans d'absence au château de ses pères.

JULIE LAVERGNE.

(A suivre.)



Nouvelles Primes aux abonnés

DU

PROPAGATEUR.

Voir "PROPAGATEUR" de janvier pour celles déjà annoncées, moins le No 3 qui est épuisé.

No 13. — 3 volumes de Mgr Gay : De la crainte de Dieu, — De la douleur chrétienne, — Le Ciel – Le Purgatoire – La Terre.

No 14. — 3 volumes de Mgr Gay : De l'humilité — De l'espérance chrétienne — De la charité envers le prochain et des devoirs qui en découlent.

No 15. — 3 volumes de Mgr Gay : De l'abandon à Dieu, — De la chasteté, — De la mortification.



Vol. III MAI 1906 No 5

La Messe. — La Vierge Marie et le jeune homme chrétien.
Aimery de Querceville, suite.

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : Une leçon toujours utile : importance des œuvres de presse, une parole d'évêque, un article remarquable.—Nos journaux.—Lettre du pape à Mgr Merry del Val.—Béatification de Pie IX.—Le Pape au "Canada ecclésiastique". — La rose d'Or — Le Père Freddi. — En France ? Les élections du 6 mai. — Les abbés Lemire et Gayraud. — A l'Académie française. En Belgique. — Les chanoines de Chartres. — La mort de M. Curie. — Le désastre de San Francisco. — "Le dénigrement de notre race" : l'abbé Brosseau vs Jean du Meyn. — Le 25° de M. l'abbé Lefebvre à Sherbrooke. Le 25° de M l'abbé Choquette à St-Hyacinthe. — Belles paroles de Mgr Bruchési à l'adresse des prêtres éducateurs. — Nos défunts.

Il est utile de répéter souvent les mêmes vérités au risque d'être ennuyeux. La question difficile... c'est de varier la forme! J'ai connu un brave homme de curé — feu M. McAuley de Coaticook — qui contait souvent les mêmes histoires, mais il avait une façon à lui de varier le ton, qui nous obligeait à l'écouter quand même.

Donc, aujourd'hui ou plutôt ce mois-ci, je voudrais revenir sur l'importance des œuvres de presse, au point de vue catholique.

Pas plus tard qu'hier, j'entendais un prélat, pour qui j'ai le plus profond respect, dire avec un accent de conviction qui touchait:

"Ah! Je prie tous les jours pour que nous ayons une presse catholique généreuse et ferme!"

Récemment la *Semaine religieuse* de Lyon publiait un résumé d'une conférence, donné à la Primatiale, par M. le Chanoine Vaudon, dont il sera utile de citer ici un extrait:

"Nous, catholiques, avons nous fait notre devoir vis-à-vis de la presse? Avons-nous compris que, dans une société ou l'opinion, suivant le mot de Pascal, est reine, le journal est une nécessité inéluctable et la première des puissances ? Ne l'avons-nous pas laissée aux mains de nos ennemis ? Qu'avons-nous fait pour nous constituer une force par la presse, pour fonder des journaux qui soient à nous et parlent en notre nom, des journaux de liberté, des journaux catholiques ?.................. "

"Etes-vous seulement abonnés aux journaux qui vous représentent et que vous défendent, aux journaux catholiques?................"

" Tout catholique doit avoir un journal catholique. Il ne faut pas, il ne doit pas se désintéresser de l'Eglise, sa mère, de ses luttes, de ses souffrances, de ses progrès, de ses victoires. Par tous les moyens possibles, il faut répandre la bonne presse.............Voilà de l'argent qui sera bien placé............Profitons de la retraite pascale qui va s'ouvrir pour examiner à fond notre conscience sur ce point capital."

Or, il n'y a pas qu'en France que ces paroles ont du sens et résonnent juste. Qu'on me pardonne de le dire franchement, à voir la façon incroyable avec laquelle dans nos grands quotidiens de Montréal on traite les choses de la religion, à lire le mélange absurde de louanges aux sermons et de réclames pour les théâtres les plus douteux, à constater même les contradictions qui se succèdent souvent à la page d'honneur de la rédaction, on se demande si, plus par inconscience que par malice, nos journalistes ne sont pas en train de nous perdre à jamais?

* * *

Certes, nous avons de bons journaux — je n'en veux nommer aucun — et, aussi, dans les *quotidiens* à tout prendre nous trouvons de bons articles, ceux que signent par exemple J. A. Chicoyne, Omer Héroux, Amédée Denault, A. Fauteux et plusieurs autres; mais l'orientation générale de notre presse est trop tournée vers les affaires, le mercantilisme et l'outillage!

Je tiens à signaler de nouveau, puisque le sujet m'y invite, le joli *magazine* Montréalais, l'*Album Universel,* que MM. Nantel et MacKay s'efforcent de rendre chaque semaine plus intéressant. Mais cette revue, évidemment, ce n'est pas l'organe de combat dont nous parlons plus haut.

* * *

Cette importance de la presse, pour les combats catholiques, les papes la proclament depuis longtemps, Pie X tout autant que ses prédécesseurs.

Dans notre pays, les circonstances ont voulu que nous fussions surtout occupés à construire des églises et à ouvrir des paroisses. Mais à l'heure actuelle, les œuvres de presse s'imposent dans nos grands centres.

* * *

Je viens de rappeler le nom du Saint-Père. Il n'y a pas longtemps, les revues d'Europe nous apportaient le texte de la lettre par laquelle, en octobre 1903, Pie X appelait Mgr Merry del Val, l'ancien délégué de Léon XIII au Canada, à l'honneur du Secrétariat des affaires étrangères et de la pourpre romaine. La voici :

Illustrissime et Révérendissime

Monseigneur,

Le vote des Eminentissimes cardinaux qui vous ont confié les fonctions de secrétaire du conclave, la bonté avec laquelle vous avez accepté alors de vous charger des affaires de la secrétairerie d'Etat, et aussi l'application que vous avez mise dans l'accomplissement de votre tâche, me décident à vous demander de vouloir être d'une façon définitive mon secrétaire d'Etat.

A ces fins, pour satisfaire mon cœur et vous donner une petite marque de gratitude, j'aurai le plaisir de vous nommer cardinal de la sainte Eglise au prochain Consistoire du 9 novembre.

Je puis, en outre, vous assurer, à votre grande joie, qu'en vous nommant cardinal, je ferai à la très grande majorité des cardinaux un vif plaisir ; ils admirent avec moi les talents considérables dont le ciel vous a doté et grâce auxquels vous rendez encore à l'Eglise les plus grands services. Je vous donne, avec une affection particulière, ma Bénédiction Apostolique.

Du Vatican le 18 octobre 1903.

PIUS, PP. X

* * *

On a annoncé, mais la nouvelle ne parait pas avoir été officiellement confirmée, que le procès de béatification de Pie IX, le Pape de l'Immaculée, allait bientôt commencer.

Les Canadiens, depuis le mouvement des zouaves de 1868, ont ajouté aux convictions de leur foi catholique et romaine je ne sais quelle note de sensibilité émue. A Montréal, parler de Pie IX, cela fait penser à Mgr Bourget, et, c'est comme une évocation des temps héroïques. Nulle part mieux qu'à Ville-Marie, les fêtes de la béatification et de la canonisation de Pie IX seront célébrées avec enthousiasme !

* * *

Pie IX aimait ses zouaves canadiens. Léon XIII accueillait avec un large sourire " ses bons enfants du Canada " et Pie X est aussi plein de condescendance et d'égards pour nous.

On en pourra juger par un détail que nous avons à cœur de signaler dans ces pages. L'on sait quel trouble notre Directeur, M. Derome se donne pour compléter et parfaire, depuis 20 ans, son

" Canada ecclésiastique " ? Au sujet de l'édition de 1906, voici ce que raconte la *Semaine religieuse* de Montréal (7 mai 1906) :

" LE CANADA ECCLESIASTIQUE " POUR 1906

Nous sommes en retard pour parler à nos lecteurs de l'intéressant volume : *Le Canada Ecclésiastique pour* 1906, édité par la Cie Cadieux et Derome.

Nous nous consolons en pensant que tous nos lecteurs connaissent déjà et consultent à l'occasion cet indispensable "almanach des adresses", qui renseigne sur tout ce qui intéresse la vie de l'Eglise catholique en notre pays.

Quel travail de patience ont dû nécessiter tant de pages si richement imprimées ! Que de lettres il a fallu écrire ! Que d'observations on a dû contrôler ! Et si, çà et là, il se glissait une légère erreur ou se remarquait une lacune, quel est l'homme intelligent qui en voudrait à cet excellent M. Derome ?

Que si nos félicitations sont tardives, elles ont l'avantage, pour cela même, de se savoir en bonne compagnie. En effet, après les lettres élogieuses de plusieurs évêques canadiens, les éditeurs du *Canada Ecclésiastique* viennent de recevoir de Rome, le plus précieux de tous les encouragements.

Ils avaient eu l'heureuse idée — et grâce à la bienveillance de Mgr l'archevêque ils ont pu facilement mettre cette idée à exécution — d'expédier un exemplaire de leur volume si documenté à Sa Sainteté le Pape Pie X et un autre à Son Eminence le cardinal Merry del Val.

Chacune de ces copies, superbement reliées — de blanc pour le Saint-Père et de rouge pour son Secrétaire d'Etat —, était accompagné d'une lettre d'envoi.

Il suffira de faire connaître celle qui s'adressait au Souverain-Pontife lui-même, pour ensuite publier la réponse que Sa Sainteté a daigné autoriser.

Les éditeurs canadiens écrivaient donc :

" Très-Saint-Père,

"Humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté, les éditeurs du *Canada Ecclésiastique* la prient respectueusement de vouloir bien accepter l'hommage de leur modeste volume".

" La vie de l'Eglise catholique au Canada est, nous avons le bonheur de le penser et la joie de le dire, en état constant de progrès. Notre publication, sous le très distingué patronage de Mgr l'archevêque de Montréal, se donne la mission de porter dans tous les milieux ecclésiastiques et chrétiens les statistiques et les informations les plus précises sur l'état et le mouvement des prêtres et des communautés en notre pays ".

" Suivant en cela, de très loin sans doute, l'exemple que nous fournissent les Annuaires Pontificaux publiés à Rome chaque année, nous avons l'espoir de faire œuvre utile en contribuant à mieux faire connaître et apprécier les œuvres de la sainte Eglise et les hommes que Dieu et Votre Sainteté appellent à l'honneur de la gouverner et de l'édifier dans notre cher Canada........"

***

Or, Notre Saint-Père le Pape, par la plume de son éminent Secrétaire d'Etat, a bien voulu répondre de la façon la plus aimable.

En publiant aujourd'hui cette lettre bienveillante, que nous traduisons de l'italien, nous sommes heureux de contribuer, pour notre part, à honorer ces Messieurs de la Cie Cadieux et Derome, qui, par leurs recherches intelligentes et chrétiennes, font assurément, comme ils l'écrivaient au Saint-Père, *œuvre utile* au Canada catholique.

" Messieurs,

" Je suis chargé par le Saint-Père de vous transmettre ses vives actions de grâces pour le don courtois que vous lui avez fait, en lui offrant le livre intitulé : *Le Canada Ecclésiastique* pour l'année 1906. Sa Sainteté accepte avec plaisir ce filial hommage, et elle apprécie l'utile service que votre zèle vous a portés à rendre, par cette publication, à l'Eglise du Canada ".

" Voulant de plus vous accorder un témoignage de particulière bienveillance, Sa Sainteté vous bénit affectueusement ".

" En vous communiquant ce qui précède, je vous offre aussi mes très vifs remerciements pour l'exemplaire du même annuaire que vous m'avez à moi-même gracieusement offert, et je m'affirme, avec des sentiments de particulière estime ",

Votre tout dévoué,

(Signé) R. CARD. MERRY DEL VAL.

Rome, 27 mars 1906.

Messieurs CADIEUX & DEROME, éditeurs, Montréal.

* * *

Nous avons cru bien faire en citant, tout au long, cet article de notre *Semaine* diocésaine. On y trouve la preuve que le Saint-Père s'occupe de ses plus modestes enfants.

On annonce que Sa Sainteté doit envoyer, cette année, la *rose d'or* à la future reine d'Espagne, Ena de Battenberg, la nièce du roi Edouard VII, qui, comme on sait, se convertissait récemment au catholicisme, et, l'on publie en même temps que Pie X a ratifié la nomination du Père Freddi, de la grégorienne de Rome, comme Vicaire-général des Jésuites, en attendant l'élection du successeur du Rév. Père Martin, qui vient de décéder.

* * *

Et en France ?

Hélas ! Le télégraphe nous apprend ce matin (7 mai) que les élections d'hier, avec les ballottages qui vont venir, donnent et donneront raison au fameux *Bloc* des gauches !

La France va donc monter jusqu'au bout le chemin de son calvaire ?

Voici la dépêche de la " Presse associée." Elle mérite d'être conservée.

Paris, 6. — Les dépêches de province parvenues tard cette nuit place Beauveau, établissent que le gouvernement remporte une grande victoire. Il gagne dix-huit sièges. On connait déjà le résultat de 411 élections : dont les candidats ministériels ont remporté 188 et l'opposition 112 ; il devra y avoir ballottage dans 111 circonscriptions.

On me reproche parfois de parler, dans ma chronique, contre la France. Non, ce n'est pas moi, c'est elle, la France, qui parle et surtout agit contre elle-même !

* * *

Le No du 5 avril de l'*Univers* de Paris donnait une liste des souscriptions envoyées à *l'Action Libérale Populaire* de M. Piou, pour les élections d'hier. J'ai noté que 460 francs ont été souscrits par des Canadiens!

D'après un communiqué, qui parait fondé, M. l'abbé Lemire et M. l'abbé Gayraud n'ont pas dû se représenter devant l'électorat de France. Le Pape a décidé qu'aucun prêtre ne devait se porter candidat sans l'approbation de son évêque à lui et celle de l'évêque du lieu où il désire briguer les suffrages. Or, les dépêches annonçaient que nos Seigneurs de Cambrai et de Quimper n'autoriseraient pas les abbés Lemire et Gayraud anciens députés à se présenter de nouveau. (1)

En France, une foule de rivalité de clocher paralysent trop souvent les plus généreux efforts.

* * *

Pour la succession de feu le Cardinal Perraud à l'Académie française, on mentionne la candidature de Son Eminence le cardinal Mathieu, cardinal de curie à Rome, et aussi celle de M. le comte de Ségur. Espérons que là, au moins, l'on saura s'entendre.

* * *

En Belgique, Mgr Mercier, recteur de Louvain, vient d'être appelé à l'archevéché de Malines. Celui qui écrit ces lignes se rappelle avec émotion avoir assisté à l'un des cours de dogme de Mgr Mercier en juin 1896.

* * *

L'*Univers* du 21 avril, entre autres nominations ecclésiastiques, note que Mgr Archambeault, évêque de Joliette, a été fait chanoine d'honneur de Chartres, et que M. le chanoine Vaillant, du chapitre de Montréal, lui succède comme chanoine honoraire de la même église de Chartres.

L'on sait en effet que depuis Mgr Bourget et Mgr Pie — qui fut le premier chanoine honoraire de Montréal — une tradition courtoise veut que l'archevêque de Montréal et l'un de ses chanoines soient *ad honorem* du chapitre de Chartres, tandis que

(1) Une autre dépêche disait hier que la décision du pape ne concernait que les futurs candidats. M. l'abbé Lemire aurait pu, disait-on, se présenter de nouveau ?

l'évêque de Chartres et l'un de ses chanoines sont aussi sur la liste d'honneur du chapitre de Montréal.

* * *

L'un des savants les plus en vue du monde français, M. le Professeur Curie, que ses expériences et ses découvertes au sujet du *radium* en particulier ont rendu justement célèbre, vient de trouver la mort dans un vulgaire accident de la rue: un camion l'a écrasé au tournant de la rue Dauphine, quai St-Augustin, à Paris.

* * *

Hélas! les leçons de la vie nous instruisent peu! De terribles désastres viennent de fondre sur l'humanité. Après l'explosion du grisou aux mines de Courrières en France et l'éruption particulièrement terrible du Vésuve en Italie, nous avons eu, en Amérique, le tremblement de terre qui a détruit et bouleversé, en majeure partie, toute la ville de San Francisco.

Hugues Le Roux, un publiciste connu au Canada qu'il visitait naguère, parle ainsi de la ville affligée:

> Les larmes me sont montées aux yeux quand j'ai lu avec vous les dépêches qui nous annonçaient le désastre de San Francisco.
>
> C'est que après avoir visité plus de cent villes américaines — de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud — j'ai gardé à San Francisco la tendresse que l'on éprouve pour le coin de terre qui, dans une route d'exil, vous donne à penser qu'on a retrouvé la patrie.
>
> Si, au Canada, Québec est une ville qui nous manque entre Rouen et Le Hâvre, San Francisco est une autre ville qui manque à notre Méditerrannée, entre Marseille et Nice.
>
> Certes, elle n'avait pas l'ampleur de la première ni la régulière beauté de l'autre; mais, de toutes les villes américaines que j'ai traversées, elle m'était apparue la plus harmonieuse, la mieux vêtue de séduction, la plus capable de loisir. Ailleurs, l'intensité de l'énergie ne laisse pas de place pour la joie de vivre. Aux bords du Grand-Pacifique, San Francisco souriait. Et cette détente de l'homme en face de la beauté des choses, devant le murmure d'une mer douce, entre une abondance inouïe de roses et la luxuriance des vignes, suffisait à faire rêver de la France, de notre France du Midi, à tant de miliers de lieues de notre Provence.

Et l'écrivain français termine plus loin son article en notant la teneur de ce cablegramme, tout américain, qu'on adressait en Europe au soir du désastre:

“ Les affaires sont arrêtées! ”

Eh! Oui, les affaires! mais Dieu et sa Providence on ne s'en occupe guère! Pourtant, il aura le dernier mot.

* * *

La livraison d'avril de la Revue Canadienne nous apporte l'article de M. l'abbé Brosseau que j'avais annoncé. On ne s'ennuie pas à parcourir ces dix pages! Sous ce titre: " Le dénigrement de notre race," notre ami passe en revue " les pessimistes qui sont de notre race et qui pourtant, de bonne foi ou de mauvaise foi, se font un devoir de nous dénigrer."

Il y a d'abord, dit-il, ceux qui nous dénigrent par passion antireligieuse. Quelle belle page, digne et forte, le courageux abbé leur sert à nos modestes Voltaire! Quel dommage que nos journaux ne l'aient pas reproduite!

Il y a ensuite, continue M. l'abbé, " les admirateurs passionnés de nos compatriotes anglo-saxons." Ils ont le tort de ne pas voir et de ne pas aimer, chez les nôtres," ce qu'il y a de bon pour le présent et d'espoir pour l'avenir."

Enfin, M. Brosseau met dans une troisième catégorie " ces esprits chagrins, qui ne sont jamais contents ni des autres ni d'eux-mêmes " et l'on sent venir la réponse à Jean du Meyn!

Je ne puis ici malheureusement qu'indiquer sommairement les idées de l'article de M. Brosseau. Voici toujours comment il le termine. C'est un résumé qui donne la note du ton général. Ce serait le temps de répéter le vieux proverbe: *in cauda venenum!*

" Quand un homme s'est marié deux fois, il constate toujours qu'il n'y a jamais identification parfaite entre les enfants de la première famille et ceux de la seconde, bien qu'ils soient tous du même sang ; constatons, nous aussi, que nos frères de France sont bien nos frères, et nous les aimons comme tels, mais ils sont toujours nos frères du premier-lit ! "

* * *

On a célébré, le 26 avril, au Séminaire de Sherbrooke, les " noces d'argent " sacerdotales du Supérieur, M. l'abbé Lefebvre.

Tous les prêtres des Cantons de l'Est, ou à peu près, ainsi que plusieurs autres des diocèses voisins, s'étaient fait un devoir d'assister à cette célébration.

Le cadre de ma chronique ne me permet pas de donner suite au projet que j'avais formé de parler un peu longuement de la fête sherbrookienne.

Les organisateurs, le personnel du Séminaire et le héros de la fête ont lieu d'être fiers du résultat général.

M. le curé Plamondon, d'East Angus, a lu avec une émotion vraiment communicative le discours-adresse qu'il avait préparé

avec un grand soin; Mgr Tanguay, Vice-Supérieur, a dit au nom de ses confrères que si " d'ordinaire la fête du Supérieur était toujours la fête du Séminaire, cette année, la fête du Séminaire devait être et voulait être la fête du Supérieur; " Mgr Chalifoux, qui remplaçait Mgr La Rocque malade, a communiqué les félicitations de Sa Grandeur et il a lu un télégramme du Saint-Père; enfin M. le Supérieur, qui avait déjà parlé aux élèves dans l'après-midi a répondu, au banquet du soir, aux vœux et aux souhaits de tous.

Dans son désir d'être modeste, M. l'abbé Lefebvre a certainement exagéré quelques affirmations. Sherbrooke, tout comme les autres collèges de la Province, est dans la voie du progrès. Mais comme tout cela est dû en partie à M. Lefebvre, on comprend qu'il n'ait pas voulu insister sur ce point.

D'ailleurs, l'abbé Lefebvre a donné dans ses discours, ce jour là, comme il le fait dans toute sa vie, la preuve que le clergé canadien sait être fidèle aux traditions de zèle et de dévouement qui sont peut-être, après sa fidélité à Dieu, sa plus pure gloire.

* * *

A St-Hyacinthe aussi, quelques jours plus tard, on célébrait, dans une fête tout intime, les " noces d'argent " sacerdotales de M. le Supérieur Choquette.

Encore un prêtre, aussi modeste que savant, qui serait à sa place à l'Académie des sciences de Paris et qui continue noblement, sur les bords de l'Yamaska, la lignée des Girouard, des Raymond et des Ouellette.

L'autre jour Mgr l'archevêque de Montréal, sur la tombe d'un prêtre éducateur — M. l'abbé D. Laporte — rendait un bel hommage au clergé qui se voue, dans notre pays, à l'œuvre de l'enseignement.

L'occasion est trop tentante pour ne pas citer les fières paroles de l'éloquent prélat:

" A l'Assomption, dit Monseigneur, Monsieur Laporte partagea la vie de sacrifices et d'abnégation de ces prêtres à qui j'aime à rendre hommage, qui veulent se donner à l'œuvre de l'éducation de la jeunesse. Vie sans salaire et sans récompense; car, qu'on le sache bien, ce n'est pas un salaire que l'on donne aux prêtres des collèges. Leur récompense sur la terre est de peu de valeur; pour leur dévouement et leur abnégation, ils n'ont que l'habit qui les couvre et le pain qu'ils mangent. Ce n'est pas pour l'honneur, non plus que pour l'argent, que cette vie se dépense. Prêtres de l'Assomption, prêtres de Ste-Thérèse, prêtres des autres collèges de mon diocèse, vous attendez votre récompense de plus haut et elle vous viendra!

Vie, hélas! trop ignorée et trop méconnue, car bien souvent, lorsqu'on écrit sur nos maisons d'éducation, alors qu'on ne cherche qu'à découvrir les imperfections de ces maisons où s'instruit notre jeunesse, on passe sous silence le bien qui s'y fait, on ne songe pas aux nobles sacrifices qu'il a fallu pour les fonder, ni au dévouement qui s'y exerce tous les jours."

* * *

La liste de nos défunts s'allonge toujours. Ce mois-ci, nous avons à recommander aux prières de nos lecteurs :

M. l'abbé Calixte Desrochers, mort curé de Saint Norbert (Joliette) ;

M. l'abbé Laliberté, mort curé de St-Henri de Lauzon (Québec) ;

M. l'abbé Phidime Paradis, un ancien curé, aussi du diocèse de Québec ;

M. l'abbé Edouard Sénésac, mort curé de Sainte-Anne de Waterbury, aux Etats-Unis ;

Et enfin, le tout jeune abbé Pélerin, mort ecclésiastique au Séminaire des Trois-Rivières.

Prions pour eux!

L'abbé Elie J. Auclair

La Messe

La Cène.

A mesure qu'il approche du moment solennel, où, sans rien changer aux apparences, le corps et le sang de Jésus-Christ prendront la place du pain et du vin, la prière du prêtre devient plus pressante et revêt une forme plus mystique: *" Daignez faire, dit-il, ô Dieu, nous vous en prions, que cette oblation soit en toutes choses bénie, légitime, ratifiée* (il accompagne chacune de ces épithètes d'un signe de croix tracé à la fois sur le calice et sur l'hostie), *raisonnable et agréable, en sorte qu'elle devienne le corps et le sang* (ici encore deux signes de croix, l'un sur l'hostie, l'autre sur le calice) *de votre Fils très cher, Notre-Seigneur Jésus-Christ."* Saint Ambroise qualifie ces paroles de " céleste " et leur attribue une vertu singulière.

Le Concile de Rome, en 1079, imposa à Bérenger une proposition de foi ainsi conçue: " Moi, Bérenger, je crois de cœur et je confesse de bouche que le pain et le vin sont substantiellement changés en la vraie, propre et vivifiante chair de Jésus-Christ et en son sang par le moyen de la prière sacrée et par les paroles de notre Rédempteur."

Est-ce à dire que la transsubstantiation soit en partie l'effet de la prière que l'Eglise fait dire au prêtre avant la consécration? Non, sans doute, si l'on entend par là que les paroles de Jésus-Christ n'auraient point, sans cette prière, la vertu nécessaire pour changer le pain et le vin en son corps et en son sang. L'Eglise prie, et c'est Jésus-Christ seul qui agit, mais Jésus-Christ n'agit qu'à la prière de l'Eglise. Non seulement il emprunte les lèvres du prêtre, pour prononcer les paroles sacramentelles et opérer par ces paroles le *" mystère de foi "* et d'amour, mais encore il exige, pour agir, la volonté expresse de l'Eglise. Il ne suffit pas que les paroles créatrices du sacrement de son corps et de son sang soient prononcées d'une manière quelconque, pour réaliser ce qu'elles signifient, il est, de plus, nécessaire que l'Eglise veuille user du pouvoir que lui a légué Jésus-Christ, et que le prêtre qui la représente s'inspire de cette même intention. Sans cette condition indispensable la parole, de Jésus-Christ n'effleurerait même pas les éléments du pain et du vin, elle se dissiperait aussi vaine et aussi impuissante à transsubstantier le pain et le vin que la parole de l'homme.

Le prêtre prie donc au nom de l'Eglise, avant de parler avec autorité au nom de Jésus-Christ; il prie, et dans sa prière, il exprime l'intention, les désirs et les vœux de l'Eglise; il invoque sur le pain et le vin la Toute-Puissance qui doit *" en faire le corps et le sang de Jésus-Christ."* Sa courte prière n'est qu'une ardente supplication, mais on dirait, aux signes de croix qu'il multiplie en la récitant, qu'il veut la transformer en une formule sacramentelle. C'est le sacrifice de la croix qu'il va renouveler et c'est par les mérites de ce même sacrifice qu'il en a le pouvoir; voilà le sens du geste sacré qu'il répète jusqu'à cinq fois. Qu'est-il ce prêtre et que peut-il? Et il va faire un Dieu! Certes, cette pensée serait capable de troubler sa raison, si la foi qui le met en présence de ce formidable mystère, ne lui montrait dans le souvenir toujours présent de la mort de Jésus-Christ le fondement de toutes ses espérances et la raison de tout ce qu'il ne peut comprendre. La croix ou plutôt l'amour qui y a attaché un Dieu, nous explique tout, même ce pouvoir incompréhensible donné à un homme de commander à Dieu, et de réduire aux proportions et aux formes d'un peu de pain et de vin.

Mais, avant d'exercer un tel pouvoir, le prêtre demande à Dieu que *" son oblation "* soit *" bénie en toutes choses et par-dessus toutes choses,"* c'est-à-dire qu'elle soit l'objet d'une parole qui ait tout l'effet qu'on peut attendre de la parole de Dieu, la bonne parole par excellence. La parole de Dieu, fait tout ce qu'elle dit; la parole de Dieu c'est sa volonté, et Dieu peut tout ce qu'il veut.

" Que cette oblation soit bénie, ô Dieu," que ce pain et ce vin deviennent le corps et le sang de votre Fils parce que vous le voulez, et qu'après avoir été consacrés, ils servent à nous sanctifier. C'est ainsi que votre bénédiction aura tous ses effets, et dans le sacrement ou le mystère de votre Eucharistie, et dans nos âmes. En bénissant cette oblation, comme nous vous en prions, vous l'accomplirez vous-même *selon le rite éternel* que vous avez fixé. Toujours la même dans son essence invariable elle satisfait *votre justice*: elle remplit *les desseins de votre sagesse et de votre miséricorde; elle est la seule qui mérite d'être agréée pour elle-même.*

Après avoir ainsi exprimé formellement l'intention de l'Eglise et la sienne, en demandant à Dieu que le pain et le vin " deviennent le corps et le sang de son fils très cher, Notre-Seigneur Jésus-Christ," le prêtre raconte à Dieu, aux anges et aux hommes, avec la simplicité et la concision propres au sublime, l'institution de l'Eucharistie à la dernière Cène.

Seigneur, c'est à genoux que je dois transcrire le texte trois fois saint de la consécration. J'adore chacun des mots qui le composent, car vous y avez mis votre puissance et votre bonté. Vous m'avez donné le droit de les prononcer chaque matin, et je sais qu'on ne saurait entendre, même au ciel, un langage plus magnifique. Mais ces mots que je répète, parce que vous me les avez appris, je les répète sans les comprendre, car je ne saisis qu'imparfaitement et sous une forme abstraite les vérités vivantes qu'ils expriment. Je les entendrais plus clairement, ces mots sacrés, si je vous aimais davantage, et surtout, ils ne tomberaient jamais de mes lèvres, sans vivifier mon âme. Pourtant, c'est avec la foi la plus entière, que je les dis chaque jour et que je vais les écrire. Le prêtre donc répète les paroles, il reproduit les gestes du Sauveur *" qui, la veille de sa passion, prit le pain dans ses mains saintes et vénérables, et ayant levé les yeux vers vous, Dieu son Père tout-puissant, vous rendant grâces, le bénit, le rompit et le donna à ses disciples en disant: " Prenez et mangez-en tous: car ceci est mon " corps."*

" Semblablement, après qu'on eut soupé, prenant aussi cet excellent calice dans ses mains saintes et vénérables et vous rendant pareillement grâces, il le bénit et le donna à ses disciples en disant: " Prenez et buvez-en tous: car ceci est le calice de mon " sang, du nouveau et éternel testament, mystère de foi, qui sera " répandu pour vous et pour plusieurs en la rémission des péchés." " Toutes les fois que vous ferez ces choses, vous les ferez en mémoire de moi."

Encore une fois, Seigneur, je crois de toute mon âme que ces paroles sont toujours vivantes et toute-puissantes. Faites que dans le commentaire que j'en vais donner, je ne dise rien qui ne soit vrai et utile aux âmes.

Ce commentaire doit comprendre deux parties distinctes: l'explication des paroles liturgiques et l'exposition doctrinale du mystère qui est accompli par ces paroles.

La Pâque, on le sait, était la grande cérémonie religieuse des Juifs. Dieu avait lui-même institué cette fête, pour être un souvenir de la grâce qu'il avait faite à Israël, en le délivrant de la captivité d'Egypte, et une figure de celle qu'il voulait faire à toute l'humanité, en la délivrant de l'esclavage du péché, par le sacrifice de son Fils unique, Jésus-Christ. Toutes les cérémonies étaient symboliques, en même temps que commémoratives, et formaient une prophétie de cette seconde délivrance à laquelle le monde aspirait. Le point capital de la Pâque était l'immolation et la mandu-

cation de l'agneau. Cet agneau immolé dans le temple, suivant un rite scrupuleusement observé, rappelait celui que les Juifs avaient mangé debout, ceints pour le voyage et le bâton à la main, au moment de leur départ pour l'Egypte, c'est-à-dire, au moment de leur passage de la terre d'esclave à la terre de la liberté; et c'est pourquoi le nom de la fête était *Pâque,* qui signifie passage. Le sang de l'agneau avait été le signe du salut pour les premiers-nés d'Israël, lorsque l'Ange exterminateur fut envoyé de Dieu pour frapper tous les premiers-nés des Egyptiens. En même temps qu'il consacrait ces grands souvenirs, l'agneau pascal figurait l'Agneau de Dieu qui effacerait les péchés du monde, la Victime incomparable dont le sang répandu préserverait de la mort éternelle tous ceux qui en seraient marqués. Ainsi l'immolation de l'agneau pascal, centre de l'ancien culte et centre du nouveau, forme le point de jonction des deux alliances.

Le jeudi matin, premier jour de la fête, les apôtres demandèrent à Jésus où ils iraient faire les préparatifs pour manger la Pâque. Jésus les en instruisit d'une manière qui marquait sa puissance. Il dit à Pierre et à Jean: " Allez à la ville: en y arrivant:, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau, vous le suivrez, et entrant dans la maison où il ira, vous direz au maître du logis: " Voici ce que dit notre Maître: " Mon temps est proche; je " viens faire la Pâque chez vous avec mes disciples. Où est le " lieu où je dois la manger? "Et lui-même vous montrera une salle haute, ornée de lits et disposée à l'avance. Préparez-y tout ce qu'il faudra." Pierre et Jean obéirent, et sur le soir, accompagné des douze, Jésus vint au lieu qu'il avait choisi. Dès que les étoiles parurent, il se mit à table et ses disciples avec lui.

Le repas pascal était une véritable cérémonie religieuse. Notre-Seigneur en observa ponctuellement tous les rites, et l'agneau fut mangé comme le prescrivait la loi de Moïse. C'était proprement la Cène. On faisait ensuite un autre repas plus libre. C'est pendant ce second repas que la réalité succéda aux figures et que la véritable Eucharistie fut instituée. " Sachant que son heure était venue, de passer de ce monde à son Père, et que Judas lui-même, livré à Satan, avait résolu de le livrer aux Juifs, il voulut donner aux siens, qu'il avait toujours aimés, la plus grande marque d'amour." Il va mourrir, il désigne celui de ses disciples qui se prépare à le trahir, qui, dans deux heures, le mettra entre les mains de ses ennemis, " il se trouble en esprit " de sa mort prochaine, ou plutôt de la trahison, du crime de Judas. Et dans cet état, parmi ce trouble, et la mort, pour ainsi parler, déjà présente,

il institue le sacrement de son corps et de son sang, pour nous laisser un mémorial de sa mort, et la perpétuer en quelque sorte parmi nous.

Voilà le premier souvenir qu'il faut nous rappeler chaque fois, au moment de la consécration ; revoyons en esprit le moment où fut accompli ce mystère et laissons-nous pénétrer, par la pensée des préparatifs affreux du sacrifice sanglant de notre Sauveur. Remplissons-nous donc la mémoire de la mort de Notre-Seigneur et, au moment d'en célébrer le mémorial, " offrons notre corps, comme dit saint Paul, ainsi qu'une hostie vivante, sainte et agréable." " Humilions-nous avec celui qui, se sentant égal à Dieu, n'a pas cessé de s'anéantir lui-même, en se rendant obéissant jusqu'à la mort, et à la croix."

Comme le repas touchait à sa fin, " Jésus prit du pain *entre ses mains saintes et vénérables."* Ces derniers mots ne sont pas dans l'Evangile, mais ils forment le complément de l'expression évangélique, et ils ont la même origine. Ce sont les apôtres qui ont livré à l'Eglise le texte intégral des paroles de la consécration. Les mains de Notre-Seigneur représentent sa puissance qui ne fait nulle part de plus grandes merveilles que dans ce mystère. C'est dans sa toute-puissance qu'il nous faut considérer et adorer en le voyant *" prendre du pain entre ses mains saintes et vénérables."* Le pain qu'il prit pour le consacrer était azyme ; on n'en mangeait point d'autre dans le repas pascal. Il prit du pain, c'est-à-dire la chose la plus commune, que Dieu donne au pauvre comme au riche, que l'on a toujours sous la main, la chose enfin dans laquelle l'humanité communie. L'homme vit surtout de pain dans tous les pays où la terre ne se refuse pas à lui donner du blé.

L'ABBÉ BRETON.

A suivre.

La Vierge Marie et le jeune homme chrétien

La piété du jeune homme chrétien, ne peut se conserver qu'à une condition: c'est que le jeune homme soit fidèle à l'amour de la Vierge Marie et qu'il se fasse, en quelque sorte, son chevalier.

Aucun de vous ne s'en étonnera, mes chers amis, car Marie Immaculée, la douce et bonne Mère de notre Sauveur, a, dans l'ordre surnaturel, le même rôle que la mère de famille au foyer domestique. Quand l'enfant a peur, ce n'est pas vers son père que tout d'abord il se précipite: la timidité le retient. C'est vers sa mère qu'il tend ses petits bras, et il n'est rassuré, ses larmes ne cessent, son cœur ne se dégonfle que lorsqu'il a caché sa tête sur le sein maternel. En cela, la jeunesse est semblable à l'enfance. Le jeune homme qui tremble pour sa pureté, qui sent sa foi chanceler, ou qui voit quelque péril s'approcher de lui, se précipite vers Marie et cherche dans ses bras tendresse et protection.

Son espoir n'est jamais trompé. Marie aime les jeunes gens: elle est leur mère et leur gardienne, et quiconque s'est jeté suppliant à ses genoux s'est toujours relevé vaillant et fort.

Pour être solide, profonde, résistante, la piété du jeune homme chrétien doit donc être confiée à Marie.

Quel admirable rôle que celui de la Vierge Marie dans le plan divin! C'est à genoux qu'il faudrait parler de ces choses. C'est par Marie que les hommes montent à Dieu, c'est par elle qu'ils osent lever les yeux vers le Tout-Puissant, c'est à cause d'elle qu'ils peuvent espérer; aussi comprend-on le cri touchant que l'humanité lance vers le ciel depuis dix-neuf siècles: *Ave, Maria!*

Pendant la nuit terrible du 2 au 3 décembre 1870, alors que les blessés étaient couchés sur la plaine de Loigny et recouverts de neige, le général de Sonis, baigné lui-même dans son sang, disait aux soldats mourants qui lui demandaient une consolation:

" Pensez à la Vierge Marie! Marie est placée au seuil de l'éternité pour donner de la confiance à ceux qui doivent le franchir!"

Les zouaves pontificaux avaient tous une dévotion particulière à la sainte Vierge. L'un d'eux, Maurice du Bourg, avait toujours auprès de son lit une statue de Marie au pied de laquelle une

lampe brûlait nuit et jour. L'aumônier des zouaves, Mgr Daniel, avait établi dans le régiment une congrégation. Ceux qui en faisaient partie formaient le noyau du corps: ils en conservaient l'esprit et la vie. Ils étaient à la fois, comme il arrive toujours, les plus vaillants et les plus pieux.

On sait le courage avec lequel certains jeunes gens, placés dans des situations difficiles, ont confessé leur piété envers Marie. Qui ne connaît ce trait d'un jeune de Quatrebarbes, élève de Saint-Cyr, au temps où cette école comptait peu de chrétiens? Un jour que la division était rangée dans la cour, un mauvais plaisant s'avisa de sortir des rangs et de s'écrier: " A qui ce chapelet que j'ai trouvé ce matin?" On s'attendait, d'une part, à une fusée de rires, et, de l'autre, à un lâche silence. De Quatrebarbes, digne et simple, tend joyeusement la main: " A moi! dit-il. C'est le chapelet de ma première communion, et je vous remercie de l'avoir retrouvé." Il n'y eut ni rires ni sarcasmes. Il n'y eut que l'expression plus ou moins avouée de l'admiration pour un si rare courage.

Le jeune homme a besoin d'un confident tout à fait intime, à qui il puisse tout dire, même ce qu'il y a au plus profond de son cœur, et ce confident fidèle et compatissant sera la bonne Vierge Marie. Enfant, vous avez peur: vos dix huit ans vous effraient, vous sentez bouillonner en vous les ferments de votre ardente jeunesse: courez à Marie, jetez-vous en ses bras, elle calmera vos légitimes terreurs et fera passer sur votre front une bienfaisante rosée.

Qu'ils sont nombreux, ceux que Marie a sauvés d'eux-mêmes et rassurés au miileu des mille dangers qu'on traverse à vingt ans! Qu'ils sont nombreux, ceux qui ont vu les fumées de leur jeunesse s'envoler de leur cerveau, et, grâce à Marie, faire place à la paix, au calme complet, à la fraîcheur de la pureté!

Allez à Saint-Sulpice de Paris, en plein quartier latin: attendez un peu, du côté de l'autel de la sainte Vierge, et vous verrez bientôt quelque jeune homme, au pas rapide, ses livres sous le bras, dévotement s'agenouiller dans quelque coin, plongera sa tête dans ses mains et jettera son cœur dans le Cœur Immaculé de Marie. Sa prière ne sera pas toujours longue: le jeune homme a des devoirs d'état qui le pressent, cours, conférences ou répétitions; mais elle sera ardente et tendre.

Oh! qu'il fait bon prier en cette chapelle de la Vierge, à Saint-Sulpice! Le silence y est mystérieux; la lumière qui tombe d'en haut sur la Vierge y est douce, et Marie paraît si bonne à la jeu-

nesse chrétienne! Que de jeunes gens y ont affermi leur foi chancelante! Que d'autres y ont sauvé leur pureté compromise! Combien y ont prié pour des amis en péril! Combien y ont trouvé le secret de leurs succès! Combien y ont jeté les cris joyeux de la reconnaissance! O Marie, vous êtes la dépositaire de tous les secrets charmants des jeunes gens chrétiens, et vous leur distribuez avec abondance les grâces de votre amour.

Le jeune Berchmans avait une confiance absolue et filiale en Marie. Il la priait avec une dévotion qui touchait tous ceux qui le voyaient, et ce n'était pas sans raison qu'on disait de lui qu'il n'était venu au monde que pour étendre et faire aimer le culte de Marie. C'était à elle qu'il était redevable de son éducation et de ses succès dans les études. Saint Stanislas Kostka avait le même amour. Son biographe, le célèbre P. Cepari, nous apprend que la tendresse qu'il avait pour la Mère de Dieu était égale à son zèle: il l'appelait *sa mère* et prononçait ce nom d'une manière si affectueuse, que saint François de Borgia en fut un jour tout surpris. Parmi les pratiques de piété par lesquelles le saint novice lui marquait sa dévotion, une des plus remarquables était qu'au commencement de ses actions il se tournait vers quelque église où il savait qu'elle était particulièrement honorée pour lui offrir ce qu'il allait faire. Et c'est de là qu'est venue la coutume, que les novices de la Compagnie observent si religieusement à Rome, de se tourner vers l'église de Sainte-Marie-Majeure, le matin, aussitôt qu'ils sont levés, et le soir, avant qu'ils se couchent, et de saluer la sainte Vierge en s'inclinant profondément pour lui demander sa bénédiction dans toutes leurs actions, et pour la prier de les protéger pendant le repos de la nuit.

Aussi l'aimable auteur ajoute-t-il, en parlant de Stanislas: " Il n'y avait rien de plus beau que lui, et l'on disait de sa beauté ce que saint Ambroise dit de celle de la sainte Vierge, qu'elle inspirait le désir d'être chaste, et que c'était assez de la regarder pour être délivré des tentations impures.

Il est un autre service, non moins précieux que tous les autres, que la Vierge Marie rend à la jeunesse chrétienne.

Le jeune homme, bien souvent, a au fond du cœur les rêves les plus grands d'avenir. rêves militaires ou civils, rêves chevaleresques, rêves d'héroïsme, greffés parfois sur une conception trop idéale de la vie, mais d'une hauteur et d'une noblesse qui ont, à n'en pas douter, une origine chrétienne. Ces rêves-là, rêves dont il ne faut jamais sourire, le jeune homme n'ose les confier à per-

sonne, à peine à sa mère, car il a peur de paraître insensé et ridicule et il garde pour lui ces aspirations vagues et puissantes de son âme.

Mais à la fin, pourtant, les élans de son imagination font éclater son cerveau : il souffre d'un mal indéfinissable ; la vie lui paraît étroite ; une certaine peur de découragement envahit son âme, et que fait-il ? Il court à Marie et il lui dit tout : tout, même les ambitions les plus lointaines et les plus démesurées, qu'importe ? il dit tout, car il n'a rien à cacher à sa bienfaitrice et à son amie ; et, quand la prière a débordé de son âme, quand son jeune front, chargé naguère de nuages, se relève vers le ciel, le jeune homme est consolé et rendu à ses espérances : il se sent plus léger ; il a des ailes, et à certains jours il s'envolèrait vers le bleu du ciel,... si son corps ne le retenait à la terre.

O merveilleuse et bienfaisante puissance de la Vierge Marie, qui ne l'a éprouvée, au moins une fois dans sa vie ?

Nous avons connu un jeune homme qui avait l'âme ainsi remplie de beaux rêves de jeunesse. Placé dans un milieu sceptique, il étouffait. Un jour que sa mère l'avait emmené prier dans une chapelle de la Vierge, il écrivit à la dérobée sur la muraille : " O Marie, faites que je sois votre soldat ! " Il se retira ensuite. Plus tard, la vie est venue pour lui et la Vierge a exaucé le cri du jeune chrétien dans la mesure où de telles prières peuvent être exaucées de nos jours.

Allez donc à Marie, jeunes gens, et Marie tournera vos aspirations vers le bien. Vos ambitions matérielles ne seront peut-être point toutes réalisées, mais il en est au moins une que la mère de Dieu gardera et bénira : celle de vivre et de mourir chrétiennement.

F. HERVÉ BAZIN.



Aimery de Querceville

Suite.

III

Maman Simonne

Le grand et lourd carosse attelé de quatre chevaux de poste s'arrêta à dix pas du pont-levis, et Aimery de Querceville en descendit le premier, son chapeau à la main, et l'air gracieux et souriant. Tout d'abord il salua le chapelain et chercha des yeux Simonne, qui se tenait un peu en arrière, mais qu'il reconnut tout de suite.

— Maman Simonne! s'écria-t-il.

Et il lui sauta au cou d'un mouvement si vif et si affectueux que les acclamations redoublèrent. Mais la bonne femme éclata en sanglots, et Suzanne, son bouquet à la main, n'osa pas réciter son compliment et se mit à pleurer aussi.

Hélas Aimery était si pâle et si frêle! sa taille élégante était courbée, ses yeux cerclés de bistre, et toute sa personne comme imprégnée de souffrance.

Il dit un mot aimable à chacun, parut tout étonné de voir Suzanne si grande, l'embrassa ainsi que ses frères, et se fut attardé encore longtemps à causer avec tous ces braves gens si son oncle et son médecin, lui prenant chacun une main, ne lui eussent dit en même temps: "Vous êtes fatigué, vous avez la fièvre; il est temps d'aller vous reposer." Aimery parut contrarié. Une ombre passa sur son beau visage, puis élevant la voix, il dit:

— A tantôt, mes bons amis. Nous nous reverrons, et à loisir. Je compte rester ici jusqu'à l'hiver.

Puis il suivit son oncle, et tandis que les hôtes du château se débarrassaient de la poussière du voyage et se faisaient servir à dîner, les vassaux de Querceville retournaient chez eux en devisant de l'amabilité du jeune comte, et de la pâleur qui couvrait son charmant visage.

Simonne ne put se résoudre à dîner. Elle servit ses enfants et ses domestiques, et, sous prétexte d'aller ôter ses atours de fête, se retira dans sa chambre pour y pleurer à son aise.

Suzon l'y rejoignit bientôt et essaya de la consoler.

— Nous le soignerons, mère, dit-elle, nous le guérirons.

— Si encore il était seul! s'écria Simonne: mais as-tu vu cette figure de médecin? un vrai croque-mort, un vrai porte-malheur. C'est un de ces savants qui vous saignent les gens à tort et à travers. Il nous tuera notre jeune monsieur, ce maudit vampire!

— Faudra voir dit Suzon. Simon lui ferait plutôt piquer une tête dans la mer.

— Et dire qu'il était si fort et si beau quand on me l'a repris, ce cher enfant! à sept ans on lui en aurait donné dix.

Simonne allait continuer ses lamentations lorsqu'un domestique, envoyé par le jeune comte, vint la demander.

— M. le comte n'a pas voulu se mettre à table, dit-il; il s'est fait apporter un potage dans sa chambre et veut voir tout de suite sa nourrice. M. l'abbé et le docteur Purgeot ont voulu lui persuader de se coucher et d'essayer de dormir, mais il les a priés de le laisser agir à sa tête. et cela d'un ton que je ne lui avais jamais entendu prendre. Venez vite, madame Simonne.

Simonne avait déjà remis son grand bonnet cauchois et ses souliers à talons. et elle se hâta d'aller au château.

L'abbé. le chapelain. le médecin, le gouverneur et le précepteur dînaient dans la grande salle. et Simonne se rendit tout droit à la chambre d'Aimery. Elle le trouva étendu sur le grand lit à rideaux de damas où sa mère était morte quinze ans auparavant; il s'y était jeté tout habillé, et, à demi soulevé par des coussins, regardait par une fenêtre ouverte en face de lui; la mer éblouissante de soleil. En voyant entrer Simonne, il jeta un cri de joie et lui tendit les bras.

— Sortez, dit-il aux deux valets qui étaient là: je veux être seul avec maman.

Elle s'assit près de lui. et le jeune garçon, appuyant sa tête sur l'épaule de sa nourrice, se mit à lui parler avec vivacité.

— Que je suis content de te revoir, maman Simonne! Ah! ce n'est pas ma faute si je ne suis pas revenu ici! que de fois je l'ai demandé! mais mon oncle ne se plaisait qu'à Paris ou à la cour, et me reprochait mes goûts de paysan. Il m'obligeait à travailler pour devenir savant. et, en même temps voulait faire de moi un courtisan tout occupé de fêtes et de plaisirs. Mais rien n'a pu me faire oublier l'heureux temps où je vivais près de toi, et quand je me suis vu malade. j'ai demandé à revenir ici. Il y a un an de cela: mon oncle m'a emmené aux Pyrénées, et il voulait y retourner encore. Mais j'ai refusé d'obéir: j'ai dit que je me laisserais mourir de faim si on ne me ramenait pas à Querceville, et

il a bien fallu qu'on m'emmène. Oh! maman, je suis bien malade, et je ne voudrais pas mourir! Dis-moi, oh! dis-moi que tu me guériras.

— Je le ferai, mon cher enfant, avec l'aide de Dieu. Mais calmez-vous, ne parlez pas tant. Vous avez la fièvre, je crois.

— Non, maman, je ne l'ai pas. Je suis un peu fatigué du voyage et c'est tout. Je veux aller avec toi à la ferme, et boire du bon lait de tes vaches, manger de ton bon pain bis, revoir mes frères et Suzon. Et qu'on ne me force plus à avaler les drogues de M. Purgeot, et qu'on me débarrasse de mon gouverneur et de mon précepteur, et que mon oncle s'en aille: ils m'ennuient tous!

— Jésus, Maria! Vous demandez trop de choses, mon enfant!

— Ne me dis pas *vous,* maman! Songe donc, depuis sept ans personne ne m'a dit *tu*... personne ne m'a embrassé.

Et le pauvre grand enfant se jetait dans les bras de Simonne qui, riant et pleurant à la fois, couvrait de baisers son front pâle et ses longs cheveux.

Elle l'emmena chez elle, et, au grand scandale de l'abbé de Hautecombe et du docteur Purgeot, Aimery passa le reste de la journée à la ferme, s'amusant à en reconnaître les moindres coins, jouant avec les enfants, et mangeant de bon appétit la soupe aux choux et les crêpes qu'il pria Simonne de lui faire. Le docteur assura que pour sûr M. le comte paierait cher de telles imprudences. Il prépara cent drogues, ne se coucha que fort tard et enjoignit à son apothicaire, grand jocrisse qu'il avait amené, de veiller toute la nuit dans l'antichambre d'Aimery en prévision des accidents qui se produiraient. Mais Aimery dormit jusqu'au jour, et, lorsque, s'éveillant, il aperçut la mer illuminée des clartés de l'aurore, il se sentit déjà presque guéri et dit à son valet de chambre:

— Habille-moi vite, Lafleur. Je veux aller déjeuner à la ferme.

— Oui bien, monsieur le comte, mais d'abord il faut prendre le julep que l'apothicaire prépare en ce moment.

— Dis-lui de se dépêcher.

Cinq minutes après Lafleur présentait le julep en question à son jeune maître, qui, mettant un doigt sur ses lèvres, prit le bol, s'approcha de la fenêtre ouverte, et, lestement, jeta dehors le contenu du bol d'argent.

Lafleur fit une exclamation.

— Chut! ou je t'envoie rejoindre le julep! dit Aimery en riant. Le docteur et ses drogues en verront bien d'autres.

Et prenant son chapeau il courut à la ferme.

Tout le monde y était à l'ouvrage. Robert et Valerand, aidés par leurs chiens, faisaient sortir les moutons de la bergerie. Simon atelait ses bœufs pour emporter une charretée de paille au marché de Saint-Valéry, les valets emmenaient les vaches et les chevaux au pâturage, et Suzon ouvrait le poulailler et distribuait le grain aux jeunes couvées d'oisons et de poulets, tandis que les servantes, sous l'œil de Simonne, rangeaient la maison et faisaient disparaître les reliefs du repas du matin.

Toute joyeuse de voir Aimery si matinal et beaucoup moins défait que la veille, la fermière se hâta de lui servir du lait encore chaud et des tartines de beurre. Il voulait suivre les bergers sur la falaise, mais elle le retint prudemment.

— C'est trop tôt, lui dit-elle, l'air de la mer t'étourdirait, mon enfant. Tiens-toi abrité aujourd'hui: ne te fatigue pas. Voici la messe qui sonne: viens-y avec moi.

Le chapelain disait la messe au château tous les jours à sept heures en présence de l'intendant et de la plupart des domestiques. Simonne et sa fille y assistaient aussi. Le banc seigneurial avait été regarni de ses tapis et coussins, et Aimery s'y agenouilla. A sa droite, sous une arcade à plein cintre en marbre blanc qui contrastait avec l'architecture ogivale et les murs sombres de la chapelle, était placé le tombeau de ses parents; leurs statues agenouillés, chefs-d'œuvre d'Anselme Flament, étaient tournées vers l'autel, et un rayon de soleil, traversant l'ancien vitrail placé au chevet de la chapelle, en colorait la blancheur marmoréenne. Aimery se souvenait d'avoir vu ces statues dans sa petite enfance: il les retrouvait plus belles encore qu'elles n'étaient restées dans sa mémoire, et les regarda longtemps, tout en priant pour l'âme des parents qu'il avait perdus.

De sa place, Simonne voyait également bien le profil d'Aimery et celui de la statue de sa mère. Leur ressemblance était frappante, et le cœur de la bonne nourrice se serrait douloureusement.

Ni l'abbé de Hautecombe, ni les autres messieurs n'étaient encore levés. Le docteur fut le premier qui se montra. Au moment où l'on sortait de la chapelle il aborda le jeune comte, lui reprocha l'imprudence qu'il avait faite en se levant si matin, et voulut lui tâter le pouls. Aimery le remercia, lui assura qu'il se portait à merveille et s'esquiva. Alors le docteur suivit Simonne et Suzon qui s'en allaient, et, ne pouvant les rejoindre à cause de l'avance qu'elles avaient sur lui, cria:

— Holà ! madame la fermière, attendez-moi ! J'ai à vous parler.

Simonne dit à Suzon de s'en retourner sans elle à la ferme, puis elle attendit le docteur.

Il l'eût bientôt rejointe, et, la faisant asseoir près de lui au bord du chemin à l'ombre d'un petit ormeau, tordu et rabougri par le vent de mer, il entreprit de la décider à le seconder dans les soins qu'il voulait donner au jeune comte.

— Il est très malade, lui dit-il, et ne pourra guérir qu'en suivant un traitement fort compliqué et en observant un régime très sévère. Vous êtes une personne intelligente, Simonne, et le jeune comte a pour vous beaucoup d'affection. Si, de votre côté, vous lui êtes attachée comme c'est votre devoir....

— Je l'aime autant que s'il était mon fils, Monsieur, et, de plus, je lui suis dévouée comme à mon seigneur et maître. Je me ferais tuer pour lui, ça, vous pouvez y compter.

— Hé bien, si vous voulez qu'il guérisse, secondez-moi, et ne le laissez pas faire d'imprudence. Qu'il aille boire du lait chaud à la ferme, rien de mieux, mais souvenez-vous que, s'il ne prend pas médecine toutes les semaines, s'il n'est pas saigné tous les mois, s'il omet d'avaler tous les matins son julep, à midi sa poudre apéritive, le soir ses pilules, s'il se fatigue à courir les champs, s'il se lève trop matin, s'il boit du cidre, s'il mange des fruits, s'il sort au serein, s'il marche au soleil, s'il monte à cheval, s'il chasse ou s'il pêche, s'il lit ou s'il écrit, s'il prend chaud ou s'il prend froid, il est perdu.

Simonne, abasourdie, resta un moment silencieuse.

— Hélas ! Monsieur, dit-elle enfin en son patois normand, et que voulez-vous qu'il fiche, c't enfant ?

— Il faut qu'il se tienne tranquille, qu'il se nourrisse de bouillon de poulet, de potages à la reine, de chapons bouillis ou rôtis, d'œufs à l'oseille et de blanc-manger. Un peu de poisson, mais ni gibier, ni viande de boucherie. Peu de vin, assez de chocolat, jamais de café. Qu'il ne sorte qu'avec moi, afin que je le surveille, et ne se divertisse qu'à des jeux tranquilles, comme les cartes, les dames et le jeu de l'oie.

— Je comprends, Monsieur. Mais lui est-il bon d'être contrarié ?

— Oh non ! il importe qu'il ait l'esprit calme et tranquille.

— Et s'il ne veut pas faire ce que vous lui ordonnez ?

— Il le faisait à Paris : j'espère qu'il agira de même à Querceville, si toutefois vous voulez bien me seconder.

— On y fera de son mieux, fit Simonne, et pour commencer je m'en vais quérir votre malade que je vois là-bas tout seul sur la falaise, en plein soleil.

— Ah! l'imprudent! s'écria le docteur. Allez-y vite, ma bonne, je vous prie.

Et il s'en alla déjeuner au château, tandis que Simonne, riant sous cape, se dirigeait vers la falaise, sans se presser le moins du monde.

IV

Près des moutons.

Cependant Aimery marchait sur l'herbe fleurie de la falaise, et, regardant tantôt la mer calme comme un lac sous le soleil de mai, tantôt la plaine couverte de blés d'où s'élançaient en chantant les alouettes, il respirait avec délices l'air marin et les douces senteurs des champs. Sur les fleurs voltigeaient ces jolis papillons dont les ailes, blondes en-dessous, sont peintes au-dessus du même bleu que les fleurs de lin. Les insectes bruissaient sous l'herbe, et quelques voiles de barques de pêcheurs glissaient lentement au loin sur les flots azurés.

Depuis sept ans, Aimery n'avait pas été seul un instant: toujours gouverné, escorté, morigéné, tracassé; le tout pour son plus grand bien et à seule fin de devenir un gentilhomme accompli, il n'avait pu jouir d'une heure de liberté. Aussi, tout heureux de se sentir seul entre ciel et terre, le jeune comte s'en allait au hasard de ses pas, étourdi par le grand air et rêvant tout éveillé.

Tout d'un coup, il s'entendit appeler et reconnut la voix de Simonne. Il rebroussa chemin pour aller à sa rencontre, tout joyeux de penser qu'il serait seul avec elle.

Simonne l'embrassa.

— Comme tu as chaud! lui dit-elle. Tu n'es pas sage de tant marcher au soleil presqu'à jeun. Le docteur dira....

— Hélas! nourrice, ne me parle pas de cet homme-là, je ne le vois et n'y pense que trop. Ne suis-je pas assez malheureux d'être malade sans qu'on ne me laisse pas me distraire un instant? Oh! si tu savais combien j'ai peur de mourir!

— Ecoute, Aimery, je vais te dire un secret. Asseyons-nous là, au soleil, à l'abri du vent. Mais promets-moi que tu ne répéteras à personne ce que je vais te dire. C'est la vérité vraie, — mais toute vérité n'est pas bonne à dire à tout venant.

— Je te donne ma parole, maman Simonne. Tu peux être tranquille.

— Eh bien mon cher enfant, foi de chrétienne, je te dis ceci: tu n'as qu'une maladie, c'est ton médecin. Débarrasse-toi de lui, laisse-moi te gouverner, et en huit jours, tu reprendras ta belle mine et tes forces.

— Vrai, maman, vrai?

— Vrai comme je te vois. J'ai causé avec cet âne savant, je sais ce qu'il vaut. Sois prudent, fais semblant de prendre ses drogues trichons-le sur toutes choses, ce sera pain bénit.

— Comment faire, maman? ce vilain docteur doit rester avec moi tout l'été. Mon oncle le veut.

— Oh! il pourra bien se lasser de Querceville plus tôt que ça; j'ai eu soin qu'on le loge dans la chambre hantée.... Je me méfiais d'avance de cet homme-là.

— Qu'est-ce que la chambre hantée, maman?

— Je te le dirai une autre fois, mon garçon. Pour le moment, il faut aller déjeuner. Ce n'est pas avec une tasse de lait que tu attendras midi.

— Oh! d'abord je ne veux pas déjeuner au château.

— Non, tu déjeuneras sur la falaise avec les provisions de nos bergers. Viens, je vois qu'ils ont allumé leur feu là-bas.

Une légère fumée s'élevait sur la falaise, à l'abri d'une éminence gazonnée, et, tout à l'entour, on voyait brouter les moutons.

Simonne et le jeune comte s'acheminèrent vers le troupeau et aperçurent bientôt les deux bergers: Robert et Valerand, occupés, l'un à attiser un feu de broussailles, l'autre à suspendre une petite marmite à trois perches plantées en terre et réunies à leur extrémité par un lien d'osier.

— Dans cette saison, dit Simonne, nous laissons nos moutons dehors toute la journée et mes gars font leur soupe aux champs. Ça les amuse. Ils vont te cuire des œufs, mon enfant, et tu goûteras notre cidre pour faire pièce au docteur Purgeot.

Intimidés d'abord à la vue du jeune comte, les bergers ne tardèrent pas à se rassurer. Ils se hâtèrent de chauffer un peu d'eau et de lui cuire deux œufs mollets, qui, avec une bonne tranche de pain bis et un verre de cidre, régalèrent à merveille Aimery.

— Je mange leurs provisions. Leur en restera-t-il assez?

— Voirement oui, dit Valerand; Suzon avait bien garni notre sac aujourd'hui. Elle se doutait que notre monsieur nous viendrait voir au pré.

— Suzon est une fille d'esprit, dit Aimery. Je la remercierai. Quel est ce garçon qui vient là-bas?

— C'est Goblin qui nous apporte des crevettes, dit Robert, mais il n'osera approcher s'il vous aperçoit, notre Monsieur. Je vais aller au-devant de lui.

— Va, Robert, et si sa pêche est bonne, dis-lui de la porter au château et donne-lui cette pièce. Cela me fera plaisir de manger des crevettes. Je me souviens encore d'en avoir fait cuire avec Simon au bord de la mer, dans une vieille casserole que nous avait donnée la cuisinière du château. Maman nourrice me gronda bien ce jour-là, parce que je m'étais enfui sans permission pour aller voir Simon pêcher.

— Qui est ce Goblin, maman? Il me paraît bien mal bâti.

— En effet, le pauvre gars est contrefait: vois, maintenant que Robert est près de lui. A peine si Goblin le dépasse d'un demi-pouce, et il a six ans de plus que mon gars. Ce pauvre Goblin est fils de folle, et aux trois quarts fou lui-même. Mais il n'est pas méchant. Il habite dans une grotte de la falaise, avec sa mère. Il est habile pêcheur, quoiqu'il ne possède qu'une vraie coquille de noix, une vieille petite barque, épave que le flot apporta, et qu'il a radoubée comme il a pu.

— Et sa mère est folle, dis-tu, maman Simonne?

— Hélas! oui. Pauvre Harlette! elle avait un bon mari, le meilleur pêcheur du pays. Il fut noyé pendant une tempête, et, du haut de la falaise où nous sommes, sa femme le vit se débattre longtemps contre les vagues et enfin disparaître. Elle courut sur la grève, espérant qu'au moins la mer lui rendrait le corps de son mari, mais on ne le revit jamais, et, devenue folle de douleur, depuis quinze ans elle attend toujours que les vagues le lui rapportent. Elle nourrissait Goblin lorsqu'elle devint veuve, et le pauvre enfant est demeuré chétif et contrefait. Pendant plusieurs années, elle resta jour et nuit au bord de la mer sans vouloir retourner à la paroisse ni au village. Ses parents et ses amis lui apportaient ce qui lui était nécessaire, et le chapelain la visitait bien charitablement. Enfin, elle devint moins farouche, et tous les dimanches et fêtes elle vient à l'église de bon matin et laisse sous le porche son grand panier vide. Quand elle sort la dernière de la grand'messe, elle retrouve son panier plein de provisions. Mais elle ne parle à personne et ne remercie que le bon Dieu. Son fils a le cerveau un peu dérangé: il ne peut venir à bout d'apprendre le Catéchisme, malgré les peines que prend M. le curé. Mais il est bon fils et a grand soin de sa mère.

— Pauvres gens! dit Aimery. Nous irons les voir ensemble, n'est-ce pas, maman Simonne?

— Tu es bien le fils de notre bonne jeune dame! dit Simonne en le regardant avec tendresse. Nous aurons un bon seigneur en toi, cher enfant.

Pendant qu'ils causaient ainsi à l'ombre du tertre couvert de genêts en fleur, Valerand faisait bouillir sa soupe et se léchait d'avance les babines, tandis que les moutons repus s'endormaient au soleil. Les ombres devenaient courtes, la chaleur augmentait, et Aimery songeait en soupirant que l'heure de rentrer au château s'approchait rapidement, et se demandait comment il pourrait s'y prendre pour obtenir d'aller dîner à la ferme.

Mais il dut renoncer à cet espoir. Il aperçut, s'avançant à pas lents sur le pré, son oncle, son gouverneur, son précepteur et son docteur, tous vêtus de noir, semblables à une troupe de corbeaux et qui venaient le chercher en philosophant d'un air grave, sans regarder ni la mer ni la campagne.

Ils reprochèrent à Aimery sa promenade indépendante, et l'emmenèrent dîner avec eux.

— Tout d'abord, monsieur le comte, avalez-moi cette poudre, dit Purgeot. Il est absolument nécessaire que vous la preniez une demi-heure avant le potage.

Aimery n'osant se rebeller devant l'abbé de Hautecombe, prit le paquet de poudre entre ses doigts et fit mine de l'ouvrir en lançant à Simonne un regard suppliant. La Normande le comprit et s'écria en étendant sa main vers la mer:

— Voyez donc, Monsieur, ce grand vaisseau là-bas. C'est un corsaire anglais, pour sûr!

Tous regardaient, et Aimery, jetant prestement la poudre au vent appliqua sur sa bouche le papier vide.

— Vous avez la berlue, ma bonne femme, fit le gouverneur. Ce n'est qu'une méchante barque de pêcheur.

— J'entends la cloche du dîner qui sonne, fit M. de Hautecombe. Vraiment l'air marin m'a donné appétit.

Et les messieurs s'en allèrent vers le château, tandis que la fermière retournait à la ferme, et que les bergers trempaient leur soupe.

Nouvelle escapade.

V

Après dîner, le docteur exigea que le jeune comte allât se mettre au lit et fit une sieste. Aimery eut beau protester qu'il n'avait point sommeil, son tuteur, son gouverneur et son précepteur firent chorus avec le docteur, et il fallut obéir. Tandis qu'il montait dans sa chambre en maugréant, suivi par Lafleur, l'abbé de Hautecombe et ses trois compagnons s'installèrent autour d'une table de jeu, et le bon vieux chapelain s'en retourna dans son appartement pour dire son bréviaire.

— Lafleur, dit Aimery à son valet, tandis que celui-ci le débarrassait de son pourpoint et lui passait une robe de chambre, Lafleur, ne trouves-tu pas que M. Purgeot est un homme haïssable ?

— Oh ! pour ça, oui, monsieur le comte, et sa réputation est déjà faite ici. Dès hier soir il a découvert des maladies à presque tous les gens du château. Il a dit à la bonne vieille Arnaud qui se portait à merveille, que, si elle ne se purgeait pas, elle serait frappée d'apoplexie avant huit jours. Il a trouvé à l'intendant un commencement de jaunisse, il veut que le chapelain aille prendre les eaux de Bourbon, il dit que le cuisinier a une scarlatine chronique, et que sa femme, la grosse Gotte, la chambrière, qui est fraîche comme une rose et nourrit un poupon gros comme quatre, a trop de sang et sera étouffée s'il ne la saigne, Et il n'y a pas jusqu'à ce pauvre nain qui est venu apporter des crevettes qu'il n'ait tourmenté ce matin. Il lui a tâté la tête, tapé dans le dos, et lui a fait avaler quasi de force une médecine d'ellébore que son vilain museau d'apothicaire avait préparée. Le nain, furieux, l'a menacé, et comme ce nain est sorcier, ça ne portera pas chance au docteur. On dit, du reste, qu'il a déjà été bien secoué cette nuit par les lutins de la chambre verte.

— Que veux-tu dire, Lafleur ?

— Oh ! monsieur le comte sait bien que dans tous les vieux châteaux il y a des revenants. A Querceville, jamais personne n'a passé une bonne nuit dans la chambre verte. Les domestiques m'en ont raconté des histoires à faire peur. Mais est-ce que monsieur le comte ne vas pas dormir ?

— Certes non ! j'aime mieux visiter le château et tout d'abord cette chambre aux revenants. Prenons des pantoufles pour qu'on ne nous entende pas marcher d'en bas.

Aucune des chambres du premier étage n'était fermée à clef, et Aimery les parcourut rapidement: dans celle du docteur on avait dressé un second lit.

— Voyez-vous, Monsieur, fit Lafleur, il va faire coucher son apothicaire près de lui. Belle garnison, en vérité! Je suis sûr que cette face blême est celle du plus grand poltron de France et de Navarre. Ne trouvez-vous pas que cette chambre a quelque chose qui vous donne le frisson?

— En effet, mais c'est qu'elle est au nord.

— Et entendez-vous ce bruit, là-haut, contre la voûte

— C'est l'écho du bruit que fait la marée montante. Ferme la fenêtre tu n'entendras plus rien.

— Et cette tapisserie? est-elle assez effrayante?

— Le sujet n'en est pas gai, en effet. Elle représente le serpent d'airain, et tous ces Israélites mordus par des serpents font de vilaines grimaces. Mais enfin, tout cela n'est pas pour empêcher de dormir. Que se passe-t-il donc ici?

— Dame! les uns disent qu'on y entend des gémissements, des sifflements, des hurlements; qu'on y voit des fantômes. Que les meubles se remuent tout seuls, que sais-je moi? Ce qui est certain, c'est que le docteur s'est plaint ce matin que les rats avaient promené ses pantoufles à travers la chambre et fait un sabbat d'enfer, et il a fait apporter ici le lit de son apothicaire.

— Hélas! dit Aimery, veut-il donc médicamenter ces pauvres bêtes? N'a-t-il pas assez d'empoisonner les humains? Vivent les rats, s'ils le font décamper de Querceville! Montons en haut de la tour, Lafleur, je veux voir mon domaine à vol d'oiseau.

Du haut de la tour du nord la vue était admirable, et s'étendait fort loin sur terre et sur mer. Mais le jeune seigneur de Querceville chercha des yeux tout d'abord le troupeau de moutons et les deux petits bergers errants sur la falaise. Et il vit, se dirigeant vers eux, une douzaine de belles vaches au pelage luisant et que conduisait, armée d'une gaule, une fillette en cotillon rouge et chapeau de paille.

— C'est ma sœur Suzon, se dit Aimery. Et il ajouta tout haut:

— Ecoute, Lafleur, je vais aller me promener. Tu t'étendras sur un coffre dans la galerie, près de la porte de ma chambre, et si quelqu'un vient pour m'espionner tu ronfleras.

— et si on entre chez vous, monsieur le comte?

— Prends la clef dans ta poche. Je rentrerai vers cinq heures, quand mon oncle ira se promener.

Aimery reprit son justaucorps, et descendit l'escalier, ses souliers à la main, pour ne pas faire de bruit. Il avait grand'peur que la porte de la salle ne fût restée ouverte: par bonheur, elle était presque fermée. Les joueurs avaient une très vive discussion sur un coup douteux, et le docteur, surtout, parlait avec véhémence. Ils n'entendirent pas le fugitif, et Aimery sortit du château sans rencontrer personne.

Il se rechaussa lestement et, prenant sa course, eut bientôt rejoint Suzon et ses frères.

Vraiment c'était joli de voir Suzon garder ses vaches. Elle veillait à empêcher ces pacifiques et sottes créatures de s'approcher trop près des bords de la falaise, et la Rousse, la Blanche, la Noire, la Grise, etc., obéissaient au moindre signe de leur jeune maîtresse, et venaient, à l'appel de leur nom, se faire caresser par elle. Un peu loin au bas du pré, une jument paissait, attachée à un piquet et un charmant petit poulain de trois mois caracolait autour d'elle. Aimery fit jaser Suzon et ses petits frères, et s'amusa si bien avec les bêtes qu'elle gardait qu'il en cublia l'heure.

M. de Hautecombe et les autres joueurs d'hombre, las de s'être querellés, vinrent se promener sur la falaise et surprirent Aimery qui regardaient les servantes de la ferme traire les vaches, et s'était assis par terre près de Suzon.

— Que faites-vous là, mon neveu? dit M. de Hautecombe d'un air peu gracieux.

— Je travaille, mon oncle, fit Aimery en se levant et le saluant avec respect.

— Vous travaillez? en vérité je ne l'eusse point deviné!

— J'ai entrepris de commenter les *Géorgiques;* Monsieur.

Et il déclama:

At vero zephyris cum lacta vocantibus æstas. In saltus utrumque gregem atque in pascua mittet, Luciferi primo cum sidere frigida rura......

M. de Hautecombe se mit à rire, et poursuivit son chemin en faisant un signe d'amitié à son neveu. Au fond, il était bon homme et si entêté des classiques qu'il ne résistait point à une citation latine ou grecque.

Le gouverneur, le chevalier Dumartel, ancien militaire, qui aimait beaucoup les chevaux, s'en alla regarder le poulain, et M. de Hautecombe, le docteur et le précepteur reprirent leur conversation interrompue.

Ils parlaient des superstitions populaires, et le précepteur, qui avait eu vent de la mauvaise nuit du docteur, prit un malin plai-

sir à lui raconter que le château de Querceville avait eu de temps immémorial la réputation d'être hanté par des revenants.

— J'en ai causé hier avec l'intendant, dit-il, et tout homme de bon sens et rusé Normand qu'il me paraît être, il m'a dit que bien des fois il avait été tenté de croire aux histoires des bonnes gens, tellement il se passait des choses extraordinaires au château pendant la nuit.

Et quelles choses? demanda l'abbé de Hautecombe.

— Quelquefois on a trouvé des meubles d'une chambre transportés dans une autre, les livres de la bibliothèque ouverts et posés sur les marches de l'escalier, la vaisselle d'étain étalée sur la grande table et toute remplie de varech. Quant à la vaisselle d'argent, elle était sous clef, chez l'intendant, et jamais les lutins de Querceville n'ont rien emporté, ni forcé une seule serrure. Ce sont d'honnêtes lutins. Quant au revenant qui ne se fait entendre que dans les nuits d'orage, personne ne l'a vu, mais tout le monde y croit comme à l'Evangile, et beaucoup de personnes l'ont entendu. Il fait des gémissements épouvantables. Nous pourrions bien recevoir sa visite cette nuit.... Voyez-vous ce nuage noir là-bas? Il me semble que le vent devient bien froid et augmente. Si nous rentrions?

Comme si le vent eût tenu à justifier la crainte de l'abbé de Marcilly, une rafale survint et emporta son chapeau du côté des moutons qui s'en allaient à la ferme.

L'abbé s'élança à la poursuite de son couvre-chef, et M. de Hautecombe lui cria:

Ramenez Aimery, Monsieur.

Au bord de la mer les changements de temps sont fort brusques. Avant que les hôtes du château y fussent rentrés, une averse subite les mouilla si bien qu'ils durent changer d'habits, et faire allumer un grand feu dans la salle devenue glaciale tout d'un coup.

Le docteur paraissait soucieux: il oublia d'infliger à Aimery les maudites pilules accoutumées, parla et mangea peu, mais but un peu plus qu'il ne fallait. Lafleur s'amusait à le servir copieusement, et disait à part lui:

— Si je pouvais le griser, il dirait certainement des choses très comiques.

Mais le docteur avait le vin triste, et devenait de plus en plus silencieux, laissant les autres convives causer de choses diverses.

JULIE LAVERGNE.

A suivre.



Vol. III JUIN 1906 No 6

La Messe. — Service des Postes du Canada en 1804.
Aimery de Querceville, suite.

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : Le plaisir de *bouquiner*. — " Vie intime de PIE X " La gondole de Saint-Marc et la barque de Saint-Pierre.— Béatification des seize Carmélites de Compiègne, réponse aux mauvaises élections. — Résultat du scrutin en France. — Article de Pierre Veuillot. — Assemblée des évèques français. — L'acquittement des abbés Claude et Lacour. — Notre attachement à la France; ce qu'il doit être. M. l'abbé Camille Roy. — En Russie.—Ouverture de la Douma par le Czar Nicolas.— Article de M. Hanotaux. — Le roi d'Espagne. — Les anarchistes. — Edward VII.— Jubilé d'or de M. Vacher.— Au Mont St-Louis. - Au collège Ste-Marie.—L'uniformité des livres.— Une statistique intérressante du curé d'Embrun. — L'épargne des petits. — Un pélérinage à Rigaud. — Prions bien. — Nos Défunts. —

Quand viennent les jours plus chauds et que la marche sur l'asphalte de nos rues brulantes vous fatigue je vous aviserais volontiers d'entrer vous reposer, rue Notre-Dame, chez Cadieux & Derome, pour y *bouquiner* quelques instants sous l'œil bienveillant des maîtres du logis. *Bouquiner* ! le joli mot, et que de souvenirs il évoque dans la tête de ceux qui ont fréquenté chez les vendeurs de livres à Rome ou sur les quais de la Seine à Paris !

L'autre jour, j'ai trouvé ainsi sur la table d'un vieil ami—qui m'a défendu de parler de lui ! — (en haut, chez Cadieux & Derome) une " vie intime de Pie X " qui m'a fait passer de délicieux quarts-d'heure.

Il y a plaisir en effet à scruter avec discrétion la vie d'un grand homme. On est tout surpris, par exemple, de constater, dans cette vie de Pie X par C. Albin de Cigala, que l'abbé Sarto fut si longtemps modeste vicaire de Tombolo, puis assez humble curé de Salzano, avant de s'acheminer dans cette voie des honneurs qui devait le mener jusqu'à la chaire de Pierre ! Ce n'est en effet qu'en 1884 que l'ordonné de 1858 fut promu à l'épiscopat, sur le siège de Mantoue ! Mais je ne sais si pour beaucoup de confrères il n'y aura pas un charme tout particulier à pénétrer la vie du vicaire de Tombolo et du curé de Salzano, et, si mieux encore que l'évêque de Mantoue et le patriarche de Venise, le modeste abbé — si bon ! — ne les instruira pas heureusement ? Ce dont je suis sûr c'est que personne ne regrettera l'achat de ce livre sans prétention, de lecture façile et reposante.

Il est plein d'anecdotes attrayantes. J'en cueille une au hasard.

Pendant le dernier Conclave et à la veille du dernier scrutin, plusieurs cardinaux, réunis chez le cardinal Sarto, tâchaient à le convaincre qu'il devait se rendre à leurs vues et accepter l'élection qu'on prévoyait certaine. Mais le cher patriarche persistait à se montrer effrayé des responsabilités qui l'attendaient.

" Laissez, Eminence, laissez faire le Saint-Esprit, lui dit le cardinal Satolli, Dieu qui vous a aidé à bien conduire la gondole de saint Marc, vous aidera à bien mener la barque de saint Pierre. "

* * *

La barque de saint Pierre ! — On sait bien, chez les catholiques, qu'elle ne peut pas périr, mais l'on comprend aussi quelle fermeté et quelle douceur doit avoir la main du pilote, désigné par le Sacré-Collège et choisi par Dieu !

Le Saint Père Pie X compte sur Dieu ! Au moment où sur 585 élus, le suffrage universel a donné, en France, au Bloc des gauches 411 députés, contre 174 aux groupes d'opposition, au moment, par conséquent, où la nation française a ratifié le malheureux divorce entre l'Eglise et l'Etat, effectué naguère par le cabinet Combes, le pape, lui, se tournant vers le ciel et s'inspirant d'en haut, a procédé, le 27 mai, à la béatification solennelle des seize Carmélites de Compiègne, martyres sous la Terreur. Quel geste, plus éloquent que celui-là, pouvait, pour les catholiques de France, affirmer à nouveau la confiance du Saint-Père au salut de leur patrie ?

* * *

Plusieurs des principaux chefs catholiques, dans ces élections de mai, ont été réélus. Entre autres, MM. Piou et de Mun, et aussi, les abbés Lemire et Gayraud, qu'on avait cru d'abord ne devoir plus briguer les suffrages, comme nous le disions dans notre dernière chronique.

D'ailleurs la très forte majorité des socialistes et des radicaux de la députation est loin de représenter proportionnellement la véritable portée du suffrage universel, lequel, cette fois encore, mérite assez l'appellation qu'on lui donne parfois de " mensonge universel." En effet, en chiffres ronds, 3,700,000 votes ne donnent que 174 députés oppositionnistes, tandis que 4,300,000 votes donnent 411 députés au Bloc.

Quoiqu'il en soit, les libéraux et les catholiques, en fait, sont bien battus :

" Nous avons perdu encore une bataille, écrit M. Pierre Veuillot. Reformons-nous ; rendons-nous compte des fautes commises, il y en a eu qu'on devra reconnaître. Profitons mieux des leçons du scrutin. Et contre les ennemis de notre foi chrétienne, du droit, de la

liberté, de l'ordre, de la patrie, recommençons...................

....

"Un peuple qui veut sans défaillir reprendre sa liberté, finit toujours par la reprendre. La faible Espagne, sous le talon même du vainqueur, n'ayant jamais connu le désespoir, a épuisé peu à peu, a vaincu lentement Napoléon. Battus hier, recommençons la lutte aujourd'hui même. Nous ne lâcherons pas prise, et, nous aurons raison du Bloc."

Qui sait du reste si le Bloc, précisément parce qu'il est trop fort et trop lourd, ne se brisera pas d'abord de lui-même ?

* * *

Une assemblée générale des évêques de France s'est tenue cette semaine à Paris, sous la présidence du Cardinal Richard. Les dépêches annoncent que, à une forte majorité, les prélats auraient recommandé au Saint-Père d'accepter "l'essai loyal" des associations cultuelles. Il est bon de se défier un peu de ces nouvelles tendancieuses. Les délibérations de l'honorable assemblée ont dû rester secrètes ; il est mieux d'attendre les actes qui viendront, pour juger de l'état de la question. L'on sait, par exemple, que les évêques, à cette réunion, avaient surtout à répondre, point par point, à un questionnaire venu de Rome.

* * *

Un écho de la période des "inventaires" nous arrive de Nancy, qui console de bien des misères. Deux prêtres, l'abbé Claude et l'abbé Lacour, avaient repoussé des "apaches" qui menaçaient leur domicile. L'abbé Claude avait tué d'un coup de feu le nommé Schoumaker. Il a subi un procès devant le jury de Nancy pour le crime d'assassinât, et son confrère, l'abbé Lacour, était aussi poursuivi comme complice. Mais l'on a prouvé clairement qu'il y avait eu longue provocation de la part de Shoumaker et de ses pareils, que l'abbé Claude était d'ailleurs en état précis de légitime défense, et malgré l'avocat général, le jury a rendu à l'unanimité un verdict d'acquittement.

Beaucoup de journaux — et des canadiens parmi — avaient annoncé l'accusation qui n'ont rien dit de l'acquittement ? La "Presse associée", voyez-vous, n'est guère favorable aux curés !

* * *

Aussi bien est-il très avantageux de lire régulièrement quelques bonnes revues catholiques de France. Car nous avons besoin d'être renseignés, et renseignés au juste point, sur les choses de France. C'est un besoin de notre âme, qui, quoiqu'on en dise, est restée et restera française.

Sans doute, nous avons une manière d'être qui nous est spéciale, à nous Canadiens ; sans doute, trop souvent il nous vient des recrues françaises sur nos rives qui nous font vite comprendre que beaucoup là-bas n'ont plus les mêmes aspirations que nous — ces " *aspirations* " qu'a chantées Chapman !

" Mais, comme dit l'abbé Camille Roy, la France, il faut l'aimer toujours, il faut nous y attacher toujours, par l'esprit et par le cœur, si nous voulons rester sur ce continent les missionnaires de l'idéal traditionnel....

" C'est ignorer la France, continue le distingué lettré de Québec — précisément dans l'étude qu'il consacre aux " *aspirations* " de Chapman, — que de ne pas vouloir comprendre tout ce qu'il y a encore d'éminemment fécond et sain dans sa littérature, dans ses arts et même dans sa foi religieuse. Et ce serait compromettre le développement de notre formation intellectuelle, pour laquelle nous sommes encore trop peu outillés, que de supprimer les contacts que notre esprit doit prendre avec l'esprit français. Et ce serait volontairement laisser encore se refroidir notre cœur, aujourd'hui si incliné vers l'égoïsme, que de ne vouloir pas le faire reposer souvent sur le cœur même de la vraie France."

* * *

Le 10 mai, l'empereur Nicolas a ouvert solennellement la Douma — la nouvelle chambre russe — et il a parlé ainsi :

" La suprême Providence qui m'a chargé de diriger les destinées de notre patrie m'a conseillé de vous appeler à mon aide pour mener à bien l'œuvre législative. Dans l'espérance d'un brillant avenir pour la Russie je salue en vous les meilleurs d'entre mes sujets. Vous avez une tâche difficile à remplir. J'espère que l'amour de notre pays et votre ardent désir de le servir vous inspirera.

Je protégerai et je rendrai inviolables les institutions que j'ai accordées à mon peuple. J'ai la conviction que vous vous dévouerez aux intérêts du pays et spécialement aux besoins des paysans que j'aime tout particulièrement ainsi qu'à l'instruction publique dont un si grand besoin se fait sentir. J'ai lieu de croire que vous aurez toujours présent à l'esprit que pour l'avancement d'un pays la liberté ne suffit pas, mais qu'il faut en outre l'ordre et la justice. Je désire de tout mon cœur que mes sujets soient heureux. Je désire léguer à mon fils un empire ré-organisé et sur lequel la lumière resplendira enfin.

J'implore Dieu de bénir ma tâche, celle du Conseil de l'Empire et celle de la Douma. Je souhaite que ce jour soit celui de la renaissance russe."

Mais il y a loin parfois de la coupe aux lèvres, et, malgré les belles paroles du Czar, les députés de la Douma sont loin d'être satisfaits. L'autocratie n'a pas abdiqué complètement. Mais elle en viendra là, c'est fatal. Pour tout résumer, je ne sais rien qui éclaire mieux cette question que l'extrait suivant d'un article de M. Gabriel Hanotaux, exactement sur la journée du 10 mai en Russie.

" Dans le drame qui s'est engagé dès que la salle de la grande Catherine se fût remplie, trois paroles décisives ont été immédiatement proférées : l'empereur, debout et non assis, a dit : " liberté ; " le premier député qui ait parlé a dit : "justice"; enfin, le président a donné l'ordre aux fonctionnaires en uniformes de sortir.

L'autocratie abdique; le peuple crie contre l'arbitraire; la bureaucratie fuit, le dos courbé, en désarroi. Voilà toute la révolution.

Les choses s'engagent comme si elles devaient aboutir rapidement. La résistance est vaincue d'avance. Il faudra des années pour que la réaction se ressaisisse. Les fautes accumulées ont été si lourdes et si évidentes, les violences telles, les conséquences si funestes, la défaite si profonde, le régime si abhorré que la défense est, pour ainsi dire, impossible. Il n'y a d'autre issue pacifique qu'une liquidation générale, une sorte d'amnistie où l'indulgence viendra de la sagesse et n'aura en vue que le bien public et la paix sociale.

Si on biaisait, si l'on avait la moindre velléité de jouer à cache-cache avec la volonté nettement manifestée de la nation dans toutes ses classes, le péril serait immense et imminent; et la faute serait insigne d'avoir convoqué un "Parlement" pour lui refuser la "parole" ,d'avcir amené le lion pour lui rogner les griffes."

* * *

Le jeune roi d'Espagne est enfin marié. Et vraiment, il y a eu beaucoup d'éclat dans toutes les cérémonies de ce mariage, même un peu trop. Il convient sans doute de relever le prestige de la majesté royale, mais il ne faudrait pas, de nos jours, trop braver les foules.

Du reste, en plein cortège de marche nuptiale, au retour de l'église, je pense, une bombe a éclaté qui a tué plusieurs hommes, blessé un plus grand nombre et failli tuer le roi et son épouse.

Sale engeance que ces anarchistes, amis du drapeau rouge !

Le *Moralès*, qui avait lancé la bombe, serré de près par des villageois qui l'avaient reconnu, s'est fait justice à lui-même, en se logeant une balle dans la tête.

* * *

Les dépêches d'hier annoncent que l'oncle de la jeune reine d'Espagne, notre roi Edouard VII, à communiqué à son premier ministre qu'il verrait avec joie une alliance entre les différentes "puissances" du monde pour lutter contre l'anarchisme ?

La lutte sera difficile, c'est le moins qu'on puisse dire.

En tout cas, nous ne ferons pas mal à Montréal, pour prévenir les coups, d'obliger nos juifs et nos exotiques de la rue Saint-Laurent à cacher leur guénille rouge, une autre année.

* * *

Le 17 mai, on a fêté à Rome et à Montréal, le 50e de prêtrise du bon M. Vacher, de la compagnie de St-Sulpice, procureur du Collège Canadien.

D'après le réçit que nous en fait *Don Alessandro*, dans la *Semaine* de Montréal du 4 juin, la célébration à Rome, dans la chapelle du Collège Canadien a été imposante.

Le Souverain Pontife avait bien voulu accorder à M. Vacher la permission de donner, en ce beau jour de sa vie, la bénédiction papale, et, de plus, le cardinal Merry del Val avait envoyé au nom de Pie X une bénédiction particulière au distingué jubilaire.

A Montréal, les anciens Congréganistes de M. Vacher se sont réunis, au matin du 17, dans la jolie chapelle de Notre-Dame de Lourdes, et, ils ont de loin uni leurs meilleures prières à celles de leur cher directeur d'autrefois.

En communiquant ces faits à mes bienveillants lecteurs, je pense spécialement aux *anciens* du Collège Canadien de Rome qui, depuis 1888, ont connu le bon père Vacher à l'œuvre et gardé, j'en suis sûr, de son affabilité et de ses prévenances un excellent souvenir.

Puisse le Jubilé d'or avoir son écho dans dix ans, au jour des noces de diamant, et plus tard encore, s'il plaît à Dieu !

* * *

Au Mont St-Louis, le 19 mai, à l'occasion de la réception d'honneur qu'on a faite à Mgr Archambeault, évêque de Joliette, venu pour présider, le lendemain, la fête de Saint Jean-Baptiste de la Salle et célébrer la messe pontificale, Sa Grandeur a prononcé un superbe discours sur le rôle de l'Eglise dans l'instruction de l'enfance.

* * *

Comme on le notait, lors de la fête du Père Recteur, au collège Ste-Marie, au milieu de mai, il y a des gens qui parlent d'éducation mais il y en a d'autres qui parlent et qui agissent en même temps. Cela vaut mieux évidemment, et c'est ce que pratique, comme tous ses collègues, Mgr de Joliette.

* * *

Cette question de l'instruction et de l'éducation de l'enfant est de celles toujours qui intéressent le peuple. Toute la discussion qu'on a vue naguère autour de la motion Martineau, dans notre commission scolaire de Montréal, demandant l uniformité des livres pour les écoles de toute la ville, en a été une nouvelle preuve.

Finalement les commissaires se sont entendus pour continuer l'étude de cet important problème et remettre à plus tard une décision que d'aucuns redoutaient.

La loi, paraît-il, veut l'uniformité des livres dans chaque municipalité pour toutes les écoles "sous le contrôle" de la commission scolaire. Oui, mais à Montréal il n'y a que très peu d'écoles qui soient "sous le contrôle," six ou huit ? Et alors ? La loi peut-elle intervenir dans les autres écoles ? Ne serait-il pas prudent de chercher un terrain d'entente plus propice. Car enfin, voilà des

religieux et des religieuses, par exemple, qui se dévouent depuis des années, aux conditions de sacrifices que tout le monde connaît, à l'instruction des petits, et qui possèdent pour cela des écoles et un personnel qui sont bien à eux, et, on viendrait leur dire : " Prenez tel livre ou bien fermez votre école." Ce serait plus que cavalier, ce serait injuste. Sans compter que si, en effet, tous les religieux fermaient leurs écoles, on ne voit pas bien comment MM. les commissaires les remplaceraient ?

Aussi, M. Martineau a-t-il été sagement avisé quand il a proposé de continuer l'étude de la questio,n.

D'autre part, il sera sage aussi pour ceux que cela concerne, de ne pas multiplier les livres à mettre dans les mains des enfants.

* * *

Car des enfants à instruire il y en aura longtemps, en notre pays et chez ceux de notre race, et la question sera toujours importante de travailler au progrès des œuvres d'instruction et d'éducation.

On parle souvent de la vitalité de notre race et de nos nombreuses familles. C'est là en effet l'une de nos gloires, comme nation.

M. le curé Forget, d'Embrun, a porté à la connaissance du public, l'autre jour, lors de l'inauguration de sa nouvelle église paroissiale, une très intéressante statistique sur ce sujet. Dans cette paroisse modèle d'Embrun vivent entre autres 33 familles canadiennes-françaises qui donnent le joli chiffre, en comptant les seuls enfants et petits-enfants, de 1,586 âmes, soit 48 âmes par famille !

Il y a lieu *par-là* de s'occuper des écoles. C'est incontestable !

* * *

Des citoyens de la Côte-des-Neiges, parmi lesquels M. le curé Perrault, ont eu l'heureuse idée d'organiser pour les enfants une fête de l'épargne. Un jour dit les petits hommes et les fillettes sont venus en char spécial à la Banque d'Epargne mettre leurs argents en sûreté, plus de mille piastres, s'il vous plaît ! Excellente et pratique leçon de choses, dont il convient de féliciter hautement les organisateurs.

* * *

A Rigaud, le 30 mai 1906, devant la statue de Notre-Dame de Lourdes, superbement installée dans la chapelle aérienne, sise sur le haut de la montagne, a eu lieu un grand pèlerinage régional, qui a été un beau succès.

Mgr le Délégué Apostolique devait être là, pour présider à la cérémonie. A la dernière minute, Son Excellence a été retenue par la maladie.

Mais il faisait un temps à ravir, la foule se pressait nombreuse et heureuse pour assister à la messe, qu'a célébrée M. le curé Zéphirin Auclair, de St-Polycarpe, et pour entendre l'éloquente allocution qu'a donnée un Père franciscain de Montréal.

Pour qui connait l'admirable site de ce sanctuaire de Marie, où il semble vraiment qu'on dit la messe en plein ciel, chaque fois qu'à l'autel ou se tourne vers. .l'horizon immense et bleu, il est facile de reconstituer l'imposante scène qu'a été cette demonstration de foi et de piété en l'honneur de Marie.

* * *

Marie, il fait bon la prier toujours ! mais tout spécialement en mai Ce mois-ci, c'est le mois du Sacré-Cœur, le centre de notre culte comme il est celui de notre foi.

Prions donc, c'est encore ce qui console et fortifie le mieux, au milieu de nos ennuis et de nos faiblesses--Prions pour les vivants ! Prions pour les morts !

En particulier, je recommande l'intention des confrères défunts de ces derniers temps :

MM. Bellemare, le vénéré doyen du Séminaire de Nicolet ; Dussault, ancien zouave et ancien curé du diocèse des Trois-Rivières ; LeBrun, ancien curé, aussi du diocèse des Trois-Rivières ; Desnoyers, curé de St-Théodore d'Acton (St-Hyacinthe). Et enfin, le Révérend Père Colin, des Eudistes, mort à Chicoutimi.

L'abbé Elie J. Auclair



La Messe

LA CENE (Suite.)

Jésus, *" ayant levé les yeux au ciel, vers Dieu, le Père tout-puissant, lui rendant grâces bénit "* le pain. " Lorsqu'il multiplia les pains, il regarda le ciel, et c'était une manière de s'y adresser pour l'ouvrage qu'il voulait faire. Et l'Eglise a tellement entendu que cette action était naturelle à Jésus-Christ, qu'elle l'a suppléée dans la bénédiction de la Cène, en disant, dans le canon, que Jésus leva les yeux à Dieu son Père tout-puissant, quoique cela ne soit point marqué dans les écrivains sacrés qui ont récité cette sainte action." Mais pourquoi lever les yeux au ciel et y chercher Dieu qui est partout? Sans doute, Dieu est sur la terre comme au ciel, puisqu'aucune de ses créatures ne peut subsister sans lui, mais il ne fait pas éclater partout sa puissance. Quand l'homme lève les yeux vers la voûte azurée qui lui verse pendant le jour la lumière et la chaleur, et que la nuit parsème d'étoiles, sa pensée va plus loin encore, il entrevoit le ciel où Dieu fait resplendir sa gloire aux regards de ses élus. C'est là surtout que Dieu est présent parce que c'est là " qu'il se montre tel qu'il est."

Les évangélistes ne parlent des actions de grâces de Jésus-Christ qu'en les joignant à quelque grand miracle, à la multiplication de cinq pains et de deux poissons, à une autre multiplication de sept pains et de quelques poissons, et à la résurrection de Lazare. Il rend grâces à son Père de la toute-puissance qu'il lui a donnée et qu'il va exercer avec lui; il lui rend grâces aussi de sa grande bonté pour son Eglise, puisqu'il veut bien qu'il institue et qu'il lui laisse le sacrifice de son corps et de son sang, afin qu'elle puisse lui rendre, jusqu'à la fin des siècles, un culte digne de lui, et qu'elle y trouve les grâces qu'il lui allait mériter de la croix.

" Lorsqu'il est dit du Sauveur qu'il bénit le pain et le calice, il est permis de croire qu'il a fait cela par le signe de la croix et a fourni ce signe à l'Eglise pour sa liturgie." Dans tous les cas, cette bénédiction, quelle qu'en ait été la forme, n'était pas encore la consécration, mais la préparait; c'était un appel suprême que Notre-Seigneur adressait comme homme et comme grand-prêtre, à la toute-puissance qu'il allait exercer, comme Dieu, en union avec le Père et le Saint-Esprit, dans le changement du pain et du vin.

Après avoir béni le pain qu'il tenait entre ses mains, Jésus "le rompit" et en déposa les fragments sur un plat, comme il avait précédemment rompu les pains azymes avant de manger la Pâque. "Cette fraction du pain dans la cène légale symbolisait les souffrances qu'avait autrefois endurées le peuple Juif; elle figurait, dans la cène eucharistique la passion et l'immolation de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On sait que ce rite, imité par les apôtres et leurs successeurs, avait fait aux mystères eucharistiques le nom de "fraction du pain" dans la primitive Eglise.

Jésus ne communia pas les Apôtres d'après le mode aujourd'hui usité dans l'Eglise; il leur déposa successivement dans la main, un morceau de pain consacré, usage qui s'est conservé durant les cinq premiers siècles du christianisme. Cela ressort de ces mots: *Et il le donna à ses disciples en disant*: "*Prenez et mangez-en tous;* mais il ne fit cette distribution que lorsqu'il eut achevé la formule sacramentelle:" *Car ceci est mon corps.*"

Notre-Seigneur dit ces dernières paroles comme les précédentes, du même ton simple et grave, sans hausser la voix, sans accentuer davantage l'expression. Mais quelle autorité et quelle puissance dans ces mots si nets et si précis: "*Ceci est mon corps;*" à l'instant même ces fragments de pain qu'il vient de rompre et qu'il distribue à ses disciples, c'est son corps; rien n'est changé en apparence, tout est changé dans le fond, c'est son corps. Qui peut parler ainsi, sinon Celui qui a tout en sa main? Qui peut se faire croire, sinon Celui pour qui faire et parler c'est la même chose?

"Un profond silence accueillit ces paroles, silence d'étonnement sans doute, mais aussi d'une foi humble et soumise, car tous gardaient la promesse faite au bord du lac: "Le pain que je vous donnerai, ce sera ma chair pour la vie du monde. Ma chair est vraiment viande et mon sang vraiment breuvage." Si Judas répéta secrètement les murmures des Carphanaïtes, il n'en fut pas ainsi des autres disciples; pour eux nul doute; la parole de Jésus n'était ni une figure vide de sens, ni une comparaison obscure; elle leur montrait sous les apparences du pain, la chair de Dieu fait homme." Tout était fait, tout était dit, tout était expliqué par l'affirmation du Maître; ils se turent, ils crurent, ils adorèrent. Ils prirent et mangèrent le corps du Seigneur sous la forme d'un fragment de pain azyme; ils s'unirent à Jésus corps à corps, esprit à esprit, dans les transports de la foi la plus vive et de l'amour le plus ardent. L'un d'eux, pourtant, fit une communion sacrilège qui hâta sa perte; quelques instants après, il sortait de

la table sacrée pour aller à la trahison, au désespoir et à la mort. *" Le repas était terminé;"* la coupe qu'on buvait avant les derniers chants venait d'être versée, Jésus *" prenant cet excellent calice dans ses mains saintes et vénérables, rendit grâces et le bénit,"* comme il avait fait pour le pain, *et le donna à ses disciples en disant: " Prenez et buvez-en tous."* D'autre rites, ceux-là même que le prêtre reproduit chaque jour en consacrant le vin, durent être pratiqués par Jésus: il éleva légèrement la coupe et regarda le ciel, comme devait faire le père de famille pendant le festin de la Pâque. Notre-Seigneur continue: *" Car ceci est le calice de mon sang, du nouveau et éternel testament, mystère de foi, qui sera répandu pour vous, et pour beaucoup, pour la rémission des péchés."* Quelle netteté! quelle précision! quelle force! Cette fois encore à peine ces paroles: " Ceci est le calice de mon sang " étaient-elles prononcées, qu'il n'y avait plus dans le calice, sous l'apparence du vin, que le sang de Jésus-Christ. Les apôtres le crurent avec la même simplicité que le disait Notre-Seigneur. Le calice circula de main en main et tous communièrent au sang comme ils avaient communié au corps de leur Maître. Judas, lui aussi, but le sang divin, et consomma son abominable sacrilège. Il n'entendit pas la voix " de ce sang qui parle mieux que celui d'Abel," qui lui disait de se repentir et qui devait bientôt crier vengeance.

Après avoir entendu la lecture de la loi, le peuple d'Israël répondit tout d'une voix: " Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit." Moïse, prenant alors le sang des victimes qui avaient été immolées au pied du Sinaï, en aspergea le peuple en disant: " Ceci est le sang de l'alliance que Dieu a faite avec vous," c'en est le sceau. Le Sauveur fit évidemment allusion à cette parole de Moïse, lorsqu'il offrit à ses apôtres " le sang du nouveau et éternel testament ou de la nouvelle et éternelle alliance."

Un nouveau peuple de Dieu où toutes les nations pourront entrer, va succéder à l'ancien, une nouvelle loi lui est donnée; d'autres promesses lui sont faites, " les promesses de la vie éternelle," c'est une alliance nouvelle de Dieu avec son peuple, et qui ne sera jamais brisée. Jésus-Christ, le chef de ce nouveau peuple, scelle l'alliance nouvelle qui l'attache à Dieu, non pas du sang des animaux, mais de son propre sang, " qui va être répandu pour la rémission des péchés." Mais ce sang de la nouvelle alliance, au lieu d'en asperger le peuple, il le lui donne à boire. *" Buvez-en tous, dit-il, car c'est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, le*

sang répandu en rémission des péchés." "Cette différence des deux testaments, dit Bossuet, est pleine de mystère."

Une des raisons qui étaient données aux anciens pour ne point manger le sang, c'est " à cause qu'il était donné, dit le Seigneur, afin qu'étant répandu autour de l'autel, il soit en expiation de nos âmes, et en propitiation pour nos péchés; et pour cela j'ai recommandé aux enfants d'Israël et aux étrangers qui demeurent parmi eux de n'en manger point." On leur défend de manger du sang, *à cause qu'il est répandu pour la rémission des péchés;* et au contraire le Fils de Dieu veut qu'on le boive, *à cause qu'il est répandu pour la rémission des péchés.*

C'est pour la même raison qu'il était écrit: " Toute victime qu'on immolera pour expier le péché dans le sanctuaire ne sera pas mangée, mais elle sera consumée par le feu; " et cette observance signifiait que la rémission des péchés ne pouvant pas s'accomplir par les sacrifices de la loi, ceux qui les offraient, demeuraient sous l'interdit et dans une espèce d'excommunication, sans participer à la victime qui était offerte pour le péché. Mais, par une raison contraire, Jésus-Christ ayant expié nos âmes, et ayant parfaitement accompli la rémission des péchés par l'oblation de son corps et l'effusion de son sang, il nous ordonne *de manger ce corps livré pour nous et de boire le sang de la nouvelle alliance versé pour la rémission des péchés,* pour nous montrer qu'elle était faite, et que nous n'avions plus qu'à nous l'appliquer."

" Hélas, s'écrie saint Jérôme, ce sang ne purifie pas tous les hommes; il est cependant versé pour tous. Judas était parmi les Apôtres, quand Notre-Seigneur leur disait qu'il allait répandre son sang pour eux; le Sauveur ne l'excluait pas de la grâce de la Rédemption, et au contraire, tant que le traître resta près de lui, il s'attacha à le toucher de componction et à le convertir." Le sang de Jésus-Christ a coulé " pour les Apôtres et pour beaucoup d'autres," c'est-à-dire pour tous les hommes, mais il y en a, et un grand nombre, sur qui, comme sur Judas, le sang rédempteur est tombé pour la justice et non pour la miséricorde.

Ainsi Dieu mit le comble à son amour et à ses dons: " Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que celui qui croit en lui ne périsse point mais qu'il ait la vie éternelle." Il l'a donné premièrement, quand il l'a fait Fils de l'homme d'une manière admirable, incompréhensible. Il l'a donné en second lieu quand le Fils de l'homme, qui est en même temps le Fils de Dieu, fut élevé à la croix et donné pour nous en sacrifice. Enfin

il nous le donne une troisième fois, quand il nous donne à manger sa chair immolée, comme un gage certain que c'est pour nous que le Fils de Dieu l'a prise et l'a offerte, et qu'elle est tout à fait à nous. Pour que son Fils éternel et immortel pût mourir, il l'a fait homme; pour que nous puissions manger la chair et le sang de son Fils, il revêt cette chair de la forme du pain, et ce sang de la forme du vin. L'amour de Dieu a fait pour nous l'impossible; ce que la nature ne peut faire, ni la raison comprendre. Il est allé pour nous, si l'on peut ainsi dire, jusqu'au bout de son amour et de sa puissance, la dernière merveille qu'il a plu d'accomplir, en même temps qu'elle suppose les autres, semble les dépasser.

C'est pourquoi Notre-Seigneur l'appelle " le mystère de la foi," c'est-à-dire mystère le plus universel et le plus impénétrable, que l'on ne peut croire sans les croire tous, et qui pousse plus loin que tous, leur objet commun, l'anéantissement de la divinité. Mais, par un effet merveilleux de la divine Providence, le mystère qui impose à la raison le plus grand sacrifice, est en même temps l'aliment de la foi. " C'est le pain de l'intelligence ; " l'âme qui s'en nourrit se sent attirée vers la vérité ; " elle est enseignée de Dieu, elle entend, pour ainsi dire, la voix de Dieu ; " elle croit sans effort, comme le cœur bat, par le seul mouvement de la vie l'anime, elle croit parce qu'elle aime ; il lui semble même qu'elle croit, tant sa foi, fille de l'amour, est simple et facile.

Après avoir donné à ses disciples son corps à manger et son sang à boire, Notre-Seigneur leur fit un autre don peut-être encore plus étonnant. Il avait dit après la consécration du pain : *" Faites ceci en mémoire de moi."* Il ajouta après la consécration du vin : *" Toutes les fois que vous ferez ces choses, faites-les en mémoire de moi."* Prenez du pain et dites en mon nom : *" Ceci est mon corps,"* et le pain que vous aurez dans les mains, comme celui que j'ai dans les miennes, se changera en ma chair. Prenez une coupe dans laquelle vous aurez versé du vin et dites : *" Ceci est le calice de mon sang."* et cette coupe ne contiendra plus que mon sang sous la forme du vin. Faites cela vous et vos successeurs :

" Chaque fois que vous ferez ces choses," j'accomplirai moi-même et de la même façon, la merveille que je viens d'opérer. C'est ainsi que vous rappellerez sans cesse que je suis mort pour vous, en reproduisant sous la forme que je vous ai montrée et par la vertu de ma parole, mon corps et mon sang et leur séparation ; en mangeant ma chair ainsi immolée et mon sang ainsi répandu, vous imprimerez dans vos cœurs un souvenir plus vif et plus

efficace de mon sacrifice et vous en recueillerez le fruit qui est la vie éternelle. " Vos pères ont mangé la manne et ils sont morts; celui qui mangera de ce pain vivra éternellement." C'est ainsi que fut créé en même temps que le sacrement de l'autel, le sacerdoce chrétien destiné à le perpétuer.

En terminant le récit de l'institution de l'Eucharistie, nous devons faire remarquer que Notre-Seigneur l'établit " dans un banquet ordinaire, en conversant à l'ordinaire avec ses disciples, sans marquer de distinction entre ce qui regardait le repas commun, et ce qui regardait ce divin repas où il devait se donner lui-même." " Il semble que le repas eucharistique ne fasse qu'une partie du repas commun que Jésus fit avec les siens." C'est parmi les hommes, une marque de société que de manger et de boire ensemble. On entretient l'amitié par cette douce communication; on partage ses biens, ses plaisirs, sa vie même avec ses amis; c'est une manière de leur dire qu'on ne peut vivre sans eux, et que la vie n'est pas une vie sans leur société. Aussi la béatitude céleste nous est-elle représentée comme un banquet où nous partagerons tous éternellement la même joie. Notre-Seigneur en instituant l'Eucharistie dans le dernier repas qu'il fit avec ses disciples a voulu montrer qu'elle est, tout à la fois, un lien de société pour les chrétiens et la promesse du festin éternel " où nous serons enivrés et transportés de la volupté du Seigneur." " C'était aussi dans les festins que les premiers chrétiens célébraient l'Eucharistie, comme saint Paul le fait bien voir dans la première Epître aux Corinthiens. Le festin de l'Eucharistie conserva toujours cette forme primitive, jusqu'à ce que les abus la firent changer; mais elle n'en a pas moins la force d'un banquet d'union et de société entre les frères et d'espérance pour le repas éternel de Dieu."

Jésus-Christ a donné un grand pouvoir à son Eglise dans la dispensation de ses mystères. Il institua l'Eucharistie, le soir, dans un repas; les apôtres observèrent cette institution. Néanmoins l'Eglise a non seulement cessé de faire ce que Jésus-Christ avait fait, et les apôtres, suivi; mais encore elle a pris la liberté d'interdire sévèrement cette pratique.

L'Eucharistie a été séparée de tout repas vulgaire; c'est le matin, avant de prendre toute autre nourriture qu'il faut maintenant la recevoir. L'Eglise, fidèle interprête des volontés de Notre-Seigneur, sait ce qui appartient essentiellement à son institution; elle a dispensé, selon le temps et les conjonctures, mais toujours sûrement, les sacrements dont elle a la garde.

Non seulement l'Eglise a séparé l'Eucharistie des circonstances qui l'accompagnaient à l'origine, mais elle l'a entourée de prières et de cérémonies que Notre-Seigneur n'y avait pas jointes. Tout ce qu'elle a ajouté doit être observé, comme ce qu'elle a retranché doit être omis; mais, soit qu'elle ajoute, soit qu'elle retranche, elle ne touche pas à la substance de l'institution divine. Le prêtre *fait* toujours ce qu'a *fait* Notre-Seigneur en prenant du pain et du vin et en disant au nom de Jésus-Christ: *" Ceci est mon corps, ceci est le calice de mon sang,"* il accomplit le même rite et avec la même efficacité. Là, est l'essence de l'Eucharistie. Les vues de Dieu sont simples; il lui suffit d'un mot pour faire ce qu'il veut pensées de Dieu; c'est pour cela que l'Eglise, par condescendance pensées de Dieu; c'est pour cela que l'Eglise, par condesiendance pour la faiblesse humaine, a encadré le rite eucharistique de prières et de cérémonies.

L'ABBÉ BRETON.

Service des Postes en Canada

En 1804

Extrait de l'Almanach de Québec, pour l'année 1804, publié chez J. Neilson, Imprimeur-Libraire, rue de la Montagne, No 3. Offert à M. L. J. A. Derome, par l'abbé J. D. Arthur Guay, vicaire à St-Denis, Montréal.

BUREAU GENERAL DES POSTES

(L'arrivée et le départ des Malles).

Au commencement de chaque mois, il part un Paquebot de Falmouth pour l'Amérique Septentrionale, avec une malle à bord pour Québec. Dans les mois de l'été, le Paquebot arrête à Halifax, dans son chemin pour New York, et y délivre la malle pour le Canada. Les lettres sont envoyées d'Halifax par la Poste

pour Québec. Dans les mois de novembre, décembre, janvier et février, les Paquebots passent Halifax, et délivrent les malles pour le Canada à l'Agent des Paquebots Britanniques à New-York, qui les envoie à Montréal à travers les Etats-Unis par le chemin de poste le plus court.

Une malle pour l'Angleterre part de Québec une fois tous les quinze jours dans l'été, et une fois par mois dans l'hiver, pour être mise à bord du premier Paquebot pour Falmouth.

Une malle pour Burlington, dans les Etats-Unis, est fermée à Québec tous les jeudis, et à Montréal tous les samedis, par laquelle on peut envoyer des lettres pour l'Europe, adressées à New-York, en payant le port canadien au bureau où la lettre est mise. Il s'offre des occasions pour l'Angleterre toutes les semaines à New-York. La poste pour Montréal part de Québec tous les lundis et jeudis à 4 heures de l'après-midi, et la poste part de Montréal pour Québec les mêmes jours et à la même heure. La poste arrive à ces places les mercredis et samedis au matin.

Il a été ouvert une communication par poste entre cette Province et le Haut-Canada, qui aura lieu une fois par mois, et continuera tout l'hiver.

DIFFERENTES ROUTES DES POSTES ET LEURS DISTANCES.

Route de Québec à Halifax. Total : 797 Milles.

De la Pointe Lévis au Portage à la Rivière des Caps	121 50	Milles.
Au Lac Timiskuata	36 00	"
Aux Etablissements de Madawaska	45 00	"
Aux Grandes Chûtes de la Rivière St-Jean	45 00	"
A Fredrickton	180 00	"
A St-Jean N. B	90 00	"
A Halifax	189 50	"

Route de Québec à Montréal.

Le prix de la Poste est réglé par une loi spéciale : et Chaque Maître de Poste est obligé sous peine d'amende de tenir affichée la Table du Tarif, pour que les voyageurs puissent la consulter.

	Lieues.	Arpents.
Du Bureau de La Porte St-Jean à Québec au Cap Rouge	2 75	1 50
De L'ainé fils, et Doré fils, M. de P. conjoints au Bureau Gingras (St-Augustin)	2 50	5 50
De St-Augustin à Grenier (Pointe aux Trembles)	0 75	17 50
De P. aux Trembles(Est) à Grenon(Ouest de la Paroisse).	1 50	11 50
De Grenon(Ouest de la Pointe aux Trembles)à la Rivière Jacques-Cartier (ici le voyageur traverse la rivière en bac et monte la colline au Bureau Pichay)	1 75	13 00

En hiver, de Grenon à Godin, de ce coté-ci de la Rivière Jacques-Cartier, 28 arpents plus court pour aller à Jacques-Cartier	1 50	6 00
De J-Cartier (de Godin en Hiver) à Mercure (Cap Santé)...	1 75	14 00
De J-Cartier, Côté Ouest (Pichay) à Mercure (Cap Santé)...	1 50	7 00
De Cap Santé à Paul Naud (Deschambault)	2 00	6 50
De Deschambault à J. B Arcan (Grondines, Est)	2 50	3 00
De Rollette (Grondines, Est) à Boisvert Grondines, Ouest)	1 50	4 00
De Grondines-Ouest à la Traverse sur la Rivière Ste-Anne en Eté: P. Buraux	1 50	18 50
En hiver, Boisvert (Grondines-ouest) traverse la Rivière Ste-Anne à Perrin, distance de	1 75	10 50
De Perrin, Côté Ouest de la Rivière Ste-Anne, à Guillette (Batiscan) en été	1 00	17 00
En hiver, il traverse la Rivière, au Bureau Goin	1 00	7 50
De Batiscan-Ouest à Duval (Champlain)	1 75	1 00
De Champlain-Est à La Croix (Champlain-Ouest)	2 25	0 00
De Champlain-Ouest à Rocheleau (Cap de la Madeleine)...	2 00	0 00
Du Cap de la Madeleine à Trois-Rivières par terre	1 50	14 00
De Trois-Rivières à la Pointe du Lac	2 50	10 50
De la Pointe du Lac (Paneton) à Lorde (Machiche)	2 25	7 00
De Machiche à Ls. Saucier (Rivière du Loup)	2 25	20 00
De Rivière du Loup à Bélair (Maskinongé)	1 50	10 00
De Maskinongé à Trudelle (New York)	3 00	7 00
De New York à Marchand (Berthier)	2 75	0 00
De Berthier à Lafontaine (D'autray)	2 00	19 00
De D'autray à Robillard (La Valtrie)	3 00	16 00
De La Valtrie à Desnoyer (St-Sulpice)	2 25	17 00
De St-Sulpice à Deschamps (Repentigny)	2 00	9 00
En hiver, de Desnoyer à Dubreuil, sur la rivière	0 25	0 00
De Dubreuil (Bout de l'isle) a Brion (Pointe-aux-Trembles	1 50	16 00
De la Pointe-aux-Trembles à Montréal	3 00	6 00

Route de Québec à Michilimackinach.

	Milles		Milles
De Québec à Montréal	180	A Kingston	385
Au Côteau du Lac	225	A Niagara	525
A Cornwall	266	A Fort Erié	560
A Mathilda	301	A Détroit	790
A Augusta	335	A Michilimackinach	1107

Route de Québec à Albany.

	Milles		Milles
De Québec à Montréal	180	Skeensborough	8
A Laprairie	9	Fort Ste-Anne	12
A St-Jean	14	Sandy-Hill	10
Isle aux Noix	14	Fort-Edward	2
Pointe du Moulin à Vent	12	Traverse de Dumont	12
Pointe du Sauvage	6	A l'Enseigne	8
Pointe de Jean Martin	6	Stillwater	6
Sandbar	14	Waterford	10
Burlington	14	Flatts	7
Docteur Smith	70	Albany	5

Distance totale de Québec à Albany 419

Route de Albany à New-York, etc., etc.

	Milles	
A Greenbush	1	
Mc'Kown	4	
Smith	6	
J. Miller	1	
Kinderhook-Plains, Deyo	4	
Kinderhook	4	
Hudson	14	34
Manoir Livingston	7	
Swart	15	
Rhinebeck	9	65
Staatsburgh	6	
Poughkeepsie	11	84
Fishkili	14	
Nelson (Highlands)	11	
Peekskill	9	
Odel	10	
Concklin	12	
Kingsbridge	12	
New York	15	165
Philadelphie	95	260
Annapolis (Mary)	140	400
Williamsburg (Vir.)	161	561
Cape-Fear river, N.C.	185	846
Charleston (S. C.)	150	1003
Savannah (Geor.)	290	1293

Route de Albany à Boston

	Milles	
A M'Kown	5	
Strong	9	
Schermerhorn	6	
Lebanon Springs	9	
Pittsfield	7	37
Patridgefield	10	
Worthington	10	57
Chesterfield	7	
Northampton	13	77
Blechertown	15	
Brookfield	15	
Leicester	13	
Worcester	13	133
Boston	44	177

Officiers généraux du Service des Postes dans les Provinces et les Iles de l'Amérique Britannique du Nord.

Georges Heriot, Ecuyer, Député, Maître-Général des Postes pour les Provinces du Canada, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et leurs Dépendances.

Bas-Canada: — Québec: Georges Heriot; Montréal: Edward Edwards; Trois-Rivières; Edward Sills; Berthier: Louis Aimé; Gaspé: Henry Johnson.

Haut-Canada: — Cornwall: W. B. Wilkinson; Osnaburg: Miles McDonell; Augusta: Samuel Sherwood; Kingston: John Cummings; York: D. McLean; Niagara: Joseph Edwards; Queenstown: Thomas Dickson; Chippawa: Robert Mecklem; Sandwich: Wm. Hands.

Nouvelle-Ecosse: Halifax: Jno. Brittain; Windsor: W. G. Lavers; Horton: Elisha Dewolph; Annapolis: Alex. Busket; Digby: John Warwick; Liverpool: Elisha Calking.

Les Iles: Cap Breton: A. Dodd; Prince-Edouard: B. Chappell; Terreneuve:

Nouveau-Brunswick: St-Jean: W. Campbell; Westmoreland: James Watson; Magerville: Israël Perley; Fredericton: Stephen Jarvis.

Bateaux dans la Baie de Fundy pour la Malle: Goëlette: Matilda (50 tonnes). Corvette: Marie-Anne (29 tonnes).

Aimery de Querceville

(*Suite*).

VI

LA NUIT AU CHATEAU.

Après souper, on prit place autour du feu, et l'abbé de Hautecombe fit signe à Aimery d'aller se coucher.

Oh! Monsieur, fit le jeune comte, de grâce, ne me traitez plus en enfant. J'aurai demain quinze ans, et vous m'aviez promis...

— Hé bien, restez encore une heure, je le veux bien; vous avez bonne mine, et je crois que le docteur permettra...

Le docteur fit entendre un grogrement sourd qui pouvait, à la rigueur, passer pour une approbation. Le chapelain, qui ne soupait jamais que d'une tasse de lait, n'était pas là.

— Monsieur l'abbé, dit Aimery à son précepteur, vous qui lisez si bien, lisez-nous quelque chose d'amusant. Cela nous empêchera d'écouter le vent qui pleure dans les galeries là-haut, et nous disposera à faire de jolis rêves.

— Si monsieur votre oncle le permet, monsieur le comte...

— Oh! je ne demande pas mieux, dit M. de Hautecombe; je n'aime point jouer le soir à la chandelle. Cela me fait mal aux yeux. Vous avez apporté quelques livres nouveaux, je crois, monsieur l'abbé?

— Oui, Monsieur. Une pièce de Molière qui vient d'être imprimée: *le Malade imaginaire.*

— Hum! fit le docteur, vous dites?

— *Le Malade imaginaire.*

— Ce Molière est un impertinent. Malade imaginaire! Quelle ânerie! Tous les hommes sont malades. " L'homme tout entier n'est qu'une maladie." C'est Hippocrate qui l'a dit.

Et il allait parler grec, lorsqu'il fut pris du hoquet, et Aimery d'un commencement de fou rire. Le docteur se leva et s'en alla boire un verre d'eau à l'office pour se remettre en bon point.

— Cette comédie fâchera le docteur, je pense, dit l'abbé de Hautecombe.

— Oh! non, elle est si amusante! vous verrez qu'il rira, comme l'a fait Fagon et tous les bons médecins de la cour et de la ville.

— Hé bien, essayez, Molière a bien de l'esprit, et je trouve qu'il a drapé à merveille l'abbé Cotin et bien d'autres rimailleurs.

Le docteur rentrait : il se plongea dans un grand fauteuil, et le jeune abbé commença gaiement sa lecture. Il lisait à ravir, et, dès la première scène, M. de Hautecombe, le gouverneur et Aimery riaient à se tenir les côtes. Mais le docteur gardait un sérieux imperturbable, et ses gros sourcils froncés lui donnaient une physionomie menaçante.

A la fin du premier acte, il s'éclipsa et ne revint pas. Aimery sonna pour s'informer de ce qu'il était devenu.

— M. le docteur et son apothicaire sont allés se coucher, dit Lafleur, et, pourtant, ils n'y allaient pas comme à la noce. Ils m'ont prié de les éclairer, et ont fait mettre deux veilleuses dans leur chambre.

C'est bon, laissez-nous ! fit M. de Hautecombe, évidemment pressé d'entendre le second acte.

Et l'abbé se remit à lire, fréquemment interrompu par les éclats de rire.

— Vraiment, nous sommes fous ! dit M. de Hautecombe. Voilà onze heures qui sonnent. Allons vite nous coucher.

Une demi-heure après, toutes les lumières étaient éteintes, à Querceville, excepté les deux veilleuses du docteur. Mais soit que l'huile en fut de mauvaise qualité, soit que les mèches fussent éventées, elles ne jetaient que des lueurs intermittentes et crépitaient furieusement. L'apothicaire ronflait, et le docteur aurait bien voulu en faire autant, mais il ne pouvait fermer l'œil. Un petit bruit étrange et agaçant l'en empêchait. Il lui semblait entendre se mêler au fracas des flots et aux mugissements du vent une sorte de miaulement plaintif, semblable au cri d'une porte ou d'un essieu mal graissé. Il avait beau se dire que cela provenait de quelque girouette tourmentée par la tempête, cela l'inquiétait et le tenait éveillé. Tout d'un coup une veilleuse s'éteignit, puis l'autre, et la chambre fut plongée dans une obscurité complète. Et en même temps le docteur entendit siffler doucement, et quelques menus objets tomber sur son lit. Minuit sonnait.

— Qui va là ? Est-ce vous, Lancelot ? s'écria le docteur d'une voix enrouée par la frayeur.

—Plaît-il ? fit en s'éveillant.

— N'avez- vous rien entendu ?

— Non, monsieur, je dormais.

— Levez-vous, battez le briquet. Il faut rallumer les veilleuses.

— Où est le briquet, monsieur?

— Sur la cheminée à droite.

Tandis que Lancelot prenait ses vêtements et se dirigeait en tâtonnant vers la cheminée, le docteur s'était assis et cherchait sur sa couverture la robe de chambre qu'il y avait déposée en se couchant. Mais sa main rencontra quelque chose de froid et de rugueux, et au même moment fut pincée si violemment qu'il jeta un cri de douleur. Lancelot, effrayé, lâcha le briquet pour accourir à son secours, se heurta contre une chaise qu'il renversa, et, tombant lui-même fort rudement, s'en alla donner de la tête contre le bahut.

Le chevalier, qui couchait dans une chambre voisine, et ne dormait pas encore, accourut au bruit. Mais la porte du docteur était verrouillée au dedans.

— Ouvrez-moi, docteur! cria-t-il par le trou de la serrure. Quel sabbat faites-vous donc?

— Au secours! criait le docteur; à l'assassin!

Lancelot, se relevant tout éclopé, ouvrit la porte, et le chevalier, en robe de chambre et une bougie à la main, vint éclairer la scène. Tout d'abord il courut au docteur, qui, l'œil hagard, et criant toujours, s'efforçait d'arracher avec sa main gauche un énorme crabe cramponné à sa main droite.

A cette vue, le chevalier eut fort envie de rire, mais il s'occupa tout d'abord de délivrer le docteur et coupa prestement la patte du crabe, au grand soulagement du docteur qui retomba sur son lit plus mort que vif.

Pendant ce temps les autres hôtes du château étaient accourus aussi, et la chambre du docteur, fort éclairée, fut examinée avec soin par eux. M. de Hautecombe, à la vue du crabe, s'écria:

— Si j'attrape le faquin qui a pu faire une si méchante plaisanterie, je lui ferai donner les étrivières. Etes-vous sûr, docteur, que cette bête n'était pas sur votre lit quand vous vous êtes couché?

— Parfaitement sûr, monsieur: d'ailleurs, au coup de minuit j'ai senti tomber sur mon lit plusieurs objets.

— Et vous n'avez rien vu?

— Les lumières étaient éteintes.

— Mon oncle, dit Aimery, regardez!

Il avait soulevé la robe de chambre du docteur, et, sous ses

plis, on aperçut trois autres crabes qui se mirent à détaler et tombèrent sur le carreau.

— Par où a-t-on pu entrer ici? s'écria le jeune abbé; il faut que ce soit par la cheminée.

Mais il n'y avait pas trace de suie sur la pierre du foyer et le bouquet de houx qui la garnissait.

L'abbé et le chevalier soulevèrent la tapisserie, frappèrent contre les murs et ne trouvèrent pas la moindre trace d'un passage.

— Ces messieurs auront beau chercher, dit tout bas à Aimery, Lafleur qui l'avait suivi; les lutins de Querceville passent à travers les murs, c'est connu.

Lancelot avait pris les pincettes et donnait la chasse aux crabes. Dès qu'il en eut pris un, il dit à Lafleur d'ouvrir la fenêtre pour le jeter dehors. Lafleur obéit sans réfléchir, mais la porte était restée ouverte, et le vent, s'engouffrant tout à coup dans la chambre, éteignit toutes les lumières. Chacun s'exclama, mais, au milieu du bruit, un éclat de rire vraiment diabolique retentit si aigre et strident que les plus braves de la compagnie en eurent le frisson.

Enfin les bougies furent rallumées, les crabes exécutés, et chacun regagna son lit. Aimery, les abbés et le chevalier s'endormirent et se levèrent tard, mais le pauvre docteur eut beau mettre un emplâtre sur ses doigts pincés et se faire préparer par Lancelot plusieurs potions calmantes, il ne put dormir qu'une demi-heure et fut réveillé par un épouvantable cauchemar. Il rêva que plus de cent crabes le disséquaient tout vif, et que ces crabes avaient des bonnets de docteurs et parlaient latin.

A peine le soleil fut-il levé que Lafleur, sortant sans bruit de la chambre d'Aimery qui dormait profondément, s'en alla conter à ses camarades les aventures du docteur.

— M. l'abbé me défendra pour sûr d'en souffler mot, s'écria-il dit: il faut que je me dépêche de conter l'histoire avant qu'il soit levé.

Et il le fit, à la grande jubilation de tous: et, comme du château à la ferme il n'y avait pas loin, et que les gens de la ferme n'étaient point muets, avant qu'il fût midi on savait l'histoire dans tout le domaine de Querceville et bien au delà.

Le jour même M. de Hautecombe fit disposer une autre chambre pour le docteur. Elle était moins grande et moins belle que celle où il avait passé une si mauvaise nuit, mais elle s'é-

clairait au midi, par une grande fenêtre à meneaux, et ses murs peints en gris clair, avec des bordures et un appareil simulé par des lignes d'ocre rouge, n'étaient pas lugubres à regarder comme la sombre tapisserie du serpent d'airain.

Lancelot y transporta les bagages et la pharmacie du docteur, et, ceci fait, prit la clef dans sa poche et déclara que lui seul entrerait dans cette pièce. Rassuré par ces précautions, le docteur fit assez bonne contenance au salon, se promena, et, chose surprenante! ne tourmenta nullement le jeune comte. M. de Hautecombe après avoir sévèrement interrogé les domestiques et s'être à peu près convaincu de leur innocence, ne songea plus qu'à distraire et consoler l'infortuné docteur, et l'emmena promener en carrosse toute l'après-dînée avec le chevalier et l'abbé.

Quant à Aimery, il se rendit à la ferme et obtint de Simonne qu'elle le mènerait voir Harlette la folle. Suzon les accompagna, et ils descendirent au bord de la mer en suivant un étroit sentier à peine tracé dans l'échancrure d'une falaise.

VII

LA FOLLE.

C'était l'heure de la basse mer, et, au pied des falaises, un large espace de sable entremêlé de roches et d'amas de galets restait à découvert. La tempête de la nuit précédente avait amené à la côte une grande quantité de varech, et quelques paysans, armés de fourches, le recueillaient et formaient des amas hors de la portée des flots.

— Je vois Harlette au seuil de sa maison, dit Suzon.

— Où donc vois-tu une maison, petite sœur, fit Aimery étonné.

Suzon lui indiqua du doigt une grotte creusée dans la falaise même, et dont l'entrée, grossièrement close de vieilles planches goudronnées, était pourvue d'une porte basse et de deux fenêtres inégales, entre lesquelles passait un tuyau de cheminée. Sur le seuil, Harlette, assise, regardait la mer, immobile comme une statue et la tête couverte d'une coiffe de veuve. Ses mains hâlées étaient croisées sur ses genoux, et son visage semblait pétrifié, tant son regard était fixe et ses lèvres serrées.

Suzon prit les devants, afin de prévenir la pauvre folle, qui s'effrayait aisément à la vue d'un nouveau visage.

— Bonsoir, ma bonne Harlette, voici ma mère qui vous apporte

des œufs et une galette qu'elle a faite pour vous et notre bon jeune monsieur, le comte Aimery, qui vient vous voir.

Harlette, sans la regarder, lui dit:

— Merci, Suzon. Que Dieu vous le rende et qu'il bénisse notre monsieur.

— Où est votre garçon?

— Il prépare sa barque pour aller chercher son père. Oh! que la mer est lente à remonter aujourd'hui.

— C'est que le vent du midi souffle, dit Suzon. Voilà notre monsieur, Harlette. Dites-lui bonsoir, au moins.

Mais Harlette, à peine eût elle jeté les yeux sur Aimery, se mit à pleurer et, joignant les mains, s'écria:

— Oh! monsieur le comte, je vous en prie, faites chercher mon mari. S'il s'était noyé, la mer m'aurait rendu son corps. Je suis sûre qu'il a été pris par un corsaire anglais.

— Ma pauvre Harlette, je le ferai chercher, calmez-vous, je vous en prie, dit Aimery touché de compassion. Tenez, voilà un louis pour acheter des habits neufs à votre fils.

Mais Harlette ne prit pas la pièce d'or, et continua à sangloter, la tête dans ses mains.

— Ne lui donnez pas d'argent, dit tout bas Suzon au jeune comte, elle le perdrait. C'est à ma mère qu'il faut le remettre. Elle achètera ce dont Goblin a besoin. Venez: je l'aperçois là-bas qui calfate son vieux bateau. Nous ne tirerons plus un mot de bon sens d'Harlette. Une fois qu'elle se met à pleurer, c'est fini.

Et tous deux, quittant la pauvre folle, se dirigèrent vers un poulier derrière lequel s'élevait une colonne de fumée noire, tandis que Simonne, entrant dans la cabane d'Harlette, y rangeait les œufs et la galette et s'assurait qu'il y avait encore du pain dans la huche et du cidre dans le tonnelet.

Goblin avait retourné son bateau sens dessus dessous, et cela tout seul, car il était aussi fort et agile que mal bâti, et il s'apprêtait à enduire de goudron une planche neuve qu'il y avait ajustée pour boucher une voie d'eau. Sur un trépied formé de trois cailloux, sa marmite de fer bouillonnait, chauffée par un feu de vieilles planches, débris de naufrages recueillis sur la côte.

Goblin, vêtu d'un haut-de-chausses rapiécé et d'une chemise de laine jadis rouge, était laid comme gnome, et sa bouche toujours ouverte lui donnait l'air stupide; mais, par instants, ses yeux brillaient de malice, et Suzon dit tout bas à Aimery:

— Je vais le faire causer tout à l'heure, mais essayez d'abord.

— Goblin, dit Aimery, iras-tu pêcher ce soir ?

— Peut-être bien, Monsieur, si la mer n'est pas méchante comme hier.

— Où étais-tu pendant la tempête ?

— Chez nous, bien sûr.

— Est-il bien vrai que le docteur t'a forcé hier d'avaler une médecine ?

— Qui vous l'a dit ?

— Mon valet, Lafleur. Le docteur est bien ennuyeux, n'est-ce pas ? Quant à moi, je le voudrais voir à cent lieues d'ici.

Goblin regarda Aimery bien en face.

— Tout de bon, dit-il.

Et il fit une grimace qui ressemblait à un sourire.

— Ah ! certes, reprit Aimery, je ne puis le souffrir.

— Je ne crois pas qu'il reste longtemps à Querceville dit Suzon. Il a passé une nuit épouvantable, dit-on. Contez-moi donc ça, monsieur Aimery. Lafleur a dit à Jacques et à Martin qu'il avait trouvé une vingtaine de crabes dans son lit, et qu'un diable soufflait les chandelles et faisait des éclats de rire tout le temps.

— De quoi te mêles-tu, Suzon ? dit Simonne qui arrivait. Tu sais bien que je t'ai défendu de répéter les commérages des domestiques.

— Ne la gronde pas, maman Simonne, dit Aimery. c'est moi qui ai commencé. Allons plus loin, sur le sable, je voudrais voir des crabes en liberté. Ceux qui se débattaient cette nuit sur le lit du docteur, m'ont paru être d'étranges bêtes.

Ils s'éloignèrent de Goblin, et celui-ci se mit à la besogne, car son goudron était coulant à point.

En s'avançant vers la mer, qui avait achevé de descendre, ils aperçurent quelques petits crabes qui se hâtaient de rejoindre le flot, et leur démarche gauche amusa le jeune comte ; mais il aurait voulu en trouver de plus gros.

— Le ciel se couvre, dit Simonne, il pourrait bien y avoir un grain au coucher du soleil. Retournons, enfants.

Et elle revint vers le rivage, tandis que le flot commençait à remonter et frangeait d'écume la grève qu'il envahissait peu à peu.

— Que le château fait bien d'ici, dit Aimery. Ah ! j'aperçois Lafleur à la fenêtre de la chambre hantée ! Que fait-il là ? Je l'interrogerai, le pendard.

— Quels yeux tu as, notre Monsieur, pour reconnaître les gens de si loin, fit Simonne.

— Tiens! dit Suzon, c'est des yeux de quinze ans. Et moi, je vois Harlette qui sort de chez elle pour aller, comme elle le fait toujours, au-devant du flot. Sa maison est juste au-dessous du château. Je n'avais jamais remarqué ça!

Ils repassèrent près de Goblin.

— Vas-tu t'embarquer ce soir, mon gars? lui dit Simonne.

— Non; le temps est trop noir là-bas. J'attendrai demain.

— Tu feras bien. Bonsoir.

Et le jeune comte et ses compagnes s'en allèrent reprendre le sentier de la falaise et arrivèrent au château avant l'orage.

VIII

TAPAGE NOCTURNE.

— Qu'es-tu allé faire dans la chambre hantée? demanda le jeune comte à son valet.

— Oh! rien, monsieur. Je voulais voir, de jour, s'il n'y avait pas de passage secret, de trappe dans le plancher; je n'ai rien trouvé. D'abord le plancher, c'est du carreau; il n'y a nulle boiserie: les murs sont épais d'une aune. Je n'y comprends rien. Il y a de la diablerie là-dedans.

— Où couchera le docteur cette nuit?

— Dans une chambre des communs, qui était celle du fils de l'intendant, avant qu'il s'engageât. Elle est fort propre, et n'a pas du tout l'air d'un nid à fantômes. Elle est loin de la vôtre, monsieur le comte, en sorte que, si le docteur dort mal, cela ne vous dérangera pas. Il me tarde d'être à demain pour savoir comment il aura passé la nuit. Ah! j'entends le carrosse: voici ces messieurs qui rentrent.

Rassuré par son changement d'appartement, le docteur fit très bonne contenance au souper, mais il insista pour qu'Aimery avalât trois pilules, et le contraria fort en l'empêchant de manger des pommes. C'était de belles reinettes, conservées dans une certaine cave de la ferme où les fruits se gardaient un an. Suzon les avaient dressées avec de la mousse et des roses, et rien n'était plus appétissant et plus parfumé que ce plat si bien agencé.

Pour se venger, Aimery parla du malade imaginaire, en cita les mots les plus drôles, et insista beaucoup pour que l'abbé

achevât de le lire après souper. En vain M. de Hautecombe faisait-il des signes à son neveu, Aimery ne tarissait pas sur Purgon et Diafoirus, le chevalier riait de tout son cœur, et l'abbé avait de la peine à n'en pas faire autant. Quant au docteur, il devenait de plus en plus sérieux, sous sa grosse perruque, et baissait le nez sur son assiette.

Enfin on se leva de table, et après avoir fait quelques tours dans la salle, tandis que les domestiques enlevaient le couvert, la compagnie, comme la veille, s'assit devant le feu. Il faisait grand vent, et par intervalles la pluie fouettait les vitrages plombés des hautes fenêtres.

La conversation languissait, lorsque tout à coup on entendit à l'étage supérieur un bruit formidable de ferraille et des cris affreux.

M. de Hautecombe et ses convives y coururent des flambeaux à la main; le chevalier et Aimery tirèrent leurs épées, et les domestiques, qui soupaient à la cuisine, accoururent aussi, mais pâles et tremblants, et se groupèrent au pied de l'escalier, où le docteur était prudemment resté.

— Montez donc, poltrons! leur cria l'abbé par-dessus la rampe.

Ils montèrent alors, mais avec une sage lenteur, et, avant qu'ils eussent atteint le premier étage, ils virent reparaître l'avant-garde, qui n'avait rencontré personne, et trouvé les chambres absolument en ordre et les meubles intacts.

Tous les domestiques étaient là. M. de Hautecombe les compta, puis, élevant la voix, il les menaça de les chasser tous si pareilles plaisanteries se renouvelaient, et leur ordonna de faire dorénavant tous les soirs une ronde dans tout le château, depuis les caves jusqu'aux galetas.

Le vieux piqueur s'avança et prit la parole:

— Monsieur l'abbé, dit-il, permettez-moi de vous faire une observation. Nous chasser tous, c'est vite dit; mais serait-il juste de punir les innocents, surtout si les coupables ne sont pas des êtres humains? Je suis né ici, monsieur l'abbé, j'ai soixante-dix ans. Eh bien! depuis ma plus tendre enfance, il ne s'est pas passé trois années sans que les esprits n'aient fait quelque malice aux habitants du château, et personne ne s'est avisé d'attribuer à des chrétiens les méchancetés des suppôts du diable.

Il se signa en disant cela, et tous les domestiques firent de même.

— Vous êtes tous des ignorants et des superstitieux, dit l'abbé. Moi qui ne crois pas aux esprits...

Un formidable coup de sifflet, qui semblait venir des combles du château, lui coupa la parole. Les valets et les servantes s'enfuirent en poussant des cris d'effroi, et M. de Hautecombe lui-même devint pâle et faillit laisser tomber son flambeau. Le docteur et Lancelot avaient disparu. L'abbé de Marcilly ne bougeait pas. Le chevalier et Aimery, l'épée d'une main, un flambeau de l'autre, retournèrent bravement en haut, suivis par le vieux piqueur, et parcoururent la galerie, les chambres et le vaste grenier qui les surmontait, aussi inutilement que la première fois. Tout était désert et silencieux.

— Vous voyez bien que je disais vrai, dit le piqueur. Je vous en prie, monsieur le comte, faites entendre raison à votre oncle. Après tout c'est vous qui êtes le maître ici.

— Soyez tranquille, mon ami, dit Aimery, personne ne sera inquiété. Les esprits ont-ils quelquefois troublé les autres parties du château, les communs, par exemple ?

— Jamais, monsieur le comte, jamais on n'a rien entendu ni dans l'aile du ponant où habite le chapelain, ni dans les bâtiments où logent l'intendant et nous autres. Ce n'est que par ici, dans les appartements des maîtres. Et encore, tant que la comtesse votre mère y habita, les esprits ne firent pas le moindre bruit. Ah ! c'est que c'était une sainte jeune dame. Vous lui ressemblez trait pour trait, monsieur le comte !

— Si cela était, mon vieux, les esprits nous laisseraient en paix. Allez vous reposer. Nous verrons si le tapage recommencera cette nuit.

Et Aimery et son gouverneur rentrèrent dans la salle où les deux abbés attisaient le feu et reprenaient courage en essayant de plaisanter. Mais ils ne purent se résoudre à lire du *Malade imaginaire,* et se retirèrent vers dix heures. Aimery et le chevalier firent de même, et Lafleur et les trois autres valets de chambre, après avoir rendu à leurs maîtres les services d'usage, s'installèrent dans la galerie, munis de cartes, de lumières et d'une cruche de bon cidre. Ils voulaient veiller, mais le silence du château ne fut pas troublé, et minuit s'étant passé sans encombre, le sommeil les prit et ils allèrent se coucher tout doucement, sans réveiller personne.

Quant au docteur et à Lancelot, ils s'étaient enfermés dans leur chambre, l'avaient visitée dans les moindres recoins, avaient retourné les matelas, secoué les rideaux des lits, allumé un bon feu et trois veilleuses, et finalement s'étaient couchés rassurés.

Jusqu'à minuit tout alla bien, et le docteur commençait à ronfler, lorsqu'un nuage de cendre et une odeur de brûlé se répandirent dans la chambre.

— Levez-vous, Lancelot, dit le docteur, une bûche a roulé, pour sûr.

Mais Lancelot ne l'entendit pas. Il avait enfoncé sur ses oreilles un épais bonnet de coton et mis sa couverture par-dessus sa tête. De plus il avait bu plus que de raison ce soir-là, pour se donner du courage.

Le docteur écarta son rideau et vit que le feu était presque éteint et n'avait point roulé hors de la cheminée. Il se recoucha tout engourdi de sommeil.

Quelques minutes après un gémissement le réveilla, gémissement étrange, tenant le milieu entre le cri d'un enfant à moitié étranglé et le miaulement d'un chat.

— Lancelot! debout! cria le docteur.

Et Lancelot ne bougeant pas, il lui lança un de ses souliers, restés près du lit. Un nouveau miaulement retentit, et un animal noir que le soulier avait atteint, sauta furieux sur le lit du docteur, qui se fourra sous ses couvertures en hurlant de frayeur.

Lancelot s'éveilla et vint au secours de son maître. Mais il ne vit rien d'abord. La bête avait disparu.

Alors le maître et le valet se disputèrent, l'un soutenant qu'il avait d'abord entendu, puis vu, un chat noir d'une taille gigantesque, aux yeux flamboyants; l'autre assurant que M. le docteur avait rêvé.

Ils se mirent fort en colère tous deux, et Lancelot se recoucha en pestant contre son patron, mais à peine eut il repris la position horizontale, qu'un miaulement désespéré se fit entendre, et que le docteur s'écria:

— Hé bien, maroufle, avais-je raison? Lève-toi, et mets-moi ce chat dehors.

Mettez-le vous-même, si vous pouvez! il y a chat et chat, dit Lancelot en tremblant; si celui-ci n'était pas un diable, par où serait-il entré? Il vient du sabbat pour sûr.

Et l'apothicaire, trempé d'une sueur froide, se mucha au plus épais de son lit de plume en ramenant les couvertures par-dessus son oreiller. Alors le chat se mit à se promener et à bondir par la chambre, cherchant une issue pour s'échapper et miaulant de plus en plus. Le docteur hésita longtemps, puis prenant enfin une résolution héroïque, il se leva dans un moment où le chat

essayait de grimper à la fenêtre, s'arma d'un bistouri, s'enveloppa d'une couverture, et, sans quitter des yeux la bête, se glissa vers la porte, l'ouvrit, et retourna dans son lit. Averti par l'air frais qui entrait dans la chambre, le chat se retourna, mais, inquiet, flaira et tourna dix fois avant de se décider à sortir. Enfin, poussant un dernier miaulement, et trottant sur trois pattes, il se dirigea vers la porte, franchit le seuil et disparut.

Vite le docteur referma la porte, poussa les verrous et se recoucha. Et le reste de la nuit ne fut pas troublé.

IX

LE DEPART.

— Avez-vous bien dormi, docteur ? lui demanda l'abbé de Hautecombe le lendemain matin.

— Fort bien, dit effrontément le docteur, à merveille. Et vous ?

— On ne peut mieux. Tâchons de déjeuner de même. Nous aurons des lettres de Paris aujourd'hui. J'ai envoyé un exprès à la poste à Saint-Valéry, pour les avoir plus tôt.

Cet exprès ne tarda pas à arriver au trot d'un cheval normand. Il apportait cinq lettres à M. de Hautecombe, une au docteur, et celle-ci était de sa gouvernante, qui lui disait que tout allait fort bien en son logis et que personne n'était venu le demander, son confrère et ami, le docteur Rhubarbus ayant pris soin de ses clients.

Mais les lettres adressées à M. de Hautecombe étaient d'une bien autre importance. Cinq de ses amis, beaux esprits qui avaient accoutumé de souper chez lui trois fois par semaine, l'avertissaient que deux académiciens étaient fort malades, et s'en iraient très certainement de vie à trépas avant qu'il fût longtemps. Et ils l'engageraient à revenir à Paris le plus tôt possible, pour y préparer sa candidature à l'un des deux fauteuils qui allaient devenir vacants.

L'abbé n'hésita point.

— Mon neveu va mieux, dit-il, je puis le laisser ici sous la garde de son gouverneur, de l'abbé, du docteur et de la bonne Simonne, sans compter les Arnaud et le chapelain.

Et il annonça en déjeunant qu'il partirait le jour même, une affaire importante et imprévue l'appelant à Paris.

— Et moi, dit le docteur, si vous le permettez, Monsieur, je profiterai de l'occasion pour aller faire un tour à Paris : deux de

mes meilleurs clients, dangereusement malades, me réclament à cor et à cri.

— Mais, docteur, il me semble que vous m'aviez donné parole de rester près de mon neveu tout l'été.

— M. le comte va beaucoup mieux: il peut suivre son traitement sans moi. Je laisserai les instructions nécessaires à ces Messieurs.

— Et mon oncle peut être assuré, dit Aimery, que je serai aussi docile aux prescriptions du docteur que je l'ai été depuis mon arrivée ici.

— Fort bien. En ce cas, docteur, mon carrosse est à votre disposition. Je vais envoyer demander des chevaux de poste à Saint-Valéry. Là-dessus, Aimery, ne pouvant plus contenir sa joie s'échappa et courut à la ferme.

A peine l'abbé de Hautecombe et le malencontreux docteur eurent-ils gagné le pays, que le château prit un autre aspect. Les serviteurs s'empressèrent autour du jeune comte, et il n'eût tenu qu'à lui de devenir un petit tyran et de contenter toutes ses fantaisies. Mais Aimery était bien né, comme on disait autrefois, et tout porté vers ce qui était juste et bon. D'ailleurs il aimait son gouverneur et lui obéissait volontiers. Le chevalier, charmé d'être débarrassé du docteur, qui interdisait à Aimery tout exercice de corps, s'empressa d'aller choisir des chevaux pour son élève et pour lui dans une des fermes du domaine où les seigneurs de Querceville avaient toujours entretenu un haras renommé dans tout le pays de Caux. Il déballa les fleurets, organisa un jeu de paume, et, de concert avec Laflèche, le vieux piqueur, acheta quelques chiens de race pour chasser à l'automne. Quant au jeune abbé, n'étant plus opprimé par M. de Hautecombe, il laissa paraître toute sa gaieté et l'amabilité de son caractère, ne fit travailler son élève que les jours de pluie, et le reste du temps se promena, pêcha des crevettes, et fit en somme à peu près tout ce que voulait Aimery. Il sut, en même temps, conquérir les bonnes grâces du chapelain, en jouant aux échecs avec lui et en traduisant en français moderne de vieilles chroniques manuscrites contenant les hauts faits des Querceville d'autrefois.

L'été se passa donc très agréablement à Querceville, et l'automne était déjà fort avancé lorsque l'abbé de Hautecombe, après avoir échoué deux fois à l'Académie, revint en Normandie d'assez mauvaise humeur.

Mais, heureusement, il ne ramenait pas le docteur, et il se ras-

séréna en voyant Aimery grandi d'un pouce, devenu très robuste, et l'air si gai et si heureux que, disait Simonne, rien qu'en le regardant on se sentait soi-même tout gaillard et tout réjoui.

L'abbé parla de retourner à Paris le 15 octobre.

— Oh ! de grâce, Monsieur, restons pour la brassaison, s'écria le jeune comte.

— Qu'est-ce que cela, la *brassaison?*

— C'est la fabrication du cidre, ce sont les vendanges de la Normandie, Monsieur. J'ai fait réparer le pressoir de Simonne et celui du château, et nous allons boire du cidre et du poiré délicieux. J'ai promis une fête à mes vassaux. On dansera ici ; les meilleurs ménétriers du pays sont déjà retenus. J'ouvrirai le bal avec Suzon.

— Ouais ! mais vous êtes donc devenu tout à fait paysan, mon cher comte ?

— *O fortunatos nimium sua si bona norint agricolas!* fit Aimery.

Et l'abbé, souriant, lui promit de rester pour la brassaison, et trouva bon tout ce qu'il fit pour réjouir ses vassaux et s'amuser lui-même jusqu'après l'été de la Saint-Martin.

Aussi lorsque le jeune seigneur de Querceville repartit pour Paris, la désolation fut-elle grande parmi tous les habitants du château et des fermes. Aimery lui-même avait le cœur très serré. Il fit promettre au chapelain et à Simonne de lui écrire tous les premiers du mois, sans faute. Pour le chapelain, c'était chose aisée, mais Simonne ne savait pas écrire.

— Vous me dicterez, maman, fit Suzon, et ça sera tout comme.

— C'est convenu, n'est-ce pas ? dit Aimery. A l'année prochaine, mes amis.

Il embrassa encore une fois Simonne et Suzon, fit un signe d'adieu, et se détournant brusquement, monta en carrosse, tandis que tous les assistants le comblaient de bénédictions.

La voiture s'éloigna, lentement d'abord, sur le chemin qui descendait du château, puis, arrivés en plaine, les chevaux prirent le trot. Aimery, penché à la portière, regarda, tant qu'il put les apercevoir, les tours de Querceville ; puis, lorsqu'il ne les vit plus, il se rejeta dans un coin du carrosse, enfonça son chapeau sur ses yeux et fit semblant de s'endormir.

Mais ses compagnons virent bien qu'il pleurait, et eurent la discrétion de continuer à causer, sans paraître s'apercevoir du chagrin de ce grand enfant. JULIE LAVERGNE.

(*A suivre.*)

LE PROPAGATEUR

Vol. III JUILLET 1906 No 7

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : — Les vacances du Pape, sa maladie. — La Hiérarchie catholique. — Le cardinal Mathieu à l'Académie française. — La lutte Clémenceau - Jaurès. — La Propagation de la foi et la générosité française. — Les soixante-quinze évêques à Montmartre. — Un article de François Veuillot. — En Russie : On n'échappe pas au destin ! — Y aura-t-il conflit entre le Czar et la Douma ? — Le Livre de M. Siegfried : *Le Canada*. Mauvais esprit général de l'auteur. Incontestable valeur de l'œuvre. Ses opinions : sur la mentalité canadienne vs la mentalité française, sur M. Bourassa. — Belles paroles de l'Honorable Rodolphe Lemieux. — Un mot sur les fêtes de Crémazie au carré St-Louis. — Le désastre de Nicolet. — Une gerbe de nouvelles......... ? Le livre de M. l'abbé D. Gosselin sur les familles de Charlesbourg. — Nos nouveaux prélats. — Mort de Mgr Delaney. — Aucun décès dans le clergé canadien.

" L'heure a sonné, vacances !
Joyeux amis, partons................"

C'est ainsi que débutait, si mes souvenirs sont fidèles, notre cantate de la sortie, au séminaire de Ste-Thérèse. Certes, si nous étions joyeux et contents au seuil des vacances !

Aussi quand la voix superbe du confrère d'alors, qui est aujourd'hui M. l'échevin Proulx, de Montréal, reprenait le touchant solo, chanté à l'Alma Mater depuis quarante ans, et nous demandait avec émotion :

" Mais comment, loin de cet asile,
Sans secours, ô mes amis,
Dans un âge si fragile,
Laissez-vous ces toits bénis ?
Ne craignez-vous pas du monde
Les redoutables vautours.................. ? "

Nous aurions eu bientôt fait, si on nous en eut accordé la liberté, de répondre avec fierté que nous ne craignions rien.

A vingt ans, est-ce qu'on est craintif ? Surtout à l'entrée des vacances ?

Mais à quarante ans, c'est autre chose.. On sait mieux la vie, ses

déceptions et ses traîtrises. On sait mieux à combien de dangers exposent les plaisirs des vacances. On se souvient des accidents si nombreux, des noyades si fréquentes.... on pense à ceux qu'on a vu sombrer hélas, sous le flot des mauvaises passions. Et, c'est triste.

Qu'on jouisse bien de ses vacances, nous le disons avec sincérité aux jeunes qui nous liront; mais aussi, nous l'ajoutons avec conviction, qu'on s'en défie.

* * *

Les dépêches ont encore annoncé, à propos de vacances, que le pape Pie X irait prendre les siennes à Castel Gondolfo, le château des papes, sis dans les monts albains, non loin de Rome. C'est un journal catholique de Milan, l'*Osservatore,* qui aurait expliqué qu'une sortie du Saint-Père de la prison du Vatican ne comporterait aucune renonciation à ses droits sur Rome ? Il est difficile de dire au juste ce qu'il faut croire de ces "on-dit." Rien ne vaut comme d'attendre les faits.

On parle aussi, dans la presse, de la maladie dont souffrirait Sa Sainteté. Le Dr Lapponi, son médecin, contredit toute nouvelle alarmante. Il est sage assurément de se fier aux dires du savant médecin ordinaire du Saint-Père plutôt qu'à ceux de certain médecin de Philadelphie, en quête de réclame probablement.

* * *

La "Gerarchia catholica" (l'annuaire de la hiérarchie catholique) pour l'année courante vient de paraître. Certains chiffres sont intéressants à citer. Pie X est le deux cent cinquante huitième successeur de saint Pierre. Cinquante-sept cardinaux forment actuellement le sénat de l'Eglise. Trente-quatre sont italiens et vingt-trois sont étrangers. Il y en a vingt-neuf qui demeurent à Rome, comme cardinaux de Curie, et les autres résident au lieu respectif du siège de leur diocèse. Enfin, les archevêques et évêques "*résidants*" sont au nombre de neuf cent trente neuf, et les "*titulaires*" sont au nombre de trois cent quatre vingt deux.

* * *

Parmi les cardinaux, qui assistent à Rome même le Saint-Père dans l'administration générale de l'Eglise et sont dits pour cela *della Curia,* quatre sont étrangers: le cardinal Merry del Val, espagnol, né

à Londres, le cardinal Steinhuber, né en Bavière, le cardinal Vivès, né en Espagne, et le cardinal Mathieu, né en France.

C'est précisément Son Eminence le cardinal Mathieu qui vient d'être élu, à l'Académie française, au siège laissé vacant par le regretté cardinal Perraud. Sous la coupole du palais Mazarin on verra donc encore un homme d'Eglise représenter les lettres du monde ecclésiastique. L'illustre compagnie des *quarante* s'honore en gardant le respect de ses traditions. D'ailleurs le cardinal Mathieu est de ceux qui auraient manqué à sa gloire.

* * *

Les affaires politiques en France, on le sait assez, sont toujours aux mains des radicaux et des socialistes. Ce n'est pas gai. M. Clémenceau — qui est l'âme du cabinet Sarrien — a répondu l'autre jour sur un ton plutôt aigre au grandiloquent Jaurès, qui sommait les *bourgeois* de venir enfin aux faits pratiques et de partager le gâteau avec les prolétaires. Ah ! si le ciel voulait que ces ennemis de l'idée catholique se mangent un peu entre eux ! Mais, il faut craindre plutôt qu'ils ne se mettent tout de suite d'accord... pour manger du prêtre.

* * *

Pour l'exercice de 1905, les recettes de la Propagation de la foi ont donné 6,497,697 francs, et la France à elle seule, a fourni 3,294,996 francs, plus de la moitié ! Et, sans doute, pour le Denier de Saint-Pierre, c'est la même chose. La France, malgré les *sectaires qui la gouvernent*, est toujours généreuse pour l'Eglise. Combien de missionnaires, hommes et femmes, chassés de France ou partis volontairement, évangélisent le monde et le peuplent d'œuvres ? Ah ! la foi n'est pas morte au pays de nos pères. De loin, le mal fait plus de bruit, mais la victoire définitive ne sera pas au mal.

* * *

Quel spectacle réconfortant, par exemple, que celui des soixante-quinze évêques français, au lendemain de leur réunion de mai, chez le cardinal archevêque de Paris, se rendant à la basilique de Montmartre, pour prier, tous ensemble, le Dieu de Clotilde et de saint Louis ?

Le distingué coadjuteur de Paris, Mgr Amette, a fait là une allocution toute courte mais combien éloquente !

" Ah ! vienne bientôt le jour, disait-il en la terminant, où, tous les préjugés étant dissipés, toutes les hostilités apaisées, dans cette basilique enfin achevée, l'épiscopât français, réuni de nouveau tout entier, pourra consacrer solenellement au Cœur de Jésus le monument de la foi et de la piété nationales, et proclamer le règne de ce Cœur divin sur la France et sur le monde, dans la liberté et dans l'amour."

Puis, tous ensemble, les évêques — soixante-quinze ! — prononcèrent l'acte de consécration de la France au Sacré-Cœur.

"Minute ineffaçable, écrit M. François Veuillot, dans l'âme de ceux qui l'ont vécue ; minute ineffaçable dans l'histoire de la France chrétienne. "

" La vision nette et précise apparaît alors, à tous les yeux, de l'indissoluble union de nos chefs et de nos pasteurs. Ils peuvent avoir, sur des points libres et secondaires, des avis différents ; mais, sur les questions nécessaires et primordiales, ils n'ont qu'une pensée. Là, devant Dieu, pressés autour de l'autel, c'est le même *Credo* qu'ils affirment, ce sont les mêmes promesses qu'ils formulent, ce sont les mêmes résolutions qu'ils prennent. Un seul cri de foi, d'amour et de dévouement jaillit de toutes leurs poitrines ; un même esprit de force et de clarté descend sur eux tous."

" Leur voix s'est tue, qu'on l'écoute encore ; elle a des prolongements profonds dans les âmes ; elle pénètre jusqu'à l'intime des intelligences et des cœurs, pour y verser des flots de confiance et pour y ouvrir des sources d'énergies . . . . . "

* * *

S'il est permis en considérant les choses de France, d'espérer toujours, même quand tout semble désespérant, que faut-il penser de la terrible crise que traverse l'immense empire de Russie ? Bien osé celui qui voudrait prophétiser de ce qu'il adviendra du Czar et de la Russie.

Dans un article du *Gaulois*, de Paris, où il est question de " fatalité," un article du reste d'allure toute païenne, je lis ce qui suit :

" Plus près de nous, une catastrophe qui endeuilla le couronnement de Nicolas II n'a pas été oubliée. En ce jour de fête une foule considérable devait prendre un repas gratuit ; un buffet colossal était dressé à l'extrémité d'une prairie ; afin qu'il ne fut pas encombré, un fossé avait été creusé qui en devait interdire le libre accès. Malheureusement, ce fossé ne fut pas aperçu tout d'abord ; 60,000 personnes se pressaient vers l'endroit où l'on distribuait les repas ; les premiers subirent une formidable poussée ; les uns après les autres ils culbutèrent dans le fossé. Ce ne fut que lorsque ce dernier fut encombré de corps que la foule put suspendre son fatal élan. Mais 8,000 avaient péri. La

Russie vit dans cet accident terrible le présage de grands malheurs; la guerre de Mandchourie et la révolution ont dû confirmer cette vision épouvantable d'un avenir qui a été si rempli de tristesses et de douleurs.

On n'échappe pas à son destin, dit un dicton, qui comme beaucoup de dictons exprime un fatalisme primitif et simpliste. Quelques faits, qui prennent place tout naturellement dans cet article, semblent témoigner en faveur du proverbe mélancolique.

Sans doute il ne convient pas aux chrétiens d'être ainsi fatalistes; mais il faut bien admettre qu'il y a des coïncidences significatives.

La nouvelle chambre — la Douma — que le Czar Nicolas a chargé de le conseiller seulement n'entend pas s'arrêter en si beau chemin. Les députés veulent gouverner avec le Czar, en attendant qu'ils gouvernent sans lui.

M. Nabokoff, un chef démocrate très en vue au pays moscovite, disait récemment à un journaliste qui lui demandait si un conflit n'était pas à craindre entre le souverain et la Chambre: "Le Czar se rendra sans conflit. D'ailleurs les mouvements de l'opinion publique ont une indéniable influence sur les desseins de l'autocratie. Qui nous aurait dit, il y a un an, qu'aujourd'hui nous siégerions sur les bancs de la Tauride ? Le passé n'est-il pas, dans une certaine mesure, un enseignement pour l'avenir, et le Czar qui, il y a un an, règnait sans la Douma, ne peut-il pas dans un an gouverner avec elle ? Un conflit, pourquoi ?"

Certes, voilà un point d'interrogation qui paraît bien calme dans une série de questions si agitées ! Mais c'est peut-être le juste point.

* * *

De plus en plus les Européens s'occupent de notre Canada. Dans la rapide évolution de notre pays vers le progrès matériel, la survivance de notre race française, son incontestable vitalité et ses promesses d'avenir intéressent les penseurs du vieux monde. Depuis les études de Rameau de Saint-Père ou de Xavier Marmier, bien peu de livres ont été écrits sur le problème canadien — le problème de la vie commune de deux races qui ne se fusionnent pas — qui valent comme documentation et comme analyse de nos divers sentiments nationaux, celui de M. André Siegfried: "'Le Canada — Les deux races." (Chez Armand Colin, Paris, 1906.)

On a déjà beaucoup parlé de ce livre dans la presse et il n'est peut-être pas inopportun, tout en rendant hommage à la valeur de l'œuvre, de mettre nos amis catholiques en garde contre l'*esprit général* de l'auteur.

M. Siegfried est incontestablement un écrivain sérieux, renseigné, avisé et perspicace. A son point de vue il est, je pense, très impartial.

Mais pour lui — c'est un incrédule — l'Eglise catholique est évidemment une institution humaine qui, si distinguée dans ses visées et si sincère dans son but éternel qu'elle soit, ne doit être jugée par l'historien que comme si elle était une compagnie d'affaires.

Il la considère très puissante au Canada, et relativement il a raison, mais il ne comprend rien à ses ambitions surnaturelles, et c'est pourquoi son livre, par ailleurs si bien fait, est sûrement très dangereux pour un lecteur insuffisamment averti.

D'autre part le témoignage de ce libre-penseur, qui est aussi un penseur fort indépendant, rend un précieux hommage au *bien humain* accompli par l'Eglise catholique au Canada.

Le style est d'une correction et d'une aisance qui sont la marque d'un maître.

Après ce que nous avons déjà écrit sur la différence de la mentalité canadienne d'avec la mentalité française, au sujet des articles de M. l'abbé Brosseau — articles qui ont valu, nous a-t-on dit, à la Revue Canadienne de ne paraître plus dans certaines salles de lecture ! — nous croyons intéressant de citer ces lignes de M. Siegfried, qui est pourtant, lui, un français authentique :

" Nous nous sommes transformés en effet depuis 1763, cependant que, restés fidèles à beaucoup d'idées de notre ancien régime, entraînés dans l'orbite d'un autre empire et d'une autre civilisation, nos frères du Saint-Laurent devenaient un peu étrangers à cette France nouvelle qui, au nom d'une révolution qu'ils ne pouvaient approuver, changeait radicalement de principes, d'institutions et de drapeau.

" Il s'est ainsi creusé, entre la majorité des Français et des Canadiens, une sorte de fossé qu'il sera difficile de combler tout à fait ; de part et d'autre, l'idéal social, les conceptions politiques ont évolué dans des voies divergentes ; nous ne sommes plus exactement ni du même pays, ni du même temps ; il y a entre nous l'Atlantique et la Révolution française." (page 141.)

Et, à ce moment, où l'on cherche à représenter le plus fier de nos députés à Ottawa pour un Don Quichotte en quête d'applaudissements faciles, nos lecteurs liront avec intérêt ce jugement de l'économiste français sur M. le député de Labelle :

" M. Bourassa est un esprit droit, habitué à voir les situations avec netteté et à parler avec courage. Sa façon de poser le problème (1)

(1) Soyons français comme les Américains sont anglais.— HENRI BOURASSA.

des relations entre le Canada et la France est dure peut-être, mais vraie; c'est lui qui exprime la réalité du sentiment de ses compatriotes, et non pas ces orateurs faciles et grandiloquents, qui cachent trop souvent l'imprécision de leur pensée sous la sonorité des phrases." (page 144). D'ailleurs, M. Siegfried cite très souvent M. Bourassa qu'il considère comme le type nationaliste de notre pays, il écrit (page 295) :

"En somme, entre Laurier le diplomate et Bourassa le nationaliste, les Français du Canada n'ont jamais su choisir. Ils sont reconnaissants au premier de les avoir conduits à la victoire avec un incomparable éclat et au second d'exprimer si bien les sentiments, même parfois un peu vifs, qui bouillonnent dans leur cœur."

* * *

La diplomatie s'accommode mal parfois de l'idéal et des principes, mais c'est l'idée qui mène *finalement* le monde. Aussi, saisit-on avec bonheur sur les lèvres de nos hommes publics des affirmations comme celles que l'Hon. Rodolphe Lemieux, le nouveau ministre des Postes, faisait entendre naguère, au banquet Brodeur:

"Voilà donc notre pays, hier encore cherchant sa voie, en plein essor de prospérité. Ah! Messieurs, loin de moi la pensée de tout ramener vers la richesse. Je n'ignore pas que chez les peuples, comme chez les individus, le bien-être couvre souvent les vices et l'adversité, les vertus; je sais aussi que la prospérité même a ces jours d'infortune, que semblable à ces ombres que l'on voit au coucher du soleil, elle n'est jamais si grande qu'au moment où elle va disparaître. La richesse insolente, le culte du veau d'or est le signe précurseur des grandes décadences. L'indifférence religieuse, la mollesse, l'absence d'idéal, voilà ce que révèlent les peuples qu'une trop grande fortune a gangrenés et corrompus.

Dieu merci, messieurs, cette prospérité n'est pas la nôtre. Souhaitons que dans notre pays jeune et vigoureux, la liberté, le travail et la prospérité soient des compagnons inséparables. Des ambitions nobles et généreuses, une foi profonde, l'ardeur vers le bien, la poursuite de l'idéal, voilà ce qui constitue le vrai progrès. Tâchons d'établir la différence entre cette ligue stérile et dangereuse de tous ceux qui veulent vivre sans travailler, consommer sans produire et cette démocratie féconde qui travaille, qui croit et qui espère.

C'est sur cette démocratie que repose l'avenir du pays; c'est elle qui créera le sentiment national canadien et qui en perpétuera l'existence.

* * *

Cette *poursuite de l'idéal* et cette *foi profonde,* que réclame l'éloquent et avisé ministre pour le vrai progrès de notre race sur les bords du Saint-Laurent, qui donc plus que Crémazie les a rêvées et chantées?

La Saint-Jean-Baptiste de Montréal, cette année, a été fixée dans l'histoire par l'installation du superbe monument d'Octave Crémazie, notre premier poète national, sur le carré St-Louis, à Montréal.

Crémazie, Fréchette et Hébert: voilà trois noms que, du fait de ce monument, l'histoire ne séparera pas. Crémazie l'avait mérité. Fréchette l'a voulu. Hébert l'a exécuté. Et tous les trois c'est le poème de notre race mourant pour le drapeau qu'ils ont immortalisé dans le bronze sur granit, qui fera désormais l'orgueil du carré St-Louis et l'orgueil de Montréal avec ceux de Maisonneuve et de Bourget.

L'œuvre d'Hébert est vraiment belle. Il s'est surpassé. C'est vrai qu'il avait la merveilleuse trouvaille du soldat de Carillon de Crémazie pour l'inspirer. Mais l'artiste est digne du poète. Son soldat mourant vivra toujours!

On a lu des vers à l'inauguration de ce monument et l'on a fait quelques discours. Je ne cite rien faute d'espace.

* * *

Or, pendant que nous chantions la joie de nos souvenirs au pied du nouveau monument, à Nicolet, cette fière petite ville qui a donné par son beau séminaire tant de défenseurs de nos droits, à Nicolet, on était dans le deuil.

Dieu éprouve ceux qu'il aime, c'est là une vérité chrétienne. Assurément Nicolet est aimée du ciel, car, depuis l'établissement du diocèse, jadis détaché des Trois-Rivières, plus d'une fois la nouvelle ville épiscopale a été éprouvée.

Après le désastreux écroulement de la cathédrale en construction, il y a quelques années, voici que brûlent, en une nuit, ce mois dernier, la nouvelle cathédrale, l'ancienne, le couvent des Sœurs de l'Assomption, et, peu s'en est fallu que le nouvel évêché et le séminaire — le cher vieux séminaire — n'y passent eux aussi.

Les plus hautes sympathies sont allées aux victimes de cette terrible calamité. Mgr Bruneault, que ceux qui le connaissent bien savent d'âme si délicate et si sensible, a dû grandement souffrir des souffrances de tous, en même temps que des siennes propres. Mais il a montré une âme sereine et fière, telle que la possèdent ceux que le malheur afflige mais n'accable pas.

* * *

Entre autres talents qui font défaut au chroniqueur du PROPAGATEUR, il faut compter celui " d'être bref et concis dans ses narrations."

Je voulais parler aujourd'hui de la si belle Fête-Dieu que nous avons eue à Montréal; de la fête nationale célébrée un peu sous l'averse, mais gaîment toujours, à l'église St-Jean-Baptiste de la rue Rachel; de la consécration de la jolie église de Notre-Dame de Lourdes par Mgr Bruchési; de la translation des restes mortels — de France à Joliette, — du R. P. Etienne Champagneur, le vénéré fondateur (1847) des Clercs Saint Viateur au Canada; du 25e de la statue de Salaberry à Chambly; du Baccalauréat de Laval et du succès de notre jeune *Benjamin* de la maison Térésienne, M. Léveillé, qui a remporté cette année, en philosophie, le prix du Prince de Galles ...

* * *

Un mot pourtant, un seul, du "Dictionnaire Généalogique des Familles de Charlesbourg," que l'infatigable travailleur et l'érudit disert qu'est M. l'abbé D. Gosselin, le curé actuel de Charlesbourg, vient de faire paraître à Québec.

Dans sa courte préface, l'auteur note que son volume pourra prévenir les mariages nuls, en bien des cas, par la facilité qu'il donne aux recherches de parenté — car, pour les familles de Charlesbourg, le dictionnaire se rend jusqu'à nos jours; puis il ajoute qu'on pourra, avec son aide, dresser plus d'un arbre généalogique. " Charlesbourg, en effet, est le berceau d'un groupe notable de familles. Qu'il nous suffise de mentionner, entre autres, la famille Bédard, dont les rameaux, éparpillés ça et là, sont actuellement au nombre de près de six cents; les familles Auclair, Barbeau, Bigaouette, Blondeau, Bourbeau, Bourré, Chartré, Déry, Dorion, Falardeau, Magnan, Pageot et Villeneuve. Les ancêtres de tous ceux qui portent l'un quelconque de ces noms, ont vécu et sont morts sur ce coin de terre......"

* * *

Oh! oui, il n'y a pas à le nier, l'histoire de nos généalogies est éloquente et elle prouve bien que nous sommes les fils d'une race qui veut vivre.

Nos familles sont presque toutes d'origine modeste. Mais, souventes fois, elles s'anoblissent d'elles-mêmes par les hauts faits, les mérites ou les distinctions dont s'honorent leurs fils.

Ce mois dernier précisément, le regard du Souverain Pontife s'arrêtait sur quelques-uns de nos plus distingués confrères, que, sans doute, on avait désignés à son attention pour des raisons multiples,

et il accordait les honneurs de la prélature romaine à M. Faguy, curé de la basilique de Québec et à M. Gauvreau, curé de St-Roch à Québec. Quelques jours auparavant nous avions appris l'élévation du Grand Vicaire de Valleyfield, M. Allard, à la dignité de Protonotaire apostolique.

Que Mgr Allard et Nos Seigneurs Faguy et Gauvreau veuillent bien accepter nos trop modestes félicitations.

* * *

Hélas! les honneurs et les charges n'empêchent pas la vie d'être fugitive.

C'est avec peine, au Canada, que nous avons appris la mort si soudaine, à la suite d'une opération, du sympathique et très jeune évêque de Manchester, Mgr Delaney.

C'est le seul nom que nous ayons à porter, ce mois-ci, sur notre liste des défunts. Pour la première fois, depuis que nous rédigeons cette chronique du Propagateur, nous n'avons aucun décès à signaler parmi les prêtres canadiens-français.

L'abbé Elie J. Auclair



LA MESSE

Le Sacrifice Eucharistique.

Il nous reste, après avoir exposé ce mystère dans sa synthèse historique, à l'exposer avec cette précision dogmatique qui lui a été imprimée dans le cours des âges. Par une économie de la Providence, merveilleusement adaptée à la nature de l'esprit humain, les vérités de la foi furent confiées à l'Eglise comme autant de germes qu'elle devait développer le long des siècles, pressée surtout par les attaques de l'erreur. Elle n'enseignera jamais rien qu'elle n'ait toujours cru; mais si sa croyance est éternellement la même, la forme de son enseignement se précise de plus en plus, à chacune des affirmations solennelles que son devoir l'oblige à établir. C'est ainsi, que tantôt un point de foi reçoit un nouveau relief, soit de l'expression qui le définira désormais, soit de l'anathème lancé contre l'erreur opposée; tantôt un élément de vérité, jusque-là indistinct et laissé dans l'ombre, est démêlé de l'ensemble du dogme et mis en lumière. La doctrine de l'Eucharistie a subi, plus qu'aucune autre peut-être, cette élaboration progressive; c'est, pour ainsi dire, un édifice achevé auquel on peut croire que l'avenir n'ajoutera plus rien, tant l'Eglise en a, par sa définition, nettement arrêté les lignes et les contours.

Le génie même, après avoir sondé en tous sens le dogme de l'Eucharistie, n'y a rien découvert qui contredit les lois de la raison; mais il a dû replier ses ailes devant les augustes profondeurs du mystère et l'adorer sans le comprendre. Du reste, qu'est-ce donc que nous comprenons véritablement? Nous ne comprenons ni la matière, ni l'âme, ni la pensée, ni la parole, ni le mouvement, ni la volonté; en vérité, nous ne comprenons rien, ni en nous, ni hors de nous. Il y a même dans les choses qui nous semblent les plus claires, un dernier pourquoi, un dernier comment qui nous échappe, et à parler exactement, la nature d'un grain de sable ne dépasse pas moins notre raison que le mystère de l'Eucharistie. Nous pouvons décrire les propriétés d'un grain de sable, en analyser les éléments, expliquer les uns par les autres; mais nous n'allons pas loin dans nos explications, sans rencontrer le point où nous n'avons plus de réponse aux questions que nous posons, de

sorte que la chaîne des vérités, quelle qu'en soit la solidité, demeure suspendue dans le vide. On peut donc dire ainsi que " ne sachant le tout de rien," nous ne comprenons rien.

Nous croyons, sur la parole de Notre-Seigneur, le mystère de l'Eucharistie, qui, du reste, est d'autant plus croyable, a-t-on dit, qu'il est plus incompréhensible. L'homme n'invente pas ce qu'il ne comprend pas; il crée et persuade l'absurde; mais ce qui dépasse la raison sans la choquer, n'est point son œuvre; quand l'homme a voulu raisonner au sujet de l'Eucharistie, il n'a su faire que deux choses, ou nier le mystère, ou se contredire, en essayant de le rabaisser au niveau de son jugement. Il n'a donc pas imaginé ce qu'il est, laissé à lui-même, ou condamné à rejeter, ou incapable d'expliquer raisonnablement.

L'Eucharistie est tout à la fois un sacrement et un sacrifice, et les deux aspects de ce mystère sont si étroitement liés qu'il est impossible de les exposer l'un sans l'autre. Bien que nous n'ayons à considérer dans ce chapitre que le sacrifice, nous déduisons ici la chaîne des vérités, quel qu'en soit l'objet, qui jettent quelque jour sur cette incompréhensible immolation.

La parole de l'homme signifie seulement; celle de Dieu opère en même temps ce qu'elle dit. La terre n'était point, le ciel n'était point, la mer n'était point. Dieu parle, ces choses existent.

La même parole qui a fait ce qui n'était point, fait que ce qui est, demeure, ou tombe, ou se transforme; elle peut faire que sans tomber ni se transformer, il soit changé.

Ceci est mon corps, dit Notre-Seigneur par la bouche du prêtre, qui tient du pain entre ses mains, et dès lors, ce n'est plus du pain, mais le corps de Jésus-Christ. *Ceci est mon sang,* et le calice que le prêtre élève au-dessus de sa tête ne contient plus du vin, mais le sang de Jésus-Christ: " La parole de Dieu opère ce qu'elle signifie." Cependant elle n'a rien changé aux apparences du pain et du vin; nos sens perçoivent, après comme avant la consécration, la même couleur, la même forme, la même odeur, en un mot les mêmes propriétés. Même les propriétés les plus intimes, comme par exemple la propriété nutritive, subsistent après la consécration. C'est qu'en effet, il y a dans un corps quelconque deux choses intimement unies et parfaitement distinctes: la substance de ce corps et ses propriétés sensibles. La substance est l'être même du corps, ce par quoi il est tout ce qu'il est et non autre, il a ou peut avoir telles propriétés et non d'autres. Les propriétés naissent de la substance, et y sont attachées, mais s'en distinguent, puisqu'elles

peuvent changer, sans que la substance cesse d'être la même. Nous ne percevons d'un corps que ses propriétés. Quant à sa substance, qui est le fond même de son être, elle échappe à nos sens, notre imagination ne saurait se la représenter, la raison seule la conçoit comme le support et le principe nécessaire de toutes les propriétés.

La parole de Dieu, dans la consécration, " opérant seulement ce qu'elle signifie'," élimine donc du pain et du vin, ce qui est proprement le pain et le vin, c'est-à-dire leur substance ; elle ne touche pas aux apparences, c'est-à-dire aux propriétés sensibles. Du même coup elle place sous ces apparences, sous ces espèces, pour employer le mot consacré, ce qui est proprement le corps et le sang de Jésus-Christ, c'est-à-dire la substance du corps et du sang de Jésus-Christ sans leurs apparences ou *espèces.* Le changement qui se fait à la consécration est donc ainsi un changement de substance, une *transsubstantiation.* La raison se forme de ce changement une idée très nette, puisqu'elle distingue nécessairement, nous venons de le voir, la substance de ses propriétés. Mais, comment la substance peut-elle être de ses propriétés, de manière que, d'un côté, les propriétés sensibles du pain et du vin subsistent sans leur substance, et que de l'autre, la substance du corps et du sang de Jésus-Christ soit dépouillée de ses propriétés sensibles? Comment la substance du corps et du sang de Jésus-Christ remplace-t-il la substance du pain et du vin? A cette double question, la raison n'a pas de réponse, parce que la nature ne lui fournit pas d'exemple ni d'une séparation aussi profonde, ni d'une semblable substitution. Voilà le mystère dont Dieu s'est réservé la clef et qu'il impose à notre foi. " Je ne puis dire *comment* cela est; mais je dis: pourquoi cela ne serait-il pas? Qu'est-ce qui s'y oppose? Que sais-je de la substance et de la matière? Juste autant que les plus grands philosophes, c'est-à-dire rien du tout."

La parole de Dieu nous est une garantie absolue que ce changement de substance est possible et qu'il s'accomplit. Ce mystère n'est en soi ni plus ni moins difficile à croire qu'un autre: l'essence propre de tout mystère, c'est d'être incompréhensible.

D'ailleurs il importe peu que Dieu ait accumulé dans celui-ci, les prodiges, puisque la raison n'a pour se soumettre, qu'un point à examiner, à savoir si Dieu a parlé. La parole de Dieu est ici très nette et très catégorique; entendons clairement et croyons fermement ce qu'elle nous dit: toute autre conduite serait non seulement coupable mais absurde, car, s'il y a une vérité incontes-

table pour la raison, c'est que Dieu peut faire une infinité de choses que nous sommes incapables de comprendre.

Après la consécration, il ne reste donc du pain et du vin que les propriétés ou les apparences. Séparées de leur substance propre, s'attachent-elles au corps et au sang de Jésus-Christ, qui sont en même temps dépouillés de leurs qualités sensibles? Non, sans aucun doute; il n'y a entre la substance du corps et du sang de Jésus-Christ et les espèces du pain et du vin qu'un simple lien de coexistence et de concomitance. Il est bien évident que le corps et le sang de Jésus-Christ ne sont pas le *support* des espèces du pain et du vin, puisqu'il n'en sont pas le principe. Ces espèces subsistent par la seule action de la toute-puissance divine aussi longtemps que le corps et le sang de Jésus-Christ demeurent présents, pour leur servir, tout à la fois, de voile et de signe. Du reste, la parole de Dieu, et il faut s'en tenir exactement à ce qu'elle signifie, laisse subsister les propriétés du pain et du vin, mais ne nous dit pas qu'elles deviennent les propriétés du corps et du sang de Jésus-Christ. " Ceci est mon corps," affirme Notre-Seigneur, et, en même temps rien n'est changé aux apparences du pain: croyons qu'il y a sur l'autel les apparences du pain, puisque nous les voyons, et le corps de Jésus-Christ que nous ne voyons pas, puisqu'il nous le dit. Si nous bornons notre croyance à la parole de Dieu et du témoignage de nos sens, nous ne pouvons donc reconnaître entre le corps de Jésus-Christ et les espèces du pain qu'un rapport de coexistence.

La parole de Dieu étant le seul principe et la seule règle de notre croyance dans le mystère de l'Eucharistie, nous devons admettre logiquement que ce mystère s'accomplit toutes les fois et dans tous les lieux où cette parole est prononcée, selon le rite déterminé par Notre-Seigneur. " Toutes les fois que vous ferez ces choses, a-t-il dit, vous les ferez en mémoire de moi," c'est-à-dire, vous ferez ce que je viens de faire moi-même, mon corps sera sous les apparences du pain, mon sang sous les apparences du vin.

L'ABBÉ BRETON.

(*A suivre*).



Aimery de Querceville.

DEUXIEME PARTIE

I

A l'hôtel Carnavalet.

Quelques semaines après le retour de l'abbé de Hautecombe et d'Aimery dans le bel appartement qu'ils occupaient place Royale, l'abbé dit à son neveu de s'habiller pour aller à quatre heures faire une visite avec lui à l'hôtel Carnavalet.

— Je veux, lui dit-il, vous présenter à madame la marquise de Sévigné et à son neveu, le marquis de Grignan, capitaine de chevau-légers au régiment de Champagne et bientôt colonel de Grignan-cavalerie. Vous vous portez à merveille maintenant, et il conviendrait qu'au printemps prochain vous fassiez campagne, comme volontaire, en compagnie de quelque officier de mérite. C'est l'avis de M. le chevalier, c'est le mien, et je ne pense pas que vous y contredisiez, car les Querceville sont une race guerrière s'il en est.

— Assurément, Monsieur, dit Aimery: mais est-ce que vous pensez à me mettre auprès du petit marquis de Grignan? Je l'ai vu à la cour danser dans un ballet, avec des ailes de papillon aux épaules et des chausses couleur de rose. Il ne m'a point du tout paru avoir la mine d'un officier de mérite. Il est plus jeune que moi, je pense ?

— Point du tout, monsieur; sa petite taille vous a trompé. Il a dix-sept ans passés, et s'il a dansé l'hiver dernier, qu'est-ce que cela prouve? Ne dansiez-vous pas l'autre jour, et avec une Suzon encore! M. le marquis de Grignan danse avec des princesses et pour divertir le Roi. C'est autre chose.

— Ah! certes, c'est autre chose, murmura Aimery en soupirant, et, sous prétexte d'aller se préparer à sortir, il s'en alla dans sa chambre, s'enferma, et relut la lettre de Suzon, lettre arrivée la veille au soir. Elle était dictée par Simonne, proprement écrite,

d'une orthographe assez primitive, mais d'un style où Simonne et Suzon se peignaient au naturel.

" Querceville, ce 1er décembre 1688.

" Monsieur le comte et cher enfant,

" Si je mets la plume à la main de Suzon, c'est pour vous obéir, mais si je disais que ça me fâche, je mentirais. J'attendais le premier du mois comme terre sèche attend la pluie, car depuis que vous êtes parti, toute la maisonnée s'ennuie et on ne se console qu'en parlant de vous à la veillée. Simon promène vos chevaux tous les jours, et Laflèche a bien soin des chiens. La Noire a eu un veau qui est une génisse, et la grosse truie douze habillés de soie, sauf votre respect. Les poules n'attendent pas les O de Noël pour pondre, et je vous envoie un panier d'œufs frais dans du grain qui les conservera. Il ne fait pas froid, et il y a encore des roses au jardin, et les moutons sont tout le jour dehors comme en été.

" Nous n'avons pas une bête malade, et les gens se portent bien aussi, Dieu merci, même notre bon chapelain, qui va bientôt faire l'école aux enfants. Et n'ayant rien autre chose à vous dire pour le moment, je vous prie de présenter mes respects à M. votre oncle et à ces MM. Dumartel et de Marcilly, et de me croire

" Votre respectueuse nourrice et servante,

" Simonne Le Hubin.

Et Suzon avait ajouté de son chef :

" Ce qui vous amusera bien, notre Monsieur, c'est que Simon a donné l'autre soir une bonne volée de coups de trique à un gars qui faisait le loup-garou au château depuis plusieurs nuits, et effrayait si fort les domestiques qu'ils ne marchaient plus que trois par trois et armés de bâtons. Simon s'est caché et a surpris le loup-garou. Malheureusement, celuici-ci s'est enfui et a disparu dans l'obscurité. Mais je me doute bien qui c'est, et je l'avertirai que vous avez vu tout comme moi cet été que son chat noir avait la patte brûlée, et que vous lui ordonnez de rester tranquille. Répondez-nous, je vous en prie, et dites-nous si le docteur est revenu vous ennuyer. Et surtout, notre bon Monsieur, revenez au printemps. "

— Ah! plût à Dieu! se dit Aimery.

Et après avoir serré la lettre avec soin, il sonna Lafleur et se fit accommoder les cheveux pour aller chez madame de Sévigné.

Encore charmante, malgré ses soixante et un ans, la marquise de Sévigné causait au coin du feu, avec le chevalier de Grignan, colonel de Grignan-cavalerie, brave et accompli gentilhomme, mais tout perclus de goutte et les jambes enveloppées d'une couverture fourrée.

Le petit Coulanges, cousin germain de la marquise, de six ans moins âgé qu'elle, mais toujours enfant, fredonnait une chanson en papillonnant autour de la chambre, et le marquis de Grignan, joli garçon, bien pris dans sa petite taille, et l'air insignifiant, examinait deux épées posées sur une table, et semblait très embarrassé de choisir la plus élégante. Le petit salon, que l'on appellerait grand à présent, était tendu et meublé de damas bleu clair à galons d'or, et fort bien éclairé. Au centre, richement encadré, trônait le portrait de madame de Grignan, peint par Mignard, et placé en face d'un grand miroir qui réflétait sa beauté froide et fière.

Madame de Sévigné, tout en causant, regardait son petit-fils, et l'admirait avec cette naïveté charmante qu'elle mettait à toutes choses, et son amour grand-maternel lui posait sur les yeux un bandeau si brillant, qu'elle voyait à Louis-Provence des grâces et des perfections égales, si elles n'étaient supérieures, à celles de la comtesse de Grignan et de sa jolie fille Pauline. Mais la marquise se faisait illusion, et Louis-Provence, en qui devait s'éteindre l'illustre race des Adhémar, ne possédait guère que des qualités négatives.

Un laquais annonça M. l'abbé de Hautecombe et M. le comte de Querceville. La marquise se leva et les accueillit fort gracieusement; les présentations et les compliments employèrent quelques minutes, puis on s'assit et l'on causa d'abord de la promotion toute récente du comte de Grignan au rang de cordon bleu dans l'ordre du Saint-Esprit, puis du siège de Philipsbourg, où le jeune marquis avait eu l'honneur d'être contusionné par un éclat d'obus. Quand ce sujet de conversation fut à peu près épuisé, madame de Sévigné dit à son petit-fils :

— Marquis, montrez donc à ces messieurs les épées qu'on vous a apportées tantôt. Ils vous conseilleront dans votre choix.

— Oh! je me récuse, dit l'abbé. S'il s'agissait d'opter entre deux éditions d'un livre, ou de reliures, à la bonne heure. Mais je suis d'église et ne connais rien aux armes. Mon neveu s'y entend, au contraire, fort bien.

— Quelles jolies épées! dit Coulanges: on les voudrait voir aux mains d'une reine des Amazones ou d'une déesse guerrière. Ce fourreau émaillé de bleu est un vrai bijou. Et cette poignée! Ah! elle me paraît du dernier galant. Regardez, monsieur le comte.

Et il passa les épées à Aimery. Celui-ci les tira hors du fourreau, ce que personne n'avait encore fait, en examina soigneusement les lames et la pointe, les appuya sur le parquet, les fit plier, puis, les remettant dans les fourreaux, dit tranquillement :

— Elles ne valent rien ni l'une ni l'autre.

Le marquis rougit, madame de Sévigné parut toute déconcertée, et l'abbé très confus, mais le chevalier de Grignan s'écria :

— A la bonne heure! voici un gentilhomme qui s'y connaît et qui parle franc !

Et Coulanges, éclatant de rire, improvisa deux méchants vers et s'écria :

Si ce fer émoussé ne peut percer les cœurs,
Vous les enchaînerez, marquis, par les douceurs.

— Charmant! dit madame de Sévigné. Peu importe, du reste, ces armes-là sont de parade. Le marquis de Grignan en a d'autres pour aller en guerre.

Puis elle changea d'entretien.

— Aimez-vous la lecture, comte, demanda-t-elle à Aimery.

— Beaucoup, madame, surtout la lecture à haute voix. Mon précepteur, M. l'abbé de Marcilly, m'en a donné le goût. Il lit admirablement bien, et, lorsqu'il voulait obtenir de moi un travail un peu difficile, il n'avait qu'à me promettre une demi-heure de lecture pour récompense.

— Oh! que voilà un habile homme et un aimable écolier! Vraiment on aurait dû faire cela pour mon petit-fils; et... aimez-vous à jouer aux cartes ?

— Je ne connais rien au monde qui m'ennuie davantage, madame la marquise.

— Vrai! mais vous êtes un jeune homme unique; quels sont vos passe-temps favoris ?

— Oh! madame la marquise, ne pressez pas trop mon neveu sur ce chapitre, dit l'abbé, un peu inquiet de la tournure que prenait la conversation.

Il savait que le marquis de Grignan aimait le jeu et n'ouvrait jamais un livre, et, craignant qu'Aimery ne laissât échapper quelque vérité qui offenserait madame de Sévigné :

— Ne pressez pas M. de Querceville, vous apprendriez d'étranges choses. Il a les goûts les plus champêtres du monde, et ferait au besoin un excellent fermier.

— Mon oncle me flatte, dit Aimery: n'est pas bon fermier qui veut; mais il est vrai que, si j'aime l'équitation, la chasse et la pêche, j'aime encore mieux les travaux des champs, et j'ai pris plus de plaisir à voir faire la récolte de Querceville et à surveiller l'élevage des chevaux et la conduite des troupeaux qu'à toutes les fêtes et les comédies possibles. J'ai de si bons vassaux, à Querceville, que c'est plaisir de vivre au milieu d'eux.

— Quoi! vous vous ferez campagnard, vous n'irez pas à la guerre ?

— Si fait, madame, j'irai, parce que l'honneur le veut; mais aussitôt que le Roi n'aura plus affaire de mes services, j'espère vivre dans mes terres.

— En vérité, voici un page de quinze ans tout à fait surprenant! fit la marquise. Qu'en dites-vous, chevalier ?

— Il a cent mille fois raison, madame.

— Par exemple! vous trouveriez donc bon que mon petit-fils se résolut à passer sa vie à Grignan, sans autre souci que de vendanger ses oliviers et ses vignes ?

— Le cas est différent, madame, et vous savez pourquoi, dit tout bas le chevalier.

Pendant ce temps, Coulanges, qui ne pouvait se taire, avait entrepris l'abbé sur une question littéraire, et le petit marquis, d'un air boudeur, frottait avec ses gants la garde d'une des épées.

La marquise se pencha vers Aimery:

— Je désire passionnément que vous deveniez l'ami de mon petit-fils, lui dit-elle, mais de grâce, ne lui parlez jamais de devenir paysan, car il est essentiel qu'il vise aux plus hauts grades militaires, et, capitaine à dix-sept ans, il est en bon chemin.

Un laquais annonça :

— Madame la marquise de Vini !

Et, après force révérences, l'abbé de Hautecombe prit congé et emmena Aimery.

Chemin faisant, l'abbé gronda son neveu.

— Vous auriez bien pu vous dispenser de dire que ces épées ne valaient rien. C'était un cadeau de Madame de Sévigné à son petit-fils et vous l'avez désobligée.

— On me demandait mon avis, Monsieur, fallait-il mentir ?

—Non, mais il fallait simplement regarder les fourreaux et les

poignées, et dire, ce qui était vrai, qu'ils étaient fort beaux. Et qu'aviez-vous besoin de dire du mal des cartes ? Le marquis de Grignan les aime.

— Tant pis pour lui, Monsieur, moi je les déteste et

Je veux qu'on soit sincère et qu'en homme d'honneur
On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur.

— Bon ! voici que vous parlez comme Alceste. Mais vous vous rendrez insupportable, Aimery, si vous faites le misanthrope à votre âge.

Ils arrivaient place Royale : Aimery salua son oncle et alla s'enfermer pour écrire à Simonne.

En post-scriptum il recommanda bien à Suzon de tancer vertement de sa part le loup-garou. Puis il répondit aussi au chapelain, l'assura de sa respectueuse affection, se recommanda à ses prières, et le pria de vouloir bien donner quelques leçons d'orthographe à Suzon :

" Je ne lui demande pas une correction parfaite, disait-il : ce serait trop exiger, et d'ailleurs, madame de Coulanges, dont les lettres passent de main en main et divertissent même le Roi, met l'orthographe d'une façon tout à fait grotesque ; mais Suzon pourrait mieux faire qu'elle ne fait, et j'ai cherché fort longtemps avant de deviner que *Lanouerra hu* 1 *voqui ait unegé nice* voulait dire : " La Noire a eu un veau qui est une génisse. " Mais, je vous prie, monsieur l'abbé, de ne pas dire cela à Suzon ; pour rien au monde je ne voudrais humilier ma petite sœur, et sa lettre est d'ailleurs charmante. Oh ! les bons cœurs que ceux que j'ai laissés à Querceville ! J'entendais l'autre jour de belles dames se moquer de madame de Maintenon, parce que, quand la cour est à Fontainebleau, elle passe des heures à causer avec les paysans d'Avon, et préfère leur entretien à ceux des courtisans. Je ferais bien comme elle. Le monde me déplaît, parce qu'on y est menteur et affecté au point d'y regarder comme un phénomène quiconque dit quelquefois ce qu'il pense. Les paysans normands les plus retors sont des modèles de franchise auprès de certaines gens d'ici. Mon oncle m'a surnommé Alceste, et je n'y contredis pas. "

Lafleur vint avertir son jeune maître que le souper allait être servi, et Aimery se hâta de cacheter ses lettres, car le courrier de Normandie partait le lendemain.

Pendant qu'il écrivait, M. de Hautecombe avait tenu conseil

avec le chevalier et l'abbé. Celui-ci essaya encore une fois de faire changer de résolution à M. de Hautecombe.

— M. de Querceville est bien trop jeune encore pour aller à la guerre, lui dit-il. Je vous assure, Monsieur, qu'il vaudrait mieux le laisser achever ses études et attendre l'an prochain.

— La paix sera faite d'ici-là, dit M. de Hautecombe, et l'occasion qui se présente cette année-ci est excellente pour que mon neveu fasse campagne sans trop risquer sa vie. Le Roi met sur pied une armée de trois cent mille hommes, qui se tiendra surtout sur la défensive, et la campagne du Palatinat sera affaire de sièges où la cavalerie ne courra pas grand péril. Quant aux études, Aimery les reprendra l'hiver prochain, et vous pouvez être assuré, monsieur l'abbé, que, s'il reste à Paris, il ne fera que me tourmenter pour aller planter des choux en Normandie, et cette manie me déplaît plus que chose au monde. Quant à vous, monsieur l'abbé, je pense que vous ne serez pas fâché d'avoir quelques mois de vacances, et vous les passerez à votre choix, ou avec moi, ici et à Beaumont, ou dans votre famille.

— Monsieur, voulez-vous permettre que je vous propose un troisième parti ?

— Assurément; dites-moi tout franchement ce que vous préférez.

— Eh bien, Monsieur, je voudrais employer ce temps à un travail que j'ai entrepris et que M. de Querceville tient beaucoup à me voir achever. J'ai commencé à mettre en ordre les archives de Querceville et à traduire de vieilles chartes et d'anciennes chroniques des plus intéressantes, et....

— Vous désirez passer l'été au milieu de ces grimoires et des revenants de Querceville? A votre aise, mon cher abbé, à votre aise.... M. le chapelain sera bien heureux de votre compagnie.... Si vous étiez resté ici, je vous aurais proposé de m'aider à mettre au net ma traduction de l'*Enéide*, mais à défaut de vous, je prendrai M. Montoison ou M. Rapinus.

(C'étaient un poète et un cuistre aussi sots l'un que l'autre et qui ne bougaient de chez M. de Hautecombe.)

— Monsieur, je regrette beaucoup..., commençait à dire l'abbé, tandis qu'il pensait l'avoir échappé belle. Mais M. de Hautecombe ne l'écoutait pas. Il s'était tourné vers le chevalier et lui demandait ce qu'il pensait des objections de l'abbé.

— Je suis si heureux pour mon propre compte de m'en aller à l'armée, dit le chevalier, que je craindrais de manquer d'impartialité. Soyez assuré que je ferai de mon mieux pour que cette campagne

profite à M. le comte. Il est brave et actif, et a en lui l'étoffe d'un excellent militaire. Sa santé est tout à fait raffermie, et je vous le ramènerai gaillard.

— Je n'en doute pas, mon cher chevalier. Je compte sur vous. Tout d'abord, je vous prie de vous occuper de l'équipage de mon neveu. Trouvez-lui un bon écuyer, des domestiques sûrs. Achetez-lui chevaux, armes et bagages. Vous avez carte blanche et je connais votre raison parfaite. Je désire que tout soit beau et bon, mais sans luxe. Le Roi ne veut plus que les jeunes officiers emportent de la vaisselle d'argent, ni aucune superfluité. Et Sa Majesté a bien raison.

— Soyez tranquille, Monsieur. Tout sera fait selon votre désir, et je vous assure que notre jeune comte sera le volontaire le mieux équipé de toute l'armée royale.

Le chevalier se mit en effet à la besogne avec tout le zèle et le soin possibles. Sa pauvreté seule l'avait obligé à quitter le service militaire dès l'âge de trente-cinq ans et à accepter les fonctions de gouverneur de l'héritier des Querceville. Mais il comptait bien le voir faire une campagne, car, en ce temps-là, nul gentilhomme ne se dispensait de payer l'impôt du sang, et M. du Martel se réjouissait d'accompagner son élève à l'armée.

Tout d'abord, il s'occupa des chevaux et se hâta d'écrire à l'intendant de Querceville de lui envoyer ceux qu'il avait dressés l'été précédent. C'étaient deux magnifiques bais bruns, qu'Aimery avait nommés Zist et Zest, et un cheval noir, appelé Rollon, si robuste et si bien fait qu'il eût été digne d'être monté par un maréchal de France.

Moins de quinze jours après le départ de la lettre, les chevaux arrivèrent conduits par Simon Le Hubin, escorté du vieux Laflèche et du palefrenier Martin. Aimery, en les apercevant, fit un cri de joie et sauta au cou de son frère de lait. Et tandis que le chevalier se hâtait d'examiner Rollon, Zist et Zest, et constatait avec joie qu'ils n'avaient aucunement souffert du voyage, le jeune comte emmenait Simon dans sa chambre, lui faisait servir du vin d'Espagne, et, sans lui donner le temps de se débotter, l'accablait de questions sur Querceville et ses habitants.

Simon, peu causeur par nature, et tout étourdi du voyage et du tumulte des rues qu'il venait de traverser, ne répondit pas assez vite au gré d'Aimery; mais, tout à coup, se ravisant:

— J'ai des lettres pour vous, notre Monsieur, dit-il.

Et, des profondeurs de ses poches, il fit sortir un vieux portefeuille

de parchemin, d'où il tira successivement une épître du chapelain, une de l'intendant, et enfin une lettre de Suzon qu'Aimery se hâta d'ouvrir.

Dès les premières lignes, le jeune comte fit une exclamation de surprise et de joie. Simonne lui mandait ceci:

"Je vous envoie, mon garçon, votre frère de lait, non point à seule fin de vous conduire vos cheaux, mais pour qu'il vous suive à l'armée de la guerre, et vous serve, et se batte pour vous comme il le doit. De père en fils, les Le Hubin ont suivi à la bataille les seigneurs de Querceville, autrefois comme écuyers, et, depuis que Guillaume Le Hubin mit son épée au clou, si les aînés sont restés à la charrue, les cadets n'ont point pour cela faussé compagnie à leurs maîtres. Mon beau-frère, Jacques Le Hubin, fut tué à Turkheim près de votre père. Avec l'aide de Dieu, Simon n'aura pas le même sort, mais il restera près de vous, il le doit et je le veux. Monsieur votre oncle dira peut-être que ça fera du tort à la ferme; mais rassurez-le. A nous deux Suzon nous aurons l'œil et la main à tout, et nous prierons si bien le bon Dieu que vous nous reviendrez en bonne santé, et Simon itou."

Et Suzon avait ajouté:

"Tout ce qui me fâche, c'est de n'être qu'une fille. Si j'étais un gars, ce ne serait pas Simon qui partirait."

— Chère et brave petite! s'écria Aimery. Ah! certes, elle dit vrai. Ecoute, Simon, ce que m'écrivent ta sœur et ta mère.

— Je le sais bien, notre Monsieur, nous étions ensemble quand la Suzanne écrivait. Chez nous, la mère et les enfants ça n'a qu'un cœur voirement.

— Mais, Simon, que veut dire ceci: Quand Guillaume Le Hubin mit son épée au clou?

— Ah! c'est une vieille histoire. A la bataille d'Azincourt, il y avait un Querceville qui servait dans l'armée du roi de France, et son écuyer était un Le Hubin, et on dit chez nous que depuis le temps de Guillaume le Conquérant, les Querceville avaient toujours eu pour écuyers des Le Hubin. Mais voilà que le seigneur de Querceville fut fait prisonnier et emmené en Angleterre ainsi que son écuyer. Celui-ci parvint à s'échapper et revint vers la dame de Querceville, qu'il trouva dans la plus grande pauvreté, presque seule avec ses jeunes enfants dans le château, et qui, ne sachant comment faire pour payer la rançon de son mari, pensait à vendre ses terres. Guillaume Le Hubin ne le voulut pas souffrir: il se mit à cultiver les champs de ses maîtres, rebâtit la ferme incendiée, et en trois ans, dit-on, trouva

moyen de payer la rançon du comte, qui revint malade et ne combattit plus. On dit que Guillaume Le Hubin, tout en continuant à faire le fermier, regrettait son ancien état, et, lorsqu'il allait labourer, plantait son épée au bord du champ, afin de la regarder chaque fois qu'il arrivait au bout d'un sillon. Cette épée est encore chez nous au-dessus de la cheminée de la salle. Elle est si grande que je ne puis comprendre comment on pouvait la manier. Ah! il y avait de fiers hommes en ce temps-là!

— J'avais aperçu cette épée, dit Aimery, mais je n'en savais pas l'histoire. Quand je retournerai à Querceville, je la veux regarder de près et la fourbir moi-même.

Monsieur du Martel rentrait à ce moment.

— Vite, vite, vint-il dire à son élève, mettez-vous au balcon, si vous voulez voir le roi d'Angleterre. Le voici qui arrive dans un carosse du Roi: il vient chez notre voisin, M. de Lauzun.

Tout le monde était aux fenêtres sur la place. Deux carosses à la livrée royale s'arrêtèrent devant l'hôtel Lauzun, et l'on en vit descendre l'infortuné Jacques II, vieilli avant l'âge par les malheurs.

L'éclatante réception que lui avait faite Louis XIV peu de jours auparavant avait fixé sur Jacques Stuart l'attention universelle. Le bruit courait que le Roi allait lui donner une armée pour reconquérir son royaume et une entreprise si généreuse enthousiasmait les esprits.

Aimery salua avec émotion le fils de Charles 1er et de Henriette-Marie, au moment ou, franchissant le seuil de l'hôtel Lauzun, Jacques II se retourna et remercia d'un geste gracieux la foule qui l'acclamait.

— J'aimerais mieux aller faire la guerre au prince d'Orange qu'aux Allemands, dit Aimery: la cause de Jacques II est juste et il est petit-'fils de Henri IV.

— C'est un Anglais tout de même dit Simon: à Dieu ne plaise que vous combattiez jamais sous ses étendards, notre Monsieur. Les Anglais ont été les plus grands ennemis de vos aïeux, et notre arrière grand-père, Guillaume Le Hubin, les détestait cordialement. Moi aussi, je les déteste, et maman de même. Elle a dans sa chambre une belle image de Jeanne d'Arc, qu'ils ont brûlée. les brigands, et Suzon dit que c'était une sainte.

— Elle a bien raison, Simon.

Et Aimery ne parla plus de guerroyer pour Jacques II. Il était encore bien enfant, et le montra par la joie que lui donna son uniforme. Il le mit pour aller faire ses adieux à madame de Sévigné, qui l'admira, et assura qu'après le marquis de Grignan, elle n'avait

encore vu personne qui portât mieux l'habit gris blanc à parements, revers et collet écarlates, avec galons rouges et noirs, et la culotte, le ceinturon, et la bandoulière de peau jaune.

Elle montra au jeune comte un des étendards qu'elle avait fait broder pour le régiment de Grignan. Il était de soie écarlate, ornée d'une fusée d'or, et de l'altière devise: *Che peri pur chè m'innalzi.*

C'était la marquise elle-même qui avait choisi cette devise. Toute partagée entre le désir de voir son petit-fils s'illustrer et la frayeur que lui donnaient les périls de la guerre, la bonne madame de Sévigné vivait alors dans des agitations et des inquiétudes continuelles. Elle écrivait à madame de Grignan: " Ah! ma fille, que je comprends parfaitement vos larmes quand vous vous représentez ce petit garçon à la tête de sa compagnie, et tout ce qui peut arriver de bonheur ou de malheur à cette place."

En attendant de rejoindre son régiment à Châlons, le petit marquis faisait sa cour à Versailles et au Palais-Royal, chantant, ballant et soupant en belle compagnie, et, entre temps, sur les indications de son oncle le chevalier, s'occupant de son équipage. Il partit le 1er mars et l'un des premiers, pour faire preuve de zèle.

" Votre enfant est ravi de s'en aller et de montrer le chemin aux autres et d'être tout reposé à Philippeville quand il faudra marcher, au lieu de tirer son équipage comme font les autres. Il n'est encore question de rien : nous n'attaquerons rien, nous ne voulons point de bataille, nous sommes sur la défensive, et d'une manière si puissante qu'elle fait trembler; jamais roi de France ne s'est vu trois cent mille hommes sur pied, il n'y avait que le roi de Perse. Tout est nouveau, tout est miraculeux."

Le jeune comte de Querceville se pressa moins, et il ne rejoignit le régiment de Grignan-Cavalerie, au bord du Rhin, que vers la fin de mars.

II

La campagne de Palatinat.

Ainsi que l'avait fort judicieusement prévu M. de Hautecombe, la cavalerie ne servit guère pendant la campagne du Palatinat qu'à éclairer et à couvrir les marches de l'infanterie, excepté toutefois à la prise d'une petite ville où M. de Mélac, de sinistre mémoire, fit mettre pied à terre à plusieurs escadrons, les conduisit à l'assaut, et, pour récompense, leur donna la ville à piller. Quant au régiment de

Grignan, il ne prit part à aucun combat, et des marches et contre-marches, des campements plus ou moins incommodes dans un pays dévasté, dont tous les habitants fuyaient à l'approche des Français, pour se réfugier dans les villes, furent ses seules aventures. Les sièges, nombreux et plus ou moins difficiles, étaient savamment dirigés et se terminèrent tous à l'avantage de l'armée royale, qui, sur les ordres impitoyables venus de Versailles, souilla ses victoires par d'horribles ravages,

Les plus belles villes de ce malheureux pays, coupable d'être fidèle à ses princes, furent anéanties par le feu, et les églises comme les châteaux s'écroulèrent dans les flammes. Encore aujourd'hui les descendants des malheureux habitants qui furent chassés de Heidelberg et de Manheim donnent aux chiens le nom de Mélac, et les haînes semées alors ont porté de nos jours des fruits d'autant plus amers que Napoléon Ier les avait ravivées. Si le palais de Louis XIV a subi l'affront de servir de théâtre au couronnement d'un empereur d'Allemagne, ceux qui savent l'histoire et qui aiment la France en ont pleuré, mais ne s'en étonnèrent pas. Une justice vengeresse le voulait ainsi.

Le jeune marquis de Grignan voyait toute chose avec l'insouciant égoïsme d'un enfant gâté. Laissant M. de Montégut, actif et brave officier, qui lui servait en apparence de lieutenant et en réalité de gouverneur, maintenir l'ordre et la discipline dans le régiment, ce colonel de dix-huit ans ne s'occupant que des détails d'équipement, et, toujours en belle tenue, et montant des chevaux bien étrillés, aux harnais brillants, donnait le plus de temps possible au jeu et au sommeil. Détournant à dessein ses regards des incendies et du navrant spectacle des villages déserts et des champs abandonnés, il se gardait bien dans ses lettres, courtes et rares d'ailleurs, de parler d'autre chose que des succès des armes de Louis XIV, et célébrait comme déjà faite la conquête du Palatinat.

Aimery, tout au contraire, exprimait avec une entière franchise, en écrivant à son oncle, l'horreur que lui inspirait cette guerre de vandales. Toutes les lettres venant de l'armée étaient ouvertes à Paris, et il en résulta que Louvois fit savoir au maréchal de Duras qu'il y avait dans le régiment de Grignan un jeune volontaire très mal pensant, un esprit brouillon et dangereux, et dont il faudrait se débarrasser à la première occasion en lui faisant repasser le Rhin sous un prétexte honnête. M. de Duras se le tint pour dit, et promit au ministre qu'avant peu Aimery aurait une mission pour la France.

Or, par une belle matinée de juillet, le régiment de Grignan reçut

l'ordre d'aller camper dans une vallée très fertile, où il trouverait abondance de fourrage et force logements. En trois heures de marche le régiment tout entier arriva dans cette vallée de Robensheim. Elle était, en effet, couverte de moissons bientôt mûres, et, au bord de la petite rivière qui l'arrosait, s'élevait un village naguère riant et peuplé, mais dont les habitants avaient fui dans les bois. La veille, une troupe de maraudeurs français avait mis le feu au village, après avoir pillé le peu qui y restait, et les maisons brûlaient encore. Un silence sinistre régnait dans ces lieux désolés. Aucun vent n'activait les flammes, que le soleil d'été faisait pâlir parmi les noirs et lourds tourbillons de fumée.

— Peste soit des coquins qui ont brûlé nos logements! s'écria Grignan. Où coucherons-nous, monsieur de Montégut ?

— On dressera les tentes, mon colonel. Je vais voir si l'on peut sauver quelques maisons.

Il commanda la halte, et, prenant avec lui un petit détachement d'hommes sûrs, s'en alla au grand trot explorer le village, pistolet au poing, de crainte d'embuscade. Aimery le suivit; Montégut était lié avec le chevalier, et avait pris le jeune comte en amitié.

Ils ne trouvèrent personne dans les ruines brûlantes, et pas un toit n'y était resté.

Il fallait donc camper à la belle étoile, dans une prairie bordée par la rivière et de grands fossés d'irrigation. Mais tandis que les cavaliers y dressaient les tentes et installaient les cantines, M. de Montégut chargea le chevalier d'aller avec Aimery, Simon Le Hubin et quatre cavaliers, reconnaître un petit bois de chênes qui dominait la prairie, à deux portées de mousquet de la limite du camp.

Ce bois était assez clair, les chênes ne souffrant guère de broussailles à leur pied, et il fut bien vite parcouru et reconnu désert.

— Il n'y a âme qui vive là-dedans, dirent les cavaliers en se réunissant à la lisière du bois.

— Qui de vous a été à la croix que j'aperçois là-bas ? dit Aimery.

— Personne, Monsieur. A quoi bon ? cette croix est en plaine.

— Oui, mais il y a quelqu'un près d'elle.

— Vous avez de bons yeux, dit le chevalier. Je ne vois personne.

— Venez, dit Aimery, en mettant son cheval au trot.

Deux minutes après, il arriva le premier vers la croix. Simon le suivait de près, et tous deux jetèrent en même temps un cri d'horreur.

Au pied de la croix une vieille femme était agenouillée près d'une jeune fille morte, dont les longs cheveux dénoués et ensanglantés étaient épars sur le gazon. Et son âge, ses traits, la couleur de sa

belle chevelure, tout rappelait si bien Suzanne, qu'Aimery et Simon sentirent le nom de leur sœur s'échapper de leurs lèvres, et d'un même mouvement sautèrent à bas de leurs chevaux et s'élancèrent vers la jeune morte.

La vieille femme se jeta au-devant d'eux, et leur cria en allemand :

— Elle est morte ; ce sont les Français qui l'ont tuée. Chiens, soyez maudits ! tuez-moi aussi. Dieu nous vengera !

Le chevalier arrivait avec son escorte : il se hâta d'écarter les soldats, et, s'adressant en allemand à la pauvre grand'mère, s'efforça de la rassurer et la questionna doucement ; mais il n'en obtint d'abord que des réponses incohérentes. La douleur et l'effroi la rendaient folle. Elle ne se calma un peu qu'en voyant Aimery et Simon s'agenouiller près de la morte et prier pendant quelques instants. Tous deux pleuraient.

— Ils ont une sœur à qui ressemble cette pauvre jeune morte, lui dit le chevalier. Mais elle ne peut rester là, ma bonne femme ; si vous le permettez, je vais vous envoyer notre aumônier et des ouvriers pour creuser une fosse dans le plus prochain cimetière.

— Non, dit la grand'mère, pas un Français n'y touchera, dussé-je creuser la terre de mes ongles pour y cacher les restes de mon enfant. Mes fils sont allés chercher notre curé. Si vous avez quelque pitié, Monsieur, veillez à ce qu'on nous laisse la paix pendant quelques heures. Ce soir, tout sera fini.

— J'y veillerai, dit le bon chevalier ; soyez tranquille. Vous aurez tous des sauf-conduits.

— Et voici de l'or, dit Aimery en mettant sa bourse dans la main de la malheureuse femme. Monsieur le chevalier, je vous en prie, restez là pour protéger ces pauvres gens. Je vais aller avertir M. de Montégut et lui faire mon rapport. Puis nous reviendrons vers vous.

Et il s'éloigna le cœur douloureusement serré.

M. de Grignan écouta discrètement son rapport. Il tenait à la main une dépêche du général en chef, qu'un courrier venait d'apporter. Il fit appeler M. de Montégut.

— Dites à M. de Montégut ce qu'il y a à faire pour ces malheureux, monsieur le comte, mais, quant à vous, ne vous y arrêtez pas. Vous êtes mandé au quartier général avec une escorte de vingt cavaliers. Il s'agit de conduire en Alsace un convoi de prisonniers. J'y perdrai l'honneur de votre compagnie, monsieur le comte, et j'en suis très aux regrets. Préparez-vous tout de suite. M. de Duras vous attend ce soir. Lisez la dépêche.

Il n'y avait qu'à obéir. Aimery envoya Simon chercher le cheva-

lier, tandis qu'un piquet de soldats, sur l'ordre de M. de Montégut, allait assister à l'enterrement de la jeune fille. Les préparatifs d'Aimery furent rapidement terminés, et, après avoir pris congé du colonel et des officiers du régiment de Grignan, il s'achemina vers le quartier général, situé pour le moment à quatre lieues de Rubenstein.

Rien de triste à voir comme le pays que les cavaliers traversaient en troupe serrée. Les moissons à demi mûres étaient çà et là foulées aux pieds. Dans les villages déserts erraient des animaux affamés qui s'enfuyaient à l'approche des Français, et à l'horizon s'élevaient d'énormes tourbillons de fumée où, à l'approche du soir, la lueur des flammes se mêlait de plus en plus ardentes.

— C'est Manheim qui brûle, Manheim, la ville favorite de l'électeur défunt, dit le chevalier. Ah ! que ce désastre va coûter de larmes à la duchesse d'Orléans ! Il lui faudra cacher ses douleurs, paraître impassible, sourire même, à l'annonce des victoires françaises ! triste sort que celui des princesse !

— Cette guerre me fait horreur, dit Aimery. Comment pouvez-vous aimer l'état militaire, chevalier ?

— Toutes les campagnes ne ressemblent pas à celles-ci ; j'ai servi sous Turenne, c'est tout dire. A Turkheim.... Mais que vois-je là-bas ? Halte ! Je vais éclairer la route.

Du Martel pressa le pas de son cheval, et parvint rapidement près d'une troupe de paysans fugitifs. A la vue des cavaliers français, hommes, femmes et enfants s'arrêtèrent consternés, et un prêtre encore jeune, qui marchait à leur tête, s'avança seul et présenta à M. du Martel un sauf-conduit signé du maréchal de Duras.

— J'emmène en Allemagne ce qui reste de mes paroissiens, dit-il, lorsque le chevalier, en le saluant avec respect, lui eût rendu ce papier.

— Que Dieu vous protège, monsieur le curé ! répondit le chevalier, et puissiez-vous revenir bientôt.

Il n'en put dire davantage. L'émotion lui ôtait la voix. Il fit ranger sa petite troupe sur le bord de la route, et les Français regardèrent passer les fugitifs en silence.

C'était un lamentable spectacle. Des blessés et des vieillards, de pauvres femmes pâles de fatigue et de douleur, beaucoup d'enfants, encore jolis sous leurs vêtements poudreux, marchaient péniblement ou étaient traînés dans des chariots attelés de bêtes de somme maigres ou boiteuses, tous les bons chevaux ayant été réquisitionnés par les armées. La route était étroite : le défilé fut long. Sur la dernière voiture, une misérable charrette que tirait un bœuf à demi

mort de vieillesse, une femme entourée de très jeunes enfants était assise. Elle regarda les Français bien en face, et sans rien dire, en passant devant eux, puis, lorsqu'elle fut arrivée au détour du chemin ombragé où ses compagnons d'infortune venaient de disparaître, elle se leva toute droite, un enfant à la mamelle entre ses bras, et d'une voix perçante jeta aux Français une malédiction.

— Que dit cette sorcière ? s'écria un cavalier; je ne sais qui me tient de l'aller châtier ?

— Silence dans les rangs ! dit le chevalier. En avant, marche !

Et ils continuèrent leur chemin vers le quartier général.

Quelques jours après le comte de Querceville et son gouverneur passaient le pont de Kehl en compagnie de deux officiers généraux et d'une troupe de soixante cavaliers escortant une cinquantaine de prisonniers allemands. En mettant le pied en Alsace les Français firent éclater leur joie, autant que le permettait la discipline, et les Allemands, au contraire, baissèrent la tête et gardèrent un morne silence

Ils furent internés, les uns à Strasbourg, les autres à Mulhouse et à Colmar, et, prisonniers sur parole, traités avec beaucoup d'égards par les bons Alsaciens.

Aimery avait reçu l'ordre de rester à Colmar, en attendant un message du maréchal de Duras. Il n'y avait rien à faire, et commençait à s'y ennuyer beaucoup, lorsqu'il reçut enfin la missive annoncée. Cette lettre, écrite avec les formes de l'exquise politesse du temps, assurait le jeune comte de Querceville de l'estime et des meilleurs sentiments du maréchal pour lui, le remerciait de ses services, et lui annonçait que, la campagne étant presque terminée, il lui était loisible de ne pas repasser le Rhin, et qu'il ferait bien de retourner dans ses terres.

Aimery ne cacha pas sa joie en lisant cette lettre au chevalier. Celui-ci, au contraire, fut consterné.

— Pour sûr vous avez déplu, dit-il à Aimery.

— Ma conscience ne me reproche rien, et j'avais assez de cette odieuse campagne, répondit le jeune comte. Puisque me voilà libre, monsieur, nous allons, s'il vous plaît, préparer notre départ. Mais, tout d'abord, je voudrais aller visiter le champ de bataille de Turkheim, où mon père fut blessé à mort.

Chaque année nous envoyons, mon oncle et moi, un présent de dix pistoles à de pauvres paysans chez qui ses gens le portèrent et le soignèrent de leur mieux.

— Je le sais, dit le chevalier. J'étais moi-même à cette bataille, et

je vis le comte de Querceville la veille de sa mort, dans la chaumière de Gredel Baumann. Je comptais bien que nous ferions ensemble ce pèlerinage.

Ils allèrent à Turkheim, et, parmi les vignes que l'on vendangeait déjà, dans cette campagne fertile où retentissaient les joyeux appels et les chansons des vendangeurs, ils virent çà et là des croix élevées sur des tertres de gazon sous lesquels reposaient les dépouilles des vainqueurs et vaincus, ensevelis pêle-mêle au lendemain du combat.

La chaumière de Gredel n'avait pas changé, mais elle l'habitait seule avec sa petite-fille Susel, jolie blonde de douze ans, déjà fiancée. Le bonhomme Baumann était mort, ses fils dispersés aux alentours, et la veuve, devenue aveugle, filait sur le seuil, entourée d'une vingtaine de pigeons. Susel étendait sur la haie du jardin du linge qu'elle venait de rincer au prochain ruisseau; perché sur le toit moussu et fleuri de joubarbe, un beau coq chantait.

Les cavaliers mirent pied à terre à cent pas de la maison, et s'approchèrent doucement pour ne pas intimider la petite fille.

— Mon enfant, lui dit en allemand le chevalier, est-ce bien Gredel Baumann qui est là ?

— Oui.

— Hé bien, dites-lui que M. le comte de Querceville vient la voir en souvenir de ce qu'elle fit pour son père, il y a dix-sept ans, après la bataille du Turkheim.

Il n'avait pas parlé bien haut, mais l'aveugle avait entendu.

— Qu'il soit le bienvenu, dit-elle en se levant. Susel, va chercher des chaises pour ces messieurs, et prépare-leur des gâteaux et du vin blanc. Je ne m'attendais pas à tant d'honneur, monsieur de Querceville, et je bénis le bon Dieu qui me donne la joie de vous remercier de tous vos bienfaits.

— Ne parlez pas de cela, ma bonne, dit Aimery en lui prenant la main. C'est moi qui vous suis très obligé. Je sais combien vous fûtes bonne pour mon père, et j'ai voulu vous voir et visiter la demeure où il mourut si jeune, et si loin de mon berceau.

Il mourut comme un saint, Monsieur, et votre nom fut le dernier qu'il prononça dans sa prière, mais il ne regrettait pas la vie. J'ose dire qu'il fut content de mes soins. Je suis Lorraine, et j'étais la seule femme du village qui parlât français. Enfin il fallait voir mourir ce brave jeune seigneur, et ses vassaux emportèrent son corps en France. Mon mari et moi nous l'avons pleuré comme un fils: il était si bon! Pendant les huit jours qu'il vécut, souffrant comme un martyr, il ne lui échappa aucune plainte. Qu'il était beau et bon!

Ah! Monsieur, je vous en prie, laissez-moi toucher votre visage, que je voie si vous lui ressemblez.

— Avec plaisir, ma bonne mère, dit Aimery en s'agenouillant devant la bonne vieille, tandis que Susel, rouge comme une cerise, le regardait d'un air ébahi.

— Vous avez tous ses traits, dit Gredel en passant sa main amaigrie sur le beau visage du jeune comte: tous ses traits, et son cœur aussi ajouta-t-elle à voix basse, en sentant des larmes couler sous ses doigts. Ecoutez. Je prie Dieu de vous donner tout le bonheur et toutes les années qu'il reprit à votre père; qu'il vous éloigne des affreuses aventures des gens de guerre, et paisible, honoré, vous fasse la grâce de vieillir en votre logis. Et de cette pauvre vieille main endurcie par le travail de soixante années, et qui ferma jadis les yeux de votre père, je vous bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Elle lui traça le signe de la croix sur le front, et, s'inclinant, le baisa comme eût fait une aïeule. Aimery, tout ému, embrassa la vieille paysanne, et le bon chevalier, s'éloignant de quelques pas, essuya furtivement ses yeux.

— Grand'mère, fit Susel, voici le vin blanc et les gâteaux servis sous la tonnelle. Prenez mon bras.

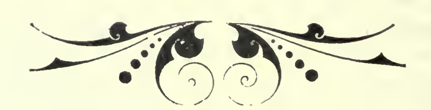
Et elle conduisit l'aveugle près de la table rustique.

Après goûter, les visiteurs parcoururent la petite maison et le verger, puis, le soir approchant, ils prirent congé de Gredel Baumann et allèrent retrouver leurs valets et leurs chevaux, non sans avoir laissé à Susel un beau louis d'or tout neuf pour s'acheter une robe des dimanches, et cinq pistoles pour sa grand'mère.

Et quelques jours plus tard, ils quittèrent Colmar et s'acheminèrent vers Paris, à petites journées.

Julie Lavergne.

(*A suivre.*)



LE PROPAGATEUR

Vol. III AOUT 1906 No 8

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : — La consécration du genre humain au Sacré-Cœur et la Sœur Marie du Divin Cœur.— L'abbé Bertrin et les miracles de Lourdes. — L'*homme tertiaire*, il n'est pas encore prouvé qu'il existe, et notre fraternité avec les singes reste plus que douteuse. — Le squelette de Charlemagne et les tombes des Plantagenets. — L'aquittement de Dreyfus. — En Russie : ce qu'a fait la Douma. — Le *Bill* de l'éducation en Angleterre ; curieuse appréciation de certain journalistes canadiens et catholiques. — Les franchises aux Boërs. — Opinion d'un évêque sur le livre de M. Siegfried. — L'œuvre de nos prêtres éducateurs. — Mgr Sbarretti au Nominingue. — Nos Mille-Iles s'augmentent. — La richesse du Yukon. — La population de Montréal : 405 mille âmes. — La propreté de nos rues ? Le balayage par les enfants pauvres. -- Mgr Archambault à Rome. -- Nos défunts.

Le 11 juin 1899, Léon XIII, de pieuse et illustre mémoire, consacrait le genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, et, cet acte, il l'appelait, dans une audience à l'évêque de Liège, "le plus grand acte de son pontificat." Or, un livre récent : "Sœur Marie du Divin Cœur," par M. l'abbé Chasle, aumônier du Bon Pasteur d'Angers, — lui-même décédé prématurément tout aussitôt après la publication de son œuvre — apprend au monde chrétien que c'est une modeste religieuse, née Droste-Vischering en Westphalie, et religieuse au Bon Pasteur sous le vocable de Sœur Marie du Divin Cœur, qui *indiqua* au glorieux Pontife que Notre-Seigneur lui avait révélé son désir de voir consacrer à son Cœur Sacré le monde entier, et non plus seulement les nations catholiques.

" Toute cette admirable histoire, écrit l'Ami du Clergé (12 juillet 1906), nous est racontée pour la première fois dans la monographie qui vient de paraître. Mais voyez la sagesse de l'Eglise vis-à-vis des révélations privées. Ce n'est point parce que Sœur Marie du Divin Cœur avait transmis une demande de Notre-Seigneur que Léon XIII passa à l'acte, mais parce que l'objet de cette demande apparut en effet raisonnable et conforme à la doctrine catholique. Une révéla-

tion privée peut être une *indication,* la *cause occasionnelle* d'un acte public du gouvernement de l'Eglise: elle n'en sera jamais la *cause déterminante.* Et c'est ce qui ressort une fois de plus du récit que nous fait M. Chasles de ce qui se passa à Rome."

L'empire de Notre-Seigneur est en effet universel. Saint Thomas (*Somme,* III, q. 59, art. 4) distingue dans le monde entier ceux qui sont soumis au Christ *quantum ad executionem potestatis* — c'est-à-dire qui lui obéissent — et ceux qui lui sont soumis seulement *quantum ad potestatem* — c'est-à-dire qui ne lui obéissent pas, de bonne ou mauvaise foi, mais devraient lui obéir.

Quand même, il reste vrai que c'est un grand honneur pour le Bon Pasteur d'Angers d'avoir possédé cette autre Marguerite-Marie que fut Sœur Marie du Divin Cœur.

* * *

Un autre honneur au point de vue de la foi, qui est sans doute une grande consolation au milieu des tristesses présentes, c'est, pour la France, de posséder Lourdes, son sanctuaire et ses miracles.

M. l'abbé Georges Bertrin, de l'Institut catholique de Paris, qui est l'auteur d'une importante *Histoire critique des événements de Lourdes,* vient de publier sur la même question, dans la *Revue pratique d'Apologétique* (1er juillet 1906) un article qui a été remarqué.

Le distingué professeur expose: 1° que la réalité des guérisons qui s'accomplissent à Lourdes n'est plus contestée que par des esprits superficiels; 2° que le nombre de ces guérisons officiellement relevées est c nsidérable; 3° enfin, que la suggestion, qui se limite, on le sait, aux seules maladies nerveuses et ne peut opérer que lentement et progressivement, ne saurait expliquer tant de guérisons de maladies organiques qui se produisent tout d'un coup et instantanément.

Il conclut en citant ces paroles du Dr Vergez, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, qui étudia de très près pendant vingt-cinq ans les événements de Lourdes: " On me demande ce que j'ai vu à Lourdes. Deux mots suffisent pour le dire: Par l'examen des faits les plus authentiques, placés au-dessus du pouvoir de la science et de l'art, j'ai vu, j'ai touché l'œuvre divine, le miracle."

* * *

Ces miracles du reste, comme tant d'autres actions de la Providence qui gouverne le monde, s'ils consolent les âmes des croyants, n'éclairent pas ceux qui ont des yeux pour ne point voir.

Mais d'autres faits se produisent dans l'ordre naturel, des constatations de la science expérimentale, par exemple, qui doivent laisser perplexes les savants du matérialisme. Que de fois n'a-t-on pas proclamé que tel enseignement de l'Ecriture Sainte ne se pouvait soutenir en présence des données de la science. Prenons un cas, celui de l'unité de la descendance adamique. Naguère, on nous parlait de l'*homme tertiaire,* qui aurait été l'intermédiaire entre nous et nos ancêtres.... les singes. On s'autorisait d'un certain nombre de *silex,* recueillis dans les couches géologiques préhistoriques ou antérieures à notre père Adam, et qui par leur *taille intentionnelle* ne pouvaient avoir été travaillés que par la main d'un *quasi-homme, l'homme tertiaire.*

Or, voilà qu'un savant, M. Stanislas Meunier, dans une communication faite à l'Académie des sciences, vient de démontrer que cette *taille intentionnelle* des fameux silex est tout bonnement due à un travail de la nature! (Cf. Questions actuelles du 23 juin 1906). Donc, adieu l'*homme tertiaire!* Le lien est encore à trouver entre ces messieurs et le cher grand-papa singe.

" L'espèce humaine, déclare le Dr Richet, professeur à la Faculté de Paris, est une unité tellement forte, qu'il n'y a pas d'incertitude ni d'hésitation sur ses limites. Quelque convaincu que l'on puisse être de l'origine animale de l'homme " — eh! pourquoi, grand Dieu! " on est forcé de reconnaître qu'il y a un fossé profond entre le premier des singes et le dernier des hommes....."

Ceux de nos lecteurs qui aimeraient à creuser cette question liraient avec profit l'une des conférences du spirituel Père Van Tricht, intitulée: " Nos cousins les singes." Nous leur promettons à cette lecture une douce heure de joie bien reposante.

* * *

Pendant que certains savants s'obstinent ainsi à *déterrer* les preuves de notre parenté simienne, il est d'autres humains qui s'occupent à *déterrer* les morts illustres. L'empereur d'Allemagne a voulu récemment voir le squelette du grand Charlemagne, il a fait desceller la pierre du tombeau d'Aix-la-Chapelle et il l'a vu. On apprend aussi que des amateurs anglais vont demander à la France les tombes des Plantagenet — Henri II, Richard Cœur-de-Lion et leurs femmes —, qui sont depuis si longtemps à l'abbaye de Fonteveault (Marne-et-Loire).

C'est curieux à analyser ce sentiment qui pousse les humains à s'occuper des morts, non seulement de ceux qui les touchent individuellement à cause des liens du sang, mais des morts illustres, qui furent célèbres. C'est donc à un besoin très intime de nos cœurs que répond la croyance au dogme de la Communion des Saints.

"Vous aurez beau, écrit M. Georges Claretie de l'Académie française, empereurs, esthètes ou historiens acharnés, fouiller les caveaux, ouvrir les sépulcres, remuer les tibias, le grand homme endormi (Charlemagne) ne vous livrera pas le secret ni de sa gloire ni de son génie. Vous ne lui arracherez pas sa pensée. Hélas! "poor Yorick" le crâne est vide!...."

C'est pourquoi il vaut bien mieux entretenir avec ceux qui ne sont plus le commerce de la prière. Au ciel, devant Dieu, les âmes ne sont pas vides!

* * *

L'affaire Dreyfus — la fameuse Affaire qui a tant passionné la France depuis douze ans — que tout le monde connaît, est passé le 12 juillet dans une nouvelle phase. Deux fois Dreyfus avait été condamné. La Cour de cassation a annulé ces deux condamnations et le Gouvernement a comblé d'honneurs l'ancien prisonnier de l'Ile du Diable.

Nous avons relevé dans l'Eclair de Paris (19 juillet 1906) une statistique de la *chose jugée* qui intéressera nos lecteurs, nous en sommes certain, en mettant au juste point les étonnantes contradictions de cette malheureuse *affaire,* ce que les dépêches de la Presse associée — à la dévotion des Juifs — ne nous avaient que vaguement indiqué:

" Les dreyfusards invoquent avec un respect vraiment joyeux la "chose jugée." Au nom de l'arrêt de la Cour de cassation annulant sans renvoi le jugement du Conseil de guerre de Rennes, ils proclament que tous doivent s'incliner devant la "chose jugée"; ils prodiguent galons, décorations, bustes, etc., à ceux qui soutinrent la thèse admise par la majorité de la Cour de cassation.

" Or, cette majorité on la connaît. On sait de façon certaine que l'arrêt refusant le renvoi en Conseil de guerre parce qu'il n'y aurait "à la charge de Dreyfus" ni crime ni délit a été rendu par 31 voix contre 18. Dix-huit conseillers se sont prononcés pour le renvoi, c'est-à-dire contre la thèse de l'innocence reconnue.

" 18 voix contre 31, c'est une respectable minorité de 3 contre 5.

" Quand le Conseil de guerre de Rennes déclara Dreyfus coupable, par 5 contre 2, les dreyfusards refusèrent de s'incliner en raison de cette minorité de 2 voix. Or, 5 voix contre 2, équivalent à 30 voix contre 12.

On peut donc dire :

" A Rennes, il y eut " chose jugée " par 5 voix contre 2, ou 30 contre 12 ;

" A la Cour de cassation, il y eut " chose jugée " — dans l'autre sens — par 31 voix contre 18 ou par 5 voix contre 3.

" La minorité fut donc beaucoup plus importante à la Cour de cassation contre l'innocence qu'à Rennes contre la culpabilité. C'est dire quelle est, des deux "choses jugées", celle qui s'impose en vertu du principe de la majorité".

* * *

Il est difficile à distance, étant donné le nombre incalculable de dépêches qui nous sont transmises et qui sont de nature très variée, de juger de la situation en Russie. Une seule chose est claire : c'est que ça va bien mal au pays des Czars.

La douma a été dissoute par un ukase de l'empereur Nicolas. Tout aussitôt, les députés — à quelques exceptions près, — se sont réunis à Viborg, en Finlande, et il ont rédigé un manifeste au peuple, recommandant de refuser le payement des impôts et le service militaire. Jusqu'à aujourd'hui, cet appel ne paraît pas avoir été entendu au moins de façon générale ; mais les émeutes, les mutineries, les rixes et les batailles se continuent. Le Czar a été condamné à mort par les anarchistes.

D'aucuns prétendent que la *douma* n'a rien fait d'utile. " Au lieu de se faire la collaboratrice du Czar et de ses ministres, écrit un publiciste — dont on a rapporté les paroles sans nous dire son nom. suivant la déplorable habitude de quelques journaux peu scrupuleux —, la douma a dressé bien inutilement un acte d'accusation contre l'autocratie. Sous l'influence néfaste des rêveurs de l'extrême gauche, la majorité a voulu toucher à tout, tenter toutes les réformes à la fois, soulever l'empire et la société russe. Et le plus clair résultat de ses vaines discussions a été de rendre la situation plus critique."

* * *

En Angleterre, le *Bill* de l'éducation a été adopté à la chambre des Communes à une assez forte majorité. Ce Bill, proposé par M. Birrel, décrète virtuellement la destruction de l'école confessionnelle.

Pratiquement les catholiques paieront des taxes pour des écoles auxquelles leur conscience ne leur permettra pas d'envoyer leurs enfants. Les anglicans se sont unis aux catholiques pour combattre cette mesure. Il est à remarquer que, sans distinction de parti, à peu près tous les catholiques ont fait la bonne lutte, laquelle était dirigée du reste par les évêques en personne.

Nous ne croyons pas que le *Bill* Birrell passe du premier coup à la chambre des Lords, où les anglicans sont très puissants. Mais, à la fin, il est à craindre que la chambre haute ne soit obligée de céder.

Il se trouve des journalistes canadiens, qui se disent et se croient de bons catholiques, pour louer sans réserve cette législation injuste que décrète la chambre anglaise, parce que l'on se propose dans cette loi de pousser l'hygiène, le commerce, et l'industrie.... Comme si vraiment, nous n'avions à nous préoccuper que de notre vie terrestre! Qu'on s'occupe d'hygiène, très-bien; mais ne serait-il pas à propos de s'occuper aussi de l'hygiène des âmes à l'école, de la formation morale de nos jeunes catholiques selon la doctrine de l'Eglise? Et l'école neutre cesse-t-elle d'être un malheur, quand elle devient une arène où l'on pratique tous les *sports?*

* * *

Bien mieux avisée a été la chambre des Communes en accordant, par 331 voix contre 83, au généreux peuple des Boërs la gouverne de ses destinées.

C'est M. Winston Churchill qui a proposé cette mesure. Or, ce député, nous raconte-t-on, étant en Afrique-Sud lors de la guerre du Transvaal, comme correspondant du *Times*, fut fait prisonnier par les Boërs et condamné à mort comme espion. La veille du jour fixé pour son exécution, grâce à son ingéniosité et à son courage, il réussit à s'évader.

C'est particulièrement digne de sa part de proposer aujourd'hui, avec le succès que l'on sait, d'accorder aux Boërs leurs franchises de citoyens. C'est que, sans doute, étant leur prisonnier il a appris à les connaître. En tout cas, cela fait honneur au *fair play* britannique et à la noblesse d'âme de M. Churchill.

* * *

Le livre de M. Siegfried, dont nous avons parlé dans notre dernière chronique, "Le Canada — les deux races," a vivement intéressé la

critique à Montréal et à Québec. M. Chapais, dans la *Revue Canadienne* du mois d'août, et Raphaël Gervais, dans la *Nouvelle France* du mois de juillet disent ce qu'il faut penser de ce livre qui, comme nous l'avons soumis respectueusement, est loin d'être banal et sans valeur, mais ne laisse pas non plus d'être injuste contre l'Eglise catholique et d'être évidemment l'œuvre d'un sectaire.

Dans un discours qu'il prononçait récemment à Upton, à l'occasion du 50e de la fondation de cette paroisse, Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, relevait avec beaucoup de justesse la fondamentale erreur de ce livre de M. Siegfried :

"Chacun de vos curés, disait Monseigneur aux paroissiens d'Upton, est venu ici à son heure et a fructueusement accompli sa tâche. Tous vous ont été bienfaisants. Tous ont contribué à vous affermir dans les voies de la vertu et de la justice. C'est par là qu'ils ont concouru à votre prospérité... car "la justice élève les peuple... "

"Notre pays, continuait le distingué prélat, ne fait pas exception à la règle formulée, dans cette maxime divine. Et, un écrivain qui n'est pas de nos amis, vient de reconnaître en un livre d'ailleurs perfide ou tout au moins entaché d'esprit sectaire, que grâce à l'influence de l'Eglise, les Canadiens français sont "sérieux, moraux, travailleurs, et que leurs vertus familiales font l'admiration de tous" ; il confesse que l'Eglise catholique fut pour les Canadiens "non seulement le représentant de leur foi mais encore le défenseur attitré de leur race."

Faut-il conclure de là, comme le fait cet auteur à l'encontre de toute logique, que les conceptions de l'Eglise sont démodées, ou que l'Eglise, dans son culte pour les formes vieillies du passé, s'oppose au libre essor du peuple canadien-français ? Non ; tout ce creux vocabulaire maçonnique ne dit rien à des esprits honnêtes. Nous conclurons, nous, qu'il faut être reconnaissant envers l'Eglise, qu'il faut l'aimer, qu'il faut s'attacher à elle, puisqu'elle possède le moyen de produire de si belles vertus et d'accomplir de si fortes choses."

* * *

Et, il faut le répéter souvent, car beaucoup ont la mémoire courte, ce n'est pas seulement dans l'organisation des paroisses et dans leur sage administration que l'Eglise catholique a aidé notre race en ce pays. C'est elle, et elle seule, par le désintéressement et le dévouement de son clergé, qui a cultivé et instruit ceux des nôtres dont nous sommes fiers. Lorsque, vers 1800, on voulut, sous prétexte d'instruction, défigurer la religion de nos pères en leur donnant pour maîtres d'écoles des huguenots venus de Suisse, partout, sur notre sol de la Province de Québec surgirent des collèges, que des prêtres admirables, fondaient après ceux de Québec et de Montréal déjà existants, à Nicolet, à St-Hyacinthe, à Ste-Thérèse, à l'Assomption et

ailleurs, et le clergé se recruta toujours plus fort et plus instruit, et des parlementaires sortirent de ces collèges qui s'appelaient Bourdages, Papin, Papineau, Lafontaine, Morin, Cartier, Chapleau et Mercier.

Et aujourd'hui encore, nos prêtres de l'enseignement secondaire font, dans l'ombre et le silence, une besogne aussi admirable que souvent ingrate. Au dernier congrès de nos professeurs à Québec, on a travaillé généreusement à assurer, dans la mesure du possible, des progrès et des perfectionnements. Il est bon qu'on le sache et qu'on le dise. La *Vérité* de Québec a heureusement signalé ces travaux et tel article, signé par l'abbé Camille Roy (14 juillet — *La Vérité*), est loin d'être de ceux qui proposent de rester stationnaires. Beaucoup de publicistes parlent de réformes et d'outillage qui seraient bien en peine s'il leur fallait passer des paroles aux actes !

* * *

Mgr Sbarretti, notre Délégué Apostolique, a fait au Nominingue, ce mois dernier, un bien remarquable discours sur l'œuvre si importante de la colonisation.

De grandes fêtes avaient été organisées, à la fin de juin, dans cette partie du pays toute neuve et si pleine de promesses : la région Labelle.

Une société, " La Coopérative des Colons du Nord, a été formée pour promouvoir les intérêts des colonies naissantes. Un journal même, l'*Ami du Colon,* que rédige un journaliste de talent bien connu à Montréal, M. Amédée Denault, vient de naître dans le même but.

A tout cela, il fallait une fête d'inauguration. Elle a été brillante. L'Eglise et l'Etat une fois encore se sont donné la main. M. le Premier Ministre Gouin était là et Mgr Sbarretti aussi.

Or, Son Excellence a parfaitement fait voir comment l'Eglise sait comprendre et bénir les véritables œuvres de progrès. Son beau discours, que la *Semaine Religieuse* de Montréal (6 août 1906) publiait naguère en entier, restera dans les annales de l'histoire du Nord de notre province comme une sanction magistrale de l'œuvre si canadienne et si catholique du regretté " curé Labelle."

* * *

Ah ! nous avons un beau pays. Puissions-nous savoir le conserver à la vie nationale et à la vie de la foi.

Nos Mille-Iles, si riches et si poétiques, et qui ont été si souvent et si justement chantées, s'augmentent, paraît-il, tous les ans de quelques unités. Il y en aurait présentement mille quatre-vingt-douze. Mais faut-il se réjouir de cette augmentation, s'il est vrai qu'elle est due au fait que l'eau baisse aux sources de notre St-Laurent?

* * *

Et notre pays est riche aussi! Témoin la froide région du Yukon. Voici quelle fut depuis dix ans, année par année le chiffre de la production de l'or au Yukon:

1896	$ 300 000	1901	$18 000 000
1897	2 500 000	1902	14 500 000
1898	10 000 000	1903	12 250 000
1899	12 000 000	1904	10 350 000
1900	22 275 000		

Sans doute, il y a depuis 1900, diminution notable, mais on prétend que cette riche exploitation minière n'est pas près d'être épuisée.

* * *

Aussi la prospérité matérielle de notre pays est-elle sans cesse grandissante. Rien qu'à Montréal, nous avons augmenté de 20,000 âmes dans le cours de l'année dernière. Nous touchons à 405,000 âmes.

Mais il ne serait pas prudent de prétendre que nous y avons autant gagné quant à la qualité. Il y a trop de journaux *hébreux* qui se vendent dans le quartier St-Louis et sur la rue St-Laurent.

Et puis, en ces temps où l'on parle beaucoup d'hygiène, il est regrettable d'entendre tout le monde se plaindre de la malpropreté de nos rues. Si nous avions l'honneur d'être lu par MM. les échevins, nous leur soumettrions ce fait-divers, cueilli dans une gazette:

Un curieux essai vient d'être fait à New-York.

On a employé au balayage de la ville les enfants des quartiers pauvres. Pendant la semaine écoulée dix mille enfants concoururent à cette opération de voirie.

Il paraît que jamais la ville ne fut plus propre. Les petits balayeurs faisaient des observations sévères aux personnes qui jetaient des papiers ou des détritus sur la voie publique.

* * *

Mgr Archambault, évêque de Joliette, vient de partir pour Rome, avec son secrétaire, M. l'abbé Dugas. Sa Grandeur fait son premier voyage *ad limina apostolorum* aux tombeaux des apôtres. Les vœux de Montréal comme de Joliette l'accompagnent. Mgr de Joliette sera de retour vers le milieu de décembre. Mgr Beaudry, vicaire général de Joliette, administre le diocèse pendant l'absence de Monseigneur.

* * *

L'ancien supérieur du Collège Canadien, à Rome, M. Leclair, p. s. s., est mort à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 26 juillet dernier. Sa fin a été douce et tranquille comme avait été sa vie. Sur son lit de parade il ne paraissait pas changé. On aurait cru qu'il dormait. C'est un hommage ému que nous déposons sur la tombe de ce digne prêtre qui fut à tous si miséricordieux et si bon.

Une figure aussi qui était bien sympathique à tous ceux qui fréquentent au collège des Pères Jésuites, et à l'église de la rue Bleury, c'était celle du modeste frère, si serviable, qui faisait l'office de portier depuis quarante ans: le Rév. Frère Edouard Alsberge. Il vient de mourir, le 17 juillet, à l'âge de 73 ans.

De Québec enfin, nous apprenons la mort, le 10 juillet, du Père Simonet, des Oblats, un vénérable missionnaire de la région de Chicoutimi, qui était tout près de célébrer ses noces d'or.

Nous recommandons ces défunts aux suffrages de nos lecteurs.-*Sancta et salubris est cogitatio...*

L'abbé Elie J. Auclair



Aimery de Querceville.

III

Voyage en Provence.

Lorsque le jeune comte de Querceville et sa suite arrivèrent à Paris, ils trouvèrent M. de Hautecombe tout occupé d'apprêts de départ. Il avait résolu d'aller visiter son abbaye de Hautecombe, où il n'était jamais entré, et ce qui l'y avait décidé, c'étaient certaines attaques de goutte, dont les eaux de Bourbon n'avaient pu le guérir, et qui le tourmentaient fort. Il s'était d'abord laissé saigné et médicamenter par le néfaste docteur Purgeot; mais s'apercevant qu'il allait de mal en pis, il avait consulté Fagon, et le médecin du roi lui avait ordonné d'aller passer l'hiver en Provence. On disait merveille du climat et des beaux environs de Hautecombe. Rien de mieux que d'en essayer.

L'abbé, frappé de l'air triste et fatigué d'Aimery, qui semblait avoir raporté d'Allemagne une sorte de maladie noire, décida qu'il l'emmènerait. Aimery aurait de beaucoup préféré retourner à Querceville, mais son tuteur n'y voulut point consentir, et Fagon, appelé par lui à la rescousse, affirma que le jeune volontaire avait absolument besoin, comme son oncle, de passer l'hiver dans le Midi. Il fallut donc se résigner. Simon, comblé de cadeaux destinés à sa mère, à Suzanne et aux petits frères, se sépara non sans regrets, de son jeune seigneur, M. de Marcilly revint à son poste, et au commencement de novembre les voyageurs partirent pour Lyon.

Jusque-là le voyage en carrosse et à petites journées parut ennuyeux à Aimery, mais il prit plaisir à visiter Lyon et surtout à s'embarquer sur le Rhône. Les magnifiques aspects des rivages du fleuve, un séjour de près d'une semaine à Avignon et le plaisir de causer à l'aise avec l'abbé de Marcilly de son cher Querceville, rendirent bientôt au jeune comte la gaieté de son âge. Il revoyait cependant encore dans ses rêves les campagnes désolées du Palatinat, et la jeune morte de Rubenstein, et n'aimait pas à parler de son passage au régiment de Grignan.

M. de Hautecombe, averti par le chevalier, ne faisait aucune question là-dessus. Il n'aimait, d'ailleurs, nullement, les propos guerriers et tragiques, si ce n'était en vers latin. Tout joyeux de revoir en Provence le soleil et la verdure, il comptait retrouver à Hautecombe une santé parfaite, et même y rajeunir. Dans l'enclos de l'abbaye existait, dit-on, une source merveilleuse, une sorte de fontaine de Jouvence, qui guérissait tous les maux des religieux et les faisait vivre si longtemps que, parmi eux, les centenaires ne se comptaient pas.

De toutes les traditions et légendes de cet antique monastère, l'abbé ne connaissait que celle-là. Du reste, il n'avait jamais visité l'abbaye dont il touchait les revenus comme si elle n'avait été qu'une ferme, et il ne s'était jamais inquiété de la façon dont elle était gouvernée par le prieur dom René de Marcoz. Bien qu'il eût reçu les ordres mineurs et vécût très régulièrement, ce qui le mettait fort au-dessus de beaucoup d'abbés commendataires restés laïques et plus que mondains, M. de Hautecombe était donc demeuré absolument étranger aux religieux et à la règle qu'ils suivaient. Il se promettait, du reste, de vivre près d'eux comme un hôte des plus discrets, sans se mêler en rien des affaires spirituelles ou temporelles de l'abbaye. Ses revenus lui avait toujours été remis exactement. Dom René passait, et avec raison, pour un très saint homme. Il ne serait donc question à Hautecombe que de prendre du repos et de jouir du beau climat de la Provence, tandis qu'Aimery, sous la conduite de son gouverneur, tantôt ferait des excursions aux environs de l'abbaye, tantôt perfectionnerait ses études classiques avec l'abbé de Marcilly.

M. de Hautecombe se plaisait d'autant mieux à projeter tout cela, que l'air du Rhône le débarrassait à vue d'œil de ses indispositions. Il était de ceux qui pensent, comme Bussy-Rabutin, que notre plus grande affaire en ce monde est d'y rester le plus longtemps possible, et il agissait en conséquence.

Arrivé au petit port du Mas de Ségonnaux, le bateau aborda, carrosse et chevaux furent débarqués, et les voyageurs s'arrangèrent pour passer la nuit dans une méchante auberge aussi différente des hôtelleries de Normandie que les pâles oliviers et les collines ro-

cheuses qui l'entouraient l'étaient des chênes et des prairies verdoyantes du domaine de Querceville.

Mais, sur ce paysage aux lignes sévères, s'étendait le ciel éblouissant du Midi, et lorsque le soleil eut disparu, la nuit tombant sans crépuscule, s'illumina d'étoiles d'un admirable éclat. De pauvres musiciens ambulants vinrent alors donner une sérénade aux voyageurs. L'un d'eux jouait de la harpe, deux autres de la viole, et leurs voix harmonieuses parurent si belles à Aimery qu'il ne pouvait se lasser de les écouter. Il les gratifia d'un écu de six livres: vu la misère du temps, c'était un don princier, de sorte que ces pauvres descendants des troubadours d'autrefois furent transportés de joie, et régalèrent gratis les gens de l'auberge de plusieurs airs de dance. Maîtres, servantes et valets, laisant là leur souper, s'élancèrent dehors, et se mirent à danser au clair des étoiles, avec une gaieté, une grâce et une agilité charmantes.

Pendant ce temps, le cuisinier de M. de Hautecombe et ses valets s'évertuaient à lui servir un assez mauvais souper qui avait coûté la vie à plusieurs poulets maigres et à des pigeonneaux à peine emplumés. Nulle provision, du reste, dans l'auberge, que des saucissons à l'ail, des olives, des oignons et des citrons; des lits durs, des chambres balayées une fois l'an, et du vin d'une telle force qu'il fallait le noyer de dix fois son volume d'eau fraîche.

Tout cela ne plaisait guère à M. de Hautecombe, qui aimait fort ses aises; mais il se consola en pensant que le surlendemain il arriverait à Hautecombe, où rien ne lui manquerait, selon toute apparence. Il se fit dresser le lit qu'il avait apporté, ses compagnons s'accomodèrent de ceux de l'auberge, et le lendemain, dès l'aurore, on s'apprêta pour le départ. Les mariniers, à grand renfort de cris et de disputes, attelèrent à leur bateau les chevaux de halage qui devaient lui faire remonter le Rhône, et s'embarquèrent ensuite en chantant, tandis que le patron, debout à l'avant, criait d'une voix forte et mélodieuse au timonier, selon qu'il devait incliner le gouvernail à droite ou à gauche : *Empire, Royaume.*

L'abbaye de Notre-Dame de Hautecombe était retirée à quelques lieues de Marseille, au penchant méridional d'une colline ombragée de pins et de chênes verts. Des fenêtres romanes du monastère et

de la terrasse de granit où il était assis, on découvrait de vastes champs plantés de vigne et d'oliviers qui s'étendaient jusqu'au bord de la mer. Des flancs de la colline s'échappaient plusieurs sources que les étés les plus brûlants ne tarissaient pas, grâce aux arbres séculaires qui couronnaient le sommet de la montagne, et, solidement enracinés dans les roches et entremêlant leurs robustes branchages, résistaient au mistral comme une armée de géants.

Le bruit lointain des flots n'arrivait jusqu'à Hautecombe que durant les tempêtes. D'habitude un grand silence régnait en cette belle solitude, où seuls résonnaient la voix des cloches et le chant des religieux. Mais ces chants allaient en s'affaiblissant chaque année; le noviciat ne se recrutait plus, et les vieux religieux s'en allaient de ce monde, la plupart âgés et si occupés des choses du ciel, qu'ils mouraient aussi doucement et joyeusement que s'envole l'hirondelle à l'approche de l'hiver.

Le prieur qui gouvernait l'abbaye, au lieu et place de l'abbé qu'elle aurait dû avoir, était Dom René de Marcoz. Il avait alors soixante ans. C'était un très saint religieux, d'une bonté et d'une naïveté d'enfant. Il avait entrepris de traduire les œuvres de saint Jérôme, et l'extrême soin qu'il apportait à ce travail, joint à ses occupations de prieur, faisait qu'il n'avançait que bien lentement. Ainsi que le veut la règle bénédictine, il s'occupait aussi à certaines heures d'ouvrages manuels, et cultivait une partie du jardin de l'abbaye toute remplie de plantes médécinales. Dom René ne parlait que le moins possible; sa voix était douce et basse, ses mouvements mesurés, et son pâle visage faisait penser à une apparition des temps passés.

Peu entendu aux choses matérielles, dom René en laissait le soin à un religieux fort habile, économe et bon cultivateur. Dom Côme excellait à gouverner le temporel de l'abbaye, et, grâce à ses soins, le peu de revenu qui lui restait, les rentes de l'abbé commendataire prélevées, suffisait à faire vivre les religieux et à pourvoir à leurs aumônes. Mais dom Côme avait beau faire, il n'était plus possible d'entretenir convenablement les bâtiments. Chaque hiver élargissait les lézardes des murs et des terrasses. Beaucoup de cellules devenaient inhabitables, et par les vitres cassées des plus hautes fe-

nêtres de l'église, les oiseaux entraient et allaient nicher dans les sculptures des pendentifs et des chapiteaux romans.

Les moines de Hautecombe reçurent leur abbé, qu'ils n'avaient jamais vu, avec beaucoup de respect, mais non sans quelque étonnement. Son habit presque laïque et ses manières d'homme du monde, contrastaient fort avec son titre, mais il se montra si poli, si déférent vis-à-vis du prieur, et insista tellement sur le désir qu'il avait de ne déranger en rien les religieux, que ceux-ci, d'abord inquiets, se rassurèrent. Dom Côme avait disposé pour le mieux le logis abbatial, qui était séparé de la communauté par le cloître et avait son jardin particulier. Dans la maison des hôtes, trois cellules furent mises à la disposition du jeune comte, et une porte percée nouvellement dans le mur du jardin de l'abbé lui permettait d'aller chez son oncle sans passer par le cloître.

Les domestiques de M. de Hautecombe se hâtèrent d'organiser leur service, car il ne voulait être en rien à charge aux religieux, et se méfiait d'ailleurs de la chère bénédictine et provençale. M. du Martel s'occupa d'installer les chevaux, l'abbé de Marcilly alla prier le Père bibliothécaire de lui montrer les livres et les manuscrits dont il avait la garde. M. de Hautecombe, fatigué du voyage, remit au lendemain à visiter l'abbaye et s'arrangea pour faire une sieste. Aimery descendit seul au jardin, situé au bas de la terrasse du logis abbatial et où l'on accédait par un escalier de pierre blanche.

Ce jardin-là ne ressemblait pas aux jardins de Normandie. Ses espaliers d'orangers couverts de fruits et de fleurs, ses aloès énormes entremêlés de grenadiers, de lauriers-roses et de rosiers de Damas, charmèrent les yeux d'Aimery. Une source vive, dont les eaux distribuées avec art formaient des ruiselets charmants au travers de cette vigoureuse végétation, entretenait la fraîcheur; et, plus bas que le jardin de l'abbé, s'en allait former un petit étang ombragé de chênes verts. A l'horizon, la mer apparaissait comme un mur azuré se détachant à peine sur le ciel éblouissant. le profond silence de ces lieux charmants n'était animé que par le bourdonnement des abeilles et le cri lointain des cigales à demi endormies sur les arbres où les oiseaux se taisaient, assoupis par la chaleur du milieu du jour.

Aimery s'assit à l'ombre et allait s'endormir aussi, lorsqu'il enten-

dit marcher et vit s'avancer, les yeux baissés et les mains dans ses manches, un vieux religieux qui priait en marchant. Il était de petite taille, très hâlé; ses traits fins annonçaient l'intelligence et la fermeté.

Aimery se leva, le salua et voulut lui parler; mais le religieux, mettant d'abord un doigt sur ses lèvres, lui indiqua ensuite l'horloge du clocher, et se remit à prier.

—Je comprends, mon Père, dit Aimery. C'est l'heure du silence. J'attendrai.

Le moine continua sa promenade et ses oraisons, puis, l'heure sonnant, il releva sa robe dans sa ceinture, prit une bèche, et se mit en devoir de déraciner un arbuste mort, à vingt pas d'Aimery. Le jeune comte vint alors à lui, et le fit causer. Le frère jardinier parlait volontiers, mais il était brusque dans ses réponses et d'une franchise rare. Aimery lui ayant demandé de l'aider, il lui répondit :

—C'est inutile. Vous devez en être incapable.

—Pardon, fit Aimery, je sais fort bien bêcher ,et même conduire la charrue.

—Vous, un gentilhomme, un Parisien? Quel conte !

—Je suis Normand, mon Père, et les Querceville ne mentent point. Laissez-moi faire.

Il prit la bèche, et en trois tours de main déracina l'arbuste, combla le trou, et nivela le terrain fort adroitement.

Frère Chrysostome parut satisfait, et lui demanda où il avait appris à si bien manier la bèche.

Alors Aimery lui parla de Querceville et, à sa grande surprise, frère Chrysostome lui parut très bien instruit sur tout le ménage des fermes normandes.

—J'ai fait jadis mon tour de France avant d'entrer en religion, dit le frère, et, après la Provence, c'est bien la Normandie qui me paraît la plus belle province du royaume. Quelle fertilité, monsieur, quelle variété merveilleuse de cultures et de forêts, de plaines et de collines! J'y arrivai quand les pommiers étaient en fleur, et je vis dans la vallée d'Auge les bœufs debout, cachés par l'herbe qui poussait aussi vite que l'aiguille des heures marche sur nos cadrans.

Cette année-là les récoltes furent admirables, et les pommiers se seraient brisés sous le poids des fruits si les prudents Normands ne les eussent étayés. Et comme on aime les fleurs dans ce pays-là ! Quel soin prend la plus pauvre paysanne d'en orner sa fenêtre, d'en planter jusque sur le chaume de son toit ! J'avais trouvé de l'ouvrage dans un château où je prenais soin des orangers, mais l'hiver vint et me donna le mal du pays. Je revins par ici, et, après avoir été jardinier pendant deux ans au château de Grignan, une belle demeure, monsieur, mais où la bise empêche de cultiver rien qui vaille, je vins ici voir un mien parent, qui y est encore, bien vieux maintenant. Je lui contai mes peines et mes voyages. Il pria le Père abbé d'alors, dom Palamède de Saint-Andéol, un vrai saint, celui-là, de lui permettre de me montrer les jardins de l'abbaye. Le frère jardinier était mort depuis trois mois, et tout s'en allait en friche que c'était pitié. — Je restai, comme hôte, pour soigner les fleurs de l'abbé, puis je pris racine au jardin, et je devins religieux encore plus pour l'amour des fleurs que pour l'amour du bon Dieu: je l'avoue à ma honte. Mais aussi, pourquoi les a-t-il faites si belles? Regardez cela.

Et il indiquait à Aimery un massif de roses de Damas mêlées à des roses blanches et couleur de soufre, si beau, si éclatant, que rien plus.

—Aidez-moi, lui dit-il. Voici des ciseaux : nous allons cueillir des roses pour en orner l'autel à l'office du soir; mais respectez les boutons. Peu importe que les tiges soient courtes. Ici nous ne mettons jamais les fleurs dans l'eau; je les dispose sur des branches vertes et les renouvelle chaque jour.

Et tout en cueillant et ajustant les roses, Aimery et le jardinier de Hautecombe s'entretinrent jusqu'au coucher du soleil.

IV

Le château de Grignan.

Aimery désirait visiter Marseille. Du sommet d'une colline située à une demi-lieue de l'abbaye on apercevait le château d'If et les vaisseaux entrant dans le port de Marseille ou en sortant.

—Vous irez la semaine prochaine, lui dit M. de Hautecombe. Vous visiterez aussi Aix et Toulon, et, si cela vous amuse, vous irez en Italie. Mais tout d'abord il faut aller faire visite à madame la comtesse de Grignan et lui donner des nouvelles de son fils. En deux jours, à cheval, vous pourrez aller à Grignan. Je vous y ai annoncé. Les seigneurs du lieu seront charmés de vous voir.

Aimery, lui, n'était rien moins que charmé de cette excursion. Le marquis de Grignan ne lui avait pas inspiré de sympathie, et il avait entendu dire que sa mère état peu aimable et d'une fierté de souveraine.

—Je m'ennuierai à Grignan, pour sûr, dit-il au chevalier.

—Qu'importe? Vous n'y resterez que quelques heures. Vous verrez un beau château, une sorte de cour, présidée par une fort belle dame, vous entendrez de bonne musique.

—J'aimerais mieux entendre la mer battre les rochers de Querceville. Cette Provence endormie au soleil m'ennuie déjà au bout de huit jours.

—Allons, Monsieur, soyez raisonnable. Une fois Grignan expédié, je vous mènerai voir Aix et Marseille, et ces villes si curieuses vous plairont pour sûr.

M. de Hautecombe prit à part le chevalier, et lui recomanda de veiller à ce qu'Aimery fut aimable chez madame de Grignan.

—Elle a une fille qu'on dit charmante et qui conviendrait probablement à mon neveu. La fortune des Grignan est un peu en désordre, et mademoiselle Pauline n'est pas un riche parti, mais Aimery a assez de fortune pour ne pas y regarder, et l'alliance des Adhémar est illustre. Madame de Sévigné, à qui mon neveu plaît beaucoup, y prêterait les mains.

—M. Aimery est bien jeune, fit le gouverneur, à qui l'idée de voir son élève se marier à dix-sept ans ne plaisait guère.

—Il est jeune, c'est vrai, mais il est le dernier de sa maison; je me fais vieux, et je voudrais l'établir de bonne heure. Enfin, rappelez-vous ce que je viens de vous dire, mais n'en soufflez mot à Aimery, qui est ombrageux et contredisant par nature. Je compte sur vous, chevalier.

Le lendemain, Aimery, muni d'une lettre de son oncle, partit accompagné de son gouverneur et suivi de quatre valets bien montés, et d'un mulet chargé de bagages, car il fallait paraître à Grignan en tenue de courtisan.

Cinq jours après un des valets revint à l'abbaye en courrier, apportant cette lettre du jeune comte adressée à son oncle, et une missive du chevalier. Aimery écrivait:

Grignan, 15 janvier 1690.

Ainsi que vous avez eu la bonté de le prévoir, Monsieur, j'ai été reçu, par monsieur le comte et madame la comtesse de Grignan, avec toute la politesse imaginable. Ils nous ont retenus à souper, M. le chevalier et moi, et ont envoyé chercher nos gens et nos chevaux, ne voulant pas souffrir que nous passions la nuit à l'auberge. Ils nous veulent retenir jusqu'à demain, et devaient aujourd'hui nous régaler d'une promenade et d'une collation à la campagne. Mais le mistral s'est mis à souffler d'une telle violence qu'on ne peut même s'aventurer sur les terrasses du château sans risquer d'être enlevé comme des cerf-volants. Pour comble de malheur, madame de Grignan s'est trouvée mal ce matin, M. le chevalier de Grignan a une attaque de goutte effroyable, M. de La Garde est aussi fort incommodé, si bien qu'il n'y a plus au salon que M. le comte de Grignan, son oncle, Mgr l'archevêque d'Arles, son frère, Mgr l'évêque de Claudiopolis, mon gouverneur et deux ou trois gentilshommes provençaux. Tous ces barbons jouent aux cartes, ce qui m'a mis en fuite. Vous connaissez mon antipathie pour les cartes. J'ai visité le château; il est d'une beauté royale, et les deux prélats le font a-

grandir encore. Tout y est meublé avec magnificence. M. de Grignan a des gardes, des musiciens, un nombre considérable de domestiques. Il y a en ce moment où l'on est "en famille," dit-on, cent personnes au château.

Madame de Grignan est fort belle, très digne et très sérieuse, habillée comme une princesse et toujours escortée de ses demoiselles de compagnie, aussi élégantes et compassées que des dames d'honneur. Sa fille est jolie, et me paraît ressembler à un oiseau mis en cage depuis peu, tant elle a l'air contraint et remuant à la fois. Elle marche en cadence, et n'ose parler, et se tient droite comme une poupée dans son corps baleiné. Dès qu'elle fait mine de se mêler à la conversation, un regard de sa mère lui impose silence. Cette petite personne doit bien s'ennuyer. J'ai fait ce que j'ai pu pour être agréable à la comtesse, mais j'y ai mal réussi. Voici comment. Hier, après souper, on causait par groupes dans la galerie, où il y avait un bon feu. Madame de Grignan m'interrogea sur la campagne de l'été dernier. Je me mis tout sottement à lui raconter quelques-unes des horreurs dont j'avais été témoin dans ce malheureux Palatinat. Elle m'écoutait d'un air impassible, mademoiselle Pauline avec beaucoup d'intérêt, et les deux demoiselles d'honneur avaient les larmes aux yeux. Mais voici que M. de Grignan, les deux prélats et les trois gentilshommes que j'ai su depuis être des députés aux Etats de Provence, s'étaient rapprochés et m'écoutaient. Mon gouverneur me faisait des signes, mais je ne les voyais pas. Tout à coup, au moment où je déplorais le sort d'Heidelberg, ville si cruellement traitée en dépit des promesses du Dauphin et des prières de Madame, je vis madame de Grignan rougir, pâlir, se lever, et, me coupant la parole, s'écrier en se tournant vers son mari:

—Monsieur le comte, je vous en prie, faites appeler vos violons.

Tout interdit, je me levai aussi, et, pendant que les musiciens accordaient leurs instruments, M. Du Martel, m'emmena dans l'embrasure d'une croisée et me tança d'avoir dit des choses insultantes pour le Roi.

—Mais je n'ai point parlé de Sa Majesté, je n'ai dit que la vérité, je n'ai blâmé que M. le maréchal de Duras et M. de Mélac... nous ne sommes pas à la cour, d'ailleurs.

—Vous êtes chez le lieutenant général de Sa Majesté chez le gouverneur de Provence; madame de Grignan a frémi en songeant que vos propos pourraient passer pour être l'écho de ceux de son fils. Vous avez agi comme un étourdi, etc.

Aussitôt la musique finie, on se mit à jouer, et je m'allai coucher, un peu marri de cette algarade.

Est-ce pour cela que madame de Grignan a des vapeurs ce matin? J'aime à croire que non. Cela doit venir de ce mistral enragé qui vient à l'instant d'abattre une cheminée du bâtiment neuf. Oh ! le vilain pays! l'affreux beau château! Avec quelle joie je le quitterai demain pour aller voir les bords de la Durance, Aix et Marseille. Je m'amuse beaucoup dans les auberges. J'y vois des figures originales et nouvelles, et, non pas, comme ici, des gens coulés dans le moule de ceux de Versailles, qui ont toujours l'air de poser devant un peintre. Ah ! je ne m'étonne plus maintenant des façons du marquis de Grignan ! il a été élevé en courtisan et, hors la faveur du Roi, ne se soucie de rien au monde. Mais je vais vite cacheter ceci, car si quelque follet, quelque génie familier des Adhémar le lisait et l'allait murmurer à l'oreille de madame la comtesse, elle me jugerait bon à pendre.

Je vous supplie de me croire, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur et neveu,

Comte de QUERCEVILLE.

Le gouverneur avait écrit de son côté :

Monsieur l'Abbé,

Le château de Grignan dépasse encore en magnificence tout ce qu'en publie la renommée, et votre pupille y a été reçu à merveille. On l'a trouvé bien fait, de bonne mine et d'agréables manières. S'il n'avait eu l'imprudence de parler avec indignation des incendies et des pillages que vous savez, il eût beaucoup plu. Mais son imprudence a tout gâté. Il a fait cette enfance tout justement devant MM. de Lussan, de Cabrières et de Bayols, qui sont, parmi les dé-

putés provençaux, ceux qui réclament le plus contre les subsides de guerre; madame de Grignan les recevait et s'efforçait de les rendre traitables, et notre jeune volontaire s'avise de leur fournir des arguments! Aussi en est-elle malade aujourd'hui, et M. de Querceville fort baissé dans son estime. Quant à sa fille, elle est charmante, mais Aimery la trouve raide comme une poupée, et déclare la petite vachère de Querceville cent fois plus belle. Je doute fort qu'il consente jamais à chercher femme par ici. Du reste, monsieur, ne regrettez pas cette alliance. Les dettes de Grignan sont un abîme. M. de Grignan vient d'engager ses revenus de deux ans : le Comtat rendu au Pape achève sa ruine, et, dans ce château princier, où elle trône en reine, la pauvre madame de Grignan a vu arriver tout dernièrement sa couturière de Paris, à qui elle doit une somme considérable, et qui est venue la réclamer jusqu'ici. Vous trouverez aisément en Normandie une demoiselle mieux dotée que la belle Pauline, et qui sera élevée plus simplement.

Je suis, etc.

Le chevalier DU MARTEL.

L'abbé de Hautecombe, déçu dans ses projets d'alliance avec les Adhémar, tourna ses vues d'un autre côté. Il écrivit en Normandie à la comtesse douairière de Bricquetot, vieille amie de sa famille, qui avait la réputation d'être la personne du monde la mieux renseignée sur toutes les généalogies, les fortunes et les chroniques de la province, et, avec cela, la plus mariante du monde. Elle excellait à marier les gens, et, femme raisonnable et bonne ménagère, se gardait bien de marier ensemble la faim et la soif, comme le faisait souvent la grande Mademoiselle. Avec cela, elle ne pouvait souffrir les mésalliances, ni les unions disproportionnées quant à l'âge et à l'humeur, et comme elle avait fait un excellent ménage pendant cinquante ans avec le défunt comte de Bricquetot, et lui avait donné une belle douzaine d'enfants, personne ne pouvait la taxer d'incompétence.

Or, tandis que l'abbé attendait la réponse de la bonne dame de Bricquetot, il envoya son neveu se promener à Marseille, à Nîmes, à Aix, etc. Aimery visita les monumnts et assista aux fêtes de ces

villes si différentes des cités normandes, avec la curiosité naturelle à son âge, mais rien ne l'y charma. En véritable homme du Nord, il regrettait la fraîcheur des paysages, l'aimable propreté des habitations, l'humeur calme et les habitudes laborieuses de ses compatriotes. La paresse et la négligence des femmes du Midi le choquaient étrangement.

—Regardez-les, disait-il au chevalier : elles vivent dans la rue, sur le seuil de leurs maisons malpropres, coiffées et attifées dès le matin, mais les mains noires, et entourées d'enfants demi-nus et mal peignés. Elles chantent et parlent sans cesse, toujours prêtes à danser ou à muser le nez en l'air. Nos Cauchoises aux bonnets blancs comme la neige restent à la maison, uniquement soucieuses d'y faire régner l'ordre et la plus exacte propreté. Leurs fêtes sont celles de l'église, et elles auraient horreur de ces combats de taureaux et de ces danses extravagantes où se complaisent les Provençales.

Le chevalier plaidait en vain, en alléguant la différence de climat, rien ne plaisait au jeune comte.

A Marseille, l'aspect des galériens ramant sous le fouet, demi-nus, enchaînés, et faisant voler sous les flots les galères dorées de Sa Majesté, lui fut odieux.

—Des hommes libres voguant sur l'Océan, voilà ce qui est beau à voir, dit-il. Un de nos pêcheurs de Querceville larguant sa petite voile blanche, et ramenant le soir sa chétive barque secouée par les flots, me plaît plus à regarder que cette marine royale où l'esclavage antique reparaît à l'ombre de la bannière fleurdelisée.

—Mais, disait le chevalier, il faut bien faire travailler les forçats.

—Qu'ils balaient les rues, qu'ils nettoient le port, mais qu'ils ne frappent pas de leurs avirons souillés la " mer divine, " comme l'appelle Homère. C'est besogne aux mains des braves.

Au fond, le chevalier était de son avis, et il aimait à voir en son élève les idées d'honneur rester vivantes et l'amour du pays toujours ardent.

Après une tournée de quelques semaines, les voyageurs revinrent à Hautecombe sans s'être annoncés.

C'était l'heure de la récréation des religieux, et Aimery pensait trouver son oncle chez lui ; mais le valet de chambre, Comtois, lui dit d'un air assez maussade :

—M. l'abbé est avec les moines. Je ne sais ce que cela veut dire, mais il ne bouge de chez eux depuis que monsieur le comte est parti. J'espère que ça va changer .Il serait temps. Monsieur dîne au réfectoire, et il maigrit à vue d'œil. Son cuisinier en est malade de chagrin.

Aimery, pressé de revoir son oncle, prit à peine le temps de se débotter, et alla demander au frère portier de l'introduire ainsi que le chevalier.

Ils traversèrent le cloître, et arrivèrent au seuil d'une vaste salle, ouverte sur le jardin par trois arcades romanes, et d'où l'on apercevait la mer.

Assis sur un des bancs de marbre adossés aux murs, les dix-huit bénédictins, leur prieur et M. de Hautecombe écoutaient le frère jardinier, qui, assis sur un escabeau et tressant une corbeille, racontait une histoire.

C'était une des récréations favorites des religieux que de prier ce brave frère de leur rendre compte de ce qui l'avait le plus touché dans les instructions du prieur, ou dans les lectures faites au réfectoire. Ce jour-là, il en était à parler de saint Jérôme, et l'auditoire paraissait si attentif, qu'Aimery, s'arrêtant sur le seuil, dit à voix basse à ses compagnons:

—Attendons la fin de l'histoire.

Et ils restèrent immobiles, à demi cachés par la portière de nattes orientales qui, seule séparait du cloître la salle de récréation.

" Or, disait le jardinier, saint Jérôme était très savant et si pédant qu'il en était quasi fol. Au lieu de lire les saintes Ecritures que l'Esprit-Saint lui-même a dictées aux prophètes et aux apôtres, il passait sa vie à étudier les grimoires des païens, et surtout d'un certain avocat de Rome, le plus grand du monde, mais qui disait en si bons termes de méchantes raisons, qu'il les faisait passer pour bonnes. Tympanisé par cette musique, Jérôme apprenait par cœur trente-six sornettes, et négligeait de prier Dieu. La miséricorde divine voulut bien l'avertir, et voici comment : une nuit, un songe, une vison plutôt, le transporta devant le tribunal de Dieu. Il était mort, il allait être jugé.

" — Qui es-tu? lui demanda l'ange saint Michel.

" — Je suis chrétien, répondit Jérôme.

" — Non, tu n'es pas chrétien : tu es cicéronien, et, pour avoir préféré la parole d'un homme païen au Verbe éternel, tu seras châtié.

" Et, sur-le-champ, des anges armés le frappèrent si rudement qu'il s'éveilla tout meurtri et criant d'effroi. "

—Très bien raconté, sur ma parole! dit M. de Hautecombe. Et quelle morale tirez-vous de cette légende, frère Bénezet ?

—La morale? C'est que les gens d'église et les gens du monde qui lisent les babioles au lieu de lire l'Evangile, et se laissent piper aux discours des païens, sont tous des sots et de vrais *chercheux* de midi à quatorze heures.

— *Amen!* dit en riant M. de Hautecombe. Vous parlez comme un livre, frère Bénezet. Qu'en pensez-vous, dom René ?

—La sagesse de Dieu se révèle aisément aux humbles, monsieur l'abbé. Sous une forme rustique, notre bon frère jardinier excelle à nous donner le résumé de nos lectures. Mais voici M. votre neveu et son gouverneur qui hésitent à entrer. Soyez les bienvenus, Messieurs. Nous serons heureux de vous voir prendre part à la fin de notre récréation.

Il dit un mot au frère cellerier, et celui-ci s'en alla quérir des citrons, du sucre et de l'eau fraîche, et prépara une limonade qu'il offrit aux hôtes, tandis que les autres religieux, avertis par la cloche, s'en retournèrent à leurs cellules, laissant dom René faire les honneurs aux arrivants.

—Quelle paix on respire ici ! disait Aimery après une demi-heure de conversation avec son oncle et dom René. Si ces flots qu'on voit là-bas étaient ceux de l'Océan, je serais tenté de me faire moine à Hautecombe. Mais c'est trop loin de mon pays.

—Vous avez autre chose à faire en ce monde, beau neveu, dit l'abbé. Dernier représentant d'une race illustre, vous devez conserver le nom de Querceville et vous marier le plus tôt et le mieux possible. N'est-ce pas, dom René ?

—Assurément, dit le prieur; mais ne vous hâtez pas trop, Messieurs. Le mariage n'a point de noviciat, et malheur à qui s'y engage légèrement. La plupart des mariages des personnes de votre

rang ne sont pas heureux, parce qu'on prend beaucoup plus de soin d'assortir les fortunes et les blasons que non pas le cœur et l'esprit des époux.

Il se voit bien plus de bons ménages parmi les pauvres que parmi les riches, et cela vient de ce qu'ils recherchent avant tout l'essentiel, c'est-à-dire une affection mutuelle, l'activité, le courage et la santé, toutes choses que les trésors n'achètent pas et ne remplacent point.

—Quelle théorie romanesque ! s'écria M. de Hautecombe. Les troubadours ne chantaient pas autre chose !

—Les conteurs sont plus souvent dans le vrai que les gens trop raisonnables, dit le prieur. Ne vaudrait-il pas mieux, par exemple, à un prince, épouser une belle et sainte bergère qu'il aimerait, qu'une princesse laide et désagréable, qui, tout en lui apportant des royaumes, ne lui donnerait que des héritiers chétifs et une vie maussade?

—Oui, mais la mésalliance est une chose inexcusable, et il y a encore plus de princesses parfaites que de bergères dignes du trône.

—J'en doute un peu, fit le prieur.

—Et moi beaucoup, murmura Aimery.

La cloche sonnant de nouveau, appela dom René à l'église, et M. de Hautecombe, après avoir un peu questionné Aimery sur son voyage emmena le chevalier dans sa chambre, sous prétexte de lui remettre différents objets envoyés pour lui de Paris.

M. de Hautecombe avait reçu plusieurs lettres pour Aimery. Il les lui remit, et le jeune comte s'enferma pour les lire.

M. de Hautecombe, lui, avait reçu, depuis trois jours, une épître de madame de Bricquetot, écrite sur papier doré, liée d'un beau ruban de couleur violette, et scellée des armoiries de la dame, écartelées de celles de son défunt mari, d'azur aux trois briques d'or pour Bricquetot, de gueules aux trois pigeons d'argent pour Pigeonville.

“ Monsieur l'abbé, écrivait la vénérable dame, vous auriez pu parcourir toute la chrétienté sans rencontrer quelqu'un qui fût, non seulement mieux disposé à vous servir que moi, mais plus à même de vous proposer pour M. votre neveu le mariage le plus avantageux. J'ai à lui proposer une fort jolie demoiselle, élevée et morigénée à ravir par la plus vertueuse mère et les bonnes Visitandines de Rouen,

quatorze degrés de noblesse; fille unique, fortune de cinquante mille livres de rentes en terres et maisons à Rouen et aux environs ; faite à peindre, fraîche comme l'aurore, d'une santé et d'une gaieté admirables. Quant à sa famille, vous la connaissez. Cette belle est ma petite-fille, mademoiselle Henriette de Tancarville. Son seul défaut est d'être un peu jeune. Elle a onze ans, mais M. de Querceville est encore si jeune, qu'en le laisant voyager un ou deux ans, on pourrait achever l'éducation de la petite personne, et arriver à la marier à treize ans, comme je le fus. Réfléchissez à ma proposition, mais pas trop longtemps, car depuis que le dernier frère de ma petite-fille est mort (et vous savez que ma fille est veuve), les meilleures familles de Normandie font des propositions à madame de Tancarville. "

M. de Hautecombe communiqua cette lettre au chevalier, et celui-ci convint que la proposition de la douairière de Bricquetot n'était pas à dédaigner. Il fut donc résolu, entre l'oncle et le gouverneur du jeune comte, que les négociations se poursuivraient à son issu, tandis qu'il irait voyager en Italie, à Malte, plus loin encore s'il le désirait.

—Mais, dit le chevalier, n'allez-vous pas retourner à Beaumont cet été, monsieur l'abbé ?

—Non, je compte rester ici; ma santé s'en trouve bien. D'ailleurs, si j'allais à Beaumont, Aimery voudrait m'accompagner, afin de courir en Normandie. Et j'ai des raisons particulières pour veiller à ce qu'il ne rentre pas de sitôt à Querceville. Vous fait-il lire les lettres qu'il en reçoit ?

—Très souvent, Monsieur. Il se divertit beaucoup de celles de sa nourrice, qui sont d'une naïveté charmante et le tiennent au courant de tout ce qui se passe, non seulement au château, mais dans toute la paroisse.

—Hum ! fort bien. Mais la bonne femme ne sait pas écrire.

—Elle dicte à sa petite Suzanne, qui est très avisée et a vraiment beaucoup d'esprit.

—Que trop pour une paysanne. Mais je la doterai et la ferai marier bientôt. Tenez-le vous pour dit, monsieur le chevalier. A bon entendeur, salut.

—Vous pouvez être sûr de ma discrétion, monsieur l'abbé. Mais, soyez tranquille. Aimery a confiance en moi, et je n'ai rien remarqué qui soit de nature à alarmer dans l'amitié qu'il a pour la sœur de Le Hubin. C'est une enfant.

—Les enfants grandissent bien vite, chevalier. Enfin, préparez-vous à une année de voyages. Dans un an, vous viendrez me reprendre ici, et nous irons tous ensemble à Tancarville, pour les accordailles souhaitées. Je ne puis rien désirer de mieux pour mon neveu que l'héritière de Tancarville, mais ne lui en parlez pas d'avance. Vous connaissez son caractère contredisant et ombrageux. Il faudra qu'il voie d'abord la jeune demoiselle sans se douter de rien. D'après ce que me dit madame sa grand'mère, ce doit être une merveille de beauté.

—Les yeux des grand'mères sont sujets à caution, en Normandie comme ailleurs, monsieur l'abbé. Mais, qui sait ? D'ailleurs, une grande beauté n'est pas fort souhaitable. Elle est rarement accompagnée d'intelligence et de modestie. Je l'ai remarqué cent fois.

Aimery, bien qu'un peu contrarié, ne fit pas d'objection aux projets de son oncle, mais il le pria de lui donner pour compagnon de voyage l'abbé de Marcilly.

—En vérité! s'écria l'abbé de Hautecombe, vous êtes le premier jeune gentilhomme ayant fini ses classes à qui je vois redemander la compagnie de son précepteur. J'en suis, du reste, charmé, beau neveu, et l'abbé, qui a désiré toute sa vie aller à Rome, va être au comble du bonheur.

—Le voyage me profitera cent fois plus en sa compagnie que si je m'en allais seul avec M. Du Martel, fit Aimery. M. l'abbé est un puits de science et un très aimable commensal. A nous trois, nous ferons excellent ménage, j'en réponds.

Ainsi fut fait, et, vers la fin de mars, les trois voyageurs et leur petite escorte de valets normands, alertes et dévoués, s'embarquèrent à Marseille et voguérent vers l'Italie.

Jean-Pierre la Rissole, cuisinier de M. de Hautecombe, était à son service depuis plus de vingt-cinq ans. Il avait, en conséquence, tous les privilèges d'un ancien domestique, et, au besoin, donnait à son maître des avis, qu'en son âme et conscience de bon cuisinier il

croyait salutaires. C'était toujours, du reste, avec ces formes respectueuses qui étaient d'usage en ce temps-là, où le peuple, ne s'étant pas encore déclaré souverain, avait le bon sens de regarder comme ses protecteurs ceux qui le faisaient vivre.

Or donc, la Rissole, depuis quelque temps déjà, voyait avec grand ennui son maître ne plus s'inquiéter de ses menus, manger de moins en moins, et, chose surprenante, dès qu'Aimery et le chevalier n'étaient pas là, dîner au réfectoire avec les religieux.

Dès le lendemain du départ d'Aimery pour l'étranger, la Rissole résolut de demander compte à M. de Hautecombe d'une si étrange conduite, et, s'étant habillé convenablement, s'en alla, très ému, frapper à la porte du cabinet de son maître.

—Entrez, dit celui-ci, entrez, mon Révérend Père !

Il parut très étonné en apercevant la Rissole, son bonnet à la main et la face encore plus cramoisie que d'habitude. M. de Hautecombe était en robe de chambre de serge noire, sans perruque, et penché sur un in-folio qu'il lisait.

—Quoi ? c'est toi, mon vieux la Rissole? Que veux-tu ?

—Je, je voudrais... prendre les ordres de Monsieur, pour le dîner.

—C'est inutile; je dînerai au réfectoire.

—Encore! Ah! Monsieur! si vous saviez. L'orage d'hier soir a fait tourner le poisson. Vous ferez une bien maigre chère.

—Eh bien, tant mieux, c'est vendredi, il faut faire pénitence.

—Mais, Monsieur, vous vous abîmerez la santé.

—Nullement, mon ami. Je me porte à merveille depuis que je suis ici, et cela tient au régime que m'a conseillé dom René.

—Enfin, monsieur l'abbé, avez-vous l'intention de continuer ainsi à me désespérer en me condamnant à l'inaction ?

—Mais je n'ai nullement l'intention de te désespérer, mon garçon. Il me semble, au contraire, que tu dois être heureux de te reposer. D'ailleurs, n'as-tu pas tes camarades et toi-même à nourrir ? Cela suffit bien pour t'entretenir la main, je pense.

—Beau plaisir que de cuisiner pour des valets, Monsieur. Un homme tel que moi, qui ai fait de si bonnes études !

—Eh bien, il fallait, comme je te l'ai proposé, accompagner mon neveu.

—Jamais, Monsieur! Certes, monsieur de Querceville est un bon et charmant jeune seigneur, mais à Dieu ne plaise que je sois jamais le cuisinier d'un pareil vandale! Il mange de tout sans faire attention à rien. Il ne distinguerait pas entre le veau gras et la vache enragée, met de l'eau dans les potages pour les refroidir et préfère un pichet de cidre au merveilleux vin de France et d'Espagne. C'est un barbare, sauf respect.

—Mais, enfin, la Rissole, que veux-tu?

—Je voudrais que Monsieur ne dînât plus avec ses moines. Çà me fend le cœur de penser que Monsieur mange de la soupe à l'huile, à l'ayoli et d'autres empoisonnements. Et si Monsieur ne veut pas m'écouter, je le prierai de me donner un petit congé pour que j'aille passer l'été chez mes vieux père et mère à Bagnolet. Bien entendu, si ça ne gêne pas Monsieur...

—Aucunement, mon ami. Je pense que ton aide Mousseron saura bien te remplacer pour soigner Lafleur et mes laquais.

—A merveille, Monsieur. Il peut même fort bien préparer le chocolat de Monsieur, et un ordinaire suffisant.

—Hé bien, pars quand tu voudras. Tu recevras tes gages comme si tu étais là.

—Monsieur est trop bon! fit la Rissole, la larme à l'œil. Ca me fend le cœur de m'en aller...

—Allons, la Rissole, ne tournons pas au tragique une chose aussi simple. Laisse-moi, mon garçon. Voici dom René qui vient travailler avec moi.

La Rissole s'éloigna, fort indécis. Il serait resté à Hautecombe, s'il n'eût pensé à Madelon Frisquet, une bonne grosse réjouie de Bagnolet, qu'il devait épouser au retour de Provence.

—Si monsieur y reste, se dit-il, Madelon s'impatientera et pourra bien écouter le meunier qui lui contait fleurette l'an dernier. Partons pour Bagnolet.

Et il s'en alla prendre le coche d'eau à Tarascon.

Frère Bénezet, en apprenant le départ du cuisinier, déclara que la Rissole emportait avec lui les accès de goutte et toutes les autres indispositions de M. de Hautecombe. Et il redoubla de soin pour offrir à celui-ci tous les jours des fraises et des herbes dont la fraîcheur défiaient les rayons brûlants du soleil de Provence.

Plusieurs choses assez étranges se passèrent à l'abbaye. Des lettres de Paris, adressées à M. de Hautecombe, et dont il reconnut l'écriture du premier coup d'œil restèrent cachetées plus d'un mois au pied d'un crucifix qui ornait sa chambre. Quand il les lut enfin, en compagnie de dom René, il vit qu'elles le pressaient de revenir à Paris où trois académiciens venaient de mourir, lui offrant triple chance pour essayer de prendre rang parmi les immortels. MM. Rapinus et Montoison surtout lui prédisaient un succès assuré.

M. de Hautecombe et dom René se regardèrent en souriant, et l'abbé commendataire, s'approchant d'une petite lampe allumée devant la Madone de son oratoire, mit le feu aux lettres, et les jeta sur les dalles où elles se consumèrent rapidement.

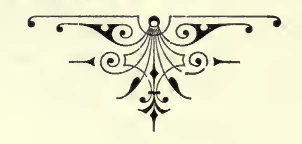
Le bonhomme Comtois tomba malade au moment des chaleurs. Son maître le fit soigner et le soigna lui-même, puis l'envoya se rétablir à Beaumont avec un laquais pour le servir en route. L'autre laquais, Mousseron et le palefrenier restèrent seuls, occupés à soigner les chevaux, se soignant encore mieux eux-mêmes, s'ennuyant fort et priant Dieu que monsieur l'abbé quittât enfin l'abbaye. Mais il ne bougeait plus de la cloture, et ses gens le voyaient à peine.

— C'est ce dom René qui l'ensorcelle, disait Mousseron. Ça doit être un magicien. Il ne vit que de l'air du temps. on ne l'entend pas marcher, son visage est comme transparent, ses yeux lumineux, et sa voix une musique de l'autre monde, tant elle est belle, douce et claire. Et il y a aussi ce dom Côme, qui a plus de cent ans, et sourit toujours, comme s'il voyait le bon Dieu. Celui-la ne dort pas, et toute la nuit, tantôt à l'église, tantôt sur la plus haute terrasse de l'abbaye, il psalmodie doucement, soit qu'il regarde le tabernacle ou les étoiles. Et ce frère Bénezet, qui parle aux fleurs comme si elles étaient des personnes naturelles !... Enfin, ces bénédictins sont pour retourner la cervelle aux gens les plus raisonnables, et, cela, d'autant mieux qu'ils sont si bons, si vénérables, qu'il n'y a pas moyen de s'en méfier. Mais c'est une race qui finit : ils sont tous vieux. Pas un chat au noviciat. Encore une dizaine d'années et l'abbaye sera vide et muette comme la tombe.

Mousseron n'était pas prophète. Le jour même où, tout en dînant avec ses camarades dans une salle basse et fraîche du logis abbatial, il prononçait cette belle sentence, un novice avait reçu des mains de dom René l'habit bénédictin, et sa tardive et surprenante vocation ravivait à Hautecombe les espérances des vieux religieux, et devait rendre à l'abbaye, dans un prochain avenir, des jours de ferveur et de fécondité.

JULES LAVERGNE.

(*A suivre.*)



LE PROPAGATEUR

Vol. III | Septembre 1906 | No 9

L'humilité du cœur. — Aimery de Querceville, suite.

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE. — La lettre du Pape à l'épiscopat de France: Pas de compromis avec la loi telle qu'elle est. — Les *soumissionnistes* se soumettent. — Qu'est-ce que l'association cultuelle? Embarras du gouvernement. — Belles paroles de M. l'abbé Coubé. — Paroles de Louis Veuillot adaptées à la situation actuelle par M. Henri Bazire. — La mort de la guillotine. — Le Czar l'emporte. — Le congrès de la paix à......Berlin. — La mentalité de certaines protestants. — Bénédiction du Pape aux canadiens. — Mgr McCarthy à Halifax et Mgr Walsh à Portland. — Les incidents de Fall-River.—Les fêtes acadiennes à New-Bedford.—Le Père Tourangeau *confirme* dans la région de Pontiac.—La nouvelle cathédrale de Mgr Langevin.—Les Oblats en Europe.—M Cherrier à Montréal. — M. Rinfret et l'influence de la religion dans la formation d'une race. — Nos vieux curés! M. le Chanoine Dupuis. — Monument à la mémoire du regretté curé Gignac et de ses compagnons. — Conversion de M. Beaugrand. — L'insulte du Juge Spear. — La fête du travail à Montréal. — L'Alliance Nationale adopte une importance décision. — Consécration de l'église abbatial d'Oka. — Fête paroissiale à Sainte-Julie de Verchères. — Bénédiction d'un Couvent à Sainte-Marguerite. — Nos défunts.

Le grand événement du mois d'août, c'est la lettre du Saint Père Pie X à la France, ou plus exactement à l'épiscopat de France. Des opinions diverses s'étaient fait jour, des tendances opposées s'étaient manifestées. Allait-on se soumettre à la loi de séparation et essayer d'une sorte de compromis, ou bien, fallait-il rejeter les fameuses *associations cultuelles* et ne pas même tenter de les utiliser en les étayant de *quelque autre genre d'association à la fois légale et canonique?.* Des hommes considérables tenaient pour le compromis — tels MM. d'Haussonville, Brunetière et, dit-on, quelques-uns des principaux évêques. — D'autres voulaient la résistance à la loi, tels M. de Mun, M. Piou. Le Pape a réglé la question. Il n'accepte pas les *cultuelles,* il ne veut pas de compromis avec la loi telle qu'elle est. Comme l'a dit nettement M. Etienne Lamy, au collège Stanislas: "il ne s'agit plus de transiger, mais de choisir." Les *soumissionnistes,* comme on les appelait, n'ont fait aucune difficulté d'admettre que "Rome ayant parlé, la cause était finie: "Soumissionnistes, écrivait le Figaro, nous le sommes toujours, mais il faut désormais entendre par là que nous nous soumettons pleinement à la décision pontificale, parce que nous reconnaissons, sans le moindre embarras que. dans une affaire qui est avant tout religieuse, c'est au Pape qu'il appartient de prononcer le dernier mot."

On m'a demandé: qu'est-ce que c'est que *l'association cultuelle?* Voici: d'après la loi, des sociétés de catholiques (reconnus tels par l'évêque, article 4) doivent se former pour posséder à la place des fabriques les biens du culte. Elles les administreraient *légalement* indépendamment du curé ou de l'évêque. Voilà ce dont Pie X ne veut pas.

Que va faire le gouvernement? Il paraît rudement embarrassé. M. Clémenceau, le vrai maître du pouvoir, a dit l'autre jour qu'à des situations nouvelles il fallait des lois nouvelles. Va-t-on faire un peu machine en arrière? C'est possible. Du côté catholique, on accepte avec allégresse la direction pontificale. Espérons que cette union apparente, si heureuse, ne masquera pas des adhésions plutôt molles et peu convaincues.

A un congrès d'Einsiedeln, le 19 août, le célèbre orateur ex-Jésuite, M. l'abbé Coubé, a terminé ainsi l'un de ses plus beaux discours:

" L'Eglise est battue en brèche par une fausse philosophie, une fausse exégèse, une fausse spiritualité, une fausse doctrine morale, une fausse sociologie. La franc-maçonnerie mène contre elle une guerre acharnée. Les journaux sectaires s'attaquent à l'âme des enfants et du peuple. La libre-pensée combat le dogme et le culte à coup de blasphèmes et de calomnies. Les gouvernants recourent à la force brutale pour violer des libertés sacrées."

" Ils disent l'Eglise vieille, malade, mourante et obligée bientôt de s'administrer à elle-même les derniers sacrements. Vieille? Non, mais âgée; elle compte vingt siècles de gloire, de sainteté; victorieuse des persécutions, elle reste jeune d'une immortelle jeunesse. Malade? Non, bien qu'elle porte des cicatrices glorieuses. Mourante? Non, car elle vit plus que jamais d'une vie intense, universelle. Ils se promettent de renverser le roc de Pierre. L'Eglise est immortelle comme les montagnes. Les persécuteurs passeront; mais la Vierge, l'Eglise, les moines et les montagnes ne passeront pas!"

" Actions de grâces à Pie X dont l'Encyclique du 10 août, monument de sagesse clairvoyante, vient nous ranimer et nous conduire."

" La prière eucharistique et la prière mariale sauveront la France!"

C'est du fond du cœur que nous, canadiens, nous ajoutons à cette superbe prière: Ainsi soit-il!

* * *

Les *associations cultuelles* ont donc été et demeurent condamnées; " elles ne peuvent absolument pas être formées sans violer les droits sacrés qui tiennent à la vie elle-même de l'Eglise." En plus, d'après l'encyclique, former d'autres associations, ces associations canoniques dont il a été parlé, et qu'on eut essayé d'accommoder aux exigences légales, tout en sauvegardant les droits de l'Eglise, est également impossible dans l'état présent. En deux mots voilà ce que déclare Pie X.

" Certes, la situation est humainement pleine d'angoisse et de " péril, c'est l'entrée du désert, où, durant quarante années, le " peuple de Dieu dut errer pour se refaire lui-même, échapper à " la servitude des idoles, perdre les mœurs de l'Egypte et mériter " de garder en dépot la lumière du monde. A prendre pareille " résolution, à se jeter dans ce refuge laborieux, il fallait l'inspi- " ration de Dieu et l'obéissance, la grandeur morale de Moïse. " L'on peut prévoir des poursuites acharnées, des catastrophes qui " n'épargneront rien. Mais nous avons à notre tête plus que " Moïse, et devant nos pas mieux que la colonne de feu: nous " avons Jésus-Christ et la croix et ce jour."

Il y a plus de trente ans que ces paroles ont été écrites par Louis Veuillot. " Elles ont acquis, depuis — écrit M. Henri Bazire, qui les cite, (Univers, 17 août) — une signification plus précise, plus intense. La colonne de feu nous guidera dans le désert de la persécution ou violente ou sournoise: *ignis ardens!* La persécution, d'ailleurs. est une atmosphère saine pour des poitrines catholiques, et l'Eglise elle-même s'y retrempe comme dans l'air natal. Sans doute, nous avions besoin de cette cure; notre tempérament se débilitait dans l'atmosphère du Concordat alourdi par une interprétation hypocrite, et il nous fallait perdre les mœurs de l'Egypte."

* * *

M. de Paris, l'exécuteur des hautes-œuvres, le Radcliffe de France, de son nom propre M. Deibler, vient de recevoir avis de la suppression de son traitement. On lui coupe les vivres. En d'autre termes, on tue la guillotine! C'est d'un beau geste. Mais si on eut laissé commencer MM. les assassins, comme disait Alphonse Karr? Patience, les événements vont se précipitant et qui sait si — à la faveur de la guerre civile — on ne va pas bientôt rétablir en France une guillottine en permanence.

* * *

En Russie, d'une façon générale, le gouvernement du Czar semble tenir la foule en respect. Mais il n'est pas prêt d'en avoir fini. Ah! il ne suffit pas d'un décret pour abolir la peine de mort et défendre les bombes! Le sang coule toujours sur les chemins du saint et orthodoxe empire.

* * *

On parle de tenir le prochain congrès de la paix... à Berlin. La Kaiser y ferait sans doute un magnifique prêche. Mais, vrai, ce serait drôle de parler de paix en cette capitale du belliqueux monarque d'un peuple de troupiers. Pourtant rien n'est impossible. La logique et le bon sens sont rarement les forces directrices de nos agissements humains.

* * *

Je trouve de cette affirmation, précisément au sujet des allemands, une démonstration frappante dans l'une des magnifiques *causeries* de l'Ami du Clergé sur les Revues (26 juillet 1906 — p. 645). Il s'agit de la mentalité de certains protestants. Voici comment on la juge:

" Même en Allemagne, la terre classique du protestantisme, il n'est pas inouï de rencontrer d'honnêtes gens qui reconnaissent sans ambages la supériorité de l'Eglise catholique, qui déplorent la Réforme et la rupture opérée au XVIe siècle, qui se rendent compte que les jours du protestantisme sont comptés et que le protestantisme n'est plus une religion, qui seraient heureux d'être nés catholiques et qui regrettent d'être nés ailleurs, qui même aimeront à assister aux cérémonies catholiques de préférence à leur culte protestant, tout cela le plus sincèrement du monde; mais de tout cela à conclure qu'il puisse y avoir pour eux devoir de renoncer à la religion où ils sont nés... de tout cela à conclure que cette Eglise romaine qu'ils admirent n'est pas seulement admirable et qu'elle n'est pas seulement supérieure aux confessions protestantes mais qu'elle est seule la vraie Eglise du Christ et que le Christ a institué une Eglise dont la première marque est l'unité et qu'il y a, pour quiconque veut être disciple du Christ, obligation absolue d'entrer dans cette Eglise unique — entre ceci et cela il y a un abîme."

Eh! oui, un abîme, un abîme que seule la grâce de Dieu peut combler. Le don de la vraie foi est une grâce.

* * *

Aussi bien, notre race doit-elle être reconnaissante à Dieu de le lui avoir octroyer si généreusement ce don de la foi. Ce n'est jamais sans émotion que nous entendons parler de l'Eglise et du Pape, quand surtout le Pape s'adresse à nous. Il est certain que tous ont lu, dans nos " *quotidiens,*" avec un réel plaisir ce cablogramme que Pie X envoyait aux Canadiens, à la date du 4 août, en réponse à la dépêche de félicitation que Mgr Sbarretti avait adressée au Saint-Père à l'occasion du troisième anniversaire de son élection à la chaire de Pierre :

" Monseigneur Sbarretti, Délégué Apostolique, Ottawa.

" Le Saint-Père accepte avec un vif plaisir l'hommage affec-
" tueux que vous lui avez exprimé et envoie de tout cœur sa béné-
" diction."

(Signé) Cardinal Merry del Val."

* * *

De Rome aussi nous sont venues deux nominations d'évêque qui intéressent les Canadiens. Mgr McCarthy succède sur le siège d'Halifax au regretté Mgr O'Brien et Mgr Walsh, un irlandais, remplace à Portland Mgr O'Connell, qui passe à la coadjutorerie de Boston.

Le sacre du nouvel archevêque de Halifax a eu lieu dimanche, le 9 septembre. Mgr Racicot, de Montréal, y assistait.

A Portland, quelques-uns s'attendaient à voir arriver un prélat de langue française. Peut-être même exprimait-on ce *desideratum,* d'ailleurs parfaitement légitime vu l'importance de l'élément franco-américain dans le groupement catholique de Portland aussi bien que dans celui de Manchester, dans des termes trop violents et pas assez mesurés ? L'incident de l'inauguration de l'église des dominicains à Fall-River, récemment, à fait couler des flots d'encre dans les journaux canadiens des Etats-Unis. Or, même en défendant la bonne cause on peut batailler avec maladresse. Qu'on ait manqué l'occasion de faire honneur à l'élément canadien de Fall-River, c'est incontestable. Mais de là à se trouver en droit de suspecter l'impartialité loyale et digne de Mgr Falconio, le Délégué Apostolique, il y a une marge ; de là à représenter Mgr Stang, le sympathique évêque de Fall-River, l'un des meilleurs amis des Canadiens, comme un prélat faisant le jeu des américanisants quand même, il y a loin. Que nos amis des Etats-Unis se souviennent que toutes ces exagé-

rations ne mènent à rien. Ce qu'il faut, ce sont des statistiques sérieuses, des requêtes respectueuses, des démarches renouvelées auprès des autorités constituées — en deça et par delà l'océan. La cause canadienne aux Etats-Unis est juste, elle ne peut pas ne pas triompher un jour. Mais les grands cris aux congrès et les articles violents dans la presse n'avancent pas les choses d'un *cran.* Au contraire!

* * *

Les grandes fêtes acadiennes de l'Assomption semblent s'être surtout célébrées cette année, à New-Bedford, chez M. le curé Deslauriers. Mgr Richard, le premier chapelain de la société nationale chez nos frères d'Acadie, était à l'autel et c'est M. le curé Béliveau, aussi du pays d'Evangéline, qui a prêché le sermon de circonstance. M. le curé Deslauriers, dont le zèle et le talent oratoire sont bien connus, a magnifiquement reçu les acadiens, qui comptent d'ailleurs plusieurs des leurs dans sa paroisse. De tous les discours dont les journaux ont donné au moins en partie la teneur se dégage une note patriotique et chrétienne des plus heureuses. Les acadiens sont trois fois nos frères: par la foi d'abord, par le sang ensuite — le sang de France! — et aussi par ce lien indéfinissable que créent entre deux groupes des malheurs communs et qui existe entre tous ceux qui ont souffert pour le même idéal et nourrissent les mêmes rêves de généreuse et féconde prospérité pour leur race et pour leur foi. C'est dire que nous avons trois raisons pour une d'aimer les fiers et nobles fils des héros de 1755.

* * *

Le Révérend Père Tourangeau, provincial des Oblas, est revenu récemment d'un voyage au pays des missions dans la vaste région du diocèse de Pembroke. Il a dû parcourir des centaines de milles. Partout sa visite a été pour les missionnaires et pour les fidèles une grande consolation. Par permission spéciale du Souverain Pontife, le Révérend Père a administré à plusieurs le sacrement de confirmation. C'est un détail intéressant à noter.

* * *

Le 15 août, à Saint-Boniface, Mgr Langevin a pu bénir la pierre angulaire de sa future cathédrale. Mgr Duhamel. archevêque d'Ottawa a prononcé le discours de circonstance. La cathédrale

fera, parait-il, grand honneur aux catholiques. Son coût serait de $300,000.00 ! C'est vraiment extraordinaire et aussi bien consolant, pour le zelé prélat qu'est l'archevêque de Saint-Boniface, de pouvoir ainsi élever à Dieu un si beau monument, en face de la protestante Winnipeg.

* * *

Mgr Langevin et quatre de ses collègues de l'Ouest, ainsi que le Révérend Père Tourangeau et plusieurs Oblats distingués, sont partis pour l'Europe. Ils vont assister à un chapitre général de leur communauté. Ce chapitre d'ordinaire a lieu tous les cinq ans. Les circonstances difficiles que traversent les religieux de France ont fait hâter la tenue de la réunion actuelle. La dernière avait eu lieu il y a trois ans.

* * *

M. Cherrier, le distingué curé de l'Immaculée Conception à Winnipeg, était à Montréal ces jours derniers. L'on sait ici le rôle important et bienfaisant que cet excellent prêtre a joué au Manitoba, notamment dans les questions scolaires. C'est une bonne fortune que d'entendre causer ce savant modeste, à qui l'expérience des hommes et des choses a tant appris. Combien de nos réformateurs à petite envergure pourraient s'instruire aux leçons pratiques mais chrétiennes de cet homme de bien !

* * *

M. Rinfret, par exemple, qui écrit dans l'*Avenir du Nord* " qu'il ne peut affirmer que les deux influences formatrices d'une race puissent se trouver dans sa religion et son éducation," ferait sûrement œuvre de sagesse en étudiant l'histoire et en consultant les penseurs chrétiens qui ont vécu et savent ce que valent les écoles sans Dieu. Je ne veux — ni ne dois — suspecter les intentions de personne, mais il me parait impossible qu'un catholique convaincu et sérieux mette en doute l'influence salutaire de la religion dans la formation d'une race, comme dans celle d'un individu. On a beau dire : il n'y a pas de formation sans éducation morale, et il ne peut y avoir d'éducation morale véritable et efficace sans sanction éternelle, c'est-à-dire sans religion. Tous les livres de M. Siegfried et toutes les analyses de M. Rinfret resteront de nulle valeur en dehors de ce principe fondamental.

* * *

C'est cette religion du reste — M. Siegfried lui-même l'admet— qui a fait la force de notre race. Ce sont nos chers vieux curés qui nous ont faits ce que nous sommes. Aussi leur devons nous une reconnaissance invincible. Et c'est triste de voir des jeunes gens de talent méconnaître ceux qui leur ont procuré le bienfait de l'instruction et — par légèreté plus que par mauvaise foi peut-être — aller jusqu'à insulter ceux qui les ont élevés. On n'est pas plus coupable en maudissant la main qui nous a bénis.

A Saint-Antoine-sur-Richelieu, on garde mieux le respect des traditions ancestrales. L'un de ces derniers dimanches d'août, les paroissiens ont présenté des hommages respectueux au bon chanoine Dupuis — le Père Jean — leur ancien curé, qui se trouvait de passage chez eux, presqu'au lendemain de son cinquantième de sacerdoce. Ce fut une fête tout intime, une fête de la famille paroissiale, dont il ne sied pas de parler trop au grand public.

Mais le bon chanoine était ému et bien des paroissiens ont versé des larmes. Le vénérable prêtre, qui rappelle les curés d'il y a cent ans, est de ceux en effet qui ont passé en faisant le bien, doucement et modestement, et cela, pendant vingt-sept ans, à Saint-Antoine. Mais je n'ose insister, car il me chicanerait... ces chroniqueurs, ça ne respecte rien, pas même les cheveux blancs non plus que la voix chevrotante des vieux chanoines !

* * *

Une cérémonie triste mais significative, qui avait, elle aussi, pour objet, de marquer le respect de toute une population à la mémoire d'un curé, a eu lieu vers la mi-août, sur les bords du lac Aylmer, dans les Cantons de l'est. On se rappelle que c'est dans les eaux de ce lac que l'an dernier, en juillet, le regretté curé Gignac, de Sherbrooke, se noyait avec quatre compagnons, dans un accident de chaloupe. On a élevé une croix, haute de 20 pieds, sur les bords du lac qui garde jalousement — pour toujours — les restes du cher curé Gignac et de l'un de ses compagnons, le jeune Eugène Codère. M. l'abbé Rouleau, principal de l'Ecole Normale à Québec, l'ami de cœur du curé défunt, à présidé la cérémonie et prononcé une allocution. C'est le dernier hommage, sans doute, à la mémoire de ce prêtre de grand talent, qui semblait appelé à de hautes destinées. Lui qui avait rêvé de dormir son

dernier sommeil dans son beau cimetière Saint-Michel, sur la colline qui domine la jolie cité sherbrookienne, il repose pour toujours sous les flots du lac perfide. Hélas! que savons-nous de notre vie et de notre mort? L'homme propose, mais c'est Dieu qui dispose.

* * *

Oui, c'est Dieu qui dispose et sa grâce est parfois bien admirable et bien mystérieuse. Qui n'a pas connu à Montréal les *idées avancées* de l'ancien directeur de la *Patrie,* M. Honoré Beaugrand. Il est mourant au moment où nous traçons ces lignes, et les journaux nous ont raconté sa complète conversion, effectuée naguère entre les mains de Mgr Bruchési. "La foi, a-t-il dit, je l'ai toujours eue." Que d'autres écrivent et parlent contre leur sentiment intime. Pour vivre, ça va toujours; mais en face de la mort, c'est autre chose! Heureux encore ceux qui ont le courage d'avouer qu'ils se sont trompés et la consolation de revenir généreusement au Dieu de leur jeunesse.

* * *

Il n'y a pas que les individus qui doivent un culte à Dieu. Les sociétés y sont également tenues. Et c'est pourquoi l'on comprend mal qu'en pays catholique certaines gens viennent insulter publiquement à la foi en l'Eglise et en ses croyances. Tel a été le cas d'un certain juge Spear des Etats-Unis, haut gradé de l'ordre maçonnique des Templiers, qui s'est permis, à Montréal, alors qu'il était l'hôte de notre Conseil de Ville, de parler de l'*étroitesse* de la religion catholique, vue sous l'angle de la libre-pensée. Le Monsieur a raconté avoir eu cette vision — de l'étroitesse de nos dogmes — alors qu'il visitait Notre-Dame et s'arrêtait devant un tableau qu'il a pris pour la Résurrection de Notre-Seigneur, mais qui est plutôt le sujet très connu de la Transfiguration. S'il juge aussi bien des dogmes que des tableaux, il y a lieu de nous consoler. On a bien présenté des excuses au Conseil de Ville au nom des Templiers, et c'est quelque chose; mais on ferait bien à l'avenir à l'Hôtel de Ville de savoir qui on invite. Comme disait la *Semaine Religieuse,* "on peut tolérer que les gens manquent de savoir-vivre, mais on ne peut pas ignorer indéfiniment la provocation."

* * *

La fête du travail, célébrée à Montréal lundi, le 3 septembre, a été précédée, le dimanche soir, 2 septembre, comme les années dernières, par une célébration religieuse, à Saint-Patrice pour les ouvriers catholiques de langue anglaise et à Notre-Dame pour ceux de langue française.

A Saint-Patrice, Mgr Bruchési présidait la démonstration, et, après l'éloquent sermon de M. l'abbé Th. Hefferman, Sa Grandeur a prononcé en anglais une magnifique allocution, que tous les journaux ont publiée. Après avoir noblement revendiqué pour l'Eglise le droit d'intervenir, en vertu d'un droit sacré, dans les questions ouvrières, qui sont des questions sociales au premier chef et, par conséquent, des questions morales et religieuses, Monseigneur a mis en garde ses auditeurs contre les faux amis qui les voudraient éloigner de l'Eglise et pousser à la révolte :

" Ah ! ils sont nombreux, disait-il, ceux qui se proclament vos amis, prétendent vous éclairer et se faire vos chefs. Seuls, croyez-moi, sont véritablement vos amis et sont dignes d'être vos chefs, ceux qui s'inspirent dans leur discours ou leurs écrits de l'esprit chrétien et des directions de l'Eglise."

" Ceux qui oublient la fin suprême de l'homme et parlent comme si l'Evangile n'existait pas, qui semblent mettre le but de la vie dans les jouissances, qui ont recours à tous les moyens pour soulever le peuple, en parlant de ses droits sans jamais lui rappeler ses obligations sociales chrétiennes ; ces hommes, qui, au lieu de chercher à unir dans la charité et la justice, les patrons et les ouvriers ne font que les diviser en les excitant les uns contre les autres ; qui n'ont aucun souci des principes indéniables de la liberté du travail, qui sont prêts à approuver toutes les grèves et s'en réjouissent, poussent les masses vers la révolte au lieu de les inviter à la conciliation et à la paix ; ces hommes qui, sous prétexte d'améliorer le sort de l'ouvrier... voudraient bouleverser les sages et bienfaisantes constitutions de leur pays ; ceux qui font cette œuvre et ceux qui les encouragent, ouvriers, je vous le dis, ne sont pas vos amis."

"Soyez sur vos gardes, et tournez vos regards vers l'Eglise en qui vous trouverez toujours la lumière qui dirige, la justice qui protège, l'affection qui console, qui relève et soutient."

A Notre-Dame, la vaste église était absolument remplie ; plus de 10,000 hommes étaient rassemblés. Mgr Racicot présidait et c'est Mgr Emard, évêque de Valleyfield, qui a prêché. Avec une rare précision de doctrine et une chaleur de parole vraiment commu-

nicative, le savant prélat a, pendant près d'une heure, retenu admirablement l'attention de son immense auditoire. Il a parlé de la noblesse et de la grandeur du travail au point de vue chrétien. A certains moments l'orateur sacré s'est élevé jusqu'à la plus haute éloquence, quand, par exemple, protestant contre les prétentions des " internationales," qui veulent monopoliser à leur profit toutes les énergies des travailleurs, il s'est écrié : " ouvriers chrétiens, ouvriers canadiens, vous êtes libres de la liberté des enfants de Dieu ; gardez donc votre liberté ! " on sentait que sa parole épiscopale tranchait dans le vif. Plaise au ciel que ces avis, tombés de haut, éclairent plusieurs de nos chefs ouvriers !

* * *

L'Alliance Nationale, l'une de nos sociétés de secours mutuel les plus prospères, a tenu récemment ses assises solennelles à Montréal — Entre autres décisions importantes, on s'est arrêté à celle de ne jamais discuter en convention générale une question d'intérêt religieux sans l'avoir soumise au préalable au jugement de l'autorité diocésaine. Voilà qui est aussi sage que chrétien. Que de fois, des hommes sincères et très bien intentionnés peuvent s'engager sur certains points délicats à des attitudes déterminées qui se trouvent n'être pas orthodoxes et qu'il leur coûte ensuite de désavouer. Avec ce *proviso* à la base de leurs constitutions, les membres de l'Alliance pourront éviter plus d'un mauvais pas.

Notons aussi, à l'honneur de l'*Alliance Nationale* comme à celui des *Artisans Canadiens français,* que ces deux sociétés si justement recommandables, ont voté une large contribution à l'œuvre très catholique du Denier de St-Pierre ! c'est une belle action, tout à fait digne des fils des zouaves de Pie IX.

* * *

Plusieurs cérémonies religieuses ou paroissiales se sont accomplies au cours du mois qui mériteraient mieux qu'une mention trop hâtive.

La consécration de l'église abbatiale des Trappistes d'Oka, coincidant avec le 25° anniversaire de l'établissement de la communauté au pays, et la bénédiction des cloches qui a suivi ont réuni au monastère de nos chers moines agriculteurs toute une élite de notre monde clérical et catholique. C'est le 20 et le 21 août, à l'occasion de la fête de St-Bernard, que les Pères Trappistes avaient fixé les grandioses célébrations. Mgr l'archevêque de Montréal présidait. Nos Seigneurs d'Ottawa, de Kingston, de Burlington, de St-

Albert et de Pogla, ainsi que le Révérendissime abbé Dom Fortunat, de Notre-Dame de Yordan, un nombreux clergé et des milliers de fidèles ont pris part aux cérémonies. Le Révérend Père Columban, provincial des Franciscains, a porté la parole pour expliquer pieusement et éloquemment au peuple ce qu'est la vie du moine cistercien : " Vie de travail chrétien, elle nous apprend la véritable manière de travailler en union avec Dieu et nous montre toute la beauté des travaux manuels. Vie de pénitence, et de science, elle est une perpétuelle leçon pour notre époque de sensualisme et de dissipation. Vie de prière cachée, elle est un de nos plus puissants moyens d'apostolât."

* * *

A Ste-Julie de Verchères, une fête paroissiale a eu lieu, le premier dimanche de septembre, qui est, croyons-nous, à peu près sans précédent dans nos annales canadiennes. Les " enfants de Ste-Julie " — tous ceux, c'est-à-dire, qui sont nés sur ce joli coin de terre, et ceux qui en sont partis et ceux qui l'habitent encore,— ont voulu se réunir aux pieds des autels et à une table commune pour fêter le village natal. C'était original et ça été un succès. On a donné à l'église un superbe autel en marbre, et, la table du banquet a dû réunir près de mille convives. M. le Chanoine Savariat, de Lachine, était à la tête de l'organisation, et, il est permis de supposer que le zèle de l'actif curé Jobin, de Ste-Julie, n'a pas été étranger à la réussite de l'entreprise. Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal avait bien voulu faire coïncider sa visite postorale à Ste-Julie avec cet événement et on eut la joie de voir Monseigneur présider à cette joyeuse fête de la famille paroissiale.

* * *

A Ste-Marguerite aussi, sur les bords du lac Masson — un lac aux eaux tranquilles ! — Mgr de Montréal, à la date du 19 août, assistait à une très jolie fête de paroisse. Il s'agissait, dans cette si belle région du Nord, de la bénédiction d'un nouveau couvent. Mgr Bruchési n'a pas manqué de prendre occasion de cette manifestation, qui faisait honneur tout ensemble à la générosité intelligente des paroissiens et au zèle éclairé de M. le curé Desrosiers, pour rappeler que les œuvres de progrès en notre pays jaillissent toujours à l'ombre des clochers de nos villages et que, de nos jours comme jadis, quoiqu'en disent certains beaux parleurs, ce sont nos

curés qui, le plus souvent, sont en avant lorsqu'il s'agit de coloniser et d'instruire.

" Ce que le curé de Ste-Marguerite a fait, expliquait Monseigneur, d'autres prêtres l'on fait ailleurs. C'est dire que le clergé ne reste pas en arrière, surtout lorsqu'il s'agit de l'éducation et de l'instruction."

" On lit quelquefois dans les journaux, on entend quelquefois les orateurs accuser la province de Québec d'être arriérée. On dit que les institutrices ne sont pas assez payées, que les écoles sont mal aménagées, pas assez aérées. Je sais bien que nous n'avons pas la perfection, mais de là à dire que nous sommes arriérés, de là à crier " Honte à la province de Québec ! " il y a loin.

" C'est comme si on prenait plaisir à nous dénigrer ; on dirait qu'on cherche les occasions de le faire."

" On ne dit pas, cependant, ce qui serait de nature à nous louanger, tout ce qu'il y a de bien. Par exemple, que dira-t-on de ce qui a été fait à Sainte-Marguerite en faveur de l'instruction et de l'éducation ? "

* * *

Ces œuvres de bien qu'accomplissent nos confrères partout où la voix de l'autorité les appelle ne les empêche pas, cela va de soi, de payer à la nature le tribut commun.

Nous avons plusieurs mortalités à enregistrer ce mois-ci. Nous recommandons donc aux bonnes prières de nos lecteurs :

M. l'abbé Dumontier (F.), ancien curé de Notre-Dame de Portneuf, décédé à Lévis, le 5 août, à l'âge de 78 ans ;

M. l'abbé Groulx (Eug.), de l'archevêché d'Ottawa, décédé le 18 août, à Ottawa, après une longue maladie, à l'âge de 36 ou 37 ans ;

M. l'abbé Blais (Jos.), curé de St-Elzéar de Laval, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 24 août, à l'âge de 40 ans ;

M. l'abbé Demers (Cléophas), curé de Somersworth, N. H., décédé le 15 août, à l'âge de 58 ans ;

Et enfin, le frère Delaunoy, jeune novice franciscain de 23 ans, qui s'est noyé accidentellement à Cartierville, le 27 août.

Pour tous ces disparus prions le Dieu clément : Hodie mihi, cras tibi !

L'abbé Elie J. Auclair

L'Humilité du Cœur

Dans l'explication des premiers chapitres de la *Genèse,* saint Ambroise compare l'entrée du Verbe en ce monde à l'apparition du soleil sortant des mains du Créateur, et il ajoute: " Le soleil se lève, ô homme! purifiez les yeux de votre âme et que la poussière des péchés s'obscurcisse par l'éclat des regards de votre cœur."

C'est la Loi! il faut être pur, il faut se spiritualiser pour comprendre Celui qui est Pur Esprit.

" L'homme descendu au niveau de la bête, ne perçoit plus ce qui vient de Dieu," dit saint Paul.

Montons encore!

Après la liberté de l'âme, la condition la plus nécessaire pour s'élever dans la lumière d'en haut, c'est l'humilité du cœur!

Qu'est-ce à dire?

M. Renan ose reprocher au christianisme de définir l'humilité: " le peu de cas que ferait l'homme de sa nature, la petite estime dans laquelle il tiendrait sa condition."

Jamais!...

Aucune doctrine n'a exalté, comme le christianisme, la nature de l'homme; il en proclame l'origine divine et l'éternelle destinée; il nous montre un Dieu s'immolant pour elle sur une croix.

Alors, que faut-il entendre par l'humilité du cœur?

L'humilité de l'esprit est une lumière qui voit notre petitesse et notre dépendance dans l'immense hiérarchie des êtres; — l'humilité du cœur est une vertu qui accepte avec joie cette condition de notre nature et qui sait y conformer tous les actes de la vie.

Voilà l'Humilité dans sa notion exacte. Elle est belle comme la Vérité, grande comme la vertu, auguste et sacrée comme la Justice qui rend à chacun son dû.

Entrons maintenant dans notre sujet, et voyons combien sont vraies ces deux propositions:

—L'Orgueil est l'ennemi le plus redoutable de la foi.

— L'Humilité du cœur en est l'auxiliaire par excellence.

I. — En quoi l'orgueil peut-il être l'ennemi de la lumière? N'aime-t-il pas ce qui satisfait l'intelligence, ce qui flatte la vanité, ce qui rehausse la valeur propre? — L'aigle veut fixer le soleil; ses grandes ailes se déploient avec délices dans le ciel du

plein midi — Est-ce que, vous aussi, ô esprits superbes ,vous ne devez pas vous complaire voluptueusement dans la pleine lumière de la vérité ?

Oui, l'homme orgueilleux aime la vérité ; mais seulement jusqu'à un certain point : il l'aime par instinct, par curiosité, par ostentation, par intérêt, par la jouissance qu'il éprouve de se sentir plus grand. quand il la possède.

Mais il est quelqu'un au monde qu'il aime davantage : c'est lui-même ! Il aime la vérité tant qu'elle l'amuse, le flatte ou l'exhausse ; il cesse de l'aimer, quand il doit y sacrifier l'une ou l'autre de ses satisfactions. Il l'aime, lorsqu'elle le sert ; il ne l'aime plus, si elle le domine et veut le plier à ses lois. Son amour-propre rayonne au sommet de son âme ; tout doit s'y ramener, comme au centre universel.

Mais non, l'amour-propre n'est pas un flambeau ; il est l'ombre, la nuit épaisse !

J'ai cru pendant longtemps que j'étais las du monde ;
J'ai dit que je niais, croyant avoir douté
Et j'ai pris, devant moi, pour une nuit profonde,
Mon ombre qui passait pleine de vanité.

Il y a l'orgueil de la vaine science ; la vraie peut être utile aux hommes ; la vaine science cherche seulement ce qui nourrit la curiosité, ce qui plaît à la foule, ce qui attire les honneurs, la richesse, la réputation, ce qui crée un nom, une école, un foyer d'influence et de domination.

" La vanité est si ancrée dans le cœur de l'homme, — dit Pascal, — qu'un soldat, un goujat, un cuisinier, un crocheteur se vante et veut avoir ses admirateurs ; et les philosophes même en veulent. Et ceux qui écrivent contre veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit ; et ceux qui le lisent veulent avoir la gloire de l'avoir lu ; et moi qui écris ceci, ai peut-être cette envie ; et peut-être que ceux qui le liront..."

O feux-follets !... Comment peut-on vous préférer au soleil de l'éternelle Vérité ?

Il y a l'orgueil qui veut se singulariser, forcer à tout prix l'attention, s'imposer par la nouveauté de quelque système fameux. — " Parmi les athées, ils seraient croyants ; parmi les croyants, ils sont athées," dit Jean-Jacques Rousseau.

Il y a l'orgueil qui aime les honneurs, les distinctions, tous les hochets de la vanité humaine.

Il est avéré qu'un de nos illustres poètes s'est forgé, de toutes pièces, une fausse généalogie; il s'attribuait la descendance d'une des plus grandes maisons de Lorraine, il en avait pris les armes, et parlait de son grand-père, le général; or, cet illustre guerrier était un humble menuisier, couronné à Nancy, le 10 floréal, an V, le jour de la fête des époux.

Quand on rougit des outils d'un vieil aïeul, comment ne pas renier, tôt ou tard, la croix de son Dieu!

Il y a l'orgueil de l'arriviste: il veut percer à tout prix. — " J'ai été fou d'orgueil et d'ambition, — disait le commandant Marceau, après sa conversion; — je ne sais ce que j'aurais fait pour mériter un regard d'un chef! " — Combien iront, s'il le faut, jusqu'à sacrifier leur conscience et la foi de leur jeunesse; la grande lumière disparaît en un instant, et peut-être pour jamais.

Que dire de ceux qui sollicitent le suffrage des foules? Autrefois, ils auraient porté le cierge; maintenant ils prennent, avec la même conviction, la torche révolutionnaire; le but est le même: il faut arriver!

" Comment pouvez-vous croire," disait Jésus aux pharisiens, " vous qui recherchez la gloire que vous vous donnez les uns aux autres, non la gloire qui vient de Dieu seul."

Il y a l'orgueil aigri: il ne pardonne pas les blessures faites à son amour-propre; et il en tient la religion responsable, quand elles lui viennent de ceux qui la pratiquent ou qui la représentent. Eugène Süe, dit-on, en voulut toujours au catholicisme d'avoir été éconduit par la famille de Noailles, dont il briguait l'alliance; et Michelet d'avoir été cruellement déchiré par la plume de Louis Veuillot.

L'ambition déçue est encore plus injuste: elle attribue ses échecs à Dieu même; les hommes l'ont trahie; à son tour, elle abandonne son Dieu!

O orgueil! ô fruit des ténèbres!

Il y a l'orgueil du penseur, jaloux de se suffire à lui-même; vingt siècles de philosophie chrétienne ne pèsent pas plus, dans sa balance, qu'un grain de poussière!

Tout le monde connaît la page tragique où Théodore Jouffroy raconte le naufrage de ses croyances chrétiennes:

" Je n'oublierai jamais la soirée de décembre où le voile qui me dérobait à moi-même ma propre incrédulité fut déchiré. J'entends encore mes pas, dans cette chambre étroite et nue où long-

temps après l'heure du sommeil, j'avais coutume de me promener... Les heures de la nuit s'écoulaient et je ne m'en apercevais pas; je suivais avec anxiété ma pensée qui de couche en couche descendait vers le fond de ma conscience...

" En vain, je m'attachais à ces croyances dernières comme un naufragé aux débris de son navire; en vain, épouvanté du vide inconnu dans lequel j'allais flotter, je me rejetais pour la dernière fois avec elle vers mon enfance, ma famille, mon pays, tout ce qui m'était cher et sacré: l'inflexible courant de ma pensée était plus fort; parents, famille, souvenirs, croyances, il m'obligeait à tout laisser; l'examen se poursuivait plus obstiné et plus sévère à mesure qu'il approchait du terme, et il ne s'arrêta que quand il l'eut atteint. Je sus alors qu'au fond de moi-même, il n'y avait plus rien qui fût debout.

" Ce moment fut affreux!..."

Et, alors, dans votre désespoir, n'était-ce pas l'heure de chercher autour de vous ce que vous ne trouviez plus en vous? Le Christ ne dédaignait pas, dans sa grotte de douleur, de chercher des forces auprès de ses apôtres. — N'aviez-vous pas près de vous un ami, un frère, quelque bon génie chrétien dont un mot eût suffi pour dissiper vos doutes? Ah! surtout, enfant de l'Eglise — puisque vous l'étiez alors et convaincu, dites-vous, — n'aviez-vous pas ses bras tendus, son cœur ouvert pour vous sauver? Votre barque enfonçait, mais l'Eglise ne peut pas périr. Un acte de confiance en elle, et vous échappiez au naufrage!... et vous trouviez la vie, non la mort, dans ces mystères du péché originel et de l'Incarnation, qui vous épouvantaient!

Théodore Jouffroy a cessé de croire, cent mille autres ont perdu la foi, parce que, dans leur folle présomption, ils n'ont eu de confiance qu'en eux-mêmes.

M. Taine s'en fait gloire:

" Je ne voulus tenir que de moi la règle de mes mœurs et la conduite de ma pensée; je m'indignai d'être vertueux par crainte et de croire par obéissance. L'orgueil et l'amour de la liberté m'avaient affranchi."

Affranchi!... — Et de quoi?... des conseils les plus sûrs et des chemins les mieux tracés dans une difficile ascension, alors que vous vous asservissiez... — Et à qui?... au plus aveugle et au plus fou des conseillers: à votre amour-propre.

Voici encore l'orgueil insolent, l'orgueil brutal et dominateur qui veut être le premier en tout; orgueil monstrueux et qui nierait le soleil lui-même, si le soleil se trouvait sur son passage!

C'était le 31 mars 1887. — M. Lecomte de Lisle succédait à Victor Hugo à l'Académie française; dans son discours de réception, il avait cherché à expliquer les étranges revirements politiques et religieux du grand poète; il les attribuait à l'évolution d'une pensée de plus en plus haute, large et puissante.

M. Alexandre Dumas fils répondit. Il est impossible de dire avec plus de force comment l'orgueil tue la foi dans une âme!

Ce qui a produit de si extraordinaires changements dans les idées du poète, c'est une " idée fixe!" — Laquelle?

"...Dès qu'il arrive à l'âge de raison, c'est de devenir le plus grand poète de son pays et de son temps, — déclare le terrible panégyriste, — et, à mesure qu'il avance dans la vie, d'être le plus grand homme de tous les pays et de tous les temps... A quinze ans, il monte dans sa tête, et il n'en redescend plus jusqu'à sa mort.. L'unité qui ne sera pas dans ses actes ni dans son œuvre, sera dans sa volonté qui est de fer, et qu'il tendra vers le but où il marche. Ce but, il ne le quittera pas des yeux une seconde. Il écarte tout ce qui pourrait retarder sa marche... A quinze ans il écrit sur son cahier de classe: Je serai Chateaubriand ou rien. — A dix-neuf ans, dans la première Ode de son premier recueil,... il s'écrie:

" Q'un autre au céleste martyre
" Préfère un repos sans honneur!
" La gloire est le but où j'aspire."

Alexandre Dumas le montre ensuite cherchant à égaler, à dépasser Shakespeare, Charlemagne, Napoléon Ier... Bientôt Victor Hugo se croit:

" Le grand justicier du monde, le seul arbitre de la conscience humaine. Il n'est plus à Sainte-Hélène, comme Napoléon; il se voit, sur le Sinaï comme Moïse; sur la montagne comme Jésus; à Pathmos comme saint Jean!..."

Ah! nous voulons connaître le secret de ses palinodies: son disciple, son ami, celui qui s'honore d'avoir été son confident, nous le dit sans ambages:

" Il n'admettait donc pas qu'il pût être enfermé dans des formes de gouvernement et de culte où il n'eût pas le droit de tout dire et chance d'être ainsi le premier. Il a répudié la Monarchie et le Catholicisme, parce que, dans ces deux formes sociale et religieuse de l'Etat, il aurait toujours eu inévitablement quelqu'un

au-dessus de lui. Il eût accepté la Monarchie, s'il avait pu arriver à être roi ; il eût persévéré dans le catholicisme, s'il avait pu arriver à être pape ; " — et, ainsi, " à réunir en lui le Pape et l'Empereur, ces deux moitiés de Dieu, comme il dit dans *Hernani !* "

M. Alexandre Dumas, alors Directeur de l'Académie française, ne recule pas devant la conclusion :

Victor Hugo a été " une sorte d'Attila du monde intellectuel, allant dans tous les sens à la conquête de ce qu'il voit et de ce qu'il veut, s'emparant de tout ce qui peut lui servir, brisant ou rejetant tout ce qui ne lui sert plus. C'est l'implacable génie qui n'a instinctivement souci que de soi-même."

Peut-on mieux dire ? — Un Père de l'Eglise eût-il trouvé des traits plus vigoureux pour exprimer l'insolence et les ravages de l'orgueil dans une âme de génie ? — Non ! ce n'est pas la lumière, qui conduit nos négateurs à leurs théories montrueuses ! C'est la fumée de l'orgueil. — Ils ne montent pas : Sur les sommets, l'horizon s'élargit, on voit ;... eux descendent et jusque dans ces profondeurs où n'arive jamais la lumière d'en haut... C'est la nuit profonde.

Regardez ! est-ce possible ? l'orgueil, comme le plus effrayant des vertiges, les précipite encore plus bas. — Victor Hugo, du moins, s'arrêtait devant Dieu. Voici ce qu'un fameux orateur a osé dire, en pleine Chambre, devant la France, le 11 février 1895 :

" Ce qu'il faut sauvegarder avant tout, ce qui est le bien inestimable, conquis par l'homme à travers tous les préjugés, toutes les souffrances et tous les combats, c'est cette idée qu'il n'y a pas de vérité sacrée, c'est-à-dire interdite à la pleine investigation de l'homme ; c'est que ce qu'il y a de plus grand dans le monde, c'est la liberté souveraine de l'esprit ; c'est qu'aucune puissance ou intérieure ou extérieure, aucun pouvoir et aucun dogme ne doit limiter le perpétuel effort et la perpétuelle recherche de la race humaine (*Vifs applaudissements*) ; c'est que l'humanité dans l'univers est une grande commission d'enquête dont aucune intervention gouvernementale, aucune intrigue céleste ou terrestre ne doit jamais restreindre ou fausser les opérations ; c'est que toute vérité qui ne vient pas de nous est un mensonge ; c'est que jusque dans les adhésions que nous donnons, notre sens critique doit rester toujours en éveil et qu'une révolte secrète doit se mêler à toutes nos affirmations et à toutes nos pensées ; c'est que si l'idée

même de Dieu prenait une forme palpable, si Dieu lui-même se dressait, vivant, sur les multitudes, le premier devoir de l'homme serait de refuser l'obéissance (*Applaudissements à l'extrême gauche*) et de le traiter comme l'égal avec qui l'on discute, mais non comme le maître que l'on subit. (*Nouveaux applaudissements.*)

" Voilà ce qui est le sens et la grandeur et la beauté de notre enseignement laïque dans son principe...

La grandeur, la beauté de votre enseignement laïque?... — Dites: sa honte, sa folie, son crime!

Pygmées éphémères!... Non, l'Etre Eternel ne répondra pas à vos insolentes sommations: il vous laissera dans vos ténèbres, et déjà quel châtiment!

Il faudrait parler encore de l'orgueil qui s'obstine dans ses erreurs, pour ne pas se dédire; de l'orgueil qui ne veut pas se donner tort devant une femme, des enfants, des amis; à plus forte raison — s'il s'agit d'un homme célèbre — devant un pays tout entier. A dix-huit ans, on est parti d'une idée fausse, d'un jugement formulé avec une inconcevable légèreté; on le voit, on en souffre, mais on ne veut pas aller à Canossa.

Comment ne pas parler aussi de l'orgueil qui n'accepte pas de décharger ses lourdes fautes, dans la sincérité d'un humble aveu? — Il préfère s'en prendre à la Providence; il lui reproche la fougue de son tempérament, le feu de son imagination, la vivacité de son caractère, la faiblesse de son cœur, telle circonstance de la vie qui devait amener une chute inévitable; il ne s'accuse pas lui-même, il accuse Dieu!

N'y a-t-il pas encore l'orgueil satisfait? — O contempteurs de la foi des humbles, ô semeurs d'effroyables scandales! après tout, vous ne vouliez qu'une chose: les honneurs, la gloire, la popularité; les voilà!... — à trente-trois ans, Renan est nommé membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; bientôt, il est riche, marié, acclamé, il meurt académicien, grand-maître de l'Université, encensé comme un dieu! — Victor Hugo a été l'idole de la foule; son panégyriste nous le montre encore:

" Ecouté comme un oracle, acclamé comme un roi, fêté comme un saint. On l'appelle le Maître; on l'appelle le Père;... il vit dans une acclamation incessante. Quand la mort le menace, la foule inquiète emplit sa rue;... le monde entier demande des nouvelles. Sa mort est un deuil public. On interrompt les affaires; on suspend les études; on jette un voile noir sur l'Arc de Triomphe, ne pouvant le jeter sur toute la cité! "

Ah! vous vouliez la gloire? Vous l'avez, vous mourez contents, vous êtes rassasiés! Et c'est justement votre malheur! *Væ vobis divitibus!* malheur à vous qui dites: " J'ai eu ce que je voulais, je n'ai pas besoin d'autre chose." — Vous n'aurez rien autre chose!

Dieu est bon, infiniment bon; mais il est l'Etre souverain: il entend qu'on sache qu'il n'a besoin de personne; il ne donne qu'autant qu'on désire... Malheur à vous tous. orgueilleux de la terre! ses biens vous suffisent; vous n'avez pas besoin, dites-vous, des lumières et des consolations de la Foi? vous ne les aurez pas, même à votre lit de mort. — Dieu pardonne tout, excepté l'orgueil endurci; et je vous vois disparaître, les uns après les autres, avec les marques de l'impénitence et de la réprobation;" car, il est écrit: je perdrai la sagesse des sages et je réprouverai la prudence des prudents. Où est le sage? — où le fameux écrivain? — où le chercheur de la sagesse humaine?"

Ah! vous avez refusé de vous servir de votre sagesse pour connaître Dieu? Vous l'avez nié en face de ses œuvres les plus admirables, tout éclatantes d'amour et de puissance? — " Alors, il plaît à Dieu de ne plus sauver que par la folie de sa prédication, ceux qui veulent croire en Lui." — Mais pour vous, ô intelligences superbes, " le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang, en attendant que vienne le grand et terrible jour du Seigneur!"

II. — Et maintenant, Messieurs, voyez, au contraire, combien l'humilité du cœur sert de merveilleux flambeau, pour découvrir les sublimes réalités de la foi, et nous en faire admirer les splendeurs.

Qu'est-ce donc que l'humilité? — N'est-elle pas lumière, elle-même? — Et quelle lumière sur nous, sur les autres, sur Dieu, sur tout!

" Dans le sein des villes, l'homme semble être la grande affaire de la création,... c'est là qu'il semble dominer la scène du monde, ou, pour mieux dire, l'occuper à lui seul. Mais lorsque cet être si fort, si fier, si plein de lui-même, si exclusivement préoccupé de ses intérêts dans l'enceinte des cités et parmi la foule de ses semblables, se trouve par hasard jeté au milieu d'une immense nature, qu'il se trouve seul en face de ce ciel sans fin;... mais lorsque voyant à ses pieds, du haut d'une montagne et sous la lumière des astres, de petits villages se perdre dans de petites forêts, qui se perdent elles-mêmes dans l'étendue de la perspective, il songe que ces villages sont peuplés d'êtres infirmes comme lui, qu'il compare

ces êtres et leurs misérables habitations avec la nature qui les environne, cette nature elle-même avec notre monde sur la surface duquel elle n'est qu'un point, et ce monde, à son tour, avec les mille autres mondes qui flottent dans les airs et auprès desquels il n'est rien; à la vue de ce spectacle, l'homme prend aussi en pitié ses misérables passions, toujours contrariées, ses misérables bonheurs qui aboutissent invariablement au dégoût, et alors aussi la question de savoir ce qu'il est et ce qu'il fait ici-bas lui vient; et alors aussi il se pose le problème de sa destination."

Voilà l'effet de l'humilité sur l'esprit de l'homme! Ayant d'une part le sentiment de son infime petitesse, dans la multitude innombrable des êtres; de l'autre, le sentiment non moins vif de la grandeur de Dieu, il demande: "Pourquoi suis-je sur terre?"— Il cherche, il consulte, il prie, et la lumière se fait intense, dans son âme ravie. Elle lui vient de toutes parts: des autres, de l'Eglise, de Dieu. Elle lui montre le but, le chemin, les dangers et les moyens d'arriver jusqu'au terme.

L'humilité, qu'est-ce encore? N'est-elle pas une vertu au charme irrésistible? Comme on l'aime! comme on respire, avec délices, son parfum discret! elle se tient si bien à sa place; elle reconnaît ses torts, si ingénuement! elle est si gracieuse quand elle vous demande vos services sans faire autre appel qu'à votre bonté!

Autant le cœur se ferme devant l'arrogance, autant il s'ouvre devant une attitude humble et sincère.

Sachez-le donc! si l'humilité vous touche et vous émeut, elle ravit encore plus le cœur de Dieu. Il ne veut pas voir à ses pieds l'âme humaine, la fille chérie de son éternel amour; il l'élève contre son cœur, il l'introduit dans ses pensées, il lui révèle ses secrets les plus intimes, il lui donne des lumières qui étonnent les plus beaux génies. Plus l'âme s'abaisse, plus Dieu l'exalte: ô merveilleuse loi de l'Amour infini!

Jésus-Christ a été humble, très humble, infiniment humble; et c'est pourquoi Dieu l'a élevé au-dessus de toute gloire et de toute lumière.

L'âme humble s'unit au Cœur adorable de Jésus; elle plonge, aussi loin qu'elle peut, dans son esprit d'abaissement; et c'est pourquoi elle sera glorifiée avec son Sauveur.

"Soumettez-vous à Dieu, courbez votre sens propre sous le joug de la Foi, dit l'auteur de l'*Imitation,* et Dieu vous élèvera sur les sommets de sa Lumière, avec toute la magnificence qu'il jugera utile et nécessaire pour votre salut."

O vous donc qui avez faim et soif de Dieu! ô vous, qui voulez le connaître de plus en plus ici-bas, et le contempler de tout près dans les splendeurs du face-à-face éternel, humiliez-vous chaque jour davantage; rabaissez-vous dans l'estime de vous-mêmes; priez Dieu, comme le pauvre qui n'a aucun droit; traitez le prochain avec douceur, avec bonté, avec des ménagements infinis, comme s'il vous était toujours supérieur, du moins par le mérite; aimez les devoirs obscurs, les dévouements connus de Dieu seul, les sacrifices accomplis pour le prochain sans réciprocité; quand viendra la souffrance, trouvez qu'elle vous est due; si c'est la mort, accueillez-la plus humblement encore!

Un journal parisien racontant la mort d'un brillant écrivain de ces derniers temps, membre de l'Académie française, ajoutait: " Détail touchant..., c'est lui-même qui, se sentant perdu, réclama les derniers sacrements; puis il demanda qu'au moment où il serait prêt à rendre son âme à Dieu, on l'étendit sur le plancher, voulant mourir dans l'humilité chrétienne."

Vous, du moins, Messieurs, faites sentir par vos mains jointes, par un signe de croix, par un regard sur le crucifix, que vous acceptez la mort, en union avec votre Sauveur.

Et alors, le cœur de Dieu sera touché; il s'inclinera vers vous, comme le père vers son enfant, comme le Dieu infiniment bon vers sa créature.

" Laissez-moi immoler, pendant que l'autel est prêt, — écrivait saint Ignace d'Antioche aux fidèles de Rome, — il est bon de se coucher du monde en Dieu, pour se lever en lui!

Que cette joie soit la nôtre!

Disparaissons tout entiers dans l'humilité du Christ, pour nous lever avec Lui dans l'éternelle Lumière."

Amen!

Abbé L. Lenfant.



Aimery de Querceville.

TROISIEME PARTIE

I

Français en Italie.

Les voyageurs arrivèrent fort heureusement à Gênes, et, afin d'éviter, autant que possible, les chaleurs qui commençaient à se faire sentir, ils résolurent de visiter tout le nord de l'Italie avant de se rendre à Rome. Ils séjournèrent à Milan, Venise, etc., avec tous les agréments que pouvaient ajouter à la beauté du voyage les conditions où ils le faisaient. Le chevalier s'occupait de tous les détails matériels et gouvernait si bien les finances que, sans laisser manquer de rien la petite caravane, il ne dépassait pas le chiffre, fort généreusement fixé du reste par l'abbé de Hautecombe. M. de Marcilly, instruit, actif et enthousiaste, ne perdait pas un moment et jouissait des merveilles dont l'art et la nature ont comblé l'Italie, avec une bonne humeur et une activité égales à celle d'Aimery. Le nom du jeune comte et les lettres de recommandation dont il était pourvu, lui procuraient d'agréables relations dans toutes les grandes villes; enfin ce fut un voyage charmant.

Au mois de septembre, se trouvant à Parme, l'abbé de Marcilly entendit des ecclésiastiques parler d'une lettre de Rome que l'un d'eux venait de recevoir, et où on lui annonçait que le Pape était fort souffrant et mourrait sans doute bientôt.

Alexandre VIII, élu l'année précédente, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, avait reçu de Louis XIV, comme don de joyeux avènement ou plutôt comme restitution fort légitime, le Comtat d'Avignon. Il était très favorable à la France, et, néanmoins, inflexible sur la question des droits du Saint-Siège, persistait à

refuser les bulles aux évêques nommés par le Roi après les déclarations gallicanes de 1682. L'ambassadeur de France, le duc de Chaulnes, insistait en vain, et attendait, disait-on, un prochain conclave, rendu très probable par le grand âge et la mauvaise santé du Saint-Père.

— Hâtons-nous d'aller à Rome pour recevoir la bénédiction d'Alexandre VIII, dit M. de Marcilly à ses compagnons de voyage. Le bruit court qu'il est bien malade.

Ils partirent dès le lendemain, mais, à leur arrivée à Rome, le Pape allait mieux. Aimery, désirant obtenir une audience de Sa Sainteté, se rendit au palais Bigassini, où logeait l'ambassadeur de France, afin de demander au duc de Chaulnes un mot d'introduction. Mais le duc était absent, et le jeune comte, après s'être inscrit chez lui redescendait l'escalier de marbre, lorsqu'il s'entendit appeler par une voix joyeuse, à l'accent parisien.

— Hé! Dieu me pardonne! s'écriait cette voix: c'est monsieur de Querceville! Montez, je vous en prie, cher comte. Vous vous trouverez en pays de connaissance.

Le personnage qui parlait ainsi était un tout petit et gros homme, vêtu avec élégance et dont le visage vieillot et poupin à la fois, pétillant de malice, était encadré d'une grande perruque blonde. Il se haussait sur ses grands talons pour arriver à se pencher sur le balustre du grand escalier du palais patriote.

C'était le petit Coulanges, le cher cousin de madame de Sévigné. Bien qu'Aimery ne l'eût vu qu'une seule fois à l'hôtel Carnavalet, il le reconnut tout de suite et, remontant l'escalier quatre à quatre, l'eût rejoint en un clin d'œil.

— Que vous êtes heureux de courir ainsi! dit Coulanges. Croiriez-vous que je ne le puis plus? Hélas! j'ai un peu de goutte: donnez-moi votre bras. Venez dans ma chambre, c'est la pièce la plus agréable de ce palais. Le duc de Nevers l'appelle le Cabaret. Je vous dirai pourquoi. Asseyez-vous.

Ah! que ma cousine de Sévigné n'est-elle ici! elle vous aime fort. Mais je vous présenterai à la duchesse de Nevers, une autre merveille d'esprit, et je vous mènerai chez le Pape. Il est mon ami. Mes chansons le font rire à gorge déployée. Ah! quel

saint homme! quel excellent Pape! Dieu le conserve! Vous allez prendre un sorbet avec moi, un sorbet au café!

Etourdi par ce flux de paroles, Aimery ne pouvait placer un mot. Enfin, quand les sorbets furent apportés et que M. de Coulanges, encore plus friand qu'il n'était bavard, se mit à les déguster, le jeune comte lui demanda comment il se trouvait à Rome.

— A merveille! aux anges! J'y ai retrouvé ma jeunesse. Je suis monté dans la boule de Saint Pierre: j'y vois mille gens, le Saint Père m'aime à la folie. M. de Chaulnes me porte dans son cœur. Vraiment Rome est un séjour délicieux. Vous verrez, jeune homme, vous verrez! Ah! si ce n'était la goutte, comme je vous mènerais demain au bal chez la princesse Rospigliosi! Mais l'accès va peut-être se passer. En attendant, j'ai fait une chanson sur lui: chien d'accès! il me peut faire crier, jamais il ne m'ôtera la gaieté française.

Et d'une voix toujours agréable, malgré ses soixante ans, le petit Coulanges fredonna:

Chacun me présente le poing,
De peur qu'un faux pas je ne fasse,
Sans aide je ne marche point,
Chacun me présente le poing;
Me voilà donc réduit au point
Que je deviens oiseau de chasse.

Ah! mon Dieu! le cruel destin
De tomber en métamorphose!
Ma goutte en est le grand chemin;
Ah! mon Dieu! le cruel destin!
Et quel ennui de vivre enfin
Toujours perché sur quelque chose.

— C'est charmant! dit Aimery, et il répéta le dernier tercet de sa belle voix de ténor.

— Mais vous chantez à ravir! s'écria Coulanges. Ah! il faut que je vous mène voir l'opéra du neveu du Pape, ce petit Ottoboni qu'il vient de faire cardinal à vingt-deux ans.

— Un cardinal de vingt-deux ans, et qui fait jouer des opéras! vous voulez rire, Monsieur?

— Point du tout. C'est l'exacte vérité. Ah! vous en verrez bien d'autres à Rome, mon cher comte. C'est le pays des merveilles, et Alceste y aurait beau jeu à s'indigner et à fronder.

Un laquais entr'ouvrit la porte:

— Monsieur, dit-il, le carrosse de M. le duc de Nevers arrive. Il est dedans avec madame la duchesse.

— Vite, emportez ce plateau, dit Coulanges. Restez, comte, je vais vous présenter au couple le plus illustre et le plus aimable. M. de Nevers est le plus gai, le plus spirituel des poètes et des convives, et la duchesse Diane, un miracle de beauté, de grâce et de belle humeur. Elle a tout l'esprit des Mortemart, sans un seul grain de la méchanceté de sa tante, madame de Montespan.

La porte s'ouvrit à deux battants, et, brillante comme un rayon de soleil, la charmante duchesse, suivie de son jovial époux, entra et donna gaiement sa main à baiser à Coulanges. Celui-ci faillit tomber en courant à sa rencontre, se retint à l'habit d'Aimery, et présenta le gentilhomme normand à ses côtés. La belle figure d'Aimery, sa grande jeunesse et son air de franchise prévenaient en sa faveur. Le duc et la duchesse l'accueillirent fort bien, et après quelques minutes, lorsqu'il prit congé, l'invitèrent à les venir voir au palais Mancini, où ils logeaient.

Puis, Aimery parti. ils prirent place autour de la table, et Coulanges leur fit servir un de ces fins et agréables repas qu'il a décrits dans ses lettres, et où la bonne chère était assaisonnée par les lazzi, les commérages et les chansons.

Le bon vieux Pape ne donnait plus guère d'audiences: sa santé déclinait rapidement, et l'attente d'un prochain conclave retenait à Rome le duc de Chaulnes, qui désespérait d'obtenir d'Alexandre VIII les bulles tant désirées. Sous les formes les plus douces et les plus gracieuses, le Saint-Père voilait une invincible fermeté. " Si madame la duchesse de Chaulnes et madame de Kernan (mademoiselle de Murinais, celle que madame de Sévigné appelait " la murinette beauté "), me les demandaient, disait Alexandre VIII, j'arrangerais tout cela avec elles." C'était pure finesse vénitienne: ni aux rois, ni aux dames, le Pape ne voulait céder rien des droits de l'Eglise, et lorsque l'ambassadeur de France laissait voir à son ami Coulanges combien il était découragé, le

petit homme répliquait: “ Je vous l'avais bien dit,” et fredonnait sa fameuse chanson:

Aux promesses d'Ottobon
Ne soyons plus crédules,
Je connais le pantalon (1),
Et vous n'aurez qu'une chanson
Des bulles, des bulles, des bulles.

Coulanges, du reste, songeait à autre chose qu'aux affaires gallicanes. Aimery lui plaisait beaucoup, et Coulanges s'était lié avec l'abbé de Marcilly, dont le caractère ouvert et la physionomie aimable lui convenaient mieux que l'air sérieux et la haute taille du chevalier. L'abbé lui avait vanté les excellentes qualités du jeune comte et sa grande fortune. Coulanges très bon parent, et fort préoccupé du mauvais état des affaires du comte de Grignan, dont la restitution du Comtat au Saint-Siège venait de diminuer les revenus de vingt mille livres, forma le projet de marier Pauline de Grignan à ce jeune gentilhomme, si bien pourvu. Il fit voir le portrait de cette charmante fille à Aimery, sans la nommer, et le comte la reconnut tout de suite.

— J'ai eu l'honneur de voir l'original de cette peinture, dit-il fort tranquillement: c'est mademoiselle de Grignan, mais elle est encore plus jolie que son portrait.

— N'est-ce pas? s'écria le chansonnier; et il en conclut que le mariage se ferait, et redoubla de prévenances envers le jeune comte. Il mit madame de Nevers dans sa confidence. Celle-ci, que la franchise d'Aimery amusait beaucoup, et qui l'avait surnommé le farouche Hippolyte, parce qu'il ne montrait aucun goût pour la galanterie, entreprit, dans une promenade, de faire causer Aimery sur sa visite à Grignan. Il la fit rire de bon cœur en lui contant avec quel naïf mal à propos il avait parlé du Palatinat et donné la migraine à madame de Grignan. Quant à la belle Pauline, il en parlait comme on parle d'une statue, et la duchesse dit le soir même, à son mari:

(1) Surnom ironique de Vénitiens.

— Vraiment, ce Coulanges n'est qu'un fol! son jeune ami ne se soucie point d'être le gendre de cette cartésienne de madame de Grignan, et ce serait grand dommage qu'une des plus belles fortunes de la Normandie s'alliât aux dettes infinies de ces glorieux Adhémar. En bonne conscience, je n'y prêterai point les mains. Mais n'en dites rien à Coulanges. Il rebuterait Hippolyte dont la simplicité campagnarde me divertit fort, et qui chante si bien vos jolies chansons.

Le duc ne contredit point à un propos aussi sensé, et invita, dès le jour même, Aimery à l'accompagner avec Coulanges dans une promenade hors les murs. Ils visitèrent une catacombe fort rapidement, remontèrent en voiture, regardèrent en passant quelques ruines, et, finalement, dînèrent dans une *osteria,* où les gens du duc se ruaient en cuisine depuis le matin, et avaient dressé un couvert fort élégant sous une treille d'où l'on apercevait les tombeaux de la voie Appienne et le sévère horizon de la campagne romaine. Le duc de Chaulnes était de la partie, tout heureux de n'être plus. pendant quelques heures, " Monsieur l'ambassadeur." La chère fut exquise, et, sur l'ordre de la jolie duchesse, que son mari appelait tout bonnement de son nom, Diane, au grand mépris des usages de la cour, Aimery chanta la chanson du duc de Nevers, où sont célébrés les meilleurs vins d'Italie: Orvieto, Montefiascone, etc., ainsi que:

Le vin le plus fin
Est le nectar de la Toscane
Verdée et Carmignane
Et Montcalm,
Sur la membrane de sens,
Font des sillons charmants.

Coulanges jubilait Il disait qu'il allait danser. Mais la duchesse lui prédit, au contraire, que s'il ne mettait point d'eau dans son vin, il recommencerait le soir même à crier miséricorde et à se percher sur le poing des gens pour faire deux pas dans sa chambre. Là-dessus, il improvisa des couplets, où il la comparait à Hécate et à la lune rousse. Les deux ducs riaient à

gorge déployée, la duchesse rompit son éventail sur le dos du chansonnier, et les valets, ne pouvant garder leur sérieux, s'échappèrent. Seul, Aimery ne riait pas, et rêveur, entendait à peine ce joyeux tumulte. Dans la pyramide de fruits et de fleurs qui ornait la table, il venait de prendre une belle pomme jaune, veinée de pourpre, et l'aspect et le parfum de ce fruit lui rappelaient si vivement son pays natal, qu'il croyait entendre le bruit de la mer et les mugissements des troupeaux courant sur la falaise. Il ferma les yeux et revit en esprit le pâle azur du ciel de Normandie, les plaines fertiles, les châteaux, les fermes animées. N'était-ce point Suzon qui chantait, là-bas, sous l'aubépine en fleur?

Non! une voix masculine et exercée, celle du duc de Nevers, retentissait, et, bon gré mal gré, il fallut qu'Aimery répétât le refrain de ce couplet bachique:

Quel plaisir sur l'onde amère
D'être dans une galère
Quand on voit d'un pas prospère
Le maraboutin bouffi!
Mais voir du fond d'un repaire
Un vent à l'autre contraire,
Lorsqu'au levant réfractaire
Le passant fait un défi
Fi, fi, fi!
Nargue des flots,
Quand ils sont gros
Sur terre vidons en repos
Les pots, les pots.

— Vous êtes-vous bien amusé? demanda le soir à Aimery l'abbé de Marcilly, qui avait passé toute sa journée à visiter la bibliothèque de Christine de Suède, nouvellement acquise par le Pape.

— Fort peu, monsieur. Madame de Nevers est toute charmante et le duc fort spirituel, mais de même que leur ami Coulanges, ils ne cherchent à Rome qu'à se divertir comme à Paris, en faisant bonne chère et répétant les nouvelles de la cour. Une lettre de madame de Sévigné, remplie d'élégants commérages sur

ce qui se passe à Versailles, les intéresse beaucoup plus que les monuments de Rome. M. de Chaulnes, en sa qualité d'ambassadeur, ne desserre les dents que pour manger ou dire des politesses, et il y a aussi loin de la gaieté artificielle de ces courtisans dépaysés à la belle humeur de nos gars normands que de l'Œil-de-bœuf de Versailles aux bords du Tibre. Je leur suis fort obligé de l'honneur qu'ils me font, mais en vérité, je m'en passerais bien.

— Vous êtes toujours Alceste, mon cher comte. Mais, consolez-vous voici des nouvelles de France.

Un valet entrait, apportant une missive de l'abbé de Hautecombe, affectueuse et courte, comme d'habitude, et qui ne donnait aucune nouvelle intéressante, mais elle contenait deux lettres dictées par Simonne, et où le domaine de Querceville, bêtes et gens, était passé en revue. Le style de Suzanne gardait toute sa joyeuse simplicité, mais son écriture et son orthographe témoignaient des soins du chapelain pour la petite fermière, et vraiment eussent aisément remporté le prix si elle eût concouru avec madame de Coulanges.

Tout naïvement, Aimery lut cette lettre à madame de Nevers, sans lui dire de qui elle était. La duchesse la déclara charmante, et voulut qu'Aimery en régalât le duc et le petit Coulanges. Ils se gardèrent de contredire la belle Diane, mais lorsqu'ils surent que l'auteur de cette épître champêtre était non pas un bel esprit s'amusant à faire le paysan, mais bien une vraie paysanne, ils n'en firent plus état du tout et parlèrent d'autre chose.

Aimery, vexé, las d'ailleurs d'attendre une audience qu'il n'obtenait pas, annonça qu'il allait bientôt quitter Rome pour visiter avant le printemps le midi de l'Italie, et revenir pour les cérémonies de la semaine sainte.

— Vous avez tort, lui dit Coulanges. Le Pape va mourir d'un moment à l'autre, et ses funérailles, le conclave et l'intronisation de son successeur formeront une suite de spectacles très intéressants. Dieu veuille que tout cela se fasse avant les chaleurs, car je ne voudrais pas passer encore un été à Rome.

Sans l'écouter, Aimery consulta son gouverneur et l'abbé. Tous deux furent de son avis, et ils avaient déjà quitté Rome depuis six semaines lorsqu'ils apprirent, à Naples, la mort d'Alexandre

VIII. Ils jugèrent avec raison, et d'après le bruit public, que le conclave se prolongerait plusieurs mois, et continuèrent leur voyage. Ils visitèrent tout le midi de l'Italie, la Sicile, et enfin Malte, où Aimery avait deux cousins éloignés, l'un chevalier, l'autre commandeur, qui le reçurent à merveille et firent tout le possible pour le décider à entrer dans l'ordre. Il admira les derniers éclats d'aventureuse bravoure qui brillaient encore parmi les chevaliers, et, plus d'une fois, écouta, pendant de longues heures, la nuit, sur les terrasses embaumées d'orangers de la cité Valette, les récits des anciens de l'ordre. Il prit part, accompagné par Du Martel, à plusieurs croisières, dont le but était de réprimer les brigandages des corsaires algériens; mais, dans aucune d'elles, les galères maltaises ne rencontrèrent ces pirates, et revinrent au port sans avoir conquis ni gloire ni butin. Aimery finit par se lasser d'errer ainsi sur les flots, et à l'automne après avoir revu Naples, revint à Rome pour y saluer le nouveau Pape, Innocent XII.

JULIE LAVERGNE.

A suivre.





Vol. III OCTOBRE 1906 No 10

Chronique. — La Messe, *suite et fin* — Aimery de Querceville, *suite.*

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE: — Le " bon temps " ? — Belles paroles du Président Roosevelt. — La prétendue infériorité des nations catholiques ; des chiffres instructifs. — Les Jésuites ; leur nouveau Général. — Le nouveau Supérieur-Général des Oblats. — En France : Le " non possumus ; l'assemblée plénière des Evèques; Mgr de Cabrières proclame un nouveau concordat ; la lettre collective des 85 évèques ; le *Mémoire* de Mgr Touchet ; les articles des grands hommes ; les futurs cardinaux. — Au Canada. — Les aggrégations au Laval de Montréal : l'Ecole de Pharmacie : l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales ; les Cours pédagogiques. — La messe du Saint-Esprit. — Les *Jeunes Zouaves*, à St-Hyacinthe et à Montréal. — L'Orphelinat St-Arsène.— L'Ecole du Soir chez les Dames du Sacré-Cœur. — L'abbé Emile Chartier au tombeau de Crémazie. — " Les noms géographiques de la Province de Québec " de Pierre Georges Roy. — " Cent fleurs de mon Herbier " de E. Z. Massicotte. — Les défunts.

Quelle époque de la vie doit-elle être considérée comme le " bon temps ? " Telle est la question qu'on soumettait naguère, dans les colonnes du *Gaulois* (Paris), aux sommités littéraires et catholiques du jour.

Un poète, Jacques Normand, a donné la spirituelle et profonde réponse que voici :

" La jeunesse ?... Examens, pions, salles d'études.
L'âge mûr ?... Deuils, chagrins, soucis, inquiétudes.
La vieillesse ?... Regrets, prompte fuite des jours...
Le " bon temps ? " c'est celui qu'on attend toujours ! "

Il est difficile, en un simple quatrain, de dire plus et mieux. Mais tout cela n'est que pensée purement humaine. En levant les yeux plus haut que la terre, l'on sent parfaitement, à certaines heures surtout, que le " bon temps " c'est celui où l'on vit le plus avec la pensée de la patrie du ciel.

* * *

Et ce n'est pas pour les individus seulement que la pensée religieuse est un fortifiant et une consolation. La religion est aussi

" un facteur essentiel de la prospérité d'un pays." Le Président Roosevelt, qui est sûrement un homme de réflexion et de jugement, le proclamait récemment dans une célébration de fête religieuse (protestante) : " Je ne peux pas admettre, disait-il, qu'un citoyen américain ayant du patriotisme et de l'amour pour son pays ne considère pas la religion comme un facteur essentiel de la prospérité nationale. N'est-il pas vrai, ajoutait le Président, que nos villes et nos villages ont grandi à l'ombre des églises, symbolisant ce fait que la vie du corps n'est pas seule essentielle, mais qu'il faut songer à celle de l'âme ? Si nous n'avions pas pensé ainsi, nous ne serions pas une nation aujourd'hui."

* * *

L'influence des convictions religieuses pour la bonne harmonie entre les individus et pour la paix publique est en effet considérable. Mais, il faut ne pas l'oublier, la religion a des visées plus hautes que celle du seul bonheur humain. C'est pourquoi l'argument que l'on voudrait tirer contre l'Eglise de Rome de la prétendue infériorité des nations catholiques ne saurait porter. quand même il serait fondé.

D'ailleurs, il n'est pas fondé. La " Patrie " de Montréal donnait hier (5 oct.) dans sa page éditoriale, à ce sujet, un article fort intéressant. La France, l'Espagne, l'Italie, l'Autriche—les grandes nations catholiques d'autrefois — sont en proie à des malaises de toutes sortes, c'est vrai. Mais cela ne provient-il pas surtout de ce qu'elles ne sont plus catholiques comme jadis ? Et si l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis — les pays protestants — sont relativement plus prospères, le progrès même du catholicisme en ces pays n'y est peut-être pas étranger. On demande des chiffres ? Comptez. De 1800 à 1900, le nombre des catholiques en Angleterre est monté de 120,000 à 2,000,000 ; en Allemagne de 6,000,000 à 13,000,000 ; en Hollande, de 350,000 à 1,500,000 ; en Suisse, de 550,000 à 1,200,000. Ajoutons qu'aux Etats-Unis l'on compte aujourd'hui 12,000,000 de catholiques. Comme dit l'écrivain de la " Patrie," l'Eglise catholique est partout, et, c'est en vain qu'on escompte sa fin. Ainsi que le proclamait récemment le Père Vaughan, de Londres, " La France et l'Angleterre seront effacées de la carte du monde et Rome se dressera toujours dans la fraîcheur de sa jeunesse éternelle."

* * *

Combien de fois n'a-t-on pas voulu faire mourir les Jésuites, par exemple, cette admirable Compagnie, toujours à l'avant-garde pour les luttes et les combats de la sainte Eglise Romaine? Et Dieu sait s'ils sont toujours bien vivants! Ils sont plus de 15,000 dans le monde, raconte une statistique récente, dont 3,000 et plus sont français, 3,300, espagnols, 4,400, allemands, et le reste de l'*Assistance* d'Angleterre qui comprend l'Irlande et l'Amérique.

Les délégués de la Compagnie, réunis à Rome, viennent d'élire, au commencement de septembre, le Rév. Père Wernz, d'origine allemande et Recteur de la Grégorienne de Rome, pour succéder en qualité de Général au Révérend Père Martin, décédé. " Seigneur, je ne suis pas digne, a dit le Père Wernz, mais que votre volonté et celle de Saint-Ignace soient faites." Et le Saint-Père Pie X, apprenant cette élection, aurait dit: " C'est tout à fait l'homme pour la position."

* * *

Si l'histoire des Jésuites intéresse à bon droit notre Canada, celle des Pères Oblats ne saurait non plus nous laisser indifférents. Comme ceux de St-Ignace, les fils de Mgr Mazenode font trop de bien chez nous pour que les grands faits de leur vie religieuse ne soient pas signalés jusque dans nos plus modestes annales. A ce titre donc, notons ici l'élection du nouveau Supérieur Général, le Rév. Père Lavillardière, originaire de Verdun, France, qui vient également d'avoir lieu à Rome.

* * *

La crise religieuse en France a fait couler des flots d'encre depuis la lettre du 10 août du Saint-Père Pie X, dont nous parlions dans notre dernière chronique. Le " non possumus " du Pape, quoiqu'en disent les Clémenceau et les Briand, embarrasse singulièrement les sectaires qui gouvernent la chose publique au pays de nos pères.

Une nouvelle assemblée plénière des évêques de France a eu lieu à Paris, le 8 septembre. Lors de la première réunion, en mai, les évêques s'étaient tous rendus à Montmartre, aux pieds de la

statue du Sacré-Cœur. Cette fois, c'est aux pieds de Marie, dans l'antique église de Notre-Dame, que, pour la France, ils ont ensemble conjuré Jésus par l'intercession de sa Sainte Mère. Mgr de Cabrières, l'évêque de Montpellier, a prononcé là une allocution magnifique. " L'Eglise est la gardienne de la doctrine, a-t-il dit: *Posuerunt me custodem;* elle ne saurait faillir." Evoquant en conclusion le souvenir du Concordat que l'Etat a brisé, " c'est un nouveau Concordat qui se signe aujourd'hui, s'est-il écrié, cette fois entre les évêques et le peuple. Celui-là ne sera pas rompu."

Les évêques de France ont publié, du reste, une lettre collective très belle, qui a été lue, le 23 septembre, dans toutes les églises de France. Ils affirment solennellement " qu'ils sont unis au Souverain-Pontife, au milieu des douloureuses épreuves du temps présent," et, assurément, ce n'est pas sans émotion qu'on lit à la fin du document — le premier de cette nature au moins depuis 100 ans ! — les quatre-vingt-cinq signatures, précédées d'une croix. La lutte très ardente qu'on fait aux catholiques de France rapproche tous les croyants dans le *cor unum et anima mea* de la primitive Eglise.

L'éloquent évêque d'Orléans, Mgr Touchet, avait précédemment publié un *Mémoire juridique et théologique* sur la loi de séparation, que nous voudrions pouvoir analyser. C'est d'une clarté et d'une précision incomparables.

De même, MM. De Mun, dans le *Gaulois,* Etienne Lamy, dans le *Correspondant,* Emile Olivier, dans le *Gaulois,* et ailleurs, MM. d'Haussonville et Brunetière et tant d'autres, ont donné des articles retentissants, qui, à des points de vue divers, font bien comprendre jusqu'où la loi de *Séparation* était, comme le Pape l'a déclaré, absolument inacceptable, parce qu'elle méconnait d'abord la hiérarchie de l'Eglise et ses droits, parce qu'elle *impose* une organisation schismatique sous la forme des fameuses *associations cultuelles,* parce qu'enfin elle n'assure au culte aucune garantie de stabilité pour l'avenir.

Que de belles pages ont été écrites, que de fières paroles ont été prononcées ! En lisant tout cela, on sent monter du fond de son cœur je ne sais quel renouveau d'espérance ! Non, la France catholique n'est pas morte. Elle ne mourra pas. C'est impossible.

Hélas ! pourtant, comme l'horizon est sombre et encore chargé d'orages ! Domine salvam fac Galliam !

Les dépêches annoncent, ces jours-ci, que trois des principaux prélats de France, savoir: Mgr Luçon, de Reims, Mgr de Cabrières, de Montpellier, et Mgr Touchet, d'Orléans, seraient sur le point d'être revêtus de la pourpre. Est-ce bien possible, à cette heure de crise? En tout cas, ce serait une consolation pour ceux qui aiment l'Eglise de France et admirent ses fils les plus vaillants.

* * *

Au Canada, bien qu'il y ait aussi des points noirs à l'horizon, nous sommes loin de ces extrémités. Notre vie catholique se développe et se fortifie. Je n'en veux pour preuve que ce courant de sympathie qui porte vers notre Université nationale — Laval — les forces vives de la race. Oh! sans doute, on pourrait faire plus encore, et comme le soulignait l'autre soir Mgr de Montréal, à l'inauguration de la nouvelle *Ecole de Pharmacie,* la *Faculté des gens à l'aise,* qui pourraient doter notre grande Institution d'enseignement supérieur, est encore à créer; mais il reste vrai qu'on ne déserte pas, chez nous, en masse du moins, les bannières de l'Eglise. On se groupe au contraire volontiers sous son égide.

Cette inauguration de l'Ecole de Pharmacie Laval, sous la présidence de Mgr Bruchési, le Vice-Chancelier, a été brillante. M. le Chanoine Dauth, Vice-Recteur de Laval, M. Contant, le Président de la nouvelle Ecole, et M. Flahaut, professeur à la même école, ont tour à tour intéressé les auditeurs. Enfin, Monseigneur l'archevêque a salué avec bonheur ce progrès de l'Université que constitue une aggrégation aussi importante. "Près de notre Faculté de médecine, a-t-il dit, l'Ecole de Pharmacie sera bien à sa place."

Quelques jours plus tard, dans une échange de vues où les intérêts respectifs avaient été discutés, les plus distingués représentants de notre monde commercial et les autorités de Laval décidaient en principe la fondation prochaine d'une *Ecole des Hautes études commerciales,* qui sera placée, elle aussi, sous l'égide de Laval.

Enfin, on parle de *cours pédagogiques* qui seraient bientôt donnés, toujours à Laval, aux maîtres et instituteurs de l'avenir.

Il y a lieu de nous réjouir sincèrement de tous ces progrès. Notre Université, à Montréal comme à Québec, doit être, et grâce

à Dieu sera, le boulevard des idées françaises et catholiques en notre pays. Sans porter atteinte aux droits des autres, défendons par l'étude, le travail et l'action, nos droits à nous : les droits de notre race, de notre foi et de notre langue.

* * *

Aussi bien était-il fortifiant à l'âme, pour tout canadien croyant et patriote, d'assister l'autre matin — 3 octobre — dans la cathédrale de Montréal, à la messe du Saint-Esprit, qu'en l'absence de Mgr Bruchési, son auxiliaire, Mgr Racicot, célébrait au saint autel pour appeler les bénédictions de Dieu sur les travaux de l'année universitaire.

La présence de tous ces professeurs, graves et imposants sous la toge, celle des nombreux élèves de théologie, de droit, de médecine, des arts, de pharmacie, qui remplissaient la grande nef ; les chants, dans le rythme de Solesmes exécutés à l'orgue sous la direction d'un maître ; le caractère même si solennel de la vaste église St-Jacques — copie diminuée de Saint-Pierre de Rome —, tout rappelait les assemblées *catholiques* par excellence. Sous l'œil de Dieu on était bien à *l'Université,* dans le sens romain du mot.

Et quand, un à un, les professeurs allèrent s'agenouiller devant l'évêque, qui tenait la place du Vice-Chancelier, pour la profession de foi, je pensai à ces zouaves d'il y a quarante ans, qui se levaient si généreusement à l'appel de Mgr Bourget et dont le souvenir et les noms sont gravés sur des tablettes dans une chapelle latérale de notre cathédrale ! Les zouaves, c'est leur sang qu'ils allaient offrir au Pape et à Dieu ; nos professeurs et nos étudiants, c'est leur esprit et c'est leur cœur qu'ils doivent à Dieu et qu'ils lui donneront sous la garde de l'Eglise. Cette cérémonie de la profession de foi ce n'était qu'un symbole, mais combien beau et profond, quand on le pénétrait ! *Aime Dieu et va ton chemin !*

* * *

Le 20 septembre, 36e anniversaire de la prise de Rome par les soldats de Victor Emmanuel, dans la jolie et si canadienne cité de Saint-Hyacinthe, avait lieu une fête de zouaves, qui a eu du succès. Devant cinq anciens soldats de Pie IX, revêtus du vieil uniforme rapporté de là-bas, des *jeunes zouaves* ont protesté de leur dévouement à l'Eglise et au Pape.

C'est une heureuse idée qu'a eue M. Ferrier Chartier de fonder ainsi un bataillon de *jeunes zouaves* avec les fils des *anciens.* Le seul fait de porter l'uniforme aux jours solennels aide à garder dans les âmes les sentiments qui furent l'honneur des zouaves de Pie IX. Et puis, qui sait si un jour Pie X n'appellera pas à lui ces fils des soldats de Pie IX?

A Québec aussi du reste, il me semble, à Trois-Rivières également, et à Montréal donc, nous avons de ces *jeunes zouaves,* qui n'ont pas vu le feu sans doute, mais qui sauraient y aller! On n'a qu'à les regarder pour le comprendre!

L'un de ces derniers soirs, sous la présidence de Mgr Racicot, se donnait un banquet de charité, à l'Hospice Gamelin, sur la paroisse Saint-Vincent de Paul à Montréal, qu'on avait précisément organisé pour les pauvres, en *l'honneur* des zouaves. Il y avait là trois *anciens* et une vingtaine de *jeunes,* qui tous portaient l'uniforme des soldats de Pie IX, cette tunique et ce képi gris de fer qu'on ne regarde jamais sans émotion. C'est M. le Commandant Bussières, ancien zouave, qui a organisé ce nouveau bataillon de *jeunes.*

Ne serait-ce qu'à titre du souvenir et des traditions, ces bataillons de recrues nouvelles méritent de voir leurs cadres s'élargir. Mais, comme le disait si bien à Saint-Hyacinthe M. le chevalier Richer, "il faut qu'en endossant l'uniforme des *anciens,* les *jeunes* fassent leurs les sentiments d'autrefois, ces sentiments généreux qui animaient les zouaves de 1868, quand ils volaient à la défense du Pontife outragé, le doux et saint Pie IX."

* * *

Un autre sentiment bien chrétien c'est celui qui fait aimer et secourir les abandonnés et les deshérités de la vie. L'œuvre de l'*Orphelinat St-Arsène,* des chers frères de Saint-Gabriel, et celle de l'*école du soir aux jeunes filles,* chez les Dames du Sacré-Cœur de la rue St-Alexandre, entre beaucoup d'autres, attestent, qu'à Montréal, nos œuvres catholiques sont toujours en progrès.

A Villerai, au nord du Mile-End, dimanche, le 30 septembre, Mgr Racicot bénissait le nouvel Orphelinat St-Arsène. Les fondateurs et directeurs de cette institution veulent combler comme une lacune, qui existait encore dans la série des œuvres de secours à la jeunesse. Nous avons bien nos crèches et nos jardins de

l'enfance pour les petits garçons jusque vers l'âge de 11 ans, pour ceux de 14 ans et plus nous avons le patronage. Mais, entre la crèche et le patronage, où aller? A Monfort? Oui, sans doute, et certes l'œuvre de Montfort fait un bien incalculable. Mais Montfort est bien rempli déjà? Désormais nous aurons aussi, à Villerai, l'*Orphelinat St-Arsène* (1), qui sera dirigé par les chers Frères de Saint-Gabriel.

Chez les Dames du Sacré-Cœur, rue Saint-Alexandre. en plein centre de Montréal, cinq soirs par semaine, pendant une heure et demie, on donne des leçons aux jeunes filles, qui veulent en profiter — et, il y en a présentement 170 qui le veulent bien et même beaucoup mieux que tant d'autres qui ne comprennent pas la grâce que Dieu leur fait en leur donnant de s'instruire. " Si vous voyiez comme elles aiment à étudier et comme elles emploient leur temps, nos bonnes filles de l'*Ecole du soir,* nous disait une directrice, c'est à tirer les larmes." Ah! c'est que *savoir qu'on ne sait pas* est un puissant stimulant au travail, en même temps qu'une forte garantie de constance!

* * *

Sans transition aucune, parlons d'une lettre très jolie, très naturelle et très vivante, que M. l'abbé Emile Chartier, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, actuellement en séjour d'étude à Paris, écrivait récemment à la *Vérité* de Québec, à propos d'un pélerinage que M. l'abbé venait de faire " au tombeau de Crémazie." D'après ce qu'il nous raconte, il ne serait pas impossible — quoique les chances soient bien restreintes, de retrouver un jour quelques cendres de notre grand poète. La conversation que M. Chartier a eue avec Mad. Malandin (la dame qui vit mourir Crémazie qu'elle connaissait sous le nom de Jules Fontaine,) et qu'il raconte si bien, devrait être inscrite en tête des futures éditions des *œuvres de Crémazie.*

Pour donner une idée du ton de cette lettre, qui marque un grand progrès dans le style d'un homme qui écrivait déjà bien, je demande à citer cette phrase émue:

"Je repris cette avenue ravissante qui du cimetière d'Ingou-
" ville conduit, par une pente prolongée, jusqu'à la ville du Hâvre.

---

(1) L'Orphélinat s'appelle *St-Arsène* du prénom du Chanoine Dubuc, l'un des principaux bienfaiteurs de l'œuvre.

" Et je songeais à part moi combien souvent Crémazie avait dû
" promener sur cette même colline ses rêves et ses deuils, s'ac-
" couder à la balustrade d'où l'on domine toute la cité, le port et
" la mer, poursuivre de sa pensée et de son cœur les vaisseaux qui
" se détachent de la jetée pour ancrer enfin dans le port de
" Québec, dont le nom seul indique aux matelots qu'ils ne sont plus
" au Hâvre! Québec, le Hâvre; qui connait l'une connait presque
" l'autre. Et l'on se demande si la Providence n'est pas elle-
" même intervenue pour conduire l'exilé sur un cap qui lui
" permit de contempler, avant d'y mourir, l'image de sa petite
" patrie."

* * *

La patrie canadienne que Crémazie aimait tant et qu'il chanta avec tant d'émotion,

" O Canada, plus beau qu'un rayon de l'aurore..."

d'autres encore et toujours l'aiment, et, à leur façon, travaillent à son honneur et à sa gloire.

M. Pierre-Georges Roy, l'infatigable chercheur du *Bulletin des recherches historiques,* vient de publier le plus intéressant et peut-être le plus curieux des livres. Jamais volume ne fut plus apte à satisfaire la curiosité des gens. Son titre l'indique: " Les noms géographiques de la province de Québec." Ajoutons qu'il justifie son titre. En cinq cents pages et par ordre alphabétique, il contient les noms — et l'origine historique de ces noms — des seigneuries, des cantons, des comtés, des villes, des paroisses, des caps et des rivières de notre province. M. l'abbé Camille Roy, dans un article bibliographique, a fort heureusement écrit que ce livre de M. Pierre-Georges Roy " est vraiment, si l'on peut s'exprimer ainsi, le régistre baptistaire de notre province."

Quelle aubaine, dans une soirée d'hiver, en évoquant des souvenirs de telle paroisse, de tel rang, de tel ruisseau même, d'avoir sous la main ce livre si curieux, qui sait donner satisfaction à toutes les curiosités! Nous le recommandons vivement à nos lecteurs.

* * *

Signalons aussi à l'attention des amateurs du beau — de ceux surtout qui cultivent les fleurs en serre... et les oiseaux en cage— un autre livre, d'apparence plus modeste, mais plein d'une science aimable. C'est " Cent fleurs de mon Herbier " de M. E. Z. Massicotte.

" C'est une gerbe délicieuse que, sous ce titre — écrit *Colette* " dans la *Presse* — M. E. Z. Massicotte vient d'offrir aux liseurs " canadiens. Une gerbe vivante, je dirais presque, car les fleurs " qu'il veut nous faire connaître, l'auteur nous les présente de si " aimable manière que nous les croyons voir, non pas seulement " encloses entre les feuilles d'un herbier, mais encore toutes " fraîches, odorantes et emperlées...

" Des pleurs d'argent de la rosée ! "

Après aussi gentille appréciation, un pauvre chroniqueur n'a plus qu'à se taire.

* * *

Avant de recommander aux prières de nos lecteurs, suivant notre coutume, nos confrères décédés au cours du mois, nous voulons solliciter leurs pieux suffrages pour la Très Révérende Mère Marie du Rosaire, supérieure générale des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (Hochelaga), et aussi pour Louis Archambault — modeste ouvrier qui vient de mourir à St-Eustache — le vrai fondateur de la Société des Artisans-Canadiens-Français, aujourd'hui si puissante.

Les confrères défunts sont, pour septembre :

M. l'abbé C.-J.-E. Gagné, curé de Ste Angèle de Merici, au diocèse de Rimouski, mort à 58 ans ;

M. l'abbé J.-L.-H. Major, curé de Curran, au diocèse d'Ottawa, mort à 35 ans.

On a eu la bienveillance de nous signaler en plus, au cours de juin dernier, la mort de Mgr F.-X. Blanchet, P. A. et Vic. Gén., décédé à Portland, Orégon, à l'âge de 70 ans.

Pour tous ces disparus, prions le Dieu des miséricordes.

Vigilate, fratres...

L'abbé Elie J. Auclair

LA MESSE

(*Suite et fin.*)

Ici encore, ne demandez pas comment cela se fait, comment le corps et le sang de Jésus-Christ peuvent se trouver à la fois dans tous les lieux où un prêtre prononce sur du pain ou du vin les paroles de la consécration. Jésus-Christ ne met pas de limites à sa promesse, il n'y en a pas et c'est là tout ce que vous avez besoin de savoir. On peut vous dire cependant que le corps et le sang de Jésus-Christ sont dans le sacrement de l'Eucharistie, à l'état de simple substance. Or, la substance en elle-même n'est pas limitée, circonscrite en un lieu, comme le corps que nous voyons. Votre âme est à la fois et tout entière dans chacune des parties de votre corps qu'elle anime. Ainsi en est-il de la substance: elle est partout et elle n'est nulle part, puisqu'elle n'occupe aucune portion de l'espace. La substance de l'air est aussi bien dans la bulle d'air que vous aspirez, que dans l'immense atmosphère, au milieu de laquelle se balance le monde terrestre. La substance du corps et du sang de Notre-Seigneur se trouve de même, sans avoir besoin, ni de se multiplier, ni de se déplacer, partout où l'appellent les paroles de la consécration. Par la même raison, elle se trouve tout entière dans chaque partie des espèces comme notre âme dans chaque partie de notre corps. Cette explication, d'ailleurs, ne nous fait pas comprendre l'incompréhensible; elle n'a qu'un but, c'est de nous montrer que la raison ne saurait élever aucune objection recevable contre la parole de Dieu.

Nous avons jusqu'ici parlé du mystère de l'Eucharistie comme si les espèces du pain n'y recouvraient que le corps seul de Jésus-Christ et les espèces du vin son sang seul aussi.

C'est qu'en effet la parole de Dieu n'y opère que ce qu'elle signifie. Donc en vertu et par l'effet propre de ces mots sacramentels: " Ceci est mon corps, ceci est le calice de mon sang," il n'y a sous l'apparence du pain que le corps de Jésus-Christ, et sous l'apparence du vin que le sang de Jésus-Christ. Cependant, son corps, son sang, son âme, sa divinité, sont maintenant inséparables, parce que " Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus." Lorsque, par l'effet direct des paroles de la consécration, il met son corps sous l'apparence du pain, et son sang sous l'apparence du vin, il y vient tout entier. Il est tout entier sous chaque partie de chaque *espèce;* il n'y a pas plusieurs Jésus-Christ, il n'y en a

qu'un seul, et il est aussi bien dans une partie que dans le tout. Quand on divise les espèces, on ne divise pas Jésus-Christ, il est à la fois et le même, dans chaque partie.

Enfin il demeure sous les *espèces* consacrées aussi longtemps que ces *espèces* subsistent elles-mêmes. Qui pourrait mettre en doute s'il faut l'adorer sous ce voile qu'il lui plaît de revêtir, pour se cacher et se montrer tout ensemble, puisqu'il est présent, quoique invisible, vrai Dieu et vrai homme, avec toute sa puissance et tous ses dons, comme dans le ciel. La seule différence entre le ciel et l'Eucharistie est dans la manière dont Notre-Seigneur se met ici et là, en rapport avec les âmes ; il apparaît dans le ciel, tel qu'il est, à découvert ; dans l'Eucharistie, nous ne le connaissons que par la foi et nous sommes libres de lui refuser nos hommages.

Après avoir décrit dans ses lignes essentielles, le mystère que *fait* la parole de Dieu, il nous reste à montrer que ce mystère est un sacrifice. L'Eglise a déclaré que l'on offre sur l'autel la même hostie qui fut immolée sur la croix. " Les cieux s'ouvrent, je perce au-dedans du voile ; j'entre dans le sanctuaire éternel, et j'y vois avec saint Jean devant le trône " l'Agneau comme tué et autour les vingt-quatre vieillards vénérables." C'est ce que je vois dans le ciel, c'est ce que je vois sur la terre. Là, Jésus, comme mort, comme tué avec les cicatrices de ses plaies, au milieu de ses saints ; ici, le même Jésus, encore comme tué et revêtu des signes sacrés de la mort violente qu'il a soufferte, environné de part et d'autre de l'assemblée de ses prêtres. Que nous dit saint Paul de ce Jésus considéré dans le ciel ?" Qu'il paraît pour nous devant la face de Dieu, qu'il est dans le ciel toujours vivant afin d'intercéder pour nous, qu'il intercède pour nous en sa présence. Et que dirons-nous, à son exemple, de ce Jésus posé sur le saint autel, sinon que sa seule présence, et la seule représentation de sa mort est une intercession perpétuelle pour le genre humain. " Jésus-Christ " dans une figure de mort, " s'offrant à son Père, voilà donc le sacrifice eucharistique.

Il y a ainsi deux éléments essentiels dans le sacrifice de l'autel : l'un tout intime, l'acte volontaire par lequel Jésus-Christ s'offre pour nous à son Père sur l'autel, comme il l'a fait sur la croix ; l'autre extérieur, l'état de victime, " la figure de mort " qu'il imprime sur l'autel à son corps et à son sang : le corps de Jésus-Christ est " donné," " rompu," sur l'autel comme sur la croix quoique d'une manière différente. Que Jésus-Christ s'offre pour nous sur l'autel, " qu'il paraisse pour nous devant la face de Dieu afin d'intercéder pour nous : " cela ne peut faire l'objet d'un doute.

Jésus-Christ est notre Sauveur, notre Rédempteur, et jusqu'à ce qu'il aura réuni dans le sein de son Père "tous ceux qui sont à lui," il ne cessera pas un instant de "se sanctifier," de s'offrir pour eux. Puisque Jésus-Christ est dans l'Eucharistie, il ne saurait s'y dépouiller des sentiments qui lui sont les plus essentiels.

Mais, en quoi consiste cette "figure de mort," cet état de victime que prennent son corps et son sang? Comment ce corps est-il vraiment "rompu" et comment ce sang coule-t-il encore dans la coupe sacrée? Comment la table devant laquelle se tient debout un homme que nous appelons le prêtre, est-elle véritablement, aussi bien que la croix, un autel? Voilà ce qu'il est moins aisé de dire, et ce qu'il faut pourtant, en partie, du moins, expliquer.

Sur la croix, le sang de Jésus-Christ a été séparé de son corps, "il a coulé de toutes ses veines rompues" et son corps a été réduit à l'état de cadavre insensible, et sans mouvement propre. Nous voyons sur l'autel l'image frappante des mêmes phénomènes. Jésus-Christ dit: "Ceci est mon corps; ceci est mon sang;" c'est son corps, sous l'apparence du pain; c'est son sang sous l'apparence du vin; ils sont séparés, oui, séparés, le corps d'un côté, le sang de l'autre: "la parole a été l'épée, le couteau tranchant qui a fait cette séparation mystique." En vertu de la parole, il n'y aurait là que le corps et rien là que le sang; si l'un se trouve avec l'autre, c'est à cause qu'ils sont inséparables depuis que Jésus est ressuscité. Mais pour imprimer sur ce Jésus qui ne meurt plus, le caractère de la mort qu'il a véritablement soufferte, la parole vient, qui met le corps d'un côté, le sang de l'autre, et chacun sous des signes différents: le voilà donc revêtu du caractère de sa mort, ce Jésus autrefois notre victime par l'effusion de son sang, et encore aujourd'hui notre victime, d'une manière nouvelle, par la séparation mystique de ce sang d'avec ce corps."

Ainsi, à ne considérer que l'expression sensible, extérieure du sacrifice, c'est-à-dire, d'un côté, les paroles que le prêtre prononce, et de l'autre, les espèces du pain et du vin, le corps de Jésus-Christ nous apparaissent séparés. "Tel est le sacrifice des chrétiens, où la victime n'est présentement aperçue que par la foi, où le glaive est la parole qui sépare mystiquement le corps et le sang, où ce sang n'est par conséquent répandu qu'en mystère, et où la mort n'intervient que par représentation; sacrifice néanmoins très véritable en ce que Jésus-Christ y est véritablement contenu et présenté à Dieu dans cette figure de mort." Notre-Seigneur, "dans cette figure de mort," n'est-il pas en quelque sorte plus anéanti que sur la croix? Il avait encore, au Calvaire, même après sa mort la

forme humaine, et il était mort de façon à faire dire au centenier qui présidait au supplice : " Cet homme était vraiment le Fils de Dieu. " Mais, sur l'autel, que voyez-vous ? Un peu de pain, un peu de vin. La parole de Dieu est allée aux dernières divisions ; elle a ôté au corps et au sang de Jésus-Christ leurs propriétés les plus intimes pour ne nous en laisser que la nue et pure substance. Il est là, comme s'il n'était pas, invisible, sans mouvement, sans aucun rapport avec le monde extérieur ; il ne peut ni parler avec la bouche, ni saisir avec ses mains, ni marcher avec ses pieds ; il est comme une chose qui n'entend rien, qui ne voit rien et qui est à la merci de quiconque veut s'en emparer. Se peut-il voir un anéantissement plus entier, une dépendance plus absolue ? Tel est le sacrifice eucharistique " où la mort est partout et où néanmoins l'hostie est vivante," " sensible et spirituel, simple et auguste, humble et magnifique en même temps."

Jésus-Christ est le vrai prêtre de ce sacrifice, comme il en est la victime. Mais il jette un voile sur sa fonction sacerdotale comme sur sa qualité de victime. On ne le voit pas, on ne l'entend pas se servant de la parole comme " d'une épée tranchante," pour faire les séparations nécessaires, nous ne voyons qu'un homme qui parle en son nom. Et telle est l'importance de cet homme que Jésus-Christ ne peut vouloir, et faire le changement du pain et du vin en son corps et en son sang, ni par conséquent offrir son sacrifice, qu'en dépendance de celui qu'il a choisi pour être son interprète et son instrument. Si cet homme se tait, le sacrifice de Jésus-Christ est interrompu aussi longtemps qu'il garde le silence ; dès qu'il le veut, Jésus-Christ s'étend de nouveau sur la croix, il dispose à son gré et de l'heure et du lieu. Un morceau de pain, quelques gouttes de vin et deux petites phrases : voilà tout ce qu'il faut pour commander au Tout-Puissant, pour le réduire en un instant à l'état de victime.

Le sacrifice de la croix et celui de l'autel diffèrent par leurs effets autant que par leur forme. Notre-Seigneur s'offrait au Calvaire, pour expier les péchés du monde et mériter le salut de tous les hommes. Sur l'autel, il ne peut plus ni mériter, ni satisfaire ; de plus, l'efficacité du sacrifice eucharistique découle entièrement de la croix : Jésus-Christ ne s'offre plus maintenant que pour appliquer les grâces qu'il a méritées par sa mort. Loin donc d'amoindrir la valeur et de rabaisser la dignité du sacrifice de la croix, le sacrifice eucharistique en fait au contraire éclater la grandeur et en proclame la nécessité. Il n'a été institué que pour " annoncer la mort du Seigneur " et en répandre les bienfaits :

célébré tous les jours, il nous rappelle tous les jours que nous n'avons d'espoir que dans la croix de Jésus-Christ.

Cependant il a suffi que le Sauveur mourût une fois pour expier tous les péchés du monde et pour mériter un trésor de grâces que la libéralité de Dieu n'épuisera pas durant l'éternité.

Pourquoi faut-il maintenant un nombre incalculable de messes pour distribuer aux âmes des mérites acquis par une seule mort? Assurément, Notre-Seigneur est aussi puissant " pour intercéder " qu'il l'a été pour mériter; l'offrande qu'il fait est la même, c'est le prix infini de sa Rédemption. Encore une fois, d'où vient la nécessité où il est de " prier toujours jusqu'à la fin des temps, pour les âmes qu'il a rachetées?" A cette question, nous n'avons qu'une réponse: Dieu a voulu que la prière de Jésus-Christ ne finit qu'avec nos besoins et que le sang Rédempteur criât miséricorde aussi longtemps que nos crimes provoqueraient sa justice. Quelle est donc l'efficacité réelle du sacrifice, et avec quelle abondance, chaque fois qu'il est offert, répand-il ses grâces? Nous ne le savons pas. Deux choses cependant sont également certaines, c'est que Jésus-Christ " n'intercède " jamais en vain et que Dieu mesure les dons qu'il fait à ce moment aux dispositions de chacun. " Tous nous recevons alors de la plénitude " de notre Sauveur, quoique nous soyons inégalement partagés, et pour le redire encore une fois, Dieu qui fait tout dans le monde, ne fait rien nulle part, sans s'inspirer de la prière de Jésus-Christ.

On voit par là l'importance d'une seule messe, elle est capable, et il est vrai de dire en un sens que les destinées de l'univers en dépendent; une messe de plus ou moins change le cours de la Providence.

Dès qu'il a prononcé les paroles de la consécration, le prêtre élève l'hostie pour offrir l'Agneau de Dieu immolé aux adorations des assistants; de même pour le calice. Avant et après cette double élévation, il fléchit le genou et il suit des yeux le Saint Sacrement pendant qu'il le tient dans ses mains. " A la prière du prêtre, dit saint Grégoire le Grand, le ciel s'ouvre et les chœurs angéliques entourent l'autel." C'est comme à la naissance du Sauveur. Hélas! si Notre-Seigneur est assuré d'avoir partout une cour invisible, nos temples sont souvent plus déserts que l'étable de Bethléem. Aujourd'hui comme alors, la foule est ailleurs.

Aimery de Querceville.

II

Le Pape et l'abbé.

Elu le 12 juillet 1690, le cardinal Antonio Pignatelli, archevêque de Naples, était âgé de soixante-seize ans et d'une santé fort délicate. Aussi, tout en rendant justice à ses vertus et à sa haute intelligence, les gens qui trouvent toujours à redire au choix du Saint-Esprit, annonçaient-ils déjà la mort prochaine du nouveau Pape. Tout au contraire, il vécut encore plus de dix années, et se montra aussi ferme, aussi actif aussi persévérant que jamais pape le fut. Louis XIV lui-même ne put résister, et, désavouant les dangereuses propositions de l'Assemblée du clergé de 1682, réconcilia l'Eglise de France et la papauté.

Innocent XII, loin d'imiter le népotisme tant reproché à son prédécesseur, défendit à tous ses parents d'habiter Rome. "Mes neveux ce sont les pauvres," dit-il, et il le montra pendant tout le cours de son pontificat, en fondant l'orphelinat Saint-Michel, en transformant en hospice le palais de Latran, et en répandant les immenses largesses qui lui valurent le surnom de *Père des pauvres.* Attentif à toute chose, il voulut aussi réformer certains usages mondains, adoptés par le clergé, et, à peine arrivé à Rome, Aimery entendit les oisifs répéter force quolibets sur les perruques proscrites par le Pape. Cette mode ridicule avait depuis longtemps passé de France en Italie, et les prêtres l'avaient presque tous adoptée.

Aimery, tout au contraire des jeunes nobles de son âge, portait ses cheveux bruns naturellement bouclés, et n'avait jamais consenti à les poudrer encore moins à les couper pour les remplacer par une de ces perruques blondes, dont le prix s'élevait parfois jusqu'à mille écus. C'était une de ses originalités, et à l'armée comme dans le monde, elle lui avait valu force moqueries, auxquelles il répondait le plus souvent en disant: "Suis-je plus laid avec mes cheveux que vous avec votre perruque?" Aimery était l'un des plus beaux garçons qu'il fût possible de voir, cet argument mettait aisément les rieurs de son côté. Il ne se doutait pas, du reste, du succès qui l'attendait à Rome.

Innocent XII donnait de nombreuses audiences, mais, afin d'épargner son temps, il recevait toujours plusieurs personnes à la fois. Aimery obtint de lui être présenté, ainsi qu'une cinquantaine d'autres Français de distinction. C'était dans la salle de la Signature en attendant l'arrivée du Pape, Coulanges, toujours à l'affût de nouveautés et qui ne manquait pas une audience, vint raconter à Aimery qu'à la cour de France une grande révolution venait de s'accomplir.

— Eh quoi donc? demanda Aimery.

— Les dames ne portent plus ni fontanges, ni jardinières, ni cornettes élevées, ni papillons, ni panaches. Les coiffures ont baissé d'un pied. On assure qu'elles n'en sont que plus jolies, et le Roi les en a félicitées fort sérieusement. C'est absolument vrai, vous pouvez m'en croire. N'en êtes-vous pas surpris au dernier point?

— Ma foi, non, monsieur. Qu'y a-t-il là de si merveilleux? Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a dit:

Varium et mutabile semper...

— Que vous êtes savant, et sage, et raisonnable! s'écria Coulanges. Je vous admire...

Il allait continuer ses bavardages lorsque la porte, s'ouvrant à deux battants, livra passage aux gardes-nobles et aux camériers précédant le Pape, et Innocent XII parut, vêtu de blanc, simple et majestueux à la fois. Toute l'assistance se mit à genoux, et, bénissant en marchant, il alla s'asseoir sur le trône pontifical. Ses yeux, noirs et vifs, brillaient et semblaient rayonner sur la pâleur marmoréenne de son visage à l'expression pensive et douce.

Plusieurs dames de haut parage, la tête couverte de grands voiles de dentelle, lui furent d'abord présentées, et à toutes il dit en français fort italianisé quelques mots gracieux. Puis, vint le tour des hommes, qu'un prélat lui nommait à mesure, et admettait tour à tour au baisement du pied.

Dès son entrée, le Pape avait remarqué le jeune comte de Querceville, que sa haute taille, ses cheveux à la Louis XIII et son air de grande jeunesse distinguaient partout. Lorsque ce fut le tour d'Aimery à venir se prosterner à ses pieds, Innocent XII le désigna aux cardinaux et aux dignitaires qui l'entouraient en leur disant:

— Regardez, Messieurs, ce jeune cavalier, qui n'a pas plus de mensonge sur la tête que dans le cœur. N'est-il pas plus beau

ainsi que s'il était encapuchonné d'une toison d'emprunt? C'est le fils d'une noble race, le dernier héritier des Querceville de Normandie et le neveu d'un des hommes qui font en ce moment le plus d'honneur à l'Eglise de France. Comte Aimery, ne quittez pas Rome avant de nous revoir, car nous voulons vous charger de porter à l'abbé de Hautecombe le bref qui lui témoignera de notre paternelle satisfaction et des louanges qu'il mérite.

Très étonné, mais se gardant bien de le laisser paraître, Aimery remercia le Pape et s'inclina pour lui baiser le pied, tandis que d'un geste affectueux Innocent XII posa un instant la main sur ses longs cheveux, en lui disant:

— Soyez béni, mon cher fils, pour le temps et pour l'éternité.

A peine l'audience fut-elle terminée et le Pape rentré dans ses appartements, que tous les Français et même bon nombre d'Italiens vinrent accabler Aimery d'embrassades et de félicitations. Coulanges surtout était enthousiasmé.

— Mais enfin, lui dit tout bas Aimery dès que ce flot se fut écoulé, mais enfin, qu'a donc fait mon oncle?

— Quoi! vous n'en savez rien? mais vous arrivez donc de la lune? Mais votre oncle a fait comme l'abbé de Rancé. D'abbé commendataire, il s'est fait novice, puis profès de l'ordre de Saint-Benoît. Il édifie tout le couvent, il dépasse tous ses religieux en sévérité, en austérité, en régularité. Toute la Provence en est édifiée. On me l'a écrit de Grignan. C'est admirable. Et vous n'en saviez rien?

— Mon oncle ne m'en a pas écrit un traître mot, Monsieur, et il est mon seul correspondant en Provence.

— Quelle vertu! quelle humilité! Ah! notre siècle est le siècle des merveilles! Mais que dites-vous du Pape? N'est-il pas charmant? Quelle grâce, quel esprit! Venez donc avec moi au palais Bigassini. Venez aussi, Messieurs, ajouta-t-il en se tournant vers Du Martel et l'abbé de Marcilly; venez, nous trinquerons avec du vin d'Orvieto, et le Saint-Père n'y saurait contredire sans renier ses ancêtres et même madame sa mère, Ecoutez ce couplet.

Et, tout en descendant le royal escalier du Vatican, l'incorrigible chansonnier fredonnait:

Certes, de boire en repos,
Nous permettra le Saint-Père.
Son nom, ses armes sont des pots,
Une caraffe était sa mère:
Pour moi, je veux avec éclat
Célébrer son pontificat

À la fin de décembre 1691, Aimery quitta Rome. Son gouverneur était presque aussi heureux que lui de revenir en France, mais l'abbé de Marcilly regrettait l'Italie, et peu s'en fallut qu'il n'y restât. On lui proposait une place de précepteur chez un prince romain. Il était bien tenté d'accepter, et il dit à Aimery:

— Vous n'avez plus besoin de moi. Que ferai-je à Querceville!

— Vous y attendrez, en compulsant les archives, mon cher abbé, des élèves qui, je l'espère, ne vous seront pas plus rebelles que moi. Je compte me marier jeune, et que vous serez le précepteur de mes fils, dussé-je en avoir autant que Tancrède de Hauteville. Me refusez-vous?

L'abbé, tout ému, lui prit les mains sans pouvoir dire un mot, et Aimery l'embrassa joyeusement.

Ils s'embarquèrent à Civita-Vecchia, par une matinée radieuse. Le vent était favorable, et les côtes d'Italie fuyaient rapidement. En les voyant s'effacer à l'horizon, plusieurs des passagers soupirèrent, et l'abbé sentit une larme mouiller sa joue. Mais Aimery, tourné vers la France, ne les regardait plus, et chantait:

Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage
Ou comme celui-là qui conquit la toison,
Et puis est revenu plein d'usage et raison
Vivre entre ses parents le reste de son âge.

Quand reverrai-je, hélas! de mon petit village
Fumer la cheminée, et dans quelle saison
Reverrai-je le clos de ma pauvre maison
Qui m'est une province et beaucoup davantage!
Plus me plait le séjour qu'ont bâti mes aïeux,
Que des palais romains le front audacieux;
Plus que le marbre dur me plait l'ardoise fine.

Plus mon Loire gaulois que le Tibre latin
Plus mon petit Lyré que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur angevine.

A son retour à l'abbaye, le jeune comte eut peine à reconnaître son oncle. Bien que la santé de l'abbé de Hautecombe fût parfaite, il avait fort maigri, et sa tête rasée, son vêtement bénédictin le changeaient beaucoup. Un calme et une joie tout à fait surnaturels rayonnaient sur son visage et il accueillit son neveu avec

plus de tendresse qu'il ne lui en avait jamais témoigné. Il reçut le bref du Pape à genoux, et le remit à Dom René avant de le lire. Le prieur se confondait en excuses, et disait:

— Vous êtes mon supérieur, père abbé.

— Pas avant d'avoir été régulièrement élu par vous tous, mes pères et mes frères, dit le nouveau profès, et je bénirai Dieu si vous en nommez un plus digne que moi.

Profondément ému en voyant une telle transformation, Aimery se sentit de plus en plus attaché au seul parent qu'il eût, à ce savant naguère si mondain et devenu un fervent religieux. Il passa deux mois à Hautecombe, racontant ses voyages aux religieux et recevant avec respect et affection les conseils de son oncle l'abbé.

— Vous êtes le seul lien qui m'attache encore au monde, disait-il au jeune comte. J'aspire au moment où je remettrai votre fortune entre vos mains en vous unissant à une femme digne de vous. J'espère que vous la trouverez bientôt. Promettez-moi de me tenir au courant de tous vos projets, et de ne rien cacher non plus à votre excellent gouverneur.

— Je vous en donne ma parole de gentilhomme, dit Aimery. En agissant ainsi, cher oncle, je ne ferai d'ailleurs que suivre une habitude librement adoptée. M. Du Martel et M. de Marcilly sont mes meilleurs amis, et vous trouverez toujours en moi le fils le plus soumis et le plus affectueux. Ne reviendrez-vous pas à Paris et en Normandie avec moi ?

— Non, mon ami. C'est ici que j'ai choisi le lieu de mon repos. J'ai mis ordre à toutes mes affaires temporelles. Les vôtres sont en bon état et en bonnes mains, et maître Giraud, mon notaire, d'une part, et les intendants de Beaumont et de Querceville les gouvernent avec toute la prudence et la probité désirables. J'ai réussi à augmenter vos biens. Que Dieu vous fasse la grâce d'en user chrétiennement et pendant une longue et heureuse vie. Allez, mon cher enfant, retrouver votre chère Normandie. J'espère que vous reviendrez voir quelquefois le vieil abbé de Hautecombe, qui jusqu'à son dernier jour priera Dieu pour vous.

Il lui recommanda d'aller à Tancarville avant de rentrer dans ses domaines du pays de Caux, le chargea de plusieurs messages pour ses amis de Paris et la douairière de Bricquetot, et vers le commencement du printemps, Aimery et sa suite s'acheminèrent vers la Normandie.

III

L'héritière de Tancarville.

Lorsqu'au détour de la charmante route qui conduisait alors à travers bois de Caudebec à Tancarville, les tours de ce magnifique château apparurent aux regards d'Aimery et de ses compagnons de voyage, ils firent une exclamation d'étonnement. Eclairés par le beau soleil d'avril, que voilaient par instants des nuages légers, le donjon, les courtines crénelés et les nombreuses tours, revêtues çà et là des sombres draperies de lierre, émergeaient de la jeune verdure des hêtres et des noyers. Au pieds de la falaise triangulaire qui forme la base et comme le piédestal de l'antique forteresse, la Seine, refoulée par la marée, coulait à pleins bords et venait baigner le quai étroit où étaient rangées d'humbles maisons de pêcheurs et de mariniers, entourant une auberge à l'enseigne de *Saint-Nicolas.* Les voyageurs y entrèrent pour se débarrasser de la poussière, et, tandis qu'ils procédaient à leur toilette et que les valets étrillaient les chevaux, Aimery se fit précéder au château par un domestique chargé de présenter ses respects aux dames et de leur demander à quelle heure il lui serait permis d'aller leur faire visite.

Les gens de l'auberge, émerveillés de la bonne mine du jeune comte et des manières distinguées du gouverneur et de l'abbé, se dirent les uns les autres que pour sûr, Aimery était un prince et venait pour épouser l'héritière de Tancarville.

— Enfin, dit l'hôtelière, Austreberthe Maclou, on va donc revoir un peu de mouvement au château! Il n'est que temps! Depuis la mort de M. de Tancarville et de son fils dernier, que Dieu ait leurs âmes! il ne s'est pas donné un seul repas au château. Madame vit en ermite et sa maladie doit venir de là, car rien n'est malsain comme la solitude et l'ennui.

— Vous parlez comme une étourdie, Austreberthe. lui dit sa belle-mère, vieille sibylle au bonnet gigantesque, qui filait sa quenouille au coin du feu. Madame Tancarville se meurt d'étisie, et cela, parce qu'elle a eu trop de chagrin. Voir mourir ses quatre fils et son mari, c'est dur! Il n'y a pas de divertissement qui puisse faire oublier ça. Nous autres, quand nous avons des peines, nous travaillons, et le travail nous distrait et finit par nous consoler. Mais les gens riches restent à rien faire et se rongent le cœur en pensant à ce qu'ils ont perdu.

— Tout de même, dit Autreberthe, on ne comprend pas que le bon Dieu ait ainsi affligé une si bonne dame, qui n'a jamais fait de peine à personne. Qui se serait douté qu'elle perdrait ainsi ses jolis enfants, et après les avoir vus tant languir, encore! Elle et M. de Tancarville formaient un si beau couple!

— C'est vrai, mais ils étaient cousins germains, et cela porte malheur. L'Eglise ne permet qu'à contre-cœur ces mariages-là, et elle a bien raison. Je l'ai entendu dire à notre curé. Mais nous causons trop, ma bru. Allez donc voir si vos hôtes ont bien ce qu'ils ont demandé.

Et la fileuse, tout en faisant rapidement tourner ses fuseaux, murmurait:

— Dans l'ancien temps, on n'allait pas quérir des dispenses à Rome pour épouser sa nièce, sa tante ou sa cousine. On obéissait simplement à la mère Eglise, et les riches comme les pauvres s'en trouvaient mieux. Aussi il y avait des familles comme on n'en voit plus.

Et elle se mit à chantonner doucement une vieille chanson qui racontait les exploits et les conquêtes des douze fils de Tancrède de Hauteville.

Bientôt l'intendant du château, respectable barbon vêtu de velours noir et paré d'une belle chaîne d'or, vint saluer le jeune comte de la part des châtelaines et lui dire que ces dames étaient prêtes à le recevoir, et le priaient de vouloir bien dîner au château, où son appartement et celui de MM. Du Martel et de Marcilly étaient déjà prêts. Puis il remonta sur sa mule pacifique, et s'en retourna après force saluts et compliments.

Un peu avant midi, Aimery et sa suite chevauchèrent sur la route sinueuse et ombragée qui conduisait au château. A chaque détour, un point de vue plus vaste et plus charmant s'offrait à leurs regards, et Aimery, joyeux de respirer les parfums de la terre natale, disait à ses compagnons:

— Avouez-le, messieurs, rien n'est beau comme la Normandie.

L'entrée du château était imposante; la cour, vaste et dominée par d'énormes constructions, aurait dû être animée comme jadis par la foule des hommes d'armes, pour paraître belle, mais elle semblait triste et déserte. Les quarante serviteurs des dames de Tancarville et de Bricquetot étaient comme perdus dans son immensité et les sombres arceaux des salles et des galeries qui s'ouvraient sur cette cour aux pavés moussus.

Les visiteurs, guidés par l'intendant et deux laquais en grande livrée, allèrent se débotter dans de belles chambres à tapisseries

de haute lisse; puis ils furent introduits dans une salle de moyenne grandeur, meublée en partie à la moderne, et où des fauteuils dorés et des *cabinets* de Boule contrastaient avec les bancs de granit encastrés dans les embrasures, et une cheminée où l'on aurait pu faire rôtir un bœuf.

Etendue sur une chaise longue, et toute vêtue de noir, la pâle châtelaine de Tancarville accueillit gracieusement ses hôtes. Sa mère, l'active et causeuse dame de Bricquetot, alerte comme une jeune fille, et à qui sa canne à bec de corbin servait bien plutôt de bâton de commandement que de point d'appui, se leva vivement et embrassa Aimery, en se récriant sur sa belle taille et sa ressemblance frappante avec son grand-père, son père, sa mère et tous les Querceville qu'elle avait connus jadis. Elle lui demanda des nouvelles de l'abbé de Hautecombe, et, en moins de deux minutes, le questionna sur le Pape, sur l'Italie, sur cent choses, le tout avec une bonne grâce égale à sa loquacité. Puis elle fit des compliments de bienvenue au chevalier, à l'abbé, les fit asseoir, et tout à coup, s'apercevant qu'elle oubliait l'essentiel, s'écria:

— Mais où est Henriette? où est mademoiselle de Tancarville?

— Je ne sais, en vérité, dit la comtesse. Elle était là il n'y a pas cinq minutes, au moment où ces messieurs sont entrés. Je vais appeler Mustillo, qui la trouvera bien.

Elle prit un petit sifflet suspendu à sa ceinture et siffla doucement.

A l'instant, sortant de dessous une table, on vit accourir, en faisant la roue sur les pieds et les mains, un petit Maure, vêtu de satin écarlate, laid et agile comme un singe.

Il fit une cabriole en arrivant devant la comtesse, puis, retombant sur ses pieds, resta droit, fixant sur sa maîtresse des yeux qui brillaient comme des diamants sur sa face brune et camarde.

— Où est mademoiselle?

— Sur le balcon, madame.

— Tu lui diras que je veux lui parler.

Il repartit de même, tournant avec rapidité, et s'élança sur le balcon dont la porte-fenêtre était ouverte.

Une minute après, dans le cadre formé par cette porte en ogive et se détachant sur l'azur du ciel, on vit apparaître l'élégante et frêle silhouette d'une très jeune fille. Elle était fort petite, mais, isolée, paraissait grande, tellement les formes de sa délicate personne étaient fines, élancées et d'une symétrie parfaite. Sa tête, petite et gracieuse, était couronnée d'une sorte de nimbe formé par ses cheveux follets, blonds et crespelés, semblables à des fils d'or

frisés. Ses mains et son teint, à peine rosé, rivalisaient de transparence et d'éclat avec les plus jolies fleurs, et lorsque, s'avançant d'un pas si tranquille et si gracieux que le frôlement seul de sa robe soyeuse eût trahi son approche à l'oreille la plus attentive, elle fit une profonde révérence et prit place aux pieds de sa mère, Aimery resta muet d'admiration et de surprise, et murmura tout bas :

— C'est un sylphe et non une créature mortelle que cette petite personne. Jamais je n'ai rien rêvé de si merveilleux.

— Ma petite Henriette dit la douairière, je vous présente le comte Aimery de Querceville, votre cousin, qui arrive de Rome et de Provence, et a bien voulu se charger de vous apporter des présents que vous envoie M. l'abbé de Hautecombe. Allons, donnez-lui votre main à baiser.

— Soyez le bienvenu, mon cousin, dit Henriette d'une voix douce et harmonieuse. Ah ! si j'avais su que j'avais un cousin qui allait à Rome, je lui aurais donné une commission pour notre Saint-Père le Pape.

— Voulez-vous que j'y retourne, ma cousine ? Je suis à vos ordres, dit Aimery : j'irai plus loin encore pour vous être agréable.

— Nous y réfléchirons, Monsieur, reprit Henriette d'un petit air sérieux, digne d'une reine.

— Approche-nous cette corbeille, Mustillo, dit madame de Tancarville, en désignant au petit Maure une corbeille artistement tressée et ornée de rubans incarnats, que les valets d'Aimery avaient posée à l'entrée du salon.

Mustillo l'entraîna en faisant mille contorsions comiques, dénoua les rubans et, enlevant le couvercle, fit voir aux dames quantité de boîtes, de petits papiers, de coffrets et de parfums provençaux. Fruits confits, calyssons d'Aix, nougats de Montélimar, oranges et citrons, conserves de roses et de fleurs d'oranger, eaux de senteur et essences précieuses fabriquées à Grasse. rien ne manquait à la collection. La mère et la grand'mère de mademoiselle de Tancarville se récrièrent sur la beauté du présent, respirèrent les parfums, goûtèrent à quelques bonbons et se divertirent à en faire croquer à Mustillo qui était gourmand comme trois perroquets. Quant à Henriette, elle regarda fort peu ce que contenait la corbeille, mais, en revanche, parut charmée lorsque son cousin, après en avoir demandé permission à qui de droit, lui offrit un tout petit coffret en mosaïque, de Florence, renfermant un chapelet bénit par le Pape.

Elle le pria de lui raconter son audience de congé, et lorsque Aimery en fut à parler des éloges donnés par Innocent XII à l'abbé de Hautecombe, le teint d'Henriette s'anima, et une larme perla au bord de ses longs cils.

— C'est bien, c'est beau! dit-elle. Vous devez bien aimer votre grand-oncle, mon cousin?

— Oh! certes, fit Aimery, je l'ai toujours regardé comme un excellent tuteur; à présent, c'est pour moi bien plus encore, car je le vénère comme un saint.

— En vérité, fit la douairière, c'est d'un bel exemple, mais nous nous oublions à causer, et voici la cloche du dîner qui nous avertit et le maître d'hôtel qui arrive. Donnez-moi la main, chevalier Comte, prenez ma petite-fille. Passez devant moi, jeunesse. Venez, monsieur l'abbé. Dans un instant, on apportera madame de Tancarville, qui, hélas! ne peut plus marcher.

Ils passèrent dans la galerie qui conduisait à la salle du festin, et la douairière allait dire en regardant Aimery et Henriette marchant côte à côte: Voici un couple bien assorti, lorsqu'en dépit du parti pris et des illusions grand'maternelles, elle s'aperçut qu'auprès d'Aimery, Henriette paraissait si petite qu'elle semblait sortir de la poche de son cavalier. Elle levait son bras mignon pour atteindre à la main du jeune comte, et lui se baissait en lui parlant. Ils causaient, du reste, comme de vieux amis. La parfaite candeur de la jeune fille, la franchise et la gaieté d'Aimery avaient du premier coup banni entre eux toute gêne. Ils furent placés l'un près de l'autre au dîner, et la conversation ne languit pas un seul instant entre les convives et leurs hôtesses, auxquelles s'était joint le chapelain du château, prêtre fort instruit, qui avait passé plusieurs années à Rome, et, en fait d'antiquités, en pouvait remontrer à l'abbé de Marcilly.

Après dîner, la comtesse se fit transporter dans sa chambre pour y faire une méridienne. Madame de Bricquetot et sa fille la suivirent, et le chapelain fit visiter le château et ses vastes terrasses à MM. de Querceville, Du Martel et de Marcilly. Dans la bibliothèque, les deux abbés se prirent à examiner si longuement et si curieusement un vieux manuscrit latin, qu'Aimery et son gouverneur, s'échappant, s'en allèrent au jardin. De là, le chevalier gagna les écuries et y vit, à sa grande satisfaction, un vieil écuyer, passé maître en équitation, qui lui communiqua plusieurs recettes conservées depuis un temps immémorial chez les Tancarville.

— Hélas! disait le bonhomme, personne ne monte plus à cheval ici: madame est trop malade, la douairière trop vieille. et notre sylphe ne s'en soucie point.

— Qui est-ce, votre sylphe ?

— C'est notre demoiselle : notre ange, pourrait-on dire. Elle est bonne et belle, mais c'est à peine si elle daigne toucher la terre du bout de ses pieds. Rien ne l'intéresse, ni chevaux. ni chiens. ni plaisirs, ni parures. Elle n'aime que prier Dieu ou rester cachée, filant sa quenouille comme si elle avait cent ans. C'est une créature faite pour le ciel.

— Bah ! fit le chevalier : on dit cela de toutes les belles et pieuses jeunes filles. Elle se mariera et prendra goût aux choses de ce monde.

— Dieu le veuille ! Monsieur. Un jeune seigneur fait comme celui que vous accompagnez ferait bien notre affaire, à nous autres, vieux serviteurs des Tancarville. Et il ne serait pas à plaindre, da ! Notre demoiselle est très riche et toute parfaite. Qu'en dites-vous ?

— Je ne souhaite que cela, mon ami.

Tandis qu'ils devisaient ainsi, au seuil de l'écurie monumentale où jadis cent chevaux s'abritaient à l'aise, le jour commençait à baisser, et Aimery errait seul sous une charmille du jardin, tout embaumée par des lilas en fleur.

Tout à coup, il vit accourir, en faisant la roue, l'étrange Mustillo, qui, après avoir terminé comme d'habitude, sa course par un bond prodigieux, lui dit de sa voix stridente et fêlée :

— Suivez-moi, Senor, ma maîtresse veut vous parler dans la salle du dais.

— Allons, mon gentil Mustillo, dit Aimery.

Et il suivit le bizarre messager, qui faisait une cabriole tous les trois pas, et, traversant lestement le parterre, le fit entrer dans le château, traverser un labyrinthe de corridors et d'escaliers, et enfin l'introduisit dans une vaste salle, obscurcie par des vitraux coloriés, et dont le seul meuble était une sorte de trône en bois sculpté, surmonté d'un dais en velours rouge à crépines d'or, orné des armoiries de Tancarville.

Cette salle était déserte, et ses quatre portes ouvertes à deux battants.

— Ma maîtresse va venir, dit Mustillo, et il s'enfuit en tournoyant.

— Quelle idée a la douairière de me voir ici ? se dit Aimery. Il n'y a même pas un escabeau pour s'asseoir.

Et il se mit à faire les cent pas dans la salle fraîche et sonore comme une église, s'attendant à entendre bientôt sur les dalles le bruit des souliers à talons et de la canne d'ébène de madame de

Bricquetot; mais il n'entendit rien, ne vit personne pendant dix minutes, et il commençait à croire que le Mustillo s'était joué de lui, lorsque le frôlement d'une robe de soie lui fit tourner la tête. Il vit, à deux pas de lui, Henriette de Tancarville, accompagnée d'une vieille suivante voilée. Très étonné. mais trop bien élevé pour le laisser voir, il salua profondément sa jeune cousine et allait lui dire quelques mots de politesse, lorsque d'un air très sérieux et très ferme elle lui dit:

— Je vous remercie d'être venu. Ma nourrice peut nous écouter, mais, tout d'abord, donnez-moi votre parole de gentilhomme que vous m'accorderez ce que je vais demander devant Dieu, avec autant de confiance en votre honneur que si vous étiez l'un des frères que j'ai perdus.

Subjugué par l'air ému de sa jeune cousine, Aimery lui répondit simplement en lui tendant la main:

— Je vous le promets, Mademoiselle.

Elle posa sa frêle petite main dans celle d'Aimery, et lui dit:

— Ecoutez-moi, et ne me traitez pas d'enfant. Ce que je vais vous dire est absolument certain.

— Parlez, Mademoiselle, mais, de grâce, asseyez-vous; pourquoi tremblez-vous? Je ferai aveuglément ce que vous voudrez, et vos paroles seront pour moi comme celles d'un ange.

Il la conduisit sur le siège seigneurial, et l'y fit asseoir. Les derniers rayons du soleil couchant illuminaient les vitraux et faisaient resplendir sous le dais la blonde chevelure et la longue robe de damas blanc de l'héritière des Tancarville. Alors, seulement, Aimery remarqua les traits fiers et caractérisés de son jeune visage, et le ferme regard de ses yeux d'un bleu sombre.

— Cousin, lui dit-elle, j'ai une grâce à vous demander. Je sais pourquoi vous êtes venu ici...

— En vérité; je commençais seulement à m'en douter, moi; peste soit des mystères...

— Je le sais, reprit Henriette. Eh bien, je vous prie et au besoin je vous ordonne de ne pas me demander en mariage.

— Et pourquoi? s'écria Aimery stupéfait. Vous me trouvez donc bien haïssable?

— Non point; et c'est justement parce que je n'aurais raisonnablement rien à dire contre vous, et qu'il me faudrait subir les plus tendres mais aussi les plus fatigantes persécutions de la part de ma grand'mère et de ma pauvre maman, que je vous prie de me délivrer. Vous me rendrez le plus grand service du monde en

disant à monsieur de Hautecombe que vous ne voulez pas de moi pour femme.

— Mais, Mademoiselle, quel prétexte donner à une si surprenante déclaration ?

Elle réfléchit un instant.

— C'est à vous d'en trouver un, dit-elle ; car je ne puis livrer mon secret. Le repos des derniers jours de ma mère m'est si cher, que si chose au monde pouvait ébranler ma résolution, ce serait celle-là. Mais on ne doit pas hésiter quand c'est Dieu qui appelle. Je gagnerai du temps ; il ne m'en faut pas beaucoup, Monsieur. Ma mère se meurt, et, quand à moi, ajouta-t-elle avec un sourire angélique, quant à moi, je le sais, mon passage en ce monde sera court. Que Dieu en soit béni ! Il fait meilleur au ciel que sur la terre, et je sais le doux et paisible chemin qui doit m'y conduire. Puis-je compter sur votre parole, comte de Querceville ?

— Vous serez obéie, Mademoiselle. Promettez-moi de ne pas m'oublier dans vos prières.

— Votre nom y prendra place près de ceux de ma mère et de bonne maman. Merci, mon cousin. Viens, nourrice.

Et descendant vivement de l'estrade seigneuriale, Henriette de Tancarville traversa, légère comme une ombre, la salle déjà obscurcie par le crépuscule, et disparut aux regards d'Aimery.

Au souper, madame de Tancarville ne parut pas. Elle était très fatiguée, et un exprès fut envoyé à Lillebonne où résidait alors le plus célèbre médecin de la Normandie, pour le prier de venir le lendemain matin voir la malade. La douairière, cependant, ne paraissait pas inquiète.

— Ma fille est sujette à ces vapeurs, dit-elle. Le docteur saura bien la remettre en bon point si le repos de la nuit n'y suffit pas. Elle fit asseoir Henriette à la place de sa mère, et la jeune fille, en faisant les honneurs du souper, montra tant de grâce, d'assurance et de modestie, que les convives ne se lassaient pas de l'admirer. Naïve comme un enfant et, par instants, digne et réservée comme une petite reine, elle dominait, de toute la finesse et la droiture de son esprit, les bavardages de sa grand'mère, à qui ne manquait pas le bon sens et même certains agréments de conversation, mais qui ne savait pas écouter, et songeait bien plutôt à imposer ses idées qu'à faire valoir celles des autres. Il y avait aussi une grande différence dans leur manière de s'exprimer. Beaucoup de locutions provinciales et d'expressions exagérées se mêlaient aux discours de la douairière. Sa petite-fille parlait rondement et simplement, et l'abbé de Marcilly remarquant dans

son langage quelque ressemblance avec le style de saint François de Sales, lui demanda si elle avait lu les ouvrages de l'évêque de Genève.

— Si elle les a lus ! s'écria la douairière. Mais elle n'a lu que cela la pauvre enfant ! elle a passé six ans à la Visitation de Rouen, et elle en est si passionnée que rien plus. Elle ne veut point lire autre chose, et je n'ai pu encore lui faire supporter une seule page d'un de mes auteurs favoris. Pourtant mademoiselle de Scudéry a bien de l'esprit. Ne l'aimez-vous point, monsieur le comte ?

— Hélas ! Madame, fit Aimery, on m'appelle Alceste quand je dis mon avis sur les romans. Dispensez-moi de juger le " Grand Cyrus." D'ailleurs, je n'en ai jamais lu qu'un chapitre. Je n'aime que les histoires vraies.

— La jeunesse d'aujourd'hui est furieusement raisonnable, fit la douairière, et elle parla d'autre chose.

— Je suis de votre avis, monsieur le comte, dit Henriette, à demi-voix. Elle ne manifestait aucun embarras et ne paraissait nullement se souvenir de ce qui s'était passé dans la salle du dais. L'aplomb de cette sylphide avait quelque chose de surnaturel, et Aimery l'observait avec autant d'étonnement que d'admiration.

Aussitôt que l'on fut sorti de table, Henriette s'approcha de sa grand'mère, la caressa gentiment, et lui demanda la permission d'aller retrouver sa mère.

— Elle repose, ma petite ; j'aurais voulu que vous nous fissiez un peu de musique. M. de Querceville chante à ravir.

— Ces Messieurs m'excuseront, dit Henriette. Demain, si comme je l'espère, madame ma mère peut reparaître au salon, je chanterai de bon cœur pour la réjouir.

Elle fit une profonde révérence aux hôtes du château. baisa la main de sa grand'mère, qui la bénit et l'embrassa, puis, sortit du salon sans plus de bruit qu'un papillon qui s'envole.

— Quelle petite merveille de grâce, d'esprit et de beauté dit le chevalier après un instant de silence.

— N'est-ce pas ? répliqua naïvement la douairière, en lançant à Aimery un regard interrogateur. Mais le jeune comte, en vrai Normand, fit semblant de n'avoir rien entendu et d'être tout absorbé par la vue d'un tableau que le chapelain expliquait à M. de Marcilly.

La douairière, vexée, organisa une partie de cartes ; Aimery joua si mal qu'il fut bientôt hors de combat, et s'en alla sur le balcon. Le clair de lune inondait de ses effluves azurées la vallée

de la Seine, la côte boisée et les tours importantes du vieux château de Tancarville, et un profond silence régnait dans la campagne. Seuls, quelques rossignols chantaient dans la printanière verdure; Aimery songeait malgré lui à Henriette, et, bien qu'assurément il y songeât comme à une apparition presque immatérielle et qu'il ne devait plus revoir que pour lui dire adieu, un vague regret envahissait son cœur.

— C'est bien une fille de noble maison, se disait-il: quelle fierté, quelle innocence, quelle franchise dans ses regards! Ce front si pur semble fait pour porter une couronne, et il semble que, devant une créature si parfaite, aucune mauvaise pensée ne doit éclore, aucune parole coupable ne peut venir aux lèvres. Telle devait être ma mère: Tous ceux qui l'ont connue m'ont parlé d'elle ainsi.

Une cloche lointaine répondit à l'horloge du château qui venait de sonner onze heures. Cette cloche avait le son de la cloche de Querceville.

Avec ses dernières vibrations s'effaçant dans l'espace, disparurent les rêves et l'aérienne image du sylphe de Tancarville. Aimery revit en esprit le château paternel, il lui sembla entendre le bruit des flots, et ses joyeuses espérances s'envolèrent vers Querceville.

IV

L'aubade.

A peine le premier rayon du soleil eut-il coloré de pourpre le haut du donjon de Tancarville qu'Aimery fut éveillé par une belle fanfare de cor, qui fut suivie de plusieurs autres. Très étonné, il envoya son laquais savoir ce que signifiait cette musique matinale, car il lui semblait impossible qu'il fût question de chasser en ce moment au château. Le domestique interrogea la première personne qu'il rencontra et revint dire à son maître:

— C'est une fantaisie de madame la comtesse. Elle en a souvent d'étranges, la pauvre dame, et, vu l'état où elle est, on ne la contrarie jamais. Elle n'a pas dormi de la nuit et veut que Mademoiselle aille ce matin même en pèlerinage à la chapelle de Barre-y-Va. Si vous voulez voir le départ de la cavalcade, hâtez-vous, monsieur le comte.

Aimery s'habilla en cinq minutes et descendit dans la cour d'honneur. Plusieurs chevaux tout sellés attendaient au bas du grand perron, et, à l'une des fenêtres du premier étage, la douairière, en coiffe de nuit, faisait à haute voix ses recommandations au palefrenier qui tenait le cheval destiné à sa petite-fille.

Bientôt le vieil écuyer, le chapelain. une gouvernante embéguinée, deux suivantes et quatre domestiques parurent sur le perron, escortant mademoiselle de Tancarville en habit de cheval. Elle n'avait, du reste, aucune allure d'amazone, et, au lieu de la touffe de plumes que les dames avaient alors coutume de porter sur leurs chapeaux de feutre, le sien était garni d'un long voile d'étamine blanche, qui descendait presque au bas de sa robe et l'enveloppait comme d'un nuage.

Le vieil écuyer s'agenouilla en lui présentant ses deux mains croisées. Elle y posa son petit pied, et se mit en selle, assise à l'espagnole. Sa petite jument, noire comme le jais, avait la crinière ornée de rubans bleus et paraissait fort douce et paisible. Henriette la caressa de la main, salua sa grand'mère, et donna le signal du départ. Elle ne vit pas Aimery, qui s'était placé discrètement à l'écart, sous l'ombre d'une voûte, et il suivit de loin la cavalcade sortant du château.

Bientôt elle disparut dans le chemin tournant et ombragé. Çà et là entre les arbres, Aimery vit passer le voile blanc, puis il ne le vit plus, et le bruit des fers des chevaux sur la route rocheuse se perdit dans l'éloignement.

Aimery allait rentrer au château lorsqu'il entendit de nouveau des pas de chevaux sur la route.

— Aurait-on rebroussé chemin ? se dit-il.

Mais ce n'étaient que deux mules arrivant de Lillebonne et portant le docteur et son valet. Ce docteur avait une figure très vénérable. Aimery le salua et rentra au château peu après lui.

Les domestiques, anxieux, se hâtèrent d'annoncer à la douairière l'arrivée du docteur, et elle vint au-devant de lui souriante comme d'habitude. Mais, lorsqu'il eût examiné la malade, et longuement conféré avec madame de Bricquetot, le visage de celle-ci parut si défait et si changé que l'alarme se répandit dans tout le château. En vain la douairière mit-elle du rouge, et s'efforça-t-elle de faire bonne contenance au dîner ; sa voix tremblannte par instants et ses yeux humides témoignaient de ses angoisses secrètes. On disposa une chambre pour le docteur, et plus d'une fois dans la journée, sur l'ordre de madame de Bricquetot, un

domestique monta tout en haut du donjon pour regarder au loin si Henriette ne revenait pas. Mustillo parcourait le château en poussant des cris plaintifs et suppliait qu'on le laissât entrer chez madame de Tancarville, mais le docteur l'avait défendu.

Enfin, vers le soir. la malade parut un peu mieux, et madame de Bricquetot l'annonça elle-même à ses hôtes. Ils crurent convenable de prendre congé d'elle, mais elle les pria de rester jusqu'au lendemain matin, tout en s'excusant de ne pouvoir leur tenir compagnie au souper.

Henriette revint au coucher du soleil et s'enferma chez sa mère. La nuit fut assez calme, et Aimery fit ses adieux à la douairière la laissant un peu rassurée. Mais il ne revit pas madame de Tancarville, qui mourut huit jours après. doucement et chrétiennement comme elle avait vécu.

JULIE LAVERGNE.

A suivre.



Vol. III NOVEMBRE 1906 No 11

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : Nos évêques à Rome. — Le ministère Clémenceau. — Consolations à l'épiscopat français. — Où mène le régime de séparation : un exemple. — Deux faits divers relatifs à M. le Président Fallières. — Les exigences de la vie publique : ce qu'en pense le cardinal Gibbons. — Les élections aux Etats-Unis. — Le problème américain. — Le mal du divorce. — Les écoles publiques vs les écoles paroissiales. — Les accidents ? — L'enseignement d'Etat en France jugé par les frères Margueritte. — Au Canada. — La première neige. — La fête des défunts. — La conférence des Premiers-Ministres. — La *Pergole* de la Montagne. — Le concert Contant. — Les cours de M. Arnouid. — Le Grand-Papa de *la Presse.* Un nouveau livre de M. l'abbé G. Dugas. — Le 50e de la Mère Hamel. — Chez les Carmélites. — Bénédictions d'églises et de cloches. — Nos morts.

Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, et Mgr Legal, évêque de Saint-Albert, à leur retour de Rome, ont accordé récemment des *interviews* aux nouvellistes de nos grands quotidiens; de son côté, la *Semaine Religieuse* de Montréal nous parle d'une lettre de Mgr Archambault, évêque de Joliette, actuellement à Rome. Nos évêques à Rome n'ont qu'une voix pour louer la bonté et admirer la sérénité de Pie X. S'il a les pieds sur la terre et s'il peut être exposé aux vents contraires, le Pape a la tête au ciel, et, tout en les regrettant pour eux-mêmes, il ne craint pas les entreprises des sectaires. Il a pour lui, ou plutôt pour l'Eglise, les paroles de vie qui ne passent pas. Tous ceux qui approchent Pie X trouvent en sa conversation et sous sa bénédiction un grand réconfort et une source de générosité pour la prière et pour l'action. Nos évêques, retour de Rome, en témoignent volontiers.

* * *

En France, les choses vont apparemment de mal en pis. Les dépêches de la *Presse Associée,* dont il faut toutefois se défier, car elles sont toujours tendancieuses dans le sens de la libre-pensée et de la maçonnerie, nous tiennent au courant des principaux faits. M. Sarrien, chef du cabinet français, vient de résigner. Les *modérés relatifs* du cabinet, MM. Bourgeois et Poincarré, sont sortis

avec lui de la chambre du Conseil. Et c'est M. Clémenceau, qui est désormais — pour un temps! — le maître de l'exécutif en France. M. Clémenceau est, dit-on, païen. Il n'a pas été baptisé. Ce qui est bien certain, c'est que cet homme de grand talent, journaliste puissant et orateur éloquent, est l'un des plus déterminés ennemis de l'Eglise. Il a pris, dans son cabinet, le socialiste Viviani et le général Picquart, dreyfusiste ardent. C'est dire, en deux mots, que le gouvernement est plus anti-catholique que jamais. Aussi les journaux et revues catholiques nous donnent-ils avec ensemble la note la plus triste sur la situation. On s'attend presque à la guerre civile. Certes les chefs catholiques n'ont pas peur; mais ils prévoient qu'ils vont souffrir. Combien de temps durera la "combinaison" Clémenceau ? Et d'ailleurs sa chute serait-elle le salut?

M. Gaston Méry, dans la *Libre Parole,* fait l'originale prédiction que voici: "Il en sera de Clémenceau, homme d'action, comme de Clémenceau, tireur au pistolet. — Sur la foi de ses propres vantardises, tout le monde pendant un temps crut que Clémenceau, à vingt-cinq pas, transperçait une carte de visite. Il se battit avec Déroulède, et la légende s'évanouit. Il ne mit en péril, dans ses deux duels, que ses témoins. — Homme d'action, Clémenceau me paraît de même, dangereux surtout pour son parti. En visant Jaurès, il vient d'atteindre Sarrien. — Vous verrez que bientôt ses amis eux-mêmes diront qu'en politique, comme au tir, Clémenceau n'est qu'un drôle de pistolet." Peut-être? Mais de tels pistolets, si drôles qu'ils soient, font bien du mal.

* * *

Ce qui console dans les événements de France, au milieu des tristesses présentes, c'est l'admirable union des évêques et des fidèles à prendre leur mot d'ordre du Saint-Père Pie X. Cette entente, en d'autres circonstances plus difficile peut-être, s'est affirmée avec éclat, nous l'avons noté dans nos précédentes chroniques, dans les assemblées plénières des évêques — de tous les évêques de France — à Paris. Elle a suscité de par le monde catholique une haute admiration. Nous détachons des nombreuses adhésions et félicitations, adressées à l'épiscopat français par les évêques de presque tous les pays, celles de plusieurs prélats d'Italie et d'Irlande.

" Fils d'un même père, écrit au cardinal de Paris, l'archevêque de Gênes, liés par les mêmes liens de la foi et de la charité de Notre Seigneur Jésus-Christ, de même que nous ne pouvons pas ne pas prendre part aux douleurs qui aujourd'hui affligent l'Eglise de France, nous nous sentons aussi pressés d'exprimer à l'épiscopat français notre admiration pour le spectacle, qui n'est pas nouveau dans l'Eglise, mais qui n'en n'est pas moins toujours grand et admirable, qu'il donne par son union inébranlable avec le Vicaire du Christ pour la défense de la dignité et des droits de l'Eglise."

" Nous autres, évêques d'Irlande, écrit le cardinal Logue à l'archevêque de Paris, nous sommes les fils d'une Eglise qui a connu la souffrance; les libertés que nous avons gagnées sont les fruits de siècles d'abnégation et de sacrifices de la part de nos prédécesseurs et de leur noble peuple. Nous sommes convaincus que la foi du peuple catholique français sortira de même plus forte et plus fière des épreuves auxquelles elle est maintenant soumise et que l'Eglise de saint Louis doit venir y puiser une force nouvelle pour l'accomplissement de sa glorieuse et divine mission."

Les épreuves purifient, c'est vrai; mais elles sont dures à la pauvre humanité. Et combien de vexations le clergé de France ne va-t-il pas être contraint de subir sous le régime de prétendue liberté qu'on lui impose! Oyez cet exemple: M. l'abbé Jeantet, curé de Valleyrac (canton de Lesparre, dans le Médoc), par suite de la privation de son traitement, s'est trouvé dans l'impossibilité de payer ses impôts en argent. Il a dû les solder en nature, c'est-à-dire par le travail de ses bras. On l'a envoyé casser des cailloux sur la route? Et pendant qu'il fournissait ainsi son labeur de cantonnier, un vieillard étant mort, dans son village, c'est le curé voisin qui a dû venir l'enterrer religieusement. Ce triste fait-divers en dit long!

* * *

J'ai cueilli deux autres faits-divers dans les journaux de France, entre lesquels on peut faire un rapprochement qui ne manque pas non plus de signification.

Voic le premier: récemment le Président Fallières était en course au pays de son enfance. Il distribuait, selon l'usage, des harangues et des décorations. L'un des nouveaux décorés se penche ému vers le Président et lui rappelle: " J'étais à côté de vous, M. le Président, lorsque vous fites votre première communion; un cierge, remué par inadvertance, tomba sur vous et vous brûla à l'arcade sourcilière!" Pour une gaffe, c'en était une! Mais le Président, qui a peur des loges, reprit froidement: " Je suis éton-

né et ravi de votre souvenir ; mais je dois avouer que je n'ai jamais plus communié. *J'ai mal tourné.*" Le mot que M. Fallières a voulu faire a dû donner froid à quelqu'un de son intimité, s'il a été suffisamment connu.

En effet — c'est l'autre fait-divers — Je lis quelque part cet extrait du *Cri de Paris* : " Tous les dimanches, un peu avant onze heures, une voiture automobile s'arrête devant l'église Saint-Sulpice. Un valet de pied, à la cocarde tricolore, saute à bas du siège et ouvre la portière. Deux dames descendent : une jeune fille blonde et une dame plus âgée. Toutes deux ont à la main un livre de prières. Elles traversent l'église, s'installent près de l'abside à gauche, suivent dévotement l'office, donnent chacune une pièce blanche à la quête, puis, la messe finie, regagnent leur voiture. L'automobile, par la rue Bonaparte gagne le boulevard Saint-Germain, traverse la place de la Concorde, la rue Royale, le faubourg Saint-Honoré et pénètre... dans la cour de l'Elysée..." Quand M. Fallières voit rentrer sa femme et sa fille de Saint-Sulpice, je me demande s'il ne regrette pas un peu d'avoir *mal tourné ?*

* * *

Quelques pressantes que soient les exigences de la vie publique, elles n'autorisent jamais un chrétien à *mal tourner* et à manquer à ses devoirs envers Dieu. Tout catholique sérieux le comprend sans peine. Il est vrai cependant, hélas ! qu'on leur sacrifie bien des choses de nos jours, aux exigences de la vie publique ! Le Cardinal Gibbons le constatait dernièrement, dans la chaire de sa cathédrale de Baltimore. Ses paroles ont été publiées dans toutes les gazettes, d'autant mieux que l'à propos des récentes élections de Hughes contre Hearst à New York et de plusieurs autres leur donnait une retentissante actualité. " Bien que deux années aient encore à s'écouler avant la prochaine élection (présidentielle) — a dit Son Eminence — il y a déjà un grand nombre de candidatures en vedette. Un soir, il y a quelques mois, j'avais l'honneur de converser, séparément, avec six hommes d'Etat distingués, qui tous sont des candidats fort possibles à la présidence. — Or, je pensais par devers moi que chacun de ces candidats ne laissera pas une pierre sans la retourner pour assurer sa victoire. — Des centaines de mille dollars vont se dépenser... Une armée d'orateurs va envahir les places publiques... Les candidats vont être cloués au pilori et couverts de la boue de la diffamation ; on passera au

crible leurs affaires de famille, on exposera au grand jour leurs erreurs et celles de leurs ancêtres; et si le dossier n'est pas assez noir, il sera noirci avec la boue de la calomnie." Et l'éminent cardinal terminait finement: " ô mes frères, si vous et moi pouvions endurer autant d'injures pour la couronne de la gloire éternelle, l'on nous regarderait comme des idiots et des fanatiques!"

* * *

Ces élections récentes aux Etats-Unis ont été, paraît-il, d'une incroyable violence. Les républicains restent maîtres du terrain. Mais on prétend que les démocrates ont gagné plusieurs sièges. Quelle tourmente que la tourmente des intérêts humains de la politique! Il semble que le *bloc américain* soit solide sous l'égide de son drapeau aux riches étoiles. Mais combien de temps sa cohésion durera-t-elle? Les intérêts du Sud ne sont pas ceux du Nord et ceux de l'Ouest ne conviennent pas à l'Est. C'est un gros problème. Puis vous avez là aussi la lutte sourde du *travail* contre le *capital,* la résistance du *trust* contre les *grèves* et *vice-versa.* Ça craquera pourtant et plus tôt que plus tard!

Ces sociétés humaines, où il n'y a plus aucun frein moral réel, ne sauraient durer toujours. Or, quel frein moral dans une société que rongent le malthusianisme et le divorce. A la voix du Cardinal Gibbons s'unit celle du Président Roosevelt pour combattre ces odieux rongeurs. Et ce n'est pas trop de la puissante alliance de l'Eglise et l'Etat. L'évêque protestant de Sacramento disait récemment du divorce que " jamais nuage aussi noir n'avait assombri la vie nationale américaine." Et il notait que, depuis 34 ans, tandis qu'il n'y a eu que soixante-quatre divorces accordés au Canada, il y en a eu *sept cent mille* aux Etats-Unis, ce qui signifie, ajoutait-il *quatorze cent mille* personnes, dont le foyer a été détruit et *deux millions* d'enfants dont la vie de famille a été ruinée.

* * *

Et il faut savoir, en plus, comment sont élevés plusieurs de ces enfants. Il est de mode, en certains quartiers de prôner la formation pour les *affaires* que donnent les " public schools"? Eh bien, tout récemment un collaborateur du *New York World* affirmait " qu'alors que 5,000 positions *for business* sont ouvertes à New York, sur 50,000 jeunes gens et jeunes filles, *gradués des*

écoles publiques, qui les sollicitent, personne n'est admis faute de savoir épeler et de savoir additionner. C'est vraiment trop fort, il y a charge; notez que ce n'est pas un catholique qui parle ainsi. Un gérant d'affaires, américain et protestant, ne pouvant recruter son personnel d'employés — il en voulait 200 — chez les gradués des écoles publiques, qu'il jugeait incapables à la seule lecture des *lettres d'application,* s'est adressé au directeur des écoles paroissiales de St-Joseph (Sixth Avenue, place Waverly, New York); mais tous les gradués des écoles paroissiales de juin 1906 étaient placés et ceux de juin 1907 sont déjà retenus. Très suggestif, n'est-ce pas?

* * *

Ah! c'est que vraiment, sous les dehors tapageurs du progrès moderne il se cache bien des faiblesses. Dans l'ordre moral et social — comme dans l'ordre physique et mondain — il y a bien des accidents. Or, sait-on le nombre des accidents que nous valent les inventions modernes? 104 morts et 16,946 blessés en trois mois! Voilà le dernier bilan de la statistique publiée par la Commission Internationale de Commerce. C'est éloquent.

* * *

Mais s'il n'y avait encore que les blessés et les tués des chemins de fer et des turbines? Hélas! il y a les autres: ceux que l'école neutre ou impie prépare pour la guerre contre l'Eglise. En France, on a remarqué que les *jeunes* voteurs, ceux que l'Etat a façonnés à son image, depuis les décrets de Jules Ferry, votent très mal. Les écoles de l'Etat! les catholiques militants ne sont pas seuls à s'en plaindre. A entendre MM. Paul et Victor Margueritte (*Dépêche de Toulouse* — 4 sept. 1906), l'enseignement d'Etat n'est bon qu'à gorger de fonctionnaires les administrations publiques (?) tandis que l'enseignement congréganiste prépare mieux à la lutte pour la vie intelligente. Et la *Dépêche de Toulouse* qui donne cet article des deux Margueritte est loin d'être à tendance cléricale. C'est donc qu'en outillant l'homme pour les combats qui mènent à la gloire de l'autre vie, l'*école* catholique le prépare aussi pour les meilleures luttes d'ici-bas. Ceux qui savent l'histoire s'en doutaient un peu.

* * *

Mais c'est trop philosopher. Revenons aux choses du mois, puisqu'aussi bien c'est une chronique mensuelle que nous faisons.

Il a neigé à Montréal pour la première fois, cette année, dans la nuit du 28 au 29 octobre. L'an dernier nous avions eu la première neige dans la nuit du 31 octobre. Mais ces neiges-là ne durent pas. Le soleil n'a qu'à se montrer, et elles *rentrent sous terre.*

Elles ne nous ont pas empêché d'avoir au cimetière de la montagne la si expressive et si grandiose cérémonie du premier dimanche de novembre. Par une température riche de soleil et d'air pur plus de 50,000 personnes s'étaient rendues au champ des morts. Tous ces chrétiens — parmi lesquels quelques indifférents peut-être? — prêtaient volontiers l'oreille aux paroles éloquentes qui faisaient revivre en termes émouvants l'appel si touchant des âmes, des pauvres âmes: De profundis clamavi! miseremini, saltem vos, amici! Et l'on redescendait le soir, le cœur triste, mais l'âme heureuse d'avoir *communié* avec les âmes de ceux qui sont partis pour la rive, d'où l'on ne revient plus.

* * *

Une conférence des différents Premiers Ministres des Provinces du Dominion s'est réunie à Ottawa, dans les premières semaines d'octobre. Ces messieurs ont fait à l'honorable M. Gouin, le *Premier* de Québec, l'honneur de le choisir comme président de leur convention. Ils ont eu plusieurs entrevues avec Sir Wilfrid Laurier et les autres ministres fédéraux, et l'on annonce que la question des subsides accordés par Ottawa aux provinces a été en principe réglée à l'avantage de ces dernières. Québec, pour sa part, recevrait à l'avenir $600,000 de plus par année. Mais pour en arriver là, il va falloir amender la constitution et Sir Wilfrid devra en conférer avec le cabinet de Londres. Cette augmentation des subsides pour les provinces est un acte très important. La cause de l'Instruction publique y trouvera sans doute quelque profit. Tant mieux.

* * *

Nous aurons désormais, sur le sommet de notre Mont-Royal, un magnifique poste d'observation. On l'appellera, paraît-il, la *Pergole Robillard,* du nom d'un échevin, actuellement président de la commission des Parcs. Sans vouloir nier les mérites de M. l'échevin, il me semble qu'on aurait mieux fait de donner à la pergole un autre nom, celui de Jacques Cartier, par exemple, qui constata le premier quel beau poste d'observation est le *mont,* qu'il dénomma *royal?* Et puis est-ce bien une *pergole* que nous aurons là ? c'est-à-dire " un petit pavillon aux murs ajourés " ? Le pavillon est plutôt grand, lisez cette description, dont nous respectons la phraséologie un peu bien obscure :

" Qu'on se figure en effet une colonnade couverte en style Dorique, de 60 par 30 pieds de façade, ouverte sur la ville, et de 80 par 20 pieds de profondeur dans la montagne, cette partie devant être fermée par des vitrages en temps d'automne, le tout avoisinant un hémicycle à ciel ouvert de 240 pieds de diamètre, 120 pieds de rayon, et 350 pieds de développement circulaire, garni d'une balustrade en pierre taillée. d'un grand prix, et munie d'une promenade de 20 pieds de largeur en asphalte, précédant une terrasse en gazon, pourvue d'une haie pour l'arrivée des voitures. Ajoutons que le coup d'œil est féérique et le panorama unique au monde dès l'arrivée et nous aurons une idée de l'intelligent travail qu'ont accompli les architectes, auteurs de ces travaux.

Ce n'est pas très clair, mais on comprend tout de même.

* * *

Le professeur Alexis Contant, pianiste-compositeur favorablement connu dans les cercles musicaux, a donné au Monument National un superbe concert au cours de ce dernier mois. Un puissant orchestre de 52 musiciens, un chœur vibrant de 250 voix, des solistes comme Mesdames Desmarais et Landry et Messieurs LeBel, Saucier et Duquette, un directeur comme M. Goulet : voilà ce qu'il fallait pour exécuter dignement les compositions de M. Contant : son " Canada " (paroles de Crémazie), son *oratorio* " Caïn " et son *harmonisation* " Vive la Canadienne " — Le concert Contant est un événement dans le monde des arts et de la musique. Nos hommes de talent qui travaillent commencent à voir leurs efforts et leurs succès acclamés comme ils le méritent. Vaut mieux tard que jamais !

* * *

Le professeur de littérature à Laval de Montréal, M. Louis Arnould, est revenu de France et a commencé la série de ses cours publics et didactiques. Pour la conférence du mercredi, il traitera cette année *La Légende des Siècles* de Victor Hugo.. " Ce sont 24,000 vers — a dit M. Arnould — que nous étudierons cet hiver au triple point de vue de la poésie, où nous aurons surtout à admirer; de l'histoire, où nous devrons faire bien des réserves; et de la philosophie, où nous aurons souvent à réfuter." Il y a tout un programme dans ces quelques lignes et toute une indication de la mentalité chrétienne et littéraire du distingué professeur de Laval.

* * *

La Presse, le journal à grand tirage de Montréal, où l'on trouve tant d'images et tant d'annonces, publie régulièrement tous les samedis, une page signée *Grand'papa* qui est vraiment bien faite, intéressante et instructive tout ensemble. Les petits enfants ne sont pas les seuls qui s'instruiront et s'intéresseront à la lecture de cete page. Nous la signalons à l'attention de nos confrères et de tous les gens sérieux.

Il faut apprécier le bien partout où il se fait. Et, il est incontestable qu'un journal qui tire à 100,000 copies, chaque jour, peut faire, s'il le veut, immensément de bien. Quand nos grands journaux publient des articles de rédaction qui sont dans la note juste, sachons le reconnaître. Les journaux, comme toutes les institutions humaines, peuvent s'améliorer et tendre au mieux. Un journal qui est lu vaut mieux évidemment, pour la diffusion du bien, qu'un journal qui ne l'est pas. C'est un problème délicat que celui de l'organisation de la presse.

* * *

Avec le bon journal, le bon livre est de nos jours le principal facteur du bien dans le monde. Il faut louer bien haut les écrivains consciencieux qui ne craignent ni les veilles ni les labeurs pour instruire leurs concitoyens. M. l'abbé Georges Dugas, l'auteur des livres sur l'Ouest, vient de publier un nouveau volume qui traite de l'histoire de l'Ouest Canadien, de 1822 à 1869. Ami de sa race et de la vérité, M. Dugas rétablit bien des faits,

qui avaient été dénaturés par des historiens préjugés, il écrit l'histoire avec des documents, et il se fait, avec un succès manifeste, le champion vigilant du caractère, des mœurs et de la civilisation des métis franco-canadiens, ces grands méconnus de l'Ouest. Le nom de M. l'abbé Dugas aura une place d'honneur dans la liste déjà longue de ceux qui, après Garneau, travaillent noblement à édifier, pierre par pierre, le monument de notre histoire.

* * *

La Supérieure Générale des Sœurs Grises, à Montréal, la Révérende Mère Hamel, a célébré récemment — le 16 octobre — le 50e anniversaire de son entrée en religion. L'on sait tout le bien que font en notre pays les 2,500 religieuses qui constituent présentement le bataillon général des Sœurs Grises. C'est dire d'un mot ce que devaient être les *noces d'or* de celle qui porte l'honorable mais lourde succession de la Vénérable Mère d'Youville pour sa communauté, pour ses religieuses, pour ses pauvres, pour ses vieillards, pour ses orphelins et pour ses amis. Mgr l'archevêque de Montréal a tenu à honorer de sa présence cette noble fête de famille, et le Saint-Père, par l'entremise du cardinal Merry del Val, a envoyé un cablogramme à la vénérable jubilaire, la Révérende Mère Hamel.

* * *

D'autres fêtes religieuses — celles-là plus solennelles encore, parce qu'elles faisaient partie du culte dû aux Saints du ciel — ont eu lieu à la mi-octobre chez nos carmélites, dans leur couvent de Montréal. On célébrait, par un triduum d'honneur, les *seize Carmélites de Compiègne,* décapitées, en haine de la foi, à Paris, le 17 juillet 1794, et solennellement proclamées Bienheureuses, le 27 mai dernier (1906), à Rome, par Sa Sainteté le pape Pie X.

Je regrette de ne faire que signaler ces fêtes pieuses, qui ont été si belles et si édifiantes.

* * *

Signalons aussi, en ces derniers temps, les bénédictions d'une église restaurée et d'une statue du patron paroissial à St-Eustache, par Mgr Bruchési; d'une cloche au Précieux-Sang, Notre-Dame-de-Grâce, aussi par Mgr Bruchési; d'une chapelle et d'une cloche à

Ste-Philomène de Rosemont, par Mgr Racicot; d'une église à St-Lambert de Lévis, par Mgr Bégin; de trois cloches à St-Ludger de Fraserville, aussi par Mgr Bégin; d'une cloche à Rivière Beaudette, par Mgr Emard; d'une église et d'une cloche à St-Bruno de Guigues, par Mgr Lorrain; de quatre cloches à Percé et de trois cloches à Mont Joli, par Mgr Blais....

Toutes ces bénédictions attestent que nos œuvres paroissiales vivent et progressent. Sûrement j'en oublie quelques-unes, mais celles que je rappelle suffisent à prouver que nous sommes en mouvement. Ouvrez-vous, églises du Dieu vivant, où l'on prie et où l'on espère! Sonnez, cloches joyeuses! sonnez à la terre l'appel de Dieu! sonnez au ciel la prière des hommes!

* * *

Ces prières des hommes, nous les sollicitons respectueusement pour ceux de nos confrères qui sont partis, le mois dernier, pour une vie meilleure; ce sont:

M. l'abbé Joseph-Noël Lussier, ancien curé de Saint-Alexis-de-Montcalm, décédé à l'Assomption, le 30 octobre, à l'âge de 66 ans;

M. l'abbé Magloire Deschamps, curé de Notre-Dame-de-Bon-secours à Stukely (Sherbrooke), décédé le 3 novembre, à 67 ans;

M. l'abbé L.-H. La Salle, prêtre depuis longtemps retiré du saint ministère, décédé à St-Hyacinthe, le 8 novembre, à 66 ans;

M. l'abbé F.-X. Méthot, curé de "Les Ecureuils" (Québec), décédé, le 29 octobre, à 69 ans;

Le Rév. Père Leblond, des Pères du Saint-Sacrement, bien connu à Montréal, récemment décédé à Rome;

Le Rév. Père Feevey, des Pères Rédemptoristes, dont la famille est du Cap Rouge (près Québec), et qui est décédé, le 12 octobre, à Porto Rico.

De profundis clamavi.

L'abbé Elie J. Auclair



La sainte Figure de Jésus.

Le format de notre modeste revue " LE PROPAGATEUR " ne nous permet pas de publier au complet l'article sur " La Sainte Figure de Jésus " que nous fait tenir le Révérend. Père Eugène Prévost, supérieur de la " Fraternité Sacerdotale." Du reste, cet article a été publiée déjà, croyons-nous, par tous les journaux français du Canada. Mais nous tenons au moins à faire connaître dans ces pages cette intéressante hélio-gravure reproduite, nous affirme-t-on, par l'un des meilleurs artistes de Rome.

" C'est la reproduction exacte de la figure la plus authentique que nous ayons de Notre-Seigneur Jésus-Christ, celle que ce Divin Sauveur a imprimée sur le Suaire qui l'enveloppait dans le tombeau et qui est vénéré à Turin."

" La pieuse artiste qui en est l'auteur — une Carmélite de France — a étudié, avec un soin minutieux, pendant plus de six mois, le Saint Suaire de Turin, dont elle possédait une photographie exacte.Elle s'est appliquée, à l'aide d'une loupe, à rendre tous les traits de la physionomie du Sauveur et les moindres détails de cette adorable Figure, ayant soin de ne rien modifier au modèle qu'elle avait sous les yeux, ni de lui faire la plus légère addition."

" C'est le visage du Christ après sa mort, écrit M. François Veuillot (*Univers* du 9 juillet), et ce sont bien les traits rigides et reposés d'un mort. Et cependant, sous ce masque inerte aux yeux clos, quelque chose vit encore. Il semble qu'une pensée demeure en ce cerveau qui ne vibre plus. On sent que ce mort surhumain n'est pas mort tout entier, ou n'est mort que pour un instant. Le pinceau de la religieuse a su rendre admirablement cette impression étrange et émouvante, et l'artiste y est parvenue, non pas par les habiletés de l'art, mais par l'intensité de son union intime avec le sujet. . . . . ."

Nous ne nous étonnons donc pas que, devant cette très belle et très expressive image du Sauveur, le Saint Père Pie X se soit ému, et que, toujours heureux d'encourager les diffusions pieuses, il ait accordé " à tous ceux qui méditeront, pendant quelques instants, sur la Passion de Notre-Seigneur devant la dite image, toutes les indulgences concédées par les Souverains Pontifes à la *Couronne des cinq plaies*.

(Voir aux pages de la couverture pour les prix.)

Aimery de Querceville.

V

Printemps normand.

Tous les pommiers étaient en fleurs et jamais plus beau printemps n'avait lui sur les campagnes normandes. Impatient d'arriver à Querceville, Aimery pressait tellement sa marche, que les chevaux risquaient d'être fourbus. Il avait dépêché un courrier en avant et l'enviait.

A la couchée, il ne put dormir. et s'étant levé avant le jour, tandis que tout le monde dormait encore à l'auberge, il alla voir son cheval à l'écurie, et le trouvant frais et dispos et déjà sur ses jambes. tandis que les autres montures dormaient encore dans la paille fraîche, il sella lui-même Rollon et s'en alla se promener sur la route. L'aurore allait poindre et disputait aux dernières clartés de la lune l'immensité des plaines célestes. Les étoiles s'effaçaient, et quelques oiseaux gazouillaient déjà.

Rollon se mit à humer l'air avec force du côté du nord-est. Il semblait deviner l'approche des prairies natales. Aimery lui lâcha la bride, et il partit au galop sur la route humide de rosée. D'un désir, cheval et cavalier gagnaient pays et, moins d'une heure après, du haut d'une colline, et à l'extrémité d'une plaine toute verdoyante et fleurie, Aimery reconnut la pointe du clocher de Querceville. C'était encore bien loin, mais Rollon n'était point las; bien au contraire, il piaffait d'impatience. tandis que son maître, l'obligeant à s'arrêter. hésitait s'il retournerait sur ses pas pour retrouver ses compagnons, ou, continuant sa course rapide, irait surprendre ses vassaux.

Aimery n'avait prévenu personne en quittant l'auberge.

— Ces messieurs devineront-ils où je suis allé? Ils vont peut-être s'inquiéter? se dit-il. Ah! bah! l'abbé se rappellera bien qu'hier, en soupant, je lui ai dit: quelle ennuyeuse chose que de

s'arrêter douze mortelles heures à quelques lieues de chez soi! Vraiment, j'aurais voulu être mon courrier. L'heureux coquin! Il a couché à Querceville! En avant, Rollon!

Et il partit au galop dans le joli chemin jonché de fleurs que la brise matinale détachait des pommiers et des haies d'aubépine. Bientôt il arriva près d'une des croix de pierres qui marquait la limite de ses domaines. Il la salua, tout étonné de la voir parée d'une couronne de fleurs fraîchement cueillies. Tout près de là, derrière la haie touffue qui surmontait le revers du fossé bordant la route, il entendit chanter un refrain joyeux: c'étaient deux voix jeunes et fraîches, et les chanteurs marchaient dans le même sens qu'Aimery et le long d'un herbage planté de pommiers, d'une cour, comme on dit en Normandie. Ils s'avançaient vers la barrière placée à l'extrémité de ce verger. Aimery ralentit le pas de son cheval pour les écouter. Ils chantaient gaiement un Noël que Simonne fredonnait jadis en berçant Aimery, et il le trouva bien plus joli que les chansons de Coulanges, et, faut-il l'avouer? plus agéable à entendre que toutes les merveilles musicales des opéras italiens et de la chapelle Sixtine. Et les oiseaux, faisant chorus, rivalisaient avec ces jeunes voix en saluant le soleil de mai.

Au moment où les chanteurs arrivèrent à la barrière, Aimery y arrivait aussi; ils se regardèrent, hésitant un instant, puis jetèrent tous trois un cri de surprise et de joie.

C'étaient Suzanne et son petit frère Valerand, mais si grandis tous les deux et devenu si beaux que, partout ailleurs qu'en Normandie, Aimery eût passé près d'eux sans les reconnaître, Suzanne surtout. Oh! qu'elle était belle, quel éclat avait son teint brun et pur. Quelle franchise, quelle innocente gaieté dans le regard de ses grands yeux noirs et le sourire de sa bouche vermeille! Elle était si bien faite qu'elle semblait parée avec sa robe de bure, et, de sa petite coiffe de toile d'un blanc de neige, s'échappait à demi, fortement serrée en chignon, son épaisse et soyeuse chevelure d'un brun doré. Elle était chargée de fleurs qu'Aimery fit tomber en l'embrassant et lui aida ensuite à ramasser. Quant à Valerand, il disparaissait presque sous les lierres et les branches de romarin et de laurier qu'il portait en bottes.

— Et pourquoi tout cela ? fit Aimery.

— Mais c'est pour vous, notre monsieur, dit Valerand ; c'est pour l'arc de triomphe que vos vassaux ont dressé devant le château. Ah ! c'est qu'il est aussi beau qu'un reposoir. Vous verrez ça !

— Vraiment ? un arc-de-triomphe ! Mais c'est une folie ! Je n'ai triomphé de rien, que je sache. Enfin, merci ; c'est trop charmant. Mais allons vite voir maman Simonne. Prends mon cheval par la bride, Valerand, je marcherai avec Suzanne.

— Quoi ! vous allez venir à Querceville de ce pas ? fit Suzanne. Ah ! c'est trop tôt. On ne vous attend qu'à midi, monsieur Aimery.

— Eh bien ! on me verra plus tôt ; je pense qu'on n'en sera pas fâché.

— Mais si fait, reprit carrément la belle fille : la moitié au moins de vos vassaux ne peut être rendue au château avant dix ou onze heures ; rien n'est prêt, tout le monde est en habit de travail. Et l'arc-de-triomphe n'est pas fini, et mon frère Simon qui est allé chercher les plus beaux chevaux du haras pour vous les montrer, n'y serait pas, et la bonne dame Arnaud dort encore, et...

— Enfin, Suzanne. vous me congédiez ; savez-vous que ce n'est pas gracieux ? Et si j'allais me fâcher ?

— Oh ! vous êtes trop bon et trop gentil pour cela, Monsieur. Je vous en prie à mains jointes, là comme si je parlais au bon Dieu : allez-vous-en, et vous verrez quelle fête on vous fera.

— Au revoir, cruelle Suzon ! dit Aimery en riant. Il faut vous obéir. Embrassez pour moi maman Simonne.

Il se remit en selle et tourna bride. Mais en s'éloignant à regret, il se retourna, Suzanne aussi et ils se saluèrent de loin en souriant sous les pommiers en fleurs.

VI

Histoire du chevalier.

Le lendemain, Aimery partit pour la chasse, vers huit heures, malgré les avertissements du vieux La Flèche, qui lui prédisait une pluie battante. et cela avant qu'il fût longtemps. Il n'emmenait

avec lui que le chevalier. Ils longèrent la côte des falaises du côté de l'ouest et ne rencontrèrent nul gibier qui valut la peine d'être tiré. Les nuages de plus en plus sombres, semblaient venir à leur rencontre, poussés par un vent tiède, et quelques plaques de neige, restées dans des plis de terrain exposés au nord, fondaient à vue d'œil. Bientôt la pluie commença, fine et serrée. Il y avait près de là un abri construit par des bergers avec quelques vieilles planches et des plaques de gazon. De cette hutte à demi détruite, on voyait à gauche la mer, à droite les prés penchants de la plaine, et, en face, parmi les chênes. les tours du château de Querceville; mais tout cela voilé comme d'une gaze légère par l'eau qui tombait du ciel.

Les deux chasseurs s'assirent sous cet abri et essuyèrent leurs fusils, tandis que Briffaut et son compagnon Briquet s'étendirent à leurs pieds. Un grand silence, à peine troublé de temps à autre par le cri d'un oiseau de mer, régnait autour d'eux; c'était l'heure de la marée basse; le vent s'était apaisé, et la pluie paraissait devoir durer longtemps.

Le chevalier, peu causeur pas nature, regardait tomber la pluie sans rien dire. Aimery rêvait et semblait triste.

Tout à coup. et comme pour échapper aux pensées qui l'obsédaient, il dit à M. Du Martel:

— Chevalier, pourquoi ne vous êtes-vous pas marié?

Le chevalier tressaillit et changea de couleur. Il hésita un instant, puis, se remettant, dit simplement:

— Pour vous répondre, monsieur, il faudrait raconter une triste et longue histoire. Je ne l'ai jamais dite à personne, et elle vous ennuierait.

— Qu'en savez-vous? Moi je suis sûr qu'elle m'intéresserait. Mais, tout d'abord, mon cher chevalier, n'avez-vous rien perdu ce matin?

Le chevalier porta vivement la main au collet de son justaucorps, l'ouvrit, se palpa et s'écria:

— Mon médaillon! Oh! de grâce, l'avez-vous?

— Le voici, dit Aimery en lui montrant un petit médaillon d'argent niellé auquel tenait un bout de chaîne brisée; mais je

veux être récompensé comme il convient à quiconque trouve et rend à son propriétaire un objet précieux. J'ai ramassé ce médaillon tout à l'heure, à deux pas de vous, et, tandis que vous guettiez le gibier absent, j'ai regardé... (ne m'accusez pas d'indiscrétion au moins: le médaillon s'était ouvert tout seul), j'ai regardé le portrait de cette charmante belle. Dites-moi son histoire, sinon je ne vous rendrai le portrait que demain, afin de la deviner en contemplant cette ravissante image.

— N'est-ce pas qu'elle était belle? dit le pauvre chevalier: sa beauté n'était pourtant que la moindre de ses perfections. Bonne, spirituelle, si gracieuse, que nul ne pouvait lui résister... j'étais page à la cour du duc de Savoie; elle, la plus jeune des filles d'honneur de la duchesse: et nous nous étions promis mariage, alors que, presque enfants encore, nous ignorions notre pauvreté et les obstacles que la volonté de nos parents devait élever entre nous. La mère de mademoiselle de Nettancourt, femme impérieuse et avare, avait à grand'peine rétabli la fortune de son fils, et n'en voulait rien détourner pour doter sa fille qu'elle n'aimait pas. Elle l'avait promise à un riche gentilhomme, déjà âgé, mais qui lui assurait un douaire considérable. Mes parents, de leur côté, désiraient me faire chevalier de Malte, et ne pouvant me laisser qu'une très petite portion d'héritage (j'étais leur quatrième fils), ne pouvaient consentir à me voir épouser une fille sans fortune. Ils me le dirent le jour où j'osai leur parler de mademoiselle de Nettancourt, et m'apprirent en même temps qu'elle allait se marier et très probablement s'était moquée de moi.

— Et que fîtes-vous alors? demanda Aimery en regardant toujours le portrait.

— Je fus d'abord altéré: puis, la mort dans l'âme, je retournai à Turin au grand galop de mon cheval. J'espérais arriver à temps pour l'heure où la duchesse, se promenant dans les jardins avec les dames de sa petite cour et les princesses ses filles, permettait à quelques privilégiés, dont j'étais, de s'entretenir avec elles. Mais j'arrivai trop tard. Il me fallut attendre la réception du soir. On dansait, et j'aperçus de loin mademoiselle de Nettancourt fort parée, mais l'air triste et les yeux rouges.

Elle dansait avec un fort grand seigneur, le comte de Montenotte, qui lui était un peu parent, et j'entendis une vieille dame dire à sa voisine:

— La petite sotte! voyez-moi cet air déconfit! une fille qui devrait être transportée de joie. Pauvre et de petite noblesse comme elle est, devenir marquise et avoir si belle fortune, un mari si galant homme! La jeunesse de nos jours est bien pervertie!

— Mais, ma chère. dit l'autre dame, elle n'a pas seize ans, et le marquis en compte plus de cinquante.

— Qu'est-ce que cela fait ? Nous aurons une belle noce, et je compte bien m'amuser...

— Oh ! s'écria Aimery, est-ce que ce mariage s'est fait ?

— Non : jamais mademoiselle de Nettancourt n'y voulut consentir ; en vain sa mère épuisa-t-elle tous les moyens de persuasion ; en vain fit-elle intervenir le duc et la duchesse de Savoie : rien ne put vaincre la résistance de la jeune fille. Sa mère la menaça de sa malédiction si elle songeait jamais à m'épouser ; elle répondit qu'elle était décidée à me rendre ma parole. mais voulait me le dire elle-même, et me demander la promesse écrite qu'elle m'avait donnée. Sa mère y consentit. à la condition que nous nous parlerions en sa présence. Oh ! ce fut un triste jour que celui-là ! Depuis trois mois, je ne l'avais vue. Elle m'apparut aussi pâle qu'une morte, mais ferme et douce à la fois. Sa mère la tenait par la main. Je la saluai profondément, sans oser parler. Je n'aurais pu le faire sans pleurer.

— Monsieur Henri, me dit-elle, nous avons agi comme des enfants. La volonté de nos parents s'oppose à ce que nous souhaitions. Je sais que votre famille me repousserait quand même ma mère voudrait bien me donner à vous. Ainsi notre devoir est tout tracé. Voici la promesse que j'avais reçue de vous, rendez-moi la mienne.

Je la lui tendis en frémissant de douleur. Elle remit les deux feuillets pliés à sa mère qui, sans dire un mot, les jeta au feu. Tandis qu'elle faisait deux pas pour s'approcher du Scaladino, mademoiselle de Nettancourt me dit :

— Ma mère m'a pris votre portrait. Gardez le mien, mais n'espérez plus me revoir. Ce soir, j'entre au couvent.

— De grâce, n'en faites rien ! m'écriai-je. Attendons.

Mais madame de Nettancourt s'écria :

— Taisez-vous. Tout est fini. Venez ma fille.

Elle l'entraîna violemment, et, en effet, je ne la revis plus.

— Plus jamais ! dit Aimery. Mais c'est incroyable. A votre place, je l'aurais enlevée. Vous l'aimiez donc peu ?

— Je l'aimais trop pour songer à la déshonorer. D'ailleurs, que pouvais-je lui donner ? Le château paternel m'eût été fermé. Une vie errante et misérable, voilà tout ce que je pouvais offrir à

une jeune fille élevée en princesse. De tous mes rêves de bonheur, il ne me resta que son image. Je n'ai jamais aimé qu'elle, et je mourrai fidèle à son souvenir.

— Et elle, savez-vous ce qu'elle est devenue ?

— Elle a pris le voile, et elle est maintenant supérieure d'une maison de son ordre. C'est une très sainte religieuse.

— Et sa mère ? Cette méchante femme a-t-elle été punie, au moins ?

— Certes, elle l'a été. Très peu d'années après l'entrée en religion de sa fille, elle vit mourir son fils unique, son idole. Ses biens, que venait d'augmenter un riche héritage, devaient passer à un parent qu'elle détestait. Elle voulut faire annuler les vœux de sa fille et la reprendre avec elle, mais la religieuse n'y voulut point consentir, et cette mère dénaturée expia sa dureté par le longues souffrances et une vieiellesse isolée.

— Et vous n'avez jamais revu mademoiselle de Nettancourt ?

— Une seule fois, une seule, je l'ai entrevue ; j'ai entendu sa voix, un jour, en Italie. Et vous, Aimery, vous l'avez tenue un instant dans vos bras.

— Quoi ! cette religieuse qui faillit tomber de cheval un matin, au moment où elle sortait avec ses deux compagnes et un vieil écuyer, de l'ostéria où nous arrivions ?

— C'était elle ! J'ai bien reconnu sa voix.

— Elle me remercia en français, et son accent était si pur, sa voix si douce, qu'elle me charma ; j'essayai en vain de voir son visage : un voile d'étamine le couvrait, et, d'ailleurs, elle se détourna vivement et secoua les rênes de son cheval pour s'éloigner de suite. Ce jour-là, chevalier, vous eûtes un accès de fièvre. Pauvre chevalier ! il y avait bien longtemps, pourtant...

— Qu'est-ce qui est long en ce monde, Aimery ? L'heure présente, quelquefois. Le passé, jamais. Il me semble que c'est hier que nous faisions de si beaux projets, elle et moi, hier que nos cœurs furent brisés par cet adieu... Aimery, si vous voulez être heureux, gardez-vous d'aimer qui ne peut être à vous.

Aimery ne répondit pas ; jetant un dernier regard sur le portrait, et il le rendit au chevalier, et, la pluie ayant cessé de tomber, ils reprirent en silence le chemin du château.

Un peu avant d'y arriver, ils aperçurent Raoul qui parlait avec véhémence à un vieux jardinier du château et lui reprochait d'avoir laissé une brouette neuve exposée à la pluie. Le bonhomme Daniel paraissait confus et avait presque la larme à l'œil. En voyant Aimery s'approcher, il reprit courage et s'écria:

— Vrai, monsieur le sergent, il n'y a pas de quoi fouetter un chat, et c'est mal à vous de parler à un homme de mon âge comme vous le faites.

Raoul, qui ne voyait pas les chasseurs de la place où il était, répondit par un juron et traita le jardinier de vieux radoteur. Mais ce fut à son tour d'être déconcerté lorsqu'il s'entendit appeler et reconnut la voix du jeune comte. Aimery le tança rudement.

— Vous n'êtes pas encore mon intendant, lui dit-il, et si vous voulez le devenir un jour, faites attention à vous. Je ne veux pas que les vieux serviteurs de ma maison soient traités comme des esclaves; que personne ne s'avise de jurer, surtout. Ne répliquez pas. Laissez-nous.

L'ex-sergent s'éloigna l'air aussi vexé que surpris. Jamais Aimery n'avait parlé de ce ton là. Le vieux jardinier lui-même resta consterné.

Aimery continua son chemin et dit au chevalier:

— Croiriez-vous qu'il y a des gens ici qui pensent à marier Suzanne avec le sergent?

— Ah! ce serait dommage! une si aimable fille! Non seulement elle est belle, mais elle a des manières et une intelligence bien au-dessus de son état. Elle monte parfaitement à cheval (pour M. Du Martel, c'était une grande qualité,) et votre sœur de lait mérite un autre mari que ce butor de Raoul.

— N'est-ce pas, cher Monsieur? D'ailleurs, elle est bien trop jeune pour se marier.

— Je ne sais pas son âge, mais je connais un parti qui lui conviendrait bien.

— Et qui donc?

— Jacques Hélot, le riche fermier de Saint-Léger-en-Caux. C'est un bon et digne garçon; il vient de perdre sa mère et a besoin d'une femme pour lui aider à gouverner sa ferme. Il me l'a dit, et je ne serais pas étonné qu'il pensât à Suzanne.

— Hélot me déplaît, fit Aimery, et je n'aime point que mes vassales se marient hors de mes terres. N'en dites rien à personne ici, chevalier, et, s'il vous en parle, détournez Hélot de songer à cela, je vous prie. J'ai mal à la tête. Je vais dormir. Vous me ferez éveiller pour le dîner.

Et il alla s'enfermer dans sa chambre.

VII

La grande marée.

Le printemps et l'été s'écoulèrent paisiblement à Querceville, et l'automne, réalisant leurs promesses, remplit de fruits les caves et les pressoirs. Le retour d'Aimery semblait avoir porté bonheur à ses vassaux, et, de mémoire d'homme, jamais si belles récoltes ne s'étaient entassées dans leurs granges. La paix et l'abondance régnaient dans cet heureux coin de terre et contrastaient avec le reste du royaume, ruiné par les impôts et aussi par l'absence des seigneurs, qui, soit à la guerre, soit à la Cour, dépensaient plus que leurs revenus, et, loin de protéger l'agriculture et de répandre des secours dans leurs domaines, abandonnaient leurs vassaux à la rapacité des intendants. A Querceville, M. de Hautecombe avait toujours veillé à ce que les fermiers fussent encouragés à bien faire et généreusement assistés dans les mauvaises années. Aussi, disait-on dans tout le pays de Caux: "Ceux de Querceville sont heureux comme des vassaux d'église."

Il y avait quelques pauvres parmi eux; mais, de même qu'Harlette, ils n'étaient jamais sans pain et sans assistance, et si un mendiant venait frapper aux portes, on pouvait être sûr d'avance qu'il n'était pas de la paroisse.

Parmi ces pauvres errants, les uns étaient de braves gens sans malice et qu'on assistait avec plaisir. D'autres, en petit nombre, de méchants rôdeurs qui faisaient peur aux enfants et à qui les chiens de garde montraient leurs crocs en grondant. Ils étaient secourus tout de même, mais surveillés, et rarement obtenaient de coucher dans les granges.

L'un de ces mendiants était une femme dont personne ne savait le vrai nom. Les enfants lui avaient donné le sobriquet de *La Jaunisse,* et, vraiment, ce vilain surnom lui allait parfaitement. Elle était jaune comme un coing, maigre, ratatinée, laide et méchante, robuste, avec cela, et d'une activité telle qu'on la rencontrait le même jour à des endroits fort éloignés les uns des autres, si bien que les bonnes gens disaient qu'elle chevauchait dans les airs sur un balai et la craignaient comme une sorcière. Simonne avait prescrit à ses enfants et à ses gens de ne jamais lui refuser l'aumône, mais de ne pas causer avec elle, ni lui permettre d'entrer dans la maison.

— Je ne sais si cette pauvresse est sorcière, disait-elle, mais je connais sa langue. C'est une langue de vipère. Priez pour elle, mais fuyez-la jusqu'à ce que nous la sachions bien convertie. Elle n'entre jamais à l'église, et je ne sais de quelle paroisse elle vient.

Or, Simonne avait depuis peu à son service une jeune vachère appelée Manon,vraie tête de bique, bavarde et malapprise, que ses parents, las de morigéner, l'avaient suppliée de prendre pour la discipliner. C'était une de ces sottes créatures qui ne manquent jamais l'occasion de bavarder, et ses longues stations sur la falaise, en compagnie des vaches, l'ennuyaient bien.

Un matin d'automne, enveloppée de sa mante de futaine, Manon errait, la gaule en main, le visage fouetté par le vent de mer, très âpre ce jour-là. Les vaches tournaient la tête vers l'étable et paraissaient vouloir y retrourner. Au loin, sur la mer houleuse et noircie par le reflet d'un ciel chargé de sombres nuages, ces grosses vagues bordées d'écume blanche que les marins appellent des moutons, apparaissaient nombreuses et pressées. La mer montait, et les mouettes tournoyaient en criant comme elles le font à l'approche d'une tempête.

Pas une barque sur la mer, personne dans les prés.

— J'ai bien envie de rentrer avant l'heure, se dit Manon. Tant pis si l'on me gronde, après tout. Je m'ennuie trop. Pas une âme à qui parler.

Tout à coup, elle vit surgir d'un pli de terrain une forme humaine qui s'avança vers elle d'un pas assez rapide et elle reconnut

la Jaunisse, cheminant, un bâton à la main, une besace sur les épaules, et la tête couverte d'un vieux capuchon rouge, vingt fois rapiécé.

Bien loin de l'éviter, la Manon alla au-devant d'elle, lui donna des pommes et un morceau de galette qu'elle avait en poche, et la pria de lui dire la bonne aventure.

— Mais il faut nous cacher, dit-elle, car la Simonne a de bons yeux et pourrait nous voir de loin. Elle rôde partout, tant elle est méfiante.

— Nous ne la verrons pas de sitôt, dit la mendiante. Je l'ai rencontrée tout à l'heure. Elle suivait le curé de Querceville qui porte le viatique à la folle Harlette, et sa fille était avec elle, ainsi qu'une autre personne.

— Et qui donc? fit Manon.

— Pardine, vous n'êtes point fine, la belle, si vous ne le devinez pas.

— Simon?

— Non, il est au haras avec ses frères.

— M. Arnauld?

— Pauvre bonhomme! Comment remonterait-il la falaise avec ses vieilles jambes?

— Le chevalier? l'abbé?

— Hé! non; votre jeune seigneur en personne.

— Il est fort dévot, en effet, dit Manon. Cela ne m'étonne pas. Mais je le croyais à la chasse!

— A la chasse? fit la vieille en ricanant. Ah! il ferait bien mieux d'y aller que de se promener toujours avec la Suzanne. Cela fait jaser tout le pays, et il y a de quoi. C'est un scandale.

— Vous êtes une mauvaise langue, ma mie; notre monsieur ne se promène jamais seul avec Suzanne, et personne ne peut trouver à redire de ce qu'il vient voir sa nourrice et ses frères et sœur de lait.

— Sa nourrice? Oh! oui, sans doute, et une bonne nourrice, une fine mouche, surtout, une commère qui ne plante pas ses épingles par la tête. Elle est méchante autant que fine, je le sais; mais ses finesses ne l'empêcheront pas d'avoir du guignon. Je m'entends.

Son visage avait une si méchante expression que Manon en eut peur et dit:

— Je m'en vas rentrer: voici la pluie.

—Abritons-nous sous ce buisson, dit la vieille, je vous dirai la bonne aventure. Montrez-moi votre main.

Manon hésitait; la vieille lui prit la main et n'y eut pas plutôt regardé qu'elle s'écria:

— Vous êtes née sous une bonne étoile, ma belle enfant. D'ici à cinq ans, vous ferez un superbe mariage, et ces riches fermières qui vous font garder leurs vaches seront trop contentes de recevoir l'aumône à la porte de votre château. Elles seront ruinées alors, et j'y aurai contribué par mes sorts. Les orgueilleuses! Elles me refusent leurs portes; elles défendent à leurs valets de me parler. Malheur à elles! Malheur aussi à l'héritier des Querceville! Il m'a fait offrir une place à l'hospice de Saint-Valéry; il m'a promis une rente si j'y entrais, mais à la condition que je n'en sortirais plus. L'imprudent! me vouloir faire prisonnière! Malheur à lui! malheur! Puisse-t-il mourir de malemort!

Effrayée des gestes et des éclats de voix de la sorcière, Manon se hâta de lui donner un liard, et, rassemblant ses vaches, courut vers la ferme. Elle vit de loin le curé et son clerc, suivis de deux ou trois personnes, et qui revenaient sous une pluie battante.

Sur la crête de la falaise, la vielle sorcière était restée; elle se tournait tantôt vers la mer, tantôt vers le château; le vent fouettait ses vêtements trempés d'eau, et, avec des gestes de démoniaque, elle semblait s'ébattre dans la tempête comme dans son élément.

Le prêtre s'était éloigné, après avoir administré la pauvre Harlette; un autre malade l'attendait dans le village, et il avait laissé la mourante sous la garde de son fils, de Simonne, de Suzanne et d'une bonne vieille veuve qui avait coutume de veiller les morts dans la paroisse de Querceville. Aimery et deux valets de ferme, qui avaient accompagné le curé et son clerc, étaient repartis avec eux; mais, après avoir fait une centaine de pas, Aimery avait rebroussé chemin, et, bientôt, il rentra sans bruit dans la pauvre demeure d'Harlette.

Un cierge bénit l'éclairait, et Simonne, à genoux, récitait les prières des agonisants avec ses compagnes, tandis que Goblin, à demi assis au chevet de sa mère, la soutenait dans ses bras, en silence, et pleurant. Harlette était pâle et haletante, mais ses yeux brillaient, et, tout à coup, elle se mit à parler:

— Entendez-vous la mer? dit-elle; quel bruit elle fait! Elle monte, elle vient me chercher. Partez tous, si vous ne voulez pas périr tous noyés.

La mer, en effet, déferlait avec violence contre les rochers, et le choc des vagues, répercuté par les échos des falaises, faisait un bruit comparable à des coups de canons.

— Mais partez donc, vous dis-je, reprit Harlette.

—Hé! rassurez-vous, ma pauvre Harlette, lui dit la vieille garde-malade. Jamais de la vie la mer n'est venue ici: mon grand-père et mon père me l'ont dit, et nous ne courons aucun danger. Voulez-vous boire un peu, dites?

Et, soulevant avec précaution la tête de la mourante, elle lui présenta une tasse en disant:

— Ça va mieux, n'est-ce pas? Ah! vous ne serez pas la première que les sacrements auront ressuscitée.

— Je n'ai besoin de rien, fit Harlette: je vais mourir; je vais rejoindre enfin mon cher mari, là-bas, sous les flots. On ne portera pas mon corps au cimetière; je veux aller avec lui. Et toi, mon pauvre enfant, tu m'y rejoindras. Mais vous, monsieur le comte, il ne faut pas mourir. Emmenez ces femmes, vite, vite!

Epuisée par l'effort qu'elle avait fait, elle laissa retomber sa tête, et sa respiration devint un râle effrayant.

Simonne reprit les prières interrompues, et Aimery, tout en y répondant, s'en alla regarder par l'étroite fenêtre. Une pluie battante la fouettait, empêchant de rien voir au dehors; mais le bruit des flots augmentait toujours.

Qpelques minutes s'écoulèrent. Tout à coup, la porte et la fenêtre volèrent en éclats, et un cri d'épouvante s'échappa de toutes les bouches. Une vague qui venait de briser la clôture de planches, couvrit d'écume et de débris le pied du lit de la mourante, et mouilla jusqu'à son visage. Harlette étendit les bras en disant:

— Me voici!

Simonne s'élança vers Suzanne, mais Aimery avait déjà saisi dans ses bras la jeune fille, et, sans pâlir, lui parlait doucement, en regardant l'eau qui montait à vue d'œil. La vieille femme criait:

— Nous sommes perdus! Miséricorde, mon Dieu! voici la mort!

— Non, s'écria Goblin, suivez-moi!

Et, s'élançant vers le fond de la grotte, il arracha violemment un amas de filets et de vieilles toiles suspendues qui, en tombant, laissèrent voir l'entrée obscure d'un escalier taillé dans le roc. Il y entra précipitamment, affolé par la frayeur; la vieille le suivit.

— Passez vite, passez avant moi, mes enfants, dit Simonne en saisissant le cierge allumé.

Mais Aimery la poussa devant lui avec Suzanne, et, le dernier, quitta la grotte envahie par les flots. Il était temps; une seconde vague emportait le corps inanimé d'Harlette, et refoulant violem-

ment l'air dans l'étroit passage, éteignit le cierge et renversa les trois femmes. Goblin leur criait dans l'obscurité :

— Montez, montez toujours.

Elles se relevèrent, glacées d'effroi, et, suivies d'Aimery, arrivèrent dans une grotte supérieure à peine éclairée par une étroite ouverture, mais où l'on était à l'abri des vagues furieuses.

— Remercions Dieu ! dit Simonne en s'agenouillant.

Aimery et Suzanne se tenaient par la main et prièrent avec elle. Goblin et la vielle femme tremblaient sans pouvoir dire une parole. Ils restèrent en silence un peu de temps, écoutant les effroyables mugissements de la mer.

— Mes pauvres gars ! s'écria Simonne, ils vont nous croire tous noyés. Et au château, quelle épouvante ! J'entends la cloche d'alarme. Oh ! pourvu qu'on ne mette pas de barque à la mer ! nos gens périraient !

Et elle éclata en sanglots.

— Je vas les tirer de peine, ne pleurez pas, madame Simonne, dit vivement Goblin.

Et il disparut avec une telle rapidité que la Catherine s'écria :

— C'est un sorcier ! Que Dieu nous garde !

Aimery s'était élancé après lui dans l'escalier, et, tâtonnant dans l'obscurité, trouva l'ouverture d'une étroite galerie qui montait. Il allait s'y engager, lorsque Suzanne, en pleurs, le supplia de rester près d'elle. Il lui obéit et rentra dans la grotte juste à temps pour la recevoir évanouie dans ses bras.

Elle revint lentement à elle, et, après une heure d'attente, la mer redescendue et la tempête apaisée permirent aux habitants du château et de la ferme de venir chercher leur jeune seigneur et ses compagnes.

Goblin, monté au château par le passage souterrain que lui seul connaissait, avait abrégé leurs angoisses ; mais ils n'en regardèrent pas moins ce sauvetage comme une merveilleuse grâce du Ciel, et Aimery fit vœux d'élever une chapelle au seuil même de la grotte où la mer était venue prendre la pauvre Harlette.

Goblin ne put se résoudre à abandonner cette dangereuse demeure. Il y vécut sauvage et solitaire gardien de la chapelle, et les braves gens lui continuèrent encore pendant deux ans les aumônes qu'ils faisaient à sa mère ; puis, un jour qu'il était allé pêcher au large, une tempête s'éleva, et il ne revint pas.

Quelques années plus tard, une forte marée emporta la chapelle et remplit d'un énorme amas de galets la grotte où, disait-on, revenait plaintive l'âme des pauvres naufragés.

VIII

Suzon.

L'hiver qui suivit la mort d'Harlette fut triste au château de Querceville. Aimery s'absentait souvent pour aller chasser, soit sur ses terres, soit chez des voisins qui l'invitaient et essayaient en vain de l'égayer. Les châtelaines, le trouvaient sauvage et déploraient qu'un si beau cavalier qui avait vu la cour, fait campagne et voyagé, fût si peu sociable et parût si indifférent à leurs charmes. Mais elles l'excusaient et le regardaient avec la plus douce commisération, en se racontant les unes aux autres comme quoi il était inconsolable d'àvoir perdu l'espoir d'épouser l'héritière de Tancarville, qui venait de prendre le voile à la Visitation de Rouen, au grand chagrin de madame de Bricquetot et au grand étonnement de bien des gens.

— Enfin, le croiriez-vous ? disait-on, elle n'a pas tardé plus de trois mois après la mort de la comtesse, sa mère, à quitter sa pauvre grand'mère qui l'aimait tant, qui lui avait préparé un si beau mariage. Elle n'a compté pour rien le désespoir où elle allait plonger ce charmant comte de Querceville, qui l'adorait. Quelle dureté de cœur dans une fille de seize ans ! quelle étrange folie quand on est si belle. si riche ! etc., etc.

Les gens raisonnables disaient bien, il est vrai, que la douairière. ayant encore une très nombreuse lignée autour d'elle, pouvait bien donner une de ses petites-filles à l'Eglise sans être trop à plaindre, qu'une vocation était chose respectable, et que le comte Aimry eût été bien fou de s'éprendre à tel point d'une enfant qu'il avait à peine vue deux heures ; mais les gens qui ne sont pas raisonnables ont toujours été les plus nombreux, et. pour ceux-là. Aimery demeura une intéressante victime. la douairière de Bricquetot une inconsolade aïeule, et l'innocente novice de la Visitation un monstre d'insensibilité.

— Il faut que ce pauvre jeune comte se marie, disaient toutes les femmes de qualité du pays de Caux.

Et mères, tantes et demoiselles à pourvoir songeaient, par pure charité chrétienne, à consoler cet infortuné châtelain.

Sur l'ordre exprès de l'abbé de Hautecombe, le chevalier s'informait, et il n'était pas de Rouen au Havre, et de Jumièges à Eu, demoiselle à marier dont il ne sût l'âge, la dot et les qualités. Il essayait de décider Aimery à chercher femme, mais celui-ci éludait

toutes les propositions et semblait vouloir justifier le surnom de farouche Hippolyte que lui avait donné la duchesse de Nevers.

A la ferme. on était triste aussi. La frayeur qu'avait éprouvée Suzanne semblait avoir fortement ébranlé sa santé. Elle ne sortait presque pas, elle ne chantait plus, et sa mère, inquiète et songeuse, négligeait les soins de la ferme.

Les frères de Suzanne l'aimaient de tout leur cœur et se désolaient de la voir. Chaque fois qu'ils allaient en ville, soit pour leurs propres affaires, soit pour celles du comte, ils rapportaient à Suzanne de petits cadeaux, et ces gâteries fraternelles qui, autrefois, la réjouissaient tant, obtenaient d'elle à peine un sourire. Et souvent, à l'église, on la voyait pleurer.

— Vous devriez marier votre Suzon, dit un jour à Simonne la bonne dame Arnaud. Je sais quelqu'un qui l'aime et la rendrait heureuse. Quelqu'un de bon, d'honnête, et qui a du bien.

— Et qui donc ? fit Simonne.

— Le chapelain vous en parlera. C'est un projet qui conviendrait à l'abbé de Hautecombe, et, par conséquent, qui serait approuvé par notre jeune seigneur.

— M. Aimery vous en a-t-il parlé ?

— Oh ! non, il n'en sait rien encore. Mais, je vous en prie, Simonne, voyez M. le chapelain.

Simonne alla le soir même trouver le bon vieux chapelain dans son cabinet, et il lui apprit que le prétendant en question était le propre fils d'Arnaud, nouvellement revenu de l'armée, où il avait conquis le grade de sergent. C'était un assez beau garçon, intelligent, et qui devait succéder à son père comme intendant. Tout jeune, il avait fait quelques fredaines ; mais, au régiment, il s'était bien conduit, et les récits qu'il faisait de ses campagnes pénétraient d'admiration les gens du château.

— C'est un bon parti, en effet, se disait Simonne. Il n'a pas trente ans ; Suzanne remplacerait la bonne femme Arnaud pour gouverner le ménage du château en attendant que notre jeune comte se marie. Et qui sait ? Peut-être un jour bercerait-elle ses enfants comme je l'ai bercé lui-même ?

La bonne nourrice rêvait ainsi en revenant vers la ferme, mais quelque chose d'indéfini lui serrait le cœur, et elle pensait à ce moment terrible où, en face d'un péril de mort, elle avait vu Aimery et Suzanne se prendre la main.

Elle entra dans la chambre de sa fille. Suzanne filait près de sa petite fenêtre à vitres rondes, d'où l'on apercevait le haut du

donjon de Querceville, rougi par les dernières lueurs du couchant.

Elle se leva, en voyant entrer sa mère, et lui dit:

— Vous êtes allée au château, maman? Est-ce qu'il y a du nouveau?

— Oui et non, dit la fermière. Monsieur le comte n'est pas revenu, mais on m'a parlé mariage.

Suzanne laissa tomber son fuseau et retomba elle-même sur sa chaise plutôt qu'elle ne s'y assit. Elle était devenue aussi blanche que sa cornette. Sa mère la regardait du coin de l'œil tout en ôtant sa mante et s'asseyant près d'elle.

— Notre monsieur va se marier, n'est-ce pas? fit Suzon à voix basse.

— Non point que je sache, mais cela viendra, et nous devons le souhaiter. Mais ce n'est pas de lui qu'il s'agit. C'est de Raoul Arnaud. Sa mère m'a dit qu'il aimait une honnête et jolie fille; ses parents approuvent son choix. Ils ont du bien, il est leur seul enfant et remplacera son père au château. Sa femme sera lotie. C'est un beau garçon, avisé, laborieux, qui la rendra heureuse. N'est-ce pas ton avis, Suzanne?

— Certainement, dit Suzanne, dont les couleurs avaient reparu, et qui faisait lestement tourner son fuseau. Et qui épouserait-il, ce beau sergent?

— Ce sera toi, si tu n'y contredis pas, ma petite, car c'est toi qu'il aime.

— J'en suis bien fâchée, mais ce n'est pas ma faute, maman, dit Suzanne rougissant et les yeux pleins de larmes. Jamais je ne lui ai dit deux mots, croyez-le bien. Où a-t-il pris une pareille idée? M'épouser, moi? Ah! jamais!

— Quoi! saurais-tu quelque chose de mal sur son compte?

— Oh! rien du tout, rien absolument. Mais je n'en veux point: je ne veux pas me marier, ni avec lui, ni avec un autre. Je veux rester avec vous, maman, toujours, toujours!

Et elle fondit en larmes.

Sa mère essaya en vain de lui énumérer tous les avantages de cette union projetée, lui disant que Simon aimait beaucoup Raoul, que M. de Hautecombe désirait ce mariage, qu'Aimery serait pour sûr très heureux de voir Suzanne habiter le château. Elle n'obtint que des refus et des pleurs et dut, pour la calmer, lui promettre de ne plus lui reparler de mariage avant un mois.

— D'ici là, ma fille, tu réfléchiras, lui dit-elle, et je prierai Dieu de te rendre raisonnable. Ne pleure plus: tu sais bien que je ne te violenterai jamais, ma petite Suzon.

Elle l'embrassa, la fit coucher, et lui apporta une tasse de lait dans son lit, car Suzanne ne voulut pas souper. Mais ni la mère ni la fille ne dormirent cette nuit-là.

Simonne tint parole et, en attendant le jour qu'elle avait fixé, ne parla plus de mariage. Mais la bonne dame Arnaud, qui n'avait point fait de promesse, ne négligea rien pour décider Suzanne. Elle lui fit des cadeaux, la combla de caresses et d'amitiés, et pria le chapelain de lui parler en faveur de Raoul.

Le bon vieux prêtre, qui connaissait Raoul et Suzanne depuis leur enfance, et ne voyait rien que de très sertable dans l'établissement projeté, essaya d'y décider la jeune fille. Elle était venue un soir apporter au chapelain, qui ne sortait plus de sa chambre, le lait qu'il prenait pour souper, et lui demandait s'il désirait quelque autre chose.

— J'ai à vous parler, ma fille, dit le chapelain. Asseyez-vous là un instant. Ecoutez-moi.

Suzanne obéit; dès les premiers mots, elle se mit à trembler et à pleurer. Puis, s'agenouillant, elle dit:

— Je ne puis vous répondre qu'en confession, mon Père. Je vous prie de m'entendre.

Un quart d'heure après, Suzanne, tout en pleurs, sortait de chez le chapelain. Il faisait presque nuit, et elle se hâtait de regagner la ferme, espérant bien ne rencontrer personne, lorsqu'un grand épagneul, Briffaut, le chien favori du jeune comte, accourut à elle et, sautant et jappant joyeusement, se mit à lui lécher les mains.

— A bas! Briffaut, à bas! fit-elle, et elle courut vers la barrière d'un pré pour aller se cacher derrière la haie. Mais Aimery et le chevalier, qui revenaient de la chasse, se montrèrent avant qu'elle l'eût atteinte, et saluèrent amicalement la jeune fille.

— D'où venez-vous si tard, Suzanne? dit Aimery.

— J'ai porté le lait de M. le chapelain, parce que nos servantes sont malades, dit Suzon en détournant la tête, et je me suis un peu amusée en chemin.

Sa voix était très altérée.

— Amusée! Et à quoi donc? Singulier amusement! s'écria Aimery. Regardez-la, chevalier, elle pleure!

Suzanne essaya de nier, mais elle ne put retenir ses sanglots.

— Qu'y a-t-il? reprit Aimery. Je veux le savoir. Si quelqu'un vous a insultée, il le paiera cher.

— Personne ne m'a rien dit, Monsieur; c'est le chapelain qui m'a grondée un peu... je m'étais confessée...

— Allons, monsieur le comte, laissez Suzanne tranquille, dit en riant le chevalier. La chère enfant ne peut trahir le secret de la confession, je pense, et il est l'heure de souper. Bonsoir, mam'selle Venez, Monsieur, je vous prie. Dame Simonne va s'inquiéter. Et, tenez, la voici.

Simonne arrivait, en effet, inquiète du retard de sa fille. Elle la gronda un peu et l'emmena, non sans avoir échangé avec Aimery quelques mots affectueux.

En rentrant au château, Aimery, sous prétexte de changer de vêtements retarda le souper et alla voir le chapelain. Il l'interrogea avec une insistance qui étonna le vieillard.

— Est-il vrai que vous ayez vu Suzanne ce soir, monsieur l'abbé ? lui dit-il.

— C'est vrai, elle m'a apporté un pot de lait.

— Pourquoi donc paraît-elle si triste depuis quelque temps ?

— Demandez-le à sa mère, monsieur le comte. Elle vous répondra mieux que moi.

— J'ai certaines raisons pour ne pas questionner Simonne. Je vous en prie, monsieur l'abbé, dites-moi ce que vous avez promis l'autre jour à madame Arnaud ?

— Mais je ne me souviens pas...

— Je vais vous remettre en mémoire cette promesse. C'était samedi matin. J'entrais chez vous au moment où vous disiez à la bonne femme Arnaud qui était assise là, devant votre table à écrire : " Votre projet me semble très bon pour tous deux. Suzanne a confiance en moi, et je vous promets..."

" En me voyant entrer, vous vous êtes tû subitement, et madame Arnaud a pris congé. De quoi s'agissait-il entre vous ?

— D'un projet de mariage pour Suzanne, monsieur le comte.

— Avec Raoul, n'est-ce pas ? Je m'en doutais. Eh bien ! Monsieur, ne vous en mêlez pas, je vous prie. Raoul ne peut convenir à Suzanne. Je ne veux pas qu'il y songe. Je lui parlerai, à lui. Que personne ne tourmente Suzanne à cause de Raoul. Je le chasserai de mes terres, si cela arrive. J'ai appris sur lui, au régiment, certaines choses que je ne dirai jamais...

— A tout péché miséricorde, monsieur le comte. Ce jeune homme s'est rangé. Sa conduite est parfaite maintenant, et ses parents...

— Ses parents ne savent pas ce que je sais et ne le sauront jamais. Je le crois devenu sage, et la preuve, c'est que j'en ferai mon intendant ; mais c'est à la condition qu'il ne pensera jamais

plus à Suzanne, jamais, entendez-le bien. Dites-le-lui de ma part. Je le veux. Et, ajouta-t-il avec une sorte d'effort.... Suzanne aurait-elle été disposée à accueillir cette demande?

— Elle ne m'en a parlé qu'en confession; je ne sais rien.

— C'est bien. Adieu, monsieur l'abbé.

Aimery sortit brusquement. En traversant la cour, il rencontra le bonhomme Arnaud, qui l'arrêta tout naïvement en lui disant:

— J'espère que monsieur le comte a fait bonne chasse. Mais je l'attendais avec impatience pour lui demander s'il faut faire conduire à l'hospice ou à la prison de Rouen cette vieille sorcière qu'on a arrêtée ce matin au moment où elle jetait un sort à nos vaches...

— Vous m'ennuyez! s'écria Aimery. Etait-il besoin de m'attendre pour cela? Vous savez bien ce qu'il convient de faire. Au diable la vieille folle et les imbéciles qui la croient sorcière!

Arnaud resta stupéfait. Jamais il n'avait entendu son jeune seigneur parler ainsi.

— Elle l'a ensorcelé, pour sûr, l'infernale créature. Elle me le paiera, dit-il.

Et, après avoir bu un verre de cidre afin de se remettre de son émotion, il alla donner les ordres nécessaires pour que la sorcière fût conduite dès le lendemain à Rouen et remise aux mains de la justice.

JULIE LAVERGNE.

(*A suivre*).



AVIS

Le Canada ecclésiastique pour 1907 est en préparation. Nous demandons à ceux qui auraient quelque chose à faire corriger de vouloir bien nous en prévenir le plus tôt possible.

LE PROPAGATEUR

Vol. III DECEMBRE 1906 No 12

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : La santé du Pape ; intéressante anecdote. — Le Pape sortirait-il du Vatican ? — Sa parole n'est pas enchaînée.—La lutte Clémenceau-Briand-Viviani contre l'Eglise.—Réponse de M. Mun à M. Briand. — La *dépopulation* en France. — Tristes nouvelles, mais leçon nécessaire. — "Les foules de Lourdes" de Huysmans. — Le duel et l'abbé Lemire. — Laurent Bart et les suicides. — La question des petits Polonais aux écoles allemandes. — Lettre de Sienkewicz à l'empereur Guillaume. — Mort de Mgr Stablewski. — Les fêtes de Fall-River ; un gage d'harmonie. — Paroles très fières de l'Hon. Dubuque à Fall-River. — Un monument à Champlain.— Le départ de M. Kleczkowski. — Les écoles d'Ontario et le Conseil privé. — L'Ecole Sainte-Angèle vs un *Reporter*. — La nouvelle Supérieure-Générale d'Hochelaga. — Un triple cinquantenaire chez les Sœurs Grises d'Ottawa. — Le 50e de l'Ecole Normale. — Le "Lafontaine" et le "Cartier" de M. DeCelles. — Les "Primes" du *Propagateur*. — Nos défunts. — Depuis trois ans, 152 prêtres sont partis.

La nouvelle nous arrive périodiquement que le pape est malade. Et l'on se permet sans gêne d'exprimer, au sujet d'une vacance éventuelle du siège de Pierre, toutes sortes de conjectures. Les journaux canadiens, trop souvent, reproduisent ces dépêches sans crier gare, et on lit, sous la plume de catholiques notoires, des réflexions plutôt déplacées, qui ont lieu d'étonner. Admettons, à leur décharge, qu'il y a des circonstances atténuantes et que la besogne de remplissage qu'exige un fort tirage n'est pas facile à parfaire avec discernement.

Tout ce qui est vrai, comme question de fait, c'est que Pie X subit de temps en temps des attaques de goutte ; mais c'est là tout.

" Dieu merci, disait-il récemment, nous allons fort bien, et les journaux ont tort de nous représenter comme malade ; nous avons, du reste, encore six années, ajoutait-il en souriant, à demeurer parmi vous...."

" Comment, six années seulement," interrompit Mgr Bisletti.

" Oui, fit doucement Pie X. J'ai été neuf ans au Séminaire, neuf ans vicaire à Tombolo, neuf ans curé à Salzano, neuf ans chanoine à Trévise, neuf ans évêque de Mantoue, et neuf ans patriarche à Venise ; apparemment, je vivrai neuf ans à Rome. Je n'ai donc plus que six ans pour accomplir mon œuvre."

Si l'anecdote n'est pas vraie, elle est vraisemblable. En effet, né en 1835, c'est vers 1849 que Joseph Sarto est entré au Sémi-

naire, pour être ordonné prêtre et nommé vicaire à Tombolo en 1858; curé à Salzano en 1867; chanoine à Trévise en 1875; évêque de Mantoue en 1884 ; patriarche et cardinal à Venise en 1893; et enfin, pape à Rome, en 1903. Il est facile de constater que toutes ces dates se fixent par des intervalles qui voisinent à la décade.

Une autre rumeur que, sous une forme ou sous une autre, on remet souvent en train, c'est celle qui annonce que le pape, rompant avec la tradition qui date de 1870, va bientôt sortir du Vatican. Ces jours-ci, par exemple, la *Presse associée* publiait que "l'administration des chemins de fer de l'Etat (en Italie) avait reçu des ordres pour la reconstruction du wagon du pape." Il est bon de se souvenir que dès 1903 on avait prédit également que le Saint-Père irait à Castel-Gondolfo, dans le courant de l'année. Or, il n'a pas fait d'autres promenades, depuis trois ans, que celle des jardins du Vatican.

* * *

Mais, pour le successeur de Pierre, la parole de Paul est toujours vraie. S'il est prisonnier, et s'il reste dans le palais qui lui sert de prison, son verbe n'est pas enchaîné: *verbum non est alligatum.* Il a parlé récemment, il a écrit une et même deux encycliques à l'épiscopat de France, et, l'on a vu quelle puissance a toujours sa parole. "Une petite lettre, raconte M. de Voguë, écrite dans une langue morte, par un vieillard emmuré dans un vieux palais, prince dépossédé qui ne peut plus armer vingt soldats et qui ne trouverait pas crédit en bourse pour emprunter dix millions! Et ce papier fait un fracas comparable à celui de cent régiments d'artillerie lancés sur notre frontière, roulant leurs canons sur nos routes; il soulève autant de clameurs, d'appréhensions, de colères. Le monde n'est donc pas livré exclusivement, quoi qu'on en dise, aux gros remueurs d'écus. Les idées sont encore des forces."

* * *

Et oui, les idées sont encore des forces. On l'a bien expérimenté à la Chambre française. Et malgré que les sectaires y soient soujours triomphants à l'heure du vote, il reste vrai qu'ils sont, dans une large mesure, dépassés par les évènements. On a proclamé

pour la centième fois que l'Eglise allait enfin mourir, parce que l'Etat ne la connaissait plus. Il est clair pourtant qu'elle n'a jamais été plus vivante; car on ne s'occupe que d'elle dans les discussions parlementaires.

M. Clémenceau, le Président du conseil des ministres, a dit quelque part en parlant de la loi de séparation, un mot très juste: " cette loi avait tout prévu, excepté ce qui est arrivé." Et c'est exactement " ce qui est arrivé " qui embête (qu'on me pardonne le mot) les ministres et leur majorité. Trois hommes surtout, dans le ministère, incarnent la pensée gouvernementale: Clémenceau, Briand et Viviani. Tous les trois ont parlé. Ils sont loin de dire la même chose. Clémenceau est vague, Briand insinuant, Viviani brutal.

Mais c'est ce dernier, véritable enfant terrible, qui a donné la note juste, en accord avec les faits. Il est à croire que jamais blasphême plus éloquent n'avait retenti à la tribune. Nous voulons citer ces audacieuses paroles. Elles sont l'aboutissant logique de toutes les doctrines libres-penseuses et socialistes. D'autres peuvent être plus rusés que M. Viviani. Personne n'est plus franc. Voici, selon lui, l'œuvre accomplie en France par la troisième République :

"Nous nous sommes attachés à une œuvre d'anticléricalisme, nous avons arraché de l'âme du peuple la croyance à une autre vie, à des visions célestes décevantes et irréelles.

"Nous avons dit à l'homme qui s'arrête au déclin du jour, écrasé sous le labeur quotidien et pleurant sur sa misère, nous lui avons dit qu'il n'y avait, derrière les nuages que poursuit son regard douloureux, que des chimères célestes, et, d'un geste magnifique, nous avons éteint, dans le ciel, des lumières qu'on ne rallumera plus.

" Maintenant l'œuvre commence ; car que répondrez-vous à l'homme, à qui nous avons arraché sa foi, à qui nous avons fait le ciel vide, qui reste humilié tous les jours par le contraste qui fait de lui à la fois, un misérable et un souverain ?"

M. Briand, l'habile et souple rapporteur de la loi de séparation, devenu ministre pour l'application de la loi qu'il a forgée avec tant d'astuce, a tenu, lui, un tout autre langage. Il a été aimable et conciliant. Il a adjuré les catholiques de plaider à Rome la cause de la loi. Voici comment, après MM. Piou et Grousseau à la Chambre, M. de Mun lui répondait dans un article de la *Croix*:

"Quoi ! pour obéir aux sommations de la franc-maçonnerie internationale, quelques hommes ont bouleversé l'organisation du culte catholique dans ce pays ; personne ne le demandait ; l'opinion, celle même des incroyants était hostile à cette folle entreprise ! Dans le Parlement, la moitié des députés n'en voulait pas. M. Briand le sait, il le dit, il reconnaît que c'était une œuvre difficile, dangereuse, qui pouvait, qui devait, en troublant toutes les habitudes, en blessant toutes les consciences, agiter profondément la nation, il sent, il avoue presque, qu'en voulant donner à la religion catholique, sans l'assentiment du pape, un statut nouveau, on allait se heurter à l'impossible, et il dit : " Nous n'avions plus d'ambassade auprès du Vatican et, par conséquent, il nous était impossible de négocier une dénonciation du Concordat." Par conséquent ! il faut répéter ce mot d'une superbe inconscience. Ainsi volontairement, brutalement, à la faveur d'un "mensonge historique," on a tourné le dos au pape, claqué derrière soi toutes les portes par où on aurait encore pu l'aborder, verrouillé toutes les issues par lesquelles on aurait pu s'échapper de l'impasse où, traîtreusement, les ennemis de l'Eglise avaient poussé la France, et après cela, c'est le Pape qui est responsable du conflit ! c'est nous qui, parce que nous ne voulons pas être catholiques sans le pape, n'avons pas le " souci de la religion ! "

Quoiqu'il en soit, voici venir la date du 11 décembre. Toutes les églises et autres propriétés du culte vont être mises sous séquestre. Le ministre a décidé qu'on les laisserait ouvertes pendant un an, et que durant ce temps les associations cultuelles qui se formeraient pourraient réclamer ces églises. D'autre part, les évêques organisent des *deniers du culte* et des associations mutuelles pour venir en aide au clergé. Telle, par exemple, l'association diocésaine de la Gironde (du cardinal Lecot), autour de laquelle on a fait du bruit, parce que M. Briand a voulu en faire une vraie *cultuelle,* ce qui n'est pas.

Ces jours derniers, on nous disait que les évêchés et les séminaires, les premiers, allaient être tout de suite *désaffectés.* Saint-Sulpice deviendrait un ministère, Issy peut-être une caserne et M. Viviani s'installerait à la place du cher et vénéré cardinal Richard, rue de Grenelle ! Hélas !

D'après les opinions de quelques juristes pourtant, il semble qu'il y aura sursis.

En tout cas, la France est bien malade. Nous en pouvons pleurer ; mais il faudrait se boucher les yeux pour ne point le voir.

* * *

Et pendant qu'on affiche les captieuses objurgations de M. Briand, qui voudrait amener les catholiques à se laisser égorger encore plus patiemment, pendant qu'on applaudit aux blasphêmes de l'éloquent Viviani, qui prétend avoir éteint, d'un geste magnifique, les lumières du ciel, pendant qu'on vote au Sénat les hon-

neurs du Panthéon aux restes du triste et sale Zola, pendant qu'on s'obstine à déchristianiser la France, la France se dépeuple, dans des proportions alarmantes. Le taux des naissances est toujours décroissant. " Le nombre des naissances en 1905, disait une dépêche de Paris, en date du 13 novembre, a été de 807,292, soit une diminution de 10,937 sur le chiffre de 1904. La raison de cette diminution — ajoutait la même dépêche — ne se trouve pas dans une réduction du nombre des mariages, car il y a une légère augmentation sur 1904. Il faut probablement l'attribuer à l'aversion des Français pour les familles nombreuses." Cette dernière phrase en dit long sur la mentalité que la libre-pensée forme au pays de nos aïeux.

* * *

Mon Dieu, je sais, oui, que toutes ces nouvelles nous font des choses de France un tableau plutôt sombre, et je sais aussi que l'admirable entente des évêques, les éloquents discours des députés de la droite et les articles des écrivains catholiques fourniraient des sujets de chronique plus consolants ; mais il est bon qu'on sache d'abord voir le mal en face. Les maux qui affligent la France nous menacent, nous aussi, au Canada. Il est utile que nous sachions à quel désordre social le virus de la libre-pensée conduit fatalement ceux qu'il contamine.

Mais, puissions-nous — ceci soit dit à l'honneur des catholiques français — savoir, nous aussi, lutter comme eux, avec générosité et vaillance, pour la défense de nos droits et de nos libertés, si jamais ils sont en danger.

* * *

Huysman, l'auteur de " La Cathédrale " et de " En route," vient de publier un volume nouveau, intitulé : " Les foules de Lourdes." Le titre indique assez le sujet. Cet écrivain, on le sait, fut d'abord un disciple de Zola. Les études d'art l'ont amené à la foi ; mais il a gardé dans sa manière quelque chose de sa formation première. Il ne recule jamais devant la crudité d'un mot. De tous les volumes, et il y en a des milliers, qui ont été publiés sur Lourdes, celui de Huysman est sûrement l'un des plus originaux. Il n'est pas tendre pour l'architecture des édifices pourtant imposants qu'on a élevés sur la célèbre grotte, et il dit leur fait

aux marchands d'objets de piété. Mais il n'en proclame pas moins en des pages qui resteront, et qui seront lues dans d'autres milieux que celui des croyants, la victoire incontestable du miracle de Lourdes sur l'impiété et l'incrédulité contemporaines. Son talent de réaliste fait revivre les miracles sous nos yeux, et cela avec des détails d'une précision qui, pour être un peu crue, ne laisse pas d'être éloquente.

* * *

Mais les miracles ne convertissent pas toujours. Il n'y a pas de pires aveugles que ceux qui ne veulent point voir. Et ce seront ces mêmes gens qui patroneront les coutumes les plus stupides: le duel, par exemple, ou le recours au suicide. *Quos vult perdere, Deus dementat.*

A propos de duel, M. l'abbé Lemire, qui est député, vient de déposer à la Chambre française une proposition de loi — qu'on n'adoptera pas, sans doute, de peur d'avoir l'air clérical? — qui tend à supprimer cette stupide coutume de croiser le fer ou d'échanger une balle, à quinze pas, d'ailleurs sans résultat, le plus souvent.

Si le duel n'est pas beaucoup connu, au Canada, le suicide, un acte encore plus stupide évidemment, tend hélas! à se faire plus commun. Pour une mauvaise affaire, une peine d'amour, un rien, on s'expédie lâchement dans l'autre monde. Inutile de dire jusqu'où cela est immoral et anti-chrétien. Mais sait-on quelle est la cause de la fréquence des suicides? L'un des collaborateurs de la *Presse* — Laurent Bart, qui donne en effet, dans ses chroniques quotidiennes, plus d'un conseil qui valent de *l'or en barre,* expliquait l'autre jour, avec beaucoup de raison, que " l'action du livre et du théâtre sensationnel ayant une influence néfaste sur les cerveaux faibles, il n'est pas douteux que le récit détaillé d'un suicide, ou sa représentation sur la scène, ne provoque souvent une action semblable chez plus d'un individu." Par conséquent, gare aux mauvais théâtres, aux mauvais livres et aux mauvais feuilletons. Quand un malheur arrive, on proclame que c'est dans une crise de folie que M. un tel s'est brulé la cervelle. Oui, mais il est de ces folies qui sont voulues, au moins dans leur cause.

* * *

Une autre folie coupable, plus désastreuse encore parce qu'elle est le fait des gouvernements, c'est celle qui consiste à persécuter

la foi ou la langue par l'école. Dieu sait le mal que les écoles neutres ont causé en France et aux Etats-Unis. Parfois, c'est d'abord à la langue qu'on s'attaque, et c'est pratiquement, qu'on le veuille ou non, l'un des plus sûrs moyens de ruiner la foi.

C'est ainsi qu'on mène actuellement une terrible campagne, dans la Pologne allemande, contre le petit peuple des écoles. On veut forcer les petits Polonais à prier Dieu et à répondre au catéchisme en allemand. Or, si la foi est solidement ancrée au cœur des fils de la généreuse Pologne, la langue de leurs aïeux leur tient à l'âme aussi. Et les petits enfants, battus cruellement, refusent de répondre aux instituteurs allemands. Cette lutte, qui rappelle celle de David contre Goliath et qui est celle du droit contre la force, ne manque pas de grandeur.

L'auteur célèbre de "Quo vadis," Henryk Sienkiewicz, écrivait le 19 novembre dernier à l'empereur Guillaume une lettre publique, qui a eu du retentissement. "Les territoires polonais incorporés à l'Etat prussien — y disait-il — sont devenus un enfer de souffrances, et ces souffrances, hélas! n'ont fait que grandir et s'aggraver sous votre règne...... Elles sont hideuses, profondément immorales, et aucune raison d'Etat ne saurait les légitimer, ces lois qui font couler les pleurs de milliers d'enfants sans défense. — A l'école, l'instituteur prussien n'est pas le guide qui instruit l'enfant polonais et le dirige vers Dieu, c'est plutôt une sorte d'impitoyable horticulteur à qui incombe l'obligation difficile de transformer par force le sain et robuste arbrisseau polonais en un sauvageon rabougri et chétif, mais allemand.... Le gouvernement, concluait-il, qui se permet tout, enseigne à ses administrés qu'ils peuvent aussi tout se permettre. Il n'y a pas de droit contre le droit, et le droit à l'existence a été donné par Dieu aux nations."

Cette dernière phrase, qui résume un principe historique incontestable, d'autres pourraient la méditer avec profit.

* * *

L'un des plus dignes champions de la cause religieuse et nationale des Polonais, Mgr Stablewski, archevêque de Posen, vient de mourir subitement. Il est allé au ciel, espérons-le, plaider la cause des enfants martyrs.

* * *

Quand on songe à toutes ces leçons de l'histoire, on se résigne difficilement à comprendre pourquoi et comment des hommes, pourtant sérieux et bien pensants. s'obstinent à méconnaître les droits pour la langue et pour la foi de nos compatriotes, les Canadiens des Etats-Unis.

Au contraire, on salue avec joie des jours comme celui qu'ont vu briller les belles fêtes de la bénédiction de l'église Notre-Dame de Lourdes, à Fall-River, cette dernière semaine de novembre. Certains incidents, à Fall-River même et à Woonsocket, s'étaient récemment succédés, qui, grossis par les exagérations de la presse et vus à distance, semblaient bien regrettables. Mais les fêtes de Notre-Dame à Fall-River ont dissipé le malentendu. Mgr Harkins et Mgr Stang, en un français très pur, ont dit publiquement leur sympathie pour l'élément canadien-français, reconnaissant la vaillance de sa foi, et, par le fait même de leur parole française, les droits de sa langue. Mgr l'archevêque de Montréal, qui assistait à ces fêtes, a communiqué, à son retour, dans un *interview* accordé aux journalistes, les heureuses impressions qu'il garde de son voyage à Fall-River. La vie canadienne-française s'affirme là-bas avec éclat. Ni la foi, ni la langue, grâce à Dieu, ne sont en péril. Et, comme toujours, c'est le patriotisme et la langue qui sont et resteront, pour nos frères de la Nouvelle-Angleterre, les meilleurs gardiens de leur foi catholique.

* * *

D'ailleurs, comme le disait éloquemment au banquet de Fall-River l'un des plus puissants orateurs de la Nouvelle-Angleterre, l'honorable Hugo-A. Dubuque, " Qui donc, en ce pays consacré par le sang, arrosé par les sueurs et béni par les sacrifices de nos pères, oserait proscrire la langue de Bossuet et de Fénelon, de Massillon et de Lacordaire ? Qui donc voudrait ostraciser dans la patrie de Washington la langue maternelle de Lafayette et de Rochambeau ? Qui donc voudrait bannir de cette terre libre d'Amérique la langue civilisée qui, la première, a réveillé les échos de ses forêts et de ses solitudes et fait connaître les vérités du christianisme aux premiers habitants de ces pays ?"

* * *

Dans le même ordre d'idée, il convient de louer hautement ici l'intelligent et si opportun projet qu'a conçu le vénéré curé Chagnon, de Champlain, d'élever, sur les bords du lac qui porte son nom, une statue au fondateur de la Nouvelle-France, Samuel de Champlain. C'est le 4 juillet prochain, est-il annoncé, qu'on dévoilera un bronze de vingt-cinq pieds de hauteur, sur les bords du grand lac, à la mémoire de cet homme illustre qui " jeta Québec sur le rocher de Stadaconé." Comme le curé Labelle, le Père Chagnon aura mérité de léguer son nom à l'histoire du pays qu'il a évangélisé. Dans les siècles à venir, quand le voyageur passera devant la statue, qui dominera le lac, au souvenir de Champlain, il aimera à unir celui, si sympathique, du *Père* des Conventions Canadiennes dans la Nouvelle-Angleterre.

* * *

Cette idée française et catholique, que tous nous voulons garder florissante et vibrante sur le sol de l'Amérique, il est certain que les hommes venus de France chez nous, dans un but d'apostolat religieux, ou encore en mission officielle, ont largement contribué à la maintenir ou à la répandre. Tous les Français qui viennent sur nos rives, sans doute, ne sont pas des apôtres du bien. Si triste que l'on en soit, il faut bien le reconnaître. Mais nous ne saurions trop nous louer de la présence, parmi nous, de ceux de nos cousins d'outre-mer qui comprennent vraiment les aspirations de notre race.

Le consul de France, qui vient de nous quitter, M. Kleczkowski, était bien de ceux-là. Avec un tact admirable, il sut tenir au Canada la position difficile que les circonstances lui faisaient. Représentant d'un pays dont le gouvernement fait ouvertement la guerre à l'Eglise, surtout depuis quelque dix ans, il sut, sans éclat mais avec une fermeté digne, se rappeler et rappeler aux autres que la France a été pendant des siècles, et est encore dans son meilleur fonds, la nation très chrétienne, celle que Léon XIII dénommait la très noble: *nobilissima gallorum gens.* M. Kleczkowski comptait à Montréal beaucoup d'amis, dans les milieux ecclésiastiques comme ailleurs. Il paraît certain par contre que nos francs-maçons libertaires lui tenaient rigueur de sa correction sympathique vis-à-vis les hommes d'Eglise, et il a été démontré qu'ils ont

intrigué contre lui auprès des autorités du gouvernement français. Les sectaires qui se vantent à Paris " d'avoir éteint la lumière du ciel " n'auraient pas voulu nous laisser ici un consul qui se refusait à faire office d'éteignoir ? Quoiqu'il en soit, le fin lettré et l'agréable diseur, qui partout et toujours ne disait que juste ce qu'il fallait dire, M. Kleczkowski, laisse au Canada un souvenir qui vivra.

* * *

Le Conseil privé — la plus haute autorité judiciaire de l'empire, vient de décider que d'après la loi scolaire d'Ontario, les religieux et les religieuses n'ont pas le droit d'enseigner dans cette province sans être munis de diplômes officiels. Or, l'auteur de cette loi, l'honorable M. Scott, l'un des membres du cabinet d'Ottawa, témoigne que l'intention des législateurs avait été l'opposé de ce que les membres du Conseil privé ont jugé. Nous savons bien, nous, que nos instituteurs religieux sont compétents, et nous ne croyons pas qu'ils aient à redouter les examens de l'Etat. Mais ce n'en est pas moins une tracasserie de plus qu'ils auront à subir. Si encore ce pouvait être un moyen pratique de fermer la bouche à certains critiques en mal de publicité. Mais il n'y faut pas trop compter. Ces gens-là souvent, moins ils sont compétents et plus ils crient fort.

* * *

Cet état d'âme, chez plus d'un réformateur, est vraiment détestable. Nous en avons eu un exemple dans le cas récent de l'incendie partiel qui a affligé le couvent de Sainte-Angèle, à Ste-Cunégonde, dans Montréal. Le feu prend. On appelle les pompiers. On fait sortir les enfants en rang, avec ordre. Il n'y a aucun accident. Les pompiers maîtrisent bientôt l'incendie et on en est quitte pour quelques dommages peu considérables. Mais un " reporter " avait été témoin du malheur. Vite, il imagine une page à sensation, avec interviews et portraits. Il y avait de nombreuses issues au couvent Sainte-Angèle, des échelles de sauvetage à l'arrière — des échelles en bois, mais des échelles toujours — des extincteurs aussi, dont on s'est servi avec succès. Ah, bien oui ! M. le rapporteur n'a pas vu tout cela et il entonne une dythirambe sur l'imprudence des autorités, il imagine ce que cela aurait

été..... si cela avait été autrement. Et Dieu sait si l'imagination d'un reporter en mal de copie est puissante et créatrice! Or, comme question de fait, les Sœurs de Ste-Anne, qui dirigent le couvent de Sainte-Angèle, étaient munies d'un certificat de *l'inspecteur* officiel du gouvernement attestant qu'elles avaient pris les précautions exigées par la prudence humaine. N'empêche que M. le " reporter " court encore !

* * *

A la Révérende Mère Marie du Rosaire, décédée il y a quelques semaines, les vingt et une capitulantes des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, réunies en chapitre à Hochelaga, le 15 novembre, ont fait succéder la Révérende Mère Martin de l'Ascension, comme Supérieure Générale. C'est à plus de soixante maisons, où se donne aux jeunes filles une éducation sérieuse et soignée, que la nouvelle Supérieure Générale est appelée à commander. L'œuvre de Sœur Marie-Rose et de Mgr Bourget est loin de ses débuts modestes de 1847 à Longueuil. La bénédiction du ciel la protège évidemment, et, de là-haut, ses fondateurs doivent se réjouir.

* * *

Le 21 novembre, chez les Sœurs Grises d'Ottawa, Mgr l'archevêque Duhamel présidait la cérémonie des noces d'or de trois religieuses : les Sœurs Martel, Raizenne et Lefebvre. Toutes les trois, elles avaient prononcé lurs vœux de religion le 21 novembre 1856, il y a cinquante ans. Il faut remercier Dieu de faire aussi longue la vie de ces modestes filles de la Vénérable Mère d'Youville, vie toute consacrée, on sait avec quel dévouement, au service des pauvres, des malades et des infortunés de toutes sortes.

* * *

A l'Ecole Normale Laval de Québec et à l'Ecole Normale Jacques-Cartier de Montréal, on se prépare à célébrer avec solennité — en 1907 — le cinquantième anniversaire de fondation. Ce seront sûrement de belles fêtes.

* * *

M. A. Decelles, bibliothécaire à Ottawa, l'auteur de " Papineau," achève " Lafontaine " et " Cartier," deux autres volumes qui nous seront précieux. L'on connaît en effet la tenacité au travail et l'esprit de discernement qui caractérisent le consciencieux historien qu'est M. Decelles. Il est en train de doter son pays d'une trilogie, " Papineau," " Lafontaine " et " Cartier," qui exposera au complet l'une des époques les plus merveilleuses du développement et de l'expansion de notre race.

* * *

En donnant toutes ces nouvelles, qu'au reste nous apprécions dans la mesure de nos forces, nous avons confiance de faire œuvre utile. C'est le but auquel tend avant tout la Direction du Propagateur. A notre époque, on lit beaucoup. Nous voudrions aider à bien diriger les lectures, surtout celles de nos jeunes lecteurs.

En plus, le Propagateur offre à ceux qui paient le modeste abonnement de 50 centins toute une série de " Primes," indiquées sur la couverture, qui peuvent à bon droit tenter nos lecteurs. Les trois premiers numéros de ces " Primes " méritent qu'on les signale spécialement. La maison Cadieux et Derome publie une galerie de portraits historiques, qui, lorsqu'elle sera complète, aura une réelle valeur. Or, les jeunes gens qui s'abonnent à notre revue mensuelle, peuvent, presque sans s'en apercevoir, acquérir ainsi, pour un prix minime, au bout de quelques années, toute cette galerie historique. Nous renvoyons à la couverture pour les conditions.

* * *

Voici la liste de nos défunts du mois :

M. le chanoine D. Vézina, ancien curé des Trois-Pistoles, décédé le 3 décembre, à l'hôpital-général de Québec, à l'âge de 70 ans ;

M. l'abbé N.-A. Valois, curé à Saint-Bruno, décédé le 20 novembre, à l'âge de 58 ans.

M. l'abbé J. Valin, curé de Saint-Edouard de Lotbinière, décédé le 29 novembre, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 54 ans;

M. l'abbé P.-H. Labrecque, curé de Chezzetcook (Nouvelle-Ecosse), décédé le 24 novembre, à l'âge de 52 ans;

Le Rév. Frère André, des chers Frères des Ecoles Chrétiennes, ancien directeur de Mont-St-Louis et de l'école Sainte-Brigide, décédé au Mont Lasalle (Maisonneuve), après plus de cinquante ans, passés dans l'enseignement.

* * *

La chronique de la livraison de décembre est la 30e que nous écrivons pour le PROPAGATEUR. Or, pendant ces trois ans, nous avons relevé, le plus fidèlement que nous avons pu, les mortalités qui se produisaient chez nos confrères canadiens, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Sait-on à quel chiffre nous sommes arrivé depuis janvier 1904? A plus de 150, exactement à 152!

Cent cinquante-deux prêtres sont morts chez nous, depuis trois ans,

Vigilate fratres......

L'abbé Elie J. Auclair



La Dignité du Prêtre.

I. — Idée générale.

De toutes les dignités terrestres, la première, dit saint Ignace, martyr, est incontestablement celle du sacerdoce : *Omnium apex est sacerdotium.* Grande, immense, infinie, dit aussi saint Ephrem, est la dignité du sacerdoce : *Miraculum est stupendum, magna, immensa, infinita sacerdotii dignitas.* Le sacerdoce s'exerce sur la terre. Ce n'en est pas moins une fonction céleste, dit saint Jean Chrysostome: *Sacerdotium in terris peragitur, sed in verum cœlestium ordinem referendum est.* Aussi, entendons-nous saint Augustin affirmer que le prêtre est élevé au-dessus de toutes les puissances du ciel et de la terre, qu'il n'est inférieur qu'à Dieu seul. Oui, dit Innocent III, supérieur à l'homme, le prêtre ne voit que Dieu au-dessus de lui : *Inter Deum et hominem medius constitutus ; minor Deo, sed major homine.* Selon saint Denys, le sacerdoce est une dignité angélique, ou plutôt divine : *Angelica, imo divina est dignitas ;* et il appelle le prêtre un homme divin : *Qui sacerdotem dixit, prorsus divinum virum.* Bref, dit saint Ephrem, la dignité sacerdotale est au-dessus de toute conception : *Excedit omnem cogitationem donum dignitatis sacerdotalis.*

II. — Importance des fonctions sacerdotales

La dignité du prêtre se mesure sur les grandes fonctions qu'il exerce. Le prêtre est choisi par Dieu pour soigner ses intérêts sur la terre. C'est, dit saint Cyrille un être à part, tout entier consacré au service de son divin Maître: *Genus divinis mysteriis mancipatum.* Aussi, saint Ambroise appelle le ministère sacerdotal une profession divine: *Deifica professio.* Le prêtre est le ministre que Dieu lui-même a constitué ambassadeur de son Eglise auprès de son infinie majesté, pour lui rendre hommage et solliciter ses grâces en faveur de tous les fidèles. L'Eglise tout entière, sans les prêtres, est incapable de glorifier Dieu et d'obtenir ses grâces autant que le peut un seul prêtre, par la célébration d'une seule messe. Que peuvent, en effet, tous les

fidèles réunis sans le prêtre? Tous les hommes pourraient offrir à Dieu leur vie en sacrifice. Mais ce sacrifice de la vie de tous les hommes, qu'est-il en comparaison du sacrifice de Jésus-Christ, offert par le prêtre à son divin Père ? — Devant Dieu, dit Isaïe, l'homme n'est pas plus qu'une goutte d'eau, un grain de sable ; devant Dieu, toutes les nations ne sont que néant : *Quasi stilla situlæ..., pulvis exiguus ;.omnes gentes, quasi non sint, sic sunt coram eo.* Et la messe, c'est Dieu offert à Dieu ; donc, un sacrifice d'une valeur infinie.

Ainsi le prêtre, par la célébration d'une seule messe, rend à Dieu un honneur infiniment plus grand, en lui sacrifiant Jésus-Christ, que si tous les hommes lui sacrifiaient leur vie. Bien plus, par une seule messe, le prêtre procure à Dieu plus de gloire que ne lui en ont procuré depuis le commencement du monde tous les anges, tous les saints du paradis et la très sainte Vierge elle-même. Car tous ensemble ne peuvent lui rendre qu'un culte fini, tandis que le prêtre à l'autel rend véritablement à Dieu un culte infini.

En même temps que cet honneur infini, le prêtre célébrant la messe offre à Dieu un tribut de reconnaissance digne de sa bonté infinie et des grâces dont il a comblé tous les anges et tous les saints, ce dont ils sont eux-mêmes absolument incapables. Ici encore on voit combien la dignité du prêtre l'emporte sur toutes les autres dignités, de la terre et du ciel.

Le prêtre est aussi un ambassadeur député par l'univers entier auprès du souverain Seigneur pour faire l'office d'intercesseur et obtenir à toutes les créatures l'abondance des dons célestes. C'est la pensée de saint Jean Chrysostome : *Pro universo terrarum orbe legatus intercedit apud Deum.* En un mot, dit saint Ephrem, le prêtre est le familier de Dieu, toujours sûr d'en être bien accueilli.

Pour sauver le monde, la mort de notre divin Rédempteur n'était pas nécessaire ; il lui suffisait de verser une goutte de son sang, une larme, d'offrir à Dieu une prière, pour ratacher tous les hommes. Cette goutte de sang, cette larme, cette prière même, étant d'un Dieu, suffisait pour sauver non pas un monde, mais des milliers de mondes. Pour faire un prêtre, il ne fallait rien moins que la mort de Jésus-Christ. Car, sans cette mort, nous n'eussions jamais eu l'adorable Victime qu'offrent à Dieu les prêtres de la nouvelle Alliance, Victime sainte et sans tache, seule capable de rendre à Dieu l'honneur et la gloire qui lui sont

dus. Le sacrifice de la vie de tous les anges et de tous les hommes, nous l'avons vu, n'est pas capable de rendre à Dieu l'honneur infini, les actions de grâces et tous les tributs que lui rend le prêtre, quand, par le saint Sacrifice, il lui offre une Victime d'un prix infini.

III. — Grandeur du pouvoir sacerdotal.

La dignité du prêtre est grande aussi par le pouvoir qu'il exerce sur le corps réel et sur le corps mystique de Jésus-Christ. Et d'abord sur son corps réel.

Il est de foi qu'au moment précis où le prêtre, célébrant la messe, prononce sur le pain et sur le vin les paroles de la consécration, Jésus-Christ lui obéit et se rend réellement présent entre ses mains. On est frappé d'étonnement, lorsqu'on pense qu'au commandement de Josué Dieu arrêta le soleil au milieu de sa course. — Soleil ! dit le Conducteur du peuple de Dieu, je te le commande, arrête ta course, n'avance pas contre Gabaon. Et le soleil s'arrêta au milieu de sa course. *Sol, contra Gabaon ne movearis. — Stetit itaque sol in medio cœli.* Mais, n'est-ce pas plus grande merveille que Dieu, obéissant à la voix du prêtre, vienne se placer réellement entre ses mains, et qu'il y vienne partout et autant de fois que ce prêtre le voudra, fût-il l'ennemi de Jésus-Christ ? Et une fois entre les mains du prêtre, la divine Victime y reste entièrement à sa disposition. Le prêtre peut le transporter où il veut. Il peut à son gré le renfermer dans le tabernacle, l'exposer sur l'autel ,le porter hors de l'église. Il peut se nourrir de cette chair divine et la donner aux fidèles. Jésus se laisse faire ; il obéit toujours, sans aucune résistance : *Ego autem non contradico.*

" Qu'il est grand le pouvoir des prêtres ! s'écrie avec admiration saint Laurent Justinien. Par eux, et aussi souvent qu'ils le veulent, s'opère le mystère de la transsubstantiation ; par eux, le pain devient le corps de Jésus-Christ ; le Verbe incarné descend du ciel et se trouve très réellement sur l'autel. Par un choix spécial de Dieu, l'homme, devenu prêtre, jouit de cet admirable privilège, qui n'a jamais été accordé aux anges. Ceux-ci se tiennent en adoration au pied du trône de Dieu. Aux prêtres seuls il est permis de le tenir dans leurs mains, de le donner aux fidèles et de se nourrir eux-mêmes de sa chair divine."

Sur le corps mystique de Jésus-Christ, lequel se compose de

tous les fidèles, le prêtre a aussi un pouvoir qui lui est très spécialement réservé : c'est le pouvoir des Clefs. En vertu de ce don divin, le prêtre peut soustraire le pécheur au châtiment qu'il a mérité, le délivrer de l'enfer, lui rendre ses droits au ciel ; il peut, d'esclave du démon en faire un enfant de Dieu. Et Dieu lui-même s'est obligé à ratifier le jugement du prêtre, à refuser ou accorder le pardon selon que le prêtre refuse ou accorde l'absolution, pourvu toutefois que, à l'insu du prêtre, les dispositions intérieures du pénitent ne le rendent pas indigne du pardon. Telle est la puissance du prêtre, dit saint Maxime de Turin, que de son jugement dépend le jugement de Dieu : *Tanta ei (Petro) potestas attributa est judicandi, ut in arbitrio ejus poneretur cœleste judicium.* Le prêtre prononce d'abord la sentence, dit saint Pierre Damien, et Dieu y souscrit : *Præcedit Petri sententia Redemptoris.* Ainsi, conclut saint Jean Chrysostome, le Seigneur suit son serviteur, en ratifiant dans le ciel tous les jugements prononcés par son ministre au tribunal de la Pénitence : *Dominus sequitur servum ; et quidquid hic in inferioribus judicaverit, hoc ille in supernis comprobat.*

Ainsi on peut le dire en toute vérité : Si Jésus-Christ descendait dans une église et s'asseyait dans un confessionnal, pour y administrer le sacrement de Pénitence, et qu'en même temps, en face, dans un autre confessional, un prêtre entendit la confession d'une autre personne, Jésus-Christ et le prêtre, sur un pénitent suffisamment disposé, prononceraient la même parole : *Ego te absolvo;* cette parole, dans la bouche du Sauveur et dans celle du prêtre, aurait exactement la même efficacité ; les deux pénitents seraient également absous de leurs péchés. Quel honneur ne serait-ce pas pour un simple sujet que son roi lui dise : " Je te permets de délivrer de la prison qui tu voudras ! " Mais, quel plus grand honneur que ce pouvoir dont Dieu a investi Jésus-Christ, et par Jésus-Christ les prêtres, par lequel ils peuvent délivrer de l'enfer non seulement les corps, mais aussi les âmes des pauvres pécheurs ! Cette réflexion est de saint Jean Chrysostome.

IV. — La dignité du Prêtre surpasse toutes les dignités créées.

La dignité sacerdotale est éminemment au-dessus de toutes les dignités de la terre, dit saint Ambroise : *Nihil in hoc sæculo excellentius.* Sachez-le, dit au prêtre saint Bernard, vous êtes plus grand que les rois, que les empereurs, que les anges eux-mêmes : *Prætulit vos, sacerdotes, regibus et imperatoribus,*

prætulit angelis. Sur ces dignités, dit encore saint Ambroise, le sacerdoce l'emporte autant que l'or sur le plomb : *Longe erit inferius, quam si plumbum ad auri fulgorem compares.* Et saint Jean Chrysostome en donne cette raison, que la puissance des rois s'étend seulement sur les biens temporels et sur les corps, tandis que celle des prêtres s'étend sur les biens spirituels et sur les âmes. D'où il conclut avec saint Clément que la dignité des prêtres l'emporte autant sur celle des rois, que l'âme l'emporte sur le corps.

Les bons princes ont toujours rendu leurs hommages aux prêtres, dit le pape Marcel : *Boni principis est Dei sacerdotes honorare.* Ils s'empressent de fléchir le genou devant le prêtre, dit Pierre de Blois, de lui baiser la main et de courber la tête pour recevoir sa bénédiction. *Reges flexis genibus offerunt ei munera, et deosculantur manum, ut ex ejus contactu sanctificentur.* Baronius raconte que Léonce, évêque de Tripoli, ayant été appelé à la cour par l'impératrice Eusébie, lui envoya dire qu'il ne pouvait s'y rendre qu'aux conditions suivantes : A son arrivé, Eusébie descendrait de son trône et viendrait d'abord s'incliner devant lui, pour recevoir sa bénédiction ; puis, après qu'il aurait pris un siège, elle se tiendrait debout, jusqu'à ce qu'il lui permît de s'asseoir. Si je ne puis être sûr que toutes ces conditions seront remplies, ajouta-t-il, jamais je ne mettrai les pieds à la cour. Au concile de Nicée, le grand Constantin, empereur, voulut occuper la dernière place, sur un siège moins élevé que celui des Evêques, et après en avoir obtenu la permission.

Les anges aussi vénèrent le prêtre, reconnaissant en lui une dignité supérieure. Saint Grégoire l'affirme en ces termes : *Sacerdotium ipsi quoque angeli venerantur.* C'est que tous les anges ensemble ne peuvent pas ce que peut le prêtre, accorder le pardon des péchés. Les anges gardiens veillent sur les âmes qui leur sont confiées ; et si elles tombent dans l'abîme du péché, elles excitent des remords salutaires ; mais ils doivent attendre que le péché soit soumis au jugement et à l'absolution du prêtre, aucun d'eux n'ayant reçu le pouvoir ni de lier ni de délier. Tel est le sentiment exprimé par saint Pierre Damien. Supposez saint Michel lui-même auprès d'un moribond qui l'invoque : le glorieux Archange pourra bien chasser le démon qui l'assiège ; mais, ce moribond n'eût-il qu'un seul péché mortel sur la conscience, c'est d'un prêtre et non de saint Michel qu'il devra attendre l'absolution.

Saint François de Sales venait de conférer la prêtrise à un jeune clerc. Celui-ci sortant du sanctuaire, le saint le vit s'arrêter comme pour céder le pas à quelqu'un. Interrogé sur ce fait assez étrange, le jeune prêtre avoua que le Seigneur avait, depuis quelque temps, daigné le favoriser de la présence, visible à sa droite, de son ange gardien. Jusqu'à ce jour ,l'ange précédait son protégé ; mais le voyant enfin revêtu du sacerdoce, il voulut désormais céder le pas au prêtre et se tenir à sa gauche ; de là cet arrêt à la porte, accompagné d'une sainte contestation. Aussi, saint François d'Assise ne craignait-il pas de dire : Si je rencontrais un ange et un prêtre, je m'inclinerais d'abord devant le prêtre et ensuite devant l'ange.

Osera-t-on dire ? La dignité du prêtre l'emporte sur la dignité de la très sainte Vierge elle-même. De fait, la Mère de Dieu peut prier pour un pécheur, et elle est toute-puissante sur son divin Fils pour en obtenir des grâces de conversion ; mais elle n'a pas, comme le prêtre, le pouvoir de l'absoudre. C'est le témoignage d'Innocent III: *Licet Beatissima Virgo excellentior fuerit Apostolis, non tamen illi, sed istis Dominus claves regni cœlorum commisit.* Le pieux saint Bernardin de Sienne s'excuse auprès de Marie de devoir affirmer qu'en vérité sa dignité est inférieure à celle du sacerdoce : *Virgo benedicta, excusa me, quia non loquor contra te ; sacerdotium ipse prætulit supra te.* Il en donne la raison : " Marie n'a conçu Jésus-Christ qu'une seule fois, tandis que le prêtre, en consacrant, le conçoit pour ainsi dire autant de fois qu'il le veut ; de sorte que si la personne du Rédempteur n'était pas encore dans ce monde, le prêtre, en prononçant les paroles de la consécration, produirait réellement l'adorable personne de l'Homme-Dieu. De là cette belle exclamation de saint Augustin : *O veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus, velut in utero Virginis, Dei Filius incarnatur.*

Le prêtre est si grand, qu'on peut en quelque sorte l'appeler créateur de son Créateur. De fait, en prononçant les paroles de la consécration, il crée pour ainsi dire Jésus-Christ, il lui donne l'être sacramentel et le produit comme victime offerte au Père éternel. Par une seule parole, Dieu créa le monde: *Ipse dixit et facta sunt.* Au prêtre, il suffit de dire : *Hoc est Corpus meum ;* et le pain qu'il tenait dans ses mains n'est plus du pain ; c'est le Corps de Jésus-Christ. Ne soyons donc pas étonnés d'entendre saint Augustin, contemplant cette merveille, s'écrier dans son

admiration : O vénérables mains du prêtre ! O sublime ministère ! Celui qui m'a créé m'a donné, si j'ose le dire, le pouvoir de le créer lui-même ! Celui qui m'a créé sans moi se crée lui-même par moi ! *O venerabilis sanctitudo manuum ! O felix exercitium ; qui creavit me (si fas est dicere), dedit mihi creare se ; et qui creavit me sine me, ipse creavit se mediante me.* La dignité du prêtre est si grande, qu'il va jusqu'à bénir sur l'autel Jésus-Christ lui-même, comme Victime offerte au Père éternel.

V. — Sublimité du ministère sacerdotal.

La grandeur de la dignité sacerdotale se mesure enfin sur le poste éminent occupé par le prêtre. Dans un synode de Chartres, l'an 1550. le sacerdoce fut appelé avec raison la demeure des Saints : *locus Sanctorum.* Saint Augustin appelle les prêtres Vicaires de Jésus-Christ et ses lieutenants sur la terre parmi les fidèles : *Vos estis vicarii Christi, qui vices ejus geritis.* Et saint Charles Borromée, empruntant cette parole de saint Paul : *Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos,* dit à ses prêtres, au synode de Milan, que vraiment ils représentent Dieu au milieu des fidèles : *Dei personam gerentes.*

Lorsque le divin Rédempteur remonta au ciel, pour y glorifier sa sainte humanité, il laissa sur la terre les prêtres, avec mission de remplir à sa place la sublime fonction de médiateur entre Dieu et les hommes, principalement par le moyen du saint Sacrifice de la messe. Aussi, entendons-nous saint Laurent Justinien avertir le prêtre qu'il doit approcher de l'autel comme s'il était le Christ en personne : *Accedat sacerdos ad altaris tribunal, ut Christus.* Car, ajoute saint Cyprien, c'est vraiment de Jésus-Christ qu'il tient la place : *Sacerdos vice Christi vere fungitur.* Et saint Jean Chrysostome, dans sa 60e homélie, dit au peuple : Quand vous voyez à l'autel le prêtre offrant le saint Sacrifice, ne l'oubliez pas, sous sa main visible c'est la main invisible de Jésus-Christ que vous apercevez : *Cum videris sacerdotem offerentem, consideres Christi manum invisibiliter extensam.*

Quand le prêtre au tribunal de la Pénitence remet les péchés par cette solennelle parole : *Ego te absolvo,* c'est encore aux nom et place du Sauveur. Pour pardonner un péché, il ne faut rien moins que la toute-puissance de Dieu. C'est ce que l'Eglise nous fait entendre dans une de ses oraisons : *Deus qui omnipotentiam tuam parcendo maxime et miserando manifestas...* Les Juifs

avaient aussi raison de dire, en entendant Jésus-Christ accorder au paralytique le pardon de ses péchés : Qui donc peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu seul ? Or c'est incontestablement ce que fait le prêtre, quand il dit au pécheur repentant : *Ego te absolvo a peccatis tuis.* Cette parole sacramentelle opère sur-le-champ ce qu'elle signifie. Au même instant, ce pécheur ennemi de Dieu redevient son ami ; d'esclave de l'enfer il devient l'héritier du ciel.

Le prêtre absolvant les pécheurs, dit saint Ambroise, c'est aussi le Saint-Esprit justifiant les âmes, y opérant les merveilleux effets de la grâce : *Munus Spiritus Sancti officium sacerdotis.* De fait, nous dit l'Evangile, Jésus-Christ, confiant à ses Apôtres le pouvoir des Clefs, souffla sur eux et leur dit : Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. *Insufflavit et dixit* : *Accipite Spiritum Sanctum...* C'est donc avec raison que saint Clément appelle le prêtre un Dieu sur la terre : *Post Deum terrenus Deus.*

Quel sujet d'horreur et de douleur, si l'on voit dans une dignité si sublime et une vie criminelle, une profession divine et des œuvres d'iniquité ! Loin de nous ce désordre ! s'écrie saint Ambroise. Que nos actes soient dignes de notre nom : *Actio respondeat nomini.* Grande est la dignité des prêtres, dit saint Jérôme ; mais, qu'ils ne l'oublient pas, grande aussi est leur ruine s'ils viennent à pécher. Réjouissons-nous de notre élévation ; mais, tremblons en pensant que nous pouvons tomber dans l'abîme du péché : *Grandis dignitas sacerdotum, sed grandis ruina eorum si peccant. Lætemur ad ascensum, sed timeamus ad lapsum.*

AUGUSTE TOURNOIS, C. SS. R.



Aimery de Querceville.

IX

La fuite.

Suzanne comptait les jours avec inquiétude: elle appréhendait celui où sa mère lui reparlerait de Raoul, et, de crainte de rencontrer le jeune sergent ou l'un de ses parents, ne sortait plus de la ferme. Mais ses craintes étaient vaines: elle apprit un beau matin que Raoul venait de partir sur l'ordre d'Aimery pour aller acheter des chevaux dans le Perche, et Simonne, inquiète de voir sa fille triste et changée, lui dit ,sans attendre l'époque fixée, que tout était rompu. Suzanne respira, et, en deux ou trois jours, reprit ses belles couleurs et sa gaieté. Mais ce repos ne dura guère. Jacques Hélot envoya sa marraine, riche fermière des environs de Dieppe, demander Suzanne en mariage. Cette fois le parti était si beau que Simonne n'hésita pas, et, de concert avec ses fils, en parla à sa fille.

Suzanne refusa net, sans pouvoir disconvenir que JacquesHélot était le plus honnête et le plus aimable garçon du pays. Dès qu'on voulut insister elle pleura, et Simonne, renvoyant ses fils, interrogea sévèrement sa fille.

— Quel caprice as-tu? lui dit-elle. Vingt fois je t'ai entendue dire que tu te marierais volontiers quand tu aurais l'âge. Dès douze ans, tu as voulu te faire une belle dentelle pour ton bonnet de noces, et voici que tu pleures comme une Madeleine au seul mot de mariage, et cela, quand on te propose un si beau parti. Il y a quelque sottise là-dessous. Je t'ai toujours bien surveillée, mais le diable est plus fin que moi. Si quelque godelureau t'a conté fleurette, je veux le savoir. C'est grand péché à une fille que de s'engager à l'insu de sa mère; mais, si tu l'as fait, dis-le et je te pardonnerai.

— Ma bonne mère, dit Suzanne, j'en pourrais lever la main devant les juges comme devant le bon Dieu. On ne m'a rien dit, je n'ai rien promis à personne, personne ne m'aime, mais je ne veux pas me marier. Etes-vous lasse de moi, que vous me vouliez pousser hors du logis ?

— A Dieu ne plaise! Suzon. Mais il faut que je te dise tout. On jase sur toi dans le pays, ma fille. Les mauvaises langues prétendent que tu rêves d'épouser notre monsieur, et, comme il n'y saurait penser, les Querceville n'étant pas gens à se mésallier, on suppose de fort vilaines choses.

Le feu monta au visage de Suzanne, et ses larmes s'arrêtèrent.

— Les misérables! s'écria-t-elle. Puisqu'il en est ainsi, ma mère, emmenez-moi au couvent. J'y resterai jusqu'à ce que M. le comte soit marié, puis je reviendrai vers vous, si le bon Dieu ne me donne pas la vocation.

— Mais, Suzanne, pourquoi t'en aller? Cela donnerait raison aux médisants. Il vaut bien mieux te marier. Jamais tu n'auras le goût du cloître, ma fille, et tu ferais une mauvaise religieuse. Qu'as-tu à dire contre Hélot?

— Rien, ma mère, rien, sinon que je ne l'aimerai jamais.

— Et pourquoi, ma pauvre enfant? dit Simonne qui sentait les larmes la gagner.

— Parce que j'en aime un autre, ma mère, dit Suzanne à voix basse, un autre que je ne puis avoir pour mari; un autre que je veux fuir. Devinez-le, ma mère, mais ne l'accusez pas... Il ne m'a rien dit.

Et elle se jeta en sanglotant dans les bras de sa mère.

— Tu as raison, ma fille, il faut fuir, dit Simonne devenue pâle, l'honneur le veut, et le bon Dieu te fera la grâce d'oublier.

Le lendemain, Aimery partait pour une grande partie de chasse, à laquelle il était invité et qui devait durer plusieurs jours. Elle avait lieu au château de Boisville, à trois lieues de Querceville, et, contre sa coutume, le jeune comte devait emmener une suite assez nombreuse et plusieurs mulets chargés de bagages. Il vint dès le matin à la ferme pour prendre congé de Simonne, qu'il traitait toujours presque familialement, et, après l'avoir embrassée, lui demanda où était Suzanne.

— Elle est un peu malade, fit Simonne. et je pense qu'elle dort encore. Je lui ferai vos amitiés.

— Mais qu'a-t-elle ? demanda le jeune comte. Depuis plusieurs semaines je l'ai à peine vue, et elle m'a semblé changée. Vous l'avez laissée se fatiguer près de vos servantes malades, maman Simonne. Ce n'est pas bien. Je vous en prie, laissez-moi voir cette petite sœur.

— Je vous dis qu'elle dort, reprit Simonne: son mal n'est rien. Ne vous inquiétez pas. Dans deux jours il n'y paraîtra plus. Voilà votre cheval qui s'impatiente, et qu'on ne peut plus tenir. Au revoir, bonne chasse !

Elle rentra dans la ferme, et Aimery, étonné de cette façon peu gracieuse de le congédier, s'éloigna tout pensif, non sans se retourner plus d'une fois vers la ferme. Il lui sembla voir quelqu'un à travers les vitres plombées d'une fenêtre du premier étage, mais ces vitres épaisses et vertes étaient si peu transparentes qu'il ne put reconnaître le visage en pleurs de la pauvre Suzanne.

A peine le jeune comte eut-il franchi les limites de son domaine, que Simonne, appelant son fils aîné, lui dit :

— Demain matin, dès qu'il fera jour, je partirai pour Fécamp avec ta sœur et Valerand. Aie soin de nous tenir des chevaux prêts. J'irai au couvent ainsi que Suzanne, et nous y ferons trois jours de retraite, près de notre vieille cousine, sœur Elisabeth de la Croix. Valerand logera à l'auberge, et me ramènera vendredi.

—Et Suzanne ?

— Suzanne restera plus longtemps que moi, mais, n'aie pas peur, Simon, elle reviendra. Il faut que nous fassions cette absence. Si on te questionne, dit simplement que j'avais affaire là-bas.

— J'enverrai promener les questionneurs, ça sera plus vite fait. Et ce brave Hélot, s'il revenait. . .

— Qu'il prenne patience. Tu gouverneras tout à ma place: tiens les rênes serrées, mon garçon ; et si quelqu'un dit un mot de travers sur ta sœur. . .

— Je l'assommerai, mais personne ne s'y frottera. Vous pouvez être tranquille, ma mère.

Les nuits étaient longues encore, et l'on veillait à la ferme. Dans la vaste cheminée de la cuisine, un bon feu de souches, à demi couvert de cendres, jetait des lueurs intermittentes au plafond noirci par la fumée de plus de deux cents hivers, car la ferme était presque aussi vieille que le château. A la maîtresse poutre, une lampe de fer à trois becs éclairait à demi la salle, et faisait reluire çà et là quelques ustensiles de cuivre, les vaisselles de faïence du dressoir, et, au-dessus de la cheminée, ornée d'un crucifix entouré de buis bénit, l'épée de l'aïeul qu'Aimery avait fait remettre à neuf.

Assises près de l'âtre, la mère sur un fauteuil de bois de chêne, la fille sur un escabeau, Simonne et Suzanne filaient; les trois fils de la maison, les valets et les servantes, les uns raccommodant ou fourbissant les outils, les autres teillant du chanvre ou tricotant des bas, tantôt écoutaient un récit fait par l'ancien de la ferme, le vieux Deniset, tantôt causaient des nouvelles du pays.

Ce soir-là Deniset n'était pas en veine, et son histoire du loup-garou fut ennuyeuse et courte. Les auditeurs bâillèrent, et, le bonhomme, vexé, s'en alla coucher sans dire bonsoir à personne. L'heure de la prière n'était pas encore venue; Simonne, se rappelant tout à coup quelque chose qu'elle avait oublié de préparer, fit un signe à Valerand et à Simon, et les emmena dans leur chambre. La veillée n'étant plus présidée que par Suzanne, les servantes se mirent à babiller comme des pies; d'abord à demi voix, puis tout haut, et Robert, qui était encore bien étourdi, leur donnait la réplique.

— Je suis sûre de ce que je te dis, Jacqueline, dit Manon, je le tiens de Lafleur. Il y en avait un bleu et un amarante, l'un brodé d'argent, l'autre de chenille noire.

— Deux quoi ? fit Robert.

— Deux beaux habits: et avec ça des bas de soie, des dentelles et une épée de salon, comme on en met à la cour. Lafleur me l'a montrée pour la peine que je lui avais donné de mes noisettes. Et il ne faut pas être bien fin pour deviner pourquoi notre monsieur s'est fait envoyer toutes ces nippes de Paris.

— Pardine, Manon, c'est pour se faire brave à la fête chez ces messieurs de Boisville.

— Oh! il y allait toujours en justaucorps de chamois ou de drap vert mais cette fois on a chargé deux mulets de porte-manteaux et de valises, et je sais pourquoi. La dame de Boisville a invité autant de dames que de messieurs, et elle a fait venir sa cousine, la comtesse de Malleval, dont la fille est surnommée la perle du Vexin; une héritière, belle comme le jour et riche comme Crésus. Vous verrez que notre monsieur l'épousera.

— Ma foi, tant mieux, s'écria Jacqueline; ça serait très gai au château, s'il y venait une jeune dame. Pour sûr; d'abord, notre monsieur nous habillerait tous neuf.

—Et on danserait! dit Margotton.

— Et on ferait un beau repas, reprit Jérôme, le premier valet. J'ai vu celui que le père de notre monsieur donna à ses vassaux, il y a vingt ans, quand il amena ici la défunte comtesse. Nous étions deux cents à table, et, dame! on y restera douze heures. La jeunesse se dérangeait de temps en temps pour aller danser, les enfants dormaient un brin, par-ci par-là les uns appuyés dessus, les autres sous la table; mais les gens raisonnables ne débridèrent point. Ah! quelle belle fête! On y but vingt tonneaux du meilleur cidre, sans compter le reste.

— Pour sûr, reprit Colas, le second valet, notre monsieur pense déjà à nous régaler, car je l'ai entendu dire au bonhomme Arnaud l'autre jour: "Je voudrais voir les caves mieux garnies. Occupez-vous donc d'acheter une belle provision de cidre et quelques tonneaux de vin."

— Et, encore une chose à noter, dit la Jacqueline, je sais qu'un tapissier de Rouen est venu tout dernièrement pour prendre des mesures dans les appartements du château. Mais, d'où vient cette odeur de roussi? Ah! mon Dieu! notre jeune maîtresse, votre robe brûle!

Un tison avait roulé jusqu'aux pieds de Suzanne sans qu'elle s'en aperçût. Elle le secoua vivement, et, sous prétexte d'aller changer de vêtement, sortit de la salle.

Simonne ne tarda pas à y rentrer, et après avoir fait faire la prière à ses gens, leur dit:

— Je m'absenterai demain avec ma fille. Je vous recommande d'obéir à mon fils comme à moi-même. Je reviendrai à l'heure

où vous vous y attendrez le moins, et je compte retrouver chacun à son poste et à sa besogne. Et toi, Manon, tiens ta langue, et ne mets pas les pieds au château en mon absence.

Chacun promit d'obéir, et, bientôt, un profond silence régna dans la ferme.

Dès la pointe du jour, Suzon, en habit de voyage, descendit au jardin. Valerand était à l'écurie, préparant les chevaux, et Simonne ranimait les tisons cachés sous les cendres à la cuisine, afin de préparer à déjeuner aux voyageurs. On était au premier mars. Il faisait un temps doux et clair, et sous l'herbe reverdie les premières violettes exhalaient leurs parfums.

Suzanne en cueillit quelques-unes et les cacha sous son fichu. De tristes pressentiments serraient son cœur.

— Qui sait, se disait-elle, si je reviendrai jamais ?

Et elle regardait la ferme encore silencieuse, ce joli jardin où elle avait fait ses premiers pas à la main d'Aimery, ce château là-bas, où bientôt sans doute une heureuse et noble châtelaine régnerait, dame et maîtresse du cœur d'Aimery.

Dans le calme profond des champs résonnait le murmure de la mer qui montait et battait les falaises pleines d'échos.

— O mer ! se dit la pauvre enfant, si tu nous avais emporté le jour où il me prit dans ses bras et me dit ces seuls mots : " Courage, ma Suzanne, Dieu va nous réunir pour l'éternité ! " O mer ! que tu aurais bien fait !

Elle entendit Simonne qui l'appelait doucement et rentra. Puis ils partirent ; Simon les accompagna à une portée de fusil, pour bien s'assurer que rien ne leur manquait et que les chevaux étaient en bon état, puis il retourna au logis, et bientôt après un pli de terrain déroba aux voyageurs la vue du clocher de Querceville, et la route s'enfonça sous un bois de chênes encore garnis de leurs feuilles roussies par l'hiver.

X

Fin du roman.

Ils cheminaient en silence, et chaque pas qui l'éloignait du logis semblait ajouter au poids qui oppressait le cœur de Suzanne.

Ces bois ne ressemblaient plus aux environs de Querceville, et sous leurs ombrages, abrités du nord par les haudes falaises, ne s'entendait plus la plainte éternelle des flots.

Au sortir du bois, le chemin montait entre deux haies touffues à travers une vaste plaine. A quelque distance, s'élevait, parmi les arbres à peine revêtus d'un léger voile de verdure, le clocher d'une petite église.

— C'est Saint-François de la Valleuse, dit Valerand. Nous y laisserons souffler nos chevaux.

Et ils relentirent le pas, car la route montait en décrivant quelques courbes parmi les champs labourés.

Tout à coup, ils entendirent derrière eux le galop d'un cheval, et Valerand, se retournant, jeta un cri de surprise.

Aimery arrivait à bride abattue, et son cheval couvert de sueur, ses habits poudreux, et son visage vivement coloré témoignaient qu'il courait depuis longtemps.

— Halte! s'écria-t-il, comme s'il eût parlé à des soldats. Tiens mon cheval, Valerand, dit-il au jeune garçon en mettant pied à terre et en lui jetant les rênes de Rollon, dont le noir pelage était couvert d'écume. Tiens-le et reste-là, j'ai à parler à ta mère.

Et il prit par la bride la pacifique jument qui portait Simonne.

— Où allez-vous? lui dit-il d'une voix tremblante; j'étais inquiet de Suzanne. Je suis venu seul à Querceville. Pourquoi emmenez-vous Suzanne?

— J'ai affaire à Fécamp, monsieur le comte, et il ne convient pas qu'une fille se sépare de sa mère.

— Alors, pourquoi avez-vous dit à Simon que vous l'y laisseriez? il me l'a avoué tout à l'heure.

A ce moment, le bruit d'un chariot qui approchait se fit entendre.

— Nous ne pouvons parler ici, dit Aimery. Venez, maman Simonne; suivez-nous, je vous en prie.

Et, marchant à grands pas, il guida le cheval de Simonne vers l'église, aida les deux femmes à mettre pied à terre, et dit à Valerand:

— Conduis les chevaux à l'auberge voisine. Je t'y rejoindrai tout à l'heure. Puis il emmena Simonne et Suzanne sous le

porche de l'église, qui était encore fermée. Elles étaient très pâles toutes les deux, et Suzanne s'appuya contre un des pilliers qui soutenaient le porche et se cacha la figure dans ses mains.

— Il ne faut pas continuer votre chemin, Simonne, dit Aimery, je ne le veux pas. Pourquoi emmener Suzanne à mon insu ?

— Monsieur le comte, je vous prie de vous souvenir que, si vous êtes mon seigneur et maître sur bien des points, vous ne pouvez prétendre à m'empêcher de gouverner mes enfants. Cela, je n'en dois compte qu'à Dieu seul. Si j'emmène ma fille, j'ai de bonnes raisons pour agir ainsi ; d'ailleurs, je l'emmène sur sa demande.

— Est-ce vrai, Suzanne ? fit Aimery. Mais vous n'avez donc rien deviné ? Vous ne m'aimez donc pas, moi qui vous aime tant ?

— Si elle avait le malheur de vous aimer, reprit Simonne, il lui faudrait s'enfuir d'autant plus loin, car vous savez bien qu'elle n'est pas de qualité à vous épouser, Monsieur. Laissez-nous partir : on n'a déjà que trop jasé à Querceville et ailleurs. Quand vous serez marié selon votre rang, je la ramènerai chez nous, je la marierai, et toutes choses reprendront leur place. Allons, dites-vous adieu, mes enfants.

Mais Aimery et Suzanne ne l'écoutaient guère. Ils se tenaient les mains et se regardaient, et, sans qu'une parole échappât de leurs lèvres, ils s'étaient entendus.

— Maman Simonne, dit Aimery, pensiez-vous donc avoir servi de mère à un être sans cœur et sans honneur ? Il faut laisser soupçonner le mal à ceux qui sont capables de le commettre. Depuis que je me connais moi-même, j'aime Suzanne et je ne me résoudrai jamais à prendre une autre femme qu'elle. Sur mon honneur, je la ferai comtesse de Querceville, dussé-je attendre l'âge où je pourrai me passer du consentement de mon oncle. Mais ce serait trop long, et, dès demain, je partirai pour Hautecombe. Il faut retourner chez vous, maman. Mon absence coupera court aux méchants propos. Elle sera peut-être un peu longue, Suzanne, mais je vaincrai toutes les résistances. Je le veux, et cela sera. Ne doutez pas un instant de moi.

— Et si M. l'abbé refuse ?... Songez-y bien, monsieur Aimery, fit Simonne : c'est quasi un père pour vous, et toute la noblesse vous blâmerait.

— Si mon oncle ne m'accorde pas ma demande, j'attendrai ma majorité en voyageant à l'étranger, mais je ne reviendrai ici que pour épouser Suzanne. Devant Dieu, j'en fais le serment. Venez avec moi.

Un petit clerc ouvrait en ce moment la porte de l'église et sonnait l'Angélus. Aimery et ses compagnes allèrent s'agenouiller devant l'autel. Les rayons du soleil levant empourpraient les murs de l'humble sanctuaire, et quelques laboureurs, quelques bonnes femmes entraient sans bruit dans l'église. Le petit clerc alluma les cierges, et un vieux prêtre à cheveux blancs commença la messe.

Aimery et Suzanne étaient placés assez loin l'un de l'autre, mais combien d'un même essor s'éleva leur prière!

En sortant de l'église ils se dirent au revoir d'un cœur joyeux et confiant en l'avenir, et ils se séparèrent pour un temps que Simonne pensait devoir être bien long. Mais eux se disaient que tout irait bien et vite.

EPILOGUE

Et ils ne se trompaient pas. Aimery fit un rapide voyage et trouva l'abbé de Hautecombe de plus en plus dégagé des préoccupations et des préjugés mondains. D'abord étonné, il demanda un jour de réflexion et causa longuement avec le chevalier qu'Aimery, non sans de bonnes raisons, avait pris pour avocat. Puis l'abbé consulta le père prieur, et, après avoir longtemps prié Dieu de l'éclairer, ouvrit la Bible au hasard et tomba justement sur ce passage:

" Les parents donnent à leurs enfants la richesse et les héritages. Dieu seul donne la femme forte."

La cause d'Aimery était gagnée, et il ne tarda pas à repartir. Jamais la Normandie ne vit de plus belles noces que celles qui furent célébrées à Querceville au mois de juin suivant.

Le bruit en vint jusqu'à Versailles et maint courtisans, mainte belle dame s'exclamèrent d'étonnement en apprenant que le jeune et riche comte de Querceville avait épousée la fille de sa fermière. On en parla même devant le Roi. Ce jour là, Sa Majesté était d'assez bonne humeur et voulut avoir l'avis de Madame de Maintenon.

— Que pense votre Solidité de cet étrange mariage? dit Louis XIV.

— Il est tout à fait surprenant, dit la marquise, vu surtout

l'âge du jeune comte. Comment ses parents ont-ils pu consentir ?

— Ses parents sont mort depuis longues années, madame, dit la vieille marquise de Monchevreuil, mais son tuteur, l'abbé de Hautecombe, que l'on dit un autre abbé de Rancé, aurait bien dû empêcher une si effroyable mésalliance.

— Nous voici fixés sur l'avis de madame de Monchevreuil, dit le roi, mais madame de Maintenon a plutôt éludé ma question qu'elle n'y a répondu.

— Sire, c'est une affaire romanesque, et je n'entends rien aux romans : permettez-moi de charger du soin de répondre à Votre Majesté madame de Coulanges, ici présente. Elle connaît le héros de l'aventure en question, et m'a parlé de lui plusieurs fois.

— Pardon, Madame, se hâta de dire madame de Coulanges : madame de Sévigné et madame de Grignan, à la bonne heure, la duchesse de Nevers aussi, et M. de Coulanges encore plus. Quant à moi, je ne connais le comte de Querceville que par ouï dire, mais je sais que mesdames de Grignan et de Sévigné sont fort scandalisées du mariage de ce jeune seigneur et que, tout au contraire, madame de Nevers le trouve charmant et l'approuve si bien qu'elle a dit à M. de Coulanges d'en faire une chanson approbative.

— Chantez-nous cette chanson, Madame, je vous en prie, dit le Roi.

— Hélas ! sire, elle est bien un peu extravagante : M. de Coulanges rajeunit tous les jours.

— Mais il a bien raison : qui n'en voudrait faire autant ? Dites-nous la chanson.

— Je n'en sais qu'un couplet, sire, le voici :

Et, de sa petite voix flûtée, l'aimable dame chanta :

D'Adam nous sommes tous enfants,
La preuve en est connue,
Et que tous nos premiers parents
Ont mené la charrue ;
Mais las de cultiver enfin
La terre labourée,
L'un a dételé le matin
L'autre l'après-dînée.

— Merci, Madame, dit Louis XIV sans daigner sourire. C'est un joli badinage, mais les mésalliances sont choses très préjudiciables à l'Etat. D'ailleurs ce Querceville est une mauvaise tête,

une manière de frondeur. Il peut rester berger, peu importe. N'en parlons plus.

Confuse, madame de Coulanges se glissa derrière la niche de damas rouge qui abritait le fauteuil de madame de Maintenon et n'osa plus dire un mot.

Un silence d'une minute suivit les paroles du Roi. Vite madame de Maintenon proposa de jouer à l'hombre, et, tandis que la partie de cartes s'organisait, la jeune madame de Caylus dit tout bas à madame de Coulanges:

— La chanson de votre mari a donné le coup de grâce à ce pauvre Querceville. M. de Coulanges le déteste-t-il?

— Oh! point du tout; mais il projetait de lui faire épouser mademoiselle Pauline de Grignan, et, franchement, cela eût mieux valu.

— Qui sait? murmura madame de Caylus en songeant au mariage que madame de Maintenon lui avait imposé à elle-même à quinze ans. Qui sait? Se connaître et s'aimer, n'est-ce pas, après tout, la première condition pour être heureux en ménage?

Puis elle prit place au jeu du Roi et ne pensa plus ni à la chanson ni aux mariés normands.

Quelque temps après, une autre mésalliance défraya les conversations de la cour.

Le jeune marquis de Grignan épousa la fille du financier Saint-Amand, et la grosse dot de la jeune mariée disparut rapidement dans le gouffre des dettes de la maison d'Adhémar. Ce mariage ne fut pas heureux. Le marquis mourut très jeune et sans postérité. Ses parents durent restituer la dot et virent à la fois s'accomplir la ruine de leur maison et disparaître toutes leurs espérances.

Aimery, lui, obtint ce qu'il avait souhaité. Il vécut en gentilhomme fermier, aimé et respecté de ses vassaux, dont la comtesse Suzon, comme elle aimait à être nommée, était la Providence visible; et la bonne vieille maman Simonne, lorsqu'elle donna sa dernière et paisible bénédiction à tous ceux qu'elle aimait, put compter autour d'elle sept fils d'Aimery. beaux et robustes comme leur père, et qui, tous, plus tard, firent honneur au nom de Querceville.

Julie Lavergne.

Fin.



Chronique mensuelle. — Le dogme de l'enfer.—Benoit Labre.—Fleur d'hiver.

Vol. IV JANVIER 1907 No 1

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : Souhaits du *Propagateur*.—Les survivants de l'armée pontificale chez le pape.—Le Denier de Saint-Pierre.—Choses de France : Une triste échéance. On éteint les lumières du ciel ! Attitude de l'épiscopat et du clergé. Les reculades de M. Briand. — Protestations des évêques américains. Ordonnance de Mgr Bruchési. Discours de Mgr Archambault.—A propos de M. Brunetière.—Rejet de la loi Birrell.—Hommage de M. MacMaster aux Canadiens français.—La question scolaire en Pologne. — Derrière le cercueil de Mgr Stablewski. — Le prix Nobel au Président Roosevelt. — Les grandes fortunes, ce qu'il en faut penser. — Un collège classique à Worcester.—Mgr Guertin, évêque de Manchester.—Les " chants canadiens " au gram-o-phone. —Souscription de la *Sauvegarde* pour l'Université Laval. — L'avenir du siège Montréalais de Laval, paroles importantes de Mgr Bruchési.—Nos hôpitaux et nos autres institutions de charité.—Les archives de Notre-Dame de Montréal.—Histoire de Saint-Denis sur Richelieu, par l'abbé Allaire.—Bénédictions d'église, d'orgues et de cloches. — Le 25e de l'*Adoration Nocturne*, l'acte de consécration.—Noces d'or de M. Tallet, p. s. s.—Un nouveau Grand-Vicaire.—La liste noire.

Ce n'est pas la 30e, comme me l'a fait dire l'intelligent "typo" à qui échoit l'ingrate charge de déchiffrer mes hiéroglyphes, c'est la 36e chronique que j'écrivais le mois dernier pour le PROPAGATEUR. Nous sommes, avec celle-ci, au début de la quatrième année. C'est l'époque des bons souhaits et des vœux. Nous offrons ceux de la *Direction* de notre modeste revue à tous nos sympathiques lecteurs. La vie s'en va très vite, hélas ! Et les vides que la mort crée autour de nous sont encore plus vite remplis. En 1906, dans le grand cimetière de la montagne à Montréal, on a inhumé 8,566 personnes ; c'est à peu près 24 par jour. Rien qu'à Montréal, il meurt donc une personne à toutes les heures, chez les catholiques.

Et dire qu'il y a tant de gens qui vivent comme s'ils ne devaient jamais mourir !

* * *

Le samedi qui a précédé la veille du Jour de l'an le pape a reçu en audience, au Vatican, les 517 survivants de l'ancienne armée pontificale. Il les a remerciés des services passés et leur a exprimé son regret de ne pouvoir pas les aider comme il le voudrait. Le

pape, en effet, n'est plus riche. Il faut se mettre en garde contre certaines dépêches qui, d'une façon ou d'une autre, parlent des richesses du Vatican, des dons qu'on fait au pape. Sans doute le Saint-Père reçoit bien quelques sommes, mais il a à répondre à tant de besoins. Que si surtout, comme on l'annonçait dans les journaux d'hier, le *Denier de Saint Pierre* en France devient, par la volonté expresse du pape, le *Denier du culte* pour le clergé de France, on comprend que les catholiques des autres pays doivent redoubler de zèle pour venir en aide au Père commun des fidèles. Aussi bien, est-ce avec une joie très vive que l'on constate la générosité des diocésains de Montréal à répondre à l'appel de leur archevêque. C'est pas loin de $12,000.00 que Sa Grandeur aura la consolation, cette année, d'envoyer au pape Pie X.

* * *

Au sortir de l'audience pontificale, les zouaves ont été reçus également par le cardinal Merry del Val. " Vous avez combattu jadis avec des fusils et des canons — leur a dit l'éminentissime prince —, aujourd'hui nous livrons une des plus grandes batailles de l'Eglise, sans canons, sans hommes et même sans argent. Mais je ne désespère pas de la victoire, car j'ai foi en la grâce divine et en la fidélité des catholiques français."

Pour ne pas désespérer en effet, il faut compter sur Dieu. Car les événements qui se précipitent, au point de vue humain, ne laissent guère le droit d'espérer. Ces événements, on est fort empêché de les vouloir analyser dans le cadre trop restreint d'une chronique comme celle-ci. D'ailleurs, les faits sont connus de tous. La date du 11 décembre 1906 est venue en France. Elle marque une bien triste échéance. La loi de séparation a commencée d'être appliquée. Et c'est navrant de lire les dépêches et les communiqués des journaux. Les expulsions se poursuivent. Les évêques sont chassés de leurs évêchés, les curés de leurs presbytères, les clercs de leurs séminaires. Tous les biens de l'Eglise sont placés sous séquestre. Tous les dispensés ecclésiastiques que la loi peut atteindre vont prendre la route de la caserne. Selon le mot fameux du ministre socialiste Viviani, une à une, on éteint, ou mieux l'on prétend éteindre, les lumières qui brillaient encore au ciel de France. Sera-ce la nuit complète ? Par la façon dont elle est menée, et surtout, disons-le avec tristesse, par la façon dont elle est subie dans la masse du peuple français, la persécution maçonnique semble plus que jamais victorieuse.

Certes, il faut le dire aussi — ce n'est que justice — sous la direction si ferme et si nette du Souverain Pontife, l'attitude de l'épiscopat de France, celle des parlementaires catholiques et celle aussi d'un très grand nombre de généreux chrétiens, sont dignes des plus beaux âges de l'Eglise. On ne lit pas sans une émotion poignante les admirables protestations que font entendre ces évêques à cheveux blancs et ces prêtres patriotes, qui s'inclinent devant la force, mais restent si grands dans le malheur.

La victoire humaine, apparemment, n'en est pas moins le partage des libres-penseurs et des sectaires qui gouvernent la France. On a reconduit violemment à la frontière, Mgr Montagnini, le secrétaire qui était resté à la garde des affaires à la nonciature de Paris. On a forcé le vénérable cardinal Richard à sortir de son palais. Et les saints prêtres du grand Séminaire de Paris, avec leurs élèves, ont dû quitter Saint-Sulpice. En province comme à Paris, on fait partout maison nette. Voilà les faits.

Le gouvernement cherche à s'arrêter devant une extrémité qu'il redoute. Il ne veut pas fermer les églises. Mais à quels subterfuges et à quelles reculades son désir de ne pas braver des coutumes séculaires ne l'a-t-il pas poussé. La loi de 1905 règlait tout au moyen des "associations cultuelles." Comme elles étaient schismatiques, Pie X n'en a pas voulu. Alors M. Briand, le ministre chargé d'appliquer la loi, a fait un discours habile et lancé des circulaires: moyennant une déclaration en conformité avec la loi de 1881 sur les assemblées publiques — déclarait-il — les prêtres pourraient célébrer le culte, même sans "associations cultuelles"; mais il n'y avait là aucune garantie pour les droits de l'Eglise et des âmes, et, faire cette déclaration, c'était faire le jeu des sectaires. Le pape ne l'a pas permis.

M. Briand alors a pensé à la loi de 1901 sur les associations, et, ces jours derniers, il faisait voter une loi nouvelle pour assurer le culte, mais toujours sous la juridiction de l'Etat.... Si ce n'était pas si triste, hélas! et si perfide, ce serait amusant toutes ces reculades. Elles montrent bien le cynisme de ces serviteurs des loges, qui ne tiennent à aucun principe de gouvernement et ne cherchent qu'une chose: étouffer l'Eglise, sans produire trop d'émotion dans la masse du peuple. Et comme la masse de ce peuple de France est indifférente — je dis la masse et non pas la totalité —, on réussit à la berner et à la tromper. "On malmène un peu les curés, mais on ne ferme pas les églises, se dit le *populo*, alors ça va toujours."

* * *

Depuis de longs siècles, on le sait, le monde civilisé est habitué à ne jamais perdre de vue ce qui se passe en France. L'acuité de la crise actuelle a naturellement fixé davantage l'attention. De partout les yeux se sont plus que jamais tournés vers Paris, ce terrible Paris. Pas un journal qui n'ait eu sa page, dans tous les pays du monde, pour résumer, commenter et apprécier les choses de France. Mais les dépêches et les nouvelles arrivaient partout par les agences de la *Presse Associée* C'est dire qu'on tâchait partout de donner le beau rôle au cabinet Clémenceau-Briand et de représenter le Pape Pie X et son Secrétaire d'Etat comme des intransigeants. C'étaient ceux-ci qui voulaient la guerre. Ah! que n'était-on encore sous le règne d'un Léon XIII?

En Amérique, pour ne parler que de notre continent, le cardinal Gibbons, l'archevêque Farley, l'archevêque Ireland, l'archevêque Ryan jugèrent nécessaire d'intervenir et, devant l'opinion, de mettre les choses au juste point. Ils ont, croyons-nous, parfaitement réussi.

Le lendemain de la publication de l'*interview* du cardinal Gibbons, nous racontait un curé des Etats-Unis très au courant, la note des journaux protestants ou indifférents changea, dans la plupart des cas, du tout au tout. L'immense prestige dont jouit le vieux cardinal de Baltimore et sa parole très fière et très calme avaient suffi au bon sens américain. La presse donnait tort au gouvernement Clémenceau.

Au Canada, nos évêques aussi parlèrent, notamment Mgr Bruchési, Mgr Duhamel et Mgr Archambeault.

" Demain, 11 décembre, — écrivait Mgr l'archevêque de Montréal — est une date bien solennelle pour le Saint-Siège et pour la France. — Les catholiques du monde entier ne peuvent rester indifférents aux graves événements qui se préparent et dont Dieu seul connaît l'issue. — L'Eglise de France passe par une terrible épreuve. Tous les croyants sont dans l'inquiétude et dans l'angoisse. L'avenir, en effet, est gros d'orage. — Pendant ce temps, le Souverain Pontife, bien qu'accablé de douleur, montre une fermeté et un courage admirables. Sa confiance est en Dieu seul: c'est de lui seul qu'il attend le secours. Il prie et il nous demande de prier avec lui. Rendons-nous avec empressement à son appel...."

Et Monseigneur règlait, pour cette date solennelle, que dans toutes les églises et chapelles du diocèse on exposerait le Saint-

Sacrement et on prierait "pour le pape, pour l'Eglise et pour la chère mère-patrie la France." Le lendemain, en effet, dans toutes nos églises, ce fut un admirable spectacle de prières et d'exercices pieux.

Revenant d'un voyage à Rome et en France, Mgr Archambeault, évêque de Joliette, de passage à Montréal, a donné, dans l'église cathédrale de notre ville, un discours sur les choses de France, qui a eu, dans la grande presse, un écho retentissant et prolongé.

Un mot surtout — un mot tranchant — a été retenu par tous les représentants de journaux: "La France," a dit l'évêque de Joliette, "n'est plus une nation catholique." Ce serait injuste,— on est souvent injuste dans les analyses et dans les résumés, — de ne pas ajouter que Mgr Archambault, s'il a établi son avancé de façon fort probante, n'a pas négligé non plus de rendre hommage, non seulement au glorieux passé de la France, mais aussi à ces milliers de catholiques français qui sont, de nos jours encore, les dignes fils des croisés, et à ces œuvres françaises qui n'ont pas cessé d'être des pépinières d'apôtres et des sources d'incomparable charité. — La *Semaine Religieuse* de Montréal, après avoir analysé au long ce remarquable discours, concluait ainsi: "La France n'est plus une nation catholique—" même quand cela nous est démontré par d'irrécusables arguments, on se résigne mal à l'admettre. Il y a tant de réserves au fond de la générosité française, et l'histoire nous apprend que la chevaleresque nation a su sortir de tant de mauvais pas et de tant d'aventures même entreprises contre l'Eglise. Mais les faits sont là, indéniables aussi et tristement significatifs, que Mgr l'évêque de Joliette, la douleur dans l'âme, on le sentait à son émotion communicative, analysait et précisait avec une logique écrasante. — C'est que cet évêque, il voulait instruire. Ce que les hommes méchants compromettent Dieu sans doute, peut le sauver, et la vocation de la France, aujourd'hui perdue, semble-t-il, et voilée par les menées ténébreuses de la libre-pensée et de la maçonnerie, brillera peut-être demain, sauvée par le pape et par les évêques si admirablement unis au pape, sous le grand soleil de l'histoire; mais il importe plus, au point de vue pratique, que nous sachions bien — nous les catholiques français du Canada — la leçon qui se dégage des événements de France. Cette leçon, on la saisit aisément après tout ce que nous venons d'écrire; nous n'y insistons pas."

* * *

C'est en creusant l'étude des événements, tout autant qu'en scrutant les dogmes chrétiens, que M. Ferdinand Brunetière, membre de l'Académie française et directeur de la *Revue des Deux-Mondes,* qui vient de mourir à 57 ans, était arrivé à adhérer théoriquement et pratiquement à la foi catholique. Ses derniers écrits, ceux parus depuis 1900, ont été des *discours de combat* pour la cause de cette foi. D'ailleurs, il était depuis vingt-cinq ans passés, en critique littéraire, le maître pas excellence des écrivains contemporains. Il laisse une trentaine de volumes qui sont parmi les meilleurs sur l'histoire de la littérature française.

En 1897, il faisait à Harvard une série de conférences. Il vint au Canada et donna à Montréal, dans la grande salle du Laval, une conférence sur Bossuet, dont on se rappelle encore. Le regretté M. Colin, songeait dès lors à faire venir un gradué de l'Université de France pour donner des conférences de littérature à Laval.. Il en causa avec M. Brunetière, et désormais ce fut l'éloquent académicien qui se chargea de désigner au choix des autorités du Laval les professeurs qui nous sont venus de France.

M. Brunetière est mort en excellent chrétien. M. d'Haussonville, son collègue à l'Académie, écrit de lui qu'il est mort dans toute sa gloire et sans avoir connu, comme tant d'autres, le déclin de sa vigueur intellectuelle. Il rend un superbe hommage au talent du critique et à la bonté de l'ami. Il raconte délicatement avec quel soin M. Brunetière corrigeait volontiers, comme les siens propre, les manuscrits que lui soumettait plus d'un confrère.

L'on sait que l'éminent critique était venu de très loin aux idées religieuses, et l'on pourrait se demander si sa mentalité de lettré converti en était arrivé à avoir en toute chose la note absolument juste ? M. d'Haussonville dit très bien que M. Brunetière fut un soldat d'avant-garde, toujours prêt cependant, à la voix des chefs, à rentrer dans le rang. On s'est permis d'écrire. dans un journal canadien, qu'il n'était pas de ceux qui acceptent la foi toute faite, laissant entendre qu'il n'acceptait de l'ensemble des idées chrétiennes que ce que sa raison admettait, tout comme un protestant. C'est une erreur. Dans son discours de Lille (18 nov. 1900) sur les *Raisons de croire,* il disait explicitement : " Ce que je *crois* — et j'appuie exactement sur ce mot — ce que je *crois,* non ce que je suppose ou ce que j'imagine, et non ce que je sais ou ce que je comprends, mais ce que je *crois*. . . . allez le demander à Rome."

On connaissait au Canada la conversion de M. Brunetière au catholicisme et l'honneur qui en rejaillit sur l'Eglise, Dieu s'étant servi de cet homme de talent pour la manifestation de sa gloire ; mais on ignore, chez un grand nombre, que le spectacle de la vivacité de notre foi et de la persistance de nos traditions françaises, à nous Canadiens, ont peut-être contribué pour une large part, avec d'autres observations que ses voyages lui avaient permises, à faire saisir plus pleinement à M. Brunetière que la vocation de notre race est d'être tout ensemble *catholique* et *française,* et que ces deux idées, inféodées l'une à l'autre, ne se séparent pas. C'est en effet la leçon de l'histoire.

* * *

Pendant qu'en France la tyrannie des sectaires semble vouloir appeler bientôt la guerre civile, en Angleterre, une lutte d'apparence plus calme, mais très grave aussi, se poursuit entre la Chambre des Communes et la Chambre des Lords sur la question de l'instruction religieuse dans les écoles. Les catholiques et les anglicans revendiquent leur droit d'enseigner la religion durant les heures de classe. La loi " Birrell " que les Communes avaient acceptée et qui est adverse aux intérêts de l'école confessionnelle et aux droits des pères de famille, après trois jours de négociations infructueuses, a été finalement rejetée — telle que voulue par le gouvernement Bannerman, — par un vote de 132 contre 52 à la Chambre des Lords. La partie n'est que remise, sans doute, mais c'est une victoire pour le droit naturel des pères de famille qu'il convient d'enregistrer.

* * *

Le " Standard," l'un des plus grands journaux de Londres, publiait récemment un *interview* de M. Donald MacMaster, un avocat de talent qui a vécu longtemps au Canada, où il est rendu un bel hommage aux enfants de notre race. Après avoir salué les grands patriotes que furent Cartier, Lafontaine et Dorion, M. MacMaster s'exprime ainsi :

" Les principaux Canadiens-français ont rempli et remplissent actuellement les plus hautes positions dans le Dominion. Le paysan canadien-français, modèle d'industrie et de sobriété, contribue à la prospérité générale en travaillant le sol. Il n'a pas besoin qu'on lui dise de retourner au sol, parce que le sol est sa gloire et son orgueil. Il est un excellent voisin. Dans les affaires et dans les professions, les Canadiens-français occupent les premiers rangs.

"Il est vrai que les Canadiens-français aiment leur langue, leur religion et leurs ancêtres français; ils se souviennent avec orgueil des combats magnifiques faits par leurs pères pour conserver en Amérique la souveraineté française, mais pourquoi ne s'en souviendraient-ils pas? Si ce souvenir n'existait pas chez eux, ils ne seraient pas le peuple distingué qu'ils sont. Je crois qu'ils ont à cœur tout ce qui touche aux intérêts du Canada et qu'ils entretiennent le plus profond respect pour les garanties et les espérances que leur donne la domination anglaise. Ce sont de bons et loyaux sujets, dévoués aux institutions sous lesquelles ils vivent."

* * *

L'Allemagne aussi est sous le coup d'une crise à propos de la question polonaise,ou mieux de la question scolaire chez les Polonais. Nous en parlions dans notre dernière chronique, en annonçant la mort du Primat de Pologne, Mgr Stablewski, archevêque de Posen. Quelque temps avant de mourir — dans son dernier mandement — le regretté prélat exprimait ainsi ses vues sur la question de la langue dans l'enseignement religieux: "Seul, disait-il, l'enseignement religieux dans la langue maternelle est en état de former le cœur de l'enfant pour l'amener à la vraie connaissance de Dieu, pour l'enflammer de l'amour de Dieu et pour créer des bases religieuses solides pour toute la vie." — On comprend qu'il ait si admirablement lutté contre les ukases du pouvoir prussien jusqu'à sa mort.

* * *

Les cérémonies des funérailles de Mgr Stablewski à Posen, raconte un journaliste — Henri de Noussane, dans l'*Echo de Paris* —, ont eu un caractère des plus imposant. Pour la première fois depuis un siècle, les trois Pologues, la russe, l'autrichienne et l'allemande, étaient réunies auprès du cercueil du Primat défunt, dans la personne des premiers chefs religieux des trois parties de l'ancien royaume. Les principaux laïques polonais — ceux qui siègent au Reichstag en particulier — étaient là également. Enfin, "grand, sec et le profil dur," le représentant du roi de Prusse, l' "Ober-Président," von Waldow, suivait immédiatement dans le convoi funèbre le pesant sarcophage où dormait le défunt archevêque, placé ainsi jusque dans la mort sous l'œil de l'un des geôliers des libertés polonaises. Entre le cercueil pourtant et von Waldow, une couronne était portée, et, comme pour mieux souligner la situation, c'était la couronne envoyée par les enfants des écoles; touchant symbole, c'était une couronne d'épines! "De telle sorte que, remarque le journaliste, dans les à-coups de la marche du cortège, l' "Ober-Président" se heurtait et s'accrocrochait parfois au piquant des ronces...."

* * *

Ainsi, quand on sème le vent, on récolte la tempête; mais quand on se fait l'apôtre de la paix on arrive à un tout autre résultat. Le populaire Président de la grande République voisine, au lieu de se piquer aux ronces des couronnes qu'on porte derrière un cercueil, s'est vu salué par les acclamations universelles quand on lui a attribué récemment le prix Nobel — un prix d'environ $37,000.00 — pour son beau rôle dans la pacification de la guerre russo-japonaise. Le président gardera la médaille, mais il a décidé que les 200,000 francs constitueraient un fonds destiné au maintien de la paix entre le capital et le travail. M. Roosevelt est vraiment un homme de grand mérite!

* * *

Les grandes fortunes sont-elles un bien ou un mal dans une nation? Voilà une question plus difficile à résoudre que beaucoup ne le pensent. Evidemment les trusts qui méconnaissent les droits de l'individu et amassent des millions par des procédés malhonnêtes sont une calamité publique. Mais ceux qui s'enrichissent honnêtement? Le chancelier Day, de l'université de Syracuse, a écrit à ce sujet un article retentissant. D'après lui, le mouvement qui veut aux Etats-Unis soumettre les grandes fortunes au contrôle législatif est très dangereux pour la prospérité publique: "Notre position, dit-il, est maintenue stable par la calme confiance et l'habileté signalée des plus grands hommes que le monde commercial ait jamais connus. Mais si l'on continue la guerre aux grandes fortunes, nous ne sommes pas loin d'un cataclysme qui emportera toute la confiance, confondra tous les droits de propriété, arrêtera les roues de tout progrès et détruira, non seulement la fortune du millionnaire, mais aussi le cottage de l'ouvrier.... Les grandes fortunes sont moins dangereuses pour le peuple qu'une démagogie pleine d'elle-même." Voilà des paroles que les aumôniers des cercles d'ouvriers feraient bien de commenter devant leurs amis.

* * *

On a annoncé l'inauguration d'un collège classique à Worcester, dans la Nouvelle-Angleterre. Il sera sous la direction des Pères Assomptionnistes. Ce sera assurément un avantage pour les nombreuses familles canadiennes de l'Est des Etats-Unis. Si, comme on est en droit d'y compter, les directeurs et les élèves gardent

bien les traditions canadiennes et ne les sacrifient pas aux nécessités contingentes de l'esprit utilitaire et pratique voulu par les Américains, nous n'aurons jamais à regretter que nos frères de là-bas aient perdu ce point de contact, si vivifiant au point de vue national, que constituait pour eux le séjour commun avec leurs frères du Canada dans nos collèges de la Province de Québec. C'est le vœu fraternel que nous exprimons volontiers en adressant nos meilleurs souhaits de prospérité au nouveau collège de Worcester.

* * *

La nomination au siège épiscopal de Manchester — qui paraît certaine, quoiqu'elle ne nous soit pas connue comme officielle encore — de Mgr Albert Guertin, un Canadien-français, né à Nashua, et ancien élève de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe, est une nouvelle reçue partout avec allégresse. Nos Seigneurs les évêques de la Province de Boston, en recommandant ce nom au choix de la Propagande et du Saint-Père, et Rome, en désignant M. l'abbé Guertin pour le siège de Manchester, auront causé à tous les fils du Canada français, où qu'ils soient, une joie profonde. C'est la reconnaissance indirecte des droits de la langue dans les choses de la foi, dont nous parlions plus haut, en citant les paroles du regretté Primat de Pologne. Ajoutons que Mgr Guertin, le nouvel élu, par ses talents reconnus d'administrateur habile et par sa connaissance parfaite des deux langues, aussi bien que par sa vertu et sa science des hommes, saura faire honneur à la haute position à laquelle il est appelé, tout autant que la position elle-même lui fait honneur.

* * *

Une compagnie américaine — la compagnie Victor — qui s'occupe d'enregistrer, pour les mettre en vente, des " sélections " de musique et de chant, invitait le mois dernier monsieur Edouard LeBel, le ténor canadien si favorablement connu, à chanter des *airs canadiens* devant ses machines. Tous nos chants populaires sont maintenant enregistrés sur des *disques* de la " Berliner Gram - o - phone Co." (417, Ste-Catherine ouest, Montréal). Et comme l'on sait la perfection de ces merveilleuses machines de la " Berliner," l'on peut en conclure que M. LeBel chantera longtemps encore nos chants canadiens, même quand il ne chantera plus. On ne pouvait d'ailleurs choisir une voix plus sympathique

pour populariser et faire aimer partout nos chants du pays, nos " chansons de chez nous."

* * *

Un homme d'affaire canadien-français, M. P. Bonhomme, de Montréal, gérant-général de la Sauvegarde, a imaginé de doter, au moyen des assurances sur la vie, notre Université Laval à Québec et à Montréal, de pas moins d'un million. Le mode de souscription est à la fois simple et ingénieux. Il consiste à prendre " de l'assurance à vie " en faveur de l'Université et à acquitter les polices soit par un seul versement, soit par deux, trois, quatre ou cinq. Le système adopté est celui de l'assurance sur la vie entière sans participation aux bénéfices. Les polices sont soustraites aux aléas de la spéculation et garanties par la réserve légale. L'Université accepte des assurances de cent piastres. C'est donc à la portée des petites bourses. Déjà la souscription marche bien.

* * *

Notre Université Laval, c'est, on le sait, le boulevard de nos plus chers intérêts nationaux. Travailler à la sauvegarde de notre grande institution nationale, c'est être patriote dans le sens le plus intelligent du mot.

Aussi bien, tout ce qui touche à la vie de l'Université fixe à bon droit l'attention. On a beaucoup remarqué, dans l'allocution que Mgr l'archevêque de Montréal a prononcée, en recevant à sa table les professeurs de Laval le jour de leur fête patronale (8 décembre), les graves paroles que voici : " Notre Université existe depuis plus de vingt-cinq ans. — N'y a-t-il pas dans sa constitution et ses statuts quelque chose à modifier, à perfectionner, afin de la rendre plus forte, en mettant plus de cohésion et d'unité entre les différents organes dont elle se compose ? — N'y a-t-il pas dans son administration quelque chose de trop complexe, et qui gagnerait à être simplifié ? — Je sais que ces questions-là préoccupent plusieurs parmi vous. En les étudiant et en les discutant ensemble, je crois que nous pourrions facilement les résoudre sans méconnaître aucun des droits acquis. — Et puis, cette unité, cette fusion si désirable, une fois réalisée, l'autonomie de l'Université suivrait peut-être naturellement, sans aucune objection de la part de l'Université de Québec à laquelle, en attendant, nous sommes heureux de rester attachés et pour laquelle nous gardons autant d'affection que de reconnaissance."

* * *

A la question de l'Université celle des Hôpitaux se greffe bien naturellement. Des banquets ont eu lieu récemment à l'Hôpital Notre-Dame et à l'Hôtel-Dieu, qui ont été, comme ils le devaient, fort encouragés par la bonne volonté et le concours de nos principaux citoyens catholiques. On ne saurait trop louer les Dames Patronesses de leur zèle dans ces organisations qui tendent à un but si humanitaire et si chrétien. Nos hôpitaux, de même que nos autres institutions de charité, méritent en effet au plus haut point la bienveillance et la sympathie du public, et l'on s'étonne vraiment que, de temps en temps, sous le prétexte d'ailleurs plausible d'augmenter les revenus de la ville, on songe à priver de leurs exemptions de taxes nos communautés religieuses vouées aux œuvres d'assistance et de charité. Nos bonnes Sœurs, suivant le mot de Taine, sont des " corvéables volontaires " qui portent chez nous des charges de service public, dont, ailleurs, les municipalités sont obligées de faire les frais. Il convient de ne pas l'oublier.

* * *

Ce sont là des questions vitales pour le progrès de notre vie nationale dans l'avenir ; à certain point de vue celles qui regardent le culte de nos souvenirs et de nos traditions ne sont pas moins intéressantes.

Récemment, à Notre-Dame, on transportait dans une voûte tout spécialement affectée à cette fin, les archives du vieux Montréal et du Montréal contemporain. C'est, en 450 volumes, deux cent soixante ans d'histoire qui dorment dans ces archives ! Le fait du transport de ces précieux documents vaut d'être signalé.

* * *

Ce qui vaut mieux encore, pour l'instruction des fils de notre race, c'est d'étudier l'histoire, notre histoire — cet écrin de perles ignorées, —de la commenter et de l'expliquer, non pas seulement à la lumière de sentiments patriotiques qui peuvent être généreux et pourtant nous tromper, mais à la lumière plus calme et plus sereine de la saine raison et de la philosophie chrétienne.

C'est précisément, il me semble bien, ce que vient de faire M. l'abbé Allaire, curé de Saint-Thomas d'Aquin, au diocèse de Saint-Hyacinthe, dans le beau livre qu'il nous donne : " Histoire de Saint-Denis-sur-Richelieu." Saint-Denis est une de nos plus

anciennes paroisses, et l'on sait qu'elle fut en 1837 le théâtre d'événements importants. Les jugements parfois sévères, mais le plus souvent fort motivés, que M. l'abbé Allaire porte sur les hommes et les choses, même s'ils devaient ne pas toujours plaire, par exemple aux panégyristes enthousiastes des héros de 1837, auront l'avantage d'instruire avec sérieux et avec méthode. Le style de l'historien n'accuse pas peut-être une plume exercée par un long entraînement, mais il est clair et bien vivant. J'ajoute que les sources de documentation, abondamment indiquées dans des notes au bas des pages, sont, à elles seules, un sûr garant de la conscience et de l'équité avec lesquelles l'auteur a procédé.

Le livre de M. l'abbé Allaire sera bien à sa place dans nos bibliothèques, au rayon où l'on met Garneau, Ferland, Turcotte, Chapais, DeCelles, Dugas....

* * *

Le dimanche 16 décembre, Mgr l'archevêque bénissait la nouvelle église de Maisonneuve, et le jeudi 20 décembre Sa Grandeur présidait aussi à la bénédiction des nouvelle orgues de l'église Saint-Jacques. A Sorel, le dimanche 2 décembre, Mgr l'évêque de Saint Hyacinthe a présidé à la bénédiction de quatre nouvelles cloches. Tous ces menus faits, c'est la vie de nos œuvres catholiques qui se tisse, comme jadis se tissaient les grandes et fortes toiles des âges chrétiens.

* * *

Mais voici un événement, tout aussi important, qui a eu un singulier éclat. J'en voudrais parler au long et déjà ma chronique s'achève, hélas! Disons-en quelques mots pourtant.

Au premier jour et à la première heure de l'année, depuis trois ans, les membres de l'*Adoration Nocturne* à Notre-Dame de Montréal, après avoir passé la dernière heure de l'année précédente — *l'heure sainte!* — en présence du Saint-Sacrement, ont la faveur d'avoir une messe de minuit, à laquelle du reste tous les fidèles peuvent assister par permission spéciale du Souverain Pontife. Avec ce pieux exercice coïncidait cette année la célébration du 25e de la fondation de l'*Adoration Nocturne*. La démonstration fut imposante. Mgr l'archevêque de Montréal était présent. Avant de dire la messe de minuit et après avoir donné la bénédiction avec l'ostensoir, Sa Grandeur a prononcé une allocution.

Plusieurs fondateurs ou adorateurs de la première heure — celle d'il y a 25 ans! — assistaient à cette 1630ème et inoubliable nuit de garde: Le Père Jean-Marie (Murphy), des Trappistes, le Père Lemire, des Rédemptoristes, le Rév. Frère Gauthier, des Viateurs, etc.

M. Derome (notre directeur), qui fut le premier adorateur et est encore président de l'Association, a donné lecture de l'acte de consécration suivant, qui avait été, pour la circonstance, spécialement approuvé:

O Jésus, Maître du temps et de la vie, nous vous offrons, en cette circonstance solennelle, l'hommage de notre foi et de nos adorations.

Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis que, par une inspiration de votre grâce, nous avons, dans cette église, commencé et continué sans interruption les pieux et salutaires exercices de l'Adoration Nocturne.

O Jésus, Maître du temps et de la vie, nous vous remercions de ce quart de siècle de garde d'honneur, que vous nous avez accordé auprès du Sacrement de votre Présence Réelle.

Vingt-cinq ans se sont écoulés, pendant lesquels, le moins mal que nous avons pu, nous vous avons adoré, nous vous avons remercié et nous vous avons supplié, dans votre Sacrement d'amour.

O Jésus, Maître du temps et de la vie, nous vous bénissons pour tous ces actes d'adoration, de remercîment et de supplications, que nous devons à votre grâce.

Vingt-cinq ans se sont écoulés, pendant lesquels, sous la direction de prêtres dévoués et sous la bénédiction de Pasteurs aimés, nous avons travaillé à vous honorer plus spécialement dans votre Sainte Eucharistie, pour consoler votre Sacré-Cœur.

O Jésus, Maître du temps et de la vie, nous vous en remercions et nous vous prions pour nos supérieurs de la première heure; nous vous prions pour tous ceux qui nous ont dirigés et pour ceux qui nous dirigent encore dans le service d'honneur, que nous faisons aux pieds de vos autels et de votre ostensoir.

Vingt cinq ans se sont écoulés, pendant lesquels, successivement, beaucoup de ceux qui furent nos compagnons et nos frères dans l'Adoration Nocturne sont passés à une vie meilleure.

O Jésus, Maître du temps et de la vie, nous vous conjurons de leur accorder à tous le bienfait de la gloire éternelle.

Bien des années encore s'écouleront, nous en prenons l'engagement solennel en cette *nuit sainte*, pendant lesquelles nous vous adorerons, nous vous remercierons et nous vous supplierons toujours.

O Jésus, Maître du temps et de la vie, pour ces années à venir, de nouveau nous nous consacrons à votre Sacré-Cœur et nous nous engageons à monter, aux pieds de vos autels et de votre ostensoir, la garde d'honneur de l'adoration.

O Jésus, Maître du temps et de la vie, daignez bénir tous les membres de notre association, daignez bénir nos familles, notre ville et notre pays.

O Jésus, Maître du temps et de la vie, louée soit à jamais votre Présence Réelle au Sacrement de l'autel.

R.—Ainsi soit-il.

* * *

Le bon M. Talet, p. s. s., de l'église Notre-Dame, a célébré, le dimanche 16 décembre, ses noces d'or de prêtrise. Cette fête sulpicienne a laissé à tous ceux qui en ont été témoins de pieux souvenirs.

* * *

A Saint-Hyacinthe, on annonce d'importants changements ecclésiastiques. M. le Grand-Vicaire Pierre DeCelles devient curé de Saint-Pie de Bagot, et M. l'abbé Guertin, curé de Saint-Liboire, est fait Vicaire-Général.

* * *

Sur notre liste noire, au début de cette année, nous voulons inscrire le nom vénéré de feu le cardinal Cavagnis, qui fut à Rome, pour plusieurs prêtres canadiens, un professeur de Droit public aussi vivement aimé que respectueusement admiré. Le regretté cardinal est mort à Rome, dans la matinée du 29 décembre, en même temps que son collègue le cardinal Tripepi, tous deux subitement frappés d'apoplexie.

Nous recommandons également aux suffrages de nos lecteurs: M. le Chanoine Duhamel, curé de Saint-Pie de Bagot et ancien curé de la cathédrale à Saint-Hyacinthe, décédé le mardi, 18 décembre, à 54 ans;

M. l'abbé B. Robin, ancien curé de Saint-Antoine de Lotbinière, décédé dans les derniers jours de décembre, à 83 ans;

M. l'abbé J.-B.-H. Bellemare, curé de Saint-Zéphirin de Courval, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, dans les premiers jours de janvier, à 50 ans;

Le Rév. Frère Côme, des Maristes de Saint-Hyacinthe, décédé le 7 décembre, à l'âge de 52 ans.

Miserere, Deus, secundum magnam misericordiam tuam....

L'abbé Elie J. Auclair

Le dogme de l'enfer

La doctrine de l'enfer éternel est une partie essentielle de la révélation chrétienne dont l'Eglise est l'interprète infaillible.

Que nous dit l'Eglise au sujet de l'enfer?

" Selon la règle commune de Dieu, les âmes de ceux qui meurent avec un péché mortel actuel descendent aux enfers, aussitôt après leur mort, pour y souffrir les supplices infernaux. Néanmoins, au jour du jugement, tous les hommes comparaîtront avec leurs corps, pour rendre compte de leurs propres actions et chacun recevra la rémunération due au corps, selon qu'il aura fait le bien ou le mal (1)."

" Jésus-Christ rendra à chacun selon ses œuvres, tant aux réprouvés qu'aux élus: tous ressusciteront avec leurs propres corps, qu'ils ont maintenant, afin de recevoir selon leurs œuvres bonnes ou mauvaises: ceux-là un châtiment perpétuel avec le diable et ceux-ci une gloire éternelle avec le Christ (2)."

Un décret d'Innocent III enseigne expressément que " le châtiment du péché originel est la privation de la vue de Dieu, mais que le châtiment du péché actuel, c'est le supplice de la géhenne perpétuelle."

Tels sont les enseignements de l'Eglise. C'est aussi la doctrine de l'Evangile.

Le royaume du ciel est comparé à un festin de noces. L'invité qui s'est présenté sans être revêtu de la robe nuptiale, c'est-à-dire le pécheur qui a pénétré dans l'éternité sans être revêtu de la grâce sanctifiante, non seulement est impitoyablement chassé de la salle du banquet; mais le roi, s'adressant à ses serviteurs: " Liez-lui les pieds et les mains, leur dit-il, et jetez-le dans les ténèbres extérieures, là où sont les pleurs et les grincements de dents (3)."

Et, à propos du scandale, Jésus-Christ nous dit: " Si votre main vous scandalise, coupez-la et jetez-la loin de vous; car il vaut mieux pour vous entrer mutilé dans la vie que de tomber avec vos deux mains dans la géhenne, dans le feu qui ne s'éteindra jamais,

(1) Benoît XII, Constitution "*Benedictus Deus.*"
(2) *Quatrième concile de Latran.*
(3) S. Matth., XXII, 13.

là où le ver des réprouvés ne meurt pas, où le feu ne s'éteint pas. Si votre pied vous scandalise, tranchez-le; mieux vaut pour vous entrer boiteux dans la vie éternelle que d'être jeté avec vos deux pieds dans la géhenne du feu inextinguible, là où le ver des réprouvés ne meurt pas, où le feu ne s'éteint pas. Si votre œil vous scandalise, arrachez-le; mieux vaut pour vous entrer borgne dans le royaume de Dieu que d'être précipité avec vos deux yeux dans la géhenne du feu, là où le ver des réprouvés ne meurt pas, où le feu ne s'éteint pas (1)."

S'agit-il de préparer les témoins de l'Evangile aux redoutables épreuves qui les attendent dans le monde? Ecoutez ce que dit le Maître: " Ne craignez pas ceux qui peuvent tuer le corps et qui, après cela, n'ont plus de mal à vous faire. Je vais vous montrer qui vous devez craindre: craignez celui qui, après avoir fait périr le corps, peut encore précipiter l'âme et le corps dans l'enfer. Oui, je vous le dis, c'est celui-là qu'il faut craindre (2)

Quelle est la sentence que le Juge suprême doit prononcer un jour sur les réprouvés: " Allez-vous-en, maudits, au feu éternel (3)." Le mauvais riche dont parle l'Evangile fut enseveli dans l'enfer où il est torturé par la flamme (4).

Voilà le châtiment. Et quelle en est la durée? La sentence du Juge nous dit d'avance qu'elle sera éternelle, et la parole du mauvais riche nous apprend qu'entre les élus et les damnés il y a un abîme infranchissable.

Le mauvais riche, désespérant d'obtenir un adoucissement à ses maux, pense à ses frères encore vivants sur la terre. " Que, du moins, Lazare aille les avertir pour qu'ils ne viennent pas, à leur tour, dans ce lieu de tourments. — Et Abraham répond: " Ils ont Moïse et les prophètes; qu'ils les écoutent. — Non, père Abraham, mais si un des morts allait vers eux, ils feraient pénitence. — Non, dit Abraham. S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, quand bien même un mort ressusciterait, ils ne croiront pas (5)."

Ainsi, Dieu nous avertit par tous les moyens; sans cesse l'Eglise de sa part répète au monde " qu'il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant (6)."

(1) Marc, IX, 42-47. Cf. Matth., V, 29-30; — XVIII, 8, 9.
(2) Matth., X, 28; saint Luc, XII, 5.
(3) Matth., XXV, 41.
(4) Luc, XVI, 24.
(5) Luc, XVI, 19-31.
(6) Hebr., X, 31.

La parole de Dieu est garantie par les témoignages les plus irrécusables. Celui qui refuse de croire sera condamné par le Juge suprême. Celui qui croit mais refuse de vivre selon sa foi, malgré les exhortations et les menaces de Dieu, sera pareillement condamné. L'un et l'autre ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes, si, mourant dans l'impénitence finale, ils se voient précipités pour toujours dans cet abîme qu'on appelle l'enfer: " Ceux qui auront fait le bien, iront à la vie éternelle; ceux, au contraire, qui auront fait le mal iront au feu éternel (1)."

L'ENFER DEVANT LA CRITIQUE.

Desiderabunt mari, et mors fugiet ab eis. (Apoc. IX, 6.)
Criez après l'enfer, de l'enfer il ne sort que l'éternelle soif de l'impossible mort. (A. D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques.*)

On connaît l'histoire de ce jeune conscrit que de mauvais plaisants poussèrent à la révolte. Au premier jour d'exercice, quand on lui eut enseigné à partir du pied gauche, la pointe en avant, ils lui dirent: " Ce serait ridicule d'obéir. Cela ne se fait jamais."

Il eut de la salle de police.

Fiers de ce succès, ils lui persuadèrent que c'est ridicule d'être le soir à l'appel, que l'officier est trop bon pour en vouloir au soldat inexact.

Il manqua à l'appel, et il eut de la prison.

Enfin, d'aventures en aventures, on arriva à lui persuader que c'était de très bon ton d'insulter le colonel, quand il passerait, pour ne point paraître trop servile; et il fit si bien qu'il passa en conseil de guerre.

C'est le portrait des gens à qui l'on enseigne à ne tenir aucun compte de la loi de Dieu, sous prétexte que Dieu est trop bon pour s'en irriter. Et cependant le Créateur a pour le moins autant de droits qu'un officier sur ses soldats et la création est autrement disciplinée que le meilleur régiment.

Certains libres penseurs, ayant un intérêt sérieux à ce que l'enfer soit une fable, s'imaginent supprimer les châtiments d'outre-tombe en cessant d'y penser. D'autres, sans se démontrer à eux-

(1) *Symbole de saint Athanase.*

mêmes la fausseté du dogme de l'enfer, croient qu'il est de bon ton de ne point partager les convictions de tout le monde. Quelques-uns tâchent de raisonner leur incrédulité. Cette dernière classe, bien peu nombreuse, mérite seule qu'on en tienne compte.

Après avoir exposé les objections de la libre pensée, nous essaierons donc d'y répondre. Nous le ferons, espérons-nous, avec tant de franchise et de loyauté, que tout esprit impartial sera obligé de reconnaître que notre seule ambition est de défendre la vérité méconnue.

1re Objection. — " Il répugne à Dieu, dit J. Reynaud (1), que le mal s'éternise. Ni sa puissance, ni sa sagesse, ni sa bonté, ne se prête à ce que le mal soit admis à constituer dans l'univers, à l'opposé de l'empire du ciel, un empire fixe et absolu."

Dans ce dualisme définitif il n'y a rien de plus choquant que dans le dualisme du bien et du mal moral, de la vérité et du mensonge, sur la terre. Ils ne diffèrent pas essentiellement l'un de l'autre. L'un, sans doute, est temporaire et l'autre, éternel. Mais en soi, dans leur nature, c'est toujours l'union avec Dieu et la séparation d'avec Dieu: c'est le ciel et l'enfer, dans le temps comme dans l'éternité. Dieu en est-il moins sage, juste et bon?

On insiste: Pourquoi Dieu qui a autant horreur de conserver le mal que de lui donner origine, ne satisferait-il pas sa justice par l'intensité de la peine plutôt que par la durée (2)?

— La grièveté du crime se mesure par la grandeur infinie de Dieu outragé. Or, un crime dont la malice est infinie, demande une peine infinie; et comment le sera-t-elle?

Sera-ce en elle-même et dans son essence? C'est ce qui ne se peut, et ce que nul être créé n'est en état de supporter.

Reste donc que ce soit une peine infinie autant qu'elle le peut être, je veux dire dans son éternité, et qu'elle s'étende jusque dans l'immensité des siècles à venir.

Voilà l'unique voie que Dieu ait de se satisfaire soi-même. " Sans cette éternité, dit Bourdaloue (3), il y aurait toujours une distance infinie entre l'offense et les peines; mais par cette éternité, quoique Dieu ne soit jamais pleinement satisfait, parce que la peine étant éternelle, n'est jamais entièrement remplie, il y a néanmoins entre le châtiment et le crime toute l'égalité possible."

(1) *Terre et Ciel*, p. 381.
(2) J. Reynaud, *Terre et Ciel*, p. 394.
(3) *Serm. sur l'Eternité malheureuse*, 1er point.

Le supplice des méchants et la récompense des bons reposent sur le même principe de justice. C'est une félicité sans fin qui est accordée aux élus. Par quelle inconséquence, le malheur des méchants aurait-il un terme ? Le ciel éternel et l'enfer éternel sont deux vérités corrélatives.

Saint Thomas lui-même proclame ce parallélisme entre la durée des récompenses et la durée des châtiments : " Selon la justice de Dieu, dit-il, une récompense éternelle est due au mérite temporel, donc un supplice éternel est dû, selon la même justice, à la faute temporelle (1)."

Sans doute, un législateur humain, même après une menace absolue, peut pardonner en changeant de dessein ; mais Dieu est immuable. La délivrance du damné, par la rémission de la peine, sans être directement contraire à la justice et à la fidélité, répugne néanmoins à l'immutabilité des décrets divins.

Aussi la sentence est-elle portée déjà : " *Retirez-vous de moi, maudits, pour le feu éternel qui a été préparé au diable et à ses anges,*" déjà même elle est mise à exécution : " *Et ceux-ci iront au supplice éternel, et les justes à la vie éternelle* (2)."

Toutes les circonstances de cette sentence montrent que l'éternité des peines retient son caractère propre et rigoureux, non seulement parce que l'équivoque ne conviendrait pas dans un pareil arrêt et un si grand enseignement, mais parce qu'il s'agit des anges et des âmes immortelles.

" Suivant le génie des langues et des époques, dit Jean Reynaud, le même mot se revêt souvent de valeurs diverses. Les mots (chez les Grecs) *æternus,* et leur équivalent chez les Hébreux, ne représentent, dans l'esprit des écrivains qui les ont employés, que l'idée... d'une durée si grande, que la pensée s'y perd (3)."

Ces paroles sont par trop absolues. Comme la plupart des expressions, le sens propre du mot " éternel " se restreint ou s'étend selon la nature des objets auxquels on l'applique. Attribué à Dieu, il signifie une durée sans commencement, sans succession et sans fin. Enoncé d'une institution humaine ou d'un événement renfermé dans un ordre de choses périssable, il ne dénote qu'un laps de temps plus ou moins long. Mais employé à propos des esprits, immortels et indestructibles par nature, ce nom d'éternité

(1) *Supplém.,* q. C. a. 1.

(2) Matth., xxv, 41, 46. Cf. Daniel, xii, 2 ; Is.s xxxiii, 14 ; ii Thess., i. 9 ; Apoc., xxi, 8.

(3) *Terre et Ciel,* p. 399.

désigne une durée qui se poursuivra par delà les siècles et n'aura pas de terme.

" *Le ver des méchants ne mourra point et leur feu ne s'éteindra point.*" Ainsi parle Isaïe (1). Trois fois le Christ répète ces mêmes paroles (2). " *Il amassera son blé dans le grenier,* dit saint Jean-Baptiste, *et la paille sera brûlée par un feu inextinguible* (3)." — *Les impies,* dit saint Paul, *endureront des peines éternelles dans la mort, confondus par la face du Seigneur et par la gloire de sa puissance* (4)."

La Sainte Ecriture n'admet pas plus l'entrée future des impies dans le ciel que la fin de leur supplice.

" *Ne savez-vous,* dit le même apôtre, *que les hommes injustes ne posséderont point le royaume de Dieu? Gardez-vous d'errer: ni les fornicateurs, ni les serviteurs des idoles, ni les adultères, ni les impudiques, ni les infâmes, ni les voleurs, ni les avares, ni les ivrognes, ni les médisants, ni les ravisseurs, ne possèderont le royaume de Dieu* (5)."

Pourquoi cette exclusion éternelle sinon parce que la durée des peines est en raison de la durée des fautes. " *Celui qui a blasphémé contre le Saint-Esprit n'aura jamais de rémission, mais sera coupable d'un crime éternel* (6)." Ne pouvant cesser d'être criminel, il ne cessera point aussi d'être misérable.

Il est impossible à un esprit de recouvrer une propriété essentielle de l'être spirituel. Si l'esprit déchoit de cette ordination en vertu d'un châtiment, ce châtiment sera nécessairement éternel, car un être spirituel ne peut se dissoudre en ses premiers éléments pour être ensuite reproduit dans la même espèce et recouvrer ainsi la propriété essentielle dont il a été dépouillé.

L'éternité de ce châtiment ressort de la nature même de la loi morale.

La loi morale est l'ensemble des moyens par lesquels la créature raisonnable, usant de sa liberté, atteint sa fin dernière.

Les rapports qui relient de tels moyens à une telle fin, dérivent de la nature et rien n'y supplée.

L'observateur de la loi arrive donc naturellement au terme de la loi qui est le bonheur suprême ; mais il n'en est pas de même du

(1) Is., LXVI, 24. Cf. XXXIII, 14.
(2) Marc, IX, 43, 45, 47.
(3) Matth., III, 12.
(4) II Thessal., I. 9.
(5) I Cor., VI, 9-10; Cf. Epist. ad Gal., V. 19-21; Apoc., XXI, 8.
(6) Marc, III, 12.

violateur de la loi. Ce n'est pas en s'éloignant d'un but qu'on peut l'atteindre.

Faut-il s'étonner que l'âme rebelle, après le temps d'épreuve, reste à jamais privée de sa fin dernière? Non, car la perte de la fin *dernière* implique une perte définitive: si la perte était temporelle, elle ne porterait que sur quelque moyen. Celui qui une fois a perdu cette dernière fin, l'a perdue pour toujours, et cela, par le fait même qu'il s'agit de la fin dernière. Voilà pourquoi le scélérat, entouré de puissance, comblé d'honneurs et plongé dans les délices, n'est, à côté du juste, qu'une créature souverainement méprisable et misérable. Ecoutons saint Jérôme: "Les amateurs des délices du siècle, dit-il, et ceux qui, profanant les œuvres de Dieu, deviennent esclaves du péché, seront traînés dans la géhenne, et là, destinés à des supplices éternels, ils verront la puissance et l'orgueil se changer en misère et en bassesse (1)." Mais tandis que "les méchants iront au feu éternel, ceux qui auront fait le bien, iront à la vie éternelle (2)." Le ciel et l'enfer sont comme les deux plateaux de la justice éternelle.

Abbé Louis Bremont

(1) *In cap. 5 Isa.*
(2) *Symbole de saint Athanase.*



BENOIT LABRE

ET LES PEUPLES SALES

5 janvier 1868.

M. de Pompery, voltairien sérieux, humanitaire enjoué, phalanstérien encore, si nous avons bonne mémoire, besogne solennellement, démocratiquement et gaiement dans l'*Opinion nationale.* L'autre jour il y vengeait les peuples " propres ", humiliés l'an passé, suivant lui, devant les peuples " sales," par l'auteur d'un livre intitulé: *Les Odeurs de Paris.* Ce livre, à ce qu'il paraît, promet l'empire aux peuples " sales." Grande erreur et grande honte! dit M. de Pompery, avec une pompe riante.

Nous ne croyons pas que l'auteur des *Odeurs de Paris* se soit tant trompé. Mais, d'abord, remercions M. de Pompery et tâchons de lui rendre la politesse qu'il a fait à ce livre en le nommant comme s'il vivait encore. Justement, vers l'époque des *Odeurs de Paris,* M. de Pompery a lui-même publié un volume, à dessein de décrotter Voltaire, dont il est l'admirateur honnête, c'est-à-dire nettoyé. Personne n'éprouva le besoin d'en parler. Il mourut subitement, on l'enterra. Voilà notre dette payée.

Donc, l'auteur des *Odeurs de Paris* proclamerait la supériorité physique, militaire, politique et morale des peuples qui usent peu de savon et de l'eau de Cologne? C'est bien possible; et M. de Pompery, qui s'en indigne, pourrait n'avoir pas compris ce qu'il lisait.

Autant qu'il nous souvienne, la thèse en question, soutenue par un artiste catholique, ami du pittoresque et de la liberté, contre un penseur libéral, ami de la police et de la symétrie, est un pur lieu commun, légèrement rajeuni par le tour littéraire. Elle revient à dire que les peuples rudes se soumettent les peuples amollis. C'est l'idée la plus reçue et la plus vérifiée. Seulement, les peuples les plus efféminés étaient qualifiés peuples propres, et les peuples rudes, au contraire, peuples sales. Ces épithètes ont dérouté la raison de M. de Pompéry. A qui la faute? M. de Pompery dira qu'un écrivain doit se faire entendre; l'auteur dira qu'un critique ne doit pas se méprendre.

L'histoire dépose en faveur des barbares contre les civilisés. Dès que les barbares ont appris à se battre, ils sont les plus forts. Dès que les barbares s'amollissent et se donnent les aises de la civilisation, ils sont à leur tour battus, soit par des étrangers qui surviennent, soit par les classes inférieures beaucoup moins parfumées, qui surgissent de leur propre sein. Il y en a toutes sortes d'exemples en tous sens. Les soldats d'Alexandre avaient moins soin de leur barbe que de Darius; l'armée d'Annibal périt à Capoue pour s'être trop lavée; Rome sombra dans les bains et dans les cirques; Constantinople dans les bains et dans les écoles; Stamboul succombe asphyxié par les pastilles du sérail; les charmantes splendeurs du règne monarchique-pompadour, la poudre, les dentelles, les broderies, les grâces voltairiennes ne tinrent pas contre la rudesse des sans-culottes. Démocratie, pas plus que sans-culottisme, n'est synonyme de propreté.

Nous laissons un débat sans intérêt. Nous ne publions pas l'*Univers* pour interpréter les *Odeurs de Paris,* et nous n'avons nul souci de l'opinion que M. de Pompery peut s'être formée de cette satire.

Il y a un autre point où l'esprit de notre adversaire se dérègle davantage.

D'une ironie, qu'il n'entend pas ou qu'il feint de ne pas entendre, il tire cette conclusion voltairienne et excessive: que la religion catholique frappe d'anathème la propreté corporelle. En preuve, il cite le bienheureux Benoît Labre, scandale de la raison humanitaire.

Si tel est l'obstacle qui l'éloigne de l'Eglise et qui retient dans l'incrédulité les lecteurs proprets de l'*Opinion nationale,* nous pouvons leur ôter cette pierre d'achoppement. Saint Augustin appelle la propreté une demi-vertu, et l'Eglise, en béatifiant Benoît Labre, dont la pénitence supportait la vermine, n'a pas décanonisé Sainte Thérèse, qui se plaisait au linge blanc. La propreté ne reluit nulle part autant que dans la pauvreté des monastères, et il n'y a point de péché, même pour un moine, à prendre un bain, même le dimanche. M. de Pompery commence-t-il à se rassurer?

Disons plus: ce serait au moins une faute contre la charité de se rendre incommode aux autres dans la vie commune par trop de négligence envers soi-même. Sans doute, il faut d'abord épargner au prochain les torts considérables que lui inflige l'infection de l'âme, qui est le péché: ne le point scandaliser, ne le point piller,

ne le point opprimer, ne le point corrompre; mais il n'est pas superflu de lui épargner aussi de moindres désagréments. Donc, le christianisme est sociable, encore que sa sévère discipline proscrive les mollesses de la vie et déconseille l'abus des onguents de senteur, en quoi, d'ailleurs, elle suit la sagesse païenne.

Mais Benoît Labre! dira M. de Pompery. Est-ce que dans la personne de Benoît Labre, l'Eglise n'a pas canonisé le défaut d'incommoder le prochain? M. de Pompery fera bien de prendre garde à cet argument.

Benoît Labre, vivant solitaire, couchant dans les écuries, dans les ruines et dans les galetas, ne fréquentant que des pauvres aussi négligés que lui, quoique par un autre principe, et leur partageant les aumônes qu'il avait reçues, n'incommodait personne habituellement.

Ceux à qui ses haillons inspiraient de la répugnance étaient parfaitement libres de détourner leurs regards et leurs pas. Le démocrate M. de Pompery conteste-t-il aux gens la liberté de porter des haillons? Aurait-il fait emprisonner Chodruc et Gustave Planche? Il devrait alors interdire beaucoup d'autres choses! Nous le prions d'observer que M. Benoît Labre ne montait jamais dans les omnibus: qu'on ne le rencontrait jamais ivre jamais arrogant; qu'il ne faisait pas imprimer; qu'il ne prenait pas les gens au collet, les interpellant par leur nom sur les places publiques pour les forcer d'écouter des injures, des grossièretés, des obscénités et des blasphèmes.

Les délicats dont il blessait la vue étaient rares. Quantité de témoins ont attesté que la multitude éprouvait comme un éblouissement de beauté morale qui rayonnait de son visage et faisait resplendir ses haillons. On reconnaissait le pénitent, le pauvre, l'ami du Christ. Pour beaucoup, cette splendeur fut une lumière de Dieu; elle les tira des délices mondaines, des ambitions, des avarices, des voluptés, de toutes les infections par lesquelles l'homme se perd et nuit aux autres. Telle fut la mission particulière de Benoît Labre, en un temps particulièrement dévoré de mollesse et de luxure. Sa vermine prêchait contre une autre vermine qui rongeait le monde, et que Voltaire, qui en était lui-même, adorait, de l'adoration qu'il se rendait à lui-même.

Nous ignorons, comme le reste des hommes, par quels moyens M. de Pompery a essayé de désinfecter Voltaire; l'opération est demeurée secrète; elle est et sera toujours à recommencer. Voltaire, après toutes les lessives et dans toutes les auréoles, restera ce qu'il fut, le contraire d'un homme de bien.

C'était, de sa personne, un seigneur fort pommadé. Il étalait le faste des habits et des équipages; il apparaissait aux Parisiens en carrosse d'azur semé d'étoiles d'or, se morguant de richesses, comme cet autre charlatan, Rousseau de Genève, " né de la chienne d'Erostrate et du chien de Diogène ", se morguait de gueuserie. Jolie paire de sages! Du reste, dans son carrosse et dans sa gloire, le gentilhomme Voltaire, tout imbibé d'eaux de senteur, était cruellement infecté de l'esprit de lésine, de l'esprit de vanité, de l'esprit de mensonge, de l'esprit de rancune, de l'esprit de luxure, de tous les esprits qui constituent parfaitement ce que l'on appelle " un vilain monsieur."

Certes! Benoît Labre, avec ses haillons et ses poux, était moins incommode à rencontrer. Demandez à Fréron, à la Beaumelle, à Maupertuis, à Desfontaines, au président de Brosses, à Jean-Jacques, à cent autres! Et lui-même, Voltaire, si souvent repris, éconduit, berné, pillé, battu et le reste, et pas content, se fût mieux trouvé de rencontrer Benoît Labre que la plupart de ses adversaires, de ses thuriféraires, de ses patrons et de ses maîtresses, qui le firent étouffer de colère pendant soixante bonnes années.

Car la pénitence volontaire et couronnée de Benoît Labre fut douce, auprès des pénitences forcées et superflues de monsieur l'Empirée. Le mondain vêtu de dentelles et de velours, se sentit bien autrement mordu que le mendiant couvert de vermine. Quelle paix dans l'âme du pouilleux, quels ravissements dans son âme pleine des attentes et des visions du ciel! Quels troubles honteux, quelles peurs basses, quelles angoisses et quelles rages poussées jusqu'au délire dans le cœur et dans l'âme du poète-dictateur organisant la claque ou rugissant sous la pointe du sifflet!

Supposons que Benoît Labre eût prévu les mépris de M. de Pompery: en quoi la sérénité de son âme en eût-elle été atteinte? Voltaire eût pâli devant la plume des *Figarotins*. Mais si l'on veut se représenter matériellement le contraste des deux hommes et des deux destinés, qu'on se figure Benoît Labre à Lorette, où il reçoit le baiser du Christ, et Voltaire à Potsdam, où il reçoit les sarcasmes, les affronts et finalement le congé de Frédéric, son dieu du moment. Les voilà l'un et l'autre tout entiers en seul trait: Labre, soulevé de terre par le feu de son cœur, transfiguré, rayonnant, accueilli dans le sanctuaire comme un fils glorieux qui vient à la maison paternelle: Voltaire, expulsé du tripot le plus scandaleux qu'il y eût alors au monde, non à titre d'honnête homme, mais à titre de trop mauvais garnement et de trop vile espèce même pour ce lieu-là!

Comparons un moment les œuvres. Pour Labre, ce sera bientôt fait: il évangélisa, c'est tout dire, et ce seul mot le rattache à tout ce qui a paru de plus utile, de plus auguste parmi les hommes; il fut un imitateur et un coopérateur du Christ, un ouvrier de la paix, de l'amour, de la lumière. Il évangélisa toute sa vie, prêchant l'évangile dont le siècle avait surtout besoin: pauvreté, renoncement, humilité, vigueur de la pénitence, dédain des délices qui tuaient les âmes, mépris de cette chair qui, à force de mollesse, devenait une gangrène qu'il faudrait livrer au couteau. Sa mission dura quinze ans.

Durant quinze années, il reprit ainsi les vices, sans offenser les vicieux. Eloquent par son seul silence et son seul aspect, doux à l'injure lorsque par hasard elle lui était adressée, craignant et fuyant la louange qui venait à lui de toutes parts, consolant les pauvres en leur montrant le prix et la gloire de la pauvreté, et en les assistant de son nécessaire. Lorsqu'il mourut, à trente-sept ans, de consomption, suivant M. de Pompery, de la véhémence de son amour pour Dieu, selon d'autres qui s'y connaissaient davantage, Rome entière cria: Le saint est mort! Et ceux, à qui le genre particulier de ses austérités avait inspiré de la répugnance, vinrent avec la foule lui baiser les pieds sur le grabat où s'étaient exhalés sa dernière prière et son dernier soupir.

A quelque place que l'on prenne quinze années de la vie de Voltaire, on le trouve dans les scandales, dans les querelles, dans les haines, dans les fureurs, dans les mensonges surtout et dans les impudicités. Il entame et poursuit avec frénésie quelque livre à faire courir sous le manteau; il est toujours sans ami, jamais sans complices de la veille, souvent contre la justice, toujours pour sa vanité et ses vengeances; il outrage et viole toujours quelque pudeur; il travaille toujours à ce poème impur, résumé de toute sa pensée et de toute sa passion, œuvre et crime et cloaque de toute sa vie.

Et l'on est propre, et l'on parle avec de beaux dégoûts des haillons et des poux de Benoît Labre! Voltaire a laissé d'autres haillons, et d'autres poux dans ses haillons que l'on secoue perpétuellement sur le monde!

Léguant au genre humain ce bel héritage, il mourut à quatre-vingts ans, surmené et brûlé par des joies d'histrion, enragé comme toujours, hurlant, blasphémant, souillé, épouvantable. On a des procès-verbaux qui font frémir. Qui s'approcha pour lui baiser les pieds? La loi du pays chrétien qu'il avait insultée sans relâche

lui refusait la sépulture des chrétiens. Elle se fit respecter de son cadavre.

On farda cette dépouille horrible, on la roula dans un habit, et quelqu'un l'emporta de nuit, en hâte, et la glissa dans un sépulcre escroqué. Le pauvre du Christ, entouré d'encens et de lumières, précédé de la croix, escorté des chants de l'Eglise et des bénédictions du peuple qui le priait déjà, entra magnifiquement au lieu de son repos, dans la terre sainte qui devait bientôt, par un solennel jugement de l'Eglise, le restituer aux autels.

Lorsque la Révolution exhuma Voltaire, ce fut à l'outrage de Dieu et des hommes. Au milieu d'un clinquant stupide, avec des vociférations, ils le traînèrent dans une église polluée, afin que la putréfaction de sa chair fit à Geneviève l'injure que la putréfaction de son esprit avait faite à Jeanne, et qu'il eût la gloire d'insulter la France au baptême, comme il avait insulté la France au combat. On avait gardé son cœur. Il y a quelque temps, le dernier dépositaire de ce cœur cherchait à le placer: ce fut à qui n'en voudrait pas, et M. Havin n'offrit point à lui donner un reliquaire d'or. On finit par le fourrer dans une bibliothèque. Autour des ossements du pauvre Benoît, déjà germent des temples.

Qui donc triomphe aujourd'hui, qui s'élève radieux et pur aux yeux de la conscience humaine, ou l'humble mendiant de saintes ignominies, ou l'orgueilleux mendiant d'ignoble argent et d'ignoble gloire?

Bâtissez un monument à Voltaire excommunié par l'Eglise, et raillez le pouilleux que l'Eglise a canonisé: vous ne ferez pas le monument de Voltaire si haut qu'un jour le clocher de saint Benoît Labre ne le domine et l'écrase. Allez, prenez de la peine, aiguisez votre esprit: ce que l'Eglise retranche est mort, et ce qu'elle bénit est vivant. Benoît Labre sera invoqué par des peuples qui ne prononceront jamais le nom de Voltaire, et parmi ceux qui sauront ces deux noms et qui connaîtront ces deux hommes, ce partage de la vie et de la mort, de la vraie gloire et de la vraie ignominie, sera stable dans le temps comme dans l'éternité.

Louis Veuillot.

✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤

FLEUR D'HIVER

A Madame Cladie Chabaud.

Conosco i segni dell' antica fiamma.
(*Purg.* xxx)

Aux Andelys, dans la rue de l'Orme, rue déserte, où croissait l'herbe au printemps, fleurissait, contre les vitres verdâtres d'une petite boutique de lingère, une plante si jolie, si délicate, qu'un étranger qui errait par la ville s'arrêta pour l'admirer.

Une femme jeune encore, pâle et blonde, brodait assise près de la plante aux fines et souples guirlandes. L'étranger lui demanda le nom de cette fleur.

Elle ne le savait pas.

— Depuis dix ans, dit-elle, je la cultive. Hiver comme été elle reste verdoyante et fleurie, et son parfum est encore plus doux la nuit que le jour.

— Ses graines mûrissent-elles, madame ?

— Non, monsieur. J'ai essayé plusieurs fois d'en semer, aucune n'a germé.

— Où l'aviez-vous achetée ?

— On me l'avait donnée, monsieur. La personne qui m'a fait ce cadeau est partie et n'est plus revenue.

Elle baissa les yeux sur son ouvrage, et une fugitive rougeur effleura ses joues.

L'étranger regarda si dans la petite boutique quelque objet pourrait lui convenir. Il ne vit que des bonnets de femme et des béguins d'enfant. Un joli petit garçon de trois ans jouait sur le seuil. Il lui donna sa bonbonnière remplie de pastilles.

— Ce bel enfant est à vous, madame ?

— Non, monsieur, mais c'est tout comme. Dis merci, mon petit Paul.

L'étranger la salua et partit. S'il fût resté une heure aux Andelys, asurément il eût fait jaser l'hôtesse du Grand-Cerf, et

aurait appris au moins le nom de la pauvre lingère. Quelque chose dans son attitude, dans sa physionomie si douce et si triste, lui persuadait que l'histoire de cette jeune femme devait être intéressante. Il était de ceux qui voient des romans partout. Mais la diligence, retardée d'une demi-heure par un léger accident, avait été réparée; les voyageurs remontaient déjà en voiture, et l'étranger, reprenant sa place de coupé, vit bientôt les chevaux trotter sur la route de Paris, et s'endormit bercé par le bruit des roues.

Quelques mois après, un autre voyageur, bien mis, basané, sans nul bagage, enveloppé d'un grand manteau et portant son chapeau très rabattu sur les yeux, arriva aux Andelys par la voiture de Rouen. Sans questionner personne, il marcha droit vers l'étude du notaire, Me Gallois, successeur de Me Courenville. Le notaire l'attendait. Ils s'enfermèrent ensemble. Au bout d'une heure ils sortirent du cabinet de Me Gallois, et un petit clerc qui se tenait aux aguets entendit le voyageur dire au notaire:

— Je compte sur votre parole, monsieur. Je tiens essentiellement à ce que personne ne sache que je suis venu aux Andelys. Je vais repartir tout à l'heure.

— La voiture de Rouen ne repart qu'à deux heures, monsieur. Restez à déjeuner avec moi. On va servir.

— Je vous remercie. J'ai déjeuné. Adieu, monsieur.

Il s'éloigna, et le petit clerc, courant à la fenêtre, vit ce mystérieux personnage se diriger vers la promenade.

Il faisait froid. La première neige de l'hiver, tombée le matin même, était restée blanche dans les rues, sauf de petits sentiers balayés où les ménagères avaient répandu des cendres. Les eaux de la rivière, grossies par les pluies des jours précédents, emportaient les dernières feuilles tombées des arbres qui couvrent ses rives. Toutes les maisons étaient closes; la ville muette. Le voyageur marchait à grands pas dans l'allée qui longe la rivière. Il passa près du tilleul séculaire de la fontaine Sainte-Cécile, jeta un triste regard sur les maisons dont les jardins bordent la promenade, et, s'arrêtant devant un banc de pierre que la neige recouvrait d'un épais coussin, il laissa échapper ces mots: C'était là que

je lui dis adieu! — Oh! pourquoi l'ai-je quittée? — Pourquoi n'ai-je pas accepté le paisible bonheur qui s'offrait à moi? — En croyant l'assurer, en l'ajournant, je l'ai détruit.

Il reprit sa course. — Je veux revoir l'église, se dit-il; et, rentrant dans la ville, il s'achemina vers l'église Sainte-Clotilde. Chaque mur de jardin, chaque maison lui rappelait ses jeunes années: la mère qu'il avait perdue, la fiancée qu'il avait trahie. Aussitôt de retour de ses lointains voyages, il avait voulu mettre ordre aux affaires de la succession de ses parents, et il était venu aux Andelys pour cela, mais il ne voulait pas revoir ses compatriotes. — A quoi bon subir des questions, des reproches, des allusions au passé? se disait-il A quoi bon revoir Berthe? Elle est la femme d'un autre. Je ne lui dois que l'oubli.

Sa conscience lui disait pourtant: — Si elle t'a oublié, n'est-ce pas ta faute? Rappelle-toi combien d'années tu passas sans lui donner signe de vie. Rappelle-toi que, lorsque tu appris par hasard qu'elle allait se marier, tu songeais toi-même à trahir tes promesses et que tu regardas cette nouvelle comme l'excuse de ton propre parjure.

Les cloches de midi sonnèrent, et leurs voix assourdies par la neige firent tressaillir le voyageur.

— Rester encore deux heures ici! se dit-il. Oh! non! ce serait trop souffrir. — J'aime mieux gagner à pied le prochain relais.

Et, pressant le pas, il changea de direction. Le soleil, perçant les nuages, commençait à briller. Tout à coup le voyageur s'arrêta. Il venait d'apercevoir, à travers les vitres, la petite plante aux fines guirlandes, aux fleurs rosées.

— O mon Dieu! se dit-il, elle vit encore, cette frêle petite plante; elle a donc survécu à tout ce que le temps m'a enlevé depuis dix ans! — Il s'approcha des vitres avec précaution et jeta un regard dans l'intérieur de la maison. Il vit Berthe penchée sur son ouvrage. Hélas! ce n'était plus la fraîche et rieuse jeune fille d'autrefois, celle à qui son fiancé disait: Attendez-moi quelques années. Je reviendrai riche, et nous serons heureux. — Mais, enfin, c'était Berthe. — Le petit Paul entra et vint l'embrasser.

Berthe le prit sur ses genoux. Le voyageur tressaillit, et se rejeta en arrière si vivement qu'il heurta une vieille femme aveugle qui suivait le mur en tâtonnant. Elle faillit tomber. Il la retint et lui demanda avec inquiétude si elle s'était fait mal.

— Un peu, mon bon monsieur, dit-elle, mais ce n'est rien. Me voici arrivée. Je suis bien à la porte de mademoiselle Berthe, n'est-ce pas ?

— Vous dites mademoiselle Berthe, ma bonne ?

— Oui, monsieur, mademoiselle Berthe Maury.

— Mais elle n'est donc pas mariée ? Quel est ce petit enfant qu'elle tient dans ses bras ?

— C'est le fils de sa sœur, morte veuve et ruinée, monsieur, un orphelin. Mademoiselle Berthe l'a adopté. Elle est pour lui meilleure qu'une mère, tant elle est bonne.

Le voyageur, laissant l'aveugle entrer chez Berthe, s'éloigna de quelques pas. Il attendit que la bonne femme s'en allât, puis à son tour il entra dans l'humble petit logis.

Et, comme reverdissent les arbres après l'hiver, comme s'épanouissent sous la neige les violettes de mars, ainsi furent repris les projets d'autrefois.

L'hiver suivant la petite plante tapissait de ses guirlandes la serre d'une jolie maison située près de l'église, et l'orphelin appelait " mon père " l'heureux mari de sa mère adoptive.

En y regardant de près, on trouve des romans partout.

Julie Lavergne.



Archevêché
de
Montréal

Montréal, le 18 février 1907.

Monsieur L. J. A. Derome,
Libraire-Editeur,
Montréal.

Mon cher Monsieur Derome,

J'ai reçu le nouveau volume de la collection " Le Canada Ecclésiastique ", livraison de 1907, et, en vous remerciant de votre envoi, je me fais un devoir de vous féliciter bien cordialement.

Ce travail, que vous fournissez avec une constance digne d'éloge et que vous accomplissez en le perfectionnant, chaque année, davantage, je le juge des plus utiles et des plus pratiques et pour les membres du clergé canadien et pour tous ceux qui sont ou viennent en relation avec nos prêtres. Vous apportez tant de soin pour mettre au point avec une clarté parfaite tous les renseignements et toutes les informations qui concernent la vie et le mouvement ecclésiastiques en notre pays que, vraiment, votre volume devient un modèle du genre.

Je tiens à vous remercier spécialement pour la publication de cette riche série de gravures et de dessins qui donnent une si juste idée de nos églises de la ville et de la banlieue de Montréal.

Acceptez, mon cher Monsieur, et pour vous personnellement et pour la maison que vous représentez, avec mes meilleures félicitations, mes souhaits les plus sincères de constante prospérité.

Votre publication du " Canada Ecclésiastique "est certainement utile à l'Eglise du Canada et j'ai la confiance que partout, dans notre clergé et dans nos communautés religieuses, on fera toujours à cet ouvrage intéressant et instructif l'accueil qu'il mérite.

Votre tout dévoué,

† PAUL, arch. de Montréal.

LE PROPAGATEUR

Vol. IV — FEVRIER 1907 — No 2

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : — Choses de France, où en est la crise ; l'encyclique du 6 janvier ; un témoignage de M. Combes ; au château de la Muette ; la proposition des évêques pour la location des Eglises. — L'opinion au Canada ; conférences de M. le Juge Routhier et de M. l'abbé Perrier. — Comment les protestations contre la France se peuvent nuancer. — Fusion de l'*Univers* et de la *Vérité Française*. — Application pratique à certaine polémique de presse au Canada. — Les successeurs de M. Brunetière. — Le plébiscite du " Petit Parisien ". — Une statistique à propos des Juifs. — La défaite des socialistes en Allemagne. — Les vues de Sienkiewicz sur l'avenir des races. — La catastrophe de Kingston. — L'affaire Thaw ; protestations contre la licence de la presse. Le monument Champlain aux Etats-Unis. — Les fêtes de Québec en 1908. — Mgr Guertin, évêque-élu de Manchester. — Le 250e de la Congrégation des Hommes de la Haute-Ville à Québec. Le 59e des Sœurs de Miséricorde à Montréal. — Une centenaire. — La cause de la sève nationale au Canada ; intéressante remarque de M. le Dr Loir. — La cause de l'école et l'Incident de Rawdon. — Quelques livres nouveaux à signaler. - Le Canada Ecclésiastique pour 1907. — Nos morts.

Et de quatre ! Oui, le gouvernement français en est à son quatrième stade sur la route qui mène à Canossa. Nos lecteurs se souviennent ce que nous en disions dans notre dernière chronique? D'abord le culte public ne pouvait être exercé que par des " associations cultuelles " (loi de 1905) ; puis la circulaire Briand a déterminé qu'on pourrait avoir recours aux réunions publiques sur initiatives individuelles (loi de 1881) ; après, on a consenti à permettre les associations de droit commun (loi de 1901) : la loi du 2 janvier 1907 a été votée pour légaliser toutes ces concessions, qui paraissaient vraiment trop faibles en ne s'appuyant que sur une circulaire du ministre. En même temps, la loi — si elle laissait les églises ouvertes — consacrait la spoliation de tous les biens d'Eglise. Il s'agissait simplement de ne pas trop émouvoir l'opinion et d'éviter la fermeture violente des 40,000 églises de France. Mais, cela va de soi, on ne respectait pas encore la hiérarchie de l'Eglise, on lui enlevait ses biens et on ne lui donnait pas chez elle la liberté.

Le pape Pie X a repris sa forte et vaillante plume, et, le 6 janvier 1907, il a de nouveau parlé à la France. Il s'est déclaré

consolé par le "spectacle magnifique" de la fidélité et de l'union des catholiques et des évêques. Il a expliqué, avec l'autorité qui lui appartient, que la nouvelle loi (2 janvier 1907) consommait la spoliation des biens ecclésiastiques et livrait l'exercice du culte à l'incertitude et à l'arbitraire administratif. Il a conclu que si le gouvernement français avait accordé à l'Eglise ce qu'elle est en droit d'exiger, à savoir "le respect de sa hiérarchie, l'inviolabilité de ses biens et la liberté," la paix religieuse n'aurait pas été troublée.

Devant le geste du pape et à sa parole, il fallait bon gré mal gré s'incliner. On a bien répété qu'il était intransigeant, qu'un autre pape, un Léon XIII par exemple, eut été plus accommodant ; mais devant sa fermeté il fallait capituler : ou bien ce serait la guerre civile, on n'en sortait pas. Alors M. Briand, celui qui commande à la manœuvre chez les ennemis de l'Eglise, a cherché un autre moyen "pacifique" de tourner le pape.

Pendant qu'il cherchait, M. Combes, l'ancien Président du Conseil, à qui l'on doit dans toute sa brutalité la rupture du Concordat, qui cherche, lui, une voie pour revenir au pouvoir, communiquait ses vues — évidemment pour embrouiller les cartes de MM. Clémenceau et Briand — sur les choses de France à un journal de Vienne : la *Neue Freie Press*. Et précisément à cette date du 6 janvier, où le pape avait donné sa lettre, M. Combes, pour fortifier sa thèse haineuse contre l'Eglise, déclarait, contrairement à ce que prétendaient tant de gouvernementaux, que le pape n'était pas un entêté, qu'on n'avait pas à combattre en lui l'intransigeance d'un homme, mais l'intransigeance d'une doctrine. Le pape, selon M. Combes, agissait comme un homme conscient de son devoir. C'est très vrai. Malgré l'abîme qui nous sépare de M. Combes — puisqu'il nomme "intransigeance" ce qui n'est que la juste revendication du droit et de la liberté — donnons la main au vieux sénateur ! Sa déclaration a aidé plus d'un catholique, même au Canada, à comprendre que le pape avait raison de tenir bon. Il y a, chez nous comme ailleurs, des gens qui aiment tant les compromis qu'ils ne savent jamais ni quand, ni où s'arrêter.

Pendant que M. Briand réfléchissait et que la Chambre à ses ordres légiférait sur les points que nous avons indiqués, notamment par le projet de loi sur les réunions publiques déposé le 22 janvier 1907, les évêques de France se réunissaient au château de la *Muette,* mis à leur disposition par M. le Comte de Franque-

ville. C'est un château royal — autrefois rendez-vous de chasse sous le Régent et sous Louis XIV — situé en plein Paris, XVIe arrondissement. C'est là que Louis XVI signa son premier édit. Les évêques ont donc délibéré. Ils ont de nouveau affirmé leur obéissance affectueuse au Saint-Père, et, ils ont proposé un " modus vivendi " que le pape a d'ailleurs approuvé. Pour maintenir jusqu'à la dernière heure l'exercice du culte public dans les églises et défendre ces lieux sacrés, *mais à cet effet seulement,* et tout en réservant les droits de l'Eglise de la façon la plus formelle, ils acceptent ou proposent que des " concessions de jouissance " soient passées, pour une période de 18 ans, entre les préfets ou maires d'une part et les évêques ou curés d'autre part, pour chaque église, dont le curé aura l'occupation, l'administration et la police. En plus, il est exigé par les évêques que le dit " contrat de jouissance " *sera accepté partout ou qu'il ne le sera nulle part.* C'est comme un *concordât* de forme très spéciale qui assurerait pour 18 ans les droits de la hiérarchie et un minimum de liberté d'action à l'Eglise.

Au moment où nous écrivons ces lignes, les dépêches annoncent que le gouvernement va accepter, mais avec certaines modifications, la proposition des évêques.

C'est, avons-nous dit, le quatrième pas vers...Canossa ! Et dire que ces gens-là prétendent ne plus connaître Rome !

Mais il convient de ne rien précipiter. Attendons les événements. Les gouvernements changent vite en France, et la prière est bien puissante. Les hommes ont beau s'agiter, au bout du compte, un peu plus tôt, un peu plus tard, c'est Dieu qui les mène.

* * *

A propos de cette crise religieuse qui sévit en France, l'opinion est, croyons-nous, désormais mieux éclairée au Canada. Pour ne pas parler à nouveau de l'action directe des évêques, dont nous avons déjà souligné l'opportunité, ni des efforts réels que nos meilleures revues et quelques-uns de nos journaux les plus lus se sont imposés pour se bien renseigner, signalons ici deux conférences, l'une à Québec, par Son Honneur le juge Routhier, et l'autre à Montréal, par M. l'abbé Perrier, Visiteur des Ecoles et professeur à Laval, qui ont, au cours de janvier dernier, magnifiquement et solidement exposé l'état de la question. Que de gens on aurait voulu voir à ces conférences, qui, tout catholiques qu'ils

sont, parlent parfois si légèrement et avec une si manifeste ignorance de ces hautes et graves questions ?

" La loi de 1905, a dit M. Perrier, voulait simplement faire de l'Eglise un rouage de l'Etat. La papauté qui n'a reculé ni devant Arius, ni devant Henri VIII, ni devant Luther, ne pouvait pas céder devant MM. Clémenceau et Briand. Cette loi était en plus une loi de spoliation aussi bien qu'une loi d'oppression. On est catholique avec le pape et non pas avec M. Briand." C'est clair et net ; c'est juste et parfaitement au point.

M. le juge Routhier a vigoureusement fustigé les méthodes onctueuses de M. Briand et les cris de colère de M. Clémenceau :

" Clémenceau, a-t-il dit, s'est écrié en s'adressant aux catholiques :

" Vous avez voulu la guerre, et bien vous l'aurez." C'est un geste de bravache. S'il avait dit cela à l'Allemagne, le même geste eut peut-être été imprudent, mais au moins courageux. Mais s'attaquer à une mère qui ne demande qu'un peu de liberté pour ses enfants, c'est le geste d'un vilain. Depuis assez longtemps la France ne fait qu'offrir la paix à ceux qui peuvent se battre, et la guerre à ceux qui ne le peuvent pas. Elle est aujourd'hui acculée dans une impasse entre le ridicule et l'odieux, a dit un journal. Le fait est qu'elle touche au deux."

C'est vraiment fortifiant d'entendre de tels accents, et cela console de certaines palinodies et de certains à-peu-près dont des journalistes en vue nous ont malheureusement gratifiés.

* * *

D'ailleurs, en faisant entendre des protestations contre les agissements non seulement a-religieux mais anti-religieux des pouvoirs publics de France, on peut donner une note qui reste encore sympathique et française. Dans la Province de Québec, nos protestations ont gardé cette nuance. On se demande si l'on pourrait en dire autant de certains " meetings " et de certaines harangues de nos coréligionnaires irlandais, ici ou aux Etats-Unis, où l'on parlait de " boycotter " les produits de l'industrie française, sans distinguer d'abord si ces industries n'étaient pas surtout catholiques. Pour nous, nous trouvons sans doute que la France passe par une crise malheureuse, mais nous persistons à croire qu'avec l'aide de Dieu elle peut revoir de plus beaux jours, et, dans tous les cas, ce n'est ni d'amertume ni de haine, mais bien de sympathie et d'affection que se trempent nos protestations.

* * *

L'*Univers* et la *Vérité Française,* deux grands journaux catholiques de Paris, où l'on se discutait l'héritage intellectuel de Louis Veuillot, viennent de se fusionner, à la grande joie de tous les catholiques.

Il y a quelque dix ans, des divergences d'opinion s'étaient à ce point affirmées au sein de la rédaction de l'*Univers,* au sujet de l'application des directions de Léon XIII, que MM. Auguste Roussel et Arthur Loth — deux anciens et deux illustres compagnons de plume de Louis Veuillot — s'étaient séparés de M. Eugène Veuillot et de ses fils Pierre et François, et avaient fondé la *Vérité Française.* " Devant les graves et douloureuses circonstances qui nous commandent l'union — écrit M. Pierre Veuillot, — combien peu doivent peser des dissentiments que le temps, qui efface ou qui éclaire, s'est chargé d'adoucir et souvent même de prescrire." C'est là une expression d'idée aussi juste qu'elle est édifiante.

* * *

Incontestablement, dans les luttes pour le bien, il y a place pour des opinions et des attitudes différentes que l'on peut juger également respectables, mais l'union est une si grande force morale ! Quel dommage de voir, par exemple, et cela chez nous comme ailleurs, des écrivains animés d'excellentes intentions, combattre par des attaques insuffisamment motivées ou par des insinuations malheureuses, des hommes qui ont les mêmes idées qu'eux, veulent tout autant le bien et se dévouent également à la bonne cause, mais par des moyens différents. Ce n'est pas tout de crier à la franc-maçonnerie ; il faut encore le faire avec discernement.

* * *

C'est M. Francis Charmes qui succède à M. Brunetière comme directeur de la " Revue des Deux-Mondes," où il faisait depuis longtemps la chronique politique. On avait aussi parlé pour cette honorable position de M. René Doumic.

A l'Académie, où M. Alexandre Ribot, M. Maurice Barrès et le Cardinal Mathieu viennent d'être reçus tour à tour, quelques *immortels,* comme MM. François Coppée et Paul Bourget, avaient

pensé, a-t-on dit, au doux poête provençal, l'illustre Mistral, pour succéder à M. Brunetière. Le chantre de "Mireille," plus que septuagénaire, comme on sait, a avisé ces Messieurs qu'il aime mieux rester sous le beau ciel de sa Provence. Cet honneur, que du reste il apprécie, ne le tente pas. Selon un mot connu, ce n'est pas l'Académie qui manquera à sa gloire, c'est plutôt Mistral qui manquera à la gloire de l'Académie.

***

Le "Petit Parisien," un journal radical, a organisé récemment un curieux plébiscite pour classer d'après leurs mérites les plus grands hommes de France au XIXe siècle. 15 millions de suffrages ont été donnés. Pasteur, Victor Hugo, Gambetta, Napoléon I et Thiers arrivent les cinq premiers, avec chacun plus d'un million de voix. Dites, à quoi tient la gloire, puisqu'on s'accorde si peu à la distribuer ? C'est consolant de penser que même les lecteurs du "Petit Parisien" mettent Pasteur au tout premier rang. Ce savant était aussi un grand chrétien.

***

D'après une statistique que publiait récemment un journal de Toronto, près de la moitié de tout l'or monnayé dans le monde entier est entre les mains des Juifs. En Allemagne la moitié des gens riches sont des Juifs. En Russie 73% de la propriété mobilière de certaines provinces sont passés aux Juifs. En Autriche, sur 60,000 marchands 30,000 sont juifs. En France il n'y a que 72,000 juifs sur 38,000,000 d'habitants, mais ils sont maîtres de la finance. En Angleterre, depuis Waterloo, les banquiers juifs ont largement influencé la politique financière. A New-York, en 1904, les ⅔ de la richesse appartenaient aux Juifs. Voilà des faits qui doivent donner à réfléchir.

A Montréal, les Juifs ne sont pas inactifs et leur nombre augmente. Est-ce là pour nous un appoint désirable ? Nos capitaux ne sont pas déjà si lourds et ces bons fils d'Israël ont les doigts si crochus. Pour me servir des mots violents d'Edouard Drumont, *la nation errante porte au front une tache de sang que l'or ramassé dans la boue des chemins ne lavera jamais ;* elle est l'ennemi des peuples chrétiens et ne leur veut jamais du bien. Que les gardiens de nos destinées nationales y veillent. *Caveant consules !*

* * *

Les dernières élections (25 janvier et 1er février) en Allemagne ont été favorables au parti ministériel et du même coup elles sont un désastre pour le parti socialiste. De 79 députés qu'ils étaient au dernier Reichstag, ces derniers sont réduits à 43. D'autre part le *centre* a gardé et même fortifié ses positions. Il aura 105 partisans au lieu de 100. Le gouvernement devra compter avec lui, c'est-à-dire, avec les catholiques.

* * *

Parlant à un journaliste de "l'Echo de Paris," Sienkiewicz, le célèbre écrivain polonais, disait récemment à propos des attentats de la Prusse contre la liberté de l'école en Pologne : "La Prusse est vaincue dès à présent par ses fautes, et, notamment, par les crimes publics qu'elle commet en Posnanie. On n'attente jamais en vain à la conscience humaine. — Il n'y a pas de droit contre le Droit et le droit à l'existence a été donné par Dieu aux nations." — " Mais alors, à qui sera l'avenir," interrogea le journaliste ? — La réponse est belle et mérite d'être méditée : " L'avenir, a dit l'auteur de " Quo Vadis," est au monde slave, organisé et pacificateur, uni au monde latin dans le christianisme, par suite d'une commune sensibilité, qui est une supériorité de race et de destin. — Les grands peuples seront demain ceux qui sentent le plus et aiment le mieux. Le progrès ne serait qu'un mot, si de l'épanouissement matériel ne devait sortir une apothéose morale..." Et comme le journaliste exprimait des doutes sur l'avenir chrétien de la France, la grande nation latine, Sienkiewicz reprit : " Les pauvres gens qui, chez vous, pour se grandir, prétendent prendre Dieu au collet peuvent faire du mal à la France ; ils ne la tueront pas. Son génie est plus fort que leur sottise."

* * *

Après les catastrophes du Mont Pelée, du Vésuve et de San Francisco, nous avons encore à déplorer, cette année, celle qui, le 14 janvier, à la suite d'un tremblement de terre, a quasi complètement ruiné Kingston, la capitale de la Jamaïque. Kingston

est une ville de 40,000 habitants, peuplée de noirs en grande partie, comme l'île du reste. Les dégats ont été épouvantables et les pertes de vie sont très nombreuses.

Un incident s'est produit quand l'amiral américain Davis a voulu descendre ses troupes de marine pour porter secours aux sinistrés. Le gouverneur anglais Swettenham lui a signifié, d'assez cavalière façon, d'avoir à remonter ses hommes sur ses navires. Si les Etats-Unis et l'Angleterre n'avaient pas été par ailleurs en excellents termes, c'eut été, peut-être, un cas de guerre. Mais, non, tout s'est arrangé. Seulement, le chatouilleux gouverneur pourrait bien méditer avant longtemps, dans l'exil de la disgrâce, cet axiome, plein de bon sens, qui dit : à être courtois et poli on ne perd jamais rien.

* * *

Plus redoutables encore que les tremblements de terre et les conflagrations qui les suivent sont à coup sûr les épidémies d'informations sensationnelles qui sévissent dans la presse jaune. Sous prétexte de renseigner les lecteurs, on les pervertit sans scrupule. Un procès fameux, pour meurtre, se poursuit à New-York de ce temps-ci. Celui qui a tué — le jeune Thaw — possède des millions. Les plus célèbres avocats sont aux prises. Il s'agit en somme d'une lutte entre deux hommes au sujet d'une malheureuse jeune femme. Les détails les plus scabreux ont été étalés devant le public, avec un sans-gêne révoltant. Heureusement que le Président Roosevelt est intervenu pour mettre le hola, et que, pour ce qui nous concerne, M. Rodolphe Lemieux, ministre des Postes à Ottawa, en répondant à un député a déclaré que la loi défend chez nous la circulation des journaux immoraux et qu'elle sera observée.

A propos de cette " affaire Thaw " — c'est le nom du jeune millionnaire qui est devant ses juges — " la Presse " de Montréal a publié un article dans la note juste, où nous lisons ce qui suit :

" C'est une nécessité de nos temps. Inutile de vouloir remonter le courant qui veut et exige que les journaux disent tout. Le journaliste ne peut que diriger et rectifier les " nouvelles," les présenter moins mauvaises, avec moins de crudité, avec des notes qui corrigent; il faut qu'il en parle, ou bien il est dépassé par les moins scrupuleux et son œuvre — à lui qui veut le bien — est compromise pour autant. Comment faire du bien si on n'est pas lu ?

Seulement il faudrait pourtant que la liberté de la presse eut ses limites, qu'elle ne dégénérât pas en une licence éhontée et que certaines scènes d'alcôves ne fussent pas tolérées dans le champ à tout-voir de la publicité.

* * *

Tout à l'opposé de cette œuvre de perversion que poursuivent trop souvent — avec ou sans conscience — les journaux immoraux, est l'œuvre des publicistes et des hommes publics qui travaillent à la glorification des héros de la patrie.

M. le curé Chagnon, de Champlain, N. Y., communiquait dernièrement aux journaux des Etats-Unis et du Canada les détails de son magnifique projet d'élever le 4 juillet prochain un monument à Champlain, le fondateur de Québec, l'explorateur de la Virginie et de l'Ohio et aussi celui qui a donné son nom au superbe lac, sur les bords duquel le patriote curé vit depuis 30 ans. — Pour l'œuvre du monument Champlain, M. le curé Chagnon demande 10 sous à chaque citoyen franco-américain et un sou à chaque enfant des écoles paroissiales. C'est une œuvre assurément qui mérite la sympathie de tous.

* * *

On prépare aussi à Québec de grandioses fêtes pour le 3 juillet 1908, le 3e centenaire de la fondation de la ville par le même Samuel de Champlain. Ces jours derniers une délégation était à Ottawa pour demander des subsides au gouvernement. On parle de créer un musée national comme souvenir des fêtes qui se préparent, et, en chiffre ronds, on voudrait pour le tout — les fêtes et le musée — avoir $600,000.00 à dépenser. On veut faire grand !! C'est fort légitime, et ce sera tout profit pour l'affirmation de notre vie nationale.

* * *

La nouvelle de l'élection de Mgr Guertin au siège de Manchester est officiellement confirmée. Le jeudi 7 février, le nouvel évêque s'est rendu à Washington, à la demande du délégué apostolique, Mgr Falconio, et il a reçu des mains de son Excellence son bref d'élection. On croit que la date de son sacre sera fixée au 19 mars, jour de la fête de Saint-Joseph. Mgr l'évêque élu de Manchester sera le premier évêque des Etats-Unis complètement issu de notre race. Les collègues qui l'ont désigné au choix du Saint-Siège l'ont, nous le savons, en haute estime et la population franco-américaine voit arriver ce fils de son sang aux honneurs de

l'épiscopat avec une joie qu'elle ne cherche pas à dissimuler. Mais la redoutable charge qu'il assume ne laisse pas d'avoir ses responsabilités, et même des responsabilités d'ordre spécial, et l'on saisit fort bien, qu'au jour de la Saint-Joseph, Mgr Guertin aime à placer son épiscopat sous la garde de Joseph et de Marie qui guidèrent Jésus en Egypte : *Iter para tutum !*

* * *

On a célébré à Québec, et fort brillamment, le 4 février courant, le deux-cent-cinquantième anniversaire de la fondation de la Congrégation des Hommes de la Haute-Ville. Charles de Lauzon, fils du gouverneur de ce nom, en fut le premier préfet en 1657.

C'est à l'occasion de cette célébration que, le soir du 4 février, M. le juge Routhier a donné à la salle Loyola la conférence sur l'Eglise et la France, à laquelle nous faisions plus haut allusion.

* * *

Signalons aussi, à la date du 16 janvier, la célébration, chez les Sœurs de Miséricorde à Montréal, du 59e anniversaire de fondation. Ce sont déjà soixante ans passés tout à l'heure depuis que, sous l'inspiration de Mgr Bourget, naissait à la vie du sacrifice et du dévouement cet institut aujourd'hui si florissant.

En même temps que la fête de l'institut, on célébrait aussi le 16 janvier les “ noces d'or ” de l'une des religieuses, Sr Marie des Saints-Anges, née Flore Bertrand.

* * *

Des “ noces d'or,” c'est déjà beau, et Dieu sait si nous en avons au Canada, dans les couvents pour les professions religieuses, et dans le monde pour les mariages. Nous avons même des “ noces de diamant” et des “noces de rubis” ! En plus, c'est un vrai luxe, sinon pour le mariage au moins pour la vie nous avons des célébrations de “ centenaire.” Le 12 janvier, à l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste (rue Rachel, à Montréal) une vieille pensionnaire de l'Hospice voisin — l'Hospice Auclair —, Madame veuve Jérémie Barrette (née Julie Carufel) fêtait gaiement son entrée dans un second siècle d'existence.

Pèlerin du passé, le vieillard de cent ans
Est un hôte oublié sur la barque du temps....

(L'abbé CASSEGRAIN.)

* * *

C'est que, voyez-vous, notre vie canadienne est pleine de sève. Tout en la communiquant à leur nombreuse postérité nos fortes familles, morales et pures, la gardent longtemps pour elles-mêmes. Il n'y a rien pour éloigner du suicide — du suicide de la race comme de celui de l'individu — comme l'appui de la foi et le souci de l'idéal.

M. le Dr Loir, un savant biologiste, le propre neveu de Pasteur, qui vient d'être nommé professeur à notre Université Laval (Montréal), écrivait, le 8 janvier, au doyen des médecins de Trois-Rivières, M. le Dr Thérien, une lettre ouverte, qui a fait son tour de presse. Elle confirme exactement ce que nous venons de dire.

" Lorsque — dit-il à son confrère — je suis arrivé au Canada, pendant toute la durée du congrès à Trois-Rivières, vous m'abordiez chaque jour en me disant: " Nous sommes plus Français que vous autres." Je riais avec vous de cette assertion. Puis, peu à peu, en vivant au milieu de mes amis du Canada, j'ai compris ce que vous vouliez dire, et maintenant je crois que vous avez raison."

Et après avoir développé longuement le pourquoi de cette assertion, qui a l'air d'une gageure, il conclut ainsi :

" Voici, mon cher confrère, les sentiments qu'un séjour de six mois chez les Canadiens éveillent en mon cœur de Français. A votre contact je suis devenu aussi Français que vous-même. — Vous avez provoqué chez moi l'enthousiasme qui est la véritable source limpide de toutes les nobles et grandes inspirations. — Vous avez fait vibrer en mon cœur une fibre patriotique que j'ignorais, que j'ignorais tout simplement parce que je n'étais pas alors aussi Français que vous l'êtes. — Merci de m'avoir comuniqué cette étincelle de votre enthousiasme. Je ne puis mieux faire que de répéter encore et toujours cette sublime phrase que Pasteur a écrite dans son discours de réception à l'Académie Française. — " Les Grecs avaient compris la mystérieuse puissance de ce dessous des choses. Ce sont eux qui nous ont légué un des plus beaux mots de notre langue, le mot enthousiasme." En Théos. — Un Dieu intérieur." — La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître. Heureux celui qui porte en soi un dieu, un idéal de beauté et qui lui obéit; idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Evangile. Ce sont là les sources vives des grandes pensées et des grandes actions. Toutes s'éclairent des reflets de l'infini."

* * *

Mais pour former ainsi au culte de l'idéal et pour " éclairer des reflets de l'infini " les enfants d'une nation, il faut à cette nation,

avec une foi solide aux vertus de l'Evangile, un souci constant de l'éducation des générations qui poussent. L'école, pour l'avenir d'un peuple, c'est toujours le grand facteur. Aux âges de formation, alors que la race prend son élan, pour ainsi parler, une instruction plus élémentaire jointe à l'exemple des vertus civiles peut suffire. Plus tard il faut davantage. Mais en toute mesure de réforme, ou mieux de perfectionnement, on ne peut réussir que si on s'inspire des traditions vraies de la race. Nos traditions à nous, Canadiens, et par conséquent nos aspirations, sont d'être en même temps catholiques et français.

Ceux qui, sous prétexte de largeur de vue, voudraient nous fabriquer des écoles soi-disant nationales, par opposition à nos écoles confessionnelles, méconnaissent et nos traditions et nos aspirations.

Un incident s'est produit récemment, qui fait voir combien cette question est *vivante* chez nous : c'est l'incident désormais historique de Rawdon. Rawdon est une paroisse du diocèse de Joliette où l'élément anglais est en nombre. On y veut construire une vaste école pour les petits canadiens, où l'anglais surtout serait enseigné, et où conséquemment les petits anglais protestants pourraient aussi être admis. Comme l'institution sera sûrement une source de progrès dans la localité, les protestants avec les catholiques ont signé une requête à la législature pour avoir un octroi. D'ailleurs il était bien connu que l'école serait sous le contrôle des commissaires catholiques et qu'elle serait dirigée par des religieux. Mais voilà qu'au cours de l'entrevue avec les ministres à Québec, l'un des deux prêtres qui faisaient partie de la délégation s'est servi pour qualifier la future école, en donnant des explications sur son fonctionnement et en voulant préciser que les petits protestants ne seraient nullement *molestés* dans leurs croyances, de l'expression anglaise " non-sectarian." Vite un député journaliste, que l'on sait désireux de réformer l'enseignement dans notre province *à la française* c'est-à-dire en évoluant vers la neutralité,télégraphit à son journal que des prêtres catholiques demandaient un octroi pour une école *non confessionnelle.* Cela a créé tout un émoi. Mais, les explications ayant été fournies à qui de droit, il s'est trouvé que l'incident avait simplement donné l'occasion à ceux qui en ont la mission d'affirmer sur cette vitale question les vrais principes catholiques. Tout est bien qui finit bien. Félix culpa !

* * *

Je voulais dire deux mots de quelques volumes intéressants qui ont paru récemment. Je ne puis que les signaler à l'attention de nos lecteurs, ma chronique déborde déjà son cadre.

C'est d'abord " Quelques poêtes," par M. Louis Arnould, professeur de littérature à Laval (Montréal), avec une préface de François Coppée.

C'est ensuite un volume de conférences apologétiques — " Dieu, l'Ame, Jésus-Christ, l'Eglise " par M. Louis Boucard, vicaire à Saint-Sulpice de Paris.

C'est encore " L'Abbaye de N.-D. du Lac," par un religieux de l'ordre de Citeaux.

C'est enfin, en anglais, la nouvelle que le Père E.-J. Devine S. J. a donnée d'abord dans l'" American Ecclesiastical Review " et qui vient de paraître en volume : " The training of Silas."

* * *

Je ne puis pas non plus ne pas dire un mot, rien qu'un, mais un bon, le meilleur possible, à l'adresse de l'utile et si intéressant annuaire " Le Canada Ecclésiastique," que la maison Cadieux et Derome vient de mettre au jour. L'édition de 1907 renferme de très beaux dessins de toutes les églises de Montréal et des portraits d'ecclésiastiques en vue très bien réussis. Les renseiments de toute nature fourmillent en ces pages utiles. Aucun prêtre, aucune religieuse, aucun homme en relation d'affaires avec le monde ecclésiastique ne devrait négliger d'avoir ce volume si commode sous sa main.

* * *

Et enfin, comme d'habitude, pour clore, voici la liste des défunts du mois, la liste noire :

Mgr Stang, l'évêque de Fall-River, un ami sympathique des Franco-Américains, mort à 53 ans, le 2 février, des suites d'une très grave opération, à Rochester, Minn.

M. l'abbé F. Jeannotte, l'ancien curé de Ste-Mélanie et le doyen des prêtres du clergé canadien, mort à 87 ans, le 31 janvier, à Ste-Mélanie.

M. l'abbé N. Latraverse, curé de Saint-Roch-sur-Richelieu, mort à 46 ans, dans sa paroisse, le 31 janvier.

M. l'abbé D. Filion, curé de Saint-Jean-Baptiste-du-Manitoba, mort à 60 ans, dans sa paroisse, le 12 janvier.

M. l'abbé G. M. LeBlanc, un ancien curé acadien, mort à Arichat, le 14 janvier, à 68 ans.

M. l'abbé S. Fraser, ancien curé de Saint-Laurent de Matapédiac (Rimouski), mort le 20 janvier à Altona, N. Y., à 59 ans.

M. l'abbé J. Bureau, mort à Taftville, aux Etats-Unis, le 9 février, à 30 ans.

Le Rév. Père Hilaire, gardien du couvent des Franciscains à Montréal, mort à Montréal, le 31 janvier, à 44 ans.

Le Rév. Frère Camilien, des Frères Maristes, directeur du collège St-Joseph à Granby, mort le 31 janvier, à 46 ans.

Lux æterna luceat eis Domine !

L'abbé Elie J. Auclair



Le dogme de l'enfer

(*Suite*)

2e OBJECTION. — Quel équilibre y a-t-il entre le péché et l'enfer? La volonté déploirait-elle dans l'acte criminel toute son énergie, que cet accte n'en serait pas moins limité dans son intensité comme dans sa durée. Pourquoi donc, pour un péché nécessairement limité et passager, est-on condamné à une peine éternelle?

La justice n'est que l'équation entre les actes humains et leur rétribution.

Le vrai juste est l'homme qui, par la justice de ses opérations temporaires, veut le Créateur pour toujours, de telle sorte que, s'il vivait toujours, il voudrait être toujours juste. Pareillement, le vrai pécheur est celui qui, par la perversité de ses opérations temporaires, veut la créature pour toujours, de manière que, s'il vivait toujours, il voudrait être et serait toujours pécheur.

Par des actes matériellement finis, l'un pratique des vertus intentionnellement infinies, l'autre, des péchés intentionnellement infinis.

Mais si, dans tous les actes humains, on retrouve ces deux éléments, le fini et l'infini, n'est-il pas nécessaire qu'on les retrouve aussi dans la rétribution de ces actes?

Cette rétribution graduée chez les bienheureux, selon leurs vertus, et chez les réprouvés, selon leurs péchés, est finie dans son intensité en tant qu'elle correspond à la matérialité finie des actes humains, mais elle est infinie dans sa durée en tant qu'elle correspond à l'intentionnalité infinie des mêmes actes.

Les damnés subissent une peine sans fin, parce qu'ils ont eu la volonté réelle et obstinée de pécher sans fin.

Sans doute, certains pécheurs se proposent de se corriger un jour, mais ces vagues désirs de conversion, inspirés par la crainte de la peine plutôt que par l'horreur du mal moral, se concilient fort bien, en général, avec la disposition secrète de demeurer toujours dans le péché, si cela pouvait se faire impunément.

C'est la doctrine du docteur angélique: " Quiconque, dit-il, tombe volontairement dans le péché mortel, se place dans un état dont il ne peut sortir un secours divin : d'où il suit que, par le fait même qu'il veut pécher, il veut, comme conséquence, demeurer perpétuellement dans le péché.

"... . Qu'un homme, par exemple, se précipite dans un abîme, d'où il ne peut sortir que par un secours, on peut dire qu'il a voulu demeurer toujours dans cet abîme, quand même sa pensée serait tout autre. Ou plutôt, par là même qu'il pèche mortellement, il met sa fin dans la créature. Et parce que la vie entière se rapporte à la fin, pour la même raison, il rapporte à ce péché toute sa vie; et voudrait demeurer à jamais dans le péché, s'il le pouvait impunément (1)."

Et lors même qu'il ne peut plus pécher par les œuvres, il n'en continue pas moins à pécher par les désirs. Car il ne s'arrête dans la voie du péché que lorsqu'il y est arrêté par le défaut des moyens, par le manque des occasions, par les maladies ou par la mort, et il n'abandonne le péché que lorsque le péché l'a abandonné.

" L'impossibilité de commettre le péché, dit saint Thomas, n'exclut pas le désir de le commettre. Si un homme en prend la résolution, et ne s'en abstient que parce qu'il lui manque la possibilité d'accomplir son funeste dessein, il n'en conserve pas moins le désir, et ce péché n'en demeure pas moins toujours et tout entier dans sa volonté (2)."

" *O homme, qui es-tu, pour répondre à Dieu* (3)? et néanmoins, lorsque tu te livres aux objets de tes passions, tu veux pécher sans fin? Combien de fois as-tu protesté aux complices de tes désordres que tu ne leur serais jamais infidèle? Toutes tes protestations s'en vont en fumée, le vent les emporte, parce que Dieu confond tes projets: mais c'est là l'intention de ton cœur; tu ne veux jamais voir finir la chose où tu mets ton bonheur; et la marque que tu désires pouvoir toujours pécher, c'est que tu ne mets point de fin à tes crimes, tant que tu vis (4)."

Mais cette disposition coupable de la volonté humaine, cachée au regard de l'homme, est manifeste au regard de Dieu.

Pourquoi, dit-on, pour un péché qui passe si vite, est-on condamné à une peine éternelle?

Quoique momentané par rapport à l'acte, le péché est éternel par rapport à la volonté.

---

(1) *Sum. theol., Supplem.*, Q. XCIX, a. 1.

(2) *Supplém.*, q. L. a. 4.

(3) Rom., IX, 20.

(4) BOSSUET, *Œuvres*, t. X, p. 515. *Pensées chrét.*, IX.

Or, devant aucun tribunal, on ne se règle sur la durée de l'acte criminel pour se prononcer sur la durée du châtiment. Voilà un homicide commis dans un instant, faut-il pour cela que le châtiment soit momentané? Souvent ces crimes sont punis par la prison ou l'exil à perpétuité, parfois même par la peine capitale, et dans ce dernier cas, ce n'est pas la durée de l'exécution qu'on a en vue, mais l'exclusion perpétuelle du sein de la société. C'est ainsi que la justice humaine, dans l'intérêt de l'ordre social, inférieur, particulier et temporaire, frappe le criminel qui a brisé les rapports sociaux. Pourquoi, dans l'intérêt de l'ordre moral, supérieur, universel et éternel, la justice divine n'infligerait-elle pas un châtiment perpétuel à celui qui brise tous les liens d'amour?

Ce qu'un jury considère avant tout, quand il s'agit d'accorder ou de refuser le bénéfice des circonstances atténuantes, ce sont les intentions du coupable dans la perpétration de son crime, et non le temps qu'il a dépensé à le commettre et à en jouir. Dieu voit les dispositions les plus secrètes du cœur humain: voilà pourquoi il punit d'une peine sans fin l'homme qui a voulu pécher sans fin.

La nature elle-même ne mesure pas la punition à la brièveté du temps employé à la violation de ses lois. Je suppose qu'on nous ait interdit de boire une eau froide et d'user de tout autre aliment nuisible. Si, malgré cette défense, nous prenons ces aliments, n'est-il pas certain que nous aurons à endurer de longues peines? La boisson d'une eau glacée, le contact du feu, l'abus de l'alcool, n'engendrent-ils pas des maladies incurables?

Nous ne nous étonnons pas à la vue de cette punition terrible, immuable, qui résulte de la violation, même involontaire, des lois physiques. Pourquoi donc nous étonner qu'un châtiment pareil soit la conséquence nécessaire de la violation volontaire des lois de l'intelligence et de la morale?

3e Objection. — "Quelle est l'utilité morale de la peine? D'exciter le coupable à se convertir. Ce premier effet étant l'effet capital, tout le reste doit se subordonner à ses convenances...! (1) Toute peine est immorale, qui ne tend à l'amendement du coupable (2)." Comment, dès lors, concilier l'éternité des peines avec le but médicinal de toute loi afflictive?

Le châtiment peut avoir d'autres fins que l'amélioration du coupable, et ces fins également légitimes prévalent, en cas de conflit, sur le caractère médicinal de la loi afflictive.

(1) Jean Reynaud, *Terre et Ciel*, p. 384.

(2) Ib., p. 408.

Les afflictions qui frappent l'homme, sont, en premier lieu, expiatoires et satisfactoires, car Dieu se propose, avant tout, sa propre gloire: le bonheur de l'homme est subordonné à cette fin suprême.

Réparer l'injure faite au Législateur suprême, tel est donc l'effet capital de la peine. Cette peine vindicative découle des droits souverains et primordiaux de l'Etre suprême. *Miha vindicta, ego retribuam* (1).

L'injure faite à Dieu par le péché est d'autant plus grave que Dieu est plus élevé au-dessus de l'homme. Quand un soldat frappe l'un de ses camarades, le manquement semble léger, et la punition est d'ordinaire insignifiante. Qu'il lève la main contre son général, et ce geste, aussi rapide que la pensée, sera puni de la plus grave des peines, de l'emprisonnement perpétuel ou de la mort. Et le général ainsi outragé, fût-il le plus miséricordieux des hommes, devra, en certaines circonstances, se montrer impitoyable dans l'intérêt même de la discipline militaire et de la patrie. Ainsi en est-il du Dieu des armées.

Le péché n'est pas seulement une injure faite au Législateur suprême, c'est encore un désordre dans le monde moral. Il faut que ce désordre soit réparé.

Le mal moral est la recherche d'un bien interdit. Rechercher ce bien, l'obtenir, le conserver ou en conserver les fruits, se sont autant de désordres.

Quant au désordre de la volonté libre, il ne peut se corriger sans la volonté elle-même. Si le coupable refuse de revenir à l'ordre, il n'acquiert pas par là le droit au bien qui lui avait été interdit, car le droit n'a pas d'autre source que l'ordre assigné aux êtres par la Providence. La justice demande que l'ordre troublé soit restauré, c'est-à-dire que le coupable soit châtié dans l'objet même de son péché. Et comme une volonté qui se pervertit, affaiblit par cela même, son aptitude à sa fin, et par conséquent ses droits aux moyens préparés par Dieu, le coupable obstiné doit être privé, en sus de l'objet de son crime, de tous les autres biens créés.

Mais, en supposant que le coupable se convertisse, cette conversion ne corrigerait pas le désordre qui consiste dans l'usage irrégulier du bien défendu. La volonté, même redressée, n'empêche pas qu'elle ne doive être dépouillée d'un bien acquis et possédé contrairement à l'ordre souverain institué par le Créateur. Le

(1) Rom., XII, 19.

bien interdit reste interdit. C'est une dette que la conversion n'éteint pas. Rien ne prescrit contre l'ordre : tôt ou tard, si l'on s'est rendu coupable, il faut être châtié et on le sera.

C'est l'enseignement du Docteur angélique: " L'ordre universel, dit-il, exige que tout soit disposé avec proportion, *nombre, poids et mesure* (1). De même que la récompense correspond aux actes de vertu, le châtiment correspond au crime, et certaines peines perpétuelles sont en proportion avec certains péchés. La sagesse de Dieu maintient l'ordre, en infligant ces peines à ces péchés (2)."

Toute jouissance illégitime doit donc être punie par une douleur correspondante. " Chaque succès des coquins, dit le R. P. de Bonniot, leur imprime une marque indélébile pour les désigner au fouet de la justice éternelle dont elle appelle inévitablement et mesure avec rigueur les coups(3)."

Toutefois, en infligeant des peines purement vindicatives, ce n'est point en elles-mêmes que Dieu se complaît, mais dans la justice qui les exige et dans la restauration de l'ordre universel.

La justice humaine elle-même, pour le maintien de l'ordre, punit et le coupable incorrigible et le coupable décidé à se corriger. Si la correction du criminel était le but unique poursuivi par le code pénal, on ne devrait châtier que les honnêtes criminels qui promettent de s'amender, tandis que les scélérats endurcis, se déclarant incorrigibles, auraient droit à l'impunité absolue. Cette conséquence est d'autant plus absurde que l'obstination dans le mal est ordinairement en raison même de la perversité.

Tantôt le châtiment est pour la purification du coupable, tantôt pour sa dernière condamnation. Quand, parmi les hommes, un père flagelle son fils, c'est pour la correction; mais lorsque le juge fait prendre un voleur, c'est pour la condamnation finale (4).

Enfin, le péché est une révolte dont l'exemple devient contagieux, surtout quand il est impuni. On voit, dès lors, combien il est nécessaire que la loi soit munie d'une sanction proportionnée au délit. Et, en ce sens, il est permis de dire que tous les châtiments sont infligés pour la correction des vices, sans avoir besoin pour cela d'être toujours purifiants ou limités.

---

(1) Sap., XI, 21.

(2) *Sum. contra Gentes*, I. III, cap. 144.

(3) *Le Problème du mal*, p. 337.

(4) S. Thomas, Quæst. disp.

" Ainsi, d'après les lois humaines, certains criminels sont punis de mort, non pas assurément pour leur amendement, mais pour celui des autres.

" C'est pourquoi il est écrit: *L'homme pernicieux étant châtié, l'insensé sera plus sage* (1). Quelques autres, en vertu de ces mêmes lois, sont exclus de la société par un exil perpétuel, afin que, par leur disparition, la société acquière une plus grande pureté. C'est pourquoi il est dit: *Chassez le railleur, et les disputes s'en iront avec lui: alors les plaintes et les outrages cesseront* (2).

" Quand même les châtiments ne seraient portés que pour la correction des mœurs, rien ne s'oppose donc à ce que, d'après le jugement divin, certains hommes soient à jamais séparés de la société des bons et éternellement punis, dans le double but de détourner les hommes du péché par la crainte d'un châtiment éternel et de rendre la société des bons plus pure encore par cette séparation, comme il est dit dans les Saintes Lettres: *Rien de souillé, ou aucun homme, coupable d'abomination et de mensonge, n'entrera dans la Jérusalem céleste* (3), c'est-à-dire dans la société des bons (4)."

4e OBJECTION. — " Si les lois actuelles de la vie sont instituées de telle sorte que le criminel, à quelque excès d'égarement qu'il soit parvenu, puisse toujours rentrer librement en lui-même, prier, se repentir, expier, mériter grâce, sur quels motifs conclure que la mort donne tout à coup naissance à une législation contraire? Il est arbitraire de supposer que l'immortalité conserve la vie sans conserver en même temps la faculté du repentir comme toutes les autres (5)." Pourquoi l'âme coupable serait-elle aveuglée plus irrémédiablement après avoir passé par la mort qu'elle ne l'était auparavant?

Il ne répugne nullement que Dieu ait accordé un certain temps, tel que la vie présente, passé lequel il ne reste aucun espoir de pardon pour les pécheurs, car si Dieu épargnait toujours, la vie présente serait sans but et, par cette impunité, Dieu lui-même provoquerait efficacement à pécher.

De fait, la Sagesse suprême a trouvé bon de donner aux hommes un petit délai pour avoir le temps de se repentir. Un sursis est

(1) Prov., XIX, 25.
(2) Prov., XXII, 10.
(3) Apoc., XXI, 27.
(4) *Sum. contra Gentes*, I. III, cap. 144.
(5) J. REYNAUD, *Terre et Ciel*, p. 393.

généralement accordé à l'âme coupable. Si chaque action, vertueuse ou vicieuse, était payée ou punie sur-le-champ et temporellement, l'ordre moral disparaîtrait entièrement.

" Si le coupable, dit Joseph de Maistre, était toujours frappé au moment même où il le devient: il n'y aurait plus ni vice ni vertu, puisque l'on ne s'abstiendrait du crime que comme l'on s'abstient de se jeter au feu.

" La loi des esprits est bien différente: la peine est retardée, parce que Dieu est bon; mais elle est certaine, parce que Dieu est juste (1)."

L'action préventive ne doit pas seulement s'opposer au développement du mal, mais se garder de toute influence nuisible au développement de la liberté morale: les âmes courbées sous l'habitude d'une terreur trop vive s'amortissent bientôt; absorbées par la crainte de mal faire, elles tremblent, se resserrent et ne tardent pas à perdre tout ressort et toute activité.

Dieu respecte notre liberté. *Il a créé l'homme au commencement et l'a laissé entre les mains de son conseil*. (2). La vie présente est la période de formation et d'épreuve. Mais il faut un terme à ce sursis. La phase initiale et préparatoire ne se conçoit pas sans un état final et définitif, c'est-à-dire sans la phase de maturité et de rétribution, car une épreuve indéfinie ou sans fin serait un mouvement sans but, une tendance sans objet, une responsabilité sans compte à rendre.

La possibilité de la conversation appartient donc essentiellement à la première phase de l'existence. A quel moment précis finit cette phase? Là est la question.

C'est à la révélation divine et à la raison humaine d'y répondre.

D'après la révélation, l'heure de la mort est l'heure des comptes définitifs. " Ne perdez pas le souvenir du mal au jour heureux,

---

(1) *Délais de la justice divine*, XXI.

(2) Eccl., XV, 14.

ni le souvenir du bien au jour malheureux, car il est aisé à Dieu de rendre à chacun au jour de sa mort selon ses voies (1)."

" *La vie de l'homme sur la terre est un combat; et ses jours sont comme les jours du mercenaire* (2)."

Or, " le prix du mercenaire ne doit pas être retardé (3)."

" *Après la mort de l'impie, il n'y a plus d'espérance* (4)

" *Les méchants,* dit Job, *passent leurs jours dans les richesses et dans un clin d'œil ils descendent aux enfers* (5)."

" *Le riche mourut,* dit Jésus-Christ, *et il fut enseveli dans l'enfer* (6)."

Et l'Eglise, gardienne infaillible de la révélation déclare que " selon l'ordination commune de Dieu, les âmes de ceux qui meurent dans un péché mortel actuel, aussitôt après leur mort, descendent aux enfers, où elles endurent les peines infernales (7)."

Les Saints Pères ne cessent de prêcher l'impossibilité d'une conversion après la mort.

" Faisons pénitence, dit saint Clément de Rome, pendant que nous sommes en ce monde et que nous avons le temps de nous repentir, car, après cette vie, il n'y a plus ni confession, ni pénitence (8)."

Si le repentir nous eût été possible dans l'éternité, nous aurions gaspillé le temps. Et comme l'éternité est interminable, à quel moment aurions-nous commencé à nous repentir ? Peut-être jamais, puisque après tout nous avions bien le temps.

L'instant qui termine cette vie, fixe donc le sort de l'homme sans retour. Nous en trouvons la raison dans notre nature elle-même.

La mort détruit le composé qui constitue l'homme. Or, c'est à ce composé que s'adresse la loi. Il appartient donc au composé humain de se repentir et de satisfaire pour le péché. La séparation de l'âme et du corps exclut par conséquent toute possibilité de conversion et d'amendement. S'ensuit-il que l'âme ait perdu sa liberté ? Pas le moins du monde. L'acte par lequel le juste,

---

(1) Eccl., XI, 27-28.
(2) Job, VII, 1.
(3) Levit., XIX, 13.
(4) Prov., XI, 7.
(5) Job, XXI, 13.
(6) Luc, XVI, 2.
(7) Benoît XII, Constitution: *Benedictus Deus.*
(8) *Epist.* 2 *ad Cor.,* n. 8.

arrivé au terme de sa formation, adhère à Dieu, est perpétuellement identique à lui-même, c'est un seul et même acte sans succession intime, se produisant dans une sorte d'éternité. Voilà pourquoi tout libre qu'il est, il échappe à la possibilité du changement.

Il en est de même de l'acte par lequel le réprouvé se sépare de Dieu. Cet acte est libre, parce qu'il a dépendu de la volonté du méchant qu'il fût ou qu'il ne fût pas; il ne cesse pas d'être libre parce qu'il dure toujours, car le *toujours* est dans sa nature.

" Quand une erreur est passée à l'état de principe, l'intelligence est incapable d'arriver à la vérité partout où s'étend ce faux principe. L'amour de Dieu, par exemple, est un principe universel dans l'ordre des opérations morales. Une fois éteint par la haine de Dieu, qui est le fond du péché mortel, il n'y a plus rien dans l'âme où cet amour puisse se rallumer. Or, la haine et l'orgueil, poussés à leur degré suprême, résument l'état moral du damné: le dévoyé déteste Dieu et se met au-dessus de Dieu: c'est son péché permanent et habituel. L'estime et l'amour de soi est son principe d'action; la satisfaction de l'orgueil et de la haine, c'est là son motif suprême. Ce motif toujours présent et identique produit infailliblement l'entêtement et l'obstination.

" La haine du bien absolu infecte toute la puissance d'aimer et n'y laisse rien de sain où l'amour puisse germer. Ivre d'orgueil, le damné tient par-dessus tout à l'indépendance de sa volonté: sa gloire est de ne se soumettre jamais. Mais cette indépendance n'est-elle pas un don de Dieu? Alors il souhaite d être anéanti. Ce souhait est bien à lui, lui seul a pu le faire naître. Par là, il ne voit personne au-des us de lui. Déjà, même ici-bas, la grâce est parfois opiniâtrement rejetés: les pécheurs seront-ils plus dociles lorsque ces passions seront dans une effervescence excessive? La grâce leur serait inutile; aussi bien Dieu ne l'offrira pas.

" Le damné obstiné parce qu'il veut l'être, subira toujours les effets d'une déviation qu'il ne redressera jamais. La liberté est toujours sauve (1)."

Le caractère propre du libre arbitre est de choisir. Ce choix s'exerce, non sur la fin dernière, mais sur les moyens qui conduisent à cette fin. Et de même que le désir du bonheur en général, quoique provenant d'une volonté immuable, n'est point opposé au libre arbitre, ainsi la volonté peut se porter immuablement vers

(1) Voir le R. P. de Bonniot: *Le problème du mal*, p. 316-324.

tel objet déterminé, comme à la fin dernière, sans que cependant le libre arbitre soit blessé.

Les âmes des bons, toujours libres, adhéreront immuablement à Dieu qui est la fin choisie par eux en cette vie. Les âmes des méchants adhéreront immuablement à la fin indue qui fut ici-bas l'objet de leur choix.

Il n'y a donc qu'un temps et qu'une heure pour être admis au banquet. L'heure passée, la porte est close. Il est trop tard. A ceux qui viennent frapper, on n'ouvre plus: " Je ne vous connais pas," répond l'Epoux. Or, ce temps, c'est la vie terrestre.

Chacun des divers âges de la vie renferme quelque chose de divin propre à nous faire au cœur la blessure de la vérité. " La mort, dernier instrument de la Providence, jettera à l'homme un suprême appel. Si après tant de jours qui ont sollicité son âme, celui-là le trouve insensible, il est confirmé dans le mal. Son cœur est jugé. Entre lui et Dieu, il faut une conclusion."

5e Objection. — Pourquoi Dieu ne pardonnerait-il pas au pécheur? " Dieu est si grand que toute offense lui est petite, et sa magnanimité, loin de s'irriter des injures, n'en a que pitié... Et ne dites pas que si Dieu refuse la faculté du repentir aux trépassés, c'est que sa miséricorde s'est lassée: ce qui est infini, ne se lasse pas (1)."

La bienveillance ou la bonté relative de Dieu n'est autre chose que le désir sincère de communiquer le bonheur à ses créatures d'après leur nature et selon ses desseins. Ce même désir s'appelle miséricorde en tant qu'il porte Dieu à chasser la misère loin de ses créatures. " *Le Seigneur est suave pour tous et ses miséricordes s'étendent sur toutes ses œuvres* (2)."

Chacun des attributs divins est infini en soi, mais n'est pas et ne peut pas être infini dans sa manifestation et son application aux créatures. Les effets sont nécessairement finis.

Or, ce n'est pas à la créature à prescrire le degré et le mode suivant lesquels Dieu doit lui communiquer sa bonté. De même que Dieu se manifeste librement au dehors, *ad extra,* il se manifeste librement au degré qu'il veut. Il donne à tous les moyens nécessaires pour se sauver. Si, par sa résistance à la bonté et à la miséricorde divines, une créature abuse des moyens de salut et s'établit elle-même dans l'état de perdition, on ne peut assurément ac-

(1) J. Reynaud, *Terre et Ciel,* p. 381 et 394.

(2) Ps. cxliv, 9.

cuser Dieu de ce que cette créature persévère à jamais dans l'état de perdition.

"*Le Seigneur est miséricordieux et juste... La miséricorde et la vérité se sont rencontrées: la justice et la paix se sont embrassées* (1)." Opposer la justice à la bonté comme si elle lui était contraire, c'est détruire l'idée de Dieu puisque les attributs divins sont unis et identiques.

Dieu doit être miséricordieux surtout envers les justes. Or il ne le serait pas si les souffrances des justes devaient ne compter pour rien. Si les martyrs et leurs bourreaux devaient un jour jouir du même bonheur, comment leur sang serait-il vengé (2)? La miséricordé elle-même réclame donc l'enfer.

Il serait absurde de vouloir s'appuyer sur la grandeur de Dieu pour conclure que toute offense à son égard est de peu d'importance.

Dieu est grand en justice, en sagesse et en sainteté. Il est infiniment opposé à l'injustice, mais il ne s'ensuit pas qu'il y soit indifférent. Il est infiniment sage, mais cela ne suffit pas pour prouver qu'il n'a établi aucun ordre parmi ses créatures intelligentes. Il est infiniment saint: mais ce n'est pas une raison qui nous oblige à croire qu'il encourage le vice par l'assurance de l'impunité.

Un pardon pur et simple rendrait la morale inutile, puisqu'on ne serait ni plus ni moins avancé à la violer qu'à l'observer. Le scélérat et le saint ne peuvent se rencontrer, en faisant celui-là le mal, celui-ci le bien, et l'ennemi suprême du vice ne peut les réunir dans un commun embrassement.

L'Evangile nous en avertit:

"*Déjà la cognée est à la racine des arbres ; tout arbre donc qui ne produit point de bon fruit sera coupé et jeté au feu* (3)." Et un peu plus loin: "*Le Christ a le van à la main, et il nettoiera parfaitement son aire; il amassera son blé dans le grenier; mais il brûlera la paille dans un feu inextinguible* (4)."

Le Législateur suprême ne saurait sanctionner, par une criminelle complaisance, la violation de la loi morale.

---

(1) Ps. LXXXIV, 11.

(2) Apoc., VI, 10.

(3) Matth., I|I, 10.

(4) Ib., III, 12.

Sans doute, Dieu peut substituer le pardon au châtiment, mais le pardon est essentiellement lié au repentir.

Quelle est, en effet, la voie qui conduit l'âme à sa fin dernière? C'est la loi morale. On ne viole cette loi que par un écart de la volonté. L'âme ne pourra donc trouver sa fin que par le redressement et l'application de la volonté, c'est-à-dire par le repentir.

Mais le repentir est un acte libre. Dieu n'entre point dans notre cœur de vive force. Sa bienveillance infinie; toujours en harmonie avec les autres perfections divines, doit donc s'arrêter devant une résistance obstinée, d'autant plus qu'un pardon imposé ne ferait qu'augmenter le supplice des réprouvés.

" La haine volontaire du bien dans les réprouvés étant donnée, on ne conçoit pas la bonté d'un pardon qui non seulement serait repoussé, mais qui deviendrait, s'il pouvait être imposé, un supplice plus grand que la peine même. Le ciel serait pire que l'enfer pour les damnés, et ils le rendraient tel pour les élus mêmes. La bonté de Dieu, à l'égard des uns comme à l'égard des autres, réclamerait donc autant que sa justice contre un désordre aussi épouvantable."



LE TRAVAIL DU STYLE

Il ne s'agit pas de multiplier les œuvres : cela dépend de la nature de notre esprit et particulièrement des choses dont nous voulons traiter. Je dis que nous devons viser à faire de notre mieux tout ce que nous faisons, donner à nos écrits toute la solidité et même tout l'agrément possible, afin que la beauté du vase fasse, au besoin, accepter un breuvage dont la vertu composera d'ailleurs l'amertume. Et, pour y parvenir, quels moyens ? Premièrement, c'est de nous livrer à notre vocation, non pas à cause de l'attrait qu'elle nous inspire, mais parce qu'elle nous vient de Dieu, et que le travail où elle nous pousse est le vrai travail qu'il attend de nous. Si c'est à quoi Dieu nous appelle, soyons des écrivains, ne souhaitons que cela ; faisons même, au besoin, de grands sacrifices pour n'être que cela. Acceptons, dans le travail des Lettres, une sorte de sacerdoce ; n'en usons pas plus pour l'avancement de notre fortune que pour la satisfaction de notre vanité. Dieu saura nous faire vivre d'un labeur que nous lui consacrerons ; et notre vie, comme elle en sera soutenue, en sera bien assez occupée. La sagesse humaine, ici, nous rappelle encore que celui qui a le don de conseil a rarement le don d'action. Nous nous mêlerons suffisamment des affaires du monde, en donnant à ceux qui les mènent des avis désintéressés, qu'ils sauront peut-être mieux appliquer que nous ; notre parole aura plus de salutaire autorité, quand le public verra que nous n'en faisons pas l'instrument de nos petites ambitions.

Secondement, étudions, étudions sans cesse. N'en croyons pas une imagination qui semble, au nombre et à la fougue de ses premiers jets, ne pouvoir jamais s'épuiser. On pense, au début de la carrière, qu'un siècle ne suffirait pas pour produire tout ce que l'on se sent en germe d'inventions, d'idées, de merveilleux discours ; mais, dès le second ouvrage, on s'aperçoit qu'on répète le premier, et que cette imagination intarissable n'est elle-même qu'une imagination. Le terrain le plus riche, lorsqu'il n'est pas remué, retourné, arrosé de continuelles sueurs, ne produit que des ronces, des plantes folles et vaines : pompeux étalage qui dissimule mal une stérilité réelle et bientôt irrémédiable. Etudions : nous ne sommes que le champ ; l'étude est le soc qui défriche,

est la semence qui féconde, est la pluie qui développe et le soleil qui mûrit. Elle fortifie ce qui existe, elle renouvelle ce qui s'épuise, elle crée ce qui n'est pas.

Cherchons le style : je m'attache à cette pensée, parce qu'elle est essentielle. Que la modestie et l'étude (c'est-à-dire en ce dernier cas la probité) nous soient imposées : toute conscience chrétienne en conviendra, ne pouvant là-dessus élever un doute ; mais quelques jeunes croyants regardent comme médiocrement important d'écrire avec plus ou moins de correction, d'agrément et d'adresse. Et moi je dis qu'après la foi et l'instruction, rien ne nous est plus nécessaire : c'est par là que nous serons lus ; c'est par là que nous conquerrons l'attention et l'estime du monde, succès qu'il nous faut absolument obtenir, — non pour nous (à Dieu ne plaise que nous nous recherchions personnellement en ceci !) — mais pour les vérités que Dieu nous donne à proclamer et à maintenir ; mais pour le monde, qui a besoin d'aimer ces vérités secourables et de se réfugier à leur foyer divin.

Et d'ailleurs, l'art sublime qui bâtit des palais impérissables à la pensée humaine, *Le Style,* n'est-ce pas pour nous, catholiques de France, une gloire de famille, qu'il nous appartient de remettre en honneur ? Je considère notre histoire littéraire, et j'y vois que les lettres nationales, dans ce qu'elles ont de plus magnifique et de plus élevé, sont filles de l'Eglise.

Vous donc, qui avez particulièrement la vocation d'enseigner et d'écrire, je vous en conjure. appliquez-vous à restituer au langage sa vieille orthodoxie et son ancienne dignité. Lisez, étudiez les écrivains du XVIIe siècle ; soyez-en pénétrés, — non pour vous montrer leurs imitateurs serviles, mais pour être leurs légitimes continuateurs. — Outre le profit que vous tirerez de cette étude, vous y trouverez les plus excellents plaisirs de l'esprit. Je promets surtout de véritables jouissances à ceux qui voudront lire dans les écrivains religieux, ce que volontiers j'appellerais les *œuvres inédites* de ces grands hommes ; car, qui s'inquiète aujourd'hui de connaître tout ce qu'ont écrit Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Massillon, et généralement tous les maîtres si peu fréquentés de notre littérature chrétienne ?

Je reviens à la pensée qui me domine, et je répète que nous devons, mes frères, dès aujourd'hui, nous appliquer, si nous voulons que l'on nous écoute, et que l'on nous écoute longtemps, — à nous former au noble style qui parla si dignement de Dieu et de l'homme, dont nous aurons à parler aussi. Je ne promets

pas que nous deviendrons de grands écrivains ; il y a un degré d'élévation dans l'art, où ni l'étude, ni la volonté la plus assidue, ni les efforts les plus constants, ne sauraient pousser ceux que Dieu n'y destine pas par l'octroi de certaines qualités, rares dans l'histoire de l'esprit humain ; mais, à force de travail, on devient un écrivain pur, clair, correct, élégant même ; on sait manier un langage qui ne plie sous aucune pensée grande, qui ne fait défaut à aucune idée ; et, lorsque, avec un pareil instrument, c'est la vérité de Dieu que l'on chante, on trouve des accents que toute oreille humaine écoute et que peut envier le génie. Certes, les écrivains du siècle, religieux ou profanes, n'étaient pas tous comme Bossuet, comme Fénelon, Racine, Pascal, de ces esprits tout à fait hors ligne, dont les facultés supérieures éclatent, pour ainsi dire, à chaque mot ; mais partout, mais chez tous, et même chez les gens qui n'en faisaient pas métier, quel ordre, quelle élégance, quel choix et quelle noblesse dans l'expression ! Quel talent, on dirait presque aujourd'hui miraculeux, de rendre avec concision les pensées les plus délicates et les plus profondes, de relever par la diction les choses les plus communes ! Lisez à haute voix une page écrite alors, lisez ensuite une de celles qu'on écrit maintenant (et choisissez cette dernière parmi les plus brillantes) ; vous comprendrez, mieux qu'on ne peut l'exprimer, la décadence effrayante de la pensée et de l'art.

Louis Veuillot.

✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤

VANITAS VANITATUM, Eccl. E. 12.

SONNET.

La Sagesse nous dit: *Tout n'est que vanité:*
La parole du monde est folie et mensonge;
Les faux biens qu'il promet, passeront comme un songe,
Dont ils ont la valeur et la fragilité.

Quoiqu'il paraisse heureux, dans sa félicité,
Le mondain ne l'est pas; toujours l'ennui le ronge;
Il a beau s'étourdir, ce tourment se prolonge,
Jusqu'au jour où pour lui, s'ouvre l'éternité.

Puisque tout doit finir sur cette pauvre terre,
N'attachons pas nos cœurs au plaisir éphémère,
Qui passe comme l'onde, après quelques beaux jours;

L'automne suit l'été; puis la forêt s'effeuille :
Seuls les riches trésors que la vertu recueille,
Nous suivent dans le ciel, pour nous rester toujours.

L'abbé DUGAS.

LE PROPAGATEUR

Vol. IV MARS 1907 No 3

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : — Nouvelles de Rome : " le péril jaune " et la conversion du Japon. — Un *nonce* en Russie. — La position du " centre " en Allemagne. — La manifestation Giordano Bruno à Rome. — L'incident Clémenceau - Briand. — La suppression des aumôniers de marine. — L'article de " l'Everybody's Magazine " : War against Christ. — Jugement de Pie IX en 1871 sur la France. — La béatification de Pie IX. — A l'Académie française : " Les tourments qui agitent le monde contemporain " par le cardinal Mathieu ; " Portrait du prêtre " dans Mgr Perraud, par M. d'Haussonville. — 20 millions de catholiques sous le drapeau étoilé. — La création de la vie de M. Stéphane Leduc. — La dernière lettre pastorale de Mgr Stang. — Défions-nous de la neutralité. — L'incendie du séminaire de Sainte-Marie-de-Monnoir. — L'incendie d'Hochelaga ; calmons l'enthousiasme intempestif. — Le regretté Père Monsabré. — Feu sir William Hingston. — Nos défunts.

De temps en temps, les journaux parlent du "péril jaune." On désigne par cette expression le danger qui existerait, pour nous et pour les Américains, d'être un jour attaqués, militairement ou au moins financièrement, par les Chinois ou les Japonais. Des difficultés ont surgi à San Francisco, ces mois derniers, à propos de l'admission des enfants japonais dans les écoles publiques, qui ont occupé sérieusement l'opinion, ont motivé une intervention du Président Roosevelt, et, surtout, à la grande joie des publicistes, ont fourni de la copie.

Si vraiment le " péril jaune " nous menace, et s'il paraît redoutable, c'est que les " célestes " et les " nippons " sont tous des païens. Le meilleur moyen de parer aux éventualités fâcheuses, ce serait sans doute de les convertir. On y travaille depuis longtemps, et non pas sans succès ; on n'a qu'à penser aux admirables travaux de saint François-Xavier et de ses successeurs pour s'en convaincre.

L'été dernier, Mgr O'Connell, aujourd'hui coadjuteur de Boston, a fait le voyage du Japon, et au nom du Saint-Père s'est présenté chez le Mikado, en mission officielle. Or, voici qu'on

annonce de Rome (19 février) que les terrains nécessaires pour la construction d'une église et d'une école à Tokio viennent d'être gratuitement concédés aux missionnaires; de plus, une université centrale catholique serait sur le point d'être construite et mise sous la direction des Jésuites; enfin, on parle de l'établissement d'une délégation apostolique au Japon.

* * *

Du côté de la Russie nous arrivent également d'heureuses nouvelles. Une dépêche de Rome (19 février) nous apprend que d'immenses terrains des plus belles provinces de Sibérie ont été donnés à des religieux chassés de France; en plus, le Vatican aurait été notifié que le gouvernement permettra le libre exercice de la religion catholique dans tout l'empire russe et que les églises autrefois confisquées seront rendues aux catholiques ; enfin, on entretiendrait l'espoir de voir bientôt un Nonce apostolique à la cour du Czar.

Ce sont là assurément des nouvelles consolantes.

* * *

En Allemagne, nous l'avons dit récemment, les députés catholiques du " centre " ont fortifié leurs positions aux dernières élections générales (janvier-février 1907). Le gouvernement de M. de Bulow, qui en veut toujours au " centre " de son attitude au dernier Reichstadt, ne paraît pas disposé cependant à accorder aux députés catholiques la légitime influence à laquelle ils ont droit. Mais les grands journaux catholiques, comme la " Germanica " par exemple, proclament que " le gouvernement devra céder."

On ne peut que le souhaiter quand on pense surtout que l'un des points pour lesquels les députés du " centre " et leurs alliés du groupe polonais bataillent si fièrement, c'est la revendication du droit pour les petits enfants de Posnanie d'apprendre à prier Dieu dans la langue de leurs mères.

* * *

Autant qu'ils le peuvent, les méchants continuent, à Rome même, d'insulter l'Eglise et le pape. Nôtre-Seigneur a dit que " son royaume n'est pas de ce monde," et l'Evangile proclame

" qu'il est nécessaire que les scandales arrivent." Mais c'est triste toujours de constater que la libre-pensée et l'impiété réussissent à " manifester " dans la ville même qui est le siège du successeur de saint Pierre et la tête du monde catholique, soit d'un peuple de 250,000,000 d'âmes. On a ainsi organisé, vers la mi-février, au *Campo dei Fiori,* la " manifestation " accoutumée en l'honneur de Giordano Bruno, un moine apostat, jadis livré au bras séculier et brulé comme malfaiteur social. L'anticléricalisme international le considère à bon droit comme l'un de ses " saints." C'est son 307e anniversaire que l'on a célébré par des processions, des chants et des discours, dont nos lecteurs devinent le sens et l'esprit. Le correspondant romain de la "Croix" de Paris écrit à ce sujet : " Ce joli monde a bien choisi son patron. Bruno, le moine apostat, l'être lubrique, l'écrivain immonde dont il serait impossible à une plume honnête de reproduire les écrits, mérite les couronnes et les acclamations de ces nouveaux " rédempteurs " de l'Italie. C'est cinglant, mais juste.

* * *

Les choses de France sont toujours tristes. Le cabinet Clémenceau-Briand a failli être renversé. Je ne sais pas jusqu'où on aurait dû s'en réjouir, car la majorité sectaire restait. Voici comment, en raccourci, les choses se sont passées. L'habile M. Briand avait expliqué à la tribune que la " déclaration " des évêques, dont nous parlions dans notre chronique de février, était après tout, une démarche conciliante. M. Clémenceau en parla, lui, comme d'un "document insolent " qu'il fallait " repousser du pied." Selon le Président du conseil, la loi de Séparation (l'œuvre de M. Briand) avait " tout prévu sauf ce qui était arrivé " ; on était en plein gachis, en pleine incohérence " — " mais, ajoutait-il, j'y suis, j'y reste." — Là dessus, M. Briand quitta la salle des séances... M. Jaurès intervint, M. Clémenceau fit des excuses, on replâtra le tout et la crise n'eut pas lieu. Seulement, il reste que le ministère a du plomb dans l'aile. Depuis, on discute les termes à accepter pour " le contrat de jouissance " entre les maires et les curés, qui devra mettre ces derniers en possession des églises pour 18 ans, comme nous l'avons expliqué. " Et pourquoi pour 18 ans," m'a demandé un confrère ? — Parce que la loi existante veut en France que les immeubles des communes ne soient jamais loués par bail que pour 18 ans. L'entente sur ce " contrat de jouissance " n'est pas encore définitive. Nous en reparlerons.

* * *

Entre temps, on a supprimé les aumôniers de marine. On avait retardé jusqu'ici, parce qu'on redoute de procéder trop vite dans l'œuvre de déchistianisation. On avait réduit le nombre des aumôniers de marine et diminué leur autorité, mais il en restait encore. Nous en avons vu, à Québec et à Montréal, à bord des vaisseaux français qui venaient mouiller dans nos rades, de ces braves aumôniers de marine, qui semblaient si populaires auprès de leurs "mathurins" et nous aimaient très vite, à cause de notre foi pratique et de notre patriotisme débordant. "A mille lieues de la France, écrit M. François Veuillot, ils parlaient des choses du ciel dans la langue du pays. Les matelots chrétiens, au milieu des périls ou de la maladie, trouvaient auprès de l'aumônier l'espoir, la force et la consolation. Ils craignaient moins la mort, ayant à leur chevet cet homme dont la seule présence est une affirmation d'immortalité. En même temps, sur les côtes de la Flandre et de la Normandie, de la Bretagne et de la Gascogne, des milliers de mères étaient moins malheureuses, en songeant que l'Eglise accompagnait leurs fils. Car, si le drapeau qui flotte au grand mât semble transporter la patrie jusqu'aux confins du monde, l'aumônier qui passe à travers les marins symbolise, à leurs yeux, la cloche du village et le crucifix du foyer. ("Univers," 18 février). C'est fini désormais, les marins mourront sans prêtre; ainsi le veut la *Liberté!*

* * *

C'est la guerre contre le Christ qui se poursuit — tout le monde aujourd'hui est obligé de le reconnaître. On signalait récemment à mon attention un superbe article de "l'Everybody's Magazine" (New York), qui porte justement ce titre: "War against Christ," et où les derniers événements de France sont fort nettement appréciés, par un journaliste protestant — M. Thompson dans un sens très sympathique au Vatican. Le portrait que le journaliste donne du Cardinal Merry del Val — auprès de qui il eut audience vers le temps de Noël — est l'un des plus heureusement mis au point qu'on puisse *voir;* car, dans l'article de M. Thompson, on le *voit* vraiment le jeune et si distingué cardinal, on le *voit* agir, on le *voit* parler, on le *voit* stigmatiser, comme elle le

mérite, la conduite de ces hommes d'État qui perquisitionnent chez les ambassadeurs et expulsent les représentants du plus grand pouvoir du monde avec le sans-gêne des détrousseurs de grands chemins!....“ Merry del Val — écrit M. Thompson — est un homme accompli.... J'ai rencontré dans ma carrière les hommes les plus forts du monde et les ai jugés selon que chacun le peut; mais je ne m'étais jamais trouvé face à face avec un homme qui fut aussi essentiellement un homme de pouvoir — but I never been face to face with a man of such essential power.” —

* * *

Pourquoi donc la France, aux yeux de tous, est-elle ainsi devenue “ un pays qui baisse,” suivant la très forte expression du Rév. Père LeMarchand, dans la chaire de Notre-Dame de Montréal, l'autre dimanche? Pourquoi? Tous nos lecteurs le savent. Je veux seulement leur rappeler que “ le mal ” dont souffre notre ancienne mère-patrie, il y a longtemps que l'Eglise le lui montrait du doigt. Un vénéré curé, en causant de ce triste état de choses, me faisait voir, l'autre jour, dans un volume de l'Histoire Universelle (Rohrbacher, continué par Chantrel et Chamard, tome 1869-1873, page 547), un passage en ce sens très significatif. C'est un extrait du discours que prononçait Pie IX en juin 1871, lors de son jubilé pontifical, en répondant à une adresse venue de France:

“ Cependant, disait le regretté pontife, je dois dire la vérité à la France. Je me souviens d'un Français, haut placé, que j'ai connu beaucoup, ici à Rome, et qui me faisait de grands compliments. C'était un homme distingué, un honnête homme, pratiquant bien sa religion. Il se confessait même. Mais il avait certains principes étranges, des principes que je ne m'explique point qu'on puisse allier avec la foi. Il me disait, par exemple, que la loi civile doit être athée, que nous devons protéger toutes les croyances, erreurs comme vérité. Nous nous entendions sur beaucoup de points, jamais sur celui-là. Or qu'arrivait-il ? le même homme faisait aujourd'hui une chose, et demain une chose toute contraire. Un de ses amis, qui était protestant, étant mort à Rome, il ne se contenta pas d'accompagner le corps au cimetière, il assista au service protestant. Assurément on fait bien d'assister les protestants dans leurs besoins, dans leurs maladies, de leur faire l'aumône et l'aumône spirirituelle, pour qu'ils arrivent à connaître la vérité ; mais assister à certaines fonctions religieuses de l'erreur, c'est mal, c'est trahir la vérité.

“ Mes chers enfants, je souhaite que mes paroles vous expriment bien ce que j'ai sur le cœur. Ce qui afflige votre pays et l'empêche de mériter les bénédictions de Dieu, c'est ce mélange des principes. Vous êtes catholiques mais individuellement ; la nation a cessé de l'être comme nation depuis quatre-vingts ans ; la loi ne tient aucun compte, par exemple, du repos du 7e jour, qui est l'objet d'un commandement de Dieu : jamais elle ne prescrit ces prières nationales, ces jeûnes nationaux que d'autres pays, quoique en majorité protestants, ont retenu du temps où ils étaient catholiques.”

* * *

"Les Français sont catholiques *individuellement,* la nation a cessé de l'être depuis quatre-vingts ans," c'est Pie IX qui disait cela, il y a 25 ans ! Et l'on reprocherait à un évêque canadien de le répéter aujourd'hui, et l'on nous dirait que nous calomnions le pays de nos pères, et l'on nous en voudrait de craindre pour l'avenir ?

Pie IX, l'on sait combien grand fut ce pape, que celui d'aujourd'hui rappelle de tant de façons. Les Canadiens, par le mouvement des zouaves de 1868, se sont beaucoup attachés à son souvenir. Aussi est-ce avec une grande joie que l'on a récemment appris au Canada que les procédures étaient ouvertes au palais du Cardinal-Vicaire à Rome pour la béatification du Pape de l'Immaculée et de l'Infaillibilité. Prions-le beaucoup pour la France, que nous aimons toujours; il la connaissait si bien ! Avec saint Louis et la bienheureuse Jeanne d'Arc, il doit être, au ciel, l'un de ses meilleurs protecteurs.

* * *

La séance du 7 février à l'Académie française a marqué avec éclat que tout pourtant n'est pas désespéré pour la sainte religion catholique en France. Jamais peut-être plus beaux sentiments de foi n'avaient été exprimés en plus belle langue sous le toit du palais Mazarin. Le récipiendaire, Son Eminence le cardinal Mathieu, l'historien du concordât de 1801, disait finement à ses collègues : " Vous n'avez point voulu rompre votre " concordât." Fondés par un cardinal, vous vous êtes montrés déférents pour le Sacré Collège, et la pourpre de Richelieu a porté bonheur à la mienne." — Et, chargé de lui répondre, M. le comte d'Haussonville disait à son tour : " Votre modestie n'a pas eu cependant tout à fait tort de dire que l'éclat de vos mérites littéraires n'a pas seul attiré sur vous les yeux de l'Académie.... Au moment où l'Etat se séparait bruyamment de l'Eglise, nous n'avons pas voulu séparer l'Eglise de l'Académie. Aussi avons-nous été heureux d'ouvrir toute grande devant vous la porte à laquelle vous étiez, sans tarder, venu frapper, et nous avons saisi l'occasion qui s'offrait à nous de faire d'un cardinal rouge un cardinal vert." — Mais il y eut mieux que cet échange de paroles courtoises. Les deux discours sont deux actes de foi splendides. Il faut renoncer à l'idée

d'en donner ici une analyse. Deux citations suffiront pour en montrer l'esprit. Le cardinal Mathieu terminait l'éloge de son prédécesseur, le cardinal Perraud, en traçant de main de maître le tableau que voici des " tourments " qui agitent le monde contemporain :

" On affirme qu'il n'y en aura bientôt plus (des catholiques) en France, que la cause pour laquelle le cardinal a combattu est ensevelie avec lui dans la tombe, et, chaque matin, les cloches laïques sonnent le glas de ses funérailles, Si cela est vrai, Messieurs, si le christianisme est mort, je me demande quels sont ses héritiers et quelle doctrine va prendre sa place dans l'âme humaine, orpheline de Dieu. En dehors de lui, je cherche une prédication d'union et d'apaisement, une force de cohésion pour la société, un élan vers l'idéal, et je n'aperçois que le triomphe du matérialisme et de l'envie déguisé sous des noms sonores et accompagné d'une baisse constante de la moralité publique. D'un bout de l'Europe à l'autre, n'entendez vous pas retentir des cris de haine, des menaces de destruction et comme un bruit souterrain de sape et de mine ? Bien hardi qui dira ce que demain nous réserve ! Il est vrai, depuis un demi-siècle, notre vie matérielle a singulièrement et heureusement changé ; mais, dans ce monde que la science transforme par ses triomphes quotidiens, l'homme ne promène-t-il pas toujours les mêmes douleurs, les mêmes déceptions, le même tourment de l'infini ? Nous ne sommes pas en état, Messieurs, de faire fi de la religion. Notre devoir autant que notre intérêt nous commande de la respecter, car en définitive, rien n'est démontré contre elle que le désir de la supprimer, et les raisons de croire, si éloquemment développées par le confrère dont nous pleurons la perte récente (M. Brunetière), gardent toute leur force sur les esprits de bonne foi. Raisons de croire, espérances immortelles qui consolent, douceur des larmes et du sacrifice, pureté, charité, vertus antiques soutenant une société nouvelle, voila le trésor qu'ont défendu et augmenté, à la sueur de leur front, les derniers ecclésiastiques que vous avez appelés dans vos rangs : Lacordaire, Dupanloup, Gratry, Perraud. Que Dieu suscite et multiplie des apôtres qui ressemblent à ceux-là, pour le salut de notre pays et pour l'honneur des lettres françaises."

L'autre citation que je choisis, du discours de M. d'Haussonville celle-là, c'est ce touchant portrait littéraire du prêtre que fut Mgr Perraud :

" Prêtre, il le fut jusqu'aux moelles........., et parmi ceux qui, de notre temps, ont honoré le sacerdoce, nul n'a répondu de façon plus complète au noble idéal que ce mot seul fait venir à la pensée. Un homme a vingt ans ; toute la sève de la nature bouillonne dans ses veines, et devant lui s'ouvre la vie avec ses promesses, souvent trompeuses, toujours séduisantes. Il a le droit de tout rêver : amour, puissance, fortune, gloire. Cet homme fait le sacrifice de tous ses rêves. Il se fait prêtre, c'est-à-dire qu'il ampute sa nature. Il se refuse la satisfaction de ses plus légitimes instincts ; il ne connaîtra aucune des joies de la famille ; il vieillira solitaire : il mourra sans se survivre dans des êtres aimés. Quelle force le soutiendra dans cette vie d'immolation perpétuelle ? L'amour de Dieu et l'amour des âmes, car, suivant une parole de Mgr Perraud lui-même, " le prêtre va de Dieu aux âmes et des âmes à Dieu sans s'arrêter à soi-même." Cet amour des âmes sera désormais sa passion unique, sa récompense et son tourment. Il partagera leurs épreuves et leurs joies ; il se penchera sur leurs souffrances ; il viendra en aide à leurs troubles,

et pour celles en particulier qu'il a engendrées à la vie spirituelle, il connaîtra peut-être toutes les fiertés, peut-être toutes les douleurs, en tout cas toutes les angoisses, pour emprunter une expression à Lacordaire, "de cette passion à cheveux blancs, qui s'appelle la paternité." Mgr Perraud connut cet amour, ces angoisses et ces récompenses, car s'il aimait les âmes, les âmes aussi l'aimaient......"

* * *

Il y a plus de vingt millions de catholiques qui vivent sous le drapeau étoilé! De ce nombre, plus de treize millions appartiennent aux Etats-Unis proprement dits; les autres sont aux Philippines (plus de 6,800,000), à Porto-Rico (900,000), aux îles Sandwich (32,000) et à l'Alaska (12,500). Au Canada il y en a près de 2,500,000 et un peu plus de 1,500,000 à Cuba. Ce sont là des chiffres intéressants à connaître. L'almanach, qui fournit ces données, indique aussi que les Etats-Unis comprennent 1 cardinal, 14 archevêques, 90 évêques, 11,000 prêtres séculiers et 3,900 religieux. Il y a 1,266,000 enfants dans les établissements catholiques. New York et Chicago ont chacun 1,200,000 fidèles; Boston en a 800,000; Brooklyn 600,000; Philadelphie 485,000; la Nouvelle-Orléans 450,000 et Pittsburg 375,000....

Montréal compte 395,000 fidèles et Québec 326,000. Ces chiffres, par comparaison, montrent bien l'importance de nos principaux diocèses. Mais si nous en étions à faire le bilan des "œuvres" d'éducation ou de charité qui vivent chez nous ou de chez nous rayonnent jusque par delà la ligne 45°, notre chiffre monterait..... singulièrement.

* * *

Les journaux anticléricaux d'Europe ont fait grand bruit, en décembre dernier, autour des découvertes d'un professeur à l'Ecole de médecine de Nantes, un certain M. Stéphane Leduc. Le "Canada" de Montréal s'est empressé de faire écho. Ce M. Leduc annonçait qu'il avait trouvé le secret de "créer la vie," ni plus ni moins. Il ne parlait que de la vie végétale, et d'une vie embryonnaire encore; mais enfin, le Créateur n'était plus tout seul à faire de rien! Ce que cela aurait fait l'affaire des petits hommes qui s'attaquent à Dieu! Mais il va falloir en rabattre. "A la séance du 23 décembre 1906, à l'Académie des Sciences à Paris, M. Gaston Bonnier a montré qu'il ne s'agit que d'un cas particulier du phénomène bien connu de l'osmose. M. Leduc n'a pas même le mérite de l'invention: dès 1865 et 1867, un chimiste alle-

mand, Traube, avait obtenu, par le même procédé, des productions simili-arborescentes — mais rien de vivant! "Comparer, dit M. Gaston Bonnier, les plantes minérales de MM. Traube et Leduc à de vraies plantes, c'est comme si l'on croyait que les curieux dessins qui se forment sur les vitres, en hiver, sont de vraies feuilles de fougères.... On ne trouve là ni assimilation, ni augmentation de substance initiale, ni organisation, ni appareil circulatoire. Le précipité chimique qui se forme est identique sur tous les points et le phénomène cesse lorsque la réaction s'arrête." (Cf. l'*Ami du Clrrgé,* 14 février 1907, page 187.)

* * *

La dernière lettre pastorale du regretté Mgr Stang, que nous recommandions aux suffrages de nos lecteurs dans notre dernière chronique, contient au sujet de *l'éducation chrétienne* des affirmations que nous voulons noter ici. En ces temps, où l'on parle beaucoup au Canada d'*écoles nationales* — par opposition évidemment à notre système d'*écoles confessionnelles* — il est bon d'avoir sous les yeux et de lire au besoin à ceux que cela concerne, des paroles autorisées comme celles du savant évêque qui vient de mourir:

" Il n'y a qu'une grossière et coupable ignorance, écrivait Mgr Sfang, qui puisse porter un être à accuser l'Eglise catholique d'être hostile à l'éducation populaire et universelle. C'est avec une ténacité inébranlable que l'Eglise a proclamé, durant 19 siècles, la nécessité d'une éducation dont l'essence est la religion chrétienne ; elle maintiendra ce principe jusqu'à la fin des temps. Elle instruit l'enfance, développe non seulement l'esprit par l'instruction, mais forme son cœur par la religion. Elle prend le petit enfant avant que le péché ait défloré son âme ; elle le conduit à l'école où l'enfant est enveloppé d'une atmosphère religieuse."

" Notre système national d'éducation ne pourvoit pas à une telle éducation pour les enfants catholiques ; il n'est pas dans sa nature de le faire. La religion du Christ est bannie de ces écoles nationales, et c'est ainsi qu'il manque un facteur essentiel à une véritable éducation. Il n'y a pas de place, dans nos écoles publiques, pour les enfants auxquels les parents veulent faire donner une éducation chrétienne sur une base doctrinale."

" Nous reconnaissons à nos concitoyens non catholiques le droit de choisir de préférence ces écoles publiques non à cause des renseignements qui y sont donnés, mais à cause de ceux que l'on n'y donne pas."

" Un système d'éducation qui vise à la neutralité en matière religieuse, où la religion est ignorée, conduit au paganisme. Une école purement neutre est chose aussi impossible que le feu sans chaleur. Les principaux éducateurs américains ne sont pas satisfaits du système actuel et s'alarment avec juste raison. Ils constatent que la nouvelle génération manifeste un manque de respect sans cesse grandissant envers l'autorité, le mépris du mariage, l'oubli des devoirs envers la famille, une augmentation effrayante de vols, de fraudes, de suicides. Ces éducateurs attribuent aujourd'hui toutes ces plaies nationales au système d'éducation en vigueur."

* * *

Grâce à Dieu, nous avons au Canada, dans notre vieille province de Québec un système d'écoles et de collèges, qu'on peut songer à développer et à perfectionner sans aucun doute, mais qui ne porte pas encore à son flanc le terrible ver rongeur de le neutralité. Gardons nos écoles, en les perfectionnant, oui! mais gardons-les à base chrétienne et catholique. Le grand danger pour nos hommes publics, à cause du contact journalier avec des hommes d'ailleurs honorables mais qui ne partagent pas notre foi, c'est de passer de la sympathie pour les personnes à la sympathie pour les idées. Défions-nous de la "neutralité." C'est par excellence l'ennemi qui est à nos portes.

* * *

Nos collèges ont droit à tout notre respect, à toute notre affection, et à une affection effective, généreuse, tangible. Le déjà vieux collège-séminaire de Sainte-Marie de Monnoir vient de passer au feu. Comme jadis à Sainte-Thérèse, à Joliette, à Sherbrooke, à Ottawa, nous en sommes certain, les secours comme les sympathies ne feront pas défaut aux chers confrères de "Sainte-Marie." Quelques jours avant la grande épreuve du 23 février (qu'on me pardonne ce souvenir trop personnel), j'avais parcouru les vieilles salles et les vieux corridors, où des générations studieuses se sont succédées; j'avais admiré l'ordre et la tenue de la remarquable bibliothèque, à laquelle présidait sûrement un esprit avisé... Hélas! tout est anéanti. Mais tout cela renaîtra de ses cendres. On se dispute même l'honneur de posséder le séminaire ressuscité! Qu'importe ou l'on aille: là ou ailleurs, sur les bords du Richelieu, la maison fondée en 1853 par feu le Grand-Vicaire Crevier doit revivre pour l'honneur de la patrie et pour la joie de l'Eglise!

* * *

Un autre incendie, qui, celui-là, a fait verser des flots d'encre à nos "reporters" en veine de sensation, c'est celui, désormais fameux dans l'histoire de notre ville, de l'école protestante d'Hochelaga, coin des rues Préfontaine et Sainte-Catherine, en plein cœur de jour, à 2 heures de l'après-midi, le mardi 26 février. Ce

fut terrible et ce fut navrant. Neuf garçons et huit fillettes, avec la directrice de l'école Mlle Maxwell, périrent dans les flammes. On a porté aux nues l'héroïsme de l'institutrice morte en voulant sauver ses enfants et on a parlé de lui élever un monument public. C'était peut-être manquer de mesure. Tant d'événements se sont passés dans l'histoire de Montréal et tant de héros et d'héroïnes ont honoré nos annales, qui attendent encore un monument commémoratif, que, surtout après le résultat connu de l'enquête, qui faisait voir sous un jour moins extraordinaire la conduite de l'infortunée institutrice, on a été content de lire dans "La Presse" ces deux alinéas, émanés de la direction, qui remettent bien les choses au point :

"La Presse" n'a fait que son devoir en exaltant le dévouement de mademoiselle Maxwell ; elle a, aussi, le devoir de représenter aux autorités civiques qu'un corps public est dépourvu de sentiment. Le monument qu'on veut élever à mademoiselle Maxwell doit être entièrement dû à des contributions privées. Si l'on ouvre la porte à un concours officiel pour un témoignage qui fait plus appel au cœur qu'à la raison, nul ne pourra plus fixer le point où il faudra s'arrêter.

Il y a dans l'existence de notre cité, l'ancienne Ville-Marie, une foule d'actes héroïques bien reconnus, bien enregistrés, par la chronique, mais non remémorés. Ce serait grand ouvrage, aujourd'hui, que de les mettre en relief. Ce pauvre Dollard qui, au prix de sa vie, sauva Montréal contre la terrible surprise des Iroquois, n'a pas encore, ici, sa moindre statue. C'est pour ne pas parler de cela, ni des grands hommes dont Montréal a profité, Lafontaine, Cartier, John Young, qu'il ne faut pas s'attacher à des choses courantes dont on s'émeut avec raison, mais qui n'ont pas la valeur des grands événements trop négligés.

D'ailleurs, l'enthousiasme de plusieurs — parmi nos compatriotes — pourrait s'échauffer pour de plus justes motifs ! On n'a pas parlé de monuments à élever et on a davantage ménagé les télégrammes lorsque, dans un incendie tout semblable, au couvent de Sainte-Geneviève, une modeste religieuse, sœur Adjutor (née Girardin) périssait, elle aussi, victime de son dévouement, il y a deux ans. Nous pourrions apprendre des Anglais eux-mêmes que "charity begins at home."

La commission des écoles protestantes vient de décider que la future école, qu'on va construire à la place de l'école incendiée, s'appellera "Sarah Maxwell memorial school." Cela c'est plus raisonnable.

* * *

Le célèbre Père Monsabré, qui, pendant près de vingt ans, a prêché avec un si constant succès la station quadragésimale à

Notre-Dame de Paris, vient de mourir au Hâvre, le 22 février dernier. Il est mort hors de son couvent, d'où la persécution l'avait chassé comme tant d'autres, à 79 ans d'âge et après 50 ans de vie religieuse, d'un cancer à l'estomac qui a fait un martyre des derniers jours de sa vie. C'est en 1869 — et surtout après la guerre en 1872, qu'il avait recueilli, dans la chaire de Notre-Dame, la succession des Lacordaire, des Ravignan et des Félix. Il traita jusqu'en 1890 de " l'Exposition du dogme catholique." Il le fit avec une incomparable maîtrise. C'est la Somme de saint Thomas, son illustre frère aîné de la grande famille dominicaine, qu'il traduisait, en une langue qu'il connaissait superbement et qu'il maniait magnifiquement, sans oublier jamais de tenir compte, suivant sa propre expression, " des légitimes exigences de l'esprit moderne et des découvertes de la science." Les œuvres du Père Monsabré sont pour un chrétien instruit, surtout pour un prêtre, l'une des mines les plus précieuses à exploiter. Les matériaux y abondent, d'où jaillissent la lumière qui éclaire et la chaleur qui vivifie.

* * *

Une autre mort, qui crée un grand vide au Canada et même par delà les frontières de notre pays, c'est celle du Docteur Hingston, survenue à Montréal le 19 février. Sir William Hingston, on l'a justement écrit, " fut l'orgueil de la profession médicale, l'honneur de son pays et la consolation de l'Eglise." Nous n'osons pas insister sur ses mérites. Ils sont dans toutes les mémoires, et, nos revues comme nos journaux en ont longuement et fort élogieusement parlé. Nous voulons simplement rappeler à nos confrères le souvenir sympathique de ce beau et vénérable vieillard, qu'un si grand nombre ont connu à son bureau de consultation, au grand séminaire de la montagne, à Montréal. On imagine facilement le voir, se tenant très droit, l'œil profond, la parole brève, mais, dans l'ensemble, si bienveillant et si digne. Je l'ai revu hélas ! couché dans son cercueil. Sa belle tête blanche reposait sur le coussin, comme pour dormir. On aurait volontiers pensé qu'il allait ouvrir les yeux et s'animer ! A 78 ans, il était si rose et si jeune, et, dans sa longue carrière, il avait guéri tant de gens et prolongé tant de vies !

Mais non, les illustres et les savants, comme les plus humbles et les moins connus, doivent s'incliner devant l'inéluctable loi !

* * *

Avec le Révérend Père Monsabré et Sir William Hingston, nous avons à inscrire, ce mois-ci, sur notre liste funèbre, les confrères dont les noms suivent :

M. l'abbé N.-Azarie Dugas, curé de Maisonneuve, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 27 février, à 51 ans ;

M. l'abbé Maxime Laporte, ancien curé de Saint-Urbain, décédé à Valleyfield, le 28 février, à 65 ans ;

M. l'abbé J.-Martial Dubé, curé de Notre-Dame de Buckland, décédé sur sa paroisse, le 1er mars, à 36 ans ;

Le R. P. Doherty, des Jésuites, décédé subitement, le 3 mars, au Collège Sainte-Marie à Montréal, à 63 ans.

Que les uns et les autres reposent en paix : requiescant in pace !

L'abbé Elie J. Auclair



Le dogme de l'enfer

(*Suite*)

6e Objection. — Dieu n'est-il pas par nature un Père trop tendre pour condamner l'homme à l'enfer? Quelle est la mère qui jetterait dans le feu son petit garçon pour une désobéissance d'étourdi?

L'homme ne porterait jamais une sentence semblable, à plus forte raison, Dieu ne la portera pas. " Dieu est père, dit Jean Reynaud (2), plus encore qu'il n'est roi. Vous l'outragez implicitement, en permettant à l'homme de sentir plus de clémence et de mansuétude dans sa propre nature que vous ne lui en découvrez dans celle de l'Etre infini."

A proprement parler et indépendamment de l'ordre surnaturel que les incroyants rejettent, Dieu n'est pas notre Père, mais notre Créateur. Les chrétiens seuls sont ses enfants d'adoption.

On ne peut assimiler le tribunal de Dieu à celui des hommes, sans comparer des situations disparates. A Dieu seul la sentence définitive: *mihi vindicta.*

La culpabilité propre de l'homme fait tort à l'impartialité de ses décisions. Il ne peut, comme Dieu, scruter les intentions, peser la gravité de chaque faute, en apprécier les motifs et en mesurer les conséquencs.

Tant qu'il vit, le pécheur a la faculté de rentrer en grâces avec Dieu. Mais, après la mort, quel serait le jugement de la justice humaine, si elle avait l'intuition immédiate de la perversité foncière d'un esprit obstinément rebelle à Dieu ?

Il ne faut pas oublier qu'en Dieu, la justice et le sentiment de son autorité souveraine pénètrent et règlent tous ses autres attributs. Ici-bas, c'est le règne de la bonté : après la mort, c'est l'heure de la justice.

Une mère, dit-on, ne jetterait pas son enfant dans le feu pour une désobéissance d'étourdi.

La clémence de Dieu est plus grande encore : il ne jette personne dans le feu.

Mais pourrait-on accuser de cruauté une mère dont le fils, s'échappant par force de ses bras, courrait malgré elle et malgré ses

(1) A. Nicolas: *L'art de croire*, t. I, p. 263.

(2) *Terre et Ciel*, p. 382.

cris, se jeter dans le feu? Dieu ne jette personne en enfer; sa perte est son œuvre et comme crime et comme châtiment: *Perditio tua ex te.* Le péché proprement dit, qu'est-il en réalité, sinon la séparation de l'âme d'avec Dieu? Est-ce Dieu qui se sépare de l'âme? Non. Les esprits ne sont unis que par l'intelligence et la volonté. Or, c'est l'âme elle-même qui, par une pensée opposée à la pensée infinie et par une volonté contraire à la volonté essentiellement ordonnée, se sépare de Dieu. La pensée et le sentiment, ces deux ailes qui devaient porter l'âme vers l'Etre infini pour l'unir à lui, l'âme les a déployées pour s'en éloigner à jamais. Aux avances multipliées de son Créateur, le pécheur a répondu par ses multiples refus. L'amour divin, se voyant sans cesse rebuté et outragé, abandonne ce monstre d'ingratitude à son sens réprouvé. C'est alors seulement que la séparation devient irrévocable. Qui donc a voulu cette séparation? C'est l'âme elle-même. Mais l'enfer n'est autre chose qu'une séparation éternelle d'avec Dieu, il est donc rigoureusement vrai de dire que l'enfer, c'est le péché et que, par conséquent, le pécheur creuse lui-même son enfer.

Le cœur de l'homme, par une indulgence excessive parce qu'elle est intéressée, n'est pas satisfait encore. " Je ne puis croire, dit M. Farrar (1), que Dieu abandonne une créature après l'avoir tant aimée."

Cet abandon suprême s'impose non seulement à la justice et à la sagesse, mais à la sainteté de Dieu. L'Etre infiniment saint éprouve une répulsion infinie pour la corruption que produit dans l'âme le péché *mortel,* et, quand il rejette loin de lui l'être foncièrement corrompu, gardons-nous d'accuser sa bonté.

Considérez et admirez l'amour de la mère pour son enfant. L'enfant est au berceau. Oh! sa mère ne l'oubliera pas. Quelle vigilance! quelle délicatesse! L'enfant a grandi, il est loin du foyer paternel: le cœur de la mère le suit partout. Mais, hélas! cet enfant chéri est étendu sur un lit de douleur. La mère est là. Elle néglige tout pour s'occuper du cher malade. Elle ne dort plus. A peine prend-elle quelque nourriture, sans jamais perdre de vue l'objet de son amour qu'elle dispute à la mort. La mort s'avance à grands pas. Les angoisses de la mère sont indicibles et cependant elle garde l'espérance. Et quand la mort est venue frapper sa victime, on voit encore la mère pressant son enfant sur

(1) *Eternelle espérance.*

son cœur et déposant sur ses lèvres des baisers brûlants d'amour. Elle ne peut croire au trépas ou, du moins, elle espère le rendre à la vie.

Pauvre mère!... Quelques heures se passent et on est obligé de couvrir d'un voile le visage de ce cadavre. Et demain, la mère elle-même, dont le dévouement est si sublime et l'affection si tendre, demandera qu'on fasse disparaître de ses yeux ce cadavre en proie déjà à la décomposition. Qui donc aurait le triste courage de taxer de cruauté la conduite de cette mère?

C'est ainsi que Dieu agit à l'égard du pécheur. Le péché *mortel,* comme son nom l'indique, donne la mort à l'âme, et l'effet le plus terrible de cette mort spirituelle, c'est la corruption.

Plus une nature est élévée, plus affreuse est sa corruption: *Corruptio optimi pessima.*

Personne ne l'ignore. Un végétal en décomposition inspire moins d'horreur que la brute. La corruption de la brute est, à son tour, moins horrible que celle d'un cadavre humain, parce que le corps de l'homme est supérieur encore à celui de la bête. Que dire donc de la corruption d'une âme! Or, Dieu voit l'âme pécheresse et impénitente dans tous ses replis et il la voit dans toute sa laideur et sa corruption.

Voilà pourquoi Dieu la rejette: "*Retirez-vous de moi.*" Et, comme le pécheur a délibérément et obstinément outragé une personne d'une dignité infinie, son châtiment sera également illimité, du moins quant à la durée.

On ne saurait donc sans injustice accuser la bonté divine. "*Dieu veut que tous les hommes soient sauvés* (1)" et, dans ce but, "*il a livré son Fils pour nous tous* (2)." Ce qui le prouve encore ce sont les bienfaits qu'il accorde à tous sans exception, les promesses qu'il fait aux pécheurs, le châtiment dont il les menace, les remords qu'il leur inspire, la patience avec laquelle il les souffre et dont les incrédules se scandalisent.

Mais il ne peut nous sauver sans que nous cessions de marcher dans la voie qui conduit à la damnation. Prétendre l'obliger de sacrifier sa justice à notre mauvais vouloir, c'est oublier qu'il ne peut être bon sans être ennemi du mal ; qu'il ne peut être ennemi du mal sans le combattre; qu'il ne peut le combattre qu'en le punissant. C'est l'enseignement de la raison elle-même parlant par la bouche des plus grands génies dont s'honore l'humanité.

---

(1) 1 Tim., II, 4.

(2) Rom., VIII, 32.

" Dieu n'est l'auteur du bien, dit Tertullien, qu'autant qu'il l'exige; il n'est étranger au mal qu'autant qu'il en est l'ennemi; il n'en est l'ennemi qu'autant qu'il le combat; il ne le combat qu'autant qu'il le punit. C'est ainsi que Dieu est tout bon, puisqu'il est tout pour le bien. Les maux de châtiment ne sont des maux que pour ceux qui les subissent; mais en eux-mêmes ce ne sont que des biens, parce que ce sont des maux justes, des maux garantissant la vertu et effrayant le crime, et, à ce point de vue, ils sont tout à fait dignes de Dieu (1)."

" La bonté parfaite de Dieu, dit saint Thomas, ne peut laisser aucun désordre dans les êtres. Au sein de la nature, le mal fait parti d'un ordre excellent. Les actes humains ainsi que les phénomènes de la nature, tout est soumis à la divine Providence. Le mal contenu dans les actes humains doit donc rentrer dans l'ordre du bien. C'est par le châtiment que les excès rentrent dans l'ordre de la justice (2)."

7e Objection. — Pourquoi Dieu crée-t-il des âmes dont il prévoït la damnation éternelle? Pourquoi ne les laisse-t-il pas dans le néant? Que penser d'un gouvernement providentiel sous lequel peuvent se produire de tels désastres que la prte irrémédiable de tant d'âmes? Est-ce que Dieu ne doit pas à ses attributs de ne pas créer des esprits dont il prévoit des actes coupables, dignes de l'enfer? Quand il s'agit d'âmes immortelles, dit M. Carrau (3), Dieu n'a pas le droit de sacrifier avec indifférence les pures aux meilleures, et s'il a pu prévoir que le plus grand nombre des volontés libres, succombant dans l'épreuve, deviendrait la proie d'un malheur éternel, la conscience demande pourquoi la pitié souveraine n'a pas tout au moins refusé le funeste bienfait de l'existence aux déshérités du genre humain."

Je réponds d'abord qu'il n'est pas démontré que " le plus grand nombre devienne la proie d'un malheur éternel." Dieu ne sacrifie personne.

L'impénitent avorte totalement par l'acte final de mauvais vouloir qui clôt la série de ses actions méritoires en même temps que la mort brise l'union de son âme et de son corps. Qu'un individu s'arrache les yeux, aura-t-il le droit de se plaindre?

L'enfer est une récompense du crime, qu'il fait rentrer dans
la mort brise l'union de son âme et de son corps. Qu'un individu

(1) *Cont. Marc.*, l. II, c. 13 et 14.

(2) *Sum. contra Gentes*, l. III, c. 140.

(3) *La philosophie religieuse en Angleterre*, p. 57.

infiniment préférable au désordre, et l'enfer infiniment préférable au mal moral. L'enfer a un rang dans la hiérarchie de l'être, le mal moral est au-dessous du néant.

Par conséquent, si, sans manquer de bonté, Dieu a pu créer les hommes qu'il prévoyait devoir tomber dans le péché, mal essentiellement désordonné, à plus forte raison a-t-il pu sans manquer de pitié créer les hommes qu'il prévoyait devoir tomber en enfer, mal physique très justement ordonné pour ramener à l'ordre le mal moral.

Un Dieu infiniment bon, dit-on, se serait plutôt abstenu de créer des êtres qu'il a prévu devoir naître dans les pleurs, vivre dans les travaux, mourir dans de cruelles angoisses? Un mal temporel est moins qu'un mal éternel, mais si l'idée d'un Dieu infiniment bon exclut celle d'un malheur éternel, elle exclut aussi celle d'un malheur temporel, puisque, d'après le même principe, un Dieu qui exclut hors de lui jusqu'à la plus petite douleur, même l'égratignure d'une épingle, est encore meilleur que celui qui ne l'exclut pas.

Or, l'idée d'un Dieu infiniment bon, en nous montrant qu'il n'y a en lui ni mal moral ni mal naturel, est loin d'exclure le dogme des peines telles que la mort, les maladies, la peste, la guerre, etc, Donc, elle n'exclut pas davantage la dogme des peines éternelles.

Mais Dieu ne pouvait-il pas ne choisir que des bons pour en composer le genre humain?

— Remarquons d'abord que si, en vertu de ses perfections, Dieu ne pouvait créer aucun esprit dont il prévoit l'impénitence finale, tous les esprits créés seront infailliblement certains de leur bonheur éternel. Et, dans ce cas, plus de morale, car la seule existence contiendrait la légitimation anticipée de tous les excès.

" Demander que les méchants soient supprimés, dit excellemment le R. P. de Bonniot, c'est demander que l'ordre naturel de l'évolution spécifique du genre humain soit supprimé ou profondément troublé, c'est-à-dire une chose impossible au sens de l'hypothèse. Dieu aurait pu ne pas créer notre genre humain; mais le créant, il n'a pas pu le créer autre qu'il n'est: retoucher son plan, c'est le détruire (1)."

En effet, chacun des hommes est un anneau d'une chaîne remontant au premier homme: il descend d'une série d'ancêtres, et un grand nombre deviennent à leur tour, les ancêtres d'une série de

(1) *Le Problème du mal*, p. 209.

descendants. Or un scélérat peut être le père d'un saint et un saint le père d'un scélérat. Dans le champ de l'humanité, l'ivraie naît du froment, comme le froment naît de l'ivraie.

On ne peut toucher à l'ivraie sans toucher au froment, ni arracher l'une sans les arracher tous les deux. Pourquoi ? Parce que Dieu a créé le genre humain, c'est-à-dire le premier couple avec la faculté et l'ordre de se reproduire. Les descendants des premiers parents sont donc le fruit de décrets humains, moyennant le concours efficace des lois générales de l'évolution vitale dans le règne animal. Sans doute Dieu crée l'âme, mais cette création est subordonnée au fait humain et libre de la génération et la formation du corps appelle infailliblement la présence de l'âme.

Toutefois, comme l'amour s'adresse de personne à personne, l'amour du Créateur pour les hommes ne s'arrête pas à l'espèce, mais atteint la personne individuelle, pour l'appeler à l'existence par son nom propre. On peut comparer les hommes à des nageurs dont le corps est plongé dans un flot mobile et dont la tête, s'élevant au-dessus des eaux, respire dans une atmosphère immobile. Ainsi le Créateur conduit tous les hommes en dirigeant le cours du fleuve générateur qui les entraîne, mais son doigt s'applique immédiatement sur chaque front et à chacun il peut dire : *Je t'ai aimé d'un éternel amour* (1).

D'après le plan divin, les hommes ne forment qu'un seul tout dont les parties sont solidaires. Les bons et les mauvais descendent les uns des autres. Dieu ne pouvait supprimer ou conserver les uns sans supprimer ou conserver les autres.

Assurément, il n'autrait pas créé notre genre humain, s'il n'avait dû renfermer que des scélérats. Mais, supposé l'existence d'un seul juste, ce juste ne pouvait être sacrifié au nombre et à la malice des méchants.

Convenait-il à la justice, inséparable de la bonté, que les bons fussent privés d'un bien, l'existence, dont les méchants devaient abuser ? Suivant l'ordre de sa sagesse, Dieu créera quand même notre genre humain, car, ce n'est pas dans la perversité de ses créatures qu'il puise la règle de ses desseins, c'est uniquement dans sa bonté. Haïr le mal, c'est aimer le bien. Le *bon* Dieu laisse subsister le mal à côté du bien comme le bon père de famille laisse l'ivraie à côté du froment, de peur qu'en arrachant l'ivraie, on ne déracine en même temps le froment (2).

(1) Jérém., XXXI, 3.

(2) S. Matth., XIII, 24-30.

8e OBJECTION. — C'est en usant de la liberté que la créature se met dans l'état de péché qui est le pire de tous. Pourquoi la donner à l'homme qui doit en abuser? "Il n'y a pas de bon père de famille, dit Diderot, qui voulût ressembler à notre Père céleste." Aurait-il le courage de mettre un coutelas entre les mains de son enfant?

Quel bon père de famille que celui qui pour empêcher son fils de se tuer, s'empresserait de lui tordre le cou! Sans la liberté l'homme ne serait plus: raison et libre arbitre sont essentiellement unis. La volonté est constituée indépendante, par cela seul qu'elle est dans un sujet dont l'intelligence s'élève jusqu'à l'universel et comme à son objet propre. Oter à l'homme sa liberté, c'est lui ôter sa nature d'homme: c'est pis que de le tuer, c'est l'empêchr d'êtr.

La natur spirituelle implique la volonté, la volonté implique la liberté, et la volonté finie implique la possibilité de la défaillance.

La possibilité du péché, ordinaire de la création des êtres libres c'est-à-dire des esprits, est donc la condition de la supériorité de notre nature et de notre félicité. Comme la vertu ne fleurit que sur la liberté, la liberté est le don de choix que l'homme a reçu de Dieu: il est, par elle, le souverain de sa vie personnelle constituée par ses déterminations, comme Dieu est le souverait des phénomènes de l'univers.

Dieu n'est pas tenu de nous ôter la liberté qui est pour nous le plus précieux des dons naturels.

La possibilité de pécher, fondée sur l'existence d'un être fini, sur la liberté, sur la loi morale, ne révèle-t-elle pas la bonté de Dieu? Dieu ne pourrait-il créer des natures libres? N'est-ce pas sur sa projre bonté, plutôt que sur le mauvais vouloir de quelques-unes de ses créatures, que Dieu doit régler sa conduite? La malice de la créature doit-elle l'emporte sur la bonté de Celui qui est absolument indépendant?

"Murmurer de ce que Dieu n'empêche pas l'homme de faire le mal, dit J.-J. Rousseau (1), c'est murmurer de ce qu'il l'a fait d'une nature excellente, de ce qu'il a mis à ses actions la moralité qui les ennoblit, de ce qu'il lui donna droit à la vertu. Que pouvait de plus en notre faveur la puissance divine? Pouvait-elle mettre de la contradiction dans notre nature et donner le prix d'avoir bien fait à qui n'eût pas le pouvoir de mal faire? Quoi! Pour empêcher l'homme d'être méchant, fallait-il le borner à l'instinct et le faire bête?

(1) *Emile,* liv. IV, ch. 61.

Il ne faut pas, d'ailleurs, que l'innocent paie pour le coupable. Or, la suppression de la liberté est la suppression des êtres libres, des bons comme des mauvais.

" Blasphémer contre Dieu, dit Donosa Cortès (1), parce qu'il a fait l'enfer, c'est blasphémer contre Dieu parce qu'il a fait le ciel, et se plaindre de ce qu'il nous a laissé la liberté de nous perdre, c'est se plaindre de ce qu'il nous a donné le moyen de nous sauver."

La faculté de se sauver suppose nécessairement la faculté de se perdre, et le ciel non moins nécessairement suppose l'enfer.

Dira-t-on que le temps de cette vie n suffit pas au plein exercice d'une liberté dont les résultats doivent être éternels? — C'est au Seigneur qui nous impose l'épreuve d'en fixer la durée.

L'épreuve terrestre met en face du pécheur le bien comme le mal, le ciel et l'enfer, il peut choisir; et c'est de propos délibéré que, pour quelques bagatelles, il rejette l'amitié de Dieu.

On peut toujours être prêt à comparaître devant le Juge suprême et le temps n'est pas nécessaire pour éviter la damnation éternelle. Un domestique renvoyé pour abus de confiance peut-il s'excuser et dire que le temps lui a manqué pour être honnête? Il en est de même de nous viv-à-vis de Dieu.

" D'ailleurs, que l'épreuve dure peu n'est-ce pas un immense avantage pour un combattant, qui a dans ses mains le prix de la victoire? N'est-il pas heureux, celui qui, au lieu d'entrevoir une lutte se prolongeant à travers les siècles, sait qu'à le vouloir il triomphera en un instant, et se sent soutenu, dans ce rapide effort, par la double perspective d'un bonheur infini à conquérir, d'un enfer éternel à éviter (2)."

---

(1) *Essai sur le Catholicisme*, l. II, t. III, p. 182.

(2) P. F. TOURNEBIZE: *Etudes religieuses*, 15 mai 1894, t. LXII, p. 42.



Marie sur le Calvaire.

Marie sur le Calvaire, en qualité de Corédemptrice.

" Marie a coopéré à notre salut, d'abord et surtout comme Mère de Dieu, en nous donnant Jésus-Christ, l'Agneau de Dieu, immolé pour le salut du monde; puis, en offrant pour nous, et ses prières si ferventes, et ses épreuves si généreusement acceptées, et tous les actes de sa sainte vie, accomplis en union avec le Sauveur, qui a daigné en faire sa *coopératrice* dans l'œuvre de notre rédemption, l'associant non seulement à la *préparation,* mais encore à l'*exécution* de ce grand ouvrage et à l'*application* des mérites dont il est la source."

" En disant que Marie a coopéré à la *préparation* de notre rédemption, nous voulons dire que Marie a été, comme son divin Fils, promise aux patriarches, louée par les prophètes, attendue par les anciens justes et qu'elle a été, selon le mot de saint Bernard, en union avec son Fils, " l'affaire incessante des siècles."

" Nous disons, de plus, qu'elle a coopéré à l'*exécution* de notre rédemption, aux travaux, aux souffrances de Jésus-Christ et à tous les mystères de sa sainte vie. C'est ainsi qu'elle a partagé son dénuement et son abandon à Bethléem, ses dangers en Egypte, l'obscurité de sa vie cachée à Nazareth, les persécutions de sa vie publique, les douleurs de sa passion, son agonie et sa mort sur la croix. Mais c'est surtout au Calvaire, que la volonté de Marie s'unit étroitement à celle du Sauveur. Là, tandis que ce divin Agneau s'immole de plein gré pour notre salut, Marie, debout au pied de sa croix, le sacrifie à la même fin; tandis que Jésus-Christ porte la peine de nos crimes sur son corps, Marie la porte dans son cœur; et, " joignant une douleur commune, dit saint Augustin, ils offrent un même sacrifice, l'un l'arrosant du sang de sa chair, l'autre du sang de son cœur."

Ce n'est pas tout: " Marie a encore coopéré à l'*application* des fruits de notre rédemption. C'est-à-dire que l'inépuisable trésor de mérites que le Sauveur a acquis par ses travaux et par sa mort, est entre les mains de Marie, qui l'applique, chaque jour, par sa puissante médiation auprès de Dieu."

Et certes, " il était convenable que Marie contribuât " de cette

triple manière, " à la rédemption du monde." "Oui, nous dit saint Irénée (*Contra hær.*, l. V, c. XIX) il fallait que le genre humain, voué à la mort par une vierge, fût aussi délivré par une vierge." Tertullien (*de Carne Christi*, n° 17) ajoute: " Il était nécessaire que ce qui avait été perdu par la femme fût ramené au salut par la femme." Et saint Augustin nous dit à son tour: " Par une femme la mort, par une femme la vie; par Eve la ruine, par Marie le salut" (*de symb. ad catech., serm.* 3, c. 7).

Donc,bénissonsDieu et glorifions son saint Nom, de ce qu'il a ainsi voulu, par un dessein plein d'amour et de condescendance, associer à son Fils bien-aimé, Jésus-Christ, dans l'œuvre sublime de la Rédemption, une simple créature comme nous, la Vierge Marie, notre sœur bien-aimée; et remercions Marie elle-même de s'être dévouée, avec tant de courage et de charité, à la réparation de la gloire de son Créateur et au salut éternel de ses frères. Disons-lui, avec admiration et reconnaissance, mieux encore que les Israélites à Judith, qui n'était que sa figure prophétique: " *Béni soit le Seigneur, créateur du ciel et de la terre, qui vous a choisie pour terrasser le chef de nos ennemis!. Car il a rendu votre nom célèbre dans tout l'univers, et vos louanges ne s'éteindront jamais sur les lèvres des hommes, parce que, voyant les angoisses et les malheurs de votre race, vous n'avez pas craint d'exposer votre vie et, pour empêcher notre ruine, vous vous êtes présentée devant Dieu comme notre avocate.*" (Judith, XIII, 25.)

Marie sur le Calvaire, comme notre mère.

Nous n'en pouvons douter: oui, " Jésus-Christ nous a réellement donné Marie pour mère. Car, si cela n'était, on ne pourrait s'expliquer ni l'amour de Marie pour les hommes, ni l'amour si universel et si spontané des hommes pour Marie. D'ailleurs tous les théologiens enseignent que Jésus-Christ a eu dessein de nous donner Marie pour mère et qu'il nous l'a donnée en effet. Voici en quels termes un célèbre orateur contemporain s'est fait l'écho de cette croyance unanime: " Jésus-Christ, dit-il, ne s'est pas contenté de nous donner toutes ses grâces pour nous faire jouir d'une vie nouvelle; il ne s'est pas contenté enfin de se donner tout entier à nous, de donner son sang et sa vie pour nous racheter et pour nous sauver. Afin que notre rédemption fût sous tous les rapports abondante, pour rendre intime et parfaite notre union à Dieu, pour que l'échange de tout ce qu'il avait contre tout ce qui était

à nous fût complet et entier, il nous transmet encore ses droits de fils, qui semblaient incommunicables, nous rendant en lui et avec lui les enfants d'un même père, qui est Dieu, et d'une même mère, qui est Marie." (P. VENTURA, *La Mère de Dieu, mère des hommes,* ch. VII, *passim.*)

Rappelons-nous ici, " par quelles paroles Jésus-Christ en croix nous a donnés pour enfants à Marie. Jésus-Christ dit à Marie, en parlant de saint Jean: *Femme, voilà votre fils;* et à saint Jean, en parlant de Marie: *Voilà votre mère.* C'est saint Jean (c. XIX, v, 25-28) qui nous a transmis le témoignage authentique de ce dernier don du Cœur de Jésus en faveur des hommes: " *Cependant la Mère de Jésus et la sœur de sa Mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie-Madeleine se tenaient auprès de sa croix. Jésus ayant donc vu sa Mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait* (saint Jean), *dit à sa Mère Femme, voilà votre fils; puis il dit au disciple Voilà votre Mère...Et depuis cette heure-là ce disciple la prit chez lui,*" et eut toujours pour elle le respect et le dévouement du meilleur des fils."

" Ainsi pour nous catholiques, l'origine de notre amour, de notre dévotion, de notre culte filial pour la Mère de Dieu... est consignée dans l'Evangile... Ce culte est parti du Calvaire; il a puisé dans le Sang du Sauveur assez de vie pour traverser les siècles... et il est devenu le signe distinctif des peuples restés fidèles à Jésus-Christ." (P. PETITALOT, *La Vierge Mère,* II, p. 209.)

" Ces paroles " de Jésus: Voilà votre fils! Voilà votre mère, " puissantes comme celles qui avaient tiré du néant le ciel et la terre, firent de l'apôtre saint Jean, et de nous tous en sa personne, les enfants adoptifs de Marie; elles donnèrent en même temps pour nous à Marie le cœur et les entrailles de la plus tendre des mères."

Mais est-il vrai que saint Jean nous représentait au pied de la croix? Oui, répondent les interprètes du texte sacré, et " dans la personne de cet apôtre, Marie nous adopta tous pour ses enfants." Ecoutez, à ce sujet, l'éloquente parole de Bossuet: " Tous les autres disciples étant dispersés, la Providence n'a retenu près du Dieu mourant que Jean, le bien-aimé de son cœur. C'est l'unique, c'est le vrai fidèle; car celui-là est vraiment fidèle à Jésus qui suit Jésus jusqu'à la croix, et ainsi cet unique fidèle représente tous les fidèles. Par conséquent, lorsque Jésus-Christ, parlant à sa mère, lui dit que Jean était son fils, il lui donne, en la personne de Jésus, tous ses disciples et tous ses fidèles, tous les héritiers de la nou-

velle alliance et tous les enfants de la Croix. D'où vient qu'il l'appelle *femme;* il veut dire femme par excellence, femme choisie singulièrement pour être la mère du peuple élu." (1er sermon *sur la Nativ. de la Très Sainte Vierge,* 2e point.)

Or, remarquons-le bien pour notre instruction, " deux choses surtout méritèrent à saint Jean cette inestimable faveur: sa *pureté* et sa *fidélité.* Seul de tous les disciples, saint Jean était vierge par état. Quoi d'étonnant dès lors qu'il soit entré plus avant que les autres dans la familiarité de son divin Maître? " *Celui qui aime la pureté,* dit l'Esprit-Saint (Prov. XXII, 11), *aura le roi* (du ciel) *pour ami.*" A une admirable pureté de corps et de cœur, saint Jean a joint une rare fidélité dans l'épreuve. Pendant la Passion, alors que les autres apôtres fuient et se dispersent, il s'attache généreusement jusque sur le Calvaire. Jésus mourant a un trésor: à qui le donnera-t-il, sinon au plus fidèle?"

Enfin, considérons que " Marie a été faite en même temps la mère et comme la *médiatrice* du genre humain, " chargée d'appuyer de sa puissante intercession les prières de ses enfants, de leur obtenir des grâces plus abondantes par sa propre prière, et de leur transmettre tout ce que son divin Fils a pu *seul* leur mériter par l'effusion de son sang; car en devenant la mère des hommes, elle n'a point cessé d'être le mère de Jésus-Christ, et cette dernière maternité est la source de sa puissance, comme la première est la raison d'être de sa bonté." (L'abbé LESÊTRE, *N.-S. J.-C. dans son saint Evangile,* ch. VIII.) Mais ne l'oublions pas, si Marie est notre médiatrice auprès de Jésus, " c'est Jésus-Christ qui est "le seul médiateur entre Dieu et les hommes" (I Tim. II, 5), parce que seul il remplit les conditions nécessaires pour cette fonction. Dieu et homme tout ensemble, il tient, par les deux natures réunies en sa personne, aux deux parties qu'il faut réconcilier; comme homme, il peut s'humilier et souffrir, et, comme Dieu, donner une valeur infinie à ses humiliations et à ses souffrances.".

Notre-Seigneur en instituant, au moment solennel de sa mort, sa Très Sainte Mère pour notre mère dans l'ordre de la grâce et du salut, lui mit au cœur, avec une perfection incomparable, tous les sentiments d'une vraie mère. Ah! prions-le avec ferveur, maintenant et toujours, de faire de nous-mêmes, à l'égard de cette Mère bénie, des enfants respectueux, reconnaissants, affectueux et dévoués.

A. M. D. G.

PIERROT FUGITIF

A M. PIERRE AUBINEAU.

Le docteur Potringus, après avoir exercé la médecine pendant une vingtaine d'années à Buzançois, son pays natal, avait fait un héritage, et l'an de grâce 1860, s'était retiré dans la paisible cité de Montbriant, où il s'occupait à tuer le temps, qui le lui rendait bien. Une vieille gouvernante soignait la maison du docteur, un bon jardinier soignait son jardin, ses rentes étaient régulièrement payées, il n'avait ni femme, ni enfant, une fort bonne santé, ses voisins l'honoraient, et l'Académie des sciences et des lettres de Montbriant l'avait nommé à l'unanimité son secrétaire perpétuel. C'était donc un homme fort heureux que le docteur Potringus, et chacun prenait plaisir à le voir passer dans les rues, sa canne à pomme d'or à la main, son chapeau à larges bords rejeté en arrière, et sa figure empreinte d'un mélange de satisfaction et d'inquiétude vague qui pouvait se traduire par ces mots : J'ai bien déjeuné, je dînerai de même, mais que diantre ferai-je d'ici là ?

L'état de l'atmosphère, ordinairement, décidait de l'emploi de la matinée du docteur. Si le temps était très beau, il allait se promener sous les ormes du Mail ; si le vent du nord soufflait, le docteur allait faire les cent pas le long de la façade de l'hôtel-de-ville, orienté au midi, et si la pluie ou la neige rendaient toute promenade désagréable, il allait s'asseoir au café du Lion-d'Or, et y jouait aux dominos, avec quelque oisif comme lui, soit un petit verre de cassis, soit un grog ou un pot de bière, en attendant l'heure du dîner. Quant aux soirées, il les passait régulièrement et successivement chez sept bonnes dames où les mêmes joueurs se retrouvant jouaient, depuis le premier janvier jusqu'à la Saint-Sylvestre, les mêmes parties de boston, de whist et de piquet, buvaient le même thé, et mangeaient les petits-fours et les brioches du même pâtissier. Afin d'éviter les querelles, personne dans ces cercles vertueux ne parlait politique, religion, art, ni littérature ; il était en outre convenu que des goûts et des couleurs il ne faut point discuter. Hormis cela, on pouvait dire les plus jolies choses du monde, et les nouvelles étaient bienvenues.

Or, un beau matin, qu'il ne faisait ni vent, ni pluie, ni soleil, un vrai temps de demoiselle, M. Potringus était sorti de chez lui à l'heure accoutumée, et prenait le plus long chemin pour aller au Mail, lorsque son attention fut attirée par des cris perçants qui partaient d'une rue voisine de celle où il passait. Il marcha du côté d'où venait la voix, et, entrant dans une rue bordée par des murs de jardin et où ne s'élevait qu'une seule maison, il aperçut un petit garçon étendu par terre, tout échevelé, poussant des gémissements et des sanglots affreux. Le docteur courut à lui et lui demanda ce qu'il avait. L'enfant ne répondit que par des cris déchirants.

Ne voyant personne aux fenêtres, Potringus s'en alla frapper à la porte de l'unique maison de cette rue déserte.

Une vieille femme, grande maigre et d'un air revêche, vint ouvrir, et lui dit en tenant sa porte entre-bâillée :

— Que désirez-vous, monsieur ?

— Madame, fit le docteur, n'entendez-vous pas ce malheureux enfant qui crie sous vos fenêtres ?

— Si fait, monsieur, je l'entends bien. Il fait, Dieu merci, assez de bruit pour cela. Et après ?

— Mais, madame, il me semble que l'humanité vous fait un devoir de le secourir...

— Est-ce là tout que vous aviez à me dire ?

— Mais... oui.

— Eh bien ! alors, laissez-moi tranquille et mêlez-vous de vos vos affaires.

Elle referma sa porte, et Potringus indigné s'écria :

— Femme cruelle et dénaturée ! le plus bel attribut de ton sexe est pourtant la compassion, mais tu ressembles plus à Tisiphone qu'à une simple mortelle !

Satisfait de ce mouvement oratoire, Potringus prit une prise de tabac, et s'approchant de l'enfant qui ne criait plus :

— Allons, mon petit, lui dit-il, tu vas pouvoir me répondre, puisque tu as fini de crier.

— J'ai pas fini, dit Pierrot, je m'ai reposé. Et il recommença ses hurlements lamentables.

Le docteur réfléchit un moment, et, se souvenant qu'il avait dans sa poche un certain talisman qui ouvre bien des portes et lève bien des consignes, il résolut d'en faire l'essai pour rendre la parole à Pierrot. Tirant de sa bourse une pièce de dix sous toute neuve, il dit au petit garçon :

— Tu vois ça ! c'est l'empereur. Je te le donnerai si tu me dis ce qui te fait crier ainsi.

L'enfant se calma, empocha l'empereur, et dit fort tranquillement :

— C'est ma tante qui m'a jeté par la fenêtre. Puis il recommença ses cris.

— Quelle furie infernale ! s'écria Potringus : Voyons, mon pauvre petit, essaie de te tenir debout. Peux-tu marcher ? Là, c'est cela. Les jambes sont intactes. Remue les bras : ils sont en bon état. Et la tête ? a-t-elle quelque contusion ? Elle n'a rien, absolument rien. Voyons, mon garçon, tu n'es pas bien malade ?

— Si ! cria le marmot, j'ai très mal et je vais mourir.

— Il a une lésion interne, c'est évident, se dit le docteur : le cas est grave. Allons, mon pauvre enfant, viens avec moi. Je te soignerai, je te donnerai de l'eau sucrée.

Au mot d'eau sucrée, Pierrot sourit, et le docteur lui prenant la main, l'emmena dans sa maison.

La gouvernante Toiniche était au marché. Le docteur donna de l'eau sucrée à son malade, et, tandis qu'il cherchait dans le buffet de la fleur d'oranger, Pierrot, d'une main leste, faisait passer dans ses poches le contenu du sucrier.

Potringus ne s'en aperçut point, et le faisant coucher sur un canapé, se mit à ausculter et à palper, selon toutes les règles de la science, le misérable Pierrot. Il ne put rien découvrir. L'enfant était fort bien portant, bien vêtu, gros et gras, et ne criait plus, bien qu'il assurât souffrir horriblement de partout.

Le docteur, n'y comprenant rien, engagea Pierrot à se reposer et à essayer de dormir.

—Mais, dit Pierrot, j'ai pas sommeil et j'ai faim.

Le docteur lui donna les premières provisions qui lui tombèrent sous la main, et put se convaincre que, si son protégé avait une lésion interne, elle n'avait en rien affecté l'estomac. Il se mit alors à chercher dans Hippocrate des renseignements sur les effets latents des chutes, dépôts, congestions cérébrales, luxations des vertèbres, etc., et il était tout absorbé dans le grec, quand Toiniche rentra du marché.

— Quel est ce mioche ? fit-elle en regardant de travers Pierrot qui, le bras plongé jusqu'au coude dans un grand pot de raisiné, achevait de se barbouiller jusqu'aux yeux.

Le docteur conta l'aventure à Toiniche.

— C'est-y pas une horreur ! s'écria-t-elle. Jeter un enfant par la fenêtre ! Comment s'appelle ta tante, mon petit ?

— C'est mamselle Moustageon, dit Pierrot.

— Mamselle Moustageon ! oh ! alors, rien ne m'étonne plus. Elle m'a battue dimanche à la grand'messe. C'est une furie que cette femme-là ! Si on a le malheur de toucher à sa chaise, elle vous apostrophe, fût-ce au milieu du sermon. Mais je ne savais pas qu'elle avait un neveu.

— Y a-t-il longtemps, mon petit, que tu demeures avec elle ?

— Il y a huit jours, dit Pierrot, que papa et maman sont partis pour Paris et qu'ils m'ont amené chez Tata Moustageon : mais j'y veux plus rester. Elle m'a fouetté plus de cent fois parce que son perroquet me mord et que son chat me griffe.

— Pauvre petite victime ! s'écria la sensible Toiniche ;je vais aller t'acheter des gâteaux, mon petit chou. Il faut que je retourne au marché, monsieur ; j'ai oublié de prendre les œufs que j'avais retenus à la Bertrande.

— Allez, Toiniche, les gâteaux sont inutiles, mais n'oubliez pas d'acheter une bouteille d'eau de Sedlitz et un grand emplâtre de poix de Bourgogne. Je crains une congestion ; prenez aussi une livre de farine de moutarde. Je veux purger et traiter cet enfant très énergiquement.

Pierrot fit la grimace, et Toiniche, pressée d'aller conter l'histoire à ses bonnes amies, partit comme le vent.

En une demi-heure la nouvelle fit le tour de la ville, et l'hôtesse du Lion-d'Or l'apprit d'une bonne âme qui venait d'en débiter la quinzième édition. Epouvantée des horribles détails de l'aventure, l'hôtesse mit son tartan jaune, courut chez le docteur, et sonna d'une main fiévreuse.

Potringus vint lui ouvrir et fut très surpris de la voir si pâle.

— Qu'avez-vous, ma chère dame, dit-il ; êtes-vous malade ?

— Non, monsieur, mais je suis saisie. L'enfant est-il mort ?

— Quel enfant ?

— Pardine, celui qu'on a jeté par la fenêtre.

— Oh ! il en réchappera, grâce à mes soins. Venez le voir.

Mais Pierrot avait disparu. Potringus et l'hôtesse le cherchèrent de la cave au grenier, dans la cour, au jardin, et n'en trouvèrent nulle trace.

— Pourvu qu'il ne soit pas tombé dans le puits ! dit le docteur.

Ils allèrent y voir. Le puits paraissait fort tranquille, les seaux aussi, et Minet dormait sur la margelle de l'air d'un chat qui dort depuis longtemps.

Un autre dormeur reposait au jardin : c'était un garçon jardinier qui avait oublié de fermer la porte de la ruelle par où il venait de brouetter du fumier ; il s'était caché pour dormir derrière un massif de thuyas. Le docteur ne le vit point et ne songea à la porte de la ruelle, étourdi qu'il était par le caquet de l'hôtesse. Celle-ci prit congé et se hâta d'aller raconter par la ville le nouvel épisode de l'histoire du fugitif.

Pendant ce temps, sur la place du marché, les conversations s'animaient de plus en plus, et les bonnets blancs allaient, venaient et s'agitaient comme une volée de pigeons.

— C'est une infamie ! s'écriait une marchande de poisson. Jamais on n'a vu pareille chose ! assassiner un enfant en plein jour ! Ah ! je me doutais bien que cette Moustageon ferait un mauvais coup ! Cette vieille avaricieuse ne m'a-t-elle pas dit, vendredi dernier, que j'écorchais le monde parce que je voulais lui vendre des harengs trois sous pièce, des harengs laités, s'il vous plaît, longs comme ça, et frais comme des roses !

— Oui, voilà comment se fait la police à Montbriant ! disait madame Fontaine, la laitière. Mossieu le commissaire, au lieu de nous tracasser quand nous coupons un peu le lait afin de le rendre moins lourd à l'estomac, ferait bien mieux de veiller à ce qu'on ne massacre pas les enfants, comme du temps du roi Hérode.

Un agent de police, qui rôdait par là, entendit ce propos séditieux, et verbalisa immédiatement.

Tout à coup on vit arriver sur la place du marché l'ingénieux Jacques, garçon de l'hôtel du Lion-d'Or.

— En voilà bien d'une autre ! s'écria-t-il ; cette méchante Moustageon est allée chez le docteur Potringus. Elle l'a trouvé qui pansait le petit malheureux à moitié mort, et, le lui arrachant des mains, elle l'a précipité dans le puits !

Des cris d'horreur s'élevèrent de toutes parts sur le marché. Les veaux, les ânes, les oies, les poulets, les dindons et les canards, se mirent à beugler, à braire, à piailler, à glousser et à verbaliser tous ensemble.

— Allons chez le commissaire ! s'écrièrent quelques voix. Et l'agent de police se mit à courir afin de prévenir son chef.

Le commissaire était fort occupé. Madame son épouse, se trouvant sans bonne, avait exigé qu'il l'aidât à faire ses confitures, et l'infortuné commissaire, affublé d'un tablier blanc, et les mains fort poissées, envoyait mentalement à tous les diables

l'inventeur de la gelée de groseille. Aussi accueillit-il avec empressement l'agent qui venait le délivrer, et, tandis que celui-ci lui faisait son rapport, le commissaire ôta son tablier, le roula, le lança sur le haut d'une armoire, et, ceignant son écharpe tricolore, reprit l'air de dignité qui convenait à ses fonctions.

A peine fut-il sorti de chez lui qu'il vit la foule qui venait le chercher, précédée par la foule qui criait à tue-tête. Se mettant à la tête du mouvement populaire, le commissaire marcha vers la demeure de la criminelle Moustageon.

Chemin faisant il rencontra le docteur :

— Venez avec moi, lui dit-il, vous serez témoin dans l'affaire.

— Quelle affaire ? fit Potringus ébahi.

Mais on arrivait devant la maison de mademoiselle Moustageon, et, au lieu de répondre, le commissaire y frappa à coups redoublés. Tels les roulements de la foudre annoncent aux mortels l'approche de Jupiter Tonnant et glacent d'effroi les coupables qu'il va punir.

Mademoiselle Moustageon vint ouvrir, et resta stupéfaite à la vue du commissaire en écharpe et de la foule indignée.

— Au nom de la loi, dit-il, je vous arrête.

— Hé ! pourquoi ? demanda mademoiselle Moustageon sans se déconcerter le moins du monde.

— Pour avoir assassiné votre neveu.

— Etes-vous fou ? Je n'ai qu'un neveu, le voici.

Et, tirant Pierrot qui se cachait derrière ses jupes, elle le fit passer devant elle, et l'aimable enfant parut une serviette au cou, tenant d'une main un chiffon de pain, de l'autre une cuisse de poulet rôti qu'il mordait à belles dents.

— Ce n'est pas celui-là, dit le commissaire, je parle du neveu que vous avez jeté par la fenêtre ce matin.

Mademoiselle Moustageon éclata de rire.

— C'est vrai, dit-elle, il avait presque étranglé mon perroquet. Je l'ai mis à la porte en le jetant par la fenêtre, mais c'était celle du rez-de-chaussée, et je savais fort bien que le polisson reviendrait à l'heure du déjeuner. Vous êtes tous des jobards ; allez vous promener !

Et elle ferma sa porte au nez de toute la compagnie.

Mais le rédacteur du journal de la localité avait déjà pris des notes, et le crime était à l'imprimerie. Il parut le lendemain dans la *Sentinelle de Montbriant,* journal politique, agricole et littéraire, tout dévoué à la préfecture et au budget. L'article commençait ainsi :

“ Notre antique cité, que l’on dit si arriérée, ne laisse pas de produire de temps à autre quelques crimes dignes de rivaliser avec ces forfaits qu’enfante la corruption des Babylones modernes. Elle a été épouvantée hier matin par un de ces monstrueux attentats qui, etc., etc. ”

A peine le journal eût-il paru, que mademoiselle Moustageon, avertie par de charitables voisines, courut au bureau de la *Sentinelle de Montbriant,* et fit un tel tintamarre que toute la rédaction s’enfuit. La plaignante, exaspérée, ne s’en tint pas là. Elle envoya un huissier, et le journal dut publier une rectification, et envoyer l’auteur de l’article faire ses excuses à la tante de Pierrot. Tout cela avait pris une semaine, la *Sentinelle de Montbriant* ne paraissant que le dimanche, et, dans l’intervalle, quelques journaux de Paris avaient reproduit aux faits divers l’épouvantable histoire. Le *Times,* la *Gazette du Nord,* et une douzaine de feuilles allemandes, espagnoles, italiennes et américaines la traduisirent en l’embellissant ; elle fit le tour du monde.

Elle le fait encore ; de temps à autre elle reparait à la troisième page des journaux qui aiment les actualités palpitantes.

C’est ainsi que l’on écrit l’histoire, et que tant de bonnes gens croient encore au cachot de Galilée, à l’arquebusade de Charles IX, aux effroyables crimes d’Alexandre VI : toutes choses aussi vraies que le meurtre de Pierrot fugitif.

Julie Lavergne.



LE PROPAGATEUR

Vol. IV — AVRIL 1907 — No 4

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : — La Saint-Joseph, fête du Pape. — Ménélik et Pie X. — Le procès de béatification de Pie IX. — La dévotion au Pape et le Denier de Saint-Pierre. — La générosité de la France catholique. — Où en est la France : *pro domo*. — Les pourparlers au sujet du contrat de jouissance. — L'affaire Montagnini ; l'Eglise n'a rien à craindre ; M. Clémenceau dans le gâchis. — Plusieurs sujets omis. — Les 89 ans du cardinal Richard. — Le Jeudi-Saint de l'empereur d'Autriche : un geste chrétien. — La balle et la croix : geste de France. — Le roi Oscar et M. Bonnier : geste de prince. — M. Rockfeller ? geste de millionnaire. — Viljoen et Botha : o destinée ! — Le sacre de Mgr Guertin. — L'élévation de vue et la tolérance. — La bibliothèque technique et les mauvais livres. — L'incident du théâtre des *Nouveautés*. — Les cadeaux profanes au jour de la " Première communion ". — Le dernier rapport de M. le surintendant de l'Instruction publique. — Une souscription pour l'Hôtel-Dieu. — L'église de Marieville incendiée. — Nouvelles cloches et nouvelles orgues. — " O Canada, terre de nos aïeux, " à Toronto. — "La première famille française au Canada," de M. l'abbé Couillard. — Des prés et " Le tour du Mexique " de M. l'abbé Lippé. — Un portrait du Père Lefebvre, fondateur de Memramcook. — Nos défunts. ! Quinze en un mois ! — P. S. — M. L. A. Derome, de Joliette.

Le jour de la fête de saint Joseph (19 mars), le Saint-Père a célébré, au Vatican, dans la nouvelle chapelle de la salle dite Comtesse Mathilde, le saint sacrifice de la messe en présence de deux cents personnes, qu'il a communiées de sa main. C'est le jour de sa fête patronale. On sait qu'il s'appelle, en effet, *Joseph* Sarto. Dès Riese donc, et avant Tombolo, avant Salzano, avant Trévise, avant Mantoue, avant Venise et avant Rome, c'est-à-dire : depuis son baptême — 3 juin 1835 — et avant d'être vicaire, curé, chanoine, grand-vicaire, évêque, patriarche, cardinal ou pape, Pie X vivait sous le patronage de saint Joseph. C'est la première de toutes ses fêtes, au moins par l'ancienneté.

De toutes les parties du monde, les prières et les vœux sont montés sans doute vers le ciel pour le Père aimé, pour le Pontife vénéré de la grande famille catholique et romaine. Ce n'est certes que justice. Nous le devions tous. Captivant et réconfortant tout ensemble, par la bonté de son cœur et par la fermeté de sa main, le pape Pie X reste, au gouvernail de la barque de saint

Pierre — comme jadis à celui de la gondole de saint Marc — le pilote idéal; ou, si l'on veut une autre image, par la clarté sereine de son esprit et par la chaleur vivifiante de son grand cœur, le pape glorieusement régnant, selon le mot de la pseudo-prophétie, est bien l'*ignis ardens:* le *feu ardent,* qui illumine nos voies et nous met de la chaleur à l'âme.

La veille de sa fête patronale, le Saint-Père avait reçu les membres du Sacré-Collège, qui l'ont complimenté. On a beaucoup remarqué qu'il n'a fait aucune allusion aux choses de France.

* * *

L'empereur d'Ethiopie, le fameux Ménélik, a fait savoir au Saint-Père que sa bienveillance est toute acquise aux missions catholiques et il lui a fait remettre, par le Rév. Père Marie-Bernard, capucin, représentant de Mgr Jarosseau, vicaire apostolique des Gallas, en mission à Rome, la décoration la plus importante qu'offre jamais le monarque nègre: l'*Etoile d'Ethiopie.* Ce nègre-là est plus civilisé et plus courtois que plus d'un blanc.

* * *

Par décision de Pie X lui-même, on a commencé, au Vicariât de Rome, comme nous l'avons déjà annoncé, les procédures pour la béatification du pieux et regretté Pie IX. Dans un article ému, M. Auguste Roussel, dont on est si heureux de revoir le nom dans les pages de l'*Univers,* rappelle que trois mois seulement après la mort du pape Pie IX les évêques de Vénitie, au nombre de douze, demandèrent à Léon XIII l'introduction de cette cause. Ils rédigèrent leur supplique au séminaire patriarcal de Vénise, où bientôt devait s'exercer l'autorité du cardinal Sarto, aujourd'hui Pie X. Toutes ces coïncidences ne sont-elles pas pleines de sens?

* * *

Dans une de ces lectures spirituelles, qu'il savait rendre si vibrantes sous le feu de sa parole éloquente, M. Colin, le regretté supérieur de Saint-Sulpice, nous disait, en 1893, au Collège Canadien, qu'il fallait emporter de Rome "la dévotion au pape." En effet, de loin on est exposé à juger mal de sa situation. On ne prie pas assez pour lui. Il en a pourtant beaucoup besoin, puis-

qu'il a tant de responsabilités qui lui incombent! Si on l'aimait plus, on prierait mieux.

Et puis, il faut lui donner aussi. Les journaux juifs cherchent à tarir la source des revenus du Denier de Saint-Pierre. On annonce, par exemple, que Léon XIII a laissé une forte réserve; ce qui est faux. On dit que Pie X, par compassion, refusera à l'avenir, comme s'il était riche, les dons venus de France; et ce n'est pas plus vrai, paraît-il. Il faut se méfier! Le Souverain Pontife a été dépouillé, avant le clergé de France, de ses Etats et de ses revenus. Il ne peut vivre qu'avec les aumônes des fidèles. Le Denier de Saint-Pierre, c'est *deux sous* par tête qu'on demande pour le Pape? Si tous et chacun, parmi les catholiques, donnaient leurs *deux sous,* à quel beau résultat on arriverait! Il y a deux cent cinquante millions de catholiques sur le globe. Cela formerait donc cinq cent millions de sous, c'est-à-dire cinq millions de dollars, vingt-cinq millions de francs. Que de bien le Pape ferait avec cela!

* * *

Ce n'est pas en France qu'on cessera de donner. On n'a qu'à consulter les dernières listes. Malgré les persécutions qu'elle subit, la France catholique sait rester généreuse, et, avec l'amour de la Vierge et le culte au Sacré-Cœur, vous verrez que ce sera son inépuisable et incomparable charité qui sauvera de la crise qu'elle traverse la patrie de nos pères.

* * *

Mais où en est-elle, la France? Car, aussi bien, on ne peut pas, vous savez, ne pas parler d'elle, dans une chronique des événements contemporains, surtout, chez nous, au Canada. Mais quand on en parle, on risque toujours de mécontenter quelqu'un. Parce qu'on cite des faits et qu'on aligne des témoignages indiscutables, on s'expose à s'entendre dire: " Vous ne connaissez pas la France;" ou bien: " Vous n'aimez pas la France." A ceux-là je répondrais: " Ah! si vous lisiez tous les jours l'*Univers,* la *Croix,* ou quelques autres grands quotidiens catholiques, vous verriez si j'invente ou si je méconnais. Quant à mon amour pour la chère patrie de nos aïeux, je vous affirmerais volontiers que pas un cœur humain n'a battu plus fort que n'a battu le mien le jour où, pour la première fois, des falaises du Douvres, j'ai vu poindre dans les brumes la terre de France! "

Qu'on me pardonne cette parenthèse qui a l'air d'un plaidoyer. Venons aux faits. Où en est la France?

* * *

Les pourparlers entre le gouvernement Clémenceau-Briand et le corps des évêques de France à propos du contrat dit de *jouissance des églises* pour dix-huit ans, qui devait s'effectuer, d'après un contrat-type fait à Paris, entre tous les curés de France d'une part et tous les maires d'autre part, ces pourparlers, dis-je, ont cessé. Il n'y a pas eu moyen de s'entendre, notamment sur trois points: 1° le renouvellement du contrat — ou sa durée — à tout changement de curé, qui se ferait dans le cours des dix-huit ans, et la responsabilité financière du curé pour les réparations à effectuer, 2° l'exclusion de toute cure des prêtres d'origine étrangère et 3° celle aussi des anciens religieux. Les évêques n'ont pas voulu aller jusqu'à de telles concessions. Ils ont aimé mieux accepter l'indécision du gachis administratif dans lequel on se trouve et ne disposer des églises — sans garanties — qu'à titre de simples occupants.

* * *

Le nom de Mgr Montagnini est acquis à l'histoire. Lorsque, à la rupture des relations diplomatiques entre Rome et Paris, le nonce Mgr Lorenzelli, eut quitté la France, Mgr Montagnini resta à la garde des archives à la Nonciature. Le 11 décembre, jour où la loi de 1905 devenait en force et brisait effectivement le Concordat, M. Clémenceau fit reconduire Mgr Montagnini à la frontière. On prétendit que le prélat diplomate organisait la lutte contre la République et dirigeait les curés dans ce sens. Notamment on visait le cas du curé de Saint-Augustin, de Paris, M. l'abbé Jouin, et c'est au sujet d'une action intentée à ce dernier qu'on fit une descente chez Mgr Montagnini, accusé de complicité à la rebellion contre la loi. L'acte avait tout ensemble une portée politique et une portée judiciaire. Une étude très serrée de M. Lemonon, avocat à la cour de Paris, publiée en février, dans la *Revue du Droit international et de Législation comparée,* établit de façon très claire 1° que les magistrats et la police n'avaient pas le droit de s'introduire dans l'hôtel de la Nonciature, les relations entre le Gouvernement français et le Vatican n'étant que suspendues; 2° que le Gouvernement avait le droit d'expulser Mgr Mon-

tagnini, mais que la manière dont l'expulsion a été réalisée est contraire aux droits des gens ; 3° enfin, que la saisie (pour le procès Jouin) ne pouvait porter que sur le mobilier personnel de Mgr Montagnini et non sur les archives, propriété inviolable du Vatican....

* * *

Mais le Gouvernement français se fiche joliment du Droit international, quand il s'agit d'un Souverain désarmé ! Comme l'écrit l'un des Messieurs Veuillot, ce serait une autre affaire s'il s'agissait de l'Allemagne, on l'a bien vu à Algésiras. — Sur la proposition de M. Jaurès, à une énorme majorité, la Chambre a décidé la publication des papiers Montagnini. Il est clair que cette publication est une souveraine indélicatesse. Tous les hommes d'administration comprennent qu'il y a des détails de direction dans les archives d'un Etat, que le public n'a aucun intérêt ni aucun besoin de connaître. Quoiqu'il en soit, l'Eglise n'a à redouter aucun *désastre,* comme le prétendent les radicaux. " Il n'y a rien dans les papiers Montagnini — a déclaré Mgr Merry del Val à un rédacteur de l'*Eclair* de Paris, quel que soit le sujet et quelle que soit l'occasion, il n'y a pas une seule lettre, pas une seule note, officielle ou confidentielle, qui puisse servir de prétexte pour accuser le Vatican d'avoir manœuvré contre la France. Rome défie M. Clémenceau, avec les dix mille documents qu'il a dans les mains, de donner la preuve d'une pareille accusation. Il ne le pourra jamais."

D'autre part, les évêques sont toujours admirablement unis et le cabinet Clémenceau fait parfois piteuse mine. Le Président du Conseil a déclaré qu'il était en plein gâchis. Au lieu de s'en tirer, il s'y enfonce. Voici en quels termes énergiques M. Pierre Veuillot le constate :

" M. Clémenceau s'aperçoit, un peu tard, qu'il est difficile d'occuper une position stable dans l'incohérence et le gâchis. Quand on en a jusqu'aux genoux, il faut se hâter d'en sortir, ou l'on y est bientôt jusqu'à le ceinture. — J'y suis, j'y reste...., avait déclaré fièrement l'héroïque Président du Conseil. Mac-Mahon l'avait déjà dit plus simplement ; mais ce n'était qu'à Malakoff ! — Et, somme toute, le civil tient beaucoup mieux sa parole que le militaire. Car enfin, Mac-Mahon n'est point resté toujours à Malakoff ; autrement on ne l'aurait pas vu à Magenta. Tandis que voici des semaines et des semaines que M. Clémenceau piaffe dans le gâchis. Et, il n'a pas besoin de répéter qu'il n'en sortira point. Nul ne doute plus qu'il n'y demeure."

* * *

J'abrège à regret ce que j'avais à dire sur les choses de France; j'ai trop de faits canadiens intéressants à signaler ce mois-ci. Je voulais citer surtout une très forte page de l'abbé Barbier exposant pourquoi " le catholicisme en France ne périra pas "; c'est vraiment réconfortant à lire, nous y reviendrons peut-être. — Je voulais aussi parler un peu de la catastrophe de l'Iéna, dans le port de Toulon, de la mort de M. Casimir-Perrier, le Président *qui a résigné,* comme dira l'histoire; de celle de M. Berthelot, le célèbre chimiste et le fameux impie. Il y aurait tant de réflexions instructives à suggérer à propos de tous ces faits! Mais il faut nous borner.

* * *

Le bon vieux cardinal archevêque de Paris est entré dans sa 89e année. Malgré son grand âge, il reste l'une des plus vives et des plus sereines lumières de l'Eglise de France. Comme tant d'autres, il est l'un de ces élèves de Saint-Sulpice qui font si grand honneur aux institutions d'où ils sortent.

* * *

Le Jeudi-Saint, l'Empereur d'Autriche, François-Joseph, a, suivant l'antique et chrétien usage, lavé les pieds de douze pauvres de sa ville de Vienne et leur a remis à chacun une bourse contenant trente pièces d'argent. C'est un beau geste, un geste chrétien.

* * *

A Fontainebleau, l'autre jour, on allait enterrer un vieux soldat qui avait jadis été blessé en 1870, au champ d'honneur, de plusieurs balles, dont l'une, paraît-il, n'avait jamais pu être extraite. Il l'avait gardée quelque part dans sa poitrine. Chose étonnante, ce brave n'avait pas la croix d'honneur. On la donne à tant de gens.... qu'on oublie ceux qui la méritent. Son chef était là, qui était décoré, celui-là. Or, il eut cette touchante idée de joindre aux fleurs qu'on jetait sur cette tombe sa croix d'honneur, à lui, " pour qu'elle aille rejoindre un jour la balle de 1870, qui se trouvera au milieu des os desséchés du vieux brave." Beau geste encore, geste de France!

* * *

Un autre, un geste de grand seigneur, voici : M. Gaston Bonnier qui doit aller en Suède représenter, pour les fêtes en l'honneur de Linné, l'Académie des sciences de Paris, y fut déjà au temps jadis pour herboriser. Un jour qu'il opérait dans les environs d'une résidence royale, il fit la rencontre d'un autre botaniste qui parlait très bien le français, et qui, après avoir causé tout en herborisant, l'amena sans façon déjeuner chez lui, sous prétexte qu'il n'y avait pas de restaurant à proximité: c'était le roi Oscar. Geste de prince !

* * *

On avait dit que la fortune de M. John D. Rockfeller se chiffrait dans les milliards, qu'il avait un revenu annuel de cent millions. Le fondé de pouvoir du " roi du pétrole " a fait démentir cet on-dit. Le revenu annuel de M. Rockfeller ne s'élève guère à plus de quinze ou vingt millions de dollars. Une misère, quoi !

Geste de millionnaire, celui-là, il n'y a pas à s'y tromper.

* * *

Pendant que l'un des héros de la guerre des Boers — le général Viljoen — est devenu citoyen américain, a épousé une fille de l'oncle Sam et administre paisiblement un modeste bureau de poste aux Etats-Unis, son ancien compagnon d'armes — le général Botha — est devenu le Premier Ministre du Transvaal, *colonie* anglaise, et il sera, auprès de sir Wilfrid Laurier, à la conférence coloniale de tous les *Premiers* à Londres, ces jours-ci, l'une des figures les plus distinguées et les plus proéminentes ! O destinée, qui dira jamais tes secrètes menées ?

* * *

C'est à Manchester, dans sa cathédrale, que, le mardi 19 mars, Mgr Guertin, le nouvel évêque de Manchester, a été sacré. Mgr Falconio, le délégué apostolique, était le prélat consécrateur. Nos Seigneurs Harkins, de Providence, et Tierney, de Hartford, étaient les prélats assistants. Mgr Walsh, de Portland a prêché. Le vénérable archevêque de Boston, Mgr Williams, et son coadjuteur, Mgr O'Connell, ainsi que Nos Seigneurs Bégin, Bruchési et Brunault, du Canada, plusieurs autres prélats, plus de 400 prêtres

et des milliers de fidèles, assistaient à la cérémonie. Le soir, il y eut banquet. Mgr Williams, Mgr Bégin et l'évêque consacré du jour, Mgr Guertin, prononcèrent d'importants discours. Voici comment, dans sa livraison du 1er avril, la *Semaine Religieuse* de Montréal parle de ce sacre et de cet évêque. Le PROPAGATEUR, en citant ces paroles, est heureux, lui aussi, d'offrir ses félicitations et ses hommages au nouveau Pasteur de l'Eglise de Dieu :

" Au témoignagne de ceux qui eurent l'honneur et la joie d'être présents à cette cérémonie du sacre, elle fut grandiose. Certes, les fêtes de l'Eglise sont toujours belles. Il y plane comme un charme mystérieux et divin qui élève au-dessus des tristesses de la vie. Les bénédictions qu'elle donne, les consécrations qu'elle opère, et sur les hommes et sur les choses, on sait de par la foi, et on sent au fond de son cœur, qu'elles sont plus vastes que l'espace et plus hautes que le temps, elles sont pour les siècles : *in saecula saeculorum.* Et cela, c'est déjà, c'est toujours grand. Mais à Manchester, l'autre matin, il y avait, dans ce charme mystique, une note particulièrement touchante pour l'Eglise des Etats-Unis et du Canada. Tout le monde l'éprouvait, si la Nouvelle-Angleterre, dans la personne des distingués prélats américains que nous avons nommés, avait raison d'être fière de son *élu,* le Canada, dans la personne de nos évêques, était en droit, lui aussi, de se réjouir de ce que cet *élu,* par son sang et son éducation, c'est son fils.

En effet, si d'une part, par sa naissance à Nashua, par sa formation cléricale à Brighton et par son loyal attachement aux institutions qu'abrite le drapeau étoilé, Mgr Guertin appartient à ce peuple américain dont il devient, à 38 ans, l'un des évêques ; d'autre part, par son père Georges Guertin et par sa mère Louise Lefebvre, par les premières éducatrices de sa jeunesse, les Sœurs de Sainte-Croix, et par les maîtres de son adolescence aux séminaires de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe, le nouvel évêque de Manchester, pour la joie des 75 à 80 mille canadiens-français de son diocèse (sur un total de 115 mille fidèles) est aussi canadien. " Américain par la naissance, canadien par le sang, prêtre et évêque par la grâce de Dieu, a-t-il dit lui-même, il sera tout à tous." Aussi bien, est-ce en Dieu d'abord, sous la tutelle de la Vierge Marie, qu'il place toute sa confiance pour l'avenir. Ses armes portent un navire traversant une mer agitée et guidé par une étoile. En exergue, on lit ces paroles de l'hymne à la Vierge, *Etoile des mers,* qui sont, on l'aperçoit aisément, comme la prière montante de son cœur à ses lèvres : " *Iter para tutum — Préparez-moi un chemin sûr.*"

* * *

Ce fait de l'élection et du sacre, pour un siège des Etats-Unis, d'un évêque canadien d'origine, marque une belle page dans l'histoire du catholicisme sur le continent américain. Entre coreligionnaires de races différentes, si sincère que soit la foi des uns et des autres, les tendances de la nature humaine veulent qu'il y aient des conflits possibles. Heureuses et belles sont toujours les heures où l'harmonie et la bonne entente s'affirment davantage.

Il y a plus. Il convient de chercher à vivre en paix même

avec, ceux qui ne partagent pas notre foi, lorsque surtout, comme aux Etats-Unis et au Canada, on vit côte à côte, dans le même pays, dans la même ville et jusque dans la même rue. Mais cette convenance ne va pas sans inconvénients. Il ne faut pas pousser le zèle trop loin et il est bon de se défier des engouements pour " l'esprit large " et " l'élévation de vue."

A propos d'un don fait à l'une de nos grandes institutions de charité, à Montréal, par un citoyen qui n'est pas de notre foi, un journal catholique parlait, l'autre soir, " du besoin qu'il y a chez nous d'effacer les différences de race et de religion; parce que — disait-il — nous devons tous travailler à vivre dans l'harmonie la plus parfaite, sous un drapeau commun." Quel catholique éclairé ne comprendrait pas, sans même qu'on la souligne, l'exagération d'une semblable manière de dire. Effacer les différences de religion ? Mais comment ? En reniant sa foi ? En mettant son *credo* dans sa poche, pour ne l'en sortir qu'à l'église, avec son chapelet ? C'est une grave erreur. Il faut être tolérant aux personnes et aux bonnes intentions, jamais à l'erreur et aux faux principes. Répétons-le, c'est l'un des grands dangers de notre vie au milieu de gens, d'ailleurs honorables, mais qui ne partagent pas notre croyance, que de passer insensiblement de la *tolérance* due aux personnes à la *tolérance* de leurs idées et de leurs erreurs. Soyons sur nos gardes.

* * *

Ce n'est pas du reste le seul danger contre lequel nous ayons à nous prémunir, à Montréal comme ailleurs. Dans des actes publics qui ont eu du retentissement, Mgr l'archevêque Bruchési a été amené, au cours du mois dernier, à en signaler quelques-uns.

Nous avons, depuis quelques années, au *Monument National,* une bibliothèque technique. Elle est à la disposition des ouvriers qui voudraient profiter de leurs rares loisirs pour s'instruire. Or, voici que récemment on apprenait que des ouvrages nouveaux devaient y être installés, qui n'auraient aucun caractère technique et qui de plus seraient dangereux pour la foi et la morale. On parlait des œuvres de Voltaire, de Rousseau, de Michelet, de Balzac et de Georges Sand. Mgr de Montréal protesta par une lettre adressée aux membres du comité de la Bibliothèque civique. Sa protestation, disons-le tout de suite, a été heureusement entendue. Le lendemain du jour où cette lettre fut communiquée au public, on lisait dans un " éditorial " de *La Presse* (8 mars) :

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la très importante lettre de Mgr l'archevêque de Montréal, qui a été lue hier à la réunion de la Commission de la Bibliothèque du *Monument National,* et que nous publions ailleurs. Il y a là une question qui intéresse au plus haut point notre vie nationale. Nous ne voyons pas vraiment ce que nos populations d'ouvriers, nos jeunes gens, nos femmes et nos jeunes filles ont à faire avec des mauvais livres, comme ceux de Rousseau et de Voltaire, par exemple. Nous étions heureux, ces mois derniers, d'applaudir à l'action du gouvernement et des pouvoirs publics, lorsqu'on réglait les précautions à prendre contre les "conserves" et les "alimentations" frelatées. Nous saluons avec joie le mouvement qui veut davantage protéger nos maisons de charité et nos écoles contre les dangers des incendies. Nous avons applaudi aux paroles du ministre des Postes, l'honorable M. Lemieux, déclarant en pleine Chambre des Communes, à propos de l'affaire Thaw, que la loi défend chez nous les journaux immoraux et que le gouvernement verra à la faire observer. Eh bien, la "Presse" applaudit hautement, avec le sentiment de remplir un devoir qui incombe à tous les publicistes chrétiens, l'acte de vigilance et de bonne direction que vient de poser l'archevêque : il faut veiller à ce que les mauvais livres ne soient pas mis dans les mains de tout le monde ; il s'agit de protéger l'âme de nos enfants et de veiller à la conservation de notre foi nationale et de nos bonnes mœurs.

Nous ne savons pas sur qui retombe la responsabilité du choix des listes d'ouvrages dont il est question ; nous ne voulons pas discuter ici la valeur relative de tel ou tel ; nous avons confiance que les intéressés sauront, comme il a été du reste proposé, prendre conseil de qui de droit. Tout ce que nous voulons dire, c'est que notre peuple d'ouvriers à Montréal n'a pas besoin de mauvais livres, pas plus que de journaux immoraux et de "conserves frelatées."

* * *

De même que les échevins sont allés s'entendre avec Mgr l'archevêque pour aviser au meilleur choix des livres destinés à la bibliothèque civique; ainsi bientôt, il faut l'espérer, on donnera des suites pratiques à une autre intervention, dont Sa Grandeur s'est vue dans l'obligation de prendre la responsabilité. Nous voulons parler des théâtres et, plus spécialement, de ce qu'on a appelé "l'incident du théâtre des Nouveautés."

Les directeurs de ce théâtre avaient mis à l'affiche, pour la semaine de Pâques, *La Rafale* de M. Henry Bernstein. C'est une peinture très vive, par la parole et par l'action, des ravages de la passion du jeu combinée avec la passion de l'amour, ou encore, selon les termes de Mgr l'archevêque, "c'est un étalage de basse sensualité et une apologie du suicide." Monseigneur avertit d'abord la direction des *Nouveautés* — qui du reste l'avait déjà été plus d'une fois — qu'il allait "prendre des mesures" pour mettre les catholiques en garde. On décida de jouer quand même. Dans une lettre pastorale, qui fut lue dans les principales églises de la ville le jour de Pâques, l'archevêque INTERDIT "aux catho-

liques d'assister aux représentations du théâtre des Nouveautés." Le susdit théâtre ouvrit pourtant ses portes le lundi de Pâques et l'on joua *La Rafale.* Mais le lendemain on se soumit. Monseigneur consentit à lever *l'interdit,* non pas pourtant, sans avoir, dans une lettre très claire et très ferme (3 avril), exposé avec quelle bienveillance il avait procédé et avec quelle mauvaise grâce on avait d'abord accepté ses avis, et non pas, non plus, sans exiger pour l'avenir " que la mise à l'affiche des pièces soit approuvée par un comité de censure." Il a bien fallu à ces messieurs en passer par là. Autrement c'eut été la mort sans phrases, à brève échéance. On travaille actuellement à composer, pour cette ville, " un comité de censure." Nous aurons sans doute occasion d'en reparler.

* * *

Les journaux ont aussi signalé, ces jours derniers, une allocution de Mgr de Montréal, où Sa Grandeur s'est élévée avec force contre le luxe envahisseur des toilettes de " Première Communion " et contre la mode — qui devient un petit fléau — de donner des cadeaux profanes et trop dispendieux aux garçons et aux fillettes qui s'approchent de la table sainte pour la première fois. Il n'y a rien, en effet, comme de savoir garder la mesure. Les excès gâtent les meilleures pratiques. Et il est certain que plus d'une fillette gagnerait devant Dieu à avoir, le jour de sa première communion, une toilette plus modeste et moins de " cadeaux " à étaler sur la table du " salon." La vanité est mauvaise conseillère.

* * *

Dans son dernier rapport (30 janvier 1907), M. le Surintendant de l'Instruction Publique, après avoir signalé les progrès, dans la province, du mouvement pédagogique, notamment : les congrès diocésains des institutrices, dont le dernier en date a eu lieu à Trois-Rivières ; les conférences du Mont-Sainte-Marie données l'été dernier à Montréal, pour les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame ; les travaux qui se font un peu partout, dans nos collèges et nos couvents, en vacances, pour les " frères " et pour les " sœurs " ; les efforts enfin des prêtres qui se dévouent à l'œuvre parfois bien incomprise de l'enseignement secondaire en notre pays, écrit les lignes suivantes, que nous citons avec orgueil. A l'occasion, elles pourraient être utiles pour répondre — par un

document autorisé, puisqu'il émane de la première autorité provinciale en ces matières, à tous ces petits messieurs qui parlent de progrès, de méthodes nouvelles, d'outillage perfectionné pour les luttes de la vie, et qui ne savent, souvent, ni ce qui se passe ni ce qui se fait. Voici :

"Les amis de l'éducation — écrit M. de La Bruère — ne sauraient manquer d'apprécier à sa haute valeur le zèle et le dévouement qui animent notre corps enseignant tout entier pour l'amélioration des méthodes d'enseignement et, en général, pour le progrès bien entendu de l'Instruction publique. Parmi ces gens du métier qui ont pour eux l'expérience des années et le sentiment très vif de leur responsabilité vis-à-vis les familles, l'Eglise et l'Etat, personne n'a seulement l'idée de proposer je ne sais quelles expériences aventureuses en matière de pédagogie. Nous sommes assurés que le progrès se fait dans les conditions de prudence et de sagesse qui sont les meilleures garanties de notre avenir national."

* * *

On va célébrer bientôt le 250e anniversaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu, le plus vieux des hôpitaux de Montréal. On ne saurait apprécier à sa juste valeur tout le bien qui s'est fait, depuis deux siècles et demi, dans cette institution, à laquelle se rattache le nom de l'illustre Mlle Mance, de pieuse mémoire. Mais les exigences modernes, les améliorations désirables, les besoins du jour, tout cela presse. D'autre part, l'Hôtel-Dieu est, paraît-il, en déficit continuel. Si les Sœurs n'avaient pas certains revenus de fondation, elles ne pourraient suffire à la tâche. Les dépenses annuelles dépassent $80,000.00 et l'on ne touche que $10,000.00 de recettes ; le gouvernement de Québec donne douze cents piastres, et la ville de Montréal cinq cents ; ce qui n'est pas lourd, on en conviendra. Des citoyens éclairés et généreux se sont mis en tête d'organiser une souscription de $50,000.00 pour le 250e anniversaire. Mgr l'archevêque a accepté avec joie la présidence d'honneur du comité et Sa Grandeur a bien voulu s'inscrire pour mille dollars.

* * *

On dit souvent qu'un malheur ne vient jamais seul. On est hélas, bien forcé de le croire à Marieville. Quinze jours après l'incendie du vieux collège, dont nous avons parlé dans la chronique de mars, voici que la pieuse et ancienne église, à la toiture en flèche et toute jaunie, s'est à son tour abîmée dans les flammes, dans la nuit du 26 au 27 mars. Cette succession de malheurs,

nous en sommes certain, ne parviendra pas à lasser la vaillance des hommes de bien — nos estimés confrères — qui ont tant fait à Marieville pour l'honneur du pays et la gloire de Dieu; mais ils nous permettront de leur renouveler l'expression de notre sympathie. Les anciens " térésiens," ceux qui ont vu le feu du collège et celui de l'église de M. Charlebois, n'ont qu'à faire un retour en arrière de vingt ou vingt-cinq ans, pour comprendre de façon spéciale ce qu'on souffre à Marieville.

* * *.

Le dimanche 24 mars, Mgr l'archevêque bénissait cinq nouvelles cloches à l'église de Sainte-Cunégonde; et, le mardi 2 avril, Mgr l'auxiliaire bénissait de nouvelles orgues à l'église de Sainte-Anne de Montréal. Ce sont là des inaugurations ou des fêtes dont nous sommes souvent favorisés, chez nous. Car tous les jours la vie catholique, ou mieux la vie paroissiale qui en est comme l'épanouissement, s'affirme et se développe.

* * *

Et notre vie patriotique non plus ne faiblit pas, loin de là. Nos voisins, les Anglais de Toronto, viennent d'en donner une singulière confirmation. Dernièrement le Dr T. B. Richardson, de la capitale de l'Ontario, a donné, du chant national de M. le Juge Routhier : " O Canada, terre de nos aïeux ! ", une version anglaise dont le rythme et l'allure reproduisent fidèlement le texte original. Quant à la mélodie si majestueuse et si enlevante que l'on doit à Calixta Lavallée, l'on sait qu'elle sera toujours belle — et il paraît que les Torontoniens la goûtent fort. Ils la trouvent gracieuse et tout ensemble pleine de feu. " Ce n'est pas tous les jours — écrit le *News* — que l'on trouve de la bonne poésie et de la bonne musique réunies dans un but patriotique, et la population de notre pays ne saurait mieux faire que d'apprendre ce noble chant et de le chanter dans toutes les démonstrations publiques."

* * *

Deux livres canadiens viennent de paraître, que nous tenons à signaler à nos lecteurs.

C'est d'abord celui de M. l'abbé A. Couillard-Després, vicaire

à Saint-Ours: " La première famille française au Canada," un fort volume de 400 pages, heureusement illustré, où, sans qu'il y paraisse beaucoup, grâce à l'aisance de son style, l'auteur a su compiler et ordonner une masse considérable de renseignements précieux. Il faut surtout le féliciter d'avoir si intelligemment fondu — sans pourtant les confondre! — l'histoire de la " première famille " dans l'histoire même du pays.

C'est ensuite " Le tour du Mexique," par M. l'abbé J.-A. Lippé, curé de Saint-Médard, Coteau-Station, un volume de belle apparence, celui-là aussi, de 300 pages environ, dont plusieurs richement illustrées, où le sympathique curé raconte, avec ses impressions très vécues et très sincères, les souvenirs historiques, pittoresques et autres, qu'il a rapportés d'un voyage effectué au Mexique en janvier-février 1906. Si tout le monde savait ainsi voyager et philosopher, il faudrait créer une bourse nationale des voyages, dont un bon nombre des nôtres pourraient profiter personnellement et dont tout le peuple bénéficierait ensuite, pour son instruction et son éducation sociale, dans les livres des voyageurs.

On va bientôt aller aux provisions pour les distributions de prix? Qu'on n'oublie pas le bon livre de M. le curé Lippé, non plus que celui de M. l'abbé Couillard-Després!

* * *

La galerie historique de bons et beaux portraits que publie la maison Cadieux et Derome, va toujours s'enrichissant, comme il est naturel, à mesure que le temps le permet. On nous signalait tout récemment — et avec quelle vénération nous l'avons contemplé — le portrait du " Père Lefebvre," si cher aux Acadiens. Le fondateur du collège de Memramcook, chacun sait cela, était Canadien, étant né à Saint-Philippe de Laprairie, le 14 février 1831. Mais l'œuvre de sa vie s'est faite, admirable et féconde s'il en fut jamais, au pays d'Evangeline. " La fondation du collège de Memramcook — écrit M. le sénateur Poirier, dans le beau livre qu'il a publié en 1898, chez Beauchemin à Montréal: *Le Père Lefebvre et l'Acadie* — a été pour les Acadiens un recommencement de vie nationale...Quant au Père Lefebvre, il est pour tout le monde le plus grand bienfaiteur de sa patrie d'adoption, et, pour ses élèves, un saint." Le Père Lefebvre a été aussi (avec la Révérende Mère Léonie) le fondateur — il y a trente ans — de la si utile et si appréciée communauté des " Petites

Sœurs de la Sainte-Famille," dont la maison-mère est maintenant à Sherbrooke.

Le portrait de ce bienfaiteur et fondateur sera hautement prisé, nous n'en doutons pas, et des Acadiens, et de tous ceux qui les aiment.

* * *

Et maintenant voici la liste noire, hélas! bien chargée, ce mois-ci. Sont donc partis pour l'éternité:

M. L.-A. Sentenne, p.s.s., ancien curé de Saint-Jacques puis de Notre-Dame, à Montréal, décédé à Notre-Dame, le 16 mars, à 76 ans;

M. l'abbé A.-H. Coutu, ancien curé de Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus), décédé à l'Asile de la Providence (Montréal), le 20 mars, à l'âge de 69 ans;

M. l'abbé E. Hallé, ancien curé de Sainte-Marguerite de Québec, décédé à Québec, le 20 mars, à 84 ans;

M. l'abbé André Delahaie, autrefois de l'Epiphanie, décédé à l'Assomption, le 4 avril, à 84 ans;

M. l'abbé A. Desaulniers, curé à Stanfold (Nicolet), décédé à Québec, le 20 mars, à 71 ans;

M. l'abbé F. Cantin, prof. de théologie à Nicolet, décédé à l'Institut Ophtalmique de Montréal, le 25 mars, à 45 ans;

M. l'abbé J. Brien, ancien curé de Saint Damien de Brandon, décédé à Saint-Damien, le 23 mars, à 61 ans;

M. l'abbé P.-E. Beaudet, ancien curé, retiré à Sherbrooke, décédé dans cette dernière ville, le 23 mars, à 60 ans;

M. l'abbé F. Corriveault, curé à Fecteau's Mills, décédé dans sa paroisse, le 17 mars, à 57 ans;

M. l'abbé C. Bérubé, curé à l'Orignal (Ottawa), décédé à Montréal, le 21 mars, à 65 ans;

M. l'abbé V. Duplin, de Sherbrooke, décédé au Mexique, le 10 mars, à 30 ans;

M. l'abbé J. Morin, prêtre retiré à Saint-Lazare (Québec), décédé le 31 mars, à 38 ans;

M. l'abbé J. Molurier, vicaire à Saint-Boniface, décédé dans cette ville, ces jours derniers, à 34 ans;

Le R. P. Corentin, des Trappistes, décédé à Oka, le 27 mars;

Et enfin, le Rév. Père N. Ouellette, O.M.I., ancien curé du diocèse de Nicolet, décédé sur les côtes du Pacifique, le 24 mars, à 70 ans.

Ce sont ainsi quinze prêtres, que nous recommandons aux prières de nos confrères et de nos lecteurs. C'est triste au temps des alleluias de Pâques! Mais, c'est la volonté de Dieu: *Hodie mihi, cras tibi!*

P.S.—Au moment de remettre mon manuscrit aux typographes, j'apprends la mort, arrivée à Joliette — le 11 avril —, de M. L.-A Derome, ancien marchand, le père de notre sympathique ami, M. L.-J.-A. Derome, directeur du "Propagateur." C'est à l'âge avancé de 91 ans, que l'ancien compagnon et ami de M. Barthélémi Joliette et, par conséquent, l'un des pionniers de la florissante ville de Joliette, s'en est allé vers un monde meilleur. C'était un bon citoyen et un bon chrétien. Nous offrons nos sympathies à sa famille, plus particulièrement à notre directeur, et, nous l'attendons avec confiance de tous nos lecteurs, nous prierons pour lui.

L'abbé Elie J. Auclair



AVIS IMPORTANT

Par suite de la nouvelle convention postale qui vient d'être conclue entre le Canada et les Etats-Unis il n'est plus permis d'envoyer les périodiques sans payer un port spécifique pour chaque numéro. Ainsi pour notre "Propagateur" il nous faudra payer un centin par numéro expédié aux Etats-Unis. Pour nous compenser de cette charge relativement considérable, nous demandons à tous nos abonnés d'au delà de la frontière de nous verser le prix de l'abonnement qui n'est que de 50 centins.

LE DOGME DE L'ENFER

(*Suite et fin.*)

9e Objection. — Pourquoi Dieu, qui est tout-puissant, n'intervient-il pas toujours pour empêcher le mal que les créatures libres sont sur le point de produire? Ne pourrait-il pas tellement préparer les préambules de l'acte libre, que cet acte, toujours libre, ne fût cependant jamais mauvais?

La réponse du R. P. de Bonniot à cette question est péremptoire (2) Nous la reproduisons en la résumant.

Il ne s'agit pas ici de la grâce qui est essentiellement gratuite. La grâce est Dieu se donnant à sa créature: or l'infinie bonté de Dieu ne l'oblige point de se mettre tout entier dans chacun de ses dons sinon l'ordre de la création et la création elle-même seraient impossibles.

Avant notre indéfectibilité, Dieu veut ses propriétés: la liberté de choisir entre les mondes possibles, la sagesse de forger la chaîne progressive des existences et la libéralité se réglant sur le souverain bien.

Il y a dans l'homme une double loi: la loi physique et la loi morale. Comme animal, il cherche le bien sensible, comme intelligence, il doit chercher le bien raisonnable.

Le conflit entre les tendances au bien sensible et l'obligation de pratiquer le bien moral: voilà la tentation. C'est une occasion de désordre moral, mais aussi l'occasion et presque la matière de la vertu. La tentation est une conséquence naturelle d'une loi de l'organisme vivant. C'est pourquoi nous demandons à Dieu, non de nous en délivrer, mais de ne pas y céder.

Telle est la nature de l'homme. Or la Providence ne peut gouverner les êtres que conformément à leurs natures, puisqu'elle consiste à protéger l'évolution de leurs facultés.

Tout ce qui troublerait cette ordonnance es donc contraire à la volonté de Dieu clairement marquée dans son œuvre. La puissance infinie de Dieu ne va pas jusqu'à la contradiction: le fait de la nature humaine et de l'univers, terme d'un acte spécial de la volonté de Dieu, est absolument incompatible avec tout autre fait qui supposerait en Dieu un vouloir contradictoire.

---

(2) Voir le *Problème du mal*, p. 234-254.

Or, sans se contredire, Dieu ne pouvait empêcher la liberté humaine de pécher, ni par la suppression des tentations dans le sujet, ni par la suppression des causes des tentations.

La suppression des tentations dans le sujet exigerait la contradiction. En effet, la loi générale qui préviendrait toute tentation en tous les hommes, serait opposée à une autre loi générale qui attache les effets à leur cause.

D'ailleurs, le miracle introduit comme règle dans l'enchaînement ordinaire des causes et des effets, rendrait superflue et incomplète l'œuvre de la création. Le Créateur qui a donné à l'homme une nature tout à la fois sensible et raisonnable, doit à son œuvre de lui laisser l'exercice de ses deux ordres de faculté. Si Dieu règlait lui-même directement les passions de chaque homme par des miracles sans cesse renouvelés, l'homme serait découronné de sa grandeur personnelle, et sa grandeur naturelle ne serait plus qu'une vaine décoration, qu'un don indigne du Créateur.

La vertu n'a de vigueur vraie que lorsqu'elle croît au milieu des difficultés. Peut-être n'y a-t-il pas d'acte méritoire qui n'inflige quelque peine. La tentation est donc un des facteurs les plus précieux de la vertu et ce n'est pas être sage que vouloir la supprimer.

La suppression des causes des tentations exigerait aussi des miracles sans nombre comme le tentations. Il faudrait, en effet, briser ou faire dévier, pour chaque tentation, un anneau de la série des événements ou de la série naturelle des idées, car les objets provocateurs sont présents à nos yeux, à notre mémoire ou à notre imagination. Mais le miracle seul suspend ou remplace l'efficacité des causes secondes. Le miracle universel et continu serait inapplicable même à la puissance divine. On ne peut prendre la masse incalculable des événements déréglés pour en faire la règle d'une partie notable de l'ordre du monde, sans produire le désordre. Il n'est donc pas possible que Dieu gouverne le cours des choses en se réglant sur les caprices innombrables de la liberté humaine.

S'il fallait que Dieu effacât de la pensée des hommes ce qui est pour eux une cause actuelle de tentation, la série naturelle des idées serait coupée d'innombrables lacunes, de telle sorte qu'on ne pourrait jamais compter sur les résolutions prises, sur les engagements contractés, sur les ordres donnés : toujours l'objet de la résolution, de l'engagement, de l'ordre, serait exposé à disparaître juste au moment de l'exécution.

L'adaptation des événements aux caprices de la liberté humaine serait, dans beaucoup de cas, aussi impossible qu'un cercle carré.

En effet, l'action des objets sensibles atteint le plus souvent des groupes entiers en même temps et devient occasion de bien pour les volontés bonnes, occasion de mal pour les volontés mauvaises. Si, d'après l'hypothès, Dieu doit empêcher cette action, pour ôter à la volonté mauvaise l'occasion de mal faire, ne doit-il pas avant tout la permettre, pour fournir à la volonté bonne l'occasion de faire le bien ?

Il faudrait donc que les mêmes causes exclues en faveur des mauvais, fussent remises à leur place en faveur des bons.

Le bien et les bons sont la raison de tout dans le monde, même de la liberté laissée au mal et aux mauvais. Le triomphe du vice sur la vertu est un désordre affreux dont Dieu ne peut être l'auteur. Un seul acte de vertu l'emporte sur tous les péchés imaginables autant que l'être sur le néant.

10e OBJECTION. — Pourquoi tous les méchants incorrigibles ne seraient-ils pas anéantis ? " Si notre vie se confond, par une ressemblance volontaire et criminelle, avec la vie des animaux, bornée aux temps et aux besoins physiques et sensibles, il est juste aussi que nous soyons anéantis à l'heure de la mort comme les animaux dont nous partageons ainsi la loi et la destinée (1)." La théorie de l'immortalité conditionnelle et facultative n'est-elle pas préférable à celle de l'immortalité absolue et obligatoire?

L'anéantissement serait une peine insuffisante : la preuve, c'est que le pécheur la désire. Nul ne désire un châtiment si ce n'est par amour de l'ordre, amour qu'on ne peut attribuer au pécheur obstiné.

L'enfer éternel est la seule peine vraiment préventive, à cause des penchants de l'homme et du plaisir sans mesure qu'il se propose dans le péché. Combien d'hommes qui jouent leur santé, leur honneur et leur vie contre le plaisir d'un instant !

Non seulement cette fuite du pécheur dans le néant serait une sanction inefficace, mais elle rendrait Dieu ridicule en le rendant impuissant.

La créature intelligente est l'image de Dieu. On ne peut la détruire sans attenter à une pensée et à un acte destinés à manifester les perfections divines. Si la créature pouvait, par son inconduite, forcer Dieu à l'anéantir, ne serait-ce pas la destruction de l'ordre ? Quoi donc ! Le pécheur, après avoir tué son corps ici-bas,

(1) CHARLES LAMBERT : *Le spiritualisme et la religion*, t. 1.

tuerait là-haut son âme, et ce meurtre de son âme, le plus grand de tous les crimes, serait son unique châtiment!

Non, " plus de néant pour l'âme, dit Bossuet, depuis que son Auteur l'a une fois tirée du néant pour jouir de sa vérité et de sa bonté! Car comme qui s'attache à cette vérité et à cette bonté, mérite plus que jamais de vivre dans cet exercice et de le voir durer éternellement; celui aussi qui s'en prive et qui s'en éloigne, mérite de voir durer dans l'éternité la peine de sa défection."

La fin d'un être est la raison qui détermine et mesure les propriétés de sa nature. Quelle est donc la fin de l'homme? C'est la possession de Dieu. L'acquisition de cette fin est conditionnelle, mais la destination à cette fin est absolue, indépendante de toute volonté. L'homme a donc reçu de Dieu, dans sa nature, tous les moyens nécessaires pour atteindre sa fin.

Or, l'immortalité est un de ces moyens, car une nature immortelle peut seule avoir pour fin de connaître et d'aimer Dieu. Sans l'assurance d'un avenir éternel, il ne saurait y avoir de parfait bonheur pour la créature intelligente. D'autre part, le Créateur doit être glorifié, non pas un jour, mais à jamais par tout esprit créé. Voilà pourquoi Dieu a voulu l'immortalité de l'âme d'une manière absolue.

Nous trouvons la contre-épreuve de cette vérité dans l'étude même de notre nature.

Les natures des choses se manifestent par leurs opérations, car des opérations aux aptitudes, des aptitudes aux propriétés constitutives des natures, le passage est nécessaire.

Quelle est, par exemple, la tendance naturelle de l'amour? Sa tendance naturelle est de ne jamais finir: il veut des choses qui durent toujours et il veut durer toujours.

Or toute tendance naturelle implique les moyens naturels qui lui sont nécessaires pour atteindre son terme, sinon il y aurait contradiction dans les opérations mêmes du Créateur, où la contradiction est impossible.

Donc Dieu a naturellement ordonné tout ce qui est nécessaire à la réalisation de la tendance naturelle à durer toujours que possèdent les opérations de la faculté d'aimer. Par cela seul qu'il veut une nature, Dieu veut à la fois les exigences, les tendances de cette nature et leur réalisation.

De fait, Dieu a marqué à l'homme un objet où sont réunies toutes les raisons d'aimer: cet objet, c'est lui-même.

Comme Dieu est infini, une nature finie qui connaît et qui aime un tel objet, y trouvera toujours matière nouvelle à connaître et à aimer. Comment épuiser la source inépuisable de toutes les splendeurs ? Dieu est la lumière même. Comment épuiser l'océan de délices sans bornes et sans rivages ? Dieu est la beauté par essence. En vain, notre énergie se déploiera-t-elle pour savourer tous les charmes des perfections divines, toujours des amabilités nouvelles apparaîtront à nos regards, ravis, et toujours notre cœur, inondé de joie tressaillera d'allégresse et d'amour.

La fin voulue par Dieu d'une manière absolue, c'est sa propre glorification. Cette fin est au-dessus des atteintes de la volonté humaine ; libre à elle de choisir entre le bonheur ou le malheur, mais, heureuse ou malheureuse, elle devra sans fin rendre hommage à la souveraineté de Dieu et proclamer éternellement sa gloire par la récompense ou par le supplice.

11e Objection. — La crainte de l'enfer détruit le caractère propre de la vertu. Le caractère essentiel de la vertu n'est-ce pas d'être désintéressée? " Avec la doctrine des rétributions divines, dit Littré, le salut personnel devient la seule affaire véritable. Jamais un si complet système d'égoïsme n'avait été organisé dans le monde (1)."

Proclamer l'impunité de tous les vices au nom de la plus pure vertu, voilà une entreprise absurde, condamnée *a priori*.

L'homme ne peut aimer que ce qui lui plaît. Or, les choses nous plaisent soit par la simple impression qu'elles produisent sur nous, soit à la suite d'un jugement sur la perfection que nous trouvons en elles. Dans le premier cas, l'amour est intéressé, dans le second, il est désintéressé. Peu importe que notre intérêt se trouve dans l'amour du bien : " Imaginez un amour qui ne porte pas de délectation, dit Bossuet, c'est imaginer un amour sans amour."

Qu'en un sens notre avantage soit d'accord avec notre devoir cela ne détruit pas la valeur morale de notre acte, pourvu que cet amour personnel ne soit ni le motif supérieur, ni la fin ultime de ce même acte.

La volonté veut le bien en soi et veut son bonheur. Comme le terme complet d'une tendance est nécessairement unique, ces deux fins sont réduites à l'unité par subordination. Le bonheur résultant de la possession du bien comme l'effet de sa cause, le bien l'emporte sur la félicité.

(1) *Conservation, révolution et positivisme*, p. 291.

Dans le plan divin, l'intérêt et le devoir, unis l'un à l'autre, doivent donc diriger l'activité humaine dans le même sens et la conduire au même but: *Cherchez* D'ABORD *le règne de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît* (1).

" L'idée de récompense ne rend pas l'amour plus intéressé, puisque la récompense qu'il désire n'est autre chose que celui qu'il aime; et partout l'idée de la béatitude est confusément l'idée de Dieu, et tous ceux qui désirent la béatitude dans le fond désirent Dieu: aimer la béatitude, c'est donc confusément aimer Dieu, puisque c'est l'amas de tout bien; et aimer Dieu en effet, c'est aimer plus distinctement la béatitude (2)."

Ainsi se concilie l'amour personnel avec l'amour du bien; conciliation nécessaire parce que l'homme ne peut pas ne pas s'aimer et il ne s'aime véritablement, que lorsqu'il s'aime dans l'amour du bien absolu, dépendamment de son auteur.

Profane ou sacré, la nature de l'homme est de désirer la possession assurée de ce qu'on aime.

Hélas! l'expérience nous prouve chaque jour que s'il est commode de ne pas croire à l'enfer, il est bien incommode de vivre avec des gens qui n'y croient pas. La négation de l'enfer est la négation même de toute morale, car, quelle est la base de la morale sinon l'opposition radicale, essentielle, qui existe entre le bien et le mal, et jusque dans leurs dernières conséquences?

L'homme ne peut d'ailleurs agir sans motif. Choisira-t-on l'intérêt? — Quoi de plus vif que cet égoïsme monstrueux en vertu duquel l'homme individuel ou collectif serait à lui-même sa fin dernière et son fétiche !

L'honneur? — Mais rien de plus variable, de plus injuste que l'opinion publique, quand elle n'a point pour base l'enseignement religieux. Le sentiment? — Sentiment contre sentiment, la passion l'emportera toujours. Le témoignage de sa conscience et de sa propre estime? — Mais n'est-ce pas là un retour sur soi-même. Nous ne voyons pas, d'ailleurs, en quoi un intérêt borné à la vie présente serait plus noble et plus digne de l'homme que celui qui a pour objet l'éternité.

Quant à l'*infinité* des béatitudes, remarquons seulement qu'elle ne peut s'appliquer qu'à leur durée. Quoique surélevé, dans le

---

(1) Saint Luc, XII, 31.

(2) VALLET, *Histoire de la philosophie*, p. 445.

ciel, par la lumière de la gloire, notre esprit n'en sera pas moins fini; or, un intellect peut bien percevoir un objet infini en lui-même, mais non en tant que perçu par cet intellect. Ainsi nous verrons Dieu tout entier puisqu'il est simple; mais non totalement puisqu'il est infini. L'inspecteur de l'académie de Paris, M. Vessiot, voudra bien nous permettre de conserver " cet appât " jusqu'au jour (nous avons le temps d'attendre) où il nous aura montré quelque chose de plus élevé et de plus grand que Dieu.

En résumé, " les supplices éternels " pour les mauvais, " les béatitudes infinies " pour les bons, sont comme les deux plateaux de la Justice éternelle et infinie. Dieu ne nous refuse pas sa grâce toute-puissante pour faire pencher le second en notre faveur, mais nous sommes libres de choisir, et de notre choix dépend notre éternité puisque nous sommes immortels.



LE MOIS DE MARIE

Il est, dans l'année chrétienne, un mois spécialement consacré au culte de la Sainte Vierge. Et il est bien juste qu'il en soit ainsi. En effet, " il était convenable qu'après lui avoir consacré chacune de nos *journées* par la récitation quotidienne de l'*Angelus,* chacune de nos *semaines* par la sanctification du samedi, chacun de nos *mois* par la célébration de quelqu'une de ses fêtes nous lui fissions encore hommage de chacune de nos *années,* en employant tout un mois à l'étudier, afin de mieux la connaître, de l'aimer davantage, de la servir avec plus de zèle, et de raviver ainsi notre ferveur au service de Dieu."

" Ce mois spécialement consacré à Marie, c'est généralement le mois de *mai.* Les vrais enfants de Marie lui rendent, pendant ce mois des hommages particuliers et en sanctifient toutes les journées par des méditations et des prières spéciales. De là vient l'usage de désigner le mois de mai sous le nom de *mois de Marie."*

" Mais pourquoi a-t-on choisi ce mois de préférence à tout autre pour le consacrer à Marie ? C'est 1° parce que ce mois, le plus beau de l'année " dans nos climats, " par le renouvellement de la nature et l'agréable variété des fleurs dont la terre se couvre, semble être le plus digne de notre céleste Reine, dans le cœur immaculé de laquelle, comme dans un délicieux parterre, se sont épanouies au divin soleil de la grâce, les fleurs de toutes les vertus."— " Les solennités du christianisme, suivant une juste remarque, sont coordonnées d'une manière admirable aux scènes de la nature, et si, entre autres exemples, la chute des feuilles amène la fête des Morts pour l'homme qui tombe comme les feuilles des bois, c'est naturellement dans la saison des fleurs, et comme au milieu du printemps, que l'Eglise a dû placer le mois de Marie. Quelle autre saison, en effet, eût été aussi convenable pour fêter celle que les siècles ont surnommée la *fleur des champs,* le *lis des vallées,* la *rose mystique,* le *cinnamone odoriférant,* la *myrrhe choisie,* le *vase des parfums?*" (Cf. l'abbé LARFEUIL, *Le quart d'heure pour Marie,* 1er jour.)

2° " Parce que si le mois de mai est le plus beau des mois, il est aussi l'annonce de nouveaux dangers pour l'innocence ; la sérénité du ciel, l'épanouissement de la nature, le spectacle prodigieux d'une renaissance générale, invitent l'homme aux jouissances et ouvrent l'âme aux aspirations funestes à la vertu." — " C'est alors, dit le même auteur, que la sollicitude maternelle de l'Eglise nous offre contre l'entraînement de nos sens, les pieux exercices du mois de Marie. Pendant trente et un jours, elle nous invite à méditer les vertus de la plus pure des vierges, nous fortifie par le tableau de ses héroïques exemples et nous fait réclamer le secours de sa puissante assistance."

A. M. D. G.



TANTE FELICITE!

Elle répondait au prénom, étrange de nos jours, mais naguère en faveur, de Félicité. On a, de tout temps, parlé des bizarres et fréquentes anomalies des noms avec les personnes qui les portent. Jusqu'alors, Félicité Bronau n'avait guère justifié le sien. Mais, peut-être, l'avenir, meilleur, lui en réservait-il la faveur. Comment, du reste, eut-elle pu le faire, en les jours sombres et sanglants qu'on venait de traverser, et pendant lesquels, le bonheur, comme la joie, semblaient exclus de ce monde...

Car on sortait à peine de la Révolution de 1793...

La tourmente avait pris fin. Un soupir de soulagement soulevait les poitrines depuis si longtemps oppressées. Les âmes angoissées se reprenaient à l'espoir, à l'amour de vivre. Tels, après un orage violent, les oiseaux blottis dans les retraites profondes des forêts, sortent de leur protecteur abri et recommencent de voleter et de chanter.

Peu à peu les émigrés revenaient sur le sol cher et sacré de la patrie, d'où les avait chassés la tempête révolutionnaire. Mais que de tristesses! que de douleurs même, y accueillaient leur retour! Les parents, les amis absents! Les uns tombés sous la faulx homicide de la Révolution. D'autres, dispersés, disparus... Et, dans l'ordre matériel des choses, que de catastrophes aussi! Des domaines morcelés, des fortunes perdues, de vieilles demeures de famille confisquées, vendues...

Le jeune baron d'Agnissies, revenant de l'exil à Arras, sa ville natale, s'attendait, à ces déboires et, arrivé dans cette cité naguère amie, où il ne savait plus, après tant d'années, à quelle porte frapper, se dirigea d'abord vers celle de l'homme de loi qui, dévoué à sa famille, en réglait jadis toutes les affaires: M. Albert Bronau, le père de Félicité.

M. d'Agnissies était bien jeune lorsqu'il avait quitté la France avec ses parents, morts aujourd'hui, mais il n'avait pas oublié la bonne figure honnête de celui qu'il avait vu, dès sa plus tendre enfance, le conseil, le secours, presque l'ami de son père, de sa mère. Allait-il le trouver vivant encore? Ce fut en tremblant, qu'ayant gravi les marches de pierre qui formaient un perron à l'humble maison de la rue Saint-Géry, il agita la sonnette.

La porte s'ouvrit, une bonne parut. Il sembla au jeune homme qu'il reconnaissait, sous le bonnet tuyauté en auvent des artésiennes, une vieille figure ridée, plus vieille et plus ridée encore, qui était restée dans son souvenir, mais il n'osa s'arrêter à cette impression, reflet de son désir, peut-être, et mirage de son imagination.

— M. Bronau ?

— Il est là, Monsieur.

Le baron d'Agnissies entra.

Oh ! cette joie ! — la première depuis qu'il avait mis le pied sur le sol français — de retrouver ce vieil et fidèle ami, de revoir, dans la longue pièce sombre où, étant enfant, il avait joué, pendant que son frère s'entretenait avec M. Bronau, les traits sympathiques familiers et chers du brave et digne homme qui l'accueillait avec ces mots :

— " Mon enfant ! "

Et ils avaient parlé des disparus, des absents, des morts ; du long temps d'exil et des malheurs de la patrie. Puis M. d'Agnissies avait interrogé à son tour : la famille de M. Bronau ?... Il se rappelait vaguement !... Pourtant, les tartines de confitures de Mme Bronau étaient demeurées dans sa mémoire, et, leur tenant compagnie, l'image de celle avec qui il les partageait : Félicité, l'aînée des enfants de M. Bronau.

— Tout le monde vit, grâces à Dieu ! répondit M. Bronau. Il y a même eu, depuis votre départ, un petit numéro cinq...

— Et... Félicité ? dit le baron, hésitant.

— Félicité a vingt ans. Vous la verrez tout à l'heure ainsi que mon fils Albert et leurs trois sœurs. Ah ! mon cher enfant ! élever sa famille au milieu d'une pareille tourmente, quelles difficultés et quelle épreuve ! Dieu aidant, nous avons pu en triompher, et il nous faut l'en bénir, en regard de tant de deuils qui nous entourent !...

Paul d'Agnissies revit donc toute la famille de son vieil ami, la respectable Mme Bronau, ses enfants, Félicité !... Félicité devenue une belle jeune fille, brune, au port élégant et un peu fier, à la carnation fraîche, superbe et aux grands yeux de velours sous les cils noirs.

Elle fut la première femme que Paul regarda à son retour en France, et devait lui rester en l'esprit comme l'image de l'amour dans la patrie.

Après les épanchements familiaux et affectueux, l'homme d'affaires qu'était M. Bronau reparut :

— Venez dans mon cabinet, dit-il au baron d'Agnissies, que nous causions de votre situation.

— Ma situation ? fit le jeune homme. N'est-ce pas une ironie cher monsieur Bronau ? Elle est certainement perdue, comme celle de tous mes confrères en infortune...

— Que non pas ! que non pas ! reprit le digne homme avec un sourire de bonne et heureuse malice, en partant, votre père m'avait confié la gestion de sa fortune, j'ai pu en sauver quelques épaves et je vous attendais, vous attendais toujours, mon cher enfant, pour vous les rendre...

Et, d'après les comptes qu'il mit sous les yeux du jeune baron, stupéfait et ravi, celui-ci put s'assurer que la loyauté, le savoir faire, le dévouement de Maître Bronau lui avaient sauvé du désastre vingt mille livres de rente !

Il n'y pouvait croire, abasourdi au point de ne savoir plus exprimer sa reconnaissance à qui lui avait ainsi épargné de la misère, mais M. Bronau jouissait plus de cette heureuse surprise qu'il n'eut pu le faire des plus chaleureux remerciements.

— Tout n'est pas terminé, conclut-il, il nous reste bien des choses à régler. J'ai racheté, à mon nom, une partie de vos biens. Il y a donc, pour vous les céder, des actes à faire, des formalités à remplir. Puisque vous voilà revenu, et sans asile, vous allez vous installer ici jusqu'à ce que j'aie la joie de vous reconduire dans la maison de vos parents...

Et le baron d'Agnissies demeura chez Maître Bronau.

* * *

Il y avait presque un mois que le jeune homme habitait rue Saint-Géry, un mois qu'il vivait dans l'intimité charmante de cette famille, heureuse, parce qu'unie, dans l'intimité surtout de la belle Félicité !

Elle était vraiment à l'apogée de sa grâce et de sa sérieuse beauté, qu'éclairait l'intraduisible éclat des vingt ans.

Elevée au milieu des angoisses, des difficultés, son esprit, très vif, en avait acquis une maturité au-dessus de son âge. Son jugement s'était formé et, devant tant d'imméritées souffrances, son cœur, par la pitié, s'était développé et attendri. Elle joignait les qualités pratiques, acquises par nécessité, à la culture de l'intelligence, que lui avaient ménagée les leçons de ses parents. Et bien souvent, Paul d'Agnissies, la regardant, sous la lampe des soirées

familiales, entourée de ses jeunes sœurs, les instruisant ou travaillant avec elles à quelques-uns des ouvrages manuels auxquels elle excellait, Paul d'Agnissies se disait qu'il n'était pas, qu'il ne pouvait pas être d'épouse plus souhaitable et plus accomplie.

Le préjugé de la noblesse et de la différence des castes, auquel la Révolution devait porter un coup fatal, s'était peu à peu effacé de l'esprit de ces malheureux émigrés qui, face à face, pendant l'exil, avec les exigences les plus dures de la vie quotidienne, et forcés d'y subvenir par les moyens les plus distants de leur ancienne condition, avaient bien oublié les privilèges abolis de cette même condition et s'étaient, logiquement et loyalement, rapprochés de ceux qui partageaient leur sort de travailleurs, ainsi que de ceux qui les aidaient à vivre, en les employant.

Pour le baron d'Agnissies, la mésalliance, maudite pas ses pères, n'était plus qu'un vain mot hors d'usage, et plus les jours passaient, plus ils le rapprochaient du désir, du projet même de faire de Félicité sa femme.

Chez la jeune fille, l'impression réciproque était différente. Pour elle, demeurée sur le vieux sol français, où s'était si profondément enracinée l'idée séculaire de la suprématie de la noblesse, l'abolition de cette supériorité dans l'égalité ds castes restait encore lettre morte, et ne lui semblait devoir être qu'une des doctrines suspectes, sinon mauvaises, de cette révolution fatale qui avait arrosé la terre de France du sang d'un si grand nombre de ses enfants. Pour elle, élevée dans le respect des traditions, le baron d'Agnissies ne pouvait être un égal. Placé à un rang plus élevé que le sien de la hiérarchie sociale, il lui inspirait d'abord un sentiment de déférence et de respect.

Mais, bientôt, devant le charme du jeune émigré, cette grâce des manières que les grands seigneurs de la cour de Louis XIV avaient emportée jusque dans l'exil et où ils l'avaient apprise, cette intelligence subtile, aiguisée par la lutte pour la vie, et surtout ses grands yeux bleus, si doux, où le malheur de sa jeunesse avait laissé l'ombre d'une touchante mélancolie, bientôt, devant tout cela, le cœur de Félicité se prit.

Elle aima le beau gentilhomme de cet amour chaste, exclusif, ardent de la vingtième année. Elle l'aima sans espoir défini, sans perspective d'avenir entrevu, sans raisonnement et sans défiance, presque malgré elle, bien que ne combattant pas ce sentiment, s'y abandonnant, seulement, dans la douceur vague de son rêve.

Mais pas plus qu'il ne lui déclara ses projets, elle ne lui laissa deviner son amour. Ils vivaient côte à côte, s'aimant sans se le dire, et sans que leurs parents y vissent rien.

Mais l'heure était venue d'une relative séparation... Les affaires étaient terminées, et Paul d'Agnissies, remis en possession de l'héritage de ses pères, que lui avait sauvé, puis transmis, le digne M. Bronau, devait quitter son hospitalière maison pour aller habiter le domaine de sa famille, le château d'Agnissies, à quelques lieues d'Arras.

On passait donc ensemble la dernière soirée. Le lendemain, dès l'aube, une calèche devait venir chercher le baron pour le conduire chez lui. Tout le monde était triste, M. et Mme Bronau de voir partir ce charmant garçon qu'ils aimaient comme un fils, leurs enfants, de perdre en lui un aimable et joyeux compagnon. Et le cœur de Félicité, plus que les autres, saignait, car elle sentait clairement que Paul, une fois parti, serait perdu pour elle, et que la vie, ses exigences et ses lois, allaient se mettre entre elle et son rêve.

Lui-même, Paul, était mélancolique... Se retrouver seul, tout seul, dans l'antique demeure où il avait connu la tendresse d'un père, d'une mère, où sa prime enfance avait été si heureuse et si choyée!... Et quitter, pour ce foyer désert, celui, accueillant et béni, où il avait vu, là, assise dans l'âtre de la vaste cheminée, l'incarnation de son rêve, à lui aussi, en cette belle et pure jeune fille aux yeux doux et profonds, au maintien chaste et grave!...

Depuis longtemps il s'était dit:

— Je ne parlerai pas avant mon départ, pas avant mon installation à Agnissies, afin de bien éprouver mon sentiment. Lorsque j'en serai certain, alors, je reviendrai, et je demanderai Félicité à son père.

Mais, dans le trouble de l'adieu, l'émotion de cette séparation, sa résolution faiblit, et puis sombra...

Dix heures sonnaient à la vieille horloge qui, enfermée dans sa gaîne de bois, tintait depuis un siècle, peut-être, les heures de joie ou de douleur de la famille. C'était le signal habituel de la retraite.

— Voici dix heures, fit M. Bronau. Félicité, les flambeaux?

La jeune fille docile se leva, alors Paul d'Agnissies, très pâle, l'arrêta d'un signe bref.

— Félicité, lui dit-il avec la familiarité de leur enfance, un moment, je vous prie. Madame votre mère me permettra de vous

retenir pour entendre ce que je veux dire à M. Bronau. Monsieur, fit-il se retournant vers le digne homme, demain je vais quiter le toit hospitalier où, si généreusement et spontanément, vous avez donné asile à l'orphelin isolé et dénué de tout que j'étais en y arrivant. Demain, j'en sortirai riche, grâce à vous, grâce à un désintéressement, à un dévouement, en face desquels je me trouve à court de mots pour les qualifier comme il convient, mais je veux, au moins, et devant toute votre famille, vous en exprimer ma profonde et inaltérable reconnaissance, ma haute admiration. Ces deux sentiments, monsieur Bronau, vivront en mon cœur jusqu'à mon dernier jour; mais, quoi que j'aie déjà reçu de vous, j'ai encore une faveur à vous demander: la plus grande?

Et comme Maître Bronau, étonné, le regardait, le jeune homme reprit:

— Je suis revenu en France, monsieur Bronau, sans foyer, sans fortune, sans famille. Vous m'avez rendu le toit de mes aïeux, vous m'avez remis en possession d'une large part de leurs biens... Je viens vous demander, à présent, de me reconstituer une famille... Accordez-moi la main de Félicité...

Ah! la pauvre fille! c'est à ce moment qu'elle porta dignement son nom! qu'elle fut bien la *félicité,* la joie, ce qu'il y a de meilleur dans le cœur humain!... Mais qu'il fut court, ce moment!....

M. Bronau, très ému, s'était levé à son tour:

— Monsieur le baron, répondit-il, je suis touché, plus que je saurais le dire, des nobles et généreux sentiments que vous exprimez. Vos louanges dépassent mes actions, vos parents s'étaient confiés à moi, m'avaient remis le soin de leur fortune. J'ai agi envers eux en fidèle serviteur; vous voyez donc que je ne mérite pas d'être exalté comme se plaît à le faire votre reconnaissance. Cette reconnaissance, j'en accepte le témoignage, car il m'est si doux qu'il me paie de tout ce que j'ai pu faire pour vous, mais la discrétion, la délicatesse, le devoir lui-même, me forcent à refuser la récompense que vous m'offrez. Je suis profondément honoré, monsieur le baron, de la demande que vous daignez m'adresser de la main de ma fille, mais il ne m'est pas permis d'y accéder.

Un geste d'étonnement de Paul chercha à interrompre M. Bronau, mais, celui-ci, sans y prendre garde, continua:

— Ma fille, si elle est digne de vous par le cœur et les sentiments, ne l'est, ni par le rang, ni par la naissance. Elle ne l'est pas davantage par la fortune. C'est un généreux mouvement de gratitude qui vous porte vers elle. Si j'en profitais, vous pourriez,

ensuite, amèrement regretter votre mésalliance. Aussi ne le ferai-je point. On ne pourra pas dire, monsieur le baron, que Maître Bronau vous a rendu votre fortune pour en enrichir sa fille et lui faire porter votre nom. Je vous sais infiniment gré d'avoir compris qu'aucune récompense ne pouvait payer le service que je vous ai rendu, vous m'avez offert la seule qui put m'honorer dans mon sentiment paternel, mais, l'acceptant, je me rabaisserais à mes propres yeux et je semblerais, à ceux du monde, l'avoir cherchée et préparée. Aussi, encore une fois, merci, monsieur le baron, merci du fond du cœur pour le grand honneur que vous avez voulu me faire, et que je décline.

Paul d'Agnissies, très ému à son tour du désintéressement et de la noblesse de sentiment de M. Bronau, insista vivement.

Le digne homme fut inébranlable.

— Que voulez-vous que je fasse, reprit enfin Paul d'Agnissies avec violence, du toit que vous m'avez gardé si vous me refusez le bonheur que j'y voulais abriter? Et cette fortune, à quoi peut-elle me servir s'il ne m'est pas possible de la partager avec celle que j'aime? Si c'est là ce qui me sépare d'elle, eh bien je vous la rends, Maître Bronau, cette fortune, je vous le rends ce château, je les refuse et, à l'orphelin pauvre et malheureux, peut-être, par pitié, donnerez-vous votre fille?

— Non, monsieur le baron, non, reprit son interlocuteur, la fille de Maître Bronau n'est pas pour le baron d'Agnissies, l'obstacle, le véritable obstacle, le voilà, et il est immuable...

Pendant tout le débat Félicité était restée, pâle, glacée, immobile comme un marbre. Seules, échappant à sa volonté, deux larmes, perles de cristal, roulaient sur ses joues.

Alors Paul s'adressa à elle avec un élan de tout son être.

— Félicité, lui dit-il, au nom des souvenirs de notre enfance, qu'ont réveillés ces dernières semaines passées l'un près de l'autre, plaidez ma cause auprès de votre père, dites-lui cet amour que je n'ai point encore osé vous avouer, mais que vous avez peut-être deviné en mon cœur. Et si, comme j'en caresse l'espoir, vos sentiments y répondent, unissez-vous à moi pour obtenir de M. Bronau qu'il ne nous sacrifie pas à un préjugé détruit, à une vaine considération, quand ils sont primés par l'intérêt de notre commun bonheur.

Mais Félicité n'eut pas le temps — ni le droit — de parler!

— J'espère, fit M. Bronau, d'un ton sévère, en fixant sur elle un impérieux regard, que ma fille ne m'a pas causé la mortifica-

tion profonde d'une entente préalable avec vous, monsieur le baron, et qu'elle ne m'infligera pas, non plus, la honte de la voir, contrevenant à mes désirs, insister auprès de moi pour m'arracher un consentement auquel se refuse ma conscience et ma délicatesse d'honnête homme !

Félicité baissa la tête et ne répondit pas...

* * *

Pour ce soir-là, Paul dut s'avouer vaincu. Nous devons à la vérité de dire qu'il revient à la charge, et plusieurs fois. Mais Maître Bronau se montra inexorable et Félicité se taisant toujours, le baron d'Agnissies ne se crut pas aimé. Repris peu à peu par sa vie d'autrefois, ses relations qui, autour de lui, se reformaient, il finit par se consoler de son chagrin qui, pourtant, avait été sincère, et, vers la fin de l'année, il se maria.

Félicité, elle, ne s'est jamais mariée. On a ignoré pourquoi. Elle a enfermé dans son cœur meurtri le secret de son amour. Elle a élevé ses jeunes sœurs. Le baron d'Agnissies, revenant chez Maître Bronau l'a trouvée maintes fois assise dans l'ombre du foyer où elle lui était apparue, un jour, comme une vision d'amour. Quand il lui a amené sa jeune épouse, elle l'a accueillie avec un sourire d'amie. Plus tard, quand il lui a amené ses enfants, elle les a choyés et chéris. Sa vie s'est écoulée lente et pâle, sans douleurs apparentes et sans joies réelles. Sa beauté s'est flétrie, elle s'est peu à peu décolorée comme une fleur d'automne sur sa tige sans sève et, autour d'elle, ses sœurs, mariées, ont dit :

— Félicité n'avait pas la vocation du mariage, elle était née pour être " tante " !

MARY FLORAN



Feu Monsieur H. C. Cadieux

Nous avons le pénible devoir de porter à la connaissance de nos lecteurs la nouvelle de la mort de M. H. C. Cadieux, notre associé dans la bonne et dans la mauvaise fortune, depuis trente-sept ans.

M. H. C. Cadieux est mort à 66 ans, après deux mois de maladie, d'un cancer à l'estomac, le jour même de l'Ascension de Notre-Seigneur.

Nous qui l'avons longuement connu et toujours estimé, nous savons combien ses convictions de chrétien et son sens de gentilhomme étaient profonds et droits.

Sa vie fut bien simple. Dix-sept ans chez M. Rolland, et vingt-huit ans, dans la maison d'affaires qui portait nos deux noms, il fut, derrière son comptoir, affable à tous, souriant, bon toujours, sous sa moustache grisonnante comme jadis en son jeune temps, serviable, et de manières absolument distinguées.

Aussi, ne laisse-t-il que des amis. Les sympathies les plus honorables nous sont venues de partout. Plus de 500 messes ont été offertes à ses intentions. C'était, nous en sommes sûr, la meilleure manière de penser à l'ami disparu.

En offrant à sa famille nos sentiments émus, nous recommandons sa mémoire aux suffrages de tous nos amis.

L. J. A. Derome.

LE PROPAGATEUR

Vol. IV MAI 1907 No 5

Chronique mensuelle. — La Rose Thé. — La " Catholic Encyclopedia ".

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : Discours du Pape au consistoire d'avril ; les consolations qui lui viennent de France ; les dangers qui menacent la foi. — L'abbé Murri suspens. — Les épreuves des catholiques en France ; les papiers Montagnini ; la fête de Jeanne d'Arc ; la série des désastres ; la France toujours chrétienne, (M. Piou.) — Leo Taxil. — Pierre Veuillot. — Pourquoi la " paix " doit être " armée " ; M. Gabriel Hanotaux. — L'utilité du grec et du latin, d'après un manifeste important. — L'argent et le douteux bonheur qu'il procure, d'après le Père Vaughan fustigeant le " smart set " de Londres. — Comment se prémunir contre le mal de mer ? — Contre la " nicotine ", dédié aux fumeurs. — La lettre pastorale de Mgr Bégin sur l'*Action sociale catholique*...... M. l'abbé Roy et M. l'abbé Cloutier. — Les socialistes et le 1er mai à Montréal. — Conférence de M. le Juge Routhier à Montréal ; un roman des temps messianiques. — Conférence de M. Henri Bourassa à Montréal ; le problème de l'immigration. — Un article de " l'Avenir du Nord." — Les exemptions de taxes — pour les églises — à Montréal. — L'hon. M. Turgeon vs. Jules Verne. — Le 50e des Petites-Filles-de-Saint-Joseph à Montréal. — Bénédiction d'une pierre angulaire à Saint-Jean. — Le 25e de M. le curé Bélanger, à Saint-Louis-de-France. — Le Chanoine O'Meara. — Mgr Baril. — Feu Mgr O'Reilly. — Feu M. l'abbé Connolly.

Cinq nouveaux cardinaux (1) ont reçu le " chapeau rouge " des mains du Pape, dans le consistoire public du 18 avril dernier. Ce sont Leurs Eminences : Cavallari, patriarche de Venise ; Lorenzelli, archevêque de Lucques (l'ancien nonce de Paris) ; Maffi, archevêque de Pise ; Lualdi, archevêque de Palerme ; et Mercier, archevêque de Malines.

Le jour d'avant, à l'occasion de la remise de la barrette cardinalice à ces nouveaux princes de l'Eglise, le Saint-Père avait prononcé un important discours, dont nous voulons retenir deux passages significatifs.

Comme pour consoler les catholiques de France, hélas ! si éprouvés, mais toujours si généreux et si fiers, Pie X disait, en parlant des assauts continuels auxquels l'Eglise est en butte :

" Et ne croyez pas, vénérables frères, que nous voulons faire

(1) Le cardinal Rinaldini, nonce en Espagne, et le cardinal Aguirre Y. Garcia (archev. de Burgos), élevés en même temps aux honneurs de la pourpre, étant absents de Rome, recevront le *chapeau* plus tard.

allusion aux événements pourtant si douloureux de France, car ils sont largement compensés par les plus chères consolations: par l'admirable union de ce vénérable épiscopat, le généreux désintéressement du clergé et la pieuse fermeté des catholiques, disposés à tous les sacrifices pour la sauvegarde de la foi et la gloire de leur patrie......"

Ce qui afflige surtout le pape Pie X, c'est le danger dont la foi chez beaucoup de catholiques est menacée, en France peut-être, mais aussi ailleurs qu'en France. Et, d'après le correspondant de l'*Univers*, le Saint-Père parla de "l'erreur des erreurs qui, laissant de côté la foi, fait appel uniquement à la charité: non la charité que prêchait Notre-Seigneur, mais celle qui, ne distinguant plus *orthodoxes* et *hétérodoxes*, prétend ouvrir les portes du salut toutes grandes. Le résultat est non de convertir les égarés, mais d'entraîner les croyants faibles dans l'extrême ruine."

* * *

L'abbé Murri, un prêtre italien, très connu pour ses idées avancées *à la Loisy*, vient d'être suspendu *a divinis*, la plus sévère des peines que l'Eglise inflige à ceux de ses enfants qui s'égarent. Il est de ceux qui voudraient renouveler le dogme et "font appel uniquement à une fausse charité."

Nous ne sommes peut-être pas beaucoup exposés, au Canada, à donner dans le *loysisme* ou dans le *murrisme* intégral; mais il ne manque pas chez nous de gens qui, de bonne ou mauvaise foi, sous prétexte de largeur de vues, veulent absolument confondre *orthodoxes* et *hétérodoxes* dans les organisations d'œuvres. Le discours du Pape rappelle à ce sujet un point de doctrine très précis.

* * *

L'autre point, que nous avons d'abord signalé, c'est la mention, que fait Pie X, des "consolations" qui lui viennent de France. C'est très vrai, et l'on se reproche de ne pas trouver plus souvent l'occasion de le dire, les catholiques français, le clergé, les évêques sont admirables de générosité et de grandeur d'âme. Ils sont, hélas, à si rude épreuve!

Le scandale — car c'en est un — de la divulgation des "papiers Montagnini," au mépris de la plus élémentaire discrétion voulue par le droit des gens, n'a rien donné sans doute qui puisse autoriser les agissements contre Rome et l'Eglise; mais ces affaires in-

times, offertes à la curiosité méchante d'adversaires haineux, sont de trop belles occasions à inventer toutes sortes de calomnies, pour que beaucoup de bons lutteurs n'en souffrent pas.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans — 7 et 8 mai — viennent de fournir un nouveau motif aux tracasseries du sieur Clémenceau. Toujours l'Eglise, comme telle, avait pris part à ces fêtes patriotiques. Après de longs pourparlers, cette année, le clergé s'est abstenu. La fête religieuse a été remise au dimanche. Mgr Touchet, l'éloquent évêque d'Orléans, avait consenti, par désir de la paix, à céder le pas aux autorités civiles dans la procession traditionnelle. Mais il a refusé de marcher dans les rangs d'une procession — où, pour la première fois, une loge maçonnique devait parader.

Et cependant, que de malheurs s'abattent sur la France, la frappant dans sa marine, dans ses richesses, dans la vie de ses citoyens, comme autant d'avertissements providentiels! Après les désastres de la "Framée" et du "Kabyle," c'étaient ceux du "Farfadet," puis du "Lutin," et hier celui de "l'Iéna," qui, à lui seul, coûtait plus cher au trésor que n'a rapporté le fameux "milliard" des congrégations, ou encore le vol du budget des cultes.

Mais, encore une fois, tout n'est pas fini, tout n'est pas désespéré au pays des aïeux. Le seul fait que le gouvernement Clémenceau-Briand a hésité devant la fermeture des églises, le prouve surabondamment.

Voici, à ce sujet, d'après un compte-rendu de "La Croix" de Paris, les graves paroles que prononçait récemment l'orateur catholique bien connu, M. Piou:

"Malgré tout, la France reste chrétienne.

Comment en douter, lorsque l'on voit un gouvernement de sectaires, d'athées, de maçons et de jacobins prêts à tous les attentats contre la religion, à toutes les persécutions et à toutes les spoliations des catholiques, reculer devant la fermeture des églises. Ils tournent autour, mais ils ne les ferment pas. En les fermant, ce serait leur tombeau qu'ils ouvriraient, pour y être couchés sur l'heure.

Depuis un quart de siècle, ils ont tout fait par la plume, par la parole, par l'image, par la menace, par la ruse pour déchristianiser la France ; et, malgré tout, la France reste chrétienne, et malgré tout, nous autres, catholiques, nous sommes la majorité.

Voilà ce qui est la vérité, voilà ce qu'il ne faut pas se lasser de dire et de répéter sans cesse.

Comment donc une France restée chrétienne, une majorité indubitablement catholique ne sont-elles représentées que par une minorité au Parlement ?

C'est que le mode vicieux du scrutin ne permet pas à la France catholique de manifester sa volonté, et que ce mode vicieux est, de plus, frauduleusement pratiqué.

Il faut bien le dire, c'est aussi qu'autant nos ennemis ont fait "bloc," autant nous avons été divisés.

Surpris par la liberté d'association que nous a conférée la loi de 1901, tandis que nos adversaires y puisaient des forces à pleines mains, nous avons hésidé à en comprendre les bienfaits, nous n'en avons manié les armes qu'avec timidité pour ne pas dire avec crainte."

* * *

Deux mortalités récentes en France ont eu au Canada des échos divers: celle de Leo Taxil et celle de Pierre Veuillot.

Leo Taxil, de son vrai nom Gabriel Jogand, est mort à Sceaux, où il était employé dans une imprimerie, à cinq francs par jour. Et pourtant, il en avait jadis accumulé des mille et des mille en spéculant, avec une adresse prodigieuse, sur la crédulité des gens. Il avait une facilité incroyable " à pondre — a-t-on dit — des myriades de lignes." Avec son " Diable au XIXe siècle," son Dr Bataille et sa Diana Vaughan, il fit des milliers de dupes, au Canada comme ailleurs. Des hommes très sérieux crurent à ses extraordinaires révélations. Ils eurent tort, sans doute, mais il y avait de quoi se méprendre. Taxil fut incontestablement le plus phénoménal des fumistes. Je trouve dans l'*Univers* cette note de George Bois, qui le peint au naturel:

Il avait certains dons intellectuels de second ordre dont il fit le plus déplorable usage et quelques qualités qu'on n'ose pas appeler morales, par l'embarras qu'on éprouve à joindre un tel adjectif à une telle vie. Disons seulement que l'homme n'était pas foncièrement méchant. Il était, à l'occasion, accessible à la pitié et capable d'un bon mouvement. C'était un comédien supérieur s'il s'agissait de jouer la sincérité, à tel point qu'il pût quelquefois se donner illusion à lui-même et ressentir des mouvements fugitifs de sincérité vraie. Sans l'estimer, ceux qui l'ont connu ont toujours été tentés de lui pardonner quelque chose.

* * *

Quelle personnalité autrement honorable que celle de M. Pierre Veuillot. On le sait, il était le fils aîné d'Eugène Veuillot et le neveu de l'incomparable polémiste, Louis Veuillot. Il avait succédé, il y a deux ans, à celui-ci et à celui-là, dans la direction du grand journal catholique *L'Univers.* Ses articles courts et incisifs rappelaient les coups d'épée des plus nobles combattants. Il connaissait la valeur des mots, ayant appris de son père *à les peser,* et de son oncle à les *faire porter droit et à fond.* Son frère, M. François Veuillot, lui aussi journaliste de grand talent et de haut mérite chrétien, qui va sans doute lui succéder au fauteuil de la

direction de l'*Univers-Vérité-Française* (1), a écrit que son regretté frère "ne demande pas qu'on le pleure, mais qu'on l'imite." Et Mgr de Cabrières, écrivant à monsieur François Veuillot, à l'occasion de la mort de son illustre frère, a laissé tomber de sa plume, ce mot magnifique: "Il est bon devant Dieu de porter le nom de Veuillot."

* * *

Le poids de "la paix armée" pèse toujours bien lourdement sur l'Europe. Un nouveau congrès de la paix va bientôt s'ouvrir. On discutera savamment, mais on n'aboutira à aucun résultat. Ah! si on avait, comme aux âges de foi, un tribunal reconnu comme souverain et sans appel! Mais le conflit des intérêts divers, qui, dans le monde, à défaut du Pape, pourra le résoudre? Lisez bien cet extrait d'un article de M. Gabriel Hanotaux, l'ancien ministre des affaires étrangères en France:

Qui jugera les juges ? Si deux puissances s'obstinent à ne pas se mettre d'accord, leur fera-t-on la guerre pour les empêcher de se battre ? Et qui décidera de cette guerre, et qui la soutiendra ?

"Il y a une difficulté encore plus immédiate et plus instante : si telle ou telle puissance européenne (et c'est, paraît-il, le cas actuel) ne veut pas, pour des raisons qui lui sont propres, entrer dans la voie qu'on essaie d'ouvrir, la mettra-t-on dans la nécessité d'accepter les résolutions de la majorité ou de subir une sorte de quarantaine morale ? Prétendra-t-on la forcer à se mettre d'elle-même, en quelque sorte, au ban des nations ?

"Prenons garde. Les questions d'honneur et de prestige sont les plus délicates de toutes. Les questions d'intérêt s'arrangent toujours ; mais les blessures "à la face", comme disent les Chinois, s'enveniment généralement. Dans l'universel besoin de paix que le prodigieux développement des intérêts économiques impose au monde, il ne faut toucher à ces questions délicates qu'avec des "gants de velours," comme disait le cardinal de Richelieu. Ce serait la dernière des imprudences de risquer la guerre pour accroître les garanties de la paix."

* * *

Une autre citation, que nous trouvons dans nos échanges, intéressera nos lecteurs. On parle souvent, en certains milieux, de l'inutilité du grec et du latin; il est bon de savoir ce qu'on en pense ailleurs. Dernièrement, 200 professeurs d'Université et 1,300 membres de l'Enseignement Moyen de la Belgique adressaient un

(1) L'union de "l'Univers" et de la "Vérité Française" a été l'œuvre principale de la direction de M. Pierre Veuillot.

"manifeste," qu'ils avaient tous signé, au Ministre de l'Intérieur de leur pays. Voici ce qu'on y lit, entre autres choses:

Nous voulons d'abord affirmer notre foi absolue dans l'efficacité des "Humanités gréco-latines" pour l'éducation des classes supérieures. Nous avons la conviction profonde qu'il importe aux intérêts les plus élevés de notre pays, à sa culture intellectuelle, esthétique et morale que la jeunesse des écoles, destinée à constituer un jour l'élite de la nation, reste soumise, par l'étude des langues et des littératures classiques, à l'influence de la pensée littéraire et artistique des Grecs et des Romains.

Aucun intérêt respectable, pas plus l'intérêt économique qu'un autre, ne peut être par là compromis. Nous croyons, au contraire, que l'abandon d'un système d'éducation, consacré par l'expérience de plusieurs siècles, serait un recul pour notre pays. Nous demandons qu'on n'en fasse pas témérairement le sacrifice, alors surtout que les principales nations qui s'efforcent d'étendre leur influence économique, l'Allemagne et l'Angleterre par exemple, se refusent à trancher définitivement cette grave question.

Le grand péril dans l'esprit utilitaire, hostile à toute étude vraiment désintéressée, est celui qui tend à ramener tous les problèmes d'enseignement à une valeur appréciable en monnaie. Sans doute, l'école doit préparer le jeune homme à la vie, mais à toute la vie, et bien à plaindre seraient les nations où il n'y aurait plus d'autre idéal que l'argent à gagner, où toute l'éducation se réduirait à la recherche des meilleurs procédés pour s'enrichir, soit dans le pays, soit au dehors, où, dans un but d'expansion mondiale, on arrêterait l'expansion de la science et de l'intelligence.

* * *

En effet, bien malheureux sont ceux qui n'ont pas d'autre idéal dans la vie que l'argent et le douteux bonheur qu'il procure. Le "Correspondant" donnait, l'un de ces derniers mois, un article sur les célèbres sermons du Père Vaughan, à Mayfair, à Londres. Ce frère distingué de feu le cardinal Vaughan, qui est Jésuite, a entrepris de fustiger les péchés des gens riches et élégants, des gens qui donnent le ton, le "smart set," comme il les appelle. Il le fait avec un grand succès. Toute la "société," qu'il flagelle bel et bien, accourt l'entendre, tant il parle avec talent et brio. Or, lisez ce qu'il disait naguère de la considération qu'on a, dans le "smart set," pour ceux qui sont pauvres:

Il n'y a qu'un péché qui soit moins pardonnable que celui d'être ennuyeux, c'est celui d'être pauvre. En somme, on peut vous excuser d'être ennuyeux si vous avez de l'argent, mais il n'y a littéralement aucune excuse à la pauvreté : elle est comme la boue sur les souliers, comme la poussière sur les vêtements ; on doit l'enlever, la faire disparaître le plus tôt possible. Même les parents, s'ils sont pauvres, ne sont pas tolérés ni reconnus, excepté quand, de temps en temps, un jour où on ne reçoit pas, on les invite à prendre le thé lorsqu'il n'y a personne, en même temps que la malheureuse qui a l'infortune d'être gouvernante dans une telle maison.

Maintenant, voyez comment il prise le *bonheur* de ces gens-là, les prétendus heureux du monde. Il vient de parler de leurs interminables courses dans la ville, à la campagne, à la mer, aux places d'eau.....

Que savent ces éternels voyageurs du vrai bonheur ? Naturellement, ils essaient de se persuader qu'ils sont heureux et ils vous diront qu'ils n'ont jamais un moment d'ennui, jamais une heure vide, que leur carnet d'engagements est plein pour plus d'une année. Mais, je le demande, sont-ils vraiment heureux ? Savent-ils même ce que c'est que le bonheur ? Regardez-les, écoutez-les ; si vraiment ils sont heureux, pourquoi, je vous le demande, pourquoi toute cette fièvre, cette surexcitation, cette ardeur ? pourquoi cette course perpétuelle ? pourquoi cette impatience de ce qui est, ce désir anxieux de ce qui n'est pas ? Non, l'expression même de leurs visages, les livres qu'ils lisent, les mots qu'ils prononcent, les intrigues qu'ils nouent, les querelles qu'ils provoquent, les rivalités qu'ils entretiennent et, je puis le dire, le caractère qu'ils montrent, tout cela prouve qu'ils sont complètement étrangers à cette paix qui est au-dessus de l'intelligence humaine.

* * *

N'y aurait-il que les divers inconvénients des voyages, ce serait assez pour empêcher un bonheur complet. Or, Dieu sait s'il y en a !

Un Allemand, M. Paul Krupmeir, nous raconte le *Naturaliste Canadien* (mars 1907), prétend avoir trouvé le secret de prémunir contre l'un de ces inconvénients : le mal de mer ; et cela, tout simplement à l'aide d'un casque électrique !

“ Dès que vous commencerez à vous sentir mal, sur mer, vous prenez le casque électrique, vous vous en coiffez, vous tournez un bouton, et crac, vous voilà guéri ou préservé. Le principe de cette invention, d'après notre allemand, est que le mal de mer est causé par l'anémie cérébrale résultant de l'instabilité horizontale et verticale, qui fait que le sang laisse le cerveau pour se porter vers les centres gastriques. Au moyen de la chaleur produite par de petits radiateurs électriques, et de compresseurs qui agissent sur certaines artères de la tête, le casque merveilleux assure un flot de sang plus abondant en cette région, et l'indisposition est instantanément conjurée. Si l'expérience confirme la théorie, attendons-nous à voir bientôt, dans toutes les chambres des steamers d'océan, le casque électrique à côté de la ceinture de sauvetage ; l'usage de celle-ci fort peu désiré comme à l'ordinaire, mais par contre l'usage de l'autre vivement populaire : l'aspect du casque étant d'autant plus gai que l'aspect de la ceinture est lugubre.

* * *

Un autre progrès, que nous annonce le même numéro du “ *Naturaliste Canadien,*” mérite d'être signalé, au moins à l'intention des fumeurs. Il s'agit de séparer la “ nicotine ” — le poison du

tabac — de la fumée, avant que celle-ci n'arrive à la bouche du fumeur. On n'aurait jamais cru que c'était aussi facile. Oh! ces savants!

Une méthode, relativement simple, pour obtenir ce résultat, vient d'être proposée par un inventeur ingénieux qui suggère d'introduire dans le tube conducteur de la fumée un bouchon de moelle végétale, saturé de sulphate de fer (couperose), substance qui a la propriété d'absorber la nicotine. Comme la fumée passe à travers le tube, toute la nicotine qu'elle contient est recueillie et retenue par le bouchon de moelle, et le système du fumeur en devient exempt. Lorsque le bouchon est saturé, on l'ôte aisément et on en met un autre.

Cette invention est applicable aux porte-cigares, aux porte-cigarettes, aussi bien qu'à la pipe, de sorte que, quelle que soit la méthode de fumer que l'on adopte, on pourra toujours jouir de cet exercice, abhorré de plusieurs, mais chéri du plus grand nombre, sans danger pour la santé, grâce à ce nouveau désinfectant. On pourra même dire, après cette modification, que l'usage de fumer deviendra chose bienfaisante, en autant que, d'après l'assertion des chimistes, la fumée de tabac est un puissant antiseptique. En effet, le tabac qui brûle produit, en quantité considérable, une des substances germicides les plus fortes que l'on connaisse, la formoldehyde, dont une partie, au moins, est nécessairement absorbée par le fumeur. Donc s'il n'est pas à souhaiter que tout le monde fume, est-il grandement désirable que tous ceux qui fument aient recours au salutaire bouchon de moelle !

* * *

C'est avec un sentiment de profond respect et de haute admiration que nous voulons maintenant parler, en passant des choses d'Europe et des menues nouvelles d'intérêt général aux choses du Canada et aux nouvelles qui nous regardent spécialement, de la magistrale et si apostolique lettre pastorale, que Mgr l'archevêque de Québec adressait, le 31 mars dernier, au clergé et aux fidèles de son diocèse, sur " *l'Action sociale catholique,* et en particulier sur l'*Œuvre de la presse catholique.*"

S'appuyant sur la doctrine constante de l'Eglise et des Souverains Pontifes, Mgr Bégin, rappelle d'abord la nécessité de l'action pour la vie publique catholique aussi bien que pour la vie privée. Il rend hommage aux institutions et aux associations diverses qui déjà, dans son vaste diocèse, s'emploient aux œuvres d'apostolat et de préservation. Puis, Sa Grandeur expose ainsi les dangers actuels:

" Beaucoup d'idées fausses sont répandues dans les livres, circulent dans la presse, s'expriment dans les discours ; mille voix les portent quotidiennement aux oreilles de tous. Que faisons-nous cependant pour nous défendre contre ces doctrines malsaines que la littérature contemporaine nous apporte sous des formes multiples, et qui tendent à ruiner les fondements mêmes de nos croyances et de nos mœurs ? L'indifférence endort les tièdes ; la crainte

paralyse les pusillanimes ; le préjugé aveugle les ignorants ; l'intérêt personnel fait mouvoir les égoïstes et les ambitieux : et toutes ces faiblesses réunies favorisent parmi nous les menées, sourdes encore, mais très actives de la franc-maçonnerie."

Il ne suffit pas, continue le vénérable prélat, d'avoir des publications et des revues qui s'adressent à une élite; c'est le peuple qu'il faut atteindre. Et, pour arriver à ce but, si fondamental et si important, le journal quotidien lui-même ne saurait être " qu'un article du vaste programme de l'*Œuvre de la presse catholique.*" Il faut plutôt " l'organisation de toute une campagne de propagande par le livre, par la revue, par le journal, par le bulletin, par la brochure, par le tract....."

Après avoir dit comment l'*Œuvre de la presse catholique* doit grouper des cercles d'études et des associations de jeunes gens et d'écrivains, favoriser les aptitudes, rechercher les talents, centraliser les activités et les orienter vers l'idéal chrétien, " tout en laissant à chacun son originalité personnelle et sa légitime liberté d'appréciation dans les questions fatalement livrées à la dispute des hommes," Mgr de Québec expose que, pour la formation de la conscience catholique, il nous faut " des journaux quotidiens hautement et exclusivement catholiques." Il ajoute: *cette presse nous manque.*

" Il semble difficile en effet — écrit Sa Grandeur — que les journeux politiques, même les mieux disposés à l'endroit de la religion, préoccupés surtout des intérêts du parti ou des intérêts matériels qu'ils ont mission de défendre, exercent cette vigilance efficace qui sauvegarde toujours les droits de l'Eglise, de la vérité et de la morale. Nous ne voulons certes pas exclure ces journaux de l'action sociale catholique. Loin de là, nous les invitons à y prendre une part de plus en plus grande, et nous comptons bien sur leur concours pour le succès de l'œuvre que nous établissons aujourd'hui. Mais il est nécessaire que le peuple puisse lire aussi des journaux qui soient spécialement chargés de l'instruire sur les questions religieuses et sociales que font surgir chaque jour le développement et le progrès de notre vie publique. L'influence du journal est aujourd'hui si considérable ! Il est dans toutes les mains ; il fournit au peuple des arguments pour toutes ses discussions et lui donne toutes les informations dont il est avide ; il dirige les esprits ; il forme l'opinion ; il prononce sur toutes choses des jugements que le lecteur confiant accepte, d'ordinaire, sans examen et sans résistance. Si le journal est bon, son influence pour le bien est immense ; s'il est mauvais, que de ravages n'exerce-t-il pas dans les âmes ! Aussi estimons-nous qu'à côté des journaux d'affaires et des journaux de partis politiques, il est opportun de fonder des journaux quotidiens, libres d'attaches politiques et qui n'aient d'autre préoccupation que de soutenir, avec les vrais intérêts de la patrie, la cause de Dieu, de la religion et des âmes."

Mgr l'archevêque de Québec développe ensuite, par des considérants de haute gravité, ce superbe et riche programme; il remarque

notamment que la presse catholique " doit se fonder sur la charité, éclairer les hommes sans les blesser, propager enfin et enseigner intégralement la vérité catholique, mais en étant toujours respectueuse des personnes qu'il convient d'unir plutôt que de diviser."

Enfin, Sa Grandeur, par un dispositif officiel, établit dans son diocèse l'*Action sociale catholique* et l'*Œuvre de la presse catholique;* Elle fonde un *comité permanent* de prêtres et de laïques qui devront en assurer le fonctionnement; Elle nomme M. l'abbé Paul-Eugène Roy directeur; Elle choisit saint Michel pour patron, et annonce une quête annuelle dite du *Denier de la presse catholique.*

* * *

Au si distingué M. Paul-Eugène Roy, que la confiance de son archevêque vient d'appeler ainsi au poste d'honneur des soldats de la plume, succède, à la cure de Jacques-Cartier, dans Québec, M. l'abbé Omer Cloutier, ancien élève de Rome et ancien professeur au Séminaire de Québec, que plusieurs, dans la région de Montréal, ont connu jadis brillant élève de latin et de lettres au Séminaire de Sainte-Thérèse.

* * *

On a fait beaucoup de bruit, dans les journaux de Montréal, autour de la démonstration socialiste du 1er mai laquelle, pourtant, n'a pas été un succès. Sans doute, il est impossible d'ignorer ces gens-là complètement; il font, comme on dit, *trop de train,* à deux ou trois. Mais n'aurait-on pas été bien inspiré en réduisant un peu les colonnes de prose qu'on leur a consacrées? Tout autre était la position des autorités constituées, qui, elles, devaient intervenir et sont intervenues, afin qu'on ne s'imaginât pas, au loin, que Montréal est une *Babylone,* où tout est permis. Mgr l'archevêque est intervenu d'abord, à la nouvelle que les socialistes allaient parader dans les rues avec leur drapeau rouge, et il a mis les catholiques en garde contre ces fauteurs de trouble. Nous voulons citer une phrase, une seule, celle qui porte, de ce nouveau document. Elle parlera mieux — et de plus haut — que tous nos commentaires:

Mais aller dans les rues, écrivait Sa Grandeur, à la suite de ce drapeau reconnu aujourd'hui partout comme le triste symbole des idées révolutionnaires et anarchiques ; s'insurger contre ce qui garantit l'ordre et la paix

publics ; déclarer la guerre aux décisions augustes et aux sages directions de l'Eglise ; semer sur le chemin ou dans des réunions tumultueuses, des germes de discorde et de trouble, cela n'est pas chrétien, cela n'est pas patriotique, cela n'est pas canadien, et, avant que le mal ne devienne trop grave, nous voulons faire tous nos efforts pour le conjurer. Que tous les amis de l'ordre nous prêtent leur concours.

Parmi ces " amis de l'ordre " se placèrent, aux premiers rangs, M. le maire et nos échevins. Les étudiants de l'Université Laval firent aussi bonne figure.

Pour tout résumer, disons que, le 1er mai, on devait parader, on devait promener le drapeau rouge, on devait avoir une séance publique au Monument National (dont on avait loué une salle en surprenant, paraît-il, la bonne foi des gens) ; or, comme question de fait, il a fallu s'abstenir de toute procession, cacher la loque rouge ou la voir confisquer par la police, et enfin se passer de la salle du Monument National. En plus, la salle " St-Joseph," que les bons apôtres louaient pour leurs assemblées ordinaires, vient de leur être refusée pour l'avenir — ils se font trop connaître ! Tout ce que les socialistes ont pu faire, ça été d'écouter, sur le Champ de mars, les élucubrations d'un quidam venu d'ailleurs. Cela, c'est vrai, leur a valu un certain succès de curiosité. Les badauds font toujours un peu foule, on le voit, quand passe un montreur d'ours ; mais d'abord, il n'y avait pas autant de monde qu'on a dit, ni dix mille, ni cinq mille....... et les plus nombreux de ces rares manifestants sont retournés aux " Etats," sans être précisément flattés de la réception qu'on leur a faite. Ils vont dire peut-être, comme Madame Sarah Bernhardt, que nous ne sommes pas civilisés ? Ça dépend du point de vue !

* * *

Le jeudi soir, 18 avril, dans la salle académique du Gésu, nous avons eu le plaisir d'entendre à Montréal, M. le Juge Routhier, ce qui est toujours une aubaine pour les amateurs de bonnes et belles lettres. L'honorable Juge avait choisi de parler, pour répondre à une invitation de l'Union Catholique, d'un roman des temps messianiques, " Le Centurion," qu'il a sur le métier depuis plusieurs mois et que, sans doute, en styliste délicat qu'il est, il retouche sans cesse. C'est un sujet si élevé que l'Evangile et il est si difficile d'entremêler des récits humains avec ceux que l'Esprit-Saint a inspirés ! Que si nous avons tous subi, ce soir-là, le charme d'une chaude parole et la magie d'un beau style, évoquant

des scènes d'Orient et des souvenirs bibliques, bien osé serait celui qui risquerait sur l'ensemble de l'œuvre une appréciation de portée générale. Pour notre part, nous n'y prétendons pas, d'autant que ce ne sont que des parties de l'œuvre que nous avons entendues. Voici ce qu'un critique, qui ne visait, lui non plus, à rien de définitif évidemment, écrivait dans "La Presse," le lendemain:

En marge des récits du Saint Evangile, le roman suppose des faits secondaires, et, à côté des personnages connus, il en imagine d'autres, dont la vie et les luttes intimes nous sont racontées dans une série de lettres échangées entre Rome et Jérusalem, par deux amis, Caius et Tullius, puis dans le journal d'une Romaine, en voyage à la capitale du monde juif : Camilla, belle-sœur du gouverneur de la Judée, Pontius-Pilatus.

Le contraste qu'offre la vie naissante dans les âmes de la doctrine que prêche Jésus de Nazareth avec la décadence générale des mœurs et de la vie des nations déjà mortes (la Grèce) ou mourantes (Rome) : voilà le fond qui sert de cadre au drame qui palpite dans ce roman.

L'auteur a très heureusement fait intervenir des représentants des anciennes civilisations que la doctrine du Maître va si profondément troubler. Il souligne avec un égal bonheur la simplicité des premiers disciples de Jésus — ces pauvres pêcheurs qui vont transformer le monde. D'ailleurs, les personnages de Jésus — le grand prophète — et de Marie, sa mère, n'apparaissent que comme dans un recul d'ombre et de mystère et les paroles qu'on rapporte d'eux, l'auteur a le délicat souci de les tirer scrupuleusement des textes évangéliques. Il a raison. Ces textes sont sacrés et l'écrivain catholique sent qu'il n'a pas le droit de les défigurer.

Puisque c'est à l'aide d'un roman que M. le juge avait entrepris d'évoquer l'Evangile, il lui fallait bien quelque trame d'amour. C'était le point délicat. Disons que les "amours" qu'il invente savent rester dignes et que s'ils paraissent trop humains en marge de l'amour divin qui rayonne de partout, cela tient à la nature des choses, l'auteur cherchant le plus possible à élever les cœurs et les âmes de ses héros.

De tout cela, il se dégage cette impression d'ensemble : l'action du Christ sur les âmes était vraiment merveilleuse !

* * *

Une autre conférence qui a eu à Montréal un légitime succès c'est celle que, sur l'invitation des étudiants, M. Henri Bourassa a donnée, dans la grande salle de l'Université Laval, le jeudi 26 avril, sur la délicate et importante question de l'immigration. Plusieurs journaux d'ailleurs, appartenant à différents partis politiques (*Le Vérité, La Presse, Le Temps,* (d'Ottawa), *l'Avenir du Nord* (Saint-Jérôme)), ont publié sur le même sujet des études sérieuses. Malheureusement, l'esprit de parti, la *passion* politique, j'allais dire le fanatisme des préjugés, nous empêchent de voir, pour un bon nombre, le danger qui nous menace. On est en train de nous noyer sous les flots envahisseurs d'une immigration d'étrangers qui n'entendent rien aux choses qui relèvent de

notre idéal patriotique et religieux. C'est un fait qui crève les yeux, et beaucoup s'obstinent à ne pas le voir.

M. Henri Bourassa, qu'on dise ce qu'on voudra pour ou contre lui, occupe l'attention du pays, presqu'à l'égal de Sir Wilfrid Laurier, ce qui n'est pas peu dire. M. André Siegfried, dans son fameux livre " Le Canada — Les Deux Races," parle constamment de lui.... et les journaux d'Europe, quand ils s'occupent de nos affaires, oublient rarement de donner, avec celle de Sir Wilfrid, l'opinion du député de Labelle. D'autres vieillissent; lui, il n'a pas encore quarante ans?

Mais ne faisons pas de politique. Voilà simplement des chiffres, qu'on fera bien de méditer:

Messieurs, disait donc M. Bourassa, je vous demande pardon, si je vous donne quelques chiffres, mais ils sont éloquents : depuis 10 ans, nous avons reçu, et je vous donne les chiffres vérifiés, sans compter tout ce qui est passé inaperçu, nous avons reçu des Iles Britanniques, 311,747 immigrants, des Etats-Unis 272,667, de la France et de la Belgique 14,579, des divers pays étrangers 233,614 soit un total de 832,607 en 9½ ans. Il y a dix ans, nous en avons reçu 21,716, l'an dernier 189,064, soit neuf fois plus l'an dernier qu'il y a dix ans ; et les rapports du Ministère de l'Intérieur jusqu'à date nous permettent de croire qu'il en arrivera 300,000 cette année, et l'on prévoit 500,000 d'ici à deux ans. Savez-vous ce que représentent 500,000 nouveaux venus ? Cela représente la population de vingt comtés de la province de Québec ou de la province d'Ontario. Ceci veut dire que si le cours des choses ne change pas, nous recevrons d'ici à deux ou trois ans, chaque année, une population étrangère suffisante pour contrebalancer l'influence de vingt comtés Canadiens-Français ou Canadiens-Anglais ; par conséquent, dans deux ans, cette immigration représentera 40 comtés du pays, dans trois ans 60 comtés, autant que toute la province de Québec.Et l'on s'étonnera qu'un problême comme celui-là mérite d'être étudié par les jeunes comme par les vieux; mérite d'être étudié par ceux qui auront en mains, d'ici à quelques années, la gouverne des destinées de notre pays. Messieurs, je le répète, et je ne crains pas de l'affirmer, c'est le problême le plus important à tous les points de vue sociaux, économiques et nationaux.

* * *

A la suite de ces chiffres, citons ceux que donne l'*Avenir du Nord,"* sous la signature de " Jep " — qu'on ne saurait, je pense, soupçonner de partialité pour M. Bourassa. Le rapprochement est significatif et éloquent.

Mais, si nous ne voulons pas sombrer, ouvrons les yeux, soyons vigilants, voyons le danger et travaillons sans relâche à l'éviter.

Sachons que l'immigration étrangère s'accroît chaque jour : le chiffre des immigrants de l'année 1898 n'était que de 31,900 ; en 1899, ce chiffre s'élevait à 44, 540, en 1901 à 49,149, en 1903, à 128,364, en 1904 à 130,331, en 1905 à 160,000, en 1906 à 200,000 et, cette année, il s'élèvra, dit-on, à près de 300,-000 !

Cette colossale immigration qu'expliquent la vaste étendue et la richesse du Canada, qu'une active propagande fait connaître à l'étranger, menace la prépondérance de la race canadienne en son propre pays et place surtout la race canadienne-française dans un rang d'infériorité d'où ses qualités prolifiques seules ne peuvent la faire sortir.

* * *

Puisque nous en sommes à faire de l'éloquence avec des chiffres, signalons en plus un renseignement qui ne manque pas d'utilité. On entend souvent des braves gens qui trouvent exorbitantes les exemptions de taxes des églises, par exemple à Montréal! Or, sait-on que sur 53 millions d'exemptions, à Montréal, 4 millions seulement sont faites en faveur des églises catholiques. Ce n'est pas un si gros chiffre, quand on songe surtout à tout ce qu'une église représente, pour le bien de la cité, de bon ordre et de moralité en perspective. Et nos écoles, et nos institutions de charité, qui sont portées au tableau des exemptions pour un chiffre de 14 millions environ, ne donnent-elles pas au centuple, par ailleurs, ce qu'on les exempte de payer en impôts directs? (On y paye la taxe de l'eau et toutes les taxes spéciales.)

Sur 53 millions, c'est donc à Montréal, 18 millions d'exemptions qui sont accordées en faveur des intérêts catholiques d'églises, d'écoles et d'institutions de charité; au même chef, pour les églises et écoles protestantes, il y a 10 millions d'exemptions; il reste 25 millions pour les édifices de la ville, du gouvernement, etc. Sur 200 millions environ de propriétés à imposer, un quart jouissent de l'exemption, et nos églises comptent, dans ce quart, pour un douzième et demi, soit deux pour cent sur le grand total, c'est-à-dire 4 millions sur 200 millions: vraiment, il n'y a pas de quoi jeter les hauts cris!

Voici, du reste, le tableau officiel des exemptions, tel que publié récemment par les journaux:

D'après les détails du rapport du contrôleur des finances municipales sur les exemptions de taxes, détails que vient de terminer le bureau, les $53,-704,745 d'exemptions se répartissent comme suit :

Eglises catholiques	$4,136,400
Temples protestants, etc	3,355,500
Ecoles et institutions de charité catholiques	13,805,960
Ecoles et institutions de charité protestantes	6,359,230
Presbytères catholiques	457,500
Presbytères protestants	248,550
Propriétés de la ville	13,326,765
Propriétés du gouvernement	6.415.600
Exemptions par règlements d'annexion, etc	5,599.280

* * *

Dans la tourmente de la vie politique, les hommes publics sont exposés à recevoir des coups qui ne sont pas aimables. Récemment on avait accusé l'Honorable M. Turgeon d'avoir *copié,* dans son célèbre discours de Honfleur, en 1898, un passage d'une lettre de Jules Verne, datée de février 1896. On donnait les deux textes; ils étaient à peu près identiques; la conclusion semblait s'imposer. Mais M. Turgeon, qui était sûr, lui, de n'avoir pas copié un texte de Jules Verne, protesta. De part et d'autre, on soumit la question à l'Honorable Thomas Chapais; amiable jugement a été rendu le 8 avril: ce n'est pas M. Turgeon qui a copié Jules Verne.... c'est Jules Verne plutôt, qui paraît avoir copié la prose de notre éloquent ministre!

Mais les dates? Justement les dates disent que M. Turgeon n'a pu copier en 1898 — et encore moins en 1895 et en 1897, époques auxquelles, dans un discours à Sainte-Foy et dans un autre à l'Université Laval, il avait développé les mêmes idées, *presque dans les mêmes termes,* du futur discours de Honfleur — un passage d'une lettre qui n'a été publiée dans le "Gaulois" que le 25 mars 1905? Cette lettre du *Gaulois* porte, il est vrai, la date du 12 février 1896. "Ne serait-ce pas plutôt 1899," (un 9 renversé par le prote donne facilement un 6!) dit M. Chapais, et alors tout s'expliquerait? Jules Verne écrivant en 1899 une lettre non destinée à la publicité — où il devait être question de l'avenir des Canadiens-français — aurait donné la besogne à un secrétaire, celui-ci (en 1899) aurait eu connaissance du discours de Honfleur (en 1898)..... (1)

* * *

Les bonnes et dévouées *Petites-Filles-de-Saint-Joseph,* de Montréal, chez qui on est habitué depuis le séminaire, dans notre clergé, à aller commander nos soutanes, ont célébré, l'autre jour — 25 avril — le 50e de leur institution. On connaît la modeste institution, qui vit à l'ombre du beau sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes. La fête a été très belle. Mgr l'archevêque a officié pontificalement. M. le curé Charrier, supérieur ecclésiastique, a

(1) M. Chapais laisse pressentir une autre hypothèse, qui se trouve — paraît-il — être la vraie! c'est à savoir que la fameuse lettre du "Gaulois" est tout simplement une supercherie, exécutée à même le discours de Honfleur, et à laquelle Jules Verne fut complètement étranger.

prêché. Beaucoup de prêtres et des religieuses de toutes les communautés assistaient. Les clercs du grand-séminaire ont servi à l'autel et chanté à l'orgue, à l'italienne et selon la méthode de Solesmes, avec un succès marqué.

La *Semaine Religieuse* de Montréal, dans sa livraison du 6 mai, donne un compte-rendu de ces fêtes, auquel nous sommes forcé de renvoyer nos lecteurs. Mais nous tenons au moins à offrir ici d'un mot nos meilleures félicitations à ces bonnes religieuses, si utiles et si dévouées au clergé de Montréal.

* * *

Mgr Racicot, auxiliaire de l'archevêque de Montréal, a présidé, le dimanche 28 avril, à la cérémonie de la bénédiction solennelle de la pierre angulaire de la future église de Notre-Dame-Auxiliatrice, dans la paroisse du même nom, à Saint-Jean. On l'a noté ailleurs, la jolie ville, qui tient la tête du Richelieu dans le voisinage des Etats-Unis, grâce à sa position centrale et aussi à l'esprit d'entreprise d'une population intelligente, semble marcher, de progrès en progrès, vers de beaux avenirs.

* * *

M. le curé Bélanger, de Saint-Louis-de-France à Montréal, a célébré dans sa paroisse, le dimanche 5 mai, de brillantes noces d'argent sacerdotales. Nous ne pouvons ici qu'ajouter nos trop modestes félicitations à celles, si nombreuses et si autorisées, qu'a reçues le sympathique et éloquent curé.

* * *

M. le curé W. M. O'Meara, de Saint-Gabriel à Montréal, a été fait récemment chanoine honoraire de la cathédrale. Cette distinction, d'ailleurs très méritée, honore les catholiques de langue anglaise de notre ville.

* * *

On annonce des Trois-Rivières, l'élévation à la prélature, en qualité de Protonotaire Apostolique, de M. le chanoine H. Baril, ancien supérieur du séminaire et chapelain des Ursulines dans la même ville. Que Mgr Baril veuille bien accepter nos hommages.

* * *

Mgr Bernard O'Reilly, ancien élève du séminaire de Québec, et qui exerça le saint ministère au Canada, vient de mourir au Mont Saint-Vincent, N.-Y., à l'âge avancé de 86 ans. Il vivait aux Etats-Unis depuis de longues années, mais il avait conservé de solides amitiés chez nos anciens, notamment à Québec et à Sherbrooke; feu Mgr Racine, par exemple, l'avait en haute estime. Le défunt prélat était l'auteur de plusieurs ouvrages importants, entre autres: " Une vie de Pie IX " et " Une vie de Léon XIII," très répandues.

* * *

Avec le nom de Mgr O'Reilly, sur la liste de nos défunts, nous n'avons à inscrire, ce mois-ci, qu'un seul autre nom: celui de M. l'abbé F. E. Connolly, curé de Saint-Cyrille de Wendover, décédé le 21 avril, à 56 ans.

Peu ou beaucoup, chaque mois, quelques-uns partent pour le grand voyage. Ne les oublions pas.

Domine, dona eis requiem.......

L'abbé Élie J. Auclair



LA ROSE THE

AU REVEREND PERE HENRI DOMINIQUE SICARD,

Des Frères Prêcheurs.

I

LES VOISINS

Vers 1835, vivaient à Montbriand deux bureaucrates retirés, passionnés de jardinage, garçons, se portant bien et ne s'occupant aucunement de politique. Tous deux avaient de jolis jardins en terrasse sur les bords de la Sarlette, d'honnêtes gouvernantes qui prenaient grand soin de leurs maîtres, un revenu très suffisant, et tous deux jouissaient de l'estime générale. Leurs jardins se faisaient face, et, vu le peu de largeur du petit bras de rivière qui les séparait, M. Giraud ne faisait pas un tour d'allée sans être vu par son voisin, M. Bernard, et celui-ci, de même, ne cueillait pas une rose, ne donnait pas un coup de râteau, sans être surveillé par M. Giraud. Tous deux avaient la même manie : ils collectionnaient des roses, et vous vous imaginez peut-être, ami lecteur, qu'ils échangeaient visites, graines, boutures, bouquets et bons procédés de toute sorte, en cette ville paisible, sur ces embaumés de roses ? Ah bien oui !

Ils se détestaient cordialement et ne se saluaient même pas. Voici pourquoi. Au commencement de leur séjour à Montbriant, ils s'étaient rencontrés au Cercle des Amis de la Nature ; appelés à se prononcer sur un coup douteux, par des joueurs de billard, ils s'étaient trouvés d'avis diamétralement opposés. La discussion s'échauffa : de l'aigre-doux on en vint à l'amer ; les auditeurs faisaient cercle, enchantés de cette petite distraction, et un vieux capitaine retraité, tordant sa moustache, se réjouissait déjà dans l'espoir qu'un duel pourrait résulter de la dispute. Un instant il s'en tint pour assuré : M. Giraud s'emporta et traita M.

Bernard de "Jésuite!" M. Bernard riposta en l'appelant "philippotard." En ce temps-là c'étaient deux injures épouvantables. Les membres du Cercle pâlirent tous, et le capitaine Tromblon s'écria :

— Morbleu ! messieurs !...

Mais, avant qu'il eût prononcé le troisième mot d'une harangue si bien commencée, M. Bernard et M. Giraud, prenant leurs chapeaux au clou, s'éloignèrent l'un dans la direction du sud, l'autre vers le nord, et oncques depuis ne reparurent au Cercle.

Toute la ville en jasa pendant trois semaines, et n'eût été l'arrivée d'un nouveau préfet dont la femme était Parisienne et s'habillait à ravir, on eut parlé trois mois de la querelle.

Depuis ce jour les deux amateurs de roses ne se regardèrent plus que de travers ; leurs gouvernantes, Manette et Renotte, qui étaient pourtant cousines germaines, cessèrent de se voir. En vain le printemps chassa les nuages et les frimas, en vain les deux jolis jardins se couvrirent-ils de fraîche verdure, en vain le souffle de la brise mêla-t-il leurs parfums ; sombres au milieu des fleurs, les deux voisins, dès qu'ils s'apercevaient de loin, faisaient des mines de hérisson, et chacun d'eux se disait : — Que n'est-il à cent lieues d'ici, cet être-là.

L'été vint, l'automne et l'hiver se passèrent; un nouveau printemps reparut, précoce et charmant cette année-là. M. Bernard avait fait à l'automne un voyage à Paris. Il en avait rapporté plusieurs pieds de rosiers qu'il avait placés au centre de son jardin, dans une plate-bande ovale, bien terreautée, bordée de buis, et qui recevait les premiers rayons du soleil levant. Elle était à quelque pas du parapet de la terrasse qui dominait la rivière, et, de chez lui, M. Giraud pouvait voir tout l'ensemble et les détails de la nouvelle plantation. Il avait fait placer un treillage le long de sa terrasse à lui, afin de dérober son jardin à la vue de M. Bernard, et, grâces aux plantes grimpantes qui garnissaient déjà ce treillage à mailles serrées, M. Giraud pouvait, sans être vu, espionner son voisin.

Un des nouveaux rosiers l'intriguait fort. Il était d'un port et d'un feuillage que Giraud ne connaissait pas, et ses nombreux boutons, lisses et arrondis comme de petites poires, annonçaient de belles fleurs. M. Giraud les guettait. Il eut affaire à quelques lieues de Montbriant, découcha, et ne revint que tard dans la soirée.

Dès l'aurore, en s'éveillant, il songea au rosier du voisin, et,

endossant sa robe de chambre de tartan rouge et noir, il descendit au jardin, sans même ôter son bonnet de coton.

Ses rosiers à lui étaient tout en fleurs, et chaque rose semblait refléter les teintes pourprées du ciel. Les petits oiseaux chantaient, et les perles de la rosée tremblaient sur les feuillages agités par la brise matinale, mais il ne songeait qu'à regarder chez le voisin. Il traversa son jardin à la hâte, écarta les capucines et les guirlandes de vigne vierge, et aperçut, brillante au milieu de son feuillage satinée, une rose qu'il n'avait jamais vue, la plus belle des roses thé, la *Maria Léonida.*

Il en devint jaune d'envie. Pas une des siennes ne lui parut valoir un pétale de celle-là. Pourtant il en avait de bien belles. Mais aucune n'avait cette nuance délicate, ce ton si fin, cet incomparable velouté. D'abord il crut que les reflets de l'aurore l'embellissaient ; mais le soleil monta, sa lumière éclatante effaça les pâles rougeurs du ciel : les roses blanches du jardin parurent blanches comme la neige, et la rose thé garda sa nuance harmonieuse.

A partir de ce moment, M. Giraud ne songea plus qu'à se procurer une greffe du fameux rosier thé. Les collectionneurs sont ainsi faits. Tous ressemblent à la princesse Badroulboudoure, cette héroïne d'un conte arabe qui avait reçu de son époux, comme présent de noces, un palais admirable, si richement meublé que les jalousies même étaient dorées et ornées de pierres précieuses. Badroulboudoure se plaisait fort en ce beau logis et aimait à le faire visiter aux étrangers. Elle le montra un jour à une vieille pauvresse qui lui dit :

— Princesse, si vous aviez pendu à la voûte de votre grand salon un œuf de l'oiseau introuvable et gigantesque qui s'appelle le roc, votre palais serait parfait.

Là-dessus Badroulboudoure ne songea plus qu'à l'œuf de roc, et méprisa son palais.

Donc les collectionneurs ne font état que de ce qui leur manque : et combien d'humains, sans être collectionneurs, pensent de même ! Combien, parmi les dons de la Providence, ne comptent que ceux qu'ils ont perdus, ceux qu'ils attendent ou qu'ils n'obtiendront jamais, et oublient d'estimer ceux qu'ils ont reçus en partage !

M. Giraud, sans se douter le moins du monde qu'il ressemblait à la princesse Badroulboudoure, rentra chez lui sans donner audience à ses roses, s'habilla, déjeûna, lut la gazette, et, vingt fois dans la journée, retourna regarder la rose thé. Il était encore plongé dans cette contemplation envieuse, à quatre heures, lorsque,

à son grand étonnement, il vit M. Bernard en habit noir, gilet blanc, et soulier vernis, comme s'il allait à la noce, descendre dans son jardin suivi de Manette, et coiffé de son chapeau neuf. — Et M. Bernard tenait en main son sécateur, et il s'approchait du rosier thé !

Haletant, M. Giraud redoubla d'attention. Il vit M. Bernard couper avec précaution la rose fraîchement épanouie, sans considérer, ô merveille, qu'elle était accostée de deux boutons ; — il le vit en ôter les épines, et la remettre à Manette, qui l'entoura délicatement d'un cornet de papier blanc, lié d'une faveur bleue. — Et M. Bernard, ayant mis ses gants aventurine, reprit la rose, et s'en retourna chez lui, tandis que Manette cueillait du persil.

Où allait M. Bernard ? A qui allait-il offrir la rose thé ? — Son âge et ses lunettes écartaient toute idée de mariage. Pourtant, qui sait ?

M. Giraud, pris d'un de ces accès de curiosité aiguë, particuliers aux gens de province, mit son chapeau, et, gagnant le pont, se rendit rue Saint-Christophe et guetta M. Bernard au passage.

II

LA PARISIENNE

M. Bernard ne tarda pas à paraître, marchant tranquillement, sa canne d'une main, sa rose de l'autre. Son allure paisible et sa bonne figure s'harmonisaient à merveille avec l'aspect de la rue herbeuse, des maisons proprettes et des groupes de bonnes femmes et d'enfants assis de distance en distance à l'ombre, au seuil des rares boutiques. M. Bernard se dirigeait vers la place d'Armes. C'est là que, précédé d'une grille, d'un factionnaire et de quatre acacias boules rangés en bataille, s'élevait le petit hôtel de la préfecture, construction aussi vulgaire que possible, mais surmontée d'un fronton où se voyait ce que les bonnes gens du pays appelaient les *postures* de la préfecture, c'est-à-dire un bas relief représentant la Paix ramenant l'Abondance, ou l'Abondance ramenant la Paix avec l'aide du Temps, de Mercure et d'une grande dégingandée qui pouvait bien être l'Agriculture, la Vérité, Minerve, la France ou la Charte constitutionnelle. Les avis se partageaient là-dessus.

Or donc, M. Bernard se rendait à la préfecture, et, au lieu d'aller du côté des bureaux, il monta le perron, dit un mot au

portier, et entra chez madame la préfète absolument comme s'il eût été de la maison.

Giraud, très intrigué, s'en revint en flânant par un autre chemin. En passant dans la rue de la préfecture, il vit une douzaine de personnes arrêtées devant la boutique de M. Cartonnet, le Suisse de l'endroit.

— Quelle foule ? se dit-il ; que peut-il y avoir là de si beau ?

Il s'approcha, et vit, au milieu de l'étalage des écritoires, presse-papiers, portefeuilles et porte-montres, un fort beau cadre doré entourant une rose peinte à l'aquarelle sur vélin, et si bien peinte qu'elle paraissait une vraie rose. C'était du moins l'avis d'une jeune demoiselle qui la regardait. Sa maman se récriait aussi, mais assurant que cette peinture-là avait dû être faite d'après une rose artificielle, tant elle était jolie. En ce moment une main, celle de la papetière, se glissa devant le tableau et posa un petit carré de carton de Bristol sur lequel étaient écrits ces mots : *Offert à la loterie des orphelines de Montbriant.*

— Nous prendrons des billets, n'est-ce pas, maman ? dit la jeune fille.

— Certainement. Ah ! voici M. Giraud ! Bonjour, monsieur, que dites-vous de cette peinture, vous qui vous connaissez en roses ?

— Elle est fort jolie, madame. — Comment vous portez-vous ? etc.

Tandis qu'ils échangeaient des politesses, une autre bourgeoise de Montbriant, s'approchant de la boutique, s'écria :

— Ah ! voici la peinture de madame la préfète mise en vente ! Vraiment, c'est étrange ! je ne comprends pas que dans sa position...

Elle allait continuer, lorsque son mari lui fit remarquer que le tableau n'était point à vendre, mais simplement destiné à faire partie des lots offerts pour une loterie de charité.

Ne sachant plus que faire de son étonnement, la dame continua sa route, et Giraud, saluant ses interlocutrices, s'en retourna chez lui en se disant :

— Je devine : la préfète peint des fleurs, M. Bernard lui a porté sa rose thé. Si j'allais lui faire une visite, je verrais de près cette rose, et, qui sait ? peut-être pourrais-je couper la tige, prendre une bouture ? — Mais, comment aller chez cette dame ? Mais, rien de plus simple. Je vais aller lui demander des billets de loterie et lui porter des roses. Est toujours bienvenu qui apporte, dit le proverbe.

Et, une demi-heure après, madame la préfète, occupée à dessiner dans son petit salon, entendit annoncer M. Giraud, et vit entrer un monsieur en habit noir et toupet gris, qu'elle ne connaissait pas, mais qui lui apportait un splendide bouquet de roses rouges.

Force compliments et politesses furent échangés ; Giraud prit pour vingt francs de billets de loterie, offrit ses roses, complimenta madame la préfète sur son beau talent, sur ses bonnes œuvres, sur ceci, sur cela, et tout en lui parlant regardait du coin de l'œil la rose thé, placée dans un porte-bouquet de cristal sur le guéridon d'acajou, et dont les nuances ressortaient d'autant mieux que tout était rouge dans le salon de la préfecture : rideaux, tentures, fauteuils et marbres. Quant à madame la préfète, c'était une fleur parisienne, mince, élégante, aux mouvements aisés et gracieux, vêtue de blanc, ni belle ni jolie, mais charmante à force d'intelligence et de distinction. Tout autre qu'un collectionneur n'eût songé qu'à l'écouter et à la regarder, mais Giraud avait bien autre chose en tête. Il cherchait un à-propos pour parler de la rose thé ; l'à-propos s'était présenté, il l'avait manqué. On en était à parler de la pluie et du beau temps, lorsque, brusquant les choses, il s'écria : — Ah ! madame, quelle belle rose vous avez là ! serait-il indiscret de vous demander d'où elle vient ?

— Nullement, monsieur. Elle m'a été offerte tout à l'heure par un ancien ami de mon père, l'excellent M. Bernard. C'est une rose très rare, d'une espèce nouvelle. Il n'y en a en France que trois pieds : l'un chez M. de Pronville, à Versailles ; l'autre chez la duchesse de Guiche, et le troisième a été donné à M. Bernard par M. de Pronville, en échange d'un cactus extraordinaire. — Cette rose est charmante, mais son odeur surtout me plaît. Sentez-la. N'est-ce pas le parfum du meilleur thé, joint à celui des roses du Bengale ?

Giraud s'extasia et, tout en approchant son visage de la belle fleur, fut tenté d'escamoter une petite branche latérale que terminait un bourgeon, mais il n'osa. Madame la préfète l'aurait vu.

Il prit un biais :

— Madame, dit-il, si vous vouliez avoir un rosier semblable, vous pourriez prendre une greffe ici.

Et ses doigts s'approchaient, comme attirés, de la frêle petite branche.

— Oh non ! monsieur. Ce serait presque indélicat. Ce bon M. Bernard est si content d'être le seul à posséder cette sorte de

rose ! Il m'en donnera quand je voudrai, et m'en a promis pour le reposoir, car nous aurons un reposoir. Vous savez la grande nouvelle ?

— Quelle nouvelle ? madame, je ne sais rien.

— Vraiment ! hé bien, j'aurai donc le plaisir de vous l'apprendre. Le prédécesseur de mon mari était un homme désagréable, hostile à la religion. Il avait tellement effrayé notre vénérable évêque et M. le curé de la cathédrale, qui est, comme vous le savez, monsieur, aussi timide et pacifique qu'il est bon et charitable, il leur avait suscité tant de tracasseries que, depuis 1830, la procession de la Fête-Dieu ne sortait plus. Cette année, on reviendra aux anciens usages, et c'est une grande joie pour tous les honnêtes gens. J'ai obtenu de mon mari de faire construire un reposoir devant la préfecture, et j'espère que vous voudrez bien contribuer à sa décoration en m'envoyant des fleurs.

— Certainement, madame, certainement, dit Giraud d'un air contraint ; je ne suis pas ennemi des processions, cependant, cependant... on s'expose à causer du scandale. Les prêtres ont leurs églises, et...

— Que vos roses rouges sont belles ! se hâta de dire la préfète : si j'en avais seulement une centaine comme cela dimanche, quelle belle guirlande je ferais ! — M. Bernard en a-t-il de cette nuance, monsieur ?

— Oh non ! madame. Les siennes sont bien moins belles que les miennes.

— Vous m'en donnerez, n'est-ce pas, monsieur ? — Cela vous portera bonheur, croyez-moi. Vous êtes catholique, n'est-ce pas ?

— Certainement, madame, certainement, mais enfin... j'ai mes idées... ma religion à moi, c'est de ne faire de mal à personne, de rendre à César ce qui est à César et...

— Et à Dieu ce qui est à Dieu, n'est-ce pas ? Mais, monsieur, c'est la perfection.

La porte s'ouvrit, le laquais annonça une visite, et M. Giraud, ayant pris congé de la dame du logis, s'en retourna passablement vexé ; il avait dépensé vingt francs, et rien gagné quant à la rose thé ; — et, chose qui l'humiliait beaucoup, il avait promis de donner des fleurs pour le reposoir, lui un voltairien, un libéral, qui, tant de fois, s'était moqué des dévots, des dévotes et des processions !

III

LA FÊTE-DIEU

Le dimanche suivant, dès l'aurore, Giraud cueillit en soupirant toutes ses roses rouges, les mit dans une grande corbeille et commanda à Renotte de les porter à la préfecture. Très étonnée, mais bien contente, car cette brave Renotte était loin d'être une païenne, elle se hâta d'obéir.

— Vrai, se disait-elle, jamais je n'aurais cru ça de monsieur. C'est bien heureux. Ça prouve qu'il est moins impie qu'on ne le croit.

Pendant que la bonne vieille s'acheminait, chargée de roses, vers la préfecture, et, chemin faisant, se réjouissait de voir toutes les ménagères déplier leurs draps les plus blancs pour tendre leurs maisons ; tandis que les sœurs aînées frisaient les têtes blondes des petits frères et des petites sœurs, effeuillaient des roses et préparaient des guirlandes, des hommes plantaient des clous aux façades et sablaient les rues ; — Giraud se promenait en maugréant dans son jardin, et jetait des regards furieux sur celui du voisin :

— Ah ! ces jésuites ! disait-il, ils sont tous les mêmes. Cette belle dame m'a enjôlé pour avoir mes roses, et son dévot ami n'a pas coupé une seule des siennes.

Mais à l'instant même il vit entrer dans le jardin M. Bernard et Manette, de retour de la messe de six heures, et il les vit couper sans pitié toutes les roses, sans même excepter les roses thé. Ils en remplirent trois corbeilles, et les emportèrent eux-mêmes à la préfecture.

Renotte rentra, et, tout en servant le chocolat à son maître, lui raconta combien le reposoir était déjà beau.

— Madame la préfète y travaille elle-même depuis quatre heures du matin, dit-elle. Elle y a mis le beau tapis, les candélabres et les rideaux de son salon. Elle fait avec les roses de monsieur une couronne qui sera suspendue au-dessus du tabernacle avec des rubans brochés d'or. Elle a demandé à toutes les dames de lui envoyer des vases, des flambeaux. Il y en a pour bien de l'argent, et ça brille comme une boutique d'orfèvrerie. M. le préfet est en voyage, aussi madame fait comme elle veut, et elle met tout par les écuelles pour le bon Dieu. Ah ! c'est une bien bonne dame !

toute Parisienne qu'elle est ! — Monsieur me permettra bien d'aller à la procession ? Le dîner n'en souffrira pas. J'ai mis le pot-au-feu.

— Allez-y, je garderai la maison.

Mais, dès que Renotte fut partie, Giraud sortit, et, prenant une ruelle détournée, s'achemina vers la préfecture.

On sonnait la grand'messe, et de toutes parts les fidèles se rendaient à la cathédrale. Madame la préfète s'était habillée en un quart d'heure, et occupait déjà sa place au premier rang des chaises marquées. Sa vieille femme de charge, mademoiselle Brunet, s'était chargée de garder et de terminer le reposoir. Entourée de trois ou quatre domestiques qu'elle faisait manœuvrer rondement, elle ajustait les bobèches, les draperies, et le fil enduit d'alcool qui devait allumer à la fois les cent cinquante bougies du reposoir. Des fleurs magnifiques étaient disposées avec art sur les gradins de l'autel ,et dans deux vases de Chine, placés sur l'autel même, brillaient, entourées de géraniums rouges, deux belles roses thé.

De toute la fête, c'était la seule chose qui intéressât Giraud. Il s'approcha, et essaya de lier conversation avec mademoiselle Brunet.

— Je vois avec plaisir quel bon parti on a tiré de mes roses, dit-il. Vraiment, madame, vous avez un goût exquis.

— C'est pas moi, c'est madame, dit la Brunet d'un air engageant. Pardon, monsieur, laissez-moi passer.

— Que fera-t-on des fleurs après la cérémonie ? demanda Giraud.

— Ce qu'on en fera ? pardine, comme d'habitude, tout le monde se jettera dessus ; on se les partagera comme des reliques, on en portera aux malades. Si vous en voulez, vous n'aurez qu'à en prendre. Mais, voici que la procession sort de l'église, faites vite, les garçons ; hardi ! — Otez donc ce marteau, Jean ; brossez ce tapis, Jacques ; enlevez cette corbeille, Pierre, et vous, monsieur, encore une fois, descendez de là. Il n'y a que le clergé qui prendra place sur les marches. — Vite, vite, allumons les cierges !

Toutes les cloches sonnèrent alors, et leurs voix éclatantes, dominées par les sons graves du bourdon, formèrent un accompagnement formidable aux chants liturgiques. La procession sortait de l'église, et bientôt déboucha sur la place qui, en un clin d'œil, se couvrit de foule. Les bannières et la croix portées en tête de la procession étincelaient au soleil, et tous les fronts se décou-

vraient sur leur passage. Giraud ôta son chapeau, et, préoccupé d'une seule chose, s'empara d'un prie-Dieu placé au bas des marches du reposoir, tout près de celui qu'on destinait à madame de Givré. De là, se disait-il, je n'aurai qu'un pas à faire pour saisir la rose thé.

Les chantres, les confréries, les bannières, les enfants des écoles défilèrent et se rangèrent autour de la place. Dans la foule, quelques garnements vieux et jeunes avaient ricané, mais quand ils virent s'avancer la bannière de la Sainte Vierge et les petites filles voilées et vêtues de blanc, ils se turent, et un respect involontaire leur fit incliner la tête. Les enfants de chœur jetaient des fleurs, l'encens embaumait l'air, et Giraud, ému malgré lui, détournait la tête. Un voile frôla sa main. Il leva les yeux, et vit tout près de lui passer une jeune fille de douze ans, si pâle et si frêle qu'elle ressemblait à une ombre. Il avait, étant encore enfant, perdu son unique sœur, morte quelques jours après avoir fait sa première communion. Il crut la revoir, et sentant les larmes le gagner, il se cacha la figure dans les mains, et tomba à genoux. Pendant quelques instants, il oublia tout, et resta plongé dans ses souvenirs.

Lorsqu'il releva la tête, la bénédiction venait d'être donnée, et les mères accouraient portant les petits enfants pour leur faire poser l'ostensoir sur la tête. Le bon vieux curé, heureux de leur empressement, pleurait de joie à la vue de tous ces petits innocents, et murmurait le *sinite parvulos* du divin Maître.

Toute belle et touchante que fût cette scène, elle impatientait Giraud, et il vit avec plaisir la procession se remettre en marche. A peine les prêtres eurent-ils quitté l'autel, que l'amateur de roses s'y élança, saisit sa proie et s'enfuit. — Il rentra précipitamment chez lui, et lorsque la bonne Renotte revint à la maison, elle le vit en costume de jardinier, greffant deux églantiers avec un soin non pareil.

— Pourtant, se dit-elle, on m'a assuré qu'il était au reposoir, à genoux, les mains jointes, tout à l'heure, et le voilà qui jardine un dimanche, tout comme un juif. Quel drôle d'homme ça fait !

IV

LA GREFFE

Le lendemain matin, Giraud se promenait dans son jardin d'un air bourru. Il avait fort mal dormi, rêvé de sa défunte sœur, d'un diable qui arrachait ses rosiers, et de plusieurs autres choses

dont il ne se souvenait pas, mais qui lui avaient laissé un malaise, une tristesse et un mal de tête fort pénibles.

On sonna à sa porte, et Renotte, un instant après, entra dans le jardin, suivie par un vieil ecclésiastique, et l'annonça en disant :

— Monsieur Giraud, voilà monsieur le curé.

— Peste soit de la sotte créature ! se dit Giraud. Elle ne pouvait pas dire que je suis sorti ! Que me veut ce jésuite ?

Il fit bonne contenance, étant, après tout, assez bien élevé pour savoir se tenir convenablement ; saluant le curé, il lui offrit un fauteuil rustique et lui demanda à quoi il devait l'honneur de sa visite ? Il mettait en même temps la main à la poche, pensant que le curé ne pouvait venir chez lui que pour quêter.

Le bon vieux curé, saint homme s'il en fut, naïf comme un enfant, lui tendit la main et s'écria :

— Mon bien cher monsieur, je viens vous remercier.

— Hé de quoi ? demanda Giraud stupéfait. Ah ! oui, les roses ? Mais vous ne me devez aucune reconnaissance, monsieur, c'est madame la préfète qui...

— Vous aviez donné des roses ? Je n'en savais rien. J'ai donc double remerciement à vous faire, alors. Ah ! mon cher monsieur, donner des fleurs, donner de l'or, c'est très bien, c'est beaucoup. Mais l'exemple, le bon exemple ! c'est bien plus encore ! Vous avez édifié hier des centaines, des milliers de personnes, monsieur. Votre attitude si pieuse, votre empressement à recueillir une des fleurs que le voisinage du très Saint-Sacrement avait bénies, tout cela a été remarqué, monsieur, tout cela a fait du bien, en fera encore. On vous croyait impie, on vous sait chrétien, maintenant ; vous n'êtes pas le seul qui ait consolé hier mon cœur de pasteur. Bien des pécheurs se sont convertis, bien des indifférents ont senti se ranimer dans leur cœur l'amour du bon Dieu. Je suis bien heureux !

Giraud changeait de visage à chaque mot que prononçait le bon curé. Il était honnête homme, après tout, et l'idée de tromper cet excellent prêtre lui était insupportable.

— Hélas ! lui dit-il, vous faites erreur, monsieur l'abbé : je ne suis point dévot ; si j'ai pris une rose au reposoir, c'était.... c'était pour greffer l'églantier que voici.

— Vraiment, dit le curé, — vraiment ! Mais, alors... je me suis trompé tout à fait. Oh ! monsieur, que j'en suis fâché !

Et deux grosses larmes coulèrent sur les joues pâles du vieux curé.

— Adieu, monsieur, dit-il en se levant et se dirigeant vers la porte ; je vous demande pardon de vous avoir dérangé.

— Pardon ? s'écria Giraud, pardon ? Ah ! c'est moi qui ai besoin de pardon. Je suis un rustre, un butor, presqu'un voleur ! Ne me quittez pas ainsi, monsieur le curé, je veux vous expliquer pourquoi je voulais cette rose.

Le bon curé se rassit, ils causèrent longtemps ; Giraud rendit sa visite au curé. Il rencontra chez lui Bernard, et les deux amateurs redevinrent bons amis, et...

Et tant il y a que deux ans après, un ancien camarade de collège, étant venu de Paris voir Giraud à Montbriant, lui dit en se promenant avec lui au jardin :

— Ah çà, mon vieux, est-il vrai que tu es devenu catholique, apostolique et romain, et, de plus, marguillier ?

— C'est parfaitement vrai, dit Giraud tranquillement ; cela t'étonne ?

— Un peu. Tu ne suivais pas ce chemin-là jadis.

— En effet, mais que veux-tu ? tout chemin mène à Rome, et grâce à la Providence, ajouta-t-il en regardant ses roses, toute chose peut mener à Dieu.

JULIE LAVERGNE.



La "Catholic Encyclopedia".

Nous venons de recevoir le premier volume de l'important ouvrage, en cours de publication à New-York (1, Union Square), de la " Catholic Encyclopedia." Nous avons déjà publié, dans le PROPAGATEUR (décembre 1905), l'article que nous avons préparé pour le mot " Montréal," et nos lecteurs savent parfaitement que c'était là tout juste la goutte d'eau dans l'océan. Cette encyclopédie, que des sommités catholiques des Etats-Unis ont entrepris de donner au monde des lettres et des sciences, fera sûrement l'une des plus importantes, et en même temps au point de vue religieux l'une des plus recommandables, qui ait jamais paru.

" Le bureau de direction de cette publication, écrivait naguère " la *Semaine Religieuse* de Montréal (16 avril 1906), se compose " de C. G. Herbermann, président, et C. B. Pallen, deux avocats " de New York ; des abbés Pace et Shahan, de l'Université de " Washington, et du Père Wynne, S. J., du *Messenger* de New- " York. Ils sont aidés dans leur travail par plus de 400 collabo- " rateurs, spécialistes choisis en divers pays, et parmi lesquels " nous remarquons, pour le Canada: Mgr Mathieu, Mgr La- " flamme, Mgr Têtu, Mgr Paquet, MM. Fournet, P. S. S., et " Dagnaud, Eud. ; MM. les abbés L. St-G. Lindsay, Jos.-N. " Gignac, A. Scott, Stan.-A. Lortie, Elie-J. Auclair ; les RR. PP. " Drummond, Hornsby, Gonthier, Tamisier, Melançon, S.-J. ; " O'Boyle, O. M. I. ; et MM. A. J. Doughty, N.-E. Dionne, E. " Gagnon, B. Sulte, J. Roy, P. Gagnon et A. Rivard."

Ajoutons ici que parmi les plus notables collaborateurs aux Etats-Unis et à côté de noms connus, comme ceux le Dom Gasquet, le célèbre abbé bénédictin d'Angleterre, et de George Goyau, l'éminent écrivain catholique de France, nous relevons le nom du Révérend Father J. F. Driscoll, autrefois du Grand-Séminaire de Montréal, et aujourd'hui président du " Dunwoodie New York Seminary," qui a laissé dans l'esprit et le cœur de tous ses anciens élèves un si inoubliable souvenir.

Le volume qui vient de paraître se présente certes en belle condition. L'ouvrage en contiendra quinze semblables. Ce sont des

volumes, grand format in-8, 10¾ pouces de haut sur 8 pouces de large. Chaque volume, comme celui que nous avons sous les yeux du reste, aura 800 pages de 1,250 mots environ, 3 planches en couleurs, 5 cartes, 20 pages en phototypie et 130 gravures dans le texte; le tout formant, pour la collection, un ensemble de 12,000 pages, soit 15,000,000 de mots, et plus de 2,000 illustrations. Les prix sont de $90.00 ou $120.00, selon la reliure.

Naturellement la " Catholica Encyclopedia " est en anglais. A un point de vue spécial, c'est, pour nos compatriotes, une raison de plus de se la procurer. Nous avons besoin de l'anglais; nous le lisons tous plus ou moins; nous nous abonnons aux journaux anglais — même protestants (?) — pour *la pratique,* comme on dit, Celui qui, dans la " Catholic Encyclopedia," chercherait, chaque jour tout ce qu'il ne comprend pas bien et les renseignements dont il a besoin, s'instruirait de deux manières, sans y mettre beaucoup de peine.

Et puis, disons-le, les bonnes encyclopédies catholiques ne sont pas si communes. Celle-ci, qui se présente avec de si hautes garanties d'orthodoxie, mérite assurément l'encouragement de tous les catholiques bien pensants, capables de comprendre l'anglais. C'est dire que le volume qui vient de paraître — pour l'envoi duquel nous remercions vivement les éditeurs, les MM. de la " Robert Appleton Company " —, et les quatorze qui vont suivre, seraient parfaitement à leur place dans les rayons de toutes nos bibliothèques, surtout dans nos collèges, séminaires, couvents et académies. On ne s'instruit jamais trop, quand on puise à bonne source!

L'abbé Elie J. Auclair



LE PROPAGATEUR

Vol. IV JUIN 1907 No 6

Chronique mensuelle. — L'au delà de la vie future.
Le jugement du Père Monsabré.

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE. — Une enquête sur l'idée religieuse. — L'incohérence et le gâchis parlementaire en France. — La manipulation des papiers Montagnini. - Les mauvais instituteurs. — Les infirmières laïques. — Le mouvement sillonniste en danger. — Quelques démentis de circonstance. — Saint-Vincent de Paul en Belgique? — Pauvre savoyarde! — Les appellations de noces. — Les noces de neige? — A propos du 3e centenaire de Québec. — La date. — Le tombeau de Champlain. — L'érection d'un monument, le 4 juillet, sur les bords du lac Champlain. — Le congrès féminin — Direction de Mgr Bruchési. — La grève des débardeurs et l'arbitrage. — Au Mont St-Louis, paroles de M. le Visiteur des écoles à propos de l'œuvre de l'Eglise dans l'éducation, citations. — La polémique du Canada vs la Presse sur l'uniformité des livres. — Sage conseil de Mgr Mathieu. — L'incendie de la salle Lacasse. — Feu M, Auguste Noël; une belle conférence. — Concours pour un chant national. — Concours à propos d'un vers de M. Fréchette. — Deux livres nouveaux : Manuel d'Hygiène et Le médecin devant la loi. — Un futur saint canadien. — Un 50e de première communion. — Un 25e de prêtrise. — Nos défunts

Les études religieuses ont pris en Europe, durant ces dernières années, un développement extraordinaire. Même dans les milieux non croyants, on n'avait jamais montré une telle curiosité pour tout ce qui concerne la religion ou les croyances. Une fois de plus, et plus que jamais, c'est la nostalgie du divin qui s'affirme, ce *besoin de croire* dont parla si éloquemment le regretté M. Brunetière.

On se souvient des vers superbes de Musset :

> Regrettez-vous le temps où nos vieilles romances
> Ouvraient leurs ailes d'or vers leur monde enchanté ;
> Où tous nos monuments et toutes nos croyances
> Portaient le manteau blanc de leur virginité...?

C'est parce que l'on se souvient et parce que l'on regrette que le plus grand succès a semblé couronner l'enquête internationale entreprise naguère par le "*Mercure de France*" sur cette question : "Assistons-nous à une dissolution ou à une évolution de l'idée religieuse et du sentiment religieux." Les hommes les plus divers

et les plus connus, catholiques, protestants, libres-penseurs ou socialistes, ont exprimé leurs vues. Les "*Questions actuelles*" citent un grand nombre de réponses et la note d'ensemble qui s'en dégage c'est que les peuples ont "besoin de croire."

M. Thureau-Dangin, par exemple, écrit: "Votre enquête même est une réponse. Si nous assistions à une dissolution de l'idée religieuse, on ne verrait pas les esprits occupés à ce point de religion. Les choses mortes ne font pas tant parler d'elles."

M. Georges Goyau exprime la même idée : "Je ne crois pas, Monsieur, que l'idée religieuse soit en dissolution. Les libres-penseurs, je les suppose généreux, s'acharneraient-ils ainsi sur une morte ?.. .. .."

Et M. François Coppée répond excellemment par ce mot, qui dit tout : "J'ai dit ce matin et je redirai ce soir en faisant ma prière : *Credo in sanctam ecclesiam catholicam.*"

* * *

Cette nostalgie de Dieu qui jaillit de l'âme des foules comme de celle des individus n'empêche pas, au contraire, les persécutions des sectaires contre les croyants. Ils sentent comme je ne sais quel besoin de s'étourdir.

En France, les choses restent en cet état d'incohérence et de gâchis administratif, que nous avons tenté de décrire dans nos précédentes chroniques. A la Chambre, sitôt que l'on cesse de taper sur les curés, on ne s'entend plus. Lisez ce début de chronique politique du *Correspondant* (livraison du 25 mai) :

"Il n'y avait pas eu, au Palais-Bourbon, depuis trente-six ans, une mêlée parlementaire ou plus longue ou plus confuse que la lutte qui s'est engagée, le 7 mai, autour du ministère, et qui a fini, le 14, après six journées de querelles vaines. On a vu paraître à la tribune treize interpellateurs et dix ministres. Les interpellateurs représentaient tous les partis, sauf ceux de la droite : la bataille était toute républicaine ; et, si les accusateurs du ministère argumentaient avec une telle diversité que les discours de M. Paul Deschanel et de M. Ribot contredisaient autant ceux de M. Jaurès et M. F. Buisson que celui de M. Clémenceau, il n'en était pas moins vrai que, modérés et progressistes, radicaux, radicaux-socialistes et socialistes, tous les partis combattaient ce ministère, chacun pour un grief qui lui semblait décisif. M. Jaurès lui-même, qui, naguère, avait trois fois sauvé le ministère de M. Clémenceau, lui avait déclaré, au nom de la Confédération générale du travail, "une guerre inexpiable": il n'a pas fallu moins de deux jours, moins de trois harangues, à l'épanchement de son courroux. Et, d'autre part, les deux ministres qui ont défendu le gouvernement s'accordaient si mal que M. Briand semblait autant défendre le ministère contre le président du Conseil que se défendre, pour sa propre part, contre M. Clémenceau........"

* * *

C'est de cette incohérence que sont sortis, on le savait, comme d'un *Bloc* pourtant uni contre l'Eglise et contre Rome, les actes que nous avons déjà signalés, par exemple la saisie des papiers Montagnini à la Nonciature contre tout droit.

Voici qu'à propos de ces "papiers," désormais fameux, la commission d'enquête chargée par la Chambre de les étudier découvre que leur traduction et leur manipulation ont été — pour besoins politiques — faites de la façon la plus irrégulière. On en a tiré à peu près ce que l'on a voulu. Il y a entre autres des erreurs de traduction absolument manifestes.

Mais qu'importe-t-il à ces gens-là de dépasser toutes les bornes? On sait que les Juifs, d'après le Talmud, ou les Mahométans, d'après le Coran, se croient tout permis contre les chrétiens. Ainsi en est-il de ces messieurs.

* * *

Le fait est aussi qu'on les forme si bien, dans leurs écoles sans Dieu !

Dans une conférence, qui a eu un légitime retentissement, et qu'il a prononcée à Paris, à la salle Wagram, le 16 mars 1907, M. Maurice Barrès, de l'Académie française, et député de Paris, a denoncé avec autant d'éloquence que de vigueur le mauvais instituteur, "ce maître Aliboran qui détruit dans l'âme de l'enfant des réalités vivantes, sans rien mettre à la place," et qui ne comprend pas ou ne veut pas comprendre "qu'il n'y a qu'une seule manière d'éducation féconde, celle qui respecte un élève et se défend de le mettre en désaccord avec son père, avec sa mère, avec rien de ce qu'il sent comme vénérable..."

Mais, après tant d'autres, ces appels au bon sens et au respect des traditions ancestrales resteront pour un grand nombre lettre morte.

* * *

Et pourtant les fruits de cette éducation et de cette laïcisation à outrance ne sont que trop connus. Que sont par exemple les infirmières laïques — élevées dans ces idées — à côté des bonnes sœurs de jadis? Un livre vient de paraître, que M. Tavernier analysait dans *L'Univers* de Paris, le 22 mai. C'est *Le Roman d'une Infirmière.* Il est écrit par un M. Bru, directeur de

l'hôpital Saint-Antoine, et il porte une préface laudative de M. Mesureur, le propre directeur de l'Assistance publique.

Or, il faut lire le livre et la page d'analyse vengeresse, qu'en écrit le vaillant collaborateur du grand journal catholique, pour savoir ce que l'on doit penser de ce progrès à rebours.

Ah ! la charité chrétienne, on peut en vivre encore quelque peu par atavisme, ou mieux peut-être la singer par intérêt ; mais elle meurt très vite, quand elle ne s'alimente plus aux sources bénies de la foi. L'humanitarisme et le solidarisme sont des rejetons, qui peuvent avoir d'abord quelque apparence de vie, mais laissez faire le temps... et vous irez demander aux malades des hôpitaux laïques (au sens mauvais du mot) ce qu'il fant penser des *remplaçantes* des bonnes sœurs !

* * *

C'est par l'action sociale chrétienne qu'il faut réagir contre toutes ses entreprises anti-chrétiennes et anti-catholiques.

Il importe de se souvenir, à ce propos, que toute action catholique, quelle qu'elle soit, doit rester entée sur le tronc, seul solide, de l'arbre de l'autorité.

L'aventure des "sillonnistes," à défaut de toute autre, le pourrait parfaitement démontrer. Marc Sangnier et ses amis ont leurs admirateurs au Canada, et, certes, les bons coups qu'ils ont donnés et le zèle qu'ils mettent au service du bien le leur méritent. Mais, il est bon qu'on sache ici que l'allure si hardie de tous ces jeunes catholiques inquiète parfois les chefs naturels du monde catholique. On ne demande à personne d'abdiquer sa raison, ni de n'avoir pas ses préférences. On demande à tous de s'inspirer des directions de l'autorité. Dans tous les sens l'excès est dommageable. Quoiqu'on en ait dit, il reste vrai qu'on peut être *sectaire dans le bien.*

D'après *l'Univers* du 29 mai, voici ce que le pape Pie X disait récemment du *Sillon* à Mgr l'évêque de Bayonne :

" J'ai des craintes au sujet du *Sillon.* Quelques évêques de France m'ont écrit pour me demander ce que j'en pensais. J'ai lu les discours de Marc Sangnier ; j'ai lu aussi quelques-uns de ses articles ; tout cela m'inquiète. Ces jeunes gens suivent une voie fâcheuse..."

C'est que le mouvement sillonniste semble vouloir évoluer, " *en se plaçant en dehors de la hiérarchie catholique* " ; et cela, ce n'est

jamais un chemin sûr. Laïques, prêtres et religieux, tous ceux qui prétendent à exercer une action publique pour la défense des intérêts de la foi, ont le devoir de s'en souvenir dans leurs discours, dans leurs écrits et... dans leurs actes.

* * *

Rappelons une fois encore que nous avons à nous défier, au Canada et aux Etats-Unis, des informations qui nous viennent par la " Presse associée," toute à la dévotion des Libres-Penseurs et des Juifs.

Au sujet de plusieurs nouvelles, qui ont circulé dans nos journaux, voici quelques démentis:

Rome, 21 mai.

Les journaux disent que l'épiscopat américain assurait au Pape un million de dollars annuellement. Cette nouvelle est dénuée de tout fondement.

(De l'Univers, 23 mai.)

Rome, 23 mai.

Les informations touchant les nominations cardinalices sont fantaisistes. Rien de décidé à ce sujet actuellement.

Les journaux anglais se sont mépris, en annonçant que le Pape avait chargé les Bénédictins de revoir la version de la Vulgate. Il s'agit de la continuation d'un travail critique sur différentes leçons de la Vulgate commencé par le P. Vercellone, Barnabite et interrompu par sa mort....

(De l'Univers, 27 mai.)

* * *

Une autre nouvelle, qui a également trouvé crédit chez nos grands quotidiens, est celle qui concerne la translation des reliques de Saint-Vincent de Paul, de Paris à Ans en Belgique. On disait que les sœurs avaient surtout voulu sauver la châsse *enrichie de pierreries au cours des siècles,* qu'elles l'avaient transportée à Ans et qu'elles avaient gardé à Paris le corps du saint.

Comme question de fait, c'est bien le corps du saint qu'on a transporté en Belgique, la châsse est restée à Paris, elle n'a pas pu d'ailleurs être *enrichie au cours des siècles,* puisqu'elle date de 1828, en plus elle n'est ornée d'aucun joyau.

Ces renseignements sont extraits de *l'Univers* du 27 mai.

* * *

On annonce que la célèbre cloche de Montmartre, la *Savoyarde,* a été criminellement endommagée. On y a percé des trous, qu'on a bouchés avec du plomb. Elle ne sonnera jamais plus. Pauvre *Savoyarde !*

* * *

Un autre fait divers plutôt amusant, qui fait son tour de presse, c'est l'anecdote que voici au sujet des femmes cochères. Il paraît que la première en date fut la princesse de Metternich, une beauté célèbre du second Empire. Un jour, la princesse conduisait son phaéton, seule, quand deux messieurs lui font signe d'arrêter, montent dans la voiture, et disent : " A l'heure ! Et au Bois ! " — "Très bien, bourgeois," répondit la princesse... Elle les promena trois quarts d'heure, puis elle tendit la main : " C'est trois cents francs... pour mes pauvres," dit-elle. L'histoire n'ajoute rien. Mais, ils ont dû payer ?

* * *

J'ai cueilli dans un journal cette litanie d'appellations pour les différents anniversaires de mariage. Elle intéressera les curieux :

1 an, noces de coton ; 2 ans, noces de papier ; 3 ans, noces de cuir ; 4 ans, noces de toile ; 5 ans, noces de bois ; 6 ans, noces de grenat ; 7 ans, noces de laine ; 8 ans, noces de bric-à-brac ; 9 ans, noces de soie ; 10 ans, noces de fer-blanc ; 12 ans, noces d'aluminium ; 15 ans, noces de cristal ; 20 ans, noces de porcelaine ; 25 ans, noces d'argent ; 30 ans, noces de perle ; 35 ans, noces de topaze ; 37 ans, noces de saphir ; 40 ans, noces de rubis ; 50 ans, noces d'or ; 60 ans, noces de diamant ; 62 ans, noces de brillant ; 65 ans, noces de platine.

* * *

Et les couples qui s'obstinent à vivre au delà des noces de platine, et arrivent, comme cela s'est vu au Canada, à célébrer 70 ans de ménage ? La revue populaire, que nous venons de citer, ne parle pas de ces noces-là, serait-ce parce qu'elles ne sont possibles que sous nos climats canadiens ? alors, ce serait couleur locale de les dénommer les *noces de neige,* d'autant mieux qu'à cet âge-là tout parle d'hiver !

* * *

Mais il y a d'autres anniversaires que ceux des mariages et des individus. Chacun sait qu'on célèbre volontiers les centenaires dans la vie des peuples. Il faudrait trouver pour cette fin de nouvelles appellations.

Quoiqu'il en soit des mots, nous nous apprêtons à célébrer, chez nous, le 3e centenaire de la fondation de Québec et de la Nouvelle-France.

Une délégation de québecois importants s'est rendue naguère à Ottawa pour intéresser le gouvernement fédéral à cette célébration. On a présenté à nos ministres un mémoire fort intéressant. Voici notamment les considérants éloquents dont on s'est servi, pour établir qu'il convient de faire de cette fête une démonstration nationale pour tout le Dominion.

" La place unique que Québec occupe dans l'histoire du Nouveau Monde, y lisait-on, donne à cet événement une spéciale importance pour la nation tout entière."

" Formant comme le péristyle du Canada, située à l'endroit où les flots de l'océan viennent recevoir le tribut de nos vastes mers intérieures, Québec a été le berceau de la civilisation nationale. Lorsque la plupart des grandes villes du sud n'avaient pas encore d'existence, elle inculquait à ses enfants les principes qui font les citoyens, et étendait au loin son influence, jusqu'à ces régions barbares et inexplorées qui sont maintenant le patrimoine aimé du peuple canadien."

" Aucune ville n'a une origine aussi noble que la sienne. Elle est née de la chevalerie et de la foi du vieux monde. Ses annales sont pleines de hauts faits dignes des plus beaux âges où s'illustraient les paladins, et l'héroïsme de ses missionnaires et de ses martyrs est comme une source d'inspiration et d'idéalisme où viennent puiser tous ceux qui aiment Jésus-Christ, et s'efforcent de le suivre dans la voie qu'il nous a tracée."

" Le changement d'allégeance qui suivit l'occupation britannique, — changement dont la date, par une rencontre singulière, partage jusqu'ici son histoire en deux parties égales, — a enrichi notre ville de souvenirs, qui lui ont fait une place d'honneur parmi les plus décisifs champs de bataille de l'univers, et qui unissent à jamais celle de l'Angleterre à celle de la France."

" Issue d'une telle lignée et illustrée par tant d'exploits fameux, Québec symbolisera toujours, dans la vie de notre Dominion, les éléments constitutifs de l'honneur et de la virilité."

" Voilà pourquoi il nous semble que le trois centième anniversaire de sa fondation est un événement qui, de l'Atlantique au Pacifique, devrait parler au cœur de tous les Canadiens."

* * *

On annonce que les " fêtes québécoises " sont remises au 3 juillet 1909 ; mais le monument qu'on se propose d'élever à l'honneur de Mgr de Laval sera quand même érigé en 1908.

* * *

Le fondateur de Québec, personne ne l'ignore, c'est le gentilhomme saintongeois Samuel de Champlain, qui mourut à Québec en 1635. Jusqu'ici on ne paraissait pas absolument fixé sur l'endroit précis de son tombeau. M. Paul de Cazes, du département de l'Instruction Publique, qui arrivait ce mois-ci d'un voyage en Europe, a été assez heureux, pendant son séjour à Paris, pour mettre la main, aux archives du ministère de la marine, sur un plan, inconnu jusqu'ici, de la ville de Québec en ses premiers temps, et sur lequel est indiqué l'endroit où se trouvait la " chapelle de Champlain " sous laquelle, en 1635, le fondateur fut enterré. C'était dans l'enceinte même de l'ancien " Fort Saint-Louis," un emplacement aujourd'hui en partie recouvert par le château Frontenac.

* * *

Pour cette année même — au 4 juillet —, on prépare, chez nos frères des Etats-Unis, de belles fêtes à Champlain. Comme nous l'avons déjà annoncé, grâce à l'initiative du patriote curé de Champlain, le " Père " Chagnon, on élèvera sur les bords du lac que Champlain découvrit en 1609 et auquel il donna son nom, un superbe monument au glorieux découvreur. Tout permet de compter que ce sera une magnifique démonstration. Le nouvel évêque de Manchester, Mgr Guertin, présidera à la partie religieuse, et, parmi les orateurs franco-américains inscrits au programme, on cite le nom de l'Hon. Dubuque, de Fall-River, et celui de Monsieur J. Camille Hogue, de New-York.

* * *

Nous avons eu, à Montréal, notre premier congrès de femmes. Est-ce là un recul ou un progrès ? Les avis sont partagés. Ce dont nous pouvons sûrement nous féliciter — et ce sera par là même hautement louer les congressistes — c'est que l'esprit chrétien et l'esprit de charité ont paru avant tout animer en cette occurrence nos canadiennes-françaises. Voici comment la *Semaine Religieuse,* rendait compte de ce congrès.

LE CONGRES DE LA FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il s'agit du congrès qui s'est tenu à Montréal, cette semaine, et auquel ont assisté un grand nombre de femmes canadiennes-françaises. Nous ne pouvons pas, cela va sans dire ,rendre compte ici de tout ce qui s'est fait à cet intéressant congrès. Le cadre trop modeste de notre revue ne le permet pas. Nous voulons seulement signaler ce mouvement féministe, si nouveau parmi nous, et surtout souligner sa portée sociale et sa direction catholique. On l'a souvent répété, et c'était certes à bon droit, la femme est reine avant tout à son foyer, et, c'est à elle d'abord, à sa dignité comme à son influence, qu'un féminisme, qui la voudrait sortir de sa sphère, serait dommageable. Sans compter que ce féminisme-là serait pernicieux à la famille et à la société. Mais il reste vrai que les exigences du mouvement et de la vie modernes font un devoir aux femmes comme aux hommes d'étudier les diverses questions sociales qui les intéressent particulièrement.

Quatre jours ont été consacrés aux séances du congrès. Le premier jour, on s'est occupé des *œuvres de charité ;* le deuxième, des *œuvres d'éducation ;* le troisième, des *questions domestiques ;* et le quatrième, des *œuvres économiques.* Tour à tour, M. l'abbé Dupuis, aumônier de l'œuvre de la Crèche, M. l'abbé Perrier, visiteur général des Ecoles catholiques, et M. l'abbé Henri Gauthier, p. s. s., et aumônier de l'Ecole ménagère, ont apporté aux congressistes la lumière de leurs conseils et de leur expérience. Les plus distinguées parmi nos femmes d'œuvres ont pris part aux différentes séances du congrès. La nature même des questions portées au programme des discussions établit qu'on a voulu faire œuvre utile et pratique. On avait bien compris, semble-t-il. que le danger de ces sortes de congrès ce serait de n'aboutir qu'à un mouvement de parade.

On a voulu d'abord se mettre sous la garde de Dieu et sous la bénédiction de l'Eglise. Les congressistes ont assisté dimanche à une messe spéciale, dite dans l'Eglise de Notre-Dame de Lourdes par M. l'abbé Guibert, prêtre de Saint-Sulpice, et à laquelle M. le chanoine Gauthier, curé de la cathédrale, a donné le sermon.

Le dimanche soir, à la grande salle du Monument National, en présence d'un auditoire aussi nombreux que choisi, la présidente, Mme Béique, et la secrétaire, Mme Gérin-Lajoie, ont exposé le but général de l'œuvre et l'organisation précise de la fédération Saint-Jean-Baptiste.

Mgr l'archevêque de Montréal et M. le lieutenant-gouverneur de Québec ont pris la parole. Nous publions ci-contre le discours de Mgr Bruchési. Quant à celui de Sir Louis Jetté, nous regrettons de ne pouvoir que le mentionner. Son Excellence ne s'est pas arrêtée à ne faire que de vagues compliments à ces dames ; avec un bel esprit et beaucoup de tact, il a soumis des réflexions très utiles, en ce qui concerne, par exemple, la mortalité infantile malheureusement si fréquente dans nos familles canadiennes.

Mgr l'archevêque apportait à l'œuvre du congrès féministe la parole autosisée du pasteur et du directeur des âmes. Ces dames l'ont écoutée, cette parole, avec un respect marqué. Elles aimeront sans doute à en retrouver, dans nos pages, le texte authentique.

* * *

Nous ne pouvons, à notre grand regret, citer ici, à la suite de la *Semaine,* le texte entier de l'allocution de Monseigneur. Nous

voulons au moins, donner un extrait, que l'on jugera très significatif.

"Je sais — disait Sa Grandeur — que le féminisme est à l'ordre du jour. Quand on songe aux prétentions qu'il affiche en certains lieux, aux principes qu'il proclame, aux réformes qu'il poursuit, on a assurément raison de le condamner, et pour ma part je n'en voudrais aucunement parmi nous. Nos mères et nos sœurs nous sont apparues jusqu'à présent avec une auréole de bonté, de zèle modeste et de grâce qui nous les fait vénérer autant qu'aimer, et nous ne voudrions pas que cette auréole leur fut ravie. Mais ici il n'y a rien de ce féminisme prétentieux, égalitaire et oublieux, je ne crains pas de l'affirmer, de la véritable grandeur de la femme. Puisque le mot de féminisme a été introduit dans notre langue, je l'accepte, mais je réclame pour lui un sens chrétien, et je demande la permission de le définir ainsi : le zèle de la femme pour toutes les nobles causes dans la sphère que la Providence lui a assignée.

Puis, Monseigneur rendait un très bel hommage à l'esprit éclairé et au dévouement inlassable de nos communautés religieuses, qui comprennent et pratiquent depuis longtemps " le zèle de la femme pour toutes les nobles causes dans la sphère que la Providence lui a assignée."

Enfin, le prélat donnait toute une série d'utiles conseils et il terminait en communiquant à l'assistance un cablogramme du cardinal Merry del Val apportant la bénédiction du Saint-Père.

* * *

Non seulement nous avons nos congrès, voire même nos congrès féminins ou féministes, mais nous avons aussi nos grêves et nos " strikes," ce qui veut dire que nous sommes bien dans le mouvement.

Les deux mille débardeurs du port de Montréal, juste au moment où la navigation s'ouvrait, n'obtenant pas satisfaction à des réclamations depuis plusieurs mois signifiées aux compagnies se sont mis en grève — chacun pour soi, disaient-ils, mais avec un ensemble qui ne laissait guère place à l'équivoque. Le " strike " a duré dix jours. Comme chaque ouvrier perdait $1.70 par jour, c'était $3,400.00 par jour que perdaient les débardeurs, et, pour dix jours, cela représente $34,000.00. Mais ce n'est là que le petit côté. On estime que la grève a coûté à Montréal plus d'un million, sans parler des dommages causés dans le reste du pays. C'est ce que disait le *Standard* (1), le premier juin.

(1) Un journal anglais du dimanche.

Les débardeurs ont gagné un premier point: une élévation de salaire de 2 cents ½ l'heure, soit 14 cents 6/7 par jour, étant donné que chaque ouvrier travaille en moyenne 5 heures 5/7 par jour, durant sept mois. En plus, ils sont retournés au travail avec l'entente que la question du conflit serait soumise, selon que le demande la loi *Lemieux,* à un arbitrage.

Les débardeurs ont choisi comme arbitre M. Ainey, un chef ouvrier populaire et intelligent. Les armateurs ont choisi, eux, M. G. W. Stephens, ancien-député et président de la commission du port. Enfin ces deux messieurs ont proposé au choix du ministre du travail, l'honorable M. Lemieux, comme tiers-arbitre, Mgr l'archevêque de Montréal. Sa Grandeur, ayant été pressentie, a accepté d'agir en cette qualité et l'honorable ministre a été très heureux de confier à de telles mains une aussi lourde tâche.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour saisir en effet tout ce que cette tâche comporte de responsabilités. Il y a là de part et d'autres de graves intérêts en cause. Il s'agit peut-être de plusieurs centaines de mille dollars et l'issue du conflit intéresse, pour les protestants aussi bien que pour les catholiques, la prospérité générale du pays. Incontestablement, la confiance que l'on place en Mgr Bruchési, qui a d'ailleurs déjà traité — chez Ames et Holden — une question analogue avec grand succès, fait honneur non seulement à notre archevêque, mais aussi à l'Eglise et à la foi qu'il représente.

Un confrère italien, étudiant à Rome, qui avait fait son service militaire, me racontait un jour comment son seul titre de *sous-diacre* l'avait fait choisir, lui, simple soldat, par un colonel d'ailleurs peu croyant, pour certaine besogne délicate, où il fallait *un homme de conscience,* sur qui l'on pût compter.

Les débardeurs comme les armateurs peuvent compter sur Mgr l'archevêque. La cause des uns et des autres, c'est-à-dire la cause de la justice, est entre bonnes mains.

" Le syndicat des armateurs — a dit son secrétaire, M. Thomas Robb — est heureux de voir que le choix des arbitres est tombé sur Sa Grandeur, dont l'esprit de justice et la courtoisie assurent d'avance une enquête sérieuse et impartiale sur le différend."

C'est ainsi qu'on devrait partout régler les questions sociales.

* * *

Chaque année, la fête de saint Jean-Baptiste de La Salle est, au Mont St-Louis à Montréal, l'occasion d'une belle manifestation

tout à l'honneur de l'éducation chrétienne. A la messe solennelle, cette année, c'est M. l'abbé Perrier, visiteur-général des écoles, qui a donné le sermon. S'inspirant du mystère de la Pentecôte, il rappela comment, l'Esprit-Saint étant l'âme de l'Eglise, l'Eglise, sous son action, a admirablement rempli son rôle d'éducatrice à travers les âges. Parce que seule, en effet, elle promet au travail et au devoir accompli des sanctions qui ne périront pas, seule elle possède la puissance morale d'élever et de vivifier l'enseignement comme il convient.

" C'est l'honneur de l'enseignement chrétien, disait Ozanam, " — que M. le prédicateur a cité — d'avoir aimé les hommes plus " que la science, d'avoir ouvert à deux battants les portes de " l'école..." Et à ceux qui osent prétendre que l'instruction populaire n'existait pas avant 1789 — (le Prof. Guerlac, dans une conférence à Montréal, l'an dernier) — M. Perrier répond avec Taine: " Avant la révolution, les petites écoles étaient innombrables. Il " y avait, avant 1789, vingt-cinq mille écoles primaires, fréquen-" tées et efficaces, qui ne coûtaient rien au Trésor, presque rien aux " contribuables, très peu aux parents. Il y avait neuf cents col-" lèges (trois cents de plus qu'aujourd'hui) comptant soixante-" douze mille élèves. Il y avait quarante mille boursiers, tandis " qu'aujourd'hui nous en avons à peine cinq mille." C'est donc avec raison, concluait M. Perrier, que l'on peut affirmer avec Auguste Comte que " l'Eglise catholique a été le promoteur le " plus efficace du développement populaire de l'intelligence hu-" maine."

* * *

Ce sont là des paroles qu'il fait bon entendre — d'autant plus que ni Taine ni Comte ne sont susceptibles de passer pour des cléricaux — en un temps où des gens mal informés ou mal intentionnés s'efforcent de battre en brèche, de façon indirecte et voilée, mais réelle et sûre, le système d'enseignement confessionnel dont nous jouissons dans la province de Québec.

Le *" Canada "* a soutenu contre la *" Presse "* sur ce sujet une polémique, qui ne prête guère à l'équivoque. Sous prétexte d'économie, et en criant sus aux exploiteurs, on réclame au *"Canada"* l'uniformité des livres pour la province, et même on l'a demandée pour le *Dominion,* en y mettant toutefois certaines restrictions. La *" Presse "* a justement répondu que le principe de l'uniformité, imposée par l'Etat, est en lui-même faux et dangereux, que c'est une arme dont on a partout abusée pour *neutraliser* l'ensei-

gnement, que l'économie d'une telle mesure est plus apparente que réelle, et enfin que ceux qui parlent *d'exploiteurs* en visant, indirectement mais sûrement, nos maisons de religieux et de religieuses enseignants, feraient bien de peser leurs mots, car il y a par les rues de Montréal des milliers de braves gens qui doivent trop aux " frères " et aux " sœurs," pour ne pas regretter vivement une semblable épithète à leur adresse.

Il serait intéressant de savoir ce que certains journalistes, qui posent en défenseurs du peuple contre les " exploiteurs," ont jamais fait pour l'instruction populaire, autre chose que d'en tirer bénéfice ?

***

Au fond, dans cette campagne pour l'uniformité, il semble qu'on vise surtout à sauvegarder des intérêts politiques et des moyens d'agir sur le vote. C'est dommage, la question de l'école devrait être pour tous au-dessus des questions de partis.

Mais il est difficile aux humains de s'élever au-dessus des purs intérêts matériels, et il faut se souvenir que nos commissions scolaires administrent un budget important. C'est près de $700,000.-00 que Montréal versera cette année au fonds scolaire, dont $372,-382.62 à la commission catholique. Et puis, cela donne du ton de s'intituler le défenseur des droits du peuple en matière scolaire. Mais le bon peuple saura bien mettre dans la balance le dévouement, le zèle et la valeur des " frères " et des " sœurs " qui, depuis un demi-siècle, lui font l'école presque pour rien, je veux dire tout juste en lui demandant de quoi se nourrir et se vêtir, et rien de plus.

***

Je reproduis, sans commentaire, parce qu'elles me paraissent dignes d'attention, les lignes suivantes de la *" Patrie "* de Montréal :

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française tient actuellement à Québec une convention régionale. C'est une institution qui comprend déjà l'élite de notre jeunesse instruite, et que nous sommes heureux de voir progresser, parce qu'elle promet d'être un sûr rempart contre l'envahissement progressif de certaines illusions dangereuses dans les esprits canadiens.

Puissent les jeunes membres de l'Association s'inspirer toujours dans leur œuvre de combat, des excellents conseils que leur donnait hier, au cours d'une éloquente allocution, Mgr Mathieu, le distingué recteur de l'Université Laval, et un des hommes les mieux qualifiés pour parler à la jeunesse. Mgr Mathieu a recommandé à ses auditeurs le respect des opinions d'autrui.

" Respectez, a-t-il dit, les autres catholiques qui ne pensent pas comme vous. Soyez pratiques. Ne vous aliénez pas les sympathies de ceux qui peuvent être utiles à votre cause "..................

* * *

Les incendies sont bien fréquents à Montréal et malheureusement fort désastreux aussi. Nous avons eu, ce mois-ci, l'incendie de la salle Lacasse, qui a occasionné des pertes de vie et jeté le deuil et le malheur dans plus d'une famille. Une quarantaine de jeunes gens étaient réunis là, pour enterrer une *vie de garçon*. Le feu se déclare. Pas d'issue, les moyens de sauvetage font défaut. Ce fut navrant ! Nous n'insistons pas sur les détails hélas! trop connus. Nous ne voulons accabler personne. Mais que n'eut-on pas écrit, s'il se fut agi d'un collège ou d'un couvent? Sans doute, il faut répéter qu'on ne prendra jamais trop de précautions intelligentes pour prévenir de telles calamités. Mais il est bon de se souvenir aussi que l'homme a beau proposer, c'est Dieu qui dispose. Et, pour des jeunes catholiques, quand pareil malheur arrive, il est bien désirable que ce soit ailleurs que dans une salle de danse ou dans un théâtre. On a dit qu'à la réunion de la salle Lacasse les choses se passaient de façon fort honnête et nous voulons le croire. Il reste vrai que quand la mort se présente, on voudrait se trouver ailleurs.

* * *

La mort! elle continue à faire partout des victimes autour de nous, et nous n'y pensons guère pour nous-mêmes. Un jeune avocat de Dawson, M. Auguste Noël, vient de partir presque subitement, à 35 ans, à l'âge où l'avenir semblait s'annoncer pour lui bien brillant. Il faisait au Yukon l'honneur de ses compatriotes, et, j'en suis sûr, ses anciens maîtres de Sherbrooke et de Laval, si fiers de lui, auront pleuré sa perte. J'en sais un surtout qui a beaucoup contribué à former en Auguste Noël un chrétien éclairé et viril — je ne veux pas le nommer, mais il se reconnaîtra dans ces lignes — pour qui cette mort est un vrai deuil. La meilleure sympathie lui est due, qu'il veuille bien l'accepter.

Précisément au moment où M. Noël mourait à Edmonton, le *World* de Toronto publiait une appréciation d'une conférence que le regretté défunt avait récemment donnée à Calgary. J'en cite un extrait qui est à lui seul l'un des plus beaux hommages que puisse rendre à un Canadien français un Canadien anglais :

Ce qui donnait au discours un intérêt peu ordinaire, c'est qu'il avait été préparé au point de vue canadien-français, et qu'il étudiait avec originalité et force les origines et l'histoire du peuple canadien. Pour M. Noël, le Ca-

nada est, actuellement, dans une période décisive de sa vie nationale, et ceux qui l'habitent aujourd'hui, ont le présent et l'avenir de leur pays dans leurs mains. Ayant des affinités avec les deux principales nations parlant l'anglais, il demande de qui les Canadiens doivent recevoir leurs inspirations. Il compare d'un côté, les Etats-Unis, avec leur ardent désir de devenir matériellement grands, à un vieux jeune homme, pendant que, d'un autre côté, l'Angleterre dont le conservatisme lui a permis d'être encore jeune après tant de siècles d'existence, serait un jeune homme en pleine maturité. "Devrions-nous, demande M. Noël, être vieux à l'aurore de notre jeunesse, ou préférons-nous être jeunes pendant la maturité de notre vie ?"

Quant aux obstacles qui s'opposent à l'avancement du Canada. M. Noël les classe en trois catégories : 1° l'oubli du caractère distinctif de notre population ; 2° les efforts faits pour peupler le pays rapidement ; 3° l'ingérence d'influences étrangères à notre situation particulière, tant au point de vue social qu'au point de vue économique. Ici, M. Noël jette un coup d'œil rapide sur les premiers temps de l'histoire du Canada, et il rend généreusement hommage à la politique suivie par le gouvernement britannique à l'égard des différents peuples qui habitent l'empire. Il dit que si le Canada est virtuellement exempt des perturbations sociales qui affectent la vie économique des autres pays, cela est dû au fait qu'un grand nombre de Canadiens-français habitent le Dominion, et que ces derniers se rendent compte qu'il leur faut user de beaucoup de prudence dans l'exercice de leurs droits politiques s'ils veulent rester eux-mêmes et conserver leur individualité comme race.

M. Noël met en doute l'opportunité d'aider à l'augmentation de la population par des procédés artificiels. Il aimerait mieux que cette augmentation soit encouragée de manière à obtenir un niveau intellectuel et moral plus élevé. Il préférerait avoir, à la fin du siècle, une population canadienne de 30,000,000, jeune, morale et intelligente, plutôt qu'une population de 100,-000,000 déjà vieillie, composée des races les plus diverses, et où les Canadiens seraient en minorité. M. Noël voit un autre danger pour les Canadiens dans la prédominance que les unions ouvrières des Etats-Unis exercent sur les conditions du travail au Canada, par suite de l'entente internationale qui existe entre les unions. Et comme ce point touche de près à l'avenir politique du Dominion, M. Noël affirme qu'il ne sera pas question de l'annexion du Canada aux Etats-Unis, à moins que les Canadiens eux-mêmes désirent cette annexion. La plupart des Canadiens souhaitent que le Canada devienne une nation indépendante, mais les Canadiens français n'ont pas l'intention de faire aucune agitation dans ce sens. Leur esprit conservateur les en empêche.

Dans une éloquente péroraison, M. Noël expose l'état idéal de deux races se développant l'une à côté de l'autre, chacune selon ses traditions, mais toutes deux appartenant à la même famille, aimant le même pays, et travaillant à atteindre les même fins.

Même, en n'acceptant pas toutes les idées émises dans ce discours, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il contient des déclarations d'une entière franchise, d'une haute moralité, et d'une valeur littéraire incontestable.

* * *

La mode est aux concours. On en fait un peu sur tous les sujets, et c'est une façon intéressante de provoquer des exposés d'idées et de discussions publiques, où beaucoup trouvent à s'instruire, et où les chroniqueurs en particulier sont heureux de s'approvisionner.

Nous avons déjà notre chant national, le "*O Canada*" de M. le juge Routhier, avec l'expressive et entraînante musique de Calixa Lavallée. Des gens entreprenants ont quand même mis de nouveau le sujet au concours.. On a d'abord demandé des vers. Une pièce a été primée, pour laquelle maintenant on demande de la musique, toujours par concours. Nous citons la pièce primée, ne serait-ce qu'à titre de document:

Refrain :

Canadiens, en avant !
Marchons, bannière au vent :
D'un passé de vaillance
Gardant le souvenir,
Pleins de foi, d'espérance,
Marchons vers l'avenir.

I

Nos pères, colons et soldats,
Ont fait sublime notre histoire,
Et nous, suivons toujours leurs pas
Pour rester dignes de leur gloire.

II

Aux bords aimés du Saint-Laurent,
Où l'air est pur, la vie est saine,
Vivons, mourons, le cœur content,
Les yeux tournés où Dieu nous mène.

III

Aimons nos travaux et nos champs,
Le toit béni de la famille,
Et nos jolis clochers tout blancs
Portant bien haut la croix qui brille.

IV

Unis, nous tenant par la main,
Sans défaillance et sans envie,
Allons en paix notre chemin,
Pour la grandeur de la patrie.

V

Gardons le courage et l'honneur,
Le doux parler de notre enfance,
Nous souvenant qu'en notre cœur
Vit la grande âme de la France.

* * *

Un autre concours qui ne manque pas de piquant, c'est celui qu'a suggéré au *Journal de Françoise* M. le sénateur Poirier. Il s'agissait d'un vers bien connu de la " Légende d'un peuple," de M. Fréchette, qui disait à propos du drapeau français, aux jours de la *cession* :

Et notre vieux drapeau trempé de pleurs amers
" Ferma " son aile blanche et repassa les mers

On demandait si, au lieu de " Ferma," M. Fréchette n'aurait pas dû écrire: " Ouvrit son aile blanche et repassa les mers," comme le prétendait M. Albert Lozeau.

Voici les deux premières réponses primées ; elles sont vraiment jolies. On remarque qu'elles donnent en somme raison à M. Fréchette :

I

Il faut qu'une aile soit ouverte
Ou fermée ; on ne peut sortir
De ce parfait dilemme, certe,
Sans mentir.

Chacun juge à son point de vue :
Pour moi la chose mise au point
" Ouvrit " serait une bévue,
" Ferma," point.

Le drapeau s' " ouvrit " à la brise,
Quand la foule abattit son mât ;
Donc, son aile, que le coup brise,
Se " ferma."

Est-ce à l'oiseau libre au bocage
Que notre poète a pensé ?
Non c'est à l'oiseau mis en cage,
Et blessé.

L'imagination, bridée,
En lisant, saisit aussitôt
Que l'image sort de l'idée,
Non du mot.

L'opinion qu'ici je couche,
Les juges, pour la proclamer,
Vont-ils, au lieu d' " ouvrir " la bouche
La " fermer " ?...

II

Ma chère Françoise,

Hardouin, dans un de ses derniers billets du " Matin," prétend que la supériorité de la poésie sur la prose réside en ce que, lisant les mêmes œuvres, l'un lira : " C'est sublime," et l'autre : " C'est idiot." Et tous deux, conclut-il, auront raison neuf fois sur dix.

Dans le présent concours, M. Lozeau, me paraît avoir raison quant aux lois de l'aviation et de la logique, mais, Fréchette, à mon sens, est largement dans le vrai, au point de vue du sentiment et de la poésie.

C'est encore ce que je préfère.

Alors, vous comprenez...

La première réponse est de M. Wilfrid Lalonde, avocat de Montréal, et l'autre de M. Marc Sauvalle, d'Ottawa.

* * *

Signalons à l'attention des hommes d'étude deux livres récents, qui mériteraient mieux qu'une recommandation ainsi faite au fil de la plume.

C'est d'abord le " Manuel Pratique d'Hygiène, Anatomie et Physiologie," par le Docteur J.-P. Paradis — à qui l'éducateur bien connu, M. C.-J. Magnan, écrit : " sous votre plume de chrétien convaincu et de patriote clairvoyant, l'hygiène pratique devient moralisatrice au moment opportun."

C'est ensuite " Le médecin devant la loi," par M. l'avocat J.-M.-Alfred Mousseau, où l'auteur s'est imposé la tâche de réunir, classifier et coordonner les dispositions du code criminel et du code civil qui concernent particulièrement les médecins dans l'exercice de leur profession. C'est là un petit livre qui sera très utile à ces messieurs de la faculté, et peut-être aussi à quelques-uns de leurs clients... ceux qui guérissent ?

* * *

On annonce de Québec l'ouverture du procès de béatification du Rév. Père Alfred Pampalon, rédemptoriste, mort en odeur de sainteté, à Sainte-Anne-de-Beaupré, le 30 septembre 1896.

Il faut que ce soit un cas vraiment extraordinaire pour que l'autorité ait jugé opportun de procéder si vite après la mort du serviteur de Dieu, ce qui est contraire à la coutume qui demande davantage le recul de l'histoire.

* * *

Mgr Racicot, auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal, a célébré, le jour de l'Ascension, dans l'église Notre-Dame, le 50e

anniversaire de sa première communion, par une messe pontificale. Quelques co-communiants de 1857, sont allés prier avec Sa Grandeur dans la belle église où ils ont reçu, il y a cinquante ans, pour la première fois, le Dieu de l'Eucharistie.

Ils étaient, cette année-là, 1200 communiants pour toute la ville, à l'église de la " paroisse." Cette année, dans les 42 paroises et les 21 institutions de Montréal, il y a eu 7234 confirmands. Ces chiffres en disent long sur le progrès de notre ville.

* * *

Le dimanche, 4 juin, les paroissiens du Saint-Enfant Jésus de la ville Saint-Louis ont célébré, avec une discrétion et un tact parfaits, le 25e de prêtrise — les noces d'argent — de leur actif et zélé curé, M. l'abbé Lépailleur, chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal. Par les échos qui se sont répercutés, nous avons su qu'on a loué justement les travaux et les succès de ce prêtre distingué. Avec ceux qui l'apprécient et qui l'aiment, nous lui disons : *ad multos annos !*

* * *

Hélas ! les années, elles s'en vont vite, et parfois aux gens occupés la vie paraît courte.

Ce mois-ci, sur la liste noire, nous avons à inscrire les noms suivants :

M. l'abbé J.-Honorat Hudon, ancien curé de Saint-Léonard de Portneuf, décédé à Québec le 29 mai, à 40 ans ;

M. l'abbé J.-F. Viens, curé du Portage de la Prairie (St-Boniface), décédé le 18 mai, à 34 ou 35 ans ;

Rév. Père W. Perron, des Oblats, décédé à Québec, le 13 mai, à 46 ans ;

Rév. Père G. O'Bryan, des Jésuites, recteur du Collège de Loyola, décédé le 7 juin, à Montréal, à 48 ans ;

Rév. Père A. Danel, des Jésuites, décédé au Sault-au-Récollet, le 6 juin, à 61 ans.

Prions pour eux, afin qu'ils reposent dans la paix du Seigneur. Requiescant in pace !

L'abbé Elie J. Auclair

L'AU DELA OU LA VIE FUTURE d'après la science et la foi.

LA QUESTION.

« De toutes les choses que tu ignores, quelle est celle que tu veux savoir avant toutes les autres ? — SI JE SUIS OU SI JE NE SUIS PAS IMMORTEL (1).»

C'est l'humanité entière qui parle ici par la bouche du génie.

Pendant longtemps, elle s'est désintéressée des questions scientifiques sur lesquelles notre siècle a fait la lumière. Mais à peine la pensée philosophique s'est-elle éveillée qu'on la voit se passionner en face des mystères de l'au delà.

C'est qu'en effet, il n'y a pas pour l'homme de plus tragique problème que celui-là : être ou n'être plus, retourner après une éphémère existence au néant d'où il est sorti, ou entrer par la mort dans l'immortalité.

Aussi, la génération contemporaine, excédée de scepticisme, regarde avec anxiété de l'autre côté de la vie, et la jeunesse surtout se reprend à lever les yeux vers un idéal extraterrestre.

* * *

Au nom de l'expérience, certains philosophes proclament le néant de l'au delà.

« La science, dit Littré, n'a pu constater un fait de vie quelconque après la mort (2). »

Pour eux l'âme et la vie future sont des chimères, «*de vieux mots un peu lourds*», dit M. Renan ; au delà des phénomènes, de l'autre côté de la tombe, c'est l'inconnaissable, l'innommé, le néant !

Cet oracle de la science soi-disant expérimentale est-il infaillible ? Non. La philosophie chrétienne, s'appuyant à son tour sur le «bâton de l'expérience», n'a pas de peine à démontrer, à l'aide

(1) S. Augustin. *Soliloques*, 2° livre.
(2) Littré : *Conservation, Révolution et Positivisme*, p. 123.

des faits les plus simples et des données les plus positives, que l'expérience impartialement consultée, témoigne en faveur de notre immortalité.

* * *

D'après M. Brunetière, la « raison raisonnante » ne peut démontrer « *ni l'immortalité de l'âme ni l'existence de Dieu* (1).» M. Guizot, avec toute l'école traditionnelle, prétend également qu'essayer d'établir l'existence d'une vie future, c'est en ébranler la certitude: l'au delà ne se démontre pas; il se sent (2).

Nous ne nions pas que la pureté du cœur donne au regard plus de limpidité, et le néant fut toujours, comme on l'a dit, l'horizon des mauvaises consciences. Il faut aller au vrai avec toute son âme, et, au dire de Bossuet, les raisonnements qui ont un contrecoup sur la conduite, doivent « s'achever dans l'âme par une volonté droite.»

Mais ni la science ni la foi ne sont une œuvre de sentiment ou de « poésie religieuse.» A la base de l'ordre moral, il faut non des croyances aveugles, mais l'évidence scientifique, seule capable de faire la lumière et de produire des convictions.

Nous espérons faire voir que la raison n'est pas vouée à une telle impuissance, et qu'elle peut démontrer l'immortalité de l'âme, en demandant ses preuves, non à l'esprit de parti ni à une vaine sophistique, mais à cette *perennis philosophia* dont parle Leibnitz, c'est-à-dire à quelques principes d'une triomphante et éternelle évidence dont la négation entraînerait l'immobilité absolue de la pensée humaine.

* * *

S'il faut en croire M. Berthelot, « il n'y a pas deux sources de connaissance, l'une révélée, surgie des profondeurs de l'inconnaissable; l'autre tirée de l'observation et de l'expérimentation (3).»

En d'autres termes, la pensée humaine n'a pas à s'occuper de ce qui dépasse les sens.

Heureusement le grand chimiste se réfute lui-même en avouant aussitôt après qu'il est obligé d'admettre certaines réalités, la chaleur, par exemple, quoiqu'il en ignore presque totalement la nature intime.

(1) Brunetière. *Renaissance de l'idéalisme.*
(2) Guizot. *Immortalité de l'âme* 1° *Méditation* p. 101.
(3) *Science et morale* p. 6.

Malgré le positivisme qu'un auteur appelle sévèrement « une philosophie de contre-maîtres », il faut donc reconnaître qu'au delà des faits qui tombent sous les sens, il y a un monde de réalités supérieures.

Et à moins d'admettre que la pensée humaine, à peine capable d'embrasser un atome, est la mesure de la vérité dans sa plénitude, pourquoi refuser à la raison le droit de se mettre sous la conduite d'un guide plus sûr dont elle aura à l'avance scientifiquement examiné les titres ?

La foi n'est pas l'adversaire de la raison: elle n'en est que la maîtresse autorisée et l'auxiliaire toujours utile, quelquefois indispensable.

La philosophie éclaire jusqu'à l'évidence un côté du problème de la destinée humaine; mais sa lumière trop indécise en laisse un autre dans la plus complète obscurité. Nous laisserons donc la révélation ajouter ses divines clartés aux lueurs de la raison et ouvrir à nos yeux un horizon plus large du côté de l'au delà.

Nous verrons ainsi les données surnaturelles s'ajuster admirablement aux besoins et aux tendances de la nature humaine, et aux harmonies merveilleuses qui éclatent ici comme partout entre la raison et la foi, nous reconnaîtrons qu'elles sont, l'une et l'autre, filles du même Dieu.

* * *

Tel est donc le but de ce modeste travail: réunir sur la grande question de *l'au delà* la lumière sortie de ce triple foyer, l'expérience, la raison et la révélation. Et si la conclusion ne s'impose pas avec l'inflexible rigueur des sciences mathématiques, nous espérons qu'elle jaillira du moins avec une évidence capable de lever tous les doutes et de faire contrepoids aux défaillances de la volonté.

Car si en face des preuves de notre immortalité, souvent l'esprit moderne hésite et recule, ce n'est pas faute de lumière: c'est par crainte des conséquences morales dont cette vérité le menace.

Mais l'homme qui fuit ainsi la vérité par peur de la vertu est justiciable de cette parole de Rousseau: « Mettez votre âme en état de désirer toujours qu'il y ait une vie future, et VOUS N'EN DOUTEREZ JAMAIS ! »

L'AU DELA ET L'HISTOIRE.

« Partout on croit à un monde autre que celui qui nous entoure, à une existence future qui attend une partie de notre être après la destruction du corps (1).»

Ainsi parle, après avoir parcouru les annales des peuples, un savant incontesté, M. de Quatrefages.

Et d'abord les Egyptiens ont enseigné que l'âme est immortelle. Après sa séparation du corps, elle paraît devant le Juge suprême qu'entourent 42 assesseurs; les bons sont reçus dans la société d'Osiris et dans la suite s'absorbent en lui, et les méchants entrent dans le corps d'animaux immondes pour y subir leur peine.

Les Phéniciens croyaient à une justice d'outretombe rendue par les dieux aux *Alonims* ou âmes d'élite.

Les Mages qui étaient chez les Chaldéens dépositaires de la sagesse, enseignaient la métempsycose: à chaque période de la vie des mondes, l'âme recommence une nouvelle existence chargée des responsabilités de la vie précédente.

La doctrine des Perses est contenue dans le Zend-Avesta et dans le Boundéhesh qui en est l'explication: au sortir de la vie, les justes sont accueillis par Ormuzd, le Dieu bon, et les coupables rejoignent Ahriman, le dieu mauvais. Mais le triomphe du mal n'est qu'éphémère: Ahriman sera vaincu et détruit, et après une punition temporaire, les méchants partageront le bonheur des justes.

On connaît le nirvâna indien: d'après le brahmanisme, à la suite de diverses réincarnations proportionnées au mérite de chacun, l'âme se plonge dans l'être absolu et y perd sa personnalité dans un sommeil éternel.

Telle est aussi à peu près la doctrine des King, les livres les plus anciens de la littérature chinoise.

Plus pures et plus élevées étaient les croyances des Gaulois; les druides enseignaient expressément le dogme de la vie future, et la principale condition pour mériter le bonheur était de pratiquer la vertu chère à nos pères, la bravoure.

Les Grecs et les Romains partagent la foi universelle. Platon dans les *Lois* et le *Phédon* insiste sur le dogme de la rémunération

(1) *Unité de l'espèce humaine*, ch. I.

future, et admet expressément l'éternité de l'enfer: « Ceux qui meurent coupables de grands crimes tombent dans le Tartare et n'en sortent jamais (1).» Malheureusement les arguments qu'il apporte sont pour la plupart défectueux et sa doctrine est entachée d'erreurs diverses, telles que la préexistence des âmes.

La pensée d'Aristote sur la vie future n'est pas nette. Cependant il regarde l'âme comme un principe «divin et éternel,» qui ne vient pas de la matière, mais « du dehors,» et par conséquent comme une substance spirituelle; et ainsi il pose des prémisses dont la conclusion nécessaire est l'existence d'une vie future (2).

Chez les Romains qui savaient merveilleusement faire parler la pierre, la littérature des épitaphes est une des expressions les plus vivantes des croyances populaires; or, rien de plus fréquent que la dédicace aux « dieux mânes,» ou aux mânes des défunts.

Cicéron (3), tout en mettant en doute les peines de l'autre vie, admet l'immortalité de l'âme; ses raisons principales sont le contraste entre la nature de l'âme et celle du corps, le culte des morts, le respect des tombeaux, le désir de survie, etc. Ovide et Virgile ont rendu à la foi des anciens des témoignages célèbres.

.............*Sedet œternumque sedebit*
Infelix Thesœus (4).

D'après quelques rationalistes, les Hébreux auraient apporté une note discordante dans le concert des peuples; l'idée de la vie future, d'abord étrangère à la religion mosaïque, aurait été bien tard empruntée par le peuple de Dieu aux savants de Babylone ou d'Alexandrie.

Il est vrai que la doctrine de la vie future n'est pas formulée dans l'Ancien Testament avec le même éclat que dans l'Evangile. La raison en est, d'après Bossuet et de Bonald, que le culte populaire des morts aurait pu donner lieu aux évocations et à l'idolâtrie, alors qu'une des principales missions du peuple hébreu était, malgré ses tendances grossières et le polythéisme régnant, de conserver intact le dogme de l'unité de Dieu.

Mais l'existence d'une vie future, de peines et de récompenses éternelles est expressément formulée en maints endroits de l'Ancien Testament, par exemple au livre de Job (5).

(1) *Phédon*, 113, 114. — *Gorgias*, 526, 528.
(2) *L'âme*. — *Métaphysique*.
(3) *Songe de Scipion* et *Tusculanes*.
(4) *Enéide, VI*.
(5) Voir Henri Martin, *la Vie future*, ch. III.

* * *

La révélation chrétienne a mis ce dogme dans toute sa lumière. L'immortalité de l'âme, la séparation finale des bons et des méchants, la brièveté de la vie présente, les magnificences du ciel, les peines de l'enfer, dont Jésus menace jusqu'à 19 fois les coupables: toutes ces vérités sont rappelées presque à chacune des pages de ce livre divin qu'on a si bien appelé « l'Evangile de l'immortalité.»

Seul parmi les Pères de l'Eglise et les écrivains catholiques de quelque renom, Origène, tout en admettant la vie future, a contesté dans son livre des *Principes,* l'éternité des peines; et plusieurs Conciles ont fixé pour toujours la formule du dogme: citons notamment le 2e Concile de Constantinople, le 4e de Latran, le 2e de Lyon et le Concile de Florence.

Aussi jusqu'au XVIIIe siècle, la doctrine catholique fut généralement enseignée dans toute sa pureté. Cette unanimité fut à peine troublée au IXe siècle par la doctrine métempsycosiste de Scot Erigène, au XIIe par le panthéisme d'Averroès, et au XVIe par l'athéisme de quelques tenants de la Renaissance.

Mais la raison séparée de la foi, sans être enchaînée dans son légitime essor, évite difficilement les écueils, et va souvent d'un excès à l'autre, du sensualisme le plus dégradant à un orgueilleux panthéisme.

On connaît les chefs principaux de l'école sensualiste qui, suivant le mot d'Aristote, font régner le corps et la brute à la place de l'homme: la spiritualité de l'âme une fois niée, il ne peut plus être question d'immortalité. A ce groupe se rattachent la plupart des modernes matérialistes: ainsi pour Büchner, la destinée finale de l'homme se borne à préparer des phosphates, et, pour les frères de Goncourt, au dire de M. Paul Bourget, « la vie se réduit presque à une série d'attaques d'épilepsie entre deux néants ().»

L'école panthéiste admet une certaine immortalité, mais c'est l'immortalité de la raison générale plutôt que de l'âme individuelle. Kant en fut le précurseur; pour lui l'âme n'est que l'idée de l'unité de la pensée sous la diversité des phénomènes; aussi la raison spéculative ne peut démontrer ni l'existence, ni l'immortalité du « noumène » âme; mais comme cette vérité est nécessaire pour la direction de la vie, on doit l'admettre au nom de la raison pratique.

(1) *Nouveaux essais de Psychologie contemporaine.*

Pour Fichte, Schelling et Hegel, une seule chose est immortelle, l'idée, non pas dans les individus qui passent, mais dans l'espèce ou forme idéale qui est commune à tous et leur survit.

Renan, Auguste Comte, Taine conçoivent de même la vie éternelle comme une vie idéale à laquelle nous nous élevons par la pensée et qui consistera dans le souvenir qui restera de nous à la disparition de notre personnalité.

Signalons encore la métempsycose qui a fait en notre siècle de nombreuses dupes avec ses différentes épurations des âmes dans une immortalité, terrestre suivant les uns et sidérale pour les autres.

* * *

La vraie pensée de l'humanité sur sa destinée future s'est manifestée encore par le culte des morts sous ses formes si variées et par les monuments luxueux ou modestes qu'elle a toujours et partout élevés aux défunts.

Sans doute dans les coutumes comme dans les doctrines, il y a des absurdités et des extravagances; mais il y a aussi un fonds de vérités qui se retrouve partout le même.

A part quelques exceptions dont les passions sont presque l'unique secret, l'humanité dans son ensemble attend une vie d'outre-tombe.

D'où vient cette croyance générale ? Il y a chez les hommes une infinie variété de caractère, d'aptitudes, de mœurs, de coutumes, de préjugés, d'éducation, comment donc expliquer cette foi universelle à l'au delà ?

Elle n'est pas un produit de l'expérience sensible; car toute vie semble s'éteindre dans le duel terrible qui se déroule sous nos yeux entre la vie et la mort;

Elle n'est pas le fruit de la science et de l'étude; car elle précède toute réflexion philosophique;

Elle n'est pas l'œuvre d'un gouvernement ou d'une puissance quelconque: ceux que les anciens vouaient aux châtiments de la vie future étaient des rois comme Sisyphe. Tantale, Ixion;

Elle n'est pas une invention de telle ou telle secte religieuse; car la pensée de l'au delà pénètre toutes les religions;

On ne peut davantage l'attribuer aux passions humaines, puisqu'elle en est le châtiment, ni à l'ignorance, puisqu'elle survit chez les peuples les plus civilisés et que, d'après une loi de l'his-

toire, un peuple est d'autant plus grand que sa foi à l'immortalité est plus ferme et plus pure.

On n'a trouvé à ce fait que deux causes.

D'abord il est certain que chez tous les peuples, c'est la religion qui a donné naissance à la philosophie. L'homme a été d'abord religieux, puis philosophe, et la source première des croyances qu'il a professées sur Dieu et sur sa destinée a été une révélation initiale, évidemment infaillible comme Dieu lui-même.

Que si malgré le témoignage de l'histoire, on se refuse à admettre ce fait de la révélation, il faut bien voir dans cette profession de foi universelle le cri spontané et l'instinct irrésistible de la nature humaine: *Omni in re,* dit Cicéron, *consensio omnium gentium lex naturæ putanda est.*

Car, au milieu de tant de traits distinctifs, une seule chose est commune à tous les hommes, leur nature avec les lois essentielles qui la régissent.

Et aucune de ces lois naturelles n'existe en vain: toutes répondent à un besoin et sont conformes à la réalité: *natura non mentitur.* Quand, par exemple, l'instinct des oiseaux les conduit vers des climats lointains ou leur donne un mystérieux pressentiment de l'avenir, il a sa raison d'être et ne les trompe pas.

Ainsi en est-il de cette loi qui s'impose à tous les hommes et les pousse invinciblement à espérer après la mort un lendemain immortel.

Donc, le genre humain l'atteste: il y a un au delà.

A telle ou telle heure de son histoire il s'est fait de la vie future une idée conforme à ses erreurs ou à ses passions; mais sur le fond même de la question l'affirmation est unanime et constante: de tous les jours du temps et de tous les points de l'espace monte une profession de foi à l'immortalité.

L'abbé Laxenaire.

Le Jugement du Père Monsabré

En ce temps-là on vit s'arrêter à la porte du ciel un vieux moine très humble et très doux. Il venait de la terre et il portait sur son visage la trace de longues et cruelles souffrances. Il n'était pas triste, pourtant. Il avait su rire en ce monde et il n'avait

rien désappris en le quittant. On eût dit que sa lèvre venait de lancer un dernier bon mot et qu'il écoutait encore dans le lointain le vague murmure d'un cloître en gaîté.

Les saints et les saintes de France l'applaudirent au passage, car il avait eu le génie du verbe, et il avait connu les triomphes de l'éloquence.

Et le vieux moine rougissait, protestait de la main ; il disait:

—" On n'applaudit pas la parole de Dieu... pas plus au Ciel qu'à Notre-Dame ! "

Mais on ne l'écoutait pas. Les mains battaient et cela faisait sous les murailles de la Cité éternelle comme le bruit de la mer qui se brise sur les rochers.

* * *

... Il parut devant le Tribunal. Etait-il digne ou non de l'élection définitive ? Irait-il attendre quelques jours, dans les tourments provisoires, que son âme fut purifiée de la poussière des erreurs terrestres ?... Sa robe blanche était sans tache, comme celle dont saint Dominique revêtit ses fils, à l'aube des jours. Elle avait la royale candeur des lis, et les larmes versées durant la persécution la semaient de diamants clairs. Mais le regard de Dieu va plus loin que les apparences et que les renommées ; il perce jusqu'à l'âme, jusqu'au mystère des pensées et à l'origine des actes. Dieu est un juge et il fallait que le vieux moine fût jugé.

Il parut donc devant le Tribunal. Le Christ présidait. A ses côtés, saint Thomas d'Aquin, le Père Lacordaire, Léon XIII, comme des avocats à la barre, prêts à parler pour la défense. Saint Dominique y était aussi, mais seulement comme témoin ; le Père était convié à l'apothéose de son fils.

—" Ton nom, bon serviteur... ? " demanda le Christ.

—" Jacques-Marie-Louis Monsabré, prêtre de l'ordre des Frères Prêcheurs."

Et tout de suite, saint Thomas d'Aquin demanda la parole.

— " Seigneur, mon frère fut un docteur de l'Eglise de France. Il porta dans la chaire de Notre-Dame de Paris votre Evangile tout simple, votre Vérité toute pure. Mon œuvre à moi était un livre clos pour les profanes, pour les modernes que rebutent les enseignements graves. Il l'ouvrit sous les yeux des mondains, et durant vingt-cinq ans il la commenta. " Je suis chrétien, — disait-il un jour, — je suis prêtre, je suis moine ; j'ai dans les

veines le sang des prophètes et des apôtres. C'est ce sang qui va parler, sans respect, sans pitié pour les préjugés et les prétendus principes qui furent peut-être jusqu'ici les idoles de vos esprits séduits." Il a tenu parole... Si M. Brunetière était de ce jury, il vous dirait peut-être que le style de mon frère offensait parfois les oreilles de l'Académie française, mais, moi, je ne sais pas. Une chose est bien certaine, c'est qu'il eut le courage de son œuvre et la fierté de sa mission. Il n'a pas jeté de voile trompeur sur le visage de la Doctrine: elle parla par ses lèvres, franche, austère, immuable..."

Et, disant cela, le Docteur Angélique montrait du doigt, sur la table, une pile énorme de volumes, sur lesquels rayonnait ce titre en lettres d'or : EXPOSITION DU DOGME CATHOLIQUE.

Le vieux moine inclinait la tête, plus modeste que jamais. Il semblait douter de lui-même.

— " Frère Thomas, croyez-vous que j'aie bien fait ? J'ai tenu compte sans doute des légitimes exigences de l'esprit contemporain et des découvertes de la science moderne. Mais, j'aurais dû, peut-être, pour gagner plus d'âmes à Dieu, enfermer votre doctrine en des formules nouvelles. Je n'ai employé ni la langue des romans ni celle des laboratoires. Je n'ai parlé ni de " l'évolution des Dogmes " ni du " Catholicisme progressiste." J'ignorais Harnack et Fogazzaro n'était pas né. Je n'ai pas retranché un iota à l'Evangile. Je n'ai fait de coupes sombres ni parmi les miracles, ni parmi les paraboles... Au pays de France, il en est qui me trouvaient un peu vieux, même au temps où j'étais encore un peu jeune..."

Le Christ sourit doucement :

— " Tu as bien fait, mon fils. Il est écrit que pas un iota, pas une virgule ne doit être effacée de la Loi ! "

* * *

Le Père Lacordaire se leva, long, diaphane, immatériel. Sa robe d'Elu, constellée, jetait moins d'éclat que ses yeux. Il se dressait dans le ciel, comme un grand lis au sommet duquel brille un rayon de soleil. Il parla simplement, comme s'il eût désappris l'éloquence et le grand geste de jadis.

— " Seigneur, — dit-il, — mon frère eût le secret des nobles attitudes devant les rois et les puissants du jour. Sous l'Empire, il ne craignit pas de flétrir les lâches complicités du pouvoir dans les attentats contre l'Eglise ; il dénonça " le cercle de larrons et

d'assassins" qui se rétrécissait chaque jour autour du Pape, il parla de la "Fidélité" en une heure où toutes les trahisons se lestaient de rentes et se chamarraient d'or. On le cita à mon tribunal, car j'étais son chef, et je lui écrivis : "Vous êtes resté dans la limite de votre droit et vous n'avez fait que votre devoir" — Vingt ans plus tard le décor était changé, les hommes restaient les mêmes : c'était toujours la même haine de Dieu et de son Eglise, déguisé sous les mêmes tartuferies. Et il osa jeter à une jeune République, déjà oppressive dans ses tendances et dans son programme, ce défi superbe : "Pouvoir, si tu as besoin de mon temps pour le bien public, prends mon temps ; de mon argent, prends mon argent ; de mon travail, prends mon travail ; de mon sang, prends mon sang ; de ma vie, prends ma vie ; mais si tu veux que je te livre ma conscience, non, non, tu ne l'auras pas. A chacun de tes ordres, conforme au droit et à la justice, je courberai la tête et je dirai : "Fiat voluntas tua." Mais quand il s'agira de sacrifier ma conscience, jamais, jamais, je ne courberai la tête ; ou, si je la courbe, ce sera une seule fois... sous la hache du bourreau." Mon frère a dit cela, et plût au Ciel que tous l'eussent écouté !..."

Le moine suivait sur la face du Christ l'impression produite par ces paroles.

— "C'est vrai, Maître, j'ai parlé ainsi et je suis mort, hors de ma cellule, dans les mêmes sentiments. J'ai peut-être eu tort... Il ne m'est jamais venu à l'idée de saluer "la grande âme de M. Waldeck-Rousseau" ni de rendre hommage à la "bonne foi" de MM. Combes, Briand et Clémenceau. Si c'est mal..."

Le Christ l'arrêta d'un geste.

— "C'est bien, mon fils. Tu ne fus pas un naïf ; tu les as jugés comme je les juge."

* * *

Léon XIII vint à son tour. Il déploya le dossier de ses Encycliques, avec ce sourire légèrement malicieux que connurent tous ceux qui l'approchèrent sur terre. Le moine tremblait un peu, — non pas qu'il eût peur d'entendre la lecture de toute cette belle littérature latine, — mais il craignait que ce fût trop long et qu'on lui reprochât d'avoir manqué parfois d'enthousiasme devant les triomphes de la Démocratie. Il se souvenait d'avoir dit un jour avec une nuance d'ironie : "Je ne fais difficulté d'avouer que la République pourrait être le meilleur des gouvernements là où tous les hommes seraient également instruits, sages, désin-

téressés et vertueux. Où cela se trouve-t-il ? Ou cela ne se trouve-t-il pas ? Je n'ai pas à vous le dire; cherchez vous-même ! " Il se rappelait encore une définition de l'Eglise, donnée par lui et qui fait hausser les épaules aux romanciers de la tribune française et de la librairie italienne : " Dieu a voulu pour son Eglise la monarchie, sans doute parce que c'est la forme sous laquelle sa Providence gouverne le monde et parce qu'il n'y a qu'un seul maître des âmes dont l'Eglise doit assurer le salut : Celui qui les a rachetées par son sang." C'était compromettant ; le moine était inquiet.

Il fut rassuré dès les premiers mots de Léon XIII : — " Seigneur, soyez indulgent à votre serviteur ! Il a dit en somme en quarante volumes ce que j'ai dit en quarante encycliques. Nul n'a montré aussi bien que lui les droits et les devoirs réciproques des hommes dans les rapports sociaux. Il a chanté la divine Justice, sans blasphémer la divine Charité. Il a rappelé aux grands le droit des humbles ; elle est de lui, cette formule que je voudrais avoir trouvée : " Le riche, qui comprend sa mission, doit représenter, ici-bas, Dieu providence, Dieu père des êtres besogneux qui attendent tout du souverain bien... Le pauvre, lui, c'est la personnification du Fils de Dieu." Il a rappelé aux humbles que l'égalité radicale est un mythe, que le rêve de la " liquidation sociale "est à la fois une chimère et un crime ; il a dit, dans sa langue franche jusqu'à la brutalité, que les jeunes millénaristes d'aujourd'hui ne nous laisseraient " qu'une société laide, bête et vile." Il a stigmatisé comme ils le méritent les arrivistes qui se servent des épaules du peuple pour se hisser au pouvoir : " Quand, après les coups d'Etat populaires dont ils sont les instigateurs.il faut faire la liquidation des sacrifices, on les trouve, eux, quelquefois dans les hommes, souvent rentés ou appointés... et le peuple, le pauvre peuple qu'ils ont abusé, est couché à terre, baigné dans son sang. Oh ! les misérables."

Le vieux moine se redressait à l'évocation de ses coups d'audace, de ses gestes hardis, de ses virulences d'apôtre et de citoyen. Il y avait des murmures d'approbation jusque dans le groupe des Saintes, venues pour voir et pour écouter.

Léon XIII parlait toujours. Il prit un volume et il l'ouvrit. C'était le carême de 1882. les discours sur le " GOUVERNEMENT DE JÉSUS-CHRIST."

— " Maître, ce livre-là devrait être le manuel de tous les catholiques de France. Ils y apprendraient pourquoi, comment et jusqu'où l'on obéit au Pape, même quand ses ordres déroutent nos petits calculs et dérangent nos combinaisons candides. Ils y

apprendraient que le Pape ne commet jamais de "gaffes" et que "l'Esprit Saint n'est jamais en vacances." Et, puisqu'ils s'effrayent aujourd'hui sur l'avenir de l'Eglise, ils se rassureraient en lisant des pages comme celle-ci : " Je crus voir devant moi une mer immense, agitée par la tempête. Au milieu de ces flots tumultueux s'élevait un rocher, dont la cime ardue portait jusqu'au ciel un édifice splendide plein de lumière et de chants de fête. Il était là, debout et tranquille, comme s'il n'y eût eu autour de lui que la solitude et le silence. Et pourtant les vagues, furieuses et mugissantes, se brisaient sur ses flancs ; les monstres de l'abîme se précipitaient sur lui de tout leur poids, et retombaient étouffés dans les flots ; les vaisseaux de haut bord le frappaient de leur proue et s'engloutissaient à ses pieds ; les aigles et les vautours, leurs compagnons de rapine, cherchaient à l'entamer de leurs becs et de leurs griffes, — et leurs becs et leurs griffes étaient tout en sang... J'étais ému ; il me semblaient que cette pierre immobile vivait. Qu'es-tu donc ? lui dis-je, qu'es-tu, toi que rien n'étonne, ni n'ébranle, ni ne divise ? Et, du sein du rocher, ces paroles éclatèrent tout à coup : TU ES PETRUS..."

Léon XIII lut cette page, comme il eût fait à la loggia de Saint-Pierre, pour toute la Ville et pour tout le Monde. On sentait bien que lui aussi avait eu plus d'une fois cette vision grandiose et qu'il en avait connu la délicieuse angoisse. Dans l'assemblée des saints, les applaudissements couraient de rang en rang. Bossuet approuvait de la tête, Bourdaloue ouvrait les yeux, et Massillon tendait l'oreille, comme pour mieux jouir de la musique. des mots et de l'harmonie des phrases.

Et le moine, plus pâle que sa robe pâle, s'effrayait de ces ovations, car il avait jadis prêché contre l'orgueil et il savait bien que le Ciel appartient aux humbles.

* * *

Alors on vit ceci. — Le Christ se leva et il dit : — Bon serviteur, tu as achevé ta course. Tu as combattu le bon combat ; tu as conservé ta foi. La couronne de justice t'est réservée et mon Père te la donnera. Viens ; entre dans la joie de ton Seigneur..."

Il y eut un large remous dans la foule des Elus. C'était la Vierge du Rosaire qui venait au-devant du vieux moine. Elle le prit par la main droite, saint Dominique par la main gauche.

Et le Père Monsabré entra dans la gloire de Dieu.

LE CYGNE.

LE PROPAGATEUR

Vol. IV JUILLET 1907 No 7

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : La médaille de l'an IV du règne de Pie X. — Le Pape demeure. — A l'éteigneur d'étoiles ! — L'aventure peu encourageante d'un duc socialiste. — La situation de M. Clémenceau en France ; jugement d'un chroniqueur du *Correspondant*. - Le 1000e de l'abbaye de Romsey. — Un prêtre à la Chambre des Lords. — Le nouvel évêque de Fall-River. — Le centenaire de sainte Angèle. — Les derniers prix Monthyon. — Un piano monstre — Chez nous. — Le bref pontifical à Mgr Bégin. — Un article de la *Revue Canadienne*. — La sentence arbitrale dans le conflit du port de Montréal. — Le conseil fédéral de l'A. C. J. C. — La question du drapeau. — Les fêtes de Champlain. — A l'école Normale Jacques-Cartier. — Noces d'argent de deux évêques. — Noces d'or chez les Petites Sœurs de la Sainte Famille. — Dictionnaire du Clergé canadien. — Le nouveau bâtonnier de la province. — Nos défunts.

A la date du 22 juin, le correspondant romain de l'*Univers* (Paris) écrit ce qui suit :

Le Pape a reçu le cardinal Merry del Val, qui, en sa qualité de préfet des Palais apostoliques, a remis au Saint-Père trois exemplaires, en or, en argent, en bronze, de la médaille frappée et distribuée à l'occasion de la fête des saints apôtres Pierre et Paul.

La médaille est l'œuvre du graveur Bianchi.

D'un côté elle présente l'effigie du Pape avec l'exergue *Pius X Pont. Max. an. IV.*

Le revers représente la consécration des quatorze évêques français, qui a eu lieu le 21 février 1906 au milieu d'un grand concours de peuple à Saint-Pierre de Rome. A côté du Pape se tiennent debout les deux évêques consécrateurs. A la droite on voit les évêques dans l'acte de venir se prosterner devant le Pape.

L'exergue porte les mots: *Galliae Laboranti, Pastores Dati. Feliciter.*

Ainsi donc, l'an quatre du règne de Pie X, au jugement des plus compétents, se marque pour l'histoire par le souvenir de cette consécration des “ Quatorze Pasteurs,” que le Pape, au lendemain de la rupture du concordat, a donnés à la France en travail de souffrance pour sa régénération: *Galliae Laboranti — Pastores Dati.*

* * *

Ce geste de Pie X créant des évêques, comme celui des cardinaux et des évêques français créant des paroisses, dans ce noble pays de France, au moment où tout semble sombrer, a quelque chose d'éminemment apostolique et réconfortant. On pense tout de suite, en le voyant esquisser, aux paroles du Christ Jésus : " Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et contre elle les portes ou les conseils de l'enfer ne prévaudront point. "

* * *

Au milieu d'un magnifique discours par lequel il clôturait, dans sa cathédrale, une journée d'adoration et de prières pour l'Eglise de France, Mgr Chisholm, évêque d'Aberdeen (Ecosse), racontait l'anecdote que voici :

"J'étais prêtre à Glengairn. Un jour que je me trouvais sur la route de Deeside, à une grande distance de chez moi, je fus rejoint par un monsieur, confortablement installé dans sa voiture. Il ordonna à son cocher d'arrêter et m'offrit une place que j'acceptai avec reconnaissance. Quelques minutes après, je compris pourquoi il avait été si aimable. — Oh ! dit-il, mon Révérend, nous allons enfin voir tomber votre Eglise ? — Oh ! monsieur, répondis-je, c'est une chose que l'on a déjà dite bien souvent. — Oui, reprit-il, mais les circonstances sont absolument différentes, cette fois. L'homme de fer, Bismarck, a réussi à écraser la France, la nation la plus puissante, et, maintenant, il se dispose à attaquer le roc de saint Pierre, qui certainement croulera devant lui. Vous verrez que Léon XIII sera le dernier Pape. — Je ne suis pas prophète, répondis-je, et je n'aime pas à faire des paris, mais si tous deux nous vivons encore dans vingt ans, je me réserve de vous demander où est Bismarck et vous ne pourrez pas me répondre. Si vous me demandez alors où est le Pape, je pourrai vous le dire."

Il y a de cela vingt ans et plus, poursuivait Mgr Chisholm, nous vivons encore tous les deux. Et le vieux chancelier n'est plus, mais le Pape est encore là et il y sera toujours, car les Bismarck passent et le Pape demeure !

* * *

Eh ! oui, le Pape demeure, et il n'y a pas de doute que les *éteigneurs d'étoiles,* comme M. Viviani, perdent leur temps et sèment au vent leurs paroles sonores. Tôt ou tard, les étoiles reparaissent plus brillantes et, sur la colline du Vatican, le vieillard blanc veille toujours.

Ce bouillant M. Viviani qui s'était vanté, comme chacun sait, d'éteindre au ciel les étoiles, il vient de lui en arriver une bonne! Nos journaux l'ont racontée, mais je ne résiste pas au plaisir de la raconter encore, elle est si jolie. Le jeune ministre socialiste, qui, à défendre les prolétaires, se taille de bons revenus à même la chose publique — comme tant d'autres, du reste! — voulant avoir un château en Bretagne pour ses vacances d'été, s'était donc adressé à une baronne authentique, dont la propriété était à louer. Il en a reçu le spirituel et mordant billet que voici:

" Monsieur le Ministre,

" Ma propriété est, en effet, à louer pour deux mois d'été ; mais il m'est " impossible de donner suite à votre proposition de location. — Il y a encore " chez moi et autour de notre bonne ville de Quimperlé trop d'étoiles, à la " lueur très vivace, et ni moi, ni les miens, ni mes amis, ne consentiront à " collaborer, d'une façon quelconque, à l'œuvre que vous avez entreprise de " les éteindre. — Selon la formule de M. Clémenceau, j'ai bien l'honneur de " vous saluer.

(Signé) " Baronne Dannery, née Brimont.

" Le Carnoët, 2 juin."

Voilà ce qui s'appelle un " poulet " fort à point. On ne dit pas si le riche socialiste a trouvé ailleurs son château?

* * *

Mais tous les socialistes ne sont pas comme M. Viviani, M. Briand ou M. Millerand. Ils n'acceptent pas tous des positions de ministres et ne cherchent pas tous des châteaux, en Bretagne ou en Espagne.

Le duc Pompeo Litta, un Italien du Nord, converti aux idées socialistes au cours de longs voyages, a voulu appliquer chez lui la doctrine chère à Bebel et à Jaurès. Il a partagé les biens de son domaine ancestral entre 137 paysans et leurs familles. Tout d'abord, ça marchait à merveille. La condition économique des paysans s'améliora, et le duc se frottait les mains d'aise et de bonheur. Mais les dépêches de la fin de mai — elles sont datées de Milan, car c'est dans les environs que se trouvent les propriétés de Signor Pompeo Litta — annoncent qu'il a fallu déchanter. Les paysans, trop riches, sont devenus paresseux. Au lieu de soigner les terres, ils coupent les arbres. Et loin de ménager leurs intérêts, ils entament le capital. Le duc a voulu protester. On s'est refusé à le comprendre. Navré, il s'adresse aux tribunaux et demande la restitution de ses domaines.

Voilà une petite histoire qui est bien édifiante. Elle fait toucher du doigt tout ce qu'il y a de faux et de vide dans la théorie socialiste. On en verra de belles, le jour où la propriété sera à tous et à personne, c'est-à-dire à l'Etat!

* * *

Et pourtant c'est au parti socialiste, à ce parti des utopistes et des rêveurs, que le gouvernement de M. Clémenceau continue de donner des gages, tout en le combattant, cependant, quand il donne dans des excès qui ne sont après tout que les aboutissants logiques de la doctrine niveleuse et égalitaire.

La crise viticole, qui agite encore tout le Midi de la France, a semblé un moment mettre le gouvernement en péril. Mais les intérêts matériels coalisés et, probablement, la peur de perdre le pouvoir ont rallié encore la majorité autour de M. Clémenceau. Le chef des cinq à six cent mille vignerons, Marcellin Albert, après avoir organisé des assemblées monstres, a exécuté vers Paris et M. Clémenceau une sorte de fugue difficile à expliquer, et les choses continuent à marcher dans un gâchis et une incohérence de loin vraiment inexplicables. On peut s'attendre à tout et on n'est sûr de rien.

M. Auguste Boucher, le chroniqueur politique du *Correspondant,* dans la livraison du 25 juin, résume ainsi la situation de M. Clémenceau:

"La majorité a cessé de lui être attachée ; il l'a déconcertée à la Chambre; elle n'a plus confiance en lui, au Sénat. Il s'est mis, presque aussi servilement que M. Combes, sous la domination de M. Jaurès. Il ne ménage pas seulement le socialisme ; il l'aide. Hier, les jurés de la Seine et ceux de la Loire-Inférieure lui ont signifié, en condamnant, avec une sévérité inaccoutumée, quatre des coryphées de la Confédération du Travail, que le pays, se sentant menacé, s'alarmait des jeux de sa politique. Et ce n'est pas la seule manifestation de l'opinion publique. S'agit-il de l'impôt sur le revenu? Les Conseils généraux, les Chambres de commerce, les Sociétés d'agriculture protestent, comme à l'envi. S'agit-il du rachat du chemin de fer de l'Ouest ? Ce sont les représentants de toute la région, dans toutes les sphères, dans toutes les places. S'agit-il de l'abolition de la peine de mort ? Ce sont tous les Jurys, successivement. Les municipalités du Midi l'affrontent. Mais, dans tout le reste du pays, va croissant le nombre des municipalités qui sont en conflit avec ses préfets, pour toutes sortes de questions : écoles, crucifix, presbytères, églises. Les fonctionnaires eux-mêmes se plaignent de son scandaleux népotisme et c'est une des raisons qui les induisent à organiser des syndicats. L'armée reste obéissante, mais elle est frémissante. Son loyalisme tout national s'irrite d'apercevoir et de sentir l'antimilitarisme, dans le gouvernement, tout autant que dans la plèbe qui n'a plus de patrie. La marine

s'épouvante de sa décadence, de ses désastres, des désordres de ses arsenaux et de l'indiscipline qui gronde aux flancs de ses navires. Le clergé, contre lequel M. Clémenceau dirige, avec une sorte d'allégresse furieuse, autant d'insultes que d'attentats, voit en lui le plus acharné des persécuteurs que l'Eglise ait eus, depuis plus d'un siècle. Ce gouvernement de M. Clémenceau ménace tout à la fois, ici les consciences, là les intérêts, comme s'il voulait, par bravade, indigner ou inquiéter tout le monde, tout diviser et s'isoler, en multipliant follement le nombre de ses ennemis. Et, ceux qu'il ne trouble pas, il les étonne jusqu'au mépris."

* * *

On a célébré récemment en Angleterre, non loin de Londres, le millième anniversaire de la fondation de l'abbaye de Romsey. L'évêque de Bristol a prononcé un savant discours sur l'histoire des monastères en Angleterre. Des scènes historiques furent ensuite représentées, et l'on rapporte que plusieurs des personnages étaient des descendants directs des vieilles familles de l'an 1100.

* * *

Depuis l'an dernier, il y a un prêtre catholique qui siège, à Londres, à la Chambre des Lords: c'est le Révérend Everard Arundell de Wardour.

* * *

On annonçait, vers la mi-juin, la nomination du successeur de feu Mgr Stang à l'évêché de Fall River. Le choix du Saint-Siège aurait désigné M. l'abbé Daniel Feehan, curé de Saint-Bernard de Fitchburg. M. Feehan, qui est né en 1855 et a étudié au Collège Sainte-Marie à Montréal, puis à Troy (New York), parle très bien le français, dit-on, et il est aimé des Canadiens, dont il s'est spécialement occupé, surtout depuis qu'il est à Fitchburg, c'est-à-dire depuis 1888.

* * *

Au commencement de juin, sous la présidence de l'archevêque de Milan et des autres évêques lombards, on a célébré le centenaire de Sainte-Angèle Mérici, la fondatrice des Ursulines, religieuses bien connues au Canada et justement estimées. C'est le 24 mai 1807 en effet que Pie VII la plaçait sur les autels. Dans la soirée

du 28 mai dernier, sur l'ordre du cardinal Ferrari, archevêque de Milan, et en présence de délégués autorisés, l'on a ouvert, dans la chapelle de l'église de sainte Afra, à Brescia, le cerceuil où reposent les restes de sainte Angèle, depuis 367 ans, et, disent les dépêches adressées à l'*Univers,* " le corps de la sainte se présenta absolument intact et bien conservé, sans la moindre trace d'embaumement ou de conservation chimique."

* * *

Parmi les derniers prix Monthyon, décernés par l'Académie française, l'un est allé à M. Georges Lechartier, pour son roman " L'Irréductible force," dont la scène est à Montréal, et qui a fait sensation dans notre ville, l'an dernier, quand il nous fut apporté dans les pages du *Correspondant;* un autre a été attribué à M. Louis Arnould, notre professeur de littérature à l'Université Laval de Montréal, pour son beau livre : " Quelques Poètes.". Ceci console un peu de cela.

* * *

On construit, paraît-il, en ce moment, à Chicago, un piano qui aura soixante pieds de longueur et quarante de hauteur. Ce sera le " greatest in the world." Les cordes seront des câbles de fil de cuivre tordu. Les marteaux en acier, revêtus de trois épaisseurs de peau de rhinocéros, auront une force de percussion de deux cents livres par pouce carré ! Naturellement ce piano sera mécanique. Plaignons les voisins !

* * *

Chez nous, au Canada français, le mois de juin nous a apporté plus d'un événement important : des célébrations, des anniversaires, des discours, des actes... Vraiment cela devient difficile de choisir ! Et l'on se plaint que ma chronique est déjà trop longue ? Deux faits surtout s'imposent à l'attention ; j'en parlerai tout d'abord. J'ai en vue le Bref du Pape à Mgr Bégin et la conclusion de l'arbitrage dans l'affaire du port de Montréal, que l'on doit sans doute d'abord à Mgr Bruchési.

* * *

A la date du 28 mai, le Saint Père Pie X adressait à l'éminent archevêque de Québec un Bref pontifical au sujet de l'œuvre entreprise naguère — et dont j'ai rendu compte ici — de l'Action Sociale Catholique.

Rarement, je pense, le chef du monde catholique s'est adressé avec plus de bienveillance et d'affection à l'un de ses fils, c'est avec fierté que tous les Canadiens ont pris connaissance de ce vénérable document qui proclame si hautement la confiance du Pape en Mgr l'archevêque de Québec.

Suivant l'habitude romaine, la lettre papale tout en étant laudative est aussi directive, mais ses directions, il est facile de le constater, se rencontrent absolument avec celles que Mgr Bégin avait déjà fixées, pour l'œuvre d'action et de presse qu'il fondait, dans son superbe *Mandement* du 31 mars 1907.

Aussi, écrit le Papé Pie X, pour les catholiques de votre diocèse, désireux de développer l'action sociale catholique, ce journal-là seul pourra être utile, qui, selon le programme très sage que vous avez tracé, défendra la foi catholique, et la soutiendra dans toutes ses manifestations, qu'il s'agisse soit de former les esprits à la doctrine du Christ, soit d'orienter les volontés vers les grandes actions, soit enfin d'engager les fidèles à suivre les directions de l'Eglise.

Cela même ne saurait suffire si ce journal catholique avait pour but de favoriser un parti politique quel qu'il soit. C'est pourquoi, Nous vous avons tout particulièrement approuvé d'avoir voulu un journal séparé de toutes manières des intérêts politiques. Ce journal aura donc ce caractère particulier de n'être attaché à aucun parti, et d'être par conséquent le journal de tous. Débarrassé de toute entrave il suivra les directions de l'Eglise, notre commune mère et maîtresse ; il enseignera sa doctrine sans haine, sans colère, sans passion ; il évitera de subordonner aux vues et à l'intérêt des particuliers les intérêts suprêmes de la religion et de la patrie.

* * *

On saisit tout de suite, à la lecture de ces graves paroles, toute la délicatesse et toute la difficulté de l'œuvre du futur journal de l'*Action sociale,* à Québec.

A ce sujet, et à titre purement documentaire, on nous permettra de citer ici un extrait d'un article fort remarquable, que publie la *Revue Canadienne* de juillet 1907 ,sous la signature de *Paul Suresnes :*

"Il y a des fatalités qu'il faut accepter parce qu'on ne peut pas les écarter. Il est inutile de s'attendrir sur la simplicité de nos pères : nous ne la reverrons pas. Trop d'eau a coulé sous les ponts depuis cinquante ans. Il y a aujourd'hui à tous les foyers une soif d'information menue et vulgaire qui veut être satisfaite. Cela étant, quel sera le sort d'un journal à catholicisme claironnant, de mœurs sévères, et qui aura soin de filtrer la chronique de manière très scrupuleuse ? Voici comment se partagera l'opinion à son égard : la grande majorité de la population ne le recevra pas ; un certain nombre de personnes s'y abonneront par égard pour les conseils venus de haut, mais prendront peu à peu l'habitude de le laisser dans ses plis, le trouvant moins récréatif, après une journée de travail, que les autres grands journaux; quelques Philistins le liront afin de se tenir au courant et seront agacés de ce qu'ils considèreront comme une guerre mesquine faite à leurs idées et à leurs actes ; enfin, un certain nombre de zélés fidèles le liront avec un vif intérêt, y trouvant le reflet de leurs propres idées, mais sans être modifiés n'ayant pas besoin de conversion. Et c'est tout."

Et plus loin, Paul Suresnes ajoute ce considérant fort pratique :

"Je pourrais ajouter qu'un journal quotidien qui n'a pas un assez fort vent en poupe ne se soutient que par des sacrifices d'argent renouvelés et dont les patrons se lassent au bout de quelques années... Aussi d'excellents esprits en viennent-ils à penser que la plus petite action exercée, pour les maintenir dans la bonne voie, sur les puissants journaux, qui sont forcément les éducateurs de l'opinion, vaut mieux que toute création de nouveaux organes."

Sans doute, il est permis de penser que la plume de Paul Suresnes, comme celle de tous les convaincus, ne court pas sur les blanches feuilles sans *charger* un peu, et que le tableau qu'il trace de l'inefficacité "d'un journal à catholicisme claironnant" est pour le moins quelque peu poussé au noir ; mais qui ne voit pas qu'en notre pays surtout — où les œuvres ouvertement anti-cléricales et les partis carrément anti-catholiques sont plutôt rares — il y a place pour les œuvres d'assainissement aussi bien que pour les œuvres de combat, et, peut-être, plutôt pour celles-là que pour celles-ci ?

* * *

Mgr l'archevêque de Montréal et ses deux collègues de la Commission d'arbitrage, dans l'affaire des débardeurs *vs.* les armateurs du port de Montréal, MM. G. W. Stephens et Joseph Ainey, ont rendu unanimement leur sentence arbitrale, le 14 juin 1907. Elle est en somme favorable aux débardeurs. Elle leur accorde les *deux cents et demie* de plus par heure qu'ils réclamaient, mais à la condition qu'ils travaillent jusqu'à la fin de la saison de la navigation. Les armateurs ont accepté le jugement des arbitres.

On a publié que les débardeurs, eux, refusaient de s'y soumettre; mais, pratiquement, ils sont retournés au travail, en grande partie, et tous les hommes sérieux leur diront qu'ils ont bien fait. D'après la loi *Lemieux,* la sentence arbitrale n'est pas obligatoire pour les parties en cause; mais il est clair que devant l'opinion elle a grande chance d'être définitive. Ceux qui s'obstineraient contre elle seraient généralement considérés comme étant dans leur tort.

* * *

Nos jeunes amis de l'A. C. J. C. ont eu, le dimanche, 30 juin, dans les salles de l'Université Laval à Montréal, la réunion du Conseil fédéral de leur association. Les délibérations ont été intéressantes et fort mouvementées. Comme le dit la *Semaine Religieuse,* dans sa livraison du 8 juillet, nos jeunes catholiques ont établi une fois de plus " que la générosité d'âme et la fierté du sang ne leur font pas défaut. "

" A propos du drapeau Carillon-Sacré-Cœur — écrit la *Semaine* — que beaucoup auraient voulu voir accepter comme le drapeau de l'A. C. J. C., Mgr l'archevêque (1), tout en reconnaissant les bonnes intentions et tout en appréciant le zèle des amis de cette cause, n'en conseilla pas moins une prudente réserve. — Ce drapeau, joli en soi, nous en convenons, ayant été dans la presse et ailleurs l'objet de tant de discussions, les jeunes gens eux-mêmes, ils l'ont bien fait voir, entretenant à son sujet des opinions fort diverses, et la question en elle-même étant après tout d'importance secondaire, puisque évidemment il ne s'agit en cela ni de dogme ni de morale, on ne voit pas bien en effet pourquoi une majorité l'adopterait en risquant d'introduire avec lui, au sein de l'A. C. J. C., un brandon de discorde, dont le feu ne pourrait s'éteindre que bien difficilement. Quoiqu'il en soit, on s'arrêtra à l'idée de réfléchir encore..."

* * *

Les fêtes de l'érection de la statue de Champlain, sur les bords du lac qui porte son nom — dans l'Etat de New-York — ont été, grâce au zèle du curé Chagnon, de Champlain, et de ses nombreux amis et admirateurs, un vrai succès patriotique. Ce 4 juillet 1907 restera une date dans l'histoire de nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre.

(1) Sa Grandeur assista à toutes les séances du Conseil fédéral, donnant ainsi aux membres le l'A C. J. C. un témoignage non équivoque de sa sollicitude.

Mgr Gabriel, évêque d'Ogdensburg, et Mgr Racicot, auxiliaire de l'archevêque de Montréal, un grand nombre de prêtres et une foule de laïques distingués assistaient à cette cérémonie. A la messe, le sermon a été donné par M. l'abbé Rodier, de Southbridge, avec un vif succès. Les discours de l'Hon. Dubuque, de Fall-River, et de M. Camille Hogue, de New-York, ont été fort remarqués.

Je regrette d'être obligé de me borner à cette trop froide constatation ; mais le cadre de ma chronique ne me permet pas d'insister.

* * *

D'autres fêtes qui ont été très belles aussi, ce sont celles du cinquantenaire de l'École Normale Jacques Cartier, à Montréal, dans les derniers jours de juin. Elles font honneur au zèle et au bon esprit des anciens élèves de l'Institution, comme aussi à l'initiative et au savoir-faire du digne successeur de M. l'abbé Verreault, M. le Principal Dubois.

* * *

Deux évêques canadiens, Nos Seigneurs Bruneault, de Nicolet, et Archambeault, de Joliette, ont célébré récemment, dans l'intimité de leurs familles diocésaines, chacun leur vingt-cinquième de prêtrise. Qu'il nous soit permis d'offrir à Leurs Grandeurs nos respectueuses félicitations et l'hommage de nos meilleurs vœux.

* * *

Les Petites Sœurs de la Sainte Famille, qui ont pour mission, comme on le sait, de faire, dans la prière, le silence et l'obéissance, le service manuel et domestique des maisons épiscopales et collégiales, et dont le travail est si favorablement apprécié partout, ont eu, le 2 juillet, à leur maison-mère de Sherbrooke, une joyeuse célébration. Il s'agissait des " noces d'or " de vie religieuse de leur vénérée fondatrice et toujours aimée mère générale : la Très Révérende Mère Léonie.

Mgr LaRocque, leur second fondateur, bénissait ce jour-là les nouveaux locaux, et en particulier la nouvelle chapelle et le nouvel orgue du noviciat.

* * *

M. l'abbé Allaire, curé à Saint-Thomas d'Aquin, près Saint-Hyacinthe, qui nous donnait récemment la belle histoire de Saint-Denis-sur-Richelieu, a sur le métier un nouvel ouvrage: *Le Dictionnaire du Clergé canadien-français en* 1907. Tout le monde s'empressera, nous l'espérons, de fournir au laborieux abbé les informations dont il a besoin.

* * *

Au moment où le Barreau de France se réjouit publiquement de l'honneur que vient de lui faire l'Académie française, en choisissant l'un de ses anciens Bâtonniers, M^tre^ Barboux, pour succéder à Brunetière, il nous est particulièrement agréable de féliciter le Barreau de notre vieille province française d'avoir élevé à l'honneur du Batonnât provincial un ami des lettres et des arts, qui fait depuis quarante ans l'honneur de notre race dans les Cantons de l'Est: M. L.-E. Panneton, C. R., de Sherbrooke.

* * *

Et déjà voici la page noire. Nous y devons inscrire, ce mois-ci, deux noms bien connus:

Celui de M. l'abbé J.-O. Rémillard, ancien curé de Saint-Polycarpe et de Rigaud, décédé à Thurso (Ottawa), à l'âge de 72 ans, le 22 juin;

Et celui de M. l'abbé Emile-Ed. Pepin, ancien zouave pontifical, et ancien curé d'Howick, de Lacolle et de Saint-Valentin, décédé à Saint-Jean, à l'âge de 63 ans, le 30 juin.

A ceux-là, comme à tous ceux qui partent pour le grand voyage, que la miséricorde de Dieu soit clémente ! *Miserere Deus... secundum magnam misericordiam tuam!*

L'abbé Elie J. Auclair

L'AU DELA OU LA VIE FUTURE d'après la science et la foi.

(*Voir* PROPAGATEUR de Juin, page 178.)

L'AU DELA ET L'AME HUMAINE.

Le positivisme contemporain prétend que « l'homme ne peut rien savoir de la nature de son âme (1).»

Pour démontrer le mouvement, le philosophe antique marchait: essayons de soulever un coin du voile qui cache à nos yeux la nature et les destinées de notre âme.

Et d'abord, l'âme humaine n'est pas un corps; elle n'est pas comme les corps divisible et composée; elle est simple et sans parties, et par conséquent distincte de la matière.

Deux preuves entre mille vont établir cette vérité.

La conscience affirme hautement l'identité du *moi* aux différents âges de la vie. C'est *moi* qui fus jeune et qui ai vieilli, qui ai accompli autrefois des actes dont je porte la responsabilité. Le souvenir, témoin ordinaire de cette identité, proclame la persistance immuable de la réalité profonde et substantielle qui dit *je* et qui s'appelle le *moi*.

Et pourtant le corps se renouvelle sans cesse; on connaît les fameuses expériences de Flourens, établissant que toutes les partie du corps, même les os, se transforment perpétuellement (2).

D'après le matérialiste Moleschott, « il faut trente jours pour donner au corps une composition nouvelle » (3), et non pas sept ans comme on le croyait vulgairement.

La conclusion s'impose: le moi est immuable, tandis que le corps change; il y a donc en nous une force distincte de la matière, « qui vit au milieu d'elle et la gouverne » et qui après avoir dressé

(1) Ribot. *Psychologie anglaise contemporaine.*

(2) *De la vie et de l'intelligence*, p. 16.

(3) *Circulation de la vie*, t. I. p. 150.

suivant « une idée directrice » la majestueuse architecture du corps, en renouvelle sans cesse toutes les parties

Ensuite, il n'y a rien de commun entre les actes de l'âme et les qualités de l'étendue. Qu'est-ce que la moitié d'un sentiment, le tiers d'une pensée, une « tranche d'idée » ? On nous dit que la pensée est un mouvement ou un déplacement de molécules : y a-t-il donc aussi des pensées rectilignes, des sentiments circulaires, des phénomènes psychologiques ronds ou carrés ?

Non, l'âme n'est pas « l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moelle épinière.»

Le dernier mot de la science sur ce sujet a été dit, il y a quelques années, dans une Conférence faite par un savant estimé, M. A. Gauthier, professeur de l'Ecole de médecine, membre de l'Académie des Sciences. Voici sa conclusion : « C'est une SCIENCE AU REBOURS celle qui ose assurer que seule la matière existe et que seules ses lois gouvernent le monde (1).»

Il suit de là que l'âme, étant indivisible, ne peut périr par décomposition ; comme elle est sans parties, elle ne peut se *rompre*, suivant la force du mot *corruptio* ·

Aussi saint Thomas (2) conclut-il en son énergique et sobre langage : « La première et essentielle propriété de l'âme est d'être ; et cet être, elle ne peut le perdre que si elle se séparait d'elle-même, ce qui est impossible.»

* * *

Mais cela suffit-il pour assurer à l'âme l'immortalité ?

Non : l'âme des animaux est simple aussi bien que l'âme humaine et nul n'a osé lui attribuer sérieusement une survivance quelconque.

Que dis-je ? tout principe d'activité est simple et immatériel ; et pourtant nous voyons toutes les forces se modifier et, en se transformant, disparaître.

C'est ici que les principes cartésiens nous semblent gravement en défaut. Comme le fait observer judicieusement un des maîtres actuels de l'université (3), « est-il bien vrai que la mort ne soit qu'une dissolution de parties ? »

(1) *Revue générale des sciences*, N° du 15 avril 1897.

(2) *Somme théologique*, 1. p. q. a. 16.

(3) M. Charles, *Eléments de philosophie*. T. II, Immortalité.

Descartes et la plupart de ses disciples ont confondu deux choses bien distinctes: la simplicité et la spiritualité.

La simplicité n'est que la négation des parties, l'indivision et l'indivisibilité; la spiritualité est quelque chose de plus: c'est, dit très bien le P. Coconnier après S. Thomas, « *le pouvoir d'exister indépendamment et même en dehors de la matière* (1). »

Tant qu'on n'aura pas démontré que l'âme humaine jouit de cette seconde et sublime propriété, on n'aura donné de son immortalité qu'une preuve initiale, et partant insuffisante.

Si, en effet, l'âme ne peut périr par décomposition, n'est-il pas à craindre qu'elle ne subisse le sort du corps auquel elle est jointe et qu'elle ne disparaisse avec lui ?

* * *

Fidèles à la méthode expérimentale, nous ne prendrons pour point de départ dans cette nouvelle démonstration que des faits certains et précis. Nous ne voyons pas l'âme en elle-même, mais elle se trahit et se révèle par ses œuvres.

Or, quelle est la matière la plus fréquente de nos pensées et de nos désirs ? C'est le vrai, le bien, le beau, la morale, le devoir, le droit, la vertu, la loi, le juste, l'absolu.

Même dans les choses matérielles, c'est l'universel, l'abstrait, le nécessaire, « ce je ne sais quoi plus foncier, » dit Bossuet, que nous percevons, par exemple les notions d'être, de fini, de genre, de substance, de causalité, etc.

Sont-ce là des êtres à trois dimensions, ayant un poids et un volume, dont on puisse enlever la moitié ou le tiers ? Quel est le sens, œil ou toucher, qui puisse atteindre ce monde immatériel ?

N'est-il pas évident que ces nobles réalités, étant absolument dépourvues de toutes qualités sensibles, telles que le son et la couleur, sont tout à fait inaccessibles à un organe corporel ?

Et donc l'acte par lequel nous les percevons et les désirons est dégagé de la matière et la dépasse: il est transcendant et spirituel.

Mais, disaient les anciens, *operari sequitur esse;* la manière d'agir est proportionnée à la manière d'être, l'acte est le reflet fidèle du principe dont il émane: ce n'est là qu'une simple application du principe de causalité, et les Matérialistes eux-mêmes ne

(1) *L'âme humaine*, par le R. P. Coconnier.

la contestent pas: « la théorie positive, dit Büchner, est forcée de convenir que l'effet doit répondre à la cause (1).»

Il en résulte donc que l'âme humaine, dépassant l'ordre sensible, a une vie propre qu'elle tient de sa nature même.

Ce n'est pas la matière qui la fait vivre, son être ne lui vient pas de son union avec le corps: pourquoi donc périrait-elle avec lui ? « Un être, dit Fénelon, qui n'est nullement la cause de l'existence de l'autre, ne peut être la cause de son anéantissement (2).»

Ainsi apparaît la différence entre l'âme de l'homme et celle de l'animal: celle-ci ne faisant rien que par les sens et avec les sens, ne survit pas à l'effondrement du corps. Comment, disait déjà Aristote, la puissance de marcher existerait-elle sans les jambes (3) ?

L'âme humaine, au contraire, suivant la grandiose image de Dante, n'est pas noyée dans la matière, elle émerge par son sommet, comme le nageur au-dessus de l'eau. Elle est d'autant plus capable, dit S. Thomas. de saisir les plus hautes vérités, qu'elle se tient plus à l'écart des choses corporelles. Même à l'état d'union avec le corps, elle semble se retirer quelquefois en elle-même pour mieux jouir de la vérité; et quand les sens s'émoussent ou se ferment, l'intelligence du savant ou du saint se plonge dans l'extase et les grandes âmes jettent à travers les ruines du corps des lueurs extraordinaires.

D'ailleurs la thèse matérialiste est abandonnée par la plupart des physiologistes et des cliniciens qui en étaient jadis les principaux défendeurs. Ils ont exploré la surface du cerveau dans tous les sens et ils n'y ont trouvé que des centres sensitifs et moteurs: il n'y reste aucune place pour localiser l'intelligence. Si donc l'âme ne peut penser sans image, c'est que le cerveau est la condition indispensable de la pensée: il n'en saurait être la cause.

Que conclure de ces faits ?

Ou bien l'observation et l'expérience sont impuissantes et stériles, et alors à quoi aboutit la méthode qualifiée de positive et de scientifique ? Ou bien elles ont l'importance qu'on leur attribue,

(1) *Matière et force*, p. 218.
(2) *Lettres sur la Métaphysique et la Religion.* Lettre II, ch. 2.
(3) *De generatione.* L. II. ch. 3.

et alors il faut reconnaître dans l'homme un principe indépendant de la matière, une réalité transcendante et spirituelle.

Quand le naturaliste a sous les yeux quelques organes d'un animal ou d'une plante, il en déduit hardiment la nature de ses fonctions et de sa vie, et reconstitue l'organisme tout entier.

Regardez les opérations de l'âme : elles attestent sa simplicité et sa spiritualité. Mais sa nature trahit sa destinée, ce qu'elle est nous montre ce qu'elle sera ; indépendante des transformations de la matière, elle porte ses titres à l'immortalité gravés dans son immuable et spirituelle essence : sa raison d'être n'est pas dans son union avec le corps, bien qu'elle forme avec lui un « *tout naturel,* » elle est plus haut.

L'âme est immortelle, non par faveur ou privilège, mais parce qu'elle a en elle-même, comme dit Bossuet, « les PRINCIPES D'UNE CONSISTANCE IMMUABLE (1). »

Si donc la science armée de la balance de précision, prouve la perpétuité du plus petit atome de matière, la philosophie démontre à l'aide de l'expérience et du raisonnement la suprématie de l'âme sur la matière et sa destinée future.

* * *

Est-il besoin d'ajouter que la survivance de l'âme ne ressemblera en rien à l'oisiveté ou à l'inertie ?

Etre, même au degré le plus infime, c'est agir ; toute substance est douée d'une activité en rapport avec sa condition : *non est substantia otiosa?*

La suspension de la vie de l'âme équivaudrait à son anéantissement. Sans doute les sens seront réduits à l'impuissance : comment l'âme pourrait-elle voir sans yeux ? Mais les facultés intellectuelles dont les actes sont : penser, vouloir, aimer, pourront librement exercer leur activité, puisqu'elles sont spirituelles : c'est à peine si les conditions de cette activité seront légèrement modifiées par le dehors.

Ces hautes réalités qui appartiennent au monde supra-sensible, le vrai, le bien, le beau, seront toujours à la portée de son regard et le terme de ses aspirations. Si elle est fermée aux influences du monde sensible où elle puisait ses idées, pourquoi ne pourraient-elles pas lui arriver par une autre voie, par exemple sous

(1) Sermon sur la *Résurrection.*

l'action d'une lumière supérieure et divine, comme nous le dirons plus loin ?

Elle pourra donc toujours se connaître elle-même, jouir de ses idées acquises et en augmenter le trésor, se mettre en rapport avec les autres esprits et surtout avec Dieu, etc.

Concluons avec Bossuet : après la mort « LA VIE DE NOTRE RAISON EST EN SURETÉ. »

L'AU DELA ET LA JUSTICE.

La justice est un principe universel et absolu ; il n'est pas subordonné aux circonstances ni aux contingences locales ou historiques ; il est aussi immuable que les axiomes géométriques. De même qu'il est vrai partout et toujours que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre, ainsi il est vrai que le bien et le mal sont différents sous tous les climats et à toutes les époques.

Profondément gravé dans le cœur humain, il se traduit par ce cri de la conscience : le bien doit être récompensé, le mal doit être puni. La séparation de l'ivraie et du bon grain n'est pas seulement un dogme chrétien ; c'est un postulat de la raison et de la conscience que l'Evangile désigne sous ce beau nom : la faim et la soif de la justice.

D'ailleurs, s'il existe un Dieu personnel, intelligent et libre, la justice est comme toutes les perfections attachée à son indéfectible essence. Il est sans doute souverainement indépendant ; mais il se doit à lui-même de rendre à chacun suivant ses œuvres (1) ; créateur et père d'êtres doués de liberté, il est l'auteur des lois qui dirigent leur conscience ; indispensable soutien de l'ordre moral, il doit lui assurer une sanction capable de prévenir et de réprimer les défaillances humaines.

En un mot il doit être à la fois l'œil qui dirige et la main qui frappe.

Mais si la justice n'est pas un vain mot, elle doit recevoir quelque part une application plénière et infaillible.

(1) S. Matthieu, XVI, 27.

En ce monde la justice s'exerce déjà : on connaît les pages superbes consacrées par le comte de Maistre à la justification du gouvernement du monde par la Providence.

De fait, les peines légales, les conséquences naturelles de la vertu et du vice, le témoignage des hommes et de la conscience ne sont pas des sanctions sans valeur.

Mais sont-elles suffisantes ? Non.

* * *

La première est la JUSTICE HUMAINE, image réelle mais souvent bien défigurée de la justice de Dieu.

Qui ne sait qu'elle est trop souvent l'application de lois défectueuses, marquées à l'empreinte de l'ignorance ou de la perversité humaines ?

D'ailleurs elle n'atteint qu'une minime partie de notre activité; notre vie intérieure lui échappe totalement, et parmi les actes extérieurs, beaucoup sont soustraits à son regard ou à sa puissance.

De plus, selon le mot d'un vieil écrivain, elle est " manchote "; car elle ne fait guère que punir ; ses prix de vertu sont aussi rares qu'illusoires.

Que dire si le glaive de la justice, tombé entre des mains débiles ou corrompues, épargne les grands coupables et porte aux innocents des coups dont les conséquences sont irrémédiables ?

Mais, peut-être les sanctions extérieures telles que la FORTUNE, les HONNEURS, la RENOMMÉE sont-elles un hommage moins équivoque à la vertu.

Non encore ; car si l'estime publique entoure généralement l'homme de bien, les prospérités temporelles sont trop souvent le salaire du vice triomphant. Les jugements de l'opinion sont aveugles, passionnés, capricieux ; on la grise par des flatteries, on la mène avec des mots.

Quant à la gloire, elle peut séduire quelques élus du caprice populaire, mais elle n'est pour le commun des hommes qu'un mot vide de sens. Que si on la fait consister dans un bruit posthume qui n'arrive plus à l'oreille de celui qui en est l'objet, il faut avouer que c'est un contrepoids bien aléatoire aux rudes sacrifices qu'impose la vertu.

Quand donc M. Renan propose comme récompense à la vertu une survivance " dans la pensée collective " de l'humanité et dans le " résultat général du travail de l'espèce (1) ; " quand M. Littré

(1) *Conservation, révolution et positivisme*, p. 303.

affirme que la " contemplation des lois éternelles du monde " vaut bien la peine de vivre (1), ils parlent moins en moralistes qu'en virtuoses du dilettantisme !

Le principal héros d'Homère a-t-il moins de logique quand il préfère le sort "d'un chien vivant à celui du plus grand homme qui est mort ?"

Soit, nous dit-on : les hommes n'ont pas de récompense pour la vertu, mais à quoi bon ? ELLE EST A ELLE-MEME SA RÉCOMPENSE ; " la vertu et le bonheur peuvent être mis en équation," parce qu'il sont une seule et même chose.

Illusion ! qu'est-ce que cette paix intérieure de la conscience ? C'est moins une récompense que la voix impartiale d'un témoin et d'un juge ; c'est tout au plus une consolation préalable qui permet d'attendre l'heure de la justice, mais qui devient une duperie et un mensonge si cette heure ne doit jamais sonner !

D'ailleurs combien d'âmes délicates et pures voient s'évanouir peu à peu cette paix précieuse à mesure que grandissent à leurs yeux l'idéal dont elles sont éprises et la conscience des imperfections inévitables qui les en séparent ici-bas !

Et le remords, est-il le châtiment infaillible du vice et lui est-il proportionné suivant les exigences sacrées de la justice ? Non ; il punit bien les fautes légères et les coupables peu familiarisés avec le mal ; hais son aiguillon s'émousse par l'habitude du crime, et bientôt le " bourreau intérieur " laisse dans une paix fatale, mais trop réelle, les consciences insensibles et atrophiées.

Faut-il faire mention de cette morale en l'air qui prétend s'appuyer uniquement sur la mise en valeur et le PERFECTIONNEMENT INTÉGRAL DE LA PERSONNALITÉ HUMAINE ?

Il est à craindre que ce résultat, excellent en lui-même, ne paraisse à la plupart des hommes, bien peu proportionné aux efforts qu'il suppose. Et puis, ce mouvement en avant, cette ascension de l'âme suppose une orientation, un but, un terme. Vers quel inconnu se fera cette orientation, si le néant seul nous attend au dernier soir de notre vie ?

Ce n'est pas tout : supposons que l'une ou l'autre de ces sanctions ou au moins toutes ensemble aient la valeur qu'on leur attribue, une suprême injustice serait encore à réparer.

En effet, donner sa vie pour une grande cause, pour sa patrie ou sa foi, n'est-ce pas l'héroïsme du bien et le sommet glorieux de

(1) *Introduction au livre de Job*, p. 90.

la vertu ? Se débarrasser froidement de la vie par le suicide et trahir ainsi ses devoirs les plus essentiels envers Dieu, envers la société et envers soi-même, n'est-ce pas le crime le plus abominable ?

Eh bien ! quelle est, parmi les sanctions citées plus haut, celle qui atteint efficacement au terme de leur vie le martyr et l'apostat du devoir ?

AUCUNE.

Donc il en existe une autre, sans quoi la justice n'est qu'un mot, un leurre, un non-sens !

Ah ! je comprends ce déchirant appel, non à la "nature impassible," mais à la justice divine, qui se retrouve partout, chez les peuplades barbares comme au sein des nations civilisées, dans la bouche de Platon et de Sénèque comme sur les lèvres de S. Paul, et qui constitue la démonstration la plus populaire de l'immortalité de l'âme !

Mériter, avait dit Sénèque, c'est attendre. "Le mérite et la souffrance, dit M. Caro, voilà ce qui me fait immortel : c'est l'éternel, l'indéracinable argument de la vie future (1) !"

Et Fénelon, frappé de ce fait, osait affirmer que même si l'âme était matérielle, il faudrait cependant qu'elle fût immortelle, afin qu'il fût rendu à chacun selon ses œuvres.

* * *

L'existence de cette sanction suprême, malgré son évidente nécessité, a cependant été souvent contestée.

Une des dernières attaques les plus retentissantes contre le dogme des peines et des récompenses futures à été livrée par un savant en renom, M. Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne, dans une conférence faite le 15 avril 1897, à l'ouverture des réunions annuelles de l'*Union pour l'action morale* (2).

L'austère moraliste estime avec une école moderne que "la crainte du châtiment et l'espoir d'une récompense sont des motifs qui altèrent la moralité de l'action."

Avouons-le : ce serait calomnier le cœur humain que de le croire uniquement accessible aux motifs d'intérêt ; mais nier l'influence de la crainte et de l'espérance sur ses déterminations,

(1) L'*Idée de Dieu*, chap. VII, p. 357.

(2) *Revue bleue*, Nos du 1er et du 8 mai 1897.

ce serait également se mettre en opposition avec la réalité des faits.

Lui demander ce prétendu désintéressement, c'est lui imposer une tâche contre nature.

De plus cette théorie suppose que l'homme est absolument autonome, qu'il est à lui-même sa raison d'être, son centre et son dieu. C'est "l'AUTOLATRIE" rêvée par ces écrivains qui ont imaginé "la religion de l'âme," d'une âme à laquelle ils contestent même l'immortalité.

N'est-il pas évident que l'homme, comme les autres êtres, est soumis à des lois supérieures ? Il est libre, mais non absolument indépendant. Son premier devoir envers le Législateur suprême est de respecter ces lois, surtout celle qui par un mouvement irrésistible, l'emporte vers le bonheur. Et si ce devoir primordial s'identifie pour l'homme avec son intérêt, c'est que le même Dieu est à la fois l'arbitre suprême de nos destinées et le souverain bien qui en sera le couronnement.

Dédaigner ces récompenses et ces peines, c'est nier par un inconcevable orgueil cette essentielle prérogative de l'Etre absolu par laquelle il est le principe et la fin de toutes choses, le gardien de l'ordre moral, le vengeur du crime et le rémunérateur de la vertu.

Théorie fausse et prétentieuse, qui n'a pas même le mérite de l'originalité ; car elle n'est qu'un stoïcisme rajeuni et un déguisement visible d'une erreur fameuse au XVIIe siècle, le *quiétisme.*

* * *

Si la justice qui récompense effarouche le désintéressement de quelques libres-penseurs, la justice qui punit, alarme leur conscience et éveille chez eux des scrupules.

"La vengeance, poursuit M. Séailles, ne guérit pas le mal, elle le multiplie."

Cela est vrai de la vengeance privée ; arbitraire, capricieuse, passionnée, elle "multiplie le mal," et devient la source de déplorables excès.

Aussi Dieu nous l'a interdite et s'est réservé de l'exercer lui-même, soit par l'intermédiaire de la justice humaine, soit par une intervention directe et personnelle : "à moi la vengeance," dit-il dans la Ste Ecriture.

Il ne s'en suit pas que Dieu puisse être comparé à un tyran vindicatif et colère savourant l'âpre satisfaction de voir souffrir les coupables tombés entre ses mains.

C'est le Juge suprême et incorruptible qui exécute les lois intangibles de la justice. Or, ces lois exigent le rétablissement de l'équilibre général troublé par le péché. Cette restauration de l'ordre moral se fait par la peine qui est comme une réaction bienfaisante contre le mal accompli.

On voit par cette simple et nette conception de la justice, combien est fausse et dangereuse la prétendue théorie humanitaire d'après laquelle la justice se réduirait au droit de corriger.

A ce compte les scélérats les plus endurcis devraient lui échapper ; et plus ils sont incorrigibles, plus la société est impuissante et désarmée ; si ces singuliers malades repoussent ses services, elle n'a plus qu'à se retirer comme un médecin poliment congédié !

Non, l'amélioration du coupable n'est pas la fin principale de la justice ; cette fin, grande et sublime entre toutes, c'est le triomphe final et notoire du bien sur le mal : insuffisamment assuré en cette vie, il doit éclater à tous les yeux dans une autre. Aussi par delà l'horizon obscur et étroit de la justice imparfaite de ce monde, la raison et la foi voient se lever l'aurore d'un avenir lumineux et ouvert, où tout ce qui est ici-bas discordant, se fondra dans l'harmonie finale de l'ensemble.

Le monde où nous vivons n'est qu'un prélude et un commencement ; c'est ailleurs que tout s'achève. Comme dit Rousseau, " tout ne finit pas pour nous avec la vie ; TOUT ENTRE DANS L'ORDRE A LA MORT ! "

(*A suivre*).



Les Comtés de la Province du Canada en 1792

Liste des comtés de la Province du Canada, avec leurs bornes respectives, les paroisses comprises, et le nombre de représentants dans chaque, tel qu'il a été statué par la Proclamation de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, datée le 7 mai 1792.

(*Extrait de l'Almanach de Québec, pour l'année* 1804, *publié chez J. Neilson, Imprimeur-Libraire, rue de la Montagne, No* 3. *Offert à M. L. J. A. Derome, par l'abbé J. D. Arthur Guay, vicaire à St-Denis, Montréal.*)

GASPE, commence au côté Nord de la Baie des Chaleurs, et comprend toute la baie de Gaspé et tout le terrain sur la côte du sud du fleuve St-Laurent, allant jusqu'au côté nord-est du cap Chat. Paroisses, il n'y en a point. Membres : *un.*

CORNWALLIS, commence au côté nord-est du cap Chat, et finit aux bornes ouest de Ste-Anne. Paroisses : Matana, Rimouski, Bic, Cacouna, Isle Verte, Trois-Pistoles, Rivière des Caps, Rivière du Loup, Kamouraska, Rivière Ouellet, Ste-Anne. Membres : *deux.*

DEVON, commence aux bornes ouest de Ste-Anne, et finit aux bornes ouest de la Rivière du Sud. Paroisses: St-Roch, St-Jean, Islet, Cap St-Ignace, Isle aux Grues, St-Thomas. Membres : *deux.*

HERTFORD, commence à la ligne ouest de la Seigneurie de la Rivière du Sud ; finit aux bornes nord-est de Lauzon. Paroisses : Berthier, St.François, St-Valier, St-Michel, St-Gervais, Beaumont, St-Charles. Membres : *Deux.*

DORCHESTER, commence aux bornes nord-est de Lauzon ; finit à la borne ouest de Lauzon. Paroisses : Pointe-Lévis, St-Henri, Ste-Marie, St-Joseph, St-François, ces trois dernières forment la Nouvelle Beauce. Membres : *deux.*

BUCKINGHAMSHIRE, commence à la borne ouest de Lauzon ; finit à la borne nord-est de Sorel. Paroisses : St-Nicolas, St-Giles, St-Antoine, Ste-Croix, Lotbinière, St-Jean, St-Pierre, Gentilly, Bécancour, Nicolet, Baie St-Antoine, St-François, toute la partie d'Yamaska, excepté la seigneurie de Madame Barow. Membres : *deux.*

RICHELIEU, commence aux bornes nord-est de Sorel ; finit à la borne sud-ouest de St-Ours, de là allant à l'est jusqu'à la rivière Sorel, et montant le côté de l'est jusqu'à la seigneurie de Rouville. Paroisses : Sorel, l'Isle St-Ignace, partie de St-Ours, partie d'Yamaska, St-Denis, St-Charles, St-Hyacinthe de Yamaska. Membres : *deux* pour le comté, *un* pour William Henry.

BEDFORD, commence à la seigneurie de Rouville, et comprend toute cette partie de la Province du côté de l'est de la rivière Richelieu, depuis la dite rivière jusqu'à la ligne 45. Paroisses : Pointe Olivier. Membres : *un.*

SURREY, commence aux bornes ouest de St-Ours, et finit aux bornes ouest de Varennes. Paroisses: St-Ours, sur le fleuve; Contrecœur, Verchères, Varennes, St-Antoine, partie de Belœil. Membres : *deux.*

KENT, commence aux bornes ouest de Varennes ; finit aux bornes ouest de Longueuil. Paroisses: Boucherville, Longueuil, Chambly, Blairfindie. Membres : *deux*

HUNTINGDON, commence à la borne ouest de Longueuil, finit à la ligne 45e. Lat. Nord. Paroisses: la Prairie, St-Philippe, St-Pierre, Sault St-Louis, Chateauguay, St-Régis, St-Constant. Membres : *deux.*

YORK, depuis la ligne 45e du côté du nord du fleuve St-Laurent, jusqu'à la seigneurie de Dumont. Paroisses: Soulanges, Isle Perrot, Vaudreuil, Lac des deux Montagnes, Rivière du Chêne. Membres : *deux.*

MONTREAL, comprend l'Isle de Montréal, la ville et les faubourgs. Paroisses : Ste-Anne, Ste-Geneviève, Pte Claire, La Chine, Sault au Récollet, St-Laurent, Rivière des Prairies, Pointe aux Trembles, Longue Pointe. Membres: *quatre* pour la ville et *deux* pour le comté.

EFFINGHAM, commence à la borne de la seigneurie de Dumont, et finit à la borne de la seigneurie de Terrebonne. Paroisses: toute l'Isle Jésus, Blainville et Terrebonne. Membres : *deux.*

LEINSTER, commence à la borne de Terrebonne, et finit à la borne de St-Sulpice. Paroisses: La Chenaye, Ste-Anne, Mascouche, St-Henri Mascouche, St-Roch de l'Achigan, St-Jacques, St-Pierre, Repentigny et St-Sulpice. Membres : *deux.*

WARWICK, commence à la borne de St-Sulpice ; finit à la borne est de Berthier. Paroisses: La Valtrie, La Noraye, Berthier, St-Cuthbert. Membres: *deux.*

ST-MAURICE, commence à la borne est de Berthier, finit à la borne sud-est de Batiscan, la ville des Trois-Rivières comprise. Paroisses: Maskinongé, Rivière du Loup, Yamachiche, Pointe du Lac, Trois-Rivières, Cap de la Madelaine, Champlain, Batiscan sur le fleuve, et Rivière Batiscan. Membres: *deux* pour le comté, et *deux* pour les Trois-Rivières.

HAMPSHIRE, commence à la borne sud-est de Batiscan, et finit à la borne ouest de St-Gabriel. Paroisses : Ste-Anne, Grondines, Deschambault, Cap-Santé, les Ecureuils, Pointe aux Trembles, St-Augustin jusqu'au Cap Rouge. Membres : *deux*.

QUEBEC, commence à la borne ouest de St-Gabriel; finit à la borne ouest de Beaupré, la ville de Québec comprise. Paroisses: Ste-Foy, Ancienne Lorette, Jeune Lorette, Charlesbourg, Beauport. Membres : *deux* pour le comté et *quatre* pour la ville.

NORTHUMBERLAND, commence à la borne ouest de Beaupré et va en descendant jusqu'aux bornes de la Province. Membres : *deux*.

ORLEANS, toute l'Isle d'Orléans. Membres : *un*.

Les deux Provinces du Haut et du Bas Canada furent constituées par un acte du Parlement en 1791. Par cet acte, il a été statué qu'il y aurait dans chacune de ces provinces un Conseil Législatif et une Chambre d'Assemblée, qui, avec le consentement du Gouverneur, nommé par le Roi, auront le pouvoir de faire des lois. Le Conseil Législatif doit consister de pas moins de 7 membres pour le Haut, et de 15 pour le Bas Canada, devant être réuni par le Gouverneur autorisé par le Roi. Ces membres sont élus à vie: à moins qu'ils soient absents du pays durant 4 ans, ou se fassent naturaliser dans un pays étranger. La Chambre d'Assemblée doit consister en pas moins de 15 membres pour le Haut, et pas moins de 50 pour le Bas Canada, choisis par les francs-tenanciers dans les différentes villes et comtés. Le Conseil Législatif et la Chambre d'Assemblée doivent être réunis ensemble au moins une fois par année, et chaque Parlement doit durer 4 ans, à moins qu'il soit dissous auparavant.

La Province du Bas Canada contient environ 200,000 habitants, dont les neuf dixièmes sont Catholiques Romains, qui jouissent sous le présent Gouvernement, des mêmes droits et des mêmes privilèges que ceux qui leur ont été accordés en 1774 par l'Acte de Québec.

LA PENDULE A MUSIQUE

A MADAME LEON CORNUDET.

Un soir du mois de mars 1860, le vent d'équinoxe, un vent à décorner les bœufs, gémissait tristement dans les rues de Montbriant. De temps à autre, des rafales de pluie tombaient, et le vent s'apaisait. Puis il reprenait de plus belle, et les girouettes recommençaient à grincer en tournant, et les chandelles de bois et les plats à barbe des enseignes s'entre-choquaient avec un bruit strident.

Toutes les boutiques étaient fermées et la plupart des habitants couchés, lorsque l'unique voyageur que le train allant à Paris venait de déposer à la gare du chemin de fer, se dirigea, une petite valise à la main, vers la rue Haute. Il paraissait connaître parfaitement la ville, et alla frapper cinq coups vifs et rapides à la porte d'une petite maison blanche où brillait encore de la lumière au rez-de-chaussée.

— Jésus, Maria ! s'écria une voix de femme à l'intérieur. On a frappé comme M. Joseph !

Et, saisissant la lampe, une vieille servante vêtue de deuil vint ouvrir le guichet.

— Qui est là ? dit-elle.

— C'est votre José, ma bonne Madeleine, dit une voix d'homme.

Elle ouvrit vite, et levant sa lampe pour éclairer le visage du voyageur, elle s'écria en pleurant :

— Ah ! monsieur José ! vous arrivez trop tard ! Votre bonne maman est morte il y a trois mois.

— J'espérais la revoir encore, dit Joseph, pauvre grand'mère !

— Entrez, monsieur José, dit la bonne. Venez vous chauffer ;

vous trouverez tout en ordre chez vous, comme du temps de la défunte. Je vous attends toujours depuis dix ans.

Ils entrèrent dans la cuisine ,où un petit feu couvait dans l'âtre. La bonne Madeleine se hâta d'y jeter un fagot, et se mit à préparer du café, s'excusant de n'avoir rien de mieux à offrir.

— C'est tout ce qu'il me faut, ma bonne, dit Joseph, je n'ai pas faim, et je n'ai pas oublié combien votre café est bon. Mais, dites-moi, bonne maman a-t-elle parlé de moi en mourant ?

— Oui bien, monsieur ; la chère dame en parlait toujours. Elle vous avait pardonné depuis longtemps et vos lettres lui faisaient bien plaisir. Madeleine, me disait-elle, je ne le reverrai plus, mais l'enfant prodigue reviendra. Aie soin de tenir le veau gras tout prêt. Vous savez, monsieur, elle avait toujours le petit mot pour rire. La chère sainte femme s'est éteinte sans souffrir, comme une lampe qui n'a plus d'huile. Quelle bonne maîtresse j'ai perdue !

Et Madeleine pleurait de tout son cœur.

Le jeune homme paraissait fort triste, mais il ne pleurait pas, et son visage, bronzé par le soleil et les fatigues, témoignait qu'une vie dure et aventureuse lui avait appris à maîtriser ses émotions.

— Ne manquez-vous de rien, ma chère bonne ? ma grand'mère m'avait envoyé copie de son testament, mais a-t-il été respecté ?

— Certainement, monsieur José, et, grâce aux bontés de madame et à mes petites économies, je suis dans l'abondance. J'ai quatre cent cinquante livres de rente, et la jouissance pendant ma vie de votre maison et de tout ce qu'elle contient. Mais je regarde tout cela comme un dépôt, et je vous remettrai tout quand vous voudrez.

— Gardez tout, au contraire, ma bonne, je n'en ai aucun besoin. Puisque ma grand'mère n'est plus, je repartirai demain.

— Demain ! et où irez-vous ?

— A Paris d'abord, pour placer quelques fonds et acheter une pacotille ; puis je retournerai en Californie.

— Vous êtes donc bien heureux dans ce pays-là ?

— Non, mais j'y ferai fortune, et ensuite je reviendrai habiter Paris.

— Votre fortune n'est donc pas faite ?

— Je l'ai faite et défaite trois fois, et avec tant de peine, tant d'aventures, de dangers et de misères, qu'il me faudrait le reste de la nuit pour vous les raconter. J'ai été volé, incendié, dupé, ruiné, et, en fin de compte, au lieu de chercher de l'or, je me suis souvenu de vos leçons de jardinage, ma bonne, et j'ai cultivé des légumes. Je vendais 40 fr. une salade, 50 fr. un plat de petits pois, et ainsi du reste. Mais si je voulais boire une bouteille de vin, je la payais 60 fr., et mon passage pour revenir ici m'en a coûté 1,500, de sorte que je ne rapporte que 12,000 fr.

— Ce n'est pas lourd, dit Madeleine, pour dix ans de misères. Vous auriez gagné davantage en remontant les pendules des bourgeois de Montbriant et en faisant de bonnes grosses montres comme défunts votre père et votre grand-père.

— C'est vrai ! mais c'est que j'ai eu de mauvaises chances contre moi. J'ai acquis de l'expérience ; je sais comment je m'y prendrai, et, en deux ans, je vais réparer mes désastres et faire une brillante fortune.

— Hélas ! vous feriez bien mieux de rester ici. Votre bonne maman vous a laissé 1,800 fr. de rente, une belle petite maison, un grand jardin, c'est un nid tout fait. En travaillant de votre état, vous pourriez vivre ici comme un seigneur.

— Je m'ennuierais à Montbriant, j'aime la vie d'aventures et j'ai oublié mon état.

Le café était prêt. Madeleine se désolait de ne pas avoir de gâteaux à offrir à son jeune maître. Tout à coup elle se rappela que, le jour même, elle avait reçu en présent un beau morceau de pain bénit.

— Où donc Trinette l'a-t-elle serré ? disait-elle en fouillant dans toutes les armoires.

— Trinette ! cria-t-elle en ouvrant la porte, si tu n'es pas couchée, viens donc me donner le pain bénit !

— Qui est Trinette ?

— C'est Catherine !

— Et, qui est Catherine ?

— Comment ! vous avez oublié Catherine, cette petite orpheline que sa belle-mère battait comme plâtre et que madame avait recueillie ?

— Ah ! oui, celle que j'avais surnommée Chenillon, tant elle était laide !

— La voici, dit Madeleine.

Trinette entra, apportant le pain bénit sur une assiette de porcelaine.

C'était une grande fille, aux yeux noirs, au teint éclatant. Elle était en bonnet de nuit, vêtue d'une robe de serge noire, et avec cela belle comme le jour.

Joseph la salua : elle ne le reconnut pas.

— C'est M. José ! lui dit Madeleine.

Elle fit un petit geste d'incrédulité.

— Oh Oh ! dit-elle, vous voulez rire. M. José était un beau garçon !

— Merci ! fit-il, me voilà servi. Et vous, mademoiselle, vous que j'avais l'impertinence d'appeler Chenillon, vous êtes devenue...

— La plus habile dentellière de tout Montbriant, dit Madeleine en se hâtant de l'interrompre, et une fille sage et laborieuse, j'en réponds... Mais, monsieur José, prenez donc du pain bénit !

— Il y a dix ans que je n'en ai vu, dit Joseph.

— C'est-il Dieu possible ! vous étiez donc chez les sauvages ?

— Pardine ! fit Trinette, cela se voit du reste. Monsieur mange son pain bénit sans faire le signe de la croix.

— Trinette, dit Madeleine, voici la clé de la lingerie. Allez, je vous prie, mettre des draps au lit de la chambre verte, et faites-y bon feu.

Trinette obéit, et, à peine eut-elle refermé la porte, que José s'écria :

— Quelle belle personne ! elle doit avoir bien des prétendants !

— Pas un ! dit Madeleine, Trinette est la sagesse même. Elle a été demandée en mariage plus d'une fois déjà, quoiqu'elle n'ait pas vingt ans, mais elle a toujours refusé. Elle dit qu'elle coiffera sainte Catherine à perpétuité plutôt que d'épouser un païen. Et je l'approuve, car au jour d'aujourd'hui les bons ménages sont quasi aussi rares que les merles blancs, et cela vient de l'impiété des hommes. —

Trinette revint bientôt annoncer que tout était prêt, et Madeleine, éclairant son jeune maître, le conduisit dans sa chambre et lui souhaita une bonne nuit.

Joseph était très las, et cependant, avant de se coucher et dès qu'il fut seul, il voulut vérifier le contenu du portefeuille qui renfermait sa petite fortune. Rien n'y manquait, et, après avoir ainsi terminé sa journée par un hommage au veau d'or, il se coucha et souffla sa bougie.

La tempête s'était apaisée. Le feu ne jetait plus que de mourantes lueurs, et l'odeur de violettes dont les draps fins et blancs étaient imprégnés, invitait au sommeil.

Joseph commençait à le sentir arriver, lorsque tout à coup une petite musique argentine se fit entendre dans sa chambre, et il reconnut le son d'une pendule à musique que son père avait faite pour lui quand il était enfant.

— A quoi pensent ces dévotes ? se dit-il, de mettre une pendule à musique dans une chambre à coucher ! Faut-il avoir peu de sens pratique ! Cette *scie* va m'empêcher de dormir.

Il se leva pour arrêter le balancier ; mais il n'y avait pas de pendule sur la cheminée, et les sons partaient d'une chambre voisine dont la clé était ôtée.

Joseph ne jugea pas à propos d'appeler Madeleine pour si peu, et, se recouchant, attendit patiemment la fin de l'air.

C'était l'air d'un cantique qu'il avait chanté le jour de sa première communion :

Troupe innocente
D'enfants chéris des cieux,
Dieu vous présente
Un festin précieux...

Et les jours d'autrefois revinrent à sa mémoire. Il revit l'église embaumée d'encens, les enfants, la table sainte, et la douce vision dura bien plus longtemps que la musique ne joua.

Joseph ferma les yeux et se dit : pourvu que la pendule s'en tienne là !

Mais, à l'heure suivante, la petite voix clairette et tremblante comme celle d'une grand'mère qui fredonne au coin du feu, chanta l'air :

Il est né le divin Enfant,
Jouez hautbois, résonnez musettes,
Il est né le divin Enfant :
Chantons tous son avènement.

Et, bon gré mal gré, entraîné par l'irrésistible puissance de la musique, le chercheur d'or, l'aventurier, l'homme qui ne croyait plus à rien, revit les joyeuses splendeurs de la messe de minuit et suivit en esprit les bergers à la crèche. Et son cœur se serra douloureusement au souvenir de sa mère, morte bien jeune, et de la petite crèche qu'elle lui faisait jadis à Noël.

Le silence se fit, mais le sommeil ne vint pas, et, comptant les quarts sonnés par l'horloge de la cathédrale, Joseph sentait approcher l'heure avec une sorte d'effroi.

Que va-t-elle chanter ? se disait-il, quelle fibre douloureuse va encore ébranler en moi cette cruelle pendule ? — Je n'ai plus de famille ; j'ai abandonné Dieu, et Dieu m'a abandonné. Quel

pardon peut espérer l'ingrat qui a trahi les promesses de son baptême et laissé à des mains étrangères le soin de fermer les yeux de ses parents ?

La pendule sonna une heure et joua l'air du cantique :

De concert avec l'ange,
Lorsqu'il la salua,
Disons à sa louange
Un *Ave Maria !...*

La Salutation angélique revint à la mémoire de José. Il la récita les mains jointes, ses larmes coulèrent enfin, et il s'endormit jusqu'au jour.

Et si vous allez à Montbriant, ami lecteur, vous pourrez y voir, rue Haute, dans une jolie maison blanche, à l'heure de midi, un brave homme d'horloger quitter son travail et réciter l'*Angelus* à genoux avec sa femme, ses enfants et sa vieille bonne Madeleine, tandis qu'à leur voix se mêle l'argentine chanson d'une petite pendule à musique.

JULIE LAVERGNE.



LE PROPAGATEUR

Vol. IV | AOUT 1907 | No 8

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : Le jubilé sacerdotal de Pie X. — Le décret *Lamentabili sane* : appréciations de M. François Veuillot, de M. Léon Daudet, de Mgr Perriot. — Le XVIIIe congrès eucharistique à Metz. — Le congrès de la paix à La Haye. — Un savant en curieuse posture. — Le *Larousse mensuel*. — Une dépêche fantaisiste. — Il faut s'instruire. — Le goût du travail ; belles paroles de M. le sénateur Dandurand. — Ce qu'on pense de notre " beau pays ". — Le progrès de Montréal. — La " Maison des Etudiants " à l'Université Laval. — La douzième convention des Missionnaires Agricoles. — Le 50e de l'Ecole Normale Laval. — A propos d'un soixantenaire et de six cinquantenaires au couvent d'Hochelaga. — Le jubilé sacerdotal de Mgr Langevin. — La bénédiction de l'église de Sainte-Cunégonde. — Célébration religieuse à Saint-Germain-de-Grantham et à Saint-Mathieu-de-Central-Falls. — Nos défunts.

Le 18 septembre 1907, le Souverain Pontife, Pie X, entrera dans la cinquantième année de sa vie sacerdotale. C'est, en effet, le 18 septembre 1858 que le jeune abbé Joseph Sarto reçut l'ordre sacré de la prêtrise. Les dépêches annoncent un jubilé. Comme pour les jubilés de Pie IX et de Léon XIII, ses deux glorieux prédécesseurs, pour celui de Pie X, les fidèles du monde catholique n'auront qu'un cœur et qu'une âme. Ils voudront profiter des grâces de choix que l'Eglise, par les mains de son Pontife suprême, répandra sur eux, et ils aimeront à prier pour la conservation du Saint Père.

* * *

Le 3 juillet 1907, un décret émanait de la Sainte Inquisition Romaine et Universelle: *Lamentabili sane,* par lequel soixante-cinq propositions, où sont résumées les erreurs dites des " modernistes," sont réprouvées et proscrites. Le lendemain, 4 juillet, Sa Sainteté approuvait et confirmait le décret des Eminentissimes Pères. C'est, a-t-on dit, un nouveau *Syllabus*.

Nous ne pouvons ici analyser ce grave document, le cadre trop modeste de notre chronique ne le permet pas; mais nous voulons au moins communiquer à nos lecteurs quelques appréciations qui en soulignent l'importance et la portée.

“ Nos lecteurs ont sous les yeux, écrit M. François Veuillot, le texte complet du nouveau *Syllabus.* — Cette clarté précise et ferme n'a pas besoin de commentaires. Débusquée de la phraséologie équivoque et déconcertante où elle se réfugiait, l'erreur est trainée au grand jour. De l'état de tendance où elle se diffusait, elle est condensée en formules. On y voit clair et la fausseté des propositions clouées au pilori ne résiste pas à la lumière. — Toute cette hypercritique aventureuse qui, dans sa craintive admiration pour la science humaine, abandonnait précipitamment toutes les positions qui lui semblaient menacées par des hypothèses scientifiques, est ramenée en face des vérités essentielles qu'aucun savant n'a pu démentir et ne démentira. Tous ces conciliateurs immodérés qui, dans leur excellent désir de gagner la pensée moderne, en arrivaient à vider le dogme de sa moëlle surnaturelle pour le faire agréer par le naturalisme contemporain, sont rappelés au respect d'une doctrine qui ne se propose pas avec humilité, mais s'impose intégralement...” (*Univers*, 21 juillet).

“ Les modernistes, écrit à son tour M. Léon Daudet du *Gaulois*, n'ont jamais réfléchi à la souveraine parole : “ Bienheureux les simples d'esprit, car ils verront Dieu. ” Les modernistes sont des compliqués d'esprit. Ils ne datent pas d'aujourd'hui. Leur race court à travers l'histoire, sous des noms et des costumes différents. Ils ont jalonné la Renaissance et la Réforme, comme ils jalonnent la Révolution. Ils se caractérisent par ceci qu'ils choisissent leur maître dans le camp adverse, que ce soit Pierre Bayle, Emmanuel Kant ou Ernest Renan. Croyants ou se prétendant tels, ils se comportent comme les pires des incroyants. Ils transportent à l'intérieur du sanctuaire les procédés de démolition employés contre le sanctuaire. ”

Et plus loin l'écrivain du *Gaulois* explique ainsi la mentalité de tous ces modernistes que le décret atteint:

“ L'orgueil morose, c'est là le mal des solitaires qui ne sont pas des saints. Quel est celui d'entre nous chez qui ne s'installe pas, à un moment donné de son existence, sur un point quelconque de ses études ou de sa réflexion, un solennel débat intérieur ? Solennel quant à lui-même, mais insignifiant quant aux autres. La multiplicité et la variété des tourments empêchent tel ou tel de prédominer. Celui-ci est torturé par un doute, celui-là par une tentation, celui-là par la sécheresse intermittente. L'erreur, c'est de vouloir communiquer à l'univers ce doute, cette tentation, cette sécheresse, c'est d'entraîner son prochain dans la souffrance. ”

Enfin, Mgr Perriot, l'éminent directeur de l'*Ami du Clergé,* dans une note aux journaux catholiques de France, détermine ainsi la portée du nouveau décret:

“ Quant à la nature et à l'importance de la condamnation qui frappe ces erreurs, il n'y a pas davantage possibilité de se méprendre. Le Souverain-

Pontife pouvait choisir le mode de la condamnation, il a pris l'un de ceux qui, en engageant son magistère suprême, confère à son acte le caractère d'un enseignement *ex cathedra* et le privilège de l'infaillibilité. Le décret a été préparé, sur l'ordre du pape, par la Congrégation du Saint-Office dont il est l'unique président ; le pape y a donné son approbation ; il l'a confirmé de son autorité pontificale et ordonné que toutes les propositions qui y sont contenues fussent considérées par tous comme réprouvées et proscrites.

" C'est donc une règle qui s'impose, non seulement à titre d'ordonnance disciplinaire et pour la conduite extérieure, mais à titre d'enseignement doctrinal qui exige l'assentiment intérieur de l'esprit. La respecter extérieurement est d'une obligation stricte, mais ce serait insuffisant devant Dieu si intérieurement on conservait quelque attache à ces erreurs réprouvées par le pape. "

* * *

Du 6 au 11 août, ont eu lieu à Metz, sous la présidence du cardinal Vincenzo Vannutelli, les séances du XVIIIe Congrès eucharistique international. On y devait parler, aux assemblées générales, en français et en allemand. On comptait sur la présence du cardinal Mercier, archevêque de Malines, de Mgr Bourne, archevêque de Westminster, de Mgr Hornstein, archevêque de Bucarest, de Mgr Maes, évêque de Covington, de Mgr Dadolle, évêque de Dijon, de Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, de Mgr Herscher, évêque de Langres, de Mgr Korum, évêque de Trèves, de Mgr Keppeler, évêque de Rottembourg: c'est-à-dire sur des évêques allemands, français, belges, anglais, roumains, américains, en tout, disait-on, au moins vingt-cinq. Pour la gloire de Jésus et à l'honneur de son Saint Sacrement, dans Metz, la ville tant disputée, la foi unissant les cœurs de tous, on a fait un utile et salutaire travail.

* * *

Un congrès, dont on a beaucoup plus parlé que de celui de Metz, dans la presse mondiale, c'est le congrès de la Haye. Pour la deuxième fois, des délégués de tous les gouvernements civilisés se sont réunis pour discuter de la paix. Malheureusement, les sages du monde veulent se passer de la sagesse de Dieu, et, cette fois non plus, ils n'ont pas invité le Pape à se faire représenter à la Haye.

Au premier congrès de la paix — celui de 1899 — dû à l'initiative de l'Empereur de Russie, avait répondu précisément la guerre russo-japonaise. On ne sait pas encore quelle guerre surgira pour répondre au présent congrès; mais ce qui est certain, c'est qu'au moment où l'on posait l'autre jour (30 juillet) la pierre angulaire du palais que l'américain Carnegie a offert à La Haye, de Saint-Petersbourg, de Paris et de Rome, le télégraphe annon-

çait des augmentations de crédit demandées par les ministres de la guerre ou de la marine. Les agissements des hommes qui veulent se passer de Dieu sont toujours pleins d'inconséquences. Ce n'est pas tout de pérorer sur la paix, il faudrait s'infuser à l'âme plus de charité. Il y a quelque part un mot dans l'Ecriture qui est riche de sens: *Et dixerunt " pax ,pax," et non erat pax, et les impies ont dit " la paix, la paix," et il n'y eut pas de paix.*

* * *

Les congrès de la paix, qui sont certes une bonne chose, ne sont pas les seuls " mouvements " qui font faillite. On sait le mot de Brunetière, resté fameux, sur la banqueroute de la science? Un certain savant italien, M. César Lombroso ,qui se pique d'expliquer par l'atavisme ou par quelque autre tendance d'ailleurs involontaire, l'irresponsabilité des criminels, vient de se faire jouer un vilain tour. Il a écrit au Président Fallières, en faveur du meurtrier Soleilland, attestant que de l'étude de la photographie de la main du malheureux, il concluait scientifiquement à son irresponsabilité.

Or, ce Soleilland, qui n'est qu'une brute lubrique et cruelle — puisqu'il a haché en chaire à pâté une fillette qu'il avait d'abord outragée —, le directeur du service anthropométrique de France, M. Bertillon, a déclaré que sa main n'a jamais été photographiée, mais que pour se débarrasser d'un importun qui voulait absolument obtenir cette photographie (des mains de Soleilland), il fit " prendre " la main droite d'un honnête homme, lavant une voiture, puis celle d'un travailleur, honnête aussi, de son métier tondeur de moutons. Et, c'est sur ces photos-là que M. Lombroso a exercé son art! On saisit jusqu'où il est en droit de conclure à l'irresponsabilité du triste Soleilland?

* * *

Dans un livre qui vient de paraître, chez Lethielleux à Paris: " Le Christianisme et l'Extrême-Orient," M. le chanoine Joly pose ce redoutable problème: " Après trois siècles de prédications et de martyrs, une bonne moitié de l'Empire Romain était chrétienne; après treize siècles et plus du même apostolat à travers l'Extrême-Orient, sur 800 millions d'âmes qui peuplent ces immenses régions, l'Eglise compte à peine quatre millions de fidèles. Pourquoi cet échec?"

Et il donne une explication que nous soumettrions respectueusement, à l'occasion, à ceux qui ne comprennent pas, ou semblent ne pas comprendre, de quelle importance c'est de donner aux groupes paroissiaux des prêtres de leur race et de leur langue:

"Pourquoi cet échec ? — C'est que les apôtres, à l'origine, ont presque immédiatement ordonné des prêtres et des évêques, choisis parmi les nouveaux convertis : ils ont formé un clergé indigène à qui ils ont remis le gouvernement des nouvelles Eglises. En Extrême-Orient, au contraire, nos missionnaires nulle part n'ont établi d'Eglises se gouvernant elles-mêmes : ici ou là, ils ont pu entr'ouvrir les rangs du sacerdoce à l'élément indigène, mais partout ils ont gardé la direction, partout ils sont restés des hommes nécessaires, ce qui a maintenu à la religion qu'ils prêchaient un caractère toujours spécifiquement européen, c'est-à-dire étranger, donc suspect : partout, derrière l'apôtre européen, on a vu poindre le marchand, le marin, le conquérant européens...."

Toute proportion gardée, il y a là une leçon de choses fort instructive. Ce que l'on dit de l'apostolat qui vise à conquérir, pourquoi ne le dirait-on pas de l'apostolat qui veut conserver?

* * *

Le *Nouveau Larousse Illustré* et son *Supplément,* ouvrage commencé il y a dix ans et aujourd'hui terminé, constitue, on le sait, en huit fort volumes, le répertoire le plus complet, le plus varié et le plus commode qu'il soit possible d'avoir sous la main. Il contient7,640 pages, 237,000 articles, 48,980 gravures et près de 600 cartes. Au point de vue catholique, il offre certaines garanties. Si, en diverses matières, en médecine et en histoire par exemple, grand nombre d'articles ont été faits par des libres-penseurs, beaucoup d'autres sont de la plume de savants chrétiens, et les questions de philosophie et de théologie sont, croyons-nous, rédigées par des professeurs des Instituts catholiques de France, entre autres, par M. l'abbé Georges Bertrin, le distingué professeur de Lettres à l'Ecole des Carmes à Paris.

Voici qu'on annonce que ce dictionnaire sera continué et tenu à jour par un périodique *ad hoc*: Le *Larousse mensuel.*

Le *Larousse Mensuel*, dit la notice de propagande, serrera d'aussi près que possible l'actualité, mais il ne consignera rien sans l'avoir au préalable contrôlé : il rejettera impitoyablement les nouvelles hâtives ; il ne s'exposera pas, pour la vaine satisfaction d' "arriver le premier", à recevoir des événements eux-mêmes des démentis et à donner le probable ou le possible pour le certain. Il ne retiendra que des faits acquis, suffisamment contrôlés, estimant que les choses contemporaines, comme les anciennes, ne se voient bien qu'avec un certain recul.

En résumé, on trouvera dans le *Larousse mensuel* :

Le mouvement politique dans tous les pays ;
Les faits saillants en matière de commerce, d'industrie, d'agriculture, de travail, d'assistance et de prévoyance sociales ;
L'analyse et le commentaire pratique des lois nouvelles ;
Le compte rendu des pièces nouvelles, des ouvrages nouveaux et des œuvres d'art les plus importantes ;
Les découvertes et les inventions scientifiques ;
Les voyages et explorations ;
La biographie très complète de tous les hommes célèbres de chaque pays, soit lorsqu'un événement de leur vie appellera sur eux l'attention, soit à l'occasion de leur mort ;
Les renseignements pratiques les plus variés ;
Les locutions et les mots nouveaux ;
Une table annuelle très complète.

* * *

Souvent déjà, nous avons constaté qu'il y a lieu d'être en garde contre les dépêches de la " Presse associée." Elles sont plus d'une fois tendancieuses ou fantaisistes. Récemment, certains journaux annonçaient gravement que " des rumeurs inquiétantes circulaient au sujet de la santé du Pape ;" on avait fait parler ses médecins, entre autres le Dr Lapponi, malgré, disait-on, qu'il soit très difficile à interviewer... ? Evidemment, puisqu'il est mort, ce brave docteur, le 7 décembre dernier. On voit par là ce qu'il faut penser de la sureté de certaines informations. D'ailleurs, les journaux d'Europe, arrivés depuis, ont démenti ces racontars au sujet de la santé de S. S. Pie X.

* * *

On parle toujours de la nécessité d'instruire le peuple, et l'on a raison. Mais il restera quand même plus ou moins à la merci des chevaliers d'industrie. Et la presse, avec son système à haute pression — un mal nécessaire, paraît-il, je parle de la *haute* pression ! — continuera à produire de ces chevaliers, dont la plume est surtout une industrie. Qu'importe, il faut travailler, dans la mesure du possible, à renseigner et à instruire les masses. Le plus nous convaincrons nos compatriotes de l'importance de l'instruction, le mieux ce sera. Chez nous, c'est là surtout qu'est le point faible. Beaucoup de nos gens ont vécu honorablement et sont même parvenus à une certaine aisance, sans instruction ; ils sont inclinés à penser que leurs enfants en pourront faire autant.

Mais les temps changent, les nécessités et les contingences aussi. Il nous appartient, à nous membres du clergé, de ce clergé qui a toujours tant fait au Canada pour la cause de l'instruction, de favoriser, en l'éclairant et en le dirigeant dans le sens chrétien, le mouvement qui s'affirme partout dans notre province en faveur de l'instruction populaire. Et, en première ligne, il faut convaincre le peuple, la masse, la population ouvrière et la population rurale, qu'on ne dépensera jamais trop pour avoir de bonnes écoles et de bons maîtres.

* * *

Mais l'instruction est une chose qui se fait à deux. S'il faut de bonnes écoles, de bons livres et de bons maîtres, il faut aussi de bons élèves. Or, dans nos temps enfiévrés de jouissance matérielle, c'est très difficile de mettre dans l'âme des enfants et des jeunes gens le goût du travail. C'est pourtant essentiel. Le meilleur maître ne fera jamais rien avec un paresseux. Je me trompe, il formera quelque " fruit sec," comme nous en connaissons plusieurs, qui clamera à tort et à travers contre " son collège," contre le latin et le grec, contre les études et les méthodes, alors qu'il devrait s'en prendre à sa paresse et à lui-même s'il n'est qu'un cancre et un raté. Il faut du travail, encore du travail et toujours du travail!

A ce sujet, citons ici les paroles que M. le sénateur Dandurand prononçait à l'occasion de notre dernière fête nationale. Elles sont significatives autant qu'autorisées:

" Si nos jeunes gens, disait M. le sénateur, sortent des collèges sans avoir acquis le goût du travail et sans avoir pris la ferme détermination de poursuivre leurs études avec méthode et persévérance, ils ne vaudront pas chers comme actif national.

Je dis à mes jeunes compatriotes qui ont des craintes pour l'avenir, qu'ils sont maîtres de cet avenir, s'ils veulent seulement travailler. Pourquoi ne pas dire toute la vérité ? Le péché capital de nos jeunes gens a été jusqu'ici un laisser-aller, une insouciance déplorable, une absence d'ambition qui les ont rapidement fait glisser sur la pente du *far niente*, disons le mot, de la paresse. Ils ne semblent avoir de l'énergie que pour l'amusement."

Et plus loin, M. Dandurand ajoutait ce conseil très pratique:

" Je voudrais que nos jeunes gens, au moment de quitter le collège, prissent solennellement l'engagement de donner au moins trois soirs par semaine, durant leur cléricature, à la continuation de leurs études classiques.

Ils acquerraient ainsi le goût du travail, du travail sérieux et méthodique.

Leurs études développeraient chez eux plus sûrement l'esprit public, c'est-à-dire le sens de leur responsabilité civique, et leur caractère en sortirait mieux trempé pour les luttes de la vie."

* * *

Notre pays est si beau, et notre race a devant elle un si bel idéal! Quel dommage ce serait si nous ne voulions pas être des travailleurs.

Plusieurs journalistes anglais sont actuellement en voyage au Canada. Voici ce que l'un d'eux, M. Ernest Brain, du "London Times," disait dans une "interview" qui a été publiée à la date du 7 août:

"Il est difficile de résumer son impression sur un pays aussi vaste que le Canada. Depuis notre arrivée à Québec jusqu'au temps où nous avons mis le pied sur le sol de Vancouver, notre voyage a été aussi instructif qu'il a été agréable. Pour ma part, j'avoue franchement que le pays dépasse tout ce que j'en avais conçu, bien que je m'en étais pourtant formé une idée très grande avant de le voir de mes yeux. Je ne pense pas que personne, à moins qu'il n'ait vu le majestueux Saint-Laurent, l'antique et belle ville de Québec, le panorama splendide qui se déroule au pied du Mont-Royal, et le magnifique paysage que l'œil admire du haut de la tour du parlement d'Ottawa, ne puisse se faire une idée des beautés naturelles dont peuvent s'enorgueillir les provinces de l'est. Et ces plaines qui ne semblent avoir aucune limite dans l'ouest qui s'étendent depuis le Lac Supérieur, où s'élèvent les villes-sœurs de Port-Arthur et de Fort William et celle de Winnipeg, donnent une idée des ressources incalculables du nouveau Canada ouvert à la civilisation par le Pacifique Canadien, dont le travail et l'esprit d'entreprise a étonné l'univers entier."

* * *

Oui, notre pays est beau. Non seulement il est vaste et prospère, mais aussi quelques-uns de ses principaux centres prennent une importance qu'on signale au loin. Montréal, par exemple, progresse étonnamment. Une nouvelle paroisse vient d'y être créée — Saint-Arsène du Parc Amherst, dont le desservant est M. l'abbé Jérémie Décary, ancien vicaire de Sainte-Cunégonde — et l'édition récente du "Directory de Lovell," notre almanach des adresses, est pleine de renseignements significatifs. Nous détachons d'un journal quotidien la coupure que voici:

L'Almanach contient environ 119,000 noms, ce qui représente une population de 434,000 âmes pour la ville et la banlieue, soit, en donnant à la banlieue une population de 74,000 âmes, 360,000 habitants pour la ville proprement dite. La ville et la banlieue ont 944 rues, 501 logements, 166 magasins, 281 bureaux et 232 maisons ne sont pas habités. En certaines parties de la ville, au contraire, des rues entières n'ont pas un seul édifice libre. Dans 25 grands édifices à bureaux, il n'y a pas un seul bureau de libre.

Comme d'habitude, tous les noms sont dans le répertoire alphabétique, excepté ceux des habitants de Lachine, Longueuil, Saint-Lambert, Montréal-

Sud, la Ville Saint-Laurent et Saint-Pierre-aux-Liens (Blue Bonnets) qui sont à part et dont le nombre n'entre pas dans les chiffres cités plus haut.

Si nous comparons les chiffres donnés dans l'annuaire de 1907-1908 à ceux de 1906-1907, nous trouvons une augmentation générale de 7,000 noms. L'augmentation de la population est de 29,000 âmes.

* * *

Puisque nous en sommes à parler du progrès de notre grande ville, signalons une amélioration importante pour le peuple étudiant, dont nos jeunes compatriotes vont jouir dès l'automne prochain à l'Université Laval. Paris ne s'est pas fait d'un jour: chaque année, notre université montréalaise ajoute un progrès à ses progrès. Cette année, ce sera la " maison des étudiants;" un local destiné à recevoir nos jeunes amis aux heures des repos et même des études libres, comme, par exemple, celle de la préparation, à deux ou trois, des examens de termes. Au rez-de-chaussée et au sous-sol du magnifique édifice universitaire de la rue Saint-Denis, on est à aménager des salles de lecture, des salles de billard, d'autres pour la lutte, la gymnastique, l'escrime, une suite de discrets cabinets d'étude! Tout un groupe de professeurs, dont M. le Juge Lafontaine est le président, s'occupent de cette œuvre, et M. J.-Bte Lagacé, le délicat professeur, dont les conférences artistiques sont, chaque hiver, si goûtées, sera le Directeur-Gérant de cette " maison des étudiants." M. le Vice-Recteur Dauth encourage hautement cette fondation, qui sera sans doute un gage de sécurité pour la régularité de vie des Etudiants. C'est là qu'ils vont avoir beau jeu pour suivre le conseil de M. le sénateur Dandurand et se donner à l'étude " au moins trois soirs par semaine " . . . . ?

* * *

Au cours du mois de juillet a eu lieu à Trois-Rivières, sous la présidence de M. le chanoine Bélanger, curé de St-André Avelin, la douzième conférence des missionnaires agricoles. Si l'agriculture — cette grande nourricière des peuples — fait depuis quelques années des progrès sérieux dans notre province, si l'on parle d'assurer à nos fils de cultivateurs, qui s'y voudront destiner, des études préparatoires à la carrière de la vie des champs, et si, enfin, une affiliation officielle va rattacher bientôt l'école d'Oka à l'Université Laval, tout cela est dû en bonne partie au mouvement sur l'opinion que nos missionnaires agricoles et leurs amis les con-

férenciers agricoles ont réussi à déterminer. Ils n'ont pas été étrangers non plus — il faut leur en être reconnaissant —à l'idée des écoles ménagères, dont, tout récemment, on s'est brillamment occupé à Montréal. L'œuvre des missionnaires agricoles est multiple et complexe. Elle est difficile et délicate aussi. Mais, en somme, le rapport du secrétaire, M. l'abbé F. V. Charest (de Sherbrooke), prouve qu'on est dans la voie du progrès. Et c'est tant mieux pour l'avenir des Canadiens. Le laboureur savant et la bonne ménagère, voilà un couple sur lequel on peut compter. Or, au témoignage de M. le Secrétaire, ce sont les deux pensées qui doivent guider les missionnaires agricoles : " faire le laboureur futur savant et la jeune fille bonne ménagère."

* * *

Au sujet de toutes ces questions d'instruction et de progrès, il convient de noter ici au passage que l'Ecole Normale Laval, de Québec, se propose de célébrer les 25 et 26 septembre prochain, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Après celles de l'Ecole Normale Jacques Cartier, à Montréal, les fêtes de l'Ecole Normale Laval, à Québec, rappelleront au peuple Canadien ce qu'il doit à la magnifique légion de ses instituteurs. Nos instituteurs laïques chez nous, grâce à Dieu, sont des chrétiens. Nos institutrices, je parle de celles trop rares qui font de l'enseignement leur vie, sont des secondes mères. A côté de nos " frères " et de nos " sœurs," et au rang qui convient, ils et elles sont appelés à faire beaucoup de bien, comme du reste ils ou elles en ont déjà tant fait. Les fêtes de nos institutions scolaires, catholiques et françaises, doivent être chères à tout Canadien-français. On ne le répétera jamais trop : l'instruction, c'est, devant Dieu et devant les hommes, l'œuvre des œuvres.

* * *

On a célébré, le 16 juillet dernier, à la maison-mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Hochelaga, une noce de diamant et six noces d'or dans une fête unique peu banale. Il s'agissait du soixantième de religion d'une ancienne supérieure-générale, la Révérende Mère Marie-Stanislas (née Duhamel — la sœur du regretté curé de Saint-Pie), et du cinquantième des sœurs Rose de Viterbe, François de Borgia, Marie du Saint-Esprit, Marie-Hilaire, Marie-Claire et Marie-Henriette.

Nos Seigneurs Bruchési, Emard, LaRocque et Racicot, Mgr Dugas, de Saint-Boniface, et plusieurs prêtres assistaient à cette joyeuse célébration des sept jubilés.

La messe fut dite par Mgr l'archevêque de Montréal qui adressa aussi une allocution, et, au cours de la réception d'honneur qui eut lieu ensuite, les évêques présents présentèrent, à la communauté si prospère autant qu'aux vénérées jubilaires, leurs félicitations et leurs vœux.

Dans son allocution, où il parla de la joie de la vie religieuse bien comprise, Mgr l'archevêque raconta une touchante anecdote. En 1868, lors du grand mouvement des zouaves, quelques élèves du Collège de Montréal partirent pour Rome: MM. Lamarche, Lachapelle... et Forget, les deux premiers aujourd'hui médecins bien connus, le troisième, mort prêtre au Manitoba. Monseigneur était alors un jeune élève de syntaxe. Les partants vinrent — en costume de zouaves — faire leurs adieux au Collège; il y eut adresse, discours, émotion et larmes. Au moment de partir et juste comme les cœurs battaient à tous bien fort, M. Forget, déjà sur le seuil de la porte, se retourna et jeta aux jeunes amis ce beau cri du cœur, que personne sans doute n'a pu oublier: *hilarem datorem, diligit Deus* — Dieu aime le donateur qui sait rester joyeux! Naturellement Monseigneur appliquait aux jubilaires ce mot de saint Paul, ainsi entendu du don de soi-même. Se donner pour toute une vie d'abnégation, de sacrifice et de dévouement, et savoir quand même, pendant cinquante et même soixante ans, garder son âme sereine et son cœur joyeux, cela, c'est certain, doit plaire au Bon Dieu: *hilarem enim datorem diligit Deus!*

* * *

Un autre jubilé, d'argent celui-là, a été célébré dans le cours du mois. C'est celui du sacerdoce de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface. Les fêtes ont eu lieu le 30 juillet. Comme l'on se propose, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle cathédrale, l'an prochain, d'organiser un concours très solennel, on a voulu cette année s'accorder surtout la joie d'une fête diocésaine. Le clergé de Saint-Boniface, réuni du reste pour la retraite annuelle, était là au grand complet. Mgr Pascal de Prince-Albert et Mgr Racicot de Montréal, Nos Seigneurs Dugas de Cohoes et Dugas de Saint-Boniface, occupaient des places d'honneur à la messe que célébra pontificalement le distingué jubilaire. C'est Mgr Racicot,

l'oncle maternel de Mgr Langevin, comme l'on sait, qui prêcha le sermon de circonstance. Sa Grandeur parla de la grandeur du sacerdoce et de la mission du prêtre dans la société: le mandataire de Dieu pour parler à l'homme, et le mandataire de l'homme pour parler à Dieu. Il y a vingt-cinq ans, quand le jeune Oblat, Adélard Langevin, monta au saint autel pour la première fois, c'est son oncle, M. l'abbé Racicot, qui l'assistait. Dans la cathédrale de Saint-Boniface, l'un et l'autre, aujourd'hui devenus évêques, ont dû revivre plus d'une émotion!

* * *

A Montréal, la nouvelle et très belle église de Sainte-Cunégonde a été livrée au culte, et d'abord solennellement bénie le dimanche, 11 août, par Sa Grandeur Mgr Bruchési. Le nouveau temple, que l'on croirait une chapelle très vaste, destinée à quelque palais de roi, est vraiment très brillant. La nef, sans colonne, est grandiose. Si le sanctuaire n'était pas là, avec ses autels et son beau tableau de la sainte patronne, on n'imaginerait pas être dans une église, de prime abord. Et pourtant, c'est bien l'élan ou l'envolée d'une voûte qui porte l'œil jusqu'en haut, c'est bien une église ou une chapelle très vaste, mais nous ne sommes pas habitués à ce genre si brillant. Allez voir la chapelle du Grand Séminaire, du même architecte, M. Marchand, et vous jugerez comment l'on peut faire grand et beau dans des genres bien différents.

* * *

Deux jolies célébrations religieuses, auxquelles j'aurais voulu consacrer plus que quelques lignes, ont eu lieu en juillet, à Saint-Germain de Grantham, au diocèse de Nicolet, et à Saint-Mathieu de Central Falls, dans le Rhode-Island.

A Saint-Germain, le 16 juillet, au milieu d'un grand concours du clergé et des fidèles, M. le curé Milot faisait bénir par Mgr Bruneault une église, un couvent, un orgue et quatre cloches.

A Central Falls, le 28 juillet, M. le curé Laliberté, un ancien de Montréal, faisait bénir par Mgr Harkins la pierre angulaire de sa future église de Saint-Mathieu.

Et voilà comment, aux Etats-Unis comme au Canada, nos prêtres continuent d'édifier et de construire pour la gloire de Dieu. Comme elles sont justes et fortes les pensées que le prédicateur de

la cérémonie de Central Falls, le Rév. Père Lamarche, des Dominicains de Fall River, a développées dans sa vibrante allocution sur le groupement paroissial ,ses effets, sa puissance pour le bien au point de vue de la race et au point de vue de la foi !

Je regrette de ne pouvoir que signaler ce beau discours.

* * *

Nos défunts, ce mois-ci, ne sont pas très nombreux ; mais il y en a toujours. La mort, disait quelqu'un, c'est ce qu'il y a de plus sûr dans la vie, on y arrive toujours, un peu plus tôt, un peu plus tard, et je ne sais rien de plus attristant que de relire une liste du clergé, vieille de dix ans ! Sont donc partis pour un monde meilleur :

M. l'abbé J. M. Hildège Dupuis, ancien chapelain, décédé à Saint-Jacques (Montcalm), le 20 juillet. à l'âge de 70 ans ;

M. l'abbé Azarie Provost, ancien vicaire, décédé à la maison provinciale des Sœurs de la Providence (Longue-Pointe), le 3 août, à l'âge de 56 ans ;

Le Rév. Père Jules Barreth, des Pères du Saint-Sacrement, décédé à l'Hôtel-Dieu, le 24 juillet, à l'âge de 36 ans ;

Aussi, le frère Césaire (né Viau), des moines d'Oka, décédé accidentellement à Oka, le 18 juillet, à l'âge de 57 ans.

Pour les uns et les autres, ayons devant Dieu une pensée. *Memento, Domine.....*

L'abbé Elie J. Auclair

La collection des "Portraits Historiques"

Grâce à Dieu, nous sommes fiers de nos grands hommes, et c'est à bon droit. Les fondateurs de notre nationalité, et ceux de l'époque héroïque et ceux qui sont venus plus tard, méritent qu'on sache leur histoire et qu'on connaisse leurs traits. Nos grands guerriers, nos hommes d'Etat, nos évêques, nos fondateurs de collèges et nos fondatrices de communautés ne seront jamais trop connus des générations qui arrivent à la vie. Comme l'écrivait naguère le regretté M. Royal: " populariser les traits et les noms de ceux qui depuis trois siècles ont porté haut et ferme le drapeau de la croix, la blanche bannière fleurdelisée ou le pavillon anglais, c'est une œuvre profondément salutaire; c'est apprendre à tous, aux pauvres comme aux riches, et aux jeunes comme aux vieux, l'histoire du pays......"

C'est donc pour répondre en somme à une pensée patriotique que la maison Cadieux et Derome avait jadis entrepris et continue ou reprend cette année la publication de la si intéressante " galerie de portraits historiques " que tous connaissent ou devraient connaître.

Il y a déjà cent portraits qui sont parus, et ils ne laissent rien à désirer sous le rapport du fini de l'exécution. C'est une œuvre d'art populaire, sans doute; mais c'est une œuvre d'art qu'on veut parfaire. Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur cette importante publication.

Dans toutes les maisons, où l'on aime à présenter aux visiteurs des albums à parcourir... on devrait avoir l'album de la galerie historique de chez Cadieux et Derome; avec celui des portraits de famille, il a sa place marquée sur l'étagère de tous nos salons; et, dans toutes nos écoles, les murs devraient être ornés de ces beaux portraits.

Quelle excellente leçon de choses le gouvernement ou les commissions scolaires donneraient à notre jeunesse scolaire, en lui fournissant l'occasion de jouir et de profiter, pour sa formation, des portraits de la galerie historique! C'est une idée que nous soumettons respectueusement à qui de droit.

" Vos portraits sont très bien exécutés — écrivait aux éditeurs Sa Grandeur Mgr Bruchési — et j'espère que le public accordera à cette entreprise l'encouragement qu'elle mérite."

" Le choix judicieux des sujets — écrivait à son tour Mgr Emard — le fini et la ressemblance si parfaite des portraits rendent cette collection très précieuse à quiconque porte quelqu'intérêt à l'histoire de notre pays. Toutes nos maisons d'éducation et tous les membres du clergé voudront la posséder.'

" Pourquoi ces portraits d'une valeur incontestable — écrivait enfin, et fort justement, Mgr La Rocque — ne prendraient-ils pas au foyer domestique, dans le salon, le boudoir ou la salle à manger, des places aujourd'hui trop souvent occupées par des gravures insignifiantes sinon ridicules, par des images d'un goût douteux et d'une orthodoxie suspecte? Et puis dans toutes nos maisons d'éducation, la série complète des portraits de ces personnages qui se sont illustrés de quelque façon en ce pays, ne formerait-elle pas une décoration murale à la fois attrayante et utile? Ce serait au foyer domestique, à l'éeole, au pensionnat, l'histoire de la patrie canadienne apprise par les yeux."

On ne saurait mieux dire !

L'abbé Elie J. Auclair

(Voir aux pages d'annonces pour les noms et le prix de ces portraits historiques.)



L'au delà ou la vie future d'après la science et la foi

(*Voir* PROPAGATEUR de Juillet, page 202).

L'AU DELA ET LE PLAN DIVIN

Toute la philosophie est régie par l'idée de but. La finalité est la loi dominante du monde ; car suivant la profonde remarque d'Aristote, rien ne s'y fait en vain, et une chose sans but est impossible ,car elle serait sans raison.

C'est que, dit Bossuet, " le rapport de l'ordre et de la raison est extrême." Dieu, raison souveraine et parfaite, gouverne le monde avec une impeccable sagesse. Artiste habile, il adapte les moyens au but, et organise chaque être en vue de sa destination. Il y a une proportion parfaite, j'allais dire une équation, entre les actes et leur principe, entre les fonctions et la fin, entre la nature et la destinée de tous les êtres, de sorte que l'un de ces termes étant connu, la raison peut aller avec assurance à la découverte de l'autre.

Tel est l'ordre du dont Pythagore et les anciens avaient saisi la vague harmonie et que le génie de S. Thomas devait mettre dans un si puissant relief.

De même, en effet, que la connaissance des propriétés des corps en révèle au savant la nature et la destinée, ainsi l'étude des facultés et des aspirations de l'être humain doit nous éclairer sur son avenir. Est-il possible que Dieu ait façonné sur le même modèle un être appelé à l'immortalité et un être condamné à traîner en ce monde, sans espoir de survie, une existence éphémère et caduque ?

* * *

Par un privilège de sa nature, l'âme, avons-nous dit, survit au corps. Ce sont même deux substances si disparates, qu'il y a plus lieu d'être surpris de leur union que de leurs destinées si différentes.

Or, dit S. Thomas, Dieu respecte la condition naturelle de chaque être. Si l'homme est grand quand il fait ce serment : ce qui est dit, ce qui est écrit est écrit, comprendrait-on que Dieu se démentît une seule fois et retirât traîtreusement la parole donnée ?

Mais que sont les êtres créés et en particulier l'âme humaine ? Ce sont les idées divines projetées au dehors, ce sont comme des expressions imparfaites, mais réelles cependant du Verbe de Dieu ou de sa parole, *vox Dei in rebus revelata,* suivant le mot de Bacon.

Si donc Dieu a donné à l'âme une nature spirituelle et une constitution immortelle, il n'abrogera pas cette disposition providentielle. Il se doit à lui-même de ne pas se contredire, et l'âme subsistera toujours, comme dit S. Thomas, " PAR L'IMMOBILITÉ DE LA VOLONTÉ DIVINE."

Et lors même que de sa nature, l'âme ne serait pas immortelle, on ne saurait en conclure qu'elle doit finir un jour. Car, " Dieu a créé les choses pour qu'elles fussent " ; Dieu, être par excellence et principe de tout être, ne détruit rien de ce qu'il a fait ; ses dons, dit l'Ecriture, sont sans repentance, et il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants.

Ce fécond et lumineux principe de S. Thomas était une intuition de génie ; Lavoisier l'a démontré expérimentalement et ainsi formulé : dans la nature, rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme. Chaque parcelle de matière subit des métamorphoses indéfinies, mais aucune ne disparaît. Le corps humain, par exemple, quand il cesse de vivre n'est pas anéanti, comme on croit vulgairement ; sous l'action des forces chimiques, il subit la loi de l'échange, ou comme disait Bossuet, du commerce de la matière ; mais pas un seul de ses atomes n'est anéanti.

Ainsi donc, Dieu, auteur de cette loi du monde physique, respecte ces infiniment petits et leur conserve l'existence. Et pourtant ils n'ont pas de fin qui leur soit propre et ils n'existent qu'en vue de l'ensemble dont ils font partie. Et l'âme qui, suivant le mot Kant est " *une fin en soi,*" qui a plus de réalité que tout le monde matériel, on voudrait que Dieu la replongeât à jamais dans le néant !

Sans doute l'âme n'existe pas nécessairement ; c'est très librement que Dieu l'a créée et il pourrait la détruire, comme elle n'a en elle-même, à aucun moment de la durée, sa raison d'être, il lui suffirait pour cela de suspendre son action conservatrice qui n'est qu'une création prolongée.

Cependant cette annihilation n'exige rien moins qu'une intervention de la toute-puissance divine : anéantir et créer, faire de rien et réduire à rien sont deux actes équivalents et proportionnés à la seule puissance capable de franchir la distance incommensurable qui sépare l'être du non-être.

Et de fait, dit la science, rien n'est anéanti dans la nature ; tous ses éléments persistent et se transforment ; toutes les forces cosmiques conjurées pulvérisent la matière sans la détruire : comment pourraient-elles anéantir l'âme ?

Puis-je le faire moi-même ? Non ; je ne lui ai pas donné l'être, je ne puis le lui ôter ; Dieu seul le lui conserve, seul il pourrait le lui enlever, si cet acte de sa puissance n'était en opposition avec ses autres attributs.

Il convient donc à l'âme, conclut le Docteur angélique, d'être immortelle, comme au nombre d'être pair ou impair.

* * *

Examinons maintenant, en face de la sagesse divine ; non plus l'essence immatérielle de l'âme, mais sa nature morale et ses aspirations intimes.

Toute vie créée, n'ayant pas en elle-même la source de son être, a besoin de s'entretenir par l'absorption d'un élément étranger.

Mais la loi d'assimilation qui préside à la nutrition exige évidemment que la nourriture réponde aux besoins et s'accommode à la nature de la vie qu'elle doit renouveler. Il doit y avoir, et il y a de fait, comme il est facile de s'en convaincre, une sorte d'homogénéité entre la substance vivante et le principe nourricier qui l'alimente.

Or c'est la vérité qui est l'aliment de l'âme, la vie de l'intelligence, et suivant la forte expression de Malebranche, " la viande des esprits," et non seulement la science du monde physique et des choses matérielles, mais les principes nécessaires, immuables, éternels.

Et, chose étrange, bien que notre esprit soit très borné, rien ne saurait satisfaire son besoin de savoir il a soif de la vérité absolue; en vain il parcourt le domaine des êtres créés ; quand même il aurait exploré l'immense océan de la vérité qui s'étendait devant le puissant regard de Newton expirant, sa curiosité ne serait pas encore satisfaite, parce qu'il porte en lui un idéal dont le terme n'est que dans l'infini.

Le désir est proportionné à la connaissance et marche du même pas. Ecoutons-nous vivre ; en vain notre cœur essaie de tout. nos plus impérieux désirs sont inassouvis. Aussitôt que notre pensée a fait le tour des biens finis, notre cœur sent en eux un vide que rien ne peut combler : science, fortune, honneur, satisfactions de toutes sortes y tombent comme dans un abîme sans fond qui s'élargit sans cesse.

Ce n'est pas tout ; l'animal emprisonné dans la sphère étroite de la sensation, n'a pas de désir qui dépasse le coin de l'espace qu'il occupe et l'instant de la durée qui mesure sa vie. L'homme au contraire déborde par la pensée le temps et l'espace ; aussi il délire naturellement être toujours (1). Il y a en nous une irrésistible aspiration vers l'immortalité, un instinct passionné de survie, une ambition illimitée de vivre toujours.

---

(1) *Somme théologique*. 1. p. 75, a. 6. *Contra Gentes*, liv. II, ch. 55.

Ainsi toutes nos aspirations montent vers l'infini ; de même que les corps tendent vers le centre de la terre,l'âme gravite vers l'absolu et y cherche le lieu de son éternel repos. Elle en descend, elle y retourne ; car la perfection des choses, dit S. Thomas, est de revenir à leur principe : c'est le flux et le reflux de la création.

* * *

Etrange raison, dira-t-on peut-être ; vous croyez à la vie future uniquement parce que vous la désirez. — Oui ; mais il y a loin d'un vœu indiduel et privé à une inclination naturelle et spontanée du cœur humain.

Ce désir n'est pas notre œuvre ni un produit fictif de notre imagination ; ce n'est pas nous qui nous nous le sommes donné, et il n'est pas en notre pouvoir de nous en défaire : il jaillit du fond même de notre être et s'identifie avec lui.

Ce n'est pas davantage un fait personnel, résultant de circonstances fortuites, mais un fait primitif, humain, universel qui ne peut s'expliquer que par une loi générale de la nature. Et cette loi, ayant Dieu lui-même pour auteur, ne saurait nous induire en erreur.

Eh quoi ! Dieu ne trompe pas l'instinct d'un insecte, et il ferait mentir celui qu'il a gravé de sa main dans notre âme !

Il n'a établi en vain aucune des lois de la nature et il violerait celle qu'il a imposée à l'homme son chef-d'œuvre !

Il fait tout " avec nombre, poids et mesure," il conduit avec une infaillible sagesse les êtres à leur fin ; et nous, il nous pousse aujourd'hui par un mouvement irrésistible vers le bonheur, la vérité, la vie, l'idéal ; et après nous avoir donné de tout cela un avant-goût qui ne nous a laissé que des déceptions, il nous attend demain pour nous replonger dans le néant !

Non, cela n'est pas, à moins que l'on ne veuille admettre avec Hegel que la contradiction est la loi des êtres aussi bien que de la pensée.

QUE CE QUI EST CAPABLE DE DIEU, s'écrie Bossuet, SOIT IMMORTEL COMME LUI (1) !

***

Après le matérialisme du XVIIIe siècle, quelques esprits fatigués de doutes et de négations, s'attachèrent à un spiritualisme vague et imprécis. Ils se laissèrent séduire par une vieille erreur qui avait pris naissance en Egypte et en Chaldée et que Pythagore et Origène avaient jadis rendue célèbre.

C'est la *métempsycose* dont les principaux adeptes en ce siècle sont Fourier, fondateur de l'école phalanstérienne, et Jean Reynaud (2) ; quelques autres y ont ajouté plus récemment les rêveries du spiritisme.

Quand d'après eux la vie humaine touche à son terme et que les organes sont épuisés, l'âme passe dans un autre corps et recommence une nouvelle existence.

Si elle a fait le bien pendant la première épreuve, elle est unie à un corps plus parfait, et l'éternité sera remplie par une série indéfinie d'épreuves de ce genre.

La seule différence notable entre la métempsycose ancienne et la moderne est que celle-ci a écarté l'hypothèse grossière d'après laquelle les âmes humaines passeraient dans des corps d'animaux.

Cette théorie, affirment ses partisans, apporte la solution la plus satisfaisante à deux problèmes fort complexes, les inégalités physiques et morales que nous constatons en ce monde, les peines et les récompenses de l'autre (3).

Mais malgré cette grave prétention et les perspectives fantastiques de cette chevauchée d'étoile en étoile, la métempsycose n'est qu'une hypothèse sans fondement.

---

(1) Sermon pour la *Toussaint.*

(2) Jean Reynaud : *Terre et Ciel.*

(3) Louis Figuier : *Le lendemain de la mort.*
Pezzani : *La pluralité des existences de l'âme.*

Ces réincarnations successives sont en opposition avec la raison ; car l'épreuve, dans sa notion élémentaire et philosophique, est une préparation à un état permanent et immuable ; comment concevoir des épreuves qui n'ont ni conclusion ni fin et un voyage chimérique vers un but qui n'existe pas ?

Ensuite est-il vrai, est-il possible que tous les déshérités de ce monde soient des coupables ? Non, car ils n'ont nullement conscience des fautes qu'ils auraient commises dans une vie précédente ; or un châtiment qui n'est pas lié au souvenir de la faute commise est une barbarie et un non-sens ; seul le coupable doit être puni, et encore faut-il qu'il le comprenne et qu'il se sente coupable. La vie est pour les malheureux comme pour les autres, non pas un châtiment, mais une épreuve, un peu plus dure peut-être, qui recevra sa récompense dans l'éternité.

Est-il besoin de montrer combien cette théorie est dangereuse et immorale ? Si les épreuves dont on nous menace ne doivent pas finir, c'en est fait de toute sanction ; la créature est maîtresse absolue de son sort, car elle peut reculer indéfiniment son repentir, de sorte que l'homme est livré sans remède à la corruption et la justice de Dieu mise éternellement en échec par l'audacieuse révolte du coupable impénitent !

* * *

Le matérialiste Büchner a dit cette sévère parole : " Nos philosophes modernes aiment à nous réchauffer de vieux légumes en leur donnant des noms nouveaux, pour les servir comme les dernières inventions de la cuisine philosophique. "

Rien de plus juste : c'est ainsi que la vieille théorie du *nirvâna* indien a été renouvelée par l'école panthéiste moderne. Elle proclame l'extinction de la personnalité et son absorption dans l'âme universelle ou en je ne sais quel Dieu que file " l'araignée humaine." Hegel et Taine, Aug. Comte et Renan s'accordent ainsi à nier l'immortalité du moi individuel ou de chaque âme humaine pour admettre une sorte d'existence éternelle à titre d'idée pure.

Ce qui est immortel pour eux, c'est l'idée de l'individu mort dans l'humanité qui persiste et survit.

En un mot, c'est le nirvâna des Indiens, le sommeil de l'anéantissement final.

Plaisante idée, en vérité, que de nous présenter ce sommeil profond et sans fin comme une vie nouvelle l'anéantissement du cœur et de la pensée comme une béatitude, et la fin du moi comme l'immortalité à laquelle nous aspirons !

A quoi servirait, à supposer qu'elle fût encore sauvegardée, la seule identité d'une substance inerte et sans vie ? Oter à l'âme la conscience de cette identité, c'est ruiner entièrement son activité : la reconnaissance de l'identité n'est-elle pas le premier degré de la connaissance ?

La justice demande et la raison proclame la personnalité immortelle de l'âme, la survivance du moi et de la conscience individuelle dans la récompense ou dans la peine.

L'homme doit se retrouver le même au delà de la tombe, sans que la chaîne de son identité soit rompue par l'extinction de la conscience et le silence de la mémoire.

L'harmonie du plan divin l'exige : il faut à notre âme une vie future et immortelle.

L'abbé LAXENAIRE.



LE DENIER DE LA VEUVE

I

Le chant des psaumes du soir s'éteignait dans l'*Alleluia* final. Sur l'autel des holocaustes, — l'autel formidable de quatorze mètres de côté, — le feu du sacrifice achevait de se consumer. Le sang des deux agneaux qu'Israël offrait soir et matin à Jéhovah, après avoir ruisselé sur l'autel, s'écoulait maintenant par les canaux, goutte à goutte. Au midi, sur des charbons ardents, la main du prêtre jetait encore, selon les rites, tous les aromes de l'Orient condensés dans cet encens unique, mêlé d'essence de nard, d'essence de roses, de cinnamone et d'ambre, les parfums réservés de l'autel.

Lentement, la foule s'écoulait, descendant les terrasses successives de ce temple à ciel ouvert où des milliers d'hommes se mouvaient à l'aise. Ils allaient de la cour d'Israël à la cour des femmes et enfin au parvis des Gentils, dont aucun païen ne pouvait franchir les portes sans mourir ; comme si Jéhovah, l'inaccessible, n'entendait que de loin, du plus loin possible, toute supplication ou toute louange qui ne sortait pas des lèvres du peuple élu ! En groupes pressés, les fidèles longeaient les treize troncs en forme de trompette, le *Sépharoth,* où l'argent et l'or tombaient avec un bruit clair. Chacun suivant sa générosité ou suivant sa richesse y mettait son offrande ; les Juifs magnifiques jetaient avec ostentation les coins précieux à l'effigie de César. Et cela aussi ajoutait à l'éclat des fêtes : ces dons de riches étaient en harmonie avec la splendeur des marbres, l'éclat des ors, les mosaïques rares, tout le luxe qui se précisait, s'affinait encore, à mesure que l'on approchait de Jéhovah, pour resplendir en lames massives incrustées de joyaux, en voiles de byssus et de pourpre au seuil du Saint des Saints.

Au sein du temple splendide, Jésus poursuivant sa lutte sans trêve contre l'hypocrisie dénonçait au peuple qui l'écoutait les pharisiens et les scribes.

" Gardez-vous d'eux qui aiment les salutations dans les places

publiques, les premiers sièges dans les synagogues, les premières places dans les festins et qui dévorent les maisons des veuves sous prétexte de longues prières ! " Jésus disait ces paroles sans souci de la haine des scribes qui l'entouraient. Et maintenant, comme lassé de la lutte sans trève, Il s'assit auprès du trésor, à l'ombre de la " Belle Porte " aux battants d'airain, regardant ceux qui passaient et ceux qui donnaient. Son regard pensif se posait sur les fronts orgueilleux, scrutant les calculs étroits, descendant jusqu'aux cœurs que le formalisme avait desséchés et qui faisaient tourner à leur condamnation, à force de malice, les prescriptions les plus saintes de la loi.

Ils passaient un à un, devant l'insondable regard, les hypocrites et les impitoyables, dont Il parlait tout à l'heure, ceux qui allaient la tête haute, liant sur leurs épaules tremblantes de leurs frères les fardeaux trop lourds ; ils passaient, les efféminés, vêtus de broderies épaisses, se hâtant vers les festins scandaleux où l'on mettait à contribution les provinces lointaines, les fleuves et les mers pour trouver des stimulants nouveaux à une soif inassouvie de plaisir ; ils passaient, et, maintenant aussi, tous ses prêtres, Samuel et Elzéar, les Kantheros et les Phabi, Hanan et Kaïphe, — Kaïphe le grand prêtre, que le Fils de l'homme regarda longtemps, plus longtemps que les autres...

Et le regard du Christ n'était ni méprisant ni dédaigneux ; elle n'entrait pas dans cette âme de lumière, l'ironie, " cette fumée des cœurs étroits "... Mais une angoisse sans nom montait dans ces yeux pensifs, un voile d'agonie passait sur ce visage : c'était pour ceux-là que, dans trois jours, Il allait mourir...

Soudain une douceur souveraine éclaira le regard du Maître, comme un rayon de lumière perce les nuages lourds un jour de brumes. Une femme s'avançait, enveloppée de ses voiles, timide, et comme honteuse de se trouver au milieu de ces riches, car elle était pauvre ; elle avait l'attitude effacée de ceux qui ne se sentent plus défendus par rien, ni uniquement aimés par personne parce qu'elle était veuve. Et ces deux grandes misères, la pauvreté et l'isolement du cœur, elle les portait simplement, comme s'il était naturel qu'il en fut ainsi puisque le Seigneur l'avait voulu.

Elle étendit la main vers le tronc le plus proche d'elle ; humblement elle y déposa son offrande : deux perutahs, à peine quelques centimes... En même temps que son obole une poignée d'or était jetée de loin par Samuel ben Phabi. Une rougeur fugitive passa

sur le visage de la veuve. Intérieurement, elle dit au Seigneur: “ Pardonnez-moi, je n’ai que cela...”

Et elle ne vit pas Celui dont le regard ne se détachait pas d’elle. Elle ne l’entendit pas dire à ses disciples, en la désignant d’un geste d’admiration: “ Celle-là a mis plus que tous les autres; elle a donné de son indigence tout ce qu’elle avait.” Elle ne sentit pas la bénédiction qui la sacrait à travers la foule des savants et des anges, elle, la veuve, ignorante et pauvre.

Pourquoi ne dit-il rien?... Il était si facile qu’il parlât! Pourquoi la laissa-t-il poursuivre son chemin sans lui rendre, par un mot, l’âme plus légère? Et pourquoi, enfin, Lui, le maître des secrets éternels, ne voulut-il point violer le mystère de ce don?

Mais ce silence même assurait la récompense magnifique. Et qui sait si les heures de bénédiction suprême ne sont pas celles où un sacrifice héroïque laisse l’âme aussi lourde et aussi désolée.

II

C’était bien un acte héroïque. Elle avait donné tout ce qu’elle avait. Elle revenait, se hâtant vers sa pauvre demeure, loin des quartiers de marbre des riches, loin de la ville nouvelle des thermes et des jeux et de ce jardin des roses qui faisait passer en toute saison sur Jérusalem la belle un souffle de printemps. Dans les terrains vagues que la nouvelle enceinte de murs enfermait, un peu à l’écart, s’élevait la petite maison à un seul étage, une pièce unique en haut et en bas. La veuve y entra hâtivement; elle allait retrouver non pour consoler, hélas! mais pour accroître la désolation de sa solitude, Rachel, sa fille unique, aveugle à la suite d’une de ces maladies si fréquentes sous le soleil d’Orient. La mère et la fille vivaient seules avec de temps en temps, les soirs, un orphelin, que la veuve avait recueilli.

C’était le fils de sa sœur; il gardait un troupeau à quelque distance. Il apprenait à la jeune fille à tresser des corbeilles; et rien ne décourageait la patience du petit pâtre, guidant, sans se lasser, les doigts de l’aveugle... D’ailleurs, la misère était si grande que le travail de la mère et des enfants parvenait à peine à gagner le pain de chaque jour.

Ils étaient résignés; mais de loin en loin, en grandissant, Rachel subit des accès de désolation brusque, un appel désespéré à la joie,

à la vie, à la vie des autres dont cette nuit éternelle la cloîtrait. Et ce soir-là, ce soir parfumé de Nisan, c'était sur une de ces angoisses de son enfant que Sarah la veuve était montée au temple; et pour obtenir un peu de force, pour se rendre, par un sacrifice, le Seigneur pitoyable, elle lui avait offert de son indigence " tout ce qu'elle avait."

La route était longue, du temple à sa demeure; Joël le pâtre était arrivé un peu avant elle; il parlait avec véhémence à Rachel qui, maintenant, ne pleurait plus:

— Je t'apporte des figues sauvages et du lait, disait-il; et tiens, dans tes bras, voilà toutes les fleurs que j'ai cueillies, celles dont tu préfères les parfums... Pourquoi pleurais-tu? Tu es restée seule trop longtemps peut-être? Mais bientôt nous ne nous quitterons plus. Je t'épouserai quand je serai assez grand pour te faire vivre. Je te prendrai aux champs avec moi; en gardant les brebis tu me raconteras de belles histoires, et nous serons si heureux!

— Que ferais-tu d'une femme aveugle, Joël? interrompit la voix triste. Tu es si bon, tu ne te plaindrais jamais... Mais moi je souffrirais de penser à ta peine. Je ne pourrais rien faire, ni t'aider à rien. On rirait de toi... Tu te souviens de ce rire des enfants, l'autre jour, quand nous passions, quand j'ai bronché contre la pierre?

— Ils ne riaient pas de toi, dit Joël avec emportement; je me serais jeté sur eux.

— C'était de moi, poursuivit l'aveugle, et j'ai pu le supporter parce que ce n'était que de moi seule. Mais si j'étais ta femme, cela m'irait jusqu'au cœur, je n'oserais plus sortir avec toi. Je songerais: Qu'est-ce qu'il pense quand ils se moquent? Il rougit de moi peut-être!... Je serais encore plus malheureuse que maintenant. Tu ne te rends pas compte, quand on ne voit pas, à quelle profondeur vont les choses. Rien ne distrait des pensées qu'on a... Et toi-même, tu souffrirais; je te ferais souffrir sans le vouloir; parce que tous les jours, je te demanderais si tu ne regrettes rien.

— Tu ne me le demanderais plus quand tu me connaîtrais bien, Rachel. C'est parce que je ne sais pas te parler que tu dis ces mots durs. Je suis gauche, lourd, sans esprit. Mais tu ne sais pas... il y a toujours en moi quelque chose qui chante. Tu me mets de la lumière dans l'âme. Quand je veux être heureux là-

bas, dans les longues nuits aux champs, ou dans les longs jours, je ne regarde ni les étoiles, ni le ciel, ni les grandes herbes qui se courbent sous le vent, ni mes brebis, ni rien. Je ferme les yeux, et en dedans je te regarde. Je te vois marcher et sourire; je vois le geste que tu as quand tu te serres dans ton voile; et ta façon de pencher la tête quand tu m'écoutes... et cela m'est une fête! Quelquefois je deviens mauvais. Je pense que tu en aurais aimé d'autres, belle comme tu l'es, si tu m'avais vu laid, misérable; et je suis heureux qu'on ne t'ait pas guérie pour que tu ne me dédaignes pas...

Humblement il répéta: "Je suis mauvais."

Mais elle, à tâtons, chercha la main brune du pâtre et la garda dans les siennes.

Sarah entrait; elle sourit aux enfants et embrassa Rachel. Joël continuait à parler, sans sortir de son rêve, comme font les timides, lorsqu'une fois ils osent verser leur âme, en eau profonde qui s'épanche.

— Je voudrais être bon, pourtant. Je le voudrais surtout depuis quelques jours. Tout près de l'endroit où je garde mon troupeau, aux environs de Béthanie, un homme vient s'asseoir souvent avec quelques autres autour de Lui. Ce doit être un prophète, je pense; Il dit des paroles si belles! Il ne se doute pas que je l'entends, je suis caché dans le fossé par les hautes herbes. Je reste là des heures et des heures, quand Il y est, et longtemps après qu'Il est parti...

Souvent Il parle de pauvres comme nous, en disant qu'Il les aime, et qu'un jour Il les rendra bienheureux... Il dit que nous sommes pour Lui comme des brebis, qu'Il nous appelle, qu'Il nous connaît, que nous le connaissons...

Jamais je n'ai osé me montrer, tu comprends; je ne sais même pas lire... Mais si tu venais demain? Je suis sûr qu'après tu ne pleurerais plus. Je ne sais: seulement, à entendre sa voix, on dirait que plus rien n'est lourd. Je ne souffre plus que nous manquions quelquefois de pain — et toi, je crois que tu ne souffrirais plus de ne pas voir.

— Tu nous conduiras; nous irons, n'est-ce pas, mère? dit Rachel qui semblait suspendue aux lèvres de l'enfant. Je ne lui parlerai pas non plus. Tu dois avoir mal compris, quand tu crois qu'Il nous aime: les maîtres n'aiment pas les pauvres. Mais Il ne nous chassera pas, puisqu'Il ne nous verra pas; et s'Il a des mots pour ceux qui souffrent...

— Il a des mots pour tout, reprit Joël avec assurance. Et puis il n'y a qu'à dire: "Seigneur, faites cela!" et Il le fait. Ce matin même, à propos d'un arbre desséché je crois, ceux qui l'entouraient le questionnaient... Je n'ai pas bien saisi: cela devait se rapporter à des choses anciennes. Il leur a répondu qu'avec un peu de foi ils obtiendraient tout; qu'ils n'avaient qu'à demander et que Lui leur donnerait.

— Oh! murmura Rachel, Il aurait cette puissance? Il pourrait tout! Et si j'y allais alors? Et si je lui demandais...

Elle n'osa terminer, tremblant elle-même de l'audace de sa pensée... Mais Joël comprit sans qu'elle achevât, et tout de suite, redoutant la déception possible:

— Il ne parlait pas de guérir, observa-t-il tristement.

— Qu'importe, puisqu'Il a dit *tout?* reprit-elle.

— Laissons cela, dit la mère avec inquiétude. Tu sais que Joël vit toujours à moitié dans un rêve; il n'aura pas compris; il dit des choses insensées. Qui oserait parler ainsi? Nos prophètes eux-mêmes n'auraient pas eu cette audace. Un homme a-t-il la puissance de Jéhovah?

Elle fit un signe mécontent au pâtre, qui baissa la tête se sentant en faute... Elle parla longtemps; elle raconta sa visite au temple... Rachel ne l'écoutait plus... Quand on a ouvert la cage, comment retenir l'oiseau? L'aveugle répétait: "Nous irons, nous irons, mère !" Avec impatience, avec angoisse, il fallut promettre qu'on réfléchirait, et à la fin qu'on irait... La soirée passa rapide, malgré la misère, malgré le pain dur du repas. Quelque chose d'ailé planait dans la demeure; il y avait un sourire sur les visages, un soufle plus libre soulevait les poitrines, et chacun écoutait en soi-même la marche silencieuse de l'espérance...

III

A l'aube, les deux enfants et la mère étaient sur le chemin de Béthanie. La fraîcheur des premières heures pénétrait en eux, calmait la fièvre de l'attente, des espoirs à peine formulés, mais angoissants comme une brûlure. Après avoir gravi les pentes du jardin des Oliviers, ils redescendirent dans la vallée où l'ombre bleuâtre, l'ombre déjà transparente, s'éclairait d'une douceur d'aurore. Des teintes merveilleuses d'un vert très doux pâlissaient à

l'horison et, d'instant en instant, blanchissaient, se doraient d'un reflet à peine visible. Et brusquement dans ce ciel d'Orient la lumière vierge du matin éclata splendide, avec les chants d'oiseaux, les frissons légers des grandes palmes. Rachel tendit les mains en avant, les offrit aux premiers rayons pour prendre sa part, elle aussi, de la joie de la terre.

Joël allait et venait, impatient, avec une hâte d'arriver, poussant devant lui son petit troupeau; c'était bien là; c'était bien ce figuier sauvage, desséché et mort au milieu de la verdure d'avril, Mais le Maître viendrait-Il aujourd'hui? Suivrait-Il la même route? Prise d'une angoisse inexplicable, Rachel aurait voulu s'en aller maintenant; elle disait à son petit compagnon:

— Cachons-nous là où tu te cachais, pour être sûrs qu'Il ne nous verra pas. J'ai si peur qu'Il ne nous renvoie!... Ecoute, nous lui parlerons, seulement si je sens comme toi qu'Il est bon... Si je ne dis rien, je t'en supplie, ne parle pas non plus... J'ai été folle... J'ai peur maintenant; il me semble qu'il fait froid...

Sarah essayait de parler; elle affectait d'attacher peu d'importance à leur démarche; elle disait que l'on était venu par une curiosité bien naturelle, que l'on repartirait sans attendre s'Il tardait trop... Mais sa voix était changée, rauque et étranglée par l'émotion. L'espérance, sans qu'elle l'eût voulu, était descendue au fond d'elle-même, l'étreignait, et, avec l'espérance, la terreur de la déception possible... Elle priait tout bas que le Seigneur éloignât tout désir insensé, toute volonté contraire à ses voies. Presque machinalement, elle répétait:

" Que le Prophète ne passe point par ce chemin s'Il doit laisser derrière Lui encore plus de douleurs!..."

Le Prophète passa par ce chemin...

De loin Joël le vit entouré de ses disciples. Il dit d'une voix troublée:

— C'est Lui...

— Tais-toi, supplia Rachel; ne dis rien; ne demande rien.

Tout son corps tremblait. Elle était d'une pâleur mortelle. Joël se blottit à ses pieds dans le fossé, derrière l'arbre. Ils attendirent.

Le Maître, grave et triste, s'avançait sur la route; Il était tout près d'eux maintenant; Il allait passer, Il passait.

— Maître, dit l'un des disciples, voyez ce figuier que vous aviez maudit, il est desséché...

La voix de Jésus de Nazareth s'éleva tranquille. Joël avait dit vrai, cette voix vous prenait l'âme, elle allait à des profondeurs inconnues. Aux premiers mots, instinctivement, Rachel s'était avancée. Le Seigneur disait:

— Ayez foi en Dieu.

Et étendant la main vers le mont des Oliviers, dont les cèdres géants se profilaient, sombres, dans la lumière:

— Quiconque dira à cette montagne: lève-toi et jette-toi dans la mer, et n'hésitera point dans son cœur, mais croira que tout ce qu'il aura dit doit se faire, il sera réellement fait.

Joël leva les yeux, ne sachant s'il rêvait, attendant un signe. Rachel s'était redressée. Elle tendait son pauvre visage en avant, dans une supplication ardente. Le Seigneur ajoutait:

— Tout ce que vous demanderez, croyez que vous l'obtiendrez et il vous arrivera.

Hors d'elle-même, emportée par l'élan irrésistible de son amour, la mère se jeta aux pieds du Maître, sur le bord de la route. Elle ne parla pas, mais de ses mains jointes elle désigna au Seigneur l'enfant aveugle, n'osant même pas dire sa prière et son espérance, de peur de briser l'être fragile, *si le Seigneur ne voulait pas...*

Oh! la douceur du regard que Jésus de Nazareth abaissa sur l'enfant et sur la mère! Joël, radieux, murmura: "Il t'a vue!..." Lentement le Seigneur posa la main sur les yeux fermés de l'aveugle; sous cette main Rachel cessa de trembler; une extase transfigura son visage. Elle attendit, immobile, sentant descendre en elle la joie même de Dieu...

La voix du Maître s'éleva, toute-puissante:

— Si tu peux croire, tout est possible à celui qui croit.

Elle répondit:

— Je crois.

Un instant encore la main divine reposa sur le pur visage. Avec la joie de Dieu, la foi, la résignation, l'amour semblaient se lever en Rachel comme un vol d'oiseaux. Et elle pensait qu'elle resterait aveugle, ainsi, avec délices, toute sa vie, si elle gardait sur son visage, entre elle et la lumière d'ici-bas, cette main qui versait la lumière éternelle...

Mais elle ne devait pas rester aveugle. Le Seigneur voulait

cueillir sur sa route la fleur de leur joie. Il écarta sa main toute puissante. Les yeux limpides de Rachel se posèrent sur Lui, sur la vision ineffable de beauté et de bonté. Et même alors, le Christ ne dit pas à la mère: " Je te voyais, hier." Il ne dit pas à l'enfant: " C'est l'obole que je rends à ta mère."

Seulement, lorsqu'un peu plus loin, Jean le bien-aimé, se retournant vers le groupe radieux, entendit les bénédictions incohérentes que murmurait la veuve; lorsqu'il vit Joël, courant vers le Maître, son plus bel agneau dans les bras, et Rachel perdue dans l'extase, ne pouvant détacher son regard du Seigneur qui s'éloignait, si habitué qu'il fût à ces spectacles, Jean le bien-aimé demanda:

— Qu'ont fait ceux-ci pour Vous rencontrer sur leur chemin?

Désignant la veuve, le Seigneur répondit:

— Elle m'avait donné de son indigence tout ce qu'elle avait.

Reynès Monlaur. (1)

(1) Extrait de " Ils regarderont vers lui ". voir aux annonces.



LE PROPAGATEUR

Vol. IV SEPTEMBRE 1907 No 9

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE. — Le nouveau décret sur le mariage. — La crise anti-cléricale en Italie ; les faits de Milan et de Turin ; les diverses attitudes du gouvernement Giolitti. — Choses de France ; article de M. de Mun. — Le courant vers Lourdes. — Les conversions en Angleterre ; celles pour le mariage ; celles par besoin du cœur. — Un geste royal. — Un article sur la persécution en Pologne. — Les difficultés de l'apostolat moderne ; le manque de clergé indigène n'est pas l'unique cause d'insuccès relatifs. — Une lutte grandiose : l'*Ile-des-Saints* combat les flots. — La plus rapide traversée. — L'accident du "Pont de Québec." — A Caughnawaga. — Les progrès du Pacifique Canadien. — La démonstration de la "fête du travail". — Le congrès pédagogique à Joliette ; belles paroles de Mgr Archambeault. — Les fêtes acadiennes. — La C. M. B. A. à Montréal. — Noces d'or à Saint-Paul-l'Ermite. Heureux qui sait rester jeune ! — Un beau livre : *Cartier et son temps.* — Nos défunts.

Le nouveau décret "Ne temere" sur les fiançailles et le mariage, que, par l'ordre et l'autorité du Pape Pie X, la sacrée Congrégation du Concile vient de publier — et qui viendra en force à Pâques 1908 — apporte de nombreux et profonds changements dans la discipline du mariage. Nous ne saurions trop recommander, et nous le faisons respectueusement, à nos confrères de l'étudier soigneusement, ce décret, comme aussi les commentaires ou dispositifs qui seront arrêtés par les diverses autorités diocésaines.

Nous signalons ici les changements qui nous ont le plus frappé, laissant, bien entendu, à qui de droit de régler ce qui doit être reglé.

1° Les fiançailles ne seront valides qu'en autant qu'un acte écrit en aura été dressé.

2° Pour la *validité,* n'importe quel curé (ou son délégué) pourra recevoir, dans sa paroisse, le consentement de mariage de ceux qui se présentent devant lui, qu'ils soient ou non ses paroissiens ;

mais il demeure *illicite* de se marier devant un autre prêtre que *son curé ou son délégué,* et le décret note que " la règle sera de célébrer le mariage devant le curé de l'épouse, à moins qu'un motif légitime n'en dispense."

3° Les mariages par surprise ne seront plus valides.

4° Les hérétiques ne sont pas tenus d'observer les formalités catholiques du mariage. Les apostats le sont.

5° Quant aux catholiques qui voudraient contracter mariage avec des non-catholiques, ils seront tenus d'observer les ordonnances du décret " Ne temere," *nisi pro aliquo particulari loco aut regione aliter a S. Sede sit statutum*... (1)

6° Enfin, en outre de *l'acte de mariage,* le curé devra noter, sur le *registre des baptêmes,* que tel jour, en sa paroisse, tel ou tel s'est marié, ou bien, selon les cas, il devra notifier le dit mariage à celui qui tient les registres de l'endroit où le conjoint a été baptisé, pour qu'on le note dans les susdits registres.

***

Pendant que le Saint-Père, dans le calme et la sérénité du Vatican, travaille au bien des peuples chrétiens, tout autour la tempête gronde. Juillet et août ont vu à Rome une recrudescence de l'esprit anti-religieux et des menées anti-cléricales. Des prêtres, des évêques, le cardinal secrétaire d'Etat lui-même, ont été, par les rues ou par les chemins, lâchement attaqués par des voyous fanatisés.

Don Alessandro, le correspondant romain de la *Semaine Religieuse* de Montréal, divise l'historique de cette explosion de fanatisme sectaire en quatre périodes : 1° La cause et l'occasion de ces attaques, 2° l'attitude première du gouvernement, 3° le recul du pouvoir et des journaux, 4° le partage des responsabilités.

On était las, en certains milieux, de la quasi entente—la *détente* et non l'*accord*—qui existait entre le Vatican et le Quirinal : ce fut la cause. On chercha des scandales, on en trouva deux : ce

(1) " à moins qu'il n'en ait été statué autrement pour tel lieu particulier ou pour telle région ", ce qui parait conserver dans sa force la constitution bénédictine ?

fut l'occasion. Il y eut les faits de Milan. Une prétendue supérieure de communauté, que les autorités religieuses avaient publiquement excommuniée, la Fumagalli, fut reconnue coupable de certaines indignités. Vite on les imputa à l'Eglise et aux prêtres. A Turin, des Salésiens furent accusés d'immoralité . L'opinion les décréta coupables. Mais ils se sont défendus vaillamment et victorieusement.

C'est sur ces histoires de la Fumagalli et de Verazze — qui n'incriminaient en rien les vrais représentants de l'Eglise, que la tempête éclata. Le gouvernement Giolitti laissa faire d'abord... Seulement comme le Pape décidait, puisqu'on n'était plus en sureté dans les rues de Rome, de suspendre tous les pèlerinages — sources de revenus ! — le gouvernement a changé d'attitude; mais, et c'est la quatrième période, M. Giolitti est bien payé pour les gages qu'il a d'abord donnés aux francs-maçons : ceux-ci cherchent maintenant à faire retomber tout le poids des ennuis sur le gouvernement.

Le Pape avait vu juste en coupant les vivres à tous ces beaux hurleurs ! La tempête s'apaisera.

L'un des résultats de la crise anti-cléricale à Rome a été d'empêcher momentanément le transport des restes de Léon XIII à Saint-Jean-de-Latran.

* * *

Sur les choses de France, je cèderai ma place, ce mois-ci, au grand orateur catholique, dont les coups de plumes valent ses discours — ce qui est le plus bel éloge qu'on en puisse faire, M. le Comte Albert de Mun. Dans un article au Gaulois, où il rendait compte de ses impressions au lendemain des scandaleuses manifestations françaises en l'honneur de Garibaldi, que les hommes du Bloc n'ont pas eu honte d'encourager de leur présence et de leurs discours, M. de Mun écrivait :

Quand fut consommée, il y a dix-huit mois, la grande apostasie nationale, j'ai écrit ici même, j'ai répété partout où je l'ai pu, dans la douloureuse émotion de mon patriotisme et de ma foi, que rien n'était fini, mais que tout, au contraire, commençait.

Je le crois plus que jamais, La rupture violente avec la Papauté a marqué l'effrondement de toutes les traditions nationales, et comme la chute

d'une haute muraille, dernière victoire de l'incendie, en découvre tout à coup les ravages, dans cette ruine immense, on a vu paraître la patrie blessée et l'armée désorganisée.

Depuis deux ans, c'est notre histoire. La révolte du Midi n'est qu'un épisode révélateur de l'universelle anarchie.

Il y a eu, à a Chambre, des séances plus agitées que celles où furent discutées les interpellations sur les événements de Narbonne et de Béziers ; il n'y en a pas eu beaucoup de plus profondément dramatiques, de plus fortement instructives. Dans les couloirs, les députés avaient lu les dernieres nouvelles, la mutinerie du 17e et les manifestations des coloniaux. Le mot de Rivarol obsédait ma pensée : " La défection de l'armée n'est point une des des causes de la Révolution ; elle est la Révolution même."

L'âme éteinte de la Convention flottait dans la salle ; un moment, quand un député parla des départements fédérés, on crut voir l'ombre des Girondins passer dans l'hémicycle. Le président Brisson, d'une voix profonde, rassura l'assemblée par la vaine évocation de la " République indivisible. " M. Clémenceau parut à la tribune, le visage accablé. Trente années de souvenirs paraissaient l'écraser ; peut-être songeait-il aux soldats du 88e, levant la crosse en l'air, le 18 mars, à Montmartre ?

Il parla. Jamais dictateur ne flétrit plus durement les séditions militaires et les révoltes civiles. Ce fut un transport. Les radicaux, le visage convulsé, tendaient leurs regards et leurs mains vers le vieux révolutionnaire, mué soudain, à leur profit, en gardien de l'ordre et de la discipline. Le secret de sa force se révéla : à cette heure, il incarnait vraiment le régime dont ces hommes sont nés et dont ils vivent ; on comprit pourquoi, après toute une vie passée à ruiner l'autorité, il était devenu leur maître impérieux : c'est qu'il soutient les décombres sur quoi ils sont assis.

Le grand Gœrrès, au temps où ayant rompu avec la Révolution, il soulevait l'Allemagne contre Napoléon, faisait parler â son peuple l'empereur dont il prophétisait la chute : " Tu es moi : si tu crois pouvoir te passer de ma personne, mon esprit repose sur toi : un jour viendra où tu crieras vers moi pour que je t'aide ! ".

M. Clémenceau peut interpeller sa majorité du même ton. Elle est lui : il lui a promis de la libérer à la fois de ses deux épouvantes, l'Eglise catholique et la révolution sociale, et ce pacte les lie. L'Eglise est à terre : il n'y a plus qu'à la piétiner ; la révolution est en marche : on la fusillera. C'est toute la politique jacobine.

L'histoire en a, d'avance, écrit le destin : la révolution sociale, ministre mystérieux des châtiments divins, sera l'inconsciente vengeresse de l'Eglise vaincue.

Cette page, de l'un des plus valeureux champions des droits de l'Eglise en France, est vraiment triste à lire et bien affligeante. On voudrait avoir à écrire tout de suite des choses plus consolantes. De fait, il y en a, et beaucoup.

— Je n'en veux citer qu'une. De mai à juillet 1907, on a compté vingt-quatre trains de plus que pour la même période, en 1907, qui ont amené à Lourdes des pèlerins. On chiffre à 900,000 le nombre de ceux qui vont à Lourdes chaque année, et cela augmente sans cesse.

Ah ! si l'on connaissait mieux en France le droit et la liberté !

Mais patience, Dieu aura son heure, et le droit de penser, et la liberté catholique aussi. Il fut un temps où il n'était pas permis d'être catholique en Angleterre, et aujourd'hui voyez ce qui s'y passe !

* * *

M. Maurice de La Taille, professeur de théologie à l'Institut catholique d'Angers, ancien missionnaire au diocèse de Liverpool, publie dans les *Annales de la jeunesse catholique* une remarquable étude sur les conversions en Angleterre. Il y a cent ans, il y avait en Angleterre 160,000 catholiques ; il y en a aujourd'hui 1,600,000. Depuis le mouvement d'Oxford, on compte une moyenne de 10,000 conversions par année, soit 600,000 en 60 ans. Parmi ces conversions, il y a celles qui se font *pour le mariage* et celles qui se font par *besoin du cœur.* Les premières sont nombreuses surtout dans le peuple ; elles sont bonnes en général, c'est le jugement de l'évêque de Liverpool ; on prend trois à six mois pour préparer le néophyte ; le bien fondé des doctrines de l'Eglise est facile à établir pour un anglican, " il n'y a qu'à lui raconter l'histoire de son pays et l'Evangile." Les conversions par *besoin du cœur* se rencontrent aussi dans le peuple : telle, celle du soldat, retour du Transvaal, qui, au contact des compagnons d'armes catholiques, a reconnu la supériorité morale du catholicisme, ou encore celle de l'ancienne infirmière de la même guerre sud-africaine, qui a vu mourir catholiques et protestants et a pu comparer... ; mais ces conversions se font surtout dans l'élite de la nation anglaise... et l'auteur nous cite des noms illustres.

* * *

M. Auguste Roussel, de l'*Univers,* raconte ainsi " un geste royal " de notre souverain Edouard VII :

" C'était à Marienbad, où le roi d'Angleterre fait une cure......... comme il assistait, l'autre soir, à un divertissement théâtral, on lui servit, selon le goût du jour, des exhibitions et des propos si inconvenants, qu'il ne tarda pas à en faire paraître son dégoût .... Bientôt, il n'y tint plus, se leva et quitta sa loge avec tout son entourage. — Dans la salle, il y avait nombre d'Anglais et d'Américains, pour qui cette sortie fut un signal. Au bout d'un instant, le théâtre se trouvait vide...... " (Univers — 4 sept 1907).

Nous n'avons qu'un mot à ajouter. L'exemple d'Edouard VII pourrait être suivi avec profit ailleurs qu'à Marienbad. Il dépend des auditeurs et des spectateurs, habitués des théâtres, d'avoir de bonnes pièces. Qu'ils en exigent !

* * *

Les *Questions Actuelles* (Nos du 10 et du 17 août) nous donnent une étude sur la persécution allemande en Pologne, qui est empoignante comme un drame. Le fait est aussi que c'est un drame, et un grand, que celui qui met aux prises 120,000 et même 140,000 enfants avec la force brutale de l'instituteur prussien. Ces enfants veulent prier Dieu en polonais, et on les martyrise pour les forcer à apprendre en allemand leurs prières et leur catéchisme! Mais, selon le mot de Sienkiewicz, " il n'y a pas de droit contre le droit," et il est déjà démontré par l'histoire que les Allemands s'entendent mieux aux conquêtes militaires qu'aux conquêtes morales. L'avenir donnera raison aux Polonais: "Celui qui tient la langue — a dit Mistral — tient la clé qui de ses chaînes le délivre."

* * *

Dans notre dernière chronique, nous avions signalé l'étude de M. le chanoine Joly tendant à expliquer que la cause première de l'insuccès relatif des missions aux pays d'Orient, c'est le manque de clergé indigène. M. Alexandre Brau (*Etudes,* 20 juin et 20 juillet) combat les considérants du chanoine Joly avec abondance et vigueur. Il explique que l'apostolat moderne ne s'exerce pas dans les conditions de l'apostolat de la primitive Eglise, que la grâce de Dieu est distribuée d'une manière moins intense de nos jours, qu'il faut davantage compter avec les scandales des mauvais chrétiens, avec une corruption plus accentuée, avec une mentalité inférieure, enfin avec des situations politiques et sociales exceptionnelles... Bref, c'est une belle défense des missions et des missionnaires. Il y a dans cette discussion, d'ailleurs fort courtoise, des aperçus nouveaux sur l'œuvre des missions, sur les méthodes employées, sur les aspirations particulières aux contrées évangelisées, et tout cela est du plus haut intérêt.

Missions, persécutions et conversions ! C'est toujours le grand problème religieux qui tourmente le monde !

***

Pendant que les hommes s'agitent ainsi, qu'ils persécutent ou qu'ils se convertissent, recommençant sans cesse ce que l'histoire a déjà tant de fois raconté, le monde vieillit, et même, au dire de quelques-uns, il s'use, tout au moins il se transforme.

Un fait, entre autres, l'attestait récemment. L'Angleterre, nous racontaient les dépêches, est menacée par les flots envahisseurs. Son " splendide isolement " lui fait tort. L'océan ronge l'antique *Ile-des-Saints,* lentement mais sûrement.

" Etrange et ironique destinée, écrit l'auteur de cette information, que celle du pays dont la grandeur se fit par la mer et dont la destruction et la disparition sont lentement, mais inlassablement, poursuivies par l'élément qui fit sa fortune et sa gloire. — Après des siècles et des siècles, un jour viendra peut-être où les flots recouvriront de leur glauque linceul l'ile magnifique, ses vertes prairies et ses prodigieuses cités, et ce sera l'éternel repos là où il y eut de si merveilleuses et si créatrices activités.—On conçoit qu'à de si tragiques perspectives, l'Angleterre se soit troublée. Ses craintes sont d'ailleurs justifiées, ainsi que le prouve l'enquête menée avec une patriotique émotion par un des grands organes quotidiens de Londres : " The Tribune". — L'engloutissement, qui s'accomplit jour par jour, heure par heure, minute par minute, commence tout en haut de l'Angleterre, au sud de la Tweed, frontière d'Ecosse, se poursuit le long du Yorkshire, du Lincolnshire, du Norfolk et du Suffolk, ne s'arrête pas aux portes de la Manche, mais se continue aussi rapide, aussi désastreux, sur les côtes du Kent, du Sussex et du Hampshire, pour s'en aller jusqu'aux pays Gallois. "

Bref, ce travail de la mer, rougeant ou engloutissant les côtes, serait un véritable danger pour l'Angleterre. On va s'efforcer de lutter contre lui, de paralyser, tout au moins de retarder son action. C'est vraiment une lutte grandiose.

***

Le *Lusitania,* l'un des plus considérables paquebots de la ligne *Cunard,* vient d'effectuer, entre Queenstown et New-York, en cinq jours et cinquante quatre minutes, la plus rapide traversée connue. C'est un beau *record !* On est loin de la *Petite* et aussi de la *Grande Hermine* de Jacques Cartier ? c'est le progrès.

Le *Lusitania* filait ses vingt-trois nœuds à l'heure ; il brûlait un peu moins de mille tonnes de charbon par jour ; dans sa plus grande vitesse, ses hélices donnaient cent-quatre-vingt-cinq révo-

lutions à la minute ; et enfin, il y avait dans la cale cent-quatre-vingt-douze chauffeurs, cent-vingt "trimmers" et trente-un mécaniciens.

Même en face des plus imposantes forces de la nature, comme les hommes savent être puissants... en attendant qu'ils tombent et qu'ils meurent !

***

Devant certains coups du sort, en effet, l'homme restera et se sentira toujours hélas ! bien faible.

Quelle terrible coup, par exemple, que cette catastrophe du "Pont de Québec," dont tout le pays s'est justement ému, le 29 août dernier ?

Ce pont qu'une Compagnie spéciale faisait construire, et que le nouveau Transcontinental, dit Grand-Tronc-Pacifique, aurait tout de suite utilisé, devait être — et sera sans doute quand même — une merveille. Nulle part ailleurs le génie humain ne s'est trouvé à plus difficile tâche. Très haut dans les airs, d'une rive à l'autre, par-dessus le Saint-Laurent, en amont de Québec, il fallait jeter je ne sais plus combien de tonnes de fer et d'acier qui, gigantesques structures, des piles d'ancrage de chacune des deux rives allant vers le large, se devaient souder au centre, au beau milieu du fleuve. Douze cent treize pieds de cette masse énorme s'avançant de la rive sud au-dessus de la mer... se sont soudain abimés, à 5½ heures du soir, le jeudi 29 août, entraînant dans leur chute cent onze employés, ingénieurs, contre-maîtres ou manœuvres, dont vingt-cinq seulement se sont sauvés comme par miracle. Ce fut terrible ! En un instant, que de veuves et d'orphelins ! Que de pertes matérielles aussi ! Deux millions au moins ?

Y a-t-il eu des erreurs de calcul, mauvaise qualité des matériaux, surcharges mal équilibrées ? Les enquêtes le diront peut-être, et encore ?

Ce malheur a produit par le pays une très vive émotion. De partout nous sont venues des sympathies, notamment du roi Edouard VII. A Québec, un important comité de secours s'est formé, pour venir en aide aux familles affligées. Mgr l'archevêque Bégin en est le président d'honneur.

* * *

Une quarantaine d'iroquois de Caughnawaga, faisant partie de l'équipe des travailleurs du "Pont de Québec," ont péri dans la catastrophe. Nous avions donc, à Montréal, des raisons spéciales de prendre notre part du malheur, lequel d'ailleurs ne pouvait laisser indifférent aucun Canadien.

A la grande réunion du monde du travail, sous les voutes de Notre-Dame, le dimanche soir, 1er septembre — surlendemain de l'épouvantable catastrophe, — Mgr l'archevêque Bruchési fit un chaleureux appel à la charité des milliers d'ouvriers rassemblés et annonça, pour l'un des dimanches suivants, une collecte générale dans toutes les églises du diocèse.

Le lundi, 2 septembre, Sa Grandeur présidait elle-même, à Caughnawaga, aux funérailles de huit des infortunées victimes, et elle offrait à leurs familles en larmes ses paternelles sympathies dans une allocution des plus touchantes.

M. l'abbé Forbes, ancien missionnaire de la tribu, interprétait Monseigneur. De sorte que c'est dans leur langue, qu'on dit si expressive, que les pauvres iroquois eurent la consolation d'entendre les paroles de réconfort de leur premier Pasteur. On n'oubliera pas de longtemps, dans la tribu, le moment solennel et poignant où les huit cercueils furent descendus côte à côte dans l'unique fosse commune.

* * *

Pour ce qui est des pertes matérielles, on s'en consolerait toujours ; car notre pays traverse une période d'abondance et de progrès. Dans son dernier rapport annuel, le Pacifique Canadien accuse une valeur en propriétés d'environ 390 millions, des recettes brutes de 72 millions, pour l'année courante, et des recettes nettes de 25 millions. Cette année également, la compagnie a transporté 8,779,620 passagers, contre 3,179,589, en 1897, et, en marchandises, 15 millions de tonnes de fret, contre 5 millions, il y a dix ans.

* * *

La démonstration religieuse, qui se célèbre maintenant chaque année à l'occasion de la fête du travail, a donc eu lieu à Notre-Dame et à Saint-Patrice le dimanche, 1er septembre, dans la soirée.

A Notre-Dame surtout, où la vaste église était complètement remplie, ou fut témoin d'un admirable et émouvant spectacle. Cette foule immense de travailleurs chrétiens, si attentifs à la parole des orateurs sacrés, cette force vibrante de voix humaines, chantant les refrains pieux, et, avant le " Salut ", l'appel à la miséricorde de Dieu pour les victime du Pont de Québec : *Libera, Libera, Domine*... tout cela était émotionnant au possible.

M. le curé De la Durantaye, de Saint-Jérôme, a prêché à l'ouvrier sa triple dignité d'homme, de travailleur et de chrétien. Mgr l'archevêque a ajouté quelques bons conseils et demandé pitié — comme nous le disions plus haut — pour les ouvriers de Québec tombés, en plein travail, dans l'abîme et dans la mort.

Puis, ces milliers d'honnêtes travailleurs sont retournés au foyer,emportant en leur âme plus de considération pour eux-mêmes et plus de commisération pour ceux qui souffrent : deux pensées ou deux sentiments, qui aident puissamment à bien vivre et à vivre pour le bien.

On a beau dire, ce qu'il y a au fond de toutes les difficultés sociales, troubles ou grèves hélas! si fréquents, c'est un manque d'esprit chrétien. Il faudrait chercher le plus possible à en convaincre les masses.

* * *

Un grand congrès pédagogique a réuni à Joliette, dans la semaine du 26 août, plusieurs centaines d'institutrices, religieuses et laïques. M. le surintendant, l'Hon. de la Bruère, M. le député Tellier, M. l'abbé Curotte et d'autres conférenciers de talent ont su intéresser et instruire. Mgr Archambeault, évêque de Joliette, a prononcé un magistral discours sur l'éducation. Nous tenons

à enregistrer ici ce que le savant prélat a dit du mouvement éducationnel en notre province :

" Le peuple témoin des généreux efforts des autorités civiles et religieuses pour relever le niveau de notre éducation nationale, s'est intéressé davantage à cette œuvre ; il en a mieux saisi l'importance et mieux compris les inappréciables bienfaits. Nous en avons une preuve dans le fait que, depuis quelques années, les nouvelles maisons d'école sont plus en conformité avec les lois de l'hygiène et les règlements du Conseil de l'instruction publique, le choix des maîtres et des maitresses est plus sévère, plus judicieux, l'assistance moyenne des enfants aux classes plus élevée, leurs succès plus satisfaisants. Il y a encore, sans doute des lacunes à combler, des réformes à opérer. On entre dans le mouvement, mais avec des hésitations, des réserves plus faciles à comprendre pour quiconque connaît bien l'histoire de notre passé. Le progrès cependant est réel ; le nier serait faire preuve d'ignorance, de mauvaise foi ou de parti pris contre notre système d'éducation.

" Il est impossible d'arriver d'un bond à une perfection que n'ont pas encore atteinte, du reste, les vieilles nations de l'Europe, dont les efforts constants sont pourtant servis par d'admirables ressources, que nous sommes loin de posséder. Soyons donc en garde contre les rêves et les utopies de certains esprits bien intentionnés peut-être, mais plus enthousiastes que sérieux et pratiques. Restons supérieurs aux critiques injustes et déloyales, mais aussi sachons mettre à profit celles qui viennent de nos amis véritables et que peuvent justifier les côtés faibles de notre organisation scolaire, ou plutôt le fonctionnement parfois défectueux de cette organisation. Sans nous rebuter jamais, travaillons à rendre le peuple meilleur, la patrie plus prospère, l'Eglise plus aimée et plus respectée, en consacrant à la grande œuvre de l'éducation chrétienne de l'enfance et de la jeunesse nos forces, nos aptitudes, nos connaissances acquises, notre cœur, notre être tout entier. Notre vie aura été bien remplie, notre carrière vraiment féconde, et la récompense, nous l'aurons du moins dans le témoignage d'une conscience satisfaite d'avoir accompli son devoir, en attendant celle que Dieu a promise à ceux qui auront enseigné leurs frères. "

" Ceux qui enseignent la justice à un grand nombre seront comme les étoiles dans les éternités perpétuelles. "

* * *

Nos frères d'Acadie ont célébré, avec un remarquable éclat, leur fête patronale, à Church Point, N. E. Comme l'on sait, c'est l'Assomption de la Vierge Marie qui est pour eux le grand jour. La messe, le sermon, la convention, les discours, tout a été marqué au coin d'un chaud enthousiasme. Les fils du pays d'Evangeline sont nos frères à trop de titres pour que les échos de leurs joies nationales, et ceux de leurs succès comme groupe, ne se répercutent pas aux rives canadiennes dans une note particulièrement sympathique.

* * *

Les délégués de la puissante association catholique, qu'on connait sous le vocable de C. M. B. A., ont eu leur convention triennale, à Montréal, dans la dernière semaine d'août. Ils ont

assisté en corps, à la cathédrale, à une messe que Mgr l'archevêque a célébrée lui-même. Deux allocutions, l'une en français, par M. l'abbé Richard p. s. s., de l'église Saint-Jacques, l'autre en anglais, par M. l'abbé Heffernan, de l'église Saint-Antoine, ont été prononcées. Dans l'après-midi, Mgr l'archevêque faisait visite aux délégués en convention à la salle Stanley. Appelée à prendre la parole, Sa Grandeur en a profité pour suggérer aux membres de ne pas se contenter de tendre au bien *individuel* de chacun d'eux, mais de viser aussi au bien *social,* qui est le bien de tous :

" Les sociétés catholiques, disait Monseigneur, ne devraient-elles pas étendre leur protection non-seulement à leurs membres, mais aussi au pays ? Songe-t-on, dans nos mutualités, à exercer une action sociale ? à protéger par exemple, des œuvres chères à tous, comme peuvent l'être une université catholique, un hôpital ou un hospice ? Une société mutuelle qui, la première, déciderait la création d'un fonds de réserve annuel, pour venir en aide aux œuvres sociales, ne s'attirerait-elle pas l'admiration du pays catholique tout entier."

* * *

Une très intéressante démonstration religieuse avait lieu à Saint-Paul-l'Ermite le mercredi, 28 août dernier, à l'occasion du cinquantenaire de fondation de la paroisse et des noces d'or sacerdotales du curé, M. l'abbé Lesage, l'un des doyens du clergé canadien. J'ai le regret de ne pouvoir ici que mentionner cet événement doublement joyeux.

Saint Paul l'Ermite est encore une paroisse relativement jeune, qui a su vieillir rapidement dans la voie du progrès, du bon ton et de la culture intelligente ; son distingué curé, M. l'abbé Lesage est un aimable vieillard, type du prêtre gentilhomme, qui a su, lui, rester jeune de cœur et jeune de forces.

Au vénéré jubilaire nos meilleurs vœux, et, à ses paroissiens nos plus sincères félicitations pour leur organisation des fêtes si réussie.

* * *

Il n'y a rien de mieux, pour reposer de l'agitation et du brouhaha des villes, qu'un séjour dans l'un ou l'autre de nos tranquilles villages, où tout est si calme, même un jour de fête. Les enfants sont sages comme des grandes personnes. Si jeunes qu'ils soient, ils vous édifient, et, pour eux, se mettre en retraite, c'est

tout naturel. Heureuses les âmes jeunes et pures, qui ne savent pas vieillir !

***

Dans son beau livre " Cartier et son temps," qui vient de paraître dans le même volume que " Lafontaine et son temps ", M. Decelles, l'écrivain bien connu, raconte, avec un charme de style des plus attrayants (1), les coutumes de nos pères de la génération d'il y a soixante et quatre-vingts ans ?

Quel tableau reposant de fraîcheur et de gaieté, il nous donne du bon vieux temps ! Rien de plus vivant, depuis Philippe Aubert de Gaspé, n'a été écrit sur les mœurs des anciens canadiens.

***

Nous recommandons aux bonnes prières de nos lecteurs : Sa Grandeur Mgr John Williams, archevêque de Boston, décédé le 30 août, à l'âge de 85 ans ;

M. l'abbé B.-E. Leclerc, vicaire-général, ancien curé de la Malbaie, décédé à la Malbaie, le 1er septembre, à l'âge de 69 ans ;

M. l'abbé F. Gendron, vicaire-général, ancien missionnaire sur la côte du Labrador, décédé à Chicoutimi, le 29 août, à l'âge de 62 ans ;

M. l'abbé Dosithée Leduc, curé de Saint-Alphonse de Liguori (Chapeau) (Pembroke), décédé le 9 septembre, à l'âge de 57 ans;

M. l'abbé D. Ouellet, curé d'Asbestos (Sherbrooke), décédé à Montréal, le 2 septembre, à l'âge de 46 ans ;

M. l'abbé W. Vinet, du diocèse de Valleyfield, mort vicaire à Standish N. Y. aux Etats-Unis, le 17 août, à l'âge de 33 ans;

Le Rév. Père John Allister Macdonald, s. j., décédé à l'Immaculée Conception (Montréal) le 31 août, à l'âge de 67 ans ;

Enfin, nous recommandons aussi d'une façon spéciale aux suffrages des âmes pieuses les malheureuses victimes du " Pont de Québec."

L'abbé Elie J. Auclair

(1) Chap. II, p. 15.

L'au delà ou la vie future d'après la science et la foi

L'AU DELA ET LE CHATIMENT

" Ceux qui auront fait le bien iront à la vie éternelle, ceux qui auront fait le mal iront au feu éternel."

Telle est la foi catholique comme l'expose l'antique symbole de S. Athanase.

Ce dogme de l'éternité des peines n'est pas toutefois la propriété exclusive de l'Eglise ; il est, comme nous l'avons vu, au fond de toutes religions et il a été professé par le genre humain tout entier. Platon et Virgile, Voltaire et Rousseau parlent sur ce point comme l'Evangile.

Si ce dogme était aussi absurde que le prétendent nos modernes rationalistes, comment aurait-il été cru si universellement sans difficulté ? N'y a-t-il pas là une preuve évidente de sa parfaite conformité avec les plus nobles instincts de la nature humaine et les exigences de la raison ?

Quand donc M. Jules Simon écrit " qu'aucun principe de la raison ne conduit à l'éternité des peines et ne permet de l'admettre (1)," quand un autre affirme avec assurance que " l'enfer est un dogme qui a fait son temps et qu'il est superflu de le réfuter (2)," nous les soupçonnons fort de n'avoir jeté sur la question qu'un regard prévenu ou superficiel.

L'enfer n'est pas, aux yeux de la droite raison, un non-sens ou une chose inintelligible, ce n'est pas même une vérité accessoire et isolée ; il tient à la substance même du dogme catholique, et il est la terrible et inévitable conséquence des principes les plus élémentaires et les plus certains.

Ainsi par exemple, n'est-il pas hors de doute, pour tout esprit sain, que l'être et le néant, le vrai et le faux, le bien et le mal, sont des choses essentiellement distinctes et contradictoires ? L'une affirme ce que l'autre nie ; leur opposition est par conséquent absolue et radicale, et il est impossible qu'ils aient la même conclusion et qu'ils portent les mêmes fruits.

(1) *La Religion naturelle*, p. 305 (4e édition).

(2) Louis Figuier.

A aucune époque de la durée, aussi lointaine qu'on la suppose, le vrai ne peut devenir le faux, ni le bien devenir le mal ; s'ils devaient jamais se rencontrer et se confondre, il n'y aurait plus entre eux qu'une nuance et non une opposition irréductible.

L'enfer éternel est précisément le corollaire obligé et le terme final de cette distinction entre le bien et le mal qui se prolonge indéfiniment. Ce principe qui est la clef de voûte de l'ordre moral n'apparaît dans sa saisissante évidence et dans son inflexible rigueur que si on le rapproche de ce dogme redoutable.

Loin d'être " un crime (1)," une horrible fable (2)," l'enfer est donc la conclusion nécessaire de l'ordre moral, et tous ceux qui voudront, suivant la méthode d'immanence chère à M. Blondel (3), analyser jusqu'au bout le contenu des premiers principes de la pensée, constateront que c'est le dernier mot de la raison sur Dieu, l'homme et leurs rapports.

Ecoutons encore parler sur ce sujet d'une éternelle actualité la haute raison du prince de la philosophie chrétienne S. Thomas d'Aquin.

C'est un principe de vulgaire bon sens que la gravité d'une faute se mesure à la dignité de l'offensé et à la condition de l'offenseur. Conséquemment le péché, bien que venant d'un être borné dans sa nature et ses facultés, emprunte à la perfection infinie et transcendante qu'il outrage, une incommensurable gravité. En attachant son cœur à un bien périssable, l'homme tend à enlever à Dieu sa prérogative essentielle d'Etre souverain, de fin dernière et de béatitude suprême de l'homme ; il déplace sa destinée véritable et commet un crime de lèse-majesté divine qui appelle en stricte justice un châtiment infini.

Et de fait, d'après l'enseignement catholique, il n'a été et n'a pu être expié que par la satisfaction infinie de l'Homme-Dieu.

Mais l'homme qui persiste dans l'impénitence finale, refuse de puiser à cette source du pardon ; il doit donc subir sa peine. Mais il ne peut la supporter infinie ; car, quelque grande qu'elle soit, on pourra toujours y ajouter au moins par la pensée. Ne convient-il donc pas que la proportion entre la faute et la peine, qui manque sous le rapport de l'intensité, se retrouve autant que possible du côté de la durée ?

Mais il y a plus : la violation de l'ordre moral que la religion

(1) Conférence déjà citée de M. Séailles : *Les Affirmations de la conscience moderne.*

(2) M. Renouvier. *La critique philosophique*, 31 octobre 1878.

(3) *Lettre sur les exigences de la pensée contemporaine*, p. 28.

appelle péché, n'est pas seulement infinie en malice, elle est encore, au moins virtuellement infinie en durée.

En effet, quand l'homme demande à un être fini et borné une trompeuse félicité, il se sépare violemment du bien suprême. Si Dieu ne lui donne pas de sursis (et à quel titre serait-il tenu de le faire ?), cet état de divorce se prolonge de lui-même, et doit durer autant que l'âme, c'est-à-dire être éternel. Car si la mort frappe le coupable, elle le saisit tel qu'il est et le laisse immobile ; l'éternité dans laquelle il entre n'est pas une seconde épreuve, mais un état immuable et indéfiniment le même (1)

D'ailleurs le désir intime de celui qui s'abandonne à sa passion n'est-il pas de s'y attacher encore et toujours ? Il voue à son idole un culte éternel, lui demande sa félicité pour toujours et donne ainsi à son choix une portée illimitée et sans fin.

" Ce misérable, dit Bossuet, avec une admirable profondeur, n'est plus dans l'acte ni dans l'habitude du péché : il est dans l'état du péché, le péché s'est humanisé en lui ; c'est un homme fait péché."

* * *

Sans doute, il reste des ombres autour de cette vérité ; mais les ombres ne sont pas des contradictions. Quoi d'étonnant, puisque l'infini est au fond de tous les dogmes chrétiens ? " Ce que nous connaissons de la conduite de Dieu, dit Leibnitz, n'est presque rien, et nous voudrions mesurer sa sagesse et sa bonté par notre connaissance : quelle témérité !... Dire avec saint Paul : *O altitudo sapientiæ !* ce n'est point renoncer à la raison (2)."

On nous demande comment une défaillance d'un instant peut mériter un châtiment infini, et on prétend qu'il y a là, sinon une flagrante violation de la justice, au moins une cruauté inconciliable avec la bonté de Dieu.

Nous avons dit déjà que si la peine était rigoureusement infinie, elle ne serait pas pour cela entachée d'injustice, puisqu'il n'y aurait qu'une exacte proportion entre la faute et le châtiment.

Mais le châtiment n'est pas à proprement parler infini, même en durée, puisqu'il a eu un commencement et se prolonge chaque jour davantage. Jamais, à aucun moment de la durée, si éloigné qu'on le suppose, les victimes de l'enfer n'y auront passé un temps infini.

(1) *Contra Gentes*, 1, IV, c. 95.

(2) Théodicée, p. II, N. 134.

Ensuite, l'infini, dépassant toute mesure, ne comporte pas de degrés, tandis que les peines de l'enfer sont aussi diverses que les fautes dont elles sont le châtiment : *pœnis tamen disparibus puniendos* (1).

Pourquoi encore mettre en opposition la durée de la faute et celle de la peine, et dire " qu'il n'y a pas de faute temporelle qui appelle une punition éternelle (2) ?"

Est-ce que la rigueur de la peine doit se mesurer non plus à la gravité du crime, mais à sa durée ? A ce compte, un crime rapide comme la détonation d'une arme à feu ne pourrait plus être châtié que par une punition instantanée ! Et cependant quand un membre de la société s'est par une faute grave rendu indigne de pardon, il est condamné à mort ou à une autre peine à PERPÉTUITÉ. Les effets de ce châtiment ne sont-ils pas irrévocables, de telle sorte qu'ils dureraient toujours si le coupable pouvait vivre toujours ? Pourquoi donc contester à la justice divine un droit qu'on ne refuse guère à la justice humaine (3) ?

Mais c'est à la bonté de Dieu que font un appel désespéré les adversaires de l'éternité des peines. — Vains efforts ! Comme si la bonté était en Dieu l'adversaire de la justice ! Ce serait la faire dégénérer en faiblesse et rompre cette unité des perfections divines qui se reflète dans ses œuvres. Ainsi, la Rédemption qui est, au témoignage de S. Paul, *" l'apparition "* la plus touchante de la bonté divine, est en même temps un acte de suprême justice.

La bonté de Dieu est essentiellement amie de l'ordre et du bien ; loin d'entraver l'action de la justice, elle la suppose, afin, dit S. Thomas, d'imposer à toute créature le respect de l'ordre qui est le bien de l'univers.

D'ailleurs que reproche-t-on à la bonté de Dieu ? Il n'a négligé aucun moyen pour attirer l'homme à sa fin, et à propos de tous et de chacun, il peut répéter le mot de l'Ecriture : " Qu'ai-je pu faire et que je n'ai pas fait ? " Ne sent-on pas gronder dans ce reproche ce que J. de Maistre appelle " la colère de l'amour ? " Méprisé jusqu'à la fin par l'homme impénitent, Dieu se retire, continue le P. Lacordaire ; car " l'amour repoussé ne pardonne plus : l'enfer est la loi de l'amour ! "

(1) Concile de Florence, *in decreto unionis.*

(2) Jules Simon, *loco citato.*

(3) *Contra Gentes*, 1, III, c. 144.

* * *

Les systèmes philosophiques qui rejettent l'éternité des peines peuvent se ramener à deux : celui de l'immortalité facultative ou continuelle et celui de la réconciliation future des méchants avec Dieu.

Le premier est fort ancien : Cicéron l'avait adopté, quelques écrivains chrétiens comme Arnobe y ont souscrit, et il a été repris et défendu avec talent par plusieurs auteurs modernes, surtout protestants ou anglicans (1).

D'après eux, les bons vivront éternellement et jouiront au ciel de la récompense de leurs vertus ; mais les méchants seront anéantis en punition de leurs fautes ; l'immortalité est donc pour chacun *facultative* ou *conditionnelle*.

S. Thomas avait déjà réfuté cette doctrine avec sa profondeur ordinaire. Dieu, dit-il, pourrait assurément anéantir le coupable ; mais il est plus juste qu'il le conserve et le punisse. D'abord c'est la volonté qui dans l'homme se révolte contre Dieu, tandis que la nature demeure dans l'ordre voulu par lui. La punition doit donc atteindre la volonté. Or, si le coupable était anéanti, le châtiment frapperait la nature seule, et la volonté demeurerait impunie.

Ensuite il y a deux éléments dans la faute : le coupable repousse le bien absolu et se tourne vers un bien périssable, et ces deux éléments doivent se retrouver dans le châtiment. Or, l'anéantissement le prive du bien infini, mais ne saurait punir l'abus fait de la créature, ce qui est contraire à la justice (2).

La justice réclame également que les peines soient diversifiées comme les fautes ; or il n'y a pas de degrés dans l'anéantissement : une telle pénalité serait donc encore de ce chef une violation de la justice.

Et que deviendrait l'ordre moral n'ayant pour appui qu'une pareille sanction ? Alors que la crainte des châtiments éternels suffit à peine pour contenir la fougue des passions humaines, à quoi servira la vague perspective de l'anéantissement ? Ensuite la disparition du coupable n'est nullement la réparation de l'injustice commise ni la sauvegarde de l'ordre moral. En définitive, Dieu, réduit à anéantir les coupables, s'avouerait vaincu ; et

(1) Pétavel : *l'Immortalité conditionnelle.*
Ch. Lambert : *le Spiritualisme et la Religion.*
Renouvier : *la Critique philosophique.*

(2) *De potentia*, q. 5, a. 4, ad 6m.

après avoir créé l'âme immortelle, il briserait son plan parce qu'il plairait à la créature de se moquer de lui, et en se plongeant dans le néant, les coupables pourraient lui jeter un dernier blasphème qui demeurerait éternellement impuni !

Nos adversaires réclament au nom de la justice : la vie, disent-ils, est un don de Dieu ; mais nous ne l'avons ni demandée ni acceptée : pourquoi ne pourrions-nous pas y renoncer ? — Parce que la vie n'est pas seulement un don et un bienfait, mais une épreuve que Dieu a le droit évident de nous imposer sans nous consulter. Comment d'ailleurs aurions-nous pu être consultés, quand nous n'étions pas encore ?

Cette doctrine si rationnelle paraît inadmissible à quelques autres adversaires de l'éternité des peines. Aussi ils ont renouvelé une vieille hypothèse des Origénistes d'après laquelle les condamnés de la justice de Dieu, ayant subi leur peine pendant une durée plus ou moins longue, rentreraient en grâce près de Dieu et entreraient enfin justifiés dans le Ciel.

Cette utopie est aussi opposée à la raison qu'à la foi.

En effet pour que Dieu les acquittât et que le pardon descendît sur eux, il faudrait le repentir. Car un pardon qui serait accordé sans repentir, ne serait qu'impunité et injustice. Or le repentir est impossible aux damnés, puisque l'épreuve une fois finie, ils n'ont plus ni grâce ni libre arbitre.

Ils ont bien un certain regret de leurs fautes ; mais ce regret n'a rien de commun avec le repentir ; car il provient de l'égoïsme : ce qu'ils détestent ce n'est pas le mal, mais la douleur et le châtiment du mal.

Enfin cette hypothèse d'un " enfer à temps " sape par la base l'ordre moral en lui enlevant toute sanction sérieuse. Si en effet la conclusion du bien et celle du mal finissent par se confondre, il n'y a pas entre ces deux termes une si grande opposition qu'on veut bien le dire, et si les conclusions sont les mêmes, les principes ne sauraient être sensiblement différents.

Et qu'est-ce qu'un nombre déterminé d'années à passer dans l'enfer, si le bonheur du ciel doit un jour y mettre un terme ? Tout ce qui passe et fini, compte peu pour l'homme ; on connaît le trait de ce philosophe allemand qui aurait donné deux millions d'années de sa félicité pour pouvoir s'accorder certaine jouissance ! Voilà quel serait d'après les rêveurs du sentimentalisme l'équilibre de l'ordre moral.

Laissons les utopies et croyons à cet abîme infranchissable dont

parle l'Evangile et que la justice de Dieu a creusé entre le ciel et l'enfer (1).

* * *

"L'ENFER, SI NOUS L'ENTENDONS, C'EST LE PÉCHÉ."

Cette parole de Bossuet nous laisse entrevoir la convenance rationnelle de l'enseignement catholique sur la nature des peines de l'enfer.

Car Dieu, justice souveraine et infaillible proportionne la peine à la faute, comme l'effet à sa cause.

Or, le péché, comme toute espèce de mouvement matériel ou moral, a en quelque sorte deux termes : la volonté qui le commet repousse Dieu et lui substitue un bien périssable.

La peine devra donc refléter ce double caractère, car elle est, dit S. Augustin, " l'ordre du crime." De là la nécessité d'une peine appelé par les théologiens la *" peine du sens,"* et dont la raison philosophique aperçoit sans peine la parfaite raison d'être.

Il faut en effet que tout dans la création concoure à l'harmonie de l'ordre général, même en enfer. Or cet ordre a été troublé par le mal ; la création matérielle qui devait servir à l'homme pour atteindre sa fin a été violemment détournée de sa destination naturelle. L'ordre exige qu'elle se redresse en quelque sorte contre son bourreau, et que tous les êtres se vengent de son injuste tyrannie.

Et si cela est impossible, l'un d'eux accomplira pour tous cette providentielle mission : c'est le feu, cette puissance mystérieuse, cette force universelle qui agit partout et se cache dans tous les mouvements de la matière.

Sur la nature de ce " feu inextinguible " de l'enfer, le philosophe et le croyant ne peuvent que répéter le mot de saint Augustin : " Quel sera ce feu ? Je crois que personne ne le sait, si l'Esprit divin ne le lui révèle (2)."

D'après quelques auteurs, il ne s'agirait que d'un feu métaphorique ; ce serait simplement une saisissante image des horribles tourments de l'enfer. Mais l'Eglise a formellement réprouvé cette opinion et la raison qui envisage le feu de l'enfer comme une conséquence logique et une suite naturelle du péché, souscrit sans peine à cette condamnation (3).

(1) *Cité de Dieu*, liv. XX. 13.

(2) *S. Luc.* XVI, 26.

(3) Décision de la S. Pénitencerie, 30 avril 1890.

De plus ce feu, dit l'Evangile, est éternel, il ne s'éteindra jamais ; comme le sel conserve la viande, il conservera les malheureux livrés à la vengeance. " De même que l'herbe des champs toujours tondue par la dent brutale des animaux qui la dévorent, revit sans cesse, de même le damné (1)."

Enfin, pour compléter cette lugubre description, mentionnons encore des ténèbres épaisses et profondes, (Ps. XLVIII, 20), une soif ardente, (S. Luc, XVI, 24), des larmes intarissables, (S. Mat. XXII, 13), et enfin le ver qui ne meurt pas et qui n'est autre que le remords et le désespoir. (S. Marc, IX, 43).

Mais ce ne sont là que les moindres peines de l'enfer ; la plus grande, dit la théologie catholique, est la *" peine du dam."*

Nous avons vu que l'esprit et le cœur de l'homme sont orientés naturellement vers l'infini. Un moment il a pu être séduit par le mirage des biens périssables. Mais l'épreuve une fois finie, et le voile tombé, la nature reprend son mouvement impétueux. Au moment où elle devrait toucher au terme de son évolution, Dieu la repousse. Suspendue entre le bien suprême qui lui échappe, et les biens finis que la mort lui a enlevés, elle s'agite éternellement dans le vide, écartelée à deux mondes, suivant le mot de Pascal. . .

Et cette contradiction entre l'état présent de l'homme et sa destination première, ce renversement de toute sa nature faite pour le bonheur dont elle se voit éternellement frustrés, sont pour elle un indicible tourment dont le génie de saint Augustin se reconnaît incapable de donner une idée : " Etre séparé de Dieu, dit-il, est une peine aussi grande que Dieu est grand (2)."

Devant cette considération, la question que se posent certains auteurs sur la mitigation plus ou moins probable des peines secondaires de l'enfer, n'a qu'une minime importance ; car selon la remarque de saint Jean Chrysostome, " que sont les peines accessoires, puisque le ciel est à jamais perdu ? "

Pouvons-nous mieux conclure que par ce mot de Leibnitz : " Dieu qui nous a révélé tout ce qu'il faut pour craindre le plus grand des malheurs, ne nous a pas révélé tout ce qu'il faut pour l'entendre. "

---

(1) Louis de Grenade. *Mémorial de la vie chrétienne.*

(2) *Cité de Dieu,* liv. II, c. IV.

Les qualités de l'éducateur

I

LES YEUX SUR L'IDÉAL.

Quand l'artiste saisit le marteau et le ciseau et commence à entamer le marbre pour en tirer la puissante image de la vie, les yeux de son âme sont fixés sur le type qu'il veut réaliser. Cet idéal qu'il poursuit, il l'a conçu au dedans de lui-même par *un eff*ort de génie, il l'aime avec tous les traits dont son esprit l'a orné, il va travailler à le rendre vivant dans une pierre inerte et froide.

Le maître d'école est un artiste aussi: je dirai même que son art est le plus grand des arts. Ces enfants insouciants qu'on lui présente sont la matière qu'il doit façonner. Riche matière, si l'on veut, puisque une âme inecelligente et immortelle la vivifie; mais bien ingrate matière, si l'on considère les défauts qui déjà la déparent, si l'on calcule les résistances qu'éprouvera l'action du maître.

Pas plus que l'artiste, le maître d'école ne peut se mettre à l'œuvre s'il n'a les yeux fixés sur son idéal. De chaque enfant que fera-t-il? S'il n'a pas de réponse à cette question, il perdra son temps et sa peine; et, ce qui est pis encore, il gâtera les âmes qu'on lui confie. Mais qu'il ait un idéal, qu'il sache clairement ce qu'il doit produire, qu'il aime éperdument ce devoir qui lui apparaît, et aussitôt il travaille avec courage et avec succès. L'idéal illumine, l'idéal stimule, l'idéal, enfin, préserve de la lassitude et du découragement.

Quel sera donc l'idéal poursuivi par le maître d'école?

Gagner son pain, avoir une position honorable et aisée, amasser de petites rentes, préparer pour sa vieillesse un repos sans tracas, est-ce là un idéal? Non, assurément. A Dieu ne plaise que je blâme les préoccupations temporelles: elles sont légitimes, elles sont un devoir même, surtout pour ceux que les avantages de la vie commune ne déchargent pas des soins matériels. Mais ne viser que cela, tout subordonner à cela, trouver que tout va bien si cela va bien, mettre cela au-dessus du bien moral et religieux des

enfants, ce n'est pas seulement un bas égoïsme, c'est une trahison du devoir sacré qui incombe à tout maître d'école.

En effet tout maître d'école a charge d'âmes; de ces âmes il est responsable devant la société et devant Dieu. La société lui demande des hommes sains de corps et d'âme, des citoyens honnêtes et dévoués à la patrie; Dieu lui demande, en plus, des chrétiens fidèles à leur foi et des apôtres zélés pour la défense et l'extension de l'Eglise.

Telle est sa tâche. Il ne peut la diviser: elle s'impose à lui tout entière. Il n'y a pas une partie pour les religieux, une partie pour les laïques. Tout instituteur, religieux ou laïque, dans la mesure de ses forces et dans les limites de sa liberté d'action, doit embrasser dans son intégrité l'œuvre de l'éducation. La raison est que l'âme de l'enfant n'est pas divisée; elle est remise entière, avec toutes ses facultés, entre les mains du maître: celui-ci doit cultiver toutes ses aptitudes, la préparer à tous ses devoirs, l'armer pour tous les combats.

Soit donc qu'il entre en charge, soit qu'il se recueille au milieu de ses travaux, le maître d'école doit se dire à lui-même:

" Dans chaque enfant de mon école je vois un trésor que Dieu m'a confié. Non seulement je ne puis en abuser, mais je dois le garder intact avec la plus religieuse fidélité. Le garder intact ne suffit pas, je dois le faire fructifier. Il n'est pas un enfant qui soit sans défauts; je devrai découvrir et corriger en chacun les mauvaises tendances. Il n'est pas un enfant qui n'ait des facultés intellectuelles et morales; j'aiderai chacun de mes élèves à développer les dons qu'il a reçus de Dieu. J'ouvrirai devant son esprit le vaste champ du savoir; s'il n'est rien de plus modeste que l'enseignement de l'alphabet et de la grammaire, il n'est aussi rien de plus précieux, puisque c'est la clef de toutes les richesses amassées par le génie humain. J'ouvrirai son cœur à l'amour du bien; je pétrirai son âme des nobles sentiments de la justice, le l'honnêteté, de la générosité, de la compassion, de la charité. Pour mieux façonner l'homme et le citoyen, je m'appliquerai surtout à former le chrétien fidèle: le chrétien qui sait sa religion et qui ne rougit pas de paraître religieux, le chrétien qui connaît et qui aime Jésus-Christ, le chrétien qui entend la voix de Dieu dans sa conscience et qui rend conformes à sa foi les actes de sa vie privée et de sa vie publique, le chrétien qui se fait, sans respect humain, le champion zélé de la cause catholique..."

Ainsi parle le maître d'école, celui qui a toujours *les yeux sur*

l'idéal. Il estime sa vocation; il s'y attache avec un amour que rien ne déconcerte, ni les difficultés du travail, ni la monotonie des occupations, ni les ingratitudes de ceux pour lesquels il se dévoue. A chaque tentation qui l'assaille il répond: " Pourrais-je faire plus grand et plus méritoire?"

L'ouvrier peut être habile dans son métier, mais il ne façonne qu'une matière toujours plus ou moins vile; l'éducateur travaille des âmes.

Dans chaque maison, le père et la mère sont dignes de respect, à cause d'une sorte de sacerdoce dont ils sont investis près de leurs enfants; mais ils n'élèvent qu'une famille restreinte: l'éducateur élève, non point une seule famille, mais toute une contrée, et il doit aimer comme siens des enfants qui ne sont pas à lui.

Toute vie humaine a une portée sociale, puisqu'elle entre comme un élément dans la composition de la société: immense est la portée sociale de la vie d'un éducateur, non seulement parce que beaucoup d'individus et de familles dépendent de lui, mais parce qu'il tient dans sa main la société de l'avenir.

Pas un acte de vertu qui ne converge à la gloire de Dieu; mais personne ne contribue plus efficacement à glorifier Dieu et à réjouir l'Eglise qu'un bon maître d'école, car le moindre effort de sa part a le plus grand retentissement dans les âmes.

Connaissant son idéal, l'aimant pour sa beauté, le maître d'école n'a plus qu'à se mettre à l'œuvre.

Tous ses devoirs se ramènent à deux: nourrir son âme, donner son âme, car, à mesure qu'il donne sa vie, il doit en renouveler la vigueur.

Le présent travail ne traite que le premier: Ce que l'éducateur se doit à lui-même.

II

LA CULTURE PERSONNELLE

Le premier devoir du maître d'école est de penser à lui-même et de travailler pour son propre compte. Cette loi de la charité bien ordonnée ne contient rien qui flatte l'égoïsme ou qui affaiblisse le dévouement. Car l'égoïsme est cette basse disposition d'une âme qui ne cherche qu'à jouir, qui fait converger toutes choses vers son plaisir et son bien-être: au contraire, la culture personnelle dont nous parlons ici s'impose au maître, afin qu'il veuille plus

ardemment sortir de lui-même pour se donner, afin qu'il se remplisse d'abord des richesses qu'il devra ensuite communiquer.

En parlant des devoirs du maître envers lui-même, ce n'est point de l'homme privé qu'il s'agit, mais de l'éducateur. Sans doute, il paraîtra que nous esquissons les vertus de l'homme privé; mais nous ne les envisageons qu'au point de vue de l'influence qu'elles exercent sur l'action du maître d'école.

Qui ne voit, en effet, que tout être agit suivant ce qu'il *est?* L'éducateur aura beau multiplier ses efforts: en définitive, son action sera proportionnée à sa valeur. Le contact d'un saint incline les âmes à la sainteté: l'esprit surnaturel qui le remplit rayonne à travers toute sa personne et se répand dans ses paroles et dans ses actes. La dignité du caractère, l'élévation d'âme, la pratique sincère des vertus créent autour du maître une atmosphère pure, saine, fortifiante, que ne respirent pas les enfants sans devenir meilleurs. Il en faut dire autant de la science du maître: chaque mot du maître savant porte la lumière dans les esprits; son école est une source vive où le savoir coule à pleins bords.

C'est une loi de la nature, en effet, que les fruits d'un arbre sont d'autant plus riches que la sève monte plus abondante et plus forte. Les fleuves aussi sont d'autant plus majestueux dans leur cours qu'ils puisent leurs eaux à de plus larges sources. Mais quelle sève circulera dans l'arbre, si ses racines ne la puisent constamment dans le sol? quelles eaux couleront dans le fleuve, si les pluies n'arrosent les sommets où s'alimentent les sources?

Nous sommes étonnés parfois que des vies demeurent stériles, quoique le dévouement n'y fasse point défaut. La stérilité n'est-elle point l'effet de la sécheresse? et cette sécheresse n'est-elle point le résultat fatal de l'absence ou de l'insuffisance de la culture personnelle? Il me semble qu'on pourrait répondre de la fécondité de la vie dans un éducateur qui travaillerait constamment à l'alimentation de son âme.

Mais, avouons-le sans détour, cette culture personnelle ne se fait pas, ou du moins presque pas. Le maître d'école n'a pas le souci de sa propre valeur. Peut-être cette insouciance, trop générale parmi nous, est-elle la vraie cause de notre faiblesse sociale. Si, par le travail énergique des chrétiens, des religieux et des prêtres, toutes les valeurs avaient été acquises et mises au service de Dieu, la valeur intellectuelle et scientifique, la valeur même de l'esprit chrétien, serions-nous déconsidérés, impuissants, foulés aux pieds comme nous le sommes? Poser la question, c'est la résoudre: car toute valeur fait avancer la cause qu'elle sert.

Je voudrais donc avant tout que l'éducateur fût préoccupé de *valoir,* plutôt que *d'agir.* En effet, s'il a une réelle valeur, soyez sûr qu'il agira: mais s'il ne cherche qu'à agir, le mouvement sera chez lui de l'agitation plutôt que de l'action.

Ces vérités étant si simples, je dirai même si bien comprises, comment se fait-il que la culture personnelle soit si négligée?

Le motif qu'on allègue toujours pour s'excuser est le défaut de temps. Toutes les heures du maître d'école sont dévorées par ses longues classes, par les occupations accessoires qu'il ne peut éviter, par les délassements qu'il doit ne pas se refuser. Enveloppé dans un tourbillon d'affaires, épuisé par les fatigues de l'enseignement, il ne porte dans la prière qu'une âme distraite ou affaissée, il n'a pour les livres qu'aversion et dégoût. En se dépensant pour les autres, il s'use jusqu'à perdre tout appétit pour les choses intellectuelles et morales.

Il faut bien convenir que les multiples occupations du maître lui laissent peu de loisir et peu d'aptitudes pour la culture personnelle. Aussi devons-nous plaindre, plutôt qu'accuser, ceux qui se laissent ainsi déchoir. Cependant, est-il absolument vrai que le temps nous manque? est-il absolument vrai que le temps seul nous manque?

Une raison plus profonde et plus vraie de nos négligences se trouve dans l'horreur de l'effort intérieur. L'action au dedans nous coûte plus que l'action au dehors. L'effort extérieur est surveillé, stimulé, immédiatement récompensé: l'effort intérieur, au contraire, échappe à tout contrôle, ne paraît jamais indispensable, demeure toujours ici-bas sans sanction. Car il est bien certain que le regard de Dieu nous meut moins efficacement, hélas! que le regard des hommes. Nous livrer dans les œuvres extérieures, avec un dévouement sincère, cela nous est relativement aisé; mais posséder notre âme, la ressaisir dans le flot des occupations, voilà ce qui réclame un grand effort.

Le moyen de travailler pour soi, de se cultiver soi-même, c'est d'être assez fort de volonté pour s'appartenir toujours. A cette condition, nous pourrons nous trouver des loisirs, nous pourrons, en temps opportun, élever une barrière contre l'envahissement des affaires, nous pourrons porter dans la prière et dans l'étude une âme dégagée, capable d'application.

Je voudrais que tous les maîtres fussent persuadés de trois choses: que la portée de leur apostolat sera en proportion de leur valeur; que cette valeur, fût-elle très grande aux débuts, sera vite épuisée si elle n'est entretenue et développée par la culture per-

sonnelle; que cette culture, obligatoire pour tous, est possible à tous, pourvu qu'on ait assez de volonté pour économiser du temps et pour posséder son âme.

Mais que devra cultiver le maître? Tout ce qui est en lui principe de vie et principe d'action: sa foi, sa vertu, son savoir.

III

LA FOI DU MAITRE

La foi est une croyance et un principe de vie.

En tant que croyance, la foi est une adhésion de l'esprit aux vérités révélées. L'objet qu'elle embrasse comprend Dieu créateur, l'âme immortelle, les devoirs de religion qui attachent l'âme à Dieu, Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme, rédempteur des âmes, l'Eglise qu'il a fondée pour étendre sa médiation à tous les siècles et tous les pays. On ne peut être vrai chrétien qu'à la condition de croire fermement ces points fondamentaux et leurs conséquences dogmatiques.

En tant que principe de vie, la foi communique à l'esprit, au cœur et à la volonté du fidèle une manière d'être et d'agir qui caractérise la vie chrétienne. — Dans l'esprit, la foi gouverne les idées et les jugements, les rend conformes aux maximes évangéliques : ainsi elle établit cette conviction que la vie présente n'est qu'une préparation de la vie future, que la valeur des choses doit être appréciée par rapport à *l'au-delà*. — Dans le cœur, la foi éveille des sentiments conformes aux convictions de l'esprit ; elle inspire les bons mouvements de piété ,de charité, de compassion, de détachement des choses qui passent... — Dans la volonté, la foi devient le ressort de l'action : elle fait appel à la grâce de Dieu par la prière, elle livre à la grâce les énergies vitales de la nature pour accomplir et même pour dépasser le devoir.

Telle est la foi, acte de soumission et principe de fécondité, que tout éducateur prendra grand soin de nourrir en son âme. Je ne dirai pas ici comment cette foi le sauve : pour en montrer la nécessité, je ne veux envisager que les besoins mêmes de son ministère.

La foi lui donne un but, lui montre un idéal. Par la foi il connaît la portée de son œuvre : il sait que, de ces enfants, il doit faire des hommes honnêtes, des chrétiens fidèles, capables, en suivant leur carrière ici-bas, de gagner le ciel et d'étendre sur la terre le règne de Dieu. Sans la foi, que pourrait-il avoir en vue ?

Faire des hommes instruits et honnêtes ? sans doute. Mais à quoi bon ? Que gagnera-t-il à ce dur labeur ? Au reste, saura-t-il ce qui est honnête, ce qui est juste, puisque les hommes qui ne croient pas en disputent encore ? Qui ne sait aujourd'hui que la banqueroute de l'éducation laïque sera le résultat fatal de l'absence de tout idéal ?

Le terme une fois marqué, il faut l'atteindre. Mais le chemin est ardu, la route est longue et coupée de traverses : tout éducateur a bien senti les difficultés de sa tâche. Quelle force le soutiendra ? Sans doute la crainte de briser sa carrière et de tomber dans l'indigence pourra le retenir lié à son travail. Mais qui me garantira qu'il s'applique à son œuvre, qu'il en prépare le succès ? Sa conscience seule peut répondre de la constance de l'effort. Or la conscience suppose le sentiment de l'invisible : elle naît et elle vit de la foi. Jamais il ne se lasse et ne se décourage, le maître qui dit : " Je fais la volonté de Dieu, je travaille sous le regard de Dieu ; il tient le compte fidèle de mes efforts et de mes souffrances."

Non seulement la foi découvre le but et donne le courage de marcher dans la voie, mais elle devient encore un puissant moyen d'action sur les âmes : par elle, le maître a plus de prise sur les enfants. Il leur apparaît investi d'une autorité supérieure. Tandis qu'une voix purement humaine ne ferait qu'effleurer les esprit, la voix divine qui vibre en lui ébranle et pénètre les âmes. De plus, l'expérience démontre que le sentiment de l'honnêteté purement humaine a peu d'efficacité pour amener les enfants à corriger leurs mauvaises tendances ; au contraire, la foi chrétienne bien vive, faisant appel tour à tour aux sentiments de l'amour et à ceux de la crainte, est la grande inspiratrice des plus généreux efforts. Les maîtres savent, en effet, que la foi au regard intime de Dieu est le plus puissant ressort de l'éducation.

Enfin, la foi est le plus précieux trésor qu'un maître puisse ouvrir aux enfants qu'il élève. Là est la science par excellence, sans laquelle tout autre savoir devient inutile ; là se prend l'orientation vraie, sans laquelle toutes les vies s'égarent ; là se puisent les énergies surnaturelles, sans lesquelles ne sauraient vivre les vertus qui fructifient pour l'éternité. Et si telle est, pour les enfants, l'importance de la foi, avec quelle sollicitude le maître ne doit-il pas la nourrir en son âme ? car, c'est au foyer vivant de sa foi que les enfants allumeront et fortifieront la flamme de la leur.

Autant la foi est nécessaire au maître, autant elle est difficile

à conserver active et pure dans son âme. Peut-être cette proposition surprendra-t-elle quelques lecteurs. C'est qu'il règne à ce sujet une illusion dangereuse : en général, nous croyons bien notre vertu menacée, mais nous regardons notre foi comme assurée; aussi nous veillons sur notre vertu, et nous ne veillons pas sur notre foi.

Et pourtant notre foi s'affaiblit par la routine ; elle tend à se corrompre dans l'atmosphère de naturalisme que nous respirons.

L'habitude des choses religieuses nous familiarise avec elles ; les idées qui nous avaient le plus vivement saisis dans notre jeunesse cessent de nous impressionner. Ce n'est pas qu'elles perdent de leur éclat ; mais nos yeux accoutumés à la lumière n'en sont plus éblouis. Les premières touches de la grâce nous avaient donné comme la sensation de la présence de Dieu dans nos âmes : le commerce quotidien que nous entretenons avec lui a lentement émoussé notre sensibilité. Cette disparition des joies sensibles, jointe à la préoccupation des affaires, devient un vrai danger, sinon pour la croyance, du moins pour la vie de foi.

C'est par l'atmosphère rationaliste et positiviste que la croyance même est menacée. Cet air vicié nous enveloppe ; il n'est pas de solitude si fermée qu'il ne pénètre de ses germes morbides ; à force de le respirer, nos tempéraments chrétiens se débilitent. Et d'où sortent les éléments qui empoisonnent ainsi le milieu moderne ? Ils ne sortent pas seulement des livres, des revues et des journaux, mais aussi de la conversation, de la tenue et des moindres gestes des hommes de ce temps. Innombrable est la foule de ceux qui ne croient pas. Parmi ceux qui croient, combien raisonnent, agissent, comme s'ils ne croyaient pas ? Les plus fidèles mêmes sont timides et réservés en face de tout surnaturel.

Elevée dans un air si pauvre en foi, comment la génération présente pourrait-elle être trempée d'esprit chrétien ?

Cependant la foi reste vive encore dans nombre de jeunes âmes. Elles viennent en rangs pressés dans nos séminaires et nos noviciats. Dans ces foyers de vie chrétienne, leur foi grandit, leurs aptitudes religieuses se développent. Mais, au contact de l'air méphitique du monde, ces jeunes plantes garderont-elles la vie et seront-elles fécondes ? Oui, pourvu qu'elles gardent leurs racines plongées dans les profonds mystères de la foi.

Aussi menacée qu'indispensable, la foi du maître est donc un trésor sur lequel il doit veiller. Comment s'y prendra-t-il pour la préserver et pour la développer ?

J. Guibert, S.S.

DU DIABLE A DIEU

HISTOIRE D'UNE CONVERSION

Dans la tempête d'impiété qui sévit sur la France et quand les malfaiteurs qui la gouvernent s'efforcent de détruire dans l'âme du peuple jusqu'au dernier vestige du sentiment religieux, nous avons du moins une consolation, c'est le retour pur et simple à la vérité chrétienne d'hommes d'élite, d'esprit très remarquables à divers titres, les uns par la force de la pensée, les autres par les dons de l'imagination. Les futurs historiens de notre littérature à la fin du XIXe siècle seront forcés de reconnaître, par exemple, que Brunetière, le grand critique, le puissant dialecticien, que Bourget, le pénétrant romancier, l'excellent peintre de la société moderne, que Huysmans, le rare et précieux artiste en style, que Verlaine, le poète délicieusement naïf, malgré ses égarements, furent des catholiques — et des catholiques qui, tous, sont revenus à la foi après l'avoir longtemps oubliée ou perdue.

C'est encore un intellectuel, un poète — car Adolphe Retté est un poète à qui ses sensations et ses rêves ont souvent inspiré de beaux et nobles vers — oui, c'est un vrai poète qui nous raconte l'histoire de sa conversion dans le petit livre que voici. Tous ses lecteurs partageront, je crois, l'émotion profonde qu'il m'a donnée.

Certes, il revient de loin, le malheureux poète, et il a longtemps erré dans les plus mauvais chemins de la pensée avant de tomber, brisé de douleur et de lassitude, au pied de la Croix qu'il embrasse aujourd'hui éperdument, comme un naufragé étreint une épave.

Les convertis que j'ai nommés tout à l'heure ont pu, pendant bien des années, passer avec indifférence devant cette divine Croix. Quelques-uns — et j'en suis, *mea culpa* — déplorent amèrement la sotte légèreté et la dangereuse audace avec lesquelles ils ont quelquefois parlé des choses saintes, et il est plus d'une page dans

leurs anciens écrits dont ils rougissent et qu'ils condamnent. Mais ici, la faute — ou plutôt le malheur — fut pire.

Elevé sans foi, Adolphe Retté, ayant atteint l'âge d'homme, devint un athée, un matérialiste militant. Compagnon des ennemis de la religion, il a même participé à leur œuvre détestable. Comment donc en est-il arrivé à l'horreur de son passé, à l'impérieux besoin de croire en Dieu et d'obéir à ses commandements et à ceux de son Eglise ? Vous l'apprendrez par sa très humble et très courageuse confession.

Lisez ! Suivez avec lui le douloureux itinéraire qui l'a conduit du faux au vrai, du péché à l'état de grâce, du blasphème à la prière et — comme il le dit si fortement — du diable à Dieu ! Descendez dans l'abîme de cette âme au désespoir, de ce cœur déchiré. Ecoutez le tragique dialogue entre le bien et le mal, assistez à la lutte furieuse entre la lumière et les ténèbres, entre le désir de la mort, du suicide, du néant, et l'effort vers la vie éternelle !

Plus d'une fois, vous songerez avec épouvante : " Cet infortuné va succomber !... Il est perdu !..."

Non pas. Rappelez-vous le démoniaque du pays des Géranésiens, qui vivait dans les sépulcres et que nul ne pouvait dompter. De même qu'il délivra ce possédé, Notre-Seigneur va chasser de cette conscience à la torture tous les démons, celui de l'orgueil, celui de l'impureté, celui de la haine. Poursuivez la lecture de ces pages vibrantes de sincérité, palpitantes de repentir, brûlantes de foi, d'espérance et d'amour.

Voyez ! Le blasphémateur d'hier est maintenant en adoration devant son crucifix et prie la Vierge Marie avec la candeur d'un enfant. N'y a-t-il pas là manifestement une preuve extraordinaire, osons le dire, une preuve surnaturelle de l'infinie miséricorde et de la toute puisante grâce de Dieu ?

Parce qu'il m'a crié au secours dans sa détresse morale, parce que je l'ai envoyé tout naturellement vers l'excellent et saint prêtre qui a tracé le signe du pardon sur son front humblement incliné et qui, pareil à Jésus calmant les flots, a fait descendre la paix dans son âme orageuse, Adolphe Retté a souhaité quelques lignes de moi

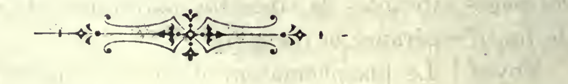
au début de ce livre qui n'a pourtant besoin d'aucune recommandation. Il conquerra tous les cœurs vraiment chrétiens, vraiment charitables ; ils voudront, j'en suis certain, le faire connaître et répandre la bienfaisante atmosphère qui s'en dégage.

Quant à moi, il me laisse la plus douce des certitudes, celle qu'une âme est sauvée, et la bonne joie de savoir que la religion persécutée compte désormais un défenseur de plus dans la personne de ce bon poète, fortifié par la pénitence et la prière et prêt à mettre au service de sa foi tout son courage et tout son talent.

François Coppée

15 avril 1907.

Voir aux annonces.



LE PROPAGATEUR

Vol. IV OCTOBRE 1907 No 10

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : L'encyclique " Pascendi dominici gregis " ; le *modernisme* selon le *Vieux moraliste ;* appréciation de M. François Veuillot ; Custos quid de nocte ? — La nécessité de la religion d'après un empereur et un soldat. — La vie de l'Eglise de France ; opinion de Mgr Gibier. — Un article sur le patriotisme des religieux en France. — Une anecdote instructive. — Encore le *Lusitania.* — La rançon du progrès. — Au mont des martyrs à Waubaushene. — Lord Grey au monument de Wolfe et Montcalm. — Les livres de M. De Celles. — L'importance du Canada s'affirme. — Le jubilé épiscopal de Mgr Lorrain. — Le 50e de l'Ecole Normale Laval. — Deux noces d'or à la Providence. — Le centenaire des Frères de la Charité. — A l'orphelinat Saint-Arsène — Nouvelle église au Boulevard Saint-Paul. Chez les Petites Sœurs des Pauvres. — Un "Premier-Paris" de l'*Univers.* — L'oratorio de M. Couture. — A l'Université Laval. —Un journal Allemand. — La quête pour Caughnawaga. — La fête des morts au Cimetière. — Nos défunts.

L'encyclique " Pascendi dominici gregis," du 8 septembre 1907, est, sans aucun doute, l'un des actes les plus importants de la papauté, depuis le concile du Vatican. A la mission " de paître le troupeau du Seigneur " qui lui a été confiée, le pape, qu'il s'appelle Pierre, Léon ou Pie, a toujours su répondre. L'Esprit-Saint l'assiste justement pour cela. Quand le monde chrétien, ballotté en tous sens par la poussée des orgueils ou des sensualités, jette vers lui, son pilote, le *custos, quid de nocte?* des jours d'angoisse, la réponse ne tarde pas.

Or, de nos jours, dans le monde des penseurs chrétiens, un certain malaise s'affirmait. La science en progrès grisait plus d'un esprit. La soif des aventures s'emparait de quelques critiques. Le désir de jouir davantage donnait des ailes à l'audace. Il fallait, disait-on, être de son temps. On se déclarait *moderniste.* C'était le grand moyen, assurait-on, d'accorder la foi avec la raison.

" Le *modernisme,* explique le " Vieux moraliste " de l'*Ami du Clergé,* " c'est la subordination théorique et pratique du catholicisme à *l'esprit mo-* " *derne,* et *l'esprit moderne* c'est une mentalité (1) sympathique à tous les

(1) Mentalité, c.-à-d. : disposition générale d'esprit et de cœur.

" épanouissements présents et futurs du progrès scientifique naturel considéré, non pas seulement comme un fait acquis partiellement déjà, et intangible, mais comme un bien idéal auquel l'humanité a le devoir de tendre sans cesse, indéfiniment, avec le droit d'écarter tout obstacle susceptible de contrarier ses évolutions."

C'est cette mentalité-là qui allait s'emparant du monde chrétien. Les regards se sont tournés vers Rome. Le Souverain Pontife a parlé, et il a condamné le modernisme. La garde du Vatican a répondu au *Custos, quid de nocte ?*

" Pour caractériser la parole pontificale, écrivait M. François Veuillot, il faut unir les deux expressions symboliques dont la prophétie légendaire avait qualifié d'avance Léon XIII et Pie X : *Lumen in cœlo,* car elle projette une lumière dont l'intelligence est tout inondée ; *Ignis ardens,* car elle dégage une chaleur, qui féconde et fortifie les âmes. Cette lumière dissipe les ombres de l'erreur; cette chaleur ranime les courages allanguis, pour la lutte contre le mensonge.

" La destruction du modernisme exigeait ces deux armes. On peut comparer, en effet, cette hérésie nouvelle à un brouillard pénétrant et malsain. Comme le brouillard, il obscurcit le jour, mais s'évanouit sous la main qui le voudrait saisir. Comme le brouillard, il s'insinue dans l'organisme et le détrempe, mais sans qu'on en ait pu surprendre l'invasion. Or, l'Encyclique a balayé ce brouillard, ainsi qu'un rayon de soleil : elle a remis en vue les principes obnubilés, elle a rendu vigueur aux âmes refroidies.

" Une des forces ou l'un des refuges des modernistes était la déconcertante fluidité de leur système et de leur attitude. On ne pouvait ni saisir à plein leur doctrine, ni atteindre à fond leurs personnes. Celles-ci fuyaient sous les avertissements, comme celles-là sous les définitions. La grande victoire du pape a été de mettre la main sur leurs théories, de les condenser en quelques formules et de ramener ces formules à leur commune origine. Certains peuples infligent à de grands criminels le supplice de l'obscurité; le Souverain Pontife a soumis le modernisme à un châtiment plus terrible: il l'a condamné à la lumière."

Custos, quid de nocte? Que faut-il voir dans la nuit, ô sentinelle du Vatican, demandait le monde qu'envahissait le modernisme? " Me voici, répond Pie X, je garde le dépot de la foi, je vous apporte lumière et chaleur," et il donne au peuple chrétien l'encyclique " Pascendi dominici gregis."

Il nous est impossible, dans ces pages, d'entreprendre même une simple analyse du document pontifical; disons seulement qu'il expose le modernisme, en donne les causes: l'orgueil et l'ignorance, et indique les remèdes à employer contre cette subtile et dangereuse erreur, dont on pourrait affirmer, semble-t-il, que si tous n'en meurent pas, tous en sont plus ou moins frappés.

Il appartient du reste aux autorités compétentes, dans l'espèce aux évêques, de communiquer, dans la mesure et au moment jugés opportuns, les enseignements venus de Rome.

* * *

D'autres paroles font souvent écho dans le monde, au moins indirectement, à celles qui partent des hauteurs du Vatican. D'autres voix puissantes affirment, de temps en temps, leur croyance au Dieu personnel qu'est Jésus-Christ Notre-Seigneur.

" L'unité complète entre les hommes ne peut être atteinte, disait récemment à Munster, en Westphalie, l'empereur Guillaume II, que dans un point central, dans la personne de notre Rédempteur, qui nous a appelés frères, qui a vécu, pour être notre prototype à tous, la plus personnelle des personalités... "

" Tous les hommes sont égaux, avait-il dit précédemment, tous ont en eux une âme qui a son origine dans les hauteurs pleines de clarté auxquelles tous nous retournerons un jour... "

De cet acte de foi impérial on aimera à rapprocher cet autre d'un sergent de l'armée suisse, que nous rapporte aussi le chroniqueur du *Correspondant,* M. Edouard Trogan, dans la livraison du 25 septembre:

" Toute notre histoire suisse, s'est écrié le sergent. est imprégnée d'esprit religieux. Nos ancêtres se jetaient à genoux, avant les batailles, pour implorer l'aide du Tout-Puissant. On invoque la bénédiction divine au début des sessions de nos Chambres et de nos Grands Conseils... Or, il est des gens qui nous disent. aujourd'hui, que tout cela a vieilli, que tout cela n'a pas de sens, que le ciel est vide, que l'homme n'a point d'autre but que celui de bâtir un cadavre. que la doctrine finale de l'humanité est de sombrer dans la nuit du néant? Ces idées. trop abondamment répandues et adoptées parce qu'elles sont commodes et lâchent libre cours à nos instincts les plus vils, sont simplement des idées de mort et de décomposition sociale. Si l'homme doit pourrir en entier à six pieds sous terre ,si le cimetière est le couronnement de la vie, si le néant répond seul à nos prières... alors. que reste-t-il? Rien! Il n'y a plus ni dévouement, ni devoir, ni responsabilité vrais, parce qu'il serait vraiment stupide de se tourmenter dans cette vie, de travailler à poser un des chiffres de l'addition humaine, si l'on avait aussi la certitude que le total de cette addition est égal à zéro. Non, ce n'est pas avec ces théories-là que l'on construit les peuples vigoureux. "

La citation est un peu longue, mais elle est si pleine de bon sens qu'elle mérite d'être apprise par cœur et récitée partout, à l'église, au prétoire, à l'école, dans les Chambres. Au fond tout est là, s'il n'y a plus de Dieu, ni de justice éternelle, ni de sanction dans

l'autre vie... " Chouette, alors, comme ils disent dans les faubourgs, il faut se la couler douce, la vie présente, et gare à qui se trouve dans mon chemin ! " Au contraire, si la sanction éternelle nous attend, si vraiment la justice de Dieu doit rendre un jour à chacun selon son dû, oh ! alors, il importe de bien vivre.

* * *

Bien vivre ! cela s'entend au point de vue social comme au point de vue individuel, et c'est ce dont on se préoccupe ardemment chez les catholiques de France. Pour bien vivre, il faut vivre d'abord. Quelle sera demain la vie de l'Eglise au pays de nos aïeux ? Certes les courageux militants de la foi, plus nombreux qu'on ne le pense, ne perdent pas courage. Mais, il y a lieu de reconnaître que le gouvernement maçonnique, qui dirige ou paralyse tout, est loin de leur laisser le champ libre.

La *Croix* de Paris a publié ces semaines dernières une série de lettres et d'interviews de quelques-uns des plus distingués évêques de France sur la réorganisation du culte, toutes très intéressantes.

L'évêque de Versailles, Mgr Gibier, très connu comme un homme d'œuvres, après avoir exprimé son désir que l'Eglise de France garde son indépendance, qu'elle reste pauvre, qu'elle soit apostolique " pour conquérir le peuple " et une dans l'action plutôt que dans les discours, demande — ce que nous connaissons bien au Canada et ce qui fait notre force,— la *vie commune* entre les curés et les vicaires, un contact permanent et des rapports fréquents entre l'Eglise et son clergé, par la visite des archidiacres et des doyens (nos vicaires-forains), par les tournées de confirmation alternatives... ce dont en effet on manquait un peu là-bas.

Mgr Gibier conclut ainsi :

" En général, il y a beaucoup trop de distance entre le clergé et son évêque. C'est un des inconvénients de nos trop grands diocèses en France. Un évêque est un père, conçoit-on un père qui ne voit jamais ou presque jamais ses enfants ? La paternité ne s'exerce que difficilement à distance. Connu, visité, encouragé, soutenu par ses chefs, le prêtre aura une action décuplée. Le " rapprochement " entre l'évêque et le prêtre, entre le prêtre et le peuple, sera une des grandes nécessités, une des grandes nouveautés de l'Eglise de France de demain."

* * *

Non pas certes que le vaillant évêque veuille faire entendre que le clergé de France ait jamais manqué de dévouement patriotique ;

mais les circonstances, en plus d'un diocèse, avaient rendu moins facile à beaucoup de prêtres l'accès au peuple, ce qui est toujours un malheur.

Patriotes, assurément, les prêtres et les "frères" et les "sœurs" le furent en France autant sinon plus que personne! J'ai sous les yeux un bel article de la *Semaine religieuse* de Viviers qu'on m'a passé, que ne puis-je le citer en entier? Voici toujours la fin. Après avoir parlé de l'héroïsme des prêtres, on raconte celui des "frères" et des "sœurs," en 1870:

Et les "frères!"... Dès le 15 août 1870, le Frère Philippe, supérieur général, met à la disposition du ministre de la Guerre tous ses établissements et tous ses "frères."

"Mes Frères, criait le général Ducrot aux Frères brancardiers, l'humanité et la charité n'exigent pas qu'on aille si loin!" (Rapport du duc de Noailles à l'Académie française.)

"Ces hommes noirs, écrit le *Soir,* de Paris, ces hommes noirs qui, calmes, stoïques, marchent au milieu des balles, portant les blessés, remplissent nos soldats d'admiration. Plus de vingt fois nos généraux ont dû les forcer à attendre que la fusillade fût finie pour aller relever les blessés."

"Leur exemple, écrit le protestant Langenhagen, convertirait à la religion et à la vérité tous ceux qui doutent, ou que le scepticisme égare."

Plus de 50 Frères sont blessés ou atteints de maladies contagieuses, 20 sont tués. En 1873, l'Académie française, chargée de récompenser le plus grand acte de courage devant l'ennemi, couronne les Frères brancardiers de Buzenval et du Bourget.

Après les Frères, les Sœurs. Le 2 octobre 1870, 22 Sœurs sont déjà mortes devant Metz. A Bicêtre, de 47 qui soignaient les varioleux, 11 succombent; 32 s'offrent pour remplacer celles qui ont péri. A Soultz, 4 Sœurs sont fusillées, sous prétexte qu'elles ont encouragé la résistance.

Les élèves des écoles ecclésiastiques suivent l'exemple de leurs maîtres. Arcueil et Oullins ont 15 enfants tués à l'ennemi; Juilly, 9; Sainte-Marie de Tinchebray, 50; les Maristes, 15; les Eudistes, 43; 86 élèves des Jésuites de la rue des Postes sont tués et 185 décorés...

Qu'ajouter à cette simple nomenclature, si admirablement éloquente dans sa sécheresse même et son laconisme? Quelle péremptoire et vengeresse réponse aux calomnies, aux outrages et aux injustices dont est l'objet, en ce moment, ce clergé de France, dont M. Thiers a pu dire, un jour, à la tribune:

"Messieurs, ne parlons qu'avec respect du clergé français, c'est le premier clergé du monde!"

* * *

Et croit-on que ces fortes âmes ont dégénéré? On n'en a pas le droit quand on sait l'attitude admirable, à l'occasion de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, de l'épiscopat se groupant auprès du pape, et des prêtres se serrant auprès de leurs évêques. Quant aux Frères et aux Sœurs, les anecdotes ne se comptent plus qui racontent leur persévérance à être dévoués, en dépit de la persécution. En voici une nouvelle, que je cueille dans une Revue.

Nos admirables petites Sœurs des hôpitaux, chassées, traquées, brutalisées, comme on sait, avec tant d'acharnement depuis quelques années, viennent d'avoir sur le gouvernement la plus jolie revanche qui se puisse imaginer. Voici comment.

Notre colonie d'Extrême-Orient, l'Indo-Chine, ne compte plus ses lépreux ; ils pullulent, et rien n'est plus triste ni plus horrible que cette maladie qui, chez les indigènes, exerce ses ravages par familles entières. La situation sanitaire est même si grave que le gouverneur-général a dû aviser aux moyens d'en enrayer les progrès et de faire soigner les malheureuse victimes. Il ne manque point d'infirmiers et d'infirmieres laïques là-bas. La solution paraissait donc toute simple, et comme il est logique qu'un gouvernement anticlérical ne se serve que d'un personnel laïque, M. Beau, tout naïvement, essaya d'organiser le service sanitaire impérieusement commandé par les circonstances, en s'adressant aux laïques.

Mais, à sa grande surprise, aucun d'eux ne voulut entendre parler de soigner les lépreux. Il insista, il tempêta, il parla du devoir civique? Rien n'y fit, le refus fut formel.

Perplexe, M. Beau informa son ministre et, après mille hésitations, M. Millies-Lacroix autorisa le gouverneur-général à faire une démarche auprès des Sœurs et à leur demander d'assister les lépreux à domicile et dans les hôpitaux. — Et celles-ci, qui ignorent la morale laïque, mais qui connaissent leur devoir de chrétiennes, ont accepté avec empressement.

Tout commentaire affaiblirait la simple beauté de cet acte.

* * *

Nous parlions, dans notre dernière chronique, de la traversée rapide de ce géant des mers qui s'appelle le " Lusitania." En cinq jours et un peu moins d'une heure, il avait franchi la distance de Queenstown à New-York. Voici qu'il vient de battre son propre record d'environ cinq heures. Cette fois, c'est en quatre jours, dix-neuf heures et cinquante-trois secondes qu'il a passé l'océan. La vitesse moyenne de ce coursier sur l'onde est de 27.60 milles à l'heure.

Autre détail intéressant: le " Lusitania " dépasse en longueur et en hauteur le Capitole de Washington!

* * *

Mais le progrès, s'il nous réjouit, nous joue bien aussi de vilains tours. Tous les jours, et sur mer et sur terre, il faut compter avec quelque malheur. Rien qu'aux Etats-Unis, pour l'année 1906, il y a eu 4,000 tués et 12,000 blessés, dans les seuls accidents des chemins de fer.

C'est le revers de la médaille, ou mieux peut-être, la rançon du progrès.

* * *

Le 15 août dernier, à quatre milles de Waubaushene, sur la baie Georgienne, et en pleine campagne, avait lieu une cérémonie qu'il convient de signaler à l'attention. On se trouve là dans l'antique péninsule huronne. C'est à cet endroit, sur une hauteur, que, jadis, les Pères Brébeuf et Lalemant furent martyrisés par les sauvages. Le bon Père Nolin, le Jésuite bien connu des fervents de *l'Apostolat,* y érigeait le printemps dernier une chapelle sans le vocable de Saint-Ignace-aux-Martyrs. Et, le 15 août, Mgr O'Connor, archevêque de Toronto, bon nombre de prêtres et deux mille fidèles y allaient en pélerinage. Une communication, adressée à la *Vérité* de Québec, nous raconte les ferveurs et les consolations de ce beau jour. Le discours sacré, prononcé en français, dans l'après-midi par M. l'abbé L. A. Barcelo, curé de Midland, a été particulièrement goûté. Nul doute, en effet, que ce confrère, dont on se rappelle ici l'âme sympathique et la voix éloquente, a su chanter dignement les gloires des célèbres martyrs Jésuites.

Il n'y a pas un enfant, dans nos écoles de la Province de Québec, qui ne sache les noms des Pères Brébeuf et Lalemant. Combien savent ce qui s'est fait à leur honneur, le 15 août dernier, au Mont des Martyrs, non loin de Waubaushene, sur la baie Georgienne.. ? C'était, a-t-on écrit, le premier pélerinage au Mont des Martyrs. Ce ne sera pas le dernier, oh! non, nous attendons mieux de la foi éclairée de nos compatriotes.

* * *

Au point de vue patriotique également, ce fut un beau geste que celui qu'esquissa, lors de son passage à Québec, récemment, notre gouverneur-général, Lord Grey. Le jour anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham, M. le Gouverneur, accompagné du maire de Québec, M. Garneau, est allé déposer deux superbes couronnes au pied du monument de Wolfe et Montcalm. Son Excellence aurait en plus manifesté l'intention de renouveler chaque année cette démarche qui l'honore.

Les deux adversaires tombés le même jour et dans la même bataille, dit excellemment la " Libre Parole " de Québec, sont des figures sympathiques. Tous deux possédaient, à un haut degré, la vaillance, la ténacité et l'énergie qui font les héros populaires; tous deux ont à leur crédit des victoires brillantes : Montcalm à Carillon, Wolfe à Québec ; tous deux ont été jusqu'à la mort fidèles au devoir qu'ils avaient accepté.

Ils ont bien mérité de leur patrie respective; et maintenant que les deux races à laquelle ils appartiennent vivent en paix sur la terre du Canada, elles ne peuvent donner de meilleures preuves de leur estime mutuelle qu'en honorant de pareils grands hommes.

* * *

En nos âges utilitaires, on ne saurait trop, en effet, cultiver le respect du passé et l'amour de l'histoire nationale. C'est l'un des meilleurs moyens d'inculquer aux générations qui poussent un idéal moins terre à terre que la recherche du tout puissant *Dollar!*

A ce titre, les livres de M. Decelles, son *Lafontaine* et son *Cartier* notamment, sont vraiment de bonnes actions. Que savons-nous, pour la plupart, de l'histoire de notre pays, depuis 1837 et 1840? Beaucoup de choses sans doute, que nous avons un peu vécues, ou qui nous ont été racontées par les hommes de la génération qui précède; mais il nous manquait, ce semble, le coup d'œil d'ensemble, la synthèse des faits et des œuvres. et, par conséquent, la leçon de philosophie d'histoire que nous donne avec talent le consciencieux écrivain d'Ottawa.

Papineau, Lafontaine, Cartier: c'est tout notre histoire, pendant soixante ou quatre-vingts ans! Et cette histoire, sous la plume de M. Decelles, se déroule claire, nette et limpide, comme de l'eau qui coule de source.

* * *

Quel chemin nous avons parcouru depuis la cession! Beaucoup de gens, qui ont la critique facile — parce qu'ils en vivent peut-être, a-t-on dit? — l'oublient trop aisément. C'est hier que l'honorable M. Brodeur signait à Paris, comme ministre canadien et plénipotentiaire anglais... le nouveau traité de commerce, et, demain, l'honorable M. Lemieux en fera autant à Tokio?

Dans un autre ordre d'idées, nous recevions ce mois dernier, au Canada et à Montréal, le général des Franciscains, le Révérendissime Père Denis Schuller, et le ministre-général des Dominicains, le Révérendissime Père Desqueyrous. Ces visites nous honorent et disent assez haut l'importance des œuvres catholiques chez nous.

Au point de vue civil et politique, et au point de vue catholique et religieux, le Canada français s'affirme!

* * *

Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, a célébré, dans sa ville épiscopale, les 24 et 25 septembre, le vingt-cinquième anniversaire de

son épiscopat. C'est le 21 septembre 1882 en effet — et non pas le 27, ainsi qu'une erreur typographique l'a fait dire à la *Semaine* de Montréal — que le jeune vicaire-général d'alors recevait à Notre-Dame, des mains du regretté Mgr Fabre, l'onction épiscopale. A l'issu de la messe du jubilé d'argent, dans la cathédrale de Pembroke, Mgr Lorrain a reçu trois adresses, l'une en latin, au nom du clergé, une en anglais et une autre en français, au nom des diocésains des différentes nationalités.

Comme on l'a justement noté, c'est une carrière déjà bien remplie que celle qu'a fournie l'évêque de Pembroke. Son vaste diocèse s'est transformé sous sa sage et laborieuse direction. Dans sa ville épiscopale en particulier, ville en grande partie anglaise et protestante, les œuvres catholiques ont merveilleusement progressé.

Mgr Racicot, auxiliaire de Montréal, et Mgr Scollard, évêque du Sault-Sainte-Marie, ont tour à tour magnifié, au jour du jubilé, ce déjà long et si fécond épiscopat.

On a présenté au vénéré jubilaire — en souvenir de ces belles fêtes, un chèque de 16,000 dollars. Ce sont les pauvres malades de l'hôpital de Pembroke qui en bénéficieront.

Après tant d'autres, et avec non moins de sincérité, nous demandons la permission d'offrir à Sa Grandeur nos hommages et nos vœux. *Ad multos annos!*

* * *

L'Ecole Normale Laval, de Québec, a célébré son premier cinquantenaire, les 26 et 27 du mois dernier. Les fêtes coïncidaient avec la réunion à Québec des archevêques et évêques du Canada français, venus pour le Conseil de l'Instruction Publique. En plus, un clergé très nombreux et la foule sympathique des anciens élèves s'ajoutaient à la population de la ville-mère pour faire à l'Ecole Normale Laval uee célébration digne de son mérite. Mgr Bégin, archevêque de Québec, ancien directeur de l'Ecole, a présidé et officié pontificalement. M. le lieutenant-gouverneur Jetté a reçu les normaliens en sa qualité de chef des pouvoirs publics. Bref, rien n'a manqué à l'éclat du jubilé d'or de la méritante institution.

M. l'abbé Gignac, du Séminaire de Québec, ancien élève, avait été chargé de donner le sermon de circonstance. Il l'a fait avec éloquence, et aussi avec un grand sens de la mesure.

" C'est, a-t-il dit, pour l'Église canadienne, une joie légitime de voir fonctionner ici un système d'éducation qui, sans être absolument parfait et sans réunir peut-être toutes les conditions désirables, repose cependant sur une entente cordiale entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique et ménage à cette dernière dans l'approbation des maîtres et des méthodes une part d'influence propre à sauvegarder les intérêts sacrés de la famille, de la conscience et de la foi. "

" Grâce à cette entente cordiale, l'enfant grandit dans une atmosphère de piété et de religion, et, sous l'influence de ses premiers maîtres religieux ou séculiers, il fait germer dans son âme ces nobles semences de foi et de probité, de justice et d'honneur chrétiens, dont l'Église et la société recueilleront un jour les fruits."

A cette occasion, le savant et dévoué Principal de l'Ecole, M. l'abbé Rouleau a reçu le titre de Prélat Domestique du Saint-Père, et celui de Docteur en Théologie de l'Université Laval.

Dans la personne de Mgr Rouleau, c'est toute l'Ecole qui a été honorée.

* * *

Chez les Sœurs de la Providence, à leur maison dite de l'Asile, rue Sainte-Catherine, un double cinquantenaire de vie religieuse se célébrait, l'autre jour, sous la présidence de Mgr l'archevêque de Montréal: Sœur Pierre d'Alcantara et Sœur Marie-Julie faisaient leurs noces d'or.

Les *jubilaires* ne sont pas rares dans nos florissantes communautés. C'est une preuve qu'une vie de dévouement n'épuise pas plus qu'une autre. Au contraire, la régularité et la sobriété sont encore les meilleurs élixirs de longue vie. Et puis, il est bien permis de croire que, même ici-bas, Dieu bénit ceux et celles qui se donnent à lui.

Un détail édifiant à noter: Sœur Pierre d'Alcantara (née Hamelin) a trois frères qui sont prêtres, onze neveux qui le sont également, et vingt-sept nièces qui sont religieuses!

* * *

Les Frères de la Charité ont célébré, eux, un centenaire, celui de leur fondation, à Gand, en Belgique, en 1807, par le chanoine Triest. Des fêtes magnifiques ont eu lieu à l'école de Réforme à Montréal, à la Longue-Pointe et à Sorel.

Ce glorieux Institut qui se voue, dans le silence et l'humilité, aux œuvres de la plus délicate et de la plus féconde charité, comprend aujourd'hui dans le monde quarante-quatre établissements, où des milliers de malheureux sont assistés et des milliers d'enfants élevés et instruits.

Comme le disait à Sorel Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, c'est une grâce pour le Canada de posséder ces modestes et si méritants ouvriers de la charité.

Le trop modeste cadre de notre chronique ne nous permet guère autre chose que d'offrir aux Frères de la Charité nos hommages et nos vœux. Nous le faisons de grand cœur. Que Dieu les bénisse et nous les conserve longtemps.

* * *

Le dimanche, 15 septembre, Mgr l'archevêque bénissait une cloche à l'orphelinat Saint-Arsène, sis entre la paroisse du même nom et celle de Villeray, au nord de la ville. Outre sa mission — celle de toutes les cloches — d'appeler les hommes à la prière et de chanter leur hommage au ciel, la petite cloche de l'orphelinat sonnera aussi la note de la charité à ceux qui sauront la comprendre.

* * *

Quinze jours plus tard, le dimanche, 29 septembre, c'était une nouvelle église paroissiale, avec sa cloche aussi, que Mgr l'archevêque bénissait au Boulevard Saint-Paul. Née il y a à peine deux ans, cette paroisse a déjà son église, une vaste école, elle aura bientôt son presbytère. Il y a dix-huit mois il n'y avait là que deux cents familles; il y en a quatre cents aujourd'hui, il y en aura mille dans deux ans. C'est le progrès!

* * *

Et il n'y a pas que les paroisses qui se multiplient et les écoles qui se remplissent. Nos institutions de charité s'agrandissent toujours. Le dimanche, 6 octobre, Mgr l'archevêque bénissait une "aile" nouvelle a l'hospice des Petites Sœurs des Pauvres, rue des Seigneurs. Et c'est une "aile" qui n'est pas petite, aussi grande plutôt, à elle toute seule, que le reste du corps de logis. Les vieux et vieilles seront moins à l'étroit. Un plus grand nombre pourront être admis. Mais déjà les places sont retenues. Il faut le dire, car il est des gens pour ne douter de rien, qui croient que les Petites Sœurs sont obligées de recevoir tout le monde. Une autre légende, qui s'accrédite chez quelques-uns, consiste à croire que les Petites Sœurs font des quêtes fabuleuses. Il n'en est rien.

Elles recueillent au jour le jour — avec la grande voiture noire, vous savez ? — ce dont elles ont besoin pour nourrir et vêtir, loger et chauffer leurs vieux et vieilles... et pour se sustenter elles-mêmes, pas plus. Montréal ne se montre pas généreuse à leur endroit. Il faudrait qu'elles paieraient à la maison-mère ce qu'elles doivent encore pour le prix de construction. Donc, on peut leur adresser des dons. Mais pas de rentes, elles n'en prennent pas, la règle le défend.

Et quand on pense que la ville va collecter là la taxe de l'eau et celle dite des améliorations! Que si, un beau matin, les 150 pauvres vieux que les Petites Sœurs hébergent se trouvaient dans la rue, qu'en ferait la ville?

Il y a cent à parier contre un qu'elle les mettrait en prison? En fait de charité, c'est, à peu de chose près, tout ce qu'elle sait faire!

***

L'Univers du 4 septembre, dans son *Premier-Paris,* et sous la signature de M. François Veuillot, a apprécié de façon fort laudative le rôle joué par Mgr Bruchési dans l'application de la loi Lemieux au conflit qui s'est élevé, l'été dernier, entre les armateurs et les débardeurs du port de Montréal.

La bonne entente qui règne au Canada entre les représentants des divers pouvoirs civils et religieux, en effet si heureuse et si féconde, fournit au distingué publiciste du grand journal catholique matière à des considérations de haute portée sociale. Il termine ainsi :

En tout cas, la leçon de cet événement demeure, éclatante et salutaire. Au Canada, nous voyons fonctionner l'union de l'Eglise, du peuple et du pouvoir; et, sur cette union, s'édifie peu à peu la pacification des classes et la prospérité du pays. Chez nous, sur ces deux points, le contraste est flagrant. Le désaccord entre les représentants de l'Eglise et les mandataires de la nation détermine en effet un malaise général. qui se traduit par des conflits perpétuels entre les citoyens et par une diminution des richesses publiques.

Il serait peut-être temps de changer de méthode. Que le gouvernement essaie! Il trouvera l'Eglise toujours disposée à l'entente et à la collaboration. Mgr Bruchési, en répondant à l'appel des ouvriers et des Compagnies en lutte, a rempli son devoir pastoral et maintenu les vieilles traditions du catholicisme. Il n'est pas un seul de nos évêques qui refusât d'imiter son exemple. Car aucun d'eux n'ignore que tout évêque est le père de son peuple.

Qu'attend le gouvernement pour tenter l'épreuve?

FRANCOIS VEUILLOT.

***

Le maître de chapelle de la cathédrale de Montréal, M. G. Couture, l'artiste bien connu, est à écrire la musique d'un oratorio, dont il est permis d'espérer beaucoup de bien. Ce poëme lyrique, tiré de l'Ecriture Sainte a été élaboré en première ligne par M. l'abbé Antonio LeBel, curé de North Stuckley, puis il a été mis en vers, avec un réel bonheur d'expression, par le poète Albert Lozeau. Il est intitulé *Jean le Précurseur* et se divise en trois parties, à savoir la *naissance,* la *mission* et le *martyre* de saint Jean-Baptiste.

Un pareil thème, pour le musicien comme pour le poète, est assurément un sujet riche et fécond. Aux grandes œuvres il faut du merveilleux et de l'envolée; or, où y en eut-il jamais plus que dans la vie et la mort du Précurseur de Jésus?

L'autre soir, chez lui, M. Couture donnait, avec le concours de quelques-uns de ses excellents lecteurs, une audition de la première partie de son oratorio. Mgr l'archevêque et quelques rares privilégiés assistaient. " Ce sera — a-t-on écrit — une œuvre sérieuse, forte et sincère." Nous en acceptons l'augure et en souhaitons vivement la bonne fortune.

***

La vie intellectuelle semble vouloir s'affirmer, cet automne, à Montréal, avec un regain d'activité qu'on constate joyeusement. A l'Université Laval, au Cercle Ville-Marie, à l'Union catholique, dans les cercles de l'A. C. J. C., partout, l'on annonce des conférences, des études, des discussions.

A Laval, le 9 octobre, l'ouverture de l'année académique a été enlevée avec un extraordinaire brio. Le rapport de M. le vice-recteur, le chanoine Dauth, le discours de M. le Dr Hervieux, ceux de M. le Dr Dubeau et de M. l'avocat Guimont ont été favorablement écoutés. Mais l'allocution de M. le supérieur de Saint Sulpice, M. Lecoq, a été surtout une emporte-pièce. Le vénéré sulpicien parlait des *modernistes,* de leurs théories et des dangers qu'elles présentent. Rarement une plus belle page d'apologétique, éclairée autant qu'émouvante, a été donnée avec une telle force et une telle sincérité. Quand, après une série d'affirmations, admirablement établies du reste, M. le supérieur résumait toute sa foi et tout son enseignement dans cette exclamation, venue du cœur: " C'est cela, ma religion! " on eut cru que la salle allait crouler sous les applaudissements. C'était enlevant, parce que c'était sincère et vrai.

A cette même séance, Mgr l'archevêque a annoncé que la *Revue Canadienne,* notre plus ancien périodique, passerait, dès janvier prochain, sous la direction de l'Université Laval.

***

On annonce de l'Ouest, la publication d'un nouveau journal catholique, en langue allemande, hebdomadaire. Pour tout renseignement on peut s'adresser à M. l'abbé Woodcutter, archevêché de Saint-Boniface, Man.

***

La quête, ordonnée par Mgr l'archevêque, dans toutes les églises du diocèse, pour les familles des pauvres victimes de l'accident du Pont de Québec, à Caughnawaga, a donné $7,000.00.

***

Nous avons eu, au cimetière de la Montagne, notre fête des morts, le 3e dimanche de septembre, jour de Notre-Dame des Sept-Douleurs. C'est toujours un spectacle incomparable. Cette année surtout, la température s'y prêtant on ne peut mieux, la démonstration a été très belle. Mgr l'archevêque présidait. Une foule, dont il est difficile de préciser le nombre, mais qui était certainement considérable, a écouté, avec attention, l'allocution en français, par le Père Rondot, dominicain, et celle en anglais, par le Père Ethelbert, franciscain. Bien des cœurs se sont émus, bien des yeux se sont mouillés de larmes. Ah ! le souvenir de la mort, il est, à lui tout seul, le plus puissant des prédicateurs.

***

Nos défunts, ce mois-ci, sont au nombre de quatre:

M. le Chanoine J.-B. Blanchet, curé de Sainte-Luce et doyen des prêtres de Rimouski, décédé le 23 septembre, à 80 ans;

M. l'abbé J. Charland, ancien curé de Millbury, Mass., décédé à L'Assomption, le 17 septembre, à 53 ans;

M. l'abbé L. Guilbeault, ancien professeur de Joliette, décédé à Joliette, le 27 septembre, à 31 ans;

Le Rév. Père Cullen, des Rédemptoristes, qui avait souvent prêché à Montréal, décédé à Boston, le 29 septembre, à 45 ans.

Pour eux et pour tous les confrères et amis défunts donnons au ciel une prière. *Hodie mihi, cras tibi!*

L'abbé Elie J. Auclair

L'au delà ou la vie future d'après la science et la foi

L'AU DELA ET LA RECOMPENSE

Il peut arriver qu'au terme de l'épreuve, l'âme, sans avoir complètement apostasié la vertu, ne soit pas assez pure pour entrer en jouissance du souverain bien.

De là la nécessité du purgatoire, dogme si rationnel et si consolant que la foi catholique propose à notre croyance, mais dont on trouve une ébauche chez les Egyptiens et les Perses et une idée assez juste dans les ouvrages de Platon et de Virgile (1)..

Mais le purgatoire n'est qu'un lieu de passage ; l'âme doit, après le travail purificateur de l'épreuve, aboutir à un état stable où elle se repose dans l'harmonie plénière de ses perfections et que dans le langage philosophique on appelle la *fin de l'être*.

Quelle est cette fin et quel est le sens de la vie humaine ?

Saint Thomas répond en un mot sublime : " La créature raisonnable ne peut trouver sa dernière perfection que là d'où elle tient le principe de son être ; car il n'y a de perfection pour l'être quel qu'il soit qu'en tant qu'il est uni à son principe (2)."

Mais l'homme peut aller à Dieu par différentes voies et s'unir à lui de différentes manières.

La seule béatitude que la raison puisse lui promettre est une béatitude proportionnée à ses facultés naturelles, c'est-à-dire une vue plus claire de Dieu à travers les choses créées, un prolongement de nos connaissances actuelles qui puisse satisfaire les aspirations de notre âme.

En bonne logique on ne peut aller plus loin. Qu'il y ait une béatitude supérieure et transcendante, en rapport avec des facultés élevés à un état surnaturel, la raison ne peut par elle-même ni contester la possibilité du fait, ni en démontrer la nécessité.

---

(1) *Gorgias*, LXXXI ; *Enéide*, liv. 6.

(2) *Somme théologique*. 1, p. q. 12, a. 1.

Quand donc, au nom de la philosophie, des rationalistes comme M. Jules Simon, prétendent savoir que la fin de l'homme est, " de voir Dieu éternellement et tel qu'il est, et de l'aimer de tout son cœur pendant toute l'éternité (1)," ils étendent arbitrairement le domaine de la raison et les exigences de la nature humaine, et confondent à tort l'ordre naturel et son légitime développement avec l'ordre surnaturel.

La philosophie ne conduit son disciple que jusqu'aux frontières de l'ordre naturel, et le confie à un guide plus sûr, qui, loin de lui imposer l'abdication des droits de sa raison, lui en réclame le plus fécond exercice pour marcher à sa suite, dans une voie de plus en plus lumineuse, à la conquête d'un monde nouveau.

Le paganisme avait appelé de ses vœux et pressenti une intervention divine dans la solution du problème de nos destinées. Socrate est dans la vague attente de Celui que l'Ecriture appelle *expectatio gentium,* et les paroles de Platon sont trop connues pour que nous insistions : " Il faut prendre l'enseignement humain le meilleur, y monter comme sur un esquif, et traverser ainsi, non sans dangers, le fleuve de la vie, à moins qu'on ne puisse exécuter la même traversée plus sûrement sur un navire plus solide, c'est-à-dire sur quelque enseignement divin (2)."

Le Maître après lequel soupirait le " divin Platon " est venu, et le monde de l'au delà sur lequel la raison ne jetait que de trop faibles lueurs, s'est éclairé tout à coup à la lumière de la croix.

Ce Maître, c'est Jésus-Christ, fils de Dieu ; " jamais homme ne parla comme lui."

* * *

Il y a du vrai dans cette boutade de Luther : " L'esprit humain est comme un homme ivre à cheval : relevez-le d'un côté, il tombe de l'autre."

La vérité se trouve généralement entre deux excès opposés, et, dans la question qui nous occupe, entre les rêveries de l'idéalisme et les débordements du sensualisme.

Mahomet propose à ses sectateurs un paradis sensuel, bien capitonné et pourvu de tout le confort possible.

Platon est monté plus haut ; pour lui le bonheur du ciel est le

(1) *Religion naturelle*, p. 310.

(2) *Phédéon*, XXXV.

fruit de l'activité de l'esprit et de la jouissance du bien absolu ; mais ce vrai et ce bien absolu, étant un idéal distinct de Dieu, est quelque chose d'intelligible.

Pour M. Renan que L. Veuillot appelle si justement " le rongeur de l'Evangile," la béatitude consiste dans le " culte de l'idéal," puisque son dieu est " la catégorie de l'idéal (1)."

M. Vacherot estime que " le ciel véritable est dans l'esprit, la pensée, la conscience humaine, miroir sublime où la vie universelle se transfigure en se réfléchissant (2)."

La définition catholique de la béatitude céleste a été donnée par le Concile de Florence : *Intueri clare ipsum Deum trinum et unum sicuti est.*

Quoi de plus simple et de plus sublime ? Nos facultés sont invinciblement attirées vers un terme mystérieux et parfait. Cet idéal qu'elles poursuivent recule jusqu'à l'infini qui seul peut les satisfaire. Et comme l'infini c'est Dieu seul, la béatitude consiste à le posséder " tel qu'il est.

Ici-bas nous n'assistons qu'à des apparitions lointaines de Dieu, *divinitatis fulgurationes,* comme dit Leibnitz ; il est caché derrière un nuage du sein duquel il nous parle dans le langage énigmatique de la foi, *in œnigmate,* et se manifeste par les créatures qui le reflètent, *per speculum.* Là haut, au contraire, nous le verrons sans distance et sans voile, " face à face ; " nous pénétrerons le fond caché de son être, les mystères de sa vie intime et la féconde harmonie de son indissoluble unité dans l'adorable Trinité des personnes.

Ici-bas la vérité ne nous arrive que morcelée par nos étroites conceptions, et le génie le plus vaste suffit à peine à explorer un coin de l'univers et à en bégayer péniblement les mystères. Là haut nous contemplerons la vérité qui est la source de toute vérité, qui contient la raison éternelle des choses ; notre regard embrassera dans une puissante synthèse l'ensemble des êtres, depuis l'atome qui est à nos pieds jusqu'aux mondes qui sillonnent l'espace sidéral, la matière avec ses forces et ses lois, l'esprit et ses grandes manifestations, les desseins de la Providence sur les hommes et sur les peuples, le fini et l'infini dans leurs indéfinissables rapports.

---

(1) *Etudes d'histoire religieuse,* préface p. 17 et 419.

(2) *La Métaphysique et la Science,* T. II.

Ici-bas enfin le cœur humain n'a que des jouissances incomplètes, rares, fugitives ; souvent " aimer c'est souffrir." Là haut tous les biens rassemblés et personnifiés dans l'Absolu se communiqueront à l'âme et descendront sur elle " comme un torrent ; " l'abîme du cœur humain sera comblé jusqu'au bord, jusqu'au rassasiement complet, (Ps. XVI, 15), jusqu'à l'ivresse ! (Ps. XXXV, 9).

Si les créatures ont déjà pour nous tant de séductions, que sera-ce du Créateur ? Si les échos sont si harmonieux, que sera la voix ? Si le reflet est si beau, que sera le foyer ? Si nous tombons à genoux devant cette apparition fugitive de l'infini qu'on appelle le Sublime, quel sera notre ravissement devant sa radieuse manifestation aux premiers rayons du jour éternel ?

" J'ai vu Dieu en passant, disait Linné, et je suis demeuré muet d'admiration et d'étonnement." Et un jour que S. Aujustin toucha en quelque sorte l'infini, comme il le dit lui-même, par une étreinte suprême de son génie et un bond soudain du cœur, il en reçut cette " blessure de la vérité et de l'amour " dont il ne se guérit jamais !

Que sera donc l'éternelle extase de l'esprit et du cœur dans cette " cité," où Dieu est la lumière contemplée sans ombre, et l'amour embrassant dans un éternel transport les êtres prédestinés auxquels il se donne et dont il essuie toutes les larmes ? (Apoc. XXI, 4).

Que l'humaine loquacité, dit le même S. Augustin, pose un doigt sur sa bouche et avoue " que l'œil de l'homme n'a point vu, ni son oreille entendu, ni son cœur senti monter en lui une félicité comparable à celle que Dieu réserve à ceux qui l'aiment." (1e aux Cor. II, 9).

***

Mais une difficulté se présente.

La lumière que Dieu habite, dit S. Paul, est inaccessible. Entre l'infini et nos facultés, si grand qu'on suppose leur développement naturel, il y a une incommensurable disproportion. Comment sera-t-elle comblée ?

S. Thomas donne une réponse lumineuse : Aucun être, dit-il, n'est élevé à une condition qui dépasse sa nature, à moins qu'il n'y soit préparé par une disposition spéciale en rapport avec cette condition (1).

---

(1) *Somme théologique*, 1. p. q. 12, a. 5.

L'infini dépassant l'intelligence humaine, il faut que pour l'atteindre, elle soit élevée à un état *surhumain.*

C'est l'effet d'une qualité supérieure qui est une participation de la lumière même de Dieu et que les théologiens appellent la " lumière de gloire."

C'est comme le sens du divin ; on peut la comparer à l'instrument qui élargit le champ d'action et augmente la portée de l'œil, ou à une greffe divine entée, dit S. Paul, sur le sauvageon de la nature humaine, afin de lui faire produire des actes supérieurs à sa condition naturelle.

En voyant Dieu, dit S. Jean, nous deviendrons semblables à lui : nous serons *déiformes* (1).

Il y a là un mystère, mais non une absurdité. " Si Dieu, dit excellemment le P. Monsabré, a créé une loi d'optique naturelle qui proportionne ce tout petit point de notre œil qu'on appelle la rétine, à de vastes étendues, je ne vois pas ce qui peut l'empêcher de créer une loi d'optique surnaturelle qui proportionne notre intelligence à l'infini (2)."

Il faut ajouter cependant que cette vision immédiate de Dieu n'est pas compréhensive, c'est-à-dire n'épuise pas l'infini. Comprendre en effet, c'est égaler ; seul l'infini peut pénétrer à fond l'infini. De même que la langue humaine est impuissante à définir Dieu, parce qu'il fait éclater le cadre de nos définitions, l'esprit humain est incapable de l'embrasser tout entier, parce qu'il est plus grand que nos pensées.

* * *

Il est clair que la prise de possession de l'infini par l'âme humaine ne ressemble en rien à l'immobilité ou à je ne sais quel sommeil voisin de l'anéantissement.

Cette conception fantaisiste de la vie future suppose que la jouissance est le fruit de l'inertie et que toute activité entraîne nécessairement la fatigue et la douleur.

Rien n'est plus faux ; en cette vie même le plaisir est la conséquence d'une activité bien réglée et nombre de philosophes enseignent avec Pascal que le vrai bonheur se trouve dans l'exercice de la pensée où l'âme goûte " d'ineffables consolations."

---

(1) 1er Ep. de S. Jean, ch. III, v. 2.

(2) Exposition du dogme catholique. *Centième conférence*

Déja Aristote avait compris que jouir pour Dieu, c'est agir, et que penser est pour nous la suprême jouissance (1).

L'activité est en effet essentielle à la vie, et la béatitude, loin d'être un arrêt de la vie, en est l'apogée et l'épanouissement final.

Eh quoi ! si pour jouir du vrai et du bien imparfaits, il faut une série d'opérations vitales, ne faudra-t-il pas, pour contempler le vrai à sa source et dans sa plénitude, déployer une merveilleuse activité ?

Le vrai Dieu n'est certes pas une formule vide et creuse, une conception abstraite, un de ces êtres de raison " qui n'ont ni être ni raison "; c'est un Etre actif, personnel, vivant, ou plutôt c'est l'Acte pur et la Vie elle-même se communiquant sans douleur et sans effort à l'intelligence ravie.

Les anciens pouvaient se représenter un bonheur à la fois éternel et parfait, et ils concevaient la vie future comme une réédition de la vie présente, de ses accidents ordinaires et de ses passe-temps.

Ainsi Platon estime que chaque âme, habituée à vivre au sein du changement, finira par se fatiguer de la contemplation de la vérité et recommencera tôt ou tard en ce monde une nouvelle existence.

Jean Reynaud craint aussi que les élus ne s'ennuient de ce bonheur uniforme et immuable qui exclut la variété et le progrès.

Craintes chimériques !

Comme si les conditions de la vie présente et de la vie future étaient identiques !

Sans doute le progrès est la loi de tout être qui n'a pas encore atteint le but de son existence.

Mais les habitants du ciel sont arrivés au terme, c'est-à-dire à leur perfection finale ; ils ne peuvent donc plus être soumis à la même loi que nous, à moins que l'homme ne soit condamné à courir toujours après un but qui n'existe pas et que sa fin soit de ne pas avoir de fin !

Sera-ce la variété qui fera défaut ? Non, car Dieu en qui la Trinité des personnes n'altère pas l'unité de nature, est en même temps le principe de l'unité des êtres et de la variété qui resplendit dans la création.

C'est cette beauté toujours ancienne et toujours nouvelle qui d'après la Tradition catholique interprétée par S. Irénée " ne cesse jamais d'instruire les bienheureux avides d'apprendre toujours et de puiser sans fin dans un trésor qui n'a pas de mesure."

---

(1) *Métaphysique*, Liv. XII, ch. VII.

De sorte qu'ils vont, dit S. Paul, de révélation en révélation, *a claritate in claritatem.* (II Cor. III, 18).

De là cette joie que personne ne peut leur ravir, (S. Jean. XVI, 22), et qui s'exprime par ce cri spontané du cœur : *toujours, toujours !* car " L'ÉTERNITÉ dit Bossuet, EST DANS LA NATURE DE L'AMOUR."

Comment d'ailleurs, au regard de la simple raison, les bienheureux jouiraient-ils de leur félicité, s'ils sentaient, toujours suspendue sur leur tête, la menace d'une catastrophe finale où elle sombrerait sans retour ?

***

On a soulevé en ces derniers temps une question qui intéresse au plus haut point le cœur humain et le bonheur des élus : se reconnaîtront-ils au Ciel ?

Oui, répondent ensemble la raison et la foi.

Au ciel comme sur la terre, l'homme est essentiellement un être sociable ; puisqu'il garde dans la vie future son identité parfaite et la conscience de cette identité, il y conserve aussi ses affections légitimes de parenté et d'amitié.

Le " fleuve d'oubli " auquel les anciens faisaient boire les morts à l'entrée du " royaume des ombres " n'est qu'un rêve païen.

Le Ciel est au témoignage de la Sainte Ecriture un royaume et une cité, et donc une société ; or qu'est-ce qu'une société dont tous les membres s'ignorent (1) ?

D'ailleurs, dit S. Augustin, les élus seraient-ils moins aimants, parce qu'ils sont devenus meilleurs ?

Non, la grâce couronne la nature sans la mutiler, ni la détruire : nous pouvons conserver, vivante dans nos cœurs, l'espérance de l'éternel revoir.

Que si quelques-uns de ceux qui avaient des titres à cette affection, s'en sont rendus indignes, le bonheur des élus n'en sera pas troublé. Au ciel, dit S. Thomas, Dieu est la mesure des affections, et si en ce monde l'attrait d'une créature peut éteindre les affections les plus profondes, comment tous les regrets ne disparaîtraient-ils pas dans l'ineffable jouissance de la possession de l'Infini ?

La foi, prévenant nos désirs, ajoute que pour mettre le comble à cette joie, le corps, revêtu de qualités supérieures en rapport avec

---

(1) Mgr Méric : *Les élus se reconnaîtront au ciel.*

sa condition nouvelle sera associé à la félicité de l'âme, après l'avoir été à son épreuve.

Ce dogme de la résurrection des corps n'est pas plus que les autres opposé à la raison : au sein du tourbillon vital qui emporte sans cesse les atomes de notre corps, c'est l'âme qui en fait l'unité et lui donne sa forme humaine : pourquoi ne pourrait-elle pas plus tard exercer de nouveau vis-à-vis d'une portion de cette même matière son influence formatrice (1) ?

Ainsi les élus se retrouveront tout entiers et dans une identité parfaite au seuil de l'éternité ; leur âme exercera toujours ses sublimes fonctions et leur corps resplendira d'une incorruptible beauté.

La foi et la raison semblent s'accorder aussi à dire qu'ils ne passeront pas l'éternité dans l'immobilité.

La terre, atome imperceptible perdu dans l'immensité, a été pour eux le lieu de l'épreuve, mais l'espace sidéral tout entier, peuplé à des distances incommensurables par une infinité de mondes semblables à notre soleil, sera le théâtre de leur éternel triomphe. (Sap. III, 7.)

Ainsi se déroulera la grandiose économie du plan divin dans lequel la création entière aboutit à l'homme.

Destinée incomparable à la description de laquelle Bossuet épuise son magnifique langage : " Une gloire plus solide que celle que les hommes admirent, une grandeur plus assurée que celle qui dépend de la fortune, une immortalité mieux établie que celle que nous promet l'histoire, et enfin une espérance mieux appuyée que celle dont le monde nous flatte, qui est celle de la félicité éternelle (2)."

CONCLUSION

Un auteur contemporain a écrit : "La civilisation, la société et les mœurs sont comme un chapelet dont le nœud est la croyance à l'immortalité de l'âme : ôtez le nœud, tout s'en va (3) ! "

Et le nœud ayant été ôté, tout s'en est allé ; que peut-on fonder de durable sur des " *qui sait ?* " et des " *peut-être ?* "

(1) *Contra Gentes*, liv. IV, ch. LXXXI.

(2) Sermon sur l'*Honneur du monde*.

(3) Louis Figuier : le *lendemain de la mort* ; préf. p. X.

Aussi les trois questions qui se posaient à l'esprit de Kant sont-elles plus que jamais à l'ordre du jour : " Qui suis-je ? Que dois-je faire ? Que puis-je espérer ? "

Et au sein de l'anarchie philosophique, par delà les débris de systèmes qui obscurcissent l'horizon du XXe siècle, l'idéal chrétien brille comme un lever de jour après les ténèbres de la nuit.

Les âmes droites se tournent vers " l'idée religieuse," vers cette lumière pleine d'amour que chantait le poète de la vie future.

Luce intellettual piena d'amore (2).

On revient aux deux vérités fondamentales que Robespierre lui-même faisait voter par acclamation le 7 mai 1794 : " Le peuple français reconnaît l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme."

Déjà même des esprits éminents ne se contentent plus de regarder du dehors la religion catholique ; ils en entr'ouvrent timidement la porte, non encore pour y entrer, mais pour admirer la puissante architecture de nos dogmes.

Unanimes à voir dans les idées chrétiennes la source la plus pure du beau, il est permis d'espérer qu'ils en viendront à les reconnaître encore comme le principe du bien et le fondement nécessaire de la morale privée et publique.

Puisse ce mouvemnet de retour devenir chaque jour plus large et plus fécond, et ramener les égarés à la saine philosophie et à la religion !

Elles leur apprendront de concert à marcher dans la vie à la lumière de l'idéal chrétien et à entrer le crucifix à la main dans l'éternité !

---

(2) Dante : *Paradiso*, XXX, 13.

Cartier et son temps

♣ ♣ ♣ ♣ ♣

PEINTURE DE L'ETAT SOCIAL DE NOTRE PROVINCE, DANS LA PREMIERE MOITIE DU DIX-NEUVIEME SIECLE — CONTRASTE ENTRE LA VIE PRIVEE ET LA VIE POLITIQUE.

La jeunesse de Cartier s'est écoulée dans la première partie du dix-neuvième siècle — période heureuse s'il en fut jamais: "le bon vieux temps" que nos pères ne se lassaient point de vanter. Ce fut dans nos campagnes l'ère d'une belle abondance, qui rendait l'existence facile, grâce aux goûts modestes de nos ancêtres, à l'agrément de leurs manières où se reflétait cette vieille politesse française, faite de grâce et nuancée d'une éternelle bonne humeur.

Nulle part plus que sur les rives du Richelieu, la joie de vivre ne s'épanouissait avec autant d'ampleur; c'est dans ce milieu que Cartier vit se développer les dispositions innées, héréditaires de vive gaieté, d'esprit alerte et primesautier, qui, au cours d'une carrière semée d'obstacles, coupée de luttes souvent âpres, ont résisté à tant d'influences propres à les effacer.

Si la voix des Canadiens n'avait alors aucun écho effectif dans les conseils de la nation, si les libertés politiques n'avaient pas encore pris leur essor, au moins le cours ordinaire de la vie leur offrait-il le bonheur aussi parfait qu'il est possible de le rêver en ce monde.

Quel autre paysan pouvait rivaliser d'aisance et de contentement avec l'habitant canadien? Durant les premières années du régime anglais, il s'était établi sur notre sol, naguère théâtre de luttes terribles, un état social sur lequel planait, dans une paix profonde, une félicité sans mélange, rappelant les beaux jours de l'Arcadie. Violemment arrachés à la France, pour passer sous l'autorité d'une

race étrangère, les habitants des campagnes, évitant tout contact avec leurs nouveaux maîtres, se replièrent sur eux-mêmes. De cet isolement surgit dans les paroisses comme une série de petits états autonomes, se suffisant à eux-mêmes, ne tenant au pouvoir que par les liens les plus faibles.

Tout se façonnait à souhait autour d'eux pour favoriser cette indépendance. N'ayant jamais connu sous le régime français que l'obéissance absolue au pouvoir, les Canadiens pouvaient-ils sentir la privation de droits politiques étrangers à leurs habitudes ? Leur nouvelle situation parut fort supportable au plus grand nombre. Cantonnés dans une forteresse où leur inertie les mettait à couvert des entreprises du pouvoir, les Canadiens n'eurent bientôt — questions de sentiments mises à part — rien à regretter de l'ancien régime avec ses allures tracassières, ses corvées, ses contributions de toute nature, sa mainmise sur toute l'activité des colons. Disons-le à l'honneur du gouvernement nouveau, il n'intervenait pas sous mille formes, dans toutes les manifestations de la vie des habitants, pour la gêner et la troubler. Lorsque ceux-ci avaient payé la dîme et les rentes seigneuriales, tout le produit du travail des champs leur appartenait. Le fisc percevait, à la vérité, des droits d'importation sur les marchandises étrangères, mais ils étaient minimes: le paysan n'était qu'un piètre consommateur de produits d'outre-mer; son industrie et un instinct d'économie domestique lui fournissaient les moyens de se suffire à lui-même. A l'aide du métier à tisser, installé dans chaque logis, la ménagère canadienne tissait, du lin et de la laine, l'étoffe du pays, le droguet et la toile nécessaires aux vêtements de toute la famille. C'est des mains de l'habitant que sortaient les charrettes, les traîneaux résistants employés à l'exploitation de la terre. Il ne dépendait de l'industrie du village voisin que pour peu de choses: du forgeron et du sellier; et encore, c'était lui qui réparait les harnais de la ferme, comme il savait confectionner sa chaussure, le grossier mais confortable *soulier de bœuf*. Pistoles ou piastres françaises, shillings anglais qui entraient une fois dans la bourse (souvent

un solide bas de laine) de l'habitant, n'en sortaient donc que rarement; c'était pour ainsi dire tout épargne que l'argent gagné.

Redoutant les procès, il cherchait autant que possible à régler ses différends par l'entremise du notaire de la paroisse, du curé et du médecin qui formaient les trois colonnes sur lesquelles reposait l'édifice social.

Comment un homme aussi bien défendu contre les misères de la vie n'aurait-il pas coulé des jours heureux dans une indépendance qu'on ne saurait souhaiter plus complète? Il avait la jouissance des libertés qui lui semblaient seules essentielles: la liberté de pratiquer sa religion, de parler sa langue et de suivre en matière de lois et d'usages les coutumes ancestrales. Que nous sommes loin de ce paysan du dix-septième siècle que LaBruyère nous représente courbé sur la glèbe, arrachant péniblement à son champ une maigre pitance et ressemblant plus à la brute qu'à un être humain, et de celui du temps de Louis XV, soumis aux exactions des fermiers généraux! Sans doute, le labeur de l'habitant canadien était pénible; la courte durée de la belle saison lui imposait un effort continu et prolongé plusieurs mois durant, mais son courage ne regardait pas de peiner l'été, du petit jour jusqu'à la tombée de la nuit, " d'une étoile à l'autre," comme nous disait un jour un brave homme des champs, c'est-à-dire depuis la dernière étoile qui pâlit à l'aube jusqu'à celle qui brille après les dernières lueurs crépusculaires. Mais lorsque sa vue s'arrêtait, au mois d'août, sur les abondantes moissons couchées sur un sol fertile, n'était-il pas porté à oublier les sueurs dont il l'avait arrosé?

Advenant le mois de novembre, le travail diminuait à la campagne et ce n'était que petites journées que l'habitant, le fléau en main, faisait rendre le blé et l'avoine aux gerbes dorées dont regorgeait sa grange. Entre-temps, ses affaires l'appelaient à la ville d'où il revenait avec quelques menus cadeaux pour sa femme et ses enfants, compagnons de ses labeurs, et cette velte de rhum de la Jamaïque, destiné à arroser les nombreuses fêtes dont la série commençait avec les premiers froids de l'hiver.

Notre morte-saison qui, aux yeux de l'étranger, se présente comme l'image de la vie humaine, subissant, par influence ambiante, l'engourdissement de la nature, offrait, au contraire, aux Canadiens, une série de divertissements et de fêtes, agréables distractions au milieu d'un repos qui, sans cela, aurait semblé trop long. C'est alors que se réveillait, sous les influences ataviques, toute la gaieté du tempérament français. Il nous semble que les premiers colons du Canada, privés de relations avec la France durant huit mois de l'année, enfermés dans les neiges, avaient senti la nécessité, pour se dérober à l'ennui, de trouver des moyens de le combattre. De là cette hospitalité, cette aménité, cette grâce de manières si remarquables des anciens Canadiens; de là ce plaisir de fraterniser avec les amis et de multiplier les occasions de se retrouver ensemble durant quelques heures. L'hiver voyait donc une succession de réunions de parents et d'amis pleines de charme, de cordialité où la vie coulait joyeusement à pleins bords.

Les plaisirs de la table attiraient entre tous. Quels festins pantagruéliques que ceux de ce temps béni! Si la cuisine ignorait l'art des mets recherchés, elle se rachetait par l'abondance, et ce qui survit aujourd'hui de l'art culinaire de jadis, nous fait croire qu'il n'y avait rien au monde d'aussi appétissants, d'aussi savoureux, que la dinde dorée, le porc frais rôti à point, le soc à l'ail, le ragoût de pattes et les pâtés aux poulets qui faisaient le régal de nos pères.

Et comme l'hospitalité du temps passé tenait à se déployer large et somptueuse, la ménagère qui s'entendait à bien faire les honneurs de la maison, couvrait la table littéralement de toutes sortes de mets, et la nappe disparaissait sous une foule de petits plats glissés entre les grands et les assiettes. M. de Gaspé nous confie que les anciens Canadiens tenaient à ce que la table fut aussi bien servie à la fin du repas qu'à la minute où les convives s'en approchaient !

Il me fut donné d'assister, dans mon enfance, à une noce, à une de ces franches lippées, où les convives s'empiffraient à qui mieux

mieux, et buvaient à tire-larigot. Il me semble encore voir les faces épanouies de ces braves gens au milieu de cette abondante mangeaille et de ces grandes beuveries qui les mettaient en veine d'applaudir les chansons gauloises du beau chanteur de l'endroit! Il était à peindre, lorsque se levant de sa chaise et se retournant vers le maître de la maison, il lançait ce refrain, au milieu de l'hilarité générale:

Bonhomme, bonhomme,
Tu n'est pas maître dans ta maison,
Quand nous y sommes:

Que ces paroles étaient bien en situation, car chacun semblait à l'aise comme chez soi, tant la gaieté la plus exhubérante bannissait toute contrainte!

La vie si douce du bon vieux temps se présentait sous des aspects plus enchanteurs sur les rives du Richelieu que partout ailleurs dans le Bas-Canada. Cette vallée, avec ses belles campagnes aux terres grasses, n'était-elle pas le jardin et le grenier du pays? Cartier disait un jour que son père exportait de la paroisse de Saint-Antoine cinq cent mille minots de blé par année. De Saint-Jean à Sorel, une douzaine de paroisses s'échelonnent de deux lieues en deux lieues; ces petites distances rendent les relations faciles d'un établissement à l'autre; et, l'hiver, la glace du Richelieu offre, sur sa surface polie, une route facile, agréable, d'une extrémité à l'autre de la région. Au temps passé, chaque village, grâce à la présence des seigneurs, de riches marchands et des hommes de profession, donnaient asile à une petite société de gens aimables, aux manières pleines de charmes. Aussi, des relations agréables s'étaient établies du haut de la rivière jusqu'à son embouchure; on voisinait sans cesse d'une paroisse à l'autre, et ce n'était au cours de l'hiver que joyeuses promenades de Chambly à Sorel.

D'une étape à l'autre, on trouvait bon gîte et bonne table; chez DeBartzch, à Saint-Antoine ,ou, de l'autre côté de la rivière, chez Drolet, à Saint-Marc; les Duvert et les Guéroult, à Saint-Charles,

se montraient aussi accueillants que ceux-ci, et la plus cordiale bienvenue attendait les voyageurs chez les Salaberry, les Allard, les Kimber, et les Rouville, à Chambly, et Félix Marchand, à Saint- Jean. A Saint-Ours, le manoir du seigneur du lieu rouvrait largement ses portes aux amis de la région. Il va sans dire que ces promenades se faisaient en sens inverses et que les amis du haut de la rivière ne tardaient guère à prendre sur place des nouvelles de leurs amis d'en bas ! [1]

Il fallait voir ces solides gaillards, la taille bien prise dans un capot de bonne étoffe du pays, la ceinture fléchée autour des reins, conduire un équipage haut la main, le long du Richelieu ! Ils n'avaient pas peur de s'ennuyer ni de manquer de viatique le long de la route, certains qu'ils étaient de trouver partout bon accueil. Ces lurons à l'air dégagé, types de vigueur physique, faisaient l'effet de maîtres hommes et ces gars canadiens n'avaient rien à envier aux gars normands. Moins pressés que nous de vivre, ne subissant pas, comme nous, l'influence des inventions nouvelles qui nous poussent, haletants comme des locomotives, sur les chemins de la vie, ils demandaient à l'existence tout ce qu'elle peut donner de jouissances, sans se préoccuper, dans leur ambition restreinte, de courir après la fortune. Voilà la faible image de la vie d'autrefois à la campagne, celle qui forma, dans le caractère de Cartier si gai et si porté à l'optimisme, des plis que les soucis de la politique ne purent jamais effacer.

C'était un vrai pays de cocagne que les anciennes paroisses de la province de Québec. Partout l'hospitalité s'offrait franche et plantureuse. Un étranger entrait-il dans une maison canadienne à l'heure des repas, qu'il était aussitôt convié à s'asseoir à table et devenait le point de mire des attentions des maîtres de la maison.

---

(1) Hélas, toute médaille a son revers. Et le revers de cette vie à grandes guides, c'est qu'elle dégénérait en excès. Elle entraînait une dépense excessive, et le bon cœur de plusieurs de ces joyeux compères fit à leur bourse des troux par lesquels passa le plus clair de leur fortune. Le père de Cartier dépensa une partie de son avoir dans cette hospitalité par trop abondante, et combien d'autres.

Que dire de l'accueil fait aux amis et aux parents! Il semblait qu'on ne put jamais trop faire pour les amuser et les gorger! On avait à cœur de les rendre heureux à chaque heure de leur séjour. Impossible de passer, en ces jours bénis, chez un Canadien sans manger ou du moins sans " prendre quelque chose." L'hospitalité se faisait parfois encombrante, tellement on tenait à combler ses hôtes d'attentions!

Et quel spectacle doux au souvenir que celui d'une bonne famille canadienne du temps jadis! Pénétrée d'idées religieuses, elle vivait dans cette paix sur l'au-delà que donne la foi à l'âme que le doute n'a pas encore effleurée. Rien ne troublait les harmonieuses relations des frères et des sœurs qui, tendrement unis, formaient autour des parents un cercle d'ardentes affections. Au milieu de ces intérieurs bénis rayonne, souriante, la figure de la mère. Quelle maîtresse femme elle fait avec sa tendresse prodiguée à tous et cependant comme donnée tout entière à chacun, tellement elle se montre partout sans cesse agissante! Elle est bien la vie et l'âme du foyer, toujours occupée des soins de la maison. Prise par le travail qu'impose une nombreuse famille, elles se multiplie des premières heures du matin jusqu'au soir où, mettant les petits au lit en les " bordant " affectueusement, cette mère si aimante leur donne une dernière caresse. Jamais elle n'oublie la recommandation, qui sonne encore clair dans la mémoire des hommes qui l'ont entendue, malgré l'ombre de leur souvenir qui s'allonge: " Donne ton cœur au bon Dieu! "

Si les Canadiens attachés à la terre vivaient dans une enviable indépendance du pouvoir, il en allait tout autrement de ceux des villes. Dès les premiers jours du régime nouveau, la différence de langue, de religion, les mit en conflit avec certains immigrés peu recommandables, venus d'outre-mer dans le dessein de s'établir au Canada, pour eux, pays conquis, livré à leurs convoitises de vampires. La mauvaise éducation des nouveaux venus, gens de sac et de corde, les mépris affichés envers les Canadiens, rendirent la position de nos ancêtres très pénible. Dès lors, commença cette

lutte pour la domination, d'un côté, et la revendication de nos droits, de l'autre, qui ne devait se terminer que quatre-vingts ans plus tard. Timide d'abord, la résistance à l'oppression se fortifie, s'accentue d'un jour à l'autre, à mesure que les nôtres, prenant conscience de leurs forces, empruntaient — *fas est ab hoste doceri* — à leurs ennemis des armes avec lesquelles ils devaient, après bien des vicissitudes, marcher à la victoire. Plus tard, tous les hommes intelligents à la campagne tendirent la main à ceux de la ville, et lorsque les revendications se furent incarnées en Papineau, ce tribun devint l'âme et l'esprit dirigeant d'un parti sérieux, formé de l'élite intellectuelle du pays. On a dit que les seigneurs inféodés au gouvernement n'avaient pas prêté main-forte aux représentants de la cause nationale. C'est faire injure à la mémoire d'une classe de personnes qui prirent une part active à la lutte. Ce qui donna une certaine couleur de vraisemblance à cette fausseté, c'est leur attitude à l'inauguration du régime anglais, attitude suggérée par l'éducation, la mentalité de ce temps. La conception de l'idée de patrie que se faisaient les Français avant la Révolution, ne ressemblait pas à la nôtre. La notion de dévouement au roi prenait la forme de celle de patrie, si elle ne se confondait pas avec elle; on disait plus souvent: Vive le Roi, que Vive la France! L'allégeance des seigneurs, imbus des idées courantes en France, n'eut pas de peine à passer de Louis XV à Georges III, et le sentiment royaliste chez eux se fortifia dans le sens anglais, lorsque la Révolution française vint heurter autant leurs convictions religieuses que leurs affections politiques. Avec le temps, l'outrecuidance de l'oligarchie, autant que l'ambition naturelle mais tardive de participer au gouvernement du pays, leur fit sentir l'énormité de l'injustice qui pesait sur les Canadiens. Dès lors les seigneurs, tout en maintenant intacte leur foi au roi, firent cause commune avec Papineau, Bédard, Bourdages, adversaires les plus déterminés des détenteurs du pouvoir. Lorsqu'en 1822, Papineau fut délégué à Londres pour protester contre l'union projetée des deux Canadas, personne n'appuya plus fortement sa mission que MM. Debartzch, de Saint-Ours et quelques

autres seigneurs des plus influents du pays. S'il y eut scission plus tard entre eux et Papineau, c'est lorsque celui-ci prit une attitude qui leur parut dangereuse.

Ce fut l'élite de la population, — les hommes d'instruction et d'étude, — qui prit en main la cause des revendications populaires, la masse du peuple, heureux dans la vie courante, ne pouvant pas sentir l'importance, ni pressentir les dangers actuels et futurs du régime colonial absolu. Toute l'agitation constitutionnelle fut donc, comme nous avons essayé de le démontrer ailleurs, un mouvement aristocratique dont prirent l'initiative les esprits les plus cultivés du Bas-Canada, irrités de se sentir insultés par une minorité insolente, autant qu'indignés de se voir exclus de toute participation utile au gouvernement de leur pays. Cartier, par son instruction, ses études et l'ardeur du tempérament, devait inévitablement prendre part à l'effort collectif de ces courageux défenseurs de leur race qui, au prix de bien des misères, de grands sacrifices, amenèrent enfin l'avènement de la liberté

LE PROPAGATEUR

Vol. IV NOVEMBRE 1907 No 11

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : — Adhésion de l'épiscopat canadien à l'Encyclique du Souverain Pontife. — Mgr Bruchési au Pape. — Ubi Petrus, ibi ecclesia. — Le Pape et Ménélick. — Le miracle de saint Janvier. — Le catholicisme en Russie. — Le catholicisme en Australie. — Les miracles de Jeanne d'Arc. — La *Savoyarde*. — La maladie du sommeil. — L'œuvre de la *Bonne Presse* en France. Une belle page du *Correspondant*. — Opinion du gouverneur de Madagascar. — La conquête du peuple, sa nécessité (M. de Mun). — Les trois premiers volumes de la correspondance de la reine Victoria. — Quelques informations : à propos des journalistes de France, de la diminution de l'importance du français, de Crésus et de Rockfeller, des accidents, de la télégraphie sans fil et de la transmission des photographies à distance. — M. le Dr Daudelin, représentant des Etats-Unis à Bordeaux pour l'Exposition maritime. — Le monument Montcalm. — M. Bénito Sylvain et le relèvement des noirs. — Les responsabilités dans l'accident du Pont de Québec. — Un nouvel évêché. — M. le chanoine Jasmin — La fête de la "gerbe" à Saint-Paul l'Ermite. — La première neige. — L'incendie de la Longue-Pointe. — Pour les morts.

Lors de leur dernière réunion à Québec, en septembre, pour le Conseil de l'Instruction Publique, Nos Seigneurs les archevêques et évêques du Canada français ont adressé au Saint-Père, Pie X, une lettre collective, fort remarquable de fond et de forme, dans laquelle nos Pasteurs — au nombre de quatorze — donnent à Sa Sainteté " l'assurance de leur adhésion pleine et entière aux derniers enseignements émanés de la chaire apostolique," par lesquels, comme l'on sait, l'Eglise a condamné les erreurs modernistes.

L'esprit de nouveauté — lit-on dans ce grave document — l'esprit de nouveauté qui travaille si profondément notre époque, ne s'est par arrêté là! (aux erreurs condamnées par le Syllabus de Pie IX). Il s'est mis à la recherche de nouveaux systèmes et il a engendré de nouvelles erreurs, plus graves, plus pernicieuses, plus radicales encore que les précédentes.

Sous le couvert d'une philosophie relativiste et évolutioniste, qui donne place à toutes les opinions et consacre toutes les aberrations, on s'est attaqué à la notion fondamentale de la foi. On a nié son immutabilité; on a fait des dogmes chrétiens un produit variable de l'effort subjectif de la conscience toujours en travail de nouvelles conceptions scientifiques et religieuses.

Ce système novateur, appliqué à l'Eglise, porte directement atteinte à son organisation et entame l'efficacité de son magistère sacré! Il ne respecte pas même l'inviolable autorité des Divines Ecritures et des Traditions autorisées par lesquelles il a plu à l'Esprit-Saint de nous manifester la vraie doctrine.

Depuis quelques années, que de catholiques imprudents, enclins aux concessions doctrinales et avides de nouveautés périlleuses, buvaient sans défiance, à ces sources empoisonnées, l'erreur et le mensonge!

Votre Sainteté a vu le mal et en a mesuré toute l'étendue. Le Décret "Lamentabili sane exitu" et la récente Encyclique sur le Modernisme figureront, parmi les Actes les plus glorieux du Saint-Siège, comme deux impérissables monuments de fermeté, de clairvoyance et de sagesse.

* * *

Dès le 29 août, après la publication du décret "Lamentabili sane exitu" et avant l'Encyclique "Pascendi", Mgr l'archevêque de Montréal avait déjà mandé au pape son adhésion filiale, dans une lettre où nous relevons ces lignes significatives :

Vouloir substituer à la révélation immuable, une intelligence toujours en travail; à la tradition, une conscience qui progresse; aux mystères, des ombres et des symboles; à l'Eglise, colonne et appui de la vérité, une société qui grandit par sa propre vertu; pousser enfin l'impiété jusqu'à mettre au lieu et place du Christ Dieu et homme qui était hier, qui est aujourd'hui, qui sera le même à jamais, un idéal de perfection humaine, enveloppé d'images messianiques et de conceptions métaphysiques, c'est faire revivre toutes les pires hérésies jusqu'à ne laisser de la religion qu'un sentiment aveugle, qui peut avoir l'apparence de la piété mais qui en détruit l'essence.

C'est le mérite et l'excellence du décret pontifical de ramasser les erreurs éparses et de les faire apparaître comme un corps de doctrines, animées d'un seul et même esprit, et qui, de l'abus de la critique et d'une fausse notion de l'évolution, mènent insensiblement à la ruine totale de la foi.

* * *

Notre Saint-Père le Pape a agréé avec bienveillance ces témoignages de soumission éclairée autant qu'affectueuse. Les réponses venues de Rome, presque au lendemain du jour où Sa Sainteté avait adressé à Mgr l'archevêque de Québec le *Bref* élogieux, dont nous avons naguère parlé dans ces pages, à propos de l'œuvre de l'*Action Sociale catholique,* sont bien faites pour réjouir le cœur de tous les fils de l'Eglise canadienne. En union d'affection avec le Vicaire de Jésus-Christ, nos chefs spirituels savent nous guider dans la voie droite et sûre ! Là où est Pierre, là est l'Eglise — Ubi Petrus, Ibi ecclesia !

* * *

La sollicitude du Souverain Pontife s'étend d'ailleurs à l'univers tout entier ; car l'Eglise est dite catholique du fait qu'elle est universelle. Il n'y a plus de *peuple choisi*, tous sont appelés.

Au moment, à peu près, où l'intéressant et éloquent apôtre du relèvement des noirs, le commandant Benito Sylvain, donnait à Montréal des interviews aux journaux et, aussi, une conférence au Monument national dont nous parlerons plus loin, les dépêches nous apportaient deux informations importantes concernant les relations de Rome avec l'Abyssinie, le puissant empire de Ménélick.

Le P. Marie-Bernard, envoyé extraordinaire près de la cour d'Ethiopie, ayant été reçu par l'empereur nègre, le Negus Ménélick, lui avait remis une lettre du pape et les insignes de l'ordre du Saint-Sépulcre. D'autre part, on annonçait, quelques jours après, que Meschiaschia, représentant du même Négus, avait été reçu au Vatican. en grande cérémonie. Il avait harangué le Saint-Père et le pape l'avait remercié, louant son maître de faire bon accueil aux missionnaires, qui — disait Pie X — " en formant d'excellents chrétiens, forment aussi d'excellents sujets."

* * *

Le miracle du sang de saint Janvier s'est accompli à la cathédrale de Naples, comme chaque année, le 19 septembre, en présence Son Eminence le cardinal Prisco et d'une foule de témoins. Après les prières d'usage et les supplications coutumières le sang durci s'est liquéfié. Voici comment le raconte un témoin oculaire, M. l'abbé Louis Ricard, professeur au grand séminaire de Toulouse. Nous citons la partie principale de son récit :

> Le cardinal observe attentivement la relique; nous observons aussi très minutieusement: la matière paraît toujours durcie. Sept minutes ont passé; le prélat croit apercevoir des symptômes d'altération. En effet, la masse semble s'humidifier; à la lueur d'un cierge, on voit des gouttelettes perler, se multiplier, se réjoindre ; bientôt la totalité s'ébranle, se détache du cristal, mollit spontanément, se désagrège insensiblement... Neuf minutes se sont écoulées et l'ampoule ne renferme plus qu'un liquide rougeâtre présentant toutes les apparences du sang vieilli, suivant toutes les impulsions reçues par le reliquaire. Le vénérable cardinal s'incline en actions de grâces, se tourne vers les autorités religieuses et civiles — nous en sommes — fait constater la réalité du miracle, exprime sa joie pour la promptitude avec laquelle il s'est opéré, baise l'ampoule et la fait baiser par son entourage immédiat.

* * *

Au congrès eucharistique de Metz, l'archevêque de Varsovie a parlé des progrès du catholicisme en Russie en des termes consolants. Les catholiques peuvent maintenant entretenir des rela-

tions constantes avec le Saint-Siège et tous leurs coreligionnaires du monde entier. La vie catholique s'épanouit. Des Rédemptoristes, des Franciscains et des Lazaristes travaillent aux missions ; des Ursulines et des Sœurs de l'Immaculée Conception ouvrent des pensionnats. Des milliers de *grecs unis* sont rentrés dans le giron de l'Eglise ; le clergé schismatique fournit beaucoup de convertis ; et l'on profite de la nouvelle liberté de la presse. Dernièrement un congrès — qui fut un succès, — réunissait à Varsovie les écrivains et journalistes polonais catholiques. (1)

* * *

En Australie, les progrès de la foi sont aussi très remarquables. Lors du dernier synode de Sydney, tenu sous la présidence du cardinal Moran, l'épiscopat a adressé au clergé et aux fidèles une lettre postorale collective, où se lisent les renseignements que voici :

"Sur une population de cinq millions d'âmes, l'Australie compte 1,500,000 catholiques. — La hiérarchie se compose d'un cardinal, de deux archevêques, de quatorze évêques et de quatorze cents prêtres. — Les Bénédictins et les Jésuites ont ouvert de grands collèges très fréquentés. Il y a, en outre, 5,500 religieuses appartenant à diverses congrégations. On compte 33 collèges de jeunes gens, 160 pensionnats de jeunes filles, 205 externats, et 1,080 élèves. Les catholiques entretiennent, à leurs frais, 94 institutions de charité. Les Bénédictins, les Jésuites et les religieux de la Congrégation de Saint-Joseph ont plusieurs missions dans les régions qui ne sont pas encore catholiques. Ils n'ont qu'à se louer du gouvernement anglais, qui accorde pleine liberté aux catholiques."

* * *

La *Croix* de Paris, en date du 11 octobre, annonçait que la congrégation antépréparatoire pour l'examen des cinq miracles de Jeanne d'Arc, proposés au Saint-Siège, avait été fixée au 12 novembre. — Ceux qui ont vu les dossiers croient à un vote favorable. Au Canada, comme en France, nous en acceptons l'augure avec une joie très sincère.

* * *

Nous avions noté, il y a quelques mois, que l'énorme cloche de Montmartre, la Savoyarde, malicieusement endommagée, était à

(1) Aux dernières nouvelles cependant, il semble que le Czar et son gouvernement auraient modifié malheureusement leur attitude. Mgr de Ropp, évêque de Vilna, aurait été *éloigné* de son diocèse par ordre, parce qu'il serait trop sympathique au parti des saines réformes en Russie.

jamais condamnée au silence. Les dépêches nous ont transmis l'heureuse nouvelle qu'on a pu au contraire y remédier :

" Dernièrement, dans la basilique du Vœu national, à Paris, un grand nombre de fidèles assistaient aux exercices de l'adoration diocésaine. Le prédicateur venait de quitter la chaire et le salut allait commencer. Tout à coup, un son puissant et harmonieux remplit la vaste enceinte, faisant frémir les pierres et vibrer les vitraux. C'était la " Savoyarde," depuis quelque temps muette, qui chantait dans le campanile encore inachevé, mais assez haut déjà pour la recevoir. L'émotion fut profonde au sein de l'assemblée, la joie aussi, quand on reconnut que la grande cloche, dont le public un instant fut inquiet, avait toujours la même voix puissante et sonore.

* * *

Mais quand la Savoyarde sonnera-t-elle le réveil complet des meilleures énergies françaises ? C'est une autre question, d'ailleurs qui importe davantage.

Au congrès de la *Bonne Presse* tenu à Paris, vers la mi-octobre, par les délégués des *Croix* de France, Mgr Delamaire, coadjuteur de Cambrai, disait au cours d'une vibrante allocution :

La grande maladie des catholiques dans tous les pays, en France surtout, c'est la maladie du sommeil. Il en était ainsi déjà du temps de Notre-Seigneur. Dans plusieurs de ses paraboles, les braves gens ce sont tous ceux qui dorment. Les vierges folles manquent l'heure parce qu'elles avaient dormi. Un homme cultive son champ; il y jette la bonne semence; quand elle commence à lever, il regarde, et quelle n'est pas sa surprise de voir de l'ivraie là où il avait semé du bon grain! "Malheureux! dit le Maître, comment n'as-tu pas empêché cela ?" Hélas! l'homme ennemi avait passé pendant qu'il dormait. Et au jardin de Gethsémani, les pauvres apôtres ne dormaient-ils pas lourdement pendant que leur Maître agonisait ?

* * *

Dans le même discours, et auparavant, l'éloquent prélat avait marqué toutefois avec éclat que la *Bonne Presse* joue avec succès le rôle d'excitateur. Le congrès à lui seul en était du reste la meilleure preuve. On méconnait parfois l'excellence et le caractère pratique des œuvres des catholiques de France. De loin le bruit que fait le mal est toujours plus retentissant. Lisez ce passage du beau discours de Mgr Delamaire :

Elle est très considérable, Mesdames et Messieurs, la place que tient la *Croix* en France à l'heure actuelle, et son œuvre apparaît comme importante, non seulement aux catholiques, mais même à nos ennemis.

Or, je tiens à vous dire, ce matin, les espérances très grandes et très légitimes que nous fondons sur la puissance qu'elle constitue et qu'elle étale à nos regards. Il est incontestable qu'à l'heure présente ce journal apparaît à

l'opinion comme une réelle puissance. Il suffit pour s'en convaincre de le regarder dans sa magnifique installation matérielle. Vous n'avez qu'à vous transporter dans ses ateliers, dans ses bureaux, dans son imprimerie; à visiter sa machinerie, son personnel; cette ruche laborieuse vous donnera l'impression d'une organisation de premier ordre. (*Applaudissements.*)

La *Croix* de Paris, à elle seule, possède, d'après des calculs les plus modérés, plus d'un million de lecteurs par jour. Si l'on additionne le tirage des *Croix* de province et du *Pèlerin*, on trouve un second million de lecteurs. Enfin, si l'on groupe ensemble toutes les publications de la Bonne Presse, on les voit produire plus de quatre millions d'exemplaires par semaine et atteindre par conséquent un nombre incalculable de familles. (*Vifs applaudissements.*)

Il est incontestable que lorsqu'un journal entre quelque part, il arrive vite à régir toutes les intelligences. L'homme, si cultivé qu'il soit, ne résiste pas à une lecture d'une feuille quotidienne déterminée. Il en est imprégné malgré lui, et sa mentalité s'en ressent beaucoup plus qu'il ne s'en doute. J'ai entendu dire par des hommes très cultivés, parlant des journaux qu'ils lisaient : " j'en prends et j'en laisse." Oui, vous en prenez beaucoup, vous en laissez très peu. (*Applaudissements.*)

* * *

Si l'organisation est belle et puissante, des œuvres catholiques en France, comment se fait-il qu'elles paraissent si peu réussir ? C'est que le travail est colossal. Depuis trente ans, depuis sept ans surtout, les gourvernants s'efforcent d'effacer de l'âme de la France jusqu'aux vestiges du christianisme. La lutte est terrible. Et ce sont pourtant les catholiques et leurs alliés les modérés qui défendent le vrai patrimoine des gloires françaises.

On accuse parfois les écrivains du *parti de Dieu* (le mot est de M. de Mun) de méconnaître la grandeur de leur patrie ? Qu'on en juge par l'extrait que nous allons citer ! En reprochant à M. Clémenceau d'avoir forcé la note dans son discours d'Amiens — inauguration du monument René Goblet, 6 octobre 1907 —, alors que le Président du Conseil faisait le plus riant tableau de la Grèce et la proposait comme modèle à la France, M. Auguste Boucher du *Correspondant* écrivait (25 octobre) :

" Si, pour un peuple, l'acte suprême, c'est de faire de sa nationalité son immortalité vivante.... la Grèce n'a pas su le faire, la France l'a su ?.... La création de notre unité nationale a été, dans les temps modernes, le chef-d'œuvre de la politique européenne : une œuvre qui a pris dix siècles pour se consommer, dans les circonstances les plus variables, à travers les péripéties les plus dramatiques, en unifiant des races, des idiomes, des lois et des mœurs, qui, par leurs origines, différaient encore plus les uns des autres que les éléments primitifs de l'hellénisme. — La Grèce fut, jusqu'à la fin un pays divisé; la France est le pays le plus uni de l'Europe. Et, certes, ce peuple français, qui tomba souvent, qui se releva toujours, avait un autre ressort que le peuple grec. — La Grèce n'a subi qu'une invasion formidable, celle des Perses; quatre légions romaines ont suffi à l'asservir. Que M. Clémenceau

compte, chez nous, les irruptions de l'étranger, toutes les coalitions et toutes les guerres auxquelles la France a résisté; qu'il considère ce perpétuel mélange de victoires et de défaites où elle a, vingt fois, retrouvé le secret de son existence, l'orientation de sa destinée; et il s'émerveillera de la vitalité de la France et il saluera sa jeunesse presque éternelle. Puisqu'il voulait proposer éloquemment à nos méditations.... un *miràcle* national (au lieu du *miracle* grec) que n'a-t-il choisi le *miracle* français ?....

* * *

Quoiqu'il en soit de ce *miracle* français, si grande que soit la vitalité de la France et si belle qu'ait été son histoire, il reste vrai qu'elle est bien malade. La guerre à l'Eglise se continue. On applique, en l'aggravant, la loi dite de séparation. On va s'emparer *légalement* des biens que constituaient les fondations pieuses. Bientôt il ne restera plus rien de la loi Falloux et la liberté de l'enseignement aura vécu. Et la masse du peuple est indifférente. Elle dort, dirait Mgr Delamaire.

Récemment, M. Augagneur, gouverneur de Madagascar et ancien maire *radical-socialiste* de Lyon, étant de passage à Paris, on lui a demandé son opinion sur " ce qui se passe en France " ?

"Je vous avoue — a-t-il répondu au nouvelliste du *Matin*, qui l'interrogeait, — que je n'en pense pas grand'chose de bon. Quand on lit les journaux avec un mois de retard, à l'autre bout de la terre, on ne comprend rien aux événements, ou peut-être on les comprend trop bien: on a l'impression d'un pays en pleine déliquescence. Notre démocratie est bien malade. — Qu'est-ce qui lui manque donc ? — L'autorité ! — Mais démocratie et autorité, est-ce que ces deux mots-là ne jurent pas ensemble ? — N'en croyez rien. La démocratie a beaucoup plus besoin d'autorité que la monarchie, car dans la monarchie il y a une armature solide qui coordonne et maintient le corps social, si cette armature disparaît et que rien ne la remplace, tout se dissout et tombe en ruine......"

* * *

Parlant de la nécessité de travailler à la conquête du peuple, M. de Mun dans un article au *Figaro,* donne sur la situation une note émue, qu'on ne lira pas sans intérêt après celle de M. Augagneur. Les deux praticiens, s'ils ne proposent pas le même remède, font en tout cas le même diagnostique.

" D'autres pensées, plus lointaines et plus profondes, assiègent mon esprit, écrit M. de Mun, quand je parle de la conquête du peuple.

Aucun spectacle n'est mieux fait pour émouvoir les âmes et les jeter en de troubles méditations, que celui de la foule immense et anonyme des travailleurs, dont, sur tous les terrains, le flot monte comme la mer, rapide et irrésistible, roulant des misères et des haines, des souffrances et des colères, de justes espoirs et des rêves chimériques.

Qui peut, sans angoisse, voir grandir ce flot redoutable ? Apporte-t-il, sur un sol déjà semé de ruines, l'irréparable dévastation, ou, parmi les décombres du passé la semence ignorée des moissons futures ? Nul ne peut le dire.

Une seule certitude éclate en cette obscurité: c'est que désormais le peuple est maître de nos destinées et de nos lois, arbitre souverain de notre esclavage ou de notre liberté.

Ah ! vraiment oui, la France est bien malade au point de vue moral. Si ce n'était de l'admirable essor des œuvres que nous avons signalé, si ce n'était surtout de l'admirable union de l'épiscopat à la Chaire de Pierre, on serait tenté de désespérer.

Mais les jugements humains sont toujours courts par quelque côté, et, l'avenir est à Dieu.

* * *

On télégraphiait de Londres, le 21 octobre, que les trois premiers volumes de la correspondance intime de la reine Victoria viennent de paraître en librairie. Ces lettres couvrent une période de 24 ans, de 1837 à 1861, de l'avènement de la reine à la mort du Prince Consort, son époux. Lord Esher et M. Benson, chargés par le roi Edouard de ce soin, ont eu à compulser des volumes et des volumes — 500 à 600, dit-on ! — de lettres, car notre feue reine conservait toute sa correspondance, et on a dû faire un choix. Les compilateurs se sont abstenus de tous commentaires, ils ne donnent que quelques notes au bas des pages, afin d'élucider certains passages moins clairs pour des lecteurs d'une autre génération. Il parait que les lettres les plus touchantes sont celles que la reine écrivait à son oncle, Léopold I de Belgique. On lira avec intérêt ces deux extraits, où il est question de notre roi actuel, Edouard VII, au lendemain de sa naissance, et de la désolation de Sa Majesté Victoria à la mort de son cher mari. Les rois et les reines connaissent donc la joie et la douleur, tout comme les plus simples de leurs sujets ? A première vue, on pourrait en douter, mais il en va bien ainsi et, après tout, c'est justice.

A la naissance de son fils, Victoria écrit au roi Léopold :

"Notre petit garçon est un enfant très fort et très grand, il a de très grands yeux bleus bien taillés, mais son nez est plutôt fort et sa bouche petite. J'espère qu'il ressemblera à son très cher papa et je prie pour cela. Nous allons l'appeler Albert, et Edouard sera son second nom."

A la mort du Prince Albert, la note est autrement triste :

"Mon très cher et très bon père, écrit-elle, car je vous ai toujours aimé comme tel. Le pauvre bébé orphelin de huit mois est maintenant une veuve

de quarante-deux ans, anéantie, le cœur brisé. Il n'y a plus de bonheur pour moi dans la vie. Le monde n'existe plus pour moi. Si je dois continuer à vivre ce sera désormais pour nos pauvres enfants sans père, pour mon malheureux pays qui a tout perdu en le perdant, et je ne ferai désormais que ce que je sais, que ce que je sens qu'il désirera, car son esprit me guidera et m'inspirera. Mais quelle douleur d'être enlevé à la fleur de l'âge, de voir brisée notre vie domestique si pure, si heureuse, si calme, alors que j'espérais avec une telle certitude instinctive que Dieu ne nous séparerait jamais et nous laisserait vieillir ensemble !

* * *

Avant de passer aux choses canadiennes, condensons quelques informations intéressantes.

M. Edouard Drumont, rédacteur en chef de la *Libre Parole* depuis tant d'années, et si connu par sa lutte contre les juifs, vient d'abandonner la direction de son journal, qui passe à M. Léon Daudet, le fils d'Alphonse Daudet. M. Drumont continuera cependant, à titre de collaborateur, à écrire dans la *Libre Parole.* M. Henri Rochefort qui ne faisait qu'un avec l'*Intransigeant,* comme M. Drumont avec la *Libre Parole,* abandonne, lui, complètement son journal ; il écrira désormais dans la *Patrie,* qui appartient à M. Feron-Vrau, propriétaire de la *Croix.* Le vieux Rochefort va-t-il se métamorphoser en moine ? Jadis, un Canadien en voyage lisait toujours, sinon la page de Rochefort dans l'*Intransigeant,* à coup sûr la page de Drumont dans la *Libre Parole,* celle de Paul de Cassagnac dans l'*Autorité* et celle d'Eugène Veuillot dans l'*Univers*... Les deux derniers sont morts et les autres s'en vont. Tout passe, même la gloire !

Un chercheur a trouvé, à propos de langues, ces données qui ne manquent pas de piquant : au XVe siècle, 4 personnes parlaient l'anglais pour 10 l'allemand et 10 le français ; au XVIe, 6 parlaient l'anglais pour 10 l'allemand et 14 le français ; au XVIIe, 8, 5 parlaient l'anglais pour 10 l'allemand et 20 le français ; au XVIIIe, 20 parlaient l'anglais pour 31 l'allemand et 31 également le français ; au XIXe, 116 parlaient l'anglais pour 80 l'allemand et 52 le français... ?

Un autre chercheur — un M. Scott — a imaginé de calculer, d'après Hérodote et les récits qu'il nous fait des largesses du fameux roi de Lydie Crésus au temple de Delphes, qui fut plus généreux et partant plus riche — quoique l'un aille parfois sans l'autre —de Crésus ou de M. Rockfeller, dont on connait les jolies *records,* en fait de richissimes donations... Eh ! bien, M. Scott prouve que le titre de champion de la munificence appartient encore au

vieux Crésus ! Nous dirons donc toujours : " riche comme Crésus, généreux comme Crésus ! "

Nous disions, dans notre dernière chronique, que les accidents dus aux chemins de fer aux Etats-Unis se chiffraient dans les 16,000, dont 4,000 tués, une autre statistique porte ce nombre à 81,281, dont 5,000 tués. C'est effrayant, tout simplement !

Le 18 octobre 1907, entre la côte canadienne et la terre d'Irlande, le service transatlantique régulier de télégraphie sans fil *marconi* a été ouvert, par un échange de dépêches entre Lord Grey, notre gouverneur, et Sa Majesté le roi ! — Quand on y pense, se *parler* ainsi par signes — sans fil ! — par dessus la mer ! Voyons, qu'en auraient pensé les savants d'il y a cent ans ?

Enfin, hier, 10 novembre, on annonçait que le professeur Karn, de Munich, venait de réussir à transmettre les photographies par télégraphe. De Berlin à Paris, on a télégraphié la *Photo* du Kaiser Guillaume II, et, de Paris à Berlin, celle du Président Fallières. Une distance de 800 milles. L'envoi a pris juste 10 minutes. Les expériences continuent.

Oh ! la science !

* * *

Ce qu'elle a fait de progrès, en effet, la science, depuis cent ans. Il y a juste cent ans que Fulton a donné à l'humanité la navigation à vapeur (1807). On a fêté à Bordeaux ce glorieux centenaire par une importante exposition maritime internationale. Les Etats-Unis. le pays de Fulton, y ont envoyé un commissaire général, et il se trouve que ce représentant de la grande République américaine, c'est un Canadien, M. le docteur Daudelin, de Worcester, le propre neveu d'un homme qui eut son heure de célébrité, feu Charles Thibault.

M. le commissaire Daudelin a offert un diner au monde officiel de l'exposition bordelaise. Au champagne, il a proposé un toast.

" Cette Exposition superbe — a-t-il dit — unique dans l'histoire universelle, célèbre le centenaire de cette découverte merveilleuse qui, grâce au génie maritime de nos deux nations, a fait nos rivages se rapprocher comme par enchantement, et presque se toucher. — En 1807, le citoyen Fulton, s'inspirant de ses nobles devanciers Papin et Dobbans, donnait d'une façon pratique et permanente à l'humanité la navigation à vapeur, cette puissance civilisatrice qui a changé la face du monde. — Après un siècle, nous inspirant encore à la source féconde du génie français, nous exposons ici le projet d'une œuvre gigantesque : un relief illustrant le canal qui, dans quelques années, unira les deux mers et ouvrira aux nations des deux hémisphères une voie facile de communication par où elles pourront travailler plus efficacement à l'entente commerciale, à la paix et à la solidarité universelles."

* * *

Le 29 octobre, dans la soirée, à la salle du Monument national, à Montréal, M. le sénateur L. O. David, l'un de nos publicistes les mieux connus, donnait une conférence sur Montcalm, le grand vaincu de l'époque héroïque de 1759-1760. On doit élever, en effet, au pays de Montcalm, à Candiac Vauvert (France), un monument à sa mémoire. Et, comme il était naturel, les organisateurs de là-bas ont pensé aux Canadiens. A Montréal, personne mieux que M. le sénateur David n'était en position et en mesure de seconder le mouvement. La conférence historique, qu'il donnait l'autre soir, avait pour but précisément de fournir une occasion à une souscription indirecte.

Mais nos gens d'aujourd'hui sont bien affairés, et, pour plusieurs, Montcalm et Carillon sont des " histoires " qui manquent un peu d'attrait ? Parlez-leur d'un concours au *sac de sel,* à la bonne heure ! C'est du " sport " ! C'est " up-to-date " !

Et pourtant le culte de l'histoire et de ses plus hauts faits est autrement plein d'enseignements et digne d'intérêt. Si l'auditoire de M. David n'était pas nombreux, il était choisi, et l'on a goûté les bonnes choses qu'au milieu de délicates exécutions musicales, M. le sénateur a su si bien dire sur Montcalm, sa carrière, ses qualités, sa valeur et sa gloire.

Comme d'habitude, quand il s'agit des choses sérieuses et qui importent à la vie nationale, pour arondir un peu la somme que Montréal, par M. L. O. David, voulait offrir à l'œuvre du monument Montcalm, le clergé ne s'est pas tenu en arrière. Les journaux d'hier racontent que Mgr l'archevêque a fait remettre à M. le sénateur une liste de souscriptions qui a dû être la bienvenue... De telle sorte que ce sont quelques mille francs qu'on pourra envoyer là-bas.

* * *

Une autre conférence qui aurait pu, elle aussi, réunir un plus nombreux auditoire, c'est celle qu'a donnée, au même Monument national, et encore sous la présidence de Mgr Bruchési, M. le commandant Benito Sylvain, un jeune nègre, né à Haïti, ancien stagiaire à l'Ecole du Génie maritime, docteur en droit de la Faculté de Paris, et aide-de-camp de Sa Majesté Ménélick, l'empereur d'Abyssinie, dont nous parlions au début de cette chronique.

M. le commandant Sylvain a fait de la cause du relèvement des noirs — ses frères — l'œuvre de sa vie. Les études qu'il a faites et les positions qu'il occupe en font un apôtre qui a l'avantage de plaider sa cause par son exemple autant que par sa parole. Que le nègre soit le frère du blanc, capable d'être aussi cultivé et aussi distingué que lui, on n'en peut plus douter quand on voit et quand on entend l'aide-de-camp du puissant Ménélick. Du reste la doctrine du Christ Jésus proclame que nous sommes tous frères, et, à la *crèche* de Jésus, la légende veut qu'il y eut un noir parmi ces rois de l'Orient qui vinrent apporter de riches présents, de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

Oui, tout celà c'est vrai, et nous le croyons. Mais il y a des sentiments et des impressions qu'on ne raisonne pas. La question de savoir si le blanc voit vraiment un frère dans le noir — comme celle de savoir si le noir voit vraiment un frère dans le blanc — est bien difficile à résoudre dans l'affirmative !

Quand le Président Roosevelt reçut, il y a quelques années, le fameux avocat nègre Booker Washington à la maison présidentielle, il s'écrivit dans la grande presse un article qui fit une sensation énorme, sous ce titre : " Un point noir dans la maison blanche ! " Et, l'autre soir, après la conférence du monument national, quand Mgr Bruchési, en offrant $500.00 à M. Bénito Sylvain pour son œuvre, l'appelait avec émotion son " frère," il y eut une frénésie d'applaudissements.. Pourquoi ?Les deux gestes, celui du président et celui de l'archevêque, sont beaux sans doute, très humains, très chrétiens... " Oui, mais un noir et un blanc, on a beau faire, ça n'est pas pareil," comme disait ce brave homme !

Ce qui n'empêche pourtant, que l'éloquent champion de sa race trop opprimée n'ait fait l'autre soir un discours fort chaleureux, qui a été très apprécié. Nos lecteurs aimeront, croyons-nous, à en connaître au moins la péroraison.

" Pénétré de la justesse et de la grandeur de la cause que nous avons l'honneur de défendre, sous la sauvegarde d'une documentation sûre et d'une logique incoercible, nous irons partout, forçant l'attention des hommes de bonne foi. Aux souverains clairvoyants, soucieux de dégager leur responsabilité morale des iniquités persistantes, aux savants, dont les méritoires travaux servent témérairement de base à des théories étroites et inhumaines; aux instituteurs, qui propagent ces théories rétrogrades en leur donnant l'appui d'un enseignement quasi-officiel; à la jeunesse studieuse et réfléchie, qui court le risque de pâtir cruellement, un jour, des erreurs et des méfaits commis par ses aînés; à la masse, si digne d'intérêt, des prolétaires de toute catégorie dont on a pensé endormir les légitimes revendications par le mirage des décevantes conquêtes coloniales; aux publicistes, qui ont le devoir d'éclairer l'opinion et le pouvoir redoutable de la transformer; aux femmes

enfin, si longtemps asservies par l'égoïsme de l'homme et dont l'influence croissante sera bientôt le facteur le plus efficient de la grande rénovation sociale, — à toutes ces forces actives de l'humanité nous demandons avec confiance et dignité un concours effectif à l'œuvre de réparation équitable et d'entente loyale que nous voulons édifier et dont nul, à la lecture des pages qui vont suivre, ne saurait méconnaître l'urgente nécessité.

"Oui, elle a droit à l'estime et à la bienveillance des autres, la race qui, placée dans des conditions anormales d'évolution, a déjà produit des spécimens d'intelligence, de courage et de magnanimité tels que Toussaint-Louverture, les Alexandre Dumas, Pouchkine, Frederick Douglass, Edward Blyden, Booker Washington et Ménélik ! Cette race se doit à elle-même et à l'humanité de ne plus laisser entraver son libre et plein développement.

"Etoile africaine, monte à l'horizon et luis sans défaillance dans le firmament de la pensée ! Que ton scintillement, pur reflet de la vérité, de la justice et de la fraternité, perce en même temps les ténèbres honnies de la sauvagerie inculte et le voile enguirlandé de la barbarie civilisée, afin que des erreurs abjurées et des crimes expiés, des haines apaisées et des méfiances dissipées, naisse pour toujours, entre les frères ennemis, une coopération harmoniquement active et intégralement féconde.

* * *

Ce terrible accident du Pont Québec, dont nous avons parlé dans une de nos précédentes chroniques, aurait pu, paraît-il, être évité. A l'enquête, qui se poursuit à New-York, l'ingénieur consultant de l'entreprise, M. Cooper, a rendu un témoignage qui a fait sensation. Les plans n'auraient pas été exécutés en vue de construire le meilleur pont possible, mais " ils auraient été assujettis à une limitation du coût à prévoir." De même, ils auraient été faits trop vite. M. Cooper, lui-même, devenu malade, aurait dû être remplacé pour la surveillance... Bref " une intervention prompte et intelligente aurait pu consolider la corde 9 ouest et prévenir l'écroulement du pont."

" On se sent navré, concluait un rédacteur à la *Patrie,* en apprenant qu'avec un peu de bois, quelques boulons et trois heures de travail... on aurait corrigé la déflection de la corde No 9 ouest, et qu'ainsi eut été évité l'épouvantable malheur, dont notre pays ne sera pas, de sitôt, consolé." En effet, c'est navrant.

* * *

Le vicariat apostolique de la Saskatchewan vient d'être érigé en évêché, ce sera l'évêché de Prince Albert. Mgr Pascal, déjà vicaire apostolique depuis seize ans, devient le titulaire du nouveau siège épiscopal.

* * *

A l'occasion de la " Saint Charles," fête patronale du séminaire de Sainte-Thérèse, le supérieur de cet important établissement, M. l'abbé A. Jasmin, vient d'être gratifié par Mgr l'archevêque de Montréal du titre de chanoine honoraire de la cathédrale. M. le chanoine Jasmin, à beaucoup d'égards sans doute méritait personnellement d'être ainsi distingué. Mais les anciens élèves de la maison térésienne ne peuvent pas ne pas voir dans cet honneur fait au supérieur de leur *Alma-Mater* un honneur fait à eux tous. Ils en garderont à Monseigneur une vive et profonde gratitude.

Ces prêtres, nos confrères d'hier, qui consacrent leur vie, ou tout au moins les années de leur jeunesse sacerdotale, à l'œuvre pénible, difficile, ingrate parfois, mais parfois aussi consolante, de la formation et de l'éducation de la jeunesse, méritent hautement, en ce pays surtout, de l'Eglise et de la patrie. On a beau faire mine de le méconnaître indirectement, en un certain clan, il reste vrai que ce sont nos prêtres éducateurs qui ont fait le Canada français, tout comme c'était les évêques et les moines qui avaient fait l'Europe civilisée !

* * *

Pour dénommer une jolie fête, chrétienne et agreste tout ensemble, s'est-on jamais servi d'un plus beau nom que celui de " fête de la gerbe " ? On a tout de suite, à l'entendre, une vague impression pieuse et poétique ; le nom de Ruth, la Moabite, nous vient à l'esprit. En effet, cette fête originale est charmante comme un récit biblique. Elle se célèbre à Saint-Paul-L'Ermite, vers le mi-octobre, tous les ans, depuis six ou sept ans. Voici en quoi cela consiste. Alors que partout les moissons s'achèvent, une gerbe de beaux épis — la dernière gerbe ! —, où se mêlent les grains de toutes sortes, est présentée à l'église par un parrain et une marraine et bénite par M. le curé, qui, ensuite, célèbre la messe solennelle. La paroisse est invitée à assister en grand nombre et une allocution est prononcée, qui parle de charité. Puis, une longue file de voitures s'ébranlent. On s'en va à l'Asile de la Providence à l'Assomption, porter — avec la gerbe symbolique — des charges de provisions *en nature* aux pauvres et aux orphelines.

La température s'y prêtant cette année admirablement, le 15 octobre, il fallait voir cette procession déambuler le long de la

pittoresque rivière de l'Assomption, dans ce cadre de notre nature d'automne, vraiment si grandiose. A l'Asile, les orphelines avaient organisé une réception qui fut d'une simplicité touchante. Ces fillettes, les bonnes sœurs leur font dire, le sourire aux lèvres, des choses à faire pleurer ! Mgr Racicot, qui avait présidé à la messe de la " gerbe " à Saint-Paul, cependant que le curé Bélanger, de Saint-Louis de France à Montréal, donnait l'allocution, Mgr Racicot et le bon curé Lesage parlèrent aux enfants de l'Asile, ils magnifièrent la charité. Enfin, la " gerbe " fut placée dans la grande salle du couvent. Elle y va rester, comme un symbole durable d'un sentiment qui vit toujours, jusqu'au printemps prochain. En avril, à la St Marc, M. le curé Lesage ira la chercher, il en bénira de nouveau les grains, et les braves cultivateurs se les disputeront pieusement pour les semailles de l'an qui vient...

Non, mais, cette fête est-elle assez jolie ? Sans compter que la bonhomie souriante du vénérable curé, qui préside à tout cela, achève de donner à la fête de la " gerbe " cette note religieuse et patriarcale qui la fait, disions-nous, charmante comme un récit de la Bible au livre de Ruth.

* * *

Le doux automne s'en va, lui aussi, comme toutes les choses de ce monde, même les plus poétiques. Voici bientôt l'hiver. Dans la nuit du 8 novembre, il est tombé de la neige à Montréal, mais peu, juste assez pour blanchir les toits et les rues. Hier, 11 novembre, il a neigé, à larges flocons, mous et lâches, presque toute la journée. A voir ainsi tomber ces flocons blancs, on aurait vite le " bleu," mais à quoi bon ?

* * *

La belle église de la Longue-Pointe, que tous les navigateurs du Saint-Laurent connaissaient bien, a été détruite par l'incendie, dans la nuit du 7 au 8 novembre. C'est un grand malheur. Le presbytère a été lui aussi considérablement endommagé et, à l'église tout est brulé, les ornements, les parures et même les Saintes-Espèces. On dit que les pertes s'élèvent à $40,000.00. Il y avait $16,000.00 d'assurances.

Cette église avait été reconstruite ou restaurée il y a quelques années, mais les murs étaient fort anciens, ils avaient subsisté de la construction de 1724.

Le digne curé de l'endroit, l'un des anciens du clergé de Montréal, M. l'abbé Lecours, se montre plus grand que l'épreuve. Ils ont reçu, lui et ses paroissiens, les meilleures sympathies de tous. Elles leur étaient dues.

* * *

Je n'ai qu'une seule mortalité à signaler dans le clergé, ce mois-ci : celle du Rév. Père Bérard, des Franciscains, décédé à Trois-Rivières, à 45 ans, le 8 novembre. Mais c'est le mois des morts, et, plus que jamais, il convient de redire pour tous nos défunts de l'année.....

Miserere, Domine, secundum magnam misericordiam...

L'abbé Elie J. Auclair

Les qualités de l'éducateur

Suite du mois de septembre.

IV

L'ALIMENT DE LA FOI

La foi s'alimente à deux : la lecture et la piété. La lecture ajoute à ses clartés ; la piété développe sa force vitale.

Puisque la foi est une adhésion de l'esprit à la parole de Dieu, il faut bien que cette parole nous soit transmise. Or, c'est par les instructions orales et par les livres que nous vient la parole divine. Sur les lèvres du prêtre qui enseigne, elle devient plus lumineuse, plus pénétrante, parce qu'elle est plus vivante. Mais cet enseignement oral n'est pas toujours à notre portée, accommodé à nos besoins. Pour le suppléer, il nous reste la ressource des livres.

Dans la bibliothèque personnelle du maître d'école, on doit trouver toujours deux sortes de livres religieux : des livres didactiques où la foi soit exposée, des livres de lecture facile, qui représentent la foi vivante dans les actes qu'elle inspire.

Sous le nom de livres didactiques, il faut entendre l'Evangile, le Catéchisme, des exposés précis de la doctrine catholique, de la morale et du culte chrétien.

Les maîtres sont trop portés à délaisser de tels ouvrages. Sous prétexte qu'ils ont bien appris autrefois leur religion, ils négligent d'en rafraîchir par des lectures périodiques la connaissance exacte. Même lorsqu'ils croient ne rien apprendre, ils gagnent à fréquenter ces livres (1).

En effet, sachant avec précision les termes de leur foi, ils sont plus en mesure de la défendre dans leur cœur contre la tentation, au dehors contre les objections. Car l'expérience montre que les difficultés élevées contre la foi portent le plus souvent à faux : pour les résoudre, il suffit d'ordinaire de prouver que le point attaqué n'appartient pas à la foi. Cela se comprend sans peine : le dogme est solide et raisonnable ; c'est à côté de lui, et non en lui, qu'on va chercher des points faibles ou des ridicules.

---

(1) Par exemple : GIRODON, *Exposé du dogme catholique*, Paris, Plon. — *Exposition de la doctrine chrétienne*, Procure des Frères, Paris, rue Oudinot. — LECLERC, *La Théologie du catéchisme*, Paris, Roger. — LHOMOND, *La Doctrine chrétienne*. — *Cours pratique d'instruction religieuse*, Ploërmel, Procure des Frères.

Mais le christianisme n'est pas une école de philosophie, où l'on se borne à professer une doctrine sublime : c'est une source débordante de vie. Pour entrer en participation de cette vie, le maître doit chercher, dans les livres où elle se révèle active, sa nourriture quotidienne. Nous pouvons répartir en trois groupes les ouvrages de ce genre : les vies des saints, les traités d'ascétisme, les livres de piété.

Mettons en première ligne les vies des saints. Les exemples saintement contagieux des héros chrétiens contiennent à la fois une leçon qui instruit et une force qui entraîne. Serait-ce excessif de souhaiter qu'un éducateur pût lire chaque année la vie d'un saint ? Il ne trouvera rien de plus intéressant ni de plus utile, surtout s'il s'attache aux saints personnages dont la mission s'est le plus rapprochée de la sienne.

Viennent ensuite les traités d'ascétisme, comme le *Combat spirituel,* l'*Introduction à la vie dévote* (1) où se trouvent tracés les plans de la vie chrétienne : on y voit quels défauts il faut corriger, quelles vertus il faut acquérir, quelle est la tactique à suivre dans les combats, comment chaque chrétien peut atteindre la fin propre de sa vocation. Par un funeste préjugé, on croit que les religieux seuls ont à régler leur vie intérieure.

Enfin, les livres de piété sont destinés à nourrir l'âme durant les heures de prière : l'*Imitation* par exemple et tous les livres de méditation, les manuels où sont consignées les meilleures formules de prières. Tout chrétien doit se défier de ses propres forces : s'il ne puise dans les livres l'aliment de ses pensées et de ses sentiments, son âme sera vite épuisée ; à la fécondité des premiers jours succéderont les distractions et les sécheresses, précurseurs de la désolante stérilité.

Nous sommes insensiblement arrivés au second moyen de conserver et de développer la foi : la piété. La piété, " riche des promesses de la vie présente et de la vie future (S. Paul)," attire du ciel don de la foi, accroît par l'exercice la faculté surnaturelle de la foi, Inactive dans l'homme sans piété, la foi languit d'abord, puis s'atrophie ; active dans l'homme religieux qui prie, elle pousse, elle grandit, elle porte des fruits.

L'acte propre de la piété est d'entrer en participation de la vie même de Dieu par les sacrements et par la prière. Les sacrements sont des canaux sacrés par lesquels la vie divine s'écoule depuis le

(1) Nous signalerons spécialement l'excellent livre du P. Tissot, *La Piété simplifiée,* et celui de Lombez, *Traité de la paix intérieure.*

cœur de Dieu jusque dans nos âmes. Dans celui de la Pénitence, nos moindres souillures sont lavées dans le sang de Jésus-Christ ; dans celui de l'Eucharistie, en recevant le corps et le sang de Jésus, c'est Dieu même que nous recevons. A ceux qui présentent une âme repentante et avide, les sacrements versent à flots pressés la vie et la puissance de Dieu. Pourvu que nous soyons pleins de sincères désirs, jamais nous ne puiserons trop souvent ni trop profondément à ces divines fontaines.

Par la prière, le chrétien s'abstrait des choses terrestres, et ramasse toutes ses facultés pour les porter devant Dieu. Une fois en sa présence, il produit les quatre actes qui constituent la religion : l'adoration, qui reconnaît le souverain domaine de Dieu ; le remerciement, qui proclame ses bienfaits ; l'expiation, qui confesse et déplore l'offense qui lui a été faite par le péché ; la demande, enfin, qui expose des misères et en obtient le soulagement.

Tout maître congréganiste a des heures fixées pour cette rencontre intime de son âme avec Dieu. Précieux secours que ces exercices obligatoires : ils garantissent la fidélité au rendez-vous divin. Peut-être sont-ils parfois viciés par la routine et rendus stériles par la distraction. Néanmoins ils ne doivent jamais être omis : ce sont toujours des heures de garde que la porte du Maître : même distraits, nous témoignons par notre présence que nous sommes à lui.

Il est important de remarquer que la piété est une chose essentiellement personnelle. Un éducateur vraiment pieux saura compléter par des actes religieux personnels ceux que sa règle lui impose : il aura surtout à cœur de porter une grande activité d'âme dans tous les exercices qu'il remplit. C'est cette activité d'âme qui fait la valeur de la piété. Rien ne servirait de multiplier les exercices, de réciter de nombreuses formules où la mécanique des lèvres aurait plus de part que les élans du cœur. Toute la piété est dans ces trois mots : regarder Dieu, pour voir ce qu'il veut de nous ; prier Dieu, pour obtenir de lui ce qui nous manque ; nous livrer à Dieu, pour exécuter ce qu'il commande.

Qui ne voit, d'après cela, combien il nous est aisé de prier tout le jour, par la vie de foi, l'union à Dieu, les oraisons jaculatoires ? Qui ne voit aussi que la piété est à la portée de tous, et que les laïques chrétiens, sans être astreints, par une règle, au devoir de la prière commune peuvent développer en eux-mêmes cette vie religieuse dont se nourrit la foi ?

Ne vous inquiétez pas des éducateurs qui alimentent ainsi leur âme de lectures religieuses et de vivantes prières : là où ils sèment, le christianisme germera.

V

LES VERTUS HUMAINES DU MAITRE

Si la piété est un hommage que Dieu mérite, elle est aussi pour l'homme le sûr moyen d'arriver à la vertu. La vertu, tel est le fruit que doit produire, pour la vie présente, la sève religieuse.

Ce mot de vertu est tour à tour pris dans deux sens d'ailleurs très voisins. Tantôt il désigne la trempe vigoureuse d'une âme qui ne recule point devant le sacrifice, que les mécomptes ne découragent point ; on dit par exemple : " Cet homme a bien de la vertu ; voyez comme il se prive, comme il se dévoue, comme il se résigne." — Tantôt le mot vertu désigne les habitudes, naturelles ou surnaturelles, acquise par l'effort ou infusées par la grâce de Dieu, qui nous rendent capables de faire des œuvres bonnes ; on dit par exemple : " Cet homme a beaucoup de prudence et de force ; il est très discret ; son cœur est plein de charité."

En invitant le maître à cultiver en lui-même la vertu, nous prenons ce mot dans l'un et l'autre sens. D'une façon générale, il doit être courageux et plein d'abnégation ; en particulier, toutes les qualités qui honorent l'homme et embellissent le chrétien doivent briller en lui.

Dans le milieu où il travaille, il est le point de mire vers lequel se dirigent tous les regards. Sa vie se déroule au grand jour ; quelque effort qu'il fasse pour se dérober, il est dans une maison de cristal, où tous les yeux pénètrent ; par conséquent rien n'échappe, de ses actes, à la curiosité qui l'observe.

Ses exemples auront une influence infailliblement profonde sur les enfants et sur le peuple : vertueux, il portera au bien ; vicieux ou lâche, il entraînera au mal.

L'influence morale du maître ne se borne pas aux actes extérieurs qui frappent l'attention : suivant que son cœur, dans le secret de la conscience et sous le seul regard de Dieu, est bon ou mauvais, il agit au dehors pour le bien ou pour le mal. En effet, le cœur est une source d'où jaillissent des eaux qui nourrissent ou qui empoisonnent, un foyer d'où procède la vie ou la mort. Le

maître qui est vicieux dans le cœur aura beau se cacher : les enfants qui l'approchent ne prendront pas à son contact le goût de la vertu.

Faut-il ajouter quel ressort le maître trouve dans la vertu pour accomplir sa dure tâche, quel soutien et quelle consolation il puise dans les joies de sa conscience pour supporter les peines attachées à son ministère ?

Mais la vertu n'est pas le fruit tout spontané de la nature : il ne suffit pas de se *laisser vivre* pour être vertueux. La vertu est le prix de l'effort, de l'effort incessant. De quel côté l'effort devra-t-il être dirigé ?

Nous distinguerons ici les vertus humaines et les vertus chrétiennes. Les vertus humaines sont celles qui constituent l'honnête homme ; pratiquées par un motif surnaturel, elles se divinisent et produisent des actes méritoires pour le ciel. Les vertus chrétiennes sont celles qui caractérisent le chrétien ; enseignées par Jésus-Christ, elles ont pour but d'élever l'homme au-dessus de la nature.

Avant de prétendre au titre de parfait chrétien, le maître doit apparaître au peuple comme un homme irréprochable. D'ailleurs l'homme redressé est le fondement indispensable du chrétien : sans cette base des vertus humaines, vous n'auriez qu'une ombre trompeuse de vertus chrétiennes. Là où travaille l'éducateur chrétien, il importe qu'on ne connaisse aucun homme plus digne et plus respectable, plus *sincère,* plus *probe,* plus *délicat,* plus *ferme de caractère.*

La *sincérité* vient au premier rang. Sans elle, l'homme n'inspire que défiance. Rien ne dépare, rien n'avilit comme le mensonge et la duplicité. Quoique les gens du monde pratiquent largement le mensonge, il n'est point de qualificatif qui les blesse plus profondément que celui de " menteur." De même, aucun défaut ne détruirait plus promptement l'autorité morale du maître que la duplicité.

Et néanmoins, est-il certain que notre droiture ne souffre jamais aucune atteinte ? Soit vanité, soit faiblesse de caractère, soit ambition et intérêt, soit simplement défaut de vigilance, nous pourrions donner accès au mensonge. Affirmer des choses que nous savons fausses, nier une promesse faite ou une parole donnée, faillir à des engagements clairement pris, agir autrement qu'on ne parle, paraître autrement qu'on ne veut être dans sa conscience, jouer un double rôle parmi les hommes, en flattant et en trahissant

également les partis opposés..., n'est-ce pas le fait d'une âme double? Si la sincérité est l'honneur de l'homme, et si on la blesse si aisément, ne serait-il pas utile d'en faire fréquemment l'objet de nos examens de conscience ?

La *probité* est cette vertu qui respecte le droit d'autrui. Que le bien des autres soit dans leur main, ou qu'il soit dans la nôtre comme un dépôt, il doit rester inviolable et être traité comme une chose sacrée. Qu'est-ce que le bien du prochain ? Ce sont ses possessions matérielles, c'est sa réputation, ce sont ses secrets. Les possessions matérielles sont entamées par le vol ou l'usage indu ; sa réputation est attaquée par la médisance ou la calomnie ; ses secrets sont trahis par l'indiscrétion.

Nous avons trop de conscience pour tomber ouvertement dans les fautes contraires à la probité. Cependant, soit irréflexion, soit défaut de délicatesse et de bonne éducation,soit mouvements d'humeur, nous ne sommes pas assez scrupuleux dans le maniement quotidien des affaires d'autrui. Etre lent à payer des dettes et à restituer des objets prêtés, nuire aux intérêts des autres pour procurer un bénéfice à la société dont nous faisons partie, abuser des objets déposés entre nos mains de façon à en diminuer la valeur, colporter les nouvelles capables d'affaiblir la confiance dont jouissait une tierce personne, se laisser dominer par la démangeaison de raconter des choses curieuses sans égard pour le secret des particuliers ou des familles..., tout cela atteint évidemment la probité. Quelle puissance éducatrice aurait un maître dont l'honnêteté apparaît ainsi amoindrie ?

Sous le nom de *délicatesse,* j'entends cette bonne éducation, cet ensemble de procédés aimables, ce savoir-vivre d'où naît le charme des relations. Le monde s'y applique et s'en fait un grand honneur : sur ce point, comme sur tous les autres, notre éducateur ne devrait pas le céder aux personnes du monde. Etre délicat, c'est ne jamais dire une parole ni produire un acte qui puisse blesser, c'est ne point se montrer blessé par les paroles et les actes des autres, c'est avoir cette divination de ce qui peut faire plaisir au prochain et le lui procurer par de discrètes prévenances.

Il y a des points où la susceptibilité humaine exige des ménagements particulièrement délicats : ainsi nous n'aimons pas qu'on nous réclame brutalement des sommes dues, qu'on nous importune trop souvent par des appels à notre charité, qu'on nous rappelle des souvenirs pénibles, qu'on fasse de nous l'objet de railleries piquantes, qu'on mette en relief nos défauts corporels ou la basesse de notre première condition... Quelle grande vertu que l'habitude de n'être point désagréable !

Mais toutes les vertus sont commandées et soutenues par la *force de caractère.* C'est l'énergie de la volonté qui fera dire de l'éducateur : " celui-là, c'est un homme." Sans la fermeté de la volonté, toutes les autres vertus apparaissent débilitées et menacent de rester infécondes : elles se désagrègent comme les pierres sèches que le ciment ne souderait pas en une forte muraille. — C'est envers nous-mêmes que nous avons le plus besoin de la vigueur d'âme : par elle, nous triomphons de l'inconsistance de l'esprit et de la volonté, par elle nous savons prendre des décisions, vaincre les caprices et le besoin de changement, persévérer dans nos entreprises. — A l'égard des autres, elle nous rend indépendants, elle nous met à l'abri des influences néfastes, elle nous communique pour le gouvernement des âmes l'esprit de suite et le don de l'autorité. — Une telle qualité n'est pas trop chèrement payée par la pratique du sacrifice quotidien.

J. GUIBERT, S. S.

(*A suivre.*)

(*Voir aux annonces.*)

LE MUR AUX GIROFLEES

A M. MICHEL DUMAS.

I

Roger était seul au jardin. Ses trois tantes recevaient une visite dans le salon, chose rare, et l'enfant, heureux d'être libre un instant, parcourait les allées à cheval sur un bâton qu'il tapait avec un autre ; le front ceint d'un bonnet de police en papier, il répétait pêle-mêle les commandements militaires et les cris des charretiers qu'il avait entendus dans la rue.

Il avait six ans et, depuis sa petite enfance, n'était guère sorti que le dimanche ; seulement pour aller à la paroisse, du jardin et de la maison de ses tantes, personnes excellentes, mais triste compagnie pour un petit garçon si vif et si remuant. Habitué à

respecter les plates-bandes, Roger galopait dans les allées, et s'arrêta bientôt pour regarder un chat, qui, effrayé par son tapage, grimpait aux espaliers. " Que Minet est heureux de pouvoir monter sur les murs ! disait Roger, ce doit être si beau là-haut ! "

Minet s'assit sur la crête du vieux mur du fond du jardin, parmi les giroflées en fleur, commença à faire sa toilette, passant délicatement sa patte sur ses oreilles, et regardant d'un air de dédain le jeune cavalier. Celui-ci avait grande envie de lui jeter des pierres, mais il songea au martinet de tante Suzon, et se contint. Tout à coup, un objet rond et léger, qui semblait venir du ciel, lui tomba sur le nez. C'était un ballon de peau, rose et blanc, tout neuf, très joli. Roger le ramassa et se mit à jouer avec :

— Renvoyez-moi mon ballon ! cria une voix d'enfant dans le jardin voisin.

— Au fait ! se dit Roger, c'est bien juste ! et il lança le ballon, mais celui-ci s'arrêta sur le mur, et fut retenu par les giroflées, tandis que Minet s'enfuyait épouvanté.

— Sot Minet ! s'écria Roger, il aurait dû rejeter le ballon. Décidément, ce chat n'est qu'une bête, et il cria : Attends, je vais monter à l'échelle et rattraper le ballon.

Et, courant chercher une échelle sous le hangar, il la traîna péniblement jusqu'au fond du jardin, l'appliqua au mur, et y grimpa, oubliant tout à fait que monter à l'échelle était une chose absolument défendue par toutes ses tantes. En un clin d'œil il fut au niveau du mur, et tendit la main pour saisir le ballon ; mais une autre main rencontra la sienne, et un visage d'enfant, à chevelure courte et frisée, aussi espiègle que le sien, lui apparut à travers le feuillage.

— C'est à toi, ce ballon ? dit-il.

— Oui, dit le voisin.

— Comment t'appelles-tu ?

— Camille, et toi ?

— Roger.

— Quel âge as-tu ?

— Six ans, et toi ?

—Cinq ans.

— Veux-tu venir jouer avec moi ?

— Oui, je le veux bien. Je demanderai la permission à mon oncle. Et toi, pourquoi ne viendrais-tu pas ? Où est ta maison ?

— Rue Haute. Et la tienne ?

— Rue Verte. C'est très joli chez mon oncle. Il y a une balançoire et des poissons rouges. Viens-y donc.

— Je demanderai à mes tantes.

— T'as donc des tantes ? combien ?

— J'en ai trois.

—Sont-elles sévères, tes tantes ?

— Oh oui, je t'en réponds. Et puis elles ont de drôles d'idées. Elles se désolent de ce que je ne suis pas une fille.

— C'est comme mon oncle, il est au désespoir que je ne sois pas un garçon.

— T'es donc une fille ?

— Hé oui, dit Camille.

— Tant pis ! tu as l'air bon enfant, mais puisque tu n'es qu'une fille, je ne jouerai pas avec toi.

— Mais, qu'est-ce que cela fait pour jouer ? Je cours vite, et ma nourrice m'appelle toujours garçon manqué.

— Je voudrais me battre, et avec une fille, pas moyen ? Adieu.

— Ecoute, je me battrai avec toi, si tu y tiens.

— Plus souvent ! Il est venu l'autre jour à la maison une dame avec sa petite fille, qui avait la tête de plus que moi. Nous nous sommes un peu battus pour rire. Elle m'a griffé au sang, je l'ai à peine touchée, seulement cinq ou six petits coups de poing et un croc-en-jambes ; elle a tellement crié que j'ai été mis au pain sec pour la journée. C'est méchant, les filles, et pas fort du tout !

— Mais moi, je suis très forte, et je ne crie jamais ; mon oncle dit que c'est bien dommage que je ne sois pas un garçon, parce que je deviendrais colonel comme lui. Mais je me ferai vivandière !

— Oh ! alors, nous serons amis, car je veux être soldat. Touche là, nous irons ensemble à la guerre, et si je suis blessé, tu me soigneras.

— C'est convenu ! dit la fillette ; moi j'aurai un pantalon rouge.

— Ecoute, dit Roger, il me vient une idée. Pour aller chez toi, il faut passer par les rues. Ça n'en finit pas. Si tu veux, nous allons faire un bon trou à ce mur ; nous nous ferons des visites.

— Ça, dit la petite, c'est une bonne idée.

Et, dégringolant de leurs échelles, les deux marmots se mirent chacun de leur côté à donner de grands coups de binette au vieux mur. Le bruit ne tarda pas à attirer d'une part l'oncle, de l'autre

les tantes ; les deux coupables, mis en pénitence et eurent tout le loisir de réfléchir sur leur crime.

Le lendemain, le colonel s'habilla avec soin, cira sa moustache, mit des gants jaunes, et vint rue Haute rendre visite aux demoiselles d'Armailly. Les trois sœurs le reçurent avec de grandes révérences, et tous les témoignages possibles d'estime et de bienveillance, car le brave colonel de Rocheboise, démissionnaire en 1830, était fort considéré à Montbriant.

Après les premiers compliments : — Mesdames, leur dit-il, je viens vous demander conseil. Je me trouve, par suite de la mort de plusieurs personnes de ma famille, chargé de la tutelle d'une jolie petite fille de cinq ans, confiée jusqu'ici aux soins d'une nourrice, fort honnête femme, mais qui l'élève à peu près comme si elle était un poulet. Si par bonheur cette petite Camille eût été un garçon, je me serais occupé avec plaisir de son éducation, mais que faire d'une fille ? Je viens vous prier de m'indiquer une bonne maison où je pourrais placer cette petite. Elle a peu de fortune, je voudrais qu'elle ne fût pas élevée en princesse, mais simplement et chrétiennement.

Les trois sœurs se regardèrent, l'aînée dit au colonel :

— Le couvent de la Visitation est tout à fait ce qu'il vous faut, monsieur. Je connais beaucoup madame la supérieure, et je vous assure que mademoiselle votre nièce serait parfaitement bien chez les filles de Sainte-Marie.

— Je vous remercie, madame, dit le colonel en se levant ; si vous voulez bien me le permettre, je me recommanderai de vous en allant voir madame la supérieure.

— Assurément, colonel, dit mademoiselle Suzanne, vous le pouvez, et même, si cela peut vous être agréable, j'irai la voir de votre part.

Le colonel se confondit en remerciements, et il prenait congé, lorsque mademoiselle Irène, la moins âgée des trois sœurs, lui dit :

— Notre situation ressemble à la vôtre, colonel. Nous avons un petit neveu à élever ; il a six ans, ce pauvre Roger, et il est orphelin de mère du premier jour de sa vie, et de père depuis quatre ans déjà. C'est un fort joli enfant, mais il commence à devenir intraitable, à grimper partout. Que devons-nous en faire ? Le lycée est une vraie pétaudière, et il n'y a pas à Montbriant une seule bonne pension ; l'enfant est trop jeune pour être envoyé au loin.

— Sait-il lire ? dit le colonel.

— A merveille, dit la bonne tante Irène ; il écrit et chiffre fort joliment. C'est un enfant très intelligent, il a appris très vite tout ce que je lui ai enseigné, mais il est bruyant, tapageur, touche-à-tout, brise-ménage, un vrai tourment. Il ne parle que de se faire soldat, et ne veut lire que des batailles.

— Ce doit être un enfant charmant, dit le colonel ; envoyez-le-moi, mesdames, je verrai à quoi il est bon, et je me charge de lui enseigner les premiers éléments du latin, la charge en douze temps et les mathématiques.

— Ça me va ! s'écria Roger, sortant rayonnant de joie de dessous la table où il s'était caché !

Les tantes jetèrent les hauts cris, et le colonel, fronçant le sourcil, lui dit d'une voix terrible :

— Que faisiez-vous là, espion ?

— J'étais en embuscade, dit Roger hardiment ; à l'armée de la guerre, ça se fait.

Le colonel ne put tenir son sérieux. Il demanda la grâce de l'enfant, et quelques jours après Camille entra au pensionnat de la Visitation, et Roger vint prendre sa première leçon chez le colonel. Il avait demandé à dire adieu à sa petite voisine. Au moment où elle montait en voiture avec la tante Suzanne, il lui dit tout bas :

— Ne te laisse pas faire religieuse, au moins ! souviens-toi que tu m'as promis d'être cantinière dans mon régiment.

II

Quatorze ans après, un soir d'été, les trois vieilles tantes travaillaient dans leur petit salon ; la fenêtre donnant sur le jardin était ouverte, et elles écoutaient les sons lointains d'un piano accompagnant une voix de jeune fille qui chantait un cantique à la Sainte Vierge. Quand elle eut fini, la tante Irène s'écria :

— Que c'est beau ! vraiment le colonel est heureux d'avoir une nièce si aimable ! Quelle douceur pour ses vieux jours ! Et lui qui se désolait jadis que Camille ne fût pas un garçon ! Ah ! j'aurais bien fait l'échange, s'il eût été possible. Ce Roger n'écrit plus. Que devient-il ?

Comme si un bon génie eut entendu la question de la tante, le facteur sonna. Il apportait une lettre de Roger. La tante Suzanne la lut à haute voix : elle était ainsi conçue :

" Mes chères tantes,

" J'ai passé un examen tellement brillant que tous mes cama-

rades assurent que j'aurai le premier rang. — Je pourrai donc choisir ma carrière, mais, avant de prendre une décision là-dessus, il faut que je sois renseigné sur certain point qu'une délicatesse, que vous comprendrez aisément, m'a empêché jusqu'ici de connaître. Je ne vous ai jamais demandé quelle était ma fortune. Il importe que je le sache, car, selon le chiffre de mes revenus, j'entrerai ou non dans l'état-major. Soyez donc assez bonnes pour me faire savoir sur quelle somme annuelle je puis compter.

" Je n'irai à Montbriant qu'après avoir, avec votre permission, profité de l'invitation du général Mathieu, père d'un de mes camarades, qui m'a proposé d'aller passer quelques semaines à son château de Longpont. C'est là que je vous prie de me répondre. Veuillez ne pas omettre mon titre sur l'adresse, comme vous le faites trop souvent, et vous servir de votre cachet armorié. J'y tiens beaucoup. Je vous embrasse toutes trois avec toute l'affection et le respect que je vous dois.

" Votre neveu dévoué,

" Baron ROGER D'ARMAILLY."

Les trois demoiselles dirent en même temps :

— Ses revenus ! pauvre Roger !

— Qu'allez-vous lui écrire, ma sœur ? dit Aldegonde.

— La vérité tout entière, dit Suzanne ; il saura tout ce que nous avons fait pour lui. Si cette confidence ne réveille pas ses bons sentiments, je n'espérerai plus.

— Oh ! ma sœur, dit Irène, vous êtes bien sévère. Qu'a donc fait ce pauvre Roger ?

— Relisez sa lettre, dit Suzanne, et vous verrez qu'elle sonne sec comme un morceau de bois. L'ambition, l'égoïsme ont déjà refroidi ce cœur de vingt ans. Voyez s'il dit un mot du colonel, à qui, vous le savez comme moi, il doit ses succès ; pas un mot non plus pour Camille. — Je n'oserai leur montrer cette lettre. Le colonel m'a recommandé de lui donner des nouvelles des examens de Roger. Il faut que je lui écrive un billet.

Le lendemain, après l'avoir lue à ses sœurs, qui l'approuvèrent, elle envoya la lettre suivante à Roger :

" Mon cher neveu,

" La même délicatesse qui vous fermait la bouche nous imposait le silence. Nous l'aurions toujours gardé vis-à-vis de vous comme du reste du monde, mais votre demande nous force à le rompre.

" Vous n'êtes notre neveu, mon cher Roger, qu'à la mode de

Bretagne. La branche aînée des d'Armailly finit en nous. Vous êtes le dernier représentant de la branche cadette de cette noble famille qui peut faire remonter ses preuves jusqu'à la première croisade. Votre père, notre cousin germain, se mésallia. Il épousa une honnête et charmante fille ,votre mère, mon cher Roger, et contre elle personnellement nous n'avions rien à dire. Mais elle était fille de financier, et votre père, dont la fortune était médiocre, se laissa persuader par son beau-père ; il se mêla dans des affaires de commerce et de banque, à quoi il n'entendait rien, et ce que jamais personne de son nom n'avait fait. Il y réussit mal. Son beau-père se ruina, ne laissa rien à sa fille, et M. d'Armailly, lorsqu'il la perdit, était déjà à peu près ruiné. Nous lui offrîmes notre aide. Il vous amena ici, tout petit enfant, et nous pria de vous élever. Mais il refusa ce que nous lui demandions, l'engagement de ne plus s'occuper d'affaires d'argent, de vivre paisiblement du peu qui lui restait, ou de reprendre l'épée, comme il convenait à un homme de son âge et de son rang. — Il nous quitta, se mit à jouer à la Bourse, et mourut insolvable au bout de deux ans, ne vous laissant pour héritage que des dettes. J'allai alors à Paris, et, de concert avec mes sœurs, je répondis de tout. A force d'économie nous avons tout payé, mais il nous a fallu plus de quinze ans. Habituées à une vie simple, nous n'avons souffert que de deux choses : passer pour avares, nous, filles nobles ! et refuser quelquefois les pauvres. Mais tout est resté secret : tout est payé. Vous avez un beau nom, une belle carrière, celle où vos ancêtres se sont distingués. J'espère que vous ne dérogerez jamais.

" Quand à vos revenus, mon cher enfant, nous vous ferons mille livres de pension. Il ne conviendrait pas qu'un d'Armailly n'eût que sa solde. Vous pouvez compter sur notre héritage. Nous n'avons au monde que vous de parent.

" Je m'étonne que vous teniez tant à votre titre. Si nous l'oublions quelquefois sur l'adresse de nos lettres, qu'importe ? le nom est tout.

Roi ne puis,
Comte n'e daigne,
Rohan suis.

" Voilà qui est parler en gentilhomme. Mais enfin, puisque cela vous plaît tant, je n'y manquerai plus.

" En revanche, je compte que vous vous souviendrez de me parler du bon colonel dans toutes vos lettres, afin que je puisse les

lui montrer. Si vous n'étiez pas un d'Armailly, je vous rappellerais ses leçons et tous les succès et les bonnes relations que vous devez à sa sollicitude vraiment paternelle. Mais vous devez savoir que la devise de vos armes est celle-ci : Armailly, *Rien n'oublie,* — et le cachet de mes lettres parlera pour moi.

" Adieu, mon cher neveu, que Dieu vous garde dans la nouvelle vie que vous allez commencer ! C'est Lui, d'abord, qu'il ne faut pas oublier, si vous voulez marcher droit et ferme. Le reste ira de soi.

" Votre tante affectionnée,

" Suzanne d'Armailly."

Roger ne répondit qu'au bout de plusieurs jours. Sa lettre était froide et embarrassée. Il parlait de son éternelle reconnaissance, remerciait ses bonnes tantes, et les assurait qu'il ne leur serait pas toujours à charge, et que s'il acceptait d'elles la promesse d'une pension de deux mille francs, ce n'était que pour peu de temps. Certaines espérances le lui faisaient croire, etc. — Il finissait en priant la tante Suzanne de présenter ses respects au colonel.

Mademoiselle Suzanne ferma la lettre en soupirant : Irène et Aldegonde lurent et relurent cette épître, sans y rien trouver qui les satisfît. Le colonel la lut aussi. Il souligna d'un coup d'ongle ces mots " certaines espérances," ne fit aucune observation, et annonça qu'il allait faire un voyage de deux mois avec sa nièce.

Roger ne vint pas cette année-là à Montbriant. Sorti le premier de l'Ecole, il fut nommé aide-de-camp du général Mathieu, et prétexta les embarras d'une entrée en campagne, fort pacifique cependant, pour se dispenser de venir chez ses tantes.

Mais, au printemps suivant, son général ayant été nommé commandant de place à Montbriant, Roger arriva un beau matin rue Haute. Son bel uniforme, sa bonne mine, les gracieusetés qu'il fit à ses tantes, déridèrent les deux cadettes, mais mademoiselle Suzanne resta froide et peu avenante.

Roger tourna ses batteries de ce côté, et ne négligea rien pour regagner les bonnes grâces de la vieille demoiselle.

— Vous irez bien tantôt voir le colonel ? lui dit-elle.

— Certainement, dit Roger.

Mais trois jours après sa visite n'était pas encore faite, et sa tante, le voyant en grande tenue, lui dit :

— Allez-vous chez le colonel ?

— J'irai tantôt, pour sûr. Mais d'abord, ma chère tante, je vais vous aider à recevoir une belle visite. Madame la générale est arrivée hier, et va venir vous voir.

— Quelle idée ! dit mademoiselle Suzanne, nous sommes de vraies ermites, jamais les belles dames ne viennent nous visiter.

— Madame la générale désire vous connaître, ma chère tante. C'est une personne extrêmement aimable et gaie, elle compte recevoir beaucoup et donner des fêtes l'hiver prochain.

— Hélas ! dit la tante, pense-t-elle trouver ici des danseuses ! — Mais, n'importe, on la recevra.

— N'allez-vous pas faire un peu de toilette ? dit Roger.

— Pourquoi ? Ne sommes-nous pas fort propres, mes sœurs et moi, et mises selon notre âge et notre condition ?

— Au moins, faites ouvrir le grand salon.

— Je le veux bien, mon neveu, si cela vous divertit.

Elle donna ses ordres et les servantes ouvrirent le grand salon, où rien n'avait été changé depuis 1765. La tapisserie des Gobelins représentant une fête champêtre, les rideaux de damas vert tendre, les fauteuils de bois doré, la pendule en marqueterie d'écaille et de cuivre, le tapis à guirlandes de roses, tout était propre, net et parfaitement conservé. Les trois vieilles demoiselles, avec leurs robes de taffetas violet, leurs bonnets à grands papillons de dentelles, et leurs cheveux blancs soigneusement frisés, ne déparaient pas cet ensemble. — Roger, habitué dans son enfance à regarder ce salon comme l'abrégé de toutes les splendeurs possibles, le considéra avec satisfaction, et aida ses tantes à disposer des fleurs dans les jardinières en faïence de Limoges qui ornaient les encoignures.

Bientôt le bruit d'une voiture annonça l'arrivée de madame la générale. Elle fit sa visite avec l'aplomb d'une femme habituée au grand monde, et, en prenant congé, témoigna le désir de voir le jardin.

— On dit qu'il est le plus beau de la ville, dit-elle.

— Je vais avoir l'honneur de vous y conduire, madame, dit Roger. Mes tantes sont souffrantes et ne sortent pas en ce moment.

— Je serais désolée de les déranger, s'écria la dame, et, coupant court aux révérences, elle marcha vivement vers le jardin, suivie du jeune officier.

A peine fut-elle à quelques pas de la maison qu'elle dit en riant à Roger :

— Lieutenant, je ne vous appellerai plus que Pluton.

— Pourquoi cela, madame ?

— Parce que je vous ai vu avec les trois Parques ! Quelles figures de l'autre monde ont vos tantes ! Vrai, ne viennent-elles pas des pyramides, ces vénérables momies ?

— Mais tantes ont été fort bien, dit Roger, mais à leur âge il n'y a plus de beauté qui tienne.

— Belles ! ces figures-là, s'écria la dame. Vous ne me ferez pas croire cette légende, mon cher lieutenant. Elles ont dû être effroyables toute leur vie, et la preuve, c'est qu'elles sont restées filles.

— Madame, dit Roger un peu piqué, vous vous trompez. Elles étaient fort jolies toutes trois ; l'aînée voulait se faire religieuse, et la cadette allait se marier, lorsque la Révolution arriva. Leur père et leur mère périrent sur l'échafaud, et elles restèrent longtemps en prison. Le fiancé de ma tante Aldegonde fut massacré sous ses yeux : elle devint folle et ne recouvra la raison qu'après de longues années. Ses sœurs se dévouèrent à elle. De toute leur fortune, il ne leur était resté que cette maison, achetée par un ancien domestique, qui la leur rendit, et les servit jusqu'à sa mort. Elles ont passé ici toute leur jeunesse, soignant la folle et travaillant pour gagner leur pain. Enfin, en 1815, elles rentrèrent en possession de leur fortune, et peu après m'adoptèrent

— Vieille histoire ! dit la dame. Sont-elles bien riches ?

— Je n'en sais rien, dit Roger, j'aurais cru faire une indiscrétion en les questionnant là-dessus.

— Quelle insouciance ! dit la belle dame. Cette fortune devant vous appartenir, vous avez le droit de la connaître. Pour moi, c'est un devoir de vous questionner là-dessus. Je dois veiller à l'avenir de ma fille. Il faut que vous interrogiez le notaire, les amis de ces vieilles fées. Quel âge ont-elles ? elles paraissent cent ans, au moins, et ne dureront guère ?

Roger, indigné, se détourna sans répondre, et au même moment un petit ballon rose tomba devant lui, et une voix d'enfant cria dans le jardin voisin :

— Mon ballon ! mon ballon !

Il se baissa, mais, plus prompte que lui, la dame saisit le ballon, et le rejeta par-dessus le mur aux giroflées, puis elle dit à Roger :

— Vous viendrez ce soir, n'est-ce pas ?

— Peut-être bien, dit-il, et il la reconduisit en silence à sa voiture.

Julie Lavergne.

(*A suivre.*)

LE PROPAGATEUR

Vol. IV DECEMBRE 1907 No 12

Chronique mensuelle. — Les qualités de l'éducateur. (*Suite*).
Le mur aux giroflées. (*Suite*).

UN REFERENDUM ?

La mode est un peu partout aux "referendums," pourquoi n'aurions-nous pas le nôtre ? Il s'agit pour le PROPAGATEUR, en sa forme actuelle, d'une question de vie ou de mort. Doit-il vivre ? Doit-il mourir ? Cest le "*to be or not to be*" de Shakespeare.

On a pensé qu'il valait mieux en faire un journal d'annonces tout simplement ; on retrancherait la chronique et les matières à lire à part les annonces, et l'on expédierait ce bulletin à ceux de nos abonnés qui le désireraient, et cela sans frais.

Le coût de l'impression et de l'expédition du PROPAGATEUR est plus élevé qu'on ne pense. Si encore tous ceux qui le reçoivent nous faisaient parvenir les *cinquante centins* d'abonnement contre remise de nos primes ! Mais, on n'y pense pas toujours.

Eh! bien, nous posons la question en manière de *Referendum.* Que chaque lecteur, s'il le veut bien, réponde par *oui* ou par *non* à cette question : Le Propagateur doit-il vivre en sa forme actuelle, ou devenir un catalogue d'annonces et de bibliographies ?

Pour les libraires comme pour tous les marchands, les désirs du client font loi. A nos clients, prêtres, religieux, religieuses, amis et lecteurs de partout nous passons la plume. *To be or not to be?*

La Direction.

P. S. — Si le Propagateur doit continuer à paraître, nous publierons, dans le numéro de janvier, une belle liste des primes à nos abonnés.

Ceux qui nous feront l'honneur d'une réponse pourraient profiter de l'occasion pour demander l'Almanach du Peuple qui vient de paraître et qui est devenu si populaire. (Voir aux annonces.)



CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE :— Les revues catholiques et l'Encyclique *Pascendi*.—Le résumé de Mgr Archambeault.— Les attaques contre l'Encyclique : *Il programma dei modernisti* ; Le Père Tyrrel ; M. Georges Fonsegrive ; M. Francis Charmes ; M. Paul Sabatier. - Le part du travail personnel de Pie X dans l'Encyclique ; Le *motu proprio* du 18 novembre. — Newman fut-il *moderniste* avant la lettre ? La confiscation des fondations pieuses en France : Discours de M. Grousseau et de M. Barrès. — A propos des miracles de Jeanne d'Arc. — En faveur de la peine de mort. — L'influence du voyage de l'empereur Guillaume en Angleterre. — Edouard VII petit-fils de Saint-Louis ! — Le rapport du voyage à Dublin : Notre système d'éducation ; l'uniformité des livres; la faillite de l'enseignement obligatoire. - Questions d'intérêt social : les divorces aux Etats-Unis ; les chants de Noël dans les églises de New-York ; un journal irlandais qui défend les chants canadiens; —*Laurent Bart* et la publicité des crimes ; *La Patrie* et l'Assistance publique. Mgr Bégin en Europe. — *Instruction* sur les mariages mixtes ; *Mandement* sur la sanctification du dimanche. — Au Grand Séminaire, le 21 novembre. — Le chapitre de Joliette. — Les Clarisses de Valleyfield. — Le 25e d'un curé. — La *vie catholique* d'une paroisse de Montréal. — Une cloche d'école. — Deux nouveaux licenciés-es-lettres de Paris. — Le *Canada Ecclésiastique*. — Nos chroniques. — La page des défunts.

L'Encyclique du 8 septembre *Pascendi dominici gregis* continue d'occuper le monde des penseurs. On a beau vouloir le méconnaître en certains milieux, le Pape, même prisonnier au Vatican, comme le Christ, dont il tient la place — *locum tenens* —, reste le point central de l'histoire du monde. Pour ou contre lui, il faut qu'on s'occupe de lui.

Toutes les grandes revues catholiques parlent avec admiration et respect de l'acte pontifical du 8 septembre. On le cite *in-extenso*, on l'analyse, on le commente, on en montre la force et l'opportunité. Et, pour autant, l'erreur *moderniste* n'en apparaît que mieux démasquée.

* * *

On a aussi attaqué l'Encyclique, et de bien des manières.

Il y a même eu une contre-Encyclique : *Il programma dei modernisti*, qui a été publiée à Rome, le 28 octobre, et immédiatement condamnée, par décret du Cardinal-Vicaire, le 29 octobre. Les *modernistes*, auteurs de ce *programme*, comme beaucoup de ceux qui sont dans l'erreur, tout en se sentant atteints, persistent à soutenir qu'ils ne sont pas directement visés et qu'ils sont toujours catholiques... malgré le Pape ! Etrange illusion vraiment.

" L'Eglise de Rome, écrivait l'un des esprits dirigeants du modernisme, l'ex-Père Tyrrel, va se trouver en présence d'un ordre tout nouveau de difficultés. En face d'elle, elle ne trouvera ni l'hérésie, ni le schisme, mais une multitude d'excommuniés soumis, croyant fermement à ses justes droits, mais décidés à résister à ses extravagantes prétentions, assistant à ses messes, pratiquant son bréviaire, observant ses abstinences obéissant à ses lois, et, dans la mesure où elle le permettra, partageant sa vie.

" ...Ce qui ne laissera pas que de causer de graves inquiétudes à l'Eglise, ils parleront néanmoins librement et sans crainte, dans l'intérêt même de l'Eglise, ils réclameront, ils exerceront le droit de parler, le droit d'écrire, aujourd'hui monopolisés par une Confédération d'ecclésiastiques réactionnaires.

" ...L'existence et l'accroissement d'une telle classe de catholiques protestataires (excommuniés ou prêts à être des prosélytes), telle est la difficulté prochaine à laquelle l'Eglise de Rome, représentée du moins par ses gouvernants actuels, doit se résigner..."

Mais tous ne vont pas aussi loin. Il y a les natures généreuses, qui, séduites par le beau côté des nouvelles théories avaient donné de bonne foi, dans le mouvement moderniste, en voudraient sortir et ne le font pas sans difficulté. C'est le cas, croyons-nous, de M. Georges Fonsegrive, l'écrivain bien connu sans le nom d'Yves le Querdec, et qui naguère encore dirigeait *La Quinzaine.* Sa lettre au *Temps* est plutôt triste. On le voudrait plus soumis, et ce n'est pas sans regret qu'on aura vu, par l'article que M. François Veuillot (1) lui a consacré, et où il l'appelle " Un avocat des modernistes," que l'auteur des " Lettres d'un curé de campagne " et du " Fils de l'Esprit " est au moins sur la voie où l'on *tourne* mal.

D'autres encore combattent l'Encyclique : M. Francis Charmes. par exemple, au nom des libéraux lettrés et délicats, puis M. Paul Sabatier au nom sans doute des *protestants* sympathiques.

" Jamais, écrit M. Charmes, en parlant de l'Encyclique, on n'avait pris plus de soins pour élever une barrière plus infranchissable entre la pensée moderne d'une part et la pensée religieuse de l'autre.... On est surpris et un peu effrayé en songeant combien de choses les catholiques devront ignorer!...."

" Le Saint-Père, dit M. Sabatier, vit dans l'absolu. Tel le célébrant qui, au jour de la procession de la Fête-Dieu, portant le soleil d'or, oublie tout, ne voit plus que l'hostie, va un chemin qu'il ignore, uniquement attentif au dialogue qu'il a entrepris avec son Dieu glorifié, — tel Pie X s'avance vers l'avenir avec une sécurité peut-être unique dans les annales de la papauté."

Heureusement que ni M. Charmes et la *Revue des deux-Mondes,* ni M. Sabatier et la *Revue chrétienne* n'ont reçu la mission de paître l'Eglise de Dieu. L'intérêt qu'ils portent soudain à l'Eglise part peut-être d'un bon naturel. Mais ils jugent l'Ency-

(1) Univers, 3 Octobre 1907.

clique, précisément, en se plaçant au point de vue moderniste de *la liberté de tout voir* et de *l'infaillibilité de la prudence* simplement humaine. Il est bon qu'on connaisse leurs vues. Mais on peut peut être tranquille sur le sort de l'Eglise de Rome. Elle continuera à illuminer de sa science même ceux qui la taxent d'ignorance, et, pour le règne de la vérité et de la charité dans le monde, elle persistera à porter, bien haut dans les airs, le soleil d'or qui est le Christ Jésus. C'est tout ce que veut Pie X : *Omnia instaurare in Christo.*

* * *

Cette Encyclique du 8 septembre, on a insinué que le Saint Père n'avait eu dans sa composition qu'une part accessoire. Rien de plus faux. Le correspondant romain de la Croix (de Paris), *B. Sienne,* à la date du 16 novembre, donne toute la génèse du document papal. De même que pour l'Encyclique " Rerum novarum " si c'est le cardinal Zigliara qui a fait la rédaction première, c'est bien Léon XIII qui l'avait pensé d'abord et qui a guidé la main du cardinal, retouché et rectifié, de même pour l'Encyclique " Pascendi " si c'est Mgr Sardi, *secrétaire des lettres aux princes,* qui a fait la rédaction latine, c'est bien Pie X qui a voulu cette synthèse de l'erreur des Loisy et des Tyrrel — qu'il déplorait déjà étant patriarche à Venise, et ce n'est qu'après y avoir travaillé durant trois ans qu'il s'est décidé à parler avec une si forte précision et une si entière maîtrise.

Aussi bien, est-il déterminé à faire passer, coûte que coûte, son enseignement dans la pratique. A toutes les subtilités et à tous les faux-fuyants des modernistes, Sa Sainteté à répondu (18 novembre par un *Motu proprio,* dans lequel il *renouvelle* et *confirme* tant le décret *Lamentabili* que l'encyclique *Pascendi, sous peine d'excommunication* pour les contradicteurs.

* * *

On a tenté, dans le clan moderniste, de se couvrir du manteau de Newman, le grand cardinal anglais, qui a joué, on le sait, un rôle si fécond dans l'histoire des conversions au catholicisme, en pays anglais, depuis le célèbre mouvement d'Oxford. Mgr Bourne. archevêque de Westminster, dans un discours qu'il prononçait le 9 octobre dernier, a fait justice de cette prétention, avant même qu'elle ne s'affichât.

" Tout en étudiant avec soin l'histoire de l'Eglise, afin de ne jamais s'écarter de ses traditions, Newman — disait-il — avait les regards fixés sur les besoins de son temps, pour voir comment on pourrait concilier l'ancienne et immuable doctrine avec les modernes tendances. Jamais il n'a repoussé les idées modernes, pour ce motif qu'elles étaient modernes ; jamais non plus il ne les a favorisées, précisément à cause de leur nouveauté. Mais il appréciait tout à la lumière de la divine vérité, dans un esprit d'humble, calme et confiante prière. Il ne se permit jamais de prévenir le jugement de l'Eglise, encore moins de se substituer à elle. Persuadé, en effet, que c'est obéir à Dieu même que d'obéir à l'Eglise, il était toujours disposé à se soumettre à sa voix infaillible...."

Comment les modernistes pourraient-ils se réclamer d'un tel évêque ?

* * *

De tels évêques, il en existe encore pour l'honneur de la sainte Eglise. Tous sans doute n'ont pas le talent d'un Newman. Mais combien, en France notamment, qui, à cette époque de crise, savent se montrer grands par le cœur et par le caractère. Quelles belles pages nous avons pu lire, dans les journaux et revues de France, depuis le 11 décembre 1906, par exemple ! Hélas, il nous est impossible de tout citer.

En plus, il a y les grands champions de la cause catholique, ceux qu'on appelle parfois les *évêques du dehors*. Tels M. de Mun, M. Grousseau, et aussi peut-être M. Maurice Barrès.

Lors de la discussion du projet de loi relatif à la dévolution des biens ecclésiastiques — qui n'est rien autre chose que le vol par l'Etat à l'Eglise de tous ses biens, même des fondations de messes — M. Grousseau a terminé un puissant réquisitoire contre le ministre M. Briand par ces paroles, qui méritent de passer à l'histoire. Elles peignent la situation.

" J'ai terminé l'examen d'ensemble de la loi qui est soumise à la Chambre. Vous y attacherez votre nom, monsieur Briand, mais j'espère que vous ne nous parlerez plus de votre esprit libéral et de votre esprit d'équité dont votre habilité avait fait tant d'admirateurs.... Cette violation de plus en plus caractéristique du droit naturel et des lois morales soulève, en dehors du Parlement, une indignation presque universelle. J'ai honte de le dire à cette tribune, il y a, dans toutes les nations civilisées, une réprobation de l'esprit spoliateur du Gouvernement français et, pour n'en citer qu'une preuve, M. Edmond Picard, le jurisconsulte belge, qui est en même temps sénateur radical, a pu dire: " On traite actuellement les catholiques de France comme ne les aurait jamais traités un conquérant étranger victorieux. — Ce ne sont pas seulement les catholiques que vous maltraitez, c'est aussi l'Etat français dont vous êtes le représentant, car, en prenant à l'Eglise tous ses biens, à l'Etat français, vous faites perdre l'honneur. Votre projet, monsieur le ministre, ne peut pas constituer une loi avouable : c'est, je ne crains pas de prononcer le mot parce qu'il est vrai, c'est un acte de brigandage public."

Et M. Maurice Barrès, revendiquant *le droit des morts* aux messes de fondation, n'étant pas moins éloquent quand il disait au même M. Briand :

" Essayez de descendre dans la conscience d'un croyant qui rédige ses dernières dispositions et d'y voir naître et se développer la pensée d'une fondation; vous serez émus de la beauté, de la force, de l'utilité d'un tel désir de vaincre la mort, de rester uni au delà de la tombe avec la société où il a peiné, de reposer dans la conscience de ses coreligionnaires. Le fondateur lève les yeux plus haut que ses intérêts positifs. Il se soucie du jugement de ses concitoyens présents et à venir. C'est un des moments où il est le meilleur citoyen. Aucun de nous, de quelque conviction qu'il se réclame, n'a d'intérêt à diminuer un tel état d'esprit dans le monde. — Et ce désir d'immortalité, désir noble et fécond pour la société, se complète du plus touchant témoignage de confiance envers nous. Comment pourrions-nous le trahir ? Quoi ! ce Français, ce bon citoyen vient de glisser avec plus de douceur sous la terre du sommeil parce que nous, législateurs, et vous, administrateurs, nous lui garantissons la durée de sa mémoire, et voici que nous entrons dans le cimetière, nous fracturons le cercueil, nous violentons la main raidie pour en arracher la pièce de quarante sous qu'il destinait à sa messe ! Ah ! Je ne suis pas de cette besogne-là ! — Monsieur le ministre, je ne voterai pas votre projet. Je veux, dans cette fête funèbre de novembre, pouvoir me mêler à la foule qui envahit les cimetières, sans qu'une voix, celle de ma conscience, s'élève et me dise: " Hypocrite, va-t-en! Que viens-tu faire ici, toi qui appartiens à la bande des dévaliseurs de cadavres ? "

Mais le siège de la majorité sectaire était fait d'avance. Qu'importent la raison et le bon sens, le droit et le sentiment! On veut dépouiller l'Eglise de France totalement, et les superbes protestations des Grousseau, des Barrès et de leurs amis n'ont pas empêché MM. Briand et Clémenceau de l'emporter encore.

* * *

Heureusement qu'il y eut des choses plus consolantes pour la *vraie* France, ce novembre dernier.

Le mardi, douze de ce mois, par exemple, la Congrégation des Rites a dû examiner les cinq guérisons réputées miraculeuses et attribuées à l'intercession de Jeanne d'Arc. Je n'ai pas vu encore quel fut le résultat de l'examen ; mais voici un extrait d'une lettre de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, relative à cette séance antépréparatoire, que nos lecteurs, je pense, liront avec intérêt :

Chacun de ces miracles passera par la critique de plusieurs médecins: les uns, chargés par le postulateur de la Cause de les défendre; les autres, chargés par le Promoteur de la Foi de les attaquer. Nous nous rappelons à ce sujet une conversation que nous eûmes avec le célèbre et regretté Dr Lapponi, sur l'une des guérisons présentées. Il la tenait pour miraculeuse vraiment; mais quel soin des plus petits détails, des moindres constatations, des plus légers

symptômes ou événements de la maladie ! Et comme nous lui faisions compliment de sa méthode: "Oh! c'est le devoir, nous répondit-il; nous sommes des gens de foi, mais nous sommes aussi des gens de science. Puis, croyez-le bien, si je n'ai pas tout vu, le collègue qui me contrôlera et me contredira au nom de Mgr le Promoteur, verra bien ce que je n'aurai pas vu. La défense est consciencieuse, mais l'attaque est toujours vive. Le devoir professionnel stimule l'une et l'autre."

Ce sont ces rapports, pour et contre ces guérisons, qui seront débattus le mardi 12.

* * *

Un autre fait intéressant — et consolant, à signaler, c'est le résultat du *referendum* populaire qu'avait organisé le journal à fort tirage le "Petit Parisien" sur la peine de mort. 1,083,655 personnes se sont prononcées pour le maintien de la peine capitale. et 328,692 seulement — c'est encore trop — contre.

Le pauvre peuple ! On le berne souvent ; mais il se reprend parfois.

* * *

Le voyage de l'empereur d'Allemagne en Angleterre, au cours de novembre, n'aurait excité, si nous en croyons le correspondant d'un journal français, qu'un simple succès de curiosité. Le mariage de la princesse Louise de France, sœur du Duc d'Orléans, avec le beau-frère du roi d'Espagne, un prince Bourbon de Naples, qui réunit à Wood-Norton (Angleterre), un bon quart des rois et reines, princes et princesses du monde, aurait bien davantage ému l'opinion. Mais c'est un Français qui parle ainsi, et le Kaiser n'est pas populaire en France. Quoiqu'il en soit voici ce que M. F. de Bernhardt écrivait à La Croix (de Paris) le 22 novembre :

Les Anglais ont été amusés plutôt que flattés que Guillaume II ait choisi leur pays pour venir y soigner sa santé au milieu des brouillards de novembre. Cela dénote chez le kaiser une pointe d'excentricité qui n'est point faite pour déplaire aux enfants d'Albion. Aussi son automobile ayant été arrêtée hier à un passage à niveau à cause de l'attente d'un train express, une foule de badauds se précipita autour du véhicule impérial et se mit à contempler Sa Majesté absolument comme une bête curieuse.

Quant à rapprocher les deux peuples d'Angleterre et d'Allemagne, le voyage de l'empereur n'aura pas ce résultat. On le déteste trop cordialement et l'on a trop de motifs de le faire pour s'embrasser de bon cœur. Les journaux des deux pays ont fait trêve pour un temps aux injures qu'ils étaient dans l'habitude d'échanger à la façon des héros d'Homère, mais ils ne tarderont pas à recommencer.

* * *

Le "Figaro" de Paris, à propos du 66e anniversaire de notre roi, Edouard VII, disait, au cours d'un article des plus élogieux et des plus sympathiques :

"Nombre de Français souhaiteront avec sincérité longue vie à ce souverain ami, qui est presque citoyen de la bonne ville de Paris où il est si justement populaire.

"Edouard VII aime la France, toute sa vie l'a démontré, il ne se lasse pas d'y revenir, il en goûte l'atmosphère, les habitants, les plaisirs, il y paraît chez lui, et nul doute que cette prédilection évidente n'ait sa raison d'être dans de lointains atavismes. Car, et cette constatation étonnera peut-être quelques-uns, le souverain anglais est, tout comme son neveu Alphonse XIII qu'il reçoit en ce moment, petit-fils de saint Louis! et la chose n'est ni mystérieuse ni compliquée à expliquer : Marie Stuart, qui est l'aïeule en ligne directe du roi Edouard, était elle-même petite-fille d'Antoinette de Bourbon, fille aînée du comte de Vendôme, lequel descendait de Robert, comte de Clermont sixième fils de Louis IX, et à qui, par son mariage avec l'héritière du nom, était échue la "sirerie" de la maison de Bourbon. Cette Antoinette de Bourbon épousa François de Guise et lui donna douze enfants, dont "Marie," mariée en secondes noces à Jacques V d'Ecosse; de cette union naquit une fille : Marie Stuart.

"Voilà la généalogie, et voilà ce qui explique comment ce prince anglais possède d'une façon si marquée quelques-unes des caractéristiques du grand Bourbon qui fut Henri IV. Le roi Edouard n'a rien du caractère sentimental purement allemand de sa mère, le sang germain semble avoir passé dans ses veines sans y demeurer, pour n'y laisser courir que le sang plus vif et plus chaud de ses lointains ascendants."

* * *

Il n'y a rien comme les voyages pour élargir l'horizon des idées. Quoiqu'on en ait dit, le voyage à Dublin des délégués de la commission scolaire de Montréal sera profitable à plus d'un point de vue. Le rapport qu'a déposé, l'autre soir, M. l'abbé Perrier, visiteur des Ecoles et l'un des délégués, sur la table de la Commission, contient plus d'une constatation et plus d'une suggestion, intéressantes et pratiques. Non seulement on a visité Dublin et étudié le système d'enseignement primaire en Irlande, mais l'on est allé jusqu'à Bruxelles et jusqu'à Paris, l'on a étudié sur place en Belgique et en France, et l'on a comparé les méthodes. Je ne puis ici que donner quelques aperçus. Ils feront juger du reste.

Voici d'abord une remarque générale, dont peuvent faire leur profit les admirateurs quand même du régime anglais.

Le système d'enseignement dit *national*, créé en Irlande en 1831, a le tort de n'être pas en harmonie avec les *aspirations nationales* du peuple irlandais : on cherche trop à faire de "chaque écolier irlandais *a happy english boy.*"

"Quand on compare — conclut ailleurs M. l'abbé Perrier — notre système d'éducation avec celui des autres peuples, on a bien des sujets de se réjouir. Notre enseignement primaire, secondaire et supérieur se donne dans des conditions qui réalisent des succès dont nous pouvons être légitimement fiers. Mais force nous est bien d'avouer que notre système n'est pas complet, que ses cadres doivent être élargis. Laissant de côté l'enseignement universitaire, nous nous permettrons de faire remarquer que dans notre pays et à notre époque tous et notamment ceux qui n'ont pas de fortune, ont besoin de se spécialiser le plus rapidement possible. Aussi, ne pourrait-on pas maintenant

avoir dans notre système d'enseignement primaire des écoles primaires supérieures ? Ne pourrait-on pas y ajouter des cours complémentaires professionnels ?......"

Encore une autre constatation, qui paraîtra très pratique à Montréal :

L'uniformité des livres, affirme le *Rapport*, n'existe pas en Irlande pas plus, du reste, qu'elle n'existe en France et en Belgique. En France, les instituteurs se réunissent par cantons et dressent la liste des ouvrages qui peuvent être introduits dans les écoles. La liste est revisée par l'inspecteur d'Académie.

Le conseil de perfectionnement en Belgique arrête une série de livres, et l'on choisit ensuite sur cette liste ceux que l'on juge les plus propres à promouvoir l'avancement des enfants.

En Irlande, les éditeurs publient des séries de livres ; et si ces livres obtiennent l'approbation du Bureau d'Education, ils sont inscrits sur la liste officielle. Les "Managers" ont alors la liberté de choisir parmi ces livres approuvés ; mais ils ne peuvent en adopter d'autres."

Enfin, qu'on nous permette une dernière citation, qui a trait à ce que l'on pourrait appeler la faillite au moins partielle de l'enseignement obligatoire. Le rapporteur, à propos de l'organisation de cet enseignement en France, et après avoir noté que le congrès de la *Ligue de l'enseignement,* tenu à Besançon, aux dernières vacances, avait protesté contre le fait que beaucoup d'enfants ne fréquentent pas ou fréquentent trop irrégulièrement l'école, malgré la loi, poursuit ainsi : :

Les palais scolaires que l'on a édifiés ne sont pas remplis, on fut forcé d'en convertir. Au surplus, des chiffres peuvent ennuyer les promoteurs d'une théorie qui a fait faillite. On peut, par exemple, extraire du rapport sur l'instruction général du contingent incorporé en 1906, des détails significatifs. On constate que 11,044 recrues sont complètement illettrées, et cela, malgré l'instruction obligatoire. Et parmi les lettrés proprement dits, c'est-à-dire parmi les jeunes gens qui savent lire, on compte au moins quinze ou vingt pour cent qui prennent Austerlitz pour un général français, Waterloo pour un croiseur cuirassé, et qui, interrogés sur la personnalité de Napoléon 1er, répondent que c'est un général qui vainquit les Allemands à Woerth ou à Reischoffen en 1870.

Ces choses-là, du reste, c'est établi depuis longtemps, ne se règlent pas à coup de lois. Il faut employer la persuasion et non la force pour convaincre les parents qu'ils ont le devoir, selon leurs moyens, de faire instruire leurs enfants, et que, pour cela, il leur faut faire des sacrifices de temps et d'argent. L'Etat, en fait, ne gagne pas grand'chose en se substituant aux pères de famille.

* * *

Plusieurs questions de haut intérêt social ont occupé l'attention,

ces semaines dernières, de nos volumineux journaux. Je suis obligé de me contenter de les signaler simplement.

Il y a eu, aux Etats-Unis, dans les derniers vingt ans, 1,300,000 divorces, soit un *million* de plus que dans la même période de temps précédente. Pas moins de 2921 cours de divorce fonctionnent presque sans arrêt. Cela donne, paraît-il, un divorce par dix-sept familles. On comprend qu'il soit question, dans la vaste république, du suicide de la race.

On avait annoncé (25 novembre) que la Commission scolaire de New-York avait décidé de supprimer les chants de Noël et le nom de Jésus-Christ des écoles sous son contrôle. Une dépêche plus récente (28 nov.) dément cette nouvelle heureusement. Un malentendu, une explication, un point et c'est tout.

Mais cette rumeur n'avait rien de bien surprenant dans un pays où l'on efface le signe de Dieu sur les monnaies,apparemment par respect du sentiment religieux, en réalité pour ne pas contrarier les athées et les Francs-Maçons. L'erreur fondamentale, en tout cela, sous prétexte de neutralité, c'est de reléguer Dieu au fond des consciences et de lui refuser le culte public qui lui est dû.

Il s'est trouvé un journal irlandais — l'*Irish World* de New-York — pour prendre la défense des canadiens, qu'un curé irlandais voulait empêcher de chanter dans les écoles leurs chants nationaux. La chose vaut la peine d'être remarquée.

Laurent Bart, un journaliste bien connu, qui donne un article tous les jours à *La Presse* de Montréal, a protesté l'autre jour (28 novembre), en termes fort justes, contre la publicité des crimes à sensation. Nous tenons à citer au moins la conclusion de cette excellente " morale, " que les directeurs de journaux, les *City-Editors* et les *Reporters* devraient méditer chaque matin :

> Après la trop grande indulgence que l'on témoigne aux criminels, il y a la misérable publicité que l'on fait autour de leurs actes monstrueux. Cette publicité est infiniment plus bruyante que celle que l'on accorde aux bienfaiteurs de l'humanité, et de là vient la gloriole des meurtriers.
>
> Ce que nous voudrions voir dans les consciences, en présence de la criminelle épidémie qui sévit, ce ne sont pas d'inutiles et féroces idées de repression implacable ou l'évocation de la peine du talion ; mais bien le silence sur les crimes et sur les criminels, ou la flétrissure des forfaits et non pas leur exaltation fondée sur l'audace des assassins. Ce qu'il faut surtout, c'est la large diffusion des notions de vérité et de morale.

La Patrie (6 décembre) a touché, dans un article de fond, un autre sujet aussi fort pratique, à propos de l'Assistance publique. A l'approche des froids rigoureux de notre hiver, elle estime que

beaucoup vont souffrir, que les bureaux d'Assistance, les Refuges et les Asiles, tous dûs, dans notre ville, à l'initiative des Communautés religieuses ou de quelques individualités charitables, ne peuvent suffire ; elle proclame qu'il est temps que notre autorité municipale ait autre chose à offrir aux malheureux que " l'hospitalité des postes de police "...

Et cependant, quelques-uns de nos édiles parlent encore de faire payer des taxes à ces communautés qui ne font rien autre chose, en somme, que d'héberger, de vêtir, de nourrir et de soigner les pauvres, les malheureux et les malades que Montréal d'ailleurs abandonnerait à leur triste sort !

Un article, comme celui que nous signalons, mériterait d'être affiché partout sur les murs. Il y a tant de gens qui ne savent pas !

* * *

Mgr Bégin, archevêque de Québec, est parti pour l'Europe, accompagné de Mgr Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval. Sa Grandeur va consulter des spécialistes pour une maladie grave. Nous faisons des vœux pour son complet rétablissement.

* * *

Mgr l'archevêque de Montréal à publié deux lettres importantes au cours de novembre : Une " instruction " sur les mariages mixtes, et un " mandement " sur la sanctification du dimanche.

Les mariages entre catholiques et protestants allaient toujours en augmentant : une réaction s'imposait. A l'avenir, on n'accordera plus, comme par le passé, des dispenses pour ces sortes de mariage. Dans son " instruction," Monseigneur se défend d'abord de vouloir froisser les convictions de qui que ce soit, mais il ne peut pas ne pas voir les dangers auxquels, dans ces unions, est exposée la foi des contractants et celle des enfants à naître. La tolérance pour les personnes et le respect de la bonne foi sont de mise sans doute en un pays comme le nôtre, mais il faut tenir avant tout à la conservation et à l'intégrité de notre foi. Du reste, quand on n'entend pas de la même façon les devoirs envers Dieu et qu'on a des habitudes de culte complètement étrangères, comment vivre en paix ensemble et sans que se rencontrent à chaque instant des occasions de froissement ? Nous pouvons entretenir avec nos concitoyens protestants des relations d'affaires et d'autres

mêmes faites de loyauté et d'estime réciproques, mais pourquoi aller jusqu'à celles plus intimes sur lesquelles se base l'édifice d'un foyer ?

Le document épiscopal ne vise qu'à défendre la foi et il ne parle pas d'autre chose ; mais on ne peut s'empêcher de remarquer, après l'avoir lu et s'en être pénétré, qu'il est aussi une défense, courtoise autant que solide, des droits de notre race et de notre intégrité nationale.

Dans son mandement sur la sanctification du dimanche, Monseigneur rappelle surtout ce qui, ce jour-là, ne convient pas à des chrétiens. Il interdit à nouveau les représentations théâtrales, les séances et concerts payants, même pour un motif de charité, il note spécialement que cette interdiction " s'applique à tous ces spectacles de cinématographe, de vues animées ou stéréoscopiques et de curiosités quelconques présentées sous toutes sortes de noms."

" Ce sont là, explique Sa Grandeur, des entreprises lucratives, un négoce véritable, une exploitation qui ne peut être permise... Ces représentations et ces attractions diverses devront être discontinuées le dimanche : nous en faisons un ordre exprès à tous ceux qui dépendent de notre juridiction."

* * *

Au Grand Séminaire de Montréal, le 21 novembre, nous avons eu la reprise de la démonstration accoutumée — interrompue depuis quelques années — à l'occasion de la Présentation. Elle est bien imposante la nouvelle chapelle du Grand Séminaire, et, tout le monde s'accorde à le reconnaître, elle se prête admirablement aux célébrations magnifiques.

" Les grandioses proportions de l'ensemble — disait la *Semaine religieuse*—, la richesse solide des stalles et du parquet, et surtout le mystère de la voûte aux lointains enchevêtrements nous ont paru se prêter magnifiquement à l'imposante cérémonie dont nous allions être témoins, cependant que, en bonne lumière et bien en vue, la petite vierge blanche du tableau de la Présentation semblait rayonner, du haut fond de l'abside, sur la vaste assemblée des six à sept cents prêtres et lévites, comme un symbole de grâce et une promesse de bénédiction."

* * *

A l'église cathédrale de Joliette, le jeudi 14 novembre, sur l'invitation de l'évêque diocésain, Mgr Archambeault, en présence de Nos Seigneurs Emard et Racicot, de Mgr Guertin, vicaire-général de Saint-Hyacinthe, d'un nombreux clergé et d'une foule de fidèles

que la spacieuse église avait peine à contenir, au milieu et par de splendides cérémonies, Mgr Bruchési, métropolitain de la Province ecclésiastique de Montréal, dont Joliette est un siège suffragant, a installé solennellement le nouveau chapitre des chanoines. C'est une date dans l'histoire du nouveau diocèse.

Mgr Archambeault a appelé à l'honneur de faire partie du chapitre de sa cathédrale Mgr P. Beaudry P. A., son vicaire-général; M. D. Lafortune, curé de la cathédrale; M. J.-N. Ferland, procureur de l'évêché ; M. F.-X. Piette, Ph. D., chancelier ; M. E. Dugas, chapelain de la Providence; M. P. Sylvestre, curé de Saint-Gabriel; M. O. Dubois, curé de Saint-Esprit; et M. A. Brien, curé de Sainte-Elisabeth.

* * *

Le dimanche, 24 novembre, on célébrait à Valleyfield, avec la solennité qui convient, la fête patronale de l'église cathédrale, la Sainte-Cécile. Dans l'après-midi, de l'autre côté de la baie, à l'endroit si bien nommé Belle-Rive, Mgr l'évêque Emard bénissait la partie récemment construite du monastère des Clarisses.

De cette cérémonie nous sont parvenus les échos les plus touchants. Le mystère de renoncement et de mortification, dans lequel s'enferment pour la vie les pieuses filles de Claire d'Assise, est en effet déjà bien émouvant à qui ne l'aperçoit que du dehors et des yeux des sens. Le monastère des Clarisses, comme celui des Carmélites, c'est un tombeau vivant.

Mais aux regards de la foi combien plus émouvant encore est le spectacle. Heureuses celles qui se donnent ainsi à la part la meilleure ! Heureux tous ceux qui savent le comprendre et en bénir Dieu.

Le monastère de Valleyfield est le seul que nous ayons au Canada de l'ordre des Clarisses. Elles étaient cinq religieuses à leur arrivée en 1902. Elles sont quinze aujourd'hui.

* * *

On a célébré, le 10 novembre, avec beaucoup d'allégresse, à Saint-Henri-de-Montréal, le vingt-cinquième anniversaire de la nomination, comme curé dans cette paroisse, de M. le Chanoine Décarie.

* * *

Ces paroisses populeuses de Montréal, de 12 mille ou 15 mille communiants, il s'y fait beaucoup de bien. Ce n'est peut-être pas

mauvais de le dire, à l'honneur de nos curés d'abord, à la louange surtout du bon esprit des paroissiens, et, peut-être aussi, pour l'édification de ceux qui, de loin, parce qu'ils jugent des choses par le bruit qu'elles font, pensent assez volontiers que Montréal est une Babylone.

M. le curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal rendait compte, l'autre dimanche (24 novembre), du haut de la chaire de son église, à Mgr l'archevêque en visite pastorale, du mouvement de la vie catholique dans sa paroisse. Cela se retrouve, sans doute, à peu près dans toutes les paroisses de Montréal, et c'est pourquoi nous allons citer ces chiffres.

" Le nombre des familles, disait M. le curé Auclair, est ici de 4,325; le nombre des communiants de 13,975; le nombre des non communiants de 4,700. Nos écoles des Frères et des Sœurs reçoivent 2,349 enfants, nos Dames de sainte Anne sont au nombre de 1,200, nos Demoiselles de la Congrégation 800, nos Messieurs congréganistes 870, nos Dames de charité 500.... Notre travail est parfois considérable, continuait M. le curé, mais qu'il nous fait bon de travailler dans un champ aussi facile à cultiver; ici toujours la moisson semble nous sourire, toujours la moisson apparaît de plus en plus abondante! Sans vouloir faire ostentation pour ce qui nous regarde, mais pour réjouir Votre Grandeur, permettez-moi de vous dire, Monseigneur, que nous avons eu, depuis le 1er novembre 1906 jusqu'au 1er novembre 1907, dans notre église et dans nos chapelles, 175,000 communions, soit 14,583 par mois....."

* * *

Le même jour, dimanche 24 novembre, M. le chanoine P. A. Dubuc, ancien curé, délégué par Monseigneur, bénissait la cloche de l'école de Saint-Paul à Viauville.

* * *

De Paris, nous arrivait récemment la nouvelle que M. l'abbé Morice et le Père Roby S. J. avaient réussi leurs examens de licence-ès-lettres en Sorbonne. Les succès de nos jeunes compatriotes nous réjouissent d'autant plus que nous savons mieux combien ces épreuves coûtent de soucis et de veilles à ceux qui se disposent à les subir.

Le Père Roby est le fils de M. Etienne Roby, le sympathique gérant de la maison Cadieux et Derome.

* * *

Le " Canada Ecclésiastique " va bientôt paraître. Dès aujourd'hui nous tenons à l'annoncer. La maison Cadieux et Derome,

pour cette publication si intéressante et si utile, aurait droit, semble-t-il, de compter sur l'encouragement unanime du clergé et des communautés du Canada français. Il s'en faut que cette unanimité se manifeste ! Ce n'est pas, j'en suis certain, qu'on méconnaisse de parti-pris l'utilité du volume-guide et son bon marché relatif exceptionnel (une simple piastre !) Oh ! non. Mais on néglige, on remet à plus tard, finalement on oublie.

Cette année, le compilateur de cette précieuse revue d'information s'est donné une peine indicible pour tout contrôler et mettre au point. Il a recueilli et fait recueillir des éphémérides inédites et instructives, sur notre histoire du Canada. M. l'abbé Ch. Beaubien, du Sault-au-Récollet, lui a prêté, pour ce travail, les lumières de sa vaste érudition, ce qui assure à ce relevé de dates et de faits une haute valeur historique. En plus, M. Derome a réussi à donner, en magnifiques photogravures, la collection complète des dix-sept évêques et archevêques de Québec, de Mgr de Laval à Mgr Bégin — ce qui convenait admirablement pour le 3e centenaire (1608-1908) de la fondation de la vieille cité de Champlain ! et nombre d'autres gravures, portraits d'évêques, d'églises, ou d'institutions, qui, vraiment, parce qu'ils ne se trouvent pas ailleurs, sont hors de prix.

Je fais une réclame, sans doute. Mais aussi je dis la vérité. J'affirme volontiers que tous ceux qui se procureront le " Canada Ecclésiastique, en seront contents, et, si c'est à ma suggestion qu'ils le font, ils me remercieront.

* * *

Avec cette chronique destinée à la livraison de décembre, je termine la quatrième année de mes " chroniques mensuelles." J'ai pu parfois, dans mes constatations et mes appréciations, ne pas rencontrer les vues de tous mes lecteurs. J'ai conscience d'avoir toujours écrit de bonne foi ce que je pensais. Au reste, je n'ai aucun droit d'imposer mes opinions et n'y ai non plus jamais voulu prétendre. Mais qui peut contenter tout le monde et son père ?

Il se pourrait que cette chronique cesse de paraître. Comme pour le " Canada Ecclésiastique," pour le " Propagateur " on se montre plus zélé à le lire... ?

Je regretterais pour ma part d'avoir à interrompre ce commerce d'ami, avec des lecteurs qui me furent si bienveillants.

La Providence, je l'espère, y pourvoira.

* * *

Pour finir, la page noire toujours — la page des défunts : celle dont un confrère me disait qu'elle est, de toutes, la plus vraie et la plus juste, la plus instructive aussi et la plus pratique, parce que, évidemment, c'est le doigt de Dieu qui la dicte.

Ce mois-ci, nous avons à recommander aux prières de nos lecteurs :

M. l'abbé Antonio LeBel, curé à North-Stuckely, décédé le 12 novembre, à l'âge de 50 ans ;

M. l'abbé E. Hudon, curé de Saint-Alexandre, décédé le même jour, à l'âge de 63 ans ;

M. l'abbé C.-B. Dionne, curé de Saint-Elzéar, décédé subitement le 24 novembre, à l'âge de 58 ans ;

Le Révérend Père Armand Bouchet, provincial au Canada des Pères de la compagnie de Marie, décédé à Dorval le 27 novembre, à l'âge de 56 ans ;

Le Révérend Père A. Dazé, autrefois des Oblats de Marie, décédé à l'Asile de la Providence à L'Assomption le 25 novembre, à soixante et quelques années.

Dans le cours des douze derniers mois, j'ai ainsi recommandé aux suffrages des lecteurs du Propagateur *cinquante-quatre* noms. En tout, depuis quatre ans, le relevé donne 206. Cinquante par année donc, qui s'en vont vers les pays de lumière !

In principio erat Verbum,...
Et Deus erat Verbum...

L'abbé Elie J. Auclair



Les qualités de l'éducateur

VI

LES VERTUS CHRÉTIENNE DU MAITRE

La Bible nous apprend que Dieu s'y prit à deux fois pour former l'homme : d'abord, il façonna son corps, puis il y insuffla le principe de la vie, l'âme faite à son image. De même il y a comme deux temps dans la formation morale de l'éducateur : dans le premier temps, l'honnête homme est façonné par les vertus humaines ; dans le second temps, les vertus chrétiennes achèvent l'ouvrage et font circuler, sous les traits humains, le courant de la vie divine.

Sous le nom de vertus chrétiennes, nous entendons celles que la raison ne peut enseigner, que la puissance naturelle ne peut réaliser. Apportées au monde par Jésus-Christ, elles sont formées en nous par l'action de sa grâce. Sans elles, la vie d'un homme n'est point marquée du sceau chrétien. Fidèlement pratiquées, elles répandent ce suave et pénétrant parfum qui embaume les âmes et fait dire de celui qui les possède : " C'est un saint."

Au degré éminent, elles caractérisent en effet la sainteté. Du moins l'éducateur doit-il les pratiquer dans une certaine mesure. Elles sont indispensables à son apostolat, car la vie chrétienne ne peut s'allumer dans les jeunes enfants qu'au contact d'un foyer sérieusement chrétien.

Parmi les vertus chrétiennes, les unes sont négatives, les autres positives. Les vertus négatives concourent à l'expansion de la vie en supprimant les obstacles ; les vertus positives développent la vie en fortifiant son principe intérieur et en l'appliquant aux actes.

Les vertus négatives se ramènent à trois principales : l'humilité, la mortification, la pauvreté ; par elles se trouvent renversées les trois barrières de la concupiscence.

L'*humilité* renverse la barrière de l'orgueil et de la vanité ; de l'orgueil, qui nous incline à nous estimer plus que les autres et à nous placer au-dessus d'eux ; de la vanité, qui nous incline sottement à parader et à nous mettre en évidence.

Qui pourrait dire tous les ravages que fait l'orgueil, même dans nos œuvres catholiques ? C'est lui qui éveille tant de susceptibilités, qui attise tant de jalousies, qui décourage et abat tant d'ini-

tiatives, qui annihile tant d'activités, qui suscite tant de divisions jusque dans la même maison.

Pour remédier à ces funestes effets de l'orgueil, c'est dans le fond même du cœur qu'il faut le frapper par les sentiments de l'humilité. Celui-là est un humble qui pense plus à ses faiblesses qu'à ses qualités, qui ne se croit point appelé à tenir en tout le premier rang, qui trouve bien naturel qu'on le tienne au second, qui n'a point la secrète ambition de commander, qui s'estime heureux de faire usage de toutes ses facultés dans la place que la Providence lui assigne...

Malgré nos efforts, la nature se révolte parfois ; de violentes tempêtes, soulevées par l'orgueil, agitent l'âme jusque dans ses profondeurs. Vous êtes blessé de cette préférence, ce reproche vous a piqué au vif, c'est un autre qui a le poste que vous ambitionniez : à d'autres la confiance, à vous l'oubli.

S'il est impossible de ne pas sentir les blessures de l'amour-propre, du moins faut-il n'en jamais suivre les conseils perfides. En pratique deux règles sauvegardent l'humilité chrétienne : 1° ne parlez point de vous, ne vous faites point valoir, ne vous poussez pas ; 2° tenez-vous plus haut que toutes les injures, et montrez, par votre calme et votre résignation, que ni les mépris ni les ingratitudes ne vous atteignent.

Ajouterai-je ce que tant de saints ont laissé comme une leçon à leurs enfants, que l'humilité n'est pas seulement une vertu individuelle, mais aussi une vertu de communauté ? L'humilité est donc blessée par ceux qui se complaisent à vanter les mérites de leur ordre, et par ceux dont la susceptibilité s'alarme à la moindre critique formulée contre leur société.

La *mortification,* dont l'humilité est au reste la partie la plus délicate, s'attache au plaisir. Ennemi d'autant plus redoutable qu''il est plus attrayant, le plaisir fait glisser l'âme sur une pente fatale. Avec la jouissance, la dissipation pénètre dans le cœur ; elle en chasse bientôt l'amour de la prière ; elle disperse les facultés, que le recueillement tenait en un vigoureux faisceau ; tous les ressorts une fois détendus, la tentation devient maîtresse. Tel est le triste chemin qui, par le plaisir, conduit aux plus lamentables chutes.

Le plaisir se présente sous différentes formes : le sans-gêne, l'amour des aises, le laisser-aller, la bonne chère, le sommeil prolongé, la sensualité des amitiés mondaines. La mortification chrétienne coupe toutes les voies par lesquelles il s'insinue ; elle se fait un devoir de ne pas rechercher le bien-être dans les repas,

dans les habits, dans les relations... ; elle s'impose des privations, même dans les jouissances innocentes. Non seulement sa table n'est pas somptueuse, mais elle est positivement simple et frugale. Non contente de ne pas rechercher le monde, elle le fuit.

Mais la santé du maître ne doit jamais être entamée par la mortification. Un juste repos, du mouvement au grand air, une franche gaieté autant d'exigences hygiéniques qui ne doivent pas être confondues avec les jouissances débilitantes.

Enfin, le chrétien doit vaincre, par la *pauvreté,* la passion vile qui attache à l'argent. Qu'il est malaisé, même pour les personnes religieuses, de ne pas rechercher la richesse ! Les pièces d'or sont comme des pièges englués où se prennent les êtres mêmes qui ont des ailes. Aussi rien n'ennoblit et ne dégage une âme autant que le détachement des biens de la terre. Qui ne sait que les communautés prospèrent toujours, tant qu'elles demeurent dans cette phase laborieuse où la pauvreté réelle produit la gêne et impose des privations ?

Cette élévation de vie est particulièrement nécessaire à l'éducateur ; car, du jour où les calculs entreraient dans ses mœurs, l'idéal s'évanouirait. Le dévouement vit de désintéressement. Ce désintéressement ne prendra pas les mêmes formes chez un maître laïque que chez un religieux ; mais, dans l'un et dans l'autre, c'est lui qui fécondera le zèle. Je ne sais si, maintes fois, certains maîtres n'auraient pas bien fait de sacrifier quelques ressources pour gagner de la dignité.

Bien dégagé, par la pratique des vertus négatives, des attaches de la concupiscence, l'éducateur n'aura aucune peine à prendre son essor dans la région des vertus positives. C'est ainsi que l'aérostat, riche en force ascensionnelle, après qu'on a coupé ses chaînes, s'élance librement dans les airs. Le chrétien alors délivré n'aura qu'à suivre la pente de son cœur.

Du cœur, en effet, procèdent les vertus positives, l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Fortement nourri de foi et d'espérance, le cœur chrétien s'épanouit infailliblement par la charité.

A qui aime Dieu, tous les intérêts divins deviennent chers. L'esprit de religion inspire l'amour du saint lieu et le zèle pour la décence du culte et des cérémonies de l'Eglise. Le cœur fervent s'ouvre à tout ce qui glorifie Dieu, se sent atteint et frappé par tout ce qui blesse l'honneur de Dieu.

Mais l'amour de Dieu n'est point véritable, s'il ne conduit pas à l'amour du prochain. L'amour du prochain, à son tour, n'est vé-

ritable que s'il retient les langues médisantes et inspire le dévouement. Or, être dévoué, c'est être assez généreux pour donner son temps et sa vie aux misères des pauvres et des petits.

Tel est, dessiné à traits rapides, l'idéal de vertu morale que l'éducateur chrétien doit poursuivre pour son compte personnel.

VII

LE TRAVAIL INTELLECTUEL DU MAITRE

Que l'éducateur doive être religieux et soit tenu de nourrir sa foi, que l'éducateur doive donner l'exemple de la vertu morale et soit tenu de cultiver les bonnes tendances de nature et de grâce qui sont en lui, c'est ce que pensent tous les esprits, ce que proclament toutes les voix : en le répétant après beaucoup d'autres, j'ai conscience de n'avoir rien dit de neuf.

Bien plus neuve est l'idée de faire développer au maître son savoir, de l'exhorter au travail intellectuel personnel. Je ne parle pas de la préparation immédiate de ses classes ; ce sujet viendra en son lieu. Voici la question que je pose : " Le maître doit-il étudier pour son propre compte ? "

En théorie, personne sans doute ne voudrait répondre par la négative. Mais, en pratique, la réponse négative est la plus générale. Après la période de formation, les études personnelles sont suspendues. Un maître breveté n'en saura-t-il pas toujours plus long que ses élèves ? D'ailleurs, n'y aurait-il pas du danger à encourager les fortes études ? Les dispositions de foi, d'humilité, de soumission, dont les religieux ont spécialement besoin, sont-elles bien compatibles avec le savoir ? C'est ainsi que la paresse intellectuelle cherche, pour se faire absoudre, de légitimes excuses.

Puisque ces étroites idées sont si répandues, puisqu'elles exercent pratiquement une si dommageable influence, nous croyons opportun de mettre en relief les raisons qui militent en faveur de la thèse opposée. Notre pensée est que le maître doit constamment renouveler et développer son savoir par l'étude. Il ne s'agit pas de le tirer de sa voie, mais seulement de le tirer de l'ornière ; il ne s'agit pas de le transporter dans des régions étrangères à son état, mais seulement de le rendre puissant dans la région qu'il exploite. A ce devoir sont liés les plus grands intérêts : ceux des élèves, ceux de l'Eglise, ceux du maître lui-même.

Je mets en première ligne le bien des élèves, car c'est directement pour le bien des élèves que le maître a reçu la mission d'éducateur.

Or, n'est-ce pas un principe évident que la formation des élèves sera proportionnelle à la valeur du maître ? Comme le cachet s'imprime sur la cire molle, ainsi l'âme du maître se grave dans l'âme souple des enfants. C'est un résultat faatl, inévitable, que les élèves se façonnent à l'image du maître. Toute parole de l'éducateur est comme un coup de burin qui dessine un trait sur l'âme de ses disciples.

Ce principe étant admis, qui ne voit combien les enfants gagneront à recevoir les leçons d'un maître très instruit ? Plus il aura de science, plus ses paroles porteront de lumière, plus ses méthodes seront simples et claires, plus la banalité sera bannie de ses classes. Les moindres réflexions d'un homme instruit illuminent : les traits d'histoire, les connaissances scientifiques, les remarques d'ordre psychologique ou moral, tout cela vient à propos pour captiver l'attention des élèves et pour leur ouvrir incidemment de larges horizons. Jamais le maître ne sait trop pour ses élèves : ce qui nuit dans certains cas, ce n'est pas la science du professeur, c'est l'absence d'une méthode sage qui lui fasse distribuer à propos son savoir. Mais une bonne méthode, un maître ignorant et paresseux l'aura-t-il plus aisément qu'un maître studieux et savant ?

Faut-il ajouter maintenant que ce savoir ne peut être le fruit que d'un travail persévérant ? Que sait un jeune maître qui vient de conquérir ses grades ? N'est-il pas seulement initié à la science ? S'il s'en tient à ce qu'il sait, bien léger sera son bagage. Encore ce léger bagage perdra-t-il chaque jour de son poids. Il est d'expérience que, dans les frottements de cette vie, notre science s'use comme nos vêtements. Si elle ne se renouvelle par l'étude, elle ne présente bientôt plus que des lambeaux informes qui déshonorent notre ministère.

L'honneur de l'Eglise est, de même, étroitement lié au savoir du maître. Ce motif, qui ne sera jamais trop médité par les éducateurs chrétiens, peut être envisagé de plusieurs points de vue.

D'abord, le savoir du maître devient une apologie de la foi qu'il professe et qu'il enseigne, tant aux yeux des enfants qu'aux yeux du peuple. Ne sentez-vous pas toute la force d'un argument conçu à peu près en ces termes : " Cet homme est fort savant dans les choses humaines ; il est au courant de tout, il sait tout ce qui se dit, tout ce qui se fait ; et pourtant il croit, et pourtant il pratique sa religion. D'ailleurs il est franc de caractère et incapable de trahir sa pensée par un acte d'hypocrisie. Comment cet homme, sincère et instruit, serait-il religieux, si la religion n'était pas solidement fondée ? "

Ensuite le savoir du maître est un grand appoint dans nos luttes actuelles. Nous avons la tristesse d'assister à de lamentables combats. Par une fâcheuse nécessité, l'Eglise a dû bâtir des écoles chrétiennes en face des écoles neutres, des collèges en face des lycées, des facultés catholiques en face des facultés de l'Etat. C'en est fait de nos œuvres, par conséquent de la grande espérance de l'Eglise, si nous n'avons que la faiblesse à opposer à la force, si nous n'avons que la misère intellectuelle à mettre en parallèle avec la richesse du savoir. Et si, dans ces luttes de l'esprit, nous étions battus par notre faute, quelle responsabilité n'aurions-nous pas encourue ? Or, si nous sommes inférieurs, il ne faut nous en prendre qu'à nous. Nos maîtres, après la conquête de leurs grades, valent les autres : pourquoi subiraient-ils alors un funeste arrêt de développement ?

Faut-il enfin parler de la puissance sociale que donne le savoir ? Quand un homme a le haut prestige de la science, ses paroles valent des actes. Là est le secret des laïcisations de nos écoles. En effet, à quoi bon exclure de l'enseignement officiel des Français dûment brevetés et profondément patriotes, pour le seul motif qu'ils sont religieux ? C'est qu'on veut des maîtres qui mettent leur puissance sociale au service de la faction qui gouverne, quelle qu'elle soit, et l'on sait bien que des religieux seront toujours les inébranlables partisans du devoir. Dans la mesure où la liberté nous reste, les maîtres chrétiens peuvent encore puissamment servir la cause de l'Eglise, pourvu qu'ils exploitent toutes les ressources, particulièrement celle du savoir.

Le maître qui s'adonne au travail intellectuel prend donc les intérêts de ses élèves et de toute l'Eglise : j'ajoute qu'il prend aussi les siens. Quand même personne ne bénéficierait de sa peine, les avantages personnels qu'il en retirera suffiraient bien à le stimuler. Je pourrais parler ici des jouissances intellectuelles que procure l'étude,des joies qu'on éprouve à vivre dans la lumière, du légitime repos qu'on goûte, après les lassitudes d'une classe, à devenir pour un temps le disciple de quelque grand esprit, du sentiment de bien-être dont se remplit l'âme qui se développe et se perfectionne. Je pourrais surtout mettre en saillie l'élévation d'esprit et de cœur que communique l'étude : le maître laborieux, qui hante le monde de la pensée, se déplaît dans les conversations inutiles, a horreur de la critique et de la médisance, ne descend point aux misérables bassesses des jalousies et des cabales ; les passions sensuelles, si elles n'y sont pas éteintes, y sont du moins

tellement affaiblies, qu'elles n'alourdissent plus les ailes de l'âme. Mais à quoi bon insister sur des idées communément reçues ?

Il semble qu'en face des heureux fruits du travail intellectuel, les objections doivent avoir une portée minime. — Vous craignez l'orgueil ? Vous avez raison. Mais croyez-vous que l'orgueil naisse du savoir ? Il arrive parfois que l'orgueil se prévaut de la science, mais il naît sans elle et en dehors d'elle ; l'amour de l'étude favorise plutôt la modestie et la réserve. — Quant à l'insoumission, elle se rencontre beaucoup plus dans la sottise orgueilleuse que dans l'assiduité à l'étude. C'est dans une âme ambitieuse et livrée à ses désirs que naît l'insubordination ; dans l'âme calmée par le recueillement de l'étude, l'obéissance est aimable et facile. — Les supérieurs de communautés pourraient, à ce sujet, nous fournir des statistiques fort instructives.

Concluons donc, sans plus de paroles, que l'instruction personnelle du maître est très désirable, que l'étude appliquée est pour tout éducateur un devoir sacré. Mais c'est trop peu de connaître un devoir ; vouloir l'accomplir n'est pas suffisant non plus ; à des âmes bien résolues il ne manque, pour bien faire, que l'orientation et la méthode.

VIII

CONSEILS PRATIQUES SUR LES ÉTUDES PERSONNELLES

Pour guider le maître dans ses études personnelles, un livre entier ne serait pas de trop : aussi n'ai-je point d'autre prétention ici que de donner un petit nombre de conseils utiles sur cet important sujet.

Les études personnelles ont un double objet, parce que le maître doit poursuivre un double but. Le maître a besoin d'une culture générale et d'une culture spéciale.

La culture générale convient à tous. Elle consiste dans des notions, toujours plus ou moins sommaires, des choses de la religion, de l'histoire, de la littérature des sciences modernes, des événements contemporains. Ce sont ces connaissances qui servent d'amorce pour lier conversation, qui viennent à propos pour mettre de l'intérêt et de la variété dans les classes, qui fournissent les éléments des leçons morales ou des remarques psychologiques que le maître jette comme en passant dans l'âme des enfants. Quelque vaste que paraisse ce champ, ne craignons pas d'y mettre le pied.

Rien ne nous oblige à l'exploiter dans toute son étendue ; nous pouvons n'y avancer qu'à pas lents, à mesure que nous trouverons du temps et des livres ; c'est un point où nos ignorances peuvent être regrettables, mais ne sont pas coupables ; ce que nous n'aurons pas vu cette année présente, nous le verrons dans l'avenir... Aucun degré de savoir ne s'impose donc au maître en fait de culture générale : qu'il soit seulement convaincu qu'il y trouvera un puissant moyen d'action, et qu'il s'applique à le développer.

Qui n'a pas quelques loisirs pour jeter un coup d'œil sur une page d'histoire, pour feuilleter un auteur de notre belle littérature française, pour lire une fable de La Fontaine par exemple ou une oraison funèbre de Bossuet ? D'ailleurs les revues pédagogiques, reçues désormais jusque dans les plus humbles écoles, présentent chaque semaine des lectures où le maître peut vivre tout à la fois avec le présent et avec le passé.

La culture spéciale varie suivant les maîtres. Elle dépend, en effet, des goûts particuliers et des fonctions de chaque personne. Dans l'enseignement, les goûts personnels et les devoirs d'état sont le plus souvent en harmonie : aussi un même objet répond-il aux autres. Par des études spéciales, le maître développe donc tout à la foi ses propres facultés et ses aptitudes à bien remplir son ministère de professeur.

Par exemple, un professeur d'histoire fera des études historiques, un professeur de sciences étendra ses connaissances scientifiques, un professeur de belles-lettres explorera l'immense carrière de la litttérature, etc... Un simple maître d'école, à qui son enseignement ne désigne aucun objet spécial, sera-t-il dispensé d'avoir une veine qu'il exploie ? Non ; tant pour son bien intellectuel et moral que pour le profit même de ses élèves, il aura aussi son petit travail personnel. Qu'il le choisisse suivant ses inclinations ; mais qu'il ne laisse pas en friche le champ de son esprit. Apprendre l'histoire, devenir fort en quelque branche des sciences, étudier à fond la religion chrétienne, etc..., ne sont-ce pas là des travaux attrayants et avantageux pour tous ?

En résumé, tout maître devrait avoir les yeux ouverts sur l'horizon qui l'environne, et cultiver, pour son propre compte, un petit coin du grand jardin de la science humaine. D'un regard rapide, il voit ce qui se passe jusque dans le lointain du temps et de l'espace ; puis, reprenant la bêche, il retourne la terre et jette la semence là où la Providence a fixé sa demeure.

Mais, pour travailler, il faut du temps, il faut des livres, il faut une méthode.

Le temps est à la portée de tous ; il se donne à ceux qui le prennent. Le secret d'avoir du temps, je l'ai déjà dit, c'est le secret de s'appartenir. Ce sont d'ordinaire les personnes les moins occupées qui manquent le plus de loisirs. Qui ne sait que le vieux Gladstone, qui a longtemps porté le poids des affaires politiques de l'Angleterre, a toujours trouvé pour sa culture personnelle une ou plusieurs heures chaque jour ? Du reste je ne connais personne, si occupé soit-il, qui n'ait le temps de prendre ses repas. Pourquoi la réfection de l'esprit n'aurait-elle pas aussi ses heures sacrées ?

Les livres, je l'avoue, sont plus difficiles à trouver. La pénurie des livres est le meilleur motif qu'on puisse alléguer pour se dispenser du travail. Cependant, cette pénurie même n'est-elle pas l'effet, trop souvent, du peu d'inclination qu'on a pour l'étude ? Celui qui aime l'étude autant que le pain, ne trouve-t-il pas de l'argent pour les livres comme il en trouve pour le pain ? Ce qui importe, c'est qu'on soit persuadé que les livres sont indispensables au même titre que le pain.

Venons à la pratique. J'accorde qu'il est impossible à un maître de se former une grande bibliothèque, d'amasser les ouvrages de fond indispensables pour les travaux de recherche. Mais cela n'est point nécessaire pour le double objet que nous avons en vue : quelques livres suffisent. Avec moins de cent francs par an, même avec quarante ou cinquante francs seulement, une communauté religieuse, un maître particulier, s'il ne s'agit que d'écoles primaires, peut s'alimenter de livres. Je ne parle pas des autres maîtres, parce qu'ils ont plus de facilité pour avoir les ouvrages utiles.

Que faut il en effet pour un maître d'école ? Une revue pédagogique et une quinzaine de livres par an. Quinze livres par an, choisis avec discernement parmi les meilleurs ouvrages, tant pour la partie spéciale étudiée par le maître, cela ne grève point un budget, et cela suffit à l'éducateur. Pour faciliter ce choix, je souhaiterais que les revues pédagogiques eussent à cœur de signaler les ouvrages les plus utiles et les plus sérieux, car souvent les maîtres ignorent absolument la bibliographie même de leur ressort.

Enfin, sans une bonne méthode, l'étude lasse et ne profite pas. La méthode comprend l'art de lire et l'art de prendre des notes.

En prenant un livre, le premier devoir du lecteur est d'en étudier la table pour en connaître l'objet et d'en parcourir rapidement les pages pour entrer promptement dans l'âme de l'auteur.

Cette première connaisance faite, il importe de pénétrer plus avant. Aussi la seconde lecture doit-elle être lente, méditée. Si vous avez affaire à un auteur de marque, et n'en ayez du reste point d'autres, soyez sûr que chaque mot est pesé, que chaque phrase est pleine d'idées, que chaque page est une mine à exploiter. Mettez-vous à la place de l'auteur, et supposez que ses pensées et ses sentiments émanent de votre âme même : aussitôt vous les y trouverez en effet tout vivants. Ou bien, discuter avec l'auteur, et faites la critique de tout ce qu'il enseigne ; cette argumentation pacifique attachera votre attention et stimulera votre avidité.

Une lecture ainsi méditée fécondera votre âme, une riche moisson d'idées y poussera, vous ne pourrez vous résigner à en perdre le bénéfice ; pour récolter le fruit, vous prendrez des notes.

Il y a deux sortes de notes, parce qu'il y a deux sortes de lectures. — Faites-vous une lecture didactique où vous recevez un enseignement méthodique ? Analysez le livre, faites un abrégé des faits ou de la doctrine, mettez son cadre en un tableau synoptique bien logiquement réglé. — Faites-vous une lecture plus libre, où l'auteur converse plutôt qu'il n'enseigne ? Ne faites point d'analyse, mais prenez le renvoi des passages les plus saillants, transcrivez les sentences les plus remarquables ou les faits les plus frappants ; puis classez avec soin toutes ces notes dans des cartons rangés par lettres alphabétiques. Ainsi s'amasseront pour vous des richesses que vous serez heureux de puiser un jour dans votre trésor.

J'espère n'avoir rien dit qui ne soit très pratique ; en tout cas je suis bien sûr de n'avoir rien dit que de très utile. Puissent tous nos maîtres chrétiens se hausser et se maintenir à ce niveau !

J. Guibert, S. S.



LE MUR AUX GIROFLEES

(Suite et fin).

III

Lorsqu'il rentra au salon, sa tante Suzanne lui dit :

— Il reste une bonne heure avant souper, allez donc voir le colonel. Il est très fâché, et depuis sa visite du jour de l'an, où il n'a pas dit un mot de vous, il n'a pas reparu ici.

— Chère tante, dit Roger, j'irai demain.

— Pourquoi pas tout de suite ? dit la tante, c'est un devoir. Etes-vous donc ingrat ?

— Non certes, mais je vais vous le dire franchement. Ce qui m'empêche d'aller chez lui, ce sont les bruits absurdes que l'on fait courir.

— Quels bruits ? dit mademoiselle Suzanne.

— Tout Montbriant me marie avec mademoiselle Camille, dit Roger.

— Hé bien ! quand cela serait ! Pourriez-vous rien souhaiter de mieux ?

— Je puis espérer mieux. Ma position, mon titre, me permettent de trouver une femme de deux cent mille francs.

— Quelle est cette manière de parler ? dit la tante, la femme est-elle donc l'accessoire, et la dot le principal ? — Sont-ce les écus que l'on épouse ? — Laissons ces sornettes. J'ai toujours pensé que vous épouseriez Camille. Elle est née demoiselle, elle est parfaitement belle, intelligente et pieuse, et, fussiez-vous prince, mon neveu, vous seriez trop heureux de l'obtenir.

— J'ai d'autres vues. J'ai trouvé ce qu'il me faut, une charmante personne de seize ans, fort riche, et dont la famille sera pour moi un appui et me donnera la certitude d'un avancement rapide.

— Roger, lui dit sa tante en le regardant fixement, je pense que vous ne parlez pas sérieusement ?

— Si fait, ma tante. Ce que je vous dis est exact.

— Et vos engagements ?

— Je n'en ai aucun, positivement. Je n'ai jamais dit à mademoiselle Camille que je l'épouserais.

— Et vos assiduités chez elle, et l'intimité où vous vous plaisiez à être avec son oncle ? Assurément, ni lui ni nous n'aurions

permis vos fréquentes visites si nous n'avions pensé à une alliance entre les deux familles. — D'ailleurs, Roger, je le sais, vous aimiez Camille.

— C'est vrai, dit Roger, — et je l'aime encore. — Mais j'apprends tous les jours ce que c'est que la vie. Je veux faire mon chemin dans le monde, et j'ai résolu de ne pas donner suite à ce roman d'écolier. Aucun devoir ne m'y oblige.

— Et l'honneur ? dit la tante.

— Chère tante, dit Roger, je ne vous croyais pas romanesque ?

— Et moi, monsieur, dit-elle, je vous croyais gentilhomme.

Elle se leva, et alla s'enfermer dans sa chambre, ce qu'elle faisait toujours quand elle était tentée de se mettre en colère.

Roger soupa avec les deux sœurs cadettes. Ils parlèrent de choses indifférentes, mais, au moment où il prit congé, sa tante Aldegonde l'embrassa et lui dit tout bas :

— Mon pauvre enfant, prends garde, ne fait pas toi-même l'office des bourreaux. Hélas ! on n'a pas deux vies à donner. Et elle se mit à pleurer. Sa sœur se hâta de l'emmener dans sa chambre.

Roger, au lieu de sortir, passa dans le jardin, et marcha quelque temps avec agitation. Arrivé dans l'allée du fond, il sentit le parfum des giroflées, et le petit ballon qu'il avait vu tomber, la voix d'enfant qu'il avait entendue, lui revinrent en mémoire, et d'autres souvenirs plus lointains reparurent aussi. Les jours heureux des vacances d'autrefois, ces soirées d'automne où, tandis que les parents jouaient au piquet, il faisait de la musique avec Camille, ou se promenait au jardin, tenant sa main, causant comme un frère cause avec sa sœur, semblèrent revivre. Et il compara sa vie d'alors à celle qu'il menait depuis dix mois, et le doux, ferme et loyal langage de sa jeune amie à ce jargon des salons et des théâtres, déguisant sous des mots spécieux des idées infâmes, des théories desséchantes et ignobles. Les propos de madame la générale avaient révolté ce qui restait encore en lui d'honnête et de fier. La légèreté de cette femme, la manière dont elle élevait sa fille, l'adresse avec laquelle, tout en semblant le tenir à distance, elle l'avait amené peu à peu à s'engager vis-à-vis d'elle, toutes ces choses auxquelles il n'avait jamais réfléchi, lui serrèrent le cœur. La nuit était close. Son pied heurta une échelle, oubliée par le jardinier, et dressée contre le mur aux giroflées. Il y monta machinalement, et regarda la maison du colonel. Toutes les fenêtres du rez-de-chaussée étaient éclairées,

même celles du grand salon, qui, de même que celui des tantes, ne s'ouvrait que rarement. Il crut entendre de la musique à travers les croisées fermées, et se dit : Si j'y allais ?

Cinq minutes après, le jeune officier arrivait rue Verte et sonnait à la porte du colonel.

— Que désirez-vous, monsieur ? dit la servante. Hé, bonnes gens, c'est monsieur Roger ! Oh ! que vous êtes beau, monsieur, avec votre uniforme ! Entrez, entrez, on sera bien content de vous voir, — et elle l'introduisit sans cérémonie.

Le colonel jouait aux échecs avec un jeune homme d'une trentaine d'années, brun et pâle, d'une figure très noble. Une vieille dame en deuil travaillait avec Camille à une nappe d'autel ; une petite fille de trois ans, vêtue de noir, ses cheveux blonds épars et un ballon rose entre les mains, jouait à leurs pieds sur le tapis.

— Voilà monsieur Roger ! cria Gothon, mieux vaut tard que jamais.

Tout le monde se leva et accueillit Roger avec une politesse froide qui contrastait avec l'exclamation de la vieille bonne. Après les premiers compliments, le colonel lui demanda la permission de continuer sa partie.

— C'est la belle, dit-il, et j'espère la gagner, quoique M. de Saint-Arnold soit un rude adversaire.

Les dames reprirent leur ouvrage, et Roger, assez déconcerté, essaya de jouer avec la petite fillette. Celle-ci ne demandait pas mieux ; elle lui dit en son langage enfantin :

— Monsieur le soldat, veux-tu que je te jette mon ballon ?

— Certainement, dit le jeune officier, et ils jouèrent quelques instants. Puis Roger dit :

— C'est singulier : il me semble que ce ballon est le même que celui dont s'amusait jadis mademoiselle Camille.

— Vous ne vous trompez pas, monsieur, dit Camille : l'histoire de ce ballon est assez curieuse. La veille du jour où j'entrai au couvent, je le lançai en jouant sur l'échiquier de mon oncle, au moment où il allait gagner M. le curé. Mon bon oncle se fâcha comme jamais je ne l'avais vu se fâcher, et, malgré mes pleurs et les instances de M. le curé qui intercédait pour moi, il confisqua mon ballon et le mit dans un carton à chapeau, tout en haut d'une armoire, où cet infortuné ballon resta oublié près de quinze ans ; ce matin, en rangeant, Gothon l'a retrouvé, bien à propos pour amuser la petite Marguerite.

— Est-ce toi, monsieur le soldat, qui me l'as tantôt rejeté pardessus le mur où il y a des jauniers ? dit l'enfant.

— Non, ma petite demoiselle, dit Roger, je n'ai jeté ce ballon qu'une fois en ma vie, il y a bien longtemps. Vous en souvenez-vous, mademoiselle Camille ?

— Certainement, répondit Camille. Cela se passait il y a un siècle, dans le temps où j'avais résolu de me faire vivandière.

— Par exemple ! s'écria la dame. Voilà une idée passablement étrange. Et d'où vous venait-elle, ma chère demoiselle ?

— Hélas ! dit Camille, en ce temps-là je croyais qu'il n'y avait au monde que des héros et des héroïnes. Mon oncle me contait l'histoire d'une vivandière qui l'avait relevé mourant sur le champ de bataille, et j'avais dit à M. Roger, alors âgé de six ans, et déjà bien décidé à se faire soldat, que je serais vivandière dans son régiment.

— J'y ai longtemps compté, dit Roger.

— Vous comptiez sans votre hôte, dit la vieille dame en riant.

— En souvenir de ce temps-là, dit Roger, et comme dédommagement de votre désertion, vous devriez bien, mademoiselle, me donner ce petit ballon.

— Il n'est plus à moi, monsieur, je l'ai donné à Marguerite, et je lui donnerai aussi mes poupées d'autrefois, si elle est bien sage. N'est-ce pas, Marguerite ?

— Oh oui ! dit la fillette, en se jetant à son cou, et tu seras ma petite mère, n'est-ce pas, Camille ?

— Echec et mat, dit le colonel. J'ai perdu, mon cher ami, ce fou a tout gâté. A vous la belle. — Camille, tu peux faire servir le thé, ma fille.

Roger se leva, prit congé, et personne ne le retint. Il se rendit chez le général. Une nombreuse compagnie y était rassemblée et s'apprêtait à danser.

— Quelle figure de clair de lune vous nous apportez ce soir, lieutenant ! s'écria madame la générale ; on dirait le pôle nord en personne ! il faut vous dégeler. Allons, vite, invitez ma fille, faites-moi vis-à-vis. Elle donna l'ordre aux musiciens de jouer un quadrille et ouvrit le bal.

Bientôt après, on ne parla dans tout Montbriant que du prochain mariage de Roger d'Armailly avec mademoiselle Eloa Mathieu, fille du général commandant de place, et toutes les belles dames préparèrent des toilettes plus extravagantes les unes que les autres pour assister à cette noce, et rivaliser d'éclat avec les épaulettes et les passemeneries d'or de messieurs les officiers.

Par un singulier hasard, le mariage de Camille eut lieu le

même jour que celui de Roger, et tandis que la nef de la cathédrale était remplie par la noce brillante et nombreuse de la fille du général, la chapelle de la Sainte Vierge recevait le cortège modeste de la belle Camille.

Deux sous-lieutenants se communiquèrent leurs impressions au sortir de l'église.

— Sais-tu, dit le hussard au dragon, que la mariée la plus belle n'était pas la fille de notre commandant, malgré tous ses falbalas de point d'Angleterre et ses minauderies ? L'autre mariée, avec son air sérieux et modeste, et sa robe de mousseline, avait l'air d'une princesse. Le marié est fort bien aussi, le connais-tu ?

— C'est un ingénieur, un veuf, dit le dragon.

— Un veuf ! s'écria le hussard ; une si belle fille devait trouver mieux !

— On assure que non, dit le dragon, c'est toute une histoire. Cette belle a été élevée au couvent. Une de ses compagnes, mariée à seize ans, est morte au bout de trois ans de mariage. En mourant elle a supplié son mari de donner pour seconde mère à la petite fille qu'elle laissait, sa bonne amie, mademoiselle Camille de Rocheboise. Le deuil fini, M. de Saint-Arnold, conseillé par sa mère, s'est présenté. La demoiselle s'est fait longtemps prier : enfin elle a consenti, et tout le monde assure qu'elle a bien fait. Ce M. de Saint-Arnold est un excellent jeune homme, plein de talent et d'avenir. Il a une fort belle position, et il est aussi dévot que mademoiselle Camille est dévote.

— Elle est dévote ! s'écria le hussard, une si jolie personne ! quel dommage !

— Ma foi, dit le dragon, je crois que c'est fort heureux pour son mari. Il n'aura pas les aventures qui attendent ce pauvre Roger. La dévotion de sa femme ne gênera pas celui-ci, mais il aura d'autres soucis. Telle mère, telle fille, ordinairement, et ce n'est pas moi qui aurais donné dans le panneau où cet innocent mathématicien est tombé, croyant faire un coup de maître.

— Je crois que tu as raison, dit le hussard ; mais il est temps de rentrer au quartier.

VI

Quelques années après, la tante Aldegonde mourut, et Roger, devenu chef d'escadron, et alors en garnison à Toulouse, vint à Montbriant pour rendre les derniers devoirs à sa parente. Il y passa quelques jours, afin d'aider ses tantes à régler les affaires de la succession. Elles remarquèrent qu'il ne parlait pas de sa femme.

Peu d'instants avant son départ, sa tante Irène lui dit :

— Vous n'avez pas revu le jardin, Roger, ce jardin où vous avez joué jadis. Venez-y donc un instant.

Il suivit la vieille dame. Tante Suzanne ne quittait plus son fauteuil depuis un an. Roger offrit son bras à Irène. Ils marchèrent quelque temps en silence dans ce vieux jardin français, ornés d'ifs taillés, de buis épais et rempli de fleurs disposées par planches, aux couleurs soigneusement assorties.

— Etes-vous heureux, Roger, dit la tante, votre femme...

Il l'interrompit.

— Ne me parlez pas d'elle, dit-il ; je suis puni par où j'ai péché. Que n'ai-je écouté vos conseils ! ma tante, mais il faut souffrir en silence. Heureusement je n'ai pas d'enfants. Qu'est ceci ? fit-il, en voyant des ouvriers occupés à démolir le mur aux giroflées.

— Notre voisin, M. de Saint-Arnold, nous a demandé la permission de faire rebâtir cette vieille muraille, dit la tante. Elle s'écroulait, et devenait dangereuse pour ses enfants. Il a déjà trois beaux garçons.

— Pauvre vieux mur, dit Roger, j'avais jadis essayé de le démolir.

— Et nous, dit la tante, nous rêvions d'y faire percer une porte et de mettre en communication les deux jardins. Défunt le bon colonel y songeait aussi.

— Oui, dit Roger, le bonheur était là ! J'espère aller bientôt en Afrique. Priez pour moi. J'y trouverai de la gloire, ou un tombeau. Tout m'est indifférent.

Il se baissa, prit une des fleurs tombées avec la crête du vieux mur, et partit.

JULIE LAVERGNE.

FIN



Ouvrages pour la Jeunesse

LIVRES RELIES

Yves Kerhélo, par Marie Delorme. 1 vol. 7¼ x 4½, reliure toile, tr. dorées, nombreuses gravures.. .. 0 75

Rita. Les filles du Clown, par Marie Delorme. 1 vol. 7¼ x 4½, nombreuses gravures, rel. toile tr. dorée.. .. 0 75

Voyage du novice Jean Paul à travers la France d'Amérique, par Georges Lamy. 1 vol. 7¼ x 4½, jolies gravures, reliure toile, tr. dorée.. 0 75

La Bête au bois dormant. Illustrations et texte de Robida. 1 vol., 7¼ x 4¼, reliure toile, tranche dorée.. .. 0 75

Les Malices de Plick et Pluck. Illustrations et texte de Christophe. 1 vol., 7¼ x 4¼, reliure toile, tranche dorée.. .. 0 75

La Famille Fenouillard. Illustrations et texte de Christophe. 1 vol., 7¼ x 4¼, reliure toile, tranche dorée.. .. 0 75

Chez Mlle Hortense, par Marie Delorme. 1 vol., 7¼ x 4½, reliure toile, tr. dorée, belles gravures.. .. 0 75

Les Facéties du sapeur Camember. Illustrations et texte de Christophe. 1 vol., 7¼ x 4½, reliure toile, tr. dorée.. .. 0 75

Les colères du bouillant Achille, par M. D'Agon de La Contrie. 1 volume illustré, 7¼ x 4½, reliure toile, tr. dorée.. .. 0 75

La Teppe aux Merles, par S. Blandy. 1 vol. 7¼ x 4½, illustré de nombreuses gravures, reliure toile rouge, tranche dorée.. .. 0 75

Grandeur et décadence de Domino, ou souvenirs d'un caniche, par Jean de Monthéas. 1 vol. 9 x 6, reliure toile, tr. dorée.. .. 0 60

Sans Famille, par Hector Malot. 2 vol 7½ x 5, jolies gravures.. .. 1 75

Le même, reliure toile, tranche dorée.. .. 2 50

La Petite Sœur, par Hector Malot. Edition spéciale pour la Jeunesse. 2 volumes, avec gravures.. .. 1 75

Le même, reliure toile, tranche dorée.. .. 2 50

En Famille, par Hector Malot. 2 vol 7½ x 5, nombreuses gravures (Ouvrage couronné par l'Académie française).. .. 1 75

Le même ouvrage, reliure toile, avec plaque spéciale, tr. dorée.. .. 2 50

Le Secret du Mage, roman d'aventures, par André Laurie. 1 vol. illustré, 9½ x 6½, pleine reliure toile, tranche dorée.. .. 2 50

L'Ingénieux chevalier Don Quichotte de la Manche, par Cervantès (Edition épuisée chez les éditeurs). Volume défraîchi, 10 x 6¼, reliure toile, tranche dorée, nombreuses gravures.. .. 1 50

Voyages de Gulliver dans des contrées lointaines, par Swift. Traduction nouvelle précédée d'une notice par Walter Scott. Beau volume, 9¼ x 6, jolie reliure toile, tranche dorées.. .. 2 50

Voyages de Gulliver, par Jonathan Swift, traduction de Desfontaines. 1 volume illustré de nombreuses gravures, reliure toile, 9 x 6.. .. 0 63

Le Robinson suisse, traduit de l'allemand de Wyss, par Henri de Suckau. 1 vol. 7 x 4¾, reliure toile rouge, tranche dorée, belles gravures.. .. 1 00

Histoire de la reine de Bohême et de ses sept châteaux, par Charles Foley. 1 vol. 12 x 8¼, reliure amateur, toile avec plaque, tr. dorée, belles gr. 1 65

L'Otage, par Jacques Naurouze. 1 vol. illustré de belles gravures, reliure toile, tranche dorée.. .. 2 50

A Travers la Tourmente, par Jacques Naurouze. 1 vol. illustré de jolies gravures, reliure toile, tranche dorée, avec plaque.. .. 2 50

L'Idéal de Germaine, par Marie Montal. 1 volume, 7½ x 5, demi-reliure chagrin bleu, tranche dorée.. .. 2 00